
3 1761 08154307 6

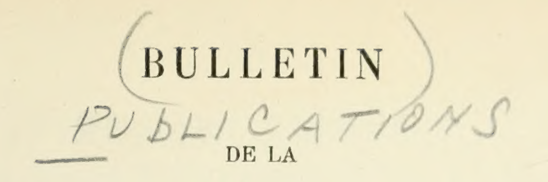

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

PREMIER SEMESTRE DE 1887

Huitième Année. — Tome Septième.

LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL.

1887.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

M. le Général FAIDHERBE, G. C. ✵, I. ✪,

Ancien Gouverneur du Sénégal et Général en chef de l'armée du Nord, Sénateur du Nord, Grand chancelier de la Légion d'Honneur, Membre de l'Institut.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. BAYOL (docteur), A. ✪. ✠., lieutenant gouverneur du Sénégal.

BROCK (docteur), G.-C. ✠, I. ✪. O. ✵, ancien ministre de la marine et des postes de Norwège.

DUPUIS, ✵, explorateur du Tong-Kin.

DEBIDOUR, ✵, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, président de la société de géographie de l'Est.

DE LESSEPS (F), G. C. ✵ ✠ ✠, membre de l'Académie française.

FONCIN, ✵. I. ✪., inspecteur général de l'enseignement secondaire, fondateur et ancien président de l'Union Géographique du Nord.

GUILLOT E., A. ✪, professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, ancien secrétaire-général de la Société, secrétaire de la Société de Geographie commerciale de Paris.

HARMAND (docteur), ✵. ✠., vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris, consul général de France à Calcutta.

LEVASSEUR, O. ✵, G. ✠ ✠, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

SAVORGNAN DE BRAZZA P., O. ✠, ✵, lieutenant de vaisseau, chef de mission au Congo

SUÉRUS, professeur agrégé d histoire au lycée Jeanson de Sailly, ancien secrétaire-général de la Société.

WIENER, ✵, consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. BARBIER, ✪ I., secrétaire-général de la société de géographie de l'Est.

BÉCOURT, ✵, inspecteur des forêts au Quesnoy.

BONVARLET, ✠, président du Comité flamand de France, consul de Danemarck à Dunkerque.

COSSERAT, censeur des études au Lycée de Lons-le-Saulnier.

DELAMARE, O. ✵, ✪ I. C. ✠, lieutenant-colonel au 82e de ligne, à Montargis.

DES CHENAIS, René (l'abbé), ✠ G. O, professeur à l'Institut des missions africaines à Vérone (Italie).

DURAFFOUR, capitaine au 80e de ligne, à Tulle.

GAUTHIOT, A. ✪, ✠ ✵. secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris.

HACHISUKA (le marquis), O. ✵ ✠ ✠, ministre plénipotentiaire du Japon à Paris.

LALLEMAND (François), ✠ O., imprimeur de la Cour, à Lisbonne.

LEBLOND (Adrien), professeur au lycée de Montréal (Canada).

MILLOT, ✵, explorateur du Tong-Kin.

MONNER SANS, ✠ O., consul général de Hawai, à Barcelone.

MONTEIL, A. ✪, capitaine d'infanterie de marine, à Paris.

OUKAWA, ✵, ancien chargé d'affaires et secrétaire de la légation du Japon à Paris.

THOUAR (A.) A. ✪, explorateur du Gran-Chaco, à St-Martin de Ré.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Président.......... .. CREPY-DANEL (Paul), ✻, ✠ C., ⚘ A., négociant, vice-consul de Portugal, administrateur de la Banque de France.

Vice-Présidents...... .... BOSSUT (Henri), négociant, président du Tribunal de Commerce de Roubaix.

BRUNEL, ✻, ⚘ I., ⚘ inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire.

DÉJARDIN, avocat, ancien administrateur des hospices, député.

FAUCHER, ✻, A ⚘, ingénieur en chef des poudres et salpêtres, lauréat de l'Institut.

MASUREL (père), prés. du Tribunal de commerce de Tourcoing.

Secrétaire Général....... RENOUARD (Alfred), ingénieur civil, manufacturier, vice-consul d'Italie, secrétaire-général de la société industrielle du Nord.

Secrét.-général adjoint .. EECKMAN (Alex.), négociant, membre de la commission du musée industriel et colonial et correspondant de la Société de géographie de l'Est.

Secrétaires............. CRÉPIN (H.), inspecteur des Postes et Télégraphes.

DUFLOS-DE MALLORTIE, homme de lettres.

Trésorier............... FROMONT, (Auguste), homme de lettres

Bibliothécaire .... VAN HENDE, ⚘ I., vice-président de la Commission historique du département et de la commission des musées de la ville.

Archiviste....... .. ... QUARRÉ-REYBOURBON, ⚘ A, propriétaire, membre de la Commission historique du Nord.

Conservateur des appareils scientifiques de la Société DAMIEN, A, ⚘, professeur adjoint à la Faculte des Sciences, secrétaire de la Société des sciences et arts de Lille.

Comité d'études .... BÈRE, ingénieur de la manufacture des Tabacs

DEHAISNES (le chan.), ⚘. I., archiviste départ[t] honoraire, président de la Commission historique du Nord.

DELESSERT-DE MOLLINS, homme de lettres, à Croix.

DESCAMPS (Ange), manufacturier à Lille.

DUBURCQ (Victor), manufacturier, à Roubaix.

EPINAY, ⚘ A., professeur d'histoire au lycée de Lille.

FAIDHERBE (Aristide), I. ⚘, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire, à Roubaix.

GOSSELET, ✻, I. ⚘, professeur à la Faculté des Sciences., correspondant de l'Institut.

HEDDE, vice-président du Tribunal civil.

JACQUIN, inspecteur de l'exploitation au Ch. de fer du Nord.

JUNKER, filateur de soie à Roubaix.

LEBURQUE-COMERRE (OSCAR), négociant en tissus, à Roubaix.

MAMET, I. ⚘, professeur agrégé d'histoire, ancien élève de l'école d'Athènes.

MERCHIER, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille.

MULLIER (Albert), négociant en lins à Lille.

NICOLLE-VERSTRAETE, ✻, ancien lieutenant de vaisseau, manufacturier à Lille.

SCRIVE-LOYER, ✠ C, (Jules), manufacturier, membre de la Chambre de Commerce à Lille.

TILMANT, A. ⚘ directeur de l'école primaire supérieure de Lille

VERLY, H, ✻, publiciste, membre de la Commission historique.

WARIN, propriétaire, vice-président de la Commission administrative des Hospices.

DÉLÉGUÉS DES SECTIONS

Faisant partie de droit du bureau.

Armentières : M. Victor Pouchain, industriel, maire.
Bailleul : M. Ignace de Coussemacker, propriétaire, adjoint au maire.
Tourcoing : M. François Masurel, président du Tribunal de commerce de Tourcoing.
Id. M. Paillard-Lelong, trésorier de la Caisse d'épargne.
Valenciennes : M. Doutriaux, avocat, ancien batonnier de l'ordre, juge suppléant au tribunal civil.
Id. M. Foucart, Paul, avocat.

COMMISSIONS.

Le president de la Société, le secrétaire-général et le secretaire-general-adjoint font de droit partie de toutes les commissions.

1° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. Renouard, (Alfred), président.
Quarré-Reybourbon, A. ✿, rapporteur.
Delessert.
Duburcq (Victor).
Duflos de Mallortie.

MM. Foucart, Paul.
Leburque-Commère.
Mamet, I. ✿.
Les Conférenciers.
Les délégués aux Congrès

2° COMMISSION DES PRIX ET RECOMPENSES

MM. Brunel, ✠, I. ✿, ✠, président.
Jacquin, rapporteur.
Bère.
Bossut.
Damien, A. ✿.
Épinay, A. ✿.
Faidherbe, Aristide, I. ✿.

MM. Faucher.
Junker.
Leburque.
Mamet, I. ✿.
Quarré-Reybourbon.
Tilmant, A. ✿.
Van Hende, I. ✿.

3° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

MM. Faucher, ✠.
Bère, rapporteur.
Damien, A. ✿.
Dehaisnes.

MM. Quarré Reybourbon, A. ✿.
Boivin, adjoint.
Helluy.
Trouhet.

4° COMMISSION DES FINANCES

MM. Descamps (Ange), président.
Warin, rapporteur.
Hedde.
MM. (Albert) Mullier.
Verspieren, adjoint.

5° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

MM. Crépin, président.
Jacquin, rapporteur.
Gosselet, ✵.
Leburque Comerre.
Nicolle-Verstraete, ✵.
Acheray, adjoint.
Beghin (A), id.
Cado fils, id.
Dr Castelain, id.
MM. Delahodde, adjoint.
Ducourouble, id.
Facq, Paul. Id
Fauchille-Stiévenart, id.
Fernaux-Defrance, id.
Houzé, id.
Lessens, id.
Tacquet, (G.). id.
Werquin fils, id.

6° COMMISSION SPÉCIALE POUR ROUBAIX

Chargée de l'organisation des cours et conférences dans cette ville.

MM. Bossut, (Henri), président.
Duburcq (Victor), secrétaire.
Faidherbe, I. ✿.
Junker, Charles
MM. Leburque-Comerre.
Ferlié, Cyrille, adjoint.
Poutignac de Villars.
Verspieren.

7° COMMISSION SPÉCIALE POUR TOURCOING.

Chargée de l'organisation des cours et conférences dans cette ville.

MM. Masurel, François père, président.
Desurmont, Jules, vice-président.
Paillard-Lelong, secrétaire.
Delmazure, Ernest
Destombes, Émile.
Duquesnoy, Paul.
Jonglez, Charles.

MEMBRES FONDATEURS.

(*Ayant acquitté une cotisation de 200 fr.*)

MM. BARATTE, officier d'administration du croiseur *Le Renard*, (*décédé à bord*).
BOSSUT, (Henri), négociant en tissus, vice-président de la Société, à Roubaix.
CREPY (Paul), ✻, ✠, A. ✿, négociant, président de la Société, à Lille.
DASSONVILLE-LEROUX, négociant en laines, à Tourcoing, (*décédé*).
D'AUDIFFRET (marquis) ✻, trésorier-payeur-général du Nord, a Lille, (*décédé*).
DEBRUYN, notaire honoraire, rue Nationale, 112, Lille.
DELATTRE-PARNOT (C), propriétaire, boulevard Sébastopol, 29, à Lille.
EECKMAN, (Alex.), négociant, rue de Tournai, 73, à Lille.
LORENT-LESCORNEZ, filateur de lin, rue Inkermann, à Lille
MAHIEU (Auguste) ✻, filateur de lin, conseiller général, Armentières.
RENOUARD (Alfred), filateur de lin, Secrétaire-général de la Société, à Lille.
SCRIVE-LOYER (Jules), ✠, manufacturier, rue Léon Gambetta, à Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES.

Nos d'inscription. MM.

Amiens (*Somme*).

355. SAVARY, pharmacien.

Annœullin.

1051 DUPAS, instituteur.

Anzin.

1058. CHAVATTE, (Eug.), Ingénieur des mines.

Armentières.

182. BAILLIEZ, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
1238. BECQUART (Henri), fabricant de toiles.
965 BREUVART, brasseur, rue de Flandres, 13.
912. CADO (Edmond), imprimeur-libraire, Grand'Place, 2.
186. CHAS, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
943. CLARISSE-VERLEY, (Célestin), fabricant de linges damassés, rue de Lille, 47
639. CARDON-MASSON, filateur de lin, rue Bayart, 7.
1046. DEBOSQUE (Émile), ✿, fabricant de toiles, rue des Glatignies, 4
1184. DECAUDAIN (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85
1114. DEMANNE (Paul), commis-négociant, hôtel du Comte d'Egmont
525. DERVAUX, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
189. DANSETTE (Jules), étudiant en médecine, rue des Jésuites, 7.
187. FREMAUX (L), négociant en toiles, rue de l'École, 9.
960. GRENIER, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.
1166. LACHEREZ fils, fabricant de toiles, rue des Jesuites, 18.
941. LAMBERT (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.

Nos d'inscription MM.

1057. **Lepers** (J.-B.), fabricant de toiles, rue des Glatignies, 10.
825. **Lescornez** (Paul), brasseur, rue de Flandre, 25.
1021. **Leuridan-Bouche**, fabricant de toiles, rue de la Gare, 2.
184. **Mahieu-Ferry** (Aug.) ✻, filateur de lin, conseiller général, rue des Jésuites 7
942 **Miellez**, fabricant de toiles, rue de Strasbourg.
297. **Pouchain** (Victor), fabricant de toiles, maire, faubourg de Lille, 14
983. **Quennelle**, fabricant de toiles, rue Bayart, 17.
940. **Villard**, ✻., fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Ascq.

1268. **Droulers-D'Halluin**, distillateur.

Bailleul.

552. **De Coussemaker**, adjoint au maire, propriétaire.
919. **Hié-Delemer**, maire, fabricant de toiles

Bavai.

294 **Crémont**, pharmacien.

Berne (*Suisse*),

482 **Sever** (le commandant du génie), O ✻, A. ✻, ✠, attaché militaire a l'ambassade française.

Béthune.

118 **Sy** (Albert), greffier au tribunal.

Beuvry-lez-Orchies.

1169 **Laude-Dobignies**, representant.

Boston (*États-Unis*).

632. **Hellinger**, Commission Merchant, 82, Devonshire-Street, Room, 34.

Boulogne-sur-Mer.

987 **Ruffin** (A.), pharmacien de 1re classe, rue de la Tour-d'Ordre, 80

Brest (*Finistère*)

820. **Lepoutre** fils, aspirant de marine.
309. **Lacroix**, chirurgien de la marine.
650. **Cailleret** (Henri), directeur de l'École de télegraphie

Breucq (Le)

799. **Moullé-Lamare**, teinturier en tissus.

Bruxelles (*Belgique*).

846. **Parmentier**, avocat, rédacteur en chef du *Touriste*, boulevard Anspach, 109.

Calais-Saint-Pierre.

Nos d'inscription MM.

109. Breton (Ludovic), ingénieur-directeur du tunnel sous-marin, 17, rue St-Michel.

Cassel.

817 Guiselin (Antonin) négociant en vins

Condé-sur-l'Escaut.

1239. Beaumont-Cousin (Louis), entrepreneur de travaux publics.

Croix.

1205. Cromber (Henri), gérant de la Société anonyme des produits chimiques.
218. Delessert (Eug), propriétaire, homme de lettres, membre du comité.
167. De Mollins (S), architecte et entrepreneur.
314. Gabrel, attaché à la maison I. Holden.
362. Goffin (Joseph), entrepreneur
1303. Molin (L.), peintre décorateur.
250. Mathieu, instituteur.
1022. Staes-Brame (V), médecin.
95. Tilman (Lucien), instituteur au Pont-du-Breucq.

Don.

89. Schotsmans (Paul), minotier et négociant en farines.
1272. Debruyn (Fernand), propriétaire.

Doulieu-Estaires.

599. Derensy, instituteur.

Erquinghem Lys.

755. Jules Martin, négociant en toiles.

Estaires.

64. Gamelin (Auguste), filateur et fabricant de toiles.

Fourmies.

372. Azambre, notaire

Fournes.

404. Gombert, chef d'institution.

Frelinghien

945. Delecaille (Pierre), filateur de lin

Fretin

798. Descarpentries (Eug), instituteur.

Haubourdin.

77. Bonzel (Arthur), distillateur.
Colombier (Georges), filateur de lin.
1225 Defretin, architecte.

Nos d'inscription. MM.

686. D'Hespel (le comte Edmond), propriétaire, maire.
705. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure.
470. Loridan (Victor), directeur de l'école supérieure.
726. Nicole, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille.
738. Sander (Ad), blanchisseur de fils et tissus.
948. Verley, (Jules), manufacturier.
949. Verley (André). manufacturier.
711. Waymel (Camille), distillateur.

Hazebrouck.

634. Joppé, O. ✠, A. ✪, président du tribunal de première instance.
725. Vande Walle (Henri), propriétaire.
1156. Bricout, contrôleur des contributions directes.

Hellemmes.

041. Keromnès, ingenieur des ateliers de la Traction au chemin de fer du Nord.
958. Decourchelle (Jules), filateur de lin.

Hem.

1171. Brasme (Oscar, brasseur.
1120. Mulaton-Leborgne (Jean), teinturier en tissus.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

234. Desmars (Alfred), ingénieur-chimiste.
1193. Caullet (Edouard), négociant.
1202. Thelliez (Julien), étudiant.

Herrin-lez-Seclin.

671. Wartelle-Boniface, ✵, blanchisseur de fils et tissus.

La Madeleine-lez-Lille.

811. Crepelle-Fontaine, chaudronnier-constructeur, maire, rue de Lille, 152
1250. Desse (fils), horticulteur, rue de Lille.
87. Dubois, répétiteur, rue du Romarin, 7.
1002. Eysenbout (Edmond), changeur, rue Dassonville.
1023. Lagnieau, pharmacien.
741. Tramblin (Mlle), directrice de l'école communale, rue du Chaufour.
636. Vanverts, pharmacien, rue de Lille.

Lannoy.

506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
978. Mulle (Paul, brasseur.
816. Parent (fils), fabricant de tissus.
7. Valenducq, (Jean), notaire.

Quimper.

Nos d'inscription. MM.

59. Bouffet ☼, (A.), ✿, O, ✠, préfet du Finistère.

Le Cateau (*Nord*).

94 Dubois (Henri), professeur au collège.

Lens (*Pas-de-Calais*).

660. Bollaert ☼, agent général des mines de Lens.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de cables.

LILLE.

317. Abrey (Miss), professeur de langue anglaise, rue Jean-sans Peur, 2.
1018. Acheray (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 89.
338. Adler (Émile), négociant, rue Nationale, 83.
30. Agache (Alfred), propriétaire, square de Jussieu, 13.
48. Agache (Edouard), ☼, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 57.
535. Alavoine (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1014. Alavoine, commis principal des postes, boulevard de la Liberté.
257. Allard (Georges), ancien magistrat, rue Royale, 104.
823. Allègre (Léonce) Notaire, rue Jacquemars-Giélée, 11.
1134. Allemes (A.), directeur d assurances, rue Nationale, 14.
1266. Amat (Maurice) directeur d'assurances, rue de Paris, 39.
1097. Angelo (Thomas), étudiant, rue Patou, 25.
50. Aubert, ☼, I. ✿. inspecteur primaire, rue Colbert, 95, Lille.

Bacquet-Chevallay, négociant, rue Nationale.
839. Bacquet-Ducouroble (Ernest), négociant en tissus, rue Grande-Chaussée, 38.
1033. Bailleux (Edmond), filateur de lin, Boulevard Montebello, 4.
1138. Balet, conseiller de préfecture, rue Solferino, 160.
637. Barbry-Galliez, négociant en toiles, rue de Roubaix 17,.
784. Barrois (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79.
21. Barrois (Charles), A. ✿. ✠., docteur ès-sciences, rue Solférino, 220.
57. Barrois (Edouard), propriétaire, rue des Guinguettes, 18.
326. Barrois (Théodore, fils), licencié ès-sciences, rue de Lannoy, 37.
507. Barrois (Théodore), ☼, filateur de coton, rue de Lannoy, 37.
542. Bastid, substitut du procureur de la République, rue Royale, 118 bis.
1228. Bataille, gérant de la succursale de la *Belle-Jardinière*, boul. de la Liberté, 177.
1080. Batteur, directeur d'assurances, rue Stappaert, 7.
463. Baudry, docteur en médecine, Jacquemars Giélée, 14.
526. Bazin (Mlle), économe de l institut Fénelon, rue de l'Hôpital-Militaire.
980. Béchamp, ☼., doyen de la Faculté libre de médecine.
476. Becquart (Henri), fondé de pouvoir, rue des Postes, 60.
592. Becquart, négociant en charbons, 25, quai de la Basse-Deûle.
339. Bedel, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
1008. Béghin, ancien notaire, propriétaire, rue des Stations, 50.
1012. Béghin (Auguste), négociant, rue Mercier, 14.
1104. Bere (Frédéric), ingénieur des tabacs, rue Nationale, 171.
1227. Bériot (Camille), fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
607. Bernard-Wallaert (Maurice), ✠, négociant en cotons, boul. de la Liberté, 66.
615. Bernard (Henri), ✠, raffineur, pres. hon. de la ch. de commerce. r. de Courtrai, 20.

Nos d'inscription. MM.

513. Berlemont, A. (palmes), professeur au Lycée.
1072. Bernard (Jean), rue de Courtrai, 20.
1107. Bernard, employé des postes, boulevard de la Liberté.
1060. Bernhardt, négociant, rue de la Gare, 28.
624. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, boulevard de la Liberté, 4.
625. Bertherand (Mlle Octavie), boulevard de la Liberté, 4.
81. Bertoux, négociant en graines, rue Mercier, 8.
248. Bertrand (Charles), professseur à la Faculté des Sciences.
544. Béthune-Durieux (Mme Vve), propriétaire rue Saint-Jacques, 25.
1121. Bidart, avocat, ancien magistrat, rue Alexandre-Leleux, 18.
27. Bigo-Danel (Émile), A (palmes) ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
520. Bigo (Louis), représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 133.
162. Bloch (Armand), négociant en toiles, rue Jacquemars-Giélèe, 52.
804. Blondeau (Jules), propriétaire, rue d'Angleterre, 42.
260. Blondeau (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
1220. Blondin, ✵, juge honoraire, rue Saint-André, 12.
957. Blum (Pierre), gérant, rue Solférino, 237.
502. Bocquet (C.), négociant en drogueries, rue de Thionville, 7.
1135. Boivin, ✠, architecte, rue Nationale, 284.
261. Bommart (Emile), percepteur, place du Concert, 1 ter.
734. Bompard, négociant en métaux, rue Nationale, 218.
992. Bonaffé (Pierre), sous-lieutenant au 43e d'infanterie de ligne.
341. Boniface (Mme Vve) négociante en toiles, rue de Paris, 191.
770. Boniface, négociant en charbons, rue des Meuniers, 24.
578. Bonte (Auguste), négociant en huiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
553. Borel (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
90. Bottiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 57.
982. Bourgeois (Louis), négociant, rue Jacquemars-Giélée, 52
1159. Bouchez (Henri), étudiant, rue Patou, 6.
613. Boudry, juge-de-paix, façade de l'Esplanade, 12 *bis*.
721. Bouchaert (l'abbé), professeur au collège Saint-Joseph, rue Solférino, 92.
1300. Bouden (Siméon), courtier en graines, rue Basse, 25.
209. Boulard, ✵, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28.
687. Boulenger, A (palmes), professeur de piano, rue Jacquemars-Giélée, 19.
549. Bourbotte (Henri), négociant, boulevard de la Liberté, 167.
1109. Bourgeois (Emile), représentant, rue Henri-Kolb, 7.
674. Bouthors, 1er commis des contributions indirectes, 2, rue de la Halle.
531. Boutmy, receveur des télégraphes, chef du bureau de dépot, rue d'Inkermann 1.
1222. Boutry, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
85. Bouvart (Gustave), I. (palmes), professeur au lycée, rue Nationale, 322.
600. Boyaval (Louis), négociant en mercerie, rue Nationale, 40.
1167. Brackers-d'Hugo, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 8.
669. Brunel, I (palmes) ✵, ✠. inspecteur d'académie, place Philippe-de-Girard, 19
253. Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
419. Brongniart (Mlle), institutrice, place Philippe-le-Bon
680. Brugeman, pianiste, rue Nationale, 82.
305. Brumme, sous-lieutenant au 43e de ligne.
440. Bruneau, pharmacien, rue Nationale, 71.
22. Bruyerre, propriétaire, rue de Béthune, 27.
548. Buisine-Clais, sculpteur, rue des Canonniers, 5.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, rue Solferino, 248.

Nos d'inscription. MM.

1263. Caen (Eugene), manufacturier a Croix, rue Solférino, 247.
621. Cambon (Jules), I. ✿, O. ✵, ✠, G. ✠ du Nicham, Préfet du Rhône.
867. Cannissié (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
543. Canonne-Pruvost, fabricant de papiers, place Richebé, 9.
1071. Cantinau-Cortyl, propriétaire, rue Colbert, 76.
1133. Carlier (Paul), photographe, rue Grande-Chaussée, 36.
781. Caron, docteur en médecine, rue Saint-Gabriel.
1173. Caron, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 15.
690. Casse (Adolphe) ✵, fabricant de linge de table, rue de Bouvines, 6 *bis*
210. Castelain (F.), A. ✿, docteur en médecine, place des Reigneaux, 21.
37. Catel-Béghin ✵, propriétaire, ancien Maire, boulevard de la Liberté, 21.
38. Catel (Charles), filateur de lin, , rue d'Iéna, 2.
411. Catoire, rentier, rue Nationale; 280.
457. Cauchie-Becquart, directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 86.
1077. Caulliez (Henri), négociant en laines, rue du Molinel, 55, consul de La Plata.
107. Cavro, directeur de l'école primaire, rue Fombelle, 32.
114 Cazeneuve (Albert), ✠, homme de lettres, rue des Ponts-de-Comines, 26
522. Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
Chalant (Armand), propriétaire, Parc Monceau.
1019. Chaillaux (Charles), négociant, rue Nationale, 95.
782. Charbonnez (Paul), propriétaire, rue de Bourgogne, 14.
956. Chivoret (Alphonse), commis négociant, rue du Faubourg-de-Tournai, 72.
1098. Chombart (Pierre), avocat rue des Fossés-Neufs, 53.
530 Chomel, instituteur, rue Colbert, 80.
966. Chotin (L.), docteur en médecine, rue d'Amiens, 30.
217. Christiaens, A. ✿, directeur de l'école communale, rue du Long Pot, 55
1206. Cleenewerck, commis des postes et télégraphes.
868. Clochez (Jules), rue du Sabot, 2.
1013. Cochez, docteur en médecine, rue de Tournai.
287. Colas (Pierre), étudiant, rue des Fossés-Neufs, 62.
539. Colle, courtier, rue du Curé-Saint-Étienne, 9
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
993. Comte, C. ✵, ✠ ✠, général de division, place aux Bleuets.
656. Constandt-Becquet, propriétaire, rue Boileux, 5.
1244. Convain (Henri, fils), étudiant, rue Léon Gambetta, 104
1248. Coppiéters (Séraphin), boulevard Victor Hugo, 75.
288. Coquelle (Edmond), négociant en toiles, rue de Puébla, 10.
408. Coquelle (Léopold), fondé de pouvoir, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
546. Cordonnier (L), architecte, rue Négrier, 22 bis.
792. Cordonnier (Léon), sous-lieutenant au 43e de Ligne,
833. Cordonnier-Pollet, négociant, rue Patou, 11.
282. Corman (Narcisse), brasseur, rue du Faubourg-de-Tournai, 39.
82. Cornut, O. ✵, ingénieur en chef des appareils à vapeur, rue de Puébla, 22.
Cosset, négociant, rue de la Digue, 3.
793. Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solférino, 292.
1040. Cox-Cappelle (E), négociant, rue Solférino, 526.
344. Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
715. Crépin (H), sous-inspecteur des postes, rue Nationale.
1301. Crépin (Florimond-Henri), rue Colbert, 120.
701. Crepy Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 124.
280. Crepy (Adolphe), filateur de lin, rue du Bois-St-Sauveur, 6.

Nos d'inscription. MM.

293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard Vauban, 92.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de Turenne, 2.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, rue de Boulogne, 7.
56. Crepy (Paul) ✵ A. ✿ ✠, négociant en huiles, rue des Jardins, 28.
474. Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28
196. Crespel-Tilloy, O. ✵, propriétaire, ancien maire, rue Royale, 103.
266. Crespel (Albert) ✵, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. **Crespel (R), négociant en cires, rue Gambetta, 56.**
1141. Cusson, fabricant de toiles, rue Solférino, 294.

12. **Damien A. ✿, professeur-adjoint à la Faculté des Sciences.**
493. **Danchin (Fernand), avocat, rue du Priez, 18.**
26. **Danel (Léonard), O. ✵, C. ✠, imprimeur, rue Royale, 85.**
427. **Danel (Léon), ✠, imprimeur, rue Nationale, 192.**
626. **Danel (Louis), imprimeur, rue Jacquemars-Gielée, 23.**
975. Daniel, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
1229. Danset (Narcisse), fabricant de toiles, rue des Augustins, 7 bis.
223. **Darchez, A. ✿, professeur au lycée, rue Alexandre-Leleux, 31.**
1034. Dauchez (René), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1236. **Debaisieux, propriétaire, rue Belle Vue, 70.**
320. **Debayser (Edouard), courtier, rue Saint-André, 20.**
704. **Debièvre (E.), bibliothécaire de la ville, rue Solférino, 258.**
438. **Debièvre (A.), négociant, boulevard Vauban, 135.**
835. **Deblon (J.), teinturier, rue du Faubourg-de-Tournai, 162.**
606. **De Boubers (G.), négociant en huiles, place du Concert, 10.**
1078. De Bruyn (W.), vice-consul des Pays-Bas, rue de l'Hôpital-Militaire, 101.
1177. Debruyn, notaire honoraire, rue Nationale.
518. **Debuchy (Fr.), fabricant de tissus, rue Basse, 36.**
739. **De Cagny (Edm.), courtier, rue de la Piquerie, 8.**
282. **Decroix (Jules, père), banquier, rue Royale, 42.**
360. De Félice, ancien professeur, rue Nicolas-Leblanc, 22.
893. De France (général), O. ✵, chef d'état-major-général du 1er corps d'armée.
345. **Defrance-Dubreucq, négociant, rue des Sept-Agaches.**
406. **De Franciosi, A. ✿, ✠, homme de lettres, rue Nationale, 93.**
237. **Defrenne, propriétaire, rue Nationale, 295.**
68. De Grimbry, propriétaire, rue Royale, 107.
733. **Degeuser (René), courtier en sucres, rue Nationale, 163.**
66. Deghilage (Mlle), A. ✿, directrice de l'école primaire supérieure, membre du Conseil départemental de l'Instruction publique.
541. Dehaisne (le chanoine), I. ✿, secrétaire général des Facultés libres, boulevard Vauban, 56.
556. De Hautecloque, lieutenant au 16e chasseurs, rue de la Barre, 15.
55. **Déjardin-Verkinder, Député, boulevard Vauban, 17.**
938. Delacourt, receveur-rédacteur de l'Enregistrement et des Domaines.
233. Deladerrière-Loiset, négociant en cuirs, rue Jacquemars-Giélée, 61.
644. Delahodde (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
892. **Delattre (Georges), négociant, rue d'Inkermann, 41.**
971. **Delattre-Parnot, propriétaire, boulevard Sebastopol, 29.**
1136. **Delattre-Duriez (Louis), filateur de lin, 287, rue Gambetta.**
894. **Delannoy, commis principal des postes et télégraphes.**
111. Delecaille, négociant en toiles, ancien adjoint au maire, rue Patou, 1.
1113. Delecaille (Léon), négociant en toiles, boulevard de la Liberté, 7.

Nos d'inscription. MM.

487. Deledicque (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101.
1207. Delefils (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 4.
619. Delemer (H.), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 19.
787. Delerue (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Tournai, 196.
916. Delerue, grefgier au Tribunal de Commerce, rue de la Gare, 16.
515. Delesalle (Mme Alfred), rue de Thionville.
1151. Delesalle-Van de Weghe (Louis), filateur de lin, rue d'Inkermann, 33.
1055. Delestré (Henri), fils), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
1297. Delestré (Albert), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220. Delettré (Henri), négociant en lin, rue de Gand, 33.
1299. Delevar (Émile), négociant, rue Barthélemy-Delespaul, 5.
635. Delahaye (Aug), propriétaire, rue Gambetta, 15.
219. Delgutte (Benjamin), entrepreneur de transports, gare Saint-Sauveur.
427. Delhaye (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33.
143. Delhaye, sous-lieutenant au 43e de ligne.
589. Deligne, homme de lettres, rue de la Barre, 38.
753. Delsart, inspecteur primaire.
61. Demeunynck (Auguste), homme de lettres, rue des Chats-Bossus, 6.
376. De Montigny (Alfred), directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
576. De Montigny (Philippe), agent d'assurance, place du Concert, 1 bis.
856. De Myttenaere, négociant, rue Neuve, 4.
743. Deneck (Gustave), négociant en huiles, rue Brûle-Maison, 120.
1274. Denouille, inspecteur général d'assurances, rue Patou, 17.
352. De Pachtère. propriétaire, homme de lettres, rue Négrier, 56.
590. Depléchin (Eugène), sculpteur, rue de Douai, 96.
238. Dequoy (J.), ✵ filateur de lin, boulevard Vallon, 79.
434. Derache (Ch.), ✠, rue Molière, 3.
830. De Ricouart d'Hérouville, C. ✵, C. ✠, ✠, colonel commandant le 43e de ligne.
267. Derode, ✵, ancien président du Tribunal de Commerce, rue de Thionville, 5.
1146. Derode-Corman (Édouard), propriétaire, rue du Longpot, 32.
902. Deroeux (Eugène), 9, rue Notre-Dame-de-Fives.
44. De Saint-Amour (Mlle Constance), boulevard de la Liberté, 115..
122. Descamps (Anatole), fabricant de fils retors, boulevard de la Liberté 36.
842. Descamps (Hippolyte), corroyeur, parvis St-Maurice, 7.
198. Descamps (Ange), filateur de lin, rue Royale, 49.
491. Descamps-Crespel, fabricant de fils retors, rue Royale, 77.
490. Descamps (Jules), consul du Brésil, rue des Fleurs, 14.
1128. Descamps (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
663. Desmedt (Aug.), filateur de lin, rue Tenremonde, 12.
538. Deschin (Édouard), mécanicien-constructeur, rue du Bourdeau, 14.
994. Deschins (Léon), négociant, rue d'Inkermann, 49.
316. Desrousseaux (Gustave), négociant, rue St-André, 31,
837. Desrousseaux (Gustave), étudiant, rue de Roubaix, 34.
838. Desrousseaux (André), étudiant, rue de Roubaix, 34
824. Desplats, docteur en médecine, boulevard Vauban, 52
1103. Desmazières, propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
828. Desmoutiers, chef du bureau, rue de la Barre, 41.
596. Desreumaux, restaurateur, rue Marais, 17.
1230. Desrousseaux, secrétaire-adjoint de la Société Industrielle du Nord.
379. Desurmont (Ch.), brasseur, rue du Quai. 22.
1269. De Surmont, industriel, rue d'Isly, 62.

N^{os} d'inscription. MM.

616. De Swarte (Romain), ingénieur civil, rue de Fleurus, 13.
623. De Swarte (Edouard), brasseur, quai de Wault, 12.
683. De Valroger, propriétaire, rue Royale.
1095. Devilder (Henri), banquier, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
810. Dewattines (Félix), relieur, rue Nationale, 88.
1186. Deworst, (F.), négociant en lingeries, rue de Roubaix, 40.
1199. Dhainaut (J.), employé des postes et télégraphe, quai Vauban, 25.
485. Dhalluin, entrepreneur, rue St André, 44.
1200. Doby (H.), employé des postes et télégraphes, rue Manuel, 80.
1273. Dolez (Jules), avocat, rue Patou.
510. Dornemann (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer, rue Nationale, 190.
1061. Doumer, docteur en médecine, professeur, rue de Puébla, 28.
736. Drieux (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy, 31.
1125. Druon (D.), docteur en médecine, rue d'Esquermes, 6.
392. Dubar (Gustave) ✻, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 7.
1137. Dubar (Léon), propriétaire, rue des Tours, 6.
1127. Dubar (Edouard), employé des postes et télégraphes, rue de Loos, 32.
1130. Dubois, propriétaire, rue Colbert, 97.
1224. Dubois, docteur en médecine, rue Bourjembois.
766. Du Bousquet, ✻, ingénieur en chef de la traction du chemin de fer du Nord, rue de Bavai.
397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 198.
1157. Dubreucq, directeur de tissage, rue de Rivoli, 8.
104. Dubus, instituteur, rue du Marché, 49.
340. Ducastel (Mme), propriétaire, rue Solférino, 249.
857. Ducoin-Beharel, propriétaire, rue de la Barre, 34.
904. Ducourouble (Jules), propriétaire, rue d'Inkermann, 25.
1218. Duflo, A. ✿, chimiste, rue de Bourgogne, 54.
508. Duflos-de Mallortie, homme de lettres, rue du Gros-Gérard, 4.
436. Dugardin (Mlle Berthe), institutrice, rue Masséna, 66.
988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37
1212. Duhem (Arthur), propriétaire, rue Stappaert.
517. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662. Dujardin (Victor), notaire, boulevard de la Liberté, 165.
813. Dumez (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48.
400. Duplay, négociant en fils, rue de Bourgogne, 18.
103. Dupont, directeur de l'école primaire, rue d'Artois, 200.
697. Dupont (Mlle), institutrice), rue Colbert, 45.
1279. Dupont (Fernand), boulevard de la Liberté, 130.
1252. Dupont (Georges), boulevard de la Liberté, 130.
213. Dupret (A.), instituteur primaire, au lycée.
809. Dupré fils (Edouard), retordeur, rue des Pénitentes, 1.
106. Duriez, directeur de l'école communale de la rue Boilly.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue Rolland, 6.
101. Durieux, directeur de l'école primaire, rue des Poissonceaux, 19.
874. Dussourt ✻, receveur principal des postes et télégraphes.
836. Dutoit (Mlle), institutrice, rue Stappaert, 14.
1110. Duthoit, banquier, rue Patou, 35.
666. Duthilleul, propriétaire, square Jussieu.
Duval-Laloux, peintre, boulevard de la Liberté, 123.

Nos d'inscription. MM.

291. **Eeckman**, négociant, secrétaire-général-adjoint, 73, rue de Tournai.
511. **Epinay**, A. ✿, professeur d'histoire au lycée, 28, rue Malus.
1016. **Escaillas** (Ferdinand), commis des postes, boulevard de la Liberté.
1087. **Étienne** ✱, ingénieur des ponts et chaussées, rue de Bruxelles, 4.
1052. **Eustache** (Gonzague), professeur à la Faculté libre de médecine.

228. **Facq**, négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.
94. **Faucher**, ✱, ingénieur en chef des poudres et salpêtres.
448. **Faucheur** (Edmond), président du Comité linier, square Rameau, 13.
946. **Faucheur**, (Félix, fils), filateur de lin, rue Nationale, 304.
947. **Faucheur** (Albert), filateur de lin, rue Nationale, 299.
500. **Fauchille-Prévost** (Mme), propriétaire, rue Basse.
1223. **Fauchille-Stiévenart**, fabricant de fils à coudre, rue Jacquemars-Giélée.
559. **Fauchille** (Édouard), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée.
588. **Fauchille** (René), étudiant, rue de Tournai, 88 *bis*.
1048. **Faucon** (Victor), docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire.
719. **Faure** (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
1081. **Fauville**, docteur en médecine, rue Patou, 16.
252. **Fernaux-Defrance**, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1144. **Fiévet** (Auguste), négociant en fers, rue Solférino, 280.
401. **Flament** (Mlle), institutrice, rue de Lens, 69.
978. **Flament** (Gustave), rue Bonte-Pollet, 10.
1189. **Floris**, professeur, boulevard de la Liberté, 38.
713. **Florin-Deffrennes**, (Achille), propriétaire, rue d'Anjou.
418. **Fockeu** (Mlle), institutrice, rue de l'Arbrisseau.
124. **Fockeu**, directeur de l'école de la rue de Juliers, 73.
598. **Follet**, A. ✿, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 76.
953. **Fontaine** (César), propriétaire, square de Jussieu, 19.
1253. **Fontaine** (Georges), négociant en drogueries, rue de Thionville.
243. **Fontaine-Flament**, filateur de coton, rue des Sarrazins, 98.
1234. **François** (Paul), équipements militaires, rue Nationale, 247.
1235. **Fremaux** (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.
658. **Frœlich**, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324. **Froment** (Mlle), professeur, rue Nationale, 53.
60. **Fromont** (Aug.), propriétaire, homme de lettres, rue de l'Hôpital-Militaire, 77

1178. **Galland**, négociant, rue du Molinel, 11.
361. **Gaillard**, économe au Lycée.
1068. **Gaillet** (Paul), ingénieur civil, rue Solférino, 278.
131. **Gauche** (Léon), A. ✿, négociant en cotons, rue de Paris, 153.
976. **Gaulard**. maître agrégé de conférences à la Faculté de médecine.
1237. **Geeraert**, propriétaire, rue Grande Allée.
691. **Gennevoise**, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1165. **Gennevoise** (Félix), fabricant de céruse, rue Solférino, 296.
1187. **Genoux-Roux** (Adolphe), directeur du Crédit du Nord, boulev. de la Liberté, 31.
492. **Giraud** (Abel), négociant en vins, rue de la Halle, 35.
897. **Gobert**, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
1047. **Godron** (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 91.
834. **Goguel** (P), professeur de filature, rue des Sept Sauts.
8. **Gosselet**, ✱, I ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18.
97. **Gossin**, ✱, I. ✿, agrégé de l'Université, proviseur du lycée de Lille.

Nos d'inscription. MM.

618. Grandel (Julien), représentant de commerce, rue André, 33.
1126. Gratry (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
870. Gréterin, ✠, directeur des postes et télégraphes du Nord, rue de Roubaix, 30.
571. Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
850. Gros (Julien), chef lampiste au Chemin de fer du Nord, rue des Arts, 44
405. Grugeon (Georges), voyageur de commerce, place de l'Arbonnoise, 3.
651. Guichard (Albert), avocat, rue André, 34.

676. Hache, professeur de langues, rue Jacquemars Giélée, 40.
191. Hallez, A. ✠. docteur en médecine, rue des Jardins, 16.
299. Hallier, O. ✠, général du génie.
710. Hance (Hippolyte), propriétaire, rue de la Barre, 22, au 1er.
441. Hannotin (Mme), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 39.
742 Hayem (Jules), propriétaire, cour des Innocents, 5.
985. Hecht, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
256. Hedde, vice-président du tribunal civil, rue Solférino, 197.
899. Heindryckx (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67
93. Helluy, professeur à l'école supérieure, rue Malus, 2.
871. Hénon, inspecteur des postes et télégraphes, rue Dujardin, 8.
1004. Henriot, employé au chemin de fer, place des Reignaux, 18
84. Henry docteur en médecine, rue de l'Hôpital Militaire, 38 bis.
455. Henry, fabricant de bleu d'outremer, rue Denis-Godefroi, 3.
464. Herland, commis-négociant, rue des Fossés, 39.
92. Herlemont. instituteur à l'école supérieure, rue du Lombard.
802. Herlin, notaire, ancien président de la Chambre des Notaires, square Jussieu, 19
918. Herckelbout (L.), négociant en grains, rue d'Inkermann, 39
364. Hilst, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.
1001. Hirtz (Lucien), négociant en toiles, rue de Tournai, 39 *bis*.
1112. Hirtz (Georges), négociant en toiles, rue de Tournai, 39 bis.
822. Hochstetter (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44.
Hocquet, pharmacien, rue Léon Gambetta, 64.
896. Holbecq (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 73.
1148. Houbron (Edmond), négociant en vins, place du Théâtre, 34.
380. Houzé de l'Aulnoit, A. ✠. C. ✠, avocat, rue Royale, 61.
381. Houzé de l'Aulnoit ✠, ancien lieutenant de vaisseau, rue de Turenne, 25.
453. Houzé (Victor), avoué, square Jussieu, 11.
845. Huet (Charles) ✠, ancien juge au Tribunal de Commerce, rue des Arts, 34.
226. Humbert (Emile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 56.
795. Hussenot, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, rue de Bourgogne, 28

612. Imbert (Eugène), directeur général du cadastre, rue Colbert, 150.

478. Jacquemarcq (J). chemisier, rue Nationale, 67.
569. Jacquin, inspectr de l'exploit. au chemin de fer du Nord, rue du Gd-Balcon.
1124. Jansens (Victor), négociant en vins, rue Wicar, 40.
460. Jonckèere, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.
1143. Joseph (Paul), ingénieur civil, boulevard de la Liberté, 55.

1352. Kerckove (Gustave), négociant en huiles, rue Gantois, 11.

301. Labbe, propriétaire, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz, 6.
1188. Ladoire, ✠, docteur en médecine, rue Colbert, 188.
102. Ladrière, directeur de l'école du square Jussieu, 24.

N^os d'inscription. MM.

273. Ladureau (Mme), propriétaire, rue Bonte-Pollet, 2.
63. Lafont, professeur au Lycée, rue Colbert, 164.
425. Lagrange (Mme), institutrice, rue de Bailleul, 25.
852. Laigle (Alfred), réprésentant de commerce, rue de Courtrai, 23.
884. Lalisse, commis de direction du service technique des télégraphes.
413. Lamford (Mlle Emma), square Rameau, 7.
67. Lambret (Mlle), A. ✿, directrice de l'institut Fénelon, rue Jean-Sans-Peur, 2.
700. Lammens (Edouard), propriétaire, rue Nationale, 194.
241. Lammens (G). propriétaire, rue d'Angleterre, 11.
840. Lancien, juge-de-paix du canton sud-ouest, rue des Pyramides, 39.
208. Laroche (Jules), négociant en papiers, place du Théâtre, 64.
Laurand (Mme), boulevard de la Liberté, 20.
365. Laurent; (Adolphe), négociant en lins, rue de la Louvière, 72.
711. Laurent (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 1.
1043. Lavaux, négociant, place du Lion-d'Or, 14
981. Lebrun, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
855. Lecat (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou, 33.
498 Lechat, (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
274. Le Blan, (Paul), filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24.
560. Le Blan,(Julien), ✻, filateur de coton, rue Solferino, 118.
646. Leclair-Duflos, propriétaire, rue de Puébla, 17.
89. Lecocq, agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siècle, 7.
1201. Lecocq (Alfred), négociant, rue Jacquemars-Giélée, 60.
1245. Lecocq (Alphonse), négociant en charbons, quai Vauban, 3.
888. Lecroart (Isidore). propriétaire, rue Patou, 10.
311. Leclercq (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8.
901. Leclercq (Gustave), négociant en fils, rue Jean-sans-peur. 45.
869. Lefebvre (Désiré), courtier, rue du Faubourg-de-Roubaix, 137.
120. Lefebvre, professeur de mathématiques au Lycée, place aux Bleuets, 20.
997. Lefebvre, professeur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
537. Lefebvre-Lelong, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52.
597. Le Fort (Hector) ✻, médecin, rue Colbert, 44.
641. Le Gavrian (Paul), propriétaire, député, boulevard de la Liberté, 133.
390. Légereau, instituteur, rue de Rivoli, 50.
647. Legougeux fils, négociant en lins, boulevard de la Liberté, 107.
366. Legrand, (Géry) ✻, A. ✿, homme de lettres, maire de Lille, r. Nicolas-Leblanc, 34.
47. Lemaitre (Gustave), propriétaire, boulevard de la Liberté, 215.
100. Lemaire, directeur de l'école primaire, rue Léon Gambetta, 97 bis.
685. Lemonnier (Raymond), propriétaire, quai de la Basse-Deûle, 72.
1247. Leneveu, place Saint-Martin, 14.
337. Lequenne, propriétaire, rue Solférino, 232.
664. Leroy-Delesalle (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139.
584. Le Roy (Félix) ✻, député, ancien président du tribunal civil, rue Royale, 105.
702. Le Roy, inspecteur commercial au chemin de fer du Nord, rue de Tournai, 47.
851. Le Roy, négociant en rubans, Grand'place, 11.
914. Lerouge-Dumoulin, professeur, rue Bernos, 7.
1353. Lesay (Charles), représentant, rue du Barbier-Masse, 22.
33. Lesert, géomètre, rue Royale, 15.
832. Lesnes (Aimé), instituteur, école publique de filles, rue Watteau.
597. Lessens (Eugène), distillateur, rue Saint-André, 83.
16. Lesur, directeur de l'école primaire, rue des Stations, 52.

Nos d'inscription. MM.

1211. Lézies, négociant en tapis, rue des Chats-Bossus.
558. Lewe, instituteur, rue Lydéric, 2.
955. Lhotte (Gustave), A ✪, directeur du *Petit Nord*.
887. Lheureux, contrôleur du service technique des telegraphes.
1196. Lignier (Octave) préparateur de botanique à la Faculté des sciences, Vieux-Marché-aux-Poulets, 26.
1192. Lingrand (Charles), négociant, boulevard de la Liberté, 10.
896. Lobert (Émile), pharmacien, rue du Priez, 30.
374 Loncke, (Eugène), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 13.
330. Longhaye, (Edouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 151
1210. Longrez, propriétaire, rue des Postes, 18.
15. Looten, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.
477. Lorent, (L.,) propriétaire, boulevard de la Liberté, 120.
454. Lorent-Lescornez, filateur de lin, rue d'Inkermann.
692. Lorthioir (Auguste), imprimeur, rue Colbert, 118.
693. Lorthioir (Léon), comptable, rue de La Marmora, 21.
1185. Lotar, I. ✪, professeur à la Faculté de médecine, rue Solferino, 201.
382. Loyer (Ernest), filateur de coton, place de Tourcoing.

843. Mac Lachlan (Georges), commis négociant, rue de Thionville, 15.
581. Mahieu (Mlle), institutrice, rue Léon Gambetta, 210.
812. Maillard (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48
1090. Mallet (D), conducteur des ponts et chaussées.
28. Mamet, I. ✪., professeur agrégé d'histoire, rue des Pyramides
240. Maquet (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15.
Maquet (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31.
1153. Maracci (Madame), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
484. Marette, négociant en cotons, rue du Vieux Faubourg, 29.
682. Maroquin, négociant en charbons, quai de la Basse-Deûle, 46
1298. Martin (Edouard), étudiant en droit, rue du Palais, 9.
527. Martin, (Mlle Marguerite), institutrice à l'Institut Fénelon.
197. Masse-Meurice, brasseur, rue de la Barre, 114.
1007. Masson (Arthur), peintre, rue d'Antin, 31.
399. Masquelier (Auguste), ✻ négociant en cotons, rue de Courtrai, 5.
514 Mas (Charles), négociant en toiles, rue du Molinel, Président du Tribunal de commerce.
1219. Mathelin, ✻, ingénieur, rue de Douai, 95.
841. Mathieu, propriétaire, rue Gauthier-de-Châtillon, 14.
990. Mathis adjoint de 1e classe du génie, au fort Saint-Sauveur.
984. Mathon (Ferdinand), professeur, rue d'Angleterre, 71.
1270. Merchier, professeur d'histoire au lycée, rue Colbert, 80.
1099. Mertian de Muller, avocat, rue Boucher-de-Perthes, 74.
1063. Mertz (Nicolas), commis-négociant, rue de Paris, 222.
925. Méplomb (A), propriétaire, rue Solférino, 39.
962. Melon (Édouard), gérant de la Compagnie du Gaz de Wazemmes.
134. Meurice (Paul), négociant en bois, rue Solférino, 204.
1115. Meynet (Albert), négociant en toiles, rue des Tanneurs, 49.
1142. Mignot (Henri), avocat, rue Jacquemars-Giélée, 26.
195. Millot, A. ✪., professeur au lycée, rue du Vieux-Marché aux Poulets, 18.
970. Monier (Louis), négociant en toiles, rue de Paris, 99.
1005. Montaigne-Bériot (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 295.
1243. Morel (Alfred), tapissier, rue Royale, 49

Nos d'inscription MM.

655. Moreau (C.), manufacturier, 32, rue des Ponts-de-Comines.
99. Mourcou, architecte, rue Manuel, 103.
986. Mourmant (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
371. Muller, professeur au lycée, rue d'Antin, 27.
204. Mullier (Albert), négociant en lins, rue d'Angleterre, 48.
415. Mme Mullier-Maniez, rue de l'Ecole, 22, à Fives.
41. Muot, propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 29.

534. Neut (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée.
466. Nicodème, négociant en fers, rue de Paris, 212.
50. Nicolle ✵, filateur de lin, rue Jacquemars-Giélée, 69.
254. Noquet, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.
1037. Nuytten (Gustave), négociant en toiles, rue d'Angleterre, 60.

377. Obin (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
192. Ollier, A. ✿, pasteur protestant, rue Jeanne-d'Arc.
333. Ollivier, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
319. Ovigneur (Émile), ✵, avocat, rue de Tenremonde, 2.
1209. Ozenfant (Auguste), propriétaire, rue des Jardins.

1271. Pannier (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
035. Parent (Edmond), commis négociant, rue Nationale, 136.
714. Parsy (Achille), étudiant, rue Jean-sans-Peur, 28.
1038. Patoir, docteur en médecine, rue de Thionville, 16.
1054. Pauli, sous-directeur du gaz de Lille, rue Saint-Sébastien, 17.
617. Pauris, négociant, rue Henri-Kolb, 67.
1000. Pajot (E.), commissaire-priseur, rue Patou, 20.
1203. Péroche (J.), ✵, directeur des contributions indirectes du Nord.
330. Perot (Gaston), brasseur, rue Colbrant, 12.
1140. Perrault, notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.
1226. Pérus (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47.
20 Peslin, ingénieur de la navigation, place Philippe-de-Girard, 18.
1108. Pétin (Léonce), garde-magasin à la manufacture des tabacs.
310. Petit (Pierre), inspecteur des douanes, rue des Jardins, 11.
469. Petit (Delphin) A. ✿, propriétaire, boulevard Vauban, 76.
605. Petit (Jules), rédacteur en chef du *Courrier populaire*, rue Basse.
550. Philippe (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50.
1231. Picard (Armand), capitaine d'artillerie de forteresse, place de la République 4.
439. Picavet (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769. Picavet (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 43.
703. Pierron, ✵, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Bourgogne, 27
1105. Pilate (Auguste), chef d'institution, rue de Béthune, 49.
385. Platel (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
731. Plisson (Eugène), négociant en fils, rue de la Louvière 7.
524. Plumecoeq, chef de bureau à la préfecture du Nord.
648. Plumcoecq (Mlle ainée), chez son père, à la Préfecture.
649. Plumcoecq (Mlle cadette), chez son père, à la Préfecture.
561. Pollet (J.), vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
1232. Potier (G.), sous-lieutenant au 43e de ligne, rue de Roubaix, 52.
201. Potié (Jules), caissier, rue Marais, 16.
452. Pouille (Émile), caissier, rue de la Louvière, 54.
996 Poulet (Jules), négociant, rue Jean-sans-Peur, 52.

Nos d'inscription. MM.

698. PRÉVOST (François), employé de Commerce, rue Brûle-Maison, 114.
224. PRIEURE (Madame la) du couvent des Bernardines d'Esquermes.
1254. PRIGNET-DESPRÉAUX, chef de bataillon au 43e de ligne.
1152. PUGNIÈRE (Charles), contrôleur des Contributions directes, place St-Martin, 2.

354. QUARRÉ-REYBOURBON, (A), ✿, propriétaire, membre de la Commission historique.
727 QUARRÉ-REYBOURBON (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 70.
735. QUARRÉ-PRÉVOST (L.), Libraire, Grand'Place. 64.
442. QUEF, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2.
1221. QUÉNET (Edmond), commis-négociant, rue Notre-Dame de Fives.

358. RAJAT, chez M. Bouteiller, pharmacien, rue des Suaires, 2.
881. RAUX (Émile), négociant en charbons, place de la République, 3.
86. RAQUET (Désiré), commis-négociant, rue Nationale, 52.
568. REGNARD, chef de gare, à Lille.
678. REMY (Émile), négociant en fers, rue des Arts, 16.
585. RENAUX (Georges), négociant en grains, rue d'Inkermann, 21.
681. RENOUARD (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue de l'Hopital-Militaire, 66
96. RENOUARD (Alfred), filateur et fabricant de toiles, rue Alexandre Leleux, 46
292. REUFLET (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
216. RICHARD, directeur de l'école primaire, rue de la Plaine, 51.
1111. RICHARD, représentant, rue de la Quennette, 8.
169. RICHEZ, directeur de l'École communale, rue Saint-Sébastien.
1093. RICHMOND (Julien), représentant, rue Caumartin, 62.
72. RIGAUX, I. ✿, archiviste de la ville, Mairie de Lille.
88. RIGAUT, ✵, A. ✿, filateur, adjoint au Maire, rue de Valmy, 15.
435. RIGAUT (Ernest), fabricant de fils retors, rue Saint-Gabriel, 91
765 RIGOT, négociant en vins, place aux Bleuets 13.
443. ROGER-DEPLANCK, négociant en lins, rue de Tournai, 24.
1176 ROGEZ (Louis), fabricant de fils à coudre, rue de la Justice.
126. ROGEZ, représentant de charbonnages, 39, rue Blanche
1179 ROGIE, tanneur, rue de Bourgogne, 60.
603. ROLLEZ (Arthur), directeur d'assurances, rue Jacquemars Giélée, 123.
121. ROSMAN, A ✿, professeur de littérature au lycée, rue Esquermoise, 55 ter.
883. ROSOOR (Edmond), représentant, rue de la Gare, 17.
696. ROSSEL (Édouard fils), teinturier, rue du Chaufour, 19.
284. ROUSSEAU (Melle), institutrice, rue de Lens, 11.
203. ROUSELLE (Théodore), agent général d'assurances, boulevard de la Liberté, 115
1154. ROTHÉ, commandant du génie, au fort Saint-Sauveur.
1047. ROURE (Ernest), négociant, rue Mercier.
1132. ROUSSELLE (Victor), capitaine en retraite, rue Léon Gambetta, 17.
720. ROUZÉ (Lucien), propriétaire, rue des Jardins, 5.
43. ROUZÉ (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 220.
1233. ROUZÉ (Émile), étudiant, rue des Augustins, 7 bis.
239. ROUZÉ (Émile), entrepreneur, juge au Tribunal de commerce, r. Joséphine, 20.
653. ROUZÉ (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 18.
665. RYCKEWAERT, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.

SAISSET-SCHNEIDER, ✵, A. ✿, Préfet du Nord.
1180. SALOMON (Félix), fabricant de voitures, rue de la Digue, 17.
1139. SANO-BINAULT, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 11.
724. SAPIN (Gustave), filateur de coton, quai de l'Ouest, 36.

Nos d'inscription. MM.

763. SCALBERT-BERNARD, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai
961. SCHEIBI (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
13. SCHOTSMANS (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9.
456. SCHOUTTETEN (Jules), filateur de coton, façade de l'Esplanade, 52.
447. SCHUBART, négociant en lins, rue St-Genois.
40. SCRIVE-WALLAERT, G. C. ✠ ✿, propriétaire, rue Royale, 130.
201. SCRIVE-BIGO ✿, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1.
229. SCRIVE (Gaston), négociant en lins, rue de Jemmapes.
356. SCRIVE-LOYER, O. ✠, membre de la Chambre de commerce, rue Notre-Dame, 292.
564. SCRIVE (Gustave), rue du Lombard.
610. SCRIVE (Albert), fabricant de cardes, rue des Buisses, 13.
587. SCRIVE (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28.
135. SÉE (Édmond), ingénieur, rue d'Amiens.
1066. SÉGARD (Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 65.
1094. SENOUTZEN, gérant de la maison Verstraete, rue Esquermoise, 18.
580. SERATSKI, professeur de dessin au lycée, rue Nationale, 332.
232. SIGEBERT (le frère), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations.
52. Société Industrielle du Nord (La), rue des Jardins, 29.
426. SOMAIN (Mme), institutrice, rue de la Deûle, 1.
631. SOUILLART (Léon), étudiant en droit, rue Fontaine-del-Saulx, 20.
214. SPEDER, directeur de l'école de la rue du Chemin de fer, 13, à Fives.
1257. SPRIET (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon Gambetta.
967. STALARS (Karl), teinturier, rue Jacquemars Giélée, 100.
707. STEVERLYNCK (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
1302. STIÉVENART (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raismes, 1.
231. SWYNGHEDAUW (Mlle), directrice de l'école communale de la rue Gombert.

712. TACQUET (Henri), percepteur, boulevard de la Liberté, 14.
1255. TACQUET (Georges), étudiant, boulevard de la Liberté, 14.
1191. TAILLIEZ (Paul), publiciste, rue Nationale, 90.
997. TANGUY (J.-B.), commis-négociant, rue Saint-Jacques, 16.
424. TELLIER (Mlle), institutrice, rue de Tournai, 49 bis
872. TERLET, commis principal des postes et télégraphes, r. du Faub.-de Roubaix, 99.
98. TESTELIN, (Achille), sénateur, square Dutilleul, 23.
521. TESTELIN (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans-Peur, 14.
283. THELLIER (Paul), avocat, rue d'Angleterre, 41 bis.
1059. THÉODORE (Alphonse, fils), négociant rue des Prêtres.
1256. THÉRY (Paul), avocat, square Dutilleul, 33.
954. THIEFFRY (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 207.
127. THIRIEZ (Alfred), filateur de coton, membre du Conseil supr du Commerce, rue Nationale, 308.
1150. THIRIEZ (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
999. THIROLOIX (Paul), ingénieur civil, rue André, 31.
575. TILLOY-DELAUNE, administrateur des mines de Lens, boulevard de la Liberte, 5
90. TILMAN, I. ✿, directeur de l'école primaire supérieure, rue Malus.
113. TOFFART, I. ✿, O. ✠, secrétaire-général de la Mairie, à l'Hôtel-de-Ville.
9. TOUSSAINT, I. ✿, inspecteur primaire, rue Gautier de Chatillon, 11.
409. TOUSSIN (Georges), filateur de coton, rue Royale.
TOUSSIN (Mme Gustave), rue Royale, 83
1162. TRISBOURG (Ernest), négociant en coton, place aux Bleuets, 19.
286. TROUHET (J.-B.), professeur de télégraphie, place de Béthune, 3.
202. TYS (Alphonse), fondé de pouvoirs de la maison Crépy, rue de Courtrai

Nos d'inscription. MM.

1082. Vaillant (Eugène), étudiant, rue Colbrant, 8.
387. Vaille (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
494. Valdelièvre (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 34.
601. Vallet (Alphonse), publiciste, rue du Molinel, 28.
1242. Vanbedsbrugghe (Désiré), rue Saint-Nicolas, 5.
708. Van Butseele, courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1088. Vandame (Émile), brasseur, rue de Douai, 65.
1089. Vandame (Georges), brasseur, rue de la Vignette, 65.
412. Van den Heede, horticulteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 55.
582. Van den Heede (Charles), négociant en vins, rue Masséna, 24.
1006. Vandenhende (Jules), épicier, rue des Guinguettes, 51.
783. Vandeweghe (Albert), filateur de lin, boulevard de la Liberté, 163.
73. Van Hende, I. ✿, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
740. Van Troostenberghe, courtier en fils, rue Nationale, 74.
1085. Vanverts, pharmacien, rue de Paris, 199.
547. Vasseur, instituteur, Grande-Place, 42.
1083. Venot ✠, ✠, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
277. Vennin, négociant en métaux, rue du Pont Neuf, 4
562. Verley (Charles), banquier, ancien président du Tribunal de Commerce, rue d'Angleterre, 41.
1145. Verley-Bollaert, banquier, boulevard de la Liberté, 48.
880. Verley (Edmond), négociant en sucres, rue St-Pierre, 7.
15. Verly, ✠, directeur de l'*Écho du Nord*, rue Solférino, 7.
737. Vermesch, représentant, place du Théâtre, 46.
136. Verstaen, avocat, rue de Tenremonde, 7.
358. Villerval, instituteur, place Catinat.
854. Villette (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402. Vincent (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
847. Viollette (Ch) ✠, I. ✿, doyen de la Faculté des sciences, rue Patou, 43.
595. Virnot (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2.
785. Virnot (V), négociant, rue de Gand, 2.
786. Virnot (A), négociant, rue de Gand, 2.
645. Vuylsteke (Em), négociant en huiles, rue Colson, 10.
767. Vuillaume (Em), négociant en lins, parvis Saint-Michel, 9.

1172. Wackernie-Tesse (Edgard), négociant, rue Colbert, 29.
695. Wanduicq (Alphonse), représentant, rue Nationale, 37.
467. Wallaert (Mme Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 66
12. Wallaert (Auguste), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 23.
969. Wallaert-Barrois (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté, 44
1174. Wallez, contrôleur des contributions, rue Ratisbonne, 15.
188. Wanin, propriétaire.
16. Wannebroucq ✠ A I. ✿, doyen de la Faculté de médecine
567. Wannebroucq (P.), représentant, rue de l'Arc, 7.
1074. Wannebroucq-Dutilleul (Mme ve), propriétaire, rue de Puébla, 35.
278. Wargny, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1
1123. Warein-Prevost, constructeur, boulevard Montebello, 54.
70. Warin (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69. Warin, propriétaire, administrateur des hospices, boulevard de la Liberté, 197
508. Wartel, docteur en médecine, rue du Faubourg-de-Tournai, 99.
420. Watteau (Mlle), directrice de l'école communale, rue Saint-Gabriel, 83.

Nos d'inscription. MM.

1135. **Watteblед**, fabricant de pain d'épices, rue Esquermoise, 118 bis.
123. **Weber**, professeur d'allemand au Lycée, rue du Gros-Gérard, 11 bis.
574. **Weber**, ✠, directeur à l'Imprimerie Danel, rue des Fossés Neufs, 59.
827. **Werquin** fils, étudiant, rue des Fossés, 8.
848. **Wicart-Butin**, négociant en toiles, rue de Paris, 214.

110. **Ybert-Descat**, brasseur, rue Jacquemars-Giélée, 126.

Linselles.

1049. **Hennion** (Jean), filateur de lin.

Lomme-lez-Lille.

307. **Verstraete** (Eugène), propriétaire.
1069. **Fournier** (G.), pharmacien, membre du Conseil d'hygiène.
1251. **Jolivet** (G.), propriétaire.
1075. **Payen**, propriétaire, rue de Lille.

Loos.

259. **Billon**, ✻, docteur en médecine, Maire, Conseiller général.
645. **Duprey** (Alfred), négociant en vins.
1129. **Guillemaud** (Philippe), filateur de lin.
862. **Lainé**, distillateur.
497. **Toussin** (Mme Gustave) propriétaire, château de Longchamp.
14. **Wacquez-Lalo**, I, ✿, géographe, conseiller municipal.

Lyon (*Rhône*).

244. **Lucas-Girardville**, censeur au lycée.

Macon, par Vieux-Condé (*Nord*)

117. **Pollet** (Justin), ingénieur des mines.

Marcq-en-Barœul.

003. **Deparis**, instituteur.
1181. **Vasseur**, recette des postes et télégraphes.

Madrid.

58. **Cambon** (Paul), C. ✻, I. ✿, G. C. ✠, Ambassadeur de France.

Marquette.

446. **Larivière**, directeur du tissage Jules Scrive et fils.
1024. **Lagache**, instituteur.
1351. **Laurent** (Charles), directeur général technique des Manufactures de produits chimiques du Nord.

Marquillies.

481. **Brame** (Max), fabricant de sucre.

Melun (*Seine-et-Marne*).

972. **De Swarte** (Victor), ✻, A. ✿, Trésorier-payeur général de Seine-et-Marne.

Mons-en-Barœul.

Nos d'inscription. MM.

662. Desoblain, propriétaire, rue Neuve.
408. Hecquet (G.), employé des postes et télégraphes

Mouveaux.

1282. Masurel (Edouard), filateur.

Neuilly-sur-Seine.

777. Simon, propriétaire, avenue du Roule, 36.

Nieppe.

1158. Maertens-Mesdaght, propriétaire.
1163. Trinelle (Alfred), négociant en grains.

Paris.

290. Anchier (Maurice), gérant de la maison Mouth, rue de Sèze, 5
694. Caby, industriel, rue de Flandre, 99.
844. Castel, O ✻, ✠, colonel du génie en retraite, 22, rue de Dunkerque.
499. Cavrez (Jules), médecin, place Voltaire, 2.
6. De Guerne, A. ✿, naturaliste, ancien président d'honneur, rue Monge, 2.
1194. De Portugal de Faria (Antonio), chancelier du Consulat général de Portugal à Cadix.
1195. De Portugal de Faria (Guilherme-Frédéric), avenue des Champs-Elysées, 122.
227. Descamps (J.), agent-général des carrières de Quenast, rue de l'Aqueduc, 5.
1086. Desrumaux (Émile), négociant, rue de Flandre, 123.
51. Evrard (Alfred) ✻, ingénieur, boulevard des Italiens, 19
271. Gruel (l'abbé), professeur à l'Institut des Missions étrangères.
2. Guillot (E), A. ✿, professeur au Lycée Charlemagne, 80, boul. St-Germain.
939. Krafft (Hugues), A. ✿, explorateur, boulevard Malesherbes, 44.
315. Lardeur, C ✻, ✠, général de division.
959. Leseur (Félix), étudiant en médecine, rue Madame, 61.
53. Mathias ✻, ingénieur en chef de la Traction, rue de Maubeuge, 81.
913. Oukawa ✻, attaché à la légation Japonaise, avenue Marceau, 75.
1. Suérus, professeur au Lycée Janson de Sailly, 114, avenue Victor Hugo.
657. Théodore (Paul), étudiant, rue du Rocher, 25.
1182. Verstraet (Louis), ingénieur, rue Friant, 9.

Poix.

950. Williot (Zulmar), propriétaire.

Pont-à-Marcq.

1027. Delescluse (Louis), propriétaire, conseiller général.

Quiévy.

1028. Moine (Éloi), instituteur.

Ronchin.

483. Grolez (Henri), pépiniériste.
533. Grolez (Louis), pépiniériste.
1092. Grolez (Jules), pépiniériste.

Roubaix.

N^os d'inscription. MM.

801. Barbotin (Félix), négociant en tissus, rue Nain, 15.
891. Bayart (Alexandre), commis-négociant, rue de l'Industrie 15
429. Borain (Mlle), institutrice, rue des Anges.
775. Bayart (Charles), fabricant de tissus, rue Fosse-aux-Chênes, 52
752. Becquart (Louis), négociant en laines, rue du Pays, 4.
1216. Bernard, docteur en médecine, route de Tourcoing.
865. Bonnel-Florin (Jules), fabricant, rue de Lannoy.
1117. Bonnet (Jean), fabricant de tissus, rue du Grand Chemin, 36
394. Bossut (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
158. Bossut (Henri), président du Tribunal de commerce, Grande-Rue, 5.
342. Bossut-Plichon, négociant, Grande Rue, 3.
773. Boulenger (E.), négociant en tissus, rue du Chemin de fer, 7.
789. Boyaval (Émile), pharmacien, rue de Launoy, 106
761. Buisine (H.), négociant en tissus, rue St-Georges, 25.
155. Bulteau-Grimonprez, négociant en laines, rue Pellart, 31.
878. Carissimo (Alphonse), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
772. Carissimo (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
431. Christiaens (Mlle), institutrice, rue Olivier de Serres.
615. Cordonnier (Anatole), fabricant de tissus, rue des Lignes, 7.
902. Cordonnier (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont.
166. Coulbaux (Mlle), directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.
807. Crepelle (Jean), négociant en laines, rue des Champs, 15.
790. Cuigniet (Gustave), propriétaire, boulevard de Paris, 61.
148. Daudet, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 15,
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 64.
747. Dehesdin (Ch.), fabricant de tissus, rue Nain, 47.
1149. Delattre (Emile), fabricant, rue Nain.
151. Deleporte-Bayart, propriétaire, rue Colbert, 49.
800. Delesalle (Ch.), agent d'assurances, Grande-Rue, 89
910. Desprès (Léon), propriétaire, rue des Arts, 65.
748. Desrousseaux (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
430. Detille (Mlle), institutrice, hameau du Pille
627. De Villars (Alphonse), négociant, rue du Grand-Chemin.
554. Dewitte (A.), négociant-commissionnaire, rue Blanchemaille, 19.
882. Dhalluin-Lepers, (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 32.
751. Diligent (Ém.), professeur, rue Inkermann, 57.
591. Droulers-Prouvost (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
863. Dubar (Paul), fabricant, place Notre-Dame.
749. Dubreuil (V.), ingénieur, rue Neuve, 41.
295. Duburcq (V.), publiciste, rue des Longues-Haies, 16.
1101. Duhamel (Louis), négociant, rue du Pays, 10.
347. Duburcq (Alf.), assureur, rue du Vieil-Abreuvoir, 6.
348. Dupire (Ed.), architecte, rue du Curoir, 24.
911. Dupuis (Eugène), négociant, rue du Collège, 2.
890. Durand (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652. Duthoit (Ed.) notaire, rue du Pays, 21.
1116. Eeckman (Henri), agent général d'assurances, rue Pellart, 32.
154. Ernoult (François), apprêteur, rue du Grand-Chemin, 77.
163. Faidherbe (Alexandre) ✿ I. Conseiller d'arrondissement, rue de Soubize, 23.

Nos d'inscription. MM.

164. Faidherbe (Aristide), instituteur, rue Brézin.
1190. Fauvarque (Jules), fabricant rue Nain.
159. Ferrier (Édouard), filateur de laine, rue du Curoir, 59.
349. Ferlie (Cyrille, fils), négociant, rue de Lille, 11.
359. Ferlié (Mme Cyrille), rue de Lille, 11.
1161. Florin-Chopart, propriétaire, boulevard de Paris.
1204. Florin (Léopold), ancien fabricant, place de la Liberté.
861. Fort (J.) négociant en tissus, rue Neuve, 44.
1118. Gadenne (Paul), fabricant de tissus, rue de l'Alma.
779. Génie (Édouard), négociant, rue St-Pierre, 19.
215. Gernez, directeur de l'institut Turgot, rue de Soubisse, 35.
908. Glaise (H.), instituteur, rue du Bois, 39.
393. Heindryckx (Georges), négociant, au Raverdy.
395. Heindryckx (Albert), négociant, boulevard de Paris, 35.
1119. Izart (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly.
161. Junker (Ch.), filateur de soie, rue de Wattrelos.
877. Lamblin (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
917. Leblan, Jules, ✵. filateur, rue du Grand-Chemin, 55.
150. Lebrat. pasteur, rue des Arts, 39.
640. Leburque-Comerre, négociant en tissus, rue du Pays, 37.
1030. Leclercq (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.
797. Leconte-Scrépel (Ém.), négociant, rue du Grand-Chemin, 111.
1217. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot.
149. Leloir, (A.), rentier, rue du Collège, 169.
819. Lepoutre-Pollet, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 21.
170. Lerat, directeur d'école communale, rue de l'Alma.
171. Leroy, directeur d'école communale, rue Pierre de Roubaix
760. Liouville (Georges), négociant, rue Neuve, 5.
849. Manchoulas (Félix), négociant, rue Pauvrée, 42.
774. Masson (Armand), fabricant, rue du Pays, 24.
551. Masurel, (Paul), négociant, rue de Tourcoing, 85.
722. Masurel (Albert), fabricant, rue du Pays, 27.
156. Masurel-Wattine (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48
758. Masurel (Charles), négociant, rue Fosses-aux-Chênes.
860. Meillasous, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
370. Motte-Descamps, filateur, quai de Leers, 4.
369. Motte, (Georges), filateur, quai de Leers, 4.
327. Motte-Vernier, négociant, quai de Leers, 4.
451. Motte, (Alfred), ✵. manufacturier, rue de Wattrelos.
805. Parenthou (Henri), négociant, rue Fosse-aux-Chênes, 47
879. Pennel (Louis), rue de Lille, 14.
1029. Pfanmater (Mme), institutrice, rue de Lhommelet.
759. Pottier (Georges), négociant, rue du général Chanzy 42.
1042. Prouvost (Amédée, fils), peigneur de laines.
157. Reboux, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.
153. Richard (Paulin), fabricant, rue de l'Hospice, 31.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
608. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule.
746. Roussel (François), industriel, rue du Grand-Chemin, 49.
889. Rousseau (Achille), négociant en laines, Grande-Rue.
162. Screpel-Roussel, fabricant, rue du Pays, 5.

N°s d'inscription. MM

776. SEBERT (Émile), rentier, rue Charles-Quint, 24.
163. SKÈNE, mécanicien, rue Neuve, 39.
762. STRAT (Jules), négociant en tissus, rue du Pays, 7.
909. STURMFELS (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
788. TERNYNCK (Henri), filateur et fabricant, rue Fosses-aux-Chênes. 174.
991. THOMAS-LESAY, négociant, Grande-Rue.
1213. THOYER, directeur de la succursale de la banque de France.
160. VASSART (l'abbé), professeur des cours publics municipaux, rue du Curoir, 42.
723. VERSPIEREN (A.), assureur, boulevard de Paris, 45.
771. VINCHON (A.), peigneur de laines, rue Traversière, 42.
951. VOREUX (Léon), négeciant-commissionnaire, boulevard de Paris.
1215. WATTELLE-BAYART, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes.
630. WATTINE-HOVELACQUE, propriétaire. boulevard de Paris, 43.
745. WATTINE (Paul), membre au Tribunal de Commerce, Grande Rue, 142.
332. WATTINE (Gustave), membre de la Chambre de Commerce, rue du Château, 16.
806. WIBAUX-FLORIN, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.

Saint-Amand-lez-Eaux

979. LOBBÉ, receveur des postes et télégraphes.

Saint André-lez-Lille.

557. CLINQUET, instituteur.

Saint-Denis.

146. DELEBECQUE, ✲, agent-général du contrôle des recettes au chemin de fer du Nord, rue des Ursulines.
1026 ZÈGRE (Arnould), Inspecteur au Chemin de fer du Nord, 16, rue des Ursulines.

Saint-Louis du Sénégal.

1164. DESCEMET, ✲, président du Conseil général.

Saint-Quentin *(Aisne)*.

1044. MATHIEU, C. ✲, général commandant la subdivision.
1050. DE FRANCIOSI (Ch.), lieutenant au 87e.

Seclin.

225. CATTELOTTE, instituteur.
1010. COLLETTE (Charles), notaire.
699. COLLETTE (Pierre), licencié en droit.
1031. COUVREUR (Achille, fils), étudiant en médecine.
738. DESURMONT (Achille), filateur de lin.
1009. DESURMONT (Édouard), adjoint au maire.
403. GUILLEMAUD (Claude), filateur de lin

Staple.

614. REUMAUX (Isaïe), médecin, vice-président de la Société des Sauveteurs du Nord.

Steenwerck.

1147 HUBERT, percepteur des contributions directes.

Templeuve.

1208. BARATTE (Eugène), propriétaire.

Tourcoing.

1359. BALLOIS (Henri), commis-négociant, rue de la Malcence, 15.
1329. BARROIS-LEPERS (Émile), négociant, rue de la Station, 9.
1286. BASUYAU, receveur de l'enregistrement, rue Winoc-Chocqueel, 18.

Nos d'inscription. MM.

1276. Beaucarne (Jean), comptable, rue de Wailly, 23.
1360. Bernard-Flipo (Louis), filateur, Grande-Place, 2.
1279. Berteloot, directeur des postes et télégraphes, rue de l'Hôtel-de-Ville.
1347. Beulque (Paul), représentant, rue de la Malsence, 23.
1240. Bigo (Auguste), notaire, 56, rue de Guines.
1261. Boch, négociant, rue du Pouilly.
1364. Bocquet (Lucien), filateur, rue Motte, 36.
1324. Bourgois-Lemaire, commis-négociant, rue du Prince, 69.
1306. Bulté (Eloi), receveur municipal, rue d'Havré, 23.
1342. Cahen (A.), tailleur, rue Saint-Jacques, 10.
1287. Catrice-Lemahieu (Henri), négociant, rue de Lille, 59.
920. Caulliez-Leurent (Maurice), industriel, rue de Lille, 89.
1345. Debongnies (Alphonse), négociant rue de Guines, 90.
1315. Decaesteker (Camille), négociant, rue des Carliers, 22.
1290. Deherripon (Hippolyte), gérant de banque, rue de Roubaix, 43.
1259. Delemasure (Ernest), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix, 190.
1295. Delemasure-Flayelle (François), bourrelier, rue de Tournai, 59.
1294. Delemasure-Choul, fabricant, rue Denteux, 41.
1319. Deletombe-Leman (A.), mécanicien, rue Motte.
936. Desurmont (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
1289. Desurmont-Joire (Paul), négociant, rue de Gand, 23.
934. Desurmont (J.-B.), négociant en laines, rue Saint-Jacqnes, 67.
933. Desurmont (Jules), négociant en laines, rue Saint-Jacques, 37.
1258. Destombes (Emile), courtier juré, rue Motte, 24.
1062. Demolon, instituteur, rue de Gand, 12.
604. Dissard, percepteur des contributions directes; rue de l'Abattoir, 6.
1332. Dumortier (J.-B.), négociant, rue Notre-Dame-des-Anges, 27.
1281. Ducoulombier (Jules), commis-négociant, rue Martine, 18.
1338. Dubois (Auguste), pharmacien, rue du Tilleul, 50.
1309. Dujardin-Lapersonne, négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 114.
1318. Duprez-Lepers (Louis), filateur, rue des Piats, 74.
1296. Duquesnoy-Dewavrin, négociant, rue de Gand, 18.
1275. Duquesnoy (Paul), banquier, rue de Tournai, 11.
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1308. Duvillier-Labbe (Émile), avocat, rue Saint-Jacques, 43.
1335. Facon-Lepers, négociant, rue du Sentier, 29.
1367. Fichaux, docteur en médecine, rue de Lille, 54.
931. Flipo-Van Oost (P.), négociant en laines, rue du Sentier, 29.
1337. Fourré (Rénée), entrepreneur de roulage, rue de Guines, 63.
1288. Fouan-Leman (Ve), peigneur de laines, rue Neuve-de-Roubaix, 65.
1326. Florin-Rasson (Jules), négociant, rue Neuve-de Roubaix, 41.
1327. Florin (Jules), commis-négociant, rue Notre-Dame-des-Anges, 33.
1368. Frère-Glorieux (Émile), libraire, rue de Lille, 18.
1287. Girardel (Félix), commis-négociant, rue de l'abattoir, 26.
1160. Grau (Augustin), négociant en laines, rue Leverrier, 20
1334. Grau-Devémy, courtier juré, rue Neuve-de-Roubaix, 15.
916. Hassebroucq (V.), ✱, maire, propriétaire, rue de Lille, 83.
1341. Israel-Dupont (A.), négociant, rue de la Station, 12.
922. Jacquart-Van Eslande (P.), filateur de coton, rue du Sentier, 23.
251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines.

Nos d'inscription. MM.

1336. Joveniaux (F.), gérant de filature, rue de Midi, 39.
1246. Lambin-Moniez, rue du Chateau
1310. Lapersonne (Ferdinand), courtier juré), rue du Dragon, 100.
929. Lorthioir-Motte (Bl.), négociant en laines, rue des Ursulines.
1241. Lahousse-Bigo, négociant.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de la Boule d'Or, 21.
1362. Lehembre-Pruvost (Louis), négociant, rue de Roubaix, 49.
1366. Legros (Jules), commis-négociant, rue de Guines, 51.
1277. Lehoucq (Emile), négociant, rue du Tilleul, 47.
1325. Lehoucq (Jules fils,) fabricant, rue des Orphelins, 33.
176. Leloir (Jules), négociant, place des Nonnes.
791. Lemaire (Jules), filateur de laines, rue d'Anvers.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand' Place, 28.
1316. Lepers-Dalle (Henri), filateur, rue de la Station, 5.
1327. Leprince (Ernest), comptable, rue Neuve-de-Roubaix, 110.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue Blanche-Porte, 35.
1320. Leroux Denniel, négociant, rue du Bocquet, 14.
1354. Leroux-Bériot, agent d'assurances, rue de Lille, 95.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue de Gand, 55.
1312 Leurent (Désiré), filateur, rue de Roubaix, 45.
1361. Leurent (Jean), filateur, rue Chanzy, 22.
1363. Leurent-Ferrier (Henri), filateur, rue de Roubaix.
1314. Lombard (Georges), négociant, rue de Tournai, 113.
1323. Lombard (Henri), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 116
1350. Lorthioir (Albert), filateur, rue du Tilleul, 34.
1340. Mahieu, docteur en médecine, rue Nationale, 66.
1291. Mailliard (Étienne), rue St-Jacques, 65.
1264. Manaut (Léon), négociant, rue Ste-Barbe, 23.
1330. Maquet, gérant de banque, rue de Tournai, 109.
1328. Marescaux (Edouard), gérant de banque, rue du Collecteur, 19.
1280. Marescaux-Leroux (Floris), filateur, rue Ste-Barbe, 30.
1292. Masquilier (Augustin), entrepreneur, rue de Gand, 32.
963. Masurel-Jonglez, filateur de laines, rue de Wailly.
325. Masurel, (François), propriétaire, rue de Wailly, 25
768. Masure Van Elslande (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand. 42.
1284. Masure-Six (François), fabricant, rue de la Malcense, 47.
1343. Monnier (Léon), fabricant, rue Winoc-Chocqueel, 43.
923. Motte-Jacquart (A), filateur de laines, rne du Pouilly, 18.
1293. Motte (Pierre), clerc de notaire, Grand'Place, 32.
1307. Mulliez (Jules), commis-négociant, rue du Sentier, 34.
1355. Olivier (Hilaire), commis-négociant, rue des Archers, couv. d'Halluin.
1260. Pailliard-Lelong, secrétaire de la section, rue Ste-Barbe, 34.
1344. Pollet-Leman (Alphonse), fabricant, rue Delobel, 26.
1346. Pollet-Caulliez (Charles), négociant, rue de Lille, 50.
1317. Playoust Leplat (Georges), commis-négociant, rue de Verrier, 29.
932. Rasson-Wattine (E.), negociant en laines, rue Chanzy, 30.
1070. Robbe (Henri), filateur, rue de la Malcense.
177. Rogeau, docteur en médecine, petite Place, 5.
1333. Roussel (Antoine), courtier juré, rue Nationale, 67

Nos d'inscription.	MM.
1262.	**Salles** (Arthur), commis-négociant, rue du Pouilly.
1331.	**Sasselange** (Edouard), ✻, négociant, rue Winoc-Chocqueel, 42.
1267.	**Senelar-Montagne** (François), propriétaire, rue Winoc-Chocqueel, 53
1357.	**Simoens-Pille** (Léon), commis-négociant, rue du Château, 26.
1339.	**Six-Boulanger** (Alphonse), négociant, place Thiers, 52.
921.	**Six** (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
937.	**Six** (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
1365.	**Storhay** (Jean), directeur de la condition publique, rue de Roubaix, 57.
1322.	**Suin** (Philippe), boucher, rue Saint-Jacques, 55.
915.	**Taffin-Binauld**, brasseur, rue du Tilleul, 30
1349.	**Tiberghien-Vanden Berghe**, fabricant, rue de l'Alma, 31.
1358.	**Tibeauts-Caulliez** (Charles), représentant, rue Verte-Feuille, 19.
1321.	**Tonnel** (Eugène), commis-négociant, rue de Menin, 50.
1306.	**Tranoy** (Paul), directeur d'assurances, rue du Conditionnement, 9.
86.	**Vanneufville**, pharmacien, rue Saint-Jacques, 6.
1311.	**Van Elslande**, (Joseph), négociant, rue du Haze, 27.
1278.	**Versmée**, directeur de la voirie, rue de la cloche, 68.
1283.	**Waeles** (Désiré), marchand-tailleur, rue St-Jacques, 30.
1356.	**Werbroucq-Beseme** (Victor), représentant, Grand'Place.

Tunis.

13. **Bompard** O. ✠, chancelier du ministre de France.

Valenciennes.

1170. **Weil**, négociant en houblons, rue de Famars.

SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

BUREAU :

MM.

Président .... **Doutriaux** (A.), avocat, ancien bâtonnier, Valenciennes

Vice-Présidents .... **Delame**, Président de la Chambre de Commerce, Valenciennes.
N......
Sirot (Jules), maître de forges, Conseiller général, St-Amand.
Wagret, maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.

Secrétaire-Général ..... **Foucart** (Paul), avocat, Valenciennes.

Secrétaires .... **Damien** (F.), Directeur de l'école municipale (rue des Chartreux), Valenciennes.
Giard (Pierre), libraire, faisant fonctions de *bibliothécaire-archiviste*, Valenciennes.

Trésorier .... **Binet** (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes,

Conseillers .... **Bouchez**, notaire, Bouchain.
Bultot, notaire, Maire, Valenciennes.
Deladerrière, avocat, Valenciennes.
Delsarte, Directeur de l'école municipale, rue Capron, Valenciennes.
Frache, industriel, Conseiller municipal, Valenciennes.
Lemoine, greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
Sautteau, avocat, adjoint au Maire, Valenciennes.

MEMBRES ORDINAIRES.

MM. **Abadie**, pharmacien, Valenciennes.

Allavène, attaché à la Banque de France, Valenciennes.

Amand (Victor), propriétaire, Condé-sur-l'Escaut.

Aniet (le docteur), pharmacien, Valenciennes.

Ardouin, sous-lieutenant au 127e de ligne, Valenciennes.

Armand, avocat, Valenciennes.

L'**Association Valenciennoise** pour l'enseignement populaire, Valenciennes.

Bachelu, contrôleur des Contributions directes, Valenciennes.

Bachy-Nonclercq, chef d'institution, Valenciennes.

Bara (Charles), docteur en médecine, Valenciennes.

Bara, instituteur, Le Rosult.

Barbet, ancien instituteur, Anzin.

Bassez, d° Saint-Amand.

Bassez (Alfred), d° Thun.

Bassez, d° Petite-Forêt.

Batigny (Anatole), entrepreneur de peinture, à Valenciennes.

Bauchaurd, ancien instituteur, Escautpont.

Beaupère (Henri), notaire, Valenciennes.

Béghin, instituteur, Bellaing.

Bérard (Georges), juge d'instruction, Valenciennes.

Bernard, directeur de l'Agence de la Société Générale, Valenciennes.

Bertau (Edgard), propriétaire, à Valenciennes.

Berteaux, instituteur, Aubry.

Berytrand (Fernand), propriétaire, Le Quesnoy.

Biller (Joseph), notaire, Saint-Amand.

Billet (François), distillateur, Marly.

Binet (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes.

Blanchard, instituteur, Raismes.

Blary, d° Saint Saulve.

Blin, percepteur, Valenciennes.

Boneill (Émile), comptable, Valenciennes.

Boquillon, instituteur, Famars.

Boucher (Edmond), brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.

Boucher, instituteur, Wallers.

Bouchez, notaire, Bouchain.

Bouillaux, ancien commissaire-priseur, Saint-Amand.

Boulan (Paul), négociant, à Valenciennes.

Boulanger (Emond), rentier, Raismes.

Boulanger (Léon), fabricant de meubles, Valenciennes.

Boulet (Sabin), pharmacien, d°

Boutoey (Mme vve), propriétaire, d°

Boutry, licencié-avoué, d°

Brabant (Alfred), fabricant de sucre, Onnaing.

Brepsant, principal du collège, Le Quesnoy.

Broudehoux, constructeur, Anzin.

Bruneau-Flour, maire, Saint-Amand.

Bruneel, ancien instituteur, Valenciennes.

Bultot (Amédée), maire, d°

Bultot (Édouard), avocat, d°

MM. Caille (Louis-Alexandre), secrétaire de la mairie, Condé.
Cailliau (Auguste), banquier, à Valenciennes.
Canonne, notaire, Bouchain.
Canonne, juge-de-paix, Bouchain.
Canu, architecte, Valenciennes.
Canu (Jules), avocat, à Valenciennes.
Carlier, instituteur, Thivencelles.
Carlier (l'abbé), curé-doyen, Saint-Amand.
Carpentier, commissaire-priseur, à Valenciennes.
Castiau, docteur en médecine, Vieux-Condé.
Castiau, maire, Condé.
Castiau (Fernand), notaire, Condé.
Cellier (Eugène), étudiant, Valenciennes.
Chabert (baron), receveur des finances, Valenciennes.
Chadenier, sous-préfet de l'arrondissement, à Valenciennes.
Chapheau (Jules), comptable, Raismes.
Chaussez, huissier, Valenciennes.
Chavatte (Émile), ingénieur, directeur des mines de Crespin, Quiévrechain
Chéré (Louis), sous-lieutenant au 28e de ligne de Rouen, Valenciennes.
Cloart, directeur de l'école communale, faubourg de Paris, Valenciennes.
Clouet, instituteur, Lecelles.
Cocheteux, docteur en médecine, à Valenciennes.
Collart (Léon), brasseur, Saint-Saulve.
Copin (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
Cordonnier, directeur de l'école communale, Saint-Amand.
Coulon (Hector), huissier, Valenciennes.
Courtin (Édouard), juge-suppléant au Tribunal civil, Valenciennes.
Covillon, sous-lieutenant au 8e dragons, à Condé-sur-l'Escaut.
Cromback (Pierre), ancien principal du collège, Beuvrages.

Damien (François), directeur de l'école communale des garçons (rue des Chartreux) Valenciennes.
Danniaux, ancien magistrat, à Valenciennes.
Dassonville, fabricant de sucre, maire, Préseau.
Debiève (Jules), négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Debosse (Édouard), marchand de cuirs, d°
Dècle (Julien) Conseiller d'arrondissement, d°
Defresnes (Charles), directeur de messageries, d°
Deladerrière (Émile), avocat, d°
Delame, président de la Chambre de commerce, d°
Delannoy (Mme vve Jules), propriétaire, d°
Delbauve (Liévin), négociant en cuirs, d°
Delcourt (Th.), notaire, d°
Deleau instituteur, Vicq.
Delhaye (Jules), avoué, Valenciennes.
Delhaye (Jules), conseiller municipal, Valenciennes.
Deliège, instituteur, Maing.
Delmotte (Ernest), négociant, Valenciennes.
Delquignies, instituteur, Mortagne.
Delsarte directeur de l'école communale (rue Capron), Valenciennes
Demanest, notaire, Saint-Amand.

MM. Depille (Arsène), propriétaire, Gommegnies
Depret (Joseph), ingénieur, Anzin.
Dervaux (Ernest), industriel, Conseiller général, Condé.
Descamps, instituteur, Thiant.
Descamps, docteur en médecine, Raismes.
Descarpentries, instituteur, Neuville-sur-Escaut.
Deschamps, d° Denain.
Deschanvres (Achille), distillateur, Denain.
Désorbaix (Victor), avocat, Valenciennes.
Devillers (Charles), avoué, d°
D'Hondt, instituteur, Abscon.
Dombre, directeur des mines de Douchy, Lourches.
Doutriaux, avocat, Valenciennes.
Dreyfus (Léon), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Salomon), négociant, Valenciennes.
Dreyfuss (Louis), huissier, Valenciennes.
Droulers (Edmond), industriel, Fourmies.
Druesne, instituteur, Hérin.
Dubiez (Jules), avocat, Valenciennes.
Dubois Risbourg, constructeur, Anzin.
Dugardin (Fernand), pharmacien, Valenciennes.
Dupas-Brasme, négociant, d°
Dupéré (Albéric), employé à la Compagnie d'Anzin, Denain.
Dupont, instituteur, Trith-St-Léger.
Dupont (Paul, fils), banquier, à Valenciennes.
Dussart, architecte, Valenciennes.

Ewbanck (Georges), avocat, Valenciennes.

Fally (Émile), brasseur, Condé.
Frappart, maire, Aulnoy.

Fontellaye, négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Forichon, capitaine de cavalerie en retraite, receveur des hospices, Valenciennes
Fortier, entrepreneur, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Foucart (Paul), avocat, Valenciennes.
Frache (Léon), tanneur, Conseiller municipal, Valenciennes.
François, instituteur, Saultain.

Giard (Georges), libraire, Valenciennes.
Giard (Pierre), d° d°
Giard (Léon), courtier de commerce, Valenciennes.
Gidoin, chef du contentieux à la Compagnie des mines, Anzin.
Gillet (Arthur), expert-comptable, à Valenciennes.
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Givert (Mlle Maria), directrice de l'école communale de filles (rue Capron), Valenciennnes.

MM. Goudemand (Léon), avocat, Valenciennes.
Grimonprez (Eugène), ingénieur civil.
Guary, directeur général de la Compagnie des mines, Anzin.
Guillemart, juge au Tribunal civil, Valenciennes.

Hacart, instituteur, Estreux.
Harpignies père, membre de la Chambre de commerce, Famars.
Harpignies fils, commissionnaire en sucre, d°
Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Henry, rédacteur en chef du *Courrier du Nord*, à Valenciennes.
Herbert, ancien notaire, Saint-Amand.
Herbert, mercier en gros, Valenciennes.
Hien, instituteur, Château-L'Abbaye.
Houtard (Eugène), maitre de verrerie, Denain.
Hugoo, instituteur, Nivelles.
Huguet, contrôleur de charbonnages, Valenciennes.
Hunet, agriculteur, maire, Estreux.
Huyghe, instituteur, Quiévrechain.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jager, percepteur, à Condé-sur-l'Escaut.
Jénart, ancien maire, Anzin.

Lajoie, ingénieur, Anzin.
Lapchin (Charles), négociant, d°
Lartisien, docteur en médecine, Denain.
Lebacqz (Albert), avocat, Saint-Amand.
Lecat (Julien), président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lecerf, docteur en médecine, d°
Lécuyer, 1er commis à la direction des douanes, d°
Ledieu (Adhémar), propriétaire, d°
Leduc, juge au Tribunal de commerce, d°
Lefebvre (Auguste), notaire, d°
Lefebvre (Émile), propriétaire, d°
Lefrancq-Claisse, négociant, d°
Lejeal (Hippolyte), avocat, d°
Lemaire, médecin-vétérinaire, Saint-Amand.
Lemaire (Mlle), directrice de l'école communale de filles (rue des Chartreux), Valenciennes.
Lemoine (Émile), greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
Lepez (F.), rédacteur en chef de l'*Impartial*, d°
Lerouge, instituteur, Hélesmes.
Leroy (Edmond), greffier du Tribunal de commerce de Valenciennes
Lestoille (Edmond), avoué, d°
Lesur, instituteur, Quarouble.
Lobert (Albert), négociant, Valenciennes.
Longcourty, instituteur, Bruille-Saint-Amand.
Lusardy (Georges), notaire, Jeulain.
Lussiez, instituteur, Rœulx.
Luwez (Émile) étudiant, Valenciennes.

MM. Machuel, instituteur, Anzin (Bleuse-Borne).
Mailliet, constructeur, Anzin.
Maizierre (Auguste), adjoint au maire, Quarouble.
Malicorne, greffier en chef du Tribunal civil, Valenciennes.
Malissart-Taza, ingénieur des arts et manufactures, Anzin.
Magniez (Charles), agriculteur, Rouvignies.
Marchand, huissier, Condé.
Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mariage (Édouard), négociant en vins, Valenciennes
Mariage (Jean-Baptiste), maire, Thiant.
Marlière (Charles), négociant, Valenciennes.
Mascart, ancien instituteur, Quarouble.
Mascaux, notaire, Mortagne.
Massingue, négociant, Mortagne.
Mathieu (Amédée), propriétaire, Anzin.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, à Anzin.
Meurs, avoué, Valenciennes.
Michel, instituteur, Marly.
Monfroy, d° Fresnes.
Moreaux-Sturbois, maire, à La Sentinelle.
Morel, instituteur, Rombies.
Motte (Mlle Pauline), rue des Hospices, Valenciennes.
Mottez (Paul), fabricant de sucre, Saint-Amand.
Muguet (Gustave), agent d'assurances, Valenciennes.
Muller, percepteur, d°
Museur (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

Namur, notaire, à Valenciennes.
Nicolle (François), juge au Tribunal de Commerce, à Valenciennes

Pagnien (Léon), professeur de piano, Valenciennes
Patoir-Lionne, négociant, Conseiller d'arrondissement, Wallers
Pernelet, directeur des douanes, Valenciennes.
Pillez, ingénieur, directeur des mines de Vicoigne, Raismes.
Pillion-Clément, cultivateur, Hérin.
Podevin (César), ancien avoué, Valenciennes.
Podevin (Mlle Blanche), institutrice, Valenciennes.
Pouget, instituteur, Anzin.
Poutre, d° en retraite, Flines-lez-Mortagne.
Preux (de) (Gustave), au château de la Villette, Saultain.

Raux, instituteur, Lille.
Richard, d° Denain.
Ringot, d° Mastaing.

Saint-Quentin (Fénelon), avocat, Valenciennes.
Sautteau (Paul), avocat, adjoint au maire, Valenciennes.
Serbat, industriel, Saint-Saulve.

MM. SERMENT, directeur des forges, Anzin.
SIROT (Jules), industriel, Conseiller général, Saint-Amand.
SIZAIRE, instituteur, Mont-des-Bruyères, Saint-Amand.
LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS, Valenciennes.
STIÉVENARD (François), marchand-épicier, d°

TASSIN, maire, Crespin.
TAUCHON, docteur en médecine, Saint-Vaast-là-Haut, Valenciennes.
THELLIER (François), propriétaire, Hérin.
TISON, instituteur, Anzin.
TOURTOIS, d° Wasnes-au-Bac.
TRAMPONT, géomètre, Valenciennes.
TRINQUET (Alfred), marchand-brasseur, Conseiller municipal, Valenciennes.
TRINQUET (Numa), brasseur, Valenciennes.
TURBOT, industriel, Anzin.

VANDEVILLE (Jean-Baptiste), fabricant de sucre, Maing.
VÉREZ, notaire, Saint-Amand.
VILLERVAL, instituteur, Onnaing.
VILLERVAL, d° Escaudain.
VUIOT, d° Marquette.

WAGRET (Adolphe), maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escautpont.
WALLERAND (Mlle), directrice de l'école municipale de filles, Denain.
WATEAU, vice-président du Bureau de bienfaisance, Conseiller municipal, Valenciennes.
WATTECAMPS, sous-bibliothécaire, Valenciennes.
WATTIAU (Myrtyl), constructeur de bateaux, Condé.
WEIL (Émile), industriel, maire, Marly.
WEIL (Hector), négociant, Marly.
WINS (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.

ZIMMERMANN, chef de gare, Valenciennes.

HARMIGNIES, fabricant de cordages, Anzin.
DELATTRE, instituteur, Millonfosse.
LE COSTE (Georges), percepteur, Valenciennes.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 28 Octobre 1886

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

MM. Paul Crepy, président, Alfred Renouard, secrétaire-général, Van Hende, bibliothécaire, Quarré-Reybourbon, archiviste, Delessert, Duburcq, Mulliez, membres du comité d'études, prennent place au bureau.

MM. Bossut, Faucher, Eeckman et Leburque-Comerre, s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Divers dons sont faits à la bibliothèque :

1° Par M. Tilmant, d'une collection de tableaux cosmographiques, exécutés par les élèves de l'école supérieure de garçons ;

2° Par M. Henri Caulier, consul de la République Argentine à Lille, d'un exemplaire du dernier message du président de ladite République ;

3° Par M. Jules Leclercq, ancien président de la Société royale belge de géographie, de deux brochures : « *Antiquités mexicaines* » et « *les Geysers de la Terre des Merveilles* » ;

4° Par M. le Dr Rouire, membre de la mission de l'exploration scientifique de Tunisie, d'une brochure : « *Exposition du système hydrographique et orographique de la province d'Afrique, d'après Ptolémée*, et concordance des données Ptoléméennes avec les indications fournies par la topographie de la Tunisie actuelle. »

Des remerciements seront adressés à ces généreux donateurs.

M. Coudreau informe par lettre la Société que l'ouvrage qu'il prépare sur l'Amazonie va paraître sous peu, et demande si quelques membres ne voudraient pas s'inscrire au nombre des souscripteurs. Cinq adhésions sont données séance tenante.

M. le président expose que le concours annuel a eu lieu le 28 juillet dans les conditions habituelles : les journaux en ont fait connaître le résultat, et la distribution des récompenses sera faite, comme d'ordinaire, à la séance solennelle de janvier. Il remercie MM. Brunel, Mamet, Épinay, Faucher, Jacquin, Junker, Van Hende, Leburque-Comerre, Duburcq et Alfred Renouard qui ont bien voulu corriger les copies des concurrents et en faire le classement. A ce propos, il est

heureux de pouvoir annoncer que M. le Ministre de l'Instruction publique, sur la demande du bureau, a bien voulu accorder un prix d'honneur pour la meilleure copie.

Dans ses dernières séances, le comité d'études a désigné un certain nombre de nouveaux membres correspondants : MM. Delamare, Gauthiot, S. Oukawa, Bonvarlet, Bécourt et Monteil. M. le président demande à l'assemblée de vouloir bien ratifier ces nominations. A l'unanimité, celles-ci sont aussitôt acceptées.

Plusieurs conférences sont annoncées. M. le président nomme successivement M. Guillot, qui parlera des Grisons ; M. Westmarck, suédois, qui nous entretiendra du Congo ; et MM. de Mahy et Moncelon, qui traiteront, l'un de Madagascar, l'autre de la Nouvelle-Calédonie, et tous deux de la question coloniale. Les causeries des membres de la Société varieront agréablement ces conférences : MM. Trouhet, Jacquin, Colardeau, Junker, Lefebvre, etc., ont bien voulu promettre leur concours.

Le diplôme de la Société, que M. Van Driesten avait bien voulu se charger de dessiner, est terminé : comme il est exposé dans la salle des cours, les membres présents ont pu juger combien celui qui l'avait entrepris avait apporté de soin et de perfection dans son œuvre. Aussi le comité a-t-il jugé qu'il était du devoir de la Société d'en remercier l'auteur d'une façon effective, et il a proposé de décerner à notre excellent héraldiste une médaille d'honneur dans la séance solennelle de janvier. M. le président demande à l'assemblée de vouloir bien approuver cette décision. A l'unanimité, les membres présents ratifient la proposition du comité.

M. le président ajoute que, moyennant une cotisation supplémentaire de cinq francs, tous les membres de la Société, qui en exprimeront le désir, recevront le diplôme revêtu de leurs noms et titres.

Deux communications d'un grand intérêt terminent cette séance : l'une de M. Péroche, sur *La mer Polaire* ; l'autre de M. Quarré-Reybourbon, sur *Blankenberghe et ses environs*.

La réunion se sépare à 10 heures.

Assemblée générale du 18 Décembre 1886.

Présidence de M. Paul Crepy

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

MM. Paul Crepy, président, Faucher, vice-président, Alfred

Renouard, secrétaire-général, Alex. Eeckman, secrétaire-général-adjoint, Quarré-Reybourbon, archiviste, Delessert et Warin, membres du comité, prennent place au bureau.

M. le président fait part du décès de M. Alp. Gees, président de la Société de géographie du Hâvre. Il a transmis à cette Association tous les regrets de notre Société pour la perte sensible qu'elle vient de faire.

Une section de la Société vient de se former à Tourcoing par les soins de M. François Masurel père, délégué du comité pour cette ville. Le secrétaire est M. Paillard-Lelong; M. Desurmont a bien voulu accepter les fonctions de vice-président. Déjà deux conférences ont eu lieu, l'une de M. Potel, sur la République Argentine, l'autre de M. le baron Michel, sur l'Australie, et plusieurs sont annoncées pour le courant de la saison. La section de Tourcoing ne peut manquer, dès lors, de devenir prospère, et il y a lieu de féliciter de ce résultat ceux qui ont bien voulu se charger de son organisation.

M. le président annonce que le conférencier qui se fera entendre à la séance solennelle de janvier de la Société de Lille, sera M. Ch. Letort, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, qui prendra comme sujet : *Vingt jours au Canada.* Comme on pourra en juger, M. Letort est un conférencier de talent qui ne peut manquer de plaire à notre auditoire habituel, et il y a lieu de penser qu'avec son concours la séance de janvier ne sera ni moins substantielle ni moins attrayante que celles qui l'ont précédée.

Aux termes des statuts, les membres du bureau doivent être renouvelés par tiers : ceux que le sort désigne comme devant sortir cette année, mais cependant rééligibles, sont MM. Bossut, Brunel, Crépin, Déjardin, Delessert, Faucher, Hedde, Leburque et Renouard ; de plus, M. le lieutenant-colonel Delamare, actuellement correspondant de la Société à Montargis, doit être remplacé.

Au scrutin secret qui a lieu immédiatement, les mêmes membres sont réélus, à l'unanimité. M. Merchier, professeur agrégé d'histoire au lycée de Lille, est désigné pour remplacer M. Delamare.

Deux communications terminent cette séance : l'une de M. Froment, chef de station de première classe au Congo français, « sur *les Régions de l'Alima, de la Licona et la Sanga* » ; l'autre de M. Delessert, sur *quelques phénomènes accidentels qui se sont produits dans diverses montagnes de la Suisse* et notamment à Elm, en 1881.

La séance est levée à 9 heures 3/4.

Séance solennelle annuelle de la Distribution des Récompenses

DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

La séance solennelle de la distribution des récompenses a eu lieu le Dimanche 9 Janvier, dans la grande salle des fêtes de la Société. La réunion était considérable et les principales notabilités de la ville y figuraient aux premiers rangs. Sur l'estrade, M. Paul Crépy, présidait la séance, ayant à ses côtés les membres du bureau, ainsi que les représentants des Sociétés de Roubaix, Tourcoing, etc. L'excellente musique des « Amis Réunis de Marcq » prêtait son concours à cette solennité.

Allocution du Président,

A l'ouverture de la séance, M. Paul Crépy, président, a pris la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

« Je parcourais, il y a quelques jours, la liste déjà très longue des Conférences organisées par notre Société, depuis sa fondation, et, malgré la diversité des sujets traités, je constatais qu'ils se rapportaient pour la plupart, à l'Asie et à l'Afrique.

Sans doute, le mouvement Colonial, si actif depuis quelques années, mais dont le développement semble aujourd'hui légèrement paralysé par les difficultés éprouvées ou les insuccès subis, avait surtout pour objet ces deux parties du Monde, et les plaidoyers si patriotiques de MM. Harmand, Millot, Bayol, de Brazza et de Mahy avaient pour but principal de vous faire connaître les pays sur lesquels la France, revendiquait ou revendique encore ses droits légitimes. Mais, à côté de ces régions, à peine ouvertes à notre commerce, et chez lesquelles notre industrie doit chercher les débouchés qui lui manquent, en europe, il existe une contrée où se trouvent des Etats déjà formés, civilisés, avec lesquels les relations commerciales tendent de plus en plus à augmenter, je veux parler du Nouveau Monde.

L'Amérique a eu ses explorateurs, comme l'Asie, comme l'Afrique; comme ces deux parties du Monde, elle possède ses marchés, ses routes de commerce. Déjà, à plusieurs reprises, les questions qui l'intéressent, et qui nous préoccupent aussi, ont été développées devant vous. Vous n'avez pas oublié la très éloquente conférence dans laquelle M. le Consul Wiener vous exposa ses voyages de Guyaquil à l'Amazone, et vous démontra quelle extension, notre commerce, en s'avançant jusqu'à Manâos, pourrait trouver dans cette partie du Nouveau Continent; M. Thouar vous a relaté les péripéties de son expédition à la recherche de la Mission Crevaux, si malheureusement massacrée dans le Grand Chaco, au moment où elle cherchait à relier, par une voie commerciale, le Paraguay aux affluents de l'Amazone; les civilisations jadis si brillantes du Mexique, ont revécu pour vous. grâce aux agréables causeries de M. Désiré Charnay, le doyen des explorateurs français, à qui M. de Lesseps, au nom de la Société de Géographie de France, attribuait, le mois dernier, la dotation du legs Poirier. Un de nos plus jeunes explorateurs, M. Coudreau, vous a développé la question du « Territoire Contesté » entre la France et le Brésil, vers la région des Guyanes, provoquant ainsi des tentatives de solution d'une question discutée depuis deux siècles et demi ! M. le Lieutenant de Vaisseau Courcelle-Seneuil vous a décrit la mission de la « Romanche » au Cap Horn, dont il était le commandant à terre, mission tout à fait scientifique, qui nous à fait connaître le pays si triste et si peu exploré des Fuégiens. Enfin nos sections de Roubaix et de Tourcoing, ont eu la bonne fortune d'entendre M. Potel, parler avec la compétence qui lui est reconnue, du Paraguay et de la République Argentine, ces Etats-Unis de l'Amérique du Sud.

Si je rappelle devant vous ces souvenirs, c'est parce que, à côté des noms si estimés de tous ces explorateurs, je puis joindre celui de M. Charles Letort, qui veut bien venir nous raconter son récent voyage dans une autre contrée de l'Amérique, vers laquelle bien souvent se tournent nos regards. Le Canada, qu'il vient de visiter, dans des conditions tout à fait exceptionnelles, fut longtemps une de nos meilleures colonies ; il fut français aux XVIIe et XVIIIe siècles ; il l'est encore aujourd'hui de cœur, même après sa conquête par l'Angleterre ! C'est donc une question à la fois intéressante et patriotique qui va vous être exposée.

Mais auparavant, je tiens à remercier notre Conférencier d'avoir si gracieusement répondu à notre appel, et à offrir l'expression de notre

vive reconnaissance à M. Lourdelet, vice-président de la Société de Géographie Commerciale de Paris. — C'est, en effet, à ses bons offices que nous devons d'accueiilir, en ce moment, M. Letort. Sa présence parmi nous contribuera certainement à resserrer encore les liens de sympathie réciproque qui unissent notre Compagnie à la Société de Géographie Commerciale — dont beaucoup de nos membres font partie — dont notre collègue et ami M. Guillot est actuellement secrétaire — dont plusieurs Conférenciers sont déjà venus jusqu'à nous, tandis que de son côté, M. Renouard est allé faire cette année devant elle une conférence sur les Textiles de l'Inde — dont enfin, M. Gauthiot, le dévoué créateur et l'âme, ne laisse échapper aucune occasion de dire du bien de nous, et de faire connaître nos efforts et nos travaux dans la grande Cité Parisienne. »

Conférence de M. Letort.

Après cette allocution, vivement applaudie, M. le président a donné la parole à M. Ch. Letort, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, qui sous le titre « *Vingt jours au Canada,* » a fait à la Société l'une des plus intéressantes conférences qu'il lui ait été donné d'entendre. Cinquante projections à la lumière oxhydrique ont agrémenté de la façon la plus heureuse les descriptions pittoresques et patriotiques du conférencier, dont nous publierons ultérieurement *in-extenso* les paroles, recueillies par l'un des sténographes ordinaires de la Société.

Rapport sur les travaux de 1886.

M. Alfred Renouard, secrétaire général, a pris ensuite la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

« On dit que de nos jours les jeunes gens voyagent beaucoup plus qu'autrefois. Rendons grâce aux chemins de fer qui leur facilitent les plaisirs de la route, mais soyons aussi reconnaissants envers les sociétés de géographie qui leur en inspirent le goût.

Dans le cours de l'année en effet, nous offrons à nos membres trois

genres de voyages très souvent inédits. A ceux qui craignent la fatigue nous apprenons à voyager... au coin du feu, nous leur mettons sous les yeux notre bulletin périodique, et pour peu que nos lecteurs aient l'imagination féconde, nous les transportons au-delà des mers en les attachant aux récits de nos explorateurs.

Aux plus intrépides — côté du plus grand nombre — nous offrons des conférences ou des causeries de voyageurs, et nous avons la satisfaction de constater ici que le sexe faible répond à notre appel avec la plus grande bienveillance et vient à chaque fois émailler de ses fraîches toilettes le noir sombre de nos habits.

Enfin il est aussi chez nous des voyageurs pour de bon — souvent aussi des voyageuses — qui participent à nos excursions d'été et forment de charmantes caravanes dont les villégiatures semblent toujours trop courtes.

On n'a donc pas le temps de s'ennuyer dans notre monde géographique, où l'utile et l'agréable se coudoient journellement et semblent avoir contracté un pacte indélébile ; aussi l'année nous semble-t-elle bien courte, et pour mon compte je suis toujours étonné de devoir aussi rapidement vous souhaiter la bienvenue.

Mais nous le faisons volontiers. Quand je dis « nous », j'entends une collectivité qui comprend, outre le groupe de Lille, ceux que représentent *Valenciennes, Roubaix* et *Tourcoing*, auxquels nous envoyons notre bulletin mensuel. Là aussi l'activité est grande parce que la direction ne sommeille pas, et je suis heureux de pouvoir saluer les honorables présidents de chacune de ces sections ici présents : M. Doutriaux qui a su donner à la société de Valenciennes une impulsion et un entrain enviable ; M. Bossut, qui excelle à imprimer à la section de Roubaix une vitalité et un élan que nous admirons toujours; et M. François Masurel, qui a créé cette année à Tourcoing une section dont les prémices nous promettent pour l'avenir les meilleurs espérances.

Passons en revue rapidement les travaux de chacun de nos voisins.

A Valenciennes tout d'abord, nous relevons sept conférences, dont le compte-rendu trimestriel a été fait excellemment pour nos annales par le dévoué secrétaire-général de cette association, M. Paul Foucart. Notre ami M. Guillot, qui ne recule jamais quand il s'agit du bien de notre Société, a bien voulu venir à deux reprises différentes dans la patrie des Carpeaux et des Hiolle, et à chaque fois il a enthousiasmé son auditoire, soit qu'il lui parlât des voyages de M. de Brazza, soit qu'il entretint son public des sites si pittoresques et si gracieux du pays des

Grisons. M. Faucher, notre excellent vice-président, s'est rendu à son tour à Valenciennes, pour y parler de l'exploitation des nitrates et de la récente guerre du Chili, du Pérou et de la Bolivie ; il a montré que, si nous étions assez riches pour prêter à nos voisins, nous savions aussi leur offrir des morceaux de choix et des conférenciers de talent. Je nommerai encore parmi ceux qui ont entendu les Valenciennois : M. Oukawa, sur le Japon ; M. Valcke, sur l'état libre du Congo ; M. Alglave, sur la réforme de l'impôt des alcools : et enfin M. Marius Vachon, sur la crise industrielle et artistique en France et en Europe ; — ce qui vous prouve, Messieurs, comme je le disais tout à l'heure, qu'on ne sait pas perdre son temps sur les rives de l'Escaut et que toujours on y maintient les bonnes traditions dont nous sommes si fiers à Lille. Au chapitre « excursions », je note une première aux sources de l'Escaut, une seconde à Anzin et Saint-Amand, puis le voyage au Congrès scientifique de Nantes de MM. Doutriaux et Foucart qui y ont représenté leur société, tout cela sans compter les petites excursions communes avec leurs voisins de Lille, dont je vous entretiendrai tout à l'heure. Bref, entrain sur toute la ligne : tel est le mot de ralliement que semblent s'être donné les membres de la Société de Valenciennes depuis le pacte d'union qu'ils ont contracté avec nous. D'aucuns trouveront que le bien est contagieux ; je dirai à mon tour, qu'il ne demanderait qu'à se manifester.

Si de là je passe à Roubaix, j'ai le plaisir d'y constater une ardeur non moins grande et des résultats tout aussi significatifs. Le Comité spécial de cette ville foisonne d'ailleurs en hommes de dévouement qui apportent à M. Henri Bossut leur utile écot et leur concours effectif : j'ai nommé M. Leburque-Comerre, un passionné géographe et un organisateur de mérite ; M. Duburcq, un secrétaire modèle ; M. Junker, le dévouement fait homme, et bien d'autres qui me pardonneront de ne pas les nommer tous, mais dont unanimement nous remarquons ici l'ardeur au bien et l'obligeance sans égales.

A l'inauguration des conférences de Roubaix, je vois encore ici M. Guillot, qui commence la série par une magistrale étude de la question d'Orient dans l'Asie centrale ; il est suivi bientôt de M. Coudreau, qui nous entretient de son thème favori « le territoire contesté entre la France et le Brésil », de M. Lefèvre, un enfant de Gascogne, qui sait intéresser ses auditeurs en leur parlant de Bordeaux et du bassin de la Gironde ; de votre secrétaire-général, qui prend comme texte « l'industrie cotonnière dans les Indes » ; de M. Castonnet des Fosses qui

nous fait parcourir l'Espagne en artiste et en homme d'affaires; de M. Oukawa enfin, dont la verve originale n'est jamais en défaut quand il s'agit de la Société de Lille, et qui veut bien nous exposer comme il l'a fait à Valenciennes, les us et coutumes de son pays natal. Puis à bref délai voici que commence une nouvelle série: M. Fabre le premier, dans un langage énergique et pittoresque, nous fait connaître les mœurs et l'histoire toute française des habitants du Canada; M. Faucher, toujours obligeant, nous initie de nouveau aux péripéties si émouvantes de la guerre péruvio-chilienne; M. Potel nous fait voyager en son agréable compagnie au travers des républiques de la Plata; M. Castonnet des Fosses enfin discute avec nous les intérêts français dans l'île de Madagascar et sait trouver à ce propos un langage patriotique qui fait vibrer notre cœur de français. Honneur aux Roubaisiens qui, avec leur seul concours, ont su réunir chez eux cette phalange de conférenciers! honneur surtout au président de la section et aux hommes dévoués du Comité qui ont mené à bonne fin la tâche ardue qu'ils avaient entreprise.

Enfin la section de Tourcoing, qui pour être jeune n'est pas moins vaillante, a eu deux conférences depuis un mois à peine que date sa création: l'une de M. Potel, que déjà nous connaissons, sur les Républiques de la Plata; l'autre de M. le baron Michel qui, de retour d'Australie, a vivement intéressé ses auditeurs en leur décrivant ce pays avec lequel ils ont des relations commerciales extrêmement suivies. La section doit ce brillant début, tout autant à l'activité dont a fait preuve son excellent président M. François Masurel, ainsi que je le disais tout à l'heure, qu'à l'ardeur juvénile de son secrétaire, M. Paillard-Lelong, la cheville ouvrière et l'âme du Comité local.

Après vous avoir entretenu des autres, vous tolérerez, Messieurs, que je vous parle de nous-mêmes, et que je rappelle ce qu'à fait notre groupe de Lille, sous l'impulsion habile et énergique de son excellent président. Nous aussi, mes chers collègues, je suis fier de le dire, nous n'avons pas sommeillé; et que je me reporte aux conférences ou aux excursions, aux loisirs de l'hiver comme aux plaisirs de l'été, j'y constate d'un côté comme de l'autre une ardente vitalité et une louable ardeur.

Le conférencier premier en date est notre excellent collègue M. Faucher, qui a consenti à surmonter la fatigue et l'ennui d'une troisième conférence sur un même sujet pour nous entretenir, sous une forme

toute nouvelle, du thème qui avait intéressé à un aussi haut degré nos voisins de Valenciennes et de Roubaix.

Après lui le capitaine Monteil, de retour du Sénégal, nous a narré ses voyages dans les régions inexplorées de cette contrée française, dont il a le premier dressé la carte exacte. Puis M. le lieutenant Valcke nous a exposé, dans un langage sobre et clair, les difficultés que le gouvernement belge a eu à surmonter pour arriver à établir l'état libre du Congo sous les auspices de l'Association internationale Africaine. Il ne semble pas toutefois que l'allure sauvage de ces contrées ait déplu à notre conférencier, puisqu'il comptait alors y amener sa jeune femme et que depuis il s'est embarqué avec elle pour ces régions abruptes, absolument comme un bourgeois de Bruxelles à destination de Londres.

Vous voyez, Messieurs, quel bouquet d'orateurs nous avons eu pour les débuts du dernier exercice : j'ose dire que la suite a répondu à ces prémices.

Après eux, en effet, nous entendons bientôt M. de Guerne qui, chargé de diverses missions dans l'Océan glacial et la mer Baltique, sait brillamment arrondir les angles du langage scientifique, en nous parlant de « la faune et la flore sous-marines à l'Observatoire de Kiel «.

Puis ce sont nos membres qui, pendant quelque temps, veulent bien consentir à faire nos causeries hebdomadaires du jeudi. M. de Franciosi, le premier, nous procure une excellente soirée quand, dans un langage séduisant et poétique, il nous décrit la capitale de l'Espagne et ses habitants, avec une pointe d'humour qui nous permet, deux heures durant, de nous croire de parfaits madrilènes. M le professeur Épinay le remplace et nous donne sur les Indes Néerlandaises une attrayante causerie qui marquera dans nos annales ; puis M Lefebvre, de Roubaix, nous parle avec amour du bassin de la Gironde, si bien chanté par son compatriote Nadaud ; le regretté colonel Delamare, dont la parole sonne comme un clairon et dont le cœur est toujours si français, fait ensuite salle comble en nous parlant des « tribus indépendantes du Sahara tunisien » : enfin, M. Guillot sait encore trouver assez de temps pour nous revenir un jeudi soir de Paris et, dans le langage sémillant et plein de verve dont il est accoutumé, nous entretient de cette question des colonies allemandes si brûlante aujourd'hui et d'une importance si grande pour l'avenir.

Bientôt après, M. Richard vient nous parler de Madagascar, cette île grande comme la France, que convoitent si bien les Anglais, mais

que tiennent bien encore les Français. Entre temps, M. Melon nous fait une excellente causerie sur « les côtes de la France » avec ce langage précis de géologue qui a étudié, et de l'observateur qui a beaucoup retenu : et c'est M. Delessert qui termine la première série de nos conférences, en nous initiant, à l'une de nos assemblées générales, aux beautés de la langue volapük, dont on tente de faire une langue commerciale universelle, en dépit de nombre de commerçants qui prétendent encore s'en tenir à leur langue maternelle.

Avec M. Westmarck, nous reprenons, en hiver, nos conférences interrompues pendant la belle saison, et nous retournons en Afrique, où cette fois, nous séjournons deux heures agréablement, au milieu des cannibales Bangallas.

MM. de Mahy et Moncelon nous font revenir à la France en lui parlant de deux de ses plus importantes colonies, et vous avez tous présents à la mémoire, mes chers collègues, la double conférence étincelante de vérité et de patriotisme que nous a faite le premier sur Madagascar, le second sur la Nouvelle-Calédonie.

La pensée de tous était alors si près de l'Europe, que nous avons prié l'excellent M. Guillot de nous y ramener tout doucement, et notre ancien secrétaire-général, avec une bonne grâce charmante, est venu, sur notre demande, nous entretenir du canton des Grisons qu'il avait visité durant ses dernières vacances, et dont il nous a donné une description si pittoresque que nous ne saurions faire autrement de nous y rendre l'été prochain. Et comme, sur notre route, nous avions rencontré pas mal de poteaux télégraphiques et autres appareils dans lesquels l'électricité joue un rôle utile, nous avons prié M. Trouhet, professeur à l'École de télégraphie. de nous initier aux mystères de cette branche féconde de la physique : notre collègue s'y est prêté de bonne grâce un jeudi soir, et nous ne saurions trop le féliciter de l'intérêt qu'il a su donner à cette causerie toute technique.

Des communications diverses ont agrémenté, entre temps, l'aridité de nos assemblées générales ; j'ai à en signaler quatre : l'une de M. Péroche, sur la mer polaire, l'autre de notre excellent archiviste, M, Quarré-Reybourbon, sur la plage de Blankenberghe et ses environs, une troisième de M. Froment, sur les régions de l'Alima, de la Licona et de la Sangha, une quatrième, enfin, de notre infatigable collègue, M. Delessert, sur les glaciers de la Suisse et les accidents terribles auxquels ont donné lieu de récents éboulemeuts de montagnes dans la partie Nord de ce pays accidenté.

J'arrive aux excursions, dans l'organisation desquelles une grande part revient à M. Crépin, le dévoué secrétaire du Comité des études et président de la Commission spéciale. M. Crépin s'est chargé lui-même de donner l'élan, en conduisant nos membres au commencement de l'été, à la verrerie d'Escaupont, qui appartient à M. Wagret, vice-président de la Société de Valenciennes. Ce patronage vous dit assez, Messieurs, quelle fête a été pour nos excursionnistes cette visite industrielle, que Mme Wagret, avec une bonne grâce charmante, a transformé en une réception dont nos touristes garderont le meilleur souvenir, et qui s'est terminée, sous un gai soleil de mai, par un agréable retour au travers la forêt de Bon-Secours.

Mais ce n'a été que le prélude : je cite à la hâte les excursions au château de Renescure, à l'abbaye de Wœstyne et la vallée de Clairmarais, sous l'habile direction de MM. Fernaux et Eeckman ; celle aux grottes de Han, que MM. Houzé et Fanchille ont bien voulu guider ; celle à la forêt de Mormal, sous la conduite de MM. Rosman et Eeckman ; celle au château de Bel-Œil et au mont de la Trinité, dont M. Senoutzen, aidé de votre secrétaire-général, a été le chef dévoué ; celle enfin à Londres et ses environs, que MM. Facq, Eeckman et Acheray, qui l'ont organisée avec le concours de M. Lubin, ont su rendre assourdissante d'entrain et de gaîté. M. Acheray, d'ailleurs, en a écrit pour ses annales, un compte-rendu plein d'humour, qui a dû engendrer bien des regrets chez ceux de nos membres que leurs affaires ou leurs études ont éloigné forcément de cette partie de plaisir.

J'allais oublier l'excursion de nos lauréats et l'alléchant voyage que M. Léonard Danel leur offre généreusement chaque année. Sous la direction de MM. Jacquin et Eeckman, nos candidats ont dirigé leurs pas du côté du mont de Cassel et de Dunkerque, et c'est avec enthousiasme que chacun d'eux, au banquet final, a choqué son verre au toast chaleureux et plein de cœur que notre collègue, M. Jacquin, a porté au bienfaiteur annuel de la Société.

Chez nous donc, comme vous le voyez, Messieurs, le titre de sociétaire procure des satisfactions de plus d'une sorte. Mais il manquait encore quelque chose à vos membres, il manquait un souvenir de la participation de chacun à l'œuvre que nous édifions depuis tantôt sept ans. Pour y suppléer, nous avons fait appel au talent d'un artiste lillois bien connu, M. Van Driesten. Aujourd'hui que le diplôme de la Société de géographie de Lille est terminé, je puis proclamer qu'il constitue une

œuvre d'art réussie au-delà de nos espérances, notre compatriote s'est surpassé cette fois, et nous le prions d'accepter ici, comme un témoignage de nos remerciements, la médaille d'honneur que nous lui offrirons tout à l'heure, au nom de nos membres reconnaissants.

Puisque je suis ici sur le chapitre artistique, je profite, en passant, de l'occasion qui m'est offerte de remercier une fois de plus de l'utile concours qu'elle nous prête, la musique des *Amis réunis*, de Marcq, qui chaque année, nous fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, sous l'habile direction de son chef dévoué, M. Philippe Delecroix.

Je suis toujours heureux de rappeler, lorsque que je rends compte de nos travaux annuels, que nous avons toujours jusqu'ici vécu avec nos seules ressources et, pour ainsi dire, avec les seules cotisations de nos membres. Nous n'avons sollicité qu'un seul concours, celui de la Chambre de commerce de Lille, et je me hâte de dire que ce corps d'élite a répondu généreusement à notre demande et qu'il veut bien nous accorder annuellement une subvention de 100 francs : la Chambre montre ainsi qu'elle est toujours à l'avant-garde du progrès et qu'elle sait encourager l'étude des sciences commerciales sous ses formes les plus multiples.

Mais, chaque année aussi, de bienfaisants donateurs viennent grossir notre maigre pécule et nous permettre de nous montrer envers les lauréats de nos concours, aussi généreux qu'ils le sont ; que MM. Paul Crepy, Léonard Danel et Henri Bossut veulent bien recevoir ici nos plus sincères remercîments : nous souhaitons que leur exemple soit le plus contagieux possible. Il l'a été, d'ailleurs, pour la première fois, dans le monde officiel, car nous avons reçu récemment des encouragements de haut lieu : MM. les Ministres de la Marine et de l'Instruction publique ont bien voulu nous envoyer pour les lauréats de l'enseignement secondaire, le premier une lorgnette de prix, le second un magnifique volume de géographie : au nom de la Société, je prie les pouvoirs publics de recevoir ici l'expression la plus sincère de notre gratitude pour leur bienveillante générosité.

Je n'ai pas besoin de dire, Messieurs, qu'avec de semblables prix, les concurrents nous sont arrivés cette année plus nombreux que de coutume. Malheureusement, malgré toute la meilleure volonté du monde, il y a chez nous, comme partout, beaucoup d'appelés et peu d'élus ; je suis heureux de pouvoir donner à ces derniers les félicitations qu'ils méritent, en attendant que tout à l'heure le public d'élite qui

remplit cette salle, leur témoigne à son tour, par ses applaudissements, sa juste satisfaction.

Le prix d'Audiffret, de 600 fr., destiné au meilleur travail sur les débouchés à trouver pour les productions industrielles dans la région du Nord, et que depuis tantôt deux ans, nous offrons en vain de concours en concours, sans rencontrer le candidat téméraire qui osât affronter la lutte, a eu cette année un concurrent sérieux Le mémoire qui nous a été présenté, suffisamment bon pour remporter le tiers du prix. renferme des lacunes qui le rendent incomplet, et ne peut être considéré que comme une préface à ce que nous demandons. Nous sommes heureux, toutefois, de pouvoir proclamer que notre collègue, M. Cantineau, qui a mérité d'être récompensé, a bien ouvert la voie et frayé le chemin à ceux qui voudraient maintenant entrer dans le vif de la question.

Vous pouvez juger, Messieurs, par l'ensemble des travaux que je viens de résumer, combien nous avons en estime le rôle prépondérant dès sciences géographiques et comme nous aimons à cultiver le vaste champ qu'elles nous offrent : rôle assez noble pour satisfaire dans leurs aspirations les intelligences les plus délicates, champ assez vaste pour offrir des récoltes à tous les ouvriers.

Parmi ceux-ci, les uns y abattent de riches moissons, d'autres se contentent d'y glaner, mais de ce que chacun ramasse ou découvre, tous en jouissent, car entre géographes les biens sont communs, et le flambeau allumé par le génie ne s'éteint pas, même quand il a communiqué de proche en proche, sa flamme féconde au monde entier.

Aujourd'hui tous nos efforts tendent à profiter des travaux de nos devanciers, à en créer de nouveaux à notre tour, puis à déduire de tout cela des applications fécondes, pour en faire autre chose qu'une richesse factice.

Nous avons toujours en vue cet apologue chinois que nous rappelait naguère le regretté J.-B. Dumas, et qui est aujourd'hui plus que jamais de circonstance. Certain voyageur rencontre près d'un puits un enfant tout en larmes et criant la soif ; surpris de voir entre ses mains une cruche vide munie d'une corde : pourquoi ne cherches-tu pas à remplir la cruche, lui dit-il ? le puits serait-il à sec. — Il y a de l'eau dans le puits, mais il est trop profond, répond l'enfant. — C'est ta corde qui est trop courte, reprend le voyageur, cherche-en une plus longue et tu boiras à ton gré.

Jamais pour vous, Messieurs, le puits de la science géographique ne

doit sembler trop profond ; c'est pourquoi, lorsque la corde est trop courte, nous nous employons de toutes parts à l'allonger d'une façon fructueuse. Alors seulement, toutes ces cruches, qui autrefois étaient vides, se remplissent d'une eau pure et saine, alors seulement nous pouvons puiser amplement aux sources mêmes de la vérité.

Jadis on ignorait d'où venaient les ondes aériennes apportant le chaud ou le froid, le sec ou l'humide. Aujourd'hui le télégraphe signale plusieurs jours à l'avance « devant qu'ils soient éclos » les orages et les tempêtes. La corde destinée à sonder le puits de la science des météores dépassait à peine autrefois l'étendue d'un département, elle atteint aujourd'hui le contour entier de la terre.

Il n'y a pas longtemps que l'Afrique intérieure existe pour la science, il a fallu pour cela les efforts de savants et d'explorateurs de talent qui n'ont pas craint de sacrifier leur vie et leur fortune, et depuis lors que de découvertes multiples sont issues de ces commencements laborieux, depuis que la science a mis entre les mains des Français, une corde assez solide pour descendre au puits où la vérité était cachée ! Les travaux d'Alfred Marche et du marquis de Compiègne, précurseur de De Brazza, ceux de Mage et Quintin, de Zweifel et Moustier, de Soleillet, des missions Galiéni et Borgnis Desbordes, comme ceux de ces martyrs qui ont nom Flatters et Palat, nous ont amené à mieux connaître ce continent mystérieux de l'*Afrique* fermé presque entièrement jusque-là à nous autres Européens, mais qui, grâce à ces géographes, s'ouvre peu à peu à la civilisation.

Que dirais-je si je voulais citer les découvertes de Benoit Méchin, Cotteau, Bonvalot, Capus, Ch. Martin, l'abbé Desgodins pour l'*Asie* ; celles de Thouar, Courcelle-Seneuil, l'abbé Brasseur, Charnay, et Crevaux pour l'*Amérique*, celles de La Pérouse, Dumont-Durville et du commandant de Freycinet pour le monde *océanique*.

Voilà tous savants dont la France s'honore, qui ne se sont jamais plaint des difficultés d'un problème, et qui à chaque obstacle ont toujours fait appel au génie de la science, trouvant toujours et quand même que la corde était trop courte. Les exemples que je viens de citer resteront toujours parmi nous, Messieurs, comme un perpétuel souvenir de ce que peut la volonté intelligente unie à l'énergie et à la persévérance ; c'est en les ayant sous les yeux que nos enfants apprendront à cultiver les sciences géographiques et tenteront d'en retirer des fruits aussi féconds que leurs éminents devanciers. »

INCIDENT.

Après la lecture de ce rapport, M. Paul Crepy, président, prend de nouveau la parole :

« Tout en rapportant les actes de notre Société, notre Secrétaire-général a dit un mot aimable pour chacun, il n'a oublié personne — sauf lui-même. C'est trop de modestie !

Je viens combler cette lacune en proclamant que notre Comité d'Études a décidé qu'une médaille d'honneur, grand module, serait décernée au digne successeur de Messieurs Suérus et Guillot, M. Alfred Renouard.

En vous la remettant, mon cher collègue, j'éprouve un sentiment de satisfaction réelle, car mieux que tout autre, j'ai pu apprécier avec quel zéle, quelle intelligence, vous avez constamment travaillé à la prospérité de notre chère Société.

Tout éloge serait superflu, puisque ici, comme dans maintes autres Sociétés, vous vous êtes fait connaître par vos œuvres, et si vos amis de Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, si tous, nous regrettons qu'une distinction honorifique ne soit pas encore venue d'ailleurs récompenser votre dévouement, recevez en attendant, ce souvenir que je suis fier de vous offrir. » (*Applaudissements*).

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

M. Alex. Eeckman, Secrétaire-général-adjoint, donne ensuite lecture du palmarès :

Médaille d'honneur : M. Van Driesten, peintre héraldiste à Lille, pour le diplôme de la Société dont il est l'auteur ;

Prix d'Audiffret : M. Cantineau-Cortyl, propriétaire à Lille, pour son mémoire sur les débouchés à ouvrir à notre commerce local.

Enseignement secondaire. — Jeunes filles.

1° Au-dessus de 16 ans :

Aucune récompense n'a été décernée.

2° Au-dessous de 16 ans :

1er Prix : (*offert par M. le Ministre de l'Instruction publique*), Mlle Louise Vaillant, élève du *Collège Fénelon*, à Lille, avec médaille d'argent.
2e — Mlles Berthe Michel, du même collège, avec médaille de bronze.
3e — Frida Schéibi (reçoit l'éducation dans sa famille) à Lille.
4e — Elvire Courtecuisse, du *Collège Fénelon*, à Lille.

Enseignement primaire supérieur. — JEUNES FILLES.

1° Au-dessus de 15 ans :

1er Prix : Mlles Léonie Cousu, de l'*Institut Sévigné*, à Roubaix, avec médaille d'argent.
2e — Marie Vandame, de la même institution.
3e — Angèle Bourguoignon, de l'*École supérieure de jeunes filles*, à Lille.

2° Au-dessous de 15 ans :

1er Prix : Mlles Louise Larière, de l'*École supérieure de jeunes filles*, à Lille, avec médaille d'argent.
2e — Flore Crombet, de la même école.
3e — Eugénie Terlet, de la même école.

Enseignement primaire élémentaire. — JEUNES FILLES.

1° De 11 à 14 ans :

1er Prix : Mlles Henriette Nicole (reçoit l'instruction dans sa famille), à Lille, avec médaille de bronze.
2e — Stéphanie Odou, de l'*Ecole primaire élémentaire de la rue Racine*, à Lille.

2° De 9 à 11 ans :

1er Prix : Mlles Noémie Lévi, de l'*Institut Sévigné*, à Roubaix.
2e — Louise Missi, de l'*École primaire élémentaire de la rue Racine*, à Lille.

Enseignement secondaire. — JEUNES GENS.

1° Au-dessus de 16 ans. — Cours de St-Cyr.

1er Prix (*offert par M. le Ministre de la Marine*) : M. Camille Delezenne, du *collège d'Armentières*, avec médaille d'argent.
2e — MM. Maxime Sauvage, du *lycée de Lille*, avec médaille d'argent.
3e — Charles David, du même lycée.
4e — Jean Grimard, du même lycée.

2° Au-dessous de 16 ans :

1er Prix ; MM. Albert Boone, du *lycée de Lille*, avec médaille d'argent.
2e — Jules Robert, du même lycée.
3e — Théodore Borissow, du même lycée.
4e — Ildefonse Dalbertanson, du même lycée.

M. Pierre Molinari, de l'*École supérieure* de Fournes, ayant concouru par erreur avec les élèves de l'enseignement secondaire, aurait été classé le 4e si sa composition avait pu être admise.

Enseignement primaire supérieur. — JEUNES GENS.

1° Au-dessus de 15 ans :

1er Prix : MM. Jules Lecocq, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin, avec médaille d'argent.
2e — Gustave Ammeloot, de la même école.
3e — Louis Delobel de la même école.
4e — Louis Vautrin, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
5e — Ernest Dupuis, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
6e — Adolphe Dellys, de la même école.
7e — Constant Lecomte, de la même école.

2° Au-dessous de 15 ans :

1er Prix : MM. Jules Soenen, de l'*École primaire supérieure* de Fournes, avec médaille d'argent.
2e — Jules Lepilet, de la même école avec médaille de bronze.
3e — Georges Morel, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.
4e — Désiré Rigaumont, de l'*École primaire supérieure* de Fournes.
5e — Auguste Logez, de la même école.
6e — Charles Delalin, de l'*École primaire supérieure* de Lille.
7e — Henri Loubry, de l'*École supérieure* d'Haubourdin.
8e — Oscar Tourlet, de l'*École des Frères de la rue du Tilleul*, à Roubaix.
9e — Julien Deschamps, de l'*École primaire supérieure* d'Haubourdin.

Enseignement primaire élémentaire. — JEUNES GENS.

1° De 11 à 14 ans.

1er Prix: MM. Jules Crespel, de l'*École primaire élémentaire* de Fournes, avec médaille d'argent.
2e — Émile Cornaille, de la même école.
3e — Charles Bauvais, de la même école.
4e — Georges Delerue, de la même école.
5e — Oscar Fournil, de l'*École primaire élémentaire* d'Haubourdin.
6e — Adolphe Louvel, de la même école.

2° De 9 à 11 ans :

1er Prix : MM. Alphonse Caudoux, de l'*École primaire élémentaire* de Fournes, avec médaille d'argent.
2e — Gilbert Leblond, de la même école.
3e — Alphonse Druesnes, de la même école.
4e — Henri Monnet, de l'*École primaire élémentaire* de Flers.
5e — Alfred Lagache, de l'*École primaire élémentaire* de Fournes.
6e — Henri Stiévez, de la même école.
7e — Louis Dutoit, de la même école.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso.)

LE VOLAPÜK,

LANGUE COMMERCIALE UNIVERSELLE,

Par M. DELESSERT, Membre du Comité d'études.

Personne n'ignore que de nombreux et inutiles essais ont été jadis entrepris pour créer une forme de langage, qui pût servir indistinctement à tous les peuples. — Je n'examinerai pas ici en quoi ont consisté ces diverses tentatives, dont le résultat est toujours resté infructueux, et ne veux pas rechercher les noms de tous ceux qui se sont occupés de cette intéressante question, depuis Descartes et Leibnitz jusqu'à Letellier et autres savants contemporains.

Je rappellerai aujourd'hui que cette idée est de nouveau mise en avant et qu'il se publie en ce moment des ouvrages spéciaux. auxquels je ne puis que souhaiter un heureux succès.

J'espère que cet ingénieux système. simple et logique à la fois, n'échouera pas comme ceux qui l'ont précédé, bien que bon nombre de personnes manifestent leurs craintes à cet égard. Mais ces appréhensions ne tarderont pas à disparaître entièrement, quand ces nouvelles notions auront reçu toute la publicité possible et qu'on aura connaissance de tout ce qui a été écrit sur cette question pleine d'intérêt. Au reste, il serait difficile de ne pas se rendre à l'évidence, en constatant les immenses progrès déjà obtenus depuis si peu de temps.

— Imaginée par un linguiste allemand, M. Schleyer (1), cette langue commerciale universelle qu'il désigne sous le nom de volapük, c'est-à-dire *langue de l'univers*, *(pük*, langue ; *vola*, génitif de *vol*, univers). et à la création de laquelle il a consacré vingt ans de recherches et de labeurs incessants, est non seulement d'une grande simplicité, au point de vue grammatical ; mais elle possède en outre, quant à la constitution des mots. des procédés de formation et de dérivation,

(1) Abbé au couvent de Mainau, près de Constance et sur le lac de ce nom.

faciles à saisir, et dont le principe fondamental repose sur la théorie des préfixes et des suffixes.

Il en résulte une connaissance relativement très prompte des mots du dictionnaire, qui sont presque tous empruntés aux langues romanes et germaniques, surtout à l'anglais et au français. Il suffira donc d'apprendre les substantifs de cette nouvelle langue, c'est-à-dire les mots *radicaux*, pour s'approprier facilement tous les autres mots *(dérivés* ou *composés)* qui en dépendent.

Pour ce qui concerne la syntaxe, les règles en sont des moins compliquées ; la construction est empruntée à la langue française.

En un mot, de tous les systèmes imaginés jusqu'à ce jour, c'est le seul qui puisse prétendre à une valeur vraiment pratique.

Avant d'esquisser en traits rapides le mécanisme de cette langue, il n'est pas inutile de rappeler ici quelques détails empruntés à la brochure de M. Aug. Kerckhoffs, extraite de la *Revue-Gazette maritime et commerciale*. — Ce journal a reproduit en juin 1885 la leçon du cours libre de volapük, que l'érudit professeur a donné l'année dernière, à Paris, à l'École des hautes études commerciales, et dont les premiers essais ont été couronnés de succès.

Ainsi que le dit fort bien M. Kerckhoffs, il ne s'agit nullement de faire adopter un nouvel idiome, qui devienne un jour l'organe universel des lettres et des sciences, comme l'a été la langue latine au moyen-âge, ni de remplacer par le volapük aucune de nos langues modernes, aussi peu l'anglais ou l'allemand que le français, dans les relations des peuples entre eux.

Si la langue française est devenue, depuis le dix-septième siècle, l'organe officiel et universel dont se servent les diplomates de tous les pays pour leurs rapports internationaux, il est tout aussi naturel et même indispensable que les industriels et les commerçants des diverses contrées du globe puissent correspondre facilement et directement entre eux, par le moyen d'un langage commun artificiel.

L'emploi de cet idiome international a, du reste, sa place toute marquée dans ce siècle de lumière et de progrès, à côté des nombreuses découvertes et inventions, qui ont déjà tant fait pour le rapprochement des nations et la diffusion des idées.

Les relations commerciales avec l'étranger sont d'autant plus faciles, que l'entente, au moyen d'une langue commune aux deux parties contractantes, peut s'établir d'une façon plus nette et plus précise. — Mais, sur plus de huit cents langues qui sont parlées sur notre planète,

on devrait en connaître au moins quarante ou cinquante, pour être à même de comprendre les principaux peuples civilisés et entrer en relations avec eux.

Or, il n'est pas donné à chacun de pouvoir passer quelques années à l'étude de trois ou quatre langues romanes ou germaniques (parmi les plus usitées), et même il est très difficile, pour ne pas dire impossible, pour beaucoup de personnes, d'entreprendre celle d'un seul dialecte sémitique ou d'un idiome monosyllabique, tel que le chinois ou l'annamite ; et cependant les peuples, qui parlent ces dialectes, comprennent plus du tiers de la population du globe.

Le volapük, au contraire, exige un temps relativement court ; aussi n'est-il pas étonnant de constater avec quelle rapidité la langue de M. Schleyer a été adoptée presque partout.

Bien que les premières publications de ce savant polyglotte remontent à peine à quatre ou cinq ans, ses disciples se comptent par milliers dans plusieurs États, en Allemagne, en Autriche, en Alsace, en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Suède, en Suisse, en Angleterre, aux États-Unis, et même en Syrie et en Afrique : plus de soixante Sociétés existent maintenant en Europe, en vue de l'extension de cette langue.

Une Association française pour la propagation du Volapük s'est aussi constituée à Paris (174, boulevard Saint-Germain) et compte déjà de nombreux adhérents. Elle est administrée par un Comité central, composé d'une vingtaine de membres, au nombre desquels nous pouvons citer : le président, M. *Lourdelet*, président de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires ; le secrétaire-général, M. *Kerckhoffs*, professeur à l'École des hautes études commerciales ; M. Francisque *Sarcey*, publiciste, etc., etc.

Un grand nombre d'ouvrages ont paru dès lors pour faciliter l'étude de cette langue universelle ; la grammaire et le dictionnaire volapük-allemand (13,000 mots environ) en sont à leur 4e édition ; l'édition française est sous presse actuellement.

M. Kerckhoffs a fait paraître, à l'usage des Français, un cours complet de volapük, suivi d'un vocabulaire de 2,500 mots.

De petits abrégés pour l'étude du volapük ont été publiés non seulement en latin et dans toutes les langues de l'Europe, mais encore en chinois et dans le dialecte *nama* des Hottentots.

Plusieurs poètes, allemands et hollandais, ont transcrit en vers volapüks les chants nationaux de leur pays. Mentionnons, en passant,

le président de la Société des volapükistes de Schemmerberg (Würtemberg), M. Kniele, qui a envoyé pour les élèves de M. Kerckhoffs, une traduction en vers de la *Marseillaise*.

Il se publie trois journaux rédigés en volapük : celui de M. Schleyer, le *Volapükabled*, de Constance (avec la traduction du texte), les *Volapükaklubs*, de Breslau, et le *Volapükabled*, de Rotterdam. — Paris doit avoir aussi le sien, qui paraîtra prochainement.

De nombreux volapükistes (plus de trois cents de tous les pays se sont réunis en 1884, à Friedrichshafen, sur le lac de Constance, dans le but d'adopter définitivement la grammaire de M. Schleyer, et de rechercher les meilleurs moyens pour la vulgarisation du volapük.

Un second Congrès aura lieu à Nüremberg l'année prochaine.

Ajoutons enfin, qu'à l'occasion de l'Exposition universelle, un grand Congrès international de volapükistes se tiendra à Paris, en 1889.

Voici un aperçu du nouvel idiome de M. Schleyer et des procédés grammaticaux qu'il emploie :

Prononciation et orthographe.

L'alphabet se compose de huit voyelles et de dix-neuf consonnes (*q* et *w* n'étant admises que dans l'orthographe des noms propres) ; chaque lettre n'a qu'un seul et même son.

Les *voyelles* sont toujours longues et se prononcent comme suit :

a	comme	â	dans	*pâte :*	bal, *un,*	se prononce	*bâle ;*
ä	»	è	»	*mais :*	mäl, *six,*	»	*mail ;*
e	»	é	»	*bonté :*	tel, *deux,*	»	*téle ;*
i	»	î	»	*gîte :*	kil, *trois,*	»	*kîle ;*
o	»	ô	»	*côte :*	fol, *quatre,*	»	*fôle ;*
ö	»	eu	»	*bleu :*	jöl, *huit,*	»	*cheule ;*
u	»	ou	»	*fou :*	lul, *cinq,*	»	*loule ;*
ü	»	u	»	*nature :*	zül, *neuf,*	»	*tsûle.*

Le volapük n'a pas de diphthongues ; on prononce séparément chaque syllabe ou voyelle : lein. *lion,* pron. *lé-ine* ; laud. *alouette,* pron. *la-oude.*

Les *consonnes* se prononcent comme en français, sauf quatre, à savoir :

c,	comme *j* anglais :	cil, *enfant,*	se prononce	*djîle ;*
g,	» *gu* français :	glok, *pendule,*	»	*glauque ;*
j,	» *ch* français :	jeval, *cheval,*	»	*cheval ;*
z,	» *z* allemand :	zif, *ville,*	»	*tsife.*

La lettre *h* est toujours fortement aspirée.

Quant à l'accentuation, elle est la même qu'en français ; l'accent se trouve donc toujours sur la dernière syllabe : **dunele**, *à l'auteur*, se prononce *douné*lé.

Les *noms propres* ne se traduisent pas ; on les prononce et on les écrit avec l'orthographe propre au pays auquel ils appartiennent.

Seuls, les noms géographiques des grands Etats, ont une dénomination spéciale : **Flent**, *la France* ; **Nelij**, *l'Angleterre* ; **Deut** (déout), *l'Allemagne.*

SUBSTANTIF.

Tous les noms sont du genre masculin, excepté ceux qui désignent particulièrement des êtres féminins. Dans ce cas, on ajoute le préfixe *of* au nom masculin, ou le préfixe *ji*, lorsqu'on veut préciser le genre naturel ; cette variante n'est pas adoptée par tous les volapükistes. Ex :

Pul, *le garçon ;*	**of-pul**, *la fille.*
Blod, *le frère ;*	**of-blod**, *la sœur.*
Tidel, *l'instituteur ;*	**of-tidel**, *l'institutrice.*
Kat, *le chat ;*	**ji-kat**, *la chatte.*

Suivant quelques-uns, on pourrait donc exprimer une différence, en disant : **ji-tidel**, pour désigner *la femme d'un instituteur*, et **ji-blod** pour *la sœur*, réservant **of-blod** pour indiquer *une religieuse.* — De même, **ji-leson** signifierait une *princesse* mariée, tandis que **of-leson** se traduirait plutôt par *princesse* non mariée.

L'article défini et l'article partitif n'existent pas en volapük. Il n'y a qu'une seule déclinaison, qui est la même pour les autres parties

déclinables du discours. Le pluriel se forme en ajoutant un *s* au singulier :

Singulier.			Pluriel.		
N. **Man,**	(un)	*l'homme.*	**Mans,**	(des)	*les hommes.*
G. **Mana,**	(d'un)	*de l'homme.*	**Manas,**	(de)	*des hommes.*
D. **Mane,**	(à un)	*à l'homme.*	**Manes,**	(à des)	*aux hommes.*
A. **Mani,**	(un)	*l'homme.*	**Manis,**	(des)	*les hommes.*
V. **O Man,**	—	*ô homme!*	**O Mans,**	—	*ô hommes!*

Pour les noms propres, le génitif et le datif se rendent par les prépositions **de** et **al** (ou *len*). — On peut leur appliquer la marque du pluriel ('s), s'il y a lieu. — Ex : **de Schleyer**, *de Schleyer* ; **al** (*len*) **Schleyer**, à *Schleyer*.

ADJECTIF.

L'adjectif est ordinairement formé du substantif, auquel on ajoute la terminaison *ik* : **flen**, *ami* ; **flenik**, *amical* ; **gud**, *bonté* ; **gudik**, *bon* ; **bad**, *mal* ; **badik**, *mauvais* ; **fluk**, *fruit* ; **flukik**, *fertile*.

Il reste invariable et se place toujours après le substantif auquel il se rapporte. Ex : **tab boadik**, *une table de bois ;* **buks gudik**, *de bons livres*.

Mais s'il est pris substantivement, l'adjectif doit être décliné. Ex : **liegiks e pöfiks**, *les riches et les pauvres*.

Remarques. — 1° En ajoutant la désinence **os** (neutre de *om*) à l'adjectif, on en forme un substantif neutre. Ex : **gudik**, *bon;* **gudikos**, *le bien*.

2° Les adverbes qualificatifs se forment des adjectifs par l'addition d'un **o**. Ex : **gudiko**, *bien ;* **gudikumo**, *mieux*.

3° Quant aux degrés de comparaison, on ajoute au positif la terminaison **um** pour le comparatif, et **ün** pour le superlatif. Ex : **gletik**, *grand ;* **gletikum**, *plus grand ;* **gletikün**, *le plus grand*.

Ajoutons que les conjonctions *aussi* et *que* se rendent par **so** et **ka**. Ex : **binob so yunik ka om**, je suis aussi jeune que lui.

Adjectifs numéraux.

Les nombres *cardinaux*, ainsi que les ordinaux, se placent après le

substantif qu'ils déterminent et restent invariables. La conjonction **e** sert à réunir les unités aux dizaines, que l'on écrit en un seul mot :

1. Bal,	10. Bals,	11. Balsebal,	21. Telsebal.
2. Tel,	20. Tels,	12. Balsetel,	32. Kilsetel
3. Kil,	30. Kils,	13. Balsekil,	43. Folsekil.
4. Fol,	40. Fols,	14. Balsefol,	54. Lulsefol.
5. Lul,	50. Luls,	15. Balselul,	65. Mälselul.
6. Mäl,	60. Mäls,	16. Balsemäl,	76. Velsemäl.
7. Vel,	70. Vels,	17. Balsevel,	87. Jölsevel.
8. Jöl,	80. Jöls,	18. Balsejöl,	98. Zülsejöl.
9. Zül,	90. Züls,	19. Balsezül,	99. Zülsezül.
00. Tum (1),	900. Zültum,	1000. Mil,	10000. Balsemil.
01. Tum bal,	109. Tum zül,	1900. Balmil zültum,	19000. Balsezülmil

Un million, **balion** ; un milliard, **baliad** ; un billion, **telion** ; etc.

Les *ordinaux* et leurs corrélatifs se forment par l'addition des désinences **id** et **ik** :

Balid, *premier;* **balik,** *simple.* — **Telid,** *second*; **telik,** *double.* — **Kilid**, *troisième;* **kilik**, *triple.* — **Tumid**, *centième;* **tumik**, *centuple*, etc.

En ajoutant à ceux-ci les terminaisons **o**, **na**, **no**, **nik**, **nalik**, on obtiendra les locutions adverbiales correspondantes, ainsi que d'autres adjectifs numéraux indiquant la répétition, etc. Ex :

Balido, *premièrement;*	**telido**, *secondement;*
Baliko, *simplement;*	**teliko**, *doublement;*
Balna, *une fois;*	**telna**, *deux fois;*
Balidna, *la première fois;*	**telidna**, *la deuxième fois;*
Balidno, *pour* — —	**telidno**, *pour* — —
Balnik, *d'une espèce;*	**telnik**, *de deux espèces;*
Balnalik, *qui se répète une fois.*	**telnalik**, *qui a lieu deux fois.*

Chaque nombre cardinal peut devenir substantif, en ajoutant **el**.

Ex : **Kilel**, *un trois;* **telel**, *un deux* ou *une paire;* **kilsel**, *une trentaine;* **balsetelel**, *une douzaine;* **tumel**, *une centaine;* etc.

(1) Du mot **yel,** *l'année*, on formera **yeltum,** *le siècle.*

L'addition du mot **dil**, *partie*, sert à former les nombres fractionnaires. Ex :

Teldil (1), *un demi;* **kildil**, *un tiers;* **foldil**, *un quart;* etc.
Telsdil, *la vingtième partie;* **tumdil**, *la centième partie;* etc.

Le même principe est appliqué dans la nomenclature des jours de la semaine, qu'on peut exprimer sous deux formes : il en est de même pour les noms des mois. En voici la liste :

Baldel ou **soldel**, *dimanche;*	**Foldel** ou **vesdel**, *mercredi;*
Teldel » **mundel**, *lundi;*	**Luldel** » **dödel**, *jeudi;*
Kildel » **tusdel**, *mardi;*	**Mäldel** » **flidel**, *vendredi;*

Veldel ou **zädel**, *samedi.*

Balul ou **yanul**, *janvier;*	**Velul** ou **yulul**, *juillet;*
Telul » **febul**, *février;*	**Jölul** » **gustul**, *août;*
Kilul » **mäzul**, *mars;*	**Zülul** » **setul**, *septembre;*
Folul » **apul**, *avril;*	**Balsul** » **otul**, *octobre;*
Lulul » **mayul**, *mai;*	**Balsebalul** » **novul**, *novembre;*
Mälul » **yunul**, *juin;*	**Balsetelul** » **dekul**, *décembre.*

L'indication du temps peut se rattacher à ce chapitre.

On indique le temps à l'aide des mots **glok** ou **düp** (heure), et en se servant des nombres ordinaux. — On mentionne d'abord les heures, puis le quart ou la demi-heure, ensuite les minutes et les secondes.

Ex : **Binos düp mälid e lafik**. *il est six heures et demie;*
Düp telid e foldils kil, *deux heures et trois quarts;*
ou **düp telid e minuts folselul**, *2 heures et 45 minutes.*

On procède de même pour la date : l'an, le mois, le jour et l'heure.

Ex : **Lille, balmil jöltum jölselul, velul balsid, düp zülid gödela,**

Lille, le 10 *juillet* 1885, *à neuf heures du matin.*

---

(1) On dit aussi **lafik**, *demi*, de **laf**, *moitié* (pour l'indication des heures).

PRONOM.

I. — Outre les quatre pronoms *personnels*, **ob, ol, om, of** (je, tu, il, elle) et **obs, ols, oms, ofs** (nous, vous, ils, elles), qui se déclinent comme les substantifs :

S. N. **Ob**, *je*;	Pl. N. **Obs**, *nous*;
G. **Oba**, *de moi*;	G. **Obas**, *de nous*;
D. **Obe**, *à moi*;	D. **Obes**, *à nous*;
A. **Obi**, *me*;	A. **Obis**, *nous*;

il y en a quatre autres qui sont : **ons**, le *vous* de la conservation (au plur. **onss**, pron. *once*); **os**, le neutre de **om**, *il*, (le, ce); **on**, l'indéfini *on*; et **ok**, le réfléchi *se*.

II. — Les pronoms et adjectifs *possessifs* dérivent des pronoms personnels, terminés par *ik* : **obik**, *mon*, *le mien*; **obsik**, *notre*, *le nôtre*, etc. que l'on peut remplacer par le génitif des pronoms **oba**, **obas**, etc., s'il y a trop de désinences *ik* dans la phrase. Ex :

Mot gudik obsik ou obas, *notre bonne mère.*

Ajoutons encore **onsik**, **onssik**, *vôtre, le vôtre*; et **onik**, le sien, ce qui appartient à quelqu'un. — Les adjectifs possessifs se placent après le substantif qu'ils déterminent et restent invariables; mais, employés comme pronoms, ils se déclinent et s'accordent avec le mot auquel ils se rapportent.

III. — Il en est de même pour les adjectifs *démonstratifs*, lorsqu'ils sont employés pronominalement. On les traduit par **at** (*celui-ci*, *ce.... ci*) et par **et** (*celui-là*, *ce.... là*); mais comme **pronoms**, ils peuvent être rendus par **atof**, **etof** pour le féminin. et par **atos**, **etos** pour le neutre (ceci, cela), surtout s'il s'agit d'éviter toute équivoque dans la phrase. Ex :

Man at e vom et, *cet homme-ci et cette femme-là.*

At binom dutik, et no binom, *celui-ci est appliqué*, *celui-là ne l'est pas.*

On emploie **ut, uts, utof** pour désigner *celui*, *ceux*, *celle*.

Ex : **Dom at binom ut kösena olik**, *cette maison est celle de ton cousin.* Ces pronoms se déclinent comme les précédents; les terminaisons sont identiques : **at, ata, ate, ati; ats, atas, ates, atis**.

Ex : **Sagob osi ate : lemolöd obse atosi**, *je le dis à celui-ci: achète-nous ceci.*

IV. — Les pronoms *interrogatifs* se rendent par **kim**, *qui?* (masc.), **kif**, *qui?* (fémin) et **kis**, *quoi, que, qu'est-ce que?* et sont déclinables.

Comme *adjectifs*, ils deviennent **kiom**, *quel?* **kiof**, *quelle?* **kios**, *quel?* (n.) Pour mieux préciser, on dit **kimik** (*quelle sorte de*) pour les deux genres.

De ces formes principales dérivent encore d'autres adjectifs et adverbes interrogatifs que nous ne pouvons tous énumérer ici, tels que **kimid**, *le quantième?* **kikod** *pourquoi?* **kiüp**, *quand?* **kiöp**, *où?* etc..

V. — Les pronoms *relatifs* se traduisent par **kel** (qui, que, lequel) pour les deux genres, et **kelos** (ce qui, ce que) pour le neutre. En cas d'équivoque, le féminin se rend par **kelof**. Ex :

Mans kelis elogob, *les hommes que j'ai vus.*
Nolob kelosi vilom, *je sais ce qu'il veut.*
Mot söla at, kelofi elogol. *la mère de ce monsieur que tu as vue.*

On rend *quiconque* et *quoi que* pour **aikel, aikelos**, déclinables aussi

Ex : **Aikel binom badik binom neläbik**. *quiconque est méchant est malheureux.*

Aikelosi sagom. ogolob bifo, *quoi qu'il dise, j'irai en avant.*

VI. — Parmi les *pronoms* et *adjectifs indéfinis*, nous ne citerons que **ot** (*le même*), qui devient **it** ou **sägo**, suivant qu'il est adjectif, pronom ou adverbe, comme dans l'exemple suivant :

Del ot, *le même jour*; **del it**, *le jour même*; **del sägo**, *même le jour*. Il y a aussi diverses manières d'exprimer *en* et *y*, suivant le sens.

VERBE.

Pour former un verbe à l'*infinitif*, il suffit d'ajouter **ön** au substantif, qui n'est autre que le radical même du verbe. Ex : **pük**, *la langue;* **pükön**, *parler*. — **Tik**, *la pensée*; **tikön**, *penser*. — Les verbes n'ont qu'une seule conjugaison, avec forme *active*, forme *passive* et forme *réfléchie*.

1. — Verbe actif.

En faisant suivre le substantif des pronoms *personnels*, on obtient le *présent de l'indicatif*. Ex :

Tikob, *je pense ;*	tikobs, *nous pensons ;*
Tikol, *tu penses ;*	tikols, *vous pensez ;*
Tikom, *il pense ;*	tikoms, *ils pensent ;*
Tikof, *elle pense ;*	tikofs, *elles pensent.*
Tikon, *on pense;*	

On forme les autres temps du mode indicatif, en plaçant devant le radical les augments ä, e, i, o, u ; les temps dérivés sont alors caractérisés par certaines désinences, qu'on ajoute aux temps primitifs.

A. — Temps primitifs.

1. Indicatif présent	(sans	préfixe)	:	tikob, *je pense ;*
2. Imparfait,	avec	»	:	ä....., *je pensais ;*
3. Passé indéfini,	»	»	:	e....., *j'ai pensé ;*
4. Plusqueparfait,	»	»	:	i ...., *j'avais pensé ;*
5. Futur,	»	»	:	o.... , *je penserai ;*
6. Futur antérieur,	»	»	:	u....., *j'aurai pensé.*

B. — Temps dérivés.

1. Le *conditionnel* se forme en ajoutant öv à l'imparfait et au plusqueparfait de l'indicatif : ätikoböv, *je penserais* ; itikoböv , *j'aurais pensé.*

2. L'*impératif* se tire des divers temps de l'indicatif, auxquels on ajoute le suffixe öd ; cette terminaison se remplace par la désinence ös, s'il s'agit d'un souhait plutôt que d'un ordre. Ex :

Flent lifomös ! *Vive la France!*

3. On obtient le *subjonctif*, en ajoutant le suffixe la aux temps correspondants de l'indicatif; mais ce mode est rarement employé en volapük, les deux formes de l'impératif pouvant y suppléer. Cette désinence (*la*), qu'on relie au verbe par un trait d'union, n'a jamais l'accent (tikob-la), de même que li interrogatif. Ex :

Etikob-la, *que j'aie pense* ; itikob-la, *que j'eusse pense* ; etc.

Remarque : On rend l'interrogation à l'aide du préfixe **li** . suivi du trait d'union ; mais cette particule devient inutile, quand la phrase commence par un adverbe ou un pronom interrogatif. Ex :

Li nolol nuni? *sais-tu la nouvelle ?*
Kiöp ogolom? li-al Lisbonne? *Où ira-t-il? A Lisbonne?*

C. — *Temps invariables.*

1. *Infinitifs.* — Ainsi que nous l'avons dit en tête de ce chapitre, l'infinitif se termine toujours par le suffixe **ön**. — Pour distinguer le *passé* et le *futur* du *présent*, il suffit d'ajouter à celui-ci l'augment **e** pour le premier et **o** pour le deuxième. Ex :

Pelön, *payer ;* **epelön,** *avoir payé* ; **opelön**; *devoir payer.*

2. *Participes.* — Pour former le participe, on fait suivre le radical du suffixe **öl**. Ex : **püköl,** *parlant ;* **epüköl,** *ayant parlé* ; **opüköl,** *devant* ou *allant parler*. Les participes peuvent être pris substantivement et se décliner comme tels.

II. — Verbe passif.

La lettre *p* est la marque distinctive du *passif ;* elle précède les temps de l'actif : pour le présent, qui commence toujours par une consonne, on lui intercale un **a**. **Pa, pä pe, pi, po, pu**, sont par conséquent les syllabes préfixes des temps de tout verbe employé au passif. Ex :

Palöfob, *je suis aimé* (on m'aime) ; **povokom,** *il sera appelé* (on l'appellera) ; etc.

III. — Verbe réfléchi.

En volapük, les verbes actifs seuls prennent la forme *réfléchie*, qui se rend, soit en ajoutant le pronom réfléchi **ok** aux diverses personnes du verbe, soit en répétant le pronom personnel à l'accusatif. Ex :

Löfobsok, ou **löfobs obis,** *nous nous aimons ;* etc.

S'appliquer, *s'enfuir*, etc. se traduisent donc simplement par **dutön, mogonön,** etc.

IV. — Verbe impersonnel.

Les verbes *impersonnels* sont formés par le suffixe **os**. Ex

Lömib (pluie), **lömibos**, *il pleut* ; **töt** (tonnerre), **etötos**, *il a tonne* ; **nif** (neige), **onifos**, *il va neiger ;* etc.

Cette désinence s'ajoute aussi à d'autres verbes accidentellement impersonnels, c'est-à-dire chaque fois que le pronom (il. on, ce) représente quelque chose de vague, dont on retrouve l'expression dans l'attribut apparent ou dans le complément direct apparent. Ex :

Jinos das binos valik, *il paraît que c'est tout ;*

Pasagos das no binos lefulik, *on dit que ce n'est pas parfait.*

Remarques.

1° Quant aux verbes *auxiliaires*, ils n'existent pas en volapük, puisqu'ils sont remplacés par les augments ou préfixes *e*, *i*, *u* pour le verbe *avoir*, et par les préfixes *pa*, *pä*, *pe*, *pi*, *po*, *pu* pour le verbe *être*. Mais, employés dans leur sens propre, on les traduit par **labön** *(avoir)* et par **binön** *(être)*. Ex.:

Labobs bukis, *nous avons des livres ;* **binom namel**, *il est artisan ;* **elaboms seki**, *ils ont eu du succès.*

2° Il est aussi convenu que, dans certains cas douteux, on peut traduire par **binön** le verbe *être* qui accompagne les verbes actifs, employés passivement. Ex :

Palöfob, *je suis aimé,* soit **binob palöföl** ou **pelöföl** ;

Pilöfom, *il avait été aimé*, soit **ibinom** » »

Les derniers chapitres, relatifs aux autres parties du discours, ne renfermant au fond que des listes de petits mots, d'ailleurs fort intéressantes à étudier, nous nous permettrons de les passer sous silence et de donner ici un exemple de dérivation :

Rad. **Pük**, *la langue.*

1° avec suffixes :

Pük, *langue ;* **pükik**, *qui a rapport à la langue ;* **pükatidel**, *professeur de langue ;* **pükapök**, *faute de langue ;* **pükön**, *parler ;* **pükönamod**, *façon de parler ;* **motapük**, *langue maternelle ;* **volapük**, *langue universelle.*

Pükat, *discours;* pükatil, *petit discours;* pükatön, *prononcer un discours;* telapükat, *dialogue.*

Pükav, *philologie;* pükavik, *philologique.*

Püked, *sentence;* pükedik, *sentencieux;* pükedavöd, *proverbe;* pükedavödik, *proverbial;* välapüked, *devise.*

Pükel, *orateur;* pükelik, *oratoire;* püketil, *petit babillard;* möpükel, *polyglotte.*

Püköf, *éloquence;* püköfik, *éloquent;* püköfav, *rhétorique;* püköfavik, *qui a rapport à la rhétorique, à l'art oratoire.*

Pükot, *causerie, entretien;* pükotik, *loquace, affable;* pükotöf, *faconde, affabilité;* okopükot, *monologue.*

Püküb, *phraséologie.*

2° AVEC PRÉFIXES :

Bipük, *préface.*

Depük, *contestation;* depükön, *contester.*

Gepük, *réponse;* gepükön, *répondre.*

Lepük, *affirmation;* lepükön, *affirmer;* lepüked, *maxime.*

Lenpük, *harangue;* lenpükön, *haranguer.*

Libopük, *acquittement;* libopükön, *acquitter.*

Lupük, *babil;* lupükel, *babillard, bavard;* lupükön, *babiller, bavarder;* lupüken, *commérage;* lupükot, *hâblerie;* lupüklam, *bégaiement;* lupüklel, *bègue;* lupüklön, *bégayer.*

Mipük, *lapsus linguæ;* mipükön, *se tromper en parlant.*

Nepük, *silence;* nepükik, *silencieux;* nepükön, *se taire.*

Sepük, *prononciation;* sepükik, *exprimable;* sepükad, *prononcé d'un jugement;* sepükam, *articulation;* sepükön, *exprimer.*

Tapük, *contradiction;* tapükäl, *esprit de contradiction;* tapükön, *contredire.*

CONSTRUCTION.

Nous avons déjà dit que le volapük emprunte au français sa construction, reconnue pour être la plus nette et la moins compliquée de toutes les langues de l'Europe. — Terminons, en rappelant ce principe général que le *déterminé* doit toujours précéder le *déterminant*, et que, par conséquent, dans une série de phrases composées, ce sera

toujours la proposition *determinante* qui suivra la proposition *déterminée.* — On peut en excepter un seul cas, lorsqu'il s'agit de propositions secondaires, reliées par des conjonctions de subordination autres que **das** *(que)*.

Ajoutons enfin les quatre règles principales de construction, que M. Kerckhoffs a résumées comme suit :

1° L'adjectif, soit déterminatif, soit qualificatif, suit le substantif :

Flen obik vemo löfik, *mon très cher ami.*

Remarque : Les adverbes de quantité, étant considérés comme préfixes, précèdent l'adjectif qu'ils déterminent (*vemo löfik, très cher*).

2° Le sujet se place avant le verbe, quelle que soit la nature de la phrase :

Flens olsik li-kömoms ? *Vos amis viennent-ils ?*

3° Le complément et l'attribut suivent le verbe :

Logob omi, *je le vois ;* **pükön gudiko**, *bien parler.*

Remarque : La négation, ainsi que les pronoms, adjectifs et adverbes d'interrogation, peuvent seuls précéder le verbe :

Moni limödik labols ? *Combien d'argent avez-vous ?*
Kikod no pükoms ? *Pourquoi ne parlent-ils pas ?*

4° Les différents compléments se suivent dans l'ordre de leur importance dans la phrase. C'est ainsi que le complément direct précède le complément indirect, et que les compléments adverbiaux de temps suivent immédiatement le verbe :

Sedom ofen moni blode omik, *il envoie souvent de l'argent à son frère.*

Il y aurait encore a traiter des idiotismes et de la formation des mots, mais le temps et l'espace nous manquant, nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs aux divers ouvrages publiés sur cette question, et spécialement au *Cours complet de Volapük*, par M. *Aug. Kerckhoffs*, professeur à l'École des hautes études commerciales et secrétaire-général de l'Association française pour la propagation du volapük, Paris, 1886, librairie H. Le Soudier.

E. DELESSERT.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Frontière Russo-Afghane. — Un nouvel incident s'est produit entre les membres anglais et russes de la Commission de délimitation de la frontière Afghane. Il s'agit de la ville de Khodjah-Saleh, sur l'Amou Daria, que les Russes voudraient attribuer au territoire de Merw, tandis qu'elle appartient depuis trente-cinq ans, d'après les Anglais, à l'Afghanistan. La perte de cette localité, qui est entourée des deux côtés de déserts et qu'une bande étroite de terrain fertile relie à Balkh, aurait pour résultat de diminuer considérablement la longueur de la rive Afghane de l'Amou-Daria.

Ce différend n'a pas encore été tranché.

Voyage de MM. Capus et Bonvalot dans l'Asie centrale. — C'est de Batoum, ville récente qui appartient aux Russes depuis 1878 et qui, depuis, est en pleine prospérité, que MM. Capus et Bonvalot sont partis. Ils ont pris d'abord la ligne de chemin de fer qui gagne Bakou sur la Caspienne par Tiflis et qui est alimentée principalement par le pétrole transporté dans des wagons-réservoirs. Puis, désireux d'éviter les sentiers battus, ils ont quitté la voie ferrée à la station d'Hadji Kaboul. La poste russe les a menés par Salian à travers une immense plaine de boue argileuse jusqu'à Lenkorân; petit port ouvert aux vents du large, où mouillent les steamers qui font le service de la Perse.

De là, à cheval et par des chemins fort difficiles, nos voyageurs ont suivi la corniche du Talych en passant par Astara, Enzeli, les forêts de Ghilan et Recht. Les habitants de Talych sont d'origine turque et sont d'une paresse à toute épreuve, habitant souvent de misérables paillotes en roseau pendant que le bois est à portée de leur hache. A peine vêtus, ils supportent les rigueurs du climat avec facilité ; l'agriculture est dans l'enfance.

D'Enzeli les voyageurs ont atteint Téhéran par Kasbine. Ils se proposaient de gagner le Turkestan et la Bactriane par Meched, Sarachs et Merw.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons l'arrivée de la mission à Tschardschui sur l'Amou-Daria. Les explorateurs ont eu beaucoup à souffrir de la chaleur, 44° en moyenne à l'ombre. En traversant le désert qui s'étend entre Merw et l'Amou-Daria, ils ont fait la triste découverte de six voyageurs indigènes morts de soif. Un accident avait crevé les outres qui contenaient leurs provisions d'eau.

Explorations de M. le colonel Lockhart et de M. le colonel Woodthorpe dans le Badakchan. — Une mission anglaise, d'abord

sous les ordres de M. le colonel Lockhart, puis de M. le colonel Woodthorpe, parcourt en ce moment un des pays les moins connus de l'Asie centrale. le Badakchan.

Ce hardi voyage, dans un pays limitrophe de la Boukharie et occupant environ sur la longueur d'un degré les deux rives de l'Amou-Daria, a causé en Russie de vives inquiétudes. On a vu là une tentative de l'Angleterre de s'établir solidement sur le fleuve principal de l'Asie centrale et de contrecarrer ainsi un des projets favoris de la Russie : la création d'un service de navigation à vapeur depuis la mer d'Aral jusqu'à la Boukharie et à la frontière de l'Afghanistan.

Mais il paraîtrait que l'expédition anglaise n'a pas de si hautes visées. Il s'agirait seulement de ramener à ses devoirs envers l'Afghanistan l'émir du Badakchan, qui se sent entraîner vers le *Tsar blanc*.

Les Anglais en Birmanie. — Une entente est intervenue entre l'Angleterre et la Chine au sujet de la Birmanie.

L'Angleterre reconnaît la suzeraineté de la Chine sur la Birmanie et admet que la mission décennale envoyée par ce pays à la Cour de Pékin, depuis le XIe siècle, avait pour but de payer tribut. L'Angleterre s'engage, pour l'avenir, à faire partir cette mission dans les délais prescrits.

D'autre part, le Gouvernement britannique consent à rappeler la mission commerciale sous le commandement de M. Colman Macaulay, qui, du consentement de la Chine, devait parcourir le Thibet et était prête à se mettre en route, à Darjeeling. La Chine revient ainsi sur son autorisation, en alléguant la condition des affaires au Thibet qui est telle que l'apparition d'une mission anglaise serait de nature à provoquer des troubles. En retour de ces deux concessions, la Chine promet : de laisser l'Angleterre administrer comme elle l'entend la Birmanie ; de faire en sorte de faciliter le commerce entre cette colonie et le Yunnam, de conclure à cet effet une convention commerciale ; de désigner une Commission pour déterminer la frontière birmano-chinoise ; d'encourager enfin le commerce entre la Chine et le Thibet.

Tout cela ne constitue qu'une série de promesses vagues, tandis que la suzeraineté de la Chine sur la Birmanie est positivement reconnue.

L'Angleterre, on le voit, n'a pu obtenir la possession de Bhamo qui, on le sait, est le principal entrepôt du commerce de la Birmanie avec la Chine.

Port-Lazareff à la Russie. — Comme compensation de l'occupation de Port-Hamilton par l'Angleterre, la Russie vient de prendre possession de Port-Lazareff.

Port-Lazareff, appelé ainsi du nom du général qui s'est illustré à la prise de Kars, est situé sur la côte Est de la Corée, dans la baie de Broughton, c'est-à-dire dans la belle échancrure de la côte qui tient les meilleurs ports et les plus beaux mouillages du Royaume.

Port-Lazareff est en face de Gensan, port ouvert au commerce depuis 1880, à l'Est de la ville de Yon-Fun et près de l'embouchure de la rivière Dungon.

La Russie le convoitait depuis longtemps, parce qu'il est accessible en toutes saisons; il remplacera avantageusement Wladivostock, qui est obstrué par les glaces chaque année pendant de longs mois. Port-Lazareff est, de plus, situé dans l'une des provinces les plus riches et les plus peuplées de la Corée.

Port Lazareff est une rade de huit milles carrées, à laquelle on arrive par un chenal large de deux milles ; cette position est donc facile à défendre du côté de la mer, et une rangée de montagnes l'entoure vers la terre.

Port-Lazareff est à 390 milles du Sud de Wladivostock, à 900 milles de Shanghaï et à 1200 de Yokohama.

AFRIQUE.

Les Anglais sur le Niger et le Bénoué. — Depuis que la Conférence de Berlin a abandonné à l'Angleterre le bassin du Niger et du Bénoué, les Anglais n'ont pas perdu leur temps pour s'assurer des avantages qui leur étaient concédés.

Après avoir acquis les droits de la Compagnie française qui s'était établie sur les rives de ces deux cours d'eau, la *National african Company*, lisons-nous dans la *Gazette géographique*, a confié à M. G. Thomson le soin de conclure avec tous les chefs dont l'autorité s'exerçait sur le Niger et le Bénoué, des traités lui assurant le monopole du commerce. Elle vient, en outre, d'obtenir une charte d'incorporation qui confirme ses droits souverains sur 50 kilomètres de territoire le long du Niger et du Bénoué. lui donne de pleins pouvoirs d'administration, l'autorise à percevoir des impôts pour couvrir les frais de cette administration et lui accorde la faculté de se faire concéder de nouveaux territoires.

C'est donc une nouvelle colonie anglaise créée au centre de l'Afrique ; c'est la prise de possession de la plus grande artère fluviale de ce continent après le Congo.

Les explorateurs de la région du Cameroun. — On sait que l'Allemagne occupe la région du Cameroun et que ses possessions s'étendent de la rive gauche du Rio del Rey jusqu'à la rive droite du Rio Campo, en pays Batanga, sauf la petite enclave de Victoria, qui demeure possession anglaise.

Depuis que l'Allemagne a planté son pavillon au Cameroun, de nombreux voyageurs l'ont exploré en tous sens : le docteur Flegel, Pauli, Langhans, Hugo Zoller, enfin, tout dernièrement, le docteur Bernard Schwarz, qui, en quatre mois et demi, a fait tout le tour du massif.

Le Cameroun vient d'être également visité par deux Suédois, MM. G. Valdau et K. Knutson, qui ont publié une relation de leur intéressant voyage dans les *Deutsche Geographische Blatter*, de Brême. Leur itinéraire, plus ou moins parallèle à celui du docteur Bernard Schwarz, les a conduits, par le lac Richard jusqu'au lac Balombiba-mbou, à l'ouest de la route de Schwarz. De ce point terminus septentrional de leur voyage, ils se sont dirigés vers l'Ouest en suivant le parallèle du 4°50′ lat. Nord, de Bakoundouba-boa jusqu'à Baloundou, par 9°2′ long. E., en traversant la région des sources de plusieurs rivières appartenant au bassin du vieux Calabar. De là, franchissant le Mémé, cours moyen du Rio del Rey, ils ont regagné la côte, à Betikka, en longeant le pied occidental du Cameroun.

La délimitation du Gabon et du Congo français. — Le ministre de la marine, au moment du départ de MM. de Brazza et Ballay pour leurs postes respectifs, a délimité les territoires du Gabon et du Congo français par une ligne qui, de Njolé sur l'Ogôoué, se dirige sur Kabamoucka (Baudoinville), poste de Quillou, et qui de Kabamoucka va rejoindre les frontières des possessions portugaises et de l'État libre du Congo.

La Mission Française de délimitation. — Nous avons, grâce au journal le *Temps*, des détails précis sur l'œuvre de MM. Rouvier et Ballay, délégués du Gouvernement de la République pour la délimitation de nos nouveaux établissements du Congo.

Partie de Bordeaux le 20 juin 1885, la délégation, à laquelle on avait adjoint M. le capitaine Pleigneur pour les levés topographiques, touchait d'abord à Dakar. Elle y engageait des laptots pour l'escorte et y achetait une douzaine d'ânes, pour faire au Congo un essai d'acclimatation de ces animaux, essai qui a entièrement réussi ; car ils ont parfaitement résisté au climat et rendu les plus grands services à la mission.

Par Libreville, on arriva à Loango où le docteur Ballay organisa la caravane pour l'intérieur, tandis que le commandant Rouvier se rendait à Vivi, quartier général de l'État libre, auprès de l'administrateur général sir F. de Winton. On sait que le créateur de Vivi n'a pas été heureux sur le choix de cette station qu'il a fallu d'abord déplacer, ensuite transporter sur la rive opposée à Matali, qui est d'un abord plus aisé.

Le départ de Loango eut lieu le 2 septembre. La caravane, qui comptait deux cents porteurs, arriva en suivant la plage jusqu'au Quillou qu'elle remonta par eau, en pirogue, jusqu'au poste français de N'Gotou.

Là, à cause des rapides, on abandonna la voie fluviale et on se dirigea par la route de terre sur Macabana et Philippeville en passant par les postes de Stanley-Niadi et de Stéphaniéville. Enfin de là, à travers une région très accidentée, difficile au dernier point et au milieu de populations hostiles, on arriva cependant sans encombre à Manyanga sur les bords du Congo.

C'est là que fut signé avec les délégués de l'État libre, le procès-verbal fixant la limite sur le Bas-Congo des possessions des deux États.

Cette première tâche terminée, le 24 novembre, la mission se remettait en marche, en suivant la rive droite du fleuve, par un route très accidentée, très difficile, s'arrêtait vingt-quatre heures sur le Stanley-Pool à Linzolo, à la mission dirigée par le père Augouard, et le 1er décembre arrivait enfin à Brazzaville, qui est devenu le centre d'un marché d'ivoire des plus importants.

Là, la délégation s'embarqua sur la chaloupe à vapeur *le Ballay*, et remonta le Congo, en s'arrêtant d'abord à Ny antchou, poste français voisin de la résidence du roi Makoko. On remonta le fleuve en fouillant la rive droite afin de reconnaître les divers affluents, le Lefini exploré par M. de Brazza, le N'Keni, dont on ne connaît que le cours inférieur, la N'Kémé, petite rivière inexplorée, l'Alima, la Likuala, le Sangha et enfin l'Oubanghi. On constata qu'il n'y a pas d'affluent direct du Congo qui porte le nom de Licona, à moins que ce ne soit la Likuala.

Le 9 janvier, les délégués arrivaient à Noundja, poste français créé par M. Dolisie sur la rive gauche de l'Oubanghi. Ce fleuve n'aurait pas l'importance qu'on lui a assignée. Il n'est pas même navigable pour un canot à vapeur. M. Rouvier l'a remonté jusqu'à environ 225 kilomètres de son confluent. Il se dirige à peu près au Nord.

Le 26 janvier, on fixa par 0°6′ 20″ de latitude Sud le point frontière des deux puissances. Les travaux des délégués on établi en outre que la Licona Nkoudja des cartes et du traité n'est autre chose que l'Oubanghi.

Le retour a eu lieu par l'Alima ; pour atteindre cette rivière, M. Rouvier suivit cette fois la rive gauche du Congo, en s'arrêtant à N'Gombé et à Loukolela, stations de l'État libre, aujourd'hui abandonnées Puis, la mission s'engagea dans l'Alima jusqu'à Lékéti, et prit la route de Brazza jusqu'à l'embouchure de l'Ogoöue d'où elle gagna le Gabon.

La mission, en dehors de son rôle politique, a fait d'importants travaux géographiques. Elle a dressé une carte de nos possessions et determiné astronomiquement de nombreuses longitudes.

Faisons remarquer que la frontière a été amorcée en deux points seulement et

que son tracé ne pourra être établi à l'Est et au Sud qu'après une longue et minutieuse exploration des régions entièrement inconnues qui s'étendent au nord du fleuve, c'est-à-dire, à notre frontière orientale, et de la région presqu'inexplorée du Congo maritime, où se trouve une des frontières des deux États.

Angra Pequena. — M. Gœring, Commissaire impérial, vient d'envoyer au Conseil fédéral un exposé de la situation géographique, climatologique, géologique et agricole d'Angra-Pequena.

Il résulte de ce document que le grand pays des Namaquas, s'étendant sur une largeur de 125 kilomètres entre l'Océan Atlantique et l'intérieur, est dépourvu d'eau. On n'a que la ressource d'imiter ce que font les Boers, de construire des digues pour arrêter les eaux des rivières pendant l'hiver.

Le sol de certaines vallées est fertile ; cependant le pays ne se prête pas à l'agriculture, mais fort bien, au contraire , à l'élève des chevaux et des bestiaux, comme le prouvent les nombreux troupeaux que possèdent les indigènes. La situation se présente, dit-on, un peu mieux dans le pays des Damaras.

Le commerce d'exportation pour les conserves de viande salée ne poura toutefois soutenir la concurrence de l'Australie.

La vente des plumes d'autruche et des peaux de bœuf pourra être avantageuse. Quant aux mines de cuivre à exploiter, il ne faut pas y songer. Finalement, M. Gœring propose d'établir près de Sandwich-Harbour une fabrique de guano de poisson et un abattoir.

Mais ce qui donne une valeur capitale à Angra-Pequena, c'est son port excellent qui en fait une porte ouverte sur l'intérieur de l'Afrique.

Voyage de M. Gleerup à travers l'Afrique. — Pour la huitième fois, un Européen vient de traverser, d'une côte à l'autre, la partie centrale de l'Afrique. C'est M. Gleerup.

On sait que M. le lieutenant Gleerup, agent de l'État indépendant du Congo, a passé plus de trois ans en Afrique, qu'il a fait, avec le capitaine Hanssens, l'exploration du haut Congo et qu'en dernier lieu, il était commandant en second de la station des Chutes de Stanley, d'où il est parti le 28 décembre 1885 pour Zanzibar, avec une caravane arabe que Tipo-Tipo envoyait à la côte orientale.

Il a remonté le Congo en pirogue jusqu'à Kassongo, franchissant d'abord les sept chutes de Stanley qui, à proprement parler, ne sont que des rapides.

M. Gleerup les remonta sans peine, mais par terre, en longeant le fleuve, tandis que les Arabes halaient leurs pirogues le long de la rive. Il séjourna quelques jours dans un établissement que Tipo-Tipo a fondé sur la rive droite du Congo et qu'il nomme *Kibongo*. De magnifiques plantations de riz, de bananiers, d'arbres fruitiers, entourent l'établissement. Dans ces pays où Stanley trouva tant de difficultés en 1877, M. Gleerup a voyagé avec la plus grande facilité.

Cette sécurité n'est due qu'à l'épouvante qu'inspirent les Arabes qui exploitent le pays.

Sur la rive droite du fleuve, le voyageur a constaté l'existence d'un puissant affluent, la *Lowa*, qui, à son embouchure, ne mesure pas moins de 900 mètres. La Lowa doit drainer toute la région inconnue qui s'étend entre le Congo et le lac Mouta-Nzigé ; elle descend une succession de terrasses et n'est pas navigable.

En amont du confluent de la Lowa, deux groupes de rapides barrent encore la route de Nyangoué, les chutes d'Oukassa, que Stanley a reconnues et près desquelles est mort, le 1er décembre 1884, M. Louis Amelot, qui, un an avant M. Gleerup, avait

voulu tenter, lui aussi, le retour par la côte orientale, et des rapides que M. Gleerup appelle les Wester-Falls, en l'honneur d'un agent de l'État libre.

Le 25 janvier, l'expédition arrivait à Nyangoué, qui depuis 1856 est l'établissement central des Arabes dans cette région. Le lieutenant ne resta que quelques jours dans cette ville et se hâta de remonter à Kassongo, où il trouva chez les fils de Tipo-Tipo une hospitalité cordiale.

Le 11 février, il quitta Kassongo et mit un mois à traverser le Manyema, dont il vante la fertilité. Il atteignit ainsi les rives du Tanganiyka où il reçut l'hospitalité du révérend M. Hore, qui travaille à monter sur le lac le steamer *la Bonne-Nouvelle*.

Trente-trois heures de navigation amenèrent M. Gleerup à Oudjîji.

On quitta le Tanganiyka le 29 mars, en suivant l'itinéraire de Stanley. A Ourambo, M. Gleerup rendit visite au successeur du fameux Mirambo ; à Taborah, il trouva la mission des Pères français d'Alger dans une situation des plus prospères; à Mpoupoua, il rencontra M. Révoil qui, accablé par la fièvre, se trouvait dans l'impossibilité de continuer son exploration. Il a été heureux de pouvoir lui prodiguer ses soins et l'a ramené à la côte assez facilement, grâce à l'hospitalité des stations allemandes et des missions françaises et anglaises.

Le 25 juin 1886, M. Gleerup avec M. Révoil, toujours souffrant et porté en hamac, arrivait enfin à Bagamoyo et s'embarquait pour Zanzibar si bien portant, qu'un de nos correspondants nous écrit, qu'on eût dit qu'il avait traversé l'Afrique dans un écrin de velours.

C'est au *Mouvement Géographique* de Bruxelles, que nous empruntons les détails qui précèdent.

Ajoutons que M. Pierre-Édouard Gleerup est né à Chicago, de parents suédois, en 1860, et qu'il n'a par conséquent que 26 ans.

Voyage de M. Georges Révoil au lac Tanganiyka. — M. Georges Révoil, comme nous le disons ci dessus, est revenu à la côte, et par Zanzibar il a gagné Saint-Denis (Réunion), d'où, par le *Yarra*, il est arrivé à Marseille. C'est une inflammation de l'iris contractée sur les bords du lac Tanganiyka, qui ne lui a pas permis de pousser son exploration aussi loin qu'il l'avait projeté.

M. Georges Révoil était parti l'année dernière de notre ville pour Zanzibar, où il arriva le 1er novembre. Après avoir assez promptement organisé sa caravane, il partit le 22 novembre pour l'intérieur du continent africain, accompagné d'un interprète militaire et d'un ingénieur, M. Angelvy, le même qui explora la Rovouma. Le 11 décembre, la petite expédition se mettait en route pour Taborah. Sur les bords du lac Tanganiyka, M. Georges Révoil a pu enrichir sa collection de plantes et d'insectes. Comme son collègue, l'explorateur Giraud, M. Révoil n'a pas eu à subir la révolte et la défection de ses pagazis, mais il a enduré de rudes fatigues. Il a vu le supérieur de la mission de Kipalapola, près de Taborah, et a reçu l'hospitalité à la station fondée sur les bords du lac Tanganiyka par la Société internationale africaine. Il est ensuite revenu à la côte par la route du Nyassa, souffrant beaucoup de l'inflammation de l'iris.

Les Allemands en Afrique. — MM. Rabenhorst, de Hambourg, ancien capitaine de vaisseau, qui a été pendant longtemps directeur des comptoirs créés par M. Woerman dans l'Afrique occidentale, le lieutenant Schmidt, plénipotentiaire du groupe de la Société de colonisation qui a acheté le territoire de Witou et les frères Denhardt, sont partis pour l'Afrique, afin de prendre possession de ce pays au nom de leurs mandants. Le lieutenant Schmidt avait été envoyé l'année dernière dans

l'Afrique orientale, par la Société de ce nom et avait acquis, pour le compte de cette dernière, pendant les mois d'août et de septembre 1885, le territoire d'Usapamo, au sud-ouest de Zanzibar, au moyen d'une série de traités conclus avec les chefs indigènes.

AMÉRIQUE.

Départ de M. Fréd. Schwatka pour l'Alaska. — M. Fréd. Schwatka, connu par ses voyages dans les régions arctiques, va entreprendre un voyage d'exploration dans les montagnes de Saint-Elie, dans l'Alaska. Il se bornera au côté de cette chaîne qui regarde la mer. L'expédition aura lieu sous le patronage du *New-York Times*.

M. Schwatka est accompagné du professeur W. Libbey. Il s'est embarqué le 14 juin à San-Francisco.

Ascension du mont Twekkway par M. H. Whitely. — M. H. Whitely, le naturaliste voyageur qui a exploré l'intérieur de la Guyane anglaise et atteint en dernier lieu le pic du mont Roraima, a depuis fait l'ascension du mont Twekkway, situé à environ 50 milles N.-N.-O. de Roraima, sur la rive méridionale de la rivière Carimang, au-dessous du confluent de l'Arouima.

Le mont Twekkway n'est pas aussi élevé que le Roraima, mais il est de forme presque semblable, couronné par un sommet plat, et présentant des versants verticaux et un long talus en pente, allant du pied des versants à la Savanne qui couvre la contrée subjacente. Il diffère du Roraima, en ce que le sommet en est boisé et que la pente qui se trouve au pied offre dans une partie un accès relativement aisé pour atteindre la cîme. L'écoulement des eaux présente aussi une différence remarquable ; sur le Roraima l'eau tombe par-dessus le bord du plateau en formant de magnifiques cascades, pendant la saison des pluies ; sur le Twekkway, il n'y a pas de chutes d'eau, et l'eau s'écoule par une cavité d'une grande profondeur située au milieu du plateau,

M. Whitely a mis douze mois à explorer la montagne et le pays environnant.

Délimitation des frontières de la République Argentine et du Brésil. — Une Commission vient d'être organisée pour la délimitation des frontières, entre la République Argentine et le Brésil, sur le territoire des Missions.

On sait que les provinces méridionales du Brésil, entre le Paraguay et l'Uruguay, sont profondément entaillées par l'État argentin de Corrientes qui menace ainsi les communications entre le Rio-Grande du Sud et la métropole. L'extrémité septentrionale du territoire argentin a été civilisée par des missionnaires jésuites de langue espagnole, qui l'ont défendue avec bonheur contre les paulistes portugais. Par les traités de 1750 et de 1777, la frontière, dans cette région, a été arrêtée aux fleuves San-Antonio et Pepiri Guassu ; mais, il y a deux ans, l'explorateur Gustave Niederlin, parcourut ces frontières pour le compte du Gouvernement argentin, et en revint avec un rapport d'après lequel leur tracé aurait été mal défini, les fleuves San-Antonio et Pepiri Guassu, coulant beaucoup plus à l'Est, de façon que le Brésil ne conserverait entre la mer et le territoire argentin, qu'un isthme d'environ 50 lieues. C'est cette difficulté qu'il s'agit de trancher.

D'un autre côté, une Commission a été également chargée de faire une minutieuse étude de la région Andine, située entre les sources du Rio Santa-Cruz et la côte du détroit de Magellan.

Le but de cette expédition sera de tracer sur le terrain, la ligne internationale de frontières entre la République Argentine et le Chili.

OCÉANIE.

Départ de M. le docteur Schrader et de M. Hugo Zoller. — Les Allemands s'occupent activement d'explorer leurs nouvelles possessions dans la Nouvelle-Guinée. Une expédition dirigée par M. le docteur Schrader est partie le 8 février 1886, de Londres, pour Batavia et Cooktown (Nouvelle-Guinée). Une dépêche a annoncé depuis lors son heureuse arrivée. Elle a pour objet d'explorer le littoral, en cherchant à pénétrer, si possible, à l'intérieur.

On parle aussi d'une expédition qu'entreprendrait en Nouvelle-Guinée, l'automne prochain, M. Hugo Zoller, le correspondant de la *Gazette de Cologne*, déjà bien connu par ses voyages aux Camerouns et à la côte de Guinée.

Nouvelles annexions Anglaises dans l'Océanie. — Le Gouvernement anglais a pris possession le 1er août d'un nouvel archipel dans la partie méridionale de l'Océan Pacifique, les îles Kermadec.

Ces îles forment un groupe nombreux, situé par le 31e degré de latitude Sud et par le 178e degré de longitude Ouest, à l'Est de l'île Norfolk et au Nord-Ouest de la Nouvelle-Zélande.

La principale se nomme l'île de Raoul ou du Dimanche. Elle a environ 12 milles de circonférence ; les bords en sont hérissés de rochers escarpés ; on n'y trouve point d'endroit propre à jeter l'ancre. On la dit couverte de bois. Elle est presque inhabitée ; on n'y rencontre que quelques blancs, sans doute des matelots échappés à des naufrages, des déserteurs, etc.

Les autres îles du groupe, sont : Macaulay, le Havre, l'Espérance et les Curtis.

Elles ont été découvertes en 1793, par une expédition française, placée sous les ordres du contre-amiral d'Entrecasteaux. Elles sont nommées d'après le capitaine d'un des navires de son escadre, Huon de Kermadec.

L'île Raoul est dominée par un volcan haut de 1600 pieds ; les îles Curtis et Macaulay sont des rochers plats qui surmontent la mer de 800 pieds Une famille d'américains était venue s'établir, il y a une dizaine d'années sur l'île Raoul, et cultivant un coin de terre sur ce roc, vendait aux navires de passage des légumes et des fruits ; mais le volcan étant rentré en activité, l'île fut secouée de tremblements de terre continuels et cette famille fut obligée de quitter ces parages désolés.

Les Allemands en Océanie. — Non seulement l'Allemagne a occupé l'archipel Marshall, mais elle a également pris possession des îles Brown et des îles de la Providence.

RÉGIONS POLAIRES.

Départ de M. W.-N. Gilder. — M. W.-N. Gilder, qui a déjà pris part à plusieurs expéditions polaires, organise une nouvelle exploration.

Il recrutera un groupe d'indigènes et formera des équipages de chiens dans le détroit de Cumberland ou dans la baie d'Hudson. Il s'embarquera ensuite, avec tout son monde, sur un baleinier écossais, et s'avancera vers le Nord aussi loin qu'il le pourra, probablement entre le cap Isabelle et le cap Sabin. Là, il passera l'hiver ; puis, au printemps, il ira au Fort-Conger, où il espère trouver ce qui doit rester des provisions du lieutenant Greely et une grande quantité de gibier.

S'il ne peut se rendre directement au Nord par le canal de Kennedy, il traversera la terre de Schley et explorera les contrées adjacentes, qui sont encore inconnues. Mais s'il réussit à arriver au Fort-Conger, il suivra l'itinéraire qu'avait tracé le lieutenant Lockwood et tâchera de gagner la pointe la plus septentrionale du Groënland, et, si c'est possible, de pousser jusqu'au pôle.

Départ de M. Perry pour le Groënland. — M. l'Ingénieur Perry, de la marine des États-Unis, est parti pour la Baie de Disco. Son intention est de traverser le Groëndland dans la direction de la Terre de François-Joseph.

Explorations de MM. Ryder et Bloch sur les côtes du Groënland. — Deux lieutenants de la marine danoise MM. C.-H. Ryder et P.-C.-D. Bloch, avec le géologue Ussing, ont visité, cet été, les côtes du Groënland, presque complètement inconnues. qui s'étendent d'Upernavik à la baie de Melville.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques.

EUROPE.

Une nouvelle industrie en Suisse. — Dans une réunion, tenue dernièrement à Saint-Gall, il a été décidé de favoriser l'établissement, en Suisse, d'une fabrique de lainages légers. Une adresse votée dans ce sens au Conseil fédéral prie celui-ci d'accorder à cette nouvelle fabrique une subvention destinée aux frais d'instruction technique et de premier établissement.

Le *Manchester Guardian*, auquel nous empruntons ce renseignement, donne les

chiffres ci-après relatifs aux importations de lainages et de laines brutes en Suisse en 1885 ; les chiffres sont relevés, par le journal anglais, en livres sterling :

	IMPORTATIONS en Suisse.	EXPORTATIONS de Suisse.
	liv. st.	liv. st.
Allemagne	1.383.237	286.958
France	527.602	56.687
Angleterre	410.038	16.143
Belgique	105.377	2.137

La valeur des importations des mêmes marchandises d'Italie, d'Autriche, de Hollande et des États-Unis s'élève environ, ensemble, à 40,000 livres sterling.

Un musée commercial français à Saint-Sébastien. — On annonce la fondation, dans cette ville, d'un musée commercial. Un syndicat vient de se former, à cet effet, entre les principaux négociants français qui y sont établis.

Le musée en question, autorisé par le gouvernement espagnol, contiendra des échantillons des produits des deux pays, France et Espagne. Les spécimens de ces diverses productions seront groupés, classés et étiquetés suivant leurs espèces, de façon à ce que le nom et la résidence du fabricant, ainsi que le coût du transport, les droits de douane, etc., soient très nettement indiqués pour chaque article.

Le commerce de l'Allemagne avec l'Italie. — Il résulte du rapport du consul allemand à Milan, sur le commerce extérieur de l'Italie en 1885, que les importations d'Allemagne en Italie et les exportations de ce pays sur l'Allemagne se sont accrues dans les proportions suivantes, de 1880 à 1885 :

	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS,
	lires.	lires.
1880	54.964.000	78.380
1881	66.497.000	67.985
1882	84.514.000	73.058
1883	113.910.000	88.550
1884	110.730.000	109.251
1885	120.420.000	105.250

Un dépôt d'articles Français à Salonique. — On annonce la fon-

dation, dans cette ville, de produits français dans un établissement qui prendra le nom de MAGASINS PARISIENS DE MACÉDOINE.

Patronné par un syndicat de marchands français de France et de Macédoine, cet établissement qui aura pour siège social la demeure du consul de France à Salonique, port d'attache de nos grandes lignes méditerranéennes et devant être prochainement relié au réseau général des chemins de fer européens, paraît destiné à un avenir des plus sérieux.

Création d'une nouvelle Chambre de commerce à Paris. — Il vient d'être créé à Paris une Chambre de commerce italienne. Le but de cette Chambre étrangère est de concourir à développer le mouvement des échanges entre la France et l'Italie Elle se tient à la disposition des négociants français pour leur fournir les renseignements désirables sur le marché italien. Un musée d'échantillons des produits qui alimentent principalement le commerce international franco-italien, a été annexé à cette nouvelle Chambre de commerce et est tenu à la disposition des intéressés.

Le traité avec la Grèce. — Le traité de commerce conclu par la Grèce avec la France est basé sur le système de la nation la plus favorisée. La France s'engage à réduire les droits d'entrée sur les vins, de 4 fr. 50 à 2 francs ; sur les huiles, de 4 fr. 50 à 3 francs ; et de laisser les figues entrer en franchise. La Grèce, de son côté, réduit de 50 % les droits sur les vins, les soies et la parfumerie.

ASIE.

L'industrie cotonnière dans l'Inde. — D'après des documents statistiques publiés dernièrement par l'Association des filateurs de Bombay, durant les douze dernières années, le nombre des filatures, dans l'Inde, s'est élevé de 47 en 1876, à 95 en 1886, le nombre des broches de 1,106,112 en 1876 à 2,261 561 en 1886, enfin, celui des métiers, de 9,389 à 17,455 pour la même période. Le nombre moyen des ouvriers employés journellement est de 71,383 et la consommation moyenne approximative est de 2,251.214 quintaux anglais représentant 643,294 balles livres anglaises l'une.

Commentant ces chiffres, le *Times of India* estime que le capital employé dans les filatures de l'Inde représente environ 1100 lakhs de roupies, ce qui, au change de 1 schelling 6 deniers, donne 8 millions 1/4 de livres sterling, soit 206 millions 250 mille francs.

Le commerce français en Chine. — Suivant les journaux anglais, grâce à l'initiative de M. Kraetzer, précédemment consul français à Sanghaï, actuellement chargé d'affaires de France à Pékin, une chambre consultative pour favoriser le développement des intérêts commerciaux français et des résidents français de Sanghaï vient de se créer. Elle se propose d'entrer en communication avec les négociants et les institutions commerciales de la mère patrie, les colonies françaises et les territoires placés sous la protection de la France, et ce, au point de vue des relations commerciales avec la Chine.

Elle correspondra directement avec les différents ministères et, spécialement,

ceux du commerce et des affaires étrangères, de même avec les agents diplomatiques et consulaires français ainsi qu'avec les Chambres de commerce et les autorités similaires dans les pays placés sous le protectorat de la France.

Ses principaux objectifs seront de s'occuper des changements désirables dans la législation commerciale, de surveiller les concessions possibles de travaux publics, et l'organisation des services publics en ce qui concerne le commerce et l'industrie, tels que les transports par eau et chemins de fer, les conventions postales et télégraphiques, les subventions à accorder aux lignes de steamers, etc. Elle se propose également d'encourager la fondation d'écoles et d'associations destinées à la propagation de notre langue. Des rapports sur les procédés de ventes et d'achats dans les pays de l'Extrême-Orient seront aussi publiés par ses soins, et ce, dans des publications périodiques ou des correspondances, de même que des renseignements sur les fraudes pouvant être préjudiciables aux intérêts français.

Le comité exécutif se compose de six membres élus par l'assemblée générale de l'association.

AMÉRIQUE.

La culture du coton au Mexique. — On mande de Mexico que, par suite des succès obtenus dans la culture du coton à Monterey, il a été décidé d'établir dans le voisinage de cette localité une Société pour la plantation et la culture de cette plante. La récolte sera naturellement destinée à la consommation locale.

Le commerce à Mexico. — Le consul belge résidant au Mexique écrit à la date du 1er janvier 1887 à son gouvernement :

« On distingue trois grandes catégories de maisons de commerce à Mexico.

1° Les maisons de « Ropa » qui ont pour spécialité les tissus de tous genres ;

2° Les maisons de « Ferreteria » qui vendent tout ce qui se rattache à la métallurgie et quelquefois la verrerie et les armes ;

3° Les maisons d'« Abarrotes » qui s'occupent de la vente des vins, liqueurs, conserves, denrées, bougies, etc. On pourrait y ajouter les drogueries et quelques maisons faisant spécialement le commerce des verres, des cristaux et des armes.

Les maisons de « Ropa », qui étaient autrefois au pouvoir des Allemands, ont été presque complètement accaparées par les Français, en particulier par ceux de Barcelonnette (Basses-Alpes), qui ont supplanté les Allemands, grâce à un travail infatigable et à la bonne renommée dont ils jouissent sur la place de Paris, où on leur accorde facilement un crédit de 400,000 fr. et 500,000 fr. Il est à remarquer qu'une de leurs principales forces consiste dans l'appui mutuel qu'ils se prêtent dans les affaires, appui qui ne se manifeste qu'entre ceux qui sont d'origine barcelonnette.

Les Ferreterias sont généralement entre les mains des Allemands, qui, sous le point de vue des conditions de vente, ont su acquérir la même supériorité que les Barcelonnettes pour la Ropa.

Enfin, les Espagnols constituent en majorité les propriétaires des magasins d'« Abarrotes ». S'ils ont réussi dans cette branche d'affaires, c'est également grâce aux nombreux sacrifices de tous genres qu'ils s'imposent dès leur jeunesse. Ils débarquent généralement dans le pays à l'âge de 8 ou 10 ans, deviennent successi-

vement apprenti, garçon de magasin, employé de comptoir ou commis, pour être, au bout de leur rude stage, admis en association. »

La situation budgétaire des États de l'Amérique du Sud. — Voici, d'après un journal allemand, l'état actuel des finances des États de l'Amérique du Sud, en millions de francs :

	REVENUS.	DÉPENSES.	EXCÉDENT.	DÉFICIT.
Brésil	232	292	»	60
République Argentine	206	195	11	»
Chili	201	200	1	»
Mexique	165	240	»	75
Uruguay	58	57	1	»
Venezuela	26	27	»	28
Colombie	25	53	»	4
Salvador	23	27	»	8
Guatemala	20	28	»	»
Bolivie	17	24	»	7
Équateur	15	18	»	3
Honduras	12	14	»	2
Costa-Rica	7	8	»	1
Nicaragua	7	8	»	1
Paraguay	3	4	»	1
TOTAUX	1.017 mill.	1.195 mill.	13 mill.	191 mill.

Voici maintenant, d'après les chiffres précédents, le développement des quatre plus importants de ces États :

	REVENUS EN MILLIONS DE FRANCS.		
	1880	1885	AUGMENTATION.
Brésil	224	231	3 1/2 %
République Argentine	101	206	105 »
Chili	175	201	15 »
Uruguay	40	58	45 »

La production de l'or et de l'argent aux États-Unis. — Voici, d'après la direction du Bureau des statistiques des États-Unis, la production de l'or et de l'argent en livres sterling pour chaque État durant l'année finissant au 1er octobre dernier :

ÉTATS OU TERRITOIRES.	Or.	Argent.
	Liv.	Liv.
Alaska	80.000	»
Arizona	80.000	740.000
Californie	2.400.000	360.000
Colorado	420.000	1.660.000
Dakotah	480.000	40.000
Idaho	240.000	460.000
Montana	680.000	1.840.000
Nevada	300.000	1.400.000
Nouveau-Mexique	100.000	600.000
Orégon	100.000	»
Utah	100.000	1.340.000
Autres États ou territoires	40.000	40.000
Valeur monétaire totale	5.020.000	8.480.000
Valeur totale sur le marché	5.020.000	6.360.000

Voici, maintenant, les chiffres de la production similaire durant chacune des dix dernières années :

ANNÉES.	Or.	Argent.
	Liv.	Liv.
1887	8.900.000	7.600.000
1878	7.500.000	7.100.000
1879	6.000.000	7.000.000
1880	6.480.000	7.000.000
1881	6.040.000	8.030.006
1882	5.800.000	9.200.000
1883	4.880.000	8.600.000
1884	4.520.000	8.480.000
1885	5.240.000	8.560.000
1886	5.020.000	8.480.000

Dans les chiffres ci-dessus, l'argent est pris à sa valeur nominale en or.

OCÉANIE.

Les blés indiens en Australie. — En voici bien une autre ! Les cultivateurs de blé en Australie, sont dans un grand état de surexcitation, par suite de l'arrivée, chez eux, de plusieurs cargaisons de blés de l'Inde. Le *Queenslander*, journal du pays, redoute que le succès de ces importations n'amène la destruction de la culture du blé dans le Sud de l'Australie au moment même où cette culture était appelée à prendre un grand développement. Les producteurs de grains de Victoria souffrent également du fait de ces importations ainsi que la Nouvelle-Galles du Sud et le Queensland.

Le *Manchester Guardian*, commentant le fait, ne trouve d'autre moyen de lutte efficace que la culture intensive et les nouveaux procédés d'irrigation. Mais nous croyons, qu'étant données les tendances protectionnistes de l'Australie, le gouvernement de ce pays aura certainement recours à des moyens plus immédiats comme efficacité. Quoi qu'il advienne, il nous a paru intéressant de signaler la chose comme typique : les colonies anglaises obligées de se défendre contre des envahissements mutuels de blés ! N'est-ce pas un comble économique susceptible de dérouter les plus vieux limiers du libre échange ?

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE COURANT DE FÉVRIER 1887.

MEMBRES ORDINAIRES.

Lille.

Nos d'inscription. MM.

1388. **Coquelin**, juge au Tribunal, rue Négrier, 13.
1389. **De Parades**, négociant, rue Jean-Sans-Peur, 46.
1390. **Chalant** (Armand), propriétaire, parc Monceau.
1304. **Wagnier** (le docteur), médecin spécialiste, rue d'Inkermann, 13.
1391. **Saisset-Schneider**, préfet du Nord, place de la République.

Roubaix.

1392. **Butruille** (le docteur), rue du Chateau, 13.

Tourcoing.

1358. **Degryse**, électricien, rue Saint-Jacques, 58.
1369. **Liagre** (Louis), négociant en épiceries, rue de Lille, 35.
1370. Veuve **Lepoutre** (Félix), propriétaire, rue Winoc-Chocqueel, 36.
1371. **Bonnier** (Alphonse), commis-négociant, rue de la Malcense.
1372. **Glorieux-Flament** (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins, 18.
1373. **Tack** (Julien), représentant, rue de Guines, 58.
1374. **Tibeauts-Caulliez** (Alexandre), représentant, rue des Nonnes, 25.
1375. **Berton** (Félix), représentant, rue du Calvaire, 14.
1376. Veuve **Vandeputte-Mullié** (Émile), négociant, rue Dervaux, 28.
1377. **Voreux-Deschevaux** (Étienne), négociant, rue de Tournai, 17.
1378. **Dupont** (E.), commis-négociaut, rue de la Cloche, 78.
1379. **Destombes** (Gustave), représentant, rue Motte, 22.
1380. **Dantoing** (Charles), commis-négociant, rue du Casino, 15.
1381. **Claeys** (Jules), pharmacien, place Notre-Dame.
1382. **Gailliez** (Sébastien), négociant, rue de Lille, 210.
1383. **Honoré** (Albéric), commis-négociant, rue du Nord, 31.
1384. **Glorieux** (Charles), propriétaire, rue Notre-Dame, 15.
1385. **Fallot** (Robert), filateur, rue Winoc-Chocqueel, 139.
1386. **Jourdain** (Eugène), fabricant, rue de la Station, 17.
1387. **Lefebvre-Glorieux**, négociant, rue Nationale, 84.

COURS ET CONFÉRENCES DE TOURCOING

L'AUSTRALIE TELLE QU'ELLE EST

par M. le baron MICHEL.
Ancien Officier de marine.

Conférence faite à Tourcoing le 14 décembre 1886.

Mesdames, Messieurs,

Le but que nous voulons atteindre, c'est l'étude des colonies, tout autant des colonies de l'étranger que de celles de la France. Malheureusement, jusque dans ces dernières années, nous ne nous étions que trop concentrés sur nous-mêmes, et lorsque nous avons enfin voulu sortir de notre sphère, nous avons trouvé partout la place occupée par deux nations rivales, l'Angleterre et l'Allemagne.

Connaître les pays étrangers, savoir les ressources qu'on y peut trouver, ainsi que les débouchés qu'on peut y créer, me semble une étude faite pour attirer l'attention de celui qui aime son pays et veut rendre à la France une situation digne d'elle. En prenant pour titre de la conférence de ce soir : *L'Australie, telle qu'elle est*, je tiens à vous dire, Mesdames et Messieurs, que je vous raconterai ce que j'ai vu et que je vous donnerai ensuite les conclusions que j'en ai tirées, conclusions qui, je crois, auront leur valeur. Je vous présenterai l'Australie, si je pouvais m'exprimer ainsi, absolument photographiée. L'Australie est peu connue en France, nous pouvons bien l'avouer, car même beaucoup d'Anglais ne la connaissent pas.

Lorsque je suis parti, il y a quatre ans, chargé d'une mission du Gouvernement, je croyais connaître l'Australie : j'en avais étudié la géographie, les ressources, le climat, tout ce qui la concerne ; je ne connaissais absolument rien, et lorsqu'après un séjour de plusieurs mois dans ce pays, je vis ce qu'il était réellement, je dus changer

d'opinion, je ne dirai pas sur tous les points, mais sur presque tous. Je vais très rapidement vous indiquer la situation géographique, la nature même de ce pays, pour arriver plus tard à en tirer des conséquences qui pourront vous intéresser plus particulièrement, vous qui êtes dans un pays de travail, de probité commerciale, d'honneur, et, ce qui est surtout bien rare en France, à notre époque, d'initiative privée.

Je dois d'abord faire une distinction entre deux termes géographiques qui peuvent donner lieu à confusion : *Australie* et *Australasie*. L'Australie est le continent très grand dont je vous donnerai quelques dimensions tout-à-l'heure, mais elle n'est que le continent. L'Australasie se compose, au contraire, de la Nouvelle-Guinée, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande et des îles Fidji, ainsi que de la Nouvelle-Calédonie qui nous appartient et à laquelle se joindront un jour, je l'espère, les Nouvelles-Hébrides. J'appellerai donc le continent : *Australie* proprement dite, et les autres colonies, colonies *australasiennes*.

Mais passons rapidement sur ces indications géographiques : je ne veux pas avoir l'air de faire ici un cours, car évidemment vous êtes plus forts que je ne puis l'être de ce côté, vous qui avez de nombreuses relations avec ce pays. L'Australie est située entre le 110° et le 152° de longitude Est. Au Sud de ce continent, se trouve la Tasmanie, ou terre de Van-Diemen, qui en est séparée par le détroit de Bass. Il y a ensuite à l'Est la Nouvelle-Zélande, qui se compose de trois îles ; elle descend jusqu'au 48° de latitude Sud et s'étend jusqu'au 176° de longitude Est. C'est à 200 lieues dans le sud-est de la Nouvelle-Zélande que se trouvent les antipodes de Paris. Ce territoire est donc situé, comme vous le voyez, à une assez grande distance de notre pays, mais grâce à la vapeur et à l'électricité, cela n'est plus à présent, ce qu'on peut appeler un obstacle, et les personnes de Tourcoing qui ont visité l'Australie, pourront vous certifier que les principales villes de ce pays ne sont plus éloignées de nous. La superficie de l'Australie est de 800 millions d'hectares. Je sais que tous ces chiffres pourront facilement se confondre dans la mémoire, mais enfin je les cite quand même, voulant vous donner une idée très exacte de l'importance de ce pays. L'Australie est donc quinze fois plus grande que la France, le continent seul : il est un sixième moins grand que l'Europe. Son point le plus rapproché de nous, est à 18 mille kilomètres. Mon ami et collègue, M. Bayle, a eu une excellente idée en faisant graver sur les cartes d'invitation à cette conférence, une petite carte de

l'Australie, qui vous permettra de vous rendre mieux compte de la topographie de ce pays ; c'est une ingénieuse idée dont je le félicite. — Comme divisions politiques, l'Australie est divisée en trois bandes allant du Nord au Sud : la bande orientale comprend trois colonies, le Queensland, la Nouvelle-Galles du Sud et Victoria ; la bande centrale appartient à l'Australie du Sud qui est séparée de son annexe par un immense désert ; la bande de l'Ouest appartient tout entière à la colonie de l'Australie occidentale. La Nouvelle-Galles du Sud, qui elle-même ne date pas de bien longtemps encore (1778), est la plus ancienne des colonies australiennes. Cook lui a donné ce nom de Nouvelles-Galles du Sud à cause de sa ressemblance avec le pays de Galles. En 1840, la Nouvelle-Zélande se sépara la première ; en 1851, Victoria se sépara à son tour, et en 1854, cinq colonies étaient déjà constituées. On peut prévoir que d'ici à très peu de temps il se formera encore une sixième colonie composée des territoires du Nord. Il y a, d'ailleurs, encore sur le continent, bon nombre d'endroits inhabités qui se peupleront peu à peu, mais avant de fonder de nouvelles colonies, les australiens, qui sont des gens très pratiques, attendent que leurs ressources fiscales leur permettent de payer leurs employés, car on ne fait pas comme chez nous dans ce pays-là, on attend qu'on ait les ressources nécessaires pour payer ses fonctionnaires, ce dont je le félicite. *(Applaudissements.)*

L'intérieur de l'Australie est relativement peu connu ; cependant, (et je ne puis me dispenser de rappeler ici à vos souvenirs les noms de Burke, Willis et des autres courageux explorateurs qui sont morts dans ces parages à la peine, martyrs de la science, et qui ont laissé parmi leurs compatriotes des noms d'hommes qui savent se sacrifier pour leur pays), cependant, dis-je, les courageux explorateurs qui ont parcouru les immenses territoires de l'Australie, en ont tiré cette conclusion, que bien des parties de ce vaste sol sont absolument favorables à la culture et à l'élevage. Il existe, toutefois, un défaut dans ce pays, c'est la sécheresse qui parfois est des plus intenses. Je me rappelle qu'en l'année 1884, au mois de janvier, époque à laquelle c'est dans ces pays l'été, comme vous le savez, la sécheresse fut telle que de braves australiens, en compagnie desquels je parcourais l'intérieur du pays en explorateur, désirant ne pas pénétrer plus avant dans le désert, entreprirent à mon insu, afin qu'il nous fût tout-à-fait impossible de continuer la route, de faire disparaître complètement les chevaux qui servaient à nous transporter.

D'après l'évaluation qui m'en a été faite par un de mes amis, il y eut cette année-là, 250,000 moutons qui périrent victimes de ce terrible fléau. Mais les effets de cette sécheresse diminuent rapidement, grâce à l'énergique intervention des gouvernements. Ainsi, dans des endroits absolument déserts il y a dix ans, j'ai vu des machines élévatoires qui versaient d'énormes quantités d'eau dans de vastes auges, dans lesquelles 200,000 moutons pouvaient s'abreuver en même temps Je vous donne ces chiffres', pour que vous sachiez ce que peut un peuple laborieux et intelligent, stimulé par l'amour de la liberté et de la patrie. *(Applaudissements.)*

La structure générale du pays, pour en finir, (et il faut toujours donner des images qui frappent l'imagination), le continent australien. dis-je, ressemble en quelque sorte à une assiette de forme irrégulière dont les bords seraient formés de nombreuses échancrures. La partie la plus riche de ce continent est celle qui se trouve sur la carte à l'Orient et dans le Sud, et qui est formée par la chaîne des montagnes Bleues, les Pyrénées et les Alpes australiennes. Il existe dans l'intérieur du pays une sorte de gravier qui se transforme peu à peu en poussière et constitue un sable particulier qui n'a aucun rapport avec le sable du bord de la mer ; mais dans cette espèce de déserts, on trouve en beaucoup d'endroits de l'eau qui a été constatée en quantité supérieure à celle des rivières et qui, en outre, est d'une excellente qualité. Il serait, par conséquent, inexact de croire, avec certaines gens, que dans peu de temps toute la partie riche de l'Australie sera complètement épuisée ; ce serait, assurément là, une très grave erreur.

L'Australie, ce vaste pays, aurait, d'après les archives de la ville de Lisbonne, été aperçue par les Portugais au milieu du XVIe siècle. Je veux bien laisser aux Portugais ce petit amour-propre, mais comme il n'existe aucune preuve suffisante de la véracité de cette assertion, je descends quelques années plus bas dans les annales historiques, et j'arrive à la découverte certaine du continent australien en 1606, par les Hollandais qui y firent de nombreuses explorations. Les Anglais n'y ont mis le pied pour la première fois qu'en 1699, mais là où les Anglais qui, comme vous le savez, sont tenaces, ont posé le premier pied, ils y ont bientôt mis le second, et quand ils n'y rencontrent aucune opposition sérieuse, le pays tout entier leur est vite acquis. L'Australie est donc devenue complètement anglaise et son nom primitif de Nouvelle-Hollande, le titre de gloire de ses premiers explorateurs, fut même supprimé. Le pays est anglais, les noms des villes anglais,

les noms géographiques anglais, et cependant les noms de Freycinet et de quelques autres de nos illustres compatriotes sont restés sur les cartes anciennes, et les habitants de l'Australie ont conservé pour nos grands hommes une profonde vénération.

Pendant que j'étais à Sydney, j'ai assisté un jour à une manifestation bien touchante qui a eu lieu en faveur d'un de nos illustres capitaines, sur un navire sur lequel j'avais fait une expédition aux Nouvelles Hébrides ; je veux parler de notre compatriote, le malheureux Lapeyrouse qui, comme vous le savez, périt en 1788 avec l'*Astrolabe* sur l'un des récifs qui entourent l'île Vanikoro. Eh bien ! les Australiens ont élevé à Lapeyrouse un monument qu'ils honorent avec le plus grand soin : c'est bien là, véritablement, une des marques indéniables de l'admiration et de la sympathie qu'ils nous témoignent, et nous leur devons également des remerciements pour les bons égards qu'ils ne cessent jamais de nous accorder. *(Applaudissements.)*

Par qui l'Australie a-t-elle été colonisée ? Les personnes qui ont l'habitude de lire les journaux, ont pu voir qu'une discussion s'est engagée autrefois sur ce sujet à la Chambre. Les uns ont soutenu que l'Australie avait été colonisée par les convicts : c'étaient ceux qui veulent que la Nouvelle-Calédonie appartienne à cette race peu intéressante de la société ; d'autres ont prétendu, au contraire, que les convicts n'ont été pour rien dans la colonisation de l'Australie. Ceux-là ont tort également ; la vérité est celle-ci, je suis heureux de pouvoir dévoiler à mes compatriotes :

En mai 1787, le capitaine Philipp débarqua à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Galles du Sud, avec 776 convicts, environ 200 soldats de marine et un certain nombre de fonctionnaires d'administration ; ils étaient au total 1,030 personnes et ils prirent possession du pays au nom de l'Angleterre, sans qu'il leur fût fait aucune opposition. Ils fondèrent en 1788, dans l'admirable baie de Port-Jackson, la ville de Sydney qui devint le centre de la colonie. Les premiers travaux de l'Australie ont donc été executés par les convicts. Pendant un certain temps, l'Angleterre y déporta des criminels et y fonda des établissements pénitentiaires. J'ai vu à Port-Arthur des travaux exécutés par ces criminels, et je vous déclare qu'ils m'ont véritablement jeté dans l'admiration.

La population libre s'accrut peu à peu, par suite de nouvelles immigrations, et les colons devenant de plus en plus nombreux, plus riches et plus puissants, finirent par imposer au gouvernement britannique

l'obligation de ne plus déporter personne dans le pays. La colonisation a donc été faite par des hommes libres, mais le pionnier, c'est-à-dire l'ouvrier qui prépare le travail, cet ouvrier était condamné, et voilà par quel moyen l'autorité anglaise prit du développement en Australie. Cependant ce souvenir de déportation a pesé longtemps après sur le pays. Aussi, les Australiens n'aiment pas qu'on les appelle « colonial », ils veulent être « anglais » ; pourquoi ? parce qu'ils ne veulent pas passer pour fils ou petits-fils de convicts. Eh bien ! je déclare que j'ai vu des fils et des petits-fils de convicts qui étaient des hommes parfaitement honorables, et d'ailleurs ne sommes-nous pas tous un peu fils ou petits-fils de convicts par Adam et Eve, nos premiers parents, qui furent condamnés au bannissement perpétuel ? *(Rires.)*

La population coloniale de l'Australie, qui était, en 1787, de 1,030 personnes, s'élève aujourd'hui à 3 millions d'âmes. Dans un pays comme Tourcoing, où le sentiment de la vie de famille est très développé, je n'apporterai aucun argument nouveau à votre manière de voir, mais enfin (peut-être mes paroles dépasseront-elles l'enceinte de cette cité) je ne serais pas fâché d'apprendre à mes compatriotes dans quelles proportions les naissances et les décès ont lieu en Australie. Les naissances sont de 3,5 °/₀ : je ne crois pas que cette proportion soit égalée en France. Quant aux décès, ils ne sont que de 1,3 °/₀ c'est bien là la meilleure démonstration qu'on puisse faire en faveur de la salubrité du pays. Vous voyez donc que l'Australie prend de grands développements, et si les habitants de ce pays veulent bien ne pas faire trop de politique, ils seront bientôt le peuple le plus heureux du monde. Cette population se compose surtout d'Anglais, d'Irlandais, de quelques Allemands et de très peu de Français. Du reste, sauf la Plata, qu'a décrite dernièrement dans cette même salle, mon honorable collègue et ami, M. Potel, sauf aussi Barcelone, qui se trouve à très peu de distance de la France, il y a bien peu d'endroits au monde, où j'aie rencontré beaucoup de Français. Vous, habitants du Nord, vous êtes un peuple heureux, vous êtes travailleurs, vous êtes des gens ayant le sentiment de la vie de famille, mais dans beaucoup d'autres parties de la France, on ne trouve pas toujours les mêmes qualités et on rencontre souvent des hommes qui se plaignent. Mais si on leur dit : « Vous n'avez qu'à traverser la mer, et vous rencontrerez un pays où vous trouverez par le travail l'aisance, la fortune même, bien peu d'entre eux sauront se résoudre à suivre ce bon conseil, surtout le parisien qui ne demande que ses boulevards et les Folies-Bergères.

(Rires.) Eh bien ! ils n'ont plus maintenant le droit de se plaindre d'un mal, quand on leur en offre le remède et qu'ils le refusent.

Il existe encore sur le sol australien quelques aborigènes dont vous verrez tout-à-l'heure la photographie, mais cette race disparaît de plus en plus ; elle ne prend, d'ailleurs, de la civilisation, que tous ses défauts, aucune de ses qualités, les hommes surtout. En Tasmanie, la race primitive a disparu ; en Nouvelle-Zélande, il existe une race particulière, la race des Maoris, dont l'origine est la même que celle de nos indigènes Canaques de Taïti. Ces Maoris tendent davantage à se maintenir et ils ont conservé une certaine forme de gouvernement particulier. Toutes ces races sont d'ailleurs appelées à disparaître un jour, car je ne crois pas qu'elles soient complètement assimilables à notre civilisation, sauf celle des métis, qu'on rencontre en assez grand nombre en Nouvelle-Zélande.

On trouve en Australie toutes sortes de métaux, même et surtout le nickel et l'or. Les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie sont assurément des pays très riches en minerais, mais l'Australie est encore plus riche. Elle a déjà exporté en Europe pour 7 milliards d'or, et il existe encore actuellement de ce métal, des mines extraordinaires, ainsi que de l'argent, du cuivre, du cobalt dans la Nouvelle-Galles du Sud, etc....

J'ai dit précédemment que la population de l'Australie était de trois millions d'âmes. D'après le dernier recensement, qui date de 1884, (et il ne doit pas y avoir grand changement depuis cette époque), il y a dans ce pays 1,500,000 chevaux, 8,600.000 bêtes à cornes et 86 millions de moutons. Tous ces animaux ont été importés ; les premiers moutons, provenant des races pures des béliers anglais, sont venus en Australie avec le capitaine Mac-Arthur. Eh bien ! le sol australien est tellement favorable à l'élevage des moutons, que 25 à 30 ans plus tard, les Anglais eux-mêmes eurent peine à reconnaître l'origine de ces animaux. L'Australie est donc un pays absolument favorable à l'élevage, et à chaque pas que je ferai dans le récit rapide que j'ai entrepris, je chercherai à vous attirer vers ce pays, car un jour l'isthme de Panama sera percé, je ne sais pas par qui (et je ne veux pas entrer ici dans la discussion qui a été soulevée à ce sujet à l'égard de M. de Lesseps) mais enfin il sera percé, et ce jour-là, l'Australie en particulier, ainsi que cette riche partie de l'Océanie, qui l'environne, deviendra le rendez-vous du monde entier, et si vous, Français, vous tardez trop, il arrivera pour vous ce qui nécessairement a lieu

dans une salle trop pleine : quand on y arrive trop tard, on n'y trouve plus de place. *(Rires.)*

Il y a, paraît-il, en Australie, 151 espèces de kanguroos : c'est un quadrupède absolument particulier à ce pays ; il vit en très mauvaise intelligence avec les troupeaux ; aussi s'efforce-t-on à en détruire la race le plus vite possible, et en attendant la complète extermination de ces animaux, les Australiens vendent très bien leur peau et se nourrissent même de leur chair. Il est probable qu'on n'en verra plus beaucoup sous peu de temps. Quant aux oiseaux, la race spéciale au pays est l'autruche, qui disparaît également. Ce ne seront donc un jour que tous les animaux importés qui primeront dans ce pays-là. Seulement, parmi ces importations, il en est une qui a pris un trop grand développement, c'est celle des lapins. La race de ces animaux s'est tellement accrue dans le pays, qu'en ce moment-ci, les gouvernements se voient obligés de s'en débarrasser à grands frais ; en attendant, c'est une bonne fortune pour les colons, surtout en Nouvelle-Zélande, d'où on a exporté, en 1884, 10 millions de peaux de lapins. Voyez combien les marchands de peaux de lapins peuvent faire de bonnes affaires dans ces pays-là ! (*Rires.*)

Quant aux arbres, le plus répandu est l'Eucalyptus, dont on compte jusqu'à 200 et quelques espèces. Malheureusement, cette espèce d'arbre spéciale au pays, tend aujourd'hui, comme les animaux, à disparaître de plus en plus à cause des incendies qui surviennent fréquemment dans les forêts. L'incendie est, du reste, le moyen employé le plus généralèment par les Australiens pour le défrichement ; c'est très regrettable, car la salubrité du pays est due en partie à cet arbre, de même que la Nouvelle-Calédonie doit sa salubrité à un autre arbre, le Niaouli. J'espère donc que les autorités, ainsi que les particuliers, (et il faut reconnaître qu'en Australie, il est permis plus facilement qu'en France de s'adresser pour ces choses-là, aux autorités, ce qui est un bien), j'espère donc, dis-je, que les autorités comprendront qu'il y a là un travail qu'il ne faut pas pousser à sa dernière limite. Les arbres à fruits croissent admirablement dans le Sud ; on cultive la canne à sucre et la vigne dans le Nord et un peu partout. Mais je ne veux pas m'étendre davantage sur ce point, car l'heure marche, malheureusement, et je veux appuyer de préférence sur les questions qui peuvent vous concerner plus spécialement,

Eh bien ! voyez ce pays, il y a encore bien des personnes en France qui ne cessent de l'appeler un pays de sauvages. « Comment, me

disaient certaines personnes au moment où je leur annonçais mon départ, comment vous allez passer deux années dans ce pays de nègres ! » Or ! Mesdames et Messieurs, remarquez bien qu'il n'y a pas de nègres en Australie, et que ce pays de sauvages, puisque c'est ainsi qu'on ne craint pas de l'appeler, a 10,000 kilomètres de lignes de chemins de fer, et en possède une, entr'autres, qui est vraiment merveilleuse, et dont j'aurai l'honneur de vous faire voir tout-à-l'heure la photographie. Je veux parler du grand Zig-Zag, ce chemin de fer qui traverse les montagnes Bleues et qui est une œuvre, je ne crains pas de le dire, vraiment digne de l'étonnement et de l'admiration de nos ingénieurs des ponts et chaussées. Ce pays sauvage a 150 mille kilomètres de lignes télégraphiques communiquant avec les lignes indiennes. Les Australiens connaissent quelquefois, avant même certaines de nos villes de France, les nouvelles importantes de l'Europe. Vous me permettrez de rappeler ici un souvenir personnel qui servira à vous donner une idée de la facilité de communication télégraphique qui existe entre l'Australie et la France : lorsque mon ami, M. Rouvier, fut nommé ministre du commerce, ce dont j'avais été informé par le télégraphe, je lui ai adressé aussitôt un télégramme de félicitations. Eh bien ! M. Rouvier, que j'ai revu depuis cette époque, m'a affirmé que mon télégramme lui est parvenu un des premiers, et pourtant vous savez que lorsqu'on arrive au pouvoir, on trouve généralement des gens très empressés à vous féliciter. (*Rires.*)

Je ne vous dirai jamais assez combien les journaux australiens sont admirablement bien renseignés. En France, il n'y a pas le moindre petit endroit qui n'ait son journal, et cependant (je ne voudrais pas déplaire aux journalistes, j'ai eu l'honneur moi-même d'être journaliste, et je fais quelquefois encore du journalisme scientifique) et cependant, dis je, je ne crois pas que, parmi ces nombreux journaux, il en est un qui puisse être comparé au « *Morning-Herald de Sydney* », pas même « *Le Temps* » qui est, selon moi, celui de nos journaux le mieux informé.

Il n'y a pas en Australie de religion d'État : cependant, par suite des actes constitutionnels, certains membres du clergé anglican reçoivent des traitements en rapport avec la haute situation qu'ils occupent ; le primat de Sydney a 50,000 francs et celui de Melbourne 33,000 francs. Il existe en tout 18 évêchés anglicans. Après l'Eglise anglicane, c'est l'Eglise catholique qui compte le plus grand nombre d'adhérents ; elle a deux archevêques et 15 évêques. En dehors de ces deux grandes

religions, on en pratique une foule de petites dans les détails desquelles je n'entrerai pas. Je ne voudrais rien dire qui pût froisser les sentiments religieux de qui que ce soit, car je crois qu'il faut à tout homme un idéal, mais je puis cependant, dans ma liberté de critique, reconnaître que, dans la pratique, certaines de ces religions font venir naturellement le sourire sur les lèvres des étrangers. Le pays est tellement religieux, que dès qu'un coin est libre dans une ville, on y construit immédiatement une église, qui ne tarde pas bien souvent, s'il s'y trouve un emplacement convenable, à voir se dresser devant elle une église d'une autre secte. Je me rappelle même avoir lu un jour sur le frontispice de l'une d'elles cette sorte de réclame : « Eglise indépendante », et en consultant mes notes à cet égard, avant de commencer cette conférence, j'ai remarqué avoir écrit en regard de cette enseigne ecclésiastique : « Architecture *idem.* » Il y a là une concurrence que je ne trouve pas digne dans une question religieuse ; c'est là, véritablement, ce qu'on peut appeler un excès. Le peuple australien est donc religieux au plus haut degré, et l'idée de religion chez lui, ne s'écarte jamais de son profond amour pour la liberté et l'indépendance. Un de mes amis, pasteur presbytérien, ayant prononcé un jour à Melbourne, des sermons qui n'étaient pas tout-à-fait orthodoxes, fut remercié pour ce fait par le consistoire : immédiatement, une souscription fut organisée en sa faveur, et j'ai assisté à la remise qui lui a été faite d'un chèque de 75,000 francs. Il se trouva peu de personnes dans la ville qui ne prirent pas part à cette forme de protestation, même parmi celles qui n'avaient pas approuvé son hérésie. Il y avait là un sentiment admirable, le sentiment du respect de la liberté poussé au plus haut degré.

L'instruction publique est très développée en Australie ; elle est obligatoire et presque gratuite : les écoles sont libres, mais le gouvernement conserve à leur égard le droit de contrôle. L'instruction secondaire y est également très répandue. Il y a au total, pour 3 millions d'habitants, 6,000 écoles et cinq universités, celles de Sydney, Melbourne, Victoria, Adélaïde et Nouvelle-Zélande, qui délivrent des diplômes. Quant aux sociétés savantes, aux classes et entretiens du soir, le nombre en est également très grand. Ce qui est surtout bien touchant, c'est de voir des hommes, après une journée passée dans un travail pénible, venir écouter le soir l'enseignement des sciences, de la géographie, de l'histoire, etc... Cet enseignement se fait en anglais, les maîtres sont anglais, les études anglaises, mais les

australiens n'en conservent pas moins un profond amour pour la mère-patrie. Malheureusement, il y a à côté de ces nobles qualités, une ombre au tableau : les australiens connaissent trop le *gin*, le whisky et d'autres boissons anglaises. Dans presque chaque coin de rue, il y a ce qu'on appelle un « Bar » : c'est, comme vous le savez, un endroit écarté où l'on se tient debout et où l'on boit en silence, ce qui permet d'absorber davantage. Il n'y a pas en Australie, comme en France, des *cafés* où chacun peut s'asseoir au grand jour, où la consommation n'est qu'un prétexte à causerie ou repos ; là on boit pour le seul plaisir de boire, et l'anglais qui, avec toutes ses qualités, a le défaut de l'hypocrisie, aime à se cacher. Je me rappelle qu'il y avait à la Bourse de Sydney, un étroit couloir fermé à l'entrée par une petite porte au-dessus de laquelle on lisait ce mot : « *Secrétariat* », et que dans les premiers temps de mon séjour en cette ville j'étais assez intrigué de voir entrer journellement par cette petite porte de nombreuses personnes. Cet étroit couloir, comme je l'ai appris plus tard, conduisait tout simplement à un *Bar*.

La législation australienne est, à peu de chose près, celle de l'Angleterre. Le Jury, comme vous le savez, y joue un grand rôle. Le Jury et le *Self government* sont les bases de l'administration et de la justice. Cependant, j'ai pu constater que les Australiens ont apporté à la législation anglaise des améliorations considérables et des modifications très heureuses. La législature est indépendante et libérale ; le premier juge de Sydney touche 82,500 francs d'appointements par an, et celui de Melbourne 82,000 francs. Quant aux autres des magistrats, leurs appointements varient de 15 à 20.000 francs par an. La justice est donc largement payée en Australie ; aussi se compose-t-elle d'hommes éminemment compétents et dont la plupart ne seraient pas indignes du rôle le plus élevé de la magistrature française. Sauf dans l'Australie occidentale, qui est restée entièrement au pouvoir de la Couronne, c'est partout le gouvernement anglais qu'on trouve établi en petit ; le gouverneur a les mêmes pouvoirs que la reine, sauf à en référer à cette dernière, et les ministres sont responsables devant les Chambres. Je ne sais pas si le régime parlementaire gagne à être exporté, mais je ne crois pas qu'on renverse en Australie des ministres des Travaux publics et de la Justice, uniquement pour savoir si on mettra un sous-directeur dans un district ou si on n'en mettra pas. *(Rires)*.

Les améliorations et modifications qui ont été apportées à la consti-

tution anglaise sont dues aux Chartistes. Vous savez sans doute que ces hommes, fidèles à leurs principes, ont soulevé à ce sujet en Angleterre dans la première moitié de ce siècle, un grand mouvement qui a été réprimé par le gouvernement anglais avec une très grande sévérité. Et cependant, je le répète, à part quelques-unes ayant trait à des questions de détail dont on peut négliger de tenir compte, les modifications qui sont dues à leur inspiration, ont été généralement très heureuses.

Depuis mon retour en Europe, je pousse, quelquefois peut-être avec trop d'ardeur, je pousse sans cesse notre jeunesse à aller au loin, non pas à s'expatrier sans esprit de retour, non, le sentiment de la patrie reste toujours là et fait, en cette circonstance, mentir le proverbe pour le remplacer par cette nouvelle formule : « Loin des yeux, près du cœur », mais je pousse les jeunes gens à profiter de toutes les occasions qui leur sont présentées pour aller au loin, non pas uniquement pour se déplacer, mais afin surtout d'y étudier, d'y observer et de se rendre compte des situations, des nécessités de toute sorte, pour que, plus tard, revenus dans leur pays, ils sachent profiter des nouvelles connaissances qu'ils y apporteront. Lorsque vous aurez été au loin, jeunes gens, lorsque vous aurez vu certains de ces peuples qui sont signalés comme barbares, lorsque vous verrez enfin ce que j'ai vu, vous direz : « Je veux pousser mon pays à imiter ce qu'il y a là ; je veux surtout imiter cet amour véritable qui consiste à aimer son pays en se disant : Toutes les fois que je pourrai lui être utile, même de la façon la plus effacée, je le ferai. » *(Applaudissements.)*

L'Australie ne compte pas encore un très grand nombre de villes ; ceci s'explique facilement par le nombre des habitants qu'elle contient. Cependant, il s'en trouve deux qui priment toutes les autres : Sydney et Melbourne. Sydney, qui est la plus ancienne, a 220,000 habitants, et Melbourne 280,000. Ce sont deux villes très curieuses à étudier séparément et à comparer. Sydney se trouve situé dans cette admirable baie de Port-Jackson, dont on ne peut pas se faire une idée par la photographie. Cette ville est de construction plus ancienne que Melbourne, et est restée, si je puis m'exprimer ainsi, plus anglaise. Ses habitudes sont anglaises ; à cinq heures du soir ses rues sont désertes ; tout le monde se rend aux faubourgs.

La ville de Melbourne, au contraire, est de construction américaine, c'est-à-dire qu'elle est bâtie à angles droits ; elle est animée beaucoup plus tard dans la soirée que Sydney, et l'esprit de ses habitants est

également opposé, à certains points de vue, à celui des habitants de cette dernière ville, et puisque j'ai l'honneur de parler dans un centre commercial des plus importants, je dirai que Sydney est plus calme, plus froid dans les affaires, et que Melbourne est plus américain, c'est-à-dire plus hasardeux et quelquefois plus imprudent. Je crois que ces quelques renseignements sur ces deux grandes villes, loin d'être nuisibles, auront pour quelques-uns d'entre vous, du moins, leur utilité.

L'Australie, qui marche vite dans la civilisation, a également son Trouville : Hobarttown, qui est la capitale de la Tasmanie, est une ville charmante, d'un très joli style, j'allais dire qu'il y a de très jolies femmes, mais quand on a vu les femmes françaises, on ne se rappelle plus avoir vu en Australie de très jolies femmes (*Rires.*) Les toilettes australiennes se composent de couleurs un peu trop brillantes peut-être. Je me rappelle avoir rencontré un jour dans une rue de Sydney une jeune australienne qui portait un crêpe noir sur une robe fond rose. (A ce propos, je dois vous dire qu'en Australie comme en Angleterre, on porte souvent le deuil au moyen d'un simple crêpe noir.) Vous voyez par là, combien le sentiment des couleurs est développé chez les australiens. On porte dans les grandes villes de très riches toilettes. Pour ne vous en donner qu'un exemple, je vous dirai que j'ai vu une fois à Melbourne une toilette qui avait coûté, disait-on, 25,000 francs. Inutile de vous dire, Mesdames et Messieurs, que je n'ai jamais acheté pour ma part, des toilettes de ce prix-là. (*Rires.*)

Encore une petite critique que j'adresse à Sydney surtout : il doit y avoir des pianistes parmi vous, Mesdames ; eh bien, je vous dirai que j'adore le piano quand il est bien joué, que je l'aime moins quand il est mal joué, et encore moins quand deux pianos jouent ensemble et mal. Eh bien ! les pianos sont très importés en Australie ; je ne dirai pas qu'il y a un piano à chaque étage, attendu que les maisons n'ont généralement qu'un seul étage, mais dans chaque maison certainement il y a au moins un piano. Les jeunes filles australiennes sont charmantes, mais elles n'ont pas le moindre sentiment de l'art ; il est vrai aussi que les pianos importés en Australie ont généralement une sonorité qui me semble exagérée et dont il est juste que nous tenions compte. Les pianos sont donc excessivement répandus à Sydney. Nous ne sommes d'ailleurs pas seuls à en faire la remarque, car les australiens eux-mêmes ne ménagent pas leurs critiques à cet égard ; j'ai vu

en effet, dernièrement, dans le *Journal de Sydney*, que la ville devrait prendre le nom de « Pianopolis ».

J'aborde maintenant la question de nos relations avec l'Australie, d'abord au point de vue politique. Je suis obligé de mettre ici dans mes phrases une très grande réserve, car je vais critiquer la représentation officielle de la France dans ce pays. Je commence par déclarer que ceux qui me connaissent particulièrement pourraient supposer que je parle à ce sujet par suite d'un mécontentement personnel : j'étais en effet dans les plus mauvaises relations avec le consul de Sydney ; j'ai probablement eu tort, mais enfin nous étions nombreux dans ce cas-là, et par conséquent beaucoup avaient tort. Mais ce que je vais dire ne touche pas la personne même des consuls, il touche uniquement notre organisation consulaire. Si nous voulons que la France tienne dignement son rang en Australie il est de toute nécessité qu'elle y soit représentée d'une façon digne d'elle.

Les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Chili même y ont des consuls généraux. Nous avons bien, nous, à Sydney et à Melbourne, un consul français, mais dans les autres villes, ce sont des négociants anglais qui nous représentent : or, il ne faut pas demander à un homme plus qu'il ne peut donner et il est bien certain que si quelqu'un d'entre vous s'adressait à un négociant anglais de la Nouvelle-Zélande, par exemple, pour en obtenir des renseignements sur le commerce de ce pays, il est bien certain, dis-je, qu'il n'en recevrait pas une réponse qui le satisfît. Il faut donc que le gouvernement français envoie dans ces divers pays des consuls qui soient français et travaillent pour les Français. M. de Freycinet, je dois lui rendre cette justice, avait parfaitement compris la situation à cet égard, et je suis persuadé que, s'il avait pu trouver dans son organisation budgétaire, les ressources suffisantes pour le faire, il aurait résolu cette importante question. Laissera-t-on à son successeur le temps de s'en occuper? le temps, c'est peut-être beaucoup, mais enfin j'espère qu'il le trouvera, car la chose mérite certainement d'être prise en sérieuse considération et en voici la raison : j'ai connu à Sydney le docteur Krauel (les personnes qui connaissent assez bien l'Allemagne n'ignorent pas sans doute que le titre de *docteur* y est donné à bien d'autres lauréats que ceux de la faculté de médecine ; le docteur Krauel est docteur en droit de chancellerie), il est consul général d'Allemagne ; c'est l'homme le plus aimable du monde, et, ce qui est encore mieux, il s'occupe admirablement des intérêts de ses nationaux. Le docteur Krauel a créé à Sydney, un cer-

cle qu'il dirige avec le plus grand soin. Tout Allemand qui arrive en Australie, muni des bons certificats d'honnêteté dont on peut lui demander l'exhibition, est sûr d'y trouver des compatriotes qui l'aideront et indiqueront les endroits où il faut aller. C'est grâce à ses soins dévoués que le docteur Krauel est parvenu à attirer en Australie, un très grand nombre d'Allemands qui y ont fondé une colonie qui prospère. C'est grâce à lui qu'un allemand qui arrive dans ce pays, quand bien même il n'aurait jamais quitté la mère-patrie, retrouve-là une nouvelle famille qui le soutient et l'encourage. Voilà ce que doit faire un représentant qui aime son pays. Or, quel est celui de nous qui, en voyageant, en a trouvé un pareil? Moi-même, lorsque je me suis adressé au consul français de Sydney, lors de mon arrivée en Australie, pour tâcher d'en obtenir une liste des Français résidant dans la ville : « Comment voulez-vous, me répondit-il, que je vous renseigne sur une chose qui m'est à moi-même inconnue? Il n'y a personne à voir. » — Croyez-vous qu'un pays puisse prospérer à l'étranger quand il y est représenté de cette façon-là ? Non, la représentation consulaire de la France demande une meilleure organisation et il est indispensable pour notre prospérité coloniale que nous confiions nos intérêts à des personnes vraiment dignes de représenter la France.

Il est à remarquer cependant que, malgré les progrès accomplis par les Allemands en Australie, grâce à leur excellente représentation consulaire, ceux-ci sont moins sympathiques aux Australiens que nous, Français. Pour vous en donner une preuve entre mille, je vous demande la permission de lire devant vous quelques lignes qui ont été prononcées par le Ministre-Trésorier Colonial de la Nouvelle-Galles du Sud : « Dans l'intérêt de la liberté et des progrès de l'humanité, il » n'y a aucun peuple avec lequel il importe plus que nous soyons dans » des termes de parfaite amitié que le peuple français. Tous deux nous » avons aimé la justice, haï l'oppression, défendu les faibles et com- » battu côte à côte pour l'indépendance. Unis, nous ne craindrons pas » les ennemis de la liberté et de la civilisation, quelque nombreux » qu'ils puissent être. »

Eh bien ! sachons profiter de cette sympathie que les Australiens nous témoignent. Vous surtout, jeunes gens, qui voulez voyager et aller dans ce pays, rappelez vous bien, quand vous vous trouverez en présence des Australiens, rappelez-vous bien que c'est un peuple qui a beaucoup fait et auquel vous devez surtout de l'admiration pour son énergie et sa persévérance. Vous ne devez pas arriver au milieu d'eux en criti-

quant tout ce que vous y voyez, en disant : « Il manque ceci ou cela », mais au contraire en louant ce qui est louable, et en les encourageant ainsi, vous ferez au moins preuve de tact. J'ai toujours été dans les relations les plus cordiales avec les autorités coloniales et les gouvernements de ce pays. pourquoi ? parce que j'ai toujours admiré ce qui était admirable : j'ai bien quelquefois critiqué ce qui était critiquable, mais enfin, je suis toujours resté dans la vérité. Eh bien ! Messieurs, si vous allez dans ce pays, inspirez-vous bien de cette pensée ; admirez l'énergie et la persévérance des Australiens et soyez de véritables français, des hommes aimables ne critiquant pas tout ce qu'ils voient, surtout ce qui ne mérite que l'éloge.

Mesdames et Messieurs, j'ai cherché à vous donner succinctement une idée de l'Australie ; je vais maintenant, avant de passer à la conclusion de ma conférence, vous demander la permission de vous montrer par quelques vues photographiques, le pays, ses habitants, les monuments et les travaux d'art des Australiens.

(*A l'aide de projections à la lumière oxhydrique, M. le baron Michel fait alors défiler devant les yeux des spectateurs :* un type de Naturel, (Australie du Sud) ; deux jeunes Australiennes ; une femme australienne en tenue da campagne ; une reine Australienne (Queensland) ; un guerrier Australien (Queensland) ; un roi et une reine des Mia-Mia ; une vue de Fernshaw (province de Victoria) ; des troncs d'Eucalyptus ; une route dans les Montagnes bleues ; une route dans le Bush ; des Fougères d'Australie ; la rue du Roi et la rue Glenell à Adélaïde ; la rue Swanson à Melbourne ; l'hôtel des Postes. l'hôtel-de-ville, le muséum d'histoire naturelle. une école publique de Melbourne ; Saint-Kilda, faubourg de Melbourne ; le débarcadère de Sanridge près Melbourne ; une vue de la baie de Sydney ; le palais du gouverneur à Sydney ; le palais de l'Exposition (brûlé en 1882) à Sydney ; le chemin de fer dit Grand Zig-Zag dans les montagnes bleues ; enfin un type de bélier australien primé. — *Puis l'orateur continue :*)

Il pourrait se faire, Mesdames et Messieurs, que ces quelques photographies eussent encore mieux gravé dans votre mémoire que mes paroles, les pays que j'ai cherché à vous décrire. Mais j'arrive maintenant au côté pratique. Je rends hommage aux personnes qui, à Tourcoing, poussent leurs concitoyens à porter leur savoir au dehors. Il y a en Australie un champ très vaste pour votre activité et vos qualités spéciales. Je ne m'étendrai pas sur la laine ; c'est d'ailleurs par les relations que vous avez déjà avec ce pays que vous pourrez compléter

vos renseignements sur les points que je n'aurais pas suffisamment éclaircis ; mais je vous dirai qu'avec les Australiens il y a autre chose à faire que d'acheter leurs laines. Il y a en France bien souvent des gens qui disent : « Nous ne pouvons pas lutter avec les Allemands, les Anglais, surtout dans un pays anglais. » Eh bien ! les produits anglais, en dehors de l'habitude qu'on peut avoir de s'en servir, ne sont nullement favorisés au point de vue de la douane. Les douanes en Australie frappent aussi bien les produits anglais que les produits français et allemands. Il y a dans la province de Victoria des droits qui vont jusqu'à 25 %. Cette province est protectionniste, tandis que la Nouvelle-Galles du Sud est libre-échangiste. Je crois que si Victoria est protectionniste, c'est par jalousie, car ces deux colonies sont arrivées à un tel point de jalousie que l'on est obligé de changer de chemin de fer pour aller de l'une à l'autre, la largeur de la voie ferrée n'étant pas la même dans les deux provinces. Je ne ferai pas de conclusion en matière de protection et de libre-échange, cependant je vous demanderai la permission de citer un fait dont les personnes compétentes pourront tirer elles-mêmes la conclusion. La Nouvelle-Galles du Sud, ai-je dit, est libre-échangiste, tandis que Victoria est protectionniste et impose des droits qui vont dans certains cas jusqu'à 25 %.

Lorsque j'étais à Melbourne, je rencontrai un jour un de mes amis qui me dit : « Nous sommes en train de faire une enquête très sérieuse sur l'état de notre industrie et vous verrez combien le système protectionniste nous a été favorable. » Je repassai peu après et lui demandai « Eh bien ! et votre enquête ? » « Ah ! me répondit-il, elle n'est pas terminée ». Cette réponse me fut faite d'une manière si vague que je compris tout de suite, non seulement que l'enquête était terminée, mais que les résultats qu'elle avait donnés n'avaient pas répondu à son attente, et je n'ai pas voulu le contrarier en continuant à le questionner sur ce sujet. Eh bien ! il y a au point de vue de l'instruction, car, mai, je me place à ce point de vue personnel, un renseignement qu'il ne faut pas négliger. De deux pays ayant le même sol, la même origine, la même nationalité, les mêmes goûts et le même climat, l'un est presque libre-échangiste et l'autre très protectionniste. L'industrie du premier est la plus prospère ; tirez-en les conclusions pratiques.

J'arrive à la question de la vente des produits français en Australie où, comme je vous l'ai dit précédemment, les Anglais et les Allemands ne sont pas plus protégés que nous au point de vue de la douane. Voilà déjà un terrain sur lequel nous sommes tous égaux. Pouvez-vous fabri-

quer à des prix égaux, et, au besoin, inférieurs à ceux des Anglais et des Allemauds ? C'est là une question que je me borne à vous poser, sans essayer de la résoudre, puisque je suis dans un centre industriel très développé, grâce à votre activité, à votre intelligence, et à votre bonne entente des affaires. Si, comme je l'espère, vous pouvez affronter la lutte, allez dans ce pays offrir vos articles en concurrence avec ceux des Allemands, et même je le repète avec ceux des Anglais, mais n'oubliez pas que pour la soutenir, il existe certaines conditions essentielles que vous devez remplir : il ne faut pas que vous arriviez chez les Australiens en leur disant : « J'ai tel objet, j'ai telle étoffe, j'ai tel dessin qui me convient, à moi ». Non, il ne faut pas vouloir imposer vos goûts aux peuples avec lesquels vous voulez commercer. C'est une recommandation que je me permets de vous faire, ce que vous voudrez bien me pardonner, je l'espère. Consultez donc les goûts particuliers des Australiens et suivez-les d'une façon régulière, quelque critiquables, quelques ridicules qu'ils vous paraissent ! Autre conseil à suivre : lorsque vons serez parvenus à leur fournir vos produits, ayez bien soin qu'ils soient toujours conformes aux premiers fournis. Des négociants et industriels français se sont vus supplanter dans certains pays, uniquement parce qu'ils avaient cru bien faire de modifier leurs types. Prenez-donc bien note de cette recommandation, et maintenant si vous voulez commercer avec les Australiens, ne vous laissez pas rebuter par les difficultés du début. Des maisons anglaises, que je connais, sont arrivées, grâce à leur persévérance, à des résultats extraordinaires. Employez leurs moyens. Les Anglais qui voyagent beaucoup, envoient souvent leurs fils pour commecrer avec ces contrées. Envoyez y aussi vos jeunes gens avec une certaine quantité de vos marchandises, que vous pourrez toujours produire dans les même conditions. Arrivés-là, qu'ils cherchent à les vendre, et si au bout de 30 jours, ils n'y sont pas parvenus, qu'ils les mettent aux enchères publiques. Vous pourrez leur faire de nouveaux envois, qui seront placés de la même manière, et c'est ainsi que vous arriverez peu à peu à obtenir des Australiens de fortes commandes Si vous employez au contraire un autre moyen que celui qne je vous indique, vous parviendrez difficilement à atteindre ce but. Rappelez vous aussi qu'en Australie vous ne devez jamais, comme cela se fait en France, engager la conversation avec la personne à laquelle vous présentez un article ; ce serait lui faire perdre un temps dont vous ne profiteriez guère : l'objet que vous lui présentez est examiné et alors il convient où ne convient pas : s'il ne convient pas, reti-

rez-vous, car il n'y a rien à faire. Vous connaissez donc maintenant les moyens réellement pratiques d'arriver à faire des affaires avec l'Australie. On dit qu'il faut imiter, pour cela, les Allemands : soit, les Allemands sont sur beaucoup de points dignes d'être imités. Je n'admets pas cependant que des Français puissent les imiter au point de descendre jusqu'à leurs bassesses : j'ai vu des produits allemands importés en Australie avec des étiquettes françaises et je vous assure qu'il fallait avoir de fort bons yeux pour apercevoir, en certain cas, dans un des coins de ces fausses étiquettes le mot : « Francfort ». Non, jamais je ne conseillerai à des Français de pareils moyens. Je vous recommande plutôt la persévérance des Anglais qui sont, comme vous le savez des gens très pratiques. Envoyez vos jeunes gens en Australie pour s'y renseigner ; expédiez leur là-bas vos articles et vous finirez par aboutir à des transactions fructueuses.

Vous, jeunes gens, à qui l'avenir appartient, vous qui pourrez, non pas hériter de nos fautes, mais qui pourrez profiter de nos malheurs, je vous engage à aller en Australie où vous admirerez les prodiges du commerce, l'initiative individuelle, enfin toutes les nobles qualités des Australiens dont la base a toujours eté l'amour de sa liberté et le respect absolue de la loi. (*Salve d'applaudissements*).

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

La Société de géographie de Valenciennes

Pendant le quatrième trimestre de 1886.

Par M. Paul FOUCART, avocat, secrétaire-général de la Société de Valenciennes.

Pour terminer l'année 1886, la Société de Géographie de Valenciennes a patronné, avec la Chambre de Commerce, une conférence donnée par M. Marius Vachon sur les Industries d'Art à l'étranger, et a ensuite distribué les prix du concours qu'elle avait précédemment organisé entre les élèves de l'Instruction primaire.

I.

La conférence de M. Vachon a eu lieu le 23 octobre, et le *Courrier du Nord* en a rendu compte en ces termes :

« M. Marius Vachon qui, samedi soir, a donné une conférence à Valenciennes devant un public très nombreux, a fait en ces dernières années deux voyages successifs à travers l'Europe, en s'attachant à une étude spéciale. Il avait reçu du gouvernement, en raison de la création projetée d'un musée et d'écoles d'art industriels, la mission d'aller examiner les institutions similaires établies déjà à l'étranger. M. Vachon a ainsi visité, en 1881 et en 1885, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Russie et l'Italie. Or, il a observé dans ces divers pays un mouvement singulièrement énergique tendant au développement et à la rénovation des industries d'art ; son second voyage lui a permis de constater les progrès rapides accomplis en quatre ans. Et, selon lui, il est nécessaire que la France accentue vivement ses efforts vers le même but, si elle veut maintenir sa situation industrielle. C'est pour répandre ces conseils que M. Marius Vachon a entrepris une série de conférences.

» Il faut convenir qu'il nous a, samedi, cité des faits qui ne manquent pas d'éloquence.

» Dans un des plus petits Etats de l'Europe, par exemple en Suisse, on ne compte pas moins d'une centaine d'écoles d'enseignement professionnel et de neuf musées d'art et d'industrie à l'heure présente : cela, outre des écoles ouvrières et des écoles primaires où l'enseignement du dessin est obligatoire.

» En Italie, il y a aujourd'hui soixante-quatre écoles d'art industriel, sans compter un certain nombre d'écoles spéciales et d'établissements destinés à l'enseignement professionnel des femmes.

» En Russie, qu'on regarde à tort chez nous comme un pays presque sauvage, il a été fondé des écoles consacrées à l'application industrielle de l'art, jusqu'au fond des provinces caucasiennes. A Saint-Pétersbourg, on trouve, pour l'enseignement artistique spécial à l'industrie, deux écoles et deux musées ; à Moscou, deux écoles et un musée.

» Mais c'est en Allemagne surtout que M. Marius Vachon dit avoir trouvé une situation exceptionnelle, au point de vue où nous nous plaçons.

» On prétend quelquefois que la concurrence très préjudiciable que l'Allemagne nous a faite en ces dernières années sur tous les marchés du monde n'aura qu'un temps, que l'on commence à se fatiguer des produits de l'industrie allemande, d'un prix peu élevé mais d'une qualité inférieure, et à revenir aux objets français, plus soignés et plus élégants. M. Marius Vachon dit qu'il ne faut pas trop caresser cet espoir, et cela précisément parce que l'industrie allemande se transforme en ce moment.

» Les Allemands, il est vrai, nous ont tout d'abord combattu sur le terrain commercial en créant une production intensive et plus ou moins grossière, ce qui leur a permis de livrer des marchandises à très bas prix.

» Mais eux-mêmes se sont aperçus des vices de ce système. A l'usage, on a découvert la médiocrité de leurs produits et on s'en est plaint. Ils ont reconnu aussi qu'à notre époque, où les moyens de communication sont devenus si faciles et où l'outillage mécanique est partout usité, tout objet banal, œuvre de la machine seule, peut être aisément fabriqué en grandes quantités et d'une façon similaire sur tous les points du monde ; de sorte qu'un industriel, dans ces conditions, n'est jamais assuré de n'être pas subitement supplanté auprès de ses clients, nationaux ou exotiques, par un concurrent arrivé à vendre un peu moins cher la même marchandise.

» Qu'ont fait alors les Allemands, gens pratiques et entreprenants? Ils se sont délibérément mis à l'œuvre pour régénérer et relever par l'art leur production : ils ne négligent rien pour arriver à donner à tous les objets sortis de leurs ateliers un certain caractère d'agrément et d'originalité, qui leur assure la préférence des acheteurs.

» Pour mener à bien leur projet, les Allemands, du reste, se sont beaucoup servis du concours involontaire de leurs voisins et notamment de la France. En 1878, ils n'ont eu garde de montrer leurs produits à l'Exposition universelle de Paris, mais ils sont venus étudier avec grand soin les nôtres. Ils ont eu des sortes d'espions industriels qui ont intimement analysé l'outillage de nos fabriques les plus renommées, et se sont tenus au courant des progrès et des perfectionnements de nos manufactures artistiques. A l'occasion, ils n'hésitent pas à emprunter, pour nous servir d'un terme poli, ceux de nos modèles qui leur conviennent.

» Quant à l'activité, à l'habileté, à l'unanime persévérance avec lesquelles ont été mis en œuvre en Allemagne, pour atteindre le but poursuivi, les éléments de succès recueillis dans les pays voisins ou trouvés dans les dispositions et les souvenirs du peuple allemand même, M. Marius Vachon nous a donné à cet égard des renseignements fort curieux et fort instructifs.

» De tous côtés ont été fondées des écoles d'enseignement professionnel destinées à former soit des patrons et des directeurs de fabriques, soit des contre-maîtres et des ouvriers habiles. Les écoles de la première classe sont au nombre de trente-six. Ce sont, en général, des écoles spéciales, c'est-à-dire créées chacune pour un genre d'industrie déterminé ; c'est ainsi qu'il y a des écoles de tissage, des écoles de métallurgie, etc. Quant aux écoles industrielles inférieures, qui doivent fournir de bons ouvriers aux manufactures de produits d'art, on en compte 125, instruisant 14,000 élèves, dans le seul pays rhénan, pour 6 millions d'habitants.

» Les Allemands ont créé aussi des musées d'art industriel, dont le rôle est de procurer aux chefs d'atelier, aux artisans, de beaux modèles de meubles, d'étoffes, d'ustensiles divers, des motifs de décoration pour les bâtiments, etc. Ces musées sont organisés de façon à pouvoir être utilisés aussi largement que possible. On les bâtit de préférence dans les quartiers ouvriers et industriels. On n'hésite pas à en laisser sortir des objets ou des collections quand on y voit un avantage. C'est ainsi que le musée industriel de Berlin, administré par le

gouvernement, envoie fréquemment dans les villes de province des groupes d'objets correspondant aux principales industries de ces villes.

» Ajoutons que le dessin est aujourd'hui très exactement enseigné dans toutes les écoles allemandes, à l'effet de répandre le goût des belles formes et de l'art.

» L'initiative privée réalise aussi en Allemagne des innovations singulièrement pratiques. L'exemple le plus frappant en est fourni par le Musée industriel de Dusseldorf. Créé et largement doté par des particuliers, ce musée est principalement affecté à l'usage d'une association ouvrière annexe, fondée en 1883, et qui est des plus curieuses. Moyennant trois francs par an, tout artisan, tout ouvrier habitant dans un rayon asssez étendu, peut entrer dans cette association : et dès lors il a le droit de se faire adresser gratuitement et de conserver pendant un certain temps chez lui tout modèle du musée, tout livre de la bibliothèque. Il écrit, par exemple, à la direction : « On me demande un meuble de telles dimensions et de tel style ; envoyez-moi des modèles.» Et aussitôt, soit des objets en nature, soit des reproductions photographiques ou autres, lui sont envoyés. Bien plus, quand, à l'aide de ces modèles, l'associé a fait le dessin du meuble qu'il compte exécuter, il a le droit d'envoyer au musée industriel ce dessin, qui y est corrigé, gratuitement toujours, par des artistes attachés à l'établissement.

» On comprend les avantages de cette organisation : aussi l'association ouvrière dont nous parlons comprend aujourd'hui 7,000 adhérents dans le pays rhénan.

» Les administrateurs du musée industriel de Dusseldorf ne bornent pas, du reste, leur action au rôle que nous venons d'indiquer. Ils se font véritablement les missionnaires de l'art industriel. Chaque fois qu'il y a une fête dans un village de la province, ils y organisent une conférence et une exposition d'objets provenant du musée. Ces objets sont choisis parmi ceux dont les paysans visités peuvent avoir l'usage : ce sont des ustensiles, des meubles servant à la vie domestique, mais relevés par quelques détail décoratif, offrant une certaine élégance de forme, — et, bien entendu, de fabrication nationale.

» L'activité déployée par les associations de ce genre est étonnante, dit M. Marius Vachon. Peut-être l'intérêt privé de l'industrie ne suffirait-il pas à l'expliquer : derrière ce mobile, il y en a un autre encore, le désire de battre et de ruiner commercialement la France, désir habilement entretenu par le gouvernement allemand dans toutes les classes de la société.

» Mais c'est le sort et la prospérité de l'industrie allemande que tendent à assurer ainsi les institutions et les efforts dirigés par une pensée habile. Tous les sacrifices faits pour développer et vulgariser en quelque sorte l'art industriel ne sont pas destinés seulement à favoriser la vente des produits allemands à l'étranger : ils tendent à leur réserver une clientèle certaine à l'intérieur du pays. Ils forment en effet non seulement le goût des producteurs allemands, mais celui des consommateurs, et ils le forment identiquement. Il s'établit ainsi un idéal artistique national qui empêchera les acheteurs, en Allemagne, d'abandonner les produits nationaux pour prendre ceux de l'étranger.

» Il y a lieu de remarquer en effet, dit M. Marius Vachon, que la renaissance artistique observée dans plusieurs pays d'Europe, se base sur les traditions nationales. C'est ainsi qu'elle s'inspire en Russie de l'art oriental, en Italie de l'art du XVe siècle.

» Il faut de même en France, a conclu le conférencier, nous mettre résolument à l'œuvre pour créer et développer un art franchement national : non seulement afin de donner à nos produits un caractère qui leur permette de lutter avec avantage à l'étranger contre les produits allemands, mais aussi afin d'empêcher ceux-ci d'envahir notre propre marché. Le goût français n'est pas tout à fait le goût allemand, et il rejettera les objets portant la marque de ce dernier ; mais à la condition que le goût français ne soit pas l'apanage de quelques privilégiés et qu'il soit inspiré à tous nos nationaux.

» A cet effet, M. Marius Vachon demande qu'on suive l'exemple donné par les autres peuples ; il conseille la création d'associations telles que celles décrites plus haut, l'établissement de musées d'art industriel dans toutes les villes quelque peu importantes. A Valenciennes, il nous a félicités de l'institution, aux Académies, de plusieurs cours destinés aux applications de l'art à l'industrie, et nous a engagés à pousser aussi avant que possible dans cette voie. Il recommande l'expansion de l'enseignement du dessin, des écoles professionnelles, etc.

» En somme, la pensée de M. Marius Vachon sur la situation actuelle des nations européennes et les conditions de leur prospérité paraît se résumer dans les lignes suivantes, détachées du rapport qu'il a présenté à la suite de son dernier voyage d'études à M. le sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts :

» Dans tous les pays d'Europe, il se produit en ce moment une grande et profonde agitation artistique : on crée des écoles, des mu-

sées, on développe l'enseignement du dessin et le goût pour les œuvres d'art. Toutes les nations deviennent concurrentes les unes des autres pour l'industrie et le commerce. Comme, en raison des facilités de communication et de relations introduites dans le mouvement général par les chemins de fer. les percements de montagnes et d'isthmes, les différents peuples ont adapté à leurs mœurs. à leurs besoins sociaux, une certaine civilisation uniforme et collective : que. d'autre part, pour ces mêmes raisons, il s'établit une sorte de moyenne économique qui égalise à peu près les conditions de consommation, la nécessité s'est fatalement imposée aux uns et aux autres de chercher à conquérir une supériorité incontestable par l'originalité et par la valeur artistique de leurs produits. C'est ainsi qu'on peut expliquer rationnellement ce phénomène, qui se manifeste partout avec une intensité extraordinaire. d'une renaissance artistique nationale. Chaque nation, Antée moderne, semble vouloir reprendre des forces, se revivifier en touchant son sol. en revenant à ses traditions et à son passé... Et à la fin de ce XIXe siècle où, d'après les idéologues et les économistes, il devait s'opérer une fusion entre tous les peuples, où toutes les barrières élevées par les conventions politiques. par les mœurs variées devaient s'abaisser, on voit poindre partout le particularisme le plus absolu, le nationalisme le plus vivace, qui se manifeste par l'art, cette émanation de l'esprit humain qui semblait devoir être le rayonnement éclatant de cette unité intellectuelle si ardemment rêvée.

» Les peuples sentent instinctivement que l'heure est venue où, par suite de la diffusion générale des sciences industrielles et commerciales, on ne pourra plus se défendre contre l'invasion des voisins qu'en créant entre tous les membres d'une race, d'une nation, une solidarité étroite de besoins, de désirs et de satisfactions, basés sur une harmonie parfaite de traditions, de goût et d'imagination... »

Telle a été dans ses grandes lignes, la conférence de M. Marius Vachon. Nous devons toutefois remarquer que, selon l'usage, elle n'a pas satisfait tout le monde. Avant de mourir, le journal *la Réforme du Nord* a. en effet, émis à son sujet des réflexions un peu sévères :

» M. Vachon, « a-t-il dit » a insisté trop longuement sur la nécessité de l'enseignement du dessin. Ne savait-il pas qu'il est donné très libéralement et très complètement dans tout notre arrondissement ?

» Les grandes causes de la prépondérance allemande sont l'accroissement de la population ; les races latines devenues malthusiennes,

l'étude des langues vivantes, le bon marché des salaires, la protection directe et indirecte donnée par l'Etat aux industries nationales, la stabilité des ministères spéciaux, les tarifs de chemins de fer : tous ces facteurs ont été à peine indiqués par le conférencier...

» M. Vachon aurait dû parler surtout de nos industries sucrières, minières, métallurgiques, si menacées par l'Allemagne ; son terrain était trop étroit et sa conférence trop longue. Les auditeurs se fatiguaient d'entendre répéter la même idée sous des formes différentes.

» M. Vachon connaît bien l'Allemagne rhénane, la seule dont il nous ait parlé, négligeant la Saxe, la Bavière, pays qui nous inondent pourtant de produits artistiques. Il paraît moins ferré sur les ressources de la France. Il nous accuse de manquer d'écoles pour les ingénieurs. Ce sont, hélas ! les places, qui font défaut. Il a oublié les écoles de Paris, St-Etienne pour les mines et la métallurgie, l'Institut de Lille, les écoles spéciales de Rouen, Roubaix, Lyon, Paris, Cluny, etc., etc. Il compte une école des Arts et Métiers, il y en a trois ; et il a omis de nous parler des sommes prodigieuses dépensées par nos vainqueurs en grands travaux publics : canaux, chemins de fer, etc. C'est une revanche à prendre. »

Les réflexions que nous venons de reproduire sont-elles bien justes ? Nous n'en sommes pas convaincu. M. Vachon avait pour sujet : *Des Industries d'Art à l'étranger*, et non point : *Des causes de la supériorité industrielle de l'Allemagne*. Et il nous semble avoir rempli d'une manière très suffisante le cadre qu'il s'était tracé ?

II.

Avant de parler des résultats du concours organisé en 1886 par la Société de Géographie de Valenciennes entre les élèves de l'instruction primaire, il peut n'être pas inutile de jeter un coup d'œil sur ceux des années antérieures, afin de voir le chemin parcouru depuis le point de départ de l'institution.

§ 1. — *Concours de 1884.*

C'est en 1884 qu'à l'exemple de plusieurs de ses sœurs et de ses rivales, la Société de Géographie de Valenciennes fonda ce concours. Les prix en furent distribués dans une séance solennelle tenue le

13 Novembre, séance où M. Treille, député de Constantine, et M. Edgar La Selve, firent chacun une conférence sur l'*Afrique du Nord*. — Les résultats de cette première tentative furent consignés dans le rapport suivant du Secrétaire général.

« Mesdames, Messieurs,

» Vous savez que, dés le début de cette année, la Société de Géographie de Valenciennes avait annoncé que, dans le courant de juillet, elle ouvrirait entre les jeunes gens des deux sexes âgés de moins de 14 ans au 1er janvier 1884, un concours comprenant une double épreuve : la carte et la description de l'une des parties de la France.

» Dès l'annonce de ce projet, une vive émulation régna dans toutes les écoles de notre région, et ce fut sans étonnement, mais non sans plaisir, que nous vîmes les inscriptions ne pas s'élever à moins de 142 pour les garçons et de 69 pour les jeunes filles.

» Notre premier soin avait été d'assurer, par de minutieuses précautions, l'égalité entre les concurrents, et d'éviter avant tout que l'on pût soupçonner le sujet d'avoir été divulgué à l'avance au profit de quelques-uns. Ce sujet fut choisi par l'homme le plus compétent en ces matières, l'honorable M. Lambert, inspecteur de l'instruction primaire et l'un de nos vice-présidents, — qu'un deuil de famille éloigne aujourd'hui, ce qui me permet de lui adresser un éloge que m'interdirait sa modestie s'il était présent au milieu de nous. M. Lambert nous le remit sous plis cachetés et ces plis ne furent ouverts que le 24 Juillet, à dix heures du matin, en présence des candidats réunis à Valenciennes, à Saint-Amand, à Bouchain et à Condé, pour prendre part au concours.

» Ces candidats n'eurent à leur disposition ni livres, ni cartes. L'emploi même de tout papier autre que celui distribué par les présidents du concours leur fut interdit et vous savez tous que la feuille où devait être recopiée la composition portait, en l'un de ses coins, une enveloppe gommée, à l'intérieur de laquelle chaque candidat inscrivit son nom, afin que les examinateurs ne pussent être soupçonnés de s'être laissé influencer par aucune considération étrangère, et qu'ils ne connussent eux-mêmes les noms des vainqueurs que lorsque ces noms seraient devenus irrévocables.

» L'examen des compositions — œuvre longue et minutieuse — nous fit voir combien tend à s'élever dans notra arrondissement le niveau des connaissances primaires ; il nous montre les progrès accomplis, depuis quatorze ans surtout, dans l'étude de la géographie, et nous prouva une fois de plus que les immenses sacrifices pécuniaires consentis avec une si utile prodigalité par les communes et par l'Etat pour améliorer l'instruction du peuple ne sont pas demeurés stériles.

» Le sujet choisi comportait la description et la carte du versant français de la mer du Nord et de la Manche. Bon nombre de concurcurrents ont conçu la question dans toute son ampleur ; mais d'autres ne se sont pas rendu compte que ce versant s'étend au-delà du bassin de la Seine ; d'où supériorité des compositions qui, à ce bassin, ont ajouté ceux de l'Escaut, de la Meuse et de la Moselle.

» Plusieurs cartes sont très soignées et l'une d'elles, presque parfaite, annonce chez son auteur de remarquables dispositions pour l'art où se sont illustrés jadis les d'Anville et de nos jours les Vivien de Saint-Martin. Mais, surtout chez les jeunes filles, d'autres cartes laissent à désirer et elles sont, en général, inférieures aux compositions.

» Celles-ci révèlent une instruction étendue et abondante ; elles sont riches en détails et même souvent trop riches, parce que leur accumulation fait parfois oublier les caractères généraux de chaque région. Toute proportion gardée quant au mérite, plus d'une ressemble à ces peintures des écoles primitives où le brin d'herbe du troisième plan est traité avec autant de précision que le personnage du premier. Rien n'étant sacrifié, rien ne ressort, et l'œil égaré confond l'accessoire avec le principal.

» Telle est l'impression que laisse l'ensemble du concours, impression des plus satisfaisantes, malgré les réserves que nous venons de formuler avec une cordiale franchise, et bien meilleure assurément que nous n'avions osé l'espérer. Que, sous la direction des maîtres et des maîtresses aussi habiles que dévoués qui les dirigent, les jeunes gens de notre arrondissement prennent confiance en eux-mêmes ; qu'ils se fient moins à la mémoire et donnent davantage à la réflexion ; qu'ils accordent aux détails les mêmes soins que par le passé, mais qu'ils apprennent à les grouper par grandes masses saisissantes, et à ne pas confondre une énumération avec une description ; qu'ils s'appliquent avec plus de sollicitude encore au tracé des cartes ; que, par la lecture raisonnée et fréquente de ces livres de géographie concrète

dont Elysée Reclus nous fournit en ce moment un admirable modèle, ils s'ingénient à bien saisir l'aspect particulier des contrées diverses et à le rendre d'une façon pittoresque ; et ils verront combien une étude qui leur semblait d'abord triste et froide deviendra gaie et riante à leurs yeux ; et ils verront quels immenses progrès récompenseront leurs efforts. Ils ont fait bien cette année-ci : qu'ils suivent nos conseils et, l'année prochaine, ils feront encore beaucoup mieux. »

§ 2. — *Concours de 1885.*

Le concours de 1885 donna lieu au rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

« Les concours ouverts cette année par la Société de Géographie de Valenciennes ont attiré un nombre d'élèves légèrement inférieur à celui de l'an dernier : au lieu de 221 candidats, dont 142 garçons et 69 jeunes filles, nous n'avons plus eu à en inscrire que 161, dont 104 d'un sexe et 57 de l'autre. Mais nous devons nous hâter de dire que cette infériorité de nombre a été compensée par la supériorité de mérite et que la force moyenne des compositions a même dépassé nos espérances.

» Lors de notre première tentative, nous avions réuni dans un seul concours tous les jeunes gens âgés, au début de janvier, de moins de 14 ans. On nous a fait observer que cette combinaison ne laissait de chances qu'aux élèves qui approchaient de la limite d'âge, les enfants de dix ou onze ans ne pouvant guère, toutes choses égales d'ailleurs, sérieusement rivaliser avec ceux de plus de treize ans. Aussi, dans le but d'éviter cet inconvénient et de permettre à tous d'aspirer à la victoire, avons-nous pris le parti de créer deux divisions : l'une renfermant les élèves âgés de moins de onze ans le 1er janvier 1885, l'autre ceux âgés, à cette date, de plus de onze ans et de moins de quatorze ans.

» Identiques pour les deux sexes, les sujets à traiter ont dû nécessairement être proportionnés à la force présumée des élèves.

» Vous savez que les plus jeunes ont eu à définir les divers genres de canaux, à indiquer l'ensemble de la canalisation de la France, et à en reproduire la carte.

» Tout simple qu'il est, ce sujet ne laissait pas de présenter certaines difficultés. Il ne se trouve pas traité en bloc dans les livres élémentaires et les enfants devaient, pour s'en tirer, faire appel à autre chose qu'à la mémoire. Le résultat a été néanmoins très digne d'éloge.

» Dans les travaux émanant des garçons, la partie descriptive de cette composition s'est fait remarquer par la richesse et la précision de ses détails. Le bief, le sas, l'écluse et tous les autres éléments dont se compose un canal creusé à mains d'hommes ont été presque partout soigneusement analysés quant à leur construction et à leur but. On trouve là l'écho des promenades scolaires et des leçons que donne l'instituteur en présence des choses elles-mêmes, promenades et leçons qu'on ne saurait trop multiplier et qui gravent à jamais dans l'esprit de l'élève des notions acquises tout en se jouant. D'un autre côté, aussi bien dans les travaux des garçons que dans ceux des filles, la nomenclature des canaux de la France a été faite avec une singulière exactitude et non sans une certaine méthode qui marque un bon enseignement.

» Quant à la carte, le tracé des canaux est généralement plus complet chez les garçons que chez les filles, mais on constate que tous ont, dans les yeux et dans la main, les contours de la France ; que l'image de notre patrie apparaît clairement à leur esprit et qu'en la reportant sur le papier, ils savent lui conserver sa physionomie propre.

» Tandis que les concurrents de la seconde division traitaient des canaux, ceux de la première avaient à nous donner la description et la carte de l'Algérie.

» Ils se sont brillamment acquittés de leur tache.

» L'an dernier, nous avions constaté une assez grande inégalité entre les travaux des garçons et ceux des filles ; et, quoiqu'il en coûte à notre galanterie, nous devons déclarer que ces dernières étaient restées notablement inférieures à leurs rivaux. Cette année l'égalité s'est rétablie et plusieurs compositions féminimes joignent à des cartes fort convenables des textes d'une rare élégance.

» De leur côté, les garçons se sont distingués par tant de compositions dépassant la moyenne, que si nous avions eu à notre disposition un plus grand nombre de récompenses et si, à un autre point de vue, nous n'avions craint d'en abaisser la valeur en les prodiguant, la quarantième même par ordre de mérite aurait été digne de quelque mention. L'an dernier, nous avions blâmé l'abus de l'énumération et l'absence de plan dans les descriptions. Le concours actuel marque, sous ce

rapport un grand progrès. Les élèves se sont accoutumés à mettre chaque chose à sa place, à distinguer l'accessoire du principal, à répandre sur celui-ci la pleine lumière et à laisser le reste dans l'ombre ou la demi-teinte. Où nous n'avions encore vu que des écoliers, nous commençons à apercevoir des artistes et ils ont droit, pour leur effort, à toutes nos félicitations.

» D'où vient un si prompt changement ? De deux causes selon nous : d'abord de ce que l'enseignement des maîtres s'est, mieux que par le passé, appliqué à faire saisir les ensembles ; puis surtout de ce que les élèves se sont passionnés pour la géographie et, par des lectures abondantes et variées, ont pris plaisir, au sortir des classes, à étendre leurs connaissances. Ils sont ainsi entrés dans la bonne voie, dans celle du travail personnel qui seul conduit à la vraie science, et en dehors des prix que nous nous ferons un plaisir de leur offrir, ils en recueilleront pour récompense de se sentir chaque jour plus éclairés et meilleurs. Cette heureuse émulation est un fruit de nos concours et elle est de bon augure pour l'avenir des études géographiques. »

La lecture de ce rapport a été suivie de la distribution des prix, et d'une conférence de M. Émile Bouant, professeur de physique au Lycée Charlemagne, sur *la Terre et l'Eau*, conférence qui, plus tard, a été intégralement publiée dans le *Bulletin* de la Société de Géographie de Lille.

§ 3. — *Concours de 1886.*

Quant au concours suivant, la distribution de ses prix a eu lieu le 28 novembre 1886, au théâtre de Valenciennes, dans une cérémonie dont le *Courrier du Nord* a rendu compte en ces termes :

« Les jeunes concurrents, leurs familles et leurs maîtres, joints au public ordinaire des conférences géographiques, formaient dans la salle une nombreuse assistance.

» Sur la scène ont pris place M. Doutriaux, président de la Société de Géographie de Valenciennes, MM. Paul Crépy, Alfred Renouard et Eckmann, président et secrétaires de la Société de Lille, M. Paul Sautteau, adjoint au maire de Valenciennes, M. Emile Pesier, vice-président de la Société d'agriculture, sciences et arts, et différents membres de la Société géographique, valenciennois et condéens.

» M. Doutriaux, en ouvrant la séance, a, dans une cordiale allocu-

tion, déclaré que la Société de géographie trouve une de ses plus vives satisfaction à distribuer les prix du concours qu'elle a fondé il y a trois ans. En prenant cette initiative, la Société de Géographie de Valenciennes s'est proposée de développer dans notre arrondissement le goût des études géographiques ; M. Doutriaux s'est félicité de l'aide qui de toutes parts lui a été prêtée à cet effet. La ville de Valenciennes, la Chambre de commerce, la Société d'agriculture, sciences et arts, ont bien voulu accorder chaque année des médailles aux lauréats du concours. Chez les enfants appelés à se disputer ces récompenses, la Société a rencontré beaucoup de bonne volonté et d'émulation ; en leurs maîtres, elle a trouvé des auxiliaires tout dévoués. A tous, M. Doutriaux a exprimé ses remerciments.

» Il a dit, en terminant, que la Société de Géographie de Valenciennes a été représentée récemment au Congrès géographique de Nantes par son président et son secrétaire-général, et qu'elle a obtenu les applaudissements des Sociétés les plus importantes de France, en exposant l'organisation et le résultat de ces concours institués pour les élèves de l'enseignement primaire.

» Enfin M. Doutriaux a rendu hommage à la complaisance avec laquelle M. Guillot avait bien voulu se mettre à la disposition de la Société de géographie de Valenciennes pour relever encore, par une de ses intéressantes conférences, l'attrait de la solennité.

Dès que les applaudissements soulevés par ces paroles ont été calmés, M. Paul Foucart, secrétaire-général de la Société de géographie, a exposé dans le rapport suivant les observations suscitées par le concours de 1886 ;

» Mesdames, Messieurs,

» Après les conférences solides ou brillantes par lesquelles MM. Oukawa, Guillot, Walke et Faucher nous ont successivement transportés du Japon dans l'Afrique centrale, et des bords du Congo dans la Bolivie et le Pérou ; après d'autres conférences non moins curieuses, bien que moins intimement liées à la géographie, par lesquelles MM. Alglave et Vachon nous ont instruits, l'un de son projet de monopole facultatif des alcools, l'autre de l'état actuel des industries d'art au delà du Rhin ; après diverses excursions parmi nos entours et les voyages de certains de nos sociétaires en Angleterre ou à

Nantes, la Société de géographie de Valenciennes en revient aujourd'hui à la partie la plus utile et la plus fructueuse peut-être de sa tâche, c'est-à-dire au concours qu'elle a établi entre les élèves de l'instruction primaire.

» Ce concours, dont nous allons nous faire un plaisir de distribuer les prix, a eu lieu, comme vous le savez, le 22 juillet 1886. Calqué sur celui de l'an dernier, il avait attiré 153 concurrents, comprenant 107 garçons et 46 jeunes filles, âgés au plus de 14 ans au 1er janvier 1886, et qui furent partagés en deux groupes, suivant qu'à la même époque ils avaient ou non dépassé onze ans.

» Les plus jeunes eurent à tracer le plan et à faire la description de l'arrondissement de Valenciennes.

» En leur donnant ce sujet, la Société de géographie comptait leur offrir un thème facile, capable de mettre en jeu leurs observations personnelles, et de produire des compositions variées,

» Son espoir a été quelque peu déçu, et loin d'exciter la verve des élèves, ce programme si simple paraît les avoir embarrassés fortement.

» Quant à la carte, les uns se sont amusés à tracer avec soin celle de la France entière, à une échelle si minime que notre arrondissement y disparaît presque tout entier ; les autres, mieux inspirés, en ont dessiné une image plus distincte, mais très inférieure encore aux plans que des élèves du même âge nous ont donnés dans d'autres cas.

» Les compositions offrent, en général, des insuffisances du même genre. L'un des concurrents ne donne à notre arrondissement que 60,000 habitants. Un autre lui en octroie 400,000, et une jeune fille plus généreuse encore, lui en accorde 600,000 ! En traitant des industries principales, presque tous ne manquent point de parler, comme existant encore, de la dentelle, disparue depuis longtemps parce qu'elle ne pourrait plus faire vivre les ouvrières qui la fabriqueraient ; mais en traitant des voies de communication, ils se gardent bien de parler des tramways, qu'ils voient manœuvrer quotidiennement, et que la plupart avaient pris le matin pour se rendre au concours. Le motif, c'est que leurs livres de classe ne citant que la dentelle, qui est ancienne, et pas les tramways, qui sont neufs, ils se souviennent de ces livres, au lieu d'essayer de traduire eux-mêmes sur le papier les faits qu'ils ont sous les yeux.

» Ces remarques indiquent qu'il faut plus que jamais s'attacher aux leçons de choses, aux promenades scolaires, à tout ce qui peut exciter

et tenir en éveil l'énergie propre des élèves. Moins de vagues réminiscences, plus d'observation et de réflexion, voila ce que nous demandons pour l'avenir.

» Ceci dit, nous devons ajouter qu'afin de maintenir le zèle, nous avons plutôt accru que diminué le nombre des récompenses qui, peut-être, avaient été précédemment renfermées dans des limites trop strictes. Notre jeune clientèle y verra tout à la fois une marque de bienveillance et un encouragement pour de nouveaux efforts.

» La première division, celle des élèves âgés de plus de onze ans, eut, de son côté, pour sujet de concours, la carte et la description du versant français de l'Océan Atlantique. En outre, pour montrer qu'ils avaient une idée nette du relief du sol, les concurrents étaient invités à tracer une coupe du terrain suivant une ligne allant de Brest à la source de la Loire. Cette partie de la composition n'était pas obligatoire, mais il devait en être tenu compte pour le classement.

» Ici nous sommes contraints d'avouer que, par suite d'un manque de galanterie qui leur sera facilement pardonné les garçons l'ont emporté sur leurs rivales. Tandis que, parmi celles-ci, les quatre premières seules ont dépassé la majorité absolue des points, le dixième des garçons se trouve encore dans le même cas. Il y a là, pour les jeunes filles, une revanche que nous les convions à prendre l'année prochaine.

» Les compositions sont, en général, fort bonnes. Sauf dans des cas exceptionnels, le talent du dessin marche de pair avec la science des faits, et la seule inspection de la carte permet de deviner le mérite du texte. Quelques-unes de ces cartes sont belles et dénotent de rares aptitudes. Toutefois, bon nombre de concurrents ont mal indiqué les positions des villes, et n'ont pas indiqué du tout la nature des côtes françaises sur l'Océan atlantique. Ce sont là des erreurs et des lacunes que nous avons le devoir de signaler.

» Dans le texte, on trouve d'ordinaire des renseignements exacts sur l'aspect et les productions du massif central de la France, mais rarement une appréciation suffisante du rôle de ce massif quant à la naissance et à la direction des cours d'eau. On y désirerait aussi un peu plus de liaison entre les faits, plus d'idées générales montrant que l'élève est en pleine possession de son sujet et domine sa matière au lieu de se laisser dominer par elle,

» Malgré les réserves qu'une exacte justice nous a contraints à formuler, l'ensemble du concours est de nature à nous satisfaire et à

faire persévérer notre Société de géographie dans une initiative où elle a eu le bonheur d'être généreusement encouragée par la ville de Valenciennes, la Chambre de Commerce et la Société d'agriculture. Ce concours annuel entre de plus en plus dans nos mœurs scolaires; les élèves s'y préparent avec autant d'entrain que de persévérance, et se livrent, en vue d'y réussir, à des lectures personnelles dont ils n'avaient auparavant aucune idée. Ils sont soutenus par le désir d'être publiquement récompensés dans une cérémonie telle que celle-ci, par l'espoir de se surpasser eux mêmes s'ils ont obtenu déjà quelque prix et plus encore par le plaisir qu'ils trouvent finalement dans un genre d'étude d'abord considéré comme aride. Nous ne négligerons rien pour entretenir et enflammer davantage encore cette généreuse ardeur. »

L'appel des lauréats a été fait ensuite. Chacun d'eux est venu chercher la médaille qui lui était destinée et à laquelle la Société de géographie avait joint de fort beau livres. Les applaudissements de l'assistance n'ont pas fait défaut : ils ont souligné notamment le nom de l'école de filles d'Escaudain, dont les élèves ont remporté une bonne partie des récompenses.

Une section de la Musique municipale animait la cérémonie en l'entrecoupant de ses accords.

Voici la liste des jeunes gens récompensés :

PREMIERE DIVISION.

Garcons.

PRIX.

1. Médaille de vermeil offerte par la ville de Valenciennes, Adonis Tichoux, élève de l'*École communale de Saint-Amand*, dirigée par M. Cordonnier.

2. Médaille de vermeil offerte par la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, Alphonse-Antoine-Jean Perron, *École de Saint-Amand*, directeur M. Cordonnier.

3. Médaille d'argent offerte par la ville de Valenciennes, Alexandre Stéphan, *École de Valenciennes*, directeur M. Damien.

4. Médaille d'argent offerte par la Chambre de commerce de Valenciennes, Arthur Genez, *École de Bruay*, directeur M. Badard.

5. Médaille d'argent, Émile-Désiré Quinet, *École de Saint-Amand*, directeur M. Cordonnier.

6. Médaille d'argent, Émile Dropsy, *École de Valenciennes*, directeur M. Damien.

7. Médaille d'argent, Gustave Allart, *École de Notre-Dame-au-Bois*, directeur M. Lecat.

8. Médaille d'argent, Achille Delsaut, *École de Thiant*, directeur M. Descamps.

9. Médaille de bronze, Adolphe Bource, *École de Bruay-Thiers*, directeur M. Marchand.

10. Médaille de bronze, Charles Lebon, *Ecole de Bruay-Thiers*, directeur M. Marchand.

MENTIONS HONORABLES.

1. Paul Carrez, *École de Bruay-Thiers*, directeur M. Marchand.
2. Henri Dhap, *École de Valenciennes*, directeur M. Damien.
2. Alfred-Jean-Baptiste Berteau, *École de Curgies*, directeur M. Dufour.
4. Alfred Delzant, *École d'Anzin*, directeur M. Tison.
5. Henri Farineaux, *École de Sebourg*, directeur M. Caroulle.
6. Edmond-Jules Delhaye, *École de Maing*, directeur M. Deliège.
7. Jean-Baptiste Rigaux, *École de Denain*, directeur M. Deschamps.
8. Henri Renard, *École de Vieux-Condé*, directeur M. Vermesch.
9. Alexandre Rigaux, *École de Maing*, directeur M. Deliège.
10. Henri Hémez, *École d'Hasnon*, directeur M. Donné.
11. Julien Cacheux, *École de Valenciennes*, directeur M. Delsart.
12. Charles-Joseph Delbart, *Ecole de Vieux-Condé*, directeur, M. Vermesch.

Filles.

PRIX.

1. Médaille de vermeil offerte par la Chambre de commerce de Valenciennes, Laure-Marie-Louise Quinet, élève de l'*École communale d'Escaudain*, dirigée par Mme Deltour.

2. Médaille d'argent offerte par la ville de Valenciennes, Léonie Corbisez, *École de Valenciennes*, directrice Mme Wallerand.

3. Médaille d'argent offerte par la Chambre de commerce de Valenciennes, Eugénie Boutelier, *École de Vieux-Condé*, directrice Mme Démarez

4. Médaille d'argent, Héloïse Dhecq, *École de Vieux-Condé*, directrice Mme Démarez.

5. Médaille d'argent, Emma-Louise Bochu, *Ecole d'Escoudain*, directrice Mme Deltour.

6. Médaille d'argent, Jeanne Mallez, *École de Préseau*, directrice Mme Lussiez.

7. Médaille de bronze, Adolphine Thiéry, *École de Vieux-Condé*, directrice sœur Boulogne.

8. Médaille de bronze, Odile Dudoignon, *Ecole d'Hasnon*, directrice Mme Bracq.

MENTIONS HONORABLES.

1. Marie Fiévet, *École d'Escaudain*, directrice Mme Deltour.
2. Marie Pissot, *École de Bouchain.*
3. Marie-Duvivier, *Ecole de Bouchain.*
4. Henriette Fiévet, *École d'Escaudain*, directrice Mme Deltour.
5. Claire Derquenne, *École de Sebourg*, directrice Mme Maizierres.
6. Élodie Sénéchal, *École d'Escaudain*, directrice Mme Deltour.
7. Marie-Félicie Dhénain, *École d'Escaudain*, directrice Mme Deltour.
8. Anna Héloir, *École ae Valenciennes*, directrice Mme Givert.
9. Aimée Serrez, *École de Valenciennes*, directrice Mme Wallerand.
10. Octavie Tricart, *École de Valenciennes*, directrice Mme Givert.

SECONDE DIVISION.

Garçons.

PRIX.

1. Médaille d'argent, Alphonse Legrand, élève de l'*École communale de Saint-Aybert*, directeur M. Caby.

2. Médaille d'argent, Auguste Classe, *École de Château-l'Abbaye*, directeur M. Hien.

3. Médaille d'argent, Paul Labarrière, *École de Saultain*, directeur M. François

4 Médaille de bronze, Clovis-Joseph Houzé, *École de Sebourg*, directeur M. Caroulle.

5. Médaille de bronze, Charles Louis Tissier, *École de Valenciennes*, directeur M. Lesur.

6. Médaille de bronze, Gustave Lemaire, *École de Maing*, directeur M. Deliège.

MENTIONS HONORARLES.

1. Arthur Moreau, *École de Bruay*, directeur M. Badard.
2. Alphonse Dervaux, *École de Valenciennes*, directeur M. Damien.
3. Paul Bracq, *École de Saint-Amand*, directeur M. Cordonnier.
4. Léon Boulanger, *École de Saint-Vaast*, directeur M. Detammaker.
5. Henri Bernard, *École de Saint-Vaast*, directeur M. Detammaker
6. Odon Michaux, *École de Vieux-Condé*, directeur M. Vermesch.
7. Gabriel Ghienne, *École de Bouchain*, directeur M. Tellier.
8. Alcide Lœuil, *École de Thiant*, directeur M. Deschamps.
9. Léon Bonte, *Ecole de Valenciennes*, directeur M. Damien.
10. Octave Goffart. *École de Préseau*, directeur M. Lussiez.

Filles.

PRIX.

1. Médaille d'argent, Marie-Octavie-Adèle Quinet, élève de l'*École communale d'Escaudain*, directrice Mme Deltour.

2. Médaille d'argent offerte par la Société d'Agriculture, sciences et arts de Valenciennes, Jeanne Mariage, *École d'Onnaing*, directrice Mme Lenne.

3. Médaille de bronze offerte par la Société d'Agriculture, sciences et arts de Valenciennes, Célestine Hennequet, *Ecole d'Escaudain*, directrice Mme Deltour.

MENTIONS HONORABLES.

1. Victorine Dautel, *École de Thiant*, directrice Mme Hutin.
2. Héloïse Hoste, *École de Thiant*, directrice Mme Hutin.
3. Mathilde Moriaux, élève de Mme Jottaye.
4. Jeanne Deloffre, *École de Valenciennes*, directrice Mme Givert.

Conférence de M. Guillot.

La seconde partie de la séance, et non la moins attrayante, a été occupée, comme il avait été annoncé, par une conférence de M. Guillot.

M. Guillot, qui nous avait entretenus dans ses précédentes visites à Valenciennes des diverses parties colonisées de l'Afrique, nous a conduits moins loin cette fois, sans que le voyage accompli en imagination sous sa conduite fut moins agréable.

M. Guillot a visité pendant les dernières vacances de l'Université la Suisse orientale, et notamment le canton des Grisons. Cette partie de la confération helvétique est beaucoup moins connue des Français que les cantons plus rapprochés de nos frontières. A cette circonstance même, elle doit d'avoir gardé un caractère moins cosmopolite que la Suisse occidentale. Elle ne le cède du reste en rien à celle-ci, quant à la variété et à l'intérêt des sites qui s'offrent aux yeux des touristes.

Le conférencier a commencé à nous raconter en détail son voyage à partir du moment où il quitta Lucerne : de cette ville il a gagné le Saint-Gothard en cotoyant le lac des quatre Cantons et la Reuss. Dans le canton des Grisons, il a parcouru toute la vallée du Rhin et celle de l'Inn.

Peu d'excursions, semble-t-il, doivent fournir une matière aussi riche et aussi variée au récit du voyageur. La nature y présente des aspects les plus divers : ici ce sont d'abrupts et grandioses entassements de rochers, là de sauvages forêts ou de riants pâturages sur les pentes des montagnes, ici des lacs pittoresques, là des sommets dénudés et des glaciers mornes. Et, chemin faisant, les miracles opérés par l'ingéniosité et le travail humains, les ponts jetés au-dessus des abîmes, les tunnels creusés à travers les monts, sollicitent l'admiration à côté des magnifiques tableaux disposés par les bouleversements terrestres.

Si nous ajoutons que ni les souvenirs historiques, ni les légendes ne sont rares dans cette partie de la Suisse, on comprendra tout le parti qu'a pu tirer de ce voyage un homme tel que M. Guillot, intelligent observateur, narrateur méthodique et précis, orateur facile et élégant.

Des projections à la lumière oxhydrique ont fait passer sous les yeux des assistants les points de vue les plus curieux de la contrée visitée par le conférencier.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(in extenso).

LA QUESTION DU SÉNÉGAL
ET LES VOYAGES DU DOCTEUR BAYOL

Par M. E. GUILLOT,
Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne,
Membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille,
Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Il est peu de sciences, qui depuis le commencement du siècle aient subi des transformations plus profondes, accompli des progrès plus merveilleux et plus rapides que la géographie. Longtemps mal apprise et mal enseignée, réduite le plus souvent à des nomenclatures avides et superflues que ne tempérait aucune description générale et précise, elle a enfin acquis sa vraie méthode et s'est perfectionnée en s'enrichissant. Les grandes découvertes de notre époque la rectifient et l'éclairent. La colonisation, dont le développement toujours croissant semble résumer toute l'histoire des nations Européennes, durant les vingt dernières années lui apporte des éléments nouveaux et féconds. Aujourd'hui que la souffrance des industries nationales, conséquence inévitable du progrès industriel des pays voisins, entraîne le ralentissemet du commerce, il faut de nouveaux débouchés. Les grandes puissances les recherchent avec une activité continue et jalouse; il n'est pas jusqu'aux nations secondaires qui, soit pour satisfaire une ambition parfois légitime, soit pour obéir à l'esprit d'imitation qui les tourmente ne se croient obligées d'entrer en scène et d'accomplir çà et là quelques annexions bruyantes.

L'Angleterre, il faut le reconnaître, à la première donné aux autres

peuples, l'exemple de cette politique avide et insatiable que chacun s'est ensuite efforcé de pratiquer. Maîtresse de son immense et prospère colonie des Indes, que les efforts du Dupleix et de Lally Tollendal n'ont pu nous conserver, elle a achevé en soumettant les Mahrattes et les Seykhs la conquête de ce vaste territoire ; depuis 1857, elle a mis à profit la révolte des cipayes pour rattacher l'Inde à la couronne par des liens plus étroits, mais que la puissance Moscovite parviendra peut-être un jour à briser. Les cotes de l'Inde-Chine lui sont en grande partie soumises du Brahmapoutre à Singapour ; tout récemment encore elle annexait la Birmanie, mais c'est en vain qùe depuis 1866 les expéditions anglaises ont tenté en remontant le Brahmapoutre, l'Iraouddy, le Salouen, de pénétrer en Chine, et d'attirer vers les possessions britanniques, les riches produits des provinces Méridionales du Céleste Empire. L'intention de l'Angleterre a d'ailleurs depuis quelque temps été détournée vers l'Asie Centrale par les progrès ménaçants des Russes, et c'est là vers les Steppes du Turkestan, vers les passes de l'Hindou-Kouch ou le pays accidenté de Hérat, que se décidera un jour par les armes l'importante question de la conservation ou de l'abandon de l'Inde.

En Afrique, prévenue par nous dans la vallée du Haut Niger, l'Angleterre essaie de commander le cours inférieur du fleuve par ses nombreux établissements de la cote de Guinée.

Le Cap et ses annexes lui assurent une situation propondérante dans l'extrême Sud de l'Afrique, mais l'extension de cette colonne anglaise, semble déjà à tout jamais condamné, par l'hostilité des Boërs et les nouveaux établissements de l'Allemagne à Angra Pequena. Chacun sait quel coup terrible ont porté à l'orgueil et à la domination britanniques, la triste fin de Gordon et l'abandon forcé du Soudan Egyptien.

Mais repoussée d'un côté l'Angleterre, se relève toujours d'un autre, elle n'hésite jamais à maintenir son prestige et à réparer ses échecs.

L'Australie est devenue entre ses mains, en moins d'un siècle une colonie prospère ; l'annexion des iles Fidji, des anciens Comptoirs Hollandais de la Nouvelle Guinée, les progrès de la Nouvelle Zélande ont assuré à l'influence Britannique, une extension jugée cependant insuffisante par les colonies Australiennes, puisque, dans leur avidité vraiment choquante, elles auraient voulu la voir étendre, à tous les archipels Océaniens inoccupés jusqu'à ce jour. Si l'on joint à ces immenses conquêtes l'incorporation dans le Dominion of Canada de toutes

les Colonies Britanniques de l'Amérique Septentrionale, il est facile de voir combien l'influence anglaise, déjà attaquée mais non anéantie prédomine encore sur les différents rivages des diverses parties du monde.

Tout autre a été la politique moscovite: Loin de s'établir un peu partout à la surface du globe, la Russie, poussée par l'obligation fatale de substituer aux contrées glacées qu'elle occupe des pays plus favorisés au point de vue du climat et des productions, fidèle d'ailleurs aux principes de Pierre Le Grand qui inspirent encore ses agrandissements de chaque jour, la Russie cherche à grouper autour de ses possessions Européennes des parcelles destinées à former un jour un vaste empire Asiatique. Dans ce siècle, elle a franchi le Caucase, occupé les vallées du Kour et de l'Aras, reprimé le révolte de Schamyl dans la Caucase, démembré l'Arménie dont elle réclame encore quelque lambeau. Aux villes maritimes de la Sibérie Orientale que les glaces bloquent six à huit mois de l'année, elle a joint le fertile territoire de l'Amour et les ports déjà meilleurs de Nicolaiewsk et de Vladivostok, enfin depuis un demi siècle, dans le Turkestan, sa marche est foudroyante. La prise de Tachkend, de Khokand, de Samarcand, de Khiva, de Géoktépé, de Merv, marquent les étapes. Hier les Russes occupaient Merv : aujourd'hui ils veulent Saraks et Pendjeh : demain ils réclameront Hérat la clef de l'Afghanistan, puis l'Afghanistan le boulevard de l'Inde.

En présence de cette extension continue et menaçante de deux grandes nations, la Russie et l'Angleterre, des puissances même secondaires n'ont pas cru devoir se désintéresser de ce grand mouvement d'expansion coloniale, dont l'activité redouble chaque jour.

L'Espagne, malgré ses pertes du commencement du siècle non encore oubliées, réduite aujourd'hui à quelques débris de son ancienne domination maritime, surveille avec une avidité jalouse, le Maroc sur lequel elle suppose, grâce à ces possessions des Présides, avoir acquis des droits que lui contestera peut-être l'Allemagne. Le Portugal, réduit lui aussi, dans ses possessions extérieures, s'est efforcé de faire revivre d'anciens droits sur le cours inférieur du Congo, tandis que la Hollande se contente du fructueux commerce de ses colonies de Malaisie.

Frustrés de la Tunisie et n'osant encore s'établir à Tripoli, les Italiens occupent à grand bruit Assab, Massaouah, et engagent avec le royaume de Choa des négociations peu dèsintéressées, mais peu fructueuses jusqu'à ce jour.

Enfin l'Allemagne elle-même, qui semblait jusqu'à présent se tenir pour ainsi dire à l'écart, a voulu en s'associant à cette politique coloniale, ouvrir un champ immense à ses émigrants. Chaque occupation qu'elle accomplit semble d'ailleurs destinée à gêner ses voisins. Par Porto-Seguro elle a pris pied sur la côte de Guinée à côté de l'Angleterre. D'Angra-Pequena elle surveille la colonie du Cap. Camerouns lui permettra de pénétrer dans les régions encore peu connues de l'Afrique centrale ; les évènements de l'avenir nous montreront quel doit être son rôle au Congo où elle occupe Noki ; elle s'est établie sur la côte orientale d'Afrique malgré le sultan de Zanzibar dont elle semble convoiter la riche succession, et à fondé des établissements en Nouvelle-Guinée.

Ce mouvement de conquêtes pacifiques, d'expansion à l'extérieur a eu naturellement son écho en France et il a rencontré dans notre pays beaucoup d'adversaires, bien des sceptiques et quelques partisans. Les uns se desintéressant absolument de ce qui se passe à l'étranger, estiment que l'idée de la revanche doit empêcher toute intervention active au dehors : les luttes politiques et les questions intérieures leur semblent d'ailleurs moins dangereuses que des agrandissements jugés par eux ou inutiles ou funestes. D'autres, sans condamner en principe des acquisitions dont le but est de modérer l'influence des nations voisines et de relever notre commerce, ne croient point au succès de cette politique : les événements, il faut bien l'avouer semblent parfois leur donner raison, lorsqu'ils allèguent la lenteur de la colonisation dans l'Algérie à peine pacifiée, les erreurs de l'expédition Tunisienne, les dépenses faites pour le Sénégal, les difficultés que nécessitent la sauvegarde de nos droits à Madagascar, le protectorat de l'Annam et l'occupation du Ton-Kin. Sans doute des fautes ont été commises, et l'histoire de ces conquêtes, qui est encore à faire, attribuera un jour à chacun sa juste part de responsabilité. Mais la France ne doit pas rester stationnaire sous peine de déchoir au moment surtout où se révèle l'activité de tous les peuples civilisés. Sans poursuivre de parti pris des annexions stériles ou exagérées, sans même acquérir des droits nouveaux elle doit pour son honneur, pour son industrie, pour son commerce soutenir au moins ceux qu'elle possède, et par une politique prudente, modérée mais ferme et résolue quand les circonstances l'exigent, assurer le développement pacifique de son influence extérieure.

Telle est l'opinion de quelques-uns qui, mieux inspirés selon nous,

et guidés par une appréciation plus judicieuse de nos intérêts nationaux, sans préconiser de parti pris les annexions lointaines, veulent du moins que la France conserve son rang parmi les nations, qu'elle renonce à cette politique d'hésitations et d'attermoiements dont les tristes résultats nous sont aujourd'hui connus, et qu'elle arrête enfin, par une diplomatie habile, par des occupations sagement préméditées, énergiquement accomplies quand elles auront été reconnues nécessaires, les progrès singulièrement envahissants de l'Angleterre dans le passé et le présent, de l'Allemagne dans l'avenir.

Les différents gouvernement qui se sont succédé depuis 1815 dans notre pays se sont associés, plus souvent par nécessité politique que par ambition personnelle au grand mouvement colonial qui est devenu un des faits généraux les plus importants de notre siècle. La restauration avait par la prise d'Alger commencé l'acquisition d'une colonie nouvelle : la monarchie de Juillet a continué et étendu cette conquête, grâce à elle aussi le protectorat Français a été imposé à plusieurs Archipels océaniens. Le second Empire malgré ses expéditions stériles ou funestes nous a donné la Cochinchine, région malsaine mais position d'une importance capitale autour de laquelle se forme aujourd'hui le vaste empire colonial que Dupleix avait jadis rêvé d'établir dans l'Inde. Nos possessions du Sénégal ont commencé à se développer sous l'intelligente administration du colonel Faidherbe. Enfin la Nouvelle-Calédonie occupée a remplacé la Guyane comme colonie pénitentiaire.

Mais c'est surtout depuis quinze ans que les entreprises coloniales ont passé pour ainsi dire à l'ordre du jour ; des questions nouvelles sont nées, quelques-unes résolues aujourd'hui à la satisfaction de la France, d'autres attendant une solution qui s'impose et que l'on s'efforce vainement d'éviter en la retardant.

Le Tonkin, déjà pris en 1873, et si misérablement évacué à cette époque, vient d'être reconquis, à quel prix il est vrai ! mais d'une façon définitive : le Cambodge annexé : l'Annam a subi notre protectorat : la Chine elle-même longtemps hostile, à dû reconnaître l'établissement de notre influence dans ces régions. L'occupation de la Tunisie a donné à l'Algérie son annexe naturelle : les intérêts français ont été sauvegardés au Maroc, Notre colonie de Gabon grâce aux entreprises pacifiques de M. de Brazza s'est étendue jusqu'à l'Ogooué et au Congo et nous assure une position importante dans l'Ouest Africain. Au débouché de la Mer-Rouge, Obock situé sur la route des Indes, peut, si nous

le voulons, devenir un port rival d'Aden. A Madagascar où, le drapeau français a été planté pour la première fois il y a deux siècles et demi, la France a constamment hésité. Elle a sans cesse fondé sur ses côtes des comptoirs évacués ensuite puis réoccupés pour être abandonnés encore. Le traité qui a été récemment conclu entre les Howas, sans être exempt de reproches, peut si le gouvernement en poursuit sincèrement et fermement l'application, nous donner les avantages que nous sommes en droit d'attendre. A toutes ces questions du Tonkin, de la Tunisie, du Congo, de Madagascar est venue s'en ajouter une autre, celle du Sénégal ou pour mieux dire, du Soudan, à laquelle se rapportent tant d'expéditions et de voyages remarquables. Dans cette partie de l'Afrique nous avons prévenu l'Angleterre qui, par ses missions envoyées de Sierra-Leone, a vainement essayé de dominer dans la vallée du Haut-Niger. Notre pavillon flotte aujourd'hui à Bamakou et une canonnière française descend le fleuve. Mais avant d'obtenir ce résultat, que d'hésitations, que de fautes commises! que de découragement succédant à des espérances brillantes! Et finalement que d'efforts à accomplir encore pour arriver au but et pour faire de notre Colonie ce qu'elle doit être, le debouché naturel des produits du Soudan!

C'est à Colbert que remonte l'origine de notre colonie du Sénégal, mais il n'est pas de comptoirs qui aient été plus délaissés et traités avec plus d'indifférence. Longtemps la domination française ne s'est étendue qu'à quelques stations maritimes telles que Saint-Louis et Gorée. Perdu en partie au désastreux traité de Paris (1763) le Sénégal nous fut rendu à celui de Versailles (1783); repris par l'Angleterre pendant les guerres de la République il nous fut restitué en 1814, mais pour être plus négligé encore qu'auparavant. En vain de hardis voyageurs pénétrant dans l'intérieur exploraient les régions qu'arrosent la Gambie, la Falémé et le Niger; Mungo Park atteignait Ségou et descendait le grand fleuve Soudanien où il devait rencontrer une fin si déplorable; Caillié, parti du Rio-Nunez s'avançait jusqu'à Tombouctou et, traversant le grand désert, atteignait le Maroc après un long et pénible trajet.

Ces voyages n'attirèrent point l'attention du Gouvernement sur le Sénégal et jusqu'en 1854 aucun effort sérieux ne fut fait pour développer cette colonie. Aussi sa situation était-elle déplorable. Depuis 1818 dix-sept gouverneurs et quinze intérimaires s'étaient succédé, trop rapidement à coup sûr, pour pouvoir exécuter une entreprise

durable ou former un projet sérieux : les rares colons menaient une existence précaire et troublée par des transes perpétuelles ; les Maures cantonnés au nord du Sénégal franchissaient fréquemment le fleuve et pillaient sans cesse nos comptoirs. Aucune sûreté autour des villages : l'anarchie était à son comble. Les chefs indigènes, profitant de la terreur qu'ils inspiraient, prélevaient des impôts humiliants, dont les moins vexatoires n'étaient certainement pas les tonneaux d'eau-de-vie qu'ils demandaient pour eux et leur famille. Enfin, danger plus terrible, un immense effort était fait par le marabout Sénégalais El-Hadj-Omar pour détruire avec toutes les forces fanatisées de l'Islam, les États nègres encore idolâtres et jeter à la mer les Européens des côtes.

Un homme énergique en même temps qu'un patriote convaincu, — il devait le prouver plus d'une fois dans sa carrière, — Faidherbe entreprit de mettre fin à une situation devenue intolérable, d'arrêter les invasions menaçantes et loin de céder du terrain, d'étendre nos comptoirs sur les côtes et dans le Haut-Fleuve, vers le Niger, but de nos efforts, où flotte enfin aujourd'hui le pavillon de la France. Par sa lutte contre les Maures et les Toucouleurs, par les fondations et les annexions accomplies, par la conduite qu'il a tracée à ses successeurs Faidherbe est et doit être considéré comme le véritable fondateur de notre colonie du Sénégal.

Bakel était en 1854 notre dernier poste sur le Haut-Fleuve et son état ne permettait guère d'envisager avec confiance l'éventualité d'un siège : une enceinte dégradée autour du fort ; une garnison indigène peu sûre ; les affûts hors de service ; des approvisionnements insuffisants ; pas de chirurgien ; la population du village était en proie a l'épouvante car El-Hadj-Omar venait de massacrer les habitants d'une bourgade voisine : les corps sans tête étaient charriés par les eaux du fleuve devant Bakel et les bandes ennemies apparaissaient à une petite distance, le fusil sur l'épaule, psalmodiant les versets du coran d'une voix sinistre. On sait quel courage montra, en cette difficile circonstance, le capitaine Faidherbe. L'eau du fleuve baissait rapidement et le commandant du bateau « le Basilic » était obligé de redescendre à « St-Louis. « Partir d'ici en un pareil moment serait pour moi quitter « un champ de bataille lorsque la lutte va s'engager ; nous ne serons « pas partis de vingt-quatre heures que le poste sera enlevé et notre « domination fortement compromise Je vais vous donner une lettre pour « le Gouverneur et je reste. Si vous pouvez remonter le fleuve et amener

« les renforts que je demande, je redescendrai avec vous à St-Louis ;
« sinon je partagerai le sort de la garnison (1). »

Faidherbe mît le poste en état de défense et par sa fière attitude rassurant la garnison il empêcha El-Hadj-Omar d'attaquer Bakel jusqu'à l'arrivée des renforts.

Devenu Gouverneur du Sénégal, Faidherbe résolût l'année suivante, (1855) pour étendre la domination française d'établir un poste fortifié à Médine à 260 lieues de la côte. Le fort était à peine achevé et armé, que El-Hadj-Omar exalté par ses succès vint l'assiéger avec 25,000 hommes aguerris. On connaît les émouvantes péripéties de ce siège mémorable qui dura 97 jours, et qu'a peut-être égalé sans le dépasser le siège récent de Thuan Quan. Les ennemis firent des brêches énormes qui furent bouchées par leurs propres cadavres ; le 18 juillet 1856 les défenseurs de Médine n'avaient plus guère qu'un coup de fusil à tirer chacun, et une vingtaine de gargousses ; les vivres étaient complètement épuisés, le commandant du fort, Paul Holl, un vieux traitant mulâtre énergique et intelligent, avait tout préparé pour faire sauter le fort avec les gargousses qui restaient.

Tout à coup des détonations retentirent vers l'ouest. C'était le Gouverneur du Sénégal, lui-même, qui profitant de la première crue du fleuve, avec un bateau d'un faible tirant d'eau n'ayant que dix centimètres d'eau sous la quille, mais chauffé à toute vapeur bravait tous les obstacles pour atteindre le poste qu'il avait créé et dont il était sans nouvelles depuis plusieurs mois. Médine était sauvé ; El-Hadj-Omar vaincu dans un sanglant combat se retira vers le Bambouk et renonça bientôt à la lutte contre nous.

Délivré de cet adversaire, le colonel Faidherbe fit aux Maures une rude guerre et les cantonna sur la rive droite du fleuve. Il fit construire les postes de Matam, Rufisque, Portudal, Joal, le magnifique port de Dakkar avec les trois phares qui en éclairent les approches. Il soumît le royaume de Cayor pour assurer les communications entre St-Louis et Gorée, et mît en bon état nos comptoirs des rivières du sud. Des améliorations nécessaires : routes, ponts, phares, lignes télégraphiques, communications régulières avec l'Europe furent établies dans la colonie. On fit des plantations d'arbres, des jardins d'essai et la

---

(1) Faidherbe — Le Soudan Français — 1re partie. — *Bulletin de la Société de Géographie de Lille.*

production de l'arachide commença à se développer. Enfin, Faidherbe inaugurait l'exécution du projet qu'il avait formé de relier le Sénégal au Niger par des postes dont il indiquait l'emplacemeut. Le lieutenant de vaisseau Mage et le Dr Quintin, envoyés en mission à Ségou sur le Niger, furent bien accueillis par le fils et successeur d'El-Hadj-Omar, le sultan Ahmadou.

La situation était donc bien changée lorsqu'en 1864 Faidherbe, ayant reçu un avancement mérité, dut revenir en France. Ses deux premiers successeurs maintinrent la colonie dans le *statu quo* se bornant à réprimer quelques révoltes dans le Cayor et les rivières du sud.

En 1876, le colonel d'infanterie de marine Brière de l'Isle fut nommé Gouverneur du Sénégal, et secondé par l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, prit à cœur l'importante mission qu'on lui confiait. C'est le moment où l'ingénieur Duponchel et l'explorateur Soleillet venaient de former le projet hardi, mais chimérique et certainement prématuré, de réunir par une voie ferrée l'Algérie au Niger et au Sénégal.

Tandis que des expéditions partaient d'Algérie et n'aboutissaient, après bien des efforts, qu'au désastre douloureux de la mission Flatters, M. Legros, inspecteur général des travaux maritimes, était chargé d'étudier les moyens d'étendre notre domination jusqu'au Niger et des expéditions s'organisaient pour rechercher les itinéraires les plus favorables à l'établissement d'une voie ferrée dans les contrées du Haut-Sénégal. Nous touchons ici au rôle actif et brillant que joua le Dr Bayol dans les missions qui furent alors formées. Il convient donc de dire quelques mots de l'éminent explorateur dont les voyages font le sujet de cette brève étude et qui a consacré son activité, ses efforts, son exis solution de cette question du Sénégal et du Soudan.

Jean-Marie Bayol est né le 24 décembre 1849, à Eyguières (Bouches-du-Rhône). Il fit toutes ses études au lycée de Nîmes, où, quoique bien jeune encore, il sentit se révéler ses goûts pour la Géographie et les voyages. Il eut d'ailleurs la bonne fortune de suivre les leçons d'un excellent maître qui a formé depuis d'excellents élèves, M. Brunel, aujourd'hui inspecteur d'académie en résidence à Lille. Devenu élève de la faculté de Montpellier il suivit les cours de médecine et obtint le le grade de docteur.

En 1869, il était nommé médecin de la marine et c'est en cette qualité qu'il fit de 1875 à 1877 à bord de « la Vénus » une campagne sur la côte occidentale d'Afrique. Il visita le Sénégal, les comptoirs de la Guinée septentrionale, le Gabon, le Congo et la Guinée Por

tugaise. Après avoir exploré le cours du Como et du Romboé qui se déversent dans l'estuaire du Gabon, il remonta, presque jusqu'à sa source, la rivière O'Bélo, et, animé déjà de ces sentiments humanitaires et pacifiques qu'il a toujours montrés, il sauva sur ses bords une jeune fille accusée de sortilège que l'on allait exécuter. Arrivé au Sénégal en mars 1879, il fut bientôt nommé résident à Bamakou sur le Niger et partit en 1880, avec la mission Gallieni, pour occuper son poste. Le combat de Dio modifia les plans primitivement adoptés. Bayol dut revenir à St-Louis apprendre au Gouverneur le guet-apens dont l'expédition avait failli être victime. Il explora, en 1881, le Fouta Djallon et, après de longs palabres, il fit accepter par l'Almamy à Timbo un traité de protectorat. En 1883, il reçut la mission de traiter avec les différents chefs du Grand Bélédougou, mission délicate et dangereuse car elle inaugurait un revirement de politique. On renonçait désormais à l'alliance des Toucouleurs qui nous avaient joués pour acquérir celle des Bambarras qui nous avaient combattus. Le Dr Dayol s'acquitta de sa tâche avec un entier succès. Il s'avança jusqu'à Mourdia et parvint, non sans difficulté, à faire accepter aux chefs Bambarras le protectorat de la France. En récompense de ces brillants services, il fut nommé (1884) lieutenant-gouverneur du Sénégal avec la haute surveillance sur toutes les rivières du sud. Tel est, dans sa plus grande simplicité, le résumé de cette carrière si courte et déjà si bien remplie.

Au physique, le Dr Bayol est de petite taille, très brun, comme un vrai méridional; l'œil est vif et cependant très doux; la physionomie exprime à la fois la bienveillance et l'énergie. Affable avec tous ceux qui l'approchent, il ne cherche qu'à leur être utile. A Lille, où j'ai eu l'honneur de le connaître, et où des rapports d'affectueuse sympathie l'unissent au digne Président de la Société de Géographie, M. Paul Crépy et à sa famille, le Dr Bayol ne compte que des admirateurs et des amis. Causeur agréable et spirituel, il a cette finesse et ce naturel qui dissimulent le vrai talent sous une simplicité aimable et sous une franche gaîté. Par dessus tout il a le culte de la famille; c'est d'ailleurs, il faut le dire, une qualité qui se retrouve chez tous les éminents explorateurs. Quand en 1882 M. de Brazza vint dans le nord de la France réclamer l'appui de l'opinion publique pour la mission qu'il brûlait d'accomplir, il répondait aux félicitations méritées qui lui étaient adressées de toutes parts en reportant tout l'honneur de son succès sur sa mère vénérée qui l'avait soutenu de sa fortune et de ses

encouragements, et, après sa conférence, il nous priait de lui faire connaître, sans retard, l'accueil enthousiaste qui avait été fait à son fils dans la grande cité du Nord. Chez le Docteur Bayol nous retrouvons la même sensibîlité familiale, la même affection pour les siens, sentiment si louable d'ailleurs et qui vient tempérer d'une façon si heureuse l'énergie de l'explorateur. Il semble que tous les grands voyageurs, exilés au loin, exposés aux privations et à des dangers sans nombre soient amenés à se reporter, par un retour nécessaire et constant, de la pensée vers tous ceux qui leur sont chers, et à trouver dans ce souvenir délicieux comme un allègement à leurs fatigues et un encouragement pour leurs travaux.

Vers la fin de 1879 la construction de lignes ferrées au Sénégal était chose résolue, de nombreuses missions furent immédiatement organisées pour étudier leur futur tracé.

On s'occupa d'abord de la section de St-Louis à Dakkar, de beaucoup la plus nécessaire. Le Sénégal est obstrué à son embouchure par une barre dangereuse qui, en se déplaçant, forcé les navires à attendre souvent plusieurs semaines avant de pouvoir remonter à St-Louis ou descendrè de ce port jusqu'à la mer. A Dakkar, la rade est au contraire magnifique et sûre : c'est là que s'arrêtent les paquebots de France. La ligne qui doit joindre ces deux points a été reconnúe d'une exécution facile. Un traité signé le 10 septembre 1879 avec le damel du Cayor a autorisé sa construction que n'ont guère interrompue les troubles survenus il y a peu de temps dans la contrée. Les travaux poussés avec activité ont permis d'inaugurer, toute cette voie si importante et depuis si longtemps désirée.

Trois missions furent chargées d'étudier le tracé de Saint-Louis à Médine le long du fleuve et dans l'intérieur du pays. M. Piétri explora un pays plat, d'un accès facile et dont la population très clairsemée se montrait favorable à nos projets.

Le Plateau du Ferlo fut visité par M. Monteil et ie projet de construction d'une voie ferrée à travers cette contrée pauvre, couverte de mares et dépourvue de bois de construction, fut vîte écarté. M. Jacquemart traversa en longeant le Sénégal une plaine inondée périodiquement par les eaux du fleuve et d'une fertilité extrême : le bois ne manque pas ; les habitants du Toro sont favorables ; leur chef qui a visité l'exposition de 1878 professe pour nous une sincère amitié ! mais l'hostilité se manifeste à mesure qu'on avance vers Médine ; chez les Toucouleurs c'est de la haine ; un chef osa déclarer

à la mission que tous les habitants émigreraient si l'on songeait à construire un chemin de fer ou un télégraphe.

Ces difficultés, déjà sensibles, devaient devenir plus grandes encore pour les expéditions qui ont sillonné le pays entre Médine et le Niger. A la fin de 1879, le capitaine Gallieni, accompagné du lieutenant Vallière remontait le Sénégal et un peu plus tard des ouvriers amenés de Saint-Louis commençaient le fort de Bafoulabé au confluent du Bafing et du Bakoy ; une route fut même entreprise afin de le relier à Médine. Pour la première fois depuis Faidherbe la domination Française faisait un pas nouveau ; on résolut de pénétrer jusqu'au Soudan, de passer des traités avec les différents chefs indigènes depuis Médine jusqu'au Niger, et surtout avec le roi du Ségou, Ahmadou dont l'influence avait été jusqu'alors prépondérante.

M. le capitaine d'infanterie de marine Gallieni fut placé par M. le gouverneur Brière de l'Isle à la tête de l'expédition. Il avait avec lui MM. Pietri et Vallière déjà connus par d'utiles explorations dans le Haut-Sénégal ; M. le docteur Tautain, aide-médecin de la marine ; M. le docteur Bayol, médecin de 1re classe de la marine accompagnait l'expédition en qualité de médecin-major, et, arrivé à Bamakou, devait y résider comme représentant du gouvernement français.

La mission partit le 30 janvier 1880 de Saint-Louis et se compléta à Bakel : elle comprenait 132 hommes dont 5 officiers. Elle passa à Médine, Bafoulabé, fut bien reçu dans le pays de Kita ou un traité fut signé après de longues négociations avec le chef principal de la contrée. Tout semblait donc présager une marche heureuse et rapide, lorsque le 11 mai, vers le village fortifié de Dio, à 45 kilomètres environ du Niger, se produisit la désastreuse attaque qui faillit compromettre singulièrement le sort de la mission. Les Bambarras qui habitent le Bélédougou faisaient depuis longtemps une guerre acharnée aux Toucouleurs. Quand ils surent qu'un convoi considérable de plus de 200 bêtes de somme traversait leur pays chargé de présents pour Ahmadou leur ennemi mortel, ils ne purent résister au désir de l'enlever. Tous les membres de la mission firent courageusement leur devoir. Le capitaine Gallieni après avoir vu tomber la moitié de ses hommes armés, malgré les pertes terribles que nos fusils perfectionnés infligeaient aux assaillants, prit le parti de leur abandonner son convoi et de se retirer vers le Niger en combattant. La poursuite des Bambarras dura sept heures à travers un pays accidenté et mal connu. Au passage d'une rivière le docteur Bayol faillit périr et fut sauvé par

son domestique nègre. Enfin après une marche des plus pénibles on atteignit le 12 mai à 2 heures de l'après-midi les bords du Niger : on n'avait pas mangé depuis trente heures.

Le capitaine Gallieni croyait trouver bon accueil à Bamakou ; mais la partie guerrière de la population s'était laissé entraîner dans la prise d'armes pour l'enlèvement du convoi ; on ne rencontra donc dans ce village qu'hostilité et malveillance. Le docteur Bayol fut chargé de regagner Saint-Louis le plus rapidement possible et d'apprendre au gouverneur l'attaque de Dio et le départ de la mission pour Ségou. Le 15 mai, accompagné de 6 hommes, il se dirigeait vers le Sud-Ouest, dans les montagnes, traversait le Manding, le Birgo, visitait sa capitale Mourgoula, et le 30 mai il parvenait à Bafoulabé où la réception cordiale de M. Marchi et de ses officiers lui fit oublier les fatigues du dangereux voyage qu'il venait d'accomplir.

Pendant que le docteur Bayol descendait le Sénégal et rentrait à Saint-Louis, le capitaine Gallieni traversait le Niger, et après une marche de cinq jours le long de la rive droite du fleuve se dirigeait vers Ségou-Sikoro. Ahmadou le voyant arriver les mains vides ne reçut pas immédiatement la mission et lui assigna une résidence près du Niger dans les environs de sa capitale. Après de longs pourparlers il consentit à signer un traité qui approuvait nos actes et nous accordait l'autorisation, à l'exclusion des autres nations, de faire le commerce sur le Haut-Niger. Ce traité est resté lettre morte, et l'on s'est aperçu plus tard que par une mauvaise foi familière à ces peuples perfides, les articles du traité rédigé en langue arabe ne correspondaient en aucune façon aux conditions rédigées en langue française, et que dans ses concessions apparentes Ahmadou nous montrait ainsi sa malveillance et la duplicité.

Entre le Haut-Sénégal où la France domine aujourd'hui et les possessions anglaises de Sierra-Leone sur un espace de plus de 900 kilomètres s'étendent des contrées très populeuses et qui ont été peu parcourues telles que le Bambouk et le Fouta-Djallon. Le ministre de la marine ne pouvait se désinteresser de l'étude de ces pays et le 12 mars 1881 il chargea M. le docteur Bayol de pénétrer dans ces régions et de négocier avec les chefs qui les gouvernent des traités les plaçant sous le protectorat de la France.

La mission commença à s'organiser à Paris. En firent partie, un de mes excellents camarades de collège, M. Billet, le même qui plus tard devait périr si malheureusement avec la mission Crevaux, un jeune dessina-

teur, M. Noirot, et M. Moustier, qui avait déjà en 1879 accompli avec M. Zweifel un voyage aux sources du Niger. Le docteur Bayol s'arrêta à Dakkar ou pour compléter le personnel de son expédition il dut faire appel à tous les mauvais sujets de l'endroit ; le 10 mai il atteignait Boké sur le Rio-Nunez ; c'est là que comménça le voyage d'exploration.

Le 17 mai la mission quittait Boké et pénétrait dans les montagnes du Fouta-Djallon, cette Suisse africaine, comme l'appelle le docteur Bayol : la pluie tombait sans interruption et les accidents devenaient de plus en plus nombreux.

Bayol traversa la région déserte qui précède Bambaya, atteignit le pays pittoresque et ravissant de Bourleré, puis après avoir franchi le Tessé affluent du Bafing, il entra dans Fougoumba, la ville Sainte des Peuhls où il eut le plaisir de rencontrer un compatriote M. Gaboriau qui se rendait à Timbo pour faire une convention commerciale avec l'Almamy.

A partir de Fougoumba le pays devient de plus en plus peuplé et riche. Le Bafing fut franchi et le 1er juillet la mission entrait à Donhol-Fella grand village appartenant à l'Almamy Ibrahima-Sory qui venait de quitter le pouvoir. Celui-ci après de longs palabres consentit avec une entiere bonne foi à placer son pays sous notre protectorat. Bayol se rendit ensuite à Timbo où, bien reçu par l'Almamy Hamadou, qui était alors au pouvoir, il fut heureux d'obtenir la ratification complète de ce traité le jour même où en France on célébrait la fête nationale (14 Juillet 1881).

L'Almamy lui confia plusieurs de ses parents et quelques notables qui devaient suivre la mission en France, cette politique inaugurée par Bayol, et que, sur un autre théâtre, pratique en ce moment un de nos consuls, devrait être suivie par tous les explorateurs, qui pénètrent dans les contrées inconnues. Les indigènes transportés pour quelque temps dans un pays étranger, comprennent peu à peu la supériorité de notre civilisation, l'utilité de nos inventions de toute nature : ils apprennent ainsi à aimer et à respecter la nation qui les accueille, et, revenus chez eux ils sont presque toujours les partisans les plus dévoués de cette influence étrangère qu'ils ignoraient et dont ils ont apprécié les avantages.

Bayol revint à Donhol Della, séjourna à Tourtouroux d'où M. Noirot alla explorer les sources de la Gambie et du Rio Grande, et pénétra dans la région aurifère du Bambouk. Il y découvrit un placer, qui

donne 0 k.640 d'or et 0 k. 040 d'argent à la tonne de minerai, ce qui fait de ce pays une contrée bien supérieure au Bouré. Des traités d'amitié et de protectorat furent signés avec tous les chefs qui gouvernent entre la Gambie et le Sénégal ; ainsi se trouve ouverte au commerce du Haut Fleuve une route nouvelle vers le Fouta Djallon.

Le 17 novembre la mission arrivait à Médine ou l'accueil cordial du capitaine Combes, du Dr Colin et de M. Cartier dédommagea le Dr Bayol des privations supportées pendant un parcours de 1.300 kilomètres, accompli pendant la saison des pluies la plus désastreuse pour les Européens.

L'attaque de la mission Gallieni à Dio et les études du chemin de fer projeté vers le Niger, avaient fait comprendre combien il était nécessaire de nous établir solidement dans la vallée du Haut Sénégal et de fonder ces postes, jadis réclamés par Faidherbe, et dont le premier il avait indiqué l'emplacement. Aussi dès 1880, en même temps que Gallieni se dirigeait sur Ségou, une expédition composée de six compagnies de tirailleurs Sénégalais et d'une compagnie auxiliaire d'ouvriers d'artillerie, sous les ordres du lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes devait aller créer de nouveaux postes au-delà de Bafoulabé ; en même temps des officiers d'état-major, sous la direction du commandant Derrien accompagnaient le colonel pour dresser la carte du pays, et faire les études du tracé du chemin de fer.

Dans sa première campagne, le colonel Borgnis-Desbordes s'établit solidement à Kita, où un fort fut élevé et il détruisait le village de Goubanko, peuplé de Peuhls hostiles, qui se livraient au brigandage et pillaient les caravanes : dans le combat le lieutenant d'artillerie Pol, de Douai, qui avait sauvé la vie au Dr Bayol près de Médine, périt en faisant courageusement son devoir.

L'année suivante, malgré la terrible épidémie de fièvre jaune, à laquelle succomba le nouveau gouverneur du Sénégal, M. de Lanneau, et qui retarda les préparatifs de l'expédition, le Colonel remonta le Sénégal, ravitailla notre fort de Kita (janvier 1882) et se dirigea vers le Niger où un nouveau prophète Samory, avait surgi, étendant chaque jour son influence par ses massacres et entraînant à la suite une armée de musulmans fanatisés. La petite troupe passa à Mourgoula, traversa le Niger et se porta aux secours de Keniéra : mais elle arriva trop tard. Samory avait depuis cinq jours pris cette place et l'avait entièrement détruite. Le colonel brûla plusieurs camps de Samory et rentra

à Kita le 11 mars ; les travaux du fort furent achevés et en mai, la colonne redescendait vers St-Louis.

Dans la 3e campagne le colonel Desbordes avait à remplir des instructions précises : il devait s'établir sur le Niger vers Bamakou, village le plus rapproché de Kita; et dominant le cours supérieur du Niger, à l'endroit ou ce grand fleuve commence à être navigable même aux plus basses eaux.

Le 21 novembre 1882, la colonne atteignait Kita : elle comprenait 515 combattants, dont 35 officiers et possédait quatre pièces de canons. Elle se dirigea vers Mourgoula, dont le chef s'était déclaré pour Samory : le Colonel le força à émigrer vers le Kaarta avec toute la population du village ; puis s'engageant dans le Petit Bélédougou, il détruisit Daba où le chef qui avait été le principal instigateur de l'attaque de Dio, opposa aux français une résistance désespérée. Enfin, après avoir exigé des chefs les plus compromis des amendes et reçu leur soumission, la colonne expéditionnaire débouchait dans la vallée du Niger et le 7 février 1883 était posée solennellement la première pierre du fort de Bamakou. Samory ayant essayé d'en troubler les travaux, le Colonel lui livra dans les premiers jours d'avril, trois rudes combats fit brûler Nafadié et après une poursuite des plus vives le rejeta dans le Sud.

Pendant que l'expédition principale, partie de Kita, atteignait ainsi les bords du Niger, des missions importantes avaient été organisées par le colonel Desbordes, pour étudier et pacifier les pays placés à droite et à gauche de la route qu'il avait suivie. C'est ainsi que M. le capitaine de Lanneau visita le Birgo et le Gadougou ; les capitaines Bonnier et Brisse explorèrent le Petit Bélédougou et le pays de Bamakou. Enfin M. le Dr Bayol, chargé d'abord d'une mission dans le Kaarta que les circonstances ne permirent pas d'accomplir, devait pénétrer dans le Petit Bélédougou et s'avancer jusqu'à Mourdia et Ségala.

Les instructions données par le colonel Desbordes marquaient un revirement de la politique française dans ces régions.

Ahmadou et les Toucouleurs nous avaient trahis malgré leurs promesses : il fallait maintenant se concilier les Bambarras, les frères de ceux qui en 1880 nous avaient attaqués à Dio, et qui en 1883 avaient défendu héroïquement Daba.

M. le lieutenant Quiquandon fut adjoint à la mission Bayol et chargé plus spécialement de dresser la carte du pays.

Le Docteur avait auprès de lui, Tchati, fils du chef de Koumi et Sirki, frère du chef de Mourdia ; un interprête médiocre et quelques

musulmans venus de St-Louis complètaient le personnel de la mission.

Parti de Bamakou le 16 avril, le Dr Bayol passa à Nossombougou, Koumi, Manta, Boro, Dampa et arriva le 4 mai à Mourdia ; dans tous ces villages, il fit accepter aux chefs, quelquefois après une courte entrevue, souvent après de longs et pénibles palabres des traités qui les plaçaient sous le protectorat de la France. Puis il étudia avec soin l'état politique de ces pays, les ressources militaires qu'ils pouvaient nous fournir un jour pour combattre Ahmadou ou Samory ; il recueillit enfin les renseignements géographiques et statistiques sur toutes ces contrées visitées pour la première fois par des Européens.

Bayal aurait voulu pénétrer dans le Dionkoloni et le canton de Ségala ; mais des troubles venaient d'éclater dans le premier de ces deux pays, le chef de Mourdia avait rappelé son frère, qui avait jusque la conduit la mission et les autres gruides refusaient d'aller plus loin. Il fallut donc s'arrêter à Douabougou et prendre le chemin du retour. Bayol visita quelques villages qu'il avait laissés sur ses flancs, et le 27 mai il était de retour à Bamakou.

La mission avait obtenu des résultats précieux dans de voyage de 41 jours. Elle avait relevé 313 kilomètres d'une région implorée et réussi à faire accepter les traités auxquels le colonel Desbordes attachait une importance considérable pour le rôle futur de la France dans le Soudan Occidental.

C'est par ces expéditions multipliées, par les tentatives laborieuses et patientes que nous a été ouvert peu à peu l'accès du Haut Niger. Aujourd'hui notre pavillon flotte à Bamakou et le fort construit par le colonel Desbordes atteste notre ferme intention de nous installer définitivement sur le grand Fleuve, dont la navigation peut nous appartenir. Comme l'a prouvé l'expédition du commandant Boilève en 1884, le ravitaillement de nos postes les plus récents et les plus avancés vers l'Est, peut désormais s'accomplir sans difficulté sérieuse. Une cannonnière française flotte sur le Niger. Le sultan de Tombouctou a envoyé en France une ambassade qui atteste son vif désir de nous accueillir favorablement et d'engager avec les Européens des relations commerciales empreintes de la plus sincère amitié.

Il ne nous appartient pas ici d'exposer les nombreux avantages que la France est appelée à recueillir des grands sacrifices qu'elle a faits et auquel elle doit consentir encore pendant quelques années.

Dans l'histoire de tout peuple, les colonies exigent de sérieuses

dépenses avant de produire le plus mince revenu. Les documents publiés par le général Faidherbe, les considérations si précises présentées par le Dr Bayol dans le récit de ses différents voyages, enfin, l'émotion si vive provoquée à Freetown chez nos voisins, les Anglais de Sierra-Leone par notre présence dans la Haute vallée du Niger, suffisent à démontrer que nous accomplissons une œuvre utile pour le présent, fructueuse pour l'avenir.

Ce sera l'honneur de Faidherbe, de Desbordes, de Bayol d'y avoir contribué et d'avoir revêlé l'importance du Sénégal et du Soudan, à tous ceux que peuvent préoccuper l'affermissement de notre puissance extérieure et les intérêts de notre commerce sur les différents points du globe (1).

E. Guillot.

---

(1) Dans la campagne 1885-86, nos postes du Haut Sénégal ont été ravitaillés par le colonel Frey; Samory mis en déroute près de Farki Djingo le 17 janvier 1886, semble être disposé à traiter; l'attaque du fort de Bakel par l révolte Mahmadou Lahmine a été victorieusement repoussée. En 1886, Samory semble avoir manifesté le désir de se rapprocher de nous et son fils le prince Karamoko n'oubliera certainement pas de longtemps l'accueil qui lui a été fait en France.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE

Grèce. — Tremblement de terre. — Le 27 août dernier, il y a eu un grand tremblement de terre en Grèce. La sphère de ce phénomène avait son point central près de Philiatra, sur la côte de Messénie, au sud d'Arkadia, et s'étendait de la péninsule de Morée sur l'Égypte, la Sicile, l'Italie du Sud, la moitié occidentale des Balkans, les Alpes dinariques, les côtes d'Istrie et de Dalmatie jusqu'au canton du Valais et l'Oberland bernois : elle avait par conséquent un rayon d'une longueur d'environ 1,600 kilomètres. D'après les avis des préfets grecs, 6.000 maisons ont été détruites en Messénie. A Philiatra, qui est complètement en ruines, le nombre des morts est évalué à 300. Presque toutes les maisons sont endommagées à Zante ainsi qu'à Katakolo et Pyrgos où la cathédrale est en ruines. Patras et toutes les îles Ioniennes, surtout Corfou, ont beaucoup souffert de la catastrophe. Mais au-delà de cette sphère d'action, même déjà à Otrante et dans d'autres villes de l'Italie du Sud, on a éprouvé de fortes secousses sans autres conséquences. On annonce d'Alexandrie qu'on ne se souvient pas avoir jamais ressenti un tremblement de terre aussi violent, sauf que les dégâts occasionnés y étaient aussi peu importants qu'à Syracuse, à Catane, Reggio, sur l'île d'Ischia, à Bari, Avellino, Lecce et Potenza.

Le capitaine du navire *la Valette* a adressé un rapport à l'intendant en chef des ports, à Malte, donnant certains détails sur ce tremblement de terre.

« Le 27 août, dit-il, à 11 h. 30 m. du soir, à la latitude de 36° 18′ N. et à 21° 32′ de longitude E., ou à une distance de 50 milles ouest 1/2 S. du cap Matapan, je ressentis subitement un choc très violent qui fit trembler le vaisseau, principalement les machines, pendant une durée d'environ 11 secondes. Le vaisseau avançait à raison de 10 nœuds à l'heure et ce mouvement violent arrêta sa marche. Le machiniste croyait à un accident. Après le choc, tout se trouva de nouveau dans son état normal. A minuit, dans la direction ouest-nord-ouest, à la latitude de 36° 17′ N. et à 21° 27′ de longitude Est, je remarquai sur notre droite quelque chose comme une masse d'épaisse fumée noire qui s'élevait, sous la forme d'un cône, perpendiculairement à l'horizon et changeant par intervalles en une couleur rougeâtre. Entretemps, il régnait un calme parfait, avec une mer pénible d'ouest par intervalles. Le 28, à 4 h. du matin, lorsque le vaisseau était à la latitude de 36° 12′ N. et à 20° 43′ de longitude Est, le vent commença à souffler du nord-ouest, ce qui rendit l'horizon plus clair. A 10 h. du matin, le second du vaisseau, qui était en observation sur le pont, me fit part qu'il avait observé dans la mer, sur une longueur d'un quart de mille, dans la direction du nord au sud, plusieurs raies d'une couleur noire jaunâtre. La mer continuait toujours à être lourde du côté de l'ouest avec fort peu de vent. Comme le vaisseau avait une cargaison de bétail, qui souffrait beaucoup de la chaleur, je ne pouvais perdre de temps à mesurer la profondeur des raies dont il vient d'être question ; ce qui fit que je m'efforçai de les éviter. »

ASIE.

Turkestan. — Une nouvelle oasis. — La Russie a construit avec une rapidité étonnante le chemin de fer transcaspien, partant de Michailow, sur la mer Caspienne, par Askabad, jusqu'à l'oasis de Merw : cette ligne a été livrée déjà cet été à l'exploitation jusqu'à Tschardschin, sur une longueur totale de 1,041 kilomètres.

La revue de Vienne, *Deutsche Rundschau*, annonce qu'on s'occupe maintenant en Russie de la création d'une nouvelle oasis près de Tschardschin. Le plan consiste à percer près de cette localité la rive de l'Amou-Daria et à mener une partie de l'eau de ce fleuve dans les canaux situés dans les déserts, et dont l'existence remonte aux temps anciens, mais que l'on a négligés depuis longtemps. Les travaux de nivellement ont fait constater que l'eau s'écoulera d'elle-même sur une distance 90 à 100 kilomètres. On n'aurait donc rien à faire qu'à entreprendre le percement et à nettoyer les plus grands canaux, ce qui ne donnerait lieu qu'à une dépense totale de quatre millions de francs seulement. Tous les autres travaux peuvent être confiés aux indigènes qui sont très habiles dans l'établissement de canaux d'irrigation et qui rattacheront aux principaux canaux tout un réseau de rigoles pour l'irrigation. Ainsi une région argileuse, privée jusqu'ici de toute végétation, serait transformée en une oasis de verdure qui serait en état de nourrir un quart de million de personnes. En même temps, on espère agrandir également l'oasis de Merw par la construction d'une digue qui permettrait de mieux utiliser l'eau du Murghab. On gagnerait ainsi à peu près 400,000 acres à la culture, chiffre que l'on espère porter au quadruple par des défrichements ultérieurs.

Voyage de M. G. Radde dans l'Asie centrale. — Après diverses excursions faites à la fin de mai d'Askhabad dans les monts Kopet-Dagh et à la nouvelle frontière russo-persane, M G. Radde a continué son exploration vers l'Est. A la Pentecôle, il se trouvait à Karybend, sur le Tedjen, d'où il est parti pour Merw. Pendant le voyage, son compagnon, le docteur Walter, a eu le malheur de se casser la jambe droite.

A Merw, un ingénieur, M. Kontchine, qui venait de l'Amou-Daria, a rejoint le docteur Radde et l'on a entrepris le voyage à la vallée du Pendjdé, en remontant la rive gauce du Mourgha .

Les voyageurs ont beaucoup souffert de la chaleur. Il y avait de 58 à 59 degrés centigrades, et cela par un vent du Nord qui, partant des sables brûlants du Karakoum, dévore tout sur son passage. Après avoir passé la nuit du 21 juin sur le champ de bataille du Kouschk, il a fallu, pour rejoindre le Tedjen, traverser une contrée des plus désertes, et cela par une chaleur torride. C'est avec la plus grande peine que le docteur Radde, miné par la fièvre, a pu se traîner jusqu'à Sérakhs d'où, par Karybend, il a regagné, le 26 juillet, Askhabad.

MM. les docteurs Radde et Walter sont rentrés à Tiflis le 28 août. En revenant de Mesched, MM. Radde et Kontchine ont traversé cinq chaînes parallèles du Kapet-Dagh, et sont rentrés sur le territoire russe, à Louftabad. Après les préparatifs nécessaires pour le retour à Tiflis, les voyageurs se sont dirigés sur Kisil-Arvah et Kasantchik, pour faire une plus ample connaissance avec les plantations des jardins de ces localités. Ils ont étudié ensuite, avec la plus grande attention, la végétation des lagunes et des sables de Mollah-Kara.

Ils apportent à Tiflis de riches collections.

Voyage de M. Gronbtchevsky dans la province de Kaschgar. — Le lieutenant Gronbtchevsky vient d'explorer la partie occidentale de la province de Kaschgar, de la ville de Kaschgar jusqu'à Yarkend et Khotan.

Au point de vue géodésique, M. Gronbtchevsky a relié, pour ainsi dire, les travaux opérés en 1867 par le capitaine Kouropatkine avec ceux effectués l'année dernière

dans le midi du Kaschgar, du lac Lob-noor jusqu'à Khotan et Aksou, par le général Prjevalsky, le célèbre explorateur russe. Le relevé exécuté par M. Gronbtchevsky a non seulement complété et corrigé celui de M. Forsyth, dit *de la mission anglaise*, qui date de 1873-74 : mais il a embrassé encore l'espace qui sépare Ireschtaman (le fort frontière du Ferghana) de Kaschgar et cette ville du défilé de Souïok.

Outre ces travaux géodésiques, le jeune voyageur a fourni un grand nombre de données authentiques sur l'organisation intérieure et la situation économique de la contrée, et cela, quoiqu'il ait opéré son voyage dans des conditions difficiles, provenant tant du mauvais vouloir des autorités chinoises que des intempéries d'un automne avancé.

On sait que, depuis la mort de Yacoub-Khan, en 1877, les Chinois occupent le Kaschgar.

M. Gronbtchevsky a été le premier Européen à visiter le Kounjout, au sud du Pamir, au-delà de la chaîne des monts Moustag. Ce Khanat est baigné par le cours supérieur de l'un des affluents de l'Indus supérieur, le Kounjout, qui lui a donné son nom. Ce pays, bien qu'agricole, est extrêmement pauvre. On n'y compte que vingt-huit villages, et la capitale Baltit n'a que cinq cents foyers. La population du Khanat n'est que d'une vingtaine de milliers d'habitants. Les villages disposés à terrasses sur le versant des rochers, sont fortifiés contre les incursions des Nogars, qui sont aussi belliqueux et enclins au brigandage que leurs voisins.

Le commerce est bien médiocre ; la monnaie y est inconnue ; les échanges se font avec du sable d'or ou des esclaves. L'élève du bétail est nulle. Quelques yaks et brebis, sans compter deux cents chevaux, voilà tout ce qu'on y trouve. Et le climat est cependant magnifique. On y voit l'arbre à thé, ainsi que le riz, le raisin, les grenades, les pêches et les abricots. Ce sont les femmes qui cultivent la terre.

Ce petit Khanat, tributaire des Chinois jusqu'en 1885, est soumis depuis lors à l'Impératrice des Indes.

Continuation de la mission de MM. Bonvalot et Capus. — MM. Bonvalot et Capus, chargés d'une mission dans l'Asie centrale, ayant trouvé l'accès de l'Afghanistan fermé du côté de Méroutchak, ont voulu y pénétrer par le Nord, en partant de Samarcande et suivant le cours de l'Amou-Daria. Ils sont arrivés à Tchardjoui, ont traversé le fleuve, gagné Karakoul et Sarmacande, où ils sont arrivés le 12 août. Aux dernières nouvelles, ils étaient sur le point de quitter cette ville, se dirigeant vers l'Afghanistan par le Hissar et la vallée du Sourkhane ou du Kafirnagan. On a su depuis que les deux voyageurs ont été arrêtés aux environs de Balek par les Afghans dont ils voulaient traverser le pays pour aller s'embarquer à Bombay. L'un des hommes les plus savants et les mieux renseignés sur les affaires de l'Asie Centrale, le général sir Henry Rawlinson, croit que la vie de nos deux entreprenants explorateurs ne court point de danger, et que le pis qui puisse leur arriver, c'est que les autorités afghanes les fassent reconduire à la frontière. Ce n'est pas la première fois que MM. Bonvalot et Capus explorent l'Asie Centrale. Nos lecteurs se rappellent les avoir entendus à la Société de géographie de Lille. En 1881 et 1882, ils ont visité le Turkestan Russe et nous possédons dans notre bibliothèque la relation de cet important voyage, publié par l'éditeur Plon, en deux volumes ayant pour titre : *De Moscou en Bactriane* et *Du Gohistan à la Caspienne*.

On nous communique au dernier moment une lettre datée de Sarmacande, 5 novembre, adressée à M. Capus père par son fils, et qui annonce que MM. Capus et Bonvalot ont été remis en liberté par les Afghans, après une captivité de trois semaines, et que les hardis voyageurs se disposent à revenir en France par les voies les plus rapides.

Dans le haut Mékong. — Le lit du Mékong, navigable en toute saison jusqu'à Samboc, se compose, en amont de ce point, d'une série de bassins parsemés d'îles et communiquant entre eux par de seuils rocheux.

Ce sont ces rapides qui ont été passés par le torpilleur 44, monté par M. le capitaine de vaisseau Reveillère, le 9 septembre 1885. Depuis, ils ont été remontés par des chaloupes à vapeur qui ont pu parvenir jusqu'à mi-chemin de la distance qui sépare Stung-Treng des cataractes de Kong.

Il résulte de ce voyage, que le Mékong sera ouvert, dès qu'on voudra, à la navigation à vapeur jusqu'aux chutes de Kong, à condition d'employer à ce service des navires convenablement approprisé, dont la vitesse de route devra être de dix nœuds au minimum, et qui devront pouvoir compter, d'une façon absolue, sur leur machine et leur gouvernail.

Le passage pourra être singulièrement amélioré par le balisage convenable et aussi par la création d'un corps de pilotes qu'on trouvera à recruter parmi les riverains.

Mission de M. Knight en Chine. — La *China Merchant Steam Navigation Cy*, la puissante Compagnie de navigation chinoise créée par Li-Hung-Chang, vient de charger M. Knight, un de ses meilleurs officiers, d'étudier le cours supérieur du Yang-Tze-Kiang, entre Ichang et Chung-King, le plus grand centre commercial de la province du Szechuen. Cette exploration a été faite déjà, il y a treize ans, par Francis Garnier. Si le rapport de M. Knight est favorable, la Compagnie fera construire des steamers spéciaux pouvant franchir les rapides, et Chung-King sera déclaré port ouvert.

Les stations Russes en Extrême-Orient. — Une canonnière allemande vient de visiter les stations russes de l'Extrême-Orient. Nous empruntons au journal de bord les renseignements suivants :

Vladivostock, que ne visitaient autrefois que quelques pêcheurs mandchous, est devenu un port de guerre important. La baie est profonde et parfaitement accessible : elle est défendue par des redoutes armées de gros canons ainsi que par des mines sous-marines et des torpilles. La garnison, installée dans des bâtiments solides et commodes, s'élève à 1,500 hommes d'infanterie de terre, d'artillerie et de génie. Le nouvel arsenal permet de mettre à sec les plus forts navires et de faire toutes les réparations désirables. La population est de 6,000 habitants dont 3,000 Mandchous. Le commerce, qui atteint 4 millions de roubles, est entre les mains des Allemands.

Korsakaowsk, la principale localité dans le sud de l'île Sakhaline, renferme 1,400 déportés, dont 400 seulement sont internés, les autres ayant la faculté d'habiter où ils veulent. L'île est divisée en trois districts relevant du Gouverneur général, qui réside à Alexandrowsk. Le seul commerce consiste dans l'exportation d'une espèce de saumon, que pêchent les Japonais et dont ils expédient 3,000 tonnes environ.

Pétropalowsk, n'a guère que 500 habitants. Elle renferme 89 cabanes en bois, 3 églises, l'école et les magasins dans lesquels le gouvernement et les particuliers entreposent leurs marchandises. Le gouvernement vend à prix fixe, sans exclure la concurrence, de la farine, du plomb, de la poudre, du sel, etc. Les peaux d'ours marin sont le seul article d'exportation avec celles de zibeline, de loup, de renard et de loutre.

AFRIQUE.

La frontière maritime entre la Tunisie et la Tripolitaine. — Depuis l'occupation française en Tunisie, la question de la fixation des frontières entre la Régence et la Tripolitaine avait été laissée dans l'ombre.

Cependant, outre l'intérêt qu'il y avait au point de vue politique de bien délimiter aux tribus turbulentes de cette région l'étendue de leur territoire, une autre considération plus importante peut-être s'imposait au point de vue des eaux territoriales.

La région maritime en litige, qui s'étend à l'Est des Bibans est, en effet, un vaste banc fertile en éponges, que les pêcheurs tripolitains de l'oasis de Zouara voudraient bien accaparer à leur profit, et cela au détriment de notre tribu tunisienne des Accara de Zaris, également pêcheurs d'éponges.

Or, c'est cette frontière qui vient d'être définitivement fixée par l'Ingénieur hydrographe, M. Héraud, et le Commandant du *Linois*, M. de Magniac ; on a fixé la limite de la Régence au cap Tadjir, à 20 kilomètres des Bibans. A quand la fixation de la frontière de terre ?

M. le capitaine Cervera dans la région de l'Hadrar. — Le 21 août, est arrivé à Las Palmas (îles Canaries) la Commision que la Société de Géographie de Madrid avait envoyée en Afrique sous la direction du capitaine Julio Cervera.

Cette expédition était partie le 16 juin de la factorerie de Rio de Oro, où elle était de retour le 24 juillet, venant du Sahara occidental, sans vivres, sans vêtements et dans un état déplorable. Elle avait eu à endurer de grandes souffrances dans le désert avec les Arabes qui l'accompagnaient ; elle avait été à diverses reprises menacée de mort par les indigènes, et avait eu à supporter la faim et la soif, par une chaleur de 57° à l'ombre et de 65° au soleil.

Un instant même, les membres de l'expédition ont été sequestrés six jours dans un douar, et ils ne sont sortis de ce mauvais pas qu'en payant une forte rançon.

Des données recueillies sur les lieux, il résulte que la région de l'Hadrar, qu'on supposait si riche et si peuplée, n'est ni plus ni moins que le prolongement du désert sans végétation, sans rivières, n'ayant d'autres habitants que des tribus nomades vivant dans la plus grande pauvreté.

M. le colonel Galliéni au Sénégal. — C'est le colonel Galliéni, l'explorateur du haut Niger (1883) qui est chargé cette année de ravitailler les postes qui relient le Sénégal au haut Niger.

Il est accompagné du capitaine Valière, fils du général, ancien Gouverneur du Sénégal, qui a pris part à tous les travaux de la brigade topographique du haut Fleuve, dirigée par M. Derrieux.

Samory et le Foutah-Djallon. — De graves nouvelles nous parviennent de la côte occidentale d'Afrique. Le puissant chef Samory (*alias* Samodou), dont on connaît les démêlés avec les autorités françaises du haut Sénégal, ne se contente pas de s'être taillé un vaste empire dans le territoire baigné par le haut Niger et ses affluents. Il rêve d'étendre sa souveraineté sur tous les pays qui le séparent de la côte d'où il tire ses approvisionnements de toute nature.

Poursuivant ce but depuis plusieurs années et aidé dans ses projets par quelques lieutenants dévoués, il a conquis à main armée ou soumis la plupart des petits États indépendants qui se trouvaient entre le haut Niger d'une part, la colonie de Sierra-Lesne et nos rivières françaises du Sud, d'autre part. Les populations qui ont osé résister à l'envahisseur ont été décimées et réduites à l'esclavage ; celles qui se sont soumises ont dû embrasser l'islamisme. De proche en proche, l'armée de Samory est parvenue à peu de distance de la côte, et l'un de ses lieutenants campe à proximité de notre poste militaire de Benty Mellacorée.

Mais tous ces succès ne suffisent pas à l'ambition de Samory : on lui attribue le projet d'attaquer et de soumettre à sa domination le Foutah-Djallon, grand et popu-

leux pays, qui non seulement a toujours vécu en paix avec la France, mais qui, depuis cinq ans, à la suite de la mission de notre compatriote Bayol, s'est placé volontairement sous le protectorat français.

Les Foutahs habitant le Foutah-Djallon sont gens pacifiques, adonnés à l'agriculture et au commerce : ils appartiennent à la religion musulmane et sont arrivés à un degré de culture bien supérieur à celui que possèdent les hordes à demi-barbares contre lesquelles Samory a combattu jusqu'ici.

Samory n'a donc pas même le prétexte ordinaire de la propagande religieuse pour envahir et ruiner le Foutah-Djallon ; mais, de plus, en donnant suite à ses projets belliqueux, à son goût de rapines et de destruction, il viole manifestement ses engagements vis-à-vis de la France, engagements d'après lesquels il s'est formellement interdit toute attaque contre les possessions françaises et les pays protégés par la France.

Nous aimons à croire que le Gouvernement français, qui doit être au courant des agissements de Samory, rappellera ce chef turbulent à l'exécution de ses engagements et saura protéger, contre la rapacité et la cruauté de ses guerriers, qui ont été et sont encore nos ennemis, ce pays si intéressant et relativement civilisé du Foutah-Djallon, avec lequel nous avons toujours eu d'excellentes relations commerciales et politiques, et qui, comme nous l'avons dit déjà, a accepté le Protectora français.

Nous nous plaisons à citer, à ce sujet, l'article 1er du traité signé, en juillet 1881, par les Almamys du Foutah-Djallon :

« Le Foutah-Djallon déclare être l'allié intime des Français auxquels l'unit déjà » une vieille et loyale amitié. Les Almamys, chefs du pays, placent le Foutah-Djallon » sous le Protectorat de la France. »

Nous rappellerons que, dans ces dernières années, ce pays a été fréquemment visité par plusieurs de nos compatriotes ; nous citerons notamment le docteur Bayol, MM. Olivier de Sanderval, Gaboriau et Ansaldi. Ils y ont été tous bien reçus et sont unanimes à reconnaître que le Foutah-Djallon est un pays d'avenir, dont la France a le plus grand intérêt à protéger l'existence et à favoriser le développement.

Retour de M. H. Johnston de son expédition au Kilimandjaro. — M. H. Johnston, qui, à son retour de son expédition au mont Kilimandjaro, a été nommé vice-Consul aux Cameroons, a envoyé à la *Gazette Géographique* une relation de son voyage en amont de la rivière de ce nom, au mois de juin dernier.

Parti de Bell-Town, après avoir passé le long des points accessibles, situés plus bas, et bien connus des Européens, il est arrivé à un endroit un peu au-delà de Ngale-Nyamsi, à la distance d'environ 60 milles. On cesse de rencontrer les *Mangraves* à environ 24 milles de la côte ; ensuite le *pandamus* ou pin en vrille devient l'arbre dominant des rives de la rivière, dont le sol marécageux est bordé comme d'une frange d'Orchidées *Lissochilus* de six pieds qui donnent de nombreux bouquets de fleurs couleur mauve.

A mesure que les rives deviennent plus élevées et le sol plus ferme, le *pandamus* fait place à son tour, à une grande variété d'arbres forestiers, parmi lesquels on remarque des acacias, des sterculias et des ériodendrons, mêlés de palmiers *raphia* aux gigantesques panaches, et de bosquets de palmiers à huile.

Un peu plus loin, M. Johnston a pénétré dans la contrée des Ouauris, où il a été frappé de l'aspect de prosperité qui y régnait ; sur les bords de la rivière est échelonnée une série continue de villages et de plantations indigènes ; les forêts des premiers âges ne se trouvent plus que dans l'intérieur.

A quelques milles au-delà de Ngale-Nyamsi, village du chef de Boudiman, il a pu, en gravissant une hauteur d'environ 500 pieds au-dessus de la rivière, apercevoir,

par un jour clair, très nettement une chaîne de montagnes aux pics fantastiques, situées au Nord à une distance de 50 à 60 milles de la rivière. Il en a calculé l'altitude entre 10,000 et 12,000 pieds.

L'allemagne et l'Angleterre sur le golfe de Guinée. — Le *Reichsanzeiger* de Berlin, publie le texte du traité qui a été passé entre l'Angleterre et l'Allemagne, relativement aux possessions des deux pays en Afrique occidentale, sur le golfe de Guinée, et la délimitation exacte des territoires. La ligne de frontière suit à l'intérieur la rive droite du Rio del Rey depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à sa source, prend de là en ligne droite la direction de la rive gauche du vieux Kalabar ou fleuve Cross, dépasse ce fleuve et se termine à peu près au 9° 8′ longitude Est de Greenwich, au point désigné sous le nom de *Rapids* sur la carte de l'amirauté anglaise.

Le gouvernement allemand a proposé de prolonger la ligne frontière vers l'intérieur, proposition acceptée par le gouvernement anglais. La ligne nouvelle partirait des *Rapids* et continuerait dans la direction diagonale vers la rive droite du Bënué, à l'Est de Yola, jusqu'à un point à déterminer ultérieurement.

Le chemin de fer du Congo. — Le Syndicat anglais qui s'était constitué à Londres pour la construction d'un chemin de fer au Congo, s'est dissout. Il n'a pu s'entendre avec le Roi des Belges sur la rédaction définitive d'une charte contenant les relations du Syndicat avec le Gouvernement du Congo.

Les exigences du Syndicat auraient fini par changer l'État du Congo en Colonie anglaise.

Depuis, un Consortium belge, *La Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie*, a été formé en vue de la création du chemin de fer entre le haut et le bas Congo.

Une expédition composée d'ingénieurs et de spécialistes va étudier sur le terrain le tracé et les frais d'établissement de la ligne. On pense que cette expédition aura terminé ses travaux en dix-huit mois.

Jusqu'à présent, deux projets ont été préconisés. Le premier, celui de Stanley, a Vivi pour tête de ligne et comprend deux tronçons reliés entre eux par un bief navigable de 175 kilomètres. Les deux tronçons auraient une longueur totale de 192 kilomètres.

Le second part de Mahadi, sur la rive opposée, et va jusqu'à Léopoldville, sans transbordement. La ligne aurait 280 kilomètres.

Afrique australe. — Les Bushmens. — Les Bushmens (d'après un article publié dans le Journal de la Société royale asiatique, et résumé dans *The Scottisch geographical Magazine*, d'avril 1886) forment maintenant à peine une race, encore moins une nation. Ils sont divisés en une foule de petites tribus isolées et répandues dans l'Afrique australe ; ils se sont réfugiés dans les déserts ou dans les montagnes arides, afin d'échapper à la persécution, à l'esclavage ou à l'extermination. Par leurs relations générales et leurs mariages d'occasion avec d'autres populations, avec lesquelles ils ont été inévitablement plus ou moins en contact, ils ont modifié en partie leur caractère particulier et acquis celui de leurs voisins. Les voyageurs donnent à leur sujet des récits quelque peu contradictoires, parce qu'ils ont vu des tribus différentes dont chacune avait acquis, par son isolement et son commerce avec des races étrangères, de nouveaux traits distinctifs. Deux faits caractérisent d'une manière frappante cet isolement : 1° des tribus qui se composent à peine de cinquante individus ont acquis des particularités de dialecte telles qu'ils ne peuvent être compris par

les tribus voisines, bien qu'il n'y ait que quelques milles de distance entre elles; 2º ils n'ont pas de nom commun ou national, et ne nous sont connus que sous les sobriquets qui leur sont donnés par leurs voisins ou sous des noms de localités. Les Boers leur ont donné le nom de *Bojesman*, en anglais *Bushman*, les Hottentots les appellent *Saan*, les Bechuana, *Ba-roo*, les Cafres, *Abativa*, etc. Le seul nom qui pourrait être considéré, avec doute, comme national est *Khuai*, appliqué à une tribu spéciale. Quoi qu'il en soit, malgré toutes ces différentes appellations, on peut affirmer positivement qu'il y a une race *Khuai* ou homme des bois. A part la question de langage, l'homme des bois représente au point de vue anthropologique une branche distincte parmi ces races africaines: il est distinct du nègre et du Bantu ainsi que du Hottentot avec lequel il a quelques traits caractéristiques communs et avec lequel, par conséquent, il a été confondu pendant longtemps; néanmoins la distinction est si évidente que tous les voyageurs l'ont sentie.

Les caractères permanents de la race sont spécifiés comme suit: la peau est légèrement brune, couleur cuivre, ou même légèrement jaune, et jamais blanche, à moins que ce ne soit par un fort mélange évident avec le Bantu; en outre, un homme des bois nouveau-né n'est pas blanc, comme un Bantu nouveau-né, mais rouge; les cheveux sont développés en touffes, comm ceux du Tasmanien et ont une coupee ovale transversale: à peine y a-t-il un poil sur la figure ou sur le corps. Le crâne est bien défini, il est rond et étroit; les tempes sont larges, les yeux fort éloignés l'un de l'autre et légèrement obliques, les os de la face proéminents; le nez varie beaucoup, mais est généralement grand et plat. Le corps en général est bien proportionné, les épaules sont larges, les bras et les jambes bien développés, avec les mains et les pieds remarquablement petits. L'énsrme développement des hanches qui donne aux Hottentots leur apparence ridicule, se trouve parmi les hommes des bois, mais ne semble pas être un caractère de race; il ne se présente probablement que lorsque les hommes des bois sont croisés avec les Hottentots. La formation particulière appelée en français *le tablier égyptien*, se retrouve parmi les femmes des Bushmans et semble être de race. Leur denture les place dans une classe spéciale; les dents ne sont pas comme de l'ivoire mal coupé, comme chez le Bantu; mais elles sont régulières et d'apparence nacre et perle. Toutes choses considérées, les Bushmans semblent être, quand ils ne sont pas mêlés avec les Bantus ou les Hottentots, de petite stature et brachycéphalique, mais bien proportionnés. Le prognathisme, qui est le caractère essentiel du vrai sauvage, n'est jamais très marqué, soit dans le Bushman, soit dans le Hottentot ou le Bantu.

Quant au moral, le Bushman est beaucoup meilleur que ne nous l'ont fait connaître les premiers voyageurs et les tribus voisines. Il a un grand amour de la liberté; il ne connaît pas de maîtres et n'a pas d'esclaves. C'est pourquoi il préfère la vie errante du chasseur à celle de l'agriculteur ou du berger paisible. Ses besoins sont excessivement modestes; il construit rarement une hutte, préférant les cavernes naturelles qu'il trouve dans les rochers; ailleurs il forme une sorte de nid dans le bois, d'où dérive son nom d'homme des bois (Bushman); ou bien il creuse un trou en terre. Son vêtement est simplement une petite peau, ses armes la lance, la flèche et l'arc dans leur forme la plus rudimentaire. Les flèches et les têtes de lance sont toujours empoisonnées. Il a un outil de la plus simple construction avec lequel il bêche quelques racines mangeables qui croissent à l'état sauvage. Pour faire du feu, il se sert encore du système primitif, qui consiste à frotter deux pièces de bois l'une contre l'autre. Le Bushman n'a pas de religion et pas même une idée d'une divinité, mais il est très superstitieux. Nonobstant, il est moralement de beaucoup supérieur au Bantu ou Hottentot, car il n'est jamais cruel sans nécessité et est bon et serviable envers les hommes de sa tribu; il est vrai qu'il vole du bétail, mais à ses yeux le vol

de bétail est une manière de chasser. Il possede un grand talent d'imitation comme le démontrent les peintures et les sculptures laissées par les Bushmens sur les murs de leurs cavernes et sur les rochers ; ces dessins sont exécutés avec des terres glaises de différentes couleurs, les sculptures sont faites avec des ciseaux en silex. Dans leurs représentations, il y a toujours une ressemblance frappante et réaliste.

Le Bushman possède un instrument de musique, rudimentaire, il est vrai, mais qui sert encore à démontrer cet étrange mélange de la vie sauvage avec le goût artistique.

La langue des Bushmens se compose de dialectes innombrables, possédant une grande abondance de gutturales et de voyelles nasales et incertaines.

Cette race a dû habiter autrefois une aire beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui ; mais on ne possède pas les moyens de la retrouver. On ne peut, sous ce rapport, que rappeler leurs analogies avec la race égyptienne la plus ancienne, en tirer la supposition qu'elle pourrait être de la même souche primitive que celle-ci.

Retour de M. le capitaine Bove de son voyage dans le Haut-Congo. — M. le capitaine Bove est de retour en Italie de son voyage dans le Haut-Congo.

Arrivé à Stanley Falls le 18 août, il n'y est resté que quatre jours. Dès le 10 septembre, il était de retour à Léopoldville.

Les impressions qu'il rapporte du Congo sont loin d'être satisfantes, et il répète qu'il n'a pas la moindre confiance dans l'avenir de cette contrée.

Sur le Congo Supérieur. — La station de Stanley-Falls a été attaquée par une tribu d'Arabes, on ne sait dans quelles circonstances, et a dû être abandonnée par les agents de l'État du Congo.

L'évacuation de cette importante station remet en question l'occupation du Haut-Congo, et il est à craindre que les Arabes ne reprennent leur système de razzias sur les rives de ce fleuve que l'État libre cherchait à protéger contre les exactions des marchands d'esclaves.

Le lac Ngami. — On lit dans la *Gazette Géographique :*

« Un commerçant allemand, qui de 1885 à 1886 a fait le tour du pays des Kalaharis, en partant de Wynburg (dans l'État libre d'Orange), puis passant du Bechuanaland anglais au lac de Ngami, et enfin gagnant au Sud Upington, pour revenir à Wynburg, a rapporté des curieux détails, sur la situation actuelle du lac et de ses alentours.

» Le voyageur allemand a atteint le lac le 17 septembre 1885 : il est demeuré sur ses bords pendant près de trois mois, et alors il a visité la nouvelle capitale de Moremi sur le Tunke ou Tioge.

» Les Tuanas (Batuanas), dont Moremi est le chef, par suite des récentes excursions des Matubelis, se sont retirés dans la région marécageuse au nord du lac. C'est une race physiquement et moralement dégénérée ; ils ne sont plus au nombre de plus de 500 en tout. Les plus riches d'entre eux ont des chevaux et sont armés de fusils. Les Bakubas et les « Bushmen » (hommes des buissons) sont leurs esclaves.

» Le voyageur est d'avis que le pays de Kalahari conviendrait parfaitement à l'élève du bétail ; et il fait observer que le lac Ngami est plus accessible par la baie de Walefish que par le Cap ou par Natal. Selon lui, le lac Ngami est beaucoup moins étendu qu'on ne l'avait représenté, confirmant ainsi ce qu'avaient dit d'autres explorateurs depuis la première découverte du lac en 1849 par Oswell, Murray et Livingstone.

M. Selcus, lors de son dernier voyage en Angleterre, a fourni des renseignements

qu'il tenait du docteur Aurel Schulze sur les rivières au Nord du lac. D'après cet explorateur, le Tunke (Tioge ou bas Okavanga) ne va plus directement se déverser dans le lac, mais il forme d'immenses marécages au Nord. Un bras de cette rivière rejoint le Chobe, un autre, connu sous les noms de Dzo et de Mashabe, se perd dans le lac Mabube ; tandis qu'un autre de ses bras (le Tamatu Kana) va au Sud se jeter dans le Botletle qui coule dans la direction du Su-Ouest pour se déverser dans le lac Ngami, et dans la direction du Sud-Est pour tomber dans le lac Rumadan.

» Le négociant allemand a tracé un plan détaillé de son itinéraire, en indiquant les distances, mais comme les renseignements sont sans preuves à l'appui, ils ne peuvent être que d'une utilité relative. »

Au Zoulouland. — On sait qu'après l'expédition conduite contre le roi Cettiwayo dans le Zoulouland, l'Angleterre a évacué ce pays fertile et tempéré, sans même le prendre sous son Protectorat. Cette attitude a laissé le champ libre aux Boërs qui, poussés par le besoin de trouver de nouveaux pâturages pour leurs troupeaux, se sont établis peu à peu dans le pays et ont finalement pris possession d'une partie du territoire Zulu. Les indigènes ont réclamé alors la protection de l'Angleterre et la colonie du Natal a demandé l'annexion du Zoulouland.

On a consenti à une transaction qui règle provisoirement la question.

Le Zoulouland va être divisé en deux parties : la partie orientale jusqu'à la mer sera réservée aux Zoulous et placée sous le Protectorat de l'Angleterre : la partie partie occidentale sera cédée en toute souveraineté aux Boërs avec le district d'Ungojona.

Travaux de M. A. d'Oliveira sur l'Afrique portugaise. — M. A. d'Oliveira vient de publier à Lisbonne, une carte de l'Afrique méridionale portugaise au 1/600000, d'après laquelle on peut se rendre compte des prétentions du Portugal sur les territoires de l'Afrique équatoriale. D'après ce document, l'Afrique portugaise dépasserait de beaucoup les limites que, jusqu'à présent, les cartes étrangères au Portugal lui attribuaient et s'étendrait d'un océan à l'autre. Elle comprendrait tout le bassin du Zambèze, à l'exception de la partie du bassin du lac Nyassa, située au Nord du 11° 30′ lat. Sud. Au sud du fleuve, tout le pays des Ma-Tébélé serait portugais, quoiqu'aucun voyageur portugais ne l'ait traversé. La carte indique les itinéraires des explorateurs portugais, jusqu'à la travesée de l'Afrique par Capello et Ivens en 1884-1885.

Nos missionnaires dans l'Afrique Orientale. — Dans l'Ouganda, la situation n'est plus tenable pour nos missionnaires. Le roi Mwanga, prévenu par les Arabes, ne cesse de leur créer des difficultés et des dangers. S. E. le cardinal de Lavigerie s'est ému d'une pareille situation, et est intervenu officieusement auprès des diverses puissances représentées à Zanzibar, les priant d'agir auprès de Saïd-Bargasch qui, seul, peut exercer quelque influence efficace sur les Arabes répandus entre les grands lacs et la mer.

Les Allemands à la côte orientale. — Une dépêche de Zanzibar, en date du 30 octobre, annonce que M. Juhlke a acheté pour le compte de la Société africaine, le territoire de Mackdichou.

Ce territoire s'étend au Sud jusqu'au pays de Witou et comprend l'excellent port de Durnford, situé à l'embouchure du Woubouche, ainsi que l'embouchure du Djoub, qui donne accès dans les montagnes des Gallas.

M. Juhlke a établi une station à Durnford.

L'acquisition du Makdichou empêchera que le pays de Witou ne soit séparé, au

Nord, des autres possessions allemandes par un territoire appartenant à une puissance étrangère.

On sait que le pays de Witou a été vendu à la Compagnie par M. Clément Denhart, et que la ligne des côtes de ce territoire est de 60 kilomètres.

Au dernier moment, nous recevons une dépêche de Zanzibar (7 décembre), qui annonce que le docteur Juhlke, représentant de la Société allemande de l'Afrique orientale, a été massacré par les Çomalis à Kismayoo, près de l'embouchure du Djoub.

Ses procédés arbitraires auraient indisposé les populations.

Socotora aux Anglais. — Des avis d'Aden portent que le Résident politique anglais à Aden a annexé, le 30 octobre, aux possessions britanniques, l'île de Socotora.

Cette île est située dans l'Océan Indien, à l'Est du golfe d'Aden et à 371 kilomètres du cap de Guardafui. Elle a une superficie de 1,600 kilomètres carrés et une population de 4,000 âmes environ. Ses habitants sont d'origine arabe et professent l'islamisme.

Jusqu'au milieu du seizième siècle l'île Socotora faisait partie des possessions portugaises. Le Gouvernement portugais l'ayant abandonnée, les Anglais essayèrent à leur tour d'y établir une station navale, mais finirent par y renoncer à cause de la stérilité de l'île. Depuis lors, l'île de Socotora était tributaire du Sultan de Mascate.

Décret relatif à Obock. — Non seulement les condamnés aux travaux forcés, d'origine arabe seront dirigés sur Obock, mais encore les Africains et les Indiens condamnés par les tribunaux de la Réunion et de nos Établissements de l'Océan Indien. C'est ce qui vient d'être établi par un décret récent.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — TREMBLEMENT DE TERRE DU 31 AOUT 1886. — L'excellente revue *Science*, de New-York (du 10 septembre 1886) publie une carte et un article ayant pour but de déterminer l'origine et l'aire du tremblement de terre du 31 août.

Une ligne de faiblesse dans la croûte terrestre s'étend de Troy, N. Y., vers le sud-ouest, passant au-dessus de Baltimore, Washington et Richmond pour se perdre au sud de Raleigh. La secousse sérieuse paraît avoir eu son origine le long de cette ligne dans la Caroline du Nord et dans l'Est de la Caroline du Sud, le 31 août à 9 h. 49 du soir (75e temps du méridien). Elle ne s'est pas produite sans avertissement préalable. Pendant longtemps de légers chocs avaient été ressentis de temps à autre dans la Caroline du Nord, et quelques jours avant la catastrophe des secousses assez faibles avaient été ressenties à Charlestown. De la Caroline, le tremblement rayonna avec une grande rapidité (de 20 à 60 milles par minute) à travers la grande aire limitée au Sud par le golfe du Mexique, au Nord par le Michigan, la province d'Ontario, New-York et le sud de la Nouvelle-Angleterre, à l'Est par l'océan atlantique, où on la ressentit probablement à une distance de près de 500 milles dans la mer, et à l'ouest, par le centre de la vallée du Missipi. On ne l'a pas ressenti aux îles Bermudes.

Il serait hautement désirable de vérifier les limites de la secousse ainsi que le temps exact pendant lequel le choc a été primitivement ressenti à tous les points compris dans l'aire troublée. Il arrive souvent qu'il se trouve des endroits dans l'aire d'un tremblement de terre où le choc n'est pas perceptible, probablement à cause de certaines particularités locales dans la formation géologique, tandis qu'il est bien marqué à des points non loin de là. Des points de ce genre sont déjà signalés dans la

Floride, l'Indiana et le Connecticut, par exemple ; ces informations sont des plus intéressantes.

L'hypothèse avancée par Perrey, est que les tremblements de terre sont connexes avec des marées souterraines, dues à l'influence combinée du soleil et de la lune, et analogues à celle de l'Océan. A un point donné les couches de la terre se trouvent sous une tension accumulée pendant des siècles ; cette pression s'accroît lentement, mais graduellement jusqu'à ce qu'elle arrive à un point où la rupture est imminente. Deux fois par jour les grosses vagues du flux de l'Océan viennent battre la côte, et il est possible que les changements prodigieux de pression dus à ces vagues, sont augmentés encore par des mouvements analogues à l'intérieur de la croûte. Ainsi arrive le moment critique où elles ajoutent « la dernière paille » qui doit déterminer la rupture. Dans cet ordre d'idées, il est très intéressant de remarquer qu'au moment où se produisit le grand choc à Charlestown, cette influence de la marée était à son maximum. Le 29 août, la lune était à son périgée à 2 h. du matin ; le même jour, nouvelle lune à 8 h. du matin, agissant en ligne directe avec le soleil (l'éclipse du soleil avait lieu à 5 h. du matin le 29 août) ; c'est pourquoi on a eu des marées excessivement hautes pendant plusieurs jours de suite. Le passage supérieur de la lune avait lieu à Charlestown à 2 h. 22 du soir le 31 août. La haute marée qui suivit (la plus haute des deux marées du jour) avait lieu à 9 h. 35 du soir, juste vingt minutes avant que le choc ne se produisit. Cette coïncidence est naturellement très intéressante.

Ce qui semble remarquable aussi, c'est qu'aucune vague de mer ne suivit le choc ; et c'est un fait providentiel qu'elle n'ait pas eu lieu, sinon les résultats de destruction et de morts d'hommes auraient été cent fois plus grands. Une vague de mer (appelée souvent très incorrectement une vague de marée), de dimension plus ou moins grande, est l'accompagnement presque invariable d'une grande secousse qui se produit près de la côte de la mer.

Il n'est pas nécessaire d'entrer maintenant dans de plus grands développements sur les effets généraux de ce sérieux tremblement de terre, ni de faire des théories sur les causes des tremblements de terre en général ou de celui-ci en particulier, plus que nous l'avons fait déjà. Pour faire une étude qui ait quelque valeur, il faut attendre la compilation et l'élaboration d'un grand nombre de matériaux et les rapports des géologues qui sont actuellement à l'œuvre dans la région où la catastrophe a fait ses plus grands ravages.

Voyage de M. le docteur Haven à l'Alaska. — M. le Dr Haven a visité, lui aussi, l'Alaska et parcouru la région du grand glacier de Muir qui a été découvert en 1797 par Vancouver et qni a plus d'étendue que tous les glaciers de l'Europe réunis.

Le docteur Haven ne croit pas que l'Alaska devienne jamais un pays agricole. Il y fait trop froid ; mais sous le rapport de la magnificence et du caractère pittoresque de l'aspect de la nature, cette région est sans rivale dans le monde.

La profondeur de la rivière Niagara. — Depuis qu'un certain M. Graham a réussi, enfermé dans un tonneau, à sauter les chutes du Niagara, des ingénieurs américains ont voulu avoir des renseignements sur la profoudeur de l'eau au-dessous de ces chutes.

Ce n'est que très difficilement que leur bateau, une chaloupe à vapeur, a pu s'approcher du pied de la chute ; car de grandes et fortes vagues, sillonnant la rivière, le repoussaient avec force, et tel était le fracas, que l'on n'arrivait pas à s'entendre. Ils réussirent toutefois à parvenir aux points voulus et mesurèrent 75 pieds de profondeur près du bord, un peu plus loin 90 pieds, près du chemin de fer.

174 pieds. Là où le Niagara se rétrécit presque subitement entre des hautes murailles presque verticales, il coule avec une telle vitesse qu'on ne peut sonder; mais où commencent les tourbillons, la profondeur de l'eau dépasse 195 pieds.

Équateur. — Les savants français qui, au siècle dernier, mesurèrent par la triangulation un arc du méridien sous l'équateur, fixèrent par des pyramides les points les plus importants : Oyambaro, Caraburo et Tarqui. Quelque temps après, le Gouvernement espagnol, en guerre avec la France, fit détruire ces pyramides. M. Roquafuerte, Président de la République de l'Équateur, en fit reconstruire deux.

Aujourd'hui, le Gouvernement équatorien vient de voter des fonds pour la reconstruction de la troisième pyramide à Tarqui, extrémité Sud de l'arc mesuré par les savants français.

Voyage de M. Ten Kate dans l'Amérique du Sud. — M. Ten Kate a quitté le 15 décembre 1885, Paramaribo pour aller visiter les nègres des bois sur le Haut-Surinam ; puis il a parcouru les deux rives du Maroni, depuis Galibi, à son embouchure, jusqu'au saut d'Armina, près duquel habite Apatou, le brave et dévoué compagnon de Crevaux. Là, se trouvent des établissements pénitentiaires peuplés de déportés arabes et annamites et des placers d'or encore inexploités.

Par George-Town, dans la Guyane anglaise, M. Ten Kate arriva à l'île de la Trinité et de là, gagna Ciudad Bolivar dans le Vénézuela, où il arriva le 7 mars. Visitant les pays parcourus par Humboltd, il atteignit Cumana le 1er avril.

De là, par La Guayra, il s'est rendu à New-York d'où il est revenu en Hollande après une absence de quatorze mois (juin).

Les communications entre le Brésil et la Bolivie. — D'après le *Commercio do Amazonas*, il résulte d'un voyage d'exploration dans le haut Purus, de laquelle ont fait partie plusieurs commerçants, que la navigation y est moins difficile que dans la Madeira, et que la communication avec la République de Bolivie, par le Purus, serait moins coûteuse, moins longue, et dans tous les cas plus facile que par le fleuve Madeira. Les explorateurs ont rencontré une tribu d'Indiens qui parlaient l'espagnol comme on n'avait jamais entendu parler dans la vallée de Purus ; ils se sont mis en rapport avec ces Indiens et ont échangé des produits de l'industrie amazonnienne pour des arcs, des flèches, des plumes et des pannes, fabriqués par les Indiens.

Traversée de l'Amérique du Sud par M. Fouaillet.— M. Fouaillet, ancien ingénieur, employé aux travaux du percement de l'isthme de Panama, vient de visiter en détail l'Amérique meridionale.

Il a parcouru d'abord la côte du Pacifique à partir d'Antofagasta, exploré la Cordillère occidentale jusqu'au lac Titicaca, et visité, sur son parcours, Puno dans le Pérou, et Chititaya dans la Bolivie.

Arrivé aux sources du Pilcomayo, il cotoya cette rivière jusqu'au Cachimayo, dans la province de Chuquisaca, et pénétra dans le centre de la Bolivie.

Dans ce pénible voyage, il avait pour compagnon M. F. Ligée et deux Indiens.

Il descendit le Rio Pilcomayo dans une espèce de canot fait de troncs d'arbres et arriva à Port-Pacheco.

Il fut assez heureux de pouvoir recueillir de la bouche de quelques Indiens Tobas des particularités sur la mort tragique de Crevaux, et il sut où était enterré notre infortuné compatriote.

M. Fouaillet continua à explorer le Rio-Pilcomayo jusqu'à Bupai-Uarmi, à environ 40 lieues de son embouchure. Étant obligé de revenir sur ses pas, il atteignit Santa-Luccie, et parcourut à cheval les plaines qui séparent ce village de Santa-Fé.

M. Fouaillet se propose de remonter le Pilcomayo et de rechercher les restes de Crevaux, qui doivent se trouver à Ipah, dans les environs de Avenirarcha, sur la rive droite du fleuve et à 71 lieues de son confluent.

Nouvelles de M. Thouar. — Les nouvelles reçues de M. Thouar ne sont pas satisfaisantes. L'explorateur, après avoir remonté le Pilcomayo sur un long parcours, a été tellement fatigué par son voyage, qu'il est tombé malade et qu'il attend d'être un peu remis pour continuer son voyage jusqu'à Sucre, la capitale de la Bolivie.

Depuis son départ, il a exécuté cent cinquante croquis, types et paysages, un itinéraire de Buenos-Ayres à Tucuman, de Tucuman à Salta, de Salta à Jujuy, de Jujuy à Tarija, de Tarija à Aguairenda, de Caisa à Macharetti. A San-Francisco, il a vu les Tobas et recueilli un revolver de la mission Crevaux.

Départ de M. Fernandez pour l'exploration de l'Araguay-Guazu. — Au mois de septembre, un capitaine de la marine argentine, M. Fernandez, est parti de Buenos-Ayres pour explorer la rivière Araguay-Guazu et compléter les recherches faites par le commandant Fontana en 1882. C'est sous le patronage de l'Institut géographique argentin qu'a lieu cette exploration qui a pour but également de trouver un débouché à la Bolivie intérieure.

Nouvelle expédition M. de Brettes dans le Gran-Chaco. — M. de Brettes va étudier la bande de territoire comprise entre le Rio Pilcomayo et le Rio Bermejo. Il est accompagné de M. de Boisvie, ingénieur, et Robin, ex-sous-officier d'artillerie.

Le Gouvernement argentin lui a fourni une escorte.

M. de Boisvie a déjà habité le Paraguay et l'Uruguay. Il est tout particulièrement chargé de l'hydrographie de l'expédition.

M. de Brettes entrera dans le Chaco en remontant le cours du petit Rio Monte-Lindo, jusqu'au point où ce cours d'eau s'infléchit vers le Sud-Ouest, à environ quinze lieues de son embouchure dans le Rio Paraguay. Une partie du Monte-Lindo a été explorée en 1881 par le commandant Sola.

Du point où il quittera le Monte-Lindo, M. de Brettes suivra une ligne aussi droite que possible, parallèle aux rios Bermejos et Pilcomayo, dans la direction de Tarija. Il coupera ainsi à angle droit le parcours suivi par le colonel Ibazetta, qui a fait le trajet d'un rio à l'autre. Il tentera de s'aboucher avec les tribus des Tobas qui ont massacré l'expédition Crevaux et de recueillir des données plus sérieuses que celles qui ont été mises en avant jusqu'à ce jour.

Départ de M. le lieutenant-colonel Fontana pour la Patagonie. — C'est encore la Patagonie que le colonel Fontana va explorer. Il visitera cette fois la zone comprise entre les rivières de Chubut et de Senguel, ainsi que les points situés au Nord jusqu'au 42e degré de latitude et jusqu'au 46e degré au Sud.

Découverte de gisements aurifères à la Terre-de-Feu. — De Buenos-Ayres, M. Ch. Rouvier, ministre de France, écrit à la date du 26 septembre qu'on vient de constater l'existence de gisements aurifères dans la Terre-de-Feu. Les terrains qui avoisinent la baie de Saint-Sébastien contiendraient de l'or en abondance, sous forme de lamelles ou de petits œufs (pépites). En dépit de sa température glaciale, le pays est habité par une belle race d'hommes, les Onas, qui semblent être les derniers vestiges des Patagons. Grands, bien faits, de mœurs douces et hospitalières, les Onas n'apporteront aucun obstacle aux travaux d'exploration auxquels on va se livrer. D'autre part, la colonisation européenne commence à se porter en Patagonie ; plus de cinquante familles s'y sont établies dans ces derniers temps.

OCÉANIE.

Expédition de M. O. Forbes dans la Nouvelle-Guinée. — L'expédition de l'explorateur anglais H.-O. Forbes vers la chaîne de montagnes de Owen-Stanley, a échoué à cause du manque de ressources. Par suite de retards imprévus que son départ avait subis, il était arrivé seulement à la fin d'août 1885 au port de Moresby, trop tard pour entreprendre encore, avant la saison des pluies, l'expédition vers le centre de la chaîne de montagnes ; cela l'obligea à établir une station au village de Sogeri, à deux journées de marche dans l'intérieur des terres.

Durant son séjour forcé à Sogeri, il employa tous ses loisirs à recueillir des observations météorologiques et à faire la triangulation du district en rapport avec les levés anglais des côtes. Il explora le district dans tous les sens et il est parvenu à recueillir près de 4,000 espèces de plantes dont il a fait l'envoi au British Museum, indépendamment d'un grand nombre d'oiseaux. Il a ainsi noué des relations amicales avec les tribus de l'intérieur et engagé ses aides d'Amboyne à apprendre leur langue. Enfin, vers le milieu du mois d'avril, il est parti, accompagné du Révérend J. Chalmers, pour le mont Owen Stanley ; malheureusement, il était insuffisamment pourvu pour un long séjour, à cause de l'épuisement de ses provisions et de ses moyens pécuniaires. Arrivée dans le territoire des tribus d'Ehe et de Bereka, son expédition se trouva au pied des falaises escarpées qui forment la base de la chaîne de montagnes. On ne pouvait persuader les naturels, à cause de leur crainte superstitieuse de la montagne, à accompagner son expédition et au-delà de ce point il n'y avait plus d'habitants ni de chances d'obtenir de la nourriture. Le pays était d'une âpreté extrême, présentant une succession d'abîmes et d'élévations escarpées couverts d'une végétation dense et chétive, sans sentiers et sans moyens de transport. La boussole était dérangée par une force magnétique qui la rendait impropre au service. M. Forbes croit qu'il aurait atteint le sommet avec vingt hommes qu'il avait avec lui, s'il avait eu les moyens de les payer pour un terme de service plus long, leur terme actuel expirant le 1er du mois de mai. Mais comme il avait épuisé ses moyens, il fut forcé, bien à contre-cœur, de retourner sur ses pas. Il arriva au port Moresby au commencement de mai et après avoir licencié ses hommes, il se mit en route pour Cooktown dans le Queensland, pour se rendre de là à Sydney et y engager les autorités coloniales à lui fournir les moyens de renouveler son essai. Mais il a accepté depuis le poste de commissaire pour le Sud-Est de la Nouvelle-Guinée avec résidence à l'île de Dinner.

De l'étymologie des noms en Malaisie. — Un obligeant correspondant qui a visité les Indes néerlandaises, nous envoie une note sur l'étymologie des noms de Bornéo et de Célèbes.

Le nom de Bornéo. — Le numéro du 1er septembre 1886 du journal *Bataviaasch Nieuwsblad* explique comme suit l'origine de ce nom.

Chacun sait bien certainement que les indigènes ne connaissent pas le nom de Bornéo que les Européens donnent à la plus grande des îles de l'archipel malais. Parlez-leur de Bandjermasin, de Pontianak, Sambas ou Soekadana (1), ils vous répondront au sujet de ces diverses localités, suivant qu'ils les ont visitées, qu'ils y ont des liens de famille ou des relations de commerce ; mais demandez à ces mêmes gens s'ils ont déjà été à Bornéo, ils vous répondront : néant.

Pourtant le nom de Bornéo doit être indigène, mais combien il doit être abâtardi !

---

(1) La diphtongue *oe* en malais se prononce comme *ou* en français.

car ce n'est pas le nom d'une personnalité européenne ni celui d'une région européenne.

Broenei ou plutôt Beroenei, comme il faut écrire ce mot, est formé de *oenei* avec le préfixe *ber* et, précédé du mot *Tanah*, il signifie *Terre à Benjoin*; de plus, cette appellation est seulement donnée à cette partie de l'île qui est située au nord des possessions néerlandaises de Bornéo, entre les 2e et 4e degrés de latitude nord, et non pas à l'île tout entière.

J'ai trouvé dernièrement, dans quelques vieux papiers, l'explication du nom de Bornéo étendu à cette île, explication qui me paraît très admissible et que, pour cette raison, je donne ci-après :

Le capitaine d'un navire de la Compagnie des Indes orientales qui était venu pour la première fois à Soekadana devait, entre autres choses, y prendre un chargement de noix de coco.

A la vue des nombreux cocotiers qui étaient plantés le long de la plage, il fit remarquer au *Djoeroe batoe* (pilote) indigène, qu'il pourrait certainement obtenir là les noix de coco. Le *Djoeroe batoe* répondit : *Boleh*, *Toean*, *kerna ini tanah bernjioer.* (*Vous le pouvez, seigneur, c'est ici une terre à noix de coco.*)

Le capitaine qui ne savait pas que le mot anglais *njioer* (1) signifiait *noix de coco*, crut que *bernjioer* était le nom du pays devant lequel il se trouvait à l'ancre et l'inscrivit sur son journal de bord comme *bernioer.*

Que ce mot soit devenu très rapidement dans la bouche des Européens *bernjioer*, *bernioer : Bornéo*, cela se peut très bien concevoir. Combien de noms abâtardis de localités indigènes sont encore maintenant en usage ! Un exemple entre un grand nombre, Prinseneiland (île du Prince) que nous nommons opiniâtrement *Poeloe Pandita*, tandis que le nom indigène est réellement *Poeloe Penggeitan.*

LE NOM DE CÉLÈBES. — J'ai souvent eu l'occasion de remarquer que le nom de la grande île Selebes était écrit de deux manières différentes : *Selebes* ou *Celebes* sur les cartes publiées de l'archipel malais, ainsi que dans les livres de voyages et de géographie

Me trouvant un jour chez M. van Hëvell (2), assistant-résident à Païnan, qui, antérieurement, avait séjourné pendant plusieurs années dans les Moluques et qui connaît les différents dialectes qui y sont parlés, je lui demandai comment, selon lui, le nom de l'île devait être orthographié. D'après les renseignements qu'il a bien voulu me communiquer, il résulterait que Selebes ou Celebes est un nom imposé à l'île par les navigateurs européens, que celle-ci a été très probablement la première des îles Moluques qui ait été visitée par eux et que sans doute elle a reçu alors le nom de *Soeloe besi* pour la distinguer des autres îles Soeloe situées plus au nord. Le mot malais *besi* veut dire *fer* et, en effet, la côte ouest de l'île est riche en minerais de fer. Par dégénérescence ou abâtardissement, le nom *Soeloe besi* est très probablement devenu *Selebesi* et enfin *Selebes* ou *Celebes.*

Il conviendrait donc d'écrire plutôt le nom avec un S : Selebes.

---

(1) Le mot malais ordinairement employé pour noix de coco est : *kalapa* ; le mot *njioer* est sans doute spécialement en usage chez les Malais de cette partie de Bornéo.

(*Note du traducteur.*)

(2) M. van Hoëvell est retourné depuis peu dans les Moluques où il occupe actuellement le poste d'assistant-résident à Gorontalo, dans la presqu'île nord de Selebes. Il est l'auteur d'un ouvrage très estimé intitulé : *Ambon en meer bepaaldelijk de Oeliasers* (in 8° avec carte), door G.-W.-W.-C. baron van Hoëvell. Dordrecht, Blussé en van Braam; 1875.

Les indigènes ne désignent pas l'île par un nom général, mais ils donnent des noms spéciaux aux différentes parties des côtes : *Tanah*, *Mangkasar* (1), *Tanah Wadjo*, *Menado*, etc., etc.

La question de la côte Maclay. — M. Michluho Maclay, lisons-nous dans le journal des *Débats*, est un Petit-Russien né en 1857 qui, dès vingt ans, partit pour les universités allemandes et se livra avec ardeur à des études d'anthropologie, d'anatomie comparée, d'ethnographie sous Virchow, notamment, et Charles-Ernest de Boer. Ce dernier, insiste dans sa *Crâniologie* sur les importants problèmes de mélange et de diffusion des races négroides que l'on pourrait résoudre par l'étude des peuplades inconnues qui habitent la Nouvelle-Guinée. Ce fut là le point de départ probablement de la vocation de M. Maclay, et en 1871, à peine âgé de vingt-quatre ans, il s'embarqua sur le navire de guerre russe *Vitias*, et malgré tous les conseils et toutes les supplications des personnes qui connaissaient la cruauté des habitants de la grande île Papoua, il se fit débarquer avec deux serviteurs sur le littoral Nord-Ouest de la Nouvelle-Guinée, entre le Cap Croisilles et le Cap King William, sur une côte qui a reçu depuis le nom de côte Maclay. On porta ses instruments et ses bagages à terre ; les charpentiers du navire lui bâtirent une hutte à laquelle il ne voulut même pas que l'on mit des verrous, puis le navire leva l'ancre et disparut le laissant seul sur une terre inhospitalière dont les habitants sont adonnés à l'anthropophagie et se trouvent au plus bas degré de la civilisation. Pendant plus d'un an, jusqu'en décembre 1872, il vécut avec des hommes qui, selon sa propre expression, en étaient encore à l'âge de pierre.

Les commencements furent difficiles. L'un des serviteurs de M. Maclay tomba malade et mourut ; l'autre, effrayé par l'attitude peu rassurante des sauvages, n'osait abandonner la hutte. M. Maclay était seul à s'aventurer au loin. Il ne connaissait ni la langue ni les coutumes des aborigènes ; il était sans armes, n'ayant pas voulu conserver des moyens de défense auxquels il aurait tôt ou tard commis l'imprudence d'avoir recours ; muni seulement de son ombrelle, de son calepin et de son crayon, il allait au loin étudier la botanique et la faune de l'île. Les sauvages ne savaient que penser de ce petit homme mince, blanc et blond qui semblait ne pas s'apercevoir de leur présence. Ils le suivaient à distance en l'entourant, essayaient de le mettre à l'épreuve en le visant avec leurs arcs ou en faisant semblant de le frapper avec leurs lances. Mais quand ils virent que cet homme étrange restait inoffensif et souriant, et que, loin de leur nuire, il leur rendait service en pansant leurs blessures, en leur donnant des morceaux de fer, ils prirent confiance et peu à peu des relations amicales s'établirent entre l'explorateur et les Papouas.

M. Maclay parle de ces sauvages avec estime. Ils mangent leurs prisonniers de guerre, mais ils traitent bien leurs femmes ; ils ont, comme tous les vrais sauvages, le respect absolu de la vérité et de la parole donnée ; ils connaissent la propriété, mais ils n'ont aucune religion et pas de caste sacerdotale. M. Maclay leur en imposa surtout par sa véracité minutieuse et par son habitude de tenir constamment ses promesses.

Il resta ainsi à la côte Maclay jusqu'en décembre 1872, quand un navire russe le rendit à la vie civilisée en le conduisant à Batavia. Il publia alors des recherches sur la crâniologie des Mélanésiens, puis parcourut les îles Malaises jusqu'en 1875. En 1876, il entreprit un long voyage dans les Archipels de la Micronésie occidentale, puis en 1877, il revint s'établir à la côte Maclay et pour apprendre à connaître mieux

(1) Le nom est généralement écrit d'une manière incorrecte : *Mecassar*.

les aborigènes, il élut domicile sur l'île Bili-Bili où les habitants fabriquent des poteries qui attirent chez eux, de temps en temps, des membres des tribus de l'intérieur. Il était en excellentes relations avec les indigènes ; il était assez estimé et connu d'eux pour qu'un mot de passe donné par lui pût servir de sauf-conduit dans toute l'île. Dans les voyages qu'il venait de faire en Océanie, il avait été témoin de la destruction et de la misère des races noires par suite du contact de la civilisation, par l'abus des spiritueux, les maladies contagieuses, les massacres, et cette chasse aux esclaves à peine déguisée qui se pratique dans toute l'Océanie sous le nom d'engagements libres, pour procurer des bras à l'Australie. Il voulut épargner ces maux aux habitants de la côte qu'il avait visitée et, ayant obtenu leur assentiment, il s'adressa le 23 janvier 1879 à sir Arthur Gordon, haut Commissaire anglais pour le Pacifique Occidental et l'un des fonctionnaires anglais les plus humains et les plus éclairés qui aient rempli ce poste. M. Maclay demandait le Protectorat de l'Angleterre pour les 15,000 à 20,000 Papouas qui habitent la côte Maclay et en possèdent les terres. Une invasion de blancs qui s'emparerait des champs de cette tribu la forcerait à se retirer vers l'intérieur, et à y chercher de nouvelles terres. Ils seraient repoussés par les habitants des montagnes ; de là des guerres sans fin. M. Maclay voulait que l'Angleterre reconnût leur droit de proprieté, comme elle l'avait fait pour la Nouvelle-Zélande, et qu'elle interdît l'inportation de l'eau-de-vie, des armes et de la poudre.

A cette époque, l'Angleterre n'avait pas encore de rivaux dans cette partie du monde ; la politique coloniale de l'Allemagne n'était pas inaugurée ; l'appel de M. Maclay ne fut pas entendu, et la Nouvelle-Guinée resta un pays sauvage, n'appartenant en fait à personne. Il y a deux ans, quand M. de Bismarck prétendit à la possession d'une partie de la côte de l'île, l'Angleterre se rappela trop tard cette lettre de M. Maclay. Elle cita sa demande dans une note du 19 septembre 1884. Le Chaancelier répondit, le 14 janvier 1885, que cette demande n'avait pas été suivie d'effet et qu'elle ne donnait à l'Angleterre aucun droit sur la côte dont elle avait négligé d'assurer le Protectorat. L'Allemagne passa outre et s'empara de la côte de Maclay sans prendre à l'égard des indigènes aucune des mesures de protection que réclamait son explorateur.

M. Maclay résolut alors d'affirmer ses droits personnels à la côte qu'il avait habitée si longtemps et s'adressa au Gouvernement russe pour demander protection. Il poursuit cette campagne depuis Sydney où il s'est établi il y a deux ans, et une partie de la presse russe soutient ses demandes. Sans qu'il soit permis de croire que la question de la côte Maclay doive susciter de bien grosses difficultés entre la Russie et l'Allemagne, il est curieux de constater que cette puissance rencontre sans cesse des Slaves sur le chemin de ses entreprises coloniales. Ce fut M. Ragozinski aux Camérouns ; c'est aujourd'hui M. Michluho Maclay à la Nouvelle-Guinée.

L'Allemagne en Océanie. — L'Allemagne a définitivement renoncé à la station et au dépôt de charbon que le protocole de Rome lui avait accordés dans l'une des îles Carolines ou des îles Palaos.

L'Allemagne a acquis, dans les îles Marshall, des ports qui valent mieux que les stations auxquelles elle renonce.

D'un autre côté, la Compagnie allemande de la Nouvelle-Guinée, a établi une seconde station à Port-Hatzfeldt par 145° 9′ longitude Est et 4° 24′ latitude Sud, et une troisième à Port-Constantine, par 145° 45′ longitude Est et 5° 30′ latitude Sud.

M. le capitaine Dallmann sur la rivière Augusta. — M. le capitaine Dalmann a parcouru au mois d'avril dernier, avec un petit vapeur,

l'importante rivière découverte par le docteur Finsch et à laquelle on a donné le nom de l'impératrice Augusta, sur la côte Nord de la Nouvelle-Guinée.

L'île Uréparapara (Nouvelles-Hébrides). — Pendant son exploration dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides, la *Dives* a découvert, le 30 mars, un excellent mouillage dans l'île Uréparapara, où aucun navire n'avait jamais pénétré.

L'État-Major de ce bâtiment a levé le plan de cette baie et en a relevé les sondages, pour doter nos cartes marines de cet abri précieux qui, en l'honneur du navire et de son équipage, portera le nom de baie de la *Dives*.

Une île nouvelle. — Une île nouvelle a été découverte au Nord de l'Océan Pacifique par un vapeur anglais se rendant de Sydney à Shanghaï.

L'île d'*Allison* (C'est le nom qu'on lui a donné, d'après celui du capitaine qui commandait le navire) est située entre l'île Durour et le groupe de l'Échiquier, par 1° 25′ de latitude Sud et 143° 26′ de longitude Est. Elle a environ 2 à 3 milles de long, est à une altitude de 100 à 150 pieds, et est bien boisée.

RÉGIONS POLAIRES.

Départ de M. le colonel Gilser pour le pôle Nord. — Le colonel Gilser est parti de Winipeg, le 9 septembre, à la tête d'une expédition pour les régions arctiques, dont le but serait d'atteindre au pôle Nord.

L'expédition danoise au Groënland. — En 1886, le *Fylla*, à bord duquel se trouvait le prince Waldemar et le naturaliste M. Th. Holm, a visité la côte occidentale du Groënland.

Après un séjour de trois semaines dans les glaces à Gothaab, (17 juin-9 juillet), le *Fylla* atteignit Upernivik le 17 juillet. Pendant un mois, les naturalistes ont pu faire leurs recherches sur cette côte inhospitalière. Le *Fylla* est revenu le 4 septembre à Copenhague.

M. le docteur H. Labonne en Islande. — M. le docteur H. Labonne, chargé d'une mission en Islande, a traversé l'île entière, du Nord au Sud, sans tente ni provisions, il a fait l'ascension de l'Hékla, dont le plus haut sommet a été trouvé de 1,533 mètres au-dessus du niveau de la mer ; à cette altitude, le thermomètre marquait 14° au-dessus de zéro, tandis que dans la plaine la température était à 8° au-dessous de zéro. M. Labonne a visité le grand geyser ; le 17 juillet dernier, il fut témoin d'une éruption qui s'éleva jusqu'à 33 mètres. Il a recueilli une grande dalle rejetée par un geyser et située à 5 mètres de profondeur, remplie de tiges euillées qui de prime abord attestent, en dépit des traditions des Sagas, que l'ancienne végétation de l'île ne dépassait pas la proportion des arbrisseaux actuels.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques.

EUROPE.

Chambre de commerce espagnole à Paris. — Se conformant aux récentes instructions reçues de son gouvernement, le consul d'Espagne avait adressé le mois dernier un avis aux deux cent cinquante principaux commerçants espagnols résidant à Paris, pour les inviter à se réunir à l'ambassade d'Espagne, rue Saint-Dominique, dans le but de créer une Chambre de commerce espagnole. Cinquante personnes environ ont repondu à cet appel. Elles ont nommé une Commission qui s'est mise aussitôt en rapport avec le consul. A la suite d'une séance qui a duré jusqu'à quatre heures, la nouvelle Chambre de commerce a été composée de douze membres. Ce sont : MM. don Salvador Lopez, président ; don Moreno, don Jore Pellijevo Juan Minnuesa, Adolfo Calzado, Daniel Antola, Abaroa, Mariano Urravietta, Daniel Espelata, Arturo Melida, Enrique Roose, Ordonner.

Le commerce extérieur de l'Autriche. — En Autriche, les exportations sont toujours en augmentation sur les importations, on peut en juger par ce fait que les premières dépassaient les secondes :

En	1885	de 114,000,000	florins.
	1884	79,000,000	—
	1883	125,000,000	—
	1882	128,000,000	—
	1881	90,000,000	—
	1880	63,000,000	—

Le développement de l'industrie allemande. — Un rapport des Chambres commerciales allemandes donne les résultats suivants du développement de l'industrie allemande durant les dernières vingt-cinq années. Les étonnants progrès de sa production, de ses importations et exportations peuvent être relevés par le tableau que voici Pour faciliter la comparaison, le nombre 100 indique le point de départ :

Population	en 1860	100
»	en 1885	124,1
Extraction de charbon	en 1861	100
» »	en 1885	412,5
» de fer	en 1861	100
» »	en 1885	717,1

Sucre	en 1871	100
»	en 1884	602,3
Longueur des chemins de fer	en 1868	100
» » »	en 1882	214,3
Capitaux investis	en 1868	100
»	en 1882	274,4
Consommation de fer	en 1864	100
» »	en 1883	341,3
» de charbon	en 1872	100
» »	en 1883	155,6
» de coton	en 1865	100
» »	en 1884	343,6
» de jute	en 1866	100
» »	en 1884	3276,7
Importations totales	en 1872	100
»	en 1884	133,2
Exportations totales	en 1872	100
»	en 1884	190,7

Les progrès matériels de l'Espagne. — En 1799, la population de l'Espagne était de 10 millions à peine ; le 31 décembre 1882, elle était de 18 millions. En quatre-vingt-cinq ans, elle a augmenté de 72 %, ou de 8,40 pour 1,000 tous les ans. Il y a quatre-vingt-cinq ans, la population agricole était de 3,615,006 ; aujourd'hui, elle est de 9,328,000. La superficie du sol est montée, pendant la même période, de 21,250,000 jusqu'à 77 millions et demi d'hectares. Il y avait en 1799 un peu plus de 19 millions de têtes de bétail en Espagne ; il y en a aujourd'hui plus de 38 millions. La population qui s'adonne au commerce et à l'industrie était alors de 1,033,000 âmes ; elle est présentement de 3,038,000, et le nombre des fabriques s'est élevé de 883 à 13,941.

Pendant ces vingt-cinq dernières années, les échanges de l'Espagne ont suivi une progression ascendante remarquable. En 1860, les importations et les exportations réunies n'étaient que de 643 millions de francs ; elles se sont élevées à 921 millions en 1870, à 1,361 millions en 1880, et, enfin, à 1,398 millions en 1884. L'augmentation annuelle a été de 47 %.

Dans toutes les branches de production, on signale le même réveil. L'Espagne, aujourd'hui, produit plus de 20 millions et demi d'hectolitres de vin ; elle en consomme plus de 13 millions et demi, et en exporte 7 millions. Comme pays vinicole, elle vient tout de suite après l'Italie et la France.

En même temps, son réseau de voies ferrées se complète activement. En 1880, elle n'avait que 4,180 milles de chemins de fer ; en 1884, elle en avait déjà 5,180, soit une augmentation de 1,000 milles.

Le commerce extérieur de la Suisse. — Encore un pays expiant cruellement son zèle libre-échangiste !

Le rapport publié, pour 1885, par l'Association suisse du commerce et de l'industrie, nous fournit les chiffres suivants qui ne sont guère en faveur de la balance commerciale de ce pays.

Pour l'année 1865, les importations sont de 1 milliard 050,989,201 francs, contre

seulement 954,561,285 francs pour les exportations. Dans le détail concernant les principaux pays, nous relevons les chiffres ci-après :

	IMPORTATIONS. Francs.	EXPORTASIONS. Francs.
Allemagne	315.870.922	274.498.383
Autriche-Hongrie	97.455.871	55.229.075
France	235.216.156	191.536.988
Italie	219.807.533	120.122.084
Belgique	37.397.792	21.337.872
Hollande	9.901.558	6.271.669
Russie	24.588.681	15.239.768
Égypte	17.818.474	2 403.215

L'*Economist* apprécie ce rapport de la façon la plus sombre :

« Le rapport, dit-il, réprouve toute politique de représailles, toute pratique de droits protecteurs, de primes ou de drawbacks et insiste sur la nécessité de rester fidèle aux règles traditionnelles du libre-échange. »

Mais il ne peut s'empêcher de relever l'opinion émise ironiquement par un journal faisant observer, à ce sujet, « qu'autant vaudrait recommander à un homme en train de se *noyer avec les mains liées, de se sauver par lui-même.* » Et. il ajoute qu'il est à craindre que, poussé par le mouvement d'opinion existant actuellement en Suisse, le gouvernement fédéral ne finisse par se laisser enfin aller à des mesures légèrement protectionnistes.

La navigation dans les ports ottomans. — Une statistique publiée par la douane, établit comme suit le mouvement de la navigation dans les ports ottomans, du 1er mars 1882 au 1er mars 1883. L'époque est déjà lointaine, dira-t-on ; mais qui connaît la Turquie estimera que cette statistique réalise un grand progrès.

Angleterre	5.832.024	tonnes.
Autriche-Hongrie	3.787.740	—
France	2.461.660	—
Russie	1.926.517	—
Turquie	3.306.218	—
Italie	1.089.878	—
Grèce	1.516.938	—
Allemagne	138.358	—
Belgique	97.364	—
Suède et Norwège	92.324	tonnes.
Danemark	57.954	—
Hollande	29.555	—

ASIE.

Renseignements statistiques sur l'Inde angaise. — I. Villes de l'Inde. — La population de l'Inde est essentiellement rurale : sur 1,000 personnes

909 vivent dans les villages et 91 seulement dans les villes ; ou, en s'exprimant en chiffres absolus : de 253,577,619 personnes, 229,939,894 personnes appartiennent à la population des campagnes et 23.037,447 à la population des villes. Aussi n'y a-t-il pas moins de 39,040 villages qui comptent de 1.000 à 2,000 habitants et 8,931 villages de 2,000 à 5,000 habitants.

Si l'on admet le chiffre de 5,000 comme minimum du nombre d'habitants pour une ville, on trouve qu'il y a 1,902 villes aux Indes, dont 66 de plus de 50,000 habitants. Il est à remarquer que le plus grand nombre de grandes villes se trouvent dans le nord de l'Inde.

Voici les villes qui ont plus de 100,000 habitants :

VILLES.	PROVINCES OU ÉTATS.	POPULATION.
Bombay	Bombay	773.196
Calcutta	Bengale	433.219
» (faubourgs)	»	251.439
Nord suburbain	»	29.982
Sud suburbain	»	51.658
Madras	Madras	405.848
Hyderabad avec Secunderabad	Hyderabad	354.902
Lucknow	Provinces nord-ouest	201.308
Benares	» »	199 700
Dehli	Punjab	173.393
Patna	Bengale	170.654
Agra	Provinces nord-ouest	160.203
Bangalore	Mysore	155.857
Amritsar	Penjab	151.896
Cawnpore	Provinces nord-ouest	151.444
Lahore	Punjab	149.369
Allahabad	Provinces nord-ouest	148.547
Jeypore	Jeypore	142.578
Rangoon	Birma britannique	134.176
Poona	Bombay	129.751
Amedabad	»	127.621
Bareilly	Provinces nord-ouest	113.417
Suret	Bombay	109.844
Howrah	Bengale	105.200
Baroda	Baroda	101.818

II. Religions. — Les règles appliquées lors du recensement établissaient la distinction entre huit confessions religieuses. Ce sont : les religions des Hindous, des mahométans, des aborigènes, des boudhistes, des chrétiens, des Sikh, des jain, des Sasnami, des Kabipanthi, des adorateurs de la nature, des Parsis, des juifs, des Brahmo et des Kumbhipathia. Après déduction des 59,985 individus dont on ne

connaissait pas la religion, la population restante des 253,821,836 têtes se répartit numériquement dans les 14 divisions suivantes :

	Nombre absolu.	Par 10,000 de population.
Hindous	187.937.450	7.402
Mahométans	50.121.585	1.974
Aborigènes	5.426.511	253
Boudhistes	3.418.884	135
Chrétiens	1.862.634	73
Sikh	1.853.426	73
Jain	1.221.896	48
Satnami	398.409	16
Kabîrpanthi	347.994	14
Adorateurs de la nature	143.581	6
Parsis	85.397	5
Juifs	12.009	3
Brahmo	1.147	—
Kumbhipathia	913	—

Ce tableau emprunté au rapport sur le recensement de l'Inde britannique. vol. I, diffère par plusieurs détails d'un tableau analogue publié par le Calendrier de Gotha pour 1886, pp. 750, qui doit avoir été pris dans le recensement de l'empire de 1881, vol. II (statistique de la population).

Les chiffres ci-dessus montrent que les Hindous forment les trois quarts de la population totale de l'Inde britannique, les mahométans représentent les 8/10 du quart restant, les aborigènes 1/10 et les boudhistes 1/20. Les Hindous se trouvent dans toutes les provinces de l'Inde ; seulement dans la partie britannique du Punjab et du Birma britannique, ils forment moins que la moitié de la population ; dans le Mysore, Madras, Coorg, Berar et Hyderabad leur nombre dépasse 90 p. c.

Les mahométans sont proportionnellement les plus forts dans le Punjab, ensuite dans le Bengale qui dépasse toutes les autres provinces par ses chiffres absolus, puis suivent Assam et les provinces nord-ouest. Mysore et l'Inde centrale sont les provinces les moins mahométanes des États indigènes, et les provinces centrales britanniques ont l'élément mahométan le plus faible, 125 p. 1,000 seulement.

Les aborigènes se composent d'une foule de tribus qui habitent les régions les plus éloignées et dont les idées religieuses sont de la nature la plus grossière. Ils adorent toutes sortes de forces naturelles, de bons et de mauvais dieux, et ne se distinguent dans leur culte que par certaines particularités de tribus : des 6,426,511 aborigènes, 2,055,822 se trouvent dans le Bengale ; 1,533,599 dans les provinces australes ; et 891,424 dans l'Inde centrale.

Les boudhistes appartiennent, pour la plus grande partie, au Birma britannique (3,251,584 des 3,418,884), pxovinces en dehors de laquelle il n'y en a plus que 200,000 répandus dans le reste du pays, ce qui est d'autant plus étonnant que l'Inde a été le berceau de la doctrine de Boudha.

La religion chrétienne est une des plus anciennes de l'Inde, comme nous le

démontrent les traditions et les inscriptions en langue pehlvi, sur le mont Saint-Thomas et dans d'autres lieux. Mais malgré le zèle dont sont animés les missionnaires qui sont venus chercher ici un champ d'activité à leur propagande, il est à constater qu'ils n'ont gagné que peu de terrain. La religion chrétienne, quoique prêchée de tous côtés depuis assez longtemps, ne compte, d'après le recensement, que 1.862.634 âmes. Ce qui accuse toujours une progression assez importante depuis les derniers recensements. La plupart des chrétiens se trouvent dans le Sud (Madras et Travancore) et ensuite dans le Bengale.

Les autres confessions ne sont pas assez importantes pour en dresser, en un tableau spécial, la répartition par province.

III. Langues. — Robert Cut a démontré dans son ouvrage faisant époque : *Esquisse des langues modernes de l'Inde orientale*, Londres, 1878, que les 250 millions, qui formaient la population d'alors de la presqu'île du Gange, parlaient 97 langues différentes et 234 dialectes, parmi lesquels on ne comprenait pas les langues et dialectes des étrangers immigrés dans le pays (Européens, Américains, Africains, Asiatiques, etc.). Il ramenait ces 97 langues à cinq grands groupes principaux : les langues indo-européennes (branche hindoue), les langues dravidienne, kolarianienne, tibétaine et la langue khassi.

De ces familles de langues les deux premières sont les plus importantes ; tandis que les langues indo-européennes sont répandues dans tout le nord de l'Inde et une partie du plateau central, les langues dravidiennes sont parlées dans tout le sud. Celles des Koch, Manda ou Vindhya, est en usage parmi les tribus montagneuses non cultivées des contrées élevées de Chosa-Nagpur, au sud-est de Calcutta ; les langues tibétaines ont leur domaine dans les vallées de l'Himalaya et les pays montagneux de l'Inde orientale, la langue khassique est limitée à un petit territoire au nord de l'Assam, entre les monts Garo et le pays des Cachari.

Les instructions données aux employés chargés du service du recensement, n'avaient pas prévu cette classification ; elles n'exigeaient que la designation de toutes les langues parlées aux Indes britanniques, à l'exclusion des dialectes ; mais, à cause probablement de l'inaptitude des employés à distinguer, dans chaque cas donné, entre les langues et les dialectes, ces derniers ont été admis souvent comme langues de sorte que le rapport du recensement donne une liste de 162 langues différentes, dont 106 appartiennent aux Indes, 17 à l'Asie en dehors de l'Inde, 28 à l'Europe et une à l'Afrique. Ce qui diminue considérablement la valeur de ce relevé, c'est le manque d'une indication quelconque pour non moins de 22.626.485 individuc. On peut distinguer par la classification des langues entre celles qui sont répandues sur une grande aire de l'Inde et celles qui sont limitées à des territoires determinés.

Pour les premières, on a établi les groupes suivants :

Hindoustani	82,497,168
Bengalien	38,965,428
Telugu	17,000,358
Marathi	16,966,665
Punjabi	14,246,844
Tamil	13,068,279
Guzrati	9,620,688
Canarien	8,366,008
Ooriya	6,816.415
Malahien	4,847,681
Bnrmesi	2,248,479
Sindi	2,101,767
Pashtu	915,714

Les autres langues sont parlées par un trop petit nombre d'individus pour en faire une énumération ici.

Il peut y avoir un certain intérêt à consigner les langues étrangères parlées aux Indes ; voici les principales :

Anglais	202,920
Beluchi	177,273
Kaschmiri	49,828
Arabe	21,188
Perse	15,722
Chinois	14,466
Portugais	10,523
Français	1,510
Allemand	1,471
Arménien	1,308
Hébreu	901
Italien	804
Turc	560
Wallisch	205
Grec	193
Hollandais	114

IV. Les provinces britanniques. — Les possessions totales de l'Angleterre aux Indes comprennent une aire de 1,465,541 milles carrés anglais ou 3,795,595 kilomètres carrés, avec une population de 255,758,851 habitants (1881) ; de ce nombre, 876,143 milles carrés anglais reviennent aux possessions immédiates, ou 2,269,117 kilomètres carrés, avec une population de 198,761,067 habitants, tandis que les États tributaires occupent une superficie de 589,398 milles carrés, ou 1,526,478 kilomètres carrés, avec une population de 56,997,784 habitants.

Jusque dans ces derniers temps, on avait admis pour les Indes l'ancienne division historique en trois présidences : Bengale, Madras et Bombay. Aujourd'hui, les deux dernières ont seules conservé ce titre. Chacune de ces divisions est administrée par un gouverneur qui est sous les ordres directs du secrétaire d'État pour les Indes à Londres, et est complètement indépendante du gouverneur général, pour autant qu'un acte du Parlement n'en dispose pas autrement. Madras et Bombay ont à leur tour dans leur administration certaines particularités qui les distinguent essentiellement l'une de l'autre comme du reste des Indes. Chacune de ces trois grandes divisions territoriales a son armée propre et une administration civile particulière, seulement celle du Bengale n'est pas limitée au district administratif de ce nom, car la présidence de Bengale a cessé d'exister ; son aire est répartie entre une demi-douzaine de différentes provinces dont l'une continue à porter l'ancien nom. C'est pour cette raison que ce que l'on appelle Bengale ne comprend plus l'ancienne présidence de Bengale, mais plutôt la province actuelle du Bengale inférieur, sur le cours inférieur et dans le territoire de l'embouchure du Gange.

Sous le rapport administratif, les différentes parties de l'empire anglo-indien se trouvent ou immédiatement sous le gouverneur général, comme Ajmere, Bérar, Coorg avec Bangalore et les îles Andaman, ou indirectement comme les fragments de l'ancienne présidence de Bengale : Bengale propre, Assam, les provinces nord-ouest et Audh, le Punjab, les provinces centrales, le Birma britannique. Nous avons indiqué ci-dessus la position des présidences de Madras et de Bombay auxquelles sont encore soumis Sind et Aden.

Les chemins de fer au Japon. — En 1885, a eu lieu l'ouverture du railway de Omija à Utsunomiya de la ligne de Tokio-Takasaki, sur une section d'une ongueur de 75 kilomètres, dont la propriété appartient à la Société privée des voies ferrées de Nippon-Tedsudo. Ainsi s'approche de plus en plus le moment de la réalisation du plan qui consiste à relier les deux principales villes de l'empire, Tokio et Kioto. Aussi la construction du chemin de fer qui se dirige de Kioto dans les provinces à l'Est de Biwaese, notamment dans celles de Mino, Omi et Owari, est poussée avec une grande activité. La ligne de Osaka-Sakai, construite par la Société privée de Hankai-Tedsudo Kaisha, sur une longueur de 5 kilomètres, a dû être également livrée à l'exploitation à la fin de 1885. Ainsi, actuellement, les lignes de chemins de fer de l'État en exploitation, ont une longueur de 365 kilomètres, et les lignes privées 193.5 kilomètres, soit en tout 558.5 kilomètres ; en outre, l'État a en construction 110 kilomètres et les Sociétés 67 kilomètres, en tout 177 kilomètres.

La population française au Tonkin. — La population française au Tonkin au 30 mai de l'année courante, était de 657 individus. Sur ce nombre, on comptait 530 hommes, 70 femmes, et 57 enfants, dont 33 du sexe féminin. La population française d'Hanoï est la plus nombreuse, 334 ; Haïphong vient en seconde ligne avec 182 français ; Sontay en a 41 ; Bacninh, 31 ; Quang-yen, 19 ; Nandin, 16 ; Haiduong, 10 : Nin-binh, 9 ; Laokay, 5 ; Lang-Son, 5 ; Hung-yen, 3, et Thainguyen 1.

AFRIQUE.

La population de l'Algérie. — Voici le résultats complets du recensement de la poopulation algérienne en 1886 :

Français, 219,627 ; augmentation sur 1881, 24,209.

Israélites naturalisés, 52,595 ; augmentation sur 1881, 6,932.

Musulmans, 4,284,762 ; augmentation sur 1881, 442,265.

Étrangers, 206,212 ; augmentation sur 1881, 23,838.

AMÉRIQUE.

Les produits français au Canada. — La Chambre de commerce de Montréal vient d'appeler l'attention du ministère du commerce sur la diminution, depuis quinze ans, de l'importation des produits français au Canada. Les vins seuls font exception, mais n'occupent pas la place que mériterait l'importation croissante du Dominion. La Chambre émet l'opinion qu'il conviendrait d'établir des communications directes entre la France et le Canada, à l'exemple de la ligne allemande d'Avers à Montréal.

Les progrès agricoles et commerciaux des États-Unis. — Sous le titre « La force et la faiblesse relatives des nations », une revue américaine, le *Century*, vient de publier un article remarquable, surtout par les chiffres qu'il produit relativement aux progrès agricoles et commerciaux de l'Union.

Cette étude, consacrée par son auteur, M. E. Atkinson, de Boston, à établir un parallèle entre la situation de son pays et celle des grandes puissances européennes, conclut à un état d'infériorite considérable de ces dernières au vis-à-vis des États-Unis. Il en donne naturellement pour cause plusieurs raisons dont, en premier lieu, les armées permanentes. N'ayant pas à le suivre sur ce terrain politique, nous nous en tiendrons simplement à ses constatations économiques.

A ce point de vue, il a choisi comme époque d'observation les 20 années qui se sont écoulées de 1865 à 1885.

On sait qu'en 1865, au lendemain de la grande guerre de sécession dans laquelle avait failli sombrer la République américaine, ses hommes d'État arborèrent carrément le drapeau de la protection. Il s'agissait non seulement d'éteindre une dette formidable contractée en quelques années, mais encore de travailler au relèvement industriel, agricole et commercial de ce grand pays. Voyons, d'après M. Atkinson, comment ils y sont parvenus, grâce à leur intelligente initiative protectionniste.

Durant cette période de vingt années, écoulées de 1865 à 1885, la population de l'Union ne s'est accrue que de 69 %, ce qui est, du reste, déjà un chiffre considérable. Par contre, la récolte en grain s'est élevée de 256 %, celle du coton, de 194 %, et celle des foins de 106 %. Le réseau des chemins de fer s'y est augmenté de 280 %, et la production de la fonte de 386 % ! En outre, les États-Unis exportent en articles manufacturés ou produits alimentaires, de 75 à 80 % de leur production annuelle. Enfin, la dette est plus qu'à moitié éteinte !

Ces chiffres ont une éloquence qui dispense de tout commentaire. Et si, comme le fait remarquer l'auteur de l'article, on tient compte de l'augmentation relativement minime du chiffre de la population, on arrive naturellement à constater l'énorme accroissement de bien-être apporté à la collectivité par un tel développement.

Chicago. — La population de Chicago s'élève au chiffre de 605,000 dont 226,000 Allemands, 154,000 Américains, 120,000 Irlandais, 55,900 Slaves, 33,000 Scandinaves, 30,000 Anglais, 16,000 de races latines, 8,000 noirs, 4,000 Canadiens et 9,000 de diverses autres origines.

Comme le fait remarquer la *Gazette Géographique*, les Allemands sont plus nombreux que les Américains, lesquels ne surpassent que de peu le nombre des Irlandais.

Chicago est plus Irlandais qu'aucune ville de l'Irlande, excepté Dublin et Belfast, et plus allemand que Munich, Dresde ou Cologne.

Moins d'un quart de la population natale est d'origine américaine.

OCÉANIE.

Situation économique de l'Australie méridionale. — La *Deutsche Rundschau*, de Vienne, publie l'article suivant sur la situation économique de l'Australie méridionale.

La colonie sud-australienne, fondée le 28 décembre 1836, fête cette année le cinquantenaire de son existence et tiendra l'année prochaine dans la capitale Adélaïde, une exposition internationale d'industrie dont l'ouverture est fixée au 20 juin, jour de l'avènement au trône de la reine Victoria. Le Parlement a voté pour cet objet 32,000 livres sterling et de riches particuliers ont souscrit une somme de 17,250 livres. La construction du bâtiment de l'exposition a été adjugée par contrat pour la somme de 20,500 livres sterling. La colonie, considérée dans sa limite étroite jusqu'à 26° de latitude sud, c'est-à-dire la partie colonisée proprement dite, comprend 17,862 milles carrés allemands, et le territoire du nord qui en dépend depuis 1863, 24,626 milles carrés allemands, ensemble 42,488. La population s'élevait, à la fin de l'année 1885, à 349,769 personnes, dont 6,346 indigènes, ou 3,478 du genre masculin et 2,868 du genre féminin, 313,423 blancs ou 163,641 du genre masculin et 149,782 du genre féminin et 4,150 Chinois. Adélaïde, ville capitale, compte 43,969 et avec ses faubourgs, 127,000 âmes.

En 1885, il y a eu 1,016 naissances, contre 3,987 décès. L'immigration a été de

12,185 personnes et l'émigration de 18,876. Cette forte émigration, la plupart pour Victoria, semble devoir s'élever considérablement dans le courant de cette année; dans les trois premiers mois de 1886, l'émigration a dépassé l'immigration de 3,955. C'est la conséquence des conditions déplorables de la colonie, produites par les prix minimes des produits d'entrepôt, par les mauvaises récoltes, par l'abondance du marché des travailleurs, etc.. Déjà en 1842, 1852 et 1867 jusqu'en 1868, la colonie a eu à traverser de fortes crises. — La libre immigration d'Europe aux frais de l'État a été suspendue en 1884. Dans la période décennale de 1875 à la fin de l'année 1884, il est arrivé dans l'Australie du Sud 30,042 émigrants (dont 16,470 du genre masculin et 13,572 du genre féminin) dont le transport a coûté à l'État 557,400 £.

L'année financière a été clôturée, au 30 juin 1885, avec un déficit (de 784,121 £ ou 75,000 £ en plus que l'année précédente et l'année suivante laissera derrière elle une situation beaucoup plus sombre encore). — La dette publique montait à 17,052,200 £ et elle a été portée, à la fin d'avril 1886, par un nouvel emprunt de 1,332,400 £, à 18,384,600 £, dont l'intérêt annuel se chiffre par 761,522 £. Ce qui donne 57 £ 14 schilling par tête de la population actuelle.

L'importation de l'année 1885 a été calculée à 5,289,014 £ (— 460,338 £ contre l'année précédente) et de ce chiffre on a réexporté un total de 1,031,546 £. L'exportation, par contre, avait une valeur de 5,417,145 £ (— 1,206,559 £), dont 4,385,599 £ (— 906,623 £) de produits de la colonie. Parmi les produits d'exportation les plus importants, les blés et les farines comptaient pour 2,162,513 £ (— 329,383 £), la laine pour 1,417,245 £ (— 263,898 £) et le cuivre pour 323,530 £ (— 51,795 £). L'importation de l'Allemagne ne se chiffrait qu'à 38,966 £ (— 22,821 £) et l'exportation pour ce pays à 580 £ (— 1,700 £).

De l'aire totale de la colonie, les particuliers ne possèdent que 10,159,015 acres ou 4,111,938 hectares et de ce chiffre 1,950,000 ou 789,106 hectares sont livrés à la culture du blé. L'année 1885-86 a fourni de nouveau une mauvaise récolte. Plus d'un quart des champs ensemencés de blés n'a produit aucune récolte et le reste n'a donné que 8 bottes (36 à 35 litres) par hectare.

Il y avait en exploitation 1,063 milles ou 1,711 kilomètres de chemins de fer et 628 1/4 milles ou 1,011 kilomètres de lignes en construction. La recette de l'année a été de 631,182 £ (+ 24,643 £ que l'année précédente). Le 1er mai 1886, le chemin de fer de l'Est partant de la ville d'Adélaïde, sera livré à l'exploitation sur toute sa longueur jusqu'à la limite de la colonie Victoria, soit 182 3/4 milles ou 294 kilomètres. Comme raccordement à cette ligne, la dernière section du chemin de fer de l'Ouest partant de Melbourne, sera également livrée à l'exploitation à la fin de 1886. Les villes d'Adélaïde, de Melbourne et de Sydney seront alors raccordées par chemin de fer. Jusqu'à la fin de juin 1885, on avait dépensé 7,607,991 £ pour la construction de chemins de fer.

La chute de pluie en 1885 ne s'est élevée, d'après les observations enregistrées à l'Observatoire d'Adélaïde, qu'à 15,88 pouces anglais ou 393 millimètres. La grande sécheresse de l'année est la cause de grandes pertes en bétail.

Gisements d'or dans l'Australie occidentale. — Nous avons déjà annoncé dans notre numéro de juillet 1886, page 59, que des gisements d'or avaient été découverts dans le nord de l'Australie septentrionale, entre la baie King et le golfe de Cambridge. Cette région avait été explorée d'abord en 1879, par M. Forrest, qui l'avait reconnue propre à l'industrie pastorale et favorable à la colonisation. Une colonie vient de s'établir à Wyndham, à la pointe du bras occidental du golfe de Cambridge, avec un port, l'un des meilleurs de l'Australie. Les champs d'or sont situés dans l'intérieur, entre 16° et 19° 30′ lat. S., 126° et 129° longit. E.,

à 220 milles de Wyndham et à 320 milles de Derby qui est situé sur la baie King. On trouve le métal en lingots dont le plus grand trouvé est de 19 onces ; le métal est actuellement à la surface ou à peu près, et près de la rivière Ord, affluent du golfe de Cambridge.

Population de la Nouvelle-Zélande. — La publication *The Colonies and India* donne les résultats généraux du dernier recensement, dont les détails n'ont pas encore été publiés. Le fait principal de ce recensement est le grand accroissement qui s'est produit dans la population de l'île du nord. Dans l'île du sud, il y a 326,076 Européens et dans l'île du nord 247,404, donnant un total de 573,480 pour la colonie. En outre, il y a encore dans l'île du nord environ 20,000 Maoris. Il y a eu une augmentation dans l'île du sud de 10 p. c., tandis que l'accroissement dans l'île du nord s'est élevé à 28 p. c. La population d'Auckland a augmenté dans une proportion bien plus rapide que dans aucune autre ville de la Nouvelle-Zélande. La population totale de la ville en 1881 (lors du dernier recensement) était de 25,670 ; le recensement actuel la porte à 37,205. La population des districts suburbains s'est accrue de 17,922 à 23,120. Ce qui donne un total de 66,325 pour la ville et les faubourgs, faisant d'Auchland de beaucoup la plus grande des villes de la Nouvelle-Zélande, et inférieure seulement à Melbourne et à Sydney parmi les villes de l'Australasie.

La population maori de la Nouvelle-Zélande. — Le Bulletin de la Société de géographie de Berlin consacre aux Maoris un long article dont nous extrayons les détails suivants :

D'après le recensement fait au 4 avril 1881, la colonie de la Nouvelle-Zélande compte encore en tout 44,097 individus connus sous le nom de Maoris, dont 24,368 du genre masculin et 19,729 du genre féminin, ainsi répartis :

22,872	masculins,	18,729	féminins	dans l'île du Nord ;
1,121	»	940	»	» Sud ;
65	»	60	»	dans les îles Chatham ;

ensemble 43,787, plus 310 Maoris faits prisonniers dans la dernière guerre contre les colons.

D'après ces relevés, le noyau de la population maori vit dans l'île du Nord où s'est conservé également le groupement d'après les races. On y a constaté vingt tribus, dont douze ont chacune plus de mille individus. Les principales tribus sont les Ngapuhis avec 5,564 personnes, les Woikatos avec 5,233 et les Ngatika avec 4,730. Les autres sont de moindre importance.

Le recensement fournit aussi quelques données sur l'âge des Maoris. On les a divisés en deux classes, ceux qui ont plus de quinze ans et ceux au-dessous de cet âge. Pour les Maoris du Nord, il n'a pas été possible d'établir le chiffre de leur âge pour 4,250 personnes. Quant aux autres, au nombre de 37,351, il y en avait :

Au-dessous de 15 ans, 6,882 masculins, soit 33,49 p. c. de la population masculine, 5,738 féminins, soit 34,15 p. c. de la population féminine ; au-dessus de 15 ans. 13,665 masculins, 11,066 féminins.

Pour la population blanche, le rapport du nombre des individus au-dessous de 15 ans est de 39,74 p. c. pour la population masculine, et de 46,85 p. c. pour la population féminine.

Ces chiffres ne sont pas sans importance, puisqu'ils permettent de tirer des conclusions sur l'augmentation ou la diminution des races.

Ce qui frappe surtout, c'est le faible chiffre pour cent de la population féminine des Maoris, qui laisse peu d'espoir que leur nombre s'augmentera à l'avenir.

D'ailleurs, d'après tous les indices actuels, on peut prédire la disparition petit à petit de leur race. Les motifs qui militent en faveur de cette thèse sont les mêmes que l'on a déjà fait valoir pour les autres territoires où l'élément anglo-saxon se trouve en lutte avec les indigènes non civilisés, lutte qui a toujours fini par la disparition de ces derniers. Le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, sir Charles Dilke, appelle ses compatriotes, dans son livre « Grande-Bretagne », une « race de destructeurs », en ce sens qu'ils s'entendent à préparer une prompte fin aux races avec lesquelles ils se trouvent en contact; tel a été le cas pour la plupart des tribus américaines de l'Asie occidentale et de l'Afrique, non pas qu'ils atteignent leur but par la guerre ou le massacre des masses, mais par le simple fait de leur présence, sans recourir à aucun moyen de coercition. Pendant que les Hollandais, les Français les Espagnols, les Portugais (pour l'Allemagne aucune expérience n'a encore été faite) s'entendent à mélanger avec les races extra-européennes et préparent ainsi l'existence d'une race mixte, les Anglais n'ont jamais entendu observer ce procédé. Ils ne supportent pas d'élément étranger à côté d'eux et ne se mêlent jamais au sang étranger. Ils détruisent la race la plus faible ou se posent vis-à-vis d'elle comme une race supérieure lorsque, comme aux Indes, leur œuvre de destruction se brise contre des forces numériques supérieures.

La colonisation de l'Australie présente un enseignement des plus instructifs pour cette propriété caractéristique des Anglo-Saxons que beaucoup d'entre eux considèrent comme une loi de la nature. Les nègres australiens, qui avaient acquis un certain degré de civilisation, ont été réduits à un petit nombre dans le cours de quelques périodes décennales, et, sans crainte de se tromper, on peut affirmer qu'à la fin de ce siècle l'élément envahisseur anglais aura fait disparaître complètement les indigènes de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, comme c'est déjà le cas aujourd'hui pour la Tasmanie. Dans les autres colonies, le procédé d'extirpation est un peu plus lent, parce que le petit nombre de colons blancs ne peut coloniser que petit à petit les immenses régions du pays.

Dans la Nouvelle-Zélande, les premiers colons ont trouvé une race douée d'une certaine culture, probablement d'origine malaise; elle n'a pas renoncé volontairement à son autonomie, qu'elle n'a perdue qu'à la suite de plusieurs guerres. Les derniers combats sérieux, qui ont décimé naturellement le nombre des Maoris, eurent lieu avec l'appui des troupes anglaises de 1861 à 1865, et eurent pour conséquence la confiscation d'une grande partie du pays qui leur était resté. Actuellement, des 67 1/2 millions d'acres qui forment l'aire de la Nouvelle-Zélande, il y a environ quinze millions en possession nominale des indigènes ou des Européens qui en ont acquis des indigènes; cette région du pays, réservée aux propriétaires primordiaux, se trouve exclusivement dans l'île du Nord, où vivent, comme nous l'avons vu, des races de Maoris encore existantes, abstraction faite des restes éparpillés dans les autres parties de la Nouvelle-Zélande.

Les Maoris que l'on rencontre aujourd'hui en Nouvelle-Zélande, ne répondent plus aux descriptions que nous en ont faites les voyageurs qui ont visité précédemment cette île. Ils font en général l'impression d'une race en décadence, qui est vouée à la disparition. Parmi les gens d'âge, on trouve encore des statures fortes, bien conditionnées pour la guerre, tandis que la jeune génération est de constitution faible et disgracieuse, sans dignité ni force de volonté.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE COURANT DE MARS 1887.

MEMBRES ORDINAIRES.

Lille.

N^os d'inscription. MM.

1417. SAVARY (Gustave), négociant, rue Léon-Gambetta, 176.

Mont-à-Leux.

1404. DUPORTAIL (Jean-Baptiste), boulanger.

Roubaix.

1410. POLLET (César), fabricant, rue Nain.
1411. LEPLAT (François), fabricant, rue du Grand-Chemin.
1412. BARENNE-LAGNEAU (Alfred), commis-négociant, boulevard de Strasbourg.
1413. DESCHAMPS (Henri), représentant, rue du Pays.
1414. CARRÉ-PALATTE (Henri), négociant, Grand'Place.
1415. ROLLEAUD-PASSAGEZ (Henri), rédacteur en chef de la *Vie Roubaisienne*, rue des Arts, 45.

Tourcoing.

1393. GRIMONPREZ-FRETIN (veuve), bouchère, rue du Haze, 29.
1394. LEMAIRE-CAULLIEZ (Joseph) filateur, rue de la Cloche, 41.
1395. MOTTE frères, filateurs, rue de la Station, 13.
1396. FLIPO-PROUVOST (Charles), filateur, rue du Château, 62.
1397. DELOBEL (Victor), négociant, rue du Tilleul, 10.
1398. GLORIEUX (Gustave), représentant, rue du Midi, 3.
1399. ASSEMAINE fils (Auguste), commis-négociant, rue des Anges, 21.
1400. LEURENT (Paul), fabricant, rue de Roubaix, 30.
1401. DESURMONT-JONGLEZ (Théodore), filateur, rue de Lille, 67.
1402. DERVAUX-LECLERCQ (veuve Jules), propriétaire, rue du Sentier, 39.
1403. THÉRY (Raymond), propriétaire, rue Desurmont, 5.
1405. WATTINNE fils (Charles), représentant, rue de Gand, 2.
1406. GUIBÉ, proviseur du lycée, boulevard Gambetta, 100.
1407. POLLET-HASSEBROUCQ (Louis), filateur, place Charles-Roussel, 11.
1408. DESTOMBES (Georges), commis-négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 99.
1409. DECONINCK-DUMORTIER (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso.)

LA FORÊT DE MORMAL

Par M. Henri BÉCOURT.

Inspecteur des Forêts au Quesnoy (Nord).

(Suite) (1).

II.

PERTES ÉPROUVÉES PAR LA FORÊT DEPUIS LE XIe SIÈLE. — Causes qui les ont provoquées et efforts tentés pour en atténuer les effets. — Établissement de domaines agricoles et de viviers. — Admission des bestiaux au paisnage et à la paisson. — Invasions dont elle a été le théâtre et dévastations qui en ont été la conséquence. — Usurpations commises par les riverains. — Abandon de terrains en faveur d'établissements religieux. — Concessions à titre d'engagement et en majorat. — Aliénations. — Retour au massif de plusieurs enclaves. — Sa contenance à diverses époques.

Les chartres et les documents du moyen-âge nous apprennent que la destruction ou l'amoindrissement d'un grand nombre de nos forêts a été intimement lié à la concession par les seigneurs à leurs sujets de divers droits d'usage, et, en particulier, de celui de prendre le bois nécessaire tant au chauffage qu'à la construction et à l'entretien des maisons (2). « De grande ancienneté, dit Guy Coquille, les seigneurs, voyant leurs territoires déserts ou inhabités, concédèrent des usages à ceux qui voudraient les habiter, moyennant quelques légères prestations, plutôt en reconnaissance de supériorité qu'en vue de profits pécuniaires (3). » Mais avec le temps, ces concessions dégénérèrent presque partout en une insupportable licence et eurent pour

(1) Voir page 206 du tome précédent, 1886.

(2) CHAMPIONNIÈRE. *De la propriété des eaux courantes*, p. 341.

(3) *Coûtume du Nivernois*, question 303. Voyez aussi LÉOPOLD DELISLE, *Études ur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie*, p. 374.

les forêts des conséquences désastreuses : ce ne fut plus alors la solitude des bois qu'on eut à déplorer, mais leur rapide diminution.

Par un privilège assez rare dans les annales des forêts, Mormal fut exempt de ces délivrances usagères (1); les comtes de Hainaut y octroyèrent seulement le droit, encore exercé de nos jours, de ramasser gratuitement le menu bois mort, et celui d'abattre avec un crochet les branches sèches des arbres, sous la condition d'emporter ces produits à dos d'homme (2). Mais il était dans la destinée de la forêt d'être éprouvée par d'autres causes de destruction dont quelques-unes, véritables fléaux, faillirent en amener le démantèlement.

Nous allons les passer en revue et nous indiquerons en même temps les mesures protectrices qui furent prises afin d'arrêter l'extension des sarts et clairières auxquels elles donnèrent naissance.

En raison de l'étendue considérable de leurs domaines boisés, dont les produits ligneux excédaient les besoins, les premiers comtes sou-

---

(1) Disons toutefois que la comtesse Marguerite, fille de Bauduin VI, de Constantinople, pour récompenser les bourgeois d'Avesnes qui l'avaient servie fidèlement, leur accorda, entre autres droits, celui de prendre à Mormal, tous les bois nécessaires à leurs besoins; mais, ils ne paraissent pas avoir joui longtemps de ce privilège, soit, qu'à raison de leur éloignement du massif, ils n'aient pas trouvé d'avantages à en user, soit qu'il ait été racheté. Voici, d'ailleurs, la charte de concession : « Nos Margareta Flandriæ et Hannoniæ Comitissa, notumfacimus quod hominibus villæ de Avesnes legem dimus et libertatem burgentiam de Valencena, et quod erunt liberi in bonis et corpore per totam nostram terram, porunt piscari hamo et rete, venari pilo et pluma et armatura et fune, habebunt ligna ad Mormal ad focum et batimentum, quia sunt domestici et fideles Comitissæ. Actum in Peteghem Kalendis Martii, anno Domini 1247. DUMÉES, *Jurisprudence du droit français*, p. 81, d'où nous avons extrait cette charte, rapporte que le privilège concernant la pêche et la chasse, fut confirmé par Louis XIV, en 1664, sur le cahier que le mayeur et les echevins lui présentèrent, et par le duc d'Orléans, seigneur de la terre et paierie d'Avesnes, en 1717, après vérification du titre.

(2) Ce droit d'usage est consigné dans la charte délivrée à la commune du Quesnoy, en 1390, par Aubert de Bavière, comte de Hainaut et confirmée, en 1435, par Philippe-le-Bon. On y lit, en effet : « Tout chil de le ville et des fourbous qui ont harnas, cariaus au bos, doivent cascun akaruer au Noël, cescun an, ou castiel, une karetée de laigne et se le doient prendre en Mourmail dou bos de Monseigneur. Et se li kartons ny va, il est à deux sols blancs. Et se peult cueillir li kartons en Mourmail trois verghes de nesplier pour karruer sans meffait. — *Et se doit li bourgeois avoir pour son feuwage, chou de sec bos menut qu'il trouveroit à terre et qu'il peut abattre de terre au havet pour aporter à sen col par lui ou par sen serviteur sans meffait. — Et otel franchise doit avoir li hospitaulx, la maladrie et li hostellerie.* » Arch. départ. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille. Inventaire Godefroy, N° 11980.

verains du Hainaut élevèrent à Mormal des vaches et des porcs, afin d'accroître leurs revenus, et comme l'élevage des animaux entraîne nécessairement la construction d'étables pour leur donner un abri et de bâtiments pour y loger les gardiens, ils firent successivement bâtir au Quesnoy, à Hache, aux Etoquies, à Locquignol (1), à Guilbert Maisnil (2), à la Clayelle (3), etc., des édifices appelés d'abord manses ou metz et plus tard censes. Autour de ces édifices, dont quelques-uns furent l'origine des villages ou de hameaux, on défricha quelques bonniers de bois qui furent, les uns affectés à la culture des céréales et du houblon, les autres convertis en prairies, de manière à pourvoir à l'alimentation du bétail pendant l'hiver, ainsi qu'à la nourriture du personnel proposé à sa surveillance ; en outre, on créa sur les principaux cours d'eaux des étangs qui furent peuplés de poissons, dont on faisait une bien plus grande consommation au moyen-âge qu'aujourd'hui, et qui étaient destinés à la table des comtes, quand ils venaient en villégiature au Quesnoy et dans la forêt, ou qui étaient distribués à leurs serviteurs.

Dans le principe, les comtes administraient leurs domaines ruraux de la même manière que les anciens rois francs : ils les faisaient cultiver par des serfs ou des colons placés sous l'autorité de maîtres, et comme ceux-ci n'avaient aucun avantage à les étendre aux dépends de la forêt, elle ne fit alors que des pertes peu sensibles. Il n'en fut plus de même lorsque ces domaines furent baillés à cens à des hommes libres ; les censitaires ou tenanciers firent tous leurs efforts pour augmenter leur tenure : lorsque les incendies, qui ont toujours été fréquents dans le massif, les abroutissements ou des faits de guerre engendraient des vides et des clairières, ils en demandaient la concession et cette concession leur était généralement accordée, parce qu'en cédant à leurs sollicitations, on se procurait immédiatement un revenu

---

(1) *Cartulaire* (déjà cité) *des Cens et rentes dus au comte de Hainaut*, 1265-1286.

(2) Lettre de l'année 1346, par laquelle Marguerite, impératrice des Romains, comtesse de Hainaut, etc., assigne à sa sœur Isabelle les revenus de Braine-le-Comte, Quenaast, Étrœungt, trente wit journés et demi de pret a environ, gisans vers Renautfolie, estans en deus pièces », etc. Trésorerie des chartes du Hainaut. Arch. de l'État à Mons.

(3) *Compte VIIe de Philippe de Beaumont*, *receveur-général du Hainaut*, du 1er octobre 1649 au 30 septembre 1650. Arch. départ. du Nord. Ch. des Comptes à Lille.

qui n'aurait pu être recueilli qu'à une époque lointaine, si ces vides et ces clairières avaient été rétablis en nature de bois, et qu'on s'épargnait le soin de procéder à des reboisements toujours coûteux et même incertains, à cause de la liberté donnée aux tenanciers et à d'autres permissionnaires de faire parcourir à leur bétail toutes les parties de la forêt. Il convient, en effet, de remarquer qu'en se nourrissant d'herbe, les bêtes à cornes détruisent une grande quantité de plantes, soit en les broutant en même temps que l'herbe, soit en les écrasant sous leurs pieds. « Les sols des massifs forestiers bien complets, dit M. Bouquet de la Grye (1), étant généralement dépourvus d'herbe, le bétail se rejette dans les cantons mal plantés et dans les clairières où les herbages sont abondants ; là, il broute tous les plants qui auraient pu garnir les vides et il contribue ainsi à maintenir en l'aggravant le mauvais état de ces cantons...... Le porc ne fait pas autant de mal aux forêts que les autres animaux domestiques, si d'ailleurs on a le soin de ne pas laisser séjourner le troupeau trop longtemps sur le même point et fouiller trop profondément ; son passage loin de laisser des traces fâcheuses, produira de bons résultats, parce qu'il aura pour effet d'ameublir le sol et de le purger d'une grande quantité d'insectes et de petits rongeurs. »

Cependant, si le paisnage et la paisson (2) n'avaient été exercés que par les censitaires, le dommage causé par leur bétail aurait été très limité et l'intégrité du massif n'aurait subi que peu d'atteintes. Mais les personnes autorisées à profiter des herbes, des glands et des faînes, étaient nombreuses : c'étaient outre les tenanciers, les comtesses douairières de Hainaut qui élevaient dans la forêt 500 bêtes à cornes ou chevalines et 200 porcs (1) ; le Grand Bailli des bois, le Receveur Général, le Grand Veneur du Hainaut, et le personnel sous les ordres de ces officiers qui jouissaient, ainsi que nous le verrons dans la suite, de droits très étendus sous ce rapport ; puis venaient certains privilégiés et enfin tous les riverains.

Ces derniers fournissaient à la forêt le contingent le plus élevé en

---

(1) *Guide du forestier*. 8e éd. p. 211 et suiv.

(2) Ces expressions ont des sens très différents suivant les provinces ; dans le Hainaut, paisnage, painage ou peinage est synonyme de pâturage des herbes ; la paisson est la nourriture des porcs, qui comprend les glands, les faînes, etc.

(3) La dernière comtesse douairière de Hainaut fut Marguerite de Bourgogne, épouse de Guillaume IV et mère de Jacqueline.

bestiaux. En 1399, les villes de « Potielles, Villeriel, Mecquignies-ou-Mont, Mecquignies-ou-Val, Bavisiel. Obies, Louvignies-da-leis-Bavay, Buvignies, Audignies, Bavay, Biermeries, Frasnoit, Gommignies, Pont-s-Sambre, Berlaimont, Sassegnies, Landrecies, Preux-au-Bos, Robiersart, Englefontaine, Pois, Ghisegnies, Louvignies-du-leis-Caisnoit, Roucourt, Lostignot et la ville dou-Caisnoit, » etc, ne mettaient encore au pâturage que 1072 vaches et 189 veaux, soit en tout 1261 bêtes à cornes (1); mais, dans la suite, cette quantité fut bien dépassée : elle s'éleva à 2000, puis à 3000 têtes (2). En temps d'invasion, elle était plus considérable encore, car à l'approche des ennemis, les habitants des campagnes affluaient de plusieurs lieues à la ronde dans le massif avec leurs bestiaux, dans l'espoir trop souvent déçu d'y trouver un refuge inviolable et d'échapper à leurs réquisitions.

La quantité des porcs introduits dans la forêt suivit également une progression croissante ; si en 1425, on en voit 1462 admis à la paisson et 624 au recours ou arrière paisson (3), on en compte plus tard 2000, et parfois davantage, quand, la fructification des chênes et des hêtres ayant réussi, la glandée et la faînée sont abondantes (4).

Une telle accumulation d'animaux, jointe à la liberté laissée à chacun de les porter à sa convenance sur tous les points du massif, devait, comme nous l'avons dit plus haut, amener la ruine de nombreux peuplements : c'est en effet ce qui se produisit. Certains cantons de l'intérieur prirent l'aspect de prés-bois, tandis que ceux voisins des orières ou bordures passèrent généralement du régime de la futaie à celui du

---

(1) *Compte partiel de Jehans Vrediauls*, *recepveurs de Haynnau*, 1399-1400 Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes à Lille.

(2) *Compte IV*[e] *de Charles de Martigny*, *conseiller du Roy et receveur-général. de Haynnau*, du 1[er] octobre 1574 au 30 sept. 1575. Mêmes archives.

(3) *Compte de Williaume Estievenart*, *dit du Cambje*, *recepveres de Haynnau*, du 1[er] sept. 1425 au 1[er] sept. 1426. Mêmes archives.

(4) Il est à remarquer que, parmi les étrangers, les manants seuls profitaient du paisnage, tandis que toutes les classes de la société participaient au bénéfice de la paisson. Ainsi, dans l'année 1425, que nous prenons pour exemple, nous voyons figurer parmi les permissionnaires, outre les petits propriétaires des environs : Williaume, seigneur de Preux, avec 15 porcs ; le Bailli de Hainaut, avec 100 ; le châtelain de Sassogne, avec 18 ; Jacques de Floyon, avec 40 ; Monseigneur de Ville, avec 16 ; Adrien de Mastaing, avec 20 ; Ernould d'Escaubiecque, maître boucher à Mons, avec 433 ; le boucher de Pont, avec 153. — *Compte de Williaumes Estiévenart, dit du Cambge*, *recepveres de Haynnau*, 1425-1426.

taillis simple ou composé, transformation qui était une première étape dans la voie du défrichement.

En 1535, le mal était devenu si intense, qu'une réaction devenait inévitable. Sur les représentations des officiers de a forêt et de ceu de la Chambre des Comptes de Lille, Charles-Quint décida que désormais « les vaches n'yroient plus au boys, » et il interdit « de prendre ou lever aucun droit de peinage » (1). De plus, pour prévenir les délits de pâturage, il éleva la pénalité. D'après les anciennes Chartes, il en coûtait v sols blancs de *loi* seulement à ceux qui introduisaient frauduleusement une bête aumaille dans le massif (2) ; l'amende fut portée à LX sols. On continua à tolérer la paisson, comme étant moins dommageable que le paisnage, mais seulement jusqu'à la Chandeleur, à peine pour les officiers de la privation de leurs offices, s'ils venaient à « la bailler à recours plus longtemps, » et pour les propriétaires des cochons, d'une amende de xx sols par tête de ce bétail, pour un premier délit, d'une amende double en cas de récidive et de la confiscation de ces animaux, si la même infraction se renouvelait (3).

Ces sages mesures paraissent avoir été sérieusement appliquées pendant plusieurs années ; mais à la suite de la seconde incursion de François I[er] dans le Hainaut, qui apporta la ruine parmi les populations aux alentours de la forêt, Marie, reine douairière de Hongrie, qui gouvernait alors les Pays-Bas, leur octroya (4) la faculté de faire paître 3000 bêtes à cornes et chevalines (5). Non-seulement les localités voisines du massif lui fournirent leur contingent, mais il en vint aussi de villages éloignés, tels que Monceau, Happegarbe, Bettrechies, Bachant, etc. Aussi on ne tarda pas à voir reparaître les anciens abus : les abroutissements, en effet, se manifestèrent de tous côtés, bientôt suivis de vides et de défrîchements.

---

(1) *Ordonnance de 1635*, Art. LV. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille. Fonds de la forêt de Mormal.

(2) *Franchises et aucthoritez du forrest de Mourmal.* Art. XXXIIII à XXXVII. Arch. de l'État à Mons. Grand Baillage des Bois du Hainaut.

(3) *Ord. de 1535*, précitée, art. LII.

(4) *Ordonnance du 16 février 1549*, citée dans le Compte VII de Philippe du Jardin, receveur-général du Hainaut, du 1[er] oct. 1550 au 30 sept. 1551. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(5) Ce nombre était toujours dépassé, car on comptait pour une seule tête deux veaux (*hawes*, *halles* ou *hallins*), âgés de moins de deux ans et demi.

Cependant les officiers de la forêt et ceux de la Chambre des Comptes de Lille tout en déplorant les maux que causait le pâturage, ne négligèrent pas de faire entendre leurs doléances au souverain ; ils lui exposèrent qu'il y avait nécessité « de défendre que les bestes à cornes, si comme vaches et hallins, n'ayent plus à entrer au bois, affin de laisser croistre les foyaulx et jeusnes gectz... et ce, pendant l'espace de sept ou huit ans seulement .... Mais, comme la dicte défense, ajoutent-ils, serait fort odieuse au povre peuple, vivant de leur bestial alentour de la dicte forêt, signamment en ce temps tant misérable pour ne les priver en ung coup du bénéfice des pastures et nourritures qu'ilz sont accoustumés y prendre et obvier à une infinité d'exclamaces, aussy pour ne tant préjudicier sa dicte Majesté en son droict et prouffit des herbaiges,...... l'on pourroit ceste fois faire la dicte deffense pour la moictié de la dicte forrest seullement,... permectant néanmoings que les bestes chevalins y puissent entrer et continuer leurs pastures pour n'estre tant inclinés au broussement que les aultres, en payant trente ou quarante pattars pour chacune beste, au lieu de XV pattars, et quinze ou vingt pattars de chacun poullain au lieu de VII pattars deniers que l'on paye presentement .... Quant aux pourcheaux, l'on les pourra permectre aller audict bois quand il y aura paisson comme du passé... à condition touttesfois de l'oster endeans le premier janvier par chacun an, parce que quant il n'y en a plus de fruict, ilz viennent aussi à brousser et retourner la terre et ainsi faire dommaige aux foyaus ou jeusnes gectz y estans » (1). Mais ces vœux restèrent en partie stériles, car les évènements militaires dont le Hainaut ne cessa d'être le théâtre jusqu'à la fin du XVIe siècle, ne permirent de remédier qu'imparfaitement au mal.

C'est en 1601 seulement que les archiducs Albert et Isabel édictèrent des mesures sérieuses pour y mettre un terme. Ils prescrivirent la mise en défends des jeunes tailles « jusqu'à l'eage de quinze ou seize ans », de manière à les mettre « hors du danger du mors des bestes qui les pourroient endommager » (2) ; ils décidèrent aussi, pour faciliter

---

(1) *Articles et moyens conceuz et advisés pour le restablissement du bois de Mourmal, par Messeigneurs les présideut et gens des comptes à Lille, oys aulcuns officiers dadit bois.* Arch. dép. du Nord. Chambre des Comptes de Lille. M. 57. Forêt de Mormal,

(2) *Ordonnance de 1601*, Art. XII. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille. M. 57. Forêt de Mormal.

la tâche des sergents, que désormais les vaches porteraient « au col, une, par raison, grande clochette sonnante, sans le son d'icelle pouvoir empêcher » (1) ; ils interdirent en outre aux moutons l'entrée du massif (2) ; quant aux pourceaux, ils les y admirent, mais seulement dans les cantons défensables et à la condition qu'eux aussi porteraient, un sur dix, une clochette sonnante (3) ; enfin pour assurer la répression des délits, leurs Altesses ordonnèrent que les bestiaux trouvés en dehors des cantons qui leur seraient assignés, seraient appréhendés, confisqués et vendus par les sergents callengeurs, et que ceux-ci, dont le zèle avait sans doute besoin d'être stimulé, recevraient 4 pattars, à titre de gratification, pour tout cheval, vache ou porc saisi et le dixième denier pour une bête ovine (4). Cette pénalité peut paraître draconienne et il semble qu'elle aurait dû prémunir les jeunes coupes contre l'envahissement du bétail : il n'en fut rien malheureusement. Comme les animaux confisqués étaient toujours vendus dans la contrée, les délinquants les faisaient racheter à vil prix par des tiers, et se livraient à de nouveaux abus.

Préoccupée de leur persistance, la Cour des Comptes chargea en 1606, le commis des finances d'Ennetières, de visiter la forêt, et de faire le nécessaire pour en empêcher le renouvellement. Après avoir constaté qu'elle était « à demi vuydée » et qu'on l'avait excessivement « chargée de bêtes à paisnage, surpassant le nombre désigné par l'acte du 16 février 1549 » (5), cet officier prit le parti de défendre immédiatement de pratiquer « le dit paisnage jusqu'à rappel de son Alteze Sérénissime et des Seigneurs des finances ». Les archiducs approuvèrent cette mesure, mais leurs bonnes intentions furent bientôt paralysées. En présence de la misère générale engendrée par les guerres civiles et étrangères, ils revinrent en 1616 sur leur détermination, et ils autorisèrent encore une fois le parcours du massif par les bêtes à cornes et chevalines, sous la réserve que leur nombre ne dépasserait pas 3000 et que chaque permissionnaire payerait 3 flo-

(1) Même ordonnance. Art. xiv.

(2) Idem. Art. xviii.

(3) Idem. Art. xix.

(4) Idem. Art. xiv à xix.

(5) *Extraict du procès-verbal de la visite du domaine de Haynault, faite en l'an mille siy cens six.* Arch. départ. du Nord, Ch. des Comptes, à Lille, M. 57. Forêt de Mormal.

rins par tête de bétail. Cette situation se prolongea jusqu'à la Conquête fançaise, avec cette aggravation que durant l'occupation du Hainaut par les armées de Louis XIII et de Louis XIV, les jeunes tailles, qu'une ordonnance de 1626 (1) avait de nouveau mises en défends, ne furent aucunement respectées et subirent des dommages incalculables (2).

Lorsque le démembrement du Hainaut fut accompli et que la forêt fut réunie au domaine royal, le nouveau gouvernement, qui avait intérêt à se concilier la sympathie des populations, toléra le pâturage, mais l'exercice en fut réglementé. Toutefois, si l'on parvint à arrêter le développement des clairières, on eut encore à compter avec les abroutissements dans les jeunes ventes. Le Grand Maître des eaux et forêts, Raulin d'Essarts, dans son procès-verbal de visite générale de 1750-1751, rapporte en effet, « qu'elles seraient partout bien venantes et peuplées, vu la bonté du fond de la forêt, si les bestiaux de Locquignol et des villages riverains, ayant occasion d'entrer de tous côtés dans la forêt pour le pâturage sous la futaye, n'en détruisaient les jeunes recrus, soit dans leur passage, soit dans leur débordement,... qu'aussy il serait de la dernière conséquence de ne plus affermer le dit pâturage, afin que les jeunes ventes pussent se regarnir » (3).

Reproduite presque tous les ans, cette demande fut enfin prise en considération : un arrêt du Conseil, du 12 mai 1778, abolit en effet l'exercice du pâturage, et un autre, du 29 juillet 1785, le supprima définitivement, malgré les plaintes des mayeurs des paroisses voisines qui étaient parvenus à faire révoquer le précédent (4).

A l'époque de la première révolution, on put craindre que le gouvernement reviendrait sur sa détermination, car au moment de la rédaction des cahiers des doléances, la prévôté de Bavay réclama instamment le retour à l'ancien état de choses (5) ; mais les évènements qui survinrent

---

(1) Art. 73. Arch. de l'Inspection des Forêts du Quesnoy.

(2) *Procès-verbal de Jean Le Feron, escuyer, conseiller du Roy, commissaire député par Sa Majesté pour la reformation générale des Eaues et Forests de France et des conquestes de Sa Majesté dans les provinces de Flandres*, passim. Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

(3) Archives nationales.

(4) *Arrêt qui limite au 15 août 1785, la permission portée par celui du 17 mai précédent, de conduire et faire pâturer les bestiaux dans les bois du Roy*, etc. Archives nationales. E. 2313.

(5) Louis Legrand, *Sénac de Meilhan et l'Intendance du Hainaut et du Cambrésis*, p. 401.

peu d'années après, détournèrent l'attention de la question, en sorte qu'il ne fut donné aucune suite à sa demande (1). Quant à la paisson, elle cessa d'être pratiquée dans la première partie de ce siècle, le changement de régime introduit dans la forêt en 1778, en ayant rendu l'exercice de moins en moins avantageux pour les éleveurs.

Dans les lignes qui précèdent, nous avons fait connaître incidemment que l'on doit rapporter aux invasions dont la forêt a été le théâtre depuis la fin du moyen âge, une partie des pertes qu'elle a éprouvées. Afin de justifier cette assertion, nous ferons l'historique de ces invasions et nous signalerons également, pour ne pas revenir sur ce sujet, les faits militaires antérieurs auxquels elle a été mêlée.

Le premier en date remonte à l'époque romaine et nous est révélé par l'historien de la conquête des Gaules. Après avoir franchi les marches qui séparaient le pays des Ambiens de la Nervie, César vint asseoir son camp sur la rive droite de la Sambre, près d'Hautmont, et trouva devant lui, de l'autre côté de la rivière, les Nerviens massés dans la forêt (2), sous les ordres de Boduognat. Dans la lutte qui s'engagea, si César finit par l'emporter, il le dût moins à la valeur qu'à la discipline et à l'armement de ses légions, car ses adversaires, combattant avec le courage du désespoir, furent réduits de 60000 guerriers à 5000 et de leurs 60 chefs, il n'en survécut que 3 (3).

Après avoir pacifié la Nervie, Rome y apporta la civilisation, et Agrippa, gendre d'Auguste, commença ces larges chaussées qui

---

(1) Ajoutons cependant qu'en 1870, des chaleurs excessives ayant détruit l'herbe dans les campagnes, les moutons, les chevaux et les vaches eurent accès dans la forêt. En quelques jours, elle fut envahie par dix mille de ces animaux, qui y eurent bientôt brouté toutes les plantes herbacees; déjà ils attaquaient les jeunes pousses des végétaux ligneux, quand la maladie se déclara parmi eux et obligea leurs propriétaires, en présence des nombreuses victimes qu'elle fit, à les retirer précipitamment.

(2) LEBEAU. *Not. hist. sur l'Arr. d'Avesnes*, p. 322. Napoléon I[er], dans ses remarques sur les commentaires de César, dit également que la bataille de la Sambre eut lieu non loin de Maubeuge et M. Z. PIÉRART, dans ses *Exc. hist. et arch.*, p. 229, place sur le plateau de Wargnories le camp romain. Les opinions sont d'ailleurs très partagées sur le théâtre de l'action; ainsi M. Leglay soutient qu'il faut le placer à Vinci, près de Cambrai; Lelong, dans son histoire du diocèse de Laon, entre Landrecies et Preux-au-Bois, et la plupart des historiens belges à Presles, entre Namur et Charleroi.

(3) CÉSAR. *De bello gallico*, lib. II, cap. 16-18.

rayonnent de Bavay dans toutes les directions (1) et auprès desquelles des colons vinrent se fixer. Deux siècles plus tard, il fallut pour protéger les environs de cette ville contre les insultes de pirates avant-coureurs des Normands, qui remontaient la Sambre jusqu'à la forêt sur de frêles embarcations recouvertes de peaux, construire à Quartes une flottille, à la tête de laquelle fût placé un chef, ayant le titre de *Præfectus Sambricæ classis, in loco Quartensi sive Hornensi* (2).

Nous avons indiqué précédemment (3) quelles furent pour Mormal les conséquences de l'invasion de 407; disons rapidement que dans la période suivante, la forêt fut parcourue par les bandes de Clodion et d'autres chefs francs, puis par les Neustriens et les Austrasiens, pendant les luttes entre ces deux fractions d'un même peuple. Après les Francs, apparurent les Normands, qui commencèrent leurs incursions dans la contrée en 881 et mirent tout à feu et à sang, sans épargner les monastères d'Hautmont et de Maroilles, dont les moines cherchèrent en vain un refuge dans les bois. Les seuls souvenirs que ces barbares aient laissés de leur passage dans le massif, consistent en deux tombes. La premiere, d'origine franque, gisait au canton de Chêne Cuplet, où elle a été découverte en 1850; mais elle paraît avoir été visitée antérieurement, car on n'y a rencontré ni squelette, ni armes, ni colliers; depuis lors, les larges dalles en calcaire carbonifère qui formaient les parois de cette tombe, ont été transportées à Englefontaine et utilisées pour la construction d'un puits. La seconde, connue sous le nom de tombe de Gargantua, se trouve à l'angle formé par la route départementale d'Avesnes au Quesnoy et par la laie du Cerf; c'est une calotte sphérique en terre, de huit mètres de diamètre, avec trois mètres de flèche. Pour quel chef Normand a-t-on élevé ce tumulus? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre, car les fouilles qui y ont été exécutées au moment de sa restauration en 1882, n'ont amené la découverte ni de vestiges humains, ni de débris d'armes et d'un autre côté, aucun document ancien n'en fait mention (4).

---

(1) On les désigne généralement de nos jours sous le nom de chaussées Brunehaut; on prétend, d'ailleurs, que cette reine les fit réparer.

(2) *Notitia dignatum imperii romani.*

(3) Voir le chapitre I.

(4) Le souvenir de cette figure étrange et fantastique, dont la légende s'est emparée et qui a immortalisé Rabelais, s'est perpétué sur plusieurs points de la France,

L'histoire ne nous fournit aucun renseignement sur les événements militaires qui ont dû se passer à Mormal au moment de l'établissement de la féodalité et pendant l'invasion des Hongrois qui, sous la conduite des Conrad, renouvelèrent les atrocités commises par les Normands dans la contrée. Il nous faut descendre jusqu'à l'année 1184, pour trouver un fait de quelque importance ayant eu ce massif pour théâtre. La guerre régnait alors entre Bauduin V, comte de Hainaut et Philippe d'Alsace, comte de Flandre, soutenu par l'archevêque de Cologne et le duc de Louvain. Vivement pressé par ses ennemis et reconnaissant l'impossibilité de les vaincre en bataille rangée, Bauduin incendia Le Quesnoy et les habitations aux alentours; toutefois, il laissa une forte garnison avec des vivres dans le château de cette ville. Philippe vint y mettre le siège et ne put s'en emparer ; mais avant de se retirer, il détruisit dans la haie du Ghard, dépendance de la forêt, la plus grande partie des daims, des cerfs et des bubales dont elle était peuplée. L'année suivante, pour se venger de son vassal, Jacques d'Avesnes, qui avait pris parti pour ses ennemis, Bauduin brûla un grand nombre de villages de sa seigneurie, y compris Landrecies (1), dont les habitants furent pour la plupart massacrés dans Mormal, où ils avaient cherché un asile (2).

Après ces événements, le massif semble être resté paisible pendant 150 ans. L'alliance contractée par Guillaume II, comte de Hainaut, avec les Anglais, y attira en 1340 un corps français commandé par Jean, duc de Normandie, fils de Philippe IV, qui ne quitta la contrée qu'après avoir incendié le château de Potelle (3), les deux Wargnies,

---

où l'on montre encore la chaussée de Gargantua, le col de Gargantua, l'antre de Gargantua, le palais de Gargantua D'après M. Bourquelot, *Revue des cours littéraires*, 1re année, p. 32, l'origine de ce héros remonterait à la religion gauloise, et suivant Wattaux, cité par Mme Clément Hemery, la tombe de la forêt ne serait autre que celle d'Ursus, mort à la bataille du Brai-Moulcon. Quoi qu'il en soit, il est évident que, de même que pour Hercule, on a mis au compte d'un seul, des évènements se rapportant à plusieurs héros.

(1) Landrecies fut entouré de fortifications en 1096, par Gossin, seigneur d'Avesnes et l'un de ses petits-fils, Nicolas, les releva en 1140.

(2) Gislebert, p. 139-149; Jacques de Guise, xii, p. 312-316; Delewarde, iii, p. 122-130.

(3) Bâti en 1298, par Gille de Mortagne, ce château fut plusieurs fois saccagé ou démoli, puis reconstruit sur ses anciennes fondations ; c'est la seule demeure féodale qui soit restée debout dans les environs de Mormal.

Frasnoy, Gommegnies et Herbignies, où fût tué le sire de Gommegnies qui, avec six écuyers seulement, essaya de tenir tête à 350 assaillants.

Cette invasion terminée, le pays recouvra sa tranquillité jusqu'au moment où l'ambition de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, qui convoitait l'héritage de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, y attira tous les malheurs de la guerre. En 1422, les troupes bourguignones s'avancèrent de Guise sur Pont-sur-Sambre, où elles séjournèrent plusieurs mois; l'année suivante, un détachement de ces troupes s'établit au canton du Quesne-au-leu, d'où il se jeta sur Mecquignies, dont le château fût saccagé, ainsi que sur les villages voisins. « Il n'y eut alors, dit W. Estiévenart, aucunes biestes à cornes allant en paisnage que tant seulement celles appartenens as drois, des offiscyers pour tant que ès marches et villaiges d'entour le ditte forest, les dittes biestes sont grandement admeuries et perdues par les gherres et tant paul qu'il en demora ont trouvé celli année asses pastures pour nient anal les camps et en leurs pastures sans aller en le ditte forest. » (1) A la suite des Bourguignons, parurent les Armagnacs, qui s'étaient mis à leur poursuite; à leur approche, nombre de riverains gagnèrent Mormal; mais ces nouveaux ennemis ne les y inquiétèrent pas et rebroussèrent chemin après avoir pillé le château de Sassogne (2).

Cependant après une héroïque résistance, Jacqueline, que presque tous ses partisans avaient abandonnée, s'était vu forcée de se dépouiller de ses états en faveur de Philippe-le-Bon (1426). Mais si la guerre était terminée, les désordres qui l'avaient accompagnée, ne cessèrent pas immédiatement. Une bande de pillards, connue sous le nom de bande d'Orchimont, du lieu où elle s'était constituée, vint s'établir à Mormal, à proximité de la paroisse d'Hargnies, dont les habitants firent cause commune avec elle, et de là, elle se répandit dans les villages voisins qu'elle frappa de contributions. A la nouvelle de ses brigandages, les

---

(1) *Compte de Willaumes Estiévenart, dit du Cambge, recepveres du Haynau,* du 1er septembre 1425 au 1er septembre 1426. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(2) Ce château qui était situé au sud de la forêt, sur le territoire actuel de Noyelle, fût bâti au XIIe siècle, par Nicolas, seigneur d'Avesnes. Il eut beaucoup à souffrir au temps de Henri II et de Louis XIII et subsista dans un état de délabrement jusqu'en 1734, époque où l'on a commencé à le démolir; avec ses débris, on a construit une ferme dans le voisinage.

prévôts de Bavay et du Quesnoy se mirent à la tête de troupes que renforcèrent des gens de Berlaimont, et finirent par en débarrasser le massif et ses environs. Mais ce fut pour peu de temps : quelques mois après en effet, cette bande se reforma sur un grand pied et reprit sa première position dans la forêt, comptant surprendre les voyageurs qu'attirait à Bavay la foire du Béhourdy (1er décembre 1430). Ayant appris que ces partisans avaient tué un de ses sergents, le prévôt de cette ville, après s'être concerté avec le bailli de St-Ghislain, rassembla une troupe de gens à pied et à cheval et les repoussa jusqu'à Sivry, où ils furent rejoints par le bâtard d'Orléans qui en prit le commandement et alla avec eux ravager la Lorraine. (1).

On était alors à la fin de la guerre de Cent ans et les routiers qui avaient combattu les Anglais, se trouvant licenciés, se répandirent sur toute la France. Une de leurs bandes, commandée par Chabannes et d'autres chefs, s'abattit en 1436 sur le Hainaut, où elle justifia le surnom d'Ecorcheurs, donné à ceux qui en faisaient partie. Mormal servit encore une fois d'asile aux habitants de la région ; mais cette fois encore, ils n'y furent pas inquiétés, bien que le corps que Jean de Croy avait rassemblé au Quesnoy pour résister à l'invasion et qui était commandé par Collart de Sennières, bailli de Lessines, eut été battu par ces Ecorcheurs ; ceux-ci, en effet, se retirèrent en Champagne, à la suite de leur victoire.

Après la mort de Charles le Téméraire et le mariage de sa fille avec Maximilien d'Autriche, les Pays-Bas, que Marie de Bourgogne apportait en dot à son époux, furent pour les Maisons de France et d'Autriche le théâtre des luttes qui devaient durer trois cents ans, et la forêt, par suite de sa position sur la frontière, y joua un rôle considérable.

En 1477, les troupes de Louis XI parurent devant Landrecies qui, mal fortifié alors, ne se défendit pas. Douze cents cavaliers français commandés par le prévôt de Paris et le maire de Bayonne prirent possession de la ville, dont les habitants s'étaient enfuis dans Mormal ; mais peu de temps après ils furent attaqués et surpris par Hacquenet de Vaux, de la compagnie des archers du comte de Chimay, à la tête de soldats auxquels s'étaient joints des habitants d'Englefontaine et

---

(1) Compte précité de Willaumes Estiévenart, passim. M. L. Delhaye, *Bavay et la contrée qui l'environne*, p. 397.

d'ailleurs. Pour se venger, les Français mirent le feu à la ville et bientôt Louis XI vint en personne assiéger Le Quesnoy dont il s'empara après avoir perdu 500 des siens dans un assaut. Pendant toute l'année 1477, ses troupes se répandirent dans la forêt que le Bailli des bois avait vainement essayé de protéger, en faisant rompre les ponts sur la Sambre, et elles y détruisirent, avec les viviers, toutes les censes et les maisons du domaine de Locquignol. Le Receveur du Hainaut, qui ne peut faire de recettes durant cette campagne, rapporte qu'après le départ des ennemis, « les censiers ne sy vouloient rebouter, se on ne refaisoit les huis, parois et fenêtres...... Sy est aussi que durant ceste année, la gherre a esté entièrement ouverte par entre le Roy et Monseigneur et se sont tenus grant plente de Franchois au Quesnoy, par coy il a esté forcé audit Jehan Manesche (censier de Hache), de luy, sa femme, et son maisnaige rendu fugitif et s'en aller demeurer en lieu sceur, pourcoy il n'a fait en l'été de l'an LXXVII quelque proffit de la dite cense. » Il relate aussi que « de Noël Pesquereau, pour la maison, gardin et pasture des Etoquies... or est ainsi que pour la gherre, il n'a pu joyr de ceste cense ;... de Collart Couvreau, Gillart Druet et Guillaume Wauthier, pour la pasture du Fer-à-Cheval, gisans derrière Gilbert-Maisnil,... or est ainssi que ceste présente année, il n'a pu joyr d'icelle cense, à cause de la gherre ; du censier de la maison de la Motte, que l'on dist au Lossignot..., or est ainsi que on lui a quitté ceste année et l'année ensuyant... de tant qu'il n'en a peu joyr par les Franchois. » Il constate ensuite que Pierot Becquet, demeurant aux Etoquies, n'a pu pêcher dans la rivière de Sambre qu'il avait affermée, et que « quant au fruit de la forest et paisson du dit Mourmal, pour l'année de ce compte, la dicte paisson était assez bien adreschié de fowines tant seulement, mais par la gherre et que les Franchois se tenoient lors au Quesnoy en grant puissance, quelque vente ne proffit n'en a esté fait ceste ditte année, car il n'a esté personne qui n'ait osé aller et venir en ladite forest ». Il ajoute encore que Jehan Gontart et la veuve Simon de Rogeries, fermiers du vivier d'Ecaillon, n'ont pu profiter de la pêche et que Jehan Jouveneau et la dite veuve, fermiers des étangs Corbeau et d'Ecaudemetz sont dans la même situation ; « or est ainsi que dudit vivier audit compte quelque proffit n'a este fait, car les Franchois durant la gherre les ont pesquiet et colpez les dicquez en y faisant du bien grand dommaige. » Enfin, il termine assez plaisamment en disant que les digues des viviers à Truites et de la Cressonniere ont été également coupées « par les dits Franchois pour

les povoir pesquier, à cause qu'ils n'avaient loisir de les laisser courir par la buse, doubtans que on ne venist coulre subs » (1).

Le Sire de Dammartin, que Louis XI avait laissé pour défendre Le Quesnoy, quitta cette place en 1478, et la paix d'Arras, signée en 1482, mit fin à cette guerre qui avait été désastreuse pour le Hainaut. Aux environs de la forêt notamment, la plupart des villages avaient été livrés aux flammes, et il fallut délivrer aux habitants des hêtres et des chênes « affin qu'ils eussent aucune provision de bois pour euls chauffer en l'ivier ensuiwant et aussi aucune quantité pour eulx commencher à remaisonner » (2).

Le pays jouit ensuite d'une tranquillité relative qui cessa dès l'élévation au trône impérial de Charles Ier, d'Espagne, dont la puissance démesurée constituait un danger pour l'indépendance de la France. Les Impériaux s'étant avancés jusqu'en Picardie, François Ier les en fit déloger et les poursuivit jusque dans le Hainaut, où il s'empara de Bouchain, puis de Landrecies que les bourgeois lui abandonnèrent au bout de quarante jours de siège, après l'avoir incendié, pour se retirer dans la forêt, et en outre du château de Potelle (1523). A la nouvelle des succès remportés par son adversaire, Charles-Quint qui se trouvait devant Mézières, défendu par Bayard et Montmorency, abandonna le siège de cette ville, et vint investir Landrecies ; mais les Français quittèrent la place après en avoir rasé les fortifications. Pendant toute cette campagne, le massif eut beaucoup à souffrir des armées des deux nations et le Receveur général rapporte « que les troupes impériales mangèrent tout ce que les manans et habitants ès villes du Quesnoy, de Landrecies Maroilles, Englefontaines, Lossignol, Berlemont... avoient et bruslèrent tout les bois qu'ils avoient achetés et fut ordonné à Messeigneurs les Président et autres Seigneurs de la Chambre des Comptes à Lille de les tenir dotant en souffrance,... » et il ajoute : « quant aux vendaige des bois de muyaiges, aussy des esnoes, braix, braitteaux, ternes et terneaux que l'on a ci-devant accoustumé vendre sur la forest de Mourmail, obstant la guerre et la difficulté du temps, ne s'en sont aucuns fois vendus. » Il consigne aussi ce fait que des bandes de parti-

(1) *Compte de Jehan du Terne, conseiller de mon très redoubté et souverain seigneur, Monseigneur le Duc de Bourgoingne, etc., Comte de Haynau, Hollande et Zellande*, du 1er octobre 1477 au 30 septembre 1478. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(2) Même compte.

sans parcourant le massif en tous sens, il fut alloué une somme de IIc VIII liv. XII s. t. aux Lieutenant de la forrest de Mourmal, Receveur-général, clers, officiers, sergens, marchans avec leurs ghides, porteurs de marteau, leurs serviteurs et chevaulx, et plusieurs gens de guerre, tant de cheval que de pied de la garnison du Quesnoy,... pour la seureté de leurs personnes, et que les dits marchans fussent plus hardis de suyr le dit marteau pour cause de la gherre et des feuiwars que l'on craindoit estre en la dite forrest. » (1).

François Ier reparut de nouveau dans le Hainaut, en 1543, avec une armée de 40,000 hommes ; il mit le siège devant Landrecies qui ne se défendit pas et dont il releva les remparts. Durant son séjour à Maroilles, où il avait établi son quartier général, ses troupes firent des abatis dans la forêt et y incendièrent les censes des Etoquies, de la Thourie et de Guilbert-Mesnil (2) ; pendant ce temps, le Dauphin, qui s'était installé à Renaut-Folie, s'emparait successivement des châteaux d'Aymeries (3) et de Berlaimont (4), ainsi que de Maubeuge. L'année suivante, Charles-Quint voulut reprendre Landrecies ; mais la place était défendue par le capitaine Lalande qui avait sous ses ordres 3000 hommes à pied et 200 cavaliers, et Frédéric de Gonzague qui commandait ses forces, ne put s'en emparer après six mois de siège. Elle ne lui fut rendue qu'à la paix de Crépy, en 1544 (5).

A peine monté sur le trône, Henri II s'allia aux protestants d'Allemagne contre Charles-Quint et ouvrit les hostilités en s'emparant

---

(1) *Compte vingtysme (de) Jehan de la Croix, conseiller de l'Empereur et son receveur-général de son pays et Comté de Haynau*, du 1er oct. 1524 au 30 sept. 1525. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(2) *Compte sixième de Philippes du Jardin, conseiller de l'Empereur nostre sire, et receveur-général de son pays et Comté de Haynau*, du 1er oct. 1549 au 38 sept. 1550. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(3) Assis près de la Sambre et dans le voisinage de la forêt, ce château qui remontait au XIIe siècle, appartenait en 1544, à Georges de Rollin. Ruiné en 1643, il n'en reste que les fondations, lesquelles témoignent de son ancienne importance.

(4) Le château de Berlaimont, aux seigneurs de ce nom, était situé sur la rive droite de la Sambre, sur le territoire d'Aulnoye. Il fut détruit, comme le précédent, en 1643, par le duc d'Enghien ; il n'en subsiste que quelques débris.

(5) Landrecies appartenait à cette époque à Philippe III de Croy, prince de Chimai. En considération de son importance pour la défense du Hainaut, Charles-Quint en fit l'échange avec Philippe, contre la seigneurie de Blaton, en 1545, et fit relever ses fortifications.

de Metz, Toul et Verdun (1552). L'empereur s'efforça en vain de reprendre la première de ces villes, avec une armée qui montait à 60000 hommes ; le duc de Guise qui la défendait, lui tua la moitié de son monde, mit le reste en déroute et s'illustra par son humanité à l'égard des fuyards. Tout autre fut la conduite des Impériaux en Picardie, où la gouvernante des Pays-Bas brûla sept cents villages, et en Artois où Charles-Quint détruisit Thérouane et Hesdin. A la nouvelle de ces désastres, Henri II, que le mariage de Philippe avec Marie Tudor avait justement alarmé, marcha avec 25.000 hommes sur les Ardennes, où il prit Marienbourg, menaça Bruxelles et se rabattit sur le Hainaut, sans que le duc de Parme qui lui était opposé, osât lui résister ; il mit tout à dévastation, et livra aux flammes, autour de la forêt, Maubeuge, Pont-sur-Sambre et Bavay ; mais il échoua devant Landrecies et Le Quesnoy. Quelques temps après ces évènements, Charles Quint que les maladies et le chagrin minaient, se retirait au couvent de St-Just, après avoir abdiqué la couronne impériale en faveur de son frère et laissé à son fils Philippe II l'Espagne, les Pays-Bas et ses possessions en Amérique.

C'est sous le règne de ce dernier, que commencèrent les guerres de religion qui devaient porter un coup si funeste à la prospérité des Pays-Bas et auxquelles participèrent des bandes indisciplinées recrutées parmi les Allemands, les Hollandais, les Flamands, les Wallons, les Italiens et les Espagnols. Pendant leur durée, la forêt fut, comme aux époques précédentes, le refuge ordinaire des habitants du pays et nombre de soldats d'armées en déroute la parcoururent en tous sens. Elle regorgea de ces derniers, notamment en 1568, après la victoire remportée par le duc d'Albe auprès du Quesnoy sur le prince d'Orange; en 1571 et en 1572, après les défaites de Louis de Nassau et du baron de Genlis sous les murs de Mons ; en 1578, après la reprise de Binche, de Maubeuge et de Berlaimont par les Espagnols :

« Plusieurs qui s'en estoient sauvez, dit l'historien Jean Petit, cité par Z. Piérart (1), n'eurent aucun moyen de sortir hors du pays, crainte d'estre renconstrez en chemin sur leur retraite par les prévosts des maréchaux, qui les chassoyent à tout aller et avoyent charge d'en faire mourir autant qu'ils en pourroient attraper : ils se mirent par troupes à tenir les bois et forests, comme à Niepes en Flandre, Richebourg. Olham et Verdrez en Arthois, Mourmal et autres en Hénaut, et se couvrant du

(1) *Excursions hist. et arch.*, etc., p. 205 et 206.

manteau et nom du prince d'Orange, firent en leur particulier la guerre aux prestres et aux officiers de justice, qu'ils disoyent estre leurs ennemis, les tuant, pillant et rançonnant, sans néanmoins faire tort aux paysans et mestayers qui de nuict leur fournissoient à manger. On les appeloit bosquets ou bosquillons pour ce qu'ils se tenoyent aux bois et forests. Ils gardoyent une certaine discipline entre eux, comme de ne faire nul tort aux marchans ni autres passants, s'ils n'estoyent gens de justice, lesquels ils faisoyent mourir. Quant aux gens d'église qu'ils trouvoyent dedans les bois, ils les detenoyent auprès d'eux à la pluye et au vent, tant que l'argent de la rançon fust venu. S'ils savoyent qu'il y eust esdits bois quelques voleurs qui detroussassent les passans, ils les poursuivoyent tant que les ayant attrapez, ils les livroyent aux gens des prévosts des maréchaux à l'entrée du bois, sans les laisser approcher plus près qu'à la portée de leurs harquebuses. Aussi les autres n'eussent osé l'entreprendre. Ils avoyent pour armes la harquebuse pendue en escharpe, un poignard à la ceinture et une longue demi picque sur l'espaule, avec laquelle ils sautoyent tous fossés, fussent-ils de vingt pieds de large, gens tous dispos, résolus et en grand nombre. Quand les prévosts en pouvoyent attraper quelques-uns, ils les brusloyent ou rôtissoyent à petit feu. »

C'est pour résister à ces aventuriers, que l'on appelait aussi Gueux de bois (1), que fut fortifiée la cense de la Motte, qui jusqu'alors n'avait eu pour toute défense que les larges fossés pleins d'eau qui l'entouraient. Les ouvrages qui y furent exécutés, lui valurent depuis ce moment le nom de château ; en voici le détail :

Aultre despence pour plusieurs ouvraiges de terre faicts pour le raprofondissement des fossetz de la maison de Locquignol en la franche forrest de Mormal ensemble pour y avoir faict cincq petitz baulvercques et gourtines tout allenthour d'icelle avecq des parapetes pour éviter aux invasions de plusieurs vacabundes et des franchois estans à Maubeuge, Bavay et aultres lieux aux environs et depuis de ceulx tenans la partie du prince d'Oranges et ce aussy que le pássaige des villes du Quesnoy, Avesnes et Landrechies ne fuist serez et que les marchans puissent seurement despouiller et ameublir les marchandises qu'ils avoient acheté en la dicte forrest, le tout faict par l'advis de Monseigneur le conte de Lalaing lieutenant gouverneur capitaine général et grant bailly de Haynnau, lesquelz ouvraiges ont estez faictz durant le terme d'un an commenchant au premier d'octobre XVc soixante dyx sept et finissant le dernier septembre XVc LXXXVIII, comme s'enssuit :

A Paul du Chastel, Hubert Prévost et Jacques Floret pour par eulx avoir taillié dyx mil wazons au pris de xx s. tournois le mil dyx livres tournois, iceulx employez à faire un baulvercque auprés de la brasserie du dict Locquignol de cincquante sept

---

(1) C'est le comte de Berlaimont, seigneur de Hercies, Perwez, Beaurain, etc., qui donna naissance à la célèbre dénomination de Gueux, laquelle fut d'abord appliquée aux 400 gentilshommes qui apportèrent leurs réclamations, en 1562, à Marguerite de Parme, et passa ensuite aux hérétiques des Pays-Bas.

pieds de loing et de quarante piedz d'espez avecq ung parapete assis dessus le baulvercque de cincq piedz d'espez et de xxii piedz de hault prins au boult du dict parapete jusques l'eaue. Item à Gilles de Monteville pour avoir chariez les dicts dyx mil wazons prins à l'environ du dict Locquignol à l'advenant de lx sols parisis le millier, trente livres tournois ensemble.. xl liv. t.

Audict de Monteville pour deux benneaux et deux chevaux qu'il at livret l'espasce de douze jours chacun pour charier les terres qu'il at convenu avoir pour remparer derrière les dicts wasons au pris de xxiiii sols tournois chacun beneau par jour............... xxviii l. vi s. t.

A luy pour la voiture de deux charées de fassines qu'il at amené de la forrest de Mormal ès lieux moings domaigeables au pris de xx s. la charrée... xl s. t.

A Jehan Gharin, Nicaise Mouche, Philippe Jehineau, Vinchant Boels, Franchois Coppin, Antoine Dutrieu. Pierre Porrette, Loys Bourgeois, Antoine Pepin, Jehan de Reumont, Gilles Carlier Grart, Jehan Gillart, Rolland Reumont, Antoine Frémault et Anthoine Ricquoy en nombre de quinze fossiers pour par eulx avoir employez quatorze jours chacun à bastir le dict bolvercq et parapetz au pris de x solz chascun ouvrier par jour......................... cv l. tourn.

Auxdis Paul Du Chastel, Hubert Prévost et Jacques Floret, pour par eulx avoir taillié sys mil wasons employés à bastir, construire et ériger la gourdine et parapete faict tenant le devant dict Bolvercque de vi^{xx}xii piedz de loing et ung parapete de cincq piedz d'espés assis dessus de vingt piedz de haulteure au pris de vingt sols tournois le millier porte....................................... vi l. xs.

Audevant dict Gilles de Monteville pour avoir fait charier les dis vi^{m} de wasons au pris de soixante solz tournois le millier..... xviii l. t.

Audict Jehan Gharin, Nicaise Mouche, Philippe Jehineau et consors en nombre de quinze pour chacun douze journées par eulx employées à faire la dicte gourdine et parapete à l'advenant de dix solz tournois chacun par jour.................................. iiii^{xx} x liv.

Audict de Monteville pour deux beneaux avecq deux chevaulx qu'il a livret l'espace de dyx jours chacun, pour charier les terres qu'il at convenu avoir pour remparer la dicte courtine et parapete an pris de xxiiii s. t. chacun beneau par jour..................... xxiiii l. t.

Aux prenommez du Chastel, Prévost et Floret pour avoir taillié syx myl wasons employez à construire, bastir et ériger le baulverque au derrière de la maison de cense audict Locquignol en haulteur de xl piedz et xxx piedz d'espez avecq un parapete de cincq piedz assis dessus en haulteur de vingt piedz audict pris de xx s.. vi l. t.

Audict de Monteville pour le chariaige des dis syx milliers de wasons audict pris... xviii l. t.

A luy pour deux beneaux et deux chevaulx qu'il at livret pour charier les terres qu'il at convenu avoir pour ériger les dicts baulvercques et parapete durant l'espace de chacun huict jours au pris de xxiiii sols tournois chacun beneau par jour à ceste payez...... xix l. iiii s.

Au dict Jehan Gharin, Philippe Jehineau et consors au nombre de quinze pour chacun huict journées par eulx employées à ériger ledict Baulvercque à l'advenant de x s. tournois par jour......... lx l. t.

Audict de Monteville pour avoir charié deux charées de fassines audict pris de xx s. tournois pour chacune........................ xl s.

A Paul du Chastel et ses confrères pour syx milliers de wasons qu'ils ont tallliés pour faire ung rampart au dehors de la maison dudict Locquignol de cent piedz de loing et en largeur de xl piedz et ung parapete assis dessus de cincq piedz d'espés, le tout en haulteur de vingt piedz, a esté payé à l'advenant de xx solz de chacun millier.. xi l. t.

Audict de Monteville pour le chariaige desdits vi mil de wasons au pris de lx sols le millier.................................. xviii l. t.

Pour par luy avoir livret deux chevaux et deux beneaux l'espace de vi jours à xxiiii sols tournois le beneau .... xiiii l. viii s.

A Jehan Gharin, Franchois Coppin, Philippe Jehineau et consors en nombre de quinze pour par eulx avoir employez chacun vingt jours à faire et construire le dict rampart à l'advenant de x sols chacun par jour............ .... cl liv. t.

A Philippe Jehineau, Franchois Coppin et consors pour avoir taillié sept mil wasons à l'advenant de xx s. le millier vii l. t. lesquelz ont esté employez à faire ung aultre baulvercque de xlv piedz de long et en largeure de soixante piedz et ung parapete assis dessus, celui de cincq piedz d'espez, le tout en haulteur de vingt piedz. Item au dict de Monteville pour avoir chariez les dits wasons à lx sols le millier xxi livres, pour deux beneaux et deux chevaux qu'il a livret l'espace de huict jours chacun pour remplir le dict baulwercq à l'advenant de xxiiii sols tournois pour chacun beneau xix liv. iii s. Item pour quatres charées de fassines qu'il at faict charier pour ériger le dict baulvercq à xx sols chacune charrée iiii liv. tournois et ausdicts ouvriers en nombre de quinze pour chacun seize journées par eulx employez à faire le dict baulvercq à l'advenant de x s. tournois chacun ouvrier par jour porte cent et vingt livres tournois ensembles.................................... clxxi li. iii s.

Ausdis Paul du Chastel, Hubert Prévost et Jacques Floriet, pour par eulx avoir taillié quatre mil wasons employez à construire et ériger une courtine allant auprès l'abruvoir des chevaulx jusques à la porte de derrière, en longheure de soixante dyx piedz à demy ronde, en largeure de cincq piedz d'espés et douze piedz de hault, au pris de xx solz le millier, a esté payé iiii livres. Item au dict de Monteville pour avoir charié les dits wasons au mesme pris des précédentes xii livres tournois ; pour deux beneaux avecq deux chevaulx qu'il a livré l'espace de quatre jours chacun à xxiiii sols le beneau par jour ix liv. xii solz, et à treize ouvriers pour douze journées chacun, par eulx employez à faire la dicte courtine au pris de x solz tournois par jour lxxviii liv. ensamble..................... ciii liv. xii s.

Ausdis du Chastel, Floriet et Prévost pour viii^m de wasons employez à faire ung ravelin derrière la grange audict Locquignol, rencontrant le baulwercq boutant hors jusques au vivier dudict Locquignol de cent piedz de loncq avecq une parapete assis dessus de cincq piedz d'espés et de vingt piedz de largeure et en haulteur de quinze piedz au pris de xx sols le millier viii livres tournois.

Item, audict de Monteville pour avoir charié les dits VIII mil de wasons au pris avant dit XXIIII livres. Item, pour deux beneaux et deux chevaux qu'il a livret l'espace de trois jours chacun à l'advenant de XXIIII sols tournois le beneau par jour VII l. IIII s. tournois. Item, pour deux charées de fassines audit pris XL sols et aux dits ouvriers en nombre de dyx pour chacun XV journées employées à faire ledict ravelin à l'advenant de X sols tournois par jour chacun ouvrier LXXV livres tournois ensamble .... CXVI liv. IIII s t.

A Jehan Pecqueur, Philippe Jehineau et Antoine Ricquoy pour VI mil de wasons audict pris de XX sols porte VI livres tournois, iceulx employez à faire une courtine de CLXVI piedz de loing et XVIII piedz de large en haulteur de XVIII piedz allant jusques l'estable des vaches au loing et jusques au rain des pourceaux et ung parapete de LXXV piedz de loing et V piedz de large et XVIII piedz par bas d'épesseur de wasons. Item, audict de Monteville pour avoir charié les dits VI^m wasons au pris accoustumé port XVIII livres et ausdits ouvriers en nombre de douze pour chacun unze journées à l'advenant de X sols par jour employez à ériger et construire la dicte gourdine et parapete port LIIII livres tournois revenant ensamble la somme de .... LXXVIII l. t.

A Philippe Jehineau, Paul du Chastel et Hubert Prevost pour avoir taillié nœuf mil wasons au pris de XX sols tournois le mil, port IX liv. tournois. Item, à quatorze ouvriers ayans employez chacun XXI jours à X sols par jour chacun à bastir et ériger desdits IX^m wasons ung baulvercq au derrière des estables des chevaulx de LIIII piedz de loing et XL piedz de large et ung parapete assise dessus le dict baulvercq tout allenthour de IIII^xx piedz de long et cincq piedz de large, et en haulteur de XVIII piedz a esté payé CXLVII livres. Item, à Gilles de Monteville pour avoir charié les dits IX^m wasons à LX s. du millier port XXVII livres et pour avoir livrét deux chevaulx et deux beneaux le terme de dyx jours chacun au pris de vingt-quatre solz tournois le beneau par jour port vingt-quatre livres tournois ensamble .... IIe VII l. t

A Nicaise Mouche, Anthoine Ricquoy, Jehan Garin et leurs compaignons ouvriers en nombre de quatorze pour chacun douze jours par eulx employez d'avoir fosset et ruet la terre sur le rampart estant en bas au long d'icelluy depuis le grant baulvercq derrière l'estable des chevaulx jusques et du loing la grande porte et pond leurs portant VI^xx XII piedz de loing dyx piedz de profond et vingt piedz de large, meisme d'avoir brutez les terres et ramparez d'icelles le dict baulvercq au pris de X s. tourn. par jour port IIII^xx IIII livres tourn. Item, à Paul du Chastel, Hubert Prevost et Jacques Floret pour avoir taillié IX^m wasons au pris de XX s. tourn. chacun millier IX liv. lesquelz ont esté employez à rechaucher les parapetes et partie dudit grant baulvercq et aultres courtines et Gilles de Monteville pour avoir charié les dits wasons à LX sols tournois du milier XXVII livres tournois ensamble.................. CXX liv. tourn

A Antoine Crequoy, Nicaise Mouche, Jehan Garin, Philippe Jehineau et consors pour avoir nettoyez les vieulx fossez d'enthour ledict Locquignol, contenant deux cens vingt verges par marchié

faict avecq eulx au pris de x sols tournois la verge leur a esté payé la somme de .... cx l. tourn.

A eulx pour avoir faict ung fosset nouveau de cent piedz de loing, seize piedz de large et dyx piedz de profund, où ilz ont employez eulx nœuf ouvriers chacun huict jours à x sols tournois par jour, icelluy fosset estant depuis la brasserie jusques le petit baulvercq, icy.. xxxvi l. tourn.

A eulx en nombre de treize pour chacun unze jours par eulx employez au pris que dessus à faire les fossets tout près du baulvercq derrière la grange que derrière la maison de Locquignol contenans deux cens piedz de loing dyx piedz de profund et xx piedz de large a esté payé.. lxxi l. x s. tourn.

A Richard de Hestrud, maistre fossier sermenté du pays de Haynnau, pour dyx huict journées par luy employez à visiter les ouvraiges et réparacions de fosseries cy devant reprinses et contenuz en certain quoyer pour ce faict, joinct la certification dudict maistre fosseur en date le xiiiie mars xv^c soixante dyx nœuf au pris de xv solz tournois par jour luy a esté payé la somme de......... xiii l. x s. tourn.

Somme toute xvi^c xxxiii livres xviii sols tournois (1).

Grâce à ces ouvrages, la cense de la Motte put servir de lieu de refuge à ceux qui fréquentaient la forêt et aux habitants de Locquignol. Ils furent d'ailleurs, plus d'une fois dans la nécessité d'en profiter, car dit le P. Delwarde, « après la mort du prince de Parme, les provinces soumises au roy d'Espagne, ne virent plus que des misères, des prises de villes et de châteaux par les Hollandais à qui tout réussissait (2) ». D'autre part, les Italiens et les Wallons se mutinèrent et se fortifièrent dans le village de Pont-sur-Sambre, d'où ils firent des excursions dans les lieux voisins, qu'ils avaient taxés à 900 florins par jour ; « où ils passent, dit Strada, ils font pire que les ennemys » (3). On parvint, non sans peine à les apaiser, mais ils restèrent longtemps encore la terreur du plat pays. Ajoutons qu'à cette époque, Balagni de Montluc, tout-puissant à Cambrai, butinait l'Artois et le Hainaut avec un ramassis de vagabonds et de mécontents (4), et que Henri IV fit ravager la

---

(1) *Compte huictyesme (de) Charles de Martigny, conseiller du Roy et receveur général du Haynnau*, du 1er oct. 1578 au 30 septembre 1579, fol° 242 et suiv. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(2) *Hist. gén.* du Hainaut, t. VI, p. 602.

(3) *Guerres de Flandres*, t. III, p. 260.

(4) Ces aventuriers avaient été dotés du nom bien caractéristique de « culs tout nuds », *Hommes et choses du Nord de la France*, année 1829, p. 207.

contrée depuis la Sambre jusqu'à Anor. Le résultat de toutes ces guerres fut l'appauvrissement et même l'anéantissement d'une grande partie des bois du Hainaut. D'Ennetières constate, en effet, que la forêt de Mormal était alors « fort diminuée et à moitié vuydée », que la haie d'Avesnes et le grand bois de Chimai étaient « fort ruynez », que « la forest de Brocqueroye était extirpée pour les trois quartz, comme aussi les bois de Leurs Altèzes (Albert et Isabel) aux environs de Mons, des dames de Sainte-Vauldrud et autres prélats » (1).

Pendant la période française de la Guerre de Trente-ans (1635-1643), la forêt de Mormal eut à subir les mêmes calamités qu'à l'époque de la guerre des Gueux. Au début des hostilités, on s'empressa de remettre en bon état les fortifications du château de la Motte et de le garnir de palissades, « par la conduite et relivrance d'Adrien Benoist, contrerolleur des ouvraiges et fortifications de la ville du Quesnoy et Nicolas du Chateau, maistre masson sermenté de Sa Majesté au pays et comté de Haynnau » (2). Mais ces ouvrages n'étaient pas assez forts pour arrêter des assaillants pourvus d'artillerie; aussi le château de la Motte fut-il occupé en 1637, par les troupes du Cardinal La Valette, après la prise de Landrecies et de Maubeuge. Il le fut de nouveau en 1643, par le duc d'Enghien, qui n'abandonna le pays qu'après avoir incendié et détruit ceux de Sassogne, de Berlaimont et de Potelle. Plusieurs corps français continuèrent toutefois à occuper la région; mais la mésintelligence s'étant mise entre les maréchaux de Rantzau et de Gassion, l'archiduc Léopold profita de cette circonstance pour leur reprendre Landrecies, défendu par M. d'Eudicourt, et pour les chasser du territoire.

Cependant l'Espagne n'avait pas voulu déposer les armes au traité de Westphalie; la guerre continua donc entre ce royaume et la France, et elle fut surtout désastreuse pour la partie de Hainaut, qui environne la forêt. Celle-ci ayant été successivement occupée, en 1649, par le duc d'Harcourt, et, en 1650, par le maréchal Du Plessis,

---

(1) *Extrait du verbal de la visite du domaine de Haynault, faicte en l'an mille six cens six, par le commis d'Ennetières*, etc. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille. M. 57. Forêt de Mormal.

(2) *Compte dix noefviesme d'Ange Boes, receveur-général du Hainaut*, du 1er oct. 1637 au 30 sep. 1638, fol° 294. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille. La dépense, d'après ce compte, s'éleva à 1339 liv. 15 sols tournois.

le Receveur général, Philippe de Beaumont, constate tristement dans son compte de 1649-1650, que tous les domaines qui en dépendaient, y compris celui de la Clayelle, ont été dévastés et que depuis plusieurs années, il n'a pu faire aucune recette, « à cause des misères, désolation et calamité, que la continuation des dites odieuses gherres apporte et augmente de jour en jour dans le quartier du dit Mourmal et villages en despendans : principalement depuis quattre à cinq ans en ça, la violence a esté si extraordinaire, ajoute-t-il, que le peuple est réduit à présent, à des extrémités insupportables en ceste province de Haynault quy, depuis la reprinse de Landrechies at due soustenir les armées, tant de Sa Majesté que celle des ennemys presque pendant toutes les campagnes, et durant celles de l'année 1650 : que lors des dits marchans et fermiers pensoient faire proffict de leurs marchandises et des partyes des fermes : le contraire at bien paru à l'augmentation de leurs misères, par le siège de Binch, qui obligeoit les soldatz et chariots de bagages et de munition de passer par la ditte forrest, Landrechies, Quesnoy et villages voisins, de façon qu'ils auraient été contrainct de fuir et de tout habandonner après avoir perdu la meilleure partye de leurs bestes tant à cornes que chevalines, sans pouvoir faire aucune commerce toutte l'estée, leurs marchandises estans restée dans la dite forest, sauff ce qui a esté emporté par les chartiers de munition et vivandiers et le bois qui fut du depuis bruslé par les paysans des villages voisins, s'estans réfugiés dans icelle forest à cause de la gendarmerie, lors des siéges de La Chapelle et Chastelet, n'ayans encore moins fait proffict de leurs pastures et terres labourables, dont les dépouilles et herbages furent lors enlevées et fouragées par les chevaux de la dite gendarmerie et ce qui a accreu ces disgraces a esté la saison pluviale et extraordinaire survenue pendant la dite année... » (1).

Malgré l'appui que leur préta le prince de Condé, passé dans leurs rangs à la suite des troubles de la Fronde, les Espagnols ne purent tenir devant Turenne qu'Anne d'Autriche leur opposa. Celui-ci, après avoir pris Le Quesnoy et détruit le château de Potelle (1654), les repoussa jusqu'à Mons ; en l'année 1655, il vint camper entre Berlai-

---

(1) *Compte septiesme de Philippe de Beaumont, escuyer, seigneur de Campaigne, etc., conseiller de Sa Majesté, et receveur-général du pays et Comté de Haynault*, du 1er oct. 1649 au 30 sept. 1650. Arch. du dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

mont et Pont-sur-Sambre et s'empara successivement de Maubeuge et de Condé ; enfin, grâce aux 23 régiments que lui amena François de Lorraine et qui entrèrent dans la forêt par Obies, pour en sortir entre Aymeries et Maroilles, il prit Landrecies à la vue du prince de Condé qui avait essayé de lui en faire lever le siège. Pendant ces deux années et les suivantes, la forêt et les domaines qu'elle renfermait, furent soumis à des calamités de toutes sortes : les fermiers, succombant sous le poids des réquisitions, désertèrent leurs censes pour la plupart et il ne se fit d'autres exploitations dans le massif que celles qui étaient nécessaires à l'entretien des garnisons françaises des villes voisines et à l'armement des places fortes. Le traité de Pyrénées (1659) vint enfin mettre un terme à cette situation lamentable.

Cependant la période la plus critique que Mormal ait encore traversée, allait seulement s'ouvrir : elle comprend les années qui s'écoulent entre le commencement de la guerre de dévolution et la fin de celle de Hollande. La forêt était alors disputée par la France et l'Espagne, et des commissaires de ces deux puissances s'en attribuaient réciproquement l'administration. Dans cette situation, le commissaire de guerre Damorezan et l'intendant Talon, que Louis XIV avait désignés pour veiller à la conservation du massif, rivalisèrent avec les officiers du roi d'Espagne, à qui ferait les exploitations les plus ruineuses. Les garnisons françaises du Quesnoy et de Landrecies s'y trouvaient d'ailleurs journellement aux prises avec des détachements espagnols sortis de Mons (1), « aussi ne s'enlevait-il alors, dit le procureur Delgove, aucun bois de la forêt, qu'à force d'escortes de gens de guerre, ce qui l'a beaucoup dégradée par cantons » (2). Le Féron qui, après la paix de Nimègue, procéda à la reconnaissance du massif, en qualité de Commissaire réformateur, fait un tableau navrant des dégats qui avaient été commis. Décrivant l'état dans lequel se trouvait la garde ou quartier d'Englefontaine, « l'on n'y veut marcher, dit-il, sans y voir de toutes parts, une infinité des plus gros arbres couppés, aussi bien que dans toutes les autres gardes, et particulièrement sur les reins de la forêt et aux environs de la Chaussée Brunehaut et des grands chemins, qui sont ruinés, dégra-

---

(1) Préambule d'un arrêt du Conseil d'État, du 26 mars 1689. Arch. nat.

(2) Mémoire de Delgove, procureur du Roy auprès de la maîtrise des eaux et forêts du Quesnoy. Arch. nat. Q_1, 835.

dés et plains des places vuides, à cause du paturage des bestiaux. » Dans la garde de Fontaine, canton de l'Haynault à part, il constate que « 400 arpents sont entièrement ruinés et dégradés ny restant par place que quelques chênes et foyaux ététés et ébranchés, avec quelques jeunes revenus estant dessous, la plupart abroutis, les quelles coupes, ajoute-t-il, le dit sergent (Martin Corduant) nous a dit avoir été faites depuis 1637 jusqu'à présent par les délivrances et couppes qui se sont faites pour la ditte ville de Landrecy, qui auroient causé la ruine du dit canton. » Dans la garde du Sart-Bara, il signale également, qu'on y a abattu « de touttes parts, par placeaux choisis, une infinité des plus beaux chênes et faiaux de la ditte garde, qui l'avoient percé et fusté en plusieurs endroits, tant pour les fortiffications et chauffage de lad. ville du Quesnoy que ventes ordinaires par monstres, suivant la coustume de la ditte forest » (1) Tous les autres quartiers présentaient des traces de semblables dégradations ; elles portaient sur plus de 2380 arpents qui furent immédiatement récépés (2) « pour être remis en bonne nature de bois » (2).

A la fin de la guerre de la succession d'Espagne, les feux des bivouacs illuminèrent de nouveau le massif. Le prince Eugène vint y établir ses campements et y pratiquer des exploitations, tant en vue des sièges du Quesnoy et de Landrecies, que pour approvisionner ses troupes en bois de chauffage. La première de ces places venait de succomber, malgré la belle défense de M. de la Badie et la seconde était vivement battue en brèche, quand Villars profitant de la faute qu'avait commise son adversaire, en étendant ses forces depuis la Sambre jusqu'à Marchiennes, où il avait ses magasins, tomba sur son aile droite à Denain et l'écrasa complètement. A la nouvelle de ce désastre, les soldats devant Landrecies, sous les ordres du prince d'Anhalt, furent saisis d'une terreur panique et reprirent le chemin de leur pays, en détruisant sur leur

---

(1) *Procès-verbal de Jean Le Féron, escuyer, conseiller du Roy, commissaire député par Sa Majesté pour la réformation des Eaües et Forests de France et des conquestes de Sa Majesté dans les provinces de Flandres.* Ach. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

(2) Arrêt du Conseil d'État du 2 septembre 1779. Mêmes archives.

(3) A la fin du XVI[e] siècle, la seigneurie de Preux appartenait à Ghislain de Boufflers. Ayant pris partie pour la cause que soutenaient les comtes de Horn et d'Egmont, il fut proscrit et privé de ses biens. Philippe II vendit la terre de Preux à Charles de Martigny, Receveur général du Hainaut, moyennant 8000 livres de

passage le château de Preux (3), en incendiant la brasserie du château de la Motte et en pillant toutes les maisons du domaine de Locquignol.

Sous Louis XV, Mormal jouit d'une tranquillité qui fut à peine troublée, au début de la guerre de la succession d'Autriche, par quelques détachements des troupes de Marie-Thérèse, que le Maréchal de Noailles, qui concentrait ses forces a Aymeries, refoula sans peine (1744). Mais en 1793, commence pour la forêt une nouvelle période de calamités, dont les traces ne sont pas encore complètement effacées.

Après la défaite de Nerwinden, l'abandon de la Belgique et la défection de Dumouriez, l'armée française sous les ordres de Dampierre, s'était retirée sous les murs de Valenciennes. Le prince de Cobourg à la tête d'une armée de 100000 hommes, parmi lesquels 25000 Anglais et Hollandais commandés par le duc d'York et le prince d'Orange, l'atteignit, la battit et s'empara de cette place, malgré la belle défense du général Férant. Les alliés marchèrent ensuite sur Bouchain, où ils se divisèrent : les Anglais et les Hollandais, pour se porter sur Dunkerque, et le prince de Cobourg, pour se rabattre sur le Quesnoy et sur la forêt, dans laquelle le général Hillers s'était retranché d'une manière formidable. Le camp français était établi à Hecq, près du Quesne à l'Orière et protégé par deux abatis considérables : le premier s'étendait depuis la maison forestière d'Herbignies jusqu'à la haie de Mastaing, et le second, depuis la rue Coulon jusqu'à la tombe de Gargantua où il rejoignait le précédent ; de plus des redoutes avaient été construites à côté de la maison précitée, au Rond-Quesne, à la rue Coulon et à l'Opéra, sur la chaussée ; d'autres encore, avaient été élevées le long des abatis. « Cet état des choses, dit un mémoire du temps (1), laissait tout le monde en sécurité ; l'on ne croyait pas que l'ennemi put facilement surmonter cette barrière qui offrait tant de moyens de défense. » Mais le général Hillers ne disposait que de 5000 hommes, pour occuper un front aussi étendu ; aussi ne put-il résister à la première attaque dirigée contre lui. Le 17 août 1793, les

---

40 gros, monnaie de Flandre, le 2 août 1590, avec justice haute, moyenne et basse. Ses descendants la possédaient encore à la fin du siècle suivant, où elle passa au sieur de Sucre, gentilhomme brabançon. Le château de Preux fut démoli vers le milieu du siècle dernier.

(1) *Mémoire de la commune du Quesnoy*, adressé à la Convention nationale après la capitulation de la place.

bataillons des Chasseurs des Ardennes et de Rowergue-infanterie qui occupaient Potelle, furent obligés de se replier sur Le Quesnoy et ceux qui défendaient les redoutes de la chaussée et des abatis, de se retirer précipitamment, par Locquignol et Hachette, de l'autre côté de la Sambre; enfin le général Hillers, avec le surplus de ses forces, dut venir se placer sous le canon de Landrecies, pour ne pas être pris entre deux feux. En définitive, il n'avait fallu que quelques heures au prince de Hohenloe qui conduisait l'attaque, pour se rendre maître de toute la forêt.

Les Autrichiens se hâtèrent de s'y retrancher et le général de Clerfayt vint faire le siège du Quesnoy, défendu par Goulus et s'en empara le 11 septembre, malgré un retour offensif du général Hillers, qui, après avoir emporté quelques redoutes occupées par l'ennemi dans la forêt, dût encore une fois battre en retraite sur Landrecies.

La victoire de Wattignies, gagnée par Jourdan et Carnot (16 octobre 1793), ne suffit pas pour délivrer Mormal de la présence des Autrichiens. Après avoir rallié les forces du duc d'York, le prince de Cobourg y éleva de nouveaux retranchements, « comptant faire de cette position la base inexpugnable de sa marche sur Paris (1) ». A cet effet, il fit un premier abatis, commençant au Pont-à-vaches et passant par le carrefour de Roucourt et l'enclave du Magoniau, pour aboutir au Pont du bois ; puis il en établit deux autres, l'un dans le massif de Landrecies, l'autre dans celui de Pierre-Révisoire ; cinquante-deux redoutes en défendaient les approches. Peu après, il bloqua Landrecies, que les Français cherchèrent à dégager ; mais leurs attaques décousues échouèrent et l'empereur François II, qui était venu se mettre à la tête de son armée, y entra le 26 avril 1794, après trois assauts qui lui coûtèrent 6000 hommes.

Les troupes impériales qui, depuis neuf mois occupaient Mormal, s'y maintinrent encore pendant soixante jours ; elles ne l'évacuèrent que le 9 messidor, an II, à la suite de la bataille de Fleurus, bientôt suivie de la reprise de Landrecies et du Quesnoy par Jacob et Schérer. Après leur départ, on reconnut que les abatis qu'elles avaient faits, embrassaient une surface de 767 arpents et que ceux des Français

---

(1) *Mémoire historique des évènements qui ont précédé, accompagné et suivi le siège de Landrecy, par les tyrans coalisés*, p. 5.

occupaient 120 arpents. Mais les dégâts commis dans la forêt ne se bornaient pas à ces abatis (1). Pour armer les places fortes du Nord, le service forestier avait dû raser une partie des cantons de la Queue d'Oisy, du Vivier Muthiau, du Chêne Cuplet, du Quesne à l'Orière, des Étoquies, etc. Les Maîtres des forêts qui accompagnaient les troupes impériales, firent plus : non contents d'exploiter des bois pour remettre en état de défense les places dont elles s'étaient emparées, ils abattirent et dirigèrent vers le Pays-Bas les plus beaux chênes des Réserves et des cantons voisins d'Obies et de Mecquignies ; ils procédèrent même au martelage des deux coupes, avec l'espoir de les vendre aux marchands de bois du pays ; mais personne parmi ces derniers ne se présenta pour les acheter. Ajoutons, pour compléter le tableau des misères que la forêt eut alors à subir, que les feux des bivouacs qui furent allumés sur une foule de points, produisirent le dépérissement ou la mort d'un grand nombre d'arbres sur pied (2), et qu'avant de se retirer, l'arrière-garde des ennemis incendia les maisons forestières de Fontaine, de Landrecies, des Étoquies, du Fort Misère et du Pont d'Hachette et détruisit les arbres fruitiers croissant sur les terrains cultivés par les gardes.

Pendant la campagne de France, les alliés ne firent que traverser la forêt qui n'eut à souffrir que des habitants du pays. Après les Cent jours, ils y parurent de nouveau ; le prince Auguste de Prusse vint camper aux Étoquies, d'où il bombarda Landrecies qui capitula le 23 juillet 1815 ; les Anglais bivouaquèrent deux jours au Brai-Pierrette, où ils se signalèrent par une énorme consommation de bois ; puis vinrent les Hollandais et les Russes. Tous les bois exploités par les adjudicataires des coupes furent mis en réquisition ; mais plus heureux que les habitants de Locquignol et des villages voisins à qui on prît les bestiaux, les chevaux avec les attelages, ces adjudicataires furent dans la suite dédommagés de leurs pertes par l'État.

---

(1) Les deux abatis traversant la forêt de part en part avaient de 80 à 100 mètres de largeur ; ceux exécutés dans les massifs de Pierre Révisoire et de Landrecies, s'étendaient en profondeur sur 300 à 400 mètres de chaque côté de la route de Landrecies, et ailleurs sur 100 à 250 mètres.

(2) Le procédé employé par les détachements ennemis disséminés dans la forêt pour résister au froid de l'hiver de 1793-1794, mérite d'être signalé : ils disposaient des amas de bois sur le pourtour d'un cercle de 20 à 25 mètres de rayon, au milieu duquel ils se plaçaient ; puis ils y mettaient le feu. De cette façon, ils recevaient de tous les côtés à la fois les bienfaits de la chaleur.

La guerre de 1870-1871 devait amener encore une fois les ennemis à Mormal. Quelques jours avant le bombardement de Landrecies, par un corps de l'armée du général de Gœben, un escadron de uhlands poussa une reconnaissance jusqu'à Hecq et se présenta devant la forêt. Les gardes, qui auraient pu leur en interdire l'entrée, avaient été malheureusement dirigés sur Paris, avec leur chef, à la nouvelle de nos premiers désastres. Mais il s'était formé dans la région, pour défendre le massif, une compagnie franche, sur laquelle on avait fondé de grandes espérances : elle ne les réalisa pas. Mal composée, mal commandée, elle ne fit rien pour s'opposer à la marche des cavaliers prussiens, qui purent battre la forêt et traverser Locquignol et Hachette sans subir aucune perte. L'ennemi, d'ailleurs, ne s'était proposé que d'enlever Landrecies par surprise ; ce plan n'ayant pas réussi, il se retira dans ses cantonnements (1), et la forêt ne se ressentit de l'invasion qu'à cause des coupes extraordinaires qu'on y fit, en vue du paiement de la rançon qui nous fut imposée par le traité de Francfort.

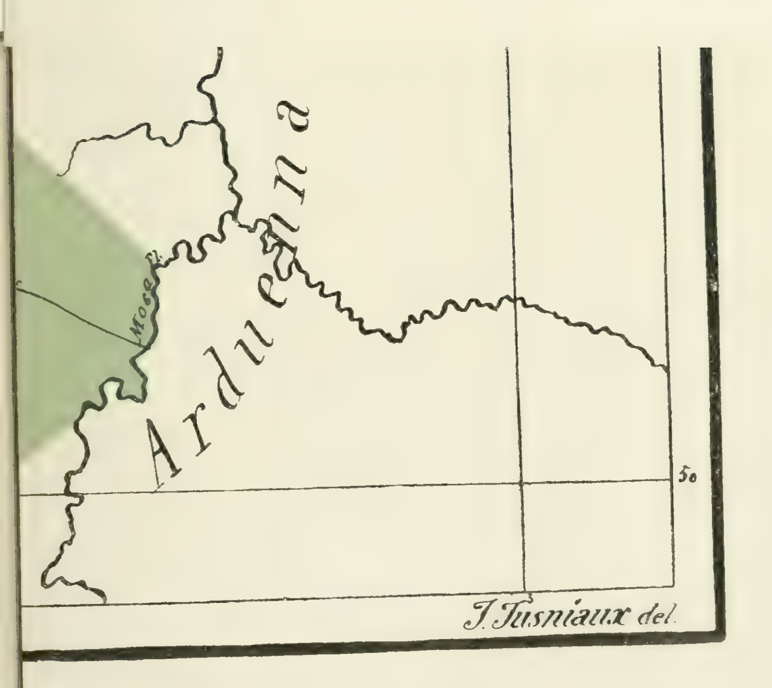
Nous ne terminerons pas l'historique des événements qui se sont passés dans Mormal, sans indiquer qu'indépendamment de squelettes, on y a rencontré çà et là divers objets se rapportant à ces événements : ce sont des armes, des projectiles, des monnaies de diverses époques (2), etc. Malheureusement, ces objets ont été détruits par ceux qui les avaient trouvés et il y a lieu de déplorer tout particulièrement la perte d'écussons en métal, aux armes de Thomas de Savoie, époux de la comtesse Jeanne, découverts en 1826, non loin de l'Ermitage (3). Il est inutile, du reste, d'y rechercher les traces du camp que François 1er aurait établi à Mormal, dans une de ses expéditions en Hainaut ; les retranchements qu'on lui a attribués, ne sont autre chose que les fossés d'enceinte d'une pépinière de 22 hectares, créée en 1806 au canton du Fort-Mizère, en vue de cicatriser les plaies causées au massif par l'invasion de 1793-1794. Mais on peut voir encore, aux cantons du Croisil et du Magoniau, deux des nombreuses redoutes qui ont été construites alors ; quant aux autres, elles ont été rasées en

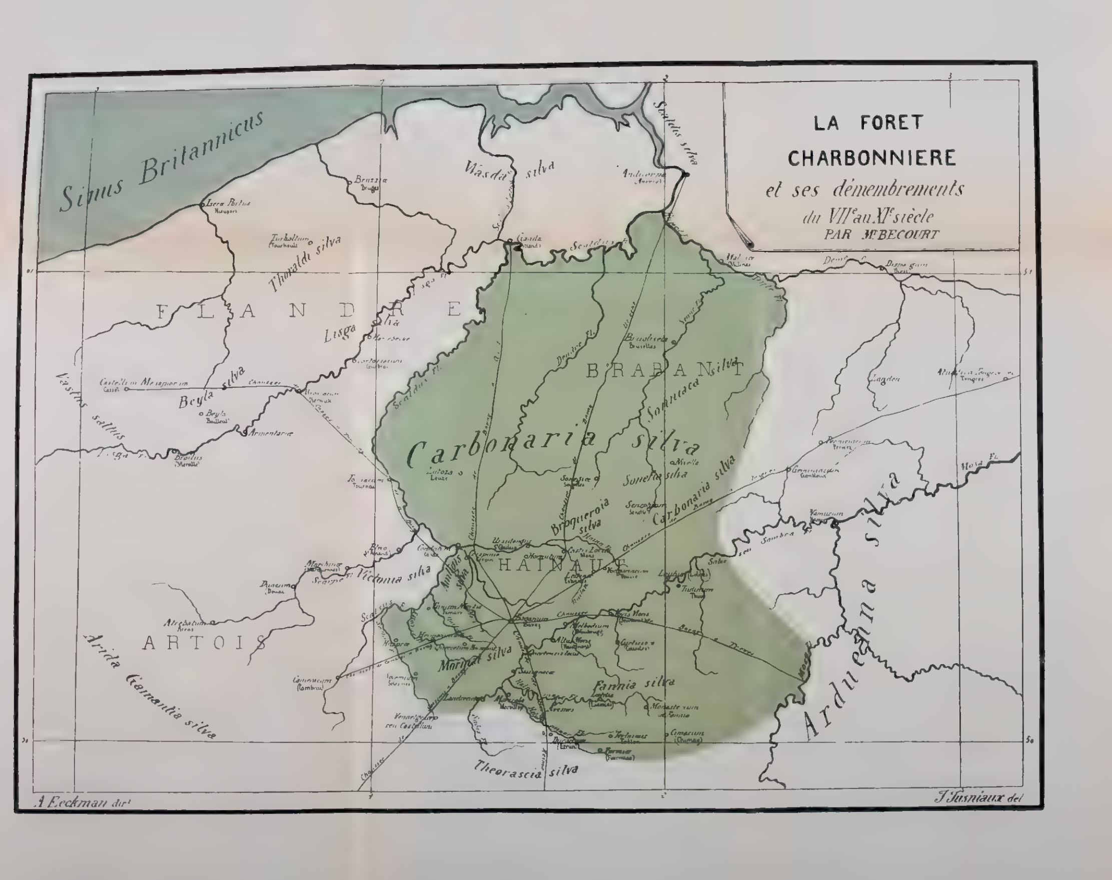
---

(1) A. Deloffre, fils. *Relation du bombardement de la ville de Landrecies*, p. 18.

(2) Nous ne possédons dans notre collection, qu'une seule de ces monnaies ; elle est à l'effigie du cardinal de Bourbon, reconnu roi de France par les Ligueurs, sous le nom de Charles X.

(3) Mme Clément Hemery. *Exc. dans l'arrond. d'Avesnes*, p. 263.


Arduenna
Mosa Fl.
50
J. Jusniaux del.


LA FORET
CHARBONNIERE
et ses démembrements
du VIIe au XIe siècle
PAR Mr BECOURT
Sinus Britannicus
Wasda silva
Scaldis silva
Thiraldi silva
FLANDRE
Lisga
Beyla silva
Vastus saltus
Carbonaria silva
BRABANT
Sonnaca silva
Sonesia silva
Broqueroia silva
Carbonaria silva
HAINAUT
Amblosa silva
Victonia silva
ARTOIS
Arida Gamantia silva
Mormal silva
Fannia silva
Theorascia silva
Arduenna silva
Sambra
A. Eeckman dir^t
J. Jusniaux del

l'an XIII, par ordre du ministre de la guerre (3). Disons enfin, que la consistance de certains peuplements témoigne encore des ravages commis pendant la première révolution, et que les futaies régulières et d'âge moyen qu'on remarque aux cantons du Quesne-au-Leu, du Bon-Wez, du Brai-Robot, du Chêne Cuplet, du Quesne-à-l'Orière, du Mont-Carmel, de l'Abatis, des Étoquies, etc., occupent l'emplacement de vieilles futaies qui ont été exploitées à cette époque agitée.

(*A suivre.*)

---

(1) Lettres du 26 vendémiaire et du 4 prairial, an XIII. Arch. de l'Insp. des forêts du Quesnoy.

LA MER POLAIRE

Par M. J. PÉROCHE,

Directeur général des contributions indirectes, Membre de la Société.

L'opinion a quelquefois été émise qu'une mer libre doit exister au pôle. De hardis explorateurs ont même cru l'entrevoir. Le fait n'aurait rien d'inexplicable. Peut-être même faudrait-il s'étonner qu'il n'en fût pas ainsi.

Assurément, ce n'est pas dans la saison d'hiver que la mer polaire, si le pôle a une mer, serait débarrassé de ses glaces. Les froids, à cette époque de l'année, ne peuvent être là que plus rigoureux qu'ailleurs. La longue nuit qui y règne n'en donne que trop la certitude. Mais la saison d'été y a naturellement une toute autre influence. Dès l'équinoxe du printemps, le soleil, absent depuis six mois, y fait sa réapparition, et il y revient alors, pour ne plus disparaître, jusqu'à l'équinoxe de l'automne. Sans doute, tout d'abord il ne fait que se montrer à l'horizon, dont il suit le contour sans s'en détacher ; mais peu à peu il monte, et, lors du solstice, il atteint jusqu'à la hauteur angulaire de 23° 28′. On sait que nos soleils de la fin de janvier, qui, au méridien, après être descendus plus bas, sont revenus à une élévation à peu près égale, sont loin d'être inactifs, lorsque les nuages ou les brunes ne les obscurcissent pas. Dans le milieu du jour, ils peuvent liquéfier, quelquefois même assez abondamment, les neiges et les glaces exposées à leurs rayons. Combien plus de puissance ne doit pas avoir le soleil de l'été, au pôle, avec sa permanence que rien n'interrompt ! Il est vrai que nos soleils de janvier exercent leur action dans des conditions de milieu qui sont loin d'être celles dans lesquelles agit, au pôle, le soleil de l'été. Mais ce n'est que pendant peu de temps, chaque jour, qu'ils acquièrent la plénitude de leur force, et, durant près de 15 heures sur 24, ils délaissent complètement notre ciel. Le soleil de l'été, au pôle, est non seulement toujours présent, il reste de plus, pendant près de six semaines, en quelque sorte à son maximum de hauteur. Dans l'ensemble, la somme de calories qu'il y verse en juin et en juillet est donc bien supérieure à celle que nos latitudes reçoivent, je ne dirai pas en janvier et février, mais en février et mars et peut-être même en mars et avril.

Si le pôle n'était pas envahi par les immenses congélations que les hivers y accumulent, l'action solaire ne pourrait s'y marquer, l'été, que beaucoup plus profondement que cela n'a lieu. Mais les rayons caloriques de l'astre sont en grande partie absorbés par les froids qui se dégagent des amoncellements de glace, et le réchauffement n'est pas et ne saurait être, à beaucoup près, ce qu'il deviendrait sans cela. Souvent aussi ils doivent être interceptés par les amas de vapeurs condensées dont le soleil lui-même provoque la formation. Il n'y a pas moins à penser qu'il ne puisse arriver à dissoudre, surtout dans les années favorables, tout ou partie de la croûte épaisse qui recouvre les eaux. Rien d'étonnant du reste que, sous des latitudes moins extrêmes, vers le 80e parallèle par exemple, les mêmes effets ne se produisent pas. Le soleil s'y élève bien, chaque jour, dix degrès plus haut qu'au pôle ; mais, chaque jour aussi, il s'y abaisse dix degrés plus bas, et cet abaissement ne saurait que leur faire perdre les avantages reçus dans l'autre sens. Ces sortes de demi-nuits des régions polaires n'ont certainement pas l'influence des nuits réelles, c'est-à-dire entièrement privées de soleil. Elles n'en permettent pas moins au froid des retours quotidiens que le pôle n'éprouve pas. Il ne faut pas oublier non plus que le 80e parallèle ne jouit pas, comme le pôle, pendant six mois consécutifs, ou plus exactement pendant 186 jours, de la présence constante du soleil, mais seulement pendant 134 jours, soit pendant 52 jours en moins, et c'est là une autre cause d'infériorité.

L'état supposé de la mer polaire est surtout attribué aux courants marins venus de l'équateur. Il est certain que, même à leur entrée dans la mer glaciale, ces courants conservent encore une portion notable de leur chaleur. Admettre qu'ils puissent réchauffer les pôles à ce point, serait toutefois reconnaître un pouvoir qu'ils ne sauraient posséder. Au-delà d'une certaine limite, leur passage cesse, en effet, de se marquer très nettement. Réunis vers le centre où ils convergent, ils ne sauraient, en tous cas, qu'aider à l'accomplissement de l'autre action ; mais celle-là n'en resterait pas moins la principale.

Outre les courants océaniques, il y a ceux qui naissent des grands mouvements de l'atmosphère. Ces derniers aussi pourraient avoir leur part dans l'adoucissement des températures du pôle, où, comme les autres, ils doivent tendre à se rencontrer. Leur intervention, on le comprend, ne saurait être que plus secondaire encore.

On a dit des pôles que la température qui y règne ne saurait être qu'au minimum. C'est possible, malgré la double influence dont il vient

d'être question, si on la prend dans son ensemble annuel. A ne l'envisager qu'au seul point de vue de l'été, il n'en est sûrement pas ainsi. Sans doute, les rayons du soleil, au méridien, plus obliques là que sous n'importe quelle latitude, n'y arrivent qu'en traversant une plus grande épaisseur de couches atmosphériques ; mais, à l'opposé et pour chaque lieu au-dessous, l'obliquité devient, à son tour, plus forte et les couches de l'atmosphère s'interposent là dans une proportion qui est même beaucoup plus considérable. Le gain, dans un sens, se trouve donc plus qu'absorbé dans l'autre. Il l'est d'autant plus que le froid, qui résulte de cet abaissement quotidien du soleil, doit reprendre, sous l'influence du milieu une intensité plus accusée.

Dans ce qui vient d'être dit des variations diurnes de la température aux abords du pôle, il ne faudrait pas, cela va de soi, tirer cette conclusion que plus on s'éloignerait du pôle, plus les nuits, s'allongeant, l'été, devraient être froides. La température de la nuit se ressent forcément de celle du jour, et là où elle monte beaucoup le jour, le sol et l'air, qui s'en sont pénétrés, sont loin de tout perdre, la nuit, par le rayonnement. C'est ce qu'ils en conservent, qui fait des nuits ce qu'elles sont dans les zones tempérées ou chaudes. Sous le 70e parallèle, malgré le voisinage des glaces, l'influence du jour acquiert déjà, l'été, une réelle prépondérance, et cette prépondérance se prononce d'autant plus qu'au-dessous, dans certaines régions particulièrement, les vents du sud et les courants équatoriaux qui ont moins perdu de leur chaleur, ne peuvent qu'y ajouter davantage.

Y a-t-il à penser que les conditions de température de notre pôle se retrouveraient exactement au pôle austral ? L'inégal développement des deux calottes de glace qui les entourent suffit pour répondre à cette question. On sait, en effet, que celle du pôle antarctique descend beaucoup plus bas que l'autre. La situation précessionnelle, plus favorable à notre hémisphère, explique d'ailleurs le fait. A l'époque actuelle, nos étés sont plus longs de 8 jours que ceux de l'autre partie du globe, et, comme conséquence, nos hivers sont plus courts de ce même laps de temps. Il est vrai que si les étés de l'hémisphère du sud ont une moindre durée que les nôtres, ils se produisent, par contre, à une moindre distance du soleil et qu'il s'établit ainsi, à leur égard, une sorte de compensation. Seulement, il n'en est pas de même relativement aux hivers qui, plus prolongés dans l'hémisphère austral, y surviennent en outre alors que le globe occupe la partie de son orbite la plus éloignée du foyer central. Les congélations de l'hiver y sont

donc plus considérables et l'on comprend que le soleil, l'été, en ait plus difficilement raison. Si les glaces des pôles disparaissent, l'été, en plus ou moins grande partie, c'est donc bien plutôt du côté du nord que du côté du sud que le fait doit se produire, et c est bien de ce côté aussi que les efforts pour le constater doivent tendre de préférence et se porter.

J'ai déjà eu ailleurs à établir, par des chiffres, ce que doivent être les températures comparatives des deux hémisphères terrestres. Quelques-uns de ces chiffres appliqués plus spécialement aux pôles, vont nous montrer dans quelle mesure les différences doivent s'y produire. Le pôle austral reçoit l'été, à durée égale, 0,034 de chaleur de plus que le pôle boréal ; mais ce dernier reçoit la sienne pendant une différence de temps qui équivaut à 0,045 en excédent. La balance, même dans ce cas, reste donc à son avantage. Elle lui devient bien autrement favorable par rapport à l'hiver. Le pôle austral, l'hiver, ne reçoit pas seulement 0,034 de chaleur de moins que le nôtre, il les reçoit de plus pendant une durée qui est de 0,045 plus longue. L'écart total s'élève ainsi à 0,080. Il devient d'autant plus évident que si des chances de succès existent pour parvenir aux pôles, c'est bien moins encore au sud qu'au nord qu'on doit les rencontrer.

Parviendra-t-on jamais jusqu'à l'un ou l'autre de ces points extrêmes et sera-t-on ainsi amené à constater ce que l'été y fait véritablement de la mer qui peut y exister ? Il semble qu'il y aurait d'autaut moins à en désespérer qu'on s'en approcherait davantage, par cette raison que les obstacles, vers la fin de juillet, alors que le soleil de l'été a accompli son œuvre, devraient plutôt s'amoindrir que s'aggraver au-delà d'une zone qui pourrait être délimitée par le 85e parallèle.

J. PÉROCHE.

BÉJA ET SES ENVIRONS

Par M. V. DURAFFOURG, capitaine au 80me de ligne à Tulle (1).
Membre correspondant de la Société.

I. — BÉJA.

Résumé historique.

Les Romains divisaient le Nord de l'Afrique, de l'Ouest à l'Est, en Mauritanie, Numidie et l'Afrique.

L'Afrique proprement dite (Afrique proconsulaire Ifrikia, correspondait à la Tunisie actuelle et à la Tripolitaine ; c'était un des greniers de Rome - Ferax Africa, dont le nom est conservé par une partie de la vallée de la Medjerda, appelée encore Frijia.

Après la ruine de Carthage (145 ans avant J.-C.), lorsque les Romains colonisèrent le Nord de l'Afrique, ils l'abordèrent principalement par les rivages de l'Est, c'est-à-dire par la façade tournée vers l'Orient, du cap Bon au golfe de Gabès. Ils vinrent ensuite s'installer sur les terres des anciennes colonies phéniciennes et fondèrent successivement de grandes cités, dont les ruines immenses nous frappent d'étonnement. L'amphithéâtre d'El-Djem est, après celui de Rome, le plus vaste que l'on connaisse.

En 430, vinrent ensuite les invasions barbares de l'Ouest par les rivages d'Espagne.

Plus tard, les Bysantins reprirent possession du pays pendant un

---

(1) Dans cette communication, M. Duraffourg résume les travaux qu'il a accomplis dans la région de Béja en 1883.

siècle environ, c'est-à-dire de 553 à 620, de sorte qu'en résumé, ce furent les parties orientales du Nord de la Tunisie qui subirent le plus profondément et conservèrent le mieux l'empreinte de la culture romaine.

Les populations Berbères, qui depuis des siècles avaient plié sous le joug des Romains et des Bysantins, toutefois sans perdre leur individualisme, virent d'abord en eux des libérateurs, leur prêtèrent leur appui et, fort indifférentes en matière religieuse, comme elles le sont encore aujourd'hui dans cette contrée, elles acceptèrent facilement l'Islamisme. Cependant, les Berbères s'aperçurent bientôt que la tyrannie religieuse musulmane était aussi lourde que la tyrannie des exarques Bysantins; elles s'allièrent de nouveau à ceux-ci et repoussèrent les Arabes.

En 688, de nouvelles bandes Arabes armées, accoururent de l'Orient, balayèrent les Berbères, les refoulèrent dans les montagnes et traversèrent rapidement le Nord de l'Afrique. Vingt ans après, en 711, elles étaient passées en Espagne, avaient écrasé les Visigoths à la bataille du Guadolite et planté l'étendard du Coran sur la terre Européenne.

Ces Arabes, qui laissèrent de si magnifiques traces de leur industrie, de leur science agricole et même de leur génie littéraire et artistique, qu'avaient-ils de commun avec les tribus errantes de nos jours ?

Celles-ci nous présentent l'image exacte des sociétés pastorales des temps bibliques, elles sont depuis l'origine de l'histoire, immobilisées dans une existence appropriée au pays qu'elles parcourent; elles ne pourraient la modifier, et n'ont jamais su planter un arbre, comme on le verra plus tard, ni tailler une pierre, aussi leurs villes ne sont que des agglomérations de ruines qu'elles ne songent même pas à réparer. Entre leurs mains, qu'est devenue Kairouan, la plus grande métropole religieuse et littéraire? Qu'est devenue Béja qui, au XVe siècle, passait pour l'une des plus commerçantes de toute la Tunisie. C'est ce qu'on verra plus tard.

Cette race s'est donc éteinte après avoir traversé l'Occident comme un météore brillant, ou bien le souffle stérilisant de l'Islamisme en a-t-il desséché la sève ? C'étaient des Orientaux que l'idée religieuse avait momentanément galvanisés et qui, portés par un prodigieux élan jusqu'aux limites connues, venaient étonner les Barbares autant par l'élégance de leurs mœurs et la délicatesse de leur esprit, que par

l'enthousiasme de leur foi religieuse; mais ce n'étaient point des Arabes, ce n'étaient point du moins les frères de sang des tribus auxquelles de nos jours on applique ce nom.

L'Arabe actuel est incapable de créer, de prévoir, il n'a jamais été qu'un destructeur. Son royaume n'est pas de ce monde. En fait, il ne connaît et ne désire rien en dehors de la vie traditionnelle de la tente et du soin des troupeaux, se contentant, lorsqu'une région est épuisée, de lever leurs campements et de porter la dévastation plus loin ; de sorte que le pays est épuisé, ruiné et que la production n'est même plus suffisante pour leur nourriture, tandis qu'autrefois la même terre nourrissait une population décuple.

Béjà est la même ville qui, dans quelques éditions de Salluste, est mentionnée sous le nom de *Vacca;* d'autres éditions, en effet, portent *Vaga,* dénomination conforme à l'une des inscriptions ci-après.

C'était, à l'époque de Jugurtha, une cité riche et commerçante, que visitaient et même habitaient beaucoup de marchands Italiens, car voici comment s'exprime Salluste :

« Erat, hanc abeo itinere qua Metellus pergebat, oppidum Numida-
» rum, nomine Vacca (Vil Vaga) forum rerum venalium totius regni
» maximum celebratum, ubi et incolare et meriari consueverant italii
» generis multi mortales. »

Cette ville se soumit d'abord volontairement aux Romains; mais ensuite, ayant, à l'instigation de Jugurtha, massacrée par surprise, pendant une fête publique, la garnison qu'elle avait reçue dans ses murs, Metellus lui fit expier cruellement cette défection et la livra en proie à ses soldats.

Plutarque, dans la vie de Marius, nous transmet à ce sujet les mêmes détails que l'historien latin. Il est à remarquer qu'il écrit le nom de Βάγα, dénomination à peu près identique, sauf une légère différence de prononciation, à celle que la ville porte encore aujourd'hui. On n'ignore pas que dans la langue grec le B était ordinairement prononcé comme le V des Latins.

Pline la cite sous le nom d'*Oppidum Vagence.* A l'époque chrétienne, elle était la résidence d'un évêque, sous Justinien, comme nous le savons par Procope, qui écrit Βάγα à l'exemple de Plutarque, ce qui ne doit pas nous étonner, puisqu'il écrivait également en grec. Les murs d'enceinte qui entouraient jadis cette place, furent relevés, et elle fut elle-même appelée *Theodirias*, en l'honneur de l'Impératrice.

C'est donc à cet Empereur, très probablement, qu'il faut attribuer l'enceinte actuelle, enceinte qui, par la nature et quelquefois par l'agencement irrégulier de ses blocs, accuse, comme je l'ai dit, une reconstruction du Bas-Empire, exécutée à la hâte avec des matériaux plus anciens.

A l'époque d'El-Bekri, c'est-à-dire dans la dernière partie du onzième siècle de notre ère, Béja jouissait encore d'une grande prospérité.

« Baja, dit cet écrivain arabe, renferme cinq bains, dont l'eau provient des sources dont nous parlerons plus tard ; elle possède aussi un grand nombre de caravansérails, et trois places ouvertes où se tient le marché des comestibles. Les environs de Béja sont couverts de magnifiques jardins, arrosés par des eaux courantes. Le sol est moins friable et convient à toutes les espèces de grains. On voit rarement des fèves et des pois chiches qui soient comparables à ceux de Baja, ville qui, au reste, est surnommée le grenier de l'Ifrikia. En effet, le territoire est si fertile, les céréales sont si belles et les récoltes si abondantes, que toutes les denrées y sont à très bon marché, et cela lorsque les autres pays se trouvent, soit dans la disette, soit dans l'abondance. Quand le prix des céréales baisse à Kairouan, le froment a si peu de valeur à Baja, que l'on peut acheter la charge d'un chameau pour deux dirhems (environ un franc). Tous les jours, il arrive plus de mille chameaux et d'autres bêtes de somme destinés à transporter ailleurs des approvisionnements de grains ; mais cela n'a aucune influence sur le prix des vivres tant ils sont abondants. »

Aujourd'hui, Béja est bien déchue d'une pareille richesse. La population dépasse à peine mille à quinze cents habitants. Néanmoins, ses environs sont si fertiles, principalement en céréales, qu'elle est toujours demeurée l'un des plus importants marchés, pour le commerce des grains, de toute la contrée, que les Arabes désignent par l'expression générique de *Frikia* ou IFRIKIA, c'est-à-dire Afrique proprement dite, expression dans laquelle ils comprennent la plus grande partie du Nord de la Tunisie, et notamment tout le bassin de la Medjerda. (Remarquons, en passant, que cette dénomination est un souvenir de la *provincia Africa* des Romains.)

En 1883, la disette se faisait sentir dans le Sud de la Tunisie d'une manière à peu près générale, fort heureusement pour les habitants du Sud, qu'il n'en était pas ainsi dans le Nord. Pour parer à l'insuffisance de la récolte, les Arabes du Sud vinrent avec des milliers de chameaux

chercher du blé à Béjà-ville et se répandirent ensuite dans les environs, après avoir, pour ainsi dire, épuisé les réserves de grains qui se trouvaient dans l'intérieur de cette ville.

Description physique de la ville de Béja.

La ville de Béjà, ancienne *Vacca* ou *Végua*, est située à l'Ouest-Sud de Tunis, à une distance de 95 ou 100 kilom. et au Sud du cap Serrat. La distance qui sépare Béja-ville de Béja-gare est de 12 kilom. environ. La ville est bâtie en amphithéâtre sur la penchant d'une haute colline. Un mur d'enceinte l'environne de toute part ; celui-ci est flanqué de distance en distance de tours carrées. Une casbah assez mal entretenue occupe le point culminant du pentagone irrégulier qu'elle forme. Dans l'intérieur de la casbah, se trouve la fontaine *Aïn-Boutaha*, dont l'eau est de très bonne qualité, elle est bien meilleure que celle de la fontaine principale qui se trouve dans l'intérieur de la ville et que les habitants désignent sous le nom d'*Aïn-Baja*. On descend à celle-ci par un escalier de plusieurs marches qui conduit à une grande cour, dont les murs latéraux sont construits en pierre de taille. A l'extrémité de cette cour, l'eau sort d'un canal antique, aujourd'hui très mal entretenu.

L'ensemble de la ville, sauf quelques parties, date très probablement d'une époque antérieure à l'invasion Arabe. Sans être antique, à proprement parler, elle est bâtie avec des anciens matériaux qui, sans aucun doute, proviennent d'une création plus ancienne, et offre tous les caractères d'une reconstruction bysantine accomplie à la hâte avec des éléments divers. On remarque sur plusieurs points une double enceinte, les matériaux employés diffèrent complètement, ce qui semblerait indiquer ou démontrer que cette ville a été construite sous divers régimes et à différentes époques.

La mosquée principale, consacrée à Sidna-Aïssa, qui se trouve dans l'intérieur de la ville, passe pour la plus ancienne de la Tunisie. Au dire du Cadi et du Kalife, Sidi-Mohamed-Ben-Jousseph, que j'ai questionné à ce sujet, elle aurait été primitivement une église chrétienne. Suivant eux, ce sanctuaire aurait même été honoré de la présence de Sidna-Aïssa (N. S. Jésus), que les musulmans vénèrent, sinon comme le fils de Dieu, du moins comme le plus saint et le plus auguste de ses envoyés.

Depuis fort longtemps, je cherchais l'occasion de visiter l'intérieur de l'ancienne basilique chrétienne, transformée en mosquée par les Arabes. La chose était fort difficile; n'étant pas musulman, il m'était défendu de pénétrer dans la mosquée. Au dire de l'interprète qui était avec moi ce jour-là (et qui lui-même était musulman) le Cadi ou le Kalife seuls avaient qualité pour m'accorder cette faveur; il fallait en passer par là, je ne voulais pas m'adresser au Cadi une deuxième fois, puisqu'il m'avait répondu qu'il ne voulait pas me l'accorder, que c'était défendu. Je fus obligé de m'adresser au Kalife que je connaissais beaucoup, et avec lequel j'étais très lié, pour le prier de vouloir bien nous accompagner et me permettre de visiter la grande mosquée intérieurement et extérieurement. Je dois dire que j'insistai beaucoup auprès du Kalife pour l'obtenir, il me répondait, à différentes reprises, qu'il n'accordait jamais cette faveur aux (Roumis-Européens) français; mais puisque tu es mon ami, je vais t'accompagner.

Après les salamaleks d'usage, j'entrais dans la mosquée; après avoir examiné sérieusement l'intérieur, je lui demande de me montrer les inscriptions *Romaines* qui s'y trouvaient, il me répondit qu'il serait fort difficile de les voir, qu'elles étaient cachées ou recouvertes de chaux. Après avoir sérieusement insisté, il me conduisit à l'extérieur de la mosquée et, muni d'une échelle et de plusieurs morceaux de fer destinés à faire disparaître la chaux qui recouvrait la plupart des caractères qui se trouvaient gravés sur une pierre assez large, je pus lire dans deux endroits différents les inscriptions suivantes :

1° MANICI·SARMA
TRB. POTEST. XVI
ANI. PARH· DIVI-NE
SEPTIMIA. VAG. AN.

2° ..... NN. VALE...
I · DECMIVS HILARIANVS HIL. VS. VC. PRO
ETIONVMBAILICAM CVIVSS
DES I DERABAT. ORN..... AFVNDA
. GAQ. RFVINO.... ISSIMO· LEGATO· SVO.

D'ailleurs, il était très difficile de copier exactement la forme des

lettres, le temps me faisait défaut. J'ai mesuré les caractères, ils ont environ 8 ou 8,5 en moyenne de hauteur.

A la dernière ligne de la première inscription de ce fragment épigrafique, on peut lire les mots *Septimia Vag*, nom antique de la ville de Béja ; ce nom, à l'époque où fut gravée cette inscription, était *colonia septimia Vaga*. Dès que je fus possesseur de ces inscriptions, je m'empressai de remercier le Kalife et de diriger mes pas dans la direction de la demeure de M. Jeancolas, Agent consulaire Français, malheureusement il était absent ce jour-là, je fus obligé de faire demi-tour et de continuer mes recherches dans l'intérieur de la ville, en parcourant toutes les rues sans pouvoir rien découvrir. Arrivé dans le faubourg appelé Rebat-Aïn ceh-chems (faubourg de la Source du Soleil), à cause d'une fontaine connue sous cette désignation, je fus obligé d'ajourner mes recherches et je rentrai au camp.

Pour pénétrer dans l'intérieur de Béja par l'une des quatre portes principales dont ses murailles sont percées, on se perd au milieu d'un labyrinthe de rues et de ruelles irrégulièrement tracées. Deux quartiers sont presque en ruines et à peine peuplés, ce qui fait que cette ville renferme moitié moins d'habitants qu'on le suppose à première vue.

La population totale est de 1,565 à 1,600 individus ainsi répartis :

Arabes..................	de	1200	à	1300
Juifs....................	de	80	à	100
Maltais..................	de	80	à	90
Italiens.................	de	60	à	70
Français.................	de	45	y compris les agents	

du télégraphe et autres. Le télégraphe récemment établi par les Français nous rend de très grands services, puisqu'il nous permet de communiquer avec Tunis directement en passant par la gare de Béja. Les fils relient aussi la Régence à l'Algérie.

La porte Sud est l'une des plus fréquentées à cause de la situation qu'elle occupe par rapport à la route qui conduit à la gare de Béja, A l'entrée de la porte, figurent MM. Jeancolas, agent consulaire français, et Pister, adjoint du génie, accompagnés de Sidi-Hassem, interprète auxiliaire du bureau des renseignements du cercle de Béja, à côté divers personnages arabes.

Camp de Béja.

Le camp de Béja, situé à 1,400 mètres environ, au Nord de la ville de ce nom, est établi sur la naissance d'une croupe dont le sommet se trouve à l'Ouest. L'altitude de ce point est de mètres; il est dominé au Nord par le Djbel-Meskine. A la côte 460 (voir le croquis des environs de Béjà), un poste d'observation y avait été placé par ordre du commandant supérieur du cercle de Béjà; il avait pour mission de veiller à la sécurité de la troupe et de surveiller les abords du camp. Une petite baraque en planches servait d'abri aux hommes de garde. La position avait été fort bien choisie. De ce point, la sentinelle pouvait très facilement observer : Béja au Sud; la plaine et une bonne partie de la vallée à l'Est; le chemin de Mohamed-ben-Ali au Nord.

Pendant le séjour du 57e et du 142e de ligne au camp de Béjà, MM. les officiers avaient pris l'initiative (comme le 92e à Zaghouan) de faire construire pour eux et pour la troupe des baraques en pierre ou torchis; ces baraques étaient destinées à remplacer avantageusement les grandes tentes qui leur servaient d'abri. Plus tard, le génie prit la direction des travaux commencés, fit construire pour la troupe des baraques en planches recouvertes en toile, des écuries pour les chevaux et mulets, une ambulance-hôpital, et, en dernier lieu, un logement pour le médecin en chef. Ce dernier a été solidement construit et fort bien aménagé.

Par suite de la rentrée en France des bataillons désignés ci-dessus, le 10 octobre 1882, le 2e bataillon du 92e de ligne quittait Zaghouan pour se rendre à Béja, en passant par Bou-Amida, Gueblat, Medjez-El-Bab, Oued-Zuergua et Béja.

En 1883, le cercle des officiers, qui avait été commencé par nos prédécesseurs, fût achevé par le 92e, sous la direction de M. le capitaine Marsan, qui, du reste, s'est fort bien acquitté de cette mission. Ce corps de bâtiment était divisé en trois parties : 1° Bibliothèque; 2° Salle de jeux; 3° Logement pour les employés du cercle, etc.

La bibliothèque était fort bien aménagée et suffisamment pourvue de plusieurs belles collections de livres scientifiques et militaires. Grâce au bon concours du Ministre de la Guerre (M. le général Billot), cette

installation, bien qu'incomplète, procurait néanmoins à MM. les officiers les éléments nécessaires, pour pouvoir travailler d'une façon plus sérieuse et plus assidue. En dehors des heures de travail, ils pouvaient aussi prendre quelques récréations en commun ; c'était, du reste, bien permis dans un pays aussi désert, et où il n'y avait en dehors, aucune distraction, si ce n'est la chasse.

Objets trouvés dans l'intérieur des tombeaux par les officiers du 92e de ligne, à la suite des fouilles qui ont été faites au camp de Béja (Tunisie).

Tous les vases ou objets dessinés dans ce petit travail, ont été recueillis dans une nécropole mise à jour dans le camp de Béja.

Chaque tombeau se compose d'une chambre à peu près de forme carrée, et dans laquelle on ne peut entrer qu'en se baissant. On y descend en pénétrant par un trou vertical, large de 0.60 cent., et long de 1 mètre. Le tout est creusé dans le roc à la façon des tombeaux de l'époque phénicienne. L'ouverture est comblée de grosses pierres enchevêtrées.

Chaque tombeau est une espèce de caveau de famille et contient au moins quatre squelettes. Un seul de ces tombeaux contenait des urnes cinéraires et un sarcophage en pierre.

Nécropole de Béja.

Le hasard nous fait souvent découvrir les choses les plus cachées, le fait suivant va nous le prouver encore une fois de plus.

Le 4 février 1883, le capitaine Vincent, chef des bureaux des renseignements à Béja, voulait assainir son logement en cherchant à empêcher l'humidité de pénétrer par le soubassement. Pour arriver à ce résultat, il avait résolu de faire enlever la terre qui se trouvait à proximité de sa maison (lisez baraque). Une dizaine de prisonniers arabes avaient été employés à ce genre de travail. Après avoir fait enlever une couche de terre d'environ 0m50 cent. environ, la nature du sol, de friable qu'elle était, devint tout à coup dure comme de la pierre. Pour vaincre cette résistance, le capitaine Vincent fut obligé d'avoir recours



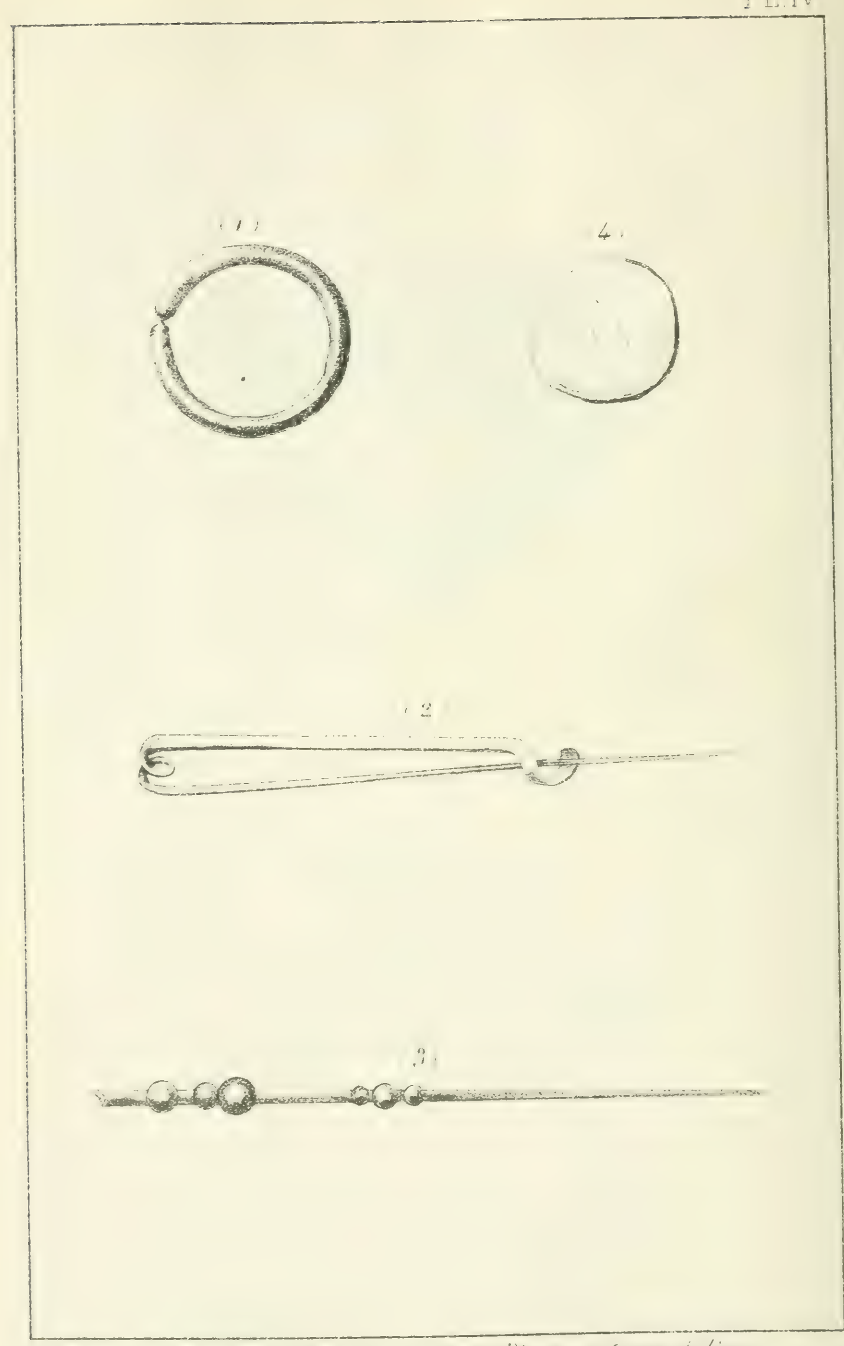
(1) Tombeau en pierre contenant des ossements humains calcinés [illegible]

(2) Urne en terre cuite contenant des cendres et débris d'ossements humains. A côté de ces deux objets trouvés dans le même tombeau, gisaient d'autres squelettes qui n'avaient pas subi l'incinération et qui font croire que ces urnes contenaient les cendres de certains membres de la famille morts dans un pays où l'incinération était pratiquée, et dont les restes avaient été rapportés à Béjà, pour y être déposés dans le tombeau qui servait de caveau de famille

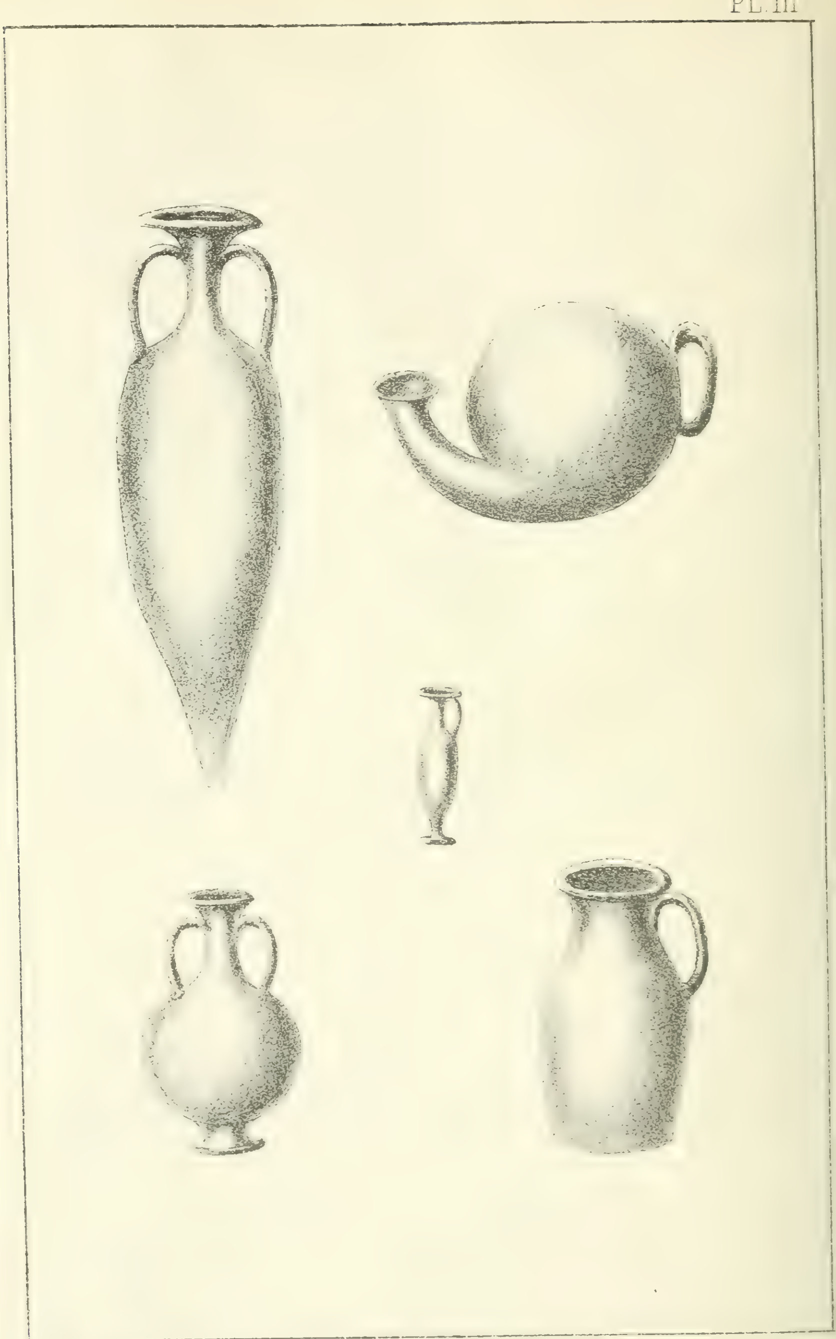


PL. V

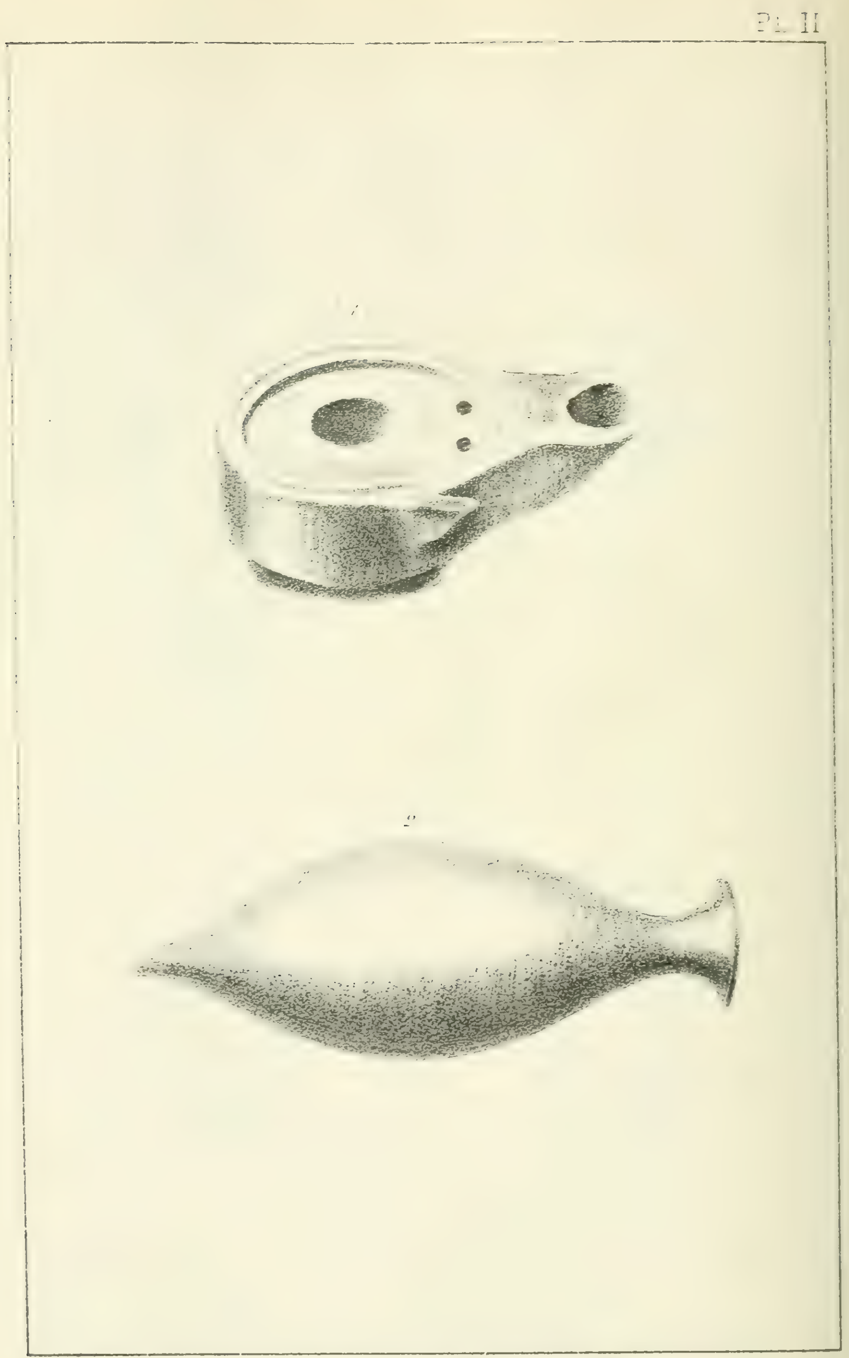
Coupe trouvée au camp de Beja, dans un tombeau. — Au fond de la Coupe [illegible] un corps de femme en relief, jusqu'au dessous des seins, tenant dans la main gauche une tête.



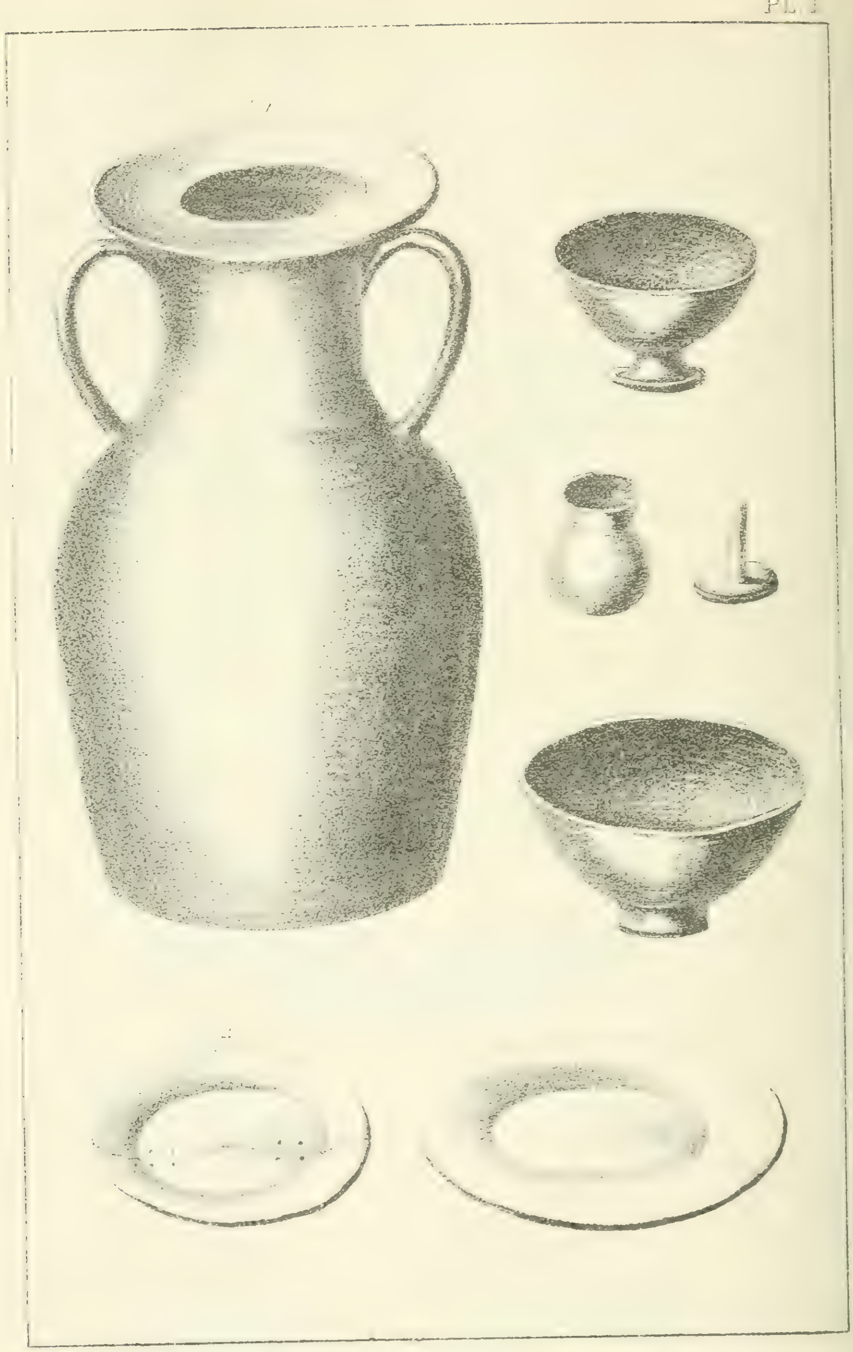
1 *Anneau en bronze trouvé dans un tombeau Phénicien Corse de Liga*
2 *Épingle de sûreté en bronze* d° d°
3 *Autre épingle en bronze* d° d°
4 *Monnaie en bronze* d° d°



Autres Vases trouvés dans les Tombeaux au camp de Vey.



1 *Modèle de lampes trouvées à Béja (Tombeaux [illegible]*
2 *Urne lacrymatoire*



1) Le vase contenait [illegible] ossements [illegible] poulets.

2) Ce plat a été trouvé cassé, comme l'indique la figure, et les trous qu'il portait indiquent une réparation faite à l'aide de crampons métalliques, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui (1).

---

(1) [illegible] les différentes planches.

à la pioche, à la pince, etc., etc., et à la suite d'un travail assez laborieux, il eût la bonne chance de découvrir une chambre sépulcrale, (ou tombeau phénicien), dans laquelle il fit une trouvaille qui consistait en différents objets, tels que : médailles, bracelets, broches, anneaux, monnaies, lampes, amphores et lacrymatoires, ce dernier objet ainsi dénommé parce que les antiquaires supposaient que ces vases avaient servi à recueillir les larmes des parents ou des pleureuses gagées qui assistaient aux funérailles. Mais il est constant aujourd'hui que ces prétendus lacrymatoires étaient simplement destinés à contenir les baumes et les parfums dont on arrosait les bûchers et les cendres des morts.

Sur l'une de ces médailles, se trouvait l'effigie d'Astarté, génie des Carthaginois, assise sur un lion et courant le long d'une source qui découle d'un rocher. Ces différents objets étaient assez bien conservés.

Cette première découverte devait non seulement encourager le capitaine Vincent à poursuivre ses recherches, mais encore attirer l'attention de MM. les officiers du 92e (2e bataillon) qui se trouvaient campés sur cette nécropole. En effet, les officiers de ce bataillon, commencèrent par sonder le terrain qui se trouvait à proximité du bureau des renseignements, et, après une demi-journée de travail, le capitaine Desblancs retirait d'une chambre sépulcrale, une amphore de 1^m,20 de hauteur, et 0,85 centim. de circonférence (à la partie centrale), fermée à sa partie supérieure avec un enduit de plâtre. Plus tard, M. le lieutenant de Lespin, à la suite des fouilles qu'il avait faites, découvrait divers objets, tels que : lacrymatoires, amphores, lampes, monnaies, coupes et un sarcophage d'enfant ayant environ 0^m,80 cent. de longueur et 0,50 cent. de largeur.

A l'intérieur et au fond de l'une de ces coupes (en terre cuite), un corps de femme dessiné en relief, jusqu'au-dessous des seins, tenant dans la main gauche une tête (voir la planche V). Cette coupe était fort bien conservée, d'une beauté artistique tout à fait remarquable pour l'époque. M. le lieutenant Louis, de ce bataillon, est l'heureux possesseur de cet objet d'art.

Ne voulant pas laisser le soin à mes camarades d'emporter tout ce qu'ils avaient trouvé, et désireux de posséder quelques-uns de ces objets comme souvenir de la nécropole de Béjà, j'ai demandé et obtenu deux lacrymatoires et une amphore que je conserve précieusement.

Quant à l'amphore trouvée par M. le capitaine Desblanc, elle a été envoyée à M. Cambon, Ministre-Résident à Tunis, pour faire partie du

musée de la ville de Tunis, ce musée est destiné à recevoir les objets d'art, les statues, les inscriptions, les mosaïques que l'on rencontre à chaque pas sur le sol de la Régence. Cette collection, d'un prix inestimable au point de vue historique surtout, offrira aux numismates, aux archéologues, à tous les hommes d'étude enfin, un intérêt de premier ordre. La Tunisie n'est-elle pas la terre classique des grandes luttes? Les noms d'Annibal, de Scipion, de Régulus et de Massinissa résument à eux seuls une des époques les plus retentissantes de l'histoire de l'antiquité. C'est ce que le gouvernement français et le gouvernement beylical ont parfaitement compris en prenant récemment des mesures pour préserver de la destruction les objets d'art et les monuments anciens de la Tunisie.

Bien que les mesures qui viennent d'être prises soient un peu tardives, elles n'en produiront pas moins un excellent résultat. Elles auront au moins l'avantage d'empêcher :

1° Aux étrangers de s'emparer de toutes ces antiquités ;

2° Aux habitants des différentes localités de la Régence, de détruire inutilement ce qui, au point de vue de la science, devrait être conservé et respecté. Malheureusement, il n'en a pas toujours été ainsi, chacun a pris ce qui lui paraissait bon d'emporter et souvent même détruisait ce qu'il était obligé d'abandonner, soit volontairement ou involontairement.

Quant aux fouilles qui ont été faites dans la plupart des localités de la Régence, elles ont été faites d'une façon inconsciente et peu méthodique. On aurait dû, dès le début, charger quelqu'un de compétent pour diriger ces travaux, classer les différents objets recueillis et en dessiner les contours.

Observations générales concernant la disposition des tombeaux Phéniciens (ou chambres sépulcrales).

D'après l'ensemble des observations faites par l'auteur, il résulte que tout le terrain sur lequel est établi le camp de Béja actuellement, a dû être utilisé anciennement par les Phéniciens ou les Carthaginois pour la construction d'une quantité considérable de chambres sépulcrales. La nécropole semble offrir la trace des rues et d'alignements véritables. Tous les tombeaux ont la même orientation, tous sont du

même modèle. Le caractère en est fort simple, partout l'art Carthaginois a répété ses lignes noires avec cette monotonie qui est l'un des traits du génie oriental. Chaque tombeau est orienté de l'Est à l'Ouest; il se compose généralement d'une chambre à peu près de forme carrée et dans laquelle on ne peut entrer qu'en se baissant. On y descend en pénétrant par un trou vertical, large de 0^m,60 cent. et long de 1 mètre. Le tout est creusé dans un calcaire vif, jouissant de propriétés éminemment sarcophagiques. Il y a des caveaux à deux ou trois niches. Ce sont des espèces de caveaux de famille. L'intérieur est fort bien conservé. Les cendres et autres objets qui s'y trouvaient, devaient être à l'abri des intempéries.

Bardo (ancien palais du Bey).

Le Bardo, situé à l'Est du camp, faisait autrefois partie des maisons de plaisance de Hussein, né en 1778, mort en 1835. Actuellement, cette résidence est complètement tombée en ruines. Une partie des matériaux a été employée pour la construction d'un cercle pour MM. les officiers du 92e

Le Bardo est, sans contredit, le coin de terre le plus charmant, le plus agréable de toute cette contrée. Il est entouré de frais et délicieux vergers, où des arbres fruitiers de toute espèce sont cultivés par nos soldats. De tous côtés, circule une eau vivifiante qui ne tarit jamais et qui dérive, par de nombreuses rigoles, d'un ruisseau qui prend naissance à la source de Neptune. (Un bassin y avait été construit par les soins du 57e de ligne.) Ce ruisseau répandant sur son passage la fécondité, l'abondance, arrose notre immense jardin potager (lequel a énormément contribué à améliorer la nourriture de nos soldats et même des officiers). J'erre avec bonheur et ravissement, dans cet immense jardin, sous les épais ombrages, que je rencontre partout. De superbes oliviers, de vieux noyers épars au milieu de bosquets odorants, de citronniers, d'orangers et de grenadiers, de cognassiers, de superbes treilles me rappellent la France au sein même de l'Afrique, en même temps que les gémissements de la brise qui se joue dans la cîme des arbres, le gazouillement des oiseaux qui voltigent dans leurs branches et l'éternel murmure de l'eau qui court et serpente en sens divers sur le sol qu'elle fertilise, forment autour de moi un suave et mystérieux

concert, qui me semble la voix de la nature elle-même chantant son Créateur.

Aujourd'hui, je m'aperçois que je suis moins sensible à ces charmes de la nature. Quand on est jeune, la nature parle beaucoup, mais dans un âge plus avancé, lorsque la perspective que nous avions devant nous, passe derrière, que nous sommes détrompés sur une foule d'illusions, alors la nature devient plus froide.

Pour que cette nature nous intéresse encore, il faut qu'il s'y attache des souvenirs de la société, nous nous suffisons moins à nous-mêmes; la solitude absolue nous pèse, nous éprouvons le besoin de ces conversations qui se font le soir à voix basse entre parents ou amis. Aussi, combien de fois ai-je reporté mes pensées et mes regards vers la France?

Une cérémonie des Aïssaoua dans la mosquée de Sidna-Aïssa à Béja.

Le 17 décembre 1883, MM. les officiers du 92e de ligne, le personnel de l'infirmerie-hôpital, les officiers des bureaux des renseignements avaient été invités par le Cadi à assister à une représentation des disciples de Ben-Aïssa, qui devait avoir lieu à 8 heures du soir, dans la mosquée de Sidna-Aïssa, dont il a été déjà question au début de cette notice.

Avant d'entrer dans les détails, il est nécessaire de savoir que les disciples de Ben-Aïssa, ou les Aïssaoua, forment une secte bizarre, qui se livre dans les villes et dans les tribus Tunisiennes et Algériennes à des exercices surprenants, mais aussi profondément écœurants.

Quand on les a vus une fois, on éprouve un certain dégoût pour les adeptes de Sidi-Aïssa et on se garde bien d'assister encore à leur cérémonie monstrueuse et charlatanesque. Cependant, l'auteur de ce récit a eu la curiosité d'assister à cette dernière représentation, à seule fin de bien s'en rendre compte; il a vu les Aïssaoua opérer la première fois à Bône en 1867, et pour la deuxième fois en 1868, et bien, malgré cela, c'est presque toujours la même mise en scène et les mêmes exercices. Le marabout Mohammed-Ben Aïssa est le fondateur de cette confrérie. Ses adeptes prétendent que le saint marabout Ben-Aïssa leur a donné le pouvoir de supporter les plus affreuses tortures corpo-

relles, de braver les morsures de tous les reptiles, d'avaler des clous, de manger des cactus recouverts de leurs épines, d'être insensibles aux tranchants des sabres, au contact du fer rougi, en un mot, d'être invulnérable.

Doit-on y ajouter foi? je ne le crois; car il est impossible qu'il en soit ainsi. Ces tours sont exécutés avec une certaine adresse, néanmoins nous avons eu, avons encore en France des prestidigitateurs qui leur sont bien supérieurs en tout, pour ne citer que Robert-Houdin, et cependant son renom de sainteté est encore loin d'être établi.

En entrant dans la mosquée où devait avoir lieu la cérémonie, un arabe se trouvait à la porte et nous dit de quitter notre chaussure, conformément aux us et coutumes des indigènes, nous fûmes obligés de nous exécuter. Du reste, ce n'était que le commencement de l'entrée en scène. En entrant dans la mosquée, un cherik nous attendait à la porte intérieure, après les salamaleks d'usage, il nous conduisit à l'endroit qui nous était réservé. Là se trouvaient des chaises apportées exprès pour nous, car les Arabes ne s'en servent presque jamais chez eux; puis, une fois assis, un *cavoidje* (cafetier) nous servait le café maure dans des espèces de tasses à peu près semblables à celles que nous avons en France. Tout près de nous brûlaient des parfums contenus dans des récipients ayant une forme assez bizarre. C'est une marque de respect en usage chez les orientaux, lorsqu'ils vous traitent en maître et qu'ils veulent vous rendre les honneurs. Dès que tous les préparatifs furent terminés, la séance commença de la façon suivante :

L'orchestre du Caïde débuta par une sérénade; l'instrument dont les musiciens se servaient était une espèce de hautbois avec une anche plate et cerclée d'une rondelle de bois où s'appuyaient les lèvres des musiciens; immobiles, les yeux baissés, ne faisant d'autres mouvements que ceux indispensables pour le placement des doigts sur les trous; ils nous jouèrent une tonalité très élevée, une cantilène qui rappelait beaucoup la danse des almées.

La cour dans laquelle la cérémonie allait commencer, était assez vaste, entourée par des bâtiments à toits plats et crépis à la chaux; elle s'éclairait bizarrement par des bougies et des lampes placées à terre auprès des groupes.

Les femmes de la ville s'étaient rangées sur les terrasses pour jouir à leur aise de l'horrible spectacle qui allait avoir lieu.

Les Aïssaoua s'étaient groupés au nombre d'une trentaine environ, autour du *Mokaddem* ou officiant, qui commença d'une voix lente et

monotone, à réciter une prière que les adeptes accompagnaient de grognements sourds. De temps à autre, un faible coup de *darbouka* rythmait et coupait ce murmure, qui allait s'enflant peu à peu et se grossissant comme une vague avec un bruit de tonnerre lointain.

Tout à coup, un cri aigu, prolongé, chevroté, un piaulement de chouette, un sanglot d'enfant égorgé, un rire de goule dans un cimetière partit à travers la nuit comme une fusée stridente. Cette note, d'une tonalité surnaturelle, cette note aiguë, frêle et tremblée poussée comme un soupir de hyène, méchante comme un ricanement de crocodile, éveilla dans le lointain un redoublement d'applaudissements.

Ce miaulement infernal était poussé par les femmes, qui soutiennent ce cri en frappant leur bouche avec le plat de la main pour faire vibrer le son. On ne saurait imaginer rien de plus sinistre, rien de plus affreux. Les grincements des roues des chars à bœufs qui, pendant la nuit, dans les montagnes de l'Aragon, font fuir les loups d'épouvante, ne sont, à côté de cela, que de l'harmonie rossinienne.

Cet épouvantable applaudissement parut exciter les Aïssaoua ; ils chantèrent d'une voix plus forte et plus accentuée, les joueurs de darbouka frappent leur peau d'onagre avec une vigueur et une activité toujours croissantes.

Les têtes des assistants marquaient la mesure par un petit hochement nerveux, et les femmes scandaient l'interminable litanie des miracles de Sidi-Mohammed-Ben-Aïssa de glapissements de plus en plus rapprochés.

La ferveur de la prière augmentait ; les adeptes commençaient à se décomposer ; ils remuaient la tête comme des poussah, ou la faisaient rouler d'une épaule à l'autre, la mousse leur venait aux lèvres, leurs yeux s'injectaient, leurs prunelles renversées fuyaient sous la paupière, et ne laissaient voir que la cornée ; tout en continuant leur balancement d'ours en cage, ils criaient : « *Allah ! Allah ! Allah !* » avec une énergie si furibonde, un emportement de dévotion si féroce, d'une voix si sauvagement rauque, si caverneusement profonde, que l'on aurait plutôt dit des rugissements de lions affamés, que des articulations de voix humaines. Je ne conçois pas comme leurs poitrines n'étaient brisées par ces gromellements formidables à rendre jaloux les fauves habitants de l'Atlas.

Le rythme des tambours devenait de plus en plus impérieux ; les Aïssaoua s'agitaient avec une frénésie enragée ; le balancement de la

tête, qui n'avait été exécuté d'abord que par quelques-uns, était maintenant général, seulement les oscillations prenaient une telle violence, que l'occiput allait frapper les épaules, et que le front battait la poitrine en brèche, cela bientôt ne suffit plus. Le balancement avait lieu de la ceinture en haut, et le corps décrivait un demi-cercle effrayant ; c'étaient les convulsions de l'épilepsie, de la danse de Saint-Guy, comme au moyen-âge.

De temps en temps, quelque frère épuisé de fatigue, roulait à terre, haletant, couvert de sueur et d'écume, presque sans connaissance, mais poursuivi par le tonnerre implacable des darboukas, il tressaillait et se soulevait par secousses galvaniques comme une grenouille morte au choc de la pile de Volta. A cette vue, les spectateurs enthousiasmés, secouaient leurs burnous sur les bords des terrasses et faisaient grincer, avec un bruit plus sec et plus rauque, la crecelle de leur voix. On remettait le chaviré sur son séant, et il recommençait de plus belle.

Un Aïssoua, considérable dans la secte, et qu'on semblait regarder avec une sorte de terreur respectueuse, se tordait dans des crispations de démoniaque, ses narines tremblaient, ses lèvres étaient bleues ; les yeux lui sortaient de la tête, les muscles se tendaient sur son cou maigre comme des cordes de violon sur le chevalet ; des trépidations nerveuses agitaient son corps du haut en bas ; ses bras se démenaient comme les ressorts d'une machine détraquée, avec des mouvements qui ne partaient plus d'un centre commun, et auxquels la volonté n'avait pris part ; on le mettait debout en le tenant sous les aisselles, mais il se projetait si violemment en avant et en arrière, comme ces personnages ridicules qui font des saluts grotesques dans les pantomimes, qu'il entraînait avec lui ses deux assesseurs, et retombait bientôt à terre en se tortillant comme un serpent coupé, et en rauquant le nom d'Allah avec râle si guttural et si strident, quoique bas, qu'il dominait le cri des adeptes, les piaulements des femmes, et le trépignement des convulsionnaires.

Le désordre était au comble, l'exaltation touchait à son paroxysme. Par la persistance du chant, du tambour et de l'oscillation, les Aïssaoua avaient atteint le degré d'organisme nécessaire à la célébration de leurs rites ; le délire, la catalepsie, l'extase magnétique, la congestion cérébrale, tous les désordres nerveux traduits en sanglots, en contorsions, en raideurs tétaniques, convulsaient ces membres disloqués et ces physionomies qui n'avaient plus rien d'humain.

Tout cela grouillait, fourmillait, trépidait, sautillait, hurlait dans un pêle-mêle hideux. Les mouvements de l'homme avaient fait place à des allures bestiales. Les têtes retombaient vers le sol comme des mufles d'animaux, et une fauve odeur de ménagerie se dégageait de ces corps en sueur.

Nous frissonnions d'horreur dans notre coin, mais ce que nous venions de voir n'était que le prologue du drame.

Se traînant sur les genoux ou les coudes, ou se soulevant à demi, les Aïssaouas tendaient leurs mains terreuses au Mokaddem, tournaient vers lui leurs faces hâves, livides, plombées, luisantes de sueur, éclairées par des yeux étincelants d'une ardeur fiévreuse et lui demandant à manger avec des pleurnichements et des câlineries de petits enfants.

« Si vous avez faim, mangez du poison », leur répondit le Mokaddem, comme le fit Sidi-Mohammed-Ben-Aïssa à ses disciples, qui s'en trouvèrent si bien, d'après la légende, dont cette cérémonie est destinée à perpétuer la mémoire.

Ce qui se passa, après que le Mokaddem eût fait signe d'apporter la nourriture, est si étrange, que je prie mes lecteurs de croire littéralement ce que je vais leur dire. Des serpents de différentes espèces, furent tirés de petits sacs et dévorés vivants par les Aïssaoua, avec des marques d'indicible plaisir; ceux-ci léchaient des pelles ou des bêches rougies au feu ; ceux-là mâchaient des charbons ardents : d'autres puisaient dans des terrines et avalaient des clous, ou mordaient des feuilles de cactus dont les épines leur traversaient les joues. J'ai gardé assez longtemps plusieurs de ces feuilles épaisses et dures qui portaient l'empreinte des dents de ces étranges gastronomes.

Chacun, en dévorant sa dégoûtante pâture, imitait le cri d'un animal, qui, le rugissement du lion, qui, le sifflement de la vipère, qui, le renâclement du chameau, ou poussait des cris inarticulés, spasme de l'extase, échappements de l'hallucination, appels aux visions inconnues, perceptibles pour les croyants seuls.

II. — LES ENVIRONS DE BÉJA.

Aspect général. — Orographie.

Le pays que nous avons parcouru a pour limites, vers le Nord, les chemins des Ouchtetas jusqu'à la source de l'Oued-Béja; celui des Mogoa jusqu'à Sidi-Mohammed-Ben-Ali. Vers l'Est, la source d'Aïn-Chaallou. A l'Est-Sud, la station de l'Oued-Zergua. Au Sud, la Medjerda. A l'Ouest, Souk-El-Tnin (route d'Aïn-Draham) jusqu'à la naissance de l'Oued-Kessob.

L'aspect du système montagneux de la région reconnue, ressemble beaucoup à celui de l'Algérie ; le terrain est généralement déchiqueté par des ravins formés par des ruisseaux à sec qui, à la première pluie un peu abondante, se transforment en torrents. On y rencontre de larges assises de calcaires, de grès, bouleversées, redressées, découpées par de profondes déchirures qui, par la variété et la hardiesse de leur silhouette, donnent à cette partie un relief tout particulier qui peut se comparer à celui de la Kabylie. Toutes ces élévations de terre portent l'empreinte de révolutions violentes. Les assises de grès qui les composent, de la base au sommet, sont parfois relevées presque verticalement. D'autres fois, par suite de pressions latérales, ces masses se sont infléchies et se montrent alors contournées à la manière de voûtes presque régulières. Ce qui donne à ces accidents de terrain une forme de dômes arrondis. Ces différentes élévations de terrain se relient entre elles et s'alignent suivant une direction déterminée par des chaînes sensiblement parallèles à la côte. Ces chaînes de montagnes sont séparées par des vallées étroites et profondes au fond desquelles coule une petite rivière.

L'intérieur du pays est très montueux et des plus accidenté. Les sommets de deux à trois cents mètres sont très nombreux.

Le pays renferme une assez grande quantité de sources. Il est aussi sillonné par des cours d'eau. Les vallées qu'ils arrosent sont séparées par des plateaux rocheux peu productifs, quelques-uns sont recouverts de pâturages pour la nourriture des troupeaux.

Au Nord de la Medjerda s'étend une vaste région montagneuse dont

les points culminants sont : le Djebel-Arar, le Djebel-Guesna, le Djebel-Tehenot et le Djebel-Smadah et Monchar. Ces massifs montagneux sont sensiblement parallèles à la ligne du chemin de fer de Bône à Tunis, enserrant par leurs contreforts des plaines étroites, formées de petits bassins, ils viennent se jeter pour la partie méridionale dans la Medjerda qui va à la mer par l'Oued-Zergua, Medjez-el-Bab, Tébourba-Djedeida et Rhar-el-Melah où elle se jette dans la mer.

Hydrographie.

Le régime des eaux de cette contrée a beaucoup d'analogie avec celui de l'Algérie.

Dans la région parcourue, il n'y a pas, à proprement parler, de cours d'eau méritant la dénomination de fleuve, à l'exception de la Medjerda, dont l'étude ne nous incombe pas entièrement. Nous décrivons tout d'abord ses affluents de gauche :

1° L'Oued-Béja, qui prend naissance à la chaîne de montagnes du Djebel-Ed-Dharghougri au Nord de Béja, coule du Nord au Sud, du Sud à l'Est, puis de l'Est au Sud; il va se jeter dans la Medjerda, tout près de la gare de Béja. Son bassin est formé par les pentes Nord, Est et Ouest des montagnes environnantes.

Il reçoit sur sa gauche une multitude de petits affluents dont le nom nous est inconnu, ayant toutes les formes de crevasses assez profondes, aux pentes presque à pic et une longueur qui varie entre cinq et dix kilomètres. Plusieurs d'entre eux donnent peu d'eau pendant l'été, et sont, au contraire, très abondants, pendant la saison des pluies.

Le débit de l'Oued-Béja est en moyenne de 30 à 40 litres par seconde, il est presque guéable sur tout son parcours et son fond est tantôt sablonneux ou rocheux. Sa longueur est de 25 à 28 kilom. Arrivé au chemin de Medjez-el-Bab, il s'élargit et coule presque en plaine jusqu'à la Medjerda où il se jette.

L'Oued-Kessob (rivière des roseaux ; voir le croquis de l'itinéraire de Béja à Souk-el-Tnin) prend sa naissance par plusieurs têtes de ravins d'abord, et porte le nom de Oued-Bou-Hail, dans le massif de Souk-el-Tnin, puis ensuite il est grossi par un affluent de droite, qui prend sa source près du douar Sidi-Saïd, arrivé à ce point, il prend le nom d'Oued-Kessob, puis de nouveaux affluents des sources Aïn-Omeiran grossissent son cours à hauteur du Khanguet-el-Feama.

Affluents de gauche. — Les affluents de gauche sont au nombre de trois : 1° le Khanguet, qui prend naissance dans le massif du Khanguet et des Ouled-Berhim, et suit une direction Nord-Sud, se jette dans l'Oued-Kessob ;

2° Le ruisseau d'El-Fehama, qui coule du Nord au Sud et se jette dans l'Oued-Kessob ;

3° Le ruisseau El-Gueriah, qui prend naissance au massif du Khanguet, coule du Nord au Sud et se jette dans l'Oued-Kessob, après un parcours de 10 à 12 kilom. environ. Arrivé à la hauteur d'El-Guériah, 'Oued-Kessob coule du Nord au Sud, traverse le chemin de fer à 12 kilom. environ de Souk-el-Kremis et va se jeter dans la Medjerda. Son cours est d'environ 38 kilom. Son fond est rocailleux. Les berges dans la partie supérieure, sont parfois à talus assez raides, et il est souvent impossible de le traverser à gué à l'entrée du défilé du Khanguet. Il est arrivé plusieurs fois que des convois ou des détachements venant d'Aïn-Draham, ont été obligés d'attendre pendant plusieurs jours que les eaux aient diminué, pour pouvoir le traverser. Cette rivière est très poissonneuse, comme on va le voir.

Pendant les mois de mai et de juin 1883, la compagnie avait été chargée de rendre le chemin (lisez sentier) de Béja à Souk-el-Tnin, accessible aux voitures. Ce travail était assez difficile dans un pays aussi accidenté et surtout avec les moyens dont disposait le détachement. Néanmoins, les hommes se livraient assez volontiers à ce genre d'exercice. En dehors de leurs occupations journalières, quelques-uns d'entre eux se livraient à la pêche avec succès, ils apportaient au camp du détachement une quantité assez considérable de poissons (de 20 à 30 kilog.), d'une qualité inférieure, il es vrai, néanmoins, c'était pour eux une amélioration apportée à leur nourriture journalière habituelle.

C'est aussi un pays très très giboyeux, l'auteur se livrait assez facilement au plaisir de la chasse, il était aussi facile de rapporter des perdreaux ou colombes que du poisson. Une heure et même une demi-heure, suffisait pour tuer six ou huit perdreaux, et même sans se déranger de table, l'auteur a tué deux perdreaux et quatre tourterelles. Il y a lieu de remarquer que nous nous trouvions campés en plein air, à proximité de broussailles et de haies de cactus.

Le pays renferme une assez grande quantité de belles sources. Il est aussi sillonné par des cours d'eau. Les vallées qu'ils arrosent, sont séparées par des plateaux recouverts en partie de pâturages pour la nourriture des troupeaux.

Végétation. — Essences d'arbres, bois et forêts.

Les essences feuillues sont bien moins abondantes dans cette région que dans la région de Zaghouan. La végétation dépend, en grande partie, de la nature du sol et de l'abondance de l'eau.

Le long du cours de l'Oued-Kessob, on trouve sur les rives des lauriers (roses) en abondance, ils sont si épais dans certains parages qu'il est impossible d'y circuler à cheval. Les autres arbustes, tels que le mélèze, le caroubier, l'olivier sauvage, le thuya, le lentisque, sont excessivement rares.

Il n'y a, à proprement parler, pas de forêts ni de bois.

Il en est de même le long de l'Oued-Béja, à moins de donner l'une de ces appellations aux broussailles qui couvrent les flancs des montagnes. Dans les environs de Béja, il y a quatre bosquets d'oliviers qui servent pour ainsi dire à indiquer les quatre points cardinaux.

Climat.

Le climat de la région parcourue est généralement insalubre, mais aussi la température est très mobile; le thermomètre varie à peu près de 6 degrés en hiver à + 42 et même 44 degrés à l'ombre en été (journées du 11 et 12 juin, à Béja-camp et au camp de l'Oued-Kessob.)

Les pluies ne sont pas réparties entre les diverses saisons : des pluies diluviennes, des vents d'une très grande violence règnent pendant l'hiver et même une partie de l'été. Il est arrivé (en 1882 et 1883) plusieurs fois, au camp de Béja, que des ouragans terribles, renversaient tout sur leur passage. Des toitures entières, recouvrant les baraques de la troupe ou celles des officiers, ont été enlevées. Pour remédier à cet état de chose, des mesures de précaution avaient été prises à ce sujet. Des pierres, d'un certain poids, avaient été placées sur le faîte et le bas-côté des baraques. Des espèces de câbles en fil de fer reliaient la toiture au sol, à seule fin d'en augmenter la solidité.

Certaines années, il tombe même de la neige sur les massifs montagneux des environs, voire même à Béja, le 18 avril 1883. Il est vrai que c'était une année exceptionnelle, au dire des Arabes, car ils

prétendaient que, de mémoire d'homme, ils n'avaient eu de la neige à Béja.

La transition entre l'hiver et l'été est à peine sensible ; quant à l'automne, il s'annonce souvent par des pluies torrentielles qui permettent aux Arabes de commencer à labourer. Les labours souffrent du retard dans les pluies, et la croissance de l'herbe des pâturages est alors lente. La question des pluies est donc capitale pour la prospérité de ce pays, la richesse de ses habitants résidant surtout dans la culture et l'élevage des troupeaux.

Sources et puits. — Eaux potables.

Toute la région qui s'étend au Nord de Béja. possède des eaux bien meilleures et plus abondantes que la contrée Sud de ce point. Dans la région Nord, on trouve une quantité de sources d'eau excellente, fournissant un rendement suffisant pour approvisionner les habitants et les caravanes, mais en revanche on y rencontre moins de culture, parce que l'eau n'est pas utilisée à l'irrigation des terres. Il est vrai de dire que l'on pourrait aisément améliorer sensiblement, sous tous les rapports, le rendement des sources, rien qu'en les aménageant et en les captant.

La partie Sud de Béja, comprise entre l'Oued-Zergua à l'Est, la Medjerda au Sud et l'Oued-Kessob à l'Ouest, est loin d'être aussi favorisée sous le rapport de l'eau potable. Il est arrivé en 1881. au moment de l'expédition de Tunisie, que la plupart des troupes qui se trouvaient de passage ou campées sur la ligne de Bône-Guelma, étaient privées d'eau potable. Pour remédier à cet inconvénient, l'autorité avait été obligée de donner des ordres pour faire transporter à Béja et autres lieux. l'eau nécessaire au ravitaillement de la troupe. L'eau était prise à *Tunis*, puis transportée dans des wagons-réservoirs jusqu'à destination, puis déposée dans une citerne de la gare de Béjà. De là, elle était distribuée à la troupe, mais pas en quantité suffisante. On éprouvait de grandes difficultés pour s'en procurer à volonté.

Dans la région du Sud, l'eau contient généralement du sel, exemple : l'eau de la Medjerda, d'autres rivières ou ruisseaux contiennent de la magnésie. Cependant, il est à remarquer qu'aucun des puits de cette région ne contient d'eau amère, que, par suite, tous les puits situés

dans la région Sud, peuvent servir à abreuver le bétail, et que les chameaux et même les chevaux boivent volontiers l'eau de ces puits ainsi que l'eau de la Medjerda.

Voici quelques échantillons d'eaux analysées par M. Moissonier :

Béja. — Eau du puits du Bardo. Limpide, aéré. Saveur agréable, odeur nulle ; — l'analyse chimique décèle 11 centigrammes de résidu par litre, ce qui est une excellente proportion. Ce résidu se compose surtout de bicarbonate de chaux, dont la présence rend l'eau disgestible et agréable. Il n'y a que des traces de sulfate de chaux et de matière organique. C'est là une eau excellente sous tous les rapports.

Souk-Ahras. — Saveur désagréable. — Résidu par litre : 95 centigrammes (cette proportion est beaucoup trop forte. Elle ne dépasse pas 30 centigrammes par litre dans les eaux de bonne qualité). — Matières organiques environ 25 centigrammes par litre. Cette proportion est considérable. — Cette eau est très mauvaise et doit occasionner des accidents.

Fernana. — (Camp Carthaginois), odeur désagréable. — Résidu par litre : 20 centigrammes. — Matières organiques en décomposition ; quantité très appréciable. La présence de ces matières organiques et l'odeur désagréable lorsqu'elles sont en putréfaction, rendent cette eau très suspecte. On constate parmi les hommes du 7e chasseurs et du 83e qui en font usage, de nombreux cas de diarrhée ; immédiatement, sur le rapport du médecin du 7e chasseurs, le commandant supérieur en interdit l'usage.

S'il n'y avait pas eu moyen de s'en procurer d'autre, on n'aurait pu l'améliorer que par l'ébullition et le filtrage avec charbon, après refroidissement.

Population.

La population du territoire que nous avons parcouru, est peu dense : le pays est en pleine décadence depuis la domination turque, et la mauvaise administration des derniers beys est une des causes sérieuses de la dépopulation.

La population est incontestablement bien inférieure à ce que l'on

rapporte des temps passés ; plusieurs causes ont contribué à cette décadence, et voici les principales : 1° les exactions administratives de toutes espèces ; 2° les maladies épidémiques ; 3° climat malsain. L'émigration qui s'est produite au début de l'expédition en 1881. Les renseignements fournis au gouvernement beylical par les chefs indigènes sont loin d'être vrais. Il s'en suit donc qu'il est fort difficile de pouvoir, même approximativement, donner le chiffre de la population, de l'ensemble des douars faisant partie du cercle de Béja. Du reste, il n'est pas nécessaire de posséder ce renseignement, qui, à mon avis, est sans importance. Il suffira au lecteur de savoir que la population générale de la Tunisie s'élève à 1,200,000 habitants, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par la Résidence, il y a environ quatre ou cinq mois.

Quant à la population de la ville de Béja, il est beaucoup plus facile de s'en rendre compte à peu près exactement. Voici la décomposition par catégorie d'individus et le nombre de chaque nationalité :

Population totale		1.585
Dont....	Arabes	1.300
	Juifs	90
	Maltais	80
	Italiens	70
	Français	45

A part la ville ou plutôt le village de Béjà, il n'y a aucune agglomération méritant l'attention. La partie du territoire traversé, ne comprend guère que deux tribus : les Amdun et les Ouchtetas.

Production du sol.

Le sol produit toutes les espèces de céréales. Les vergers, trop rares malheureusement, renferment à peu près tous nos arbres fruitiers : amandiers, abricotiers, pêchers, poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, cognassiers, et ceux du pays, tels que grenadiers, jujubiers, citronniers, orangers, figuiers. Tous ces arbres sont de belle venue, principalement les figuiers, ils produisent, selon l'espèce, des figues blanches ou noires. Enfin, il faut citer les figuiers de Barbarie ou

cactus, que l'on trouve disposés soit en ligne parallèles, soit en haies : le fruit, hérissé et piquant, fait la nourriture d'un grand nombre de familles pendant l'été.

Les vergers produisent encore des melons, pastèques, tomates, piments, etc., etc.

Les quelques vergers que nous avons rencontrés, sont placés près d'eau courante, qui en permet l'irrigation laquelle, à son défaut, se fait au moyen de norias assez primitifs.

L'olivier n'abonde pas dans cette contrée, pas plus que les autres essences d'arbres. Il est assez difficile de se procurer du bois de chauffage, car il n'en existe pas à proximité du camp.

En 1882 et 1883, le fournisseur de la troupe était obligé d'aller jusqu'à l'Oued-Zergua chercher du bois de chauffage, de le faire transporter par le chemin de fer jusqu'à la gare de Béja. De la gare, il était ensuite transporté au camp au moyen de voitures à deux roues ou *arabas*, conduits par des arabes ou des maltais.

Les essences feuillues font à peu près complètement défaut dans les environs qui se trouvent à proximité de Béja. Presque partout en est dépourvu.

Agriculture. — Industrie. — Commerce.

Le sol est loin d'avoir la fécondité de l'ancienne Afrique romaine, et ceci pour plusieurs raisons : 1° les Arabes livrés à eux-mêmes, non seulement ils n'ont fait aucun progrès, mais ils ont perdu les traditions des procédés de culture des temps passés. L'administration imprévoyante des gouvernements qui se sont succédé depuis l'invasion musulmane, n'a pas su conserver ou développer des systèmes d'irrigation capables de donner sur certains points une grande fertilité ; — 2° aucun procédé moderne, actuellement en usage en France et à l'Étranger, n'a été mis en pratique par les Arabes ou Tunisiens ; — ils se contentent de gratter le sol tant bien que mal, puis ils répandent le grain sur la terre ainsi labourée, sans se préoccuper du reste. Je n'ai jamais vu un arabe cultiver la terre avec goût ; quoiqu'il en soit, le sol produit toutes les céréales.

Les travaux agricoles commencent à l'époque des pluies, vers la mi-octobre, par le froment et les fèves, ils continuent en novembre par

l'orge et les pois chiches. La récolte se fait en juin pour l'orge, et fin juillet pour le froment ; on cultive surtout le blé dur. Le grain rend, en moyenne, de 8 à 11, dans les meilleures récoltes, ou dans les terres les mieux cultivées: la moyenne s'élève jusqu'à 14 et même 17.

Les Tunisiens ne battent pas le grain : ils le foulent sous les pieds des chevaux ou des mulets sur des aires battues et recouvertes de terre glaise ou de fiente de vache.

La paille en sort brisée et constitue le *teben ;* elle est entassée sur l'aire même et couverte pour les besoins de l'hiver. Ils vannent le grain en le jetant en l'air à la pelle, à l'opposé du vent, et ils le conservent dans des silos qui leur tiennent lieu de grenier.

La culture des terres et la répartition des récoltes se font de la manière suivante :

On appelle *zouidja*, l'espace de terre que peut labourer une paire de bœufs. Les propriétaires emploient des khammès : ils leur fournissent le cheptel et la semence, les khamea font les travaux et gardent pour leur salaire le cinquième de la récolte. Leur nom de khammès, vient du mot « khamsa » qui veut dire cinq.

Industrie.

L'industrie peut être considérée comme nulle à peu près.

Il y a cependant dans l'intérieur de la ville de Béja qnelques rares ateliers et des plus primitifs. où l'on fabrique des epèces de sabots sculptés. Ils sont en bois d'olivier ou de caroubier ; une espèce de bride en cuir garnie de laine sert à fixer le pied sur le corps du sabot. Cette espèce de chaussure assez coquette, est portée par les femmes des arabes qui ont une certaine fortune. Le prix d'achat est de trois à cinq francs la paire et connue à Tunis sous le nom de « babouches d'El-Baja ». Les ouvriers peuvent gagner 1 fr. 50 par jour pour ce travail. Quant aux femmes, il y en a quelques-unes qui se livrent à la confection de burnous ou de *flidjs* (tentes) pour les besoins de leur famille.

A part la vente des grains, qui est assez considérable, le commerce est à peu près nul.

Le bétail est généralement d'une qualité médiocre, le bœuf surtout ; on emploie celui-ci comme bête de labour. En revanche, il y a de forts beaux moutons ; ils sont très renommés comme qualité de viande.

Le mouton appartient à la race à queue large et graisseuse. Le prix d'achat n'est réellement pas élevé. L'auteur a acheté de superbes moutons, pesant de 20 à 28 kilog., pour la somme de 6 à 7 francs. Ces moutons étaient destinés à l'ordinaire de la compagnie.

Les volailles sont de petite venue et assez médiocres, il est vrai que le prix d'achat est bien moins élevé qu'en France. En 1882 et 1883, pour la somme de 1.50 à 2 francs, on se procurait d'assez bonne volaille à raison de 0.75 à 1 franc la pièce.

Chemin de fer. — Voies de communication.

Le cercle de Béja est traversé par le chemin de fer de Bône à Tunis, ayant un développement total de 354 kilom. En partant de Bône à 5 heures du matin, on arrive à Tunis-ville à 8 heures du soir et réciproquement. Le trajet s'opère en passant par les principaux points, tels que Bône, Duvivier, Souk-Ahras, Ghardimaou, Souk-el-Arba et Tunis. Prix des places : 1re, 39 fr. 65 ; 2e, 30 fr. 10 et 3e, 21 fr. 25.

Les voies de communications ne sont pas nombreuses. Avant l'arrivée des Français en Tunisie, il n'en existait aucune dans cette région. En 1882 et 1883, certaines modifications ont été apportées. Les troupes ont été employées à la construction des routes du camp à Béja-ville. De Béja-ville à la gare, un tracé avait été fait par les soins du génie, mais ce travail n'a jamais été achevé depuis. En 1883, le 92e avait été chargé de construire un chemin de Béja-camp à Souk-el-Tnin (voir l'itinéraire).

L'entretien des routes et des chemins est complètement nul dans la partie du territoire que nous avons eu à parcourir, et nous croyons qu'il en est de même partout ou à peu près dans toute la Régence, excepté dans les environs de Tunis et de Aïn-Draham où des routes ont été construites par le corps d'occupation.

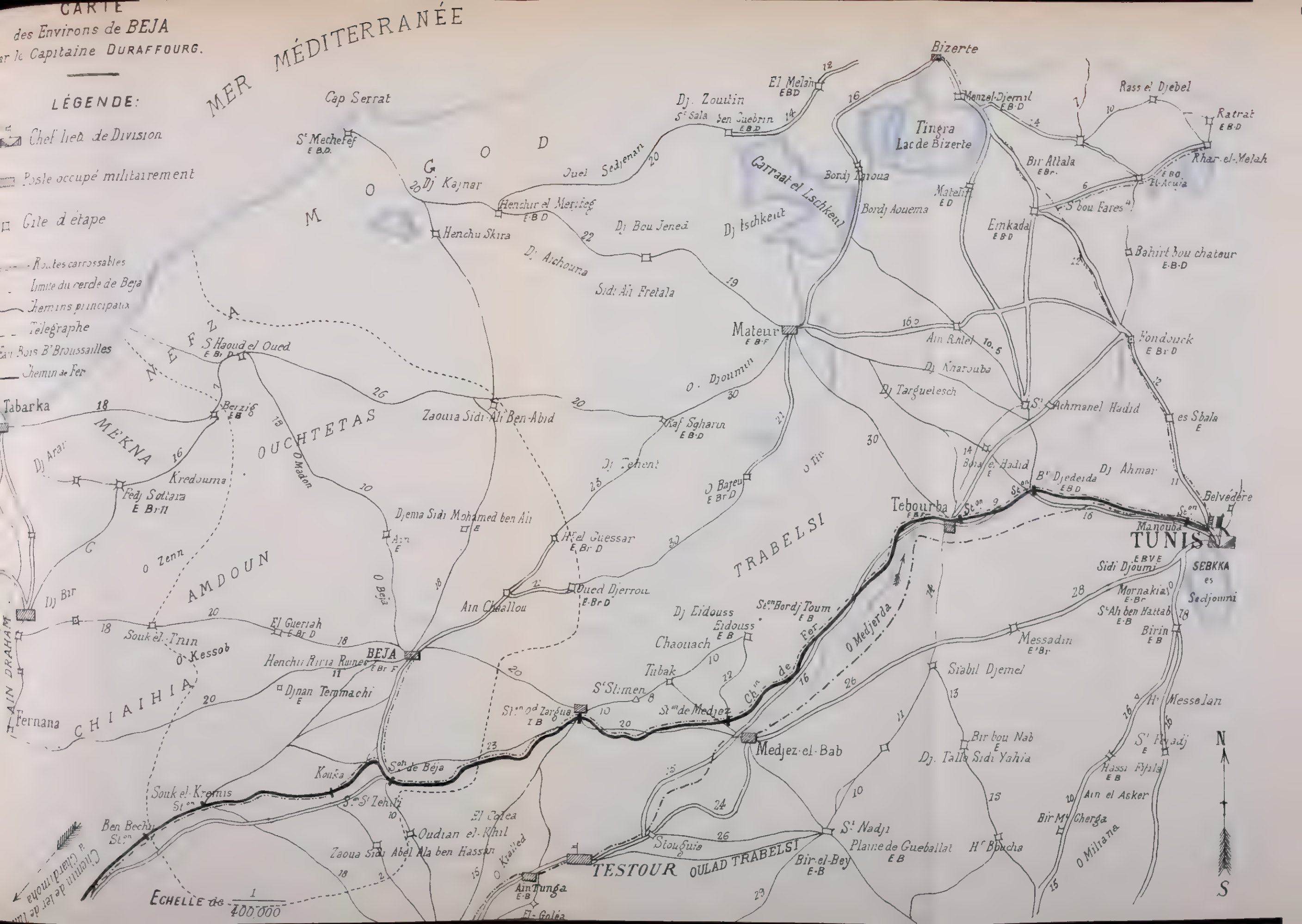
V. DURAFFOURG.

SOUK EL TNIN.

Fchama.

Cercle

BEJA


CARTE
des Environs de BEJA
par le Capitaine DURAFFOURG.
LÉGENDE:
Chef lieu de Division
Poste occupé militairement
Gîte d'étape
Routes carrossables
Limite du cercle de Beja
Chemins principaux
Télégraphe
Bois B' Broussailles
Chemin de Fer
MER MÉDITERRANÉE
Cap Serrat
Bizerte
Tinera
Lac de Bizerte
Mateur
Tebourba
TUNIS
Belvédère
Manouba
SEBKKA es Sedjoumi
Tabarka
BEJA
Medjez-el-Bab
TESTOUR
OULAD TRABELSI
Ain Tunga
Fernana
Souk el Kremis
Souk el Trin
Ain Chaallou
Oued Djerrou
El Gueriah
TRABELSI
AMDOUN
CHIAIHIA
OUCHTETAS
MEKNA
NEFZA
MOGOD
Zaouia Sidi Ali Ben-Abid
Djema Sidi Mohamed ben Ali
Kaf Sgharin
Henchir el Merifeg
Henchu Skira
Dj Kajnar
Dj. Zoutin
El Melain
Rass el Djebel
Ratrat
Rhar-el-Melah
Bir Allala
Emkada
Fondouck
es Sbala
Bir Djedeida
Sidi Djoumi
Mornakia
Birin
Messadin
Sidi Salem
St. Nadji
Plaine de Gueballat
Bir-el-Bey
Siabil Djemel
Bir bou Nab
Dj. Tallo Sidi Yahia
Stouguia
Tubak
Chaouach
Eidouss
O Medjerda
Chin de Fer
Ben Bechir
Oudian el-Khil
El Golea
Echelle de 1/400.000
N
S

des Environs de
ar le Capitaine D

LÉGEND

Chef-lieu de

Poste occupé m.

Gîte d'étape

Routes carrossabl

Limite du cercle de

Chemins principa

Télégraphe

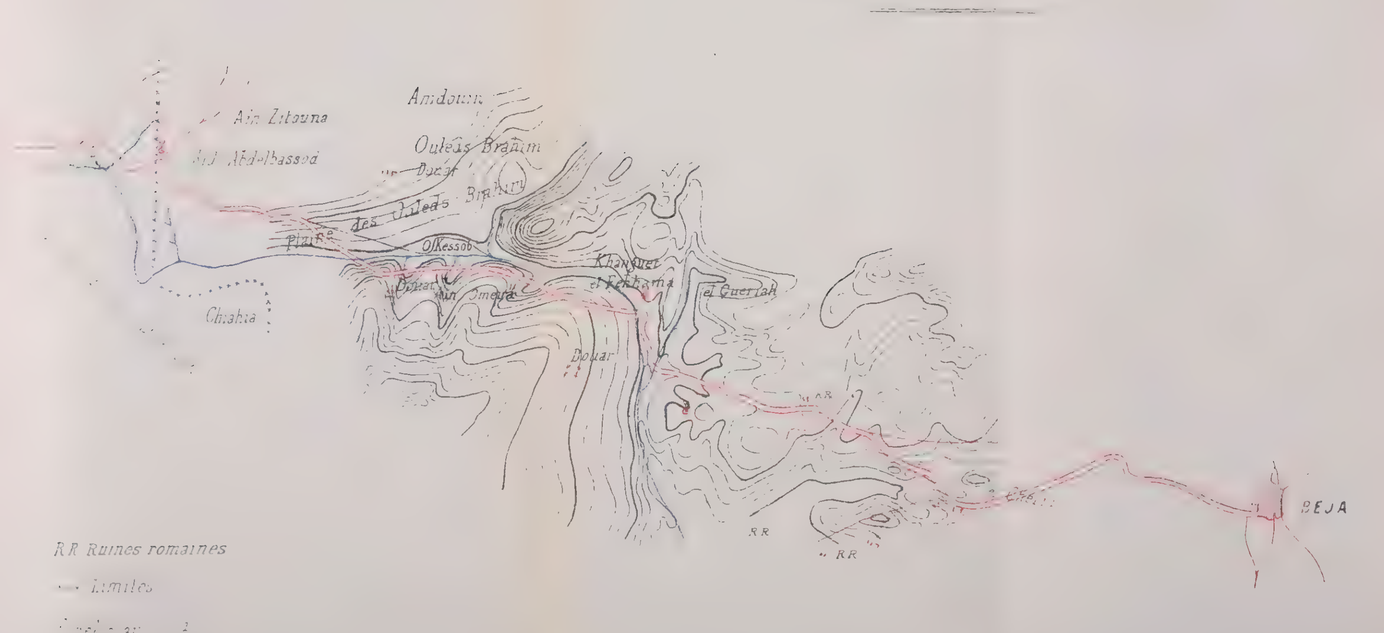
Eau-Bois Br Broussailles

Chemin de Fer

Bizerte
Menzel-Djemil
E.B.D
Rass el Djebel
Ratrat
E.B.D
Ingra
Bizerte
Bir Attala
E.Br.
Rhar-el-Melah
E.B.D
El-Acuja
Mateur
E.D
S. bou Fares
Emkada
E.B.D
Bahirt bou chateur
E.B.D
Routes carrossabl
in Rhlel
Fondouck
E.Br.D
Kharouba
esch
Tabarka
St. Achmanel Hadid
es Sbala
E
Dj. Arar
Bora el Hadid
E
Br. Djedeida
E.B.D
Dj. Ahmar
Belvédère
ba
Ston
Manouba
TUNIS
E.B.V.E
Sidi Djoumi
SEBKKA
es
Sedjoumi
Mornakia
E.Br.
St. Ali ben Hattab
Birin
E.B
Dj. Bir
Messadin
E.Br.
AIN DRAHAM
Siabil Djemel
Hr. Messelan
Fernana
CHI
Bir bou Nab
E
Talla Sidi Yahia
St. Faradj
E
Hassi Fifila
E.B
Aïn el Asker
Bir Mt. Cherga
O Miliana
Hr. Bbucha
Chemin de fer
à Ghardimaou
N
S

ITINERAIRE DE BEJA A SOUK EL TNIN

par le Khanguet e..ama



NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

France. — COMMISSION CENTRALE DES SERVICES GÉOGRAPHIQUES. — Le ministre de l'instruction publique, sur le vœu émis par le Congrès des Sociétés françaises de géographie, vient de créer une Commission centrale des services géographiques, dans laquelle entreront des représentants de tous les ministères et des principales Sociétés de géographie.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — Le 20 novembre a eu lieu à la Sorbonne l'inauguration de la chaire de géographie physique, récemment créée. Le titulaire est M. Vélain, maître de conférences de géologie à la Faculté des sciences de Paris, qui a fait partie de plusieurs missions scientifiques.

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Une Société de géographie vient de se constituer à Toulon, sous la présidence d'honneur de M. l'amiral Krantz, préfet maritime, et la vice-présidence d'honneur, de M. le Maire de Toulon. Voici la composition du Bureau :

Président : M. Wendeling, colonel d'infanterie de marine en retraite ;
Secrétaire-général : M. Gensollen, avocat ;
Secrétaire-adjoint : M. Guillebert, avocat ;
Archiviste-trésorier : M. Chabaud, négociant.

Les négociations pour le percement des Pyrénées orientales. — M. Georges de Frézals écrit à ce propos à la *Société de géographie commerciale de Paris :*

« L'influence des voies internationales est grande sur le développement des relations commerciales et sur l'affermissement des liens de solidarité et d'amitié.

Jusqu'à ce jour, nous ne communiquons avec l'Espagne que par deux voies, et deux voies ferrées, qui bordent l'une l'Océan, l'autre la Méditerranée. Elles sont placées aux deux extrémités de la grande muraille des Pyrénées ; mais cette muraille n'est pas encore percée.

Dès 1864, dans des conférences techniques internationales, MM. Eusebio Page, ingénieur espagnol, et Decomble, ingénieur français, reconnaissaient mutuellement l'utilité de chemins de fer destinés à unir, le plus et le mieux possible : d'une part, Paris et le Midi de la France à Madrid et au Nord de l'Espagne, et d'autre part,

Paris et la France à Oran et à l'Algérie. Dès 1865, le ministre des Travaux publics de France instituait un service d'étude de toutes les grandes vallées pyrénéennes qui aboutissent à la frontière espagnole. Une quinzaine de tracés ont été proposés parmi lesquels je ne citerai que celui des *Aldudes*, de Bayonne à Pampelune, trop à l'Ouest pour avoir pu être pris en sérieuse considération.

Depuis 1871, dans nos départements du Midi, les populations, la presse, des Sociétés, des municipalités, des Chambres de commerce, des Conseils généraux — celui de la Haute-Garonne, notamment — et le Congrès national des Sociétés françaises de géographie, tenu à Bordeaux, en 1882, s'en sont préoccupés. Des rivalités locales s'élevaient, *violentes* des deux côtés des monts.

Pour y mettre fin, les deux gouvernements ont nommé en 1884, une Commission internationale dont les membres étaient :

Pour l'Espagne :

MM. Julio de Arellano, premier secrétaire d'ambasade ;
Juan de Velasco y Fernandez de la Cuesta ;
Le général marquis de Villa Antonia;
José Alvarez y Nunez, inspecteur général des ponts et chaussées;

Pour la France :

MM. de Montholon, conseiller d'ambassade;
Le général Paucellier ;
Croizette-Dunoyer, inspecteur général des ponts et chaussées.

C'est ce dernier qui a été élu président de la Commission.

Cinq tracés ont été étudiés :

A l'Est : un tracé passant par les vallées du Salat et du Noguera Pallaresa.

Un tracé passant par les vallées de la Garonne supérieure et du Noguera Pallaresa.

A l'Ouest : un tracé par les vallées de la Neste, d'Aure et du Cinca.

Un tracé par les vallées d'Aspe et du rio Aragon.

Un tracé par les vallées du Saison et du Roncal.

A la suite de ces études, les commissaires que je vous ai cités ont signé à Madrid, le 13 février 1885, une convention provisoire par laquelle deux tracés ont été et sont adoptés :

A l'Est, celui du Salat et du Noguera Pallaresa ; appelons-le désormais plus simplement : le Noguera-Pallaresa.

A l'Ouest, celui d'Aspe et du rio Aragon ; appelons-le ici comme en Espagne : le Canfranc.

Les deux grandes lignes internationales à exécuter sont donc :

Celle de Saint-Girons à Lérida, par le Noguera-Pallaresa.

Celle d'Oloron à Huesca, par Canfranc.

Il y avait, Messieurs, une ligne, celle du Roncal, qui nous était plus avantageuse que celle de Canfranc.

La distance totale de Paris à Madrid par Hendaye étant actuellement de 1,452 kilomètres, elle sera par Canfranc de 1,434 kilomètres, et elle aurait été par le Roncal de 1,288 kilomètres.

Le tunnel de faîte sera pour le Canfranc de 8 kilomètres, avec des altitudes de 1,070 et 1,262 mètres, et il aurait été pour le Roncal de 4 kilomètres 200, avec des altitudes de 890 et 946 mètres.

Les dépenses de la France pour le Canfranc seront d'environ 56 millions et elles auraient été pour le Roncal d'environ 38 millions, — 18 millions de moins.

Les recettes immédiates prévues en France pour le Canfranc sont de 16,000 francs par kilomètre, et elles étaient pour le Roncal de 29,000 francs.

Les recettes à venir prévues en France sont pour le Canfranc de 22,000 francs par kilomètre, et elles étaient pour le Roncal de 40,000 francs.

Le génie militaire espagnol s'étant formellement opposé au Roncal, la France, afin d'obtenir la ligne de Paris à Carthagène par Toulouse, Saint-Girons et Lérida, a accepté celle de Madrid à Paris par Saragosse, Huesca et Oloron.

La convention internationale stipule que ces deux lignes seront exécutées simultanément dans les deux pays et qu'elles seront achevées dans un délai de dix années à dater de l'approbation de la Convention internationale par les Cortès et par nos Chambres.

Chez nous, les deux lignes doivent être exécutées par l'État. Elles sont comprises dans les conventions de 1883. L'État est donc chargé de construire 17 kilomètres de voie de Saint-Girons à Seix, et 25 kilomètres d'Oloron à Bedoux, et en outre les voies de raccordement aux têtes de tunnel.

La ligne de Toulouse à Lérida par Saint-Girons et Seix constituera le tronçon de raccordement d'une ligne directe de Paris à Carthagène, la plus rapide, Messieurs, pour atteindre l'Algérie. Carthagène n'est qu'à six heures d'Oran, et c'est une traversée presque toujours excellente.

La dépense totale des deux lignes, en y comprenant le prix des ouvrages défensifs exigés par notre génie militaire, peut être évaluée pour la France à plus de 100 millions. N'oublions pas, Messieurs, que, d'après la Convention internationale, l'exécution de ces deux lignes doit être simultanée.

Avant la Convention internationale, l'Espagne avait concédé une ligne de Canfranc qui n'a pas été étrangère à la solution définitive, et cette ligne avait été inaugurée par le roi Alphonse XII, alors que M. Albareda, actuellement ambassadeur à Paris, était ministre de l'Instruction et des Travaux publics.

Depuis la Convention internationale, nous ignorons si l'Espagne à terminé l'étude de la ligne du Noguera Pallaresa, qui nécessiterait le vote par les Cortès d'une loi à la suite de laquelle la ligne devrait être concédée à une Compagnie.

Mais ce que nous savons, c'est que la grande muraille qui nous sépare de l'Espagne, avec laquelle nous devrions avoir vingt fois plus de rapports commerciaux, n'est pas encore percée; c'est que la Commission internationale négocie encore — notre gouvernement vient d'y nommer M. Ceccaldi — et c'est qu'il faut que les négociations aboutissent à un résultat pratique. Personne, dans cette salle, n'est-il pas vrai, n'est partisan du *statu quo*. Quoi! les Alpes ont été percées et les Pyrénées ne le seraient pas! Et nous serions voués à passer aussi longtemps les Pyrénées à mulet que la Manche en bateau!

Or, il ne suffit pas pour percer les montagnes de dire : *Lo que ha de ser no puede faltar*, Ce qui doit être ne peut manquer. La Société de géographie commerciale devait agir et s'agiter. Elle agit et elle s'agite, et pour l'action et pour l'agitation, rien ne vaut mieux que la synthèse et l'analyse de la question même par un esprit des plus élevés.

Cet esprit des plus élevés, ai-je besoin de vous le présenter, Messieurs. Tous vous connaissez depuis longtemps le nom de Castelar, et votre accueil toujours bienveillant envers les étrangers, le sera particulièrement envers cet ami de la France.

Ce n'est ici ni le romancier, ni le philosophe, ni l'historien, ni l'académicien, ni l'ancien Président d'une République, c'est le député de Huesca qui va nous entre-

tenir des chemins de fer des Pyrénées centrales. Quel sacrifice, Messieurs, pour l'orateur illustre, que celui de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne ! »

Projet de jonction du Volga et du Don. — M. Léon Dru a entretenu de cette question la *Société de géographie commerciale de Paris :*

« En 1885, le 26 juin, je reçus l'autorisation officielle de faire l'étude du projet du canal de jonction du Volga au Don. La mission que j'organisai à Paris fut composée de MM. Lanet, ingénieur, Gombelles frères, pour les opérations de tachéométrie et de M. Baugé, chef sondeur. Rendu à Tzaritzin le 1er août, elle s'adjoignait un ingénieur russe, M. Dovstanskyx, détaché par le ministère des voies et communications, et un secrétaire-interprète, M. Popoff.

Les résultats démontrent que l'on peut franchir la ligne de faîte de cette sorte d'isthme qui sépare le Don du Volga : on aura des écluses sur le versant du Volga et sur celui du Don.

Le Volga est à la cote 0,00, le Don à — 39, les cotes rapportées au niveau de la mer Noire.

Le tracé adopté développe 86 kilomètres et permet de créer un port intérieur à Krivaü-Mouzgie, pour se raccorder à la ligne ferrée de Griazi. Cela est très important pour le trafic de l'intérieur de la Russie.

Les écluses sont faites pour laisser passer les barques du Volga : ce sont des bateaux de grande dimension

Le canal sera alimenté par des réserves établies le long de son parcours, et réunissant de 45 à 50 millions de mètres cubes, puis par des machines disposées sur le Volga, mais cela n'est pas absolument indispensable.

On prévoit, en peu de temps, un trafic de 900,000 tonnes. Il en passe actuellement près de 500,000. Des routes de terre font avec le chemin de fer les transbordements de marchandises d'un fleuve à l'autre.

En 1696, Pierre le Grand chercha à joindre les deux fleuves Volga et Don. On a retrouvé les tranchées, commencées par ses ordres, à 15 kilomètres de Kamichinka ; elles sont en parfait état de conservation.

Avant lui, Sélim II, fils de Soliman le Magnifique, avait tenté cette opération lorsqu'il fit le siège d'Astrakan vers 1563. Depuis, des ingénieurs russes ont produit quelques projets auxquels il ne fut pas donné suite.

Ce projet de Canal est une œuvre nationale ; il est reconnu comme difficile, mais il aura de grandes conséquences pour le pays. Ce sera la réunion de la mer Baltique et de la mer Blanche à la mer Noire ; puis celle de la Caspienne à la mer Noire également et au bassin méditerranéen. Ce sera aussi la réalisation de l'idée de Pierre le Grand, qui consistait à faire rentrer le Don dans le système général de navigation des fleuves de l'empire.

Le trafic de l'Asie viendra par cette voie nouvelle, qui permettra à la marine militaire de l'empire d'envoyer son matériel de Sébastopol dans la Caspienne, pour ses opérations sur le Turkestan comme aussi de concentrer ou d'échanger ses flottilles légères de torpilleurs, etc., de la Baltique à la mer Noire, la mer Baltique et la mer Blanche étant déjà réunies par des canaux au Volga. »

Le point le plus élevé du Danemark. — On avait cru jusqu'ici, lisons-nous dans les *Proceedings of the R. G. S.*, de Londres, que la colline la plus élevée du Danemark était l'Himmelbjerg, dans l'intérieur du Jutland. Des mesures précises exécutées l'été dernier, ont fait découvrir deux montagnes qui

dépassent cette colline célèbre dans l'histoire : ce sont le Bavnehoï, près de Skanderborg, qui mesure 550 pieds et le Skovhoï, près d'Iding, de 540 pieds, tandis que l'Himmelbjerg n'a que 517 pieds. Le distingué géographe danois, professeur Erslev. parle avec enthousiasme de la vue magnifique que l'on a au sommet du Bavnehoï.

Iles Loffoden. — Dans le cours de l'été dernier, l'amirauté norwégienne a effectué une série de sondages au large des îles Rost et Varo, à l'extrémité des îles Loffoden. Le résultat a été la découverte d'un banc à l'Ouest de l'île Rost, s'étendant sur une longueur de près de 90 milles géographiques dans le Nord-Atlantique. La profondeur en cet endroit est de 150 brasses, et elle s'accroît soudainement jusqu'à 300 brasses. La largeur du banc n'a pas encore été mesurée complètement, mais on a constaté qu'il s'étend à une distance assez considérable à l'Est des îles Loffoden. On espère que cette découverte sera avantageuse aux pêcheries de harengs de la côte occidentale.

Caucase. — MM. Dent et Donkin, deux des membres les plus actifs du Club alpin anglais, ont passé leurs vacances de l'été dernier à explorer avec des guides des Alpes le groupe central du Caucase, les pics et les glaciers qui entourent le Koshlantau (5,210 mètres). En dépit du mauvais temps dont ils eurent à souffrir presque continuellement, ils réussirent à faire l'ascension du Tau Tetnuld, la Jungfrau du Caucase, dont ils estimèrent l'altitude à 16.500 pieds (5,030 mètres). Ils firent d'autres courses de glaciers, qui nécessiteront de nombreuses et importantes corrections sur les cartes du district. Les voyageurs alpestres ont été frappés de l'aspect merveilleux des montagnes caucasiennes : la chaîne du Koshtantau leur a offert la vue la plus grandiose qu'ils aient jamais contemplée. M. Donkin a rapporté un certain nombre de photographies représentant les sites et les habitants.

ASIE.

Formose. — Dans la réorganisation de Formose comme province séparée, le gouvernement chinois propose d'introduire certaines modifications administratives. Une nouvelle ville serait bâtie à un endroit appelé Hu-lu-Tun, où se trouve actuellement un joli village. Cette nouvelle ville serait la résidence du gouverneur et du trésorier provincial et deviendra la capitale de la province.

Desséchement du lac Balkhash. — On sait tout l'intérêt qui s'attache à la question du desséchement des lacs de l'Asie centrale. M. Venukoff continue à entretenir l'Académie des sciences de cette question.

D'après les observations d'un explorateur russe, M. Nicolsky, le desséchement du lac Balkhash, c'est-à-dire l'abaissement continuel de son niveau, se fait à raison d'un mètre tous les 14 ou 15 ans. Comme ce lac a plus de 19,000 kilomètres carrés de superficie, l'évaporation annuelle, s'il n'y a pas de perte souterraine, atteint l'énorme chiffre de 1,300,000,000 de mètres cubes. En supposant, dit M. Venukoff, cette eau versée sur la ville de Paris, dans les limites des fortifications, nous aurions une couche de 17 mètres d'épaisseur ; c'est cette masse d'eau qui disparaît annuellement de la superficie d'un seul des lacs de l'Asie centrale pour n'y retourner jamais. Or, ces lacs sont encore nombreux et leur étendue commune (y compris la mer Caspienne).

dépasse au moins 17 fois la superficie du Balkhash ; on voit quelle est la perte en eau qu'éprouve annuellement l'atmosphère des steppes où ces lacs forment la source unique de l'humidité. Il est à ajouter que la partie méridionale du Balkhash, connue sous le nom d'Ala-Kul, sous l'influence de l'évaporation rapide, se transforme peu à peu en un dépôt de sel, précisément de la même manière que le Kara-Bugaz, qui fait partie de la mer Caspienne.

Une ville d'eaux au Japon. — Les Parisiens qui rentrent de Vichy ou de Carlsbad, apprendront probablement avec quelque étonnement qu'il existe des villes d'eaux fréquentées par des valétudinaires dans ce gai pays du Japon où nos amateurs de bibelots ne s'attendent guère à découvrir ni des malades cacochymes ni des stations thermales. Il y a cependant des uns et des autres, et le journaliste anglais qui nous initie aux charmes agrestes et sociaux du petit village d'Ikao, le Spa japonais, nous présente là l'image curieusement diversifiée, orientalisée, d'un de nos propres lieux de cure à l'usage des fashionables, avec tout son mélange de villégiature, de laisser-aller, de soins sanitaires et de haute vie.

Ikao est un petit village des montagnes de la province de Joschin, à 70 milles de la capitale Tokio. On y a découvert, il y a quelques années, des sources chaudes à 50°, contenant du fer et du sulfate de soude, bonnes par conséquent contre les maladies d'estomac, la débilité générale, et appréciées par-dessus tout par les Japonais pour les bains presque bouillants qu'elles permettent de prendre. On sait le rôle que les bains chauds jouent dans l'existence du peuple le plus propre de l'Orient.

La transformation des mœurs, l'existence à l'européenne qui s'est introduite au Japon, a eu pour conséquence, comme chez nous, un grand accroissement de l'activité sociale, une surexcitation de la concurrence, un surmenage intellectuel, qui nécessitent les vacances et la villégiature. Aussi, en été, fonctionnaires, commerçants, hommes d'État, princes du sang fuient les villes et vont se réfugier dans des stations thermales comme Ikao. Ce village est formé d'hôtels, non pas de grandes casernes en pierre comme les nôtres, mais d'anciennes auberges à la japonaise, gracieuses maisons en bois, avec des murs en papier huilé et ayant pour mobilier des nattes. Ces maisons sont disposées des deux côtés d'un sentier presque à pic, si bien que les toits des unes sont au niveau du rez-de-chaussée des autres ; le sentier, la principale rue du village, est bordé des boutiques de gâteaux, des maisons de thé, des bains publics que l'on rencontre habituellement au Japon ; il conduit par un petit bois à un temple schintorite où la source thermale sort de terre. Cette source est assez abondante pour former un véritable torrent qui roule avec fracas dans un ravin près du village ; chaque maison en reçoit un filet qui sert à alimenter les bains publics ou privés, et c'est toute la journée un bruit d'eau, de légères fumées, les cris et les rires des hommes et des femmes se baignant soit ensemble, soit séparément, dans de grandes cuves de bois profondes de trois ou quatre pieds.

Ces bains, les ablutions à l'eau froide, les frictions, les frottages à la pierre ponce sont continuels, et toute l'existence des hôtes de cette ville aquatique se passe en peignoir, en *yucata*, robe de coton de toute couleur que portent les deux sexes en la ceignant d'une cordelette de soie, d'une bande de satin ou de crêpe. En ce costume, on joue au *go* ou aux échecs, on boit d'innombrables et minuscules tasses de thé ou de raki, on fume tout le jour de petites pipes de trois ou quatre bouffées d'un tabac très doux, on s'entretient en famille, entre amis, ou l'on organise des intermèdes de musiciennes, de danseurs, de bateleurs.

Le Japonais, à l'encontre de tous les Orientaux, est marcheur et prend le plus vif plaisir aux beautés des paysages. Aussi peut-on voir tous les après-midis, depuis

les vérandas des hôtels, des groupes de trois ou quatre personnes, hommes, jeunes femmes et enfants qui, vêtus d'étoffes éclatantes et bottantes, protégés par de magnifiques parasols en papier orange, grimpent le long des sentes herbeuses et couvertes de lis de la montagne, pour s'enfoncer plus haut dans les bois de *cryptomerias* et gagner quelque site ou quelque point de vue où on rencontre infailliblement une auberge rustique ou une maison de thé pleine de gracieuses jeunes filles.

A la tombée de la nuit. toute l'agitation se concentre dans l'unique rue du village ; des conteurs publics, des saltimbanques, des jongleurs, des musiciens et des charlatans se mêlent à la foule ; les maisons de thé regorgent d'hôtes et sont pleines de bruits et de rires ; à chaque coin de ruelle des marchands de pâte sucrée, qu'ils débitent chaude et malléable, en fabriquent, sous les yeux émerveillés des enfants, des tortues, des corbeilles, des dragons et même des symboles peu honnêtes. Les baigneurs se dirigent vers la source; ce sont de simples marchands, des nobles portant leurs armes tissées dans le dos et sur l'une des manches de leurs robes; des prêtres boudhistes ayant toute la tête rasée, vêtus de soie jaune et s'éventant sans cesse comme le leur recommande leur religion; des dandies, étranges parmi cette population au costume national, habillés d'un *complet* européen, le col droit, chaussés et gantés à l'anglaise; des groupes enfin de jeunes femmes et de jeunes filles drapées dans de magnifiques robes de soie aux couleurs éclatantes et fondues, leurs magnifiques cheveux noirs coiffés haut, roses et rieuses, qui ressemblent dans la réalité et sur nos albums à de véritables et énormes fleurs. On bavarde autour de la source, on boit chacun à la même tasse en bambou, on s'assied un instant sur les bancs qui sont autour ; on rentre se coucher sur de fraîches notes, et une journée de l'heureuse vie que l'on mène à Ikao est terminée.

AFRIQUE.

Une grammaire congo du XVIIIe siècle. — La parfaite connaissance du Congo par nos pères, révélée par le *Globe* de Lyon, vient de recevoir une nouvelle preuve dans les découvertes de grande valeur faites au musée de la Propagande par le P. Duparquet. Il s'agit du manuscrit d'un missionnaire à Saint-Antoine-de-Sogno (Congo), et des archives de l'ancienne mission de Loango (aujourd'hui Congo français), reliées en un fort volume et renfermant les trois manuscrits qui suivent :

1° *Essay d'une grammaire congo suivant l'accent kakongo ou malamba*, 48 p. in-4° ;

2° *Dictionnaire congo-français.* Il est complet et contient 17 cahiers, de la lettre A à la lettre Z ;

3° *Le registre des baptêmes, mariages et décès pendant les années 1774 et 1775.*

Le registre des baptêmes n'a plus aujourd'hui qu'une importance relative ; mais il n'en est pas de même de la grammaire et du dictionnaire. Ces deux ouvrages, en effet, pourront être d'un grand secours aux missionnaires, aux explorateurs et aux résidents actuellement au Congo. Au point de vue de l'histoire de la géographie, ces documents ont une valeur sur laquelle il est inutile d'insister.

AMÉRIQUE.

Les sources du Mississipi. — Récemment le capitaine Willard Glazier a émis la prétention d'avoir découvert les sources du fameux fleuve américain sur un point situé au-delà du lac Itasca de Schoolcraft. Or, M. Roussel Hinman, dans un article publié dans le journal américain *Science*, déclare que la prétention du capitaine Glazier n'est point fondée. L'auteur montre, en citant des documents officiels, que l'existence du petit lac situé sur le trajet des cinq affluents du lac Itasca fut connue de Schoolcraft en 1832 et de Nicollet en 1843. Ni l'un ni l'autre de ces deux explorateurs ne donna un nom au petit lac, mais cette omission fut réparée par la carte du Land Office de 1879, où il est nommé « lac de l'Élan ». et ce nom a la priorité sur celui de « lac Glazier » qui lui a été donné par le capitaine Glazier en 1881.

États-Unis. — La pluie dans la région du Pacifique. — Nous trouvons dans *Science* (t. VIII, p. 307). un intéressant résumé d'un travail du lieutenant Glassford sur la distribution des pluies dans la région des États-Unis voisine du Pacifique.

La hauteur de pluie maximum s'observe à Neah-Bay (territoire de Washington), où l'on recueille annuellement 2.797 millimètres (moyenne de 9 années d'observations). Plusieurs autres stations dans le Nord indiquent de 1,200 à 1.500 millimètres. Dans le Sud, où la sécheresse est en certains points remarquable, le minimum est donné par la station de Bishop Crrek (Californie), où la tranche annuelle d'eau tombée ne dépasse pas 33 millimètres (d'après 3 années d'observations ; à Yuma (Arizona), on constate 65 millimètres (11 années d'observations). On sait depuis longtemps que toute la partie des États-Unis comprenant le Nord-Ouest du Texas, le Nouveau-Mexique et l'Arizona est une région extrêmement sèche, l'une des plus sèches du globe. En juillet et en août, il n'y pleut jamais, ou s'il y tombe parfois quelques gouttes d'eau, elles ne laissent pas de trace au pluviomètre.

OCÉANIE.

Nouvelle-Zélande. — La récente éruption volcanique. — En attendant le rapport d'un géologue expert, dit M. Arch. Geikie dans la revue « *Nature* », de Londres (du 5 août 1886), nous devons nous contenter des récits, souvent contradictoires, des correspondants arrivés en hâte sur la scène de la grande catastrophe qui a dévasté récemment la terre des merveilles de la Nouvelle-Zélande, et que nous avons signalé l'an dernier aux lecteurs de la Société de géographie de Lille). Toutefois, il est possible, d'après les différents récits, de tracer les traits principaux de l'éruption et de noter leur ressemblance avec ceux d'autres éruptions volcaniques antérieures. Il est impossible de ne pas être frappé de l'analogie entre les phénomènes qui se sont produits en juin dernier à la Nouvelle-Zélande et ceux qui accompagnèrent la grande éruption du Vésuve aux premiers siècles de notre ère. Dans les deux cas, une montagne qui n'avait jamais été connue pour être un volcan actif, a fait subitement explosion, avec une violence terrible, remplissant l'air de cendres et de pierres. Dans ces deux régions, des tremblements de terre précurseurs ont annoncé la catastrophe : un

épais manteau noir de nuage volcanique suspendu sur la montagne, une pluie de poussière, de sable et de pierres chaudes, une décharge de boue, sans écoulement de lave, pour autant qu'on a pu s'en assurer, et l'ensevelissement d'un district sous une épaisse couche de débris volcaniques.

Dans une région aussi sujette aux secousses et tremblements de terre que le centre de l'île du Nord de la Nouvelle-Zétande, dans la direction Nord-Est-Sud-Ouest, il était naturel qu'on n'eût pas prêté une attention spéciale à la fréquence plus ou moins grande ou à la violence Les secousses avant la date de l'éruption volcanique actuelle. Mais, sans doute, des faits relatifs à ce sujet ont dû être remarqués par des observateurs locaux. En effet, d'après les récits des journaux, il semblerait qu'il y ait eu différents signes précurseurs qui, rapprochés des évènements postérieurs, peuvent ne pas avoir été sans importance. On dit, par exemple, que le volcan éteint Ruapehu, le plus haut pic de l'île du Nord, que l'on n'a jamais vu manifester quelque activité depuis la découverte de la Nouvelle-Zélande, commença à jeter de la vapeur par le sommet, environ trois semaines avant l'éruption. Quinze jours avant la catastrophe, une vague de trois pieds de haut s'éleva subitement sur le lac Tarawera, situé au pied de la montagne du même nom. Sans aucun doute, il y a eu d'autres symptômes précurseurs, en dehors de l'activité du tremblement de terre, de l'approche de cet évènement, bien que quelques jours avant leur destruction, les fameuses White and Pink Terraces furent visités par un groupe de touristes qui n'observèrent aucune vigueur insolite dans les sources chaudes, ni aucune indication quelconque qui devait faire prévoir que ces dépôts de fées devraient être bientôt le théâtre d'une violente action volcanique.

Le 10 juin, vers minuit et demi, les secousses de tremblement de terre, qui sont familières aux habitants du district du lac, ont pris une vigueur et une fréquence tout à fait inusitées. A la colonie du Wairoa, qui est à cinq milles environ du lac chaud et des terrasses de tuf du Rotomahana, le sol fut secoué violemment pendant une heure ou plus, les chocs plus puissants se suivant à ces intervalles d'environ dix minutes. Les habitants tirés de leur sommeil, sortirent en courant de leurs maisons. Enfin, quelques minutes après deux heures du matin, un choc d'une violence exceptionnelle fut suivi d'un grondement assourdissant, et aussitôt on vit s'élever une colonne de feu du sommet de la chaîne de montagnes à cinq ou six milles à l'Est, du côté opposé au lac Tarawera. La cîme du mont Tarawera (environ 2,000 pieds de haut) avait sauté en l'air, laissant une énorme fissure sur le flanc de la montagne. L'incandescence des laves chauffées à blanc, de l'intérieur rougissait le ciel à plusieurs milles aux environs. Des milliers de blocs de laves incandescentes furent lancés dans l'air. La voûte de cendres noires, qui s'étaient accumulées au-dessus de la montagne et s'étaient répandus à plusieurs milles à l'entour, devint le théâtre d'une violente tempête électrique. Elle semblait être déchirée par des éclairs incessants et le fracas continuel du tonnerre, se mêlant aux grondements du volcan, augmentaient la terreur de la nuit.

Les géologues ne croyaient pas comme une probabilité future qu'une éruption dût jamais se produire des trois énormes cônes tronqués qui dominent le lac Tarawera. Ils étaient éteints depuis les temps, suivant la tradition, dss anciens Maoris. Les naturels s'étaient habitués, pendant des siècles probablement, à porter les morts à leurs sommets solitaires et mystérieux. Les ossements de plusieurs générations successives gisent en blanchissant sur ce haut plateau isolé ; celui-ci était arrivé ainsi à gagner une sainteté particulière aux yeux des Maoris, qui n'auraient pas permis à un blanc de s'en approcher. Non seulement ces grands cônes étaient éteints selon toute apparence, mais l'action volcanique de tout le district était d'une énergie décroissante que les géologues ont appelée la période « solfatare ». De nouveaux geysers pou-

vaient surgir, rivalisant avec ceux déjà en activité dans le district, ou les surpassant même, et les orifices de l'éruption pouvaient changer de place, amenant par leur déplacement des troubles locaux considérables, mais personne ne s'attendait à une grande éruption comme celle qui vient d'avoir lieu daus ce district et sembable à la plus gigantesque explosion du Vésuve.

La grandeur de l'explosion peut être déduite de plusieurs faits cités dans les rapports des journaux. Un observateur de New-Plymouth, sur le côté occidental de l'île, à 150 milles de la scène du désastre, vit s'élever la colonne de cendres loin dans l'air, et a calculé que sa hauteur ne pouvait être moindre que 22,000 pieds. On prétend avoir entendu le bruit de l'explosion à Christ-Church, à une distance de 300 milles. Les cendres tombèrent sur une vaste aire de terre et de mer au Nord et à l'Est de l'ouverture de décharge. Les vaisseaux naviguant même à 130 milles, trouvèrent l'air chargé d'une fine poussière qui se déposait sur le pont. Des explorateurs aventureux cherchant à porter secours aux pauvres Maoris, ont trouvé que la hauteur des cendres encore toutes chaudes, accumulées près de la scène de l'explosion, ne devait pas être inférieure à 20 pieds. A une distance de 30 ou 40 milles, le dépôt avait encore plusieurs pouces d'épaisseur, ce qui doit donner une idée de l'énorme quantité de rochers mis en poudre par la grande explosion du Tarawera

Les matériaux éjaculés de cette montagne semblent consister principalement en fragments libres de laves, d'escarbilles, de cendres et de fine poussière avec de grandes quantités de vapeur, et probablement aussi d'eau chaude et de boue sorties des flancs du volcan.

Pour autant qu'on a pu juger d'après les récits, il n'y a pas eu d'émission de lave, quoique, d'après les « flammes » et les « balles de feu » dont il a été généralement question, on peut trouver éventuellement que la lave fondue a coulé quelque part sur les côtés de la montagne.

Non loin de la base du cône volcanique du Tarawera, se trouvent le lac d'eau chaude et les terrasses de tuf de Rotomahana. On a souvent remarqué la nature perfide de ce district, ses décharges de vapeur, ses étangs en ébullition, son sol chaud exhalant des vapeurs et ses geysers éruptifs, ne restant pas toujours aux mêmes endroits, mais prêts à se déclarer à de nouveaux points sans avertissement préalable. Cette localité a été comprise dans les troubles volcaniques de la région. Les fameuses terrasses ont sauté en l'air, les fragments de tuf ont été ramassés parmi la poussière et les cendres de la contrée environnante, et le lac sur les bords duquel ils se trouvaient a été englouti. Sur leur emplacement, une vingtaine de cônes de boue vomissent des pierres et de la vase, et lancent des nuages de vapeur. De nouvelles ouvertures pour l'échappement de la vapeur et l'écoulement de la vase vase volcanique, se sont ouvertes sur tout le pays, et l'aspect du paysage a été entièrement changé. Une désolation indescriptible s'est substituée à une scène d'une beauté féerique. Même en admettant que l'activité volcanique se calme et que les sources de tuf peuvent recommencer leur œuvre de dépôt, il faudra plusieurs générations avant qu'elles puissent édifier à nouveau des terrasses comme celles qui ont été détruites. Le nouvel aspect du pays ne manquera pas d'attirer les touristes, mais les merveilleux escaliers du Te Tarata ne sont plus qu'un rêve du passé.

Un des traits caractéristiques de l'éruption, c'est la formation de la vase qui a englouti la colonie de Waiora. D'après les récits des survivants, les maisons furent anéanties par la chute de la vase mêlée de cendres et de pierres. La pluie tomba pendant la nuit, mais c'est à peine si la vase a pu être formée par le mélange de la pluie et des cendres sèches. Il semble qu'elle est tombée en boue liquide, et il est

très probable qu'elle a été éjaculée ainsi par quelque fissure environnante. L'orifice de l'éruption n'a probablement pas été seulement le grand cône de Tarawera; il est plus probable qu'il y avait plusieurs ouvertures non seulement à Rotomahana, mais plus près de Waiora, par lesquelles s'est élancée une grande quantité de boue sur le district environnant.

Une autre question qui mérite attention, ce sont les mouvements de l'air pendant le temps de l'éruption. Les observations barométriques à Rotorua et dans d'autres lieux sur les côtés opposés de l'île, seraient d'un grand intérêt. D'après les récits des journaux, il est certain que de grands troubles atmosphériques ont accompagné l'éruption. Une heure environ après la grande explosion, le vent s'éleva subitement dans le district de Rotorua et de Wairoa, et souffla avec une force capable de déraciner et renverser un grand nombre d'arbres et d'enlever les feuilles et les branches de ceux qui étaient restés debout. A Rotorua, la direction de l'ouragan était du côté de la scène de l'activité volcanique, comme si l'air était entraîné dans le tourbillon causé par l'explosion. Quelques heures plus tard, le vent cessa subitement et alors les cendres commencèrnnt à tomber, emportées vers le Nord par quelque courant supérieur de l'air. Reste à savoir jusqu'à quel point ces mouvements atmosphériques étaient dépendants ou indépendants de l'éruption.

Une nouvelle île. — Aujourd'hui que le globe est sillonné en tous sens, la découverte d'une île inconnue est un fait assez rare pour qu'on le signale, même lorsque ses dimensions ne lui donnent pas une grande importance.

Le navire *Fei-Lung* avait annoncé qu'en faisant route de Sydney à Sanghaï, il avait rencontré au nord de la Nouvelle-Guinée, une île non portée sur les cartes. Le commandant Moore fut envoyé avec le *Rambler*, navire attaché au service hydrographique, pour contrôler le rapport du capitaine Allison du *Fei-Lung*. Il a retrouvé l'île en question : elle est située entre l'archipel de l'Échiquier, découvert par Bougainvillee en 1768, et l'île Durour. Sa position géographique est d'environ 1°25′ de latitude Sud et 143°26′ de longitude Est G. Elle a de 2 à 3 kilomètres de longueur et s'élève de 30 à 50 mètres au-dessus de la mer; elle est complètement boisée. Quoique ces parages soient couverts d'îles dont les positions ne sont rien moins que bien déterminées, il ne semble pas douteux que la nouvelle île n'a jamais été portée sur une carte.

RÉGIONS POLAIRES.

Groënland. — C'est de Godhavn qu'on a reçu les dernières nouvelles de M. R. E. Peary, de la marine des États-Unis, qui au commencement de cette année a quitté l'Amérique en destination du Groënland; il s'est enfoncé dans les glaces de l'intérieur du continent, dans le but d'atteindre un point d'où il pourrait découvrir le sommet du Mont Petermann, près de la naissance du fjord François-Joseph.

La canonnière danoise *Fylla*, expédiée au Groëenland en mai dernier, sous le commandement du prince Valdemar de Danemarck, vient de rentrer à Copenhague. Le navire a atteint assez facilement Upernivik, station la plus septentrionale de la côte occidentale. Mais dans le milieu de juin, l'expédition fut bloquée par les glaces pendant quelques semaines à Godthaab. Les naturalistes de l'expédition se sont livrés dans le cours du voyage à des recherches hydrographiques, botaniques et zoologiques, et ont recueilli d'importantes collections et observations scientifiques.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE

Le commerce des fils et tissus en Allemagne. — Les statistiques officielles relatives aux importations et exportations des filés et des tissus durant l'année 1886 viennent de paraître.

Voici d'abord un tableau donnant les importations des filés, en 100 kilos, comparativement à celles des trois années précédentes :

	1886	1885	1884	1883
Filés de coton..........	221.827	208.108	211.409	219.472
Filés de lin	133.404	159.550	150.053	151.922
Filés de laine	202.578	193.181	189.979	166.973
Soies..................	39.136	33.710	37.733	33.726
Totaux	596.945	594.949	599.204	572.093

Voici maintenant, les chiffres relatifs aux exportation de filés pour ces quatre mêmes années, toujours par 100 kilos :

	1886	1885	1884	1883
Filés de coton..........	72.923	71.698	71.843	81 771
Filés de lin	34.420	36.050	20.913	20.853
Filés de laine	54.005	56.737	51 843	48.136
Filés de soie...........	11.899	11.481	10.423	9.942
Totaux	183.247	175.966	155.022	100.712

Ainsi, depuis 1883, les exportations de ce genre ont environ doublé !

Enfin, les chiffres des exportations de tissus fabriqués en tous genres, pour 1886, sont, en 100 kilos, de 694,084, contre 607,096 seulement en 1883.

La légalisation des factures européennes aux consulats américains. — Les bureaux de la douane américaine viennent d'inventer de nouvelles tracasseries pour les exportateurs européens. En vertu d'une circulaire en date du 16 décembre dernier, les agents consulaires d'Europe ont été invités à exiger des exportateurs que les indications suivantes soient portées sur les factures présentées à leur législation :

1° La valeur marchande de chaque article sur les principaux marchés du pays d'expédition, à raison de sa qualité et de son unité particulière de poids et mesure ;

2° Le prix du transport jusqu'au port d'embarquement ;

3° Le prix du transport par mer ;

4° Les frais d'emballage, y compris la mise en caisse, les cartons, etc. ;

5° Le montant des assurances, des commissions, des légalisations, des rabais et des escomptes, enfin la nomenclature détaillée de tous les frais, quels qu'ils soient, qu'aura entraînés la préparation des marchandises pour les marchés des États-Unis.

Création à Athènes d'une Chambre consultative française de commerce. — Sur l'initiative de M. Wattbled, consul de France au Pirée, les colonies françaises d'Athènes et du Pirée, réunies sous la présidence du comte de Montholon, ont constitué une Chambre consultative de commerce.

M. Stephanopoli, directeur du *Messager d'Athènes*, en a été nommé président.

AFRIQUE.

La consommation des tissus en Tunisie. — Nous extrayons d'une communication adressée à la Chambre de commerce de Lyon, par M. Massicault, résident général à Tunis, les renseignements suivants :

« Pour les tissus de coton qui sont ceux que la Tunisie consomme en plus grande quantité, le pays est absolument tributaire de l'Angleterre et de l'Allemagne ; quant aux tissus de fil, qui sont d'une consommation très limitée, parce qu'ils ne sont employés que par la population européenne, ils proviennent de France, mais surtout de Belgique et d'Italie.

» Restent les soieries qui sont d'un écoulement assez important dans la Régence pour les qualités ordinaires et de bas prix.

» Les articles de plus grand débit de ce genre sont :

1° Les tissus unis, tels que lustrine, marceline, etc.;

2° Les mouchoirs et rubans ;

3° Les damas mi-coton (ou déchets de soie) et soie. »

M. Massicault ajoute que « l'article de fabrication française, quoique très apprécié à Tunis comme qualité, est délaissé, en général, à raison de la cherté qui ne le met pas à la portée de la majorité de la clientèle de ce pays » ; aussi estime-t-il que les maisons françaises auraient intérêt à se rendre compte par elles-mêmes, en visitant

la Tunisie, des modifications qu'il conviendrait d'apporter dans la fabrication des tissus pour lutter contre la concurrence étrangère.

AMÉRIQUE.

Le commerce et l'agriculture aux États-Unis en 1886. — Le chiffre total des importations pour l'année écoulée, est de 663,417,009 dollars, donnant sur 1885 une augmentation de près de 13 °/₀. Quant aux exportations, elles se chiffrent par 713,289,000 dollars, en augmentation de 3 1/2 °/₀ sur l'année 1885. Voici, par période des quatre trimestres, les chiffres relevés exprimés en dollars :

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

	Importations.		Exportations.	
	1886	1885	1886	1885
	$	$	$	$
Premier trimestre	161.140.000	137.225.000	163.586.000	185.871.000
Deuxième —	164.450.000	143.797.000	164.025.000	150.465.000
Troisième —	169.665.000	150.225.000	158.050.000	137 863.000
Quatrième —	165.162.000	156.622.000	227.628.000	214.051.000
TOTAUX	663.417.000	585.869.000	713.289.000	688.250.000

La valeur totale des exportations de coton a été, en 1886, de 43,041,000 livres sterling contre 36,877,000 sterling en 1885, soit un bénéfice de 6,164,000 livres, représentant 16 1/2 °/₀.

L'une des industries qui s'est le plus développée est l'industrie métallurgique. Voici, en effet, les chiffres de production, en fer et en acier, pour les trois dernières années :

PRODUCTION DE FER ET D'ACIER.

	Fonte Tonnes de 2000 liv.	Bessemer Lingots d'acier Tonnes de 2000 liv.	Bessemer Rails d'acier Tonnes de 2000 liv.
1884..............	4.589.613	1.540.595	1.116.621
1885..............	4.529.869	1.701.757	1.074.607
1886..............	6.272.000	2.240.000	1.680.000

En ce qui concerne l'agriculture, voici, pour la période des vingt dernières années, les chiffres de production et les étendues en blé et en maïs :

	BLÉ		MAÏS	
	Acres en culture	Boisseaux	Acres en culture	Boisseaux
1866.......	15.424.000	151.999.000	34.303.000	867.846.000
1886.......	37.000.000	457.000.000	75.300.000	1.665.000.000

Ce qu'il y a de plus frappant dans ces chiffres, c'est certainement ceux relatifs à la production du blé, qui a quadruplé depuis vingt ans. En outre, son prix s'est abaissé l'année dernière d'une façon considérable. Le prix moyen du blé rouge n° 2 était, en 1886, à New-York, de 88 cents 3/4 le boisseau contre 1 dollar 27 cents 3/4 en 1882. Celui du maïs est tombé, la même année, à 48 cents 2/3 contre 80 cents 3/4 en 1882.

Au moment où la discussion sur les droits à établir pour l'entrée des céréales chez nous vient à peine d'être terminée à la Chambre, ces chiffres ont une actualité saisissante.

République de Colombie. — Mines d'or et d'argent. — D'après une circulaire du ministre des affaires étrangères de la République de Colombie, ce pays est riche en produits du règne minéral. Le fer, le cuivre, le plomb, l'antimoine, le zinc, l'arsenic, la houille, le sel gemme, le soufre, les émeraudes, etc., s'y trouvent en très grande abondance ; mais l'or constitue la richesse principale du sol. La production totale de la Colombie en métaux précieux depuis la conquête, au XVIe siècle, peut être estimée à 653,000,000 de piastres (3,265,000,000 francs). Considérant le pays divisé en deux grandes zones coupées par la Magdalena, 633,000,000 de piastres correspondent à la partie occidentale du fleuve et 20,000,000 à la partie orientale.

La production de chacun de ces métaux augmente graduellement. Ainsi, celle de l'or, qui arriva à son point culminant au commencement de ce siècle, à $ 3,100,000 par an, descendit jusqu'à 2,000,000 (en 1861), à cause de la guerre de l'indépendance, de la liberté des esclaves (1851) et des guerres intestines ; mais elle est remontée, en ces dernières années, à $ 2.955,000.

Pendant le premier quart de ce siècle, il n'y eut pas une seule mine d'argent en exploitation dans la Colombie. Depuis 1873, la production du métal a augmente rapidement : elle a atteint le chiffre de 1 million de piastres en 1883 et de 1,250,000 en 1884.

On trouve à peu près partout et à différentes hauteurs des alluvions aurifères, mais surtout dans les vallées, suivant la direction des cours d'eau ; il est donc possible de faire arriver de lourdes machines à plusieurs des plus riches placers, situés sur les bords des fleuves, la Magdalena, l'Atrato, le San-Juan, le Cauca, etc.

Les filons d'or et d'argent sont situés sur les montagnes, en général dans des endroits sains soumis à une température moyenne et même froide. On peut dire,

d'ailleurs, que le plus grand nombre de régions métallifères jouissent d'un climat salubre et se trouvent dans de bonnes conditions pour l'approvisionnement des vivres. La principale exception à cette règle est le Choco, dont le climat ardent, pluvieux et humide, expose à des fièvres paludéennes.

Les étrangers peuvent acquérir des mines aux mêmes conditions que les naturels, et suivant le code de chaque département. Comme d'après la Constitution récemment sanctionnée, les mines appartiennent à la nation, la législation sera, à l'avenir, uniforme pour toute la République.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE COURANT D'AVRIL 1887.

MEMBRES ORDINAIRES
APPARTENANT A LA SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES.

Mme THIRY, maîtresse de pension, à Valenciennes.
MM. DEHON et SEULIN, imprimeurs, à Valenciennes.
SABÈS (Albert), étudiant, à Valenciennes.
BILLIET (Edouard), négociant, à Valenciennes.
SIMAIRE, pharmacien militaire, à Valenciennes.
MASSON (François), propriétaire, à Marly.
RAVERDY (Eugène), propriétaire, à Condé-sur-l'Escaut.
MABILLE (Henri), banquier, à Valenciennes.
BOCA (Charles), avocat, à Valenciennes.
LAMBOUR (fils), inspecteur au chemin de fer du Nord, à Anzin.
LESENS, avocat, à Valenciennes.
TYRODE, directeur de la Cie de Thivencelles et Fresnes-Midi, à Fresnes.
GRIMONPREZ, propriétaire, à Valenciennes.
DEVÉMY (Edmond), brasseur, à Valenciennes.
THOMAS (Léon), procureur de la République, à Valenciennes.
POULLE, substitut, à Valenciennes.
DÉFOSSEZ (le docteur), à Abscon.
LAMOTTE (André), avocat, à Valenciennes.
VASSEUR (Hyppolite), directeur d'assurances, à Valenciennes.
BOUCHART (Réné), négociant, à Saint-Amand-les-Eaux.
VERNUS (Émile), président du conseil des prudhommes, à Valenciennes.
AYASSE, imprimeur, à Valenciennes.
CAFFIAUX (fils), négociant, à Valenciennes.
THELLIER DE PONCHEVILLE (Charles), avocat, député du Nord, à Valenciennes.
BOIVIN, directeur de la succursale de la Banque de France, à Valenciennes.
VEILHAN, ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes.
RENARD (Léon), maître de verreries, député du Nord, à Fresnes.
DELCOURT (Eugène), avocat, à Valenciennes.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(in extenso.)

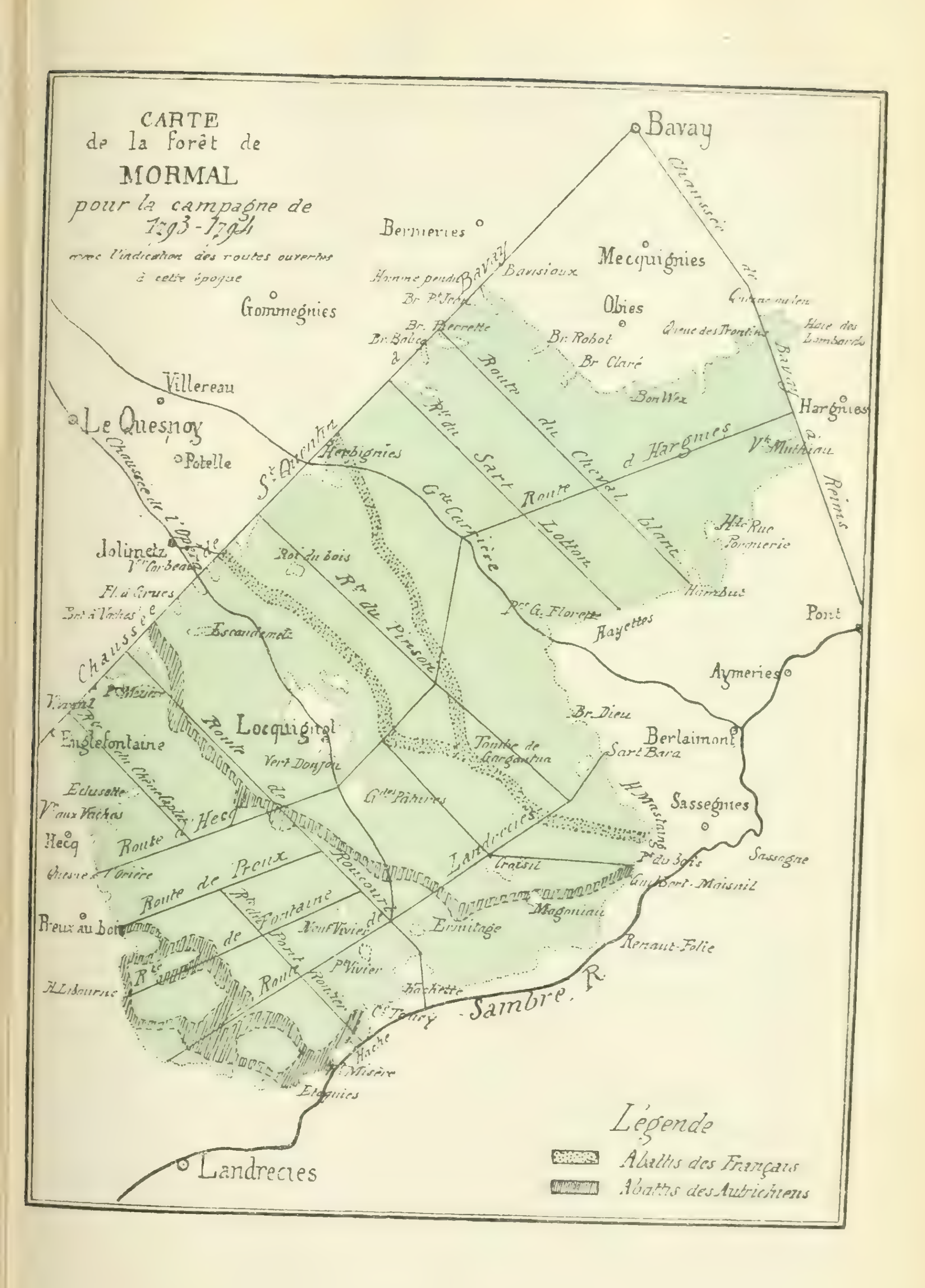
LA FORÊT DE MORMAL

Par M. Henri BÉCOURT.
Inspecteur des Forêts au Quesnoy (Nord).

(Suite) (1).

Les guerres longues et malheureuses n'apportent pas seulement la misère et la désolation parmi les populations dont le territoire est envahi ; en les poussant au désespoir, elles les excitent aussi à commettre des désordres que l'autorité, au milieu des préoccupations de toutes sortes dont elle est assiégée, est généralement impuissante à réprimer. Mormal n'en fût pas à l'abri pendant cette longue période de troubles qui commence sous le gouvernement de Marguerite de Parme (1559-1567), et se poursuit sous le duc d'Albe (1567-1573), Don Luis de Requesens (1573-1576), Don Juan d'Autriche (1576-1578), pour se terminer sous Alexandre Farnèse (1579-1592), par la séparation des Pays-Bas catholiques des Pays-Bas protestants. Mais non contents de piller cette forêt, ceux qui vivaient à son ombrage, commirent sur elle des anticipations que facilitaient singulièrement d'ailleurs l'absence de limites précises et la participation des Baillis des bois du Hainaut à tous les évènements militaires qui signalèrent cette époque néfaste. On pourra juger de leur importance par le passage suivant d'un mémoire où nous avons déjà puisé, et qui, à côté du mal qu'il constate, indique le remède à lui appliquer : « Il est bien requis, dit l'auteur de ce document, de faire abourner toutte ladite forrest, adfin que les héritiers voisins ny puissent doresenavant riens en prendre et empescher de n'augmenter leurs héritaiges comme ilz ont toujours faict jusques à présent ; et pour ravoir et rettirer ce qu'ilz peulvent avoir prins, seroit besoing

(1) Voir page 206 du tome précédent (1886) et page 178 de ce volume (1887).


CARTE
de la forêt de
MORMAL
pour la campagne de
1793-1794
avec l'indication des routes ouvertes
à cette époque
Bavay
Bermeries
Mecquignies
Obies
Gommegnies
Villereau
Le Quesnoy
Potelle
Herbignies
Jolimetz
Locquignol
Englefontaine
Hecq
Preux au bois
Landrecies
Aymeries
Berlaimont
Sassegnies
Hargnies
Pont
Sambre R.
Route du Cheval blanc
Route d'Hargnies
Route de Preux
Route de Hecq
Rte du Pinson
Ermitage
Tombe de Gargantua
Vert Donjon
Légende
Abattis des Français
Abattis des Autrichiens

faire mesurer en la présence d'aulcuns commis et députez par Sa Majesté touttes les terres et heritaiges y contiguës et joindantes, commandant aux héritiers exhiber leurs tiltres et lettraiges pour, suivant iceulx, les garder en droictz et asseoir les formes ; par ce moyen, on remettroit au proffict de Sa dicte Majesté ce qu'il se trouveroit avoir esté perdu et aliéné quy seroit sans auculne doubte grand nombre de terres à présent perdues par Sa dicte Majesté... Item serait besoing faire tout allenthour de ladicte forrest de larges et profondz fossetz avecq une haye vive par de dens, pour éviter que personnes, ne nuls chariotz, ny bestiaulx ny entrassent que par lesdits chemins au boult des quelz y faudroit construire bonnes barrières pour les fermer quand besoing seroit et de trois ans à aultres faire relever lesdictz fossetz aux fraiz, assavoir la moictié de Sa Majesté et l'autre moictié des héritiers voisins. » (1)

Il était réservé aux Archiducs Albert et Isabel, dont la sollicitude éclairée s'étendait à toutes les branches de l'Administration, de s'opposer à ces anticipations. Ils prescrivirent à cet effet le *terrier-menaige* ou *cercle-maneige* (2) de la forêt. Cette opération fut très laborieuse, car, commencée vers l'an 1600 (3), elle souleva un si grand nombre de difficultés, qu'en 1626, elle n'était pas encore entièrement terminée. On négligea d'ailleurs de placer des bornes (4) à tous les angles du périmètre ou d'ouvrir des fossés de clôture continus, de sorte que le but que l'on avait en vue ne fut pas complètement atteint.

Mais il ne suffisait pas de faire rentrer dans leurs limites les héritiers voisins ; il fallait aussi expulser du massif tous ceux qui étaient venus s'y implanter. Leur nombre devait être assez grand, car dans l'impuissance où ils s'étaient trouvés de mettre leurs vassaux à l'abri des excès des armées amies ou ennemies, les seigneurs de la région les avaient poussés à venir y chercher un asile. Sur la proposition des seigneurs de Pérenchies, Grand Bailli des bois du Hainaut et Guillaume Chamart, Conseiller et Avocat fiscal de la cour de Mons, les Infants

---

(1) *Inventions et moyens de grandement augmenter la forrest de Mormal*, mémoire précité.

(2) Ces mots sont synonymes de *délimitation générale* et *bornage*.

(3) *Ordonn. de 1601*, précitée, art. xxv.

(4) Les insignes de la Toison-d'Or étaient gravés sur ces bornes.

ordonnent que commandement leur soit fait d'abattre leurs maisonnettes, et, dans le but de s'en débarrasser plus rapidement, ils accordent « de grâce » à chacun d'eux, pour qu'ils puissent se pourvoir ailleurs d'autres habitations, « quinze florins une fois, à peine s'ilz ne le font pas, mesmes d'estre cella faict par voye de justice et de perdre leur dict don gratuit. » En même temps ils interdisent aux seigneurs d'envoyer à l'avenir leurs vassaux dans la forêt, « à peine de fourfaicture et acquisition de leur justice... et aultres peines qui seront trouvées convenables à leurs connivences et dissimulations. » (1) L'expulsion de la forêt de ces individus ne coûta pas moins de peine que la reprise d'une partie des terrains usurpés le long des bordures ; il fallut, pour en finir avec eux, que Philippe IV envoyât sur les lieux un « avocat d'office » avec mission de faire comparaître devant les Jurés de Mormal tous ceux qui y possédaient des maisons, huttes ou cabanes « afin d'exiber et vérifier leurs titres, et en ce cas qu'il y a aucuns mal fondés il les (fasse) par voye de justice, et après qu'ils seront deument ouïs en leurs deffences, deposséder ou oster leurs dittes huttes ou cabanes. » De plus, interdiction fut faite aux riverains d'élever de nouvelles constructions, sous peine « d'estre fustigés de verges et bannis à perpétuité de la forêt. » (2)

Les guerres qui précédèrent le démembrement du Hainaut, occasionnèrent de nouvelles usurpations et le rétablissement dans le massif de *maisons de perches* (3). Le premier soin des officiers de la Maîtrise des Eaux et Forêts du Quesnoy, après la conquête, fut d'expulser les envahisseurs. Parmi ces derniers, se trouvait un certain Martin Gant, natif d'Hachette, qui s'était solidement établi au quartier de Maroilles. J.-B. Le Féron, qu'un arrêt du Conseil, du 19 avril 1677, avait commis à la délimitation générale et au bornage de la forêt, constata, en effet, que « icelle maison, lieu et pourpris (était) entourée d'une haye d'espines vive avec de grands fossés, et d'autant, ajoute-t-il, que ledit Gant a enclos un canton de la dite forest avec une barrière pour s'y

(1) *Ordonnance de 1616*, art. IX et X. Arch. du dép. du Nord. Ch. des Comptes à Lille. M. 57. Forêt de Mormal.

(2) *Ord. de 1626*, art. 70 et 71. Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

(3) On retrouve encore çà et là dans la forêt, les emplacements des hûtes qui ont abrité en temps d'invasion une partie des habitants qui étaient venus y chercher un refuge ; ils sont signalés par différents vestiges et particulièrement par des carreaux rouges qu'on a parfois fait remonter à l'époque romaine.

retirer pendant la guerre avec les païsans d'allenthour, nous ordonnons que le fossé sera ravallé, rabattu et deffense audit Martin Gant d'en faire de pareils, à peine de mil florins d'amende. » Le procès-verbal de délimitation, dressé par Le Féron, relate que nombre de riverains ont outrepassé leurs limites. Cet officier leur fit restituer leurs emprises et condamna les plus audacieux à des amendes dont quelques unes s'élevèrent à 115 florins; après quoi, on remplaça les bornes qui avaient disparu, et l'on rafraichit sur certains points les fossés de périmètre. (1)

Pendant le siècle suivant, on procéda à trois vérifications des limites: la première fut effectuée, en 1741, par Jean-Antoine Carion, maître arpenteur juré en la Maîtrise du Quesnoy; la seconde, en 1749, par Jean-Baptiste Lhussier, et la dernière, en 1778, sous le Maître particulier Aupépin. A la suite de ces opérations, les bornes brisées ou disparues furent remplacées et les fossés curés à vieux fonds, vieux bords.

Quand survint la première révolution, la plupart des bornes, dont le nombre s'élevait à 408, furent renversées par les riverains, qui profitèrent du désordre qui régnait dans le pays, et du peu d'autorité des officiers forestiers, pour commettre de nouvelles usurpations. L'un d'eux vint se fixer au canton du Brai Cochin, près de la chaussée, où il se construisit une masure encore existante; les autres se contentèrent de faire reculer, autant qu'ils purent, les haies sinueuses qui séparaient leurs héritages de la forêt. On aura une idée approximative de l'importance du terrain qu'elle a dû perdre de la sorte, si l'on se représente le développement de son périmètre qui, encore aujourd'hui, n'a pas moins de 80,000 mètres.

Ce n'est qu'en 1827, qu'on procéda à un nouveau bornage. L'opération fut exécutée par MM. Delattre, Inspecteur des Forêts au Quesnoy et Lemoyne, Sous-Inspecteur des Forêts à Landrecies, qui durent presque partout accepter les faits accomplis. Le procès-verbal qu'ils dressèrent à cette occasion, était, comme tous ceux de leurs devan-

---

(1) *Procès-verbal du bornage de la forest de Mormal*, exécuté en 1685, par J.-B. Le Féron, escuyer, Seigneur du Plessis, Conseiller du Roy en ses conseils, Maître ordinaire en sa chambre des comptes, Commissaire nommé par Sa Majesté pour la réformation générale de ses forêts et à la charge de Grand-Maître des eaux et forests au département de Flandre, Artois, Haynaut, pays d'entre Sambre-et-Meuse et d'Outre-Meuse. — Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

ciers, tout-à-fait incomplet, en ce qu'il se bornait à relater les distances qui séparaient chaque borne de la suivante, sans donner aucune indication sur la valeur des angles que formaient les sinuosités du périmètre ; de plus, on y trouvait souvent des énonciations aussi vagues que l'est celle-ci : « De cette borne, la ligne périmétrale se dirige au Sud sur une longueur de $164^{m},4^{d}$, en suivant une ligne sinueuse tenant aux propriétés du sieur Meurant, jusqu'à la borne 283. » Il eut donc été impossible de s'appuyer en justice sur ce procès-verbal pour faire vider les contestations qui auraient pu surgir. Un fait en vint bientôt démontrer l'insuffisance : quoique les haies de périmètre fissent partie de la forêt, il paraît certain que le service forestier local souffrit que les riverains se chargeassent de les *restouper* (1) et profitassent du produit de la tonte ; ce fut assez pour que la plupart d'entre eux élevassent des prétentions sur la propriété de ces haies. Bien que l'Administration eut cité des arrêts du Conseil de 1684 et de 1687 qui ordonnaient la vente des bois dépérissants implantés dans ces haies, et produit un procès-verbal du 20 janvier 1688 constatant le martelage de 1150 arbres dans lesdites haies ; bien qu'elle eut rappelé que dans les balivages exécutés postérieurement à ces dates, les nouveaux arbres dépérissants qu'on y avait rencontrés, avaient toujours été frappés du marteau de l'État et vendus à son profit ; enfin qu'elle eut fait remarquer que ces mêmes haies étaient établies sur les crêtes d'un fossé dont les terres étaient rejetées du côté de la forêt, elle succomba dans plusieurs instances, à la suite desquelles le Ministre des Finances prescrivit d'abandonner toutes les autres. (2)

Dans cette situation, la commission qui fut chargée, en vertu d'un arrêté du 30 avril 1859 du Directeur Général des Forêts, de procéder à la révision de l'aménagement de Mormal, demanda à l'Administration l'autorisation de procéder de concert avec les riverains, à la reconnaissance amiable des limites de cette forêt, de faire abattre les haies de clôture, non seulement sur tous les points où ces haies appartenaient à l'État ou étaient mitoyennes, mais encore sur ceux ou les riverains reconnus propriétaires y donnaient leur adhésion, puis de

---

(1) Mot wallon qui signifie *entretenir*.

(2) Lettre du 27 septembre 1848, approuvant deux arrêtés du Préfet du Nord contenant propositions d'abandonner l'instance Guffroy. Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

faire ouvrir entièrement sur le sol forestier, à 0^m50 de la ligne de limite, un fossé de clôture de 2 mètres de largeur. Cette proposition ayant été agréée, on fit disparaître successivement la plus grande partie des vieilles haies et on ouvrit un fossé continu, qui, indépendemment de l'avantage de mettre désormais le massif à l'abri d'usurpations nouvelles, aura celui de prévenir bien des contestations et même des procès entre l'Administration et les propriétaires riverains (1).

Parmi les autres causes qui ont concouru à réduire la contenance de la forêt, nous mentionnerons à présent les aliénations et les concessions accordées à des établissements religieux.

Motivées, soit par des embarras financiers du gouvernement, soit par des doctrines économiques heureusement répudiées aujourd'hui, les aliénations ont porté sur les cantons détachés de Mormal : la haie Hourdeau, située sur le territoire de Landrecies, la haie de Quelipont, (partie domaniale (2) située sur celui de Preux-au-Sart, et les haies le Comte et des Lombards, situées, l'une sur Landrecies, l'autre sur Locquignol. La haie Hourdeau (188 arpents) fut vendue, en vertu d'une loi du 28 ventose an II, en thermidor an IV, pour la somme de 48574 livres, à M. Joseph Baillon, gérant des fortifications du Quesnoy, et plus tard maire de cette ville et député au Corps législatif. Madame Scolastique Robillard, veuve en premières noces de M. Desfontaines, seigneur de Frasnoy, et en secondes noces du vicomte de Bouno-Lesdignières, se rendit acquéreur à la même époque de la haie de Quelipont (16 arp. 15 p.) au prix de 3297 liv. La haie le Comte (68 h. 11 a.) fut aliénée en vertu d'une loi du 25 mars 1831 et échut à un spéculateur pour la somme de 203000 francs. Quant à la haie des Lombards (21 h. 76 a.), elle fut vendue en suite d'une loi du 4 nov. 1862, pour 81,000 francs, à M. d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse.

Les religieux dotés aux dépens du massif sont les Bénédictins de Maroilles et les Récolets de Mormal.

Les premiers possédaient une cense avec 66 rasières s'étendant sur

---

(1) *Projet d'aménagement du 5 fév. 1864*, par MM. Dupuy de Clinchamp et Charles ; p. 5 à 7. Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

(2) Le domaine ne possédait qu'un tiers de ce bois, le surplus, soit environ 32 arpents, appartenant au seigneur de Frasnoy.

la rive gauche de la Sambre, près du chemin de Locquignol à Maroilles. On ne connait pas la date à laquelle ce domaine leur fut accordé, et les religieux ne pouvaient produire eux-mêmes d'autres titres qu'une longue possession (1). Ils jouissaient en outre, en regard de leur cense, d'un droit de pêche dans la Sambre qui leur fut concédé par Bauduin-le Vieil et qui leur fut confirmé par Jeanne et Ferrand, en 1231, puis par Louis XVI, en 1785 (2). La comtesse Jeanne leur accorda aussi un chemin de 30 pieds de largeur, tendant de leur terre d'Hachette à la Sambre, mais en se réservant la justice sur ce chemin et sous la condition de pouvoir établir un pont sur cette rivière en face du domaine de Renaut-folie qui leur appartenait également. A la première révolution, la cense d'Hachette et ses dépendances furent réunies au domaine national, puis vendues pour une somme de 15.900 fr. en principal, à Jean Huvelle de Locquignol (3),

La concession accordée aux Récolets occupait une petite vallée pittoresque située à peu de distance d'Hachette. On ignore également l'époque où elle leur fut faite ; on peut affirmer toutefois qu'elle n'est ni antérieure au XII[e] siècle, puisque c'est seulement après la troisième croisade que ces religieux firent leur apparition dans le Hainaut, ni postérieure à la fin du XIV[e] siècle, car il en est question dans un compte de la recette générale de 1393-1394 (4). La conjecture la plus vraisemblable est qu'ils furent autorisés à se fixer dans la forêt par la comtesse Jeanne qui, d'après nos anciens chroniqueurs, se distinguait par une vive piété et dota un grand nombre de communautés tant en Hainaut qu'en Flandre (5). Quoi qu'il en soit, le terrain occupé par eux

---

(1) St-Génois. *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du pays et comté de Haynaut*, etc., p. 318.

(2) Arrêt du Conseil d'État, du 26 mai 1785.

(3) Quant à l'abbaye de Maroilles, pillée en 1789 par des habitants de Taisnières, ayant à leur tête Jean Fiévet, elle partagea le même sort et fut en grande partie démolie en 1794. Gossart. *Précis de l'histoire des principaux établissements religieux qui existaient autrefois dans l'arrondissement d'Avesnes.*

(4) « Pour le fachon de III livres de candeilles de chire tant pour l'iermitaige comme pour leditte maison de Haches.... II solz. » *Compte de Colart Haignet*, receveur de la recette générale du Hainaut, pour 1393-1394, fol° 46, v°. Arch. du départ. du Nord. Ch. des Comptes à Lille.

(5) Elle succéda en 1204, à son père Bauduin VI de Hainaut et épousa, en premières noces, Ferrand de Portugal que Philippe-Auguste fit prisonnier à Bouvines, et, en secondes noces, Thomas de Savoie qui lui survécut. Elle mourut sans postérité, en 1244, laissant à sa sœur Marguerite les comtés de Flandre et de Hainaut.

n'avait qu'une médiocre étendue, car, au moment de sa plus grande extension, il embrassait à peine une surface de deux bonniers.

Le bâtiment qui leur servait d'asile, s'appelait l'ermitage : c'est qu'à l'origine, il n'était habité que par un seul religieux et par son clerc qui l'aidait « à dire messe (1)». Il était alors très modeste, quoique désigné parfois sous le nom de moûtier (2) : il ne se composait en effet que d'un rez-de-chaussée, comprenant deux chambres et une chapelle dédiée à St-Roch. Dans la suite, plusieurs cénobites vinrent s'y fixer, et tout en conservant son nom, il fut l'objet d'agrandissements, mais en définitive de peu d'importance.

Les comtes de Hainaut prenaient à leur charge les réparations que nécessitait l'ermitage de Mormal (3) ; ils distribuaient ainsi à ses habitants quelques aumônes (4) et les autorisaient à prendre dans la

---

(1) « A Messire Jehan et frère Baude, hiermittes el yermitage de Mourmail, a estet délivret à plusieurs fois ou terme de ce compte en pain cuit, el ayde leur gouvernanche..... I mui II rasières. » *Compte de Colart Haignet*, receveur du Hainaut, du 1er sept. 1398 au 1er sept. 1399, fol° 91. Arch. du dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(2) *Compte de Jean Rasoirs*, receveur du Hainaut, du 1er sept. 1427 au 1er sept. 1428, fol° 42. Mêmes archives.

(3) On lit en effet dans le *Compte de Wuillaumes de Sommaing*, bailli des bois du Hainaut, pour 1399-1400, à l'art. intitulé *Ouvraiges et aultres parties :* « à Jehan Estrée, carpentiers demeurans à Maroilles, pour III jours avoir ouvré à l'hiermitaige de Mourmal, au mois d'octobre IIIIxx XIX (1399), au remettre en estat les allans dudit lieu, ou mestier estoit et les paffix recouverts d'arselles ou besoing estoit, à IIII solz le jour et ses dépends, sont....... XII solz »

Voir également un *Compte de Jacques de Floion*, bailli des bois pour 1404-1405, fol° 36, et ceux de *Jean Rasoirs* et de *Charles de Martigny*, receveurs du Hainaut, le premier pour l'année 1427-1428, fol° 42, et le second, pour l'année 1594-1595, fol° 236.

(4) En voici des exemples :

1° A III povres frères hermites liquel ont esteit en l'ermitaige de leditte foriest par VI mois ou terme de ce compte, a esteit delivreit en aumosne ou lieu qu'il soloient avoir pain, compenaige et laitais ès dictes maisons de Renaufollie et Haces à cascun IIII solz, VI deniers le mois par IIII leur candeilles IIII libvres XII deniers, et à frère Hue Roussiel, hermite et wardaig doudit lieu par otel par le terme de VI mois de lui seul à ce pris XXVI solz, sont .... CVIII solz.

« Pour demi vaissiel de sel accatté et delivreit as dis hermites IX solz, item pour une rasière de pois XIIII solz et pour une couppe de feves II solz, VI deniers, sont... .... XXV solz VI den. »

Compte de Gérard Engherans, receveur du Hainaut, pour 1413-1414, fol. 45 Arch. du dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

2° « A Messire Jehan Liermitte, priestre demorant à l'ermittaige de Mourmaul,

forêt, pour leur chauffage, des arbres morts ou renversés par le vent. Après la conquête française, le roi pourvut, comme les anciens souverains du pays, à l'entretien de leur édifice ; mais le droit dont ils jouissaient de se procurer les chablis et les arbres secs nécessaires à leurs besoins leur fut supprimé, en 1751, par le Grand Maître des Eaux et Forêts, Raulin d'Essart, comme ne reposant sur aucun titre. Sur leur réclamation, intervint un arrêt confirmant la décision de cet officier : nous le rapporterons intégralement à raison de l'intérêt qu'il présente :

« Sur la requête présentée au Roy, en son conseil, par les religieux Récolets du couvent de Mormal, contenant qu'ils sont établis dans le milieu de la forêt de Mormal, pour y rendre service aux sujets de Sa Majesté, spécialement aux officiers de la Maîtrise particulière du Quesnoy et aux gardes de ladite forest, et encore à 2000 ouvriers au moins qui travaillent et se logent dans des cabanes qui se batissent dans cette forest, qui est de 4 lieues de diamètre ; que ces ouvriers n'ont d'autres secours spirituels, tant pour la messe, que pour les autres sacrements, que des supplians, qui y sont autorisez par les curez des villages circonvoisins ; que depuis leur fondation, on leur a toujours accordé pour leur chauffage, le bois qui leur est nécessaire chaque année ; qu'il y a 100 ans environ, qu'on leur désigne un certain endroit à ladite forest pour y prendre, à force de bras, les bois tendres et abattus par les vents, et ce, sous les yeux des gardes, après, néanmoins, qu'ils ont été marquez du marteau du Roy ; que cette manière de les aider ne porte aucun préjudice aux intérêts de Sa Majesté, attendu que lesdits bois tendres ne se vendent jamais, par l'impossibilité d'y introduire les voitures dans les coupes de ladite forest, où il se trouve quantité de ces bois qui tombent à mesure que les bois durs qui, seuls, forment ladite forest, croissent et s'élèvent ; que c'est ce qui oblige les officiers de la dite Maîtrise de laisser pourrir les dits bois tendres dans l'endroit où ils tombent; que par une nouveauté des plus singulières, le Sr Raulin d'Essart, Grand-Maître des eaux et forests du département de Haynault, leur refuse ce secours ordinaire, sous prétexte qu'ils ne sont pas compris dans l'État des coupes et ventes de bois, chauffages et autres droits d'usage concernant la dite forest de Mormal, arrêté au conseil le 1er septembre 1674, en exécution de l'ordonnance des Eaux et Forests du mois d'aoust 1669 ; qu'ils ont lieu d'espérer de l'équité naturelle de Sa Majesté, qu'elle voudra bien leur continuer les bienfaits que les Roys ses prédécesseurs leur ont

---

pour ses gaiges d'argent que on lui donne cascun an en ayde de sen vivre, pour lui et son clercq qui lui aide à dire messe, a estet pour le terme de xii mois acomplis à le fin de ce compte, par ledit recepveur payet, à ix solz le mois, cviii solz ; item pour xii rasières de bleid à lui délivret audit terme pour leur gouverne à xvii solz le rasière, x libvres iiii solz ; item pour xii libvres de candeilles à xxvii deniers le libvre xvii solz ; item pour ii quartiers seel délivret à lui en ce terme, xv solz ; item, pour une rasière de poix xviii solz et pour x libvres d'oille xv solz. Sont ces parties ensi délivrées que dit est.. xix libvres vii solz. »

Compte de Guillaume Estiévenard, dit du Cambge, receveur du Hainaut, pour 1425-1426, fol° 47. Mêmes arch.

accordés jusqu'à présent ; que cette aumône leur est, d'autant plus nécessaire, qu'ils ne possèdent aucuns biens, et que se trouvant isolés au milieu de cette vaste forest, ils ne peuvent y subsister qu'au moyen de cette grâce et que c'est dans ces circonstances qu'ils ont été conseillez de se pourvoir. *A ces causes* requéroient les suplians qu'il plût à Sa Majesté leur continuer, à titre d'aumône, le droit qui leur a été cy devant accordé par les Roys, prédécesseurs de Sa Majêsté, de prendre annuellement, dans ladite forêt de Mormal, les bois chablis et rompus par les vents, dont ils auront besoin pour leur chauffage, et ce, suivant la marque et délivrance qui leur en sera faite par celui des officiers de ladite Maîtrise que ledit sieur Grand-Maître jugera à propos de commettre à cet effet. Veu la dite requête et les pièces y jointes, ensemble l'État arrêté au conseil le 1er septembre 1674, cy dessus mentionné, dans lequel les suplians ne sont compris pour aucun droit de chauffage, de quelqu'espèce que ce soit dans ladite forest de Mormal, et l'avis du dit Grand-Maître du 26 décembre 1751. Ouy le rapport.

Le Roy en son conseil, sans avoir égard à la requête ny aux demandes, fins et conclusions des suplians, dont Sa Majesté les a débouté et déboute, a ordonné et ordonne que l'État des coupes et ventes de bois, chauffages et autres droits d'usage de la forest de Mormal, arrêté au Conseil le 1er septembre mil six cent soixante-quatorze, sera exécuté selon sa forme et teneur.

De Lamoignon. *Machaut.*

« A Fontainebleau, le 24 du mois d'octobre 1752. » (1).

Ce serait sortir de notre cadre que de nous étendre sur les Récolets de Mormal dont on s'est d'ailleurs fort peu occupé jusqu'à ce jour. Nous ajouterons seulement qu'indépendamment des besoins spirituels des habitants d'Hachette auxquels ils pourvoyaient en vertu d'une autorisation épiscopale (2), ces religieux se consacraient à l'éducation des enfants de ce hameau et de ceux du village de Locquignol, et que plusieurs d'entre eux se répandaient dans la contrée en qualité de confesseurs ou de prédicateurs. Un état des religieux profès de leur établissement, dressé en vertu d'un décret de l'Assemblée constituante du 26 mars 1790, nous indique qu'à cette époque ils étaient au nombre de quatorze, dont sept pères et autant de frères ; ils déclarèrent à la

---

(1) Archives nationales. E, 1283.

(2) « Au thuillier dou Lostignot, siergeans de le foriest de Mourmail, liquels au command de monseigneur le baillieu des bos fu à Cambray pour II jours ou mois d'apvril l'an IIIIc pour les lettres de le capielle dou Lostignot et del hiermitaige de Mourmail avoir renouvelées de la grasce de monseigneur de Cambray paiiet pour les despens de lui et de sen cheval ledit terme. Et avoecq pour le escripture et le saiiel des lettres.......... XXXII solz. » *Compte de Piersant d'Audregnies*, bailli des bois du Hainaut depuis le 1er mars 1400 jusqu'au 1er sept. 1400, folo 20. Arch. du dép. du Nord. Ch. des Comptes à Lille. Voir aux mêmes arch. sur le même objet, un *Compte de Thiery de Mersen*, bailli des bois, pour 1408-1409, folo 29, vo.

Commission municipale du Quesnoy, qui avait été chargée de faire une enquête sur leur couvent, que leur intention était d'y rester, d'y vivre et d'y mourir en conformité de leurs vœux (1). Quelques années après, ils furent, comme tant d'autres religieux, expulsés de leur retraite (2), et après leur départ, l'ermitage, que la municipalité centrale du canton de Berlaimont avait confié à la garde du citoyen Lécoyez (3), tomba sous les coups des démolisseurs Leur cimetière, dans lequel une place était réservée pour les habitants d'Hachette, ne fut même pas respecté: les tombes qu'il renfermait furent enlevées par quelques individus de ce hameau qui les employèrent au pavage de leurs étables à porcs, où on les retrouve encore. Quelques pierres à demi cachées sous les ronces où gisant au fond de ruisseaux, un tertre sur lequel s'élevait une croix, tels sont, avec d'anciens fossés de clôture, les seuls vestiges qui signalent aujourd'hui l'emplacement de l'antique ermitage des Récolets de Mormal.

Il ne nous reste plus à mentionner, parmi les causes qui ont diminué l'étendue de cette forêt, que les décisions ayant eu pour objet l'abandon des terrains nécessaires à l'établissement de voies publiques dans ce massif. Disons d'abord qu'avant 1839 il n'existait pas de chemins de cette nature à Mormal, car ceux qu'on y trouvait faisaient partie du sol forestier ; pendant longtemps même, ces chemins servirent exclusivement à l'exploitation des coupes ou à la desserte du domaine de Locquignol, et il était interdit aux habitants du dehors de les fréquenter

---

(1) Archives municipales du Quesnoy.

(2) C'étaient les pères François Motte, 39 ans, gardien ; Léopold Emaque, 47 ans, prêtre vicaire ; Ange Fiévet, 52 ans, stationnaire de Landrecies ; Antoine Hégo, 55 ans, prêtre terminaire ; Michel Leplat, 40 ans, prêtre prédicateur ; Antoine-Joseph Leplat, 40 ans, missionnaire ; Sylvis, André, 39 ans, prédicateur et confesseur à Maroilles ; les frères Norbert Martin, 63 ans, brasseur de la maison : Célestin Rappe, 40 ans, quêteur de Landrecies ; Prosper Laforge, 36 ans, jardinier ; Ildefonse Lemaire, 36 ans, cuisinier, et Valengin, tailleur d'habits.

(3) *Liberté.* *Égalité.*

L'an 4 de la République française une et indivisible, le vingt-deux pluviose, Jacque-Joseph Applencourt, sergent-garde en la forests de Mormal au quartiers de Maroilles, fait raport que la municipalité central du canton de Berlaimont a nomé et instalé le citoyen Louis Lécoyez d'Achete, conservateur de l'hermitage et lui a accordé pour indemnité la jouissance du térain qui l'environne, pourquoy j'ay fait le présent par devant les citoyens administrateurs de l'administration forestière établie au Quesnoy, pour servir et valoir ce que de raison ; en foi de quoi, j'ay signé : *Applencourt.* Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

avec chevaux et voitures pour communiquer entre eux (1). Lorsque le commerce et l'industrie eurent pris une certaine extension dans la contrée, qui resta purement agricole et forestière pendant très longtemps, cette situation devint intolérable pour une partie de la population ; aussi les archiducs Albert et Isabel se trouvèrent amenés à accorder « pour la commodité de leurs sujets » mais seulement à titre de tolérance, l'autorisation de circuler sur un certain nombre de *chevauchoires*, notamment sur les sections des deux chaussées qui longent la forêt sur une partie de son périmètre et qui y étaient rattachées, sur la carrière de Berlaimont à Herbignies, sur le chemin de Landrecies à l'Homme-Pendu, sur ceux des Etoquies au Sart-Bara et de Jolimetz à Hachette. Mais, d'un autre côté, ils disposèrent que quiconque s'écarterait de ces chevauchoires, serait passible d'une amende de c sols-blancs, pour la première fois, de cc pour la seconde fois et que tout individu qui serait repris une troisième fois ou aurait dételé ses bêtes pour les faire paître, serait puni de la confiscation de son attelage (2).

C'est seulement en 1839 qu'apparaissent les premiers chemins publics dans la forêt. A cette époque, la commune de Locquignol fit classer en vicinalité, en vertu de la loi du 21 mai 1836, les sections des deux chaussées qui longent une partie de son territoire ainsi que la Grande Carrière et le grand chemin de Jolimetz à Hachette. Depuis, l'État lui a abandonné le chemin Triolin tendant d'Hachette à Sassegnies et ceux du Vert-Donjon et des Grandes-Pâtures. En 1842, l'administration des ponts et chaussées ayant décidé l'établissement d'une route départementale du Quesnoy à Avesnes qui devait empurnter une partie du chemin de Jolimetz à Hachette, l'État céda au département le terrain nécessaire pour relier Locquignol au hameau de la Noire-Tête, dépendance de Berlaimont. Enfin, la Compagnie du chemin de fer du Nord acquit, en 1853 et en 1872, les terrains occupés dans la traversée du massif par les

(1) C'est en effet, ce qui résulte du *compte de 1399-1400, de Willaume de Sommaing, bailli du bois de Hainaut*, où on trouve les condamnations ci-après :

« De Hanin Nadoul, demorans à Berlaimont, lequels fu trouvés en le forest de Mourmail par Reinier, escuyer, siergeant menant sel sur son car sans en avoir grasce, celui venant de Valenchiennes, rechuypt pour les lois .... x sols.

» De Bataille, demorans à Englefontainne, lequels fu par ledit Reinier trouvés cariant sur l'escluse du Vivier de l'Escaillon, rechuypt les lois de. x sols. »

(2) *Ordonnnce de 1607*, art. 98 à 100. Arch. départem. du Nord. Chambre des Comptes à Lille. M. 57. Forêt de Mormal.

lignes de Paris à Cologne et de Valenciennes à Aulnoye (1). Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ces voies de communication qui embrassent ensemble une superficie de 90 hectares, nous réservant de revenir ultérieurement sur ce sujet.

On a vu ci-dessus à combien se chiffrent les pertes éprouvées par la forêt par le fait des aliénations, des abandons de parcelles à des établissements religieux et des cessions de terrain pour la voierie. Mais nous avons négligé de donner la même indication en passant en revue les autres causes qui l'ont affaiblie : nous allons combler cette lacune.

Un cartulaire des rentes et cens dus au comte de Hainaut de 1265 à 1286, nous fournit les premières indications à cet égard ; on y lit ce qui suit :

« Si a li Cuens au Caisnoit sen castel et se basse-court, et ses viviers : le vivier d'entor le castel, le vivier d'Onoilles (2), le vivier de le Claièle, le petit vivier deseure (3), le vivier dou Wéz de le Pière, les II viviers de Mortruel,.... le petit vivier deseure Morteruel (4), le vivier d'Escaillon, le vivier à Truites, le vivier de le Cressonnière, le vivier d'entor le maison dou Louskegnot, le viveret de Savoie et le vivret dou Gart (5).

» Et si vaut li kewe dou vivier d'Onoiles, por pasturage de bestes XL s. par an...

» Et si a se maison au Loskegnot et le maison de Savoie et de le Cressonnière.

» Et si a ses tieres ahannables et ses près ki furent mesurés par Bauduin d'Estruem et Jakemon d'Erchin, el quaresm l'an LXVI.

» En le grande pièce derrière le maison l'ahanier a XIII muy V witeux et demi à le corde dou bos. Tenant au cortil Waregni, sans celui cortil, II witeus. Entre l'escluse dou grant vivier et le maison de le Cressonnière, XII witeus et demi. D'autre part, le Cressonnière XII witeus et LII verges. Et en l'autre grande pièce, XI muy LXXV verges.

» Summe de ces tières........ (6), valent par an........ (7).

» Si a li Cuens de ses prés ou bos de Mormail el liu qu'on dist à haies de Haces dusques as Estokis, entor XXX boniers ki ont iadis esté censi.

» Des prés qu'on dist as Estokis XXX boniers.

» En kewes de ces prés entrans en Mormail, entor I bonnier.

» Et si est li ries Balleton, ke li comtesse Marguerite fist ahanner : si en portèrent les gens le conte de Blois l'avaine à larrechin et puis le ramenèrent-ils par force de droit en la pièce de tière.

---

(1) La première de ces lignes nécessita une emprise de 10 h. 30 a. 50 c., et la seconde une emprise de 13 h. 23 a. 66 c. pour lesquelles l'État reçut de la Compagnie des indemnités de 61830 fr. et de 65445 fr.

(2) Ces deux viviers étaient situés entre Le Quesnoy et la Clayelle.

(3) et (4) Il s'agit peut-être ici de la Flaque à grues et du vivier Corbeau.

(5) Ces cinq derniers viviers étaient proches de la cense de la Motte, à Locquignol.

(6) et (7) Passages laissés en blanc.

» Et en le présence des gens le conte de Blois, les gens Medame le fisent kierker sur voitures et firent mener là u il lor pleut de par Medame.

» Et si a I fosset ki vient devers Landrechies tout selonc le bos de Mormail et va parmi le Sart de Haces, valt par an entor IIII lib.

» Et si a le Cuens, al issue de Mormail, al lés devers Preus, si qu'on venroit devers Landrechies, XX witeus de tiere ke Mahius li Veneres de Preus tint lonc tans, tant k'il vesqui, et revinrent à Medame kierkiés de blet en l'aoust l'an LXVII, (1) valent entor C s. par an.

» Et si a encor witel et demi de pret ke Mahius tint, ki valt par an entor X s. Segist selonc Mormail.

» Et si a I pret ki gist à Grawetie, ki lfu maistre Felippon de Louvegnies grant tans. Valt par an entor XXXV s. et tant en redi Gerars de le Carnoie par an

De 1286 à 1500, les domaines en culture s'augmentent au détriment de la forêt de ceux dits de Guilbert-Mesnil et du Fer-à-Cheval, près de Sassegnies ; du Sarty et de l'esnoe Francart, touchant à la cense d'Hachette ; des esnoës Alexandre et de Ramousy près des Étoquies, de la pature le Roynne du Bos, aujourd'hui du Roi du bois, déjà desrodée en 1399, et du Sart de Maubeuge, sur lequel on a construit depuis la maison forestière de Locquignol ; puis du pré Hardret, appelé dans la suite Muthiau. D'autre part, le nombre des viviers s'accroît de celui de la Jonquière, voisin du territoire de Mecquignies et de ceux d'Ecaudemetz et Corbault, proches de Jolimetz. A la fin du XV[e] siècle le domaine de Hache comprend 28 bonniers, ceux du Fer-à-Cheval et du Sarty, 18 et 48 bonniers et celui des Étoquies, 40 (2),

Entre les années 1500 et 1525, on voit apparaître le Sart de la Tourie, près d'Hachette, le Vivier aux Vaches, près d'Englefontaine, le Neuf-Vivier et le Petit-Vivier, sur un affluent de la Sambre ; en même temps l'enclave de Locquignol reçoit quelques accroissements (3).

Pendant le quart de siècle suivant, la haie du Ghard (282 mencaudées) fut complètement défrichée. Le canton de la Clayelle (51 bonniers, 46 verges) subit le même sort : le bois y fut « du tout colpé et vendu par ordonnance de la reine de l'an XV[c] trente sept pour la garde de la ville

---

(1) Année 1269.

(2) *Compte dixyème de Nicolas Dassonleville*, receveur général de Hainaut du 1[er] octobre 1499 au 30 septembre 1500. Arch. départ. du Nord. Chambre des Comptes à Lille.

(3) *Compte vingtysme de Jehan de la Croix*, receveur général de Hainaut du 1[er] octobre 1524 au 30 septembre 1525. Mêmes archives.

du Quesnoy, à cause des guerres lors régnantes » et le terrain fut ensuite loué à des fermiers, « à condition que lesdits fermiers.... seraient tenus le tout avoir hauwé entre deux terres tous les estocqs et rachines estans en laditte Clayelle, et tellement faire que la faulch puisse courir partout. » On défricha également dans le voisinage de la fontaine Herbégaghe, aujourd'hui des Bécasses, l'esnoe Bourlart, appelée plus tard pâture Fiévet (1).

Les pertes subies par la forêt de 1550 à 1575 sont encore considérables. Ce sont : la haie le Borgne ou Libourne (13 bonniers, 2 journels) qui avait été saccagée pendant la deuxième campagne de François Ier dans le Hainaut ; « certain lieu et plaiche non abosquié, inhabitable et plain de croilisches...... vulgairement appelée le Bray du Charloton » (15 mencaudées, 2 journels) ; « certaine place vaghe, communément appelée Hannebray et dans la suite Brai Balicq (4 mencaudées, 7 verges) ; « certaine plaice et lieu vague...... communément appelé l'annauwe Bernard », connue à présent sous le nom de pâture de la Chapelle (10 mencaudées) ; « certain lieu et plaice vague...... joindant la cauchie Brunehault, au quartier de Jolimetz, communément appelé l'annauwe Hacquin » (10 mencaudées) ; « certain lieu et plaiche...... non estocquis, inhabitable, vulgairement appelé le Croisilz » (7 bonniers, un journel) ; etc..... (2).

De 1575 à 1600, les dégâts commis par plusieurs corps d'armée ou par les bestiaux provoquent le défrichement de « certain lieu séant en Mourmail, tenans de tous côtés à la ditte forest et au passage Quévy-le-Bèghe, communément appelé la Tapperie » ; du Rieu du Quesne (1 bonnier et 3 journels), de la Flaque à Grues (3 journels, 12 verges), près de Jolimetz ; du Magoniau (13 bonniers, 4 verges). En outre, on mit en culture, entre Hecq et Landrecies : un bonnier un quart à Facibis ; 12 bonniers, au Quesne à l'Orière ; 4 bonniers un quart de journel, au Culot Primot ; 25 à 26 bonniers à la Toubiette ; 9 bonniers et un demi journel, à la Haute Cornée ; 6 bonniers un journel et demi, aux Aulneaux ; 13 à 14 bonniers près des Etoquies, et 8 bonniers au

---

(1) *Compte septième de Philippes du Jardin*, conseiller de l'Empereur et receveur général de son pays et comte de Haynnau, du 1er octobre 1850 au 30 septembre 1851. Arch. dép. du Nord. Chambre des Comptes à Lille.

(2) *Compte quattriesme de Charles de Martigny*, conseiller du Roy notre sire et son receveur général de Haynnau, du 1er octobre 1574 au 30 septembre 1575.

Trou Huron, près de la Noire-Tête (1); enfin, on défricha au centre de la Forêt le terrain dénommé depuis lors les Grandes-Pâtures « gisantes entre autres lieux qu'on dist la Planque à eauwe et la cocque Broncquart, comprendant d'estendue 16 bonniers, 1 journel et 60 verges, appliquées à la cense de Locquignol, pour accomoder le censier de pâturage. » (2).

Mais les défrichements ne devaient pas s'arrêter là. Par une ordonnance de 1601, les archiducs Albert et Isabel, prescrivirent de faire desroder tous les cantons que les dernières guerres et de récents abus de pâturage avaient ruinés. Les défrichements portèrent sur un grand nombre de parcelles disséminées principalement sur les rives de la forêt et donnèrent naissance aux pâtures Jean-le-Thor, du Plain des Carliers, Jean Pasquier, du Brai Jean Deghaye, du Brai Petit Jehan, du Brai-Robot, de la Fontaine-Claré, Lange, de la vallée des Rohans, Gille Florette, Pierre Baudez, du Brai-Dieu, du Plain du Sart-Bara, du Chêne desrodé, Triolin, Tortehaye, du Fort-Mizère, des Houïes de la Rouillette, du Culot la derrière, de l'Eclusette du Plessy dit d'Anglefontaine, du Vivreuil, Mézières, Nocent, du Renard au Vert-Douzon, de l'annowe Bouton et de la Pâture Malgueule.

Cependant une ordonnance de 1607 vint enfin mettre un terme à ces défrichements qui compromettaient l'existence de la forêt. « Recognaissant, y est-il dit, le grand et irrécupérable dommaige que souffrons par le desrodement de plusieurs portions et coingz de nostre forest...... que l'on a réduitz en terres labourables, pretz et pastures...... veuillans pourvoir à l'advenir que tel dommaige ne nous advienne, avons interdit et deffendu, interdisons et deffendons à tous nos officiers, de l'advenir permettre semblables desrodements..... Et si par importunité ou aultrement en ordonnons aulcuns, de n'accomplir nos commandemens sans empréalable nous en advertir et de l'intérêt qu'en aurions à peine de nostre indignation. » (3) Cette interdiction fut renouvelée en 1627, par une autre ordonnance où on lit ce qui suit : « Avons deffendu et deffendons bien expressément que nulles parties de nostre ditte forest, grande ou petite, ne soient à l'advenir desrodées pour

---

(1) *Compte premier d'Adam d'Odrimont*, receveur général du Hainaut, du 1er octobre 1599 au 30 septembre 1600.

(2) *Compte* XXIe *de Charles de Martigny*, receveur général du Hainaut, du 1er octobre 1592 au 30 septembre 1593, p. XI, v°.

(3) *Ord. de 1607*, art. 96

être vendues ou données à ferme, voulant que les parties vagues soient rencloses de hayes, semées de glands et semencées de faux et gardées comme les jeunes tailles. » (1). Ces prescriptions furent exécutées et, dès ce moment, le massif n'eut plus à redouter que les entreprises des riverains pour augmenter leurs héritages.

Nous n'entrerons ici dans aucun développement sur le mode d'exploitation des parcelles qui ont constitué le domaine de Locquignol; mais nous indiquerons de suite les circonstances qui ont amené la dispersion de la plupart d'entre elles et le rattachement du surplus à la forêt.

En 1465, on accorde à Jehan Mustiau « le pré Hardret (2 bonniers environ) à rente perpétuelle, pour le prix de XL sols blancs par an à la St-Remy, » et, en 1490, la terre de Ramousy à Willaume le Mayeur, par un acte d'arrentement (2), moyennant XX sols blancs de rente par an. En 1549, le Bon-Wez passe dans les mêmes conditions dans les mains du Baron d'Hertaing, et les brais de la Jonquière et du Culot de Lannoy dans celles de Monseigneur de Bellignies et de Claude de Hennin, seigneur d'Anfroipret, Obies et Bavisiau, qui y établirent des viviers. D'autres actes d'arrentement rédigés vers le même temps attribuèrent à des habitants de Preux et d'Hecq le Vivier aux Vaches (33 mencaudées 8 verges), et à des individus de Locquignol plusieurs maisons voisines du château, ainsi que le jardin Grumeau, un autre jardin situé derrière l'étable des chevaux sauvages, un terrain près du Vert-Donjon, l'annowe Francart et quelques autres parcelles de peu d'importance. Enfin, en vertu de lettres patentes du 15 octobre 1563 (3), la cense de Guilbert-Mesnil (78 rasières) et les pâtures du Fer à Cheval (40 rasières) furent accordées en arrentement perpétuel à Gille de Berlaimont, Baron d'Hierges, moyennant une redevance annuelle de 360 livres, monnaie de Hainaut (4).

---

(1) *Ordonnance de 1626*, art. CXI.

(2) L'arrentement était un acte par lequel on livrait, généralement pour prix de services rendus, un héritage pour une longue durée ou une durée indéfinie, moyennant une redevance très minime.

(3) Par ces mêmes lettres, Gille de Berlaimont reçut encore en arrentement la terme du Hambut, située sur le territoire de Pont-sur-Sambre et attenante à la forêt.

(4) Comptes divers de la recette générale du Hainaut, notamment celui de 1574-1575, à l'article intitulé : *Aultre recepte, venant des maisons de Haiches et Sartis*,

Telles sont les seules parcelles qui paraissent avoir été séparées du domaine de Locquignol, avant le démembrement du Hainaut. Sous Louis XIV, on en aliéna de vastes surfaces, en vertu d'édits de mars 1695 et d'avril 1702, moins peut-être pour subvenir aux besoins du Trésor qui étaient considérables que pour s'attacher la population locale qui regrettait ses anciens maîtres, et pour introduire dans la contrée des sujets d'autres provinces du royaume.

Par contrat du 12 avril 1696, l'Intendant Voisin céda, pour 14,405 liv. 5 s. en principal, à Amand François, seigneur d'Orchival, tout ce que le Domaine possédait sur Jolimetz, savoir : la cense de la Clayelle (1) comprenant un corps de ferme avec 51 bonniers de pâtures et terres labourables, le pré Pajot (8 mencaudées), le pré Mortreux, provenant de l'ancienne *Silva Morteruel* (14 mencaudées) (2). Tous ces biens furent exemptés par le contrat d'acquisition de charges de dixième ou de vingtième, comme aussi des charges locales assignées sur les domaines de Morma et du Quesnoy. L'acquéreur fut, en outre, doté des droits de seigneurie et de haute, basse et moyenne justice, sur tout le territoire de Jolimetz, ainsi que de celui d'y élever un mou-

---

Estoquis, du Locquignol, Guillebert-Maisnil, du Fer-à-Cheval, ensemble d'autres pretz et parties de pretz et aultres parties dépendans et gisans en la forrest de Mourmal.

(1) Il ne faut pas confondre cette cense de la Clayelle avec une autre du même nom, séant autrefois sur le *jugement* de Louvignies et comprise entre la chaussée Brunehaut et la cense d'Onoilles d'une part, et le rieu et le canal de l'Ecaillon d'autre part ; cette dernière (260 mencaudées environ) fut incorporée en vertu de lettres patentes données à Gand par Charles-Quint, le 8 août 1527, au gros du fief de la terre et seigneurie de Potelle, appartenant à Charles de Carondelet, seigneur du lieu. Arch. du château de Potelle.

(2) Ancienne dépendance de Faurœulx jadis paroisse et à présent faubourg du Quesnoy, Jolimetz, qu'on voit figurer dans un *Compte de Jehan Vrédiaul*, receveur du Hainaut, pour 1399-1400, doit sa désignation à une ferme de belle apparence construite sur la terre de Moirausart (dont le nom se retrouve dans celui de la rue Mariensart). Cette terre fut donnée en fief, d'après un cartulaire de 1420, à Christians Mailles, écuyer, par le comte Guillaume IV de Hainaut. Elle appartenait dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle au s[r] François, originaire d'Artois, entrepreneur de bâtiments et juré de Mormal, et échut après lui à son fils Amand François, seigneur d'Orchival, mayeur du Quesnoy de 1570 à 1586, entrepreneur des fortifications de cette ville et subdélégué de l'Intendant, qui fit reconstruire la ferme précitée et bâtir à côté le château dit d'Arthois, encore existant. En 1774, la terre dont il s'agit passa, avec la cense de la Clayelle, à la famille de Nedonchel, par suite du mariage du baron de Nedonchel avec l'unique héritière des François.

lin à vent ; mais ses héritiers durent payer, en 1713, pour confirmation, 2,700 livres, en 1723, pour droit de joyeux avènement, 2,800 livres, et, en vertu d'un arrêt du 15 octobre 1782, pour être maintenus en possession, une rente d'accensement de 400 livres.

Le domaine du Ghard, qu'on commençait à appeler Béart (283 mencaudées), fut vendu, en 1698, à Nicolas Lefebvre de Belleperche, receveur des consignations du Bailliage royal du Quesnoy, qui en céda la même année 110 mencaudées au sieur Desfontaines, seigneur de Frasnoy. Leurs héritiers eurent également à verser, en 1708 et en 1723, des suppléments de finance, et, de plus, furent tenus, en vertu d'un arrêt du 12 novembre 1782, de payer une rente d'accensement de 1,800 livres.

Les autres domaines aliénés pendant la même période sont les suivants : l'Annowe Hacquin (10 arpents 63 perches), pour 1,875 liv. ; les pâtures du Quesne à l'Orière (29 arp.), pour 2,147 liv. 10 sols ; celles du Vivreuil (3 arp. 71 p.), du Chêne Cuplet (5 arp. 60 p.) et de l'Éclusette (2 arp. 57 p.), pour 984 liv. 7 s. 6 d. ; la haie de la Rouillette (61 arp. 13 p.), pour 2,500 liv.; la cense des Aulneaux (57 arp.), pour 2,700 liv. ; la pâture Louis Duez (1 arp. 45 p.), pour 468 liv. 15 d. ; le Culot Ladrière aux Étoques (8 arp. 83 p.), pour le même prix ; quatre parcelles à Hache, dont l'une de 13 quartiers et demi, pour 360 liv. ; la seconde de 18 mencaudées, pour 1,900 liv. ; la troisième de 14 arp. 33 p., pour 2,275 liv., et la dernière de 28 arp. 74 p. pour 2,500 liv. : la cense Thoury, le Petit-Vivier et le Neuf-Vivier (14 arpents 17 p.), pour 2,296 liv.; la pâture du Sarty à Hachette (4 arp. 59 p.), pour 1.375 liv. ; enfin, la pâture Baudry, près de Guilbert-Mesnil, 13 arp. 14 p., pour 2,500 liv., au comte d'Egmont. Indépendamment des prix de vente précités, les acquéreurs durent verser immédiatement après l'adjudication 2 sols par livre, et ils furent astreints, par un édit de 1708, de payer un supplément de finance du quart du prix d'acquisition et, par un autre du 27 septembre 1723, de verser encore un dixième de ce prix, pour droit de confirmation. Ces biens, au surplus, étaient aliénés pour en jouir en roture, à titre d'inféodation et de propriété incommutable.

Mais on sait que, sous l'ancienne monarchie, les terres du domaine royal n'étaient jamais aliénées qu'à la condition que le rachat pourrait en être fait lorsqu'on le jugerait à propos, et que, si cette clause n'était pas insérée dans l'acte d'aliénation, elle était toujours censée y être. Le Grand Maître des Eaux et Forêts, de Saint-Laurent, se prévalut de

cette disposition, sur laquelle un de ses prédécesseurs avait déjà appelé l'attention du Conseil d'État (1), pour réclamer la réunion à la forêt d'un certain nombre des parcelles sus-désignées, en faisant valoir qu'elles avaient été engagées pour un prix dérisoire. Conformément à sa proposition fut rendu un arrêt, en date du 17 novembre 1780, qui prescrivit le rachat de ces parcelles (2), dont quatre enclavées dans Mormal, le Vivreuil, l'Éclusette, le Petit-Vivier et le Neuf-Vivier, et les autres situées sur les reins du massif, le Chêne-Cuplet, le Quesne-à-l'Orière, la haie de la Rouillette, le bois Libourne, la cense des Aulneaux ou Haute-Cornée, la cense Louis Duez, une partie de Hache et la pâture Baudry, le tout d'une contenance de 254 arpents environ (3). Après rachat, ces biens furent mis en location et affermés, pour une durée de 24 ans, aux anciens détenteurs qu'on voulait ménager et qui n'avaient, d'ailleurs, pas de concurrents, moyennant un fermage annuel de 4,523 francs, à charge par eux d'entretenir les habitations existantes.

Cependant, malgré les avantages qu'on leur avait accordés, ces fermiers ne se résignaient pas à leur nouvelle condition ; ils protestèrent, par des actes extra-judiciaires en date des 30 avril 1786 et décembre 1790 (4), contre l'arrêt de 1780 qui les avaient dépouillés de

(1) *Mémoire pour M. de Laverdy, controlleur général des Finances, par M. Raulin d'Essart.* Arch. nat. Q_1, 835.

(2) On y lit ce qui suit : « Sur ce qui a été représenté au Roi étant en son conseil qu'il y avait dans la province de Haynaut des domaines aliénés par les Rois d'Espagne, anciens souverains de cette province et par les prédécesseurs de Sa Majesté, moyennant des sommes très modiques et sous la faculté de rachat perpétuel, en remboursant les engagistes des sommes par eux payées pour ces aliénations ; que Sa Majesté étant aux droits des anciens souverains par le traité de Nimègue, 1678, et en vertu de la clause de rachat perpétuel stipulé dans les contrats, avait sans aucune contradiction le droit de rentrer dans ces domaines,..... Le Roi étant en son conseil a ordonné et ordonne..... que dans un mois pour tout délai, les engagistes des dites portions de terrein seront tenus de remettre au conseil leurs contrats d'engagements, quittances, finance, titres et pièces qu'ils peuvent avoir concernant l'engagement des dits terreins pour être procédé à la liquidation des finances qui pourroient leur être dues et pourvu à leur remboursement ainsi qu'il appartiendra. » Arch. de l'Insp. des forêts du Quesnoy.

(3) *Procès-verbal de visite des domaines réunis, par Joseph de St-Laurent*, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, au département de Hainault et Cambrésis, pays d'Entre-Sambre-et-Meuse et d'Outre-Meuse, du 3 nov. 1781. Mêmes archives.

(4) Voyez *Mémoire de Mtre Dumont, avocat*, chez Porthman, imprimeur de Son Altesse impériale et royale, rue Neuve des Petits-Champs.

biens dont ils se croyaient propriétaires. A la faveur des événements qui survinrent quelque temps après, leurs efforts furent momentanément couronnés de succès : en effet, deux arrêtés pris par l'administration centrale du département du Nord, le 30 frimaire et le 18 germinal, an V, confirmés par un autre du Conseil de préfecture du 24 fructidor an X, décidèrent que les exposants seraient mis provisoirement en jouissance des domaines qu'ils cultivaient sans payer de fermage. Mais l'administration départementale, en statuant de la sorte, avait commis un excès de pouvoir, et, d'ailleurs, les arrêtés précités étaient contraires à la loi du 1er décembre 1790, qui stipulait, d'une part, que toutes les aliénations effectuées postérieurement à l'ordonnance de Charles IX, du mois de février 1556, dite ordonnance de Moulins, étaient réputées simples engagements, et, d'autre part, qu'étaient réputées seules irrévocables les aliénations des terres vagues ou vaines, autres que celles situées dans les forêts ou à cent perches d'icelles. En vain les demandeurs soutinrent-ils, ce qui était contraire à la vérité, que les biens en litige étaient des terres vagues et qu'elles étaient à plus de cent perches de la forêt ; ils furent déboutés de leurs demandes et conclusions par un décret de Napoléon Ier, rendu à Munich le 17 janvier 1806, lequel disposait, en outre, qu'il serait incessamment procédé, en la forme ordinaire, à un nouveau bail desdits biens, à charge, par les fermiers, de les mettre en nature de bois avant l'expiration du bail. Mais cette condition détourna les amateurs et comme ils renonçaient à y souscrire, on la supprima pour ne pas aboutir à un insuccès. Moyennant l'abandon de cette clause, on put relouer aux anciens fermiers les terrains dont il s'agit au même prix que précédemment.

Ces derniers toutefois ne désespéraient pas de rentrer en possession ; loin d'être abattus, ils renouvelèrent leurs protestations. De son côté, le service forestier exposa que 63 h. 87 a, des dits biens étaient convertis en pâture et renfermaient 823 arbres fruitiers ; que 5 h. 87 a. étaient cultivés en houblon et 55 h. 68 a., en céréales ; qu'on y trouvait quatorze maisons dont trois, il est vrai, avaient été ruinées pendant l'occupation autrichienne ; de plus que ces terrains étaient l'unique ressource de 90 familles, possédant ensemble 300 têtes de bétail ; enfin, que le gouvernement ferait une mauvaise opération en les reboisant (1).

---

(1) *Rapport de M Blanc-Lanaute*, inspecteur des forêts au Quesnoy, du 20 juillet 1807. Arch. de l'Inspection des forêts du Quesnoy.

Ces considérations hâtèrent la solution du débat : le 21 mai 1808, parut un décret qui accorda aux réclamants, à l'exception toutefois des détenteurs des enclaves du Petit-Vivier, du Grand-Vivier, de l'Eclusette et du Vivreuil, la propriété des domaines qu'ils occupaient, sous la réserve du paiement du quart de leur valeur, conformément aux dispositions de la loi du 14 ventôse an VII. Tous profitèrent du bénéfice de ce décret, sauf le comte d'Egmont, qui avait émigré.

Quant aux autres domaines engagés, les uns comme le Ghard ou Béart, la Clayelle avec son annexe Mortreux, Guilbert-Mesnil et le Fer-à-Cheval, furent réunis au domaine national au début de la première Révolution, et aliénés peu de temps après ; les autres furent abandonnés à ceux qui les occupaient, soit gratuitement comme le Vivier-Muthiau, à cause de leur faible étendue, soit moyennant le paiement du quart de leur valeur, comme l'annowe Hacquin, leur superficie dépassant 5 hectares (1).

La réunion à la forêt des enclaves du Petit-Vivier, dn Neuf-Vivier, de l'Eclusette et du Vivreuil avait été précédée de celle d'une partie de la pâture Fiévet (8 h. 40 a. 38 c.), des pâtures de la Fontaine-Claré (2 h, 41 a. 14 c.), du Brai-Petit-Jean, du Brai-Pierrette (2 h. 70 a. 8 c.), de la Flaque et du Pré Mézière (1 h. 48 a. 21 c.), des petits viviers du Chêne et de la Tenure (65 a. 47 c.), de la pâture Malgueule (4 h. 43 a. 60 c.). de l'étang d'Ecaudemetz et du terrain de l'Ermitage. Les gardes, à qui ces enclaves furent concédées pour une période de six années, les repeuplèrent à la fin de la troisième année de jouissance, avec 1,000 plants de haute tige à l'hectare, essence chêne et 7,000 de basse tige, essences hêtre, charme, etc.

Le service forestier se disposait à proposer le rattachement au massif d'autres enclaves, lorsqu'à la date du 25 août 1811, parut un décret ordonnant la cession au Domaine extraordinaire de ce qui restait à l'Etat de l'ancien domaine de Locquignol, à l'exception de 89 ares attenant à chacune des maisons de garde. Après l'exécution de cette mesure, Napoléon Ier qui cherchait à s'entourer d'une nouvelle noblesse dévouée à sa dynastie, décrêta le 1er janvier 1812 l'abandon du domaine

(1) Il est à remarquer que les propriétaires actuels du Vivier-aux-Vaches, arrenté sous Charles-Quint, moyennant le payement annuel de 16 florins 6 deniers, payent encore cette rente.

de Locquignol à trois de ses membres : le comte Jacques Defermon, Président de la section des finances au Conseil d'Etat et Intendant général du Domaine extraordinaire, le comte Pierre-Antoine-Bruno Daru, Ministre secrétaire d'Etat et le comte Jacques-Nicolas Duchâtel, Directeur général de l'administration de l'enregistrement et des domaines. Il était stipulé dans l'art. 4 du décret que, dans le cas d'extinction de la descendance masculine et légitime des donataires, leurs biens seraient reversibles au Domaine extraordinaire.

La dotation du comte Defermon se composait de l'enclave de Locquignol avec le château de la Motte, moins quelques parcelles aliénées avant Louis XIV et 3 arpents situés près de la ruelle Salé, dont avait joui le prince de Croy, comme Grand Veneur de Hainaut, et qui avaient été vendus le 22 brumaire an III, des pâtures du Vert-Donjon, du Croisil, du Magoniau, du Brai-Dieu, du Sart-Bara, de Gilles Florette, de la pâture Fiévet, du Brai Balicq, de la Chapelle, Mézière, du Roi du Bois, etc., s'étendant sur 180 h. 86 a. 37 c.; le majorat du comte Duchatel, comprenait des prairies aux Etoquies, à Hache, etc., d'une surface de 92 h. 83 a. 37 c.; enfin, le comte Daru fut mis en possession des Grandes pâtures, de l'ancien étang de l'Ecaillon, de la Flaque à Grues, de la pâture Baudry, etc., comprenant 84 h. 39 a.

Les comtes Daru et Duchatel ne conservèrent que quelques années les biens faisant partie de leur dotation; sur leurs demandes, ils furent vendus en 1834, sous la réserve que l'État leur verserait l'intérêt des sommes perçues par le Trésor. Quant au majorat du comte Defermon, il fit retour au Domaine en 1884, à la mort du dernier héritier mâle du donataire. Parmi les parcelles dépendant de ce majorat, il s'en trouvait plusieurs à l'état d'enclaves ou de quasi-enclaves, qu'il était de l'intérêt de l'Administration de rattacher au sol forestier, savoir : les pâtures des Aulneaux ou Fiévet, du Brai-Balicq, Gilles Florette, de la Cressonnière, du Vert-Donjon, Mézière, du Magoniau, du Brai-Dieu et du Bois-Pierre, d'une contenance ensemble de 37 h. 22 a. Par décision du 31 mai 1885, le Ministre des Finances autorisa le service des Domaines à en faire la remise à celui des Forêts, au fur et à mesure de l'expiration des baux courants.

Après avoir signalé les pertes éprouvées par la forêt, nous avons à indiquer à présent l'étendue qu'on lui reconnaissait à diverses époques.

Le titre le plus ancien où il est fait mention de sa contenance est le cartulaire du XIII[e] siècle que nous avons cité précédemment et dans

lequel on lit ce qui suit : « Et si a le Cuens sen bos de Mormail là ù il a par mesure III^{M} IX^{C} muis III witeus à le corde dou bos. » Mais cette indication, en admettant qu'elle soit exacte, ce qui paraît bien douteux, car nos anciens géomètres n'employaient que des procédés fort imparfaits pour arpenter des terrains de grande étendue, ne nous apprend rien, parce qu'on ignore à quelle unité plus récente correspond le mui, la plus ancienne mesure usitée dans la forêt ; en tout cas, il faut observer que dans ce mesurage ainsi que dans ceux effectués postérieurement, les cantons détachés du massif et les haies situées au-delà de la chaussée de Bavay à St-Quentin n'y ont pas été compris.

D'après une note reposant aux archives du département du Nord (1) et paraissant datée du XVIe siècle, la forêt, « suivant les escripts et cartulaires, s'étendait autrefois sur VII^{M}CXIX bonniers III^{M}VI verges », soit sur 10098 hectares environ, chiffre qui vraisemblablement comprenait les surfaces occupées par le domaine de Locquignol, mais non les haies précitées.

A la fin du XVIe siècle, elle passait pour renfermer « six mil trois cens bonniers et cinq cens quatre vingt dix bonniers de pretz, pasturaiges, aulneaux, viviers, estocquies et aultres plaches wides, où ne voit bos. » Mais l'exactitude de ces chiffres parut vraisemblablement douteuse ; car, on voit les Archiducs Albert et Isabel prescrire en 1601 « de faire remesurer au juste la forest et en faire dresser la carte figurative, avec spéciffication des terres, villes, villaiges et hameaulx y abbritans, chemins et piécentes la traversans, les ruisseaulx y fluans, les prés, les pastures et viviers qui se trouveront dedans icelle, ensemble les lieux et places les plus renommées ». Le mesurage pratiqué en vertu de cette ordonnance, accusa une contenance de « VI^{M}VIII^{C}IIII^{XX} I bonniers XXX verges demie » (3). La forêt était « ainsy

(1) M. 57. Forêt de Mormal.

(2) *Ordon. de 1601*, précitée, art. XXVI.

(3) L'opération fut exécutée par maître Michel Hosselet, mesureur du Hainaut et donna lieu à la dépense ci-après :

» A Michel Hosselet, mesureur sermenté du pays de Haynnau, résidant à Binch, pour avoir fait le mesuraiche de la franche forest de Mourmal à ses frais, et lui-même saillairé les ouvriers qui ont fait les voyes pour jecter sa mesure, a esté payé .... III^{C} l. ts.

» A Baudry de Monteville, Wallentin du Trieu, Jaspart du Vivier, Jehan Moreau et Adrien Riégnault, sergeants de la franche forrest de Mourmail, pour leur sallaire d'avoir vacqué à conduire maistre Michel Hosselet, en faisant le mesuraige de la ditte forrest, etc............... XXII l. X s. t.

courtresse de deux cens trente huit bonniers, cinquante-cinq verges demie qui a esté vendu, sarté ou empiété » (1).

Il résulte d'un autre mesurage fait en l'an 1628, qu'alors Mormal « contient seulement VI^{m} V^{c} IIII^{xx} XIII bonniers, deux journaux onze verges, chacun bonnier contenant quatre journelz ou quatre cens verges de vingt piedz quarrez chacun » soit 9297 hectares : que « les pretz, pastures et terre à labeur enclavées en la ditte forrest contiennent II^{c} XXXI bonniers et demi, deux verges moins », soit 326 hectares, et que la dite forrest de tour a IX^{m} CL verges » (2).

Après la conquête, un arrêt du Conseil d'Etat du 29 avril 1679, prescrivit à Faultrier, Intendant du Hainaut et à Le Féron de faire procéder, en même temps qu'à la délimitation, au mesurage de la forêt. Les arpenteurs royaux Claude et Louis Chandellier constatèrent qu'elle ne renfermait plus que « seize mille sept cens vingt deux arpents, cinquante verges, mesure du bois, revenant à la mesure du pays et de laditte forest a six mille vingt bonniers, chaque bonnier composé de 4 journels, le journel de 100 verges, à raison de vingt pieds 10 pouces, vallant onze de France pour chacune verge, y compris trois cent quatre vingt quinze arpents, soixante une verges pour les terres, prez et héritages de Locquignol et de l'Ermitage » (3). Mais de graves erreurs avaient été commises par les sieurs Chandellier ; leur travail fut refait en 1689 par Maximilien Le Clercq, qui trouva que la forêt, sans les domaines enclavés, renfermait 17563 arpents 97 verges.

Dans le siècle suivant, on procéda à quatre mesurages successifs, en 1716, en 1725, en 1775 et en 1777, qui accusèrent des différences considérables : en effet, le premier, exécuté par les sieurs Noisette et Delvallée, attribuait au massif 17473 arp. 47 v. 11 p. c.; le second, 16753 arp. 97 v. c.; le troisième, dû aux sieurs Lhussiez père et fils,

---

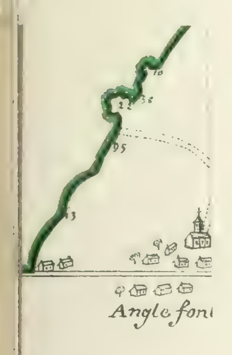
» A Adrien de Montigny, organise du Quesnoy, pour avoir thiré et painct la carte figurative de la forrest de Mourmal et à l'Ordonnance de Monsieur de Mérode, esté payet huit livres de XL gros qui font.... XVI l. ts.

Extrait du *Compte d'Adrien d'Odrimont* (1599-1600), receveur général du Hainaut. Arch. dép. du Nord. Ch. des Comptes, à Lille.

(1) *Procès-verbal* précité *de la visite du domaine de Haynnault*, par d'Ennetières.

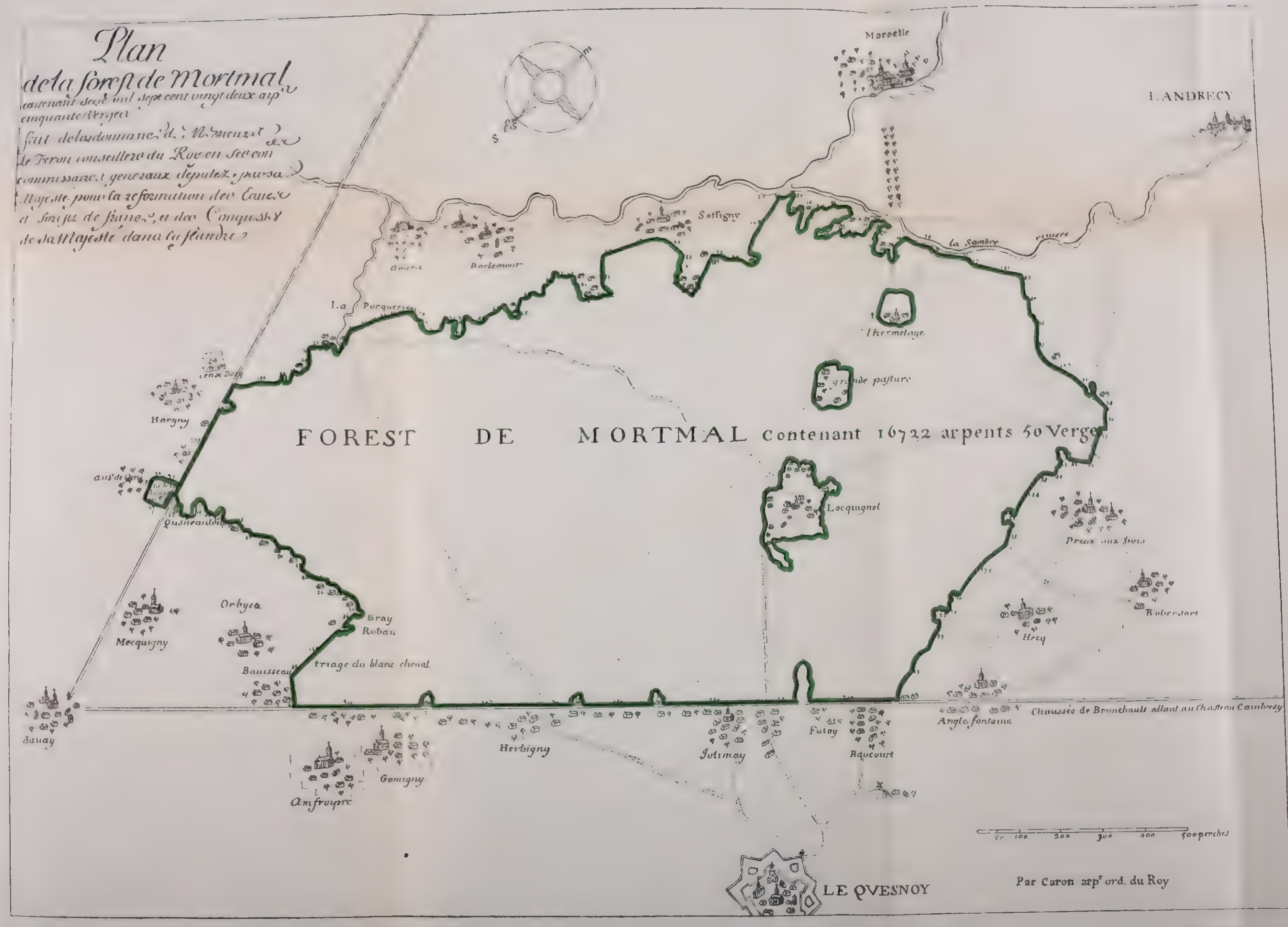
(2) Pièce commençant par ces mots : « *Pour accomplir le IIIe et dernier membre de l'ordonnance de Messeigneurs des finances....* » M. 57. Forêt de Mormal. Arch. du dép. du Nord. Ch. des Comptes de Lille.

(3) *Procès-verbal de réformation de la forest de Mormal*, précité.



SNOY

e et Forêts



A. Eeckman dir.t LA FORÊT DE MORMAL *avant 1679 d'après l'Original conservé aux Archives des Eaux et Forêts* J. Jusmaux del.

19227 arp. 97 v. 7 p. c. (1) et le dernier 16948 arp. 47 p. c. (2). De la comparaison de ces chiffres, il semblerait que la forêt eût tantôt gagné, tantôt perdu du terrain. en réalité, elle n'avait pendant toute cette période, ni reçu d'accroissements, ni éprouvé de pertes; les arpentages seuls laissaient beaucoup à désirer. La première opération bien faite ne date que de 1826; le sieur Watteaux, qui l'exécutâ reconnut que la forêt contenait 9199 hectares, chiffre reconnu exact dans la suite et très peu différent de celui qu'on aurait dû trouver au siècle précédent.

L'aliénation de la haie des Lombards, l'abandon de terrains pour l'établissement de voies publiques, la rectification du périmètre sur une partie de son développement, ainsi que la révision de l'aménagement, déterminèrent l'Administration, en 1859, à faire procéder à une triangulation générale du massif, afin d'en connaître positivement la surface. M. H. Lambert, Garde général du service des Travaux d'art, qui fut chargé de cette opération, constata qu'il renfermait 9131 h. 54 a. Depuis lors, sa contenance a été de nouveau altérée par suite des cessions nouvelles de terrains, faites dans l'intérêt de la vicinalité et de l'incorporation d'une partie des biens provenant du majorat du comte Defermon; elle s'élève aujourd'hui à 9163 h. 11 a.

En résumé, depuis huit cents ans, la forêt a perdu environ 2000 hectares. Si cette perte n'a pas été plus considérable, c'est que les divers possesseurs de ce riche domaine ont généralement veillé avec soin à sa conservation; c'est que, peuplée d'essences dures, sa masse principale était traitée en futaie pleine, régime qui offrait une résistance plus grande aux causes de destruction que celui du taillis (3), ajoutons que la richesse de son sol et la vigueur de la végétation lui permirent de réparer dans une certaine mesure les dommages que la main de l'homme et la dent du bétail lui faisaient fréquemment éprouver, et que, sur une partie importante de son périmètre, la forêt était et est encore limitée, ou par d'anciennes voies romaines, ou par

---

(1) *Mémoire de Delgove*, procureur du Roi, auprès de la Maîtrise des eaux et forêts du Quesnoy, à Monseigneur de Beaumont. Arch. nat. Q^1 835.

(2) Arrêt du 12 mai 1778, ordonnant un nouvel aménagement. Arch. nat. E. 1549.

(3) On constate en effet que les défrichements ont principalement porté le long des cours d'eau où ne croissaient guère que des aunes et autres bois tendres.

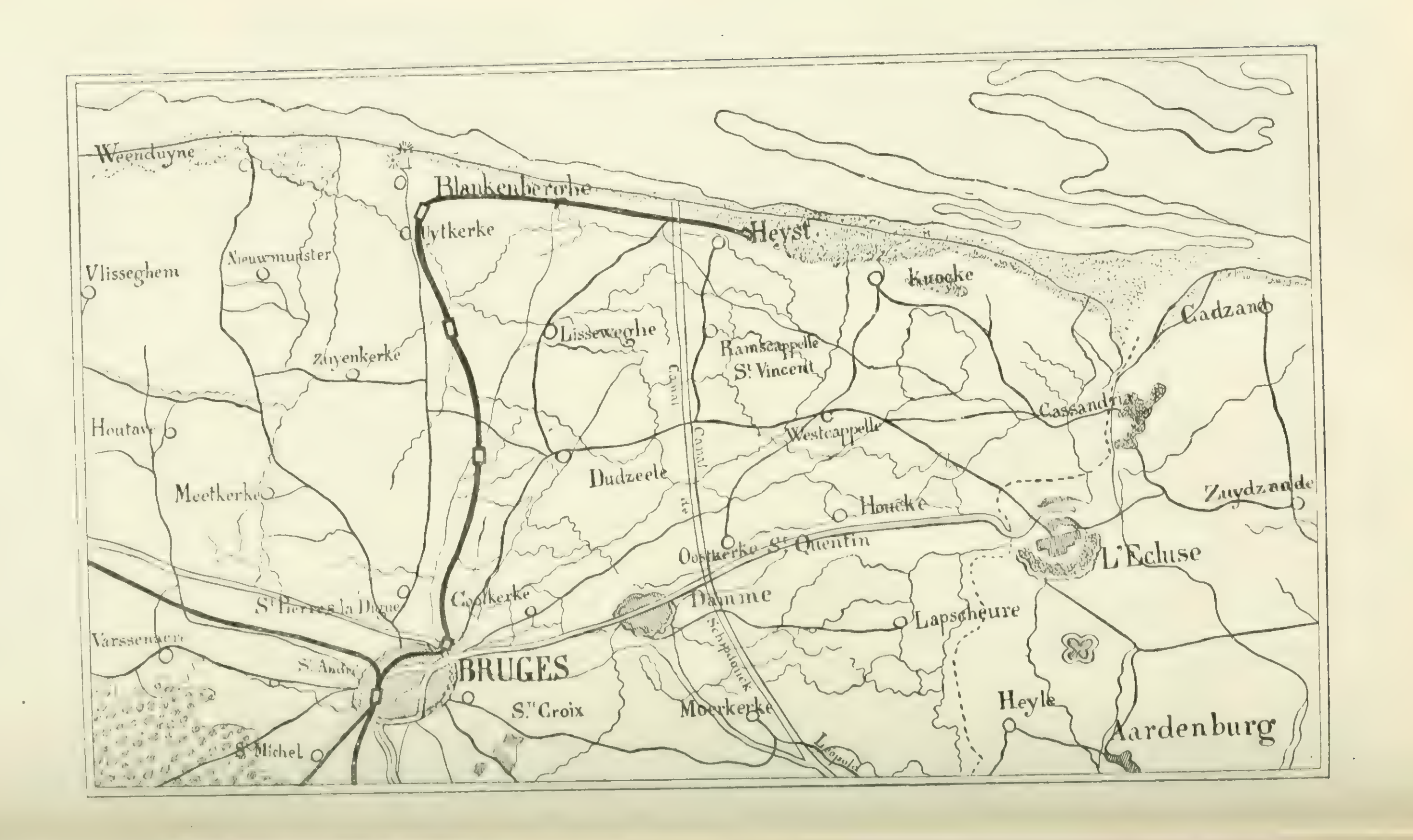
la Sambre, ou par des bois particuliers qui lui servent de boulevard. Disons enfin que ce qui l'a surtout préservée du sort qui a atteint tant d'autres massifs qui ne sont plus qu'à l'état de souvenir, ou dont le nom même a disparu, c'est sa vaste étendue qui ne permettait pas de l'aliéner facilement.

Heureusement, le temps n'est plus où les administrateurs des deniers publics, sur la foi de théories dont l'expérience a fait justice, représentaient les forêts comme un reste des temps barbares et réclamaient à grands cris l'anéantissement, sinon de tous les massifs domaniaux, du moins de ceux situés en plaine. Mieux éclairés à présent, nos hommes d'État savent qu'une opération de cette nature serait préjudiciable au pays, désastreuse pour le Trésor, et qu'elle ne profiterait qu'à quelques capitalistes dont le seul souci est de s'enrichir (1) ; nous avons rapporté d'autre part que, loin de songer à restreindre l'étendue de Mormal, le gouvernement actuel lui avait rattaché un certain nombre d'enclaves perdues pour elle depuis plusieurs siècles : il est donc permis d'envisager l'avenir avec confiance. Au surplus, nous avons le désir de prouver que le défrichement de cette forêt aurait les plus graves conséquences pour les nombreuses industries qu'elle dessert dans la région, et que sa conservation intéresse le régime des eaux et est intimement liée à la défense du territoire sur laquelle on ne saurait veiller avec trop de sollicitude.

(*A suivre.*)

---

(1) « La vente des nombreuses forêts de l'État réalisée depuis le commencement de ce siècle fournit à ce sujet des renseignements probants. On a fait le compte de toutes les sommes encaissées par le Trésor public à la suite de ces aliénations, et on a d'autre part évalué la perte de revenu qui en résultait pour le budget de l'État. Le rapprochement de ces deux comptes, capital et intérêts, a permis d'établir que les forêts aliénées représentaient un revenu net (c'est-à-dire déduction faite des impôts, frais de garde, de gestion et d'entretien) dépassant 4 p. 100. C'est là un placement très avantageux, et l'État a eu grand tort d'aliéner des bois d'une valeur aussi productive; ces bois, vendus avec faculté de défricher, ont généralement disparu. Mieux aurait valu, pour l'État, recourir à l'emprunt pour se procurer les ressources extraordinaires dont il avait besoin, et que le budget normal et ordinaire ne pouvait lui fournir. » A. Noel. *Essai sur les repeuplements artificiels*, etc. Introd., p. x.


Weenduyne
Blankenberghe
Heyst
Uytkerke
Vlisseghem
Nieuwmunster
Lisseweghe
Ramscappelle
St. Vincent
Knocke
Cadzand
Zuyenkerke
Houtave
Cassandria
Westcappelle
Dudzeele
Canal
de
Canal
Meetkerke
Houcke
Zuydzande
Oostkerke
St. Quentin
L'Ecluse
St. Pierres la Digue
Coolkerke
Damme
Lapscheure
Varssenaere
St. André
BRUGES
Schipdonck
St. Croix
Moerkerke
Heyle
Aardenburg
St. Michel
Leopold

BLANKENBERGHE & SES ENVIRONS

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Officier d'académie, Archiviste de la Société,
Membre de la Commission historique du Nord.

L'habitant d'une grande ville, interrompant une vie occupée, pour venir se reposer à Blankenberghe, se demande à quoi il passera le temps, après les quelques instants consacrés à son bain, à la lecture des journaux au Casino et aux promenades sur la digue. Plusieurs goûtent le plaisir de rester longtemps en contemplation de l'Océan, assis sur un banc ou sur une des nombreuses chaises qui invitent au repos et qui sont disséminées sur une belle digue, si agréable, où les voitures n'ont pas accès. Certainement le spectacle de la mer, des nombreux bateaux à voiles et à vapeur qui apparaissent à l'horizon, et celui des joyeux ébats des baigneurs et des baigneuses, leur offrent des diversions qui peuvent abréger de beaucoup le temps.

Mais il n'en est pas de même des personnes qui aiment le mouvement et les distractions variées. Pour ces dernières, il y a une ressource bien grande : *Les Excursions*. Beaucoup répondront : mais il n'y a rien de curieux dans les environs, sinon Ostende et Bruges, que nous connaissons. Pardon, vous avez à voir une quantité de villages qui offrent par leur situation, leurs restes de monuments, leur riche végétation, les moyens de passer votre temps d'une manière utile et agréable.

Le pays environnant Blankenberghe était très peuplé et très commerçant avant de subir les cataclysmes qui l'ont réduit à l'état où nous le trouvons. Maintenant, il cherche à se réveiller par l'attrait de ses plages heureuses, bien situées et offrant toute sécurité aux baigneurs.

Ayant dix jours à passer à Blankenberghe, j'ai choisi comme motif de distractions, celui des excursions.

Je n'ai pas l'intention de répéter, au sujet des villes, les indications décrites dans les guides, je n'en dirai qu'un mot ; car je veux simplement

parler des localités qui n'y sont qu'indiquées et qui, pour la plupart, ont une histoire et des légendes. Je ne décrirai que la partie Nord-Est, située entre Blankenberghe, Heyst et Bruges, jusqu'à la Hollande.

Il m'a été donné de visiter les plages de la Belgique et de la France, depuis Heyst jusqu'à Arcachon, Biarritz et même St-Sébastien. C'est à Blankenberghe que j'ai trouvé le plus de sécurité pour les baigneurs. La pente qui conduit à la mer est douce. Le fond, en sable fin, peu parsemé de coquillages, produit aux pieds l'effet d'un moelleux tapis d'Aubusson. Ajoutez à cela une surveillance très intelligente, pour éviter les accidents : des barques de sauvetage sont montées par d'habiles nageurs prêts à porter secours en cas de danger, et, sur la rive, d'autres surveillants rappellent, par un son de trompe, l'imprudent qui s'aventure trop. Aussi pas ou peu d'accidents sont signalés dans cette station balnéaire.

Le coup d'œil de la digue est magnifique à la saison des bains : la plage avec ses nombreuses cabines (1) et ses tentes de toutes couleurs, dont les drapeaux flottent au vent, avec ses baigneuses aux longs cheveux épars qu'elles demandent à la brise de sécher, et avec les nombreux enfants qui font des fortins dans le sable ou jouent au Croket, offre un spectacle animé et varié.

En face de la mer, la digue, large et commode, est bordée d'élégantes villas et d'hôtels dont l'architecture et les plans tranchent sur le fond par leur variété. Quelques-uns portent des noms agréables. J'ai relevé 172 numéros sur toute la longueur.

L'existence de Blankenberghe a été fort tourmentée par les inondations et les guerres. Jadis cet endroit portait le nom de Scharpehout et fut englouti par la tempête de 1334. Il s'y trouvait une église dédiée à Notre-Dame, mais elle a été ruinée.

Les inondations revenaient presque périodiquement. Celle de 1404, fut la plus désastreuse : elle s'étendit à plus de trois lieues dans l'intérieur du pays. On conçut alors le projet d'opposer une barrière aux envahissements de la mer, par la construction d'une digue s'étendant de Gravelines jusqu'à Anvers. Ce plan grandiose, surtout pour l'époque, fut mis à exécution par les Seigneurs propriétaires des terrains limitrophes, d'après les ordres du Comte de Flandre, Jean-sans-Peur,

---

(1) On comptait en août 1886 : 475 cabines.

d'où lui vient ce nom qu'elle porte encore aujourd'hui : *Digue du Comte Jean*. En trois ans la digue fut construite. Malgré cette barrière, la mer fit encore, parfois, irruption dans les campagnes, qu'elle stérilisait ainsi pour de longues années. Après la désastreuse marée de 1808, un ingénieur brugeois, s'opposant à l'avis de ses collègues français, qui voulaient laisser du terrain à la mer, fit construire le système de brise-lames qui existe encore. La vague, venant se briser contre les jetées, n'entame plus les dunes, que le sable, en s'accumulant, soutient et fortifie. La science d'un ingénieur avait sauvé l'humble bourgade qui, mise en sécurité, put atteindre le degré de prospérité où elle s'est élevée comme ville de bains. Il n'a pas fallu longtemps pour que cette ville arrivât à l'état où elle se trouve ; une vingtaine d'années suffirent pour rendre un nid de pêcheurs, la rivale d'Ostende.

Il est question des bains à Blankenberghe depuis un temps éloigné. M. Van den Bussche qui en a fait l'historique (1), nous dit que les habitants de l'endroit se sont toujours baignés, mais que leur costume de bains laissant tout à désirer, les magistrats durent, au mois d'août 1410, faire publier une ordonnance portant qu'il était défendu de se baigner le dimanche et les jours de fête, sous peine, pour le délinquant, d'être frappé d'amende et de voir confisquer ses vêtements, sauf le plus indispensable ; mais cette ordonnance donna lieu à un autre scandale, les baigneurs dont on avait saisi les vêtements s'en retournaient chez eux non vêtus. Cette confiscation fut abolie en 1416.

L'interdiction de se baigner le dimanche fut levée en 1514, et voici comment : les archers de St-Sébastien de Bruges, étant allés à un grand tir qui avait lieu à Blankenberghe, voulurent se baigner, mais on les empêcha en leur exhibant l'édit qui défendait l'accès de la mer le dimanche. Les archers n'entendirent point de cette oreille et voulurent passer outre ; les choses tournaient à mal quand les échevins, pour éviter un conflit, retirèrent l'ordonnance.

Celui qui eut la bonne idée d'élever un pavillon en planches sur la dune, fonda la prospérité de la bourgade. Bientôt les baigneurs fatigués d'Ostende y arrivèrent. Le pavillon appela la digue et l'escalier. La digue se garnit de maisons et du Kursaal. Enfin le chemin

---

(1) Dans : *La Flandre*, revue qui se publiait à Bruges.

de fer acheva de donner à cette localité une vogue qui va croissant chaque année. En 1855 la liste de la saison renseignait 1400 étrangers ; celle du 28 août 1886 en accusait 16,692.

Le Kursaal, devenu un hôtel de premier ordre, est remplacé par un Casino magnifique, dont l'organisation sera bientôt entièrement terminée. L'orchestre y est bon, les consommations y sont de premier choix. De belles peintures ornent la grande salle de concert, la salle de bal est spacieuse, d'excellents billards permettent aux joueurs de montrer et d'exercer leur adresse. Dans une des salles contenant deux billards se trouve un magnifique panneau peint par François Musin, 1886, représentant la bataille de l'Ecluse, avec cette inscription au bas en français et en flamand : « *Le 22 juin 1340 la flotte du roi Edouard III d'Angleterre arriva devant Blankenberghe, le lendemain eut lieu la bataille de l'Ecluse, célèbre combat naval. La flotte française alliée aux Génois fut en partie détruite.* »

Le même sujet est représenté sur un plat de porcelaine. C est la vue de ces objets qui m'a engagé à faire le voyage de l'Ecluse.

La digue de mer de Blankenbergue a plus de deux kilomètres de longueur et l'estacade en mer a 405 mètres ; c'est sur cette dernière que les amateurs aiment à se promener et à pêcher. Cet endroit sert de débarcadère à l'arrivée des barques de pêcheurs. Il est curieux de voir leur rentrée : leurs femmes et leurs filles viennent les attendre. Quelle activité ! le poisson est trié : les espèces fines sont traitées avec toutes sortes d'égards. Cette aristocratie se compose des turbots, des barbues, des maquereaux, des grandes soles. Le poisson déchargé est ensuite vendu dans la rue, par terre, à la criée, après que chaque patron a mis de côté la part gratuite des pêcheurs vieux et pauvres.

L'administration municipale a le projet de faire construire un minck, un marché aux poissons ; nécessité impérieuse, car la seule industrie de Blankenberghe a bien le droit d'être installée convenablement. Le poisson s'étale de temps immémorial sur le pavé, et ce marché, plus que primitif, n'est pas de nature à répandre de délicats parfums dans la ville.

Une seule construction s'éleva d'abord au milieu des montagnes de sable : c'était le vieux fortin qui servait de phare. Il représentait là le passé et subit d'étranges destinées. En 1591, il fut pris par le gouverneur d'Ostende ; une partie de la garnison fut égorgée et la ville, pillée. Les Espagnols le reconstruisirent et en firent une vigie. Plus

tard, l'Église fut saccagée et le fortin servit à la célébration des offices. Il a été démoli il y a peu d'années. C'est sur son emplacement que s'élève le Casino.

Blankenberghe, à cause de ces péripéties, ne possède pas de monuments anciens. Après l'inondation de 1334, qui détruisit, comme nous l'avons vu, l'Église de Notre Dame de Scharpehout, on en fit une autre à une distance plus grande de la mer, consacrée en 1358 et dédiée à St-Antoine. Incendiée par les Anglais en 1405, par ceux de Flessingue en 1508 et de nouveau par les Anglais en 1591, celle-ci fut rebâtie et bénie le 24 avril 1613. Elle consiste aujourd'hui en trois nefs terminées à l'Est par des absides à trois pans. La tour se trouve en tête du bas côté Nord; une chapelle à deux baies, au bas côté Sud, sert de sacristie. Le maître-autel et les chapelles sont du style de la fin du XVII[e] siècle; les voûtes des bas côtés ont été faites vers la fin du XVIII[e] (1768). Cet édifice, insuffisant pour le culte, surtout pendant la saison des bains, offre un aspect triste et négligé.

Une nouvelle église est en construction dans un autre quartier de la ville, du côté d'Heyst. C'est l'administration communale qui en a entrepris l'érection. Malheureusement la bâtisse reste en suspens, on prétend que la partie actuellement construite ne pourra pas supporter le poids de l'édifice. L'entrepreneur dit avoir suivi le plan et les instructions de l'architecte; de là, procès avec toutes les lenteurs ordinaires. Le bâtiment est abandonné depuis un an : on attend la décision suprême de la cour de Bruxelles.

L'hôtel-de-ville n'a rien de monumental; dans la grande salle qui ressemble à une ancienne chapelle, surmontée d'un petit clocher avec cadran et girouette, on a installé un petit théâtre où des artistes bruxellois jouent, pendant la saison, la comédie et l'opérette.

J'ai lu, dans un petit journal de Bruxelles, la description suivante de cet hôtel-de-ville et l'annonce du projet conçu par la Municipalité d'en faire construire un nouveau : « La Maison communale actuelle est « une bicoque. Elle est trop exiguë; elle ne tient sur ses fondations « que par habitude; elle est voisine d'une métairie vieille comme le « monde, qui n'est là pas plus à sa place qu'un furoncle sur la joue d'une « jolie femme. »

Dans cet hôtel-de-ville, d'un intérieur si peu attrayant, on voit deux beaux portraits, ceux de Marie-Thérèse et de son mari Maximilien. Les pêcheurs ne donnent pas un regard à ce dernier portrait, mais ils s'arrêtent dans une admiration silencieuse devant celui de l'Impératrice,

qu'ils adorent à l'égal de la mer et qui est restée leur seule souveraine. Une charte de 1770, revêtue du sceau de cette princesse, sert encore de règlement aux pêcheurs. Le doyen de la corporation en possède l'original écrit sur parchemin. Elle est déposée dans un grand coffre où est serré un petit coffret. Selon la tradition, l'Impératrice préoccupée du sort des pêcheurs, leur aurait remis ce coffret avec la recommandation de ne l'ouvrir qu'en cas de force majeure. Nul ne sait ce qu'il contient. Il y a quelque chose de touchant dans cet attachement à la souveraine qui leur trace leurs droits et leurs devoirs.

On connaît le pittoresque et immuable costume des pêcheurs, dont le luxe consiste dans deux boutons formés de deux pièces d'argent, des *couronnes* à l'effigie de Marie-Thérèse.

Chose singulière, Napoléon Ier, dont les pêcheurs ne se soucient guère, protégeait aussi ceux de Blankenberghe. Il leur avait accordé le privilége de fournir sa table de marée.

Les pêcheurs de Blankenberghe jouissaient encore d'un autre privilége, avec ceux de Heyst et de La Panne : celui d'emporter avec eux, en mer, un jeu de cartes. — Un seul — faveur qui était refusée à leurs confrères d'Ostende et de Nieuport (1).

Ces pêcheurs forment une population à part qui n'a rien de commun avec celle qui vit des bains. Esclaves de la routine, ils ont vu d'un mauvais œil, le port qui a été creusé à leur intention, il y a quelques années, et, aussitôt la saison des bains finie, au lieu de profiter d'un débarcadère toujours abordable, pour décharger à sec le produit de leur pêche, ils préfèrent en revenir à leurs anciennes habitudes et laisser leur barque sur la plage où la marée haute la reprend.

Le phénomène de la phosphorescence s'observe certains jours sur la mer du Nord. Il se remarque surtout pendant les nuits obscures. Dès le coucher du soleil, la surface de la mer s'illumine : à la crête de chaque vague surgissent comme des feux follets qui dansent et s'entrecroisent. Plus le flot s'approche du rivage, plus les flammes bleues se multiplient, jusqu'à ce que les lames se rejoignent et se brisent à grand bruit sur le sable, en formant des volutes de feu de quinze à vingt mètres de long.

---

(1) *La Belgique illustrée*, publiée sous la direction de M. Eug. Van Bemmel, 2 vol. in-4°, fig. Bruxelles 1885-1886.

Le comte de Flandre vient chaque année passer quelque temps à Blankenberghe, avant d'aller à Heyst habiter sa villa. A ce sujet, cette année, la *Vigie de la Côte*, qui donne la liste des étrangers de Blankenberghe et de Heyst, annonçait que les princes Baudouin et Albert avaient fait une promenade en mer sur le *Léopold II*. Le steamer était dirigé par le capitaine Ecrevisse, heureux nom pour un capitaine de bâteau à vapeur.

Je me suis bien étendu sur Blankenberghe, je n'ai cependant aucun intérêt pour que cette station de bains de mer soit plus fréquentée qu'une autre. Loin de moi également la pensée de nuire à la vente des guides de voyage, si utiles par leurs indications précises. Je terminerai par l'énoncé des projets que la municipalité compte faire exécuter. J'ai dit qu'une nouvelle église est en construction, que l'on projette un nouvel hôtel-de-ville et un marché aux poissons.

Il s'agirait également d'un égout collecteur nécessaire pour l'écoulement des eaux et l'hygiène de la ville. Les plans sont faits, adoptés et les fonds sont prêts. Il ne reste à trancher que certaines difficultés d'intérêts personnels, pour déterminer l'endroit où ces eaux se déverseront dans la mer.

Il est aussi question de créer tout un quartier nouveau en allongeant la digue du côté de l'est, vers Heyst. On construirait une sorte de promontoire-promenoir dont les assises seraient toujours battues par les vagues.

L'idée est certainement excellente et ne pourrait manquer d'obtenir du succès. Les plans ont été exposés à Bruxelles et les fonds sont trouvés. On mettra peut-être la main à l'œuvre plus tôt qu'on ne pense, l'affluence des baigneurs augmentant chaque année dans des proportions considérables.

Toutes ces intentions de l'administration municipale sont bonnes. Il est désirable qu'elles se réalisent dans l'intérêt de Blankenberghe. La petite ville ingénue fait peau neuve. Elle met en action le proverbe : « Pour ne point dégénérer il faut progresser ! »

Bruges est certainement de beaucoup l'excursion la plus agréable, ainsi que la plus intéressante et instructive que l'on puisse faire, d'autant mieux que de Blankenberghe, le trajet, par chemin de

fer, se fait en 26 minutes et que les trains, aller et retour. sont nombreux pendant la journée.

Je n'ai pas à donner la description de cette ville magnifique, si pleine de souvenirs de tous genres et dont il existe de nombreuses monographies (1).

On a souvent comparé Bruges à la Belle au bois dormant. Il y a du vrai aussi : la cité endormie, avec sa double ceinture d'eau et de verdure qui entoure sa taille bien prise. prête admirablement à cette comparaison.

Cette ville n'a plus d'espoir, dit-on, que dans le projet de faire revenir les eaux de la mer dans son port. Projet dont tous les plans sont prêts et qui a fait l'objet d'un mémoire sérieux.

Bruges reprendrait son activité d'autrefois et viendrait rendre de grands services au commerce. surtout en cas de blocus de la ville d'Anvers qui, par sa position géographique, se trouve à la merci de la Hollande, maîtresse des bouches de l'Escaut, dont une simple escadre peut interdire l'entrée. Bruges n'a qu'à attendre. le jour viendra où la nécessité de lui rendre son importance sera reconnue. Il y a déjà beaucoup de chemin de fait en ce sens.

Bruges est un véritable musée d'antiquités que le savant et l'artiste

---

(1) *Histoire de Bruges* et les évènements dont cette ville a été le théâtre jusqu'à la Révolution française, in-8°, fig. Bruges, 1850 (l'auteur est un Lillois, M. A. Couvez).

Monuments et Vues de Bruges, dessinés par F. Stroobant, accompagnés d'une description historique, in-8°, figures. Bruges, J. Buffa, S. D.

Bruges en trois jours. Promenades dans la Venise du Nord, par Ad. Duclos, avec 5 cartes et plusieurs gravures, in-18. Bruges, 1883.

Bruges et ses environs, par M. H. James Weale, in-18, fig. Bruges, Desclée, etc. 1884.

Description de tous les Pays-Bas, etc., par Messire Louis Guicciardin, gentilhomme florentin, in-fol., figures. Anvers, 1582. (Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage).

Les Délices des Pays-Bas ou description géographique et historique des XVII provinces Belgiques, etc., 5 vol. in-12 ornés de nombreux plans et gravures. Liège, 1769. (Également cet ouvrage a eu plusieurs éditions).

Le Délices de la Belgique ou description historique, pittoresque et monumentale de ce royaume, par A. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles, gr. in-8° orné d'une carte et de 100 planches. Bruxelles, 1844.

La Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art, publié sous la direction de M. Eug. Van Bemmel, 2 vol. in-4°, nombreuses figures. Bruxelles, 1886.

Les Guides des voyageurs en Belgique. Badeker, Conty, Joanne, etc., etc.

doivent connaître. Ce qui distingue l'architecture de la plupart de ses édifices, c'est l'alliance du goût du luxe à celui du beau.

Je ne m'arrêterai dans cette ville que pour me procurer les moyens d'aller à Damme, puis à l'Écluse.

La route de Bruges à Damme est une des plus belles de la Flandre elle est bordée de grands arbres qui forment berceau, côtoyant le magnifique canal qui conduit à L'Écluse, mais dont les eaux sont malheureusement gâtées par le rouissage du lin.

L'aspect de Damme est celui d'une ville morte; sa population, réduite à 1.200 habitants, était de 25,000 il y a quelques siècles. Quelques monuments et les façades de plusieurs maisons rappellent sa splendeur et attestent que c'était autrefois une grande ville.

Me trouvant en pays exclusivement flamand, j'ai eu recours à M. le Curé, vieillard très agréable et érudit, qui s'est mis à ma disposition pour me renseigner sur tout ce qui pouvait m'intéresser. En moins de vingt minutes, ce vénérable pasteur m'avait montré son église, raconté l'histoire de la ville et de ses monuments, sans omettre les légendes.

Damme s'appelait naguère *Honds Dam*. La digue du Chien. (Un chien figure dans ses armes).

Voici l'origine de cet emblême. En 1168, les invasions de la mer donnant de l'inquiétude, on construisit une forte digue se dirigeant de Bruges sur Cadsand; de nombreux ouvriers y étaient occupés. Mais la besogne n'avançait pas. Chaque nuit défaisait ce que l'on avait fait pendant la journée. A cette époque, on aimait à assigner des causes mystérieuses aux faits les plus simples. Les ouvriers avaient remarqué qu'un chien noir sans maître les accompagnait sans cesse et se trouvait à son poste chaque matin ; il les regardait travailler toute la journée, et, le soir, il ne quittait pas la digue en même temps qu'eux. Ce chien devint suspect. Un matin, après une nuit orageuse, les ouvriers ayant vu de nouveau leur besogne de la veille détruite, s'emparèrent du chien noir, le jetèrent dans la brèche et l'ensevelirent sous une montage de terre. A dater de ce moment, la digue tint bon, et les ouvriers, qui s'étaient bâti près de là des maisons, donnèrent à cette agglomération le nom de *Honds Dam* (la digue du Chien).

C'est ainsi que la ville de Damme doit sa fondation à quelques ouvriers zélandais et hollandais qui travaillaient à la construction de la digue érigée pour préserver la ville de Bruges et son territoire des invasions de la mer.

Aux quelques maisons élevées par les ouvriers, des personnes vinrent en ajouter de nouvelles et s'y fixer pour faire le commerce; les marchands y affluèrent; en moins de trois ans, les constructions en firent une ville assez importante, et un port de mer. Vers l'an 1180, Philippe d'Alsace y fonda un tribunal, avec deux bourgmestres et des échevins.

La mer, en poussant une pointe à l'intérieur des terres en 1187, agrandit tellement le port que le roi de France, Philippe-Auguste, y fit entrer, en 1213, une flotte de 1700 navires, qui fut en grande partie détruite par les Flamands et les Anglais. Les Français pillèrent la ville, où ils trouvèrent un riche butin: les soies de la Chine et de la Syrie, les pelleteries de la Hongrie, les draps les plus précieux de la Flandre, les vins de Gascogne, le plomb et l'étain de l'Angleterre, le cuivre rouge de la Pologne et des masses d'argent non travaillé. Les trésors dont ils venaient de s'emparer, leur firent oublier le danger qui les menaçait. La flotte anglaise, sous le commandement du comte de Salisbury, étant venue fermer le port, les Français furent obligés de brûler les vaisseaux cernés qui avaient échappé une première fois aux Anglais et mirent en même temps le feu à la ville. Ils ne surent enlever cependant ni le port ni les canaux et, dès que leur armée se fut retirée, les vaisseaux étrangers reparurent et la ville, rebâtie, entourée de murs et d'un rempart, eut de nouveau l'Europe pour tributaire.

Les éphémérides de Damme sont curieuses et méritent d'être analysées (1).

---

(1) En 1240, les villes Hanséatiques y établirent un comptoir et, bientôt après, les Lombards y fixèrent un dépôt pour leurs marchandises. — En 1241, Jeanne de Constantinople conféra à Damme de nouveaux priviléges. — Après 1251, les Gantois creusèrent un canal de leur ville à Damme, passant par Wondelghem, Maldeghem et Moerkerke et lui donnèrent le nom de « Lièvre, » la chère, la mignonne. C'est sous ce canal que fut construit en Flandre le premier siphon, en 1388, à l'endroit nommé Bonhoucke (*).

En 1270, les fortifications furent renouvelées et agrandies. — En 1297, Damme fut assiégée et prise par les Flamands et les Anglais, qui ensuite se querellèrent pour le partage du butin, et Edouard ayant conclu une trève avec Philippe-le-Bel, se retira avec son armée à Gand. — En 1300, la ville fut surprise par les Français, et, le 14 juillet 1384 par les Gantois, sous la conduite de François Ackerman, qui, plus

(*) *Bruges et ses environs*, par W.-H. James Weale, in-12. Bruges, 1884.

L'hôtel-de-ville était jadis le bâtiment des Halles, fondées en 1242, et rebâties de 1464 à 1468. Cet édifice est remarquable et de bon style (1).

---

tard, à la tête de 1,500 hommes d'élite, la défendit pendant 21 jours contre Charles VI et une armée de 90,000 hommes; lorsqu'il ne put plus tenir par suite du manque d'eau, il fit sa retraite et arriva en sûreté à Gand pendant la nuit. — En 1404, la ville faillit être submergée par un ouragan terrible; une large brèche s'ouvrit sous la porte dite de la Grue, et la marée resta vingt-quatre heures.

Damme devait servir à l'accomplissement d'un grand fait de l'histoire de la fin du règne des Ducs de Bourgogne. Dans le réfectoire de la maison du Bailli de cette ville fut célébré, le 3 juillet 1468, entre 5 et 6 heures du matin, par l'évêque de Salisbury, le mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York, qui, accompagnée de son frère, Edouard IV, avait fait voile à Margate le 1er juillet. Ils débarquèrent à l'Écluse, où le duc leur rendit en secret une visite, et où les fiançailles eurent lieu. Le 2 juillet, Marguerite arriva à Damme, d'où les nouveaux mariés firent leur joyeuse entrée à Bruges. — Ce fut de Damme qu'Edouard IV s'embarqua, le 19 février 1471, pour retourner en Angleterre, et c'est là que fut signé, le 29 novembre 1490, le traité de Damme, pardonnant les méfaits des Brugeois contre Maximilien.

La splendeur de Damme ne dura que deux siècles environ. La mer, en se retirant, lui reprit la prospérité qu'elle lui avait donnée.

Guicciardin (*) en parle en ces termes au XVIe siècle :

.... « Mais despuys les Normans la ruinant par plusieurs foys, et elle
» estant non-seulement affligée par les estrangers, ains encore presque anéantie par
» ses voisins plus proches : asçavoir les Brugeois ; elle est réduite en si pouvre
» estat, qu'elle est presque du tout exposée à la discrétion et volonté de ceux de
» Bruges. »

Comme nous l'avons dit, la cause principale de la décadence de Damme fut l'éloignement graduel de la mer, qui commença au XIIIe siècle ; elle s'était déjà retirée si loin en 1410 que la navigation, même jusqu'à l'Écluse, était difficile : en 1470, les grands navires ne pouvaient plus y arriver ; en 1475 le port avait presque disparu sous le sable. Une autre cause fut la dissolution de la grande ligue Hanséatique au XVIe siècle L'entrepôt de vins, fixé à Damme par Louis de Nevers en 1331, y resta jusqu'en 1565.

En 1617, Albert et Isabelle firent fortifier de nouveau la ville de Damme. — En 1633, elle fut occupée par les Hollandais, et en 1706, prise par le duc de Marlborough. En 1716, les remparts furent nivelés selon les conditions du traité d'Anvers de 1715. L'ancien port est aujourd'hui une prairie, et la ville, autrefois si peuplée et si opulente n'est plus qu'un village.

(1) Le porche est plein d'élégance et de simplicité, on y arrive par un double escalier très élevé. Trois grandes salles occupent toute la longueur de l'édifice. L'une d'elles sert de cabaret. La chambre du conseil est intéressante: voûtée à pleins cintres, elle possède de larges sommiers en bois qui traversent la salle, ayant des aiguilles sculptées avec soin et dont le travail en relief révèle un artiste habile.

* *Description de tous les Pays Bas, etc.*, par Messire Louis Guicciardin, etc., in-f°, planches. Anvers, 1582

Devant l'hôtel-de-ville se trouve la statue du père de la poésie flamande : Jacques de Coster Van Marlant, inaugurée le 9 septembre 1860 (1). Quelques maisons des XIVe et XVe siècles encadrent bien la grande place et lui donnent un style d'un autre âge.

Damme possédait trois paroisses, il ne reste que l'église Notre-Dame, autrefois collégiale. Ce monument qui remonte à l'année 1180 a été en partie détruit. Il n'y reste que le chœur et les chapelles latérales qui servent au culte. Le clocher est relié avec cette partie par des murs sans voûtes. Cet édifice a un aspect dont on chercherait vainement l'équivalent (2).

Il nous reste à dire un mot sur l'hôpital St-Jean, fondé en 1249 par

---

Dans une autre salle qui sert de débarrassoir, les moulures qui ornent des niches représentent des sujets tirés d'Uylewspiegel.

Dans la salle du Conseil se trouvent des pincettes en fer battu, qui ont 1 mètre 72 centimètres de longueur ; elles servaient à placer des troncs d'arbres sur de gigantesques chenets également en fer battu, hauts de 90 centimètres, placés dans une immense cheminée aux armes de Damme et portant la date de 1609.

L'édifice est couronné par une tourelle à jour qui contient deux cloches du XIVe siècle. l'une portant la date de 1391 et l'autre celle de 1398. On remarque, à cet antique monument, deux pierres suspendues à la façade. Selon la tradition, les femmes qui s'étaient mal conduites devaient traverser la ville avec une de ces pierres dans chaque main. Cet usage est consacré par un proverbe flamand : « Il a porté sa pierre, » dit-on d'une personne qui a commis une action honteuse.

Il faut nécessairement mentionner les souterrains qui se trouvent presqu'au niveau du sol. Ils sont très beaux. Sur les clefs de leurs voûtes à belles nervures, sont sculptés des écussons et des figures où se rencontre le briquet de Bourgogne. Ces beaux souterrains sont loués pour magasins, dépôt de fumiers et étable à porcs.

(1) Jacques de Coster, né à Marlant en 1235, mourut en 1300 à Damme, dont il était le greffier. Il a laissé, en langue flamande, de nombreux ouvrages, qui étaient en grande vogue au moyen-âge. — Enterré dans l'église Notre-Dame, il avait sur sa tombe une pierre tumulaire sur laquelle étaient gravés un hibou et un personnage représenté assis, portant des bésicles et lisant.

(2) L'église de Damme offre beaucoup d'intérêt à l'archéologue ; les murs sont en partie construits en appareil irrégulier ; au XIVe siècle, on a ajouté considérablement, du côté Est, au chœur et à ses chapelles latérales. La partie antérieure fut brûlée, en 1578, par les soldats du prince d'Orange ; en 1725, le transept et les bas côtés de la nef ont été démolis. Les murs de la nef et la tour massive carrée qui la précédait, existent à l'état de ruines bien conservées ; ils sont de la transition.

La vue de ce monument est très curieuse, la partie dépourvue de toiture et de vitraux lui donne un aspect unique.

L'intérieur de ce qui reste de l'église est bien orné d'objets de différents styles. M. le curé m'en a expliqué, en connaisseur, les causes des diverses transformations.

Marguerite de Constantinople. Ce bâtiment, qui a conservé son architecture primitive doit probablement à sa destination de n'avoir pas été abîmé. Il possède quelques belles antiquités.

Des six portes qui jadis donnaient entrée à la ville, il ne reste que les ruines de celle de Sainte-Catherine. Quant aux deux églises qui desservaient la ville avec la Collégiale, on n'en voit plus traces.

L'excursion à la ville de Damme est une des plus intéressantes que l'on puisse faire en Flandre, comme souvenir, ruines et points de vue animés par une végétation vigoureuse.

En poursuivant vers l'Écluse, on arrive par une route agréable à Oostebecke, village éminemment agricole, de 800 âmes environ. Les maisons soigneusement blanchies annoncent la propreté et l'aisance. L'église, entourée de beaux arbres, se fait remarquer par une grosse tour carrée en briques, dépourvue de flèche.

Plus loin se trouve Weestecappel, riche village de 1,400 habitants. Comme à Oostebeke, tout y est riant et les maisons sont plus belles. La culture du blé, du lin et des betteraves y amène le bien être.

L'église, du XI[e] ou XII[e] siècle, bâtie en briques avec clocher octogone, a été réduite de moitié et forme un carré par suite de l'adjonction de deux chapelles latérales. L'intérieur de l'édifice est riche; on y trouve des ornements de différentes époques. Comme l'église possède des revenus relativement importants, chaque curé ajoute des embellissements qui ne sont pas toujours faits avec esprit de suite.

Il existe près des murs de l'église des pierres tombales, dont plusieurs sont remarquables.

Une belle route conduit aux frontières de la Hollande. On ne trouve aucun changement, la campagne est toujours aussi verdoyante et les maisons aussi bien tenues extérieurement.

Deux poteaux de forme élégante, ornés des armes du peuple qui a pris pour devise : *Dieu et mon droit*, indiquent l'entrée dans un nouveau royaume.

Le premier village à traverser est Sainte-Anne, petite commune habitée par des cultivateurs et comptant 6 à 700 habitants.

Une grosse tour carrée, rappelant celle de Watten, l'escarpement supprimé, sert d'église protestante; on y a adossé un petit bâtiment composé de deux fenêtres, pour servir de sacristie. Les catholiques ne possédant pas d'église, vont à la messe à l'Ecluse, qui se trouve à peu de distance.

Une magnifique allée d'arbres conduit à l'Écluse, belle petite ville

de 2,500 habitants. Cette cité, qui se trouve dans le même état de décadence que Damme, a cependant un aspect frais et coquet, qui lui donne une analogie relative avec Cassel, sauf la montagne. Une certaine activité paraît y régner. Les maisons sont tenues avec un soin remarquable ; les rideaux des fenêtres, d'une blancheur immaculée, annoncent la bonne ménagère. A l'entour de la ville quelques hauteurs rappellent les fortifications. On ne retrouve plus de traces de l'ancien port. Comme nous le verrons plus loin, la séparation de la Belgique avec la Hollande a donné le dernier coup à la navigation de l'Écluse.

Cette ville a eu une grande importance. Dans son savant ouvrage sur l'histoire de l'art, page 99, M. le Chanoine Dehaisnes, dit que : « Cent vaisseaux et même davantage entraient quelquefois dans le port de l'Écluse, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit tombante. Anderson nous apprend qu'on y vit arriver 150 vaisseaux le même jour, en 1486. » (1)

Les éphémérides de l'Écluse comme celles de Damme, sont d'un grand intérêt et demandent une analyse (2).

---

(1) *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle*, par M. le chanoine Dehaisnes, archiviste honoraire du département du Nord, etc., vol. in-4° avec 15 héliogravures. Lille, 1886.

(2) Guicciardin (*) dans son chapitre : *Les quatre Ports principaux de Flandre*, s'exprime en ces termes au sujet de cette ville : « L'Écluse est ville maritime à trois » lieues de Bruges et cinq de Middelbourg de Zélande ; jadis elle fut bonne et riche ; » mais les discordes qu'elle a eu avec Bruges luy ont ravy et les richesses et la » force ; de sorte qu'enfin elle a esté assujettie aux Brugeois, qui l'ont acheptée du » Prince : et la restaurent et favorisent maintenant à cause qu'elle a un des beaux » et asseurez ports qui soyent en l'Europe, et auquel peuvent estre reduitz à l'abry, » et commodement plus de cinq cents navires : la ville ayant double fossé, et on » pourroit en faire une place très forte, et imprenable ; ayant un château séparé » d'icelle, quoique jadis plusieurs édifices posez entre le fort et la ville les joignissent » ensemble ; mais estant mis par terre, le château est demeuré seul, servant de fort, » et lequel apartenant au Roy, il y tenoit un capitaine avec des soldatz en garnison. » Et ce fut là qu'on détint prisonnier le duc de Bouillon, pris au siège de Hesdin : » et depuis le seig. de Chatillon, admiral de France, pris lors que Saint-Quentin fut » forcé par l'armée du Roy d'Espaigne. »

Cette description est accompagnée d'un joli plan indiquant l'importance de la ville et de son port.

L'Écluse, dont le nom hollandais est *Sluys* (**) fut le partage du comte de Nevers,

(*) *Description de touts les Pays-Bas*, etc., par Messire Louis Guicciardin, etc., in-f°, fig. 2Anvers, 1.58

(**) *Les Délices des Pays Bas*, ou description géographique et historique des XVII provinces Belgiques, c., et vol. in-12 ornés de nombreux plans et gravures. Liège, 1769.

Le commerce de l'Écluse est celui du lin, de la betterave et des graines, toutes les transactions se font avec la Belgique. On retrouve sur les enseignes des commerçants, les mêmes noms qu'à Bruges, tels que Beyaert, De Poostère, etc., etc.

L'ancienne église avec un beau clocher, sert maintenant d'Hôtel-de-Ville. Au-dessus de la porte qui servait jadis de grand portail, se trouve la date de MCCCXCII. Avant d'arriver aux bureaux, c'est-à-

---

descendu de Guy de Dampierre, comte de Flandre, mort en 1305. — Le 31 juin 1340 eut lieu devant son port le fameux combat naval entre les flottes Françaises et Anglaises, connu sous le nom de : *Bataille de l'Écluse*; les Français furent vaincus. — En 1385, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, la fit entourer de murailles, après l'avoir achetée de Guillaume, comte de Namur, auquel il donna Béthune en échange. — En 1386, Charles VI, roi de France, fit à l'Écluse un grand armement de mer contre les Anglais ; il consistait n 900 vaisseaux, et un nombre infini de machines. La tempête en écarta une partie et les Anglais prirent les débris. —En 1493, Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein, s'étant révolté contre Philippe-le-Bel, son souverain, se retira à l'Écluse, qui fut assiégée par Albert, duc de Savoie ; après quatre mois d'attaque, la ville se rendit.

Ensuite s'étant rendue aux révoltés, elle fut assiégée par le prince de Parme l'an 1587 ; il y avait alors une garnison anglaise.

Le gouverneur Arnould Groenevelt soutint jusqu'à sept assauts; mais les provisions venant à manquer, il fit une composition honorable. — Le roi d'Espagne y demeura maître jusqu'en 1604, époque où le prince de Nassau, contraignit la ville de se rendre par la famine, après un siége de trois mois, pendant que les Espagnols attaquaient Ostende. Il s'en suivit une trève.

La trève entre l'archiduc et les États-Généraux étant expirée le 9 avril 1621, la guerre recommença par le siége que Dom Inigo de Borgia, gouverneur d'Anvers, mit devant la ville ; mais il fut obligé de le lever faute de vivres.

Le gouverneur et l'état-major de la ville étaient nommés par les États-Généraux ; mais le gouvernement civil appartenait au bailli et au Magistrat, composé de deux bourgmestres et de sept échevins. Quand la ville était sous la domination d'un pays catholique, il y avait deux églises paroissiales, l'une dédiée à la sainte Vierge, l'autre à saint Jean, outre les couvents des Récollets et des Récollettes, avec un hôpital. Sous le régime protestant, après bien des difficultés, M. Van Susteren, évêque de Bruges, obtint des État-Généraux d'y laisser un prêtre, pour avoir soin des bourgeois et des soldats catholiques.

Cette importante forteresse, après avoir été 103 ans au pouvoir des Hollandais, fut investie le 17 avril 1747 par le général comte de Lowendal, qui commandait un corps détaché de 25,000 Français. Le 19, ils se rendirent maîtres du fort de Saint-Donat, et avant qu'on eût tire un seul coup de canon contre l'Écluse, le colonel Lambereehts se rendit prisonnier de guerre, avec sa garnison de trois bataillons. Les Français y trouvèrent cent pièces de canon, avec toute sorte de provisions. Le comte de Montmorin fut établi commandant. Il remit la place aux troupes hollandaises, l'an 1749, après la paix d'Aix-la-Chapelle. Les fortifications furent rasées conformément aux stipulations du traité.

dire sous l'emplacement des orgues, on trouve plusieurs pierres tombales et autres, bien conservées, de différentes époques. La plus récente est un cul de lampe à écailles d'une très belle exécution et portant la date de MDCCLVI.

Les églises catholiques et protestantes sont des constructions modernes, ordre ionique, n'offrant aucun intérêt architectural.

Il existe une histoire de l'Écluse en hollandais, publiée à Midderburg en 1871 (1).

Cette excursion excessivement intéressante, peut se faire en peu de temps avec le secours d'une voiture particulière prise à Bruges. Parti de Blankenberghe à 6 heures 04 m. du matin, j'y étais de retour à 3 heures 27 m. du soir.

Non loin de la gare de Blankenberghe, un clocher se dessine agréablement dans les airs : c'est celui de Uitkerke, beau et riche village de 1.500 âmes, situé à un quart de lieue, sur la route de Bruges. Son heureuse situation et sa proximité de la ville d'eau en font un but de promenade, surtout pour les personnes qui aiment à faire une course à âne.

Ce village, comme ses voisins, possédait une église du XI[e] ou XII[e] siècle, qui a été détruite et remplacée par une autre bâtie au XVII[e] siècle. Au-dessus du portail se trouve la date de 1645. La flèche du clocher a été élevée au commencement de ce siècle.

Cette église de forme entièrement carrée et dédiée à St-Amand, dépendait avant la Révolution du doyenné de St-Donat, de Bruges, dont on voit les armes à plusieurs endroits. Jouissant de revenus assez considérables, la fabrique peut contribuer largement à son ornementation, qui rappelle plusieurs époques et différents styles. La chaire de vérité en bois sculpté du XVII[e] siècle est fort remarquable. Parmi les tableaux, on distingue une Madone de l'École Espagnole ; on y remarque également un Porte-Paix en argent, donné à l'église en 1635, par Jean de Windt.

(1) Son titre : *Een blik of de Vorming der stad Sluis en op den a anler harer verstingwerken van 1382 tot 1587*, *door J.-H. Van Dale*, *archivaris Van Sluis*, 223 pages in-8°, plan. Te Middelburg, 1871.

Quelques pierres tombales ornent le pavé de l'église, et le cimetière possède celles qui ont été rejetées lorsque celle-ci a été repavée.

L'aspect de Uitkerke est coquet, les maisons sont belles et bien bâties. Ce village a eu son historien en la personne de M. Tanghe, chanoine de Bruges (1). Je dois à la bienveillance de M. le Curé de posséder un exemplaire de l'œuvre du chanoine.

Les personnes qui aiment les promenades peuvent se rendre à pied à Lisseweghe, qui est la première station sur la route de Bruges. La voie ferrée y conduit en quelques minutes.

Le village, situé à 25 minutes de la station, se devine dans un magnifique bouquet d'arbres d'où émerge une grosse tour quadrangulaire, annonçant une église remarquable.

Lisseweghe, qui compte aujourd'hui 2,000 habitants, était naguère une localité importante, très riche et très populeuse. L'industrie drapière y occupait, disent les anciens titres, 20,000 bras. L'ensablement du Zwyn en amena la décadence. Ce village est bien bâti et annonce l'aisance des habitants. On peut dire que la nature, si bonne et si généreuse, a mis un manteau de fleurs, de feuillage, d'herbe verte et d'épis mûrs sur les ruines de l'industrie. Où, jadis, battaient des métiers de tisserands, bêlent maintenant de joyeux troupeaux.

Avant d'arriver à l'église, on passe devant la porte d'une belle ferme, qui se trouve près d'une petite chapelle ombragée par deux tilleuls. C'est ce qui reste de l'opulente abbaye Van der Does, plus tard Ter Dost (2), fondée au XIIe siècle par Lambert de Lisseweghe. Ses descendants, signalés à plusieurs reprises dans les annales, avaient un manoir dans le village dont ils portaient le nom.

Les richesses de cette abbaye étaient très grandes surtout en terrains d'alluvion, bons à la culture. Vers le milieu du XIIIe siècle, les moines firent bâtir une splendide basilique.

Cette magnifique abbaye, de l'ordre de Cîteaux, fut détruite, en 1571, par les gueux de mer. Il n'en reste plus qu'une grange monu-

---

(1) *Parachiebock van Uitkerke, op gesteld, door G.-F. Tanghe, kanonik*, 136 p. in-18. Bruges, 1870. A la suite se trouve l'histoire de Saint-Amand, sous le titre : *Leven van den H. Amandus, bisschop missionaris, apostel van Vlaenderen in patroon Van Uytkerke*, 86 pages in-18.

(2) Tous saints ou Toussaints.

mentale, et ceux qui la montrent ne manquent pas de dire que la récolte de toute une année du village entier pourrait y être engrangée (1).

Près de la porte d'entrée de la ferme, on remarque une dalle tumulaire autrefois incrustée d'une crosse en laiton; on y voit les traces d'une légende portant la date de 1426.

L'église de Lisseweghe est de beaucoup la plus belle de toutes celles des environs de Bruges (2). D'après M. le Curé, cette église, qui est classée parmi les monuments historiques de la Belgique, ne tarderait pas à être remise dans son état de construction et d'ameublement primitifs.

Le peu d'objets remarquables qu'elle renferme sont quelques restes de vitraux peints, 1598-1629; quelques dalles tumulaires; la Visitation, par *Jacques Van Oost le Vieux;* et un Christ en croix par *Louis de Deyster.*

Dans la sacristie, on conserve quelques objets curieux; je citerai un bassin d'offertoire allemand, portant le nom du fabricant, *M. Luther.* C'est ce nom qui m'engage à le signaler.

La tour est surtout d'un effet majestueux, sa hauteur est de 50^m.

Le voyage à Lisseweghe est fort agréable et on retourne volontiers dans une localité aussi riante.

---

(1) Cette magnifique abbaye de l'ordre de Cîteaux fut détruite en 1571 par les gueux de mer. A la place de la belle église du XIII[e] siècle, se trouve maintenant un étang muré. Il n'a été sauvé, de cette destruction, qu'une grange monumentale construite en 1280, qui mesure 58 mètres 50 cent. de longueur sur 24 mètres de largeur et dont le pignon a 31 mètres d'élévation. Cet intéressant édifice est divisé en trois nefs par deux rangs de piliers en bois de chêne posés sur des bases en pierre qui soutiennent une magnifique toiture. Dans les murs latéraux, à l'intérieur, se trouvent plusieurs niches géminées à sommet triangulaire. Les murs sont soutenus, à chaque extrémité, par trois contreforts et percés par six fenêtres, composées chacune de deux lancettes. Cette construction est étonnante et gigantesque.

(2) Elle fut bâtie au commencement du XIII[e] siècle, avec les aumônes offertes à une image miraculeuse de la Sainte Vierge, encore vénérée de nos jours.

Selon James Waele (*), elle est peut-être du même architecte que la partie orientale de Saint-Martin d'Ypres. C'est une vraie cathédrale, en style ogival primaire cruciforme à trois nefs, construite avec un grand luxe. Elle fut détruite en partie en 1586. En 1680, on reconstruisit les voûtes du chœur et du transept. Dans le XVIII[e] siècle, la nef et les bas côtés furent plafonnés et beaucoup de parties de l'église subirent le même sort. Il y a peu d'années, ce monument a été restauré; les travaux de l'architecte ont été l'objet de critiques.

(*) *Bruges et ses environs*, par W. H. James Waele, in-18, fig

Le village de Wenduyne offre aussi une excursion bien curieuse. Les baigneurs de Blankenberghe ne peuvent manquer d'aller voir un petit village distant d'une lieue et qui semble couché nonchalamment dans un pli des dunes, ayant pour habitants des pêcheurs et des cultivateurs, qui possèdent tous leurs maisons et un lopin de terre, dans lequel ils récoltent ce qui leur est nécessaire en blé, en légumes et surtout en pommes de terre. Il ne compte pas de pauvres.

Wenduyne est la première station de la ligne du tramway qui relie Blankenberghe à Ostende. Jadis on y allait en suivant la plage; maintenant qu'elle est coupée par le port de Blankenberghe, il faut contourner celui-ci du côté de la terre et prendre la digue du Comte Jean pour s'y rendre. Quand vous y allez par la route pavée, vous ne voyez autour de vous que des pâturages où paissent mélancoliquement de grands bœufs qui, étonnés de voir dans cette solitude d'autres êtres qu'eux, viennent le long du chemin vous regarder en levant leur muffle baveux. Pas un arbre, pas une maison, et toujours devant vous le clocher et une montagne de sable qui semblent fuir à mesure que vous avancez.

Wenduyne, dont il est fait mention sous le forestier Lydéric, après avoir été un bourg important se trouve réduit à 3 ou 400 habitants. Un petit nombre de maisons disséminées au pied de trois ou quatre dunes immenses qui leur servent de rideau, voilà cet étrange village

.... Qui dort dans le repos
Entre un double océan de sables et de flots. (1)

C'est peu de chose, mais c'est tout charmant de pittoresque, de silence et de poésie. Une des dunes est si élevée, qu'elle peut rivaliser avec le *Hooge-Blekker*, la plus haute des dunes du littoral. A son sommet, on a construit une cabine de douaniers. On dirait vraiment en la voyant juchée si près des nuages, que le fisc a adopté la devise de Fouquet : « Où ne monterai-je pas ? » De ce point culminant, on découvre, d'un côté Flessingue; de l'autre le port d'Ostende; on a derrière soi les pâturages où paît un nombreux bétail, et les tours de Bruges; devant soi, l'immensité de la mer où passent des voiles blanches ou les panaches de fumée des bateaux à vapeur.

---

(1) *La Belgique illustrée*, etc., publiée par Eug. Van Bemmel, 2 v. in-4°, 1885-1886.

L'église, dédiée à la Sainte-Croix, est remarquable. Elle fut érigée en église paroissiale en 1150. Elle a eu beaucoup à souffrir des guerres et des éléments, l'eau et le feu : La bataille de L'Écluse au XIVe siècle; une inondation au XVe; le vandalisme au XVIe y ont tour à tour exercé leurs dévastations. Néanmoins, l'intérieur en est coquettement tenu. La chaire de vérité, le tabernacle, un ostensoir aux armes de saint Donat de Bruges, quelques pierres tombales dont plusieurs représentent des femmes portant un costume de religieuses, méritent l'attention des visiteurs On peut signaler une petite chaloupe de pêche munie de ses agrès, en panne au pied d'une croix en chêne. C'est un *ex voto* dont la légende rappelle une tempête du XVe siècle (1).

Le curé de la paroisse est un vénérable vieillard qui reçoit agréablement les visiteurs, leur donnant, avec une extrême complaisance, les renseignements qu'on désire obtenir de lui et montrant avec plaisir une belle armoire sculptée, provenant de l'église et qui orne depuis longtemps son presbytère.

Wenduyne possède un établissement d'hydrothérapie marin pour les enfants rachitiques, fondé par M. le docteur Van den Abeele, directeur de l'asile des aliénés de Bruges. Cette maison soigne environ 70 enfants pauvres. Une aile du bâtiment est destinée aux enfants riches qui reçoivent des soins particuliers. L'établissement est dirigé par les religieuses du même ordre que celles qui desservent l'hôpital Saint-Jean, de Bruges. Les religieuses prennent également des pensionnaires qui désirent faire une saison. d'une manière paisible, aux bords de la mer. Les enfants et les pensionnaires prennent les bains avec le secours des cabines appartenant à l'établissement médical.

M. le docteur Van den Abeele vient plusieurs fois par semaine visiter son œuvre, qui possède une chapelle et un aumônier. L'aspect de cet établissement est riant et confortable.

La municipalité de Wenduyne a fait construire une petite digue de mer, abritée par les brise-lames qui protègent également celle de

---

(1) Lors de la tempête qui abîma Blankenberghe et toute une partie du littoral, l'église et le village de Wenduyne ne furent pas épargnés. A quelque temps de là, des pêcheurs étant en mer virent flotter sur les vagues quelque chose qu'ils prirent pour un débris de navire. Ils s'en approchèrent et reconnurent la croix de leur église. Ils en opérèrent le sauvetage et la rapportèrent pieusement à Wenduyne, où elle est restée en grande vénération.

Blankenberghe. Elle a fait la dépense de quatre cabines pour baigneurs. Deux auberges ou petits hôtels se sont établis sur la plage.

Wenduyne est une future station de bains de mer. Les dunes se prêtent à des constructions, qui, par leur situation pittoresque, rappelleraient Arcachon ou mieux Rosendaël près Dunkerque, à cause de la similitude des sables.

Rien n'est plus facile que l'excursion à Heyst. On s'y rend par le chemin de fer établi sur la digue du Comte Jean, vieille de près de cinq siècles C'est sur cette partie du littoral, que la mer menace le plus la campagne; il est certains points où les dunes n'ont que 50 mètres de largeur et 9 de hauteur. Cette barrière serait insuffisante si la mer se fâchait, comme elle fit tant de fois pendant les siècles écoulés et, dans le nôtre, en 1808.

La route est charmante; pendant dix minutes le regard est distrait par une échappée des dunes qui montre le vaste horizon de la mer, bientôt cachée derrière un rideau de sable.

Non loin de Heyst, on traverse les écluses jumelles, qui déversent dans la mer, l'une le canal de Selzante, dont les eaux autrefois stérilisaient les plus fertiles terrains des deux Flandres et donnaient la fièvre à leurs habitants; l'autre, le canal de Schipdonck, où coulent les eaux de la Lys corrompues par le rouissage du lin. Deux hardis ponts de fer jetés sur ces canaux livrent passage au chemin de fer qui conduit à destination.

Heyst est aujourd'hui ce que Blankenberghe était avant d'être envahi par le monde élégant.

Cette nouvelle station balnéaire, encore inconnue il y a quelques années, a maintenant une digue assise dans le genre de celle de Blankenberghe, très longue et garnie d'un Kursaal, de bons hôtels et de jolies villas, dont la plus remarquable est celle du comte de Flandre, la dernière du côté de la Hollande.

Le pittoresque domine encore à Heyst, ainsi qu'un certain sans gêne dans la toilette. On peut y vivre à bon marché. J'ai relevé dans la vigie de la cote une annonce qui offre la pension par jour pour la modique somme de 3 fr., et cela par un établissement situé sur la digue de mer. Une personne m'a assuré être très bien traitée, dans un

établissement convenable, pour 5 fr. par jour, avec logement dans une chambre agréable.

Le nombre des baigneurs va crescendo à Heyst. Je relève sur la vigie de la côte le nombre de 5457, le 28 août 1886.

L'église est moderne, très grande, bâtie en briques, style roman. Elle remplace une église du XI[e] siècle avec clocher octogone, dont M. le curé conserve le dessin au presbytère.

Heyst a une population de 1500 à 2000 habitants, mais la démarcation est bien tranchée entre les pêcheurs et les habitants qui vivent des bains ; ceux-ci habitent, à gauche de la gare, la nouvelle ville : les premiers, l'ancien village dont l'aspect n'a pas beaucoup changé au contact de plusieurs milliers d'étrangers qui le visitent à chaque saison.

La pêche occupe à Heyst une trentaine de chaloupes non pontées qui se laissent échouer sur le sable.

La vue de la digue du côté de la mer est magnifique ; par un temps clair, on voit l'île de Walcheren et le panorama qui se déroule à l'embouchure de l'Escaut.

Les promenades du côté de la terre sont admirables ; surtout celles qui longent les deux canaux sur un trajet d'au moins deux lieues, qu'ombragent huit allées d'arbres.

Comme station de bains de mer, Heyst ne prendra probablement pas l'essor qui fait la fortune de Blankenberghe, à cause des mauvaises odeurs qui s'exhalent des canaux et viennent gêner considérablement les habitants quand le vent souffle de l'Ouest. Mais de grandes et hautes destinées lui sont réservées, si le projet qui est à l'étude se réalise. On en ferait l'embouchure du port de Bruges avec lequel il communiquerait par un vaste chenal. Heyst remplacerait la ville de Damme d'autrefois.

A une lieue de Heyst, se trouve Knoke, qui est certainement une station balnéaire de l'avenir. Le chemin qui y conduit est excessivement agréable et original. Le village même, propre comme tous les villages flamands, n'a de remarquable qu'une tour du commencement du XIV[e] siècle, placée en tête de la nef de l'église qui possède trois tableaux peints par Erasme-Quellin le jeune, en 1666, et un banc de communion en chêne sculpté. Ces quelques objets montrent qu'autrefois Knoke avait une certaine importance.

Knoke n'a encore ni chemin de fer, ni cabines de bains, et le village

étant environ à deux kilomètres de la plage, on n'a pas la ressourc des anciens baigneurs de Blankenberghe qui endossaient à leur hôtel leur léger costume de baigneur, et, le bain pris, revenaient ruisselants.

Les dunes de Knoke ont une largeur qui varie de 800 à 1600 mètres et une hauteur qui va de 15 à 25 mètres. Elles sont d'un aspect particulier ; elles forment des cirques, des gorges, etc. et ressemblent à une chaîne de montagnes en miniature. Des essais de culture y ont été tentés. Aussi, entre les mamelons de sable, voit-on parfois des buissons verts où la vue aime à se reposer. Le lézard s'y chauffe au soleil; de gros coléoptères s'y promènent gravement.

Les peintres amateurs de beaux sites, viennent y chercher le repos après les travaux de l'atelier et y prendre des motifs de tableaux pour les prochaines expositions.

Des projets sont sur le tapis au sujet de ce village aujourd'hui peu connu. On prépare toute une transformation. C'est une petite ville qu'on bâtira ; des maisons isolées entourées de jardins, une digue de mer avec son phare, un casino, etc., etc. Enfin tout ce qu'il faut pour vivre agréablement. Les plans sont de M. l'architecte Baes, qui en a exposé l'ensemble à la dernière exposition du Cercle artistique de Bruxelles.

Avant de quitter Knoke, allez jeter un coup d'œil sur ce qui reste du Zwyn, à une distance de deux kilomètres.

Le Zwyn était un ancien bras de mer qui fut formé par une déchirure des dunes, à une époque fort reculée. De fréquentes inondations l'augmentèrent tellement, qu'il s'étendit bientôt à quatre lieues dans les terres. C'est ainsi que, grâce à ces empiètements, les localités situées à l'intérieur, comme l'Écluse, Lapscheure, Damme, devinrent des ports de mer, et que Bruges, dont cette dernière ville était l'avant-port, devint le centre d'un commerce important. Mais ce qu'un caprice de l'Océan avait donné à ces villes leur fut repris par un autre caprice. Le Zwyn s'ensabla peu à peu, et dès 1480 la navigation y devint difficile ; bientôt elle y fut impraticable jusqu'à Damme.

Toutefois, le port de l'Écluse avait été épargné. Mais quand en 1830, la Belgique se sépara de la Hollande, celle-ci, furieuse, ferma ses écluses pour punir le pays en l'inondant. Le mal qu'elle comptait faire tourna contre elle. Les eaux belges, en s'écoulant par le port de l'Écluse, y entretenaient une certaine profondeur qui le rendait navigable. Les chasses supprimées, le port s'ensabla.

L'endiguement de ce qui restait du Zwyn demanda de longs et pénibles travaux, qui furent terminés en 1872. Le Zwyn est mort, la mer domptée et six cent cinquante hectares de terres fertiles, composées d'alluvions, sont livrées à l'activité des cultivateurs.

Bien d'autres excursions sont encore à faire, je citerai Ostende, qui se trouve en communication avec Blankenberghe par la ligne de la Société des chemins de fer vicinaux. Le trajet se fait en une heure quinze minutes, par une route agréable longeant la mer, les dunes et la campagne ; cinq arrêts coupent la monotonie du voyage (1).

D'Ostende vous pouvez aller à Nieuport avec le secours de la même ligne de chemin de fer en parcourant une route intéressante coupée par neuf arrêts (2).

Le chemin de fer de l'Etat permet d'élargir le cercle et de visiter Courtrai, Roulers, Thielt, Thourout, Ypres, etc., sans oublier le beau château de Wynendale, bâti au XIe siècle par Robert le Frison et si heureusement restauré par les soins de M. Mathieu.

L'important est de pas métamorphoser en course au clocher, un séjour qui doit être un temps de repos, pendant lequel « on doit se laisser vivre » suivant l'avis des princes de la science.

---

(1) Blankenbergue (Digue), — Wenduyne. — Den Haen. — Clemskerke. — Slykem, — Ostende.

(2) Petit-Paris. — Hippodrome. — Albertus. — Mariakerke. — Leffingue. — Middelkerke. — Crocodile. — Weestende. — Lombartzijde. — Palingsbruggen. — Nieuport-Ville.

COURS & CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR A ROUBAIX

(in extenso).

LE NORD DE LA FRANCE

SES INDUSTRIES, SON COMMERCE, SES PORTS VIS-A-VIS LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE,

Par M. JULES PETIT, Membre de la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer.

Conférence faite à Roubaix le 26 février 1887.

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'observateur tant soit peu au courant des questions commerciales, qui examine, sur une mappemonde, la situation géographique de la France, est tout d'abord frappé par les immenses avantages qu'elle présente, au point de vue des relations internationales.

Placée sur l'Océan Atlantique, en face des deux Amériques, directement soudée à l'Espagne, à l'Italie, à la Suisse, à l'Allemagne, à la Belgique, ses côtes se développent sur les mers les plus commerçantes du monde, c'est-à-dire la mer du Nord, la Manche et la Méditerranée.

A l'intérieur, elle est arrosée par des fleuves admirablement orientés, traversant des vallées d'une richesse excessive, dont les populations se distinguent par leur activité laborieuse, leur esprit d'ordre et leur économie.

Grâce à cette position exceptionnelle, notre pays semblait tout désigné pour devenir l'entrepôt général de l'Europe.

Cette conviction ne fait que s'accroître quand, limitant la portée de notre examen, nous nous plaçons spécialement au point de vue de la

région du Nord, dont Roubaix, où j'ai en ce moment l'honneur de prendre la parole, est un des principaux centres industriels.

Je ne crois rien exagérer en disant que la nature et l'intelligence humaine ont tout fait pour doter exceptionnellement vos belles et fertiles contrées, dont le rapport est si considérable qu'il suffit seul, vous le savez mieux que moi, à payer le tiers des impôts de la France.

Pour constater la place prépondérante qu'occupe le Nord par ses richesses minières, industrielles et agricoles, il suffit d'ouvrir l'*Album officiel de Statistique graphique*, publié par la direction des cartes, plans et archives de l'État.

Nous y trouvons, dans la dernière édition, celle de 1882, les chiffres suivants, représentant le tonnage moyen des canaux et voies ferrées, tonnage ramené, pour ces dernières, à la longueur de chaque réseau.

Chemins de fer.

TONNAGE MOYEN RAMENÉ A LA LONGUEUR DE CHAQUE RÉSEAU.

Nord	877.912	tonnes.
Est	503.878	—
Ouest	318.850	—
Orléans	407.444	—
P. L. M	595.796	-
Midi	369.528	—
État	90.941	—
Secondaires	108.980	—

Canaux.

TONNAGE DES VOIES NAVIGABLES DE LA RÉGION DU NORD ET DU NORD-EST.

Aa	722.642	tonneaux.
Aire à La Bassée (canal d')	1.068.497	—
Aisne	558.802	—
Aisne (canal latéral à l')	438.858	—
Aisne à la Marne (canal de l')	518.219	—
Ardennes (canal des) ligne principale	155.307	
Ardennes (canal des) embranchement de Vouziers	41.685	—
Bergues (canal de)	65.223	—
Bourbourg (canal de)	737.672	—
Calais (canal de)	184.120	—
Colme (canal de la)	67.587	—
A reporter	4.558 612	tonneaux.

Report.......	1.558.612	tonneaux.
Saint-Denis (canal)...	1.250.850	—
Deûle (canal de a)	934.602	—
Escaut (Haut) de Condé à Cambrai	1.370.963	—
Escaut (Bas) de Condé à la frontière Belge....	218.152	—
Est (canal de l') branche Nord.................	109.617	—
Est (canal de l') Sud et embranchements.......	37.945	—
Furnes (canal de)	59.649	—
Hazebrouck (canaux d').........	13.637	—
Lawe	20.399	—
Lys...	162.023	—
Marne (de Dizy à la Seine).....................	205.591	—
Marne (canal latéral à la).....................	510.306	—
Marne au Rhin (canal de la)	618.310	—
Saint-Martin (canal)...........................	530.106	—
Meurthe	4.137	—
Mons à Condé (canal de)	741.157	—
Morin (Grand).........:............	952	—
Moselle	45.209	—
Neuffosse (canal de)...........................	1.002.415	—
Oise	1.560.615	—
Oise (canal latéral à l') et canal de Manicamp..	1.996.417	—
Ourcq (canal de l')	186.786	—
Saint-Quentin (canal de)......	2.012.190	—
Roubaix (canal de).............................	126.216	—
Sambre	452.259	—
Sambre à l'Oise (canal de la)..................	122.676	—
Scarpe	294.990	—
Seine, de Corbeil à Paris......................	1.835.664	—
Seine, traversée de Paris.........	1.719.251	—
Seine, de Paris (aval) à la Briche	1.459.957	—
Seine, de la Briche au confluent de l'Oise......	2.152.979	—
Seine, du confluent de l'Oise à Rouen......... .	741.143	—
Seine, de Rouen au Havre.......................	128.668	—
Sensée (canal de la)	1.437.583	—
Somme (canal de la)	87.740	—
Total................	29.009.766	tonneaux.

TONNAGE DES VOIES NAVIGABLES DE LA RÉGION DU CENTRE ET DE L'EST.

Arles à Bône (canal d')........................	81.562	tonneaux.
Aube	5.891	—
Baïse	68.381	—
Beaucaire et la Radelle (canaux de)	203.476	—
Berry (canal du), ligne principale..............	605.967	—
Berry (canal du), embranchement de Noyers....	152.841	—
A reporter......	1.918.018	tonneaux.

Report.......	1.118.018	tonneaux.
Bourgogne (canal de).........................	181.139	—
Briare (canal de)............................	376.357	—
Centre (canal du), ligne principale............	426.360	—
Centre (canal du), rigole de l'Arroux..........	46.183	—
Cher canalisé................................	13.121	—
Dordogne, de la limite du département du Lot à Libourne.............................	15.371	—
Dordogne, de Libourne au confluent de la Garonne	100.161	—
Est (canal de l'), branche Sud (et embranchem.)	37.945	—
Étangs (canal des)...........................	194.393	—
Garonne, de Roquefort à Toulouse............	3.120	—
Garonne, de Toulouse à Castets..............	18.473	—
Garonne, de Castets à Bordeaux..............	235.881	—
Garonne, de Bordeaux au confluent de la Dordogne.....................................	105.164	—
Garonne (canal latéral à la) et embranchement de Montauban..........................	109.381	—
Iole..	32.264	—
Loing (canal du)............................	435.114	—
Leg..	7.176	—
Loire, de Briare à l'embouchure de la Seine....	6.406	—
Loire (canal latéral à la)....................	446.831	—
Marne (canal latéral à la)....................	510.306	—
Marne (canal de la Haute-)....................	164.538	—
Marne au Rhin (canal de la)..................	618 310	—
Midi (canal du), ligne principale..............	74.049	—
Nivernais (canal du).........................	97.581	—
Midi (canal du), robine de Narbonne...........	18.105	—
Orléans (canal d')............................	40.429	—
Pont-de-Vaux (canal de)......................	5.659	—
Roanne à Digoin (canal de).................	171.591	—
Rhône au Rhin (canal du)....................	158.391	—
Rhône, du Parc à Lyon.......................	60.798	—
Rhône, de Lyon à Arles......................	218.308	—
Rhône, d'Arles à la Méditerranée..............	208.734	—
Saône, du Port-sur-Saône à Saint-Jean-de-Loone	45.162	—
Saône, de Saint-Jean-de-Loone à Lyon.........	287.006	—
Sauldre (canal de la).........................	18.155	—
Seine, de Marcilly à Montereau...............	24.618	—
Seine, de Montereau à Corbeil................	960.011	—
Seine, de Corbeil à Paris.....................	1.835.664	—
Seine (canal de la Haute-)....................	8.976	—
Than (Étang de).............................	96.093	—
Yonne, d'Auxerre à la Roche..................	169.858	—
Yonne, de la Roche à Montereau..............	383.969	—
TOTAL..................	10.085.569	—
Différence en faveur des canaux du Nord-Est....	18.924.197	tonneaux.

Dans ces conditions, n'est-on pas en droit de se demander, comme je le faisais en débutant, par suite de quelles circonstances un pays aussi heureusement doué n'est pas, depuis longtemps, devenu l'un des principaux entrepôts de l'Europe ? Comment nos industries du Nord sont encore en grande partie tributaires de l'étranger pour leurs matières premières ? Comment nos ports de l'Atlantique, de la Manche, de la mer du Nord ne peuvent soutenir le parallèle avec ceux de Londres, Liverpool, Glasgow et surtout Anvers ? Comment enfin le Havre même, débouché des splendides vallées de la Seine et de ses affluents, n'occupe qu'une position bien secondaire et bien inférieure aux ports étrangers dont je viens de citer les noms ?

La réponse à ces questions ne sera ni longue, ni difficile.

Nous nous trouvons sur un pied d'infériorité notoire avec nos concurrents parce que nous ne possédons pas de ports réunissant, au même titre que ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, les conditions propres au développement de la navigation.

Pour l'industrie, le commerce, la navigation, comme pour la guerre, il existe des points stratégiques qu'il faut occuper car ils réunissent les conditions essentielles pour gagner les batailles ; ces points le Nord les possède, mais ils ne sont pas organisés, ils manquent de moyens de communication rapides et économiques avec les principaux marchés du monde.

Cela est triste à constater — mais ce n'est pas en dissimulant ses faiblesses qu'on peut y porter remède — de Dunkerque à Bayonne, nous n'avons pas un port contamment accessible à la grande navigation commerciale.

Quelle différence, si nous prenons pour objectif ce qui se passe chez nos voisins ! Examinons donc rapidement les causes de leur fortune et de leur merveilleux développement.

En Angleterre, on le sait, l'État laisse à l'initiative des citoyens la charge de créer des ports là où le besoin s'en fait sentir. Les Compagnies qui s'organisent dans ce but n'ayant pas à souffrir des mille entraves apportées chez nous à l'action particulière, arrivent, dans des conditions de rapidité surprenantes, à opérer de véritables miracles.

Le port de Liverpool offre un exemple tout spécial du maintien constant de la profondeur d'eau ; la nature avait, incontestablement, fait beaucoup pour atteindre ce résultat si enviable, mais il faut reconnaître que les travaux de l'homme l'ont puissamment développé.

Les docks qui complètent ce port ont, en effet, été établis sur des parties de la rivière que la mer baignait autrefois, et ont ainsi réduit encore la largeur du chenal, dont la profondeur a été, par suite, augmentée sous l'action des chasses dues au jeu de la marée.

Liverpool est le second port de l'Angleterre, au point de vue du tonnage général ; et, cependant, ce n'est que depuis 1825 qu'on a attaché de l'importance à l'amélioration de la navigation de la Mersey. Le premier plan exact et complet de la rivière remonte à 1821 seulement.

Pour obtenir les huit mètres d'eau indispensables à la grande navigation, on a creusé la Clyde jusqu'à Glasgow, afin que ce district, essentiellement manufacturier et houiller, ait un port et des bassins qui lui soient propres.

Il y a un siècle à peine, la rivière la Clyde était guéable à 12 milles (19 kilomètre) au-dessous de Glasgow, qui comptait alors 35.000 habitants : en 1872, les navires tirant 22 pieds (6 mètres 60) d'eau quittent ce port 2 ou 3 heures avant le plein, et gagnent la mer en une marée.

Des travaux semblables ont été faits à l'embouchure de la Tyne.

En Allemagne, Hambourg offre encore un très remarquable exemple de ce que peut le génie humain aux prises avec les difficultés d'une entreprise gigantesque.

La Hollande mérite aussi d'attirer notre attention par les travaux identiques qu'elle a su exécuter à Nieuwe-Diep.

Le port de Nieuwe-Diep est situé sur le Zuiderze, à l'est de la pointe de Helder. Le courant de jusant avait creusé, en ce point, un chenal de 4 ou 5 pieds de profondeur, praticable pour les petits bateaux seulement

En 1873, on avait déjà obtenu 5 à 6 mètres de profondeur dans le port ; aujourd'hui le point le moins profond a encore 8 mètres d'eau au-dessous du niveau de la basse mer et la profondeur moyenne est de $9^{m}40$ à basse mer.

De très remarquables travaux ont également été accomplis dans le port créé sur la mer du Nord à l'entrée du nouveau canal d'Amsterdam et à l'embouchure du bras de la Meuse, nommé le Shew, qui conduit directement à Rotterdam.

Le temps me manquant pour entrer dans une étude même sommaire de ces ports artificiels, je me contenterai de renvoyer mes auditeurs au mémoire récent et très complet de M. l'Inspecteur général Croizette Desnoyers.

J'ai hâte de terminer cette excursion chez nos voisins et trop heureux concurrents, en disant quelques mots des plus redoutables de tous, en l'état actuel des choses, c'est-à-dire de ceux établis à Anvers.

Pour donner une idée de l'accroissement de ce port, depuis cinquante années, j'aurai recours à la statistique.

Son mouvement qui, en 1830 n'était que de 730 navires, jaugeant 120,000 tonneaux, s'est élevé, en 1871, à 5442 navires jaugeant 1,824,744 tonnes.

En 1880, son trafic a atteint le chiffre formidable de 3,876,000 tonnes.

Cet accroissement est dû surtout à l'approfondissement de l'Escaut, aux travaux dont le port d'Anvers a été le théâtre dans ces dernières années, à son outillage sans cesse perfectionné, au grand nombre de voies ferrées et de canaux qui le desservent ; enfin, il faut le dire, aux tarifs réduits des compagnies de chemins de fer belges et allemandes.

Il résulte d'une circulaire dont j'ai l'original entre les mains qu'Anvers possède, dans un seul mois, 122 services réguliers directs vers les divers points du globe et 68 avec transbordement en Angleterre, en France, à Brême, etc. Pour arriver à réunir sans perte de temps des services de cette importance,les quais ont été outillés de façon à pouvoir servir d'accostage à 80 transatlantiques.

Ainsi que le fait judicieusement remarquer M. A. Marteau, dans son intéressante et patriotique brochure sur le port d'Anvers (Le Havre, octobre 1873) :

« Si, en quelques années, ce mouvement maritime et commercial s'est développé avec une rapidité si formidable, il faut bien dire aussi que la ville d'Anvers, d'une part, et, de l'autre, le Gouvernement, y ont prêté la main, avec une ardeur extrême. Ni l'un ni l'autre n'a calculé sachant très bien que calculer, en ces matières, c'est sacrifier l'avenir, et que l'argent dépensé, en travaux de cette nature, produit mille pour un et assure la richesse et la puissance du pays qui a su créer et qui sait agrandir encore les établissements où le commerce maritime est nécessairement appelé par les facilités et le bon marché qu'il y trouve. »

Les avantages acquis jusqu'à ce jour, moyennant un sacrifice de plus de cent milllions, ne paraissent, toutefois pas suffisants à nos rivaux qui, dans le *Rapport du mouvement commercial, industriel et maritime pour l'exercice 1887*, s'exprimaient ainsi :

« En tenant compte de la richesse, de la population et de la puis-

sance industrielle de notre rayon commercial, on comprendra que nous devions concentrer dans notre port la plus grande partie du commerce de l'Europe centrale. Notre place est plus rapprochée que le Havre *du Nord de la France*, de l'Alsace-Lorraine, de l'Allemagne et de certaines parties de la Suisse ; mais la concurrence existe avec Le Havre, *dans l'Est de la France* et dans une partie de la Suisse. »

Ce que j'ai dit plus haut de l'organisation du port d'Anvers et de ses conditions de succès suffit à faire toucher du doigt le rôle prépondérant du Transatlantique dans la grande navigation. Ces véritables cités flottantes, d'un tonnage moyen de 4,500 tonneaux, transportant, avec une rapidité précédemment inconnue (1), des centaines de voyageurs et des quantités immenses de marchandises, permettent aux ports qu'elles desservent de réaliser des bénéfices considérables sur ceux qui ne sont pas organisés pour les recevoir.

Telle est la raison des sacrifices que se sont imposés nos concurrents étrangers, certains, comme le fait remarquer M. A. Marteau, de les récupérer au centuple dans un laps de temps plus ou moins court.

En France nous semblons ou méconnaître cette loi économique ou manquer de l'initiative nécessaire pour la mettre en application.

Il n'entre pas dans mon programme de m'appesantir sur notre littoral de l'Atlantique. J'ai dit, en débutant, qu'un port, pour progresser, devait desservir d'importants districts manufacturiers et se trouver à proximité des grands centres de production houillère, qui ont permis leur formation économique.

Cette dernière condition manque à nos ports de l'Atlantique. Même s'il possédait la profondeur voulue, le Hâvre, pour cette raison, ne pourrait lutter avantageusement avec les ports que je viens de citer.

Evidemment, lorsqu'on est le port d'une ville comme Paris, et d'une vallée comme celle de la Seine, on a une grande importance et on ne doit marchander aucune amélioration, mais, il faut le reconnaître, — malgré ses richesses agricoles, malgré ses industries, malgré Paris,

---

(1) Service de Liverpool à New-York (Note de la Cie Inmann) :

Voyage d'aller	10 jours.
Séjour pour déchargement et rechargement...	6 —
Voyage de retour	10 jours.
Ensemble..............	26 jours.

— cette région, n'est pas la région industrielle par excellence de la France, attendu que la houille fait défaut à ses splendides vallées.

Elle est, sous ce rapport, tributaire de l'étranger, c'est de l'Angleterre que Rouen tire ses charbons, et jamais, à moins de trouver une force motrice économique, l'industrie rouennaise ne pourra lutter avec celle de Manchester.

En outre de ces conditions d'infériorité, le port du Hâvre n'est pas accessible à toute heure par les Transatlantiques ; quand ils s'y présentent à marée basse, ils doivent attendre 8 ou 10 heures. Résultat : perte de temps pour les voyageurs et les marchandises ; perte d'argent si évidente, pour les Compagnies, que le Gouvernement est obligé de subventionner les grandes lignes qu'elles desservent.

J'arrive à nos ports du Nord.

Ceux-ci, comme je l'ai établi tout d'abord, présentent bien l'immense avantage d'appartenir à des régions industrielles et minières, mais ils ne sont pas en eau profonde, ce qui les oblige à renoncer au service régulier, et par là économique, des Transatlantiques.

Un tel état de choses peut-il se perpétuer indéfiniment ?

Est-il admissible que nos centres producteurs du Nord, restent tributaires des ports étrangers ?

Allons nous continuer à voir le plus grand courant commercial du monde passer devant nos yeux, pour aller vivifier et enrichir les entrepôts de Londres, de Liverpool, d'Anvers, de Rotterdam, d'Amsterdam, de Hambourg, abandonnant ainsi, faute d'une rade, la France, à laquelle sa position géographique aurait cependant dû assurer un sort tout différent ?

A toutes ces questions on ne saurait répondre que par la négative. Voyons donc, en nous détachant de toute préoccupation locale et en invoquant les dernières études hydrographiques de nos ingénieurs les plus compétents, quel est, sur le littoral, le point stratégique indiqué pour devenir le port naturel de notre région du Nord.

Le Nord possède 3 ports, Dunkerque, sur la mer du Nord, Calais, sur le détroit, Boulogne, sur la Manche.

Pour l'observateur qui étudie les phénomènes géologiques dont cette partie de nos côtes est le théâtre, il ressort clairement que les ports situés au-delà du cap Gris-Nez sont dans des conditions défavorables pour la grande navigation, par suite de leur continuel ensablement.

Pour établir la justesse de cette assertion, il suffit d'examiner la

manière dont se forment les courants dans le détroit du Pas-de-Calais et la mer du Nord.

Celui du flux, dont l'excessive puissance est augmentée d'une branche du Gulf-Stream, s'avance par la Manche, entraînant avec lui, les débris arrachés du fond de l'Atlantique et des côtes, et il agit avec une force d'érosion d'autant plus grande que la Manche se trouve de plus en plus resserrée entre la France et l'Angleterre jusqu'au détroit du Pas-de-Calais.

Mais, dès que le flux débouche dans la mer du Nord, il se subdivise en deux courants, formant comme les branches d'un gigantesque éventail, qui déposent, le long des côtes françaises et anglaises, les amas considérables de sable et de gravier qu'ils entraînent.

A l'endroit précis où le courant, allant du Sud au Nord, rencontre celui qui descend en sens contraire, il se produit un remous violent, sous l'empire duquel les alluvions transportées tombent dans des zones médiales où ils forment par leur amoncellement les véritables terres sous-marines, qu'on appelle des bancs. Tels sont, à travers le détroit, dans le sens longitudinal, ceux de Varne et de Colbart.

L'action des apports de sables commence à se faire sentir auprès du cap Gris-Nez à Sangate (*Sand-gate*, porte des sables), dont la désignation est suffisamment caractéristique.

C'est également par l'effet de ces courants que s'est graduellement comblé le golfe de St-Omer; que ce sont formés les Pays-Bas et constitués ces bancs considérables, tels que le Dogger-Bauk, les South et Nooth Goodvin, dont la présence fait courir les risques les plus graves à la navigation, malgré les balises et autres avertissements qui les signalent.

Pour cette raison, les ports de Calais et Dunkerque, situés sur un pays plat et dont les plages s'étendent au loin dans la mer, ne posséderont jamais la profondeur nécessaire à l'entrée immédiate, à mer basse, des Transatlantiques.

Malgré le travail incessant des dragues, on arrivera tout au plus à obtenir, à l'entrée de ces ports, au moment de la basse mer, 2 mètres 40 dans le second, et 4 mètres dans le premier, profondeur suffisante pour un service régulier avec l'Angleterre, mais ne présentant pas les conditions requises par les Transatlantiques qui, je l'ai déjà dit, ne peuvent attendre la marée et doivent arriver à toute heure à leur quai d'accostage.

Le port d'Anvers échappe en partie à ces ensablements; l'Escaut,

fleuve d'une grande puissance, habilement endigué, dégage son parcours et opère de fortes chasses à son embouchure ; toutefois, malgré cet avantage, les bancs de sable qui se forment à l'entrée du port présentent un danger constant pour la navigation, et exigent l'emploi de deux pilotes, l'un pour la pleine mer et l'autre à partir de Flessingue pour la navigation fluviale, circonstance qui entraîne des pertes de temps et des augmentations de frais généraux.

Toute autre est la situation du port de Boulogne. Comme le font remarquer MM. les Ingénieurs Stœklin et Laroche, dans leur intéressant travail sur *Les ports maritimes considérés au point de vue de leur établissement et de l'entretien de leur profondeur :*

« Au lieu de présenter des tendances à l'ensablement, le promontoire du Boulonnnais *a été et continue à être corrodé*, mais comme il formé de couches très différentes, il se corrode irrégulièrement ; les roches résistent plus ou moins suivant leur dureté, et forment des caps, tandis que les couches de tuf et d'argile se rongent plus facilement : c'est ce qui donne à la côte du cap d'Alpreck au Gris-Nez, l'aspect d'une dentelure formée d'une série de pointes avec des rentrants intermédiaires.

....

Sur l'estran les courants se font également sentir ; mais leur action est modifiée par l'action des lames qui prend ici la prépondérance. L'action des lames a pour effet de corroder les couches d'argile et de tuf, et de niveler ensuite avec du sable les creux qui se produisent entre les bancs de roche. Mais, malgré la présence de ce sable, la plage de Boulogne est loin d'être ce qu'on appelle une plage de sable ; quand on la suit entre la pointe de l'Heurt et celle de la Crèche, on rencontre à chaque pas des arêtes de roche ou de tuf, et les forages exécutés par M. Legros, en 1872, autorisent à penser que la chemise de sable n'a nulle part une épaisseur supérieure à 2 mètres. Si on pouvait enlever cette chemise, on retrouverait partout la falaise, se comportant sous l'eau comme elle se montre au dessus, et produisant par suite des couches très différentes dont elle est formée, les plateaux signalés par M. Ploix, et les irrégularités que l'on rencontre dans les fonds, et qu'il serait absolument impossible d'expliquer avec une plage de sable. »

Par suite de cette disposition de la côte, le port de Boulogne se trouve situé dans une vaste baie, abritée des vents, qui soufflent du Nord au Sud ; à l'Est par les falaises et l'important massif de collines

qui les dominent : au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par le développement des digues du grand port.

Etant donnée la facilité d'obtenir, dans ce port, une profondeur de 10 mètres (à basse mer), on conçoit que les négociants d'Anvers voient de ce côté une menace des plus sérieuses pour leur prépondérance et que, lors d'un récent voyage, le roi Léopold se soit tout particulièrement intéressé aux travaux en cours d'exécution.

Tout concourt à établir qu'avec les facilités qu'il offrira aux Transatlantiques, le port de Boulogne ne tardera pas à retenir une grande partie du courant commercial qui, faute d'une rade plus au sud, a dû jusqu'ici franchir le Gris-Nez pour aller chercher, fut-ce au prix de constants dangers, la profondeur d'eau suffisante.

Cet avantage du port de Boulogne sur celui d'Anvers, comme rapidité et économie, ressort très nettement d'une note que je dois à l'obligeance de deux officiers, de notre marine militaire, des plus distingués et très au fait de la navigation dans la mer du Nord.

Comme on va le voir, elle complète très utilement les précédentes explications. Je la cite textuellement :

« Un navire étant vis-à-vis de Boulogne, la distance jusqu'à l'embouchure de l'Escaut (devant Flessingue) est de 100 milles. — La distance de Flessingue à Anvers est de 45 milles marins (de 1,832 mètres).

Un navire allant de Boulogne à l'Escaut, rencontre au milieu du Pas-de-Calais :

Les bancs du Varne et du Colbart :

1° Au-delà du Gris-Nez sur tribord, les bancs de Calais, de Dunkerque, de Nieuport et d'Ostende, c'est-à-dire une série de bancs s'étendant devant Nieuport jusqu'à treize milles au large ;

2° Par babord, on a les bancs de Goodwin, les South-Falls, le Sandettie, les Fairy-Bank, West-Hinder, etc., bancs qui deviennent de plus en plus rapprochés les uns des autres en approchant de l'Escaut.

Le grand chenal entre ces deux séries de bancs est praticable pour les navires a vapeur et les navires à voiles qui ont vent arrière, par beau temps, avec de la vue, grâce au balisage.

On est obligé, en tout cas, d'aller relever le feu de West-Hinder et de là, de courir, au milieu des bancs, sur le feu de Ribzand, placé encore en tête des bancs qui forment comme une barre de l'Escaut, mais par mauvais temps, par temps sombre, cela devient fort difficile, même vent arrière.

En tout cas, cela est impraticable, même de beau temps, pour les navires à voile d'un certain tonnage; quand le vent est contraire.

Les courants qui changent avec la marée et portent tantôt sur un banc, tantôt sur un autre, augmentent le danger.

Les navires ont un abri dans ces parages, la rade des dunes; mais une relâche augmente les frais et occasionne du retard.

La distance des dunes à l'entrée de l'Escaut est encore de 80 milles, et on rencontre sur la route les bancs de South-Falls, Sandettie, Fairy-Bank, et on retrouve alors le West-Hinder.

Un navire à vapeur, filant dix nœuds à l'heure, mettra donc dix heures en moyenne de la hauteur de Boulogne à Flessingue, et encore cinq heures de Flessingue à Anvers (indépendamment des difficultés particulières de la rivière).

Un navire à voiles, vent arrière, ayant une vitesse de 8 nœuds, mettra 13 heures pour atteindre Flessingue, et ne pourra pas arriver sans remorqueur jusqu'à Anvers, à cause des coudes de la rivière, à moins de mettre plusieurs jours à remonter au milieu de difficultés innombrables.

Mais quand un navire à voiles a vent debout, il faut d'abord qu'il double le Pas-de-Calais ; quand il a réussi, il ne peut pas louvoyer au milieu des nombreux bancs cités plus haut ; il lui faut donc, surtout s'il vente fort, chercher un abri en rade des dunes et y attendre un vent favorable.

Pendant ce temps, le navire qui aura relâché à Boulogne pourra décharger, recharger, et profiter du même veut qei retarde son concurrent, pour repartir vers l'Ouest. »

De la note publiée page 316, il résulte qu'un Transatlantique faisant d'Anvers à New-York dix voyages annuels, en ferait 11 1/2 de Boulogne à New-York, puisqu'il gagnerait 15 heures à l'aller et autant au retour, soit 30 heures au total. Chaque voyage coûtant 200,000 francs, ce serait donc une économie annuelle de 300,000 francs qu'il réaliserait.

En supposant deux Transatlantiques naviguant de concerve avec voyageurs et marchandises, l'un à destination de Boulogne, l'autre à destination d'Anvers, les passagers du premier seraient arrivés à Cologne, Dusseldorf ou Bâle au moment où le second accosterait au grand quai de l'Escaut.

En résumé, le port en eau profonde de Boulogne, quand il sera terminé, offrira à la grande navigation les avantages suivants :

Rade d'accès facile pendant les grandes tempêtes d'ouest et de sud-ouest, dont il n'était pas précédemment abrité, mais contre lesquelles le protègeront désormais les digues, où, grâce à l'orientation de leurs entrées, les navires seront poussés vent arrière ;

Profondeur constante de 10 mètres sans dragages à basse mer ;

Transport rapide et économique des matières premières au profit de la zône manufacturière du Nord.

A toutes ces considérations, il me faut ajouter que les ingénieurs ayant une rade située comme nous venons de le voir, pourront y établir des bassins ou darses disposés de façon à présenter un quai en communication directe avec le chemin de fer et le canal. Il sera donc facile d'éviter les pertes de temps et de restreindre à leur plus juste limite les frais généraux.

Nous suivrons ainsi l'exemple d'Anvers, qui, afin de gagner quatre heures sur le passage des écluses donnant précédemment accès dans des bassins fort mal orientés, a dépensé cent vingt millions pour construire sur l'Escaut le fameux quai, dont j'ai parlé au début de cette conférence, et auquel les transatlantiques accostent aussitôt arrivés.

Pour ces immenses steamers, en effet, le temps est tout ; ce qu'ils gagnent en rapidité par la puissance de leurs machines, ils ne faut pas qu'ils le perdent par des difficultés ou risques de navigation, des arrêts ou des transbordements en rade et des accostages difficiles.

Je viens de dire que les ingénieurs pourront, par le moyen de darses, mettre le port en eau profonde de Boulogne, en communication directe avec le chemin de fer et le canal. Ici, on pourrait m'arrêter en m'objectant que Boulogne ne figure pas sur la carte des voies navigables françaises.

Cela est vrai, mais je parle ici au futur. Or, comme complément indispensable de la création de son port en eau profonde, Boulogne devra être soudé aux canaux de la région du Nord, par la ville de St-Omer. Si, en effet, on veut bien se rendre compte de la situation géographique que j'ai précédemment exposée et de la nécessité pour un port d'être relié à un centre industriel et houiller, on comprendra que cette ligne est toute indiquée pour nous rendre plus facile encore cette concurrence à Anvers, dont les Belges ont une si grande crainte. L'épaisseur seule de quelques collines sépare le bassin du bas boulonnais du bassin de l'Escaut : supposons que, par l'effet d'une révolution

géologique, les eaux du fleuve se soient ouvert une brèche à travers ces collines et que l'Escaut, suivant un cours et un niveau qui n'auraient rien que de naturel, ait traversé le bas boulonnais et soit venu déboucher au port de Boulogne, quel serait de ce dernier ou de celui d'Anvers le plus propre au développement commercial ?

Or, ce que la nature n'a pas fait peut être entrepris par la main de l'homme ; quand on a vu percer le canal de Suez et qu'on connaît les travaux de l'isthme de Panama, que peut être le creusement des 50 kilomètres de canal vers St-Omer, qui relieraient toute notre industrie du Nord au seul port réellement en eau profonde que puisse posséder la région.

La nécessité de développer nos voies navigables et de les approprier à tous les besoins du commerce, de l'industrie et de l'agriculture s'impose d'une façon d'autant plus impérieuse que les tarifs de nos Compagnies de chemin de fer nous mettent, au point de vue de la rapidité et de l'économie des transports intérieurs, sur un pied d'infériorité choquante vis-à-vis de l'étranger.

Cette question a fait, en ces derniers temps, l'objet de trop de mémoires, rapports et brochures, pour que je puisse songer à l'aborder à la fin de cette conférence, déjà longue ; je me contenterai, parmi les nombreux documents dont il me serait facile d'appuyer mon argumentation, d'emprunter quelques chiffres aux Recueil-Chaix P. V. et G.V. du 4e trimestre 1886.

Ils suffiront à donner une idée exacte des dispositions de nos Compagnies, en permettant de comparer les conditions de transport faits aux producteurs français, avec les réductions dont jouissent leurs concurrents étrangers. Qu'on en juge :

PRIX COMPARÉS

D'après les recueils Chaix P. V. *et* G. V. *du 4e trimestre 1886.*

TRANSPORT DES TISSUS DE LAINE ET DE COTON (PETITE VITESSE).

De		Distances.	Prix.	Tarifs.
Lille St-Sauveur...	à Paris	245 kilom.	32 fr. par 1000 kilos.	Tarif spécial n° 20
Roubaix..........	à Paris	253 —	32 —	—
Tourcoing	à Paris	256 —	32 —	—
Boulogne.........	à Paris	252 —	21 fr. 25 —	—
Différence en faveur des tissus Anglais....			10 fr. 75	

TRANSPORT DES TISSUS DE LAINE ET DE COTON (GRANDE VITESSE).

De		Tarif général.	Tarif direct n° 2.		Différences en faveur des tissus Anglais.
Lille	à Paris	110 fr. 40	De	92 fr. 50	17 fr. 90
Roubaix		113 95	Boulogne	92 50	21 45
Tourcoing		114 80	à Paris	92 50	22 30

TRANSPORT DES FILS DE LIN, DE CHANVRE OU DE COTON (PETITE VITESSE).

De		Distances.	Fils écrus pour tissage.	Fils blanchis ou teints pour tissage.
Lille St-Sauveur...	à Paris	245 kilom.	26 fr. par 1000 kilos.	32 fr. par 1000 kilos
Roubaix		253 —	26 —	32 —
Tourcoing		256 —	26 —	32 —
Boulogne		252 —	21 fr. 25 —	27 et 21,25 (1) Tarifs. dir.
Calais		295 —	21 fr. 25 —	27 et 21,25 (1) —

Différences en faveur des produits anglais : *Fils écrus*.... 4 fr. 75
Fils blanchis ou teints.... 5 fr. et 10 fr. 75

Me voici, Messieurs, arrivé au terme des observations que je désirais vous soumettre, et il faut me résumer.

Comme j'ai essayé de l'établir, en m'autorisant de ce qui se passe chez nos concurrents étrangers, pour qu'un centre industriel se développe et progresse, il faut d'abord qu'il se trouve à proximité d'exploitations houillères, ensuite qu'il ait, pour écouler ses produits manufacturés et se procurer les matières premières, un port desservi dans les meilleures conditions de rapidité et d'économie.

La région du Nord, qui possède le premier de ces avantages, manque encore du second, si bien que, pour maintenir ses relations avec les grands marchés internationaux, il lui faut rester tributaire de l'étranger.

Un semblable état de choses peut-il se perpétuer indéfiniment ? Je ne le crois pas et c'est pourquoi j'ai cru devoir, utilisant, à défaut de connaissances spéciales, l'expérience que m'a donnée une longue pra-

(1) 27 francs pour expéditions inférieures à 1,000 kilos.
21 fr. 25 pour expéditions de 1,000 kilos au moins.

tique des affaires, vous intéresser à un problème vous touchant de près et dont la solution s'impose.

Cette solution, nous venons de la chercher ensemble et je vous ai donné, avec une entière franchise, mon avis, dégagé de toute préoccupation locale et appuyé sur d'importants travaux rédigés, pour le compte de l'État, par des ingénieurs tout à fait compétents en la matière. Ce que je cherche, c'est uniquement la vérité et, comme je n'ai aucune prétention à l'infaillibilité, je ne demande pas d'ériger ma manière de voir en article de foi mais bien de provoquer une utile et féconde agitation, d'où sortira la lumière.

Je le répète, en terminant, les intérêts de la région du Nord sont gravement compromis par l'immense lacune que je viens d'indiquer. A une contrée commerçante, industrielle et agricole comme la vôtre, il faut un port pouvant recevoir les navires marchands du plus fort tonnage et permettant ainsi d'obtenir des conditions de transport comme seuls les transatlantiques peuvent en offrir au commerce.

Quel est ce point stratégique désigné pour devenir l'Anvers du nord de la France ? A vous, Messieurs, de décider si, comme moi, vous estimez que Boulogne offre, à cet égard, les garanties nécessaires pour justifier les sacrifices qu'impose une création d'aussi haute importance.

En tout cas et quelque soit votre sentiment, il vous appartient d'élever la voix et de la faire entendre dans les sphères gouvernementales. Votre cause est juste et patriotique, il faudra bien qu'elle finisse par triompher des obstacles et des objections contre lesquels elle pourra se heurter. Personnellement, je m'estimerai très heureux si ma modeste intervention de ce soir obtient le seul résultat que j'en ambitionne : Hâter le grand mouvement d'opinion qui, sous peine de déchéance, s'impose au district manufacturier du Nord.

La favorable attention avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter, me permet d'espérer beaucoup à cet égard : je vous exprime ma profonde gratitude ainsi qu'au sympathique Président et à ses dévoués Collègues de la *Section de Roubaix*, à l'amabilité desquels je dois la véritable bonne fortune d'être venu me mettre en rapports avec un public dont l'approbation m'est aussi précieuse que la vôtre.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

La Société de géographie de Valenciennes

Pendant le premier trimestre de 1887.

Par M. Paul FOUCART, avocat, secrétaire-général de la Société de Valenciennes.

I.

L'année 1887 a, pour la Société de géographie de Valenciennes, commencé par un malheur : Le 29 janvier est mort l'un des membres les plus dévoués de son comité, Émile Deladerrière, emporté par une maladie de poitrine à l'âge d'environ 40 ans.

Émile Deladerrière avait fait au Collège de Valenciennes de sérieuses études, et dès 16 ans 1/2, il était bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences. Un goût très vif l'emportait vers la médecine. Mais, dans la crainte de compromettre sa santé, qui était très faible, sa famille le dirigea de préférence vers le barreau qu'elle considérait, bien à tort, comme exigeant moins de fatigues. Tout en suivant avec assiduité les cours de la Sorbonne et du Collège de France, il fit donc son droit à Paris, où la Faculté lui décerna un prix au concours général et le reçut ensuite docteur, lorsqu'il avait à peine 21 ans. Il revint ensuite s'installer à Valenciennes, où il ne tarda pas à se créer une belle clientèle.

Bien que privé de toutes les qualités extérieures de l'orateur, Deladerrière, ainsi que l'a justement dit sur sa tombe M. Eugène Delcour, bâtonnier de l'ordre des avocats, « exposait ses affaires » d'une façon lumineuse, ne négligeant aucun moyen ni aucun détail, » comme s'il eut expliqué un problème scientifique dans lequel les » plus petites fractions ne peuvent pas être négligées. Personne n'avait » plus que lui le goût de l'ordre, du calcul et de la méthode. Il pour- » suivait le succès avec une indomptable énergie, et bien souvent nous » nous demandions comment, avec une santé si débile, il pouvait » supporter la fatigue de plaidoiries aussi étudiées et aussi complètes. »

En dehors de ses devoirs judiciaires, Deladerrière donnait tous ses loisirs à l'étude des sciences naturellles, pour lesquelles il avait conservé une vraie passion. Ses vacances étaient consacrées à des promenades à pied, à des herborisations et à des recherches géologiques qui lui firent

parcourir une grande partie du littoral océanique de la France. Il s'était intimement lié avec presque tous les professeurs de la Faculté des Sciences de Lille, et c'est en leur compagnie que, bien souvent, surtout à l'époque des grandes marées, il allait poursuivre ses investigations au laboratoire de Vimereux.

Un compte-rendu d'une excursion géologique faite l'an dernier, par M. Gosselet, à travers une partie de l'arrondissement de Valenciennes, a été son dernier travail. Il a paru dans le numéro du *Bulletin* de la Société de géographie de Lille du 1er novembre 1886. Mais, fidèle à ses habitudes de modestie, Deladerrière n'a pas voulu le signer, et l'a simplement fait suivre de ces mots : *Un naturaliste Valenciennois.*

Avant de mourir, il a légué à sa ville natale toutes ses collections d'histoire naturelle, ainsi que sa bibliothèque scientifique. Ce legs a été accepté par le Conseil municipal dans sa séance du 8 février 1887, et les objets qui en dépendent seront prochainement installés aux Écoles académiques.

II.

Le 6 mars, M. de Mahy, député de l'île de la Réunion et ancien ministre de l'Agriculture, a fait, au théâtre de Valenciennes, une intéressante conférence sur la question coloniale de Madagascar.

Dans le *Courrier du Nord*, M. Victor Henry en a rendu compte en ces termes :

« Pour résumer de suite l'impression générale laissée par cette séance, disons que jamais nulle conférence n'a paru plus courte, tant M. de Mahy a su captiver et retenir l'attention de ses auditeurs. Ce résultat, ce n'est pas à de brillants mais factices procédés oratoires qu'il est dû. La parole de M. de Mahy est, au contraire, empreinte de la plus complète simplicité ; rien d'étudié, rien d'apprêté dans le langage ; on sent le causeur habitué à parler d'abondance. Mais cette parole toute simple reflète la clarté, la netteté des idées qu'elle traduit, elle est animée par le souffle de la sincérité même, et s'échauffe fréquemment sous l'ardeur d'une conviction profonde et d'un vibrant patriotisme. L'éloquence qui tire ainsi ses qualités sa force du sentiment intime, est la véritable éloquence, celle qui s'impose le plns.

» M. de Mahy a commencé par protester contre une opinion trop répandue et suivant laquelle les Français seraient complètement privés du génie de la colonisation. Toute notre histoire, a-t-il dit, est là pour réfuter ce préjugé. Dès l'antiquité, nos ancêtres, les Gaulois fondaient

des colonies florissantes en Italie et jusque dans l'Asie-Mineure. Sous l'ancien régime, pour montrer que les aptitudes colonisatrices des Français n'avaient disparu, il suffit de rappeler la conquête du Canada, et aux Indes la tentative de Dupleix, dont les projets ont échoué par la seule faute de l'imprévoyant gouvernement de Louis XV.

» Il est donc contraire à la vérité de prétendre que la politique coloniale ait été inventée par les hommes d'État de la troisième République. Ceux-ci n'ont fait que reprendre une tradition nationale, et cela sous l'influence de préoccupations bien fondées, selon M. de Mahy.

» Il est indéniable que depuis ces dernières années, toutes les nations européennes tendent à fermer leurs marchés aux produits des autres peuples par l'établissement de droits d'entrée prohibitifs. En Amérique, les États-Unis ont écarté par le même système les marchandises étrangères, et, chose grave, ils cherchent en ce moment à conclure avec les États de l'Amérique du Sud une union douanière qui ruinerait aussi dans ces contrées notre commerce d'exportation. Alors que la France est menace de voir enlever à son industrie presque tous ses anciens débouchés, n'était-il pas politique, conclut M. de Mahy, de chercher à lui procurer dans les pays neufs une clientèle nouvelle? De là l'expédition du Tonkin, où les circonstances nous avaient engagés depuis longtemps déjà : de là aussi les efforts faits pour affermir notre situation à Madagascar.

» S'étendant particulièrement sur ce dernier point, M. de Mahy a déclaré que s'il y a un reproche à adresser au gouvernement républicain, ce n'est pas d'avoir maintenu nos droits sur l'île de Madagascar, c'est de ne pas les avoir maintenus toujours avec assez de fermeté.

» Ces droits, ils sont incontestables. Ils ont été reconnus et défendus sous Louis XIV, par lequel l'île fut déclarée dépendance de la couronne, sous Louis XV et Louis XVI, sous la Convention, qui décréta que Madagascar faisait partie intégrante du territoire national. Napoléon I[er] seul, donnant toute son attention à sa fatale politique européenne, les laissa péricliter. Mais, après les traités de 1815, l'Angleterre même reconnut la légitimité de nos droits sur cette grande île, et nul de nos gouvernements ne les a depuis abandonnés.

» Comment se fait-il donc que notre influence à Madagascar se soit trouvée en ces derniers temps compromise, qu'il ait fallu travailler à la rétablir, et que la France n'y travaille pas, malheureusement, sans une certaine hésitation?

» C'est, répond M. de Mahy, qu'il s'est établi à Madagascar une

Société religieuse anglaise, la *Société biblique britannique et étrangère*, compagnie riche, puissante, intrigante, qui s'efforce de mettre la politique au service de ses vues évangélistes. Sous prétexte que la domination française à Madagascar tend à y introduire le catholicisme au lieu du méthodisme protestant, elle n'épargne rien pour nous chasser du pays et y appeler les Anglais à notre place. Et, comme cette *Société biblique* a des ressources considérables, comme elle étend ses ramifications partout, comme elle a dans les diverses parties de la France des adeptes et des correspondants, et qu'elle possède des intelligences jusque dans nos bureaux ministériels, elle est parvenue, non seulement à nous susciter des difficultés dans la colonie, mais à exercer, dans notre pays même, une certaine action sur l'opinion publique et à inspirer à notre gouvernement des tergiversations et des ménagements funestes, en semant adroitement l'opinion que Madagascar ne vaut pas pour nous les sacrifices que nous y pourrions faire.

» Des réunions franco-anglaises ont eu lieu en ce sens au Grand-Hôtel de Paris, et pour propager les résolutions qui y ont été prises, la Société Biblique de Londres a divisé la France en sept provinces dont chacune a ses chefs et ses moyens d'action. La *Province du Nord* comprend, d'après la carte dont M. de Mahy a donné connaissance au public, les départements de la Seine-Inférieure, de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord, des Ardennes et de l'Aisne. A nous, désormais prévenus, de ne plus nous laisser prendre aux pièges qui nous ont été si habilement tendus.

» M. de Mahy, qui a longuement visité Madagascar, s'élève vivement contre l'affirmation que nous n'en pourrons rien faire.

» L'île de Madagascar est plus grande que notre France. Elle renferme une population de deux millions et demi à trois millions d'habitants, ce qui donne un joli chiffre de consommateurs déjà.

» Les produits que nous y écoulons sont les conserves alimentaires, les vins, les eaux-de-vie, des bières spéciales qu'on fabrique à Bordeaux et au Havre, et qu'on pourrait fabriquer dans le Nord, la quincaillerie, les meubles communs, les articles de Paris, etc.

» Ces marchandises, les indigènes nous les paient non en monnaie, mais en productions du pays, et ces productions sont aussi précieuses que peu coûteuses sur place, ce qui permet les échanges les plus avantageux. C'est ainsi qu'un vieux fusil, estimé 6 fr. 50 en France, se vend là bas de 25 à 30 fr., ou s'échange contre un ou deux bœufs.

» On trouve à Madagascar des bois de charpente et d'ébénisterie,

de la cire, de la gomme, du caoutchouc, de la gutta-percha, produits dont l'exploitation ne peut faire concurrence à nos industries métropolitaines.

» Les bestiaux se multiplient aussi dans cette île d'une manière prodigieuse. Rien à craindre non plus pour nos éleveurs français, pourtant, de ce côté : le voyage est trop long pour pemettre d'amener à bon compte ces animaux en Europe. Mais ils pourraient faire l'objet d'un commerce important si on en organisait l'exportation vers les îles de la mer des Indes, Nossi-Bé, les îles de France, de la Réunion, de Rodriguez, des Seychelles, etc.

» Enfin, le climat et la fertilité de Madagascar se prêtent à l'introduction de cultures nouvelles, par exemple celle du coton, qu'il serait si important pour la France de pouvoir se procurer dans une de ses possessions, au lieu d'être à cet égard tributaire de l'étranger.

» Tel est le pays sur lequel, proclame M. de Mahy, il faut rétablir complétement notre domination et notre influence, compromises par le traité fort critiquable signé avec la reine de la peuplade des Hovas. Ce gouvernement hova est une oligarchie tout à la dévotion de la *Société biblique*. Nous lui avons reconnu un pouvoir de souveraineté qui ne lui appartenait nullement. Nous lui avons abandonné sans défense les indigènes que nous avions eus pour alliés dans nos différends belliqueux avec les Hovas, et ceux-ci en profitent pour martyriser leurs anciens adversaires de façon à révolter le sentiment d'honneur de tout Français.

» Heureusement, ce regrettable traité conclu avec les Hovas a réservé les droits antérieurs de la France. Grâce à cette précaution, M. de Mahy croit que nous pouvons parfaitement rétablir notre ancienne situation à Madegascar et mettre les Hovas à la raison, en y employant l'énergie et l'esprit de suite nécessaires. Ajoutons que, suivant l'orateur, on a toute chance d'arriver au but voulu sans être obligé de recourir aux moyens militaires, et en se bornant à une action diplomatique très ferme.

» Des applaudissements fréquents et souvent très vifs, ont été donnés à M. de Mahy par ses nombreux auditeurs. Et l'on peut ajouter sans trop s'avancer, croyons-nous, que le sympathique député a rendu beaucoup d'entre eux favorables à son opinion, c'est-à-dire qu'il n'a pas perdu sa journée. »

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

Percement du tunnel de l'Apennin. — On sait que depuis longtemps les Italiens travaillaient au percement du tunnel de l'Apennin, près de Ronco. Le 23 avril 1887, ce grand travail a été terminé. C'est surtout au commerce de Gênes que profitera la nouvelle voie : les Génois, en effet, se plaignaient beaucoup depuis le percement du Saint-Gothard, de l'insuffisance des communations avec le Nord; de plus, le mauvais état du tunnel de Giovi les exposait toujours au danger d'une interruption complète des communications directes avec Alexandrie. Il est à croire qu'aujourd'hui les voies ferrées existantes suffiront au transport des marchandises italiennes.

ASIE.

Project d'exploration du Sông-Ma. — M. Gauroy, lieutenant d'infanterie de marine, a fait part à la Société de géographie de Paris, d'un plan d'exploration du Sông-Ma, le principal cours d'eau de la province de Thanh-Hoa (Annam). Cet officier se propose de remonter le fleuve, en compagnie de deux de ses camarades et d'un ingénieur civil, aussi loin que possible, pour revenir ensuite, dans le sud, traverser la ligne de partage des eaux vers le 21e degré latitude N., pour aller sur Luang-Prabang par la vallée de la rivière Kaun. Le retour s'effectuerait soit par le Cambodge et la Cochinchine, soit par l'Annam (Trân-Ninh). Le but de l'exploration serait : 1° de reconnaître la valeur commerciale du Sông-Ma comme voie de communication avec le Yun-Nan ; 2° de trouver ou d'établir une voie commerciale entre le Tonkin et Luang-Prabang ; 3° de rallier les diverses tribus de ces pays à l'influence française.

Les régions qu'aura à traverser M. Gauroy sont encore inconnues, excepté dans la partie qui avoisine le Tonkin et où se trouve, en première ligne, le « Lac Tho ». A la fin de 1878, un prêtre français, des Missions étrangères, M. Fiot, a remonté le Sông-Ma, avec une douzaine d'indigènes, dans de *petites barques*. Après une navigation de dix-huit jours, à partir de la dernière chrétienté que l'on rencontre avant de s'enfoncer dans les montagnes, M. Fiot arriva sans accident à Luc-Canh, en plein Laos ; il avait dû franchir de nombreux rapides. L'accueil qui lui fut fait par les habitants fut rien moins que bienveillant, et la fièvre des bois s'empara bientôt du missionnaire et de ses compagnons. Au mois de juillet 1879, M. Fiot quitta le village inhospitalier de Luc-Canh et le pays des Châu, tributaire de l'Annam, pour se rendre dans la petite tribu indépendante de Na-Ham, éloignee d'une journée et demie de marche et où il fut bien accueilli. A la fin du mois d'août, voulant profiter de la saison

des hautes eaux pour redescendre au Tonkin, M. Fiot s'embarqua sur un radeau de bambous, fit naufrage au passage d'un rapide et, épuisé, vint mourir à Hâo-Nho, le 13 septembre, à trois lieues seulement du colllège latin du Phu-Nhac.

On doit à ce courageux explorateur de précieux renseignements sur la langue des Moïs et, particulièrement, un dictionnaire ; nous aimons à espérer qu'un sort plus heureux est réservé à la mission de M. Gauroy, sans oser pourtant trop nous attendre au succès de ses deux premiers desiderata.

Résultats du voyage en Chine du général Prjéwalski. — La *Deutsche Rundschau* de Vienne, donne une nouvelle qui ne pourra manquer de causer quelque émoi dans le monde géographique : elle a trait à un voyage d'exploration que vient de terminer Prjéwalski dans la Chine et le Thibet, dont ce voyageur s'occupe actuellement de publier la relation et de dresser la carte. Il y aurait eu là une concurrence assez étrange entre les Russes et les Anglais, car l'explorateur russe patronné par la Société impériale de géographie de Russie aurait été, lors de son voyage et alors qu'il n'était encore que colonel, suivi pas à pas par une expédition anglaise sous la direction de M. Carey, à tel point que dans la direction de Khotan à Akon, les deux voyageurs n'auraient été séparés que de quelques jours de marche. L'expédition de M. Carey n'aurait eu d'autre but que de relever les erreurs de Prjéwalski et de prouver notamment que les localités auxquelles le général aurait donné de nouveaux noms étaient déjà connues des géographes. La *Deutsche Rundschau* annonce qu'aussitôt l'ouvrage du voyageur russe paru, un ouvrage anglais sera publie dans le but bien avoué de mettre en lumière les exactitudes. qu'on dit d'ailleurs réelles, de Prjéwalski.

AFRIQUE.

Emin-Bey. — On n'a oublié ni les tentatives infructueuses de l'Angleterre pour maintenir son autorité et son prestige dans la Haute-Égypte, ni l'héroïsme déployé par Gordon-Pacha à Khartoum ; ce qu'on sait moins, ce sont les efforts tentés par le lieutenant de Gordon, Emin-Bey, pour se maintenir dans les régions du Haut-Nil, dans la province du Soudan équatorial.

Ce n'est donc pas sans intérêt qu'on lira les quelques détails qui suivent et que nous résumons, sur Émin-Bey, d'après la *Gazette universelle* de Munich.

Emin-Bey n'est pas, comme on serait porté à le croire, d'origine égyptienne ; il est né dans la Silésie autrichienne et s'appelle Schnitzler. D'abord médecin dans l'armée turque, il fut, en 1874, nommé médecin en chef des troupes égyptiennes. Appelé par Gordon à prendre part à l'administration des provinces du Haut-Nil, il fut chargé, en 1578, de la direction supérieure de la province du Soudan équatorial. Il a déployé dans ce poste un véritable talent d'administrateur et surtout d'organisateur ; il a su gagner la confiance des nègres, et, chose rare, il les a séduits au point qu'ils lui prêtent la plus entière obéissance.

Les explorateurs qui ont vu de près son administration, rendent unanimement hommage à son activité bienfaisante, à son intégrité, à son désintéressement. Placé depuis huit ans à la tête d'une province fort riche, Emin-Bey est aussi pauvre aujourd'hui que le plus indigent de ses sujets et toutes les ressources dont il dispose, il les fait concourir à l'accomplissement de l'œuvre civilisatrice qu'il a entreprise et qu'il poursuit sans relâche, malgré les obstacles de toute nature qui se présentent en foule.

Homme de science en même temps que de gouvernement, il consacre les loisirs

bien rares que lui laisse son autorité, à rédiger des mémoires sur des questions de géographie, d'ethnographie, de météorologie, de physique, et les envoie à des revues allemandes. Il fait ses observations en voyage, et ses voyages sont fréquents. C'est ainsi que depuis 1876, il a exploré toute la région qui s'étend des lacs Ukéréwé et Albert jusqu'aux limites nord de son gouvernement, et cela au milieu des plus grandes difficultés et malgré les soucis que devaient lui causer l'insurrection du Madhi.

En 1878, au moment où l'administration du Soudan équatorial passa des mains de Gordon dans celles d'Emin-Bey, la paix ne régnait que sur une étroite bande de territoire, tout le long du Nil, au bord du lac Albert et dans une partie du pays de Schuli. Partout ailleurs, mécontentement et soulèvement. Les marchands d'esclaves nubiens tirèrent parti de ces désordres et, usant du droit du plus fort, s'emparèrent d'un nombre formidable de nègres que personne ne protégeait plus, puisqu'ils n'appartenaient plus à aucun État. En 1880, l'ordre était rétabli, et Emin-Bey, qui avait relevé et armé toutes les stations brûlées ou tombées en ruine pendant la période des agitations, tirait du pays pacifié un revenu net de 200,000 francs, alors qu'avant son avènement il y avait un déficit annuel atteignant parfois un million. Il construisit des routes, organisa un service hebdomadaire des postes, leva et instruisit une petite armée et inaugura des relations commerciales avec les voisins. L'insurrection de 1883 menaça de détruire ces germes de civilisation. Les hordes du Madhi se ruèrent d'abord sur la province de Barh-el-Ghazal. Emin-Bey feignit de se soumettre, les Nubiens se retirèrent vers le Kordofan, laissant ainsi à leur adversaire le temps nécessaire pour leur opposer des troupes et des fortifications. Lorsqu'ils revinrent à la charge, ils vinrent se heurter contre la station fortifiée d'Amadi. La place ne se rendit que sous le coup de la famine, et la garnison, composée uniquement de nègres dont Emin avait su exalter le courage, se retira dans la direction de Makraka, battit l'ennemi qui la poursuivait, près de Rimo, et marcha ensuite sans inquiétude sur Lado. En même temps, Emin-Bey fut avisé de la prise de Khartoum et de la mort de Gordon. Bien loin de se décourager, il s'enfonça encore dans le sud avec les deux vapeurs qu'il avait encore sur le Nil, afin d'aller aux renseignements près des missionnaires de l'Ouganda, mais surtout pour aller chercher des vêtements en drap pour ses gens qui en étaient réduits à se couvrir de peaux de bêtes.

Il passa la dernière journée de 1885 à Wadelaï, agitant le projet de renvoyer chez eux les officiers et les fonctionnaires égyptiens, dans le cas où il ne recevrait d'Égypte ni secours, ni nouvelles, et de ne retenir auprès de lui que les officiers et les soldats du Soudan. Tous lui demeurèrent fidèles, résolus, comme ils le lui dirent, à tenir avec lui et à partager son sort quel qu'il pût être.

Séparé du reste du monde, Emin-Bey a encore trouvé moyen de faire accomplir à sa troupe des travaux pacifiques et civilisateurs.

Il écrivait de Wadelaï, à la date du 7 juillet 1886, que toutes les stations étaient occupées à la culture du coton et qu'on espérait ainsi se procurer le moyen de couvrir sa nudité. Il avait lui-même formé des cordonniers, fait fabriquer du savon et cultiver le blé et le tabac. Depuis deux mois il n'avait vu certains articles de luxe tels que le sucre; mais il ne ressentait aucune privation, si ce n'est celle des livres et des objets nécessaires à la formation de collections zoologiques. Il ressort des lettres de Junker, qui était resté sous la protection d'Emin-Bey, à Lado, jusqu'à la fin de 1885, qu'à cette époque Emin s'était retiré lentement vers l'Est en bataillant à chaque pas avec les nègres et les Arabes, qu'il concentrait ses troupes de plus en plus sur le Nil supérieur, sa ligne naturelle de retraite et qu'il avait ainsi réussi à maintenir et à défendre les districts du sud et du centre de l'ancienne province de l'Équateur. A-t-il

réussi à s'y maintenir jusqu'ici ? Il y était encore l'été dernier, et il croyait conserver ce territoire à l'Égypte qui, en réalité, y a renoncé.

L'explorateur Schweinfurth croit que Emin-Bey occupe encore les stations de Lado, Redjaf, Bedden, Keri, Labor, Dufileh, Fatiko et Wadelaï et qu'ayant été empêché depuis 1883 de transporter en Égypte les produits de sa province, il doit être en possession de grandes quantités d'ivoire qui suffiraient à elles seules pour couvrir les frais d'une expédition destinée à le débloquer. M. Schweinfurth estime que dans cette situation, Emin-Bey doit avoir d'autant moins envie de quitter la province de l'Équateur, qu'il a encore 2,000 officiers et soldats sous ses ordres et que cette troupe, même si elle consentait à être transportée à Zanzibar, ne trouverait pas facilement les vivres nécessaires en route. Si le gouverneur tient encore ses hommes dans la main, il doit, en effet, aimer mieux dominer sa province, sous quelque forme que ce soit, que de se retirer à travers mille obstacles vers l'Est.

Mais il est possible que le plan d'Emin-Bey ait été modifié par des évènements qui se sont récemment produits dans le sud du territoire occupé par lui. Il a quitté Lado avec 2,500 hommes se dirigeant vers Ungoro et Uganda. La première difficulté qu'il a rencontrée provenait de l'hostilité qui avait éclaté entre Kabrega et Mwanga, rois d'Ungoro et d'Uganda. Kabrega défendit à Emin-Bey de passer par Ungoro. A Uganda on avait compté recevoir des mains d'Emin quantité d'armes à feu, et il était dans l'intérêt de Kabrega d'empêcher cela. Emin-Bey tenta alors d'arriver à Uganda en passant par Usoga ; mais il fut arrêté par la tribu des Badeki. Il réussit à la repousser et il éleva sur son territoire le retranchement mentionné par M. Fischer, l'explorateur récemment décédé et qui s'était porté au secours d'Emin. Le consul général anglais John Kirck annonçait qu'à la date du 3 juillet dernier, Emin-Bey se trouvait à Ungoro avec 400 hommes. Quoi qu'il en soit, il est certain que Mwanga, roi d'Uganda et successeur de Mtesa, est hostile aux blancs et qu'il intercepte toutes les lettres adressées à Emin-Bey, et celles qu'il écrivit aux missionnaires ne parvinrent pas davantage à leur adresse.

L'ami d'Emin-Bey, M. le D[r] Junker, explorateur russe, a tenté, en dernier lieu, de vaincre toutes les difficultés, et de délivrer Emin. Il s'est avancé, l'été dernier, jusqu'à Rubaga, pour y acheter des étoffes destinées à Emin-Bey. Mais il a dû quitter Rubaga sans pouvoir surveiller l'emploi de ces étoffes, dont l'acquisition, au surplus, lui avait été rendue difficile par le roi Mwanga. Une lettre écrite par M. Junker indique que sa confiance dans l'honnêteté du roi n'est pas entière. Il croit que le meilleur moyen au secours d'Emin-Bey et de lui ouvrir le chemin de la côte orientale serait de se défaire du roi. « Une corde pour Mwanga et sa bande ! s'écrie-t-il dans une lettre à M. Schweinfurt, délivrance d'Uganda ! secours à Emin-Bey et occupation nouvelle de ces provinces ! »

M. Junker est arrivé récemment à Zanzibar et est maintenant en route pour le Caire. Il apportera de nouveaux renseignements sur la situation d'Emin-Bey, que le gouvernement égyptien vient d'élever à la dignité de Pacha.

M. Junker a télégraphié de Zanzibar qu'il a reconnu près de 500 nouveaux kilomètres de l'Ouellé que, dans ces dernières années, il avait déjà descendu jusqu'au 24° de longitude Est de Paris.

Le *Mouvement géographique* croit qu'il est de plus en plus probable que l'Ouellé est un affluent du Congo et que ce cours d'eau est la partie supérieure de l'Oubaudgi.

Détails sur Oran. — Départ de M. Westmark d'Oran pour le pays des Touaregs. — L'explorateur suédois Westmark qui, dernièrement, est venu faire à Lille une conférence sur ses excursions dans le pays des Bengalas

(que nous publierons sous peu) nous a quittés avec l'intention d'avancer à bref délai vers le Sud de l'Algérie, du côté des régions habitées par les Touaregs. La Société de géographie de Lille n'a pas voulu laisser s'éloigner son hôte sans contribuer pour une faible part (un don de 100 fr.) aux frais de ce voyage geographique. En la remerciant de ce souvenir, M. Westmark lui a adressé d'Oran la lettre suivante :

« En quittant Marseille, je me suis dirigé d'abord à Oran, d'où je pense pénétrer plus dans l'intérieur. Oran m'a été désigné comme l'endroit le plus commercial de votre splendide colonie française. Et, en effet, on n'y voit, depuis le matin jusqu'au soir, que des commerçants courir les rues, des vaisseaux charger ou décharger au port, ou encore des mules passer avec leurs chargements de toutes espèces.

» Le commerce actuel se compose d'alfa, de blé, de vin rouge (exporté d'ici à Bordeaux, d'où il est vendu comme véritable vin de Bordeaux), et de bétail, comme articles d'exportation, et de tabac articles de luxe, café, sucre et sel, du charbon de terre et bois du nord, comme articles d'importation.

» Le commerce de ces articles donne au port une grande activité ; je remarque qu'en 1885 on a exporté plus de 88,000 tonnes d'alfa, 136,000 tonnes de grains, (dont 69,000 pour la France), 112,000 tonnes de vin (dont 109,000 pour Bordeaux), 246,000 moutons et 3,800 bœufs.

» Outre ces produits, on exporte aussi un peu d'huile d'olive. mais comme la consommation en est très grande sur place, l'on se contente de cultiver l'olivier presque seulement pour l'endroit. Les primeurs des légumes sont également exportés de l'Algérie.

» Le commerce actuel se fait pour le moment presque exclusivement avec la France, quoique la ville exporte des chargements considérables pour l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie et la Grèce.

» La population travaillante arrive de l'Espagne. C'est ainsi qu'Oran, qui renferme 70,000 âmes compte plus de 50,000 Espagnols, tandis que la France n'y est représentée que pour 12,000 âmes.

» La langue officielle est naturellement le français, mais si l'on ne connaît pas un peu d'espagnol, on a certainement des difficultés pour se faire comprendre.

» Comme monnaie. le franc français est le plus répandu ; mais, chose particulière dans ce pays, la monnaie espagnole est tellement en usage dans la contrée, qu'on a quelquefois la plus grande difficulté à se procurer de la monnaie française pour payer la poste, le chemin de fer, etc. Dans certains endroits, il faut donner jusqu'à cinq pour cent pour se procurer de l'argent français.

» Il est inutile d'ajouter qu'il y a une quantité de juifs qui savent faire fructifier cette splendide industrie.

» Le pays, dans l'intérieur, est presque exclusivement habité par des Espagnols qui, cependant, après un séjour de trois années, se naturalisent de manière à pouvoir se procurer une propriété de 25 hectares, que le gouvernement donne gratuitement à chaque citoyen français marié. Ces propriétés sont ensuite cultivées et rendent souvent riches ces heureux propriétaires. Ils y installent, surtout dans les endroits de la côte, des grandes plantations de vignes qui, ici, paraissent produire des récoltes splendides. Cependant ces récoltes ont dernièrement eu à souffrir par la négligence ou par l'imprudence d'un jeune cultivateur qui, empressé de se procurer des vignes de la France, en avait, malgré la défense sévère, apporté une certaine quantité à Oran. Malheureusement, ces plantes étaient remplies de phylloxéra, et cet insecte après peu de temps, commençait à se répandre dans le pays.

» Outre le pyhlloxéra, les planteurs ont eu des ennemies terribles dans les sauterelles dont on a trouvé le moyen de se garder. A peine avait-on pu s'en débarrasser,

que l'on a eu à lutter contre de grandes souris qui, en nombre considérable, sont arrivées dans les champs où elles ont mangé les raisins. Un marchand de vin a eu, cette année-là, une récolte de deux cent vingt (220) hectolitres de vin en moins que les années précédentes. Ces souris n'étaient pas disparues qu'on a trouvé un dernier ennemi contre les vignes, les altises, qui mangent les feuilles. Il a fallu alors envoyer une foule d'hommes sur le champ pour recueillir ces petits et détestables ennemis. Ce n'a pas été bien facile dans un endroit où la main-d'œuvre coûte si chère.

» Comme travailleurs, on engage de préférence des indigènes du Maroc qui sont moins paresseux que les indigènes du pays et moins coûteux.

» L'Arabe est, en général, ici comme partout, paresseux et rebelle à tous les travaux fatigants. Il est aussi voleur menteur et canaille. Lorsqu'il voit un Européen, il essaye de lui enlever quelque chose, et si le blanc apporte quelque objet de valeur, il peut être persuadé de trouver un fusil dirigé sur lui derrière un arbre ou derrière une pierre, aussi est-ce avec les plus grandes précautions que les Européens voyagent dans ce pays. Souvent l'homme blanc a été assassiné dans ces parages par ces musulmans, sans qu'on eût pu rien découvrir ; mais heureusement ces assassinats ont beaucoup diminué depuis que le gouvernement français s'est décidé à agir *d'après les lois musulmanes.*

» Il arrive quelquefois ici que les prêtres indigènes indiquent aux autres les victimes qu'ils désirent expédier. Ces fanatiques qui, dans plusieurs cas ont commis des crimes, obtiennent ainsi la permission d'entrer chez le prophète, et sont même si heureux de cette promesse, qu'ils s'exposent volontiers à n'importe quel crime. pour l'obtenir.

» Le gouvernement français a toujours, dans le cas où l'assassin a été découvert, guillotiné le bandit, mais immédiatement après l'exécution, on rendait autrefois la tête et le corps à la famille. Les femmes du défunt cousaient alors la tête au corps afin de permettre au Mahomet de venir chercher l'exécuté par les cheveux et l'amener au ciel.

» Jadis quand le gouvernement rendait la tête, les Arabes n'avaient pas peur de commettre un méfait, mais aujourd'hui paraît-il, on refuse à rendre la tête, et les indigènes, sachant que sans la dite tête ils ne peuvent pas profiter du paradis, ont maintenant une terreur visible de s'exposer à ces crimes qui, heureusement, ont ainsi considérablement diminué.

» Ce n'est pas seulement contre ces brigands que les français ont eu à lutter dans ce pays, mais aussi contre toutes les hordes du Sud et de l'Est qui, de temps en temps font des visites sur le territoire algérien. Sans ces révoltes, la France aurait certainement en Algérie un vrai paradis où les colonisateurs français trouveraient assurément une récompense de leurs fatigues. »

Délimitation des possessions portugaises et allemandes dans l'Afrique centrale.—Aux termes d'une convention signée à Lisbonne, le 31 décembre dernier entre le Portugal et l'Allemagne, les limites suivantes ont été assignées aux possessions portugaises :

Au sud de l'Angola, le cours du Cunène depuis son embouchure jusqu'aux deuxièmes cataractes ; la montagne Chella ou Cunna jusqu'au Cubango, le cours de ce fleuve vers le sud et l'est jusqu'à Andara, et d'Andara jusqu'au Zambèse en coupant ce fleuve à la hauteur des rapides de Cetime ; au nord du Mozambique, le cours du Rovuma jusqu'à son confluent avec le Msisye, et de là aux rives du Nyassa.

L'Allemagne s'engage à n'acquérir aucune domination sur les territoires compris

dans ces limites, à n'accepter aucun protectorat et à ne contrarier en rien l'influence portugaise dans toute la région située entre l'Angola et le Mozambique.

Elle reconnaît au Portugal le droit d'exercer dans cette région son action civilisatrice, en tenant compte des droits acquis par d'autres puissances.

Délimitation des possessions anglaises et allemandes dans l'Afrique orientale. — La *Revue de géographie*, de L. Drapeyron, nous donne le texte adopté le 29 octobre dernier, relativement à la sphère d'action de l'Angleterre et de l'Allemagne à la côte orientale :

Le gouvernement de Sa Majesté Impériale et le gouvernement royal de la Grande-Bretagne s'étant entendus pour régler, par la voie d'une entente à l'amiable, différentes questions relatives au sultanat de Zanzibar et au continent de l'Afrique orientale situé en face de ce sultanat, des négociations verbales ont eu lieu à ce sujet et elles ont abouti à un accord comportant les articles suivants :

1° L'Allemagne et l'Angleterre reconnaissent la souveraineté du sultan de Zanzibar sur les îles de Zanzibar et Pemba, ainsi que sur les petites îles qui entourent les deux premières dans un rayon de douze milles marins, et, enfin, sur les îles Lannu et Mafia;

2° Ces puissances reconnaissent aussi comme possession du sultan sur le continent africain, le littoral qui s'étend sans interruption de l'embouchure du fleuve Miningani dans la baie Tunaki jusqu'à Kipini. Ce littoral commence au sud du fleuve Miningani, suit le cours de ce fleuve sur une distance de cinq milles marins et se prolonge ensuite en largeur parallèle jusqu'au point où il atteint la rive droite du fleuve Rovouma ; après avoir coupé ce fleuve, il suit sa rive gauche. A partir du littoral susdit, la limite s'enfonce dans l'intérieur du pays sur une étendue de dix milles maritimes, en prenant pour base de cette mesure une ligne droite tracée de la rive prise au moment de la marée la plus élevée. La frontière nord englobe la localité Kau. Au nord de Kipini, les deux gouvernements reconnaissent comme appartenant au sultan les stations de Kismadjou, Barowa, Merko, Mahdiskou, avec un circuit dans l'intérieur de dix milles marins environ et Warsheik avec un circuit de cinq milles marins.

La Grande-Bretagne s'engage à appuyer les négociations de l'Allemagne avec le sultan, ayant pour but d'affirmer à la Société allemande de l'Afrique orientale les recettes douanières dans les ports de Dar-es-Salaam et Vangani contre une redevance annuelle que payerait la Société au sultan ;

3° Les deux puissances sont d'accord pour entreprendre une délimitation de leurs sphères d'intérêts respectifs dans cette partie du continent de l'Afrique orientale, ainsi que cela a été fait précédemment dans les parages du golfe de Guinée.

Le territoire où cette entente doit recevoir son application, sera limité au sud par le fleuve Rovouma et au nord par une ligne allant de l'embouchure du fleuve Jana, tout le long du cours de ce fleuve et de ses affluents, jusqu'à l'intersection de l'équateur avec le 38° de long. O. ; et ensuite en ligne droite jusqu'à l'intersection du 1° de latitude N. avec le 37° de long. O. où la ligne prend fin.

La ligne de démarcation commencera à l'embouchure du fleuve Wanga ou Umbe, ira en ligne directe vers le lac Jipe, suivra ensuite la rive ouest pour traverser, après avoir passé sur la rive nord du fleuve Lumi, couvera en deux les localités Javeta et Dschagga et suivra ensuite le long du versant nord de la chaîne des montagnes Kilimandjaro, en ligne droite jusqu'au point situé sur la rive ouest du lac Victoria Nyanza où passe le 1° de latitude.

L'Allemagne prend l'engagement de ne faire aucune acquisition de territoire au nord de cette ligne, de n'y accepter aucun protectorat et de ne faire aucune oppo-

sition au développement de l'influence anglaise au nord de cette ligne ; la Grande-Bretagne prend de son côté le même engagement pour ce qui concerne les territoires situés au sud ;

4° La Grande-Bretagne usera de son influence pour hâter le règlement par une entente à l'amiable des prétentions contradictoires qu'élèvent le sultan de Zanzibar, d'une part, et la Société allemande africaine, de l'autre, sur le territoire de Kilimandjaro ;

5° Les deux puissances reconnaissent comme appartenant au territoire de Witu la partie de la côte qui commence au nord de Kipini et s'étend jusqu'à la sortie nord de la baie de Monda ;

6° L'Allemagne et la Grande-Bretagne agiront de concert pour amener le sultan de Zanzibar à adhérer à l'acte général de la Conférence de Berlin, sous réserve des droits existants du sultan, conformément aux stipulations de l'article 1er de cet acte ;

7° L'Allemagne prend l'engagement d'adhérer à la déclaration signée le 10 mars 1862 par la Grande-Bretagne et la France, relativement à la reconnaissance de l'indépendance de l'État de Zanzibar.

En résumé, d'après cette convention, le sultan de Zanzibar voit son autorité limitée à une distance de dix milles géographiques de la côte. Il conserve au nord de Kipini quelques points où depuis longtemps il tient garnison et lève tribut. Parmi ces places se trouve Kismadjou, où le docteur Juhlke a été assassiné d'une façon assez mystérieuse. Le sultan de Vitu, qui se trouve actuellement sous la protection de l'Allemagne, reçoit une partie de côtes longtemps désirée et dans laquelle se trouve Manda-Bay, bien approprié pour en faire un port. Enfin, l'Allemagne reçoit définitivement l'immense territoire entre la côte et le Kilimandjaro inclusivement. Elle reçoit en outre l'administration des douanes, de manière à préserver dans l'avenir le commerce allemand des chicanes des employés du sultan de Zanzibar.

Par cette convention, un vaste champ d'entreprises commerciales et coloniales est ouvert à l'Allemagne ; mais si le commerce peut s'y développer immédiatement, il faudra longtemps avant que le courant de l'émigration se dirige de ce côté.

AMÉRIQUE.

Le territoire contesté entre la Guyane française et le Brésil. — M. Guignes, explorateur, annonce l'établissement d'un gouvernement républicain à Counani, dans le territoire contesté, entre la Guyane française et le Brésil. Le pays de Counani, serait au moins aussi grand que la France, d'après M. Guignes, et les habitants auraient appelé à la présidence à vie de la nouvelle République, Jules M. Gros, ancien rédacteur de l'*Explcrateur* et l'un des fondateurs de la Société de géographie commerciale de Paris. Mais que va dire M. Coudreau ?

Situation de quelques points au Mexique. — Le *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, publie d'après les observations récentes de M. Angel Anguiano, directeur de l'Observatoire de Tacubaya, la situation exacte de quelques endroit du Mexique :

NOMS DES VILLES.	LATIT. NORD.	LONGITUDE OUEST. de Tracuhaya.	LONGITUDE OUEST. de Greenwich.
		H. M. S.	H. M. S.
Guanajuato (collège de l'État)........	21° 0′ 58,1″	0 8 14,9	6 45 1,4
Gachupines..........................	21 45 54,8	0 9 27,8	6 45 14,3
Lagos (tour orientale de la paroisse)..	21 21 19,4	0 10 56,8	6 47 43,3
Guadalajara (vieux séminaire)........	20 40 45.6	0 16 35,3	6 53 21,8
Léon (collège de l'État)...............	21 7 23,8	0 9 56,2	6 46 42,7
Encarnacien de Diaz (sanctuaire).....	31 31 19,6	0 12 9,2	6 48 55,7
Aguascalientes (collège de l'État)....	21 53 7,1	0 12 26,4	6 49 12,9
Celaya...............................	20 31 24,2	0 6 26,3	6 43 12,8

OCÉANIE.

Un nouveau protectorat anglais. — On annonce que le gouvernement anglais aurait proclamé son protectorat sur les îles Ellice, situées au nord des Fedji et au Nord-Ouest des Samoa, par 8° 30′ lat. Sud et 170° long. Est, mais la nouvelle est très contestée.

La question des Carolines. — Aux termes d'un protocole signé le 8 janvier dernier. la Grande-Bretagne reconnaît la souveraineté de l'Espagne sur les îles Carolines et les Palaos, dans les conditions admises par l'Allemagne.

Les îles Salomon à l'Allemagne. — Le *Bulletin de la Société royale belge de géographie* annonce que celles des îles Salomon qui, par suite du traité du 6 avril 1885, pour la délimitation des souverainetés allemande et anglaise sont échues à l'Allemagne, c'est-à-dire les îles Bougainville, Choiseul et Isabelle, ont été, par décret impérial du 13 décembre 1886, soumises au protectorat de la Compagnie de la Nouvelle-Guinée. Outre ces trois grandes îles, il y a encore Shortland, Saint-Georges, Ramos, Gower, Carteret, Marqueen, Tasman et Ongton-Java. Le district soumis à la Compagnie de la Nouvelle-Guinée, s'augmente par là d'environ 22,000 kilomètres carrés avec 80,000 habitants, pour autant qu'on peut l'établir d'après les connaissances fort vagues que nous possédons sur les îles Salomon. Voilà un nouveau champ d'exploration pour les pionniers de la science ; les îles Salomon sont, en effet, les moins connues, même dans leurs contours, de toutes les îles de l'océan Pacifique. Le principal avantage de cette acquisition est pour le moment de pouvoir servir comme champ de recrutement d'ouvriers pour les plantations de la Société ; on n'a pu encore établir que très peu de stations. — C'est à tort que récemment on a soutenu que l'orthographe exacte était Solomon. Le groupe d'îles découvert une première fois en 1567, par l'Espagnol Mendana et retrouvé en 1768 par Bougainville, a reçu le nom d'îles Salomon, dès le XVIe siècle, à cause de la richesse des mines aurifères qu'on croyait devoir s'y trouver et en souvenir des expéditions

de Salomon à Ophir. Il est vrai qu'en anglais, le nom de ce roi s'écrit S*o*lomon, mais ce n'est pas une raison suffisante pour adopter cette orthographe, alors surtout qu'il s'agit de régions qui ne sont plus sous la domination anglaise, et qu'il est d'un usage constant dans la littérature géographique tant allemande que française, d'écrire : l'archipel S*a*lomon.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

Le commerce d'exportation des principales contrées d'Europe. — Le *Statistical Abstract*, publié par le ministère du commerce anglais, nous fournit à ce sujet des renseignements fort intéressants. Voici d'abord un tableau donnant le chiffre des exportations des pays d'Europe pour la période de 1876 à 1885 (en livres sterling) :

	1885	1876
	£	£
Autriche-Hongrie.......	56.007.000	49.602.000
Belgique...............	48.000.000	42.551.000
Danemark..............	8.333.000	8.888.000
France.................	123.524.000	143.024.000
Allemagne..............	143.015.000	127.385.000
Hollande...............	74.106.000	44.100.000
Italie..................	37.833.000	48.340.000
Norvège................	5.431.000	6.425.000
Portugal...............	5.619.000	5.102.000
Espagne................	27.529.000	17.543.000
Suède..................	13.255.000	12 374.000
Russie.................	53.365.000	52.794.000
Royaume-Uni...........	213.045.000	200.639.000

Ainsi, la France a perdu, durant cette période, 20,009,000 livres sterling, soit 500,125,000 francs contre un bénéfice pour l'Allemagne de 16,630,000 livres sterling, soit 415,750,000 francs.

En ce qui concerne seulement les filés de laine, nous relevons pour la période de 1880 à 1885, au compte de la France et de l'Allemagne, les chiffres suivants :

EXPORTATION DE FILÉS DE LAINE

	1880	1885
	£	£
Allemagne	1.812.000	1.617.000
France	1.424.000	1.972.000

C'est donc une diminution de 548,000 livres sterling, soit 13,700,000 francs, pour la France, contre une augmentation de 175,000 livres sterling, soit 4,385,000 francs, au bénéfice de l'Allemagne.

Pour la même période, 1880-85, l'Angleterre se trouve fortement atteinte par la concurrence allemande, dans l'industrie cotonnière. Ses exportations s'y chiffrent par 66,976,000 livres sterling, pour 1885, contre 76,563,000 en 1880, soit une diminution de 8,587,000 livres sterling.

L'élevage du bétail et la culture des blés dans les principales contrées d'Europe. — L'*Economist*, rendant compte d'une conférence faite dernièrement devant la Société de statistique de Londres à ce sujet, nous fournit les deux tableaux suivants.

Le premier, ci-après, a trait à l'élevage du bétail :

	POPULATION	Habitants par mille carré *	Vaches par mille carré	Autres bestiaux par mille carré	Moutons par mille carré
Royaume-Uni	35.004.000	288.5	32.8	56.8	238.7
Angleterre	24.614.000	483.4	36.0	57.6	322.1
Galles	1.361.000	184.0	38.3	59.0	340.0
Écosse	3.736.000	122.6	13.6	24.2	220.0
Irlande	5.175.000	150.0	43.6	85.0	103.0
Autriche	22.144.000	191.7	35.7	38.4	32.2
Hongrie	15.739.000	126.5	13.9	22.9	74.4
France	37.672.000	184.0	31.4	32.8	110.8
Allemagne	45.234.000	216.8	43.6	32.1	92.0
Hollande	4.013.000	315.0	77.3	37.2	56.3
Belgique	5.520.000	487.0	70.0	51.6	32.1
Suède	3.643.000	27.2	8.5	4.9	8.3
Italie	28.460.000	257.3	16.9	21.8	77.7

* Le mille carré anglais équivaut à 6 mètres carrés 45.

Le second tableau donne la statistique détaillée de la production du blé dans les diverses contrées européennes. Le voici :

	Production locale du blé par tête d'habitant	RÉCOLTE DE BLÉ PAR ACRE *			
		Statistiques internationales 1876	Rapports officiels anglais 1886	Dr Gilbert 1885	Dr O. I. Brock 1885
	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux	boisseaux
Royaume-Uni	2.0	»	28.8	28.0	35.2
Angleterre	2.8		28.9	»	»
Galles	1.2	28.2	21.5	»	»
Écosse	0.5		32.9	»	»
Irlande	»	22.0	»	»	»
Autriche	1.7	15.0	15.7	16.0	15.5
Hongrie	4.5	13.0	11.5	13.1	11.7
France	7.7	16 5	15.3	16.0	16.0
Allemagne	2.3	»	18.9	»	18.7
Hollande	1.3	23.8	21.4	23.4	22.7
Belgique	3.5	26.7	25.9	22.7	23.8
Suède	2.0	»	»	19.8	19.9
Italie	4.9	»	11.9	12.3	12.0

* L'acre représente 0 mètre 41 et le boisseau 36 litres 34.

Convention entre la France et la Suisse pour la protection mutuelle des marques de fabrique. — Le président de la Confédération suisse, M. Droz, et M. Emmanuel Arago, ministre de France à Berne, ont signé, le 27 janvier dernier, l'acte ratifiant l'article additionnel à la convention de 1882, et dont le but est de protéger, pendant quinze ans, les marques de fabrique des deux pays, à partir du jour du dépôt, sans imposer l'obligation d'une nouvelle inscription :

Voici le texte de cet arrangement additionnel :

« Le Conseil fédéral suisse et le gouvernement de la République française ayant reconnu nécessaire de déterminer exactement la portée de la convention du 22 février 1882 pour la protection réciproque des marques de fabrique et de commerce en ce qui concerne les dépôts de marques effectués sous l'empire de la convention du 30 juin 1864, les soussignés, à ce dûment autorisés, ont échangé la déclaration suivante :

» Il est entendu que les marques déposées dans l'un et l'autre pays en vertu de la convention du 30 juin 1884 jouiront, jusqu'à l'expiration d'un terme de quinze années, à partir du dépôt effectué, de la protection que la législation du pays respectif accorde ou accordera par la suite aux marques indigènes, sans qu'il y ait obligation de faire un nouveau dépôt. »

Nos exportations en Bulgarie. — La Chambre de commerce française de Galatz constate, dans son dernier Bulletin mensuel, que le commerce français en Bulgarie est encore très restreint. Tous les articles que l'on voit exposés dans les magasins sont de provenance allemande ou autrichienne, bien que les étiquettes soient en français ou en aient du moins la prétention. Les fers et articles de cette catégorie viennent pour la plupart d'Angleterre.

Le commerce de la France pourrait devenir très florissant en Bulgarie si les producteurs et négociants français voulaient suivre le système de leurs concurrents étrangers. Ceux-ci, au lieu de se contenter d'envoyer des voyageurs ou de remettre leurs échantillons à des commissionnaires, installent maintenant des dépôts de leurs produits, ce qui est un immense avantage.

C'est ainsi qu'une maison de Cronstadt a mis à Roustchouk, en dépôt, différents produits de l'industrie austro-hongroise, parmi lesquels se trouvent en première ligne les chaussures communes, les cuirs, les peaux, les chaises en bois recourbé, les outils, les tissus et confections en laine commune, etc.

Cette maison, qui, jusqu'à présent, n'avait pu faire en Bulgarie que des affaires insignifiantes, a pu les porter, en quelques mois à un chiffre considérable. Mais elle veut vendre la marchandise à un mois de date de la livraison, ce qui représente le triple du crédit moyen accordé par les commerçants français.

Il est certain que l'article français plaît beaucoup, mais il est inconnu, c'est-à-dire que le client a été si souvent trompé, qu'il n'a plus foi en l'étiquette. Quand les vraies marques seront connues et la supériorité des produits constatée, les commandes se prendront facilement.

La production des céréales en Russie. — Un agriculteur russe, M. Jos. Randich, vient de publier sur cette question une étude intéressante que nous résumons pour les lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille.

M. Randich commence par établir, au moyen de tableaux statistiques, trop longs pour être reproduits :

1° Que depuis plusieurs années la production des céréales a constamment augmenté dans la Russie méridionale, malgré la concurrence américaine et les prix extraordinairement bas du blé sur les marchés européens ;

2° Que malgré ces bas prix, l'exportation des céréales russes par les ports du Sud a été de plus en plus active, et s'est chiffrée par :

15,060,528	tchetverts	en	1883 (le tchetvert = 2 hect. 097),
15,224,813	—		1884,
16,837,152	—		1885,

sans compter les quantités fournies à l'exportation par les ports de la Crimée et du Caucase, quantités que l'on peut évaluer en moyenne à 500,000 tchetverts de blé, maïs et graines de lin pour les ports de Théodosie, de Sébastopol et d'Eupatoria, et à 500,000 tchetverts environ de maïs, orge et blé dur pour les ports de Poti et de Batoum.

Les causes auxquelles il faut attribuer l'accroissement que l'on constate dans la production des céréales, sont d'abord la construction de nouvelles lignes de chemins de fer et l'abaissement des tarifs pour les expéditions destinées aux ports du Sud. Ces deux premières causes ont eu pour effet la mise en culture de terres demeurées incultes, ou laissées en pâturages, jusqu'à ce que les facilités de transport eussent permis à leurs récoltes de participer à l'exportation. Le rayon de culture du blé s'est

élargi en même temps que s'étendait le réseau des voies ferrées, qu'augmentait le matériel de transport et que diminuaient les frais de convoyage jusqu'au littoral de la mer. D'un autre côté, si les prix ont baissé sur les marchés consommateurs de l'Europe, cette baisse ne s'est pas fait sentir en Russie dans une proportion équivalente à son importance, parce que la valeur du rouble a baissé simultanément. En réalité, les prix des céréales sur le marché russe ont été plus élevés, pendant cette dernière période décennale, qu'avant la guerre de Turquie de 1877 ; le change, qui a porté la valeur de la livre sterling de 8 roubles à 10 roubles, a fait bénéficier l'agriculteur russe de 20 p. c. de hausse sur ses blés, et c'est ainsi qu'il n'a pas connu, lors de la forte baisse survenue en 1884, de prix inférieur à 1 rouble le pound pour les bonnes qualités. Or, comme le dit fort bien M. Randich, le producteur russe s'inquiète peu de savoir quelle est la valeur intrinsèque du rouble ; la chose principale pour lui, « c'est de récolter plus de roubles qu'il n'en a semés, car, en fait, il ne lui faut pas autre chose pour vivre ».

Quoi qu'il en soit, si ces prix permettaient à l'agriculteur de vivre, ils ne lui laissaient pas de bénéfice, et l'on s'expliquerait difficilement qu'il n'abandonnât pas la culture des céréales pour toute autre plus rémunératrice, si l'on ne savait qu'il ne lui est pas possible de faire autrement. C'est qu'en effet, avec son système d'assolement triennal, à jachère non cultivée, la Russie méridionale est obligée de s'en tenir à la culture des céréales, qui est la moins coûteuse, et qui, d'ailleurs, ne pourrait pas pas être changée sans grands sacrifices pécuniaires. Il y a bien quelques riches propriétaires qui ont adopté un autre assolement, qui cultivent le blé et la betterave, engraissent du bétail et fument leurs terres, mais comment veut-on que la grande masse des cultivateurs, composée de paysans dépourvus de capitaux, puisse les imiter ? En somme, dit M. Randich, on ne doit pas s'attendre à voir cultiver le sol russe autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, mal mais à bon marché.

Donc, la production céréale n'a pas diminué, et il est d'autant moins probable qu'elle diminuera dans l'avenir, que pour aider l'agriculture, le Gouvernement a créé en 1885 la Banque foncière des paysans et la Banque foncière de la noblesse. Ces deux institutions de crédit ont commencé leurs opérations il y a quelques mois seulement, de sorte qu'on ne peut pas encore juger de l'efficacité de la mesure par les résultats obtenus jusqu'à présent. Tout en constatant que la création de ces banques a pour but de soutenir le producteur dans la crise agricole qui sévit en Europe, et notamment de lui fournir une compensation aux droits sur les blés à l'entrée en France et en Allemagne, M. Randich pense que cette création sera salutaire seulement si le producteur, noble ou paysan. tire de sa terre un revenu suffisant pour payer les intérêts de ses emprunts, les frais de main-d'œuvre et ceux de transport. Or, ajoute-t-il, « il y aurait beaucoup à dire sous ce rapport, la terre n'aimant pas à payer de gros intérêts ; mais l'agriculteur russe a été si souvent et si longtemps exploité par les usuriers juifs, que l'établissement d'une banque agricole dans ce pays doit être considéré comme un bienfait ». Au surplus, le paysan cultivateur, quand il est économe, n'a pas, en général, besoin d'emprunts ; la banque agraire des paysans aura donc surtout pour effet de permettre à ceux-ci d'acheter des terres, — ces terres dont ils ont besoin, — car leur nombre a considérablement augmenté, principalement en Bessarabie et en Podolie, depuis l'affranchissement des serfs en 1861. Il y a là une nouvelle cause d'augmentation probable de la production céréale.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que les qualités spéciales du blé russe ne se rencontrant pas dans les blés d'Amérique, rendent la concurrence de ceux-ci beaucoup moins redoutable qu'on ne serait tenté de le supposer. Le blé russe trouvera toujours acquéreur. « Le blé produit par la Russie méridionale, dit M. Randich, est

de plusieurs qualités distinctes, et celles-ci diffèrent entre elles autant que diffèrent les métaux ; ainsi, le blé d'été connu sous le nom de *Ghirca* a un emploi tellement différent de celui du blé américain *Red Winter*, que l'un n'a rien à craindre de la concurrence de l'autre, à moins d'un trop grand écart dans les prix. »

Les blés russes peuvent être classés en six catégories, savoir :

1° Les blés tendres, comprenant le blé de Pologne, l'Azima de Nicolaïeff et celui de l'Azoff ;

2° Les blés de force, comprenant le blé de Bessarabie glacé, les blés d'Eupatoria et de Théodosie ;

3° Le blé d'été dit Ghirca tendre de Nicopol, de Marioupol, de Berdiansk ;

4° Le blé d'été dit Ghirca d'Odessa, plus glacé que le précédent ;

5° Le blé blanc dit Sandomirca ;

6° Le blé dur dit Arnaoutka et Koubanka.

Chacune de ces qualités spéciales a une clientèle spéciale, et l'Amérique ne peut pas compter l'enlever à la Russie, aussi longtemps que le rapport des prix restera ce qu'il a été dans ces dernières années.

C'est à cette circonstance et à la baisse du fret qu'il faut attribuer l'accroissement de l'exportation qui a été signalé ci-dessus. Depuis plusieurs années, l'offre de vapeurs anglais a été excessive et le tonnage de ces navires a augmenté dans des proportions considérables. Il en est résulté que le taux du fret est tombé, pour les navires de première classe, de 45 et 35 shillings qu'il était en 1874, à 9 shillings par tonne de suif en 1885-1886. Le taux moyen du fret pour la période 1883-1886 a été de 20 shillings inférieur à ce qu'il était il y a dix ans. Or, une baisse de 20 shillings sur le fret, équivaut à 10 p. c. de la valeur du blé au port d'exportation, et ces 10 p. c. ajoutés aux 20 p. c. fournis par le change, font ressortir à 30 p. c. la majoration de prix que l'exportateur russe a pu payer au producteur russe. Cela suffit à expliquer comment l'exportation des céréales russes a pu suivre le mouvement ascensionnel de la production, au moment même où les prix du blé en Amérique, en Angleterre et dans toute l'Europe septentrionale et centrale atteignaient un niveau jusqu'auquel ils n'étaient pas encore descendus.

En résumé, on peut conclure de ce qui précède, qu'à moins de circonstances exceptionnelles provoquant, en même temps, la hausse du fret et celle du change, le commerce et la production des céréales continueront à se développer dans la Russie méridionale.

ASIE.

Le commerce avec la Turquie d'Asie. — Nous lisons dans une correspondance de Smyrne qui nous est adressée :

« Il est fâcheux que les fabricants français ne veuillent pas se décider à imiter leurs concurrents anglais, allemands et autrichiens. Ceux-ci savent que la population ne demande que des articles bon marché, qui aient de l'apparence ; la solidité de la marchandise n'est qu'un détail secondaire.

» Sans doute, les acheteurs aisés reconnaissent sans difficulté la supériorité des soieries de Lyon, des rubans de Saint-Étienne, des étoffes de Reims ou de Rouen ; mais ces acheteurs sont en minorité, et la grande masse se porte sur les envois de Crefeld, de Chemnitz, de Manchester ou de Vienne.

» En outre, nos industriels ont le tort de ne vouloir pas traiter directement avec

le vendeur. Ici, comme partout, on cherche à se passer de l'intermédiaire du commissionnaire, et il n'est pas sans intérêt de se rendre compte qu'un article qui est passé par plusieurs mains arrive, sur le marché, grevé de frais souvent considérables, et devient invendable. »

Le commerce avec l'Égypte. — Voici ce que le consul de Belgique à Alexandrie conseille à ses compatriotes, en vue de développer leur commerce avec l'Égypte et de lutter contre l'Angleterre et la France:

« 1° Fondation de comptoirs belges; à défaut de succursales, avoir à Alexandrie des représentants sérieux;

» 2° Création d'un syndicat formé par des fabricants d'industries différentes, lequel enverrait, à frais communs, un agent choisi en Belgique et au courant des produits belges. Cet agent, qui devrait fixer sa résidence à Alexandrie, aurait une mission temporaire qui consisterait à faire connaître les produits des diverses maisons qu'il représenterait et de procurer à ces maisons des relations directes avec les principaux importateurs établis dans les autres centres égyptiens. Cet agent pourrait aussi avoir un magasin qui renfermerait une exposition permanente des articles à faire connaître;

» 3° Octroi de facilités et de crédit aux maisons d'Égypte, parmi lesquelles il y en a de très bonnes. Avec les paiements à terme (de trois à six mois) accordés à bon escient, et qu'il faut refuser à la presque totalité des négociants arabes, les transactions prendraient certainement un grand développement;

» 4° Création d'une banque de crédit pour l'exportation. »

AFRIQUE.

Importation des tissus à Zanzibar et renseignements commerciaux sur l'île. — Nous avons pu nous procurer les renseignements inédits suivants sur les articles qui se rapportent à l'industrie textile et qui font l'objet du commerce d'importation à Zanzibar:

Tissus de coton. — Les cotons constituent la branche la plus importante du commerce d'importation de Zanzibar. Ils représentent plus de la moitié de la valeur de ce commerce.

Un seul genre est produit par l'industrie indigène : ce sont les cotonnades unies, dont une seule pièce constitue un vêtement. Ces pièces sont d'une longueur de 10 à 14 coudées et larges de 1 à 1/4 et se vendent de 1/4 à 3 piastres, suivant leur finesse. Elles sont garnies à leurs extrémités d'une bande à rayures rouges, jaunes et noires et de franges.

Les plus grossières se vendent au « courdja », c'est-à-dire par 20 pièces.

Les cotons importés comprennent une infinité d'articles ayant chacun un usage particulier et un nom différent selon la provenance.

Les cotonnades en pièces sont presque exclusivement de fabrication américaine, anglaise ou indienne et comprennent:

1° *Les cotons écrus et unis de diverses qualités.* — La plus importante est celle

connue sous le nom de *hami*, dont la consommation est si répandue dans les pays avabes. Parmi les marques les plus importantes, il faut citer :

Pour l'Amérique : le *pegasse*, du Massachussets shirtings ; le *lion debout*, du Belvedere long staple, et le *coq*, du Drilling manufactured at Boat Cotton mills.

Ces cotons sont connus sous le nom d'américains.

Pour l'Angleterre : le *chameau* n° 1 et n° 2 et le *torian topan*, de la maison William Birch Jr de Manchester.

Pour l'Allemagne : le *chameau*, de la maison Oswald et Cie, de Hambourg.

Et enfin pour l'Inde : le *taureau*, de Shirtings Kaiser-i-Hind, de Bombay.

Ces divers cotons, dont la longueur des pièces est de 30 à 40 yards, et la largeur de 36 à 50 pouces anglais, se vendent en gros au poids. Le prix varie entre $ 0.30 et 0.36 la livre.

Les tissus de provenance américaine sont expédiés en ballot de 30 à 40 pièces suivant la qualité.

Les hamis européens et indous sont en balles cerclés de fer contenant 50 pièces.

Le chiffre d'importation de cet article en 1884-1885 a été d'environ $ 2,300,000.

2° *Les cotons teints.* — Le goût des tissus teints tend à diminuer pour faire place aux tissus imprimés. Parmi ceux qui sont en usage, il faut citer les *kanakis*, connus en Europe sous le nom de *guinées*, et les *hamis* teints en rouge.

Les *kanakis* des Indes sont de cinq qualités différentes ; ceux d'Angleterre et de la Suisse de deux. Ils se vendent par courdja (20 pièces).

Les prix en sont très variables.

Les hamis rouges ou *bendera* viennent de Leyde (Hollande) et de Bombay.

On a importé de ces tissus, en 1884-1885, pour une valeur d'environ $ 150,000.

3° *Les cotons imprimés.* — L'importance de cet article est considérable. Il sert pour literie, rideaux, vêtements de femmes de toutes conditions, etc.

Ces tissus imprimés sont de provenance américaine et anglaise, plutôt de cette dernière.

Les dessins en sont extrêmement variés, les couleurs vives sont les plus appréciées. Parmi les genres les plus importants, nous mentionnerons en première ligne :

1° Les *lessos* ou mouchoirs de poche qui servent uniquement comme vêtement pour les femmes. Les dessins d'une même douzaine ne sont et ne peuvent être différents.

Les dimensions d'un mouchoir sont de 27/25, 30/28, 40/36 pouces anglais.

La douzaine coûte de $ 0.80 à 2.50 ;

2° Le *khomgas* (koulabiou), en anglais « scarves». Les pièces ont ordinairement 24 yards de longueur sur 28 pouces de largeur et se vendent de $ 12 à 45 le courdja ;

3° Les *kikois*, dont se servent généralement les Arabes et les nègres, ont de 25 à 40 yards de longueur et se vendent de $ 3 à 5 la pièce.

En 1884-1885, on a importé pour une somme d'environ $ 300,000 de tissus imprimés.

Draps. — Les Arabes se servent de draps noirs, bleu foncé et quelquefois rouge, pour la confection de leurs grands manteaux.

Ces draps sont minces, ont une largeur de 52 à 60 pouces anglais et coûtent $ 1.50 à 2.25 le yard, suivant la qualité. C'est principalement l'Allemagne qui les fournit. Elle en a importé en 1884-1885, pour une somme d'environ $ 9,000.

Fils a coudre, mercerie. — On fait peu usage de fils à coudre, de soie, de coton ou de lin, ainsi que des articles de mercerie, la mode n'exigeant aucun ornement sur

les vêtements. Les costumes des riches arabes et indous sont ornés de galons et de broderies d'or et d'argent provenant de Mascate et de Bombay.

L'Angleterre et l'Allemagne ont importé, en 1884-1885, pour $ 5,000 de fils à coudre et de merceries.

Fils a tisser. — Les tisserands zanzibarites ne font usage pour la fabrication des *hamis* que des fils de coton venant de l'Inde. Ce pays en a expédié, en 1884-1885, pour environ $ 10,000.

Gilets de coton. — L'usage des gilets de coton se généralise d'autant plus rapidement que le nègre ne paie un gilet que $ 0.25. La douzaine se vend en gros $ 2.80
L'Angleterre et l'Allemagne en ont importé, en 1884-1885, pour environ $ 2,700.

Maisons de commerce. — Nos industriels ne sauraient être assez prudents dans le choix des maisons avec lesquelles ils désireraient établir des relations d'affaires. « On ne saurait trop leur recommander, écrit a ce propos l'un de nos amis qui habite le pays, de n'expédier des marchandises qu'après s'être, au préalable, mis d'accord sur toutes les conditions de ventes, de frais divers et de recouvrements. C'est pour n'avoir pas pris ces précautions que certains de nos fabricants ont eu à subir souvent des pertes considérables. »

La plupart des établissements importants qui existent à Zanzibar font l'importation et l'exportation de tous les articles, mais presque tous ne sont que des succursales des grandes maisons d'Europe ou d'Amérique, dont ils reçoivent directement les marchandises. Telles sont les maisons : Hansing et Cie, de Hambourg; W. O'Swald et Cie, de Hambourg; Ropes and C°, de New-York.

Celles qui ont leur siège à Za zibar sont : Widmer frères (de Zurich), possédant une succursale à Delago-Bay; Smith Mackenzie and C°, agents de la « British India Steam navigation Company »; Fleury and C°; Greffulhe, agent de la Compagnie des messageries maritimes de Marseille.

Il existe à Zanzibar une centaine de négociants indous, arabes et goannais, ayant un nom connu et un certain crédit sur la place.

En ce qui concerne les Indous, on cite comme les plus considérables, les Banians : Djeram Scoudji, Ebdji Scoudji, Damouda Djeram, Wadi-Bima, Coudji-Chamsi, Mamla-Mourdji, Werdji-Candji, Ravedji-Caïssi, etc.

Les Khojas : Tharian-Thopan, Silman-Davoud, Peera-Dewedje, Nossov-Lilani, Sova-Hadji, Fadil-Issa, Wali-Nadrali, Nassor-Nour-Mohamed.

Les Boorahs : Perra-Bay, Ibrahim-Waldji, Ibrahim-bin-Diafar, Moula-Adamji, Loukmandji-Djane-Mohamed et enfin le Parsée, Shopoorji-Pestonji-Talati.

Parmi ces Indous, il y en a qui jouissent d'une fortune considérable.

Parmi les Goannais (Indiens portugais) qui n'ont à Zanzibar que des maisons de détail, nous mentionnerons : C.-R. de Souza and C°, J.-P. de Souza, D.-B. Perèira, Cosme J. de Souza, E.-F. de Souza junior, C. Rodrigues, F.-B. Mascarenhos, C. de Silva, etc.

Parmi les Arabes, il faut citer en première ligne le Sultan lui-même, puis viennent : Aly bin Issa, Salem bin Abdallah, Hachil bin Sneloum, Seifou bin Amand, Mohammed bin Soleman Almandri, Mohammed bin Abdallah Chaksy, et Abdallah bin Sollam.

Les négociants banians, qui sont actifs, industrieux, sobres et économes, tiennent pour la plupart à de grandes maisons de Bombay et du Cutch; ils ont, en outre, des correspondants dans les principaux ports de la côte d'Afrique.

Beaucoup d'entre eux reçoivent leurs marchandises directement d'Europe. Il y en a aussi qui font le commerce de détail pour des maisons européennes.

Les firmes Hansing et Widmer relèvent du consulat général allemand.

Celle d'Oswald, du consulat d'Autriche-Hongrie.

MM. Smith, Mackenzie and C°, ainsi que les Indous, relèvent du consul général d'Angleterre.

MM. Fleury et Cie et Greffulhe, du consul de France.

Les Goannais, du consulat de Portugal, et Ropes and C°, du consul des États-Unis.

Les maisons arabes relèvent du Sultan de Zanzibar.

Lignes de navigation. — Il n'existe qu'une ligne régulière d'Europe vers Zanzibar, c'est celle de la « British Indian Steam Navigation Company » de Londres. Il y a un départ pour Aden chaque semaine ; dans ce dernier port, les marchandises en destination de Lamoo, Mombassa, Zanzibar, Kiloa, Lindi, Ibo et Mozambique sont transbordées à bord d'un steamer de la même Compagnie, qui quitte Aden tous les vingt-huit jours pour les ports ci-dessus indiqués, emportant aussi la poste que les navires de la « Peninsular and Oriental » y déposent chaque semaine.

La « British India » expédie des colis ordinaires de Londres à Zanzibar, à raison de 50 shillings, plus 10 p. c. de primage par 40 pieds cubes ou par tonne de 1,015 kilogrammes.

Les courtiers de cette Compagnie sont MM. Hankey-Gellashy-Sewell et Cie, Leadenhall street, n° 109, à Londres.

La durée du trajet est d'environ six semaines.

La maison J.-P. Best, qui représente à Anvers la « Peninsular and Oriental Navigation Company », peut expédier par les steamers de cette ligne, avec connaissement direct, des marchandises pour Zanzibar, à raison de 65 shillings, plus 10 p. c. de primage par 40 pieds cubes, ou par tonne de 1,015 kilogrammes.

Mais par suite d'un contrat existant entre Saïd Bargash et cette dernière Compagnie, les marchandises sont débarquées à Bombay et apportées à Zanzibar par les steamers du Sultan.

La durée totale de ce trajet est d'environ trois mois.

La maison W. O' Swald et Cie, de Hambourg, possède un steamer qui fait le service entre cette ville et Zanzibar sans transbordement. Les départs sont très irréguliers et le fret est de 50 shillings par 40 pieds cubes.

Les messageries maritimes de Marseille ont établi, à partir du mois de janvier 1887, une ligne directe entre cette ville et Zanzibar. Le prix du fret ne nous est connu, mais il est, paraît-il, inférieur à celui de la « British India ». La durée du trajet entre Marseille et Zanzibar est d'environ vingt jours.

AMÉRIQUE.

Les tissus européens au Mexique. — Voici quelques renseignements utiles que nous avons pu recueillir sur ce sujet :

Coton. — Les cotonnades à bon marché sont celles qui conviennent spécialement à la région des terres chaudes du Mexique et principalement pour les places de l'intérieur où l'on donne aux tissus de coton les différentes applications réservées en France aux toiles de chanvre.

Les quatre principaux tissus de consommation (les greycottons, les madapolams, les indiennes et les coutils) viennent d'Angleterre, des États-Unis et en très petite quantité de France.

L'écoulement facile des cotonnades, joint aux droits d'importation très élevés

qui frappent ces tissus, en ont fait un article rémunérateur pour la contrebande considérable qui se fait sur la ligne frontière formée par le Rio Grande, au nord du Mexique.

INDIENNES, MADAPOLAMS ET COUTILS. — Les producteurs français pourraient entrer en concurrence sur ces articles avec les producteurs anglais et américains, s'ils étudiaient davantage les goûts et les besoins de ce peuple.

Au Mexique, la marchandise vaut plus par l'*apparence* que par la qualité réelle. Aussi les Anglais et les Américains s'efforcent-ils de confectionner des tissus légers contenant peu de matière première, tout en offrant l'aspect des qualités supérieures.

Ils obtiennent ce résultat par le *fini* qu'ils donnent à la fabrication et qui ne se trouve pas dans les produits français de qualité inférieure. Telle est la raison pour laquelle les indiennes, les madapolams et les coutils français ne supportent pas la comparaison avec les produits anglais et américains.

L'attention de nos fabricants devrait se porter sur les articles de coton, dont l'importation atteint un chiffre considérable. En faisant des produits conformes aux besoins d'un consommateur pauvre, ils pourraient expédier concurremment avec l'Angleterre et les États-Unis; ils trouveraient au Mexique un débouché important.

Nous ajouterons que les indiennes et un tissu de coton grossier, connu dans le pays sous le nom de *manta triguena*, sont l'objet de l'industrie nationale. Des fabriques installées près de Puebla, livrent à la consommation certaines quantités de cette marchandise. Toutefois, l'écoulement de ces fabriques n'a pas l'importance qu'il pourrait avoir, et cela pour deux causes :

1° Les fabricants, malgré l'exemption de droits dont ils bénéficient, ne peuvent livrer leurs produits à meilleur marché que ceux provenant de l'étranger ;

2° Les indiennes sont légèrement inférieures, parce que l'impression, au lieu d'être sur tissus de coton blanc, est sur tissus de coton écru.

BONNETERIE. — Il en est importé quelque peu de France, mais la plus grande partie vient d'Allemagne. L'*emballage en carton* des Allemands en facilite beaucoup la vente. On ne peut obtenir en France le même emballage qu'en payant un extra sur le prix, ce qui rend la marchandise encore plus chère.

LIN. — L'Angleterre et la France pourvoient ce marché de tissus de lin.

Les mouchoirs, le fil à coudre, les serviettes, les coutils pour pantalons, les tissus fins pour chemises, etc., sont anglais.

Les toiles françaises sont fort appréciées pour draps de lit, etc.

LAINE. — Sur toutes les qualités supérieures, la France prime l'Angleterre et l'Allemagne.

Les bons draps noirs viennent de France ; on en reçoit quelques imitations d'Allemagne et d'Angleterre.

Les casimirs pour vêtements d'hommes sont également français.

Les cachemires et châles-cachemires proviennent tous de France. Les Allemands, paraît-il, n'ont pu réussir, jusqu'à présent, à imiter ce genre, malgré tous leurs efforts.

Les flanelles anglaises sont préférées à cause de leurs dessins qui plaisent à ce public.

TAPIS. — Les tapis sont importés d'Angleterre. La vente en est très restreinte.

SOIERIE. — L'importation des articles de soie a beaucoup diminué en raison des droits élevés prélevés sur ce produit.

La soierie noire est l'article courant ; elle venait autrefois de France, mais elle rencontre aujourd'hui de la concurrence.

Pour les soieries comme pour les autres marchandises, le consommateur demande de l'*apparence*, et le vendeur des tissus légers n'ayant pas à acquitter des droits qui chargent trop la vente.

Aussi a-t-on introduit sur ce marché, depuis quelques années, les *taffetas de Florence* et les foulards *suisses*. Ils sont évidemment d'une qualité inférieure aux *articles de Lyon*, mais ils ont la même *apparence* et procurent à l'importateur une économie de 4 à 5 p. 100 sur le prix de revient.

La rubanerie française est en concurrence avec les rubaneries allemandes et suisses.

Le tableau ci-dessous fait connaître les prix auxquels sont vendus au détail les principaux tissus que je viens de citer :

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	DROITS D'IMPORTATION par mètre carré.	LARGEUR en CENTIMÈTRES.	PRIX PAR *VARA* (83 centimètres).	PAYS DE PROVENANCE.
	piastr. centavos.		piastr. centavos.	
Tissus de coton { imprimés ..	0 15	55 à 62	0 12 à 0 15	Angleterre, États-Unis.
Tissus de coton { écrus	0 11	75 à 91	0 17 à 0 22	*Idem.*
Calicot..................	0 11	60 à 91	0 12 à 0 18	*Idem.*
Madapolam	0 11	70 à 95	0 18 à 0 31	Angleterre, Ét^s-Unis, France
Coutils. { anglais chiné, coton......	0 15	60	0 20 à 0 25	Angleterre.
Coutils. { américain chiné, coton..	0 15	62	0 33 à 0 34	États-Unis.
Coutils. { français coton	0 15	70	0 38 à 0 60	France.
Coutils. { de lin	0 35	70	0 75 à 1 00	Angleterre.
Cotons imprimés	0 15	70	0 25 à 0 31	France.
Popeline, soie et coton. (Par 100 kilogr. net)...	5 00 à 7 50	55	0 38 à 1 50	Angleterre.
Mousseline.............	0 11 à 0 15	60 à 75	0 16 à 0 20	*Idem.*
Cachemire laine......	Selon le poids, par mètre carré de 1 p. 05 jusqu'à 3 p. 75 c. le kil. net.	80 à 180	0 47 à 1 75	France.
Casimir en laine pour vetements d'hommes..		170 à 180	3 50 à 5 00	*Idem.*
Drap noir pour vêtements d'hommes............		170 à 180	4 00 à 7 00	*Idem.*
imprimés pour meubles { sur calicot..	0 15	62 à 75	0 16 à 0 50	Angleterre, États-Unis.
imprimés pour meubles { sur cretonne.	0 17	62 à 75	0 16 à 0 50	*Idem.*

Habitudes commerciales. — Les importateurs de ce pays s'approvisionnent, en général, par l'intermédiaire de commissionnaires résidant à Paris et ne s'adressent presque jamais aux fabricants. Le commissionnaire leur ouvre un crédit proportionné à leurs capitaux et se charge de leurs achats moyennant une commission de 2 1/2 à 5 p. 100.

Ces achats sont payables à quatre-vingt-dix jours.

Les payements sont effectués par traites ou par l'envoi de produits du pays qui sont vendus par l'entremise d'un tiers.

Les ventes en gros se font habituellement à six et huit mois de terme, ou au comptant, avec 6 à 8 p. 100 d'escompte.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE COURANT DE MAI 1887.

MEMBRES ORDINAIRES

Lille.

Nos d'inscription. MM.

1417. **Frossard**, capitaine de génie, place Sébastopol, 6.
1418. **Herlin** (Georges), notaire, square de Jussieu, 17.
1419. **Parent** (Henri), fabricant de brosses, rue Nationale, 161.
1420. **Raboisson** (A.) fabricant de confiseries, rue du Vieux-Faubourg, 48.
1427. **Dujardin** (Albert), mécanicien-constructeur, rue Boucher-de-Perthes, 15.
1428. **Duquesnay** (Émile), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 17.
1429. **Picard** (Arsène), ✵, trésorier-payeur-général, rue d'Anjou, 2.
1434. **Cavez**, photographe, rue de Béthune, 77.
1436. **Vennin**, brasseur, quai de la Haute-Deûle.

Paris.

1435. **Lemoigne**, libraire, rue Bonaparte, 12.

Roubaix.

1421. **Delaoutre-Flipo** (A.), propriétaire, Grande-Rue, 33.
1422. **Delaoutre-Caulliez** (A.), propriétaire, Grande-Rue, 138.
1423. **Druon-Voreux** (A.), négociant, boulevard de Paris, 41.
1424. **Eloy-Duvillier**, fabricant, boulevard de Paris, 65..
1425. **Carissimo** (Florent), fabricant, rue Nain, 19.
1426. **Wattel** (Antoine), rue de l'Espérance, 62.
1437. **Pollet-Motte** (Joseph), fabricant, rue Neuve, 29.
1438. **Clerc** (Léon), négociant en cotons, rue Fosse-aux-Chênes, 23

Tourcoing.

1430. **Vannostal** (Victor), gérant de banque, rue des Orphelins, 31.
1431. **Dujardin** (Prosper), commis-négociant, rue Verte, 64.
1432. **Devillers** (E.), huissier, rue d'Havré, 7.
1433. **Honoré-Lantoin**, fabricant de fuseaux, rue des Piats, 26.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 7 Mai 1887.

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2. MM. Paul Crépy, président; Alfred Renouard, sécrétaire-général; Alex. Eeckman, secrétaire-général adjoint; Van Heede, bibiothécaire; Quarré-Reybourbon, archiviste; Crépin, secrétaire du Comité d'études; Leburque-Comerre et Delessert, membres du Comité, prennent place au bureau.

Nouveaux sociétaires. — Le secrétaire-général donne lecture d'une liste de présentation de 197 membres nouveaux. L'admission de ces sociétaires est prononcée à l'unanimité.

Commission des finances. — M. Warin, président de la Commission des finances, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance. Mais, M. le président fait connaître quelle est la situation actuelle de la Société. En 1886, les recettes se sont élevées à 19,173 fr. 25 c., et les dépenses à 18,223 fr. 40 c., d'où résulte un excédent de 939 fr. 15 c.; toutefois il reste encore à solder une note d'impression qui au 31 décembre 1886 n'étant pas encore parvenue au trésorier. Comme nous avons affaire au plus patient des imprimeurs et que les recettes de la Société s'accroissent avec le nombre de sociétaires, les comptes n'ont n'en pas moins été arrêtés à la fin du dernier exercice, et le reliquat reporté sur l'année 1887 où l'on soldera facilement tout ce qui pourra se présenter.

Commission des prix et récompenses. — La Commission des prix et récompenses s'est réunie sous la présidence de M. Brunel. Elle a décidé que le concours de 1887 aurait lieu entre les élèves domiciliés dans l'arrondissement de Lille, (enseignement public ou libre) et appartenant aux catégories désignées ci-après :

Pour les jeunes gens :

1° Enseignement secondaire.— Au-dessus de 16 ans : Programme du Cours de Saint-Cyr. Au-dessous de 16 ans : Géographie de l'Europe.

2° Enseignement primaire supérieur. — Au-dessus de 15 ans : Les cinq parties du monde. Au-dessous de 15 ans : Géographie physique et politique du département du Nord, de la France et de l'Europe.

3° Enseignement primaire élémentaire. — Agés de 9 à 11 ans : Sujets tirés de la France et du département du Nord. Agés de 11 à 14 ans : Géographie générale de l'Europe, à l'exception de la France.

Pour les jeunes filles :

1° Enseignement secondaire. — Au-dessus de 16 ans : Géographie économique des cinq parties du monde. Au-dessous de 16 ans : La France.

2° Enseignement primaire supérieur. — Au-dessus de 15 ans : Les cinq parties du monde Au-dessous de 15 ans : Géographie physique et politique du département du Nord, de la France et de l'Europe.

3° Enseignement primaire élémentaire.— Agées de 9 à 11 ans : Sujets tirés de la France et du département du Nord. Agées de 11 à 14 ans : Géographie générale de l'Europe, à l'exception de la France.

La date du Concours a été fixée au Jeudi 16 juin, à 8 heures du matin, sauf pour les élèves de l'enseignement secondaire, pour lesquels il est reporté au jeudi 30 juin. Ce Concours aura lieu simultanément à Lille, au siège de la Société de Géographie, 29 rue des Jardins ; à Roubaix et à Tourcoing, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville. Les copies seront fournies par la Société.

Les Elèves désirant prendre part au Concours devront se faire inscrire, avant le 7 Juin, à Lille, chez M. Paul Crépy, Président de la Société de Géographie, place aux Bleuets, 10 et 12, ou chez M. Alfred Renouard, Secrétaire-Général de la Société, 46, rue Alexandre-Leleux ; à Roubaix, chez M. Henry Bossut, Vice-Président, Grande-Rue, 5, ou chez M. Leburque-Comerre, membre du Comité, rue du Pays ; à Tourcoing, chez M. François Masurel Père.

La demande d'inscription devra mentionner ; 1° Les nom, prénoms, et l'âge de l'élève ; 2° L'indication de l'établissement dont il suit les cours, et, pour les élèves recevant l'instruction dans leur famille, l'adresse de leurs parents. ; 3° La catégorie, et, s'il y a lieu, la série de catégorie dans laquelle l'élève désire concourir. Toute demande d'inscription, qui ne renfermerait pas ces renseignements, sera considérée comme nulle et non-avenue Les impétrants qui, par suite de déclarations fausses ou incomplètes, seraient éliminés du concours, recevront avis de la décision prise à leur égard par le Comité d'Etudes.

On peut s'inscrire par demande affranchie.

Enfin, la Commission a décidé que les lauréats des Concours précédents qui, se présentant dans la même catégorie, auraient mérité un nouveau prix, recevraient un diplôme remplaçant et mentionnant le prix qui leur aurait été accordé dans ce dernier concours.

Quant aux Prix et Récompenses, ils consisteront en Volumes, Atlas, Médailles, Bourses de voyage, Diplômes, etc.; en voici la liste pour 1887 :

1° Prix offert par	M. Paul Crépy		300 fr.
2°	—	M. Henry Bossut	150
3°	—	M. François Masurel père.	200
4°	—	M. Léonard Danel, à plusieurs jeunes gens Lauréats consistant en un voyage dans une des villes ou l'un des ports de la région du Nord	200
5°	—	Les Membres du Comité d'Etudes de la Société... (Médailles et Diplômes d'Honneur).	
6°	—	une somme de 400 francs est offerte par la Société de Géographie de Lille, au nom de feu M. le Marquis d'Audiffret, à l'auteur du meilleur mémoire traitant des débouchés à ouvrir ou à développer pour les productions industrielles du département du Nord	400

Les mémoires pour ce prix devront être remis avant le 1er Novembre 1887, au nom de M. le Président de la Société de Géographie, 29, rue des Jardins, à Lille.

M. le président exprime l'espoir que cette année comme les précédentes, un très grand nombre de candidats voudront se faire inscrire pour participer à ces concours.

Don à M. Westmarck. — On a pu voir aux nouvelles géographiques du dernier bulletin que M. Westmarck s'était dirigé d'Oran vers l'intérieur de l'Afrique et que sur sa demande, nous avions participé pour une somme de 100 fr. aux frais de son voyage. M. le président rappelle qu'en agissant ainsi, le Comité a voulu montrer toute la sympathie et la bienveillance de la Société pour le jeune explorateur suédois, il exprime le regret que nos modestes ressources ne nous aient pas permis d'envoyer une somme plus importante.

Souscription au monument Soleillet. — Un Comité s'est formé récemment à Paris pour élever un monument à l'explorateur Soleillet, que nous avons entendu à Lille à diverses reprises et auquel la Société a décerné, en 1885, une médaille d'honneur comme marque d'estime et de considération pour ses travaux et explorations. M. le président rappelle qu'il a considéré comme un honneur d'accepter de faire partie de ce Comité, il engage nos sociétaires à participer à la souscription qui est organisée. Il annonce en même temps que le Comité d'études, au nom de la Société dans son ensemble, s'est inscrit parmi les souscripteurs.

Félicitations à M. Dehaisnes. — Un membre du Comité d'études, M. le chanoine Dehaines, vient d'être nommé membre correspondant du ministère de l'Instruction publique. M. le président dit que la Société est heureuse de

cette distinction accordée au savant auteur de « l'Art Flamand », il pense que les membres présents voudront bien joindre leurs félicitations à celles qui déjà ont été adressées à M. Dehaisnes.

Erection d'une statue au général Faidherbe. — Au moment où récemment la statue du général Faidherbe, président d'honneur de la Société, était inaugurée à Saint-Louis du Sénégal, M. le président dit qu'il a été l'interprête du Comité d'études, en adressant à M. Descemet, président du Conseil général de Saint-Louis et membre de la Société de géographie de Lille, la dépêche suivante : « Société géographie Lille assiste de cœur inauguration statue Faidherbe son président d'honneur. » M. Descemet a répondu aussitôt : « Colonie remercie Société géographie Lille. » M. Paul Crépy, dépose sur le bureau divers journaux du Sénégal, rendant compte de la cérémonie d'inauguration et où se trouve mentionnée l'arrivée de notre dépêche.

Cartes — M. Alex. Eeckman dit que les plus grands efforts sont faits pour augmenter dans notre bulletin l'insertion de cartes accompagnant les textes. Il fait remarquer que le dernier fascicule d'avril en contenait trois, et que, malgré les exigences budgétaires, nous comptons pouvoir en insérer une dans chaque bulletin mensuel. Sous peu paraîtra une carte générale de l'Afrique équatoriale et australe complétée jusqu'à ce jour : nous n'attendons plus pour la terminer que les résultats officiels de la mission toute récente de M. le capitaine Rouvier et de M. le docteur Ballay ; les membres de la société auront ainsi en mains un document renfermant d'une manière complète toutes les découvertes importantes faites en Afrique depuis trente ans.

Diplômes. — Un grand nombre de sociétaires se sont fait inscrire pour obtenir au prix de 5 fr. le diplôme composé par M. Van Driesten pour la Société de Géographie de Lille. Ces diplômes sont presque tous terminés et distribués. M. le Président dit qu'il n'en reste plus qu'un nombre restreint d'exemplaires en blanc, il engage ceux des sociétaires qui en désireraient un exemplaire de vouloir bien donner leurs noms au plus tôt au Secrétariat, afin qu'on puisse être certain de satisfaire toutes les demandes qui se présenteront.

Nouveau membre correspondant. — M. le Président dit que M. Froment, membre de la société, qui récemment a fait à Lille une conférence que publieront prochainement nos bulletins, est reparti pour le Congo. Il demande à l'assemblée, sur la proposition du Comité d'études, de nommer M. Froment membre correspondant. Les membres présents décident à l'unanimité que le nom de cet explorateur du Nord sera inscrit parmi les correspondants de la société.

Bibliothèque. — M. Van Hende, bibliothécaire, annonce que prochainement le catalogue complet de la bibliothèque de la société sera arrêté et imprimé.

Il constate que, depuis le mois de janvier 1887, il lui a été envoyé près de 150 volumes, brochures et atlas, représentant 111 ouvrages différents, et donne la liste des donateurs, par ordre d'inscription sur le catalogue, au fur et à mesure des envois. Ce sont :

MM. Tilmant : 5 ouvrages de géographie et astronomie.
Général Faidherbe : 2 ouvrages de linguistique et explorations.
De Grimbry : 8 ouvrages divers.
Auguste Crépy : la carte d'un chemin de fer américain.
Louis Danel, son ouvrage : « Les presses d'imprimerie. »
Van Hende : 8 ouvrages variés.
Damien : 3 brochures de météorologie dont il est l'auteur.
Aimé Houzé de l'Aulnoye : 7 ouvrages dont il est l'auteur et 30 brochures de son regretté frère, le docteur Alfred Houzé, membre de la Société.
Louis Quarré : un bel atlas et 3 ouvrages historiques.
Duflos : un dictionnaire géographique et 4 ouvrages variés.
Alf. Renouard : 14 volumes et brochures sur l'industrie textile dont il l'auteur et un programme d'enseignement.
J. Scrive-Loyer : l'histoire de Pafendorf en 8 volumes reliés et une notice sur le lin dont il est l'auteur.
Cantineau : le voyage autour du monde du capitaine Woodes-Rogers.
Merchier : une brochure dont il est l'auteur et 7 brochures de M. Desdevises du Désert.
De Guerne : 3 brochures de voyages dont il est l'auteur.
Alph. Herlin : 2 atlas des XVIIe et VXIIIe siècle.
Bertheloot (de Tourcoing) : 10 volumes sur l'histoire des établissements du commerce européen dans les Indes.
G. Leclercq : 3 ouvrages en 20 volumes, histoire moderne et littéraire.
Edm. Van Butsele : 2 volumes, voyages et découvertes au cœur de l'Afrique.

Des remercîments seront adressés à ces généreux donateurs.

Commission des excursions. — M. le Président rappelle que la Commission des excursions pour 1887 s'est réunie plusieurs fois sous la présidence de M. H. Crépin ; le programme en a été arrêté récemment.

Une première excursion a déjà eu lieu le jeudi 21 avril à Lens, et nos sociétaires conserveront le souvenir de la magnifique réception qui leur a été faite par la Société des Mines et le Président du Conseil d'administration, ainsi que de l'intéressant voyage souterrain qu'ils ont entrepris dans la fosse N° 3 (Liévin) jusque la fosse N° 4 (Lens). Voici quelles sont les autres excursions projetées :

DATES.	BUT OU ITINÉRAIRE.	ORGANISATEURS.
Jeudi 16 mai.	Saint-Amand-les-Eaux et ses environs.	MM. Leburque-Comère et Léon Houzé.
Dimanche et Lundi 29 et 30 mai.	Anvers et vallée de l'Escaut.	MM. Leburque-Comère et Fernaux.
Dimanche 12 juin.	Cassel (Mont de) et ses environs.	MM. Merchier et Fernaux.
Samedi et Dimanche 25 et 26 juin.	Ruines de l'abbaye de Liessies. — Forêt de Trélon et Lac de la Folie (Excursion des dames)	MM. H. Crépin et Albert Mullier.
Dimanche 10 juill.	Lumbres et la vallée de l'Aa.	MM. Alex. Eeckman et H. Crépin.
Dimanche 24 juill.	Bois de Phalempin. — Mons-en-Pévèle.	MM. Epinay, Léon Houzé et Fernaux.
Dimanche 31 juill.	Procession de Furnes.	MM. Alfred Renouard et Léon Houzé.
Dimanche et Lundi 14 et 15 août.	Grottes de Han. — Vallée de la Meuse.	MM. H. Crépin et Tacquet.

En outre, M. le professeur Gosselet a bien voulu accepter la direction d'une excursion scientifique dans l'Ardenne ou en Belgique : la date en sera ultérieurement fixée.

Enfin, MM. Acheray et Paul Facq qui ont dirigé, avec tant de succès, l'excursion de Londres, ont été priés par le Comité d'organiser la grande excursion annuelle. Le but, l'itinéraire et les conditions de cette excursion, qui aura lieu en août, seront annoncés en temps utile.

Il y a lieu de noter encore que, pour faire suite au voyage de Calais à Rouen dont la relation a été publiée dans les bulletins de la Société, M. A. Guiselin, de Cassel, se propose d'effectuer à pied le trajet du Havre (Trouville) à Rennes. Ce voyage d'une durée de 26 jours comprendrait 21 étapes. Les excursionnistes se rendraient directement au Havre par les voies rapides, feraient la courte traversée du Havre à Trouville et de là exécuteraient à pied l'itinéraire ci-après :

1	de Trouville à Dives	20	kilomètres.
2	de Dives à Caen	32	»
3	de Caen à Bayeux	31	»
4	de Bayeux à St-Lô	35	»
5	de St-Lô à Carentan	27	»

6	de Carentan à Valognes	32	kilomètres.
7	de Valognes à Barfleur	31	»
8	de Barfleur à Cherbourg	34	»
9	de Cherbourg à Beaumont	38	»
10	de Beaumont aux Pieux	24	»
11	des Pieux à la Haie du Puits	38	»
12	de la Haie du Puits à Coutances	30	»
13	de Coutances à Granville	33	»
14	de Granville à Avranches	30	»
15	d'Avranches à Pontorson	25	»
16	de Pontorson au Mont St-Michel (*et retour*)	20	»
17	de Pontorson à Dol	25	»
18	de Dol à Saint-Malo	38	»
19	de Saint-Malo à Dinan	28	»
20	de Dinan à Combourg	30	»
21	de Combourg à Rennes	41	»

Le voyage comporterait 4 arrêts d'une journée chacun ; les séjours seraient choisis et fixés par les excursionnistes. Il aurait lieu en juin prochain, époque des plus longs jours. On se mettrait en route chaque matin à quatre heures, de façon à arriver à l'étape avant la grande chaleur. Chaque voyageur devrait se munir d'un sac à porter sur le dos, pouvant contenir les vêtements, linge et objets de toilette nécessaires.

Les frais du voyage sont évalués de 300 à 350 fr. y compris les frais de chemin de fer en 3e classe et à 400 fr. environ en 2e classe (de Lille au Havre à l'aller et de Rennes à Lille par Paris au retour).

Les membres de la Société que ce voyage intéresse et qui désirent y prendre part sont priés de s'adresser avant le 15 juin prochain à M. A. Guiselin, à Cassel, qui se met complètement à leur disposition et qui s'empressera de leur fournir tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

M. le Président ajoute que le Comité se réserve le droit de modifier, au besoin, la date et l'itinéraire des excursions projetées.

Il annonce aussi que M. Cayez, photographe, membre de la Société, se mettra à la disposition des excursionnistes lorsque la demande lui en sera faite par la commission d'organisation.

Le programme de chaque excursion sera mis à la disposition des sociétaires, 29, rue des Jardins, à Lille, il indiquera l'itinéraire définitivement adopté et le chiffre des arrhes à consigner entre les mains de l'appariteur David. La liste des adhésions sera close huit jours avant les dates fixées : passé ce délai, toute souscription sera rigoureusement refusée.

Congrès des sociétés savantes. — On sait que cette année, le Congrès des sociétés savantes a lieu pendant les fêtes de la Pentecôte. Plusieurs membres

de la société se sont inscrits pour y prendre part, ce sont MM. Isaïe Reumaux, Alex. Eeckman, Albert Mulliez, Leburque-Comerre et Paul Crépy.

Congrès national de géographie de 1887. — Le Congrès annuel de géographie se tiendra cette année au Hâvre. Le programme suivant nous en est communiqué par la Société de géographie commerciale du Hâvre :

Géographie commerciale. — Situation géographique des ports français — Leur outillage. — Facilités d'entrée et de sortie des bâtiments. — Pilotage. — Mouvement commercial. — Étude du rôle des chemins de fer et des canaux pour le service des ports français. (Rapport présenté par la Société Bretonne de Géographie).

Colonisation. — 1° Réglementation de l'immigration chinoise et réorganisation du régime du travail aux colonies. (Vœu du Congrès de 1886. — Rapport présenté par la Société Bretonne de Géographie).

2° Du travail pénal dans ses rapports avec la colonisation. — (Rapport présenté par M. le Conseiller Hardouin).

3° Situation industrielle, commerciale et politique de nos colonies. — Avantages qu'offre le protectorat dans les régions où le blancs ne peut vivre et peupler aussi facilement que dans la métropole. (Rapport présenté par la Société Bretonne de Géographie).

4° De la Colonisation dans la France continentale. (Rapport présenté par la Société de Géographie de Tours).

Enseignement et cartographie. — 1° Étude comparative de l'enseignement géographique en France et à l'Étranger.

2° De la nécessité d'étudier dans leur entier développement les bassins communs à la France et aux pays limitrophes.

3° Des moyens à employer par les Sociétés de Géographie pour contribuer à relever le niveau des production cartographiques. (Des rapports seront présentés sur ces trois questions par la Société de Géographie Commerciale du Hâvre).

Questions d'organisation. — 1° Récompense honorifique à décerner périodiquement par les Congrès nationaux des Sociétés françaises de Géographie à l'auteur de l'œuvre française qui aura fait accomplir le plus de progrès à la science géographique. (Rapport présenté par la Société de Géographie de Lyon).

2° Nomination d'une commission de permanence chargée de poursuivre la réalisation des vœux émis par le Congrès. (Rapport présenté par la Société de Géographie Commerciale du Hâvre).

3° Des moyens à employer par les Sociétés françaises de Géographie pour étendre leur influence et rendre leur action plus efficace. (Rapport présenté par la Société de Géographie de Tours).

Rappel de vœux. — Certains des vœux émis dans les Congrès précédents

sont restés sans effet. La Société de Géographie de l'Est se propose de présenter au Congrès un rapport sur ceux qui lui paraissent devoir être renouvelés.

Conférence de M. Trouhet sur la télèphonie a grande distance. — La séance se termine par une intéressante conférence de M. Trouhet, professeur à l'école de télégraphie, sur la Téléphonie à grande distance.

Le conférencier s'excuse d'abord d'être obligé d'entrer dans quelques détails techniques qui s'écartent peut-être du domaine de la Géographie, cependant le fonctionnement du téléphone et son mode d'exploitation ne peuvent être ignorés aujourd'hui, car le téléphone est entré dans nos mœurs et quoique né depuis dix ans à peine il a fait depuis longtemps le tour du monde.

M. Trouhet montre par quelques chiffres l'extension rapide des réseaux téléphoniques dans les divers pays.

Le conférencier est heureux de faire remarquer que la première notion du téléphone est dûe à un français, M. Bourseul, fonctionnaire de l'administration des télégraphes, qui dès 1854 dans un remarquable exposé publié dans les «annales télégraphiques» a donné une description à peu près complète du système tel que nous le voyons aujourd'hui avec sa plaque vibrante reproduisant la parole articulée. Le défaut d'encouragements et l'état de la science électrique à cette époque ne permirent pas à M. Bourseul de donner suite à son idée.

En 1876, à l'exposition de Philadelphie, le téléphone de Bel leut un énorme succès de curiosité, et depuis cette époque des perfectionnements incessants vinrent augmenter l'intensité et la portée de sa faible voix.

Après avoir exposé le phénomène des transformations successives qui s'opèrent aux points de vue mécanique, magnétique et électrique dans la reproduction de la parole à distance, M. Trouhet montre l'avantage du perfectionnement apporté au système par l'adjonction du microphone à charbon employé comme organe de transmission, le téléphone proprement dit restant dans son rôle de simple récepteur de la parole à l'arrivée.

Le conférencier s'attache ensuite à démontrer la nature des difficultés rencontrés au début de la mise en service de ce précieux appareil : sa grande sensibilité est une cause de gêne car il est influencé par les perturbations provenant des courants électriques en circulation sur les fils voisins.

Le problème de la téléphonie à grande distance consiste donc à appliquer les trois remèdes suivants :

1° Soustraire le circuit téléphonique aux influences inductives ;

2° Augmenter l'énergie de la voie téléphonique jusqu'à lui faire dominer les bruits nuisibles ;

3° Diminuer la sensibilité du téléphone récepteur, le rendre indifférent aux bruits étrangers tout en le laissant impressionné par les courants utiles.

M. Trouhet donne ensuite la description du système de M. Van Rysselberghe qui non seulement atténue les bruits perturbateurs, mais encore fait de la téléphonie et de télégraphie simultanées à grande distance sur le même fil.

Il examine ensuite le système plus simple employé pour la première fois sur la ligne internationale de Paris à Bruxelles avec fil de retour et circuit complet en bronze silicieux.

La ligne étant débarrassée des bruits nuisibles il suffit d'augmenter sa conductibilité par un fil de gros diamètre ou meilleur conducteur que le fer pour obtenir un bon rendement à de très longues distances.

Le conférencier termine en indiquant quelles sont les villes qui possèdent le plus d'abonnés au téléphone : New-York, 15,000 ; Paris, 6,000 ; Berlin, 4,300 ; Londres, 4,193 ; Stockholm, 3,825 ; Rome, 2,054 ; Hambourg, 1,951 ; Manchester, 1,171 ; Liverpool, 1,169 ; Copenhague, 1,336 ; Anvers, 1,020 ; Amsterdam, 1,195 ; Saint-Pétersbourg, 1,100. Dans le Nord nous avons : Roubaix-Tourcoing, 412 ; Lille, 264 et Dunkerque, 193. La plus importante des villes à ce point de vue est Stockholm qui pour une population de 173,433 habitants a 3,825 abonnés, ce qui donne 45 habitants par abonné.

M. le Président remercie M. Trouhet de son intéressante conférence. — La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Secrétaire-général,

ALFRED RENOUARD.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE SOUDAN FRANÇAIS

PÉNÉTRATION AU NIGER

A Monsieur PAUL CREPY, *Président de la Société de Géographie de Lille.*

Paris, 13 avril 1887.

MON CHER PRÉSIDENT,

Puisque les lecteurs du Bulletin de la Société de Géographie de Lille veulent bien s'intéresser aux affaires du Sénégal, je désire les tenir, cette année, comme les années précédentes, au courant des évènements qui se passent dans ce pays. Mais, le temps me manquant pour faire la chose moi-même, je laisse ce soin à mon gendre, M. le Capitaine BROSSELARD, *qui, comme vous le savez, est parfaitement compétent en tout ce qui concerne l'Afrique, où il a pénétré déjà par plusieurs côtés, et sur laquelle il a fait paraître des travaux considérables.*

L. FAIDHERBE.

CINQUIÈME PARTIE

Par M. BROSSELARD-FAIDHERBE, Capitaine d'infanterie,
attaché à l'état-major général du Ministère de la Marine et des Colonies,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

SOMMAIRE : Samory. — Mission du capitaine Tournier. — Insurrection de Mahmadou-Lamine. — Mort de Boubakar Saadâ. — Mahmadou-Lamine, son passé, ses premiers actes d'hostilité. — Invasion du Bondou. — Combat de Kounguel. — Attaque de Bakel. — Opérations du lieutenant-colonel Frey contre le Marabout. — La situation dans le Fouta. — Retour offensif de Mahmadou-Lamine. — Campagne 1886-1887, le lieutenant-colonel Galliéni, commandant supérieur du Soudan Français. — Évènements dans le Cayor, mort de Samba Laobé, mort de Lat Dior. — Assassinat du roi des Trarzas, Ely, Amar Saloum lui succède.

Deux évènements d'une grande importance, le traité de paix conclu avec Samory, et l'insurrection de Mahmadou-Lamine, rendent l'histoire du Haut-Fleuve particulièrement intéressante pendant l'année 1886.

Vers la fin de décembre 1885, le lieutenant-colonel Frey était à Khayes, et son attention était attirée par les agissements du Marabout Mahmadou-Lamine qui avait établi sa résidence à Goundiourou. Malgré

toutes ses protestations d'amitié à notre égard, ce personnage s'employait activement à se faire reconnaître comme le chef des populations Sarakholé de cette région, et à fomenter quelque soulèvement, dont il pût prendre la direction pour asseoir définitivement son autorité.

Le colonel qui le surveillait, se disposait à faire cesser cette situation, et achevait d'organiser la colonne de ravitaillement des postes de l'intérieur. Lorsqu'il apprit que Niagossola était étroitement bloqué par Malinkamory, lieutenant de Samory, et que Samory avait passé de sa personne sur la rive gauche du Niger avec des forces considérables pour s'opposer au ravitaillemeut de ce poste, il dût songer au plus urgent et marcher sans retard contre ce dernier.

On se rappelle que pendant la ampagne 1884-1885, une petite colonne surprise et assiégée pendant huit jours à Nafadié, fut dégagée à grand' peine par le commandant Combes qui dut livrer ensuite pour rallier le fort de Niagassola, un combat meurtrier à Kokoro. L'armée noire, commandée par Malinkamory, brûla le village de Niagassola, sous le canon même de ce fort, et en présence de la colonne. Puis elle s'avança jusque dans le Gangaran, et hiverna à Galé en face de notre fort de Kita. Notre ligne de postes se trouva ainsi menacée sur une longueur de près de 300 kil. et la situation sembla très mauvaise à la fin de l'année 1885.

Partie le 20 décembre 1885 de Khayes, la colonne dirigée par le colonel Frey arriva à Kita dans la première quinzaine de janvier 1886. Elle dût aussitôt attaquer Galé, où Malinkamory était retranché.

Nous ne reviendrons pas sur les opérations du colonel Frey contre Malinkamory : rappelons seulement qu'après la destruction de son armée au Marigot de Farako Djingo, la panique gagna Samory dans Sanankoro, sa capitale, où il crut que nous allions venir l'attaquer. Ce chef noir dépêcha donc un de ses conseillers Oumar Diali pour obtenir la paix à tout prix. Nous lui imposâmes pour condition qu'il se contenterait de la rive droite du Niger, et nous laisserait possesseurs de la rive gauche

Samory demanda comme une faveur qu'un de nos officiers vint signer le traité sur son territoire.

Le capitaine Tournier, accompagné du capitaine Mahmadou-Racine, des lieutenants Péroz et Durand, de l'interprète Alassane, fut chargé de cette mission. Il était suivi d'une escorte de spahis et de tirailleurs sénégalais.

Ces officiers arrivèrent le 20 mars à Mansalah. En cet endroit la

mission trouva Mody-Fodé, gendre de Samory, envoyé par l'Almamy avec 20 cavaliers et 200 fantassins pour la conduire à Kéniéba-Koura, sa résidence. Le 21, on se mit en route ; le même soir la mission couchait à Bouroubougoula ; le lendemain à la rivière Koba : et le surlendemain, à Domka.

Dans ce dernier village, eut lieu le partage du bœuf traditionnel. cérémonie qui enchaîne par les liens de l'hospitalité ceux qui y prennent part. Selon la coutume du pays, l'arrivée d'hôtes de marque doit être saluée par l'envoi d'nn bœuf, lequel est tué sur l'heure, rôti par quartiers et mangé séance tenante. Dans les circonstances où l'on était, ce repas en commun devenait pour les indigènes un grand événement. Aussi dès que les membres de la mission se furent conformés à cet usage, le camp retentit des cris d'allégresse des malinké ; le tam-tam ne cessa de résonner ; et dès ce moment des courriers partirent d'heure en heure pour Kéniéba, afin de renseigner l'Almamy sur les faits et gestes, même les plus insignifiants, de l'ambassade que la France lui envoyait.

Le lendemain à huit heures, on lève le camp, et après avoir traversé deux grands villages, Siguirri et Tiguibirri, abandonnés depuis la guerre, on passe le Bafing, que nous appelons Tankisso, à 500 mètres de son confluent avec le Niger. En ce point, le Bafing de Tiguibirri est un splendide cours d'eau de quelques centaines de mètres de large, avec des fonds de 2 m. 50 à 3 m. (en cette saison) et dont les rives sont couvertes de hautes futaies, de figuiers et de caïlcédrats. Le passage se fait en moins d'une demi-heure, grâce aux nombreuses pirogues que Samory y a envoyées ; et on va s'établir à un village de marabouts, Togué, où des logements ont été préparés pour la mission. Pendant que le capitaine Tournier s'occupe de l'installation, le lieutenant Péroz, escorté par les spahis, part pour Kénieba-Koura, afin de saluer l'Almamy au nom du colonel Frey et du capitaine Tournier. A mi-chemin Malinkamory, à la tête d'une centaine de cavaliers et de deux cents fantassins, arrive à sa rencontre au milieu d'un tourbillon de poussière ; et, après les salutations d'usage, il le conduit auprès de son frère.

Samory attendait l'envoyé Français sur une sorte de divan élevé, couvert de tapis multicolores. Fort simplement vêtu de vêtements noirs et blancs, le visage encadré par un turban dont les extrémités se rejoignent sous le menton, les traits fort réguliers, l'Almamy parait

avoir une quarantaine d'années. Sa physionomie est agréable, tout en lui dénote une grande intelligence.

A ses côtés, deux hommes coiffés de hautes mitres de peau de panthère portent la hache et la masse d'armes d'argent ciselé, qui sont les insignes de la royauté. Ses intimes et ses conseillers ont pris rang autour de lui, couverts de vêtements aux couleurs chatoyantes, et derrière le divan, se tiennent ses neuf femmes préférées, nonchalamment étendues et comme affaissées sous le poids de leurs ornements en or massif.

En arrière, sous l'immense gourbi construit pour la réception, s'étagent en demi-cercle, par rang de taille et assis à la turque, le fusil haut, 500 jeunes gens, sortes de gardes ou de pages qui ne quittent jamais le Sultan.

Des deux côtés du gourbi, sont rangées en cercle des masses profondes de guerriers immobiles et le fusil haut. Malinkamory à cheval, le bâton de commandement au poing, sur la tête un casque lamé d'argent, la hache de même métal à l'arçon de sa selle, a pris place sur l'un des flancs du gourbi. Il a derrière lui un escadron de deux cents cavaliers aux uniformes éclatants : et plus loin en arrière sont massées cinq compagnies de deux cents hommes.

Sur l'autre flanc, un peu pêle-mêle, mais en groupes distincts, sont rangés les guerriers appelés des régions voisines pour assister à cette imposante cérémonie. Les chefs de l'armée de Samory sont à cheval, ceux des alliés sont à pied, devant leurs troupes leurs chevaux tenus en main en arrière des guerriers.

Sur la quatrième face, une ligne épaisse de spectateurs, au milieu desquels on voit un groupe nombreux de griots musiciens, aux instruments les plus variés et les plus bizarres, dont ils tirent avec un grand ensemble, des sons suffisamment rythmés

L'aire gigantesque que limite cette multitude est sablée d'un fin cailloutis apporté du Niger et soigneusement nivelé.

Évidemment Samory a voulu étonner les blancs par le spectacle grandiose qui les attendait. L'entrevue est très cordiale ; après un échange réciproque de paroles obligeantes, le Sultan fixe au lendemain à la même heure, la réception de la mission. A cet effet, il fait préparer un campement à cinq cents mètres du sien.

Le lendemain 25 mars, la mission quittait Togué pour se rendre à Kéniéba-Koura. Comme la veille, Malinkamory vient à mi-chemin

pour l'escorter auprès de l'Almamy ; celui-ci la reçoit avec le même apparat qu'il avait déployé pour recevoir le lieutenant Péroz.

Pour faire honneur à ses hôtes, l'Almamy monte à cheval et passe la revue de ses troupes, puis Malinkamory fait manœuvrer cavaliers et fantassins.

Enfin, pendant le mois qu'ils séjournèrent à Kéniéba-Koura, les membres de la mission furent entourés des plus grands égards et des plus grands honneurs. Ce n'était pas sans raison que Samory agissait ainsi : par la présence prolongée des officiers français sur son territoire, et par ces négociations auxquelles il donnait tant d'apparat, il voulait prouver à ses populations que les blancs le reconnaissaient, lui nouveau venu, comme l'Almamy des pays de la rive droite du Niger. C'était la consécration de l'empire nouveau qu'il venait de fonder.

Et en effet, jusqu'en 1881, nous ne connaissions dans le Soudan qu'un chef dont la puissance fût inquiétante pour nous ; c'était Ahmadou, le sultan de Ségou, successeur bien diminué du reste, du grand conquérant El-Hadj-Omar. Quand MM. Zweifel et Moustiers allèrent aux sources du Niger en 1879, ils entendirent parler d'une grande armée composée de trente mille fantassins et de cinq mille cavaliers qui opérait dans le bassin supérieur du fleuve. Mais ils ne surent point le nom du chef qui la commandait. A la fin de 1881 des indigènes qui vinrent demander secours au colonel Borgnis-Desbordes le lui apprirent : Cette grande armée était celle de Samory.

Le Soudan occidental est dans une période de développement historique : un homme plus entreprenant que les autres, réunit une bande et se met en campagne ; s'il est heureux, sa troupe grossit ; s'il a soin de se faire musulman il a immédiatement l'appui des noirs convertis à l'islamisme ; les jeunes gens qui préfèrent la vie guerrière à la vie agricole ou pastorale s'enrôlent en foule sous son commandement (1) : avec les années, il peut arriver comme El-Hadj-Omar et comme Samory, à fonder un grand empire. Mais ces empires ne survivent point à leur fondateur, parce que ceux-ci ne savent leur donner aucune organisation. Ils ne connaissent pas d'autre moyen de gouvernement que la terreur : la guerre et le pillage sont de première nécessité pour

(1) Les jeunes gens de 20 à 25 ans n'ont pour tout bien que leur fusil ; quand ils reviennent d'une expédition heureuse, ils possèdent une demi-douzaine d'esclaves des deux sexes, quelques bœufs, un cheval, c'est-à-dire tous les biens qui constituent la richesse pour un noir.

eux. Toute leur force résidant dans leur armée ils lui sacrifient tout.

Quand cette armée a épuisé le pays dans lequel elle s'est établie, il faut lui en livrer un autre. On va un peu plus loin attaquer une région voisine ; on massacre tous les hommes en état de porter les armes ; on réduit les femmes à l'esclavage ; et on enlève les petits garçons pour en faire des soldats qui grossiront les rangs. Les ressources de cette nouvelle région épuisées à leur tour, on pousse plus loin encore. Quand le conquérant meurt, ses lieutenants essayent de se rendre indépendants. Les populations si horriblement traitées profitent de ces dissensions pour se soulever : et l'empire éphémère disparaît, laissant les régions sur lesquelles il a pesé, ruinées et dépeuplées.

Pour le moment Samory est en pleine grandeur.

Il est métis de Poul et de Sarakholé (1) et a commencé par être simple caravanier. On suppose que les Sarakholé sont les plus anciens dominateurs du Soudan occidental ; ils ont été dépossédés par des invasions successives, mais ils sont restés groupés par îlots dans tout le Soudan. Ils sont comme nous l'avons déjà dit plus haut très intelligents et très vaniteux : ils conservent soigneusement leurs mœurs, et ne se mêlent généralement point aux autres noirs. Ils aiment beaucoup les voyages, et presque toutes les caravanes qui conduisent les esclaves et les marchandises sur les sentiers de cette partie de l'Afrique, sont formées par eux. Leur éparpillement même, leur facilite cette profession, car en quelque endroit qu'ils aillent, ils sont presque assurés de trouver des gens de leur race qui les logent et les renseignent.

Samory est né à Bissau-Douyou (2) dans la province de Konia, rive droite du Niger, du nommé Lakauña et de Sokouna-Kamara. Son père qui vit encore et réside auprès de son fils, était un Dioula, c'est-à-dire un caravanier. Il subvenait à grand'peine aux besoins de sa famille en colportant des étoffes et en faisant le commerce de captifs sur les divers marchés du Ouassoulou. Samory embrassa l'état de son père, et, à l'âge de seize ans, commença à voyager.

Un jour qu'il revenait de l'une de ses tournées et rentrait dans son pays natal, Samory trouva son village dévasté par le roi Sory-Ibrahima qui avait emmené sa mère en captivité. Ces évènements datent d'une

(1 et 2) Ces renseignements sont différents de ceux qui ont déjà été donnés, mais plusieurs versions ayant cours, je crois devoir citer celle-ci qui est une des plus récentes.

vingtaine d'années. Il se rendit auprès de Sory et s'offrit à le servir comme soldat s'il voulait rendre la liberté à sa mère. Sory les garda tous deux et les traita bien. Samory s'acquit une telle réputation de bravoure que lorsqu'il revint dans son pays, les jeunes gens lui offrirent de le mettre à leur tête. C'est ainsi qu'il commença à faire des conquêtes pour son propre compte. En peu d'années il s'empara de tous les états du haut Niger et d'une partie du Ouassoulou. Au moment du voyage de MM. Zweifel et Moustier, il était occupé à détrôner Sory, son ancien maître. Celui-ci, un aventurier comme lui, qui avait comme lui commencé par être marchand, l'avait appelé à son aide pour attaquer le Sangara. Le Sangara pris, Samory s'y trouva bien, car par ce pays, plus voisin de la côte que tous ceux qu'il avait conquis jusque là, il pouvait se procurer aisément des fusils, de la poudre et du sel. Au lieu de retirer ses troupes, il attaqua Sory, le battit et le jeta en prison, en lui donnant pour occupation de prier Dieu et son prophète pour le succès des armes de son geôlier.

Aujourd'hui on évalue à cent cinquante-sept, les petits états dont Samory s'est successivement emparé. On dit que son empire s'étend sur l'espace compris entre Sierra-Leone et Ségou ainsi que sur le cours du haut Niger et de ses affluents (1).

Le commandant de notre poste de Benty sur la Mellacorée, est en communication avec un de ses lieutenants. Le nombre de ses soldats armés de fusils serait de soixante mille : et il aurait en outre cinq mille cavaliers qu'il monte à grands frais avec des chevaux tirés du Bélédougou et du Macina. Il s'en faut que cette armée puisse être mise en entier en ligne, car il est obligé d'entretenir des garnisons de tous côtés pour contenir les populations La fraction de ses troupes qui est mobile, est partagée en cinq corps, commandés chacun par un de ses frères et sans cesse occupés aux frontières à pousser plus loin les conquêtes.

Samory est musulman, sans être un croyant bien fervent. Il tient à l'écart les grands marabouts dont il redoute les intrigues et l'influence.

---

(1) Le 23 mars 1887, le lieutenant Péroz, envoyé de nouveau auprès de Samory, a signé avec celui-ci un traité sur les bases suivantes :

1° Le Niger jusqu'à Tiguibéri, et le Tankisso jusqu'à ses sources servent de frontières entre les possessions Françaises et les états de Samory ;

2° Tous les états de l'Almamy sont placés sous le protectorat de la France ;

3° Le commerce français est libre dans les états de l'Almamy.

Cependant il fait construire des mosquées dans tous les grands villages et il proscrit rigoureusement l'usage des boissons fermentées, pour la raison, dit-il, que l'homme ivre ne craint plus ni Dieu ni diable et se montre prompt à la révolte.

On a vu l'été dernier à Paris un des fils de Samory, le prince Diaoula-Karamoko, que son père avait autorisé à accompagner la mission du capitaine Tournier à son retour en France.

Actuellement enfin. Samory est parvenu à fonder un empire Malinké, dans lequel se trouvent englobés un grand nombre d'états ou de populations disséminées d'origine Poul. Il y a donc en ce moment au Sénégal trois races qui semblent vouloir se grouper. Les Toncouleurs, les Malinkés et les Sarakholé. La première reconnaît comme chef Ahmadou ; la seconde subit en ce moment l'ascendant de Samory (1) et la troisième est celle que le Marabout Mahmadou-Lamine rêvait de grouper autour de lui.

Dès qu'il avait vu le lieutenant-colonel Frey se diriger vers le Niger, contre Samory, le Marabout Mahmadou-Lamine avait réuni ses contingents et s'était mis à parcourir les régions voisines de Bakel.

Un évènement d'une haute gravité qui passa trop inaperçu favorisait singulièrement les projets du Marabout. Le roi du Bondou, Boubakar Saada, venait de mourir. Cette mort marque l'origine de l'agitation du marabout dans le pays.

A ce sujet nous devons donner quelques détails rétrospectifs sur ce pays du Bondou Il a toujours été soumis à deux influences contraires : celle du Fouta état fanatique musulman, et celle du Kaarta, hostile à l'islamisme. Il cédait alternativement à l'une ou à l'autre.

En octobre 1855, au moment où la colonne qui venait de construire Médine, allait s'embarquer pour retourner à Saint-Louis, un indigène se présenta au gouverneur et lui tint ce langage : « Je suis le fils de l'Almamy Saada du Bondou, qui vous a cédé le terrain du fort de Sénoudébou. Lors de l'invasion de notre pays par El-Hadj-Omar, notre

---

(1) D'après les dernières nouvelles, Samory serait à Bissandougou. il procèderait à l'organisation religieuse de son royaume. Il se ferait appeler émir el Mouménin et donnerait à certains de ses villages les noms de Médine et de la Mecque. Il interdit aux villages de la rive droite du Niger de vendre des provisions aux Français et presserait ceux de la rive gauche de passer sur la rive droite.

famille s'est divisée : Les uns par fanatisme ont pris parti pour El-Hadj-Omar ; quant à moi, marié avec une princesse de la famille régnante du Kaarta, j'ai pris parti pour les Bambara ; je me suis joint à leur armée, et j'ai pris part à toutes les batailles qu'ils ont livrées au prophète.

Vaincus partout, nous sommes aujourd'hui dispersés et fugitifs, mais ma haine contre nos ennemis n'a fait qu'augmenter, et je viens me mettre à votre service pour continuer à les combattre. Vous pouvez compter sur moi jusqu'à la mort. »

Le Gouverneur accueillit la proposition du jeune chef, le nomma Almamy du Bondou, et chargea le commandant de Bakel de l'aider de tout son pouvoir à conquérir son royaume.

A partir de ce moment, Boubakar déploya une grande activité dans l'accomplissement ds sa tâche, notamment à la prise de Débou, en Mars 1856 ; à la prise de Naé, en Avril ; à la défense de Sénoudébou, en mai de la même année ; à la prise d'Amadié en mars 1857, et enfin à Somsomtata en août 1857.

En récompense des services qu'il rendait à notre cause, le gouverneur Faidherbe le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur, le 21 décembre 1857.

Boubakar nous resta toujours fidèle : et rassurés de ce côté, nous évacuâmes le fort de Sénoudébou en le mettant à sa disposition.

Après trente ans de règne, il est mort à la fin de 1885 et c'est certainement cet évènement qu'attendait le marabout de Gondiourou pour entrer en campagne.

Boubakar avait eu un fils nommé Mahmadi, que le Gouvernement avait fait élever avec le plus grand soin à l'école des otages en même temps que Demba, fils de Sambala de Médine, pour assurer l'avenir dans le Bondou. Malheureusement Mahmadi mourut jeune, et Boubakar ne laissa que deux frères : Omar-Penda, âgé d'environ cinquante ans, qui a toujours combattu auprès de son frère, mais qui n'a pas pour nous beaucoup de sympathie, et un autre frère nommé Ahmadi-Soma, un peu plus jeune, et qui a les mêmes dispositions à notre égard.

Les évènements qui suivirent la mort de Boubakar-Saada montrent combien le dévouement de ce personnage nous a été utile pendant trente ans.

En 1885, il y avait dans le Bondou un parti hostile à Boubakar-Saada.

Le Marabout le savait et avait conçu le projet d'attirer à lui les mécontents.

Aussi, quand il apprit que la colonne avait quitté Khayes, se mit-il à parcourir le Guidimaka, le Guoye, pour sonder les esprits et se rendre compte, au cas où il aurait besoin de ses compatriotes, du concours qu'il pourrait en attendre. Toute la population des provinces des deux rives du Sénégal, des environs de Bakel à Khayes, c'est-à-dire sur un parcours de plus de deux cents kilomètres, est d'origine Sarakholé. Cette race ne se mêle pas aux autres, à cause de l'intelligence et de la supériorité qu'elle s'accorde sur elles. Les vieillards qui se rappelaient avec quelle vigueur, il y a une trentaine d'années, le général Faidherbe, alors gouverneur, avait repoussé l'invasion religieuse d'El-Hadj-Omar, malgré leur grande sympathie pour le prophète, n'auguraient rien de bon d'une levée d'armes contre les Français. Mais le Marabout comprit que si les chefs de village et les vieillards appréciant à sa valeur l'existence paisible due à notre protection, ne pouvaient pas accueillir avec enthousiasme l'idée d'un soulèvement, il n'en était pas de même de la partie jeune de la population. Celle-ci, intelligente, mais légère et vaine, était exaltée par des croyances religieuses qu'entretenaient les prédications des nombreux marabouts du Guidimaka et du Guoye : Elle ne rêvait que guerre contre les infidèles dans l'espoir d'y trouver quelqu'occasion de pillage et de butin.

Une autre partie de la population, évaluée à douze ou quinze cents hommes, et provenant des manœuvres, laptots, chauffeurs, capitaines de rivière retraités ou licenciés, devait également fournir à Lamine un concours précieux.

Ces anciens serviteurs, loin de rapporter de leur séjour parmi nous des sentiments de reconnaissance, étaient animés à notre égard d'un très mauvais esprit.

Redevenus dans leur village musulmans fanatiques, ils faisaient à tout propos sonner très haut leur indépendance, et dans les conflits qui quelquefois éclataient entre les indigènes et les blancs, ils se montraient souvent mal disposés.

Il y avait, dis-je, dans les environs de Bakel, douze ou quinze cents de ces anciens serviteurs : ils se rallièrent aussitôt à Mahmadou-Lamine.

Dès 1880 j'avais déjà eu l'occasion de constater les mauvaises dispositions des gens du Guidimaka, lorsque nous traversâmes leur pays avec la première colonne du colonel Borgnis-Desbordes.

Toutefois, notre tolérance fut excessive, désireux que nous étions de ne pas créer d'ennemis sur notre base d'opérations.

Notre façon d'agir fut considérée et exploitée comme une marque de faiblesse et d'impuissance, et rendit extrême dans ces dernières années, l'arrogance des chefs de village. Ils en étaient arrivés à refuser formellement de nous fournir même, quelques indigènes nécessaires pour le transport des correspondances postales : aussi, quand le marabout se présenta dans le Khasso, le Natiaga et le Logo, il put réunir sans difficulté le contingent de guerriers qu'il demandait.

Assuré de l'appui des populations, le marabout Mahmadou-Lamine conçut le projet de s'emparer du Bondou.

Un prétexte fut bientôt trouvé : il annonça publiquement son intention d'aller combattre le Tenda qu'il représentait comme peuplé d'infidèles et d'ennemis du Coran. — Lamine savait parfaitement que conformément à nos ordres, les chefs du Bondou s'opposeraient à son passage sur leur territoire ; il n'ignorait pas non plus la profonde impopularité dans laquelle était tombé la famille régnante par l'oppression et les lourds impôts dont elle avait accablé les populations, et il comptait sur les dissensions qui existaient entre Omar-Penda, frère de Boubakar-Saada et son héritier légitime, et Ahmadi-Soma, compétiteur au trône.

Aussi, dès que son appel à la guerre sainte lui eut donné une armée de fanatiques et de pillards, commença-t-il par ravager le Bondou.

Le marabout Ma-Lamine Demba-Debassi, de son vrai nom, n'est pas un noir ordinaire, c'est un ambitieux intelligent, devenu rusé et habile, grâce au contact prolongé des chefs religieux qu'il a fréquentés pendant de longues années.

Sarakholé, né sur les bords du Sénégal aux environs de Khayes, Lamine, après avoir étudié l'arabe à Bakel, partit à l'âge de 20 ans pour entreprendre un voyage à la Mecque. Il resta absent pendant une trentaine d'années, courut le monde musulman, et se vanta à son retour d'avoir passé plusieurs années à Constantinople.

En passant par Ségou, il eut l'imprudence d'y annoncer son intention de fonder un empire Sarakholé aux dépens de celui d'Ahmadou. Celui-ci le fit arrêter et le retint six ans prisonnier.

Il ne reparut dans le haut Sénégal qu'en 1885.

Il était bien doué pour le rôle qu'il s'était choisi ; il est de haute taille, il a la physionomie d'un homme fait pour commander. Il parle bien, il est instruit pour un noir, et il s'est montré aussi rusé dans sa propagande qu'audacieux dans l'action.

Le prompt succès de sa tentative prouve du reste suffisamment combien sont remarquables les ressources de son esprit.

En six mois il s'est fait une assez grande réputation pour pouvoir réunir une armée.

Sa qualité de pèlerin de la Mecque lui donna dès son retour un certain prestige. Il racontait aux noirs crédules qu'il avait couché auprès du corps de Mahomet et que le prophète n'était à peine plus grand que lui de deux doigts. Il cherchait à leur insinuer par là que son rôle serait presque aussi grand que celui du fondateur de l'Islam. Comme tout bon prophète se reconnaît aux miracles qu'il a le don de faire, en faisait.

Dans les derniers jours de novembre 1885, le colonel Frey avait fait venir à Khayes le marabout Lamine pour obtenir des explications au sujet du projet que lui attribuait l'opinion publique ; levée d'une armée pour aller combattre les infidèles du Tenda puis Ahmadou.

Mahmadou-Lamine ne fit aucune difficulté pour se rendre auprès du commandant supérieur, il protesta vivement de son dévouement aux Français, qu'il aimait, disait-il, de longue date, dont il connaissait la puissance et contre lesquels il n'entrerait jamais en lutte. Il nia tout projet vis-à-vis du Tenda et avoua que son seul désir était de nous voir déclarer la guerre à Ahmadou, ce qui lui permettrait de se mettre à la tête des Sarakholé et de combattre à nos côtés. Sambala roi de Médine, présent à ces entretiens, se porta garant du dévouement du Marabout et conseilla vivement de ne pas prendre de mesures contre lui.

Le colonel accéda à cet avis et pensa même pouvoir autoriser Lamine à se rendre à Tuabo village situé à une douzaine de kilomètres en aval de Bakel avec une escorte de cinquante hommes choisie parmi ses disciples, à la condition toutefois que ces hommes ne devaient point porter d'armes. Lorsque Lamine passa à Bakel, le commandant du poste remarqua que son escorte était armée, s'en étonna, et demanda des ordres par télégraphe. Mahmadou n'attendit pas que l'on fut disposé à s'emparer de sa personne et se dirigea sur Balou, village soumis, situé à l'embouchure de la Falémé. Il s'arrêta pour demander à Omar-Penda l'autorisation de traverser le Bondou, voulant aller attaquer Gamou, grand village fortifié du Tenda, entre la Gambie et les frontières sud du Bondou. Il alléguait que les gens de Gamou avaient jadis insulté sa mère et qu'il se proposait d'en tirer vengeance. Ce prétexte était très bien choisi, car Gamou est un vieil ennemi du Bondou. Boubakar l'a assiégé deux fois sans succès et y a laissé ses

meilleurs soldats. Mahmadou comptait donc sur cette communauté de haine pour s'ouvrir l'entrée du Bondou. Mais Omar-Penda se méfia et lui répondit par un refus formel.

Le Marabout était toujours à Balou et ses forces s'étaient considérablement accrues. Le commandant de Bakel, escorté de quelques traitants, alla tenter auprès de lui une démarche toute pacifique. Il lui représenta que c'était faire acte de rébellion que de vouloir traverser un pays allié à la France, malgré l'opposition du chef de ce pays ; et ajouta que sa présence dans un village soumis avec des forces considérables, pouvait être considérée par nous comme un acte d'hostilité.

A ce moment le Marabout se sentait fort d'environ deux mille hommes qui s'étaient joints à lui : aussi répondit-il qu'il ne comprenait pas la défiance de la France et du Bondou à son égard ; que s'il était quelque chose il le devait à la protection française : qu'il cherchait seulement à aller à Gamou chez des infidèles, venger une vieille injure et que l'on ne pouvait s'opposer à un désir aussi légitime.

Le Commandant ne put obtenir satisfaction et Mahmadou-Lamine commença à piller méthodiquement le Bondou sous prétexte de nourrir ses troupes pendant leur marche vers Gamou. A la première nouvelle de sa mise en route, Omar-Penda avait immédiatement abandonné Sénoudébou en donnant pour raison qu'il voulait aller mettre sa ville à lui Boulébané, en état de défense. Mahmadou-Lamine entra donc à Sénoudébou sans tirer un coup de fusil.

Lorsqu'il y fut bien installé, il s'achemina vers Boulébané. Omar-Penda, estimant sans doute que la défense n'était pas suffisamment assurée, n'essaya pas de résister. et s'enfuit dans le Damga, province du Fouta, pour demander aide et assistance à Mahmadou Abdoul fils d'Abdoul Boubakar, chef dans le Fouta.

Dès la nouvelle de la prise de Sénoudébou, le Colonel envoya les premiers ordres pour préparer un retour offensif qui aurait lieu aussitôt que le ravitaillement des postes serait achevé.

La deuxième compagnie de tirailleurs, les troupes d'infanterie de marine et les disciplinaires furent échelonnés entre Badumbé et Kita. Le 15 février, apprenant le pillage des villages du Bondou et des environs de Bakel, le commandant du Haut-Fleuve envoya aux troupes l'ordre de se diriger sur Khayes.

La deuxième compagnie devait, dès son arrivée à Khayes, être portée à 150 hommes et être dirigée sur Bakel. De là les deux compagnies, formant un effectif de 250 hommes environ, avaient l'ordre d'opérer

réunies, dans les environs du poste ; de visiter les villages des pays annexés ; de ramener l'ordre dans les populations ; en un mot d'exercer un rôle de surveillance et de protection.

Le Marabout cherchait alors à entraîner quelques populations encore indécises: il se disait notre ami et donnait comme preuve de son entente avec nous, la tranquillité dans laquelle vivait sa famille à Goundiourou.

Pour mettre fin à ces agissements, ordre fut donné d'enlever et de conduire à Médine les femmes et les captifs qu'il avait laissés dans son village.

L'opération. habilement conduite par le commandant de la deuxième compagnie (capitaine Ferat), eut un plein succès.

Toutefois elle décida le Marabout à abandonner ses projets à l'égard du Tenda. à se déclarer ouvertement contre nous. et à concentrer ses bandes à Kounguel. à six kilomètres de Bakel. Aussi le 13 mars ordre était-il envoyé à la première compagnie de tirailleurs de la garnison de Bakel de disperser ces contingents.

Le 14 eut lieu le combat de Kounguel. L'ennemi prévenu par l'interprète Alpha-Sega, s'était embusqué dans un marigot situé environ à mi-chemin de Kounguel, cette partie de la route était couverte et constituait un passage difficile. Le commandant de la compagnie. trahi par l'interprète, donna dans une embuscade habilement préparée, et fut forcé de battre en retraite sur Bakel, en laissant aux mains de l'ennemi une pièce de canon qui n'avait pu tirer un seul coup.

Nos pertes furent de dix tués et de vingt-cinq blessés dont deux officiers. L'ennemi eut cent cinquante hommes tués et autant de blessés.

Ce succès donna au Prophète un prestige immense et lui attira de nouveaux contingents. Bientôt il se sentit en état de prendre l'offensive contre nous. Le 3 avril une première attaque était exécutée par ses bandes contre le village de Bakel. La plus grande partie de la population sarakholé, secrètement dévouée à sa cause, se tournait contre nous, lui livrait et incendiait elle-même le village de Mody M' Palé (partie ouest de Bakel). Malgré cette trahison il rencontrait une résistance énergique du reste de la population. Les traitants, quelques sarakholé, des bambaras et des yolofs habitants du village de Guidi M' Palé (partie est de Bakel) ainsi que quelques Toucouleurs, secondés par le feu du fort, soutinrent pendant plusieurs heures dans les rues du village un combat acharné. L'attaque fut repoussée et éprouva des

pertes considérables. De notre côté nous avions trois traitants tués et environ cinquante blessés dont un seul appartenait à la garnison du fort.

Le lendemain, une seconde attaque dirigée par le Marabout en personne n'avait pas plus de succès.

L'interprète Alpha-Sega qui avait déjà trahi le 14 mars à l'affaire de Kounguel devait mettre le feu à la poudrière, et, à la faveur du désordre qui en résulterait, ouvrir à l'ennemi. Surpris dans l'accomplissement de son crime, il fut immédiatement fusillé. La principale attaque dirigée par le Marabout sur la porte du fort qui devait lui être ouverte, échoua complètement. L'ennemi subit encore des pertes considérables.

A ce moment, le capitaine Férat arrivait à Diakandapé avec une colonne qui comprenait la deuxième compagnie de tirailleurs, un détachement d'infanterie et une pièce de canon. C'était l'avant-garde de la colonne du colonel Frey.

Parti le 13 février de Bammakou, le colonel était arrivé le 2 avril à Khayes et hâtait la rentrée des dernières troupes échelonnées sur la ligne de ravitaillement, pour achever l'organisation du corps expéditionnaire qui devait débloquer Bakel.

Le 10 avril l'effectif dont disposait le colonel Frey se répartissait de la façon suivante :

Européens 150 ;

Tirailleurs et spahis noirs 450 ;

Total.... 600 combattants.

La force et la composition du corps expéditionnaire permettaient une action énergique et rapide. Toutefois, cette action ne pouvait être entreprise qu'autant que Khayes où se trouvaient toutes les ressources en approvisionnements serait mis à l'abri d'un coup de main. Malheureusement ce nouveau point d'appui était entièrement dépourvu d'ouvrages défensifs, et il était difficile à la colonne de rien entreprendre avant d'y avoir pourvu.

Les circonstances permirent d'adopter un plan d'opération atténuant dans une large mesure les désavantages de la situation.

Les villages du Guidimaka après avoir fourni au Marabout des contingents considérables avaient, à la suite du combat de Kounguel, recueilli un grand nombre de blessés et donné asile à ceux dont l'enthousiasme était devenu hésitant. Comme le sultan Ahmadou avait la prétention d'exercer des droits sur le Guidimaka, le colonel l'informa des faits accomplis, et l'invita à châtier les coupables. Ahmadou n'en fit

rien. Il nous appartenait alors de prendre nous-mêmes l'initiative de la répression. Une expédition immédiate dans le Gadiaka fut donc décidée. Elle avait pour avantage de ne pas éloigner prématurément la colonne de Khayes : en outre. l'attaque des villages devait produire de nombreuses désertions dans l'armée du marabout, forte alors de 15.000 hommes, en obligeant ceux des habitants qui s'étaient joints à lui à revenir chez eux défendre leurs femmes et leurs enfants.

Le 12 avril commença pour la colonne expéditionnaire, une seconde campagne de six semaines qui offre un grand intérêt.

Marches forcées, marches de nuit, surprises de nuit, tout ce qu'un chef ingénieux et hardi peut demander à une troupe aguerrie, dévouée et admirablement entraînée, fut essayé et presque toujours obtint plein succès.

On est étonné des preuves de vigueur que sut encore donner cette vaillante troupe, quand on considère que deux mois avant elle combattait sur le Niger à plus de 800 kilomètres de ce nouveau théâtre d'opérations.

Une série de villages, bâtis le long du fleuve, furent pris les uns après les autres et incendiés : les habitants s'étaient réfugiés à Bokhoro, grand village de l'intérieur, avec leur bétail et leurs richesses. Bokhoro fut surpris par une marche bien dissimulée, et pris après deux combats de nuit et une résistance désespérée de la part de l'ennemi, qui nous blessa dix tirailleurs et tua une vingtaine d'auxiliaires.

Les noirs, habitués à nous voir ne jamais nous éloigner des bords du fleuve, furent consternés de la chute de Bokhoro. On entendait la nuit les femmes gémir et crier. Lamine ! Lamine ! viens à notre aide.

Le lendemain de Bokhoro, eut lieu un nouveau combat suivi de la prise des deux grands villages de Guémou et de Bambella où l'on trouva un riche butin.

Le Marabout avait déjà à la suite de ses deux échecs renoncé à s'emparer du village et du fort de Bakel; mais toutefois il avait continué à les faire étroitement bloquer par une partie de ses forces, pendant qu'il se portait avec le reste à la rencontre du colonel. Voyant ses bandes ébranlées et portées à la désertion à mesure qu'elles apprenaient la marche de la colonne contre leurs villages, il fut obligé d'interrompre le blocus de Bakel pour aller au devant des Français. Il emmena alors avec lui six à sept mille hommes. La rencontre eut lieu le 19 avril, à Tamboukhané, dans une position qu'avait choisie et fortifiée d'avance le colonel Frey. Le combat fut très résolument

engagé par les noirs. Le drapeau blanc du prophète vint tomber à vingt mètres de nos lignes. Son armée n'en fut pas moins dispersée Les contingents. découragés, ne cherchèrent point à se rallier et songèrent à rentrer chez eux. Lamine. se voyant abandonné. se sauva vers le Boudou. La colonne se mit aussitôt à sa poursuite.

Si on jette un regard sur la carte. on voit que le *Sénégal* et son affluent la *Falémé* forment un angle presque droit. Makhana se trouve sur le Sénégal à quarante cinq kilomètres environ du confluent. et Senoudébou, sur la Falémé à peu près à la même distance de ce même confluent.

Le territoire compris dans l'angle est un désert sans eau. La route ordinaire longe les deux rivières et décrit par conséquent le même angle qu'elles.

Le commandant Combes eut mission de poursuivre le Marabout pendant que le colonel Frey se dirigeait sur Sénoudébou à travers le désert, avec une colonne légère. Ce dernier marcha quatorze heures, de cinq heures du soir à sept heures du matin. Cette marche fut si pénible que des auxiliaires (1) périrent de soif.

On arriva à temps pour barrer la route au Marabout, et. sans la maladresse d'un guide, on l'aurait certainement capturé. Il se reposait au village de Kydira, où il venait d'arriver depuis une heure à peine et se croyait dans la plus grande sécurité. L'on entendait son tamtam invitant les populations des environs à venir saluer le grand prophète.

Un détachement fut envoyé pour garder le gué de Maé. au-dessus du village, pendant que la colonne, très allongée par la rapidité de la marche se reformait. Le détachement ne devait se montrer qu'au moment où la colonne serait en état de passer le gué, de s'établir en travers de la route et de cerner le village. Au lieu de conduire ce détachement à Maé, le guide le mena à Kydira.

Nos hommes, apercevant sur la place une troupe de cavaliers et de fantassins, firent feu.

Mahmadou-Lamine se trouvait dans le tata du village. sorte de réduit de la défense. N'ayant pas été inquiété jusque là dans sa

---

(1) On appelle auxiliaires au Sénégal, des volontaires qui s'adjoignent à nos expéditions plus souvent dans l'intention de prendre part au butin que pour combattre. Ils nous gênent plus qu'ils ne nous servent dans les routes et les rencontres, mais ils deviennent utiles après le combat pour poursuivre l'ennemi en déroute et razzier.

fuite, il était loin de soupçonner la présence des Français. Il pensa d'abord que ces coups de feux étaient le fait de quelques indigènes de la région que son retour mécontentait et qui s'attaquaient aux siens. Il se contenta de hausser les épaules avec mépris. Un feu de salve le détrompa « mais ce sont les Français » cria-t-il. Et fou de terreur, il se précipita hors du tata, sans même prendre le temps d'emporter les objets de valeur qu'il avait avec lui, et parmi lesquels on trouva son cachet et les bijoux de ses femmes. Il sauta à cheval et se sauva à toutes brides sur Sénoudébou. Le tata, défendu par une poignée de fidèles, fut enlevé d'assaut et les défenseurs tués à coups de crosse de fusil, les tirailleurs répugnant à se servir de la baïonnette. Six cents femmes qu'il emmenait à sa suite, un grand troupeau et tous les bagages tombèrent entre nos mains à Kydira. Dans ces bagages se trouvaient plus de trois cents corans dont quelques-uns étaient richement reliés et qui jusqu'à ce jour avaient été portés par dix porteurs indigènes marchant pompeusement derrière lui (1).

Mahmadou-Lamine ne nous attendit point à Sénoudébou, où la colonne se rendit aussitôt: il se refugia dans le Diaka sur la limite de la Gambie anglaise.

A la nouvelle de sa déroute, les contingents auxquels il avait donné la mission de bloquer Bakel, traversèrent le fleuve et se concentrèrent sur la rive droite, devant le village de Manahel. Ils étaient environ 7 à 8,000 individus, parmi lesquels beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants, que la crainte de nos représailles avait fait fuir de leurs villages. Le colonel Frey alla les y attaquer et après un engagement qui dura trois heures, les dispersa et leur fit de nombreux prisonniers.

Enfin une dernière leçon fut donnée aux gens de Guidimaka : il s'agissait de chatier les villages de Guémou et de Kémandao dans lesquels s'étaient réunis les transfuges de Bakel et les populations de plus de vingt villages qui n'avaient pas encore fait leur soumission.

Guémou est le même village dont la prise en 1857, sous le gouvernement du général Faidherbe, nous coûta six officiers tués ou blesses;

---

(1) (Mahmadou-Lamine s'enorgueillissait beaucoup de cette bibliothèque ambulante. Il prétendait que chacun des livres qui la composaient était le présent d'un monarque ou d'un grand chef de croyants et qu'il l'avait reunie dans le cours de ses trente années de voyages et d'études religieuses).

le chef de bataillon Faron, devenu général inspecteur de l'infanterie de marine était parmi ces derniers (1).

En marchant vers ce point, la colonne fut attaquée en pleine nuit par un groupe de cinq à six cents hommes résolus, qui tentèrent de lui barrer la route. Le Marabout-Lamine n'étant plus là pour enlever aux balles françaises leur efficacité, ainsi qu'il en avait fait la promesse à ces populations crédules, les guerriers avaient eu recours à leurs vieilles pratiques fétichistes : ils avaient immolé des moutons sur le sentier que devait suivre la colonne et à proximité du point choisi pour leur embuscade. Il paraît qu'un sentier ainsi ensorcelé doit devenir infranchissable à l'ennemi. Le sacrificateur fut tué par un éclaireur sur le corps même de l'un de ces moutons, au moment où il prononçait les paroles sacramentelles. Toutefois il semble que leur foi dans ces sortilèges soit limitée, puisqu'ils n'attendirent pas la colonne qui trouva le village de Guémou abandonné.

En allant de Guémou à Kémandao, la colonne livra un combat très rude à plusieurs milliers d'hommes. Ce fut le dernier rassemblement important qu'elle ait eu à disperser. Elle termina ses opérations en enlevant d'assaut un marigot dans lequel quatre cents hommes s'étaient fortement retranchés : l'ennemi laissa soixante morts dans ce ruisseau.

Tous les villages soulevés par Mahmadou-Lamine contre nous se trouvèrent ainsi chatiés les uns après les autres : ses bandes étaient anéanties ou dissoutes : les survivants demandèrent la permission de rentrer dans leurs foyers, et à la fin du mois de mai la paix se trouva rétablie dans le haut Sénégal. On estime à trois mille le nombre des hommes qui ont péri sous nos balles, ou par la soif et la faim dans la brousse, pendant ces six semaines. Peu de campagnes ont été aussi meurtrières au Sénégal.

La nouvelle de l'attaque de Bakel causa une certaine émotion à Saint-Louis et le contre-coup s'en fit sentir en France. L'interruption des communications télégraphiques augmenta l'émotion en laissant libre cours aux bruits les plus étranges et les plus exagérés.

En présence de la surexcitation qui régnait à Saint-Louis, le comité de défense dut se réunir et prendre les mesures nécessaires pour cal-

---

(1) Le lieutenant de vaisseau Aube, aujourd'hui ministre de la marine, commandait en second la colonne Faron et prit le commandement lorsque cet officier eut été mis à peu près hors de combat.

mer l'irritation des ouolofs contre les sarakholé qui habitaient la ville. On dut interdire la vente des armes et de la poudre Dans les premiers jours d'avril, les noirs de Saint-Louis se présentèrent en masse à l'hôtel du Gouvernement et demandèrent à partir pour Bakel ; malheureusement, à cette époque de l'année des renforts ne pouvaient remonter le fleuve. On croyait encore le colonel Frey avec sa petite colonne à 800 kil. à l'est du théâtre de ces évènements, et l'on était d'accord sur ce point que, si le Marabout à la suite d'un coup de main hardi, parvenait à détruire les magasins de Khayes, alors sans défenses, la situation de la petite colonne serait fortement compromise.

Le bruit d'un concours promis à Lamine par les chefs du Fouta commençait à circuler. Une prise d'armes chez les Toncouleurs, c'eut été l'insurrection jusqu'aux portes de Podor.

Comme il fallait déjà prévoir le cas où l'envoi d'une colonne de secours deviendrait nécessaire, un bataillon d'infanterie de marine fut expédié de France en toute hâte à Saint-Louis.

Dans l'hypothèse d'un envoi de troupes de renfort pour le haut fleuve, une difficulté se présentait : le fleuve, cette route naturelle, la seule suivie jusqu'à ce jour pour remonter à Bakel, était rendu impraticable par la baisse des eaux.

D'ailleurs, on ne pouvait organiser une colonne de secours sans être auparavant renseigné sur la situation, et les nouvelles positives ne parvenaient plus. En prévision des mesures à prendre dans le cas possible de complications ultérieures, il devenait urgent de recueillir à l'avance des renseignements exacts sur la situation et de rechercher les moyens d'y remédier.

Inspiré par les considérations que je viens d'énoncer, le Ministre de la Marine me donna l'ordre de partir par le courrier du 20 avril 1886, et je reçus les instructions qui devaient me guider dans l'accomplissement de la mission qui m'était confiée.

Le 1er mai, j'étais rendu à Dakar et le 2 à Saint-Louis.

Un court séjour me permit d'y recueillir quelques renseignements ainsi que quelques nouvelles plus ou moins incertaines, et je pris, après avoir vu le gouverneur et les autorités de la colonie, les dispositions nécssaires pour me rendre dans le haut Fleuve.

Le 15 mai, je partis de Saint-Louis sur le remorqueur le *Bakel*, et le 18, je fus débarqué dans l'île à Morphil, près de Mafou, à 400 kil. du théâtre de l'insurrection.

Mafou est, pendant la saison des basses eaux, le point terminus de

la navigation des steamers. Je dois constater que la colonie n'est pas munie, comme il conviendrait, de vapeurs de faible tirant d'eau. Avec des canonnières de $0^m,50$ de tirant d'eau, on naviguerait en tout temps, excepté peut-être, en avril et mai, sur le Sénégal (1).

J'étais parti de Saint-Louis avec quatre spahis, deux conducteurs et un interprète, tous indigènes.

Je me proposais en allant à Bakel de rechercher un chemin très direct, d'apprécier la possibilité de le faire suivre, le cas échéant, par une colonne composée des différentes armes, et de me rendre compte des ressources du pays. Il me paraissait également de quelque utilité de prendre contact avec les populations et de voir dans quelles dispositions étaient leurs chefs.

Suivant mes prévisions, j'arrivai le 30 mai à Bakel où je trouvai la colonne du colonel Frey réunie et cantonnée.

Pendant ce voyage de douze jours, j'avais franchi la distance de Mafou à Bakel, soit 350 kil. à vol d'oiseau, 450 environ par les chemins que j'avais suivis à travers les régions les plus peuplées du Fouta

Malgré la chaleur torride du mois de mai, mes bêtes avaient supporté vaillamment cette marche pénible ; mes noirs furent quelquefois indisposés ; l'un d'eux, malade, ne put me suivre au delà de Matam.

Les entrevues qu'il me fut possible d'avoir avec les divers potentats de cette grande confédération me procurèrent des renseignements utiles sur la situation politique de ce pays.

J'ai pu constater que l'influence d'Abdoul Boubakar était très restreinte dans le Bosséa et qu'elle n'existait réellement que dans la région comprise entre Odégui et Matam.

Dans le Damga entre Matam et Dembakané, les populations soumises depuis 1863 à notre domination, subissent actuellement le joug de l'électeur Abdoul Boubakar. Ce personnage m'a déclaré qu'il avait obtenu l'abandon de nos droits en sa faveur sur cette région, lors d'une entrevue qu'il avait eu avec le Gouverneur quelques mois auparavant. Les notabilités qui accompagnaient le Gouverneur affirment qu'aucune promesse n'a été faite au chef du Fouta : celui-ci ment donc sciemment.

---

(1) Les Anglais ont aujourd'hui, sur le Nil, des bateaux à vapeur qui ne calent que 30 à 40 centimètres, il est donc possible d'en avoir de semblables sur le Sénégal.

Le prestige d'Abdoul Bou Bakar repose sur la confiance qu'il a su depuis longtemps inspirer à tous les aventuriers avides de butin. Ceux-ci s'empressent d'accourir au moindre de ses appels, certains d'avance d'être conduits au pillage.

Si Abdoul est un maître brigand, malheureusement, c'est aussi un politique rusé. Remuant et entreprenant, il est susceptible de nous créer des embarras. Toutefois, il est avancé en âge : son autorité s'en ressent : et il serait désireux de jouir de la situation qu'il s'est créée par tant d'efforts et de luttes. Il redoute d'autre part une reprise d'hostillités dont le dénouement pourrait lui être fatal. Il sait qu'il a plus obtenu par son habileté et sa souplesse d'esprit que par tout autre moyen, et il comprend que nous ne pourrions tolérer sur notre ligne de ravitaillement du haut fleuve un chef qui fut vis-à-vis de nous hostile ou menaçant. Aussi devons-nous agir avec fermeté vis-à-vis de lui, et ne pas hésiter à lui refuser toutes les concessions qu'il nous demandera de lui accorder.

Non content du Damga où il règne en despote cruel et pillard, Abdoul semble rêver encore d'obtenir la cession du Toro. Il ne lui resterait plus alors qu'à reconstituer l'ancien Fouta démembré en 1863.

Le fils ainé d'Abdoul qui dans l'état actuel des choses, n'hériterait à la mort de son père ni du titre d'électeur ni de l'influence que celui-ci s'est acquise, considère dès maintement le Damga comme un fief héréditaire qui doit lui revenir à la mort de son père.

En admettant l'hypothèse que le Gouvernement français reconnaisse à Abdoul les droits qu'il prétend avoir à la possession du Damga, son frère Ali Bakar issu de même père et de même mère se croirait en droit suivant les coutumes locales, de lui succéder et de s'approprier son héritage. Il se trouverait alors en présence du fils de l'électeur qui semble déjà marcher sur les traces du père et qui le lui disputerait vigoureusement.

Il est fâcheux qu'on ait permis depuis un an l'immixtion d'Abdoul dans les affaires d'une province soumise à notre autorité.

En admettant, comme il faut l'espérer qu'il renonce bientôt à ses prétentions, l'œuvre d'organisation qu'il poursuit et qu'il a déjà en partie accomplie pour assurer sa domination, en ruinant nos partisans au profit des siens, laissera subsister longtemps dans le pays une impression fâcheuse ; d'autant plus que la tolérance dont nous faisons preuve en laissant commettre au chef Toucouleur ses déprédations, est pour nos partisans les plus dévoués un aveu certain d'impuissance.

Dans le cas d'un conflit entre le gouvernement français et un chef Toucouleur, fût-ce même Abdoul bou Bakar, la plupart des villages du Fouta hésiteraient à s'insurger ouvertement.

Mais ce qui paraît évident, c'est que la plupart des guerriers quitteraient leurs demeures pour répondre à l'appel de celui qui nous ferait ouvertement la guerre. Il est également vrai que tous les gens ayant une situation dans le Fouta verraient sans regret la ruine d'Abdoul : toutefois ils se refuseraient à nous aider de leur concours dans une lutte contre lui.

Les Toucouleurs reçoivent le mot d'ordre religieux et politique du Sultan de Ségou, et j'ai pu personnellement constater la présence des émissaires d'Ahmadou dans les principaux villages. Musulmans d'autant plus fanatiques qu'ils sont superstitieux et ignorants, les Toucouleurs nous feraient la guerre si nous avions des démêlés avec Ahmadou. Ces populations du Fouta, riveraines du fleuve, sont maîtresses de la navigation pendant les basses eaux, et capables d'intercepter toutes nos communications.

Cette situation intolérable ne saurait se modifier, tant que les chefs du Fouta auront la moindre indépendance, et tant que notre action sur les populations ne sera pas devenue telle que nous puissions mettre fin à notre gré aux influences hostiles. Actuellement ces influences agissent en toute liberté sans qu'il nous soit possible d'y mettre le moindre empêchement et les gens du Fouta les accueillent d'autant plus volontiers qu'ils sont plus isolés des européens qu'ils ne connaissent pas. Aussi nous considèrent-ils comme les pires ennemis de leurs institutions et de leur race ; sont-ils disposés à favoriser ceux qui nous font la guerre ; et à opposer une résistance perpétuelle à tous nos efforts.

Le colonel Frey eut le 2 mai une entrevue avec Abdoul bou Bakar dans ce même village de Dembakané, où le 29 mai je rendis également visite au chef du Fouta.

L'impression du colonel Frey est la suivante :

« Il n'y a aucune confiance à avoir dans les bonnes dispositions apparentes d'Abdoul bou Bakar.

» La réserve qu'il a montrée dans ces derniers temps lui était imposée par le voisinage de la colonne et par la connaissance de nos succès.

» La question du Damga vient de prouver la mauvaise foi de ce chef. »

Nous avons laissé le marabout Mahmadou-Lamine fuyant devant le colonel Frey qui le poursuivait. Après s'être réfugié dans la région comprise entre la Falémé et la Gambie, l'agitateur parvint à réunir une poignée d'aventuriers, tandis que la colonne était rentrée à Bakel.

Au mois de juillet 1886, avant de revenir à St-Louis, le colonel Frey avait dû faire réoccuper le poste de Senoudebou, afin de maintenir à distance les nouvelles bandes du Marabout et de protéger les habitants du Bondou.

Le poste était en très mauvais état ; Mahmadou-Lamine en s'enfuyant devant nos colonnes l'avait incendié. Mais l'enceinte quoique nécessitant quelques réparations était encore défendable.

La garnison laissée à Sénoudebou comprenait : 70 tirailleurs sous le commandement de M. le sous-lieutenant Laty, assisté du sous-lieutenant Yoro-Coumba, et une pièce de canon commandée par l'adjudant d'artillerie Fougas, servie par 8 tirailleurs auxiliaires de la batterie

Dans le courant du mois d'août, les bandes de Mahmadou-Lamine, qui de sa personne s'était retiré à Diama, dans le Diaka, faisaient de nouveau leur apparition dans le Bondou. L'une d'elles surprenait dans le village de Picha, situé à 40 kilomètres dans l'ouest de Sénoudébou, Oumar-Penda, le frère et le successeur de Boubakar-Saada, et le tuait.

Saada Amady, frère d'Oumar Penda, lui succédait alors comme Almamy du Bondou. Plus énergique et mieux avisé que son prédécesseur, il réunissait ses sujets armés et venait s'établir aux abords du poste de Sénoudébou.

Dans le courant de septembre des bruits vagues circulaient au sujet de Mahmadou-Lamine qui allait, disait-on, quitter Diaka, et tenter une opération dont on ignorait l'objectif. En effet, le 22 septembre une bande du Marabout attaquait le petit village de Sambakolo situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Sénoudébou.

Immédiatement le sous-lieutenant Yoro-Coumba, devenu commandant du poste par suite du départ de M. Laty, départ nécessité par l'état de santé de cet officier, prenait toutes les dispositions nécessaires pour résister à une attaque qu'il jugeait imminente. Il fit ensuite placer les hommes de Saada Amady en embuscade en avant du poste, dans la direction où il présumait que se présenterait l'ennemi. Les femmes et les enfants étaient parqués à l'abri du poste, qui conservait sa garnison entière.

Le 23 septembre l'attaque eut lieu. Dix-huit cents hommes de Mah-

madou-Lamine s'avancèrent contre les gens de Saada Amady, qui, sous le nombre, lâchèrent bientôt pied et se replièrent sur le poste. Déjà les soldats de Mahmadou pénétraient dans le village, les femmes et les enfants s'enfuyaient dans toutes les directions, quand le sous-lieutenant Yoro-Coumba prenant avec lui trente tirailleurs, sortit du poste, tomba sur les assaillants, leur tua un grand nombre d'hommes et les chassa du village et des abords. Il eut la sagesse de borner là son action, et laissa les hommes de Saada Amady, qui s'étaient ralliés et que le combat avait électrisés, s'élancer à la poursuite des fuyards.

L'ennemi perdit 170 hommes dont 82 prisonniers qui furent passés par les armes. On ramassa 300 fusils sur le champ de bataille. De notre côté nous avions eu 3 tirailleurs tués et un blessé, et les gens du village comptaient 4 tués et 15 blessés. Quatre jours après arrivait un renfort inutile de 70 hommes envoyé de Bakel par le commandant Combes.

Le poste de Sénoudébou créé pour empêcher les Dioula d'aller en Gambie, a eu sa raison d'être, il y a trente ans. Aujourd'hui il paraîtrait préférable de créer un établissement dans la Falemé moyenne. D'ailleurs, on ne peut plus tirer parti des ruines du poste de Sénoudébou. Un nouvel établissement construit dans la région voisine de Farabana c'est-à-dire à 180 kilomètres du confluent de la rivière, bénéficierait d'une partie du commerce du Bambouck, qui va aujourd'hui en Gambie, c'est-à-dire chez les anglais. Le comptoir installé dans la Falemé moyenne aurait cet immense avantage d'épargner aux caravanes au moins quinze jours de route, les droits de passage dans plusieurs pays entre la Falemé et la côte, et la crainte d'être pillés pendant le trajet. Le commerçant qui apporterait du sel, des indiennes, du calicot, des alcools, de la poudre et des armes, serait assuré de pouvoir acheter tout l'or extrait dans la région. L'or qui ne va pas à la côte est acheté sur place par des caravanes de Dioula qui donnent 8 kilos de sel pour 15 fr. d'or. Ces commerçants n'ont qu'un seul moyen de transport pour le sel : les ânes. Par suite, ils en apportent relativement fort peu et leurs frais sont très grands ; le transport par eau diminuerait considérablement leurs frais, et leur permettrait de vendre leur sel à un prix bien inférieur à celui des caravanes de Dioula.

Le lieutenant-colonel Galliéni a été nommé commandant supérieur

du haut fleuve pour la compagne 1886-1887. Tout le monde a lu l'émouvant récit du voyage de cet officier en 1880, alors qu'étant capitaine, il fut chargé de porter des présents à Ahmadou. MM. Vallière et Tautain, ses glorieux compagnons se sont fait un honneur de seconder de nouveau leur ancien chef de mission.

Le colonel Galliéni est arrivé le 15 novembre 1886 à Bakel, et a assuré immédiatement l'exécution des réparations nécessaires au poste et aux ouvrages environnants.

Il s'est rendu ensuite à Aroundou au confluent de la Falemé, pour faire élever, sur un vaste plateau d'une salubrité parfaite, les installations nécessaires à la première colonne qui devait venir s'y concentrer.

L'indulgence complète fut accordée au Guoy et au Kaméra, sous condition de ne plus seconder Mahmadou Lamine en l'étoile duquel les habitants semblent encore avoir confiance (1).

Le Guidimaka, cette province qui borde la rive droite du Sénégal entre Bakel et Médine réclame notre protectorat. Ce malheureux pays est réquisitionné sans mesure ni pitié par les cavaliers d'Ahmadou, qui forcent également les guerriers à rejoindre leur chef vers Koniakary. On voyait dernièrement jusqu'en face de Khayes de longues bandes d'hommes armés qui allaient vers l'est.

Au mois de janvier, Ahmadou avait auprès de lui une armée d'une douzaine de mille hommes : tous ses talibés de Nioro l'avaient suivi, et de plus, les contingents du Kaarta, du Diombokho, du Guidimaka étaient auprès de lui. Il avait établi son quartier général à Koniakary distant de 3 ou 4 journées de marche de Khayes, et se disposait à marcher sur Gouri, ou s'était réfugié le fils de Mahmadou-Lamine (2).

Les nombreux émissaires dont j'avais constaté la présence dans le Fouta, ont déjà réussi à faire émigrer plusieurs tribus de Poul et

---

(1) Le colonel Galliéni a créé à Bakel une école d'otages. Trois enfants de chaque village des pays Sarakolé et du Bondou y sont réunis ; quelques sujets sont même originaires des régions du Niger. On sait que le général Faidherbe avait créé autrefois à St-Louis une école d'otages, abandonnée depuis malgré les excellents résultats obtenus.

Des écoles viennent d'être fondées un peu partout, grâce au dévouement de M. Hubner, directeur du service des postes et des télégraphes dans la colonie. M. Hubner est le délégué de la Société l'Alliance française pour la propagation de la connaissance de la langue. Les résultats déjà obtenus sont fort appréciables.

(2) D'après de récentes nouvelles, Ahmadou serait reparti pour Nioro.

avec elles le chef Samba-Gouma. Il y a toujours lieu de se préoccuper de l'attitude douteuse de notre voisin. Aussi est-il bon de savoir que les postes qui, échelonnés sur la route du Niger, entre Bakel et Bammako, couvrent une région égale en superficie au tiers de la France, sont, grâce à la solidité de leur construction et à leurs approvisionnements, à l'abri de toute insulte, de la part de nos ennemis mal armés et ignorants.

Le Colonel se proposant d'aller dans la région voisine de la Gambie poursuivre Mahmadou-Lamine dans ses derniers retranchements, crut nécessaire d'assurer par tous les moyens la sécurité de la ligne de postes.

Dès son arrivée, le Colonel donna une nouvelle impulsion à la construction de la ligne ferrée du haut fleuve. Actuellement le point terminus est au kil. 63, pendant cette campagne le kil. 94 pourra être atteint, ce qui permettra de transporter un matériel de pont considérable qui se détériore actuellement à Khayes et qui est destiné au passage du Marigot de Galougo, large de 60^{m}.

Du Galougo au Moumania (kil. 104) autre Marigot, on posera un Decauville dont le matériel est déjà dans le haut fleuve. Ce Decauville permettra de transporter le matériel de pont du Moumania (1).

Enfin, les disciplinaires achèvent une route carossable qui permettra d'établir plus tard un Decauville jusqu'à Toukoto, distant de Khayes de 270 kil. Cette route est large de 5^{m} avec fossés, ponts, accotements, etc.

Après avoir assuré l'exécution de ces importants travaux, le Colonel se rendit à Diamou et organisa la 2e colonne placée sous les ordres du commandant Vallière. Les deux colonnes allaient opérer contre Mahmadou-Lamine.

Ce personnage, d'une audace et d'une ténacité extraordinaires, continuait à organiser la résistance après son échec de Sénoudébou. Il envoyait des émissaires nombreux dans tous les pays environnants et poussait même jusqu'au Fouta-Djallon. A Diana, gros village fortifié, il parvint à réunir plus de 3,000 guerriers bien approvisionnés en armes et en munitions, grâce au voisinage des comptoirs anglais de la

---

(1) Dans quelques mois, les communications seront assurées dans les meilleures conditions entre Khayes et Bafoulabé. Ce dernier point prend déjà une importance commerciale considérable, et plusieurs maisons de commerce viennent d'y installer des comptoirs.

Gambie. Prêchant la guerre sainte, Lamine commençait à se créer un empire musulman, comme naguère Ahmadou et Samory (1).

La nécessité de marcher immédiatement contre Mahmadou-Lamine était bien évidente, le Colonel organisa donc ses deux colonnes dans des conditions telles, qu'il lui fût possible d'aller surprendre par une marche rapide, le village de Diana. Les fantassins furent montés sur des mulets, les canonniers sur de petits chevaux. Le fantassin monté présente un grand avantage dans les expéditions soudaniennes, il rend la colonne mobile et capable de faire des étapes de 30 kil.; en outre, l'homme emporte six jours de vivres pour lui et son animal et diminue par suite le convoi.

Le 11 décembre, le Colonel lançait l'ordre du départ : les deux colonnes devaient partir l'une de Sénoudébou et l'autre de Diamou (ces deux points sont distants de 200 kil.) et calculer leur marche respective de manière à se trouver le 24 dans deux villages voisins l'un de l'autre et situés chacun à à 8 kil. environ de Diana.

La première colonne devait barrer la route de l'est, la deuxième la route du sud, tandis que la cavalerie et les auxiliaires surveilleraient les routes du nord et de l'ouest. Les deux premières routes mènent vers la Gambie et le Ferlo et paraissaient être les seules que le Marabout dût chercher à prendre pour s'enfuir.

La première colonne, après une petite escarmouche à Sintouta,

---

(1) Il est à peu près certain que Mahmadou-Lamine est affilié à la confrérie religieuse des Senoussyah; peut-être a-t-il été à la Zaouïa de Djarghboub. Le grand chef de Senoussyah qui y réside, subit l'influence d'un certain Mohammed Etteni, originaire de l'oasis de Ghadamès. Ce personnage fanatique dangereux, a organisé le massacre des pères blancs et celui de la mission Flatters. Il est l'instigateur d'un vaste projet de conquête et de propagande religieuse que le chef des Senoussyah serait à la veille de mettre à exécution. L'ermite de Djarghboub se disposerait à parcourir les territoires occupés par les Touaregs, afin d'acquérir une grande influence religieuse sur ces populations, dont il voudrait se faire des auxiliaires dans l'intérieur de l'Afrique, contre l'élément chrétien en général, et les Turcs en particulier.

Ce plan de conquête comprend dans le Soudan, Tombouctou, les rives du Niger et celles du Sénégal. Dans le nord de l'Afrique, ce vaste programme a déjà reçu dernièrement un commencement d'exécution. Grâce en effet au concours du chérif Moulaï Ahmed qui prêche dans la Tripolitaine la révolte contre les Turcs et la guerre sainte contre les Chrétiens, les Touaregs viennent de prendre Ghât, dont la garnison turque a été massacrée.

Mahmadou Lamine ne serait-il point l'exécuteur de la propagande Senoussyah dans la région du Sénégal?

trouvait tous les villages évacués sur sa route, bien que remplis de grains de toute sorte, mil, riz, arachides, etc. : les habitants et les troupeaux étaient cachés dans la brousse.

Les deux colonnes arrivèrent au jour et aux points indiqués. Elles avaient dû faire des marches très pénibles, à travers un pays boisé et riche en gommiers et en arbres à caoutchouc. Leur arrivée simultanée jeta le désarroi dans la région.

Le 25 décembre, le Colonel se présentait devant Diana. Il ne trouvait que quelques hommes isolés qui avaient pris position dans un marigot, et qui furent facilement cernés par l'avant-garde. Diana venait d'être évacué, malgré les fortifications sérieuses qui l'entouraient.

Une colonne volante se lança sur les traces de l'ennemi et atteignit le Marabout sur la frontière du Ouli. Le capitaine Robert s'engagea résolument, tua une cinquantaine d'hommes, mais ne put s'emparer de Lamine qui profita du combat pour se dérober par une fuite rapide. Les chevaux étaient fourbus et, en outre, la ligne d'opérations s'étendait d'une façon démesurée : l'on était, en effet, à 300 kil. de Bakel. Enfin, les dépendances du poste de Mac-Carthy étaient voisines ; la poursuite n'était plus possible, il fallait s'arrêter.

Le chef du Ouli auquel le colonel avait écrit qu'il traiterait en ennemis les pays qui recevraient le Marabout, se jeta sur les traces de notre adversaire et lui infligea une nouvelle défaite. Celui-ci fut obligé à se retirer en fugitif dans le Niani où quelques villages sarakholé pouvaient être disposés à le recevoir. Laissant les auxiliaires du Bondou dans la région, le colonel regagna Sénoudébou, après avoir détruit les fortifications de Diana et épargné les villages environnants dont les chefs avaient fait soumission.

Comme conséquence de la campagne du colonel Galliéni contre Mahmadou-Lamine, l'Almamy du Bondou Saady Amady a renouvelé le traité conclu avec nous par Boubakar Saada. Entre autres engagements, il a pris ceux de ne plus recevoir de traitement des Anglais ; d'acheminer les produits de son pays vers le Sénégal ; et de ne plus empêcher les caravanes de Dioula de se rendre du Fouta-Djalon à Bakel.

Le Ferlo, le Diakha, le Tiali, le Mériko et le Ouli ont passé des traités avec nous : ces derniers s'engageant à marcher contre Mahmadou-Lamine s'il reparaissait chez eux. L'agitateur s'est réfugié à Tebekouta, dans le Niani. Il a encore autour de lui quelques partisans recrutés dans le Ouli. Mais il y a lieu de croire qu'il ne lui sera pas

permis de se reformer pour l'offensive, car une forte colonne (1) partie de Saint-Louis le 10 avril 1887, se trouve actuellement dans la rivière Saloum.

La région où opèrent nos troupes est située sur un territoire voisin de celui où s'est réfugié Lamine.

Celui-ci ne peut d'ailleurs remonter vers l'ouest dans le Ouli, ni vers le nord dans le Ferlo, ces pays ayant reconnu le protectorat Français, et se montrant disposés à faire un mauvais parti au Marabout. Il ne saurait davantage songer à fuir vers le sud dans les dépendances anglaises de Mac-Carty. Aussi se trouvant bloqué dans le Niani, il serait sans doute obligé d'attendre le choc de la colonne du Saloum, si celle-ci poussait une pointe vers Tébékouta.

Nos troupes il est vrai, ont une autre mission à remplir, car elles donnent appui à notre allié Guédel, roi du Saloum, contre son ennemi Saer-Maty, chef du Ripp. Ce dernier, marabout fanatique et guerrier, était excité par les intrigues de Mahmadou-Lamine, réfugié dans le voisinage de ses propres états. Il avait d'ailleurs l'appui du chef des Poul, Ali Boury, et du roi du Sine Nioko-Baye.

Le colonel Coronnat a franchi le 23 avril la rivière *Saloum*, avec une colonne portée à 600 hommes, et les auxiliaires de notre allié. L'ennemi, qui gardait le gué de Saor, a été refoulé sur le village de Goumbof. Battu en brèche, celui-ci fut pris d'assaut malgré une vigoureuse résistance, et plusieurs retours offensifs de l'ennemi, qui avait incendié toute la région environnante. Nos pertes s'élevèrent dans cette première journée, à 2 tués (tirailleurs indigènes), et 10 blessés parmi lesquels le commandant Caron. D'après une nouvelle de provenance anglaise, à la date du 5 mai, Saer-Maty, complètement battu, aurait cherché un refuge dans le voisinage des comptoirs anglais de la Gambie.

On ne saurait passer sous silence d'importants évènements qui

---

(1) L'effectif de cette colonne était de 230 hommes d'infanterie et d'artillerie, un renfort de 200 hommes est venu la rejoindre.

La colonne est précédée par l'escadron des spahis, et a avec elle quatre pièces de canon.

L'*Aréthuse* et l'*Ardent* ont fait voile pour la rivière Saloum et opèrent de concert avec les troupes.

eurent, pendant l'année 1886, pour théâtre, une région voisine de Saint-Louis, le Cayor.

Une querelle de famille s'était élevée entre le Damel du Cayor, Samba Laobé fal et le Bour du Djolof, Ali Bouri N' Diaye, à la suite de la répudiation, par ce dernier, de sa femme, princesse du Cayor et proche parente du Damel. La fierté royale et l'intérêt, car le Bourba Djolof n'avait point, selon l'usage, restitué la dot de la princesse répudiée, envenimèrent cette querelle au point qu'il fallut du sang pour réparer l'honneur de la famille.

Les armées se rencontrèrent dans le Djolof et les deux chefs combattirent, dit-on, corps à corps. La victoire resta à Ali-Bouri.

Après la défaite de Samba-Laobé, la poursuite victorieuse d'Ali-Bouri fut arrêtée par l'intervention du gouverneur.

Une amende de 20,000 fr. fut imposée à Samba Laobé au profit d'Ali Bouri.

Pour payer cette amende considérable, Samba Laobé fit d'abord appel à ses administrés. Ne pouvant rien retirer de ces pauvres populations agricoles, surtout avant la récolte, le Damel s'adressa à des colons installés sur son territoire : il leur réclama ce que les traités l'autorisaient à prélever, une redevance sur le commerce qui s'effectue sur son domaine.

Il fit donc percevoir une patente à Tiwawane, sur des commerçants français. Quelques-uns la lui payèrent ; d'autres, en plus grand nombre, la lui refusèrent, prétextant, comme c'était vrai, que déjà ils en payaient une au Gouvernement français.

D'autres faits, tels que celui d'un troupeau de bœufs écrasé par un train, rendirent les rapports plus tendus.

Le Damel molesta nos traitants, leur contesta le droit de s'établir dans le rayon de cinq cents mètres fixé comme limite de leurs établissements autour de Tiwawane, grand marché d'arachides et l'une des stations du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis.

Les colons réclamèrent protection au gouverneur.

Le 6 octobre 1886, le capitaine Spitzer, aide-de-camp du gouverneur, partit avec mission de faire des représentations au Damel et de tâcher de l'amener, par la conciliation, à changer d'attitude.

Le capitaine Spitzer prit le chemin de fer, et ralliant à la station de N'dand un peloton de 25 spahis, commandé par le sous-lieutenant Chauvet, vint débarquer à Tiwawane, vers trois heures de l'après-midi.

A 150 mètres de la gare se tenait le Damel avec 150 hommes dont une partie armés

Le capitaine Spitzer fait arrêter le peloton rangé en bataille, puis s'avance à cheval, accompagné d'un spahis indigène, qui lui sert d'interprète.

Le Damel l'accueille avec hauteur et refuse toute discussion. « Si le gouverneur est maître à Saint-Louis, je suis le roi de tout le Cayor, dit-il. Tiwawane et la voie ferrée m'appartiennent et je n'ai que faire de vos représentations. »

M. Spitzer, voyant son insistance inutile, s'éloigne, mais il envoie successivement au Damel, pour tenter de renouer le palabre, deux spahis et un maréchal-des-logis. Ce dernier aurait alors essayé d'entraîner le Damel vers le peloton, en prenant le cheval par la bride. Le Damel tire sur le maréchal-des-logis et le manque. Deux autres coups sont tirés : un spahis indigène est atteint. Le capitaine Spitzer fait mettre à ses spahis le sabre en mains et les fait charger. Ceux-ci se précipitent sur le Damel et ses guerriers. Devant l'impétuosité de l'attaque, les noirs fuient et se dispersent de tous les côtés. Le lieutenant Chauvet, suivi de deux hommes, se jette sur les traces du Damel. Malgré le danger d'une embuscade dans les rues étroites et tortueuses d'un village noir, il traverse Ndoukoumane, où il essuie un premier coup de feu presque à bout portant qui ne l'atteint pas ; au delà, il se trouve seul pendant quelques instants : l'un des spahis s'est écarté ; l'autre est resté en arrière. Malgré les difficultés que présente un terrain coupé par des cultures et des haies formées avec des fagots d'épines, son cheval, bien enlevé, triomphe de tous les obstacles et continue à mener grand train. Les distances se rapprochent ; à deux kilomètres du village, la bête que montait le Damel est absolument fourbue.

« Pendant ce galop de deux kilomètres, dit le lieutenant dans son rapport, le maréchal-des-logis Bégny tua un cavalier du Damel, Boubakar Mahmadou un second, et moi deux autres qui suivaient leur chef de près. »

Le lieutenant Chauvet arrive ainsi jusqu'à dix mètres du Damel. Le spahis Aly-Touré seul avait pu le suivre ; les autres étaient à 50 mètres en arrière. « A ce moment, dit le lieutenant, le spahis Aly-Touré me dépassa et piqua droit au Damel pour le sabrer. Celui-ci lui déchargea un coup de feu à bout portant dans la partie

supérieure de la poitrine; Aly Touré essaya de revenir sur son ennemi. Je le vis tomber de cheval. Il était mort.

Le Damel fit feu sur moi de son second coup et me manqua, je l'atteignis aussitôt, il dégaina et nous luttâmes assez longtemps à coups de sabre (1). Je lui portai un coup de revers sur la figure, lui coupai plusieurs doigts de la main droite dans une parade et enfin lui portai sur l'épaule un coup qui le fit chanceler. Lui, de son côté, me porta un coup de sabre qui, paré à temps, ne fit que couper ma vareuse.

Il fit deux blessures assez profondes à l'encolure de mon cheval; enfin il m'atteignit d'un coup de plat de sabre à la cuisse. Je ripostai par un nouveau coup de pointe » Damel descendit de cheval.

« Le spahis Oumar-N'-Diaye survint et lui envoya une balle dans le flanc.

Samba-Laobé tomba sur les genoux, essaya de prendre un deuxième fusil chargé à un coup; je me précipitai sur lui et lui portai deux coups de pointe en pleine poitrine qui l'étendirent raide mort. » (2)

Une heure après, le peloton de spahis était réuni à la gare où l'on apportait le corps du Damel. Vingt de ses gens avaient été tués. De notre côté, outre le spahis tué, nous avions deux cavaliers grièvement blessés.

Dès la mort de Samba-Laobé, son oncle et compétiteur Lat-Dior, ancien Damel du Cayor, se mit en mouvement afin de rentrer dans cette province où il espérait reprendre le pouvoir. C'eut été une grave faute d'entrer en composition avec ce personnage qui se vante de haïr tout ce qui porte le nom Français et tient à la France.

Le Gouverneur avait, du reste, pris ses précautions : après une entrevue avec les chefs des captifs de la couronne, captifs eux-mêmes, qui avaient remis leur pays entre ses mains, il avait fait afficher dans tous les villages du Cayor une proclamation avisant les habitants que le royaume était divisé en six provinces. Dans la même proclamation il reconnaissait Samba-Laobé-Boury comme chef des Poul ; il enjoignait à Lat-Dior de sortir immédiatement du Cayor, et aux chefs de province de procéder militairement, s'il en était besoin, à cette expulsion.

---

(1) Il était armé de trois fusils dont deux en bandoulière; celui qu'il avait en main était un Lefaucheux à deux coups.

(2) Le combat entre le lieutenant à cheval et le Damel à pied aurait duré 12 minutes. — Le Damel était un homme très vigoureux ; sa taille dépassait deux mètres.

Lat-Dior s'était avancé jusqu'au village de Soguer, à cinq heures de marche de N'Dande, station de la ligne du chemin de fer; là, à la tête de 150 hommes, il feignait d'attendre sa nomination comme Damel.

Les guerriers du Cayor se mirent en marche le 26 octobre, appuyés par 45 spahis sous le commandement du capitaine Vallois.

Tout d'abord Lat Dior sembla obéir aux ordres du Gouverneur, il ne conserva auprès de lui que quelques cavaliers et se retira vers l'Est.

En même temps ses émissaires faisaient courir le bruit qu'il avait coupé la ligne du chemin de fer, et brûlé plusieurs villages.

Le 26, le capitaine Vallois arrivait à Diadié. Là, on apprenait que Lat-Dior s'était dirigé sur Dekkelé sa résidence habituelle. Le lendemain, à 2 heures du matin, la division se remettait en route vers ce point, mais arrivée à Tchilmaka, ses éclaireurs l'avisaient que Lat-Dior avait levé son camp et s'était porté vers l'Est, se plaçant ainsi entre nos gens et la voie ferrée de St-Louis à Dakar.

On continua néanmoins sur le puits de Dekkelé, où il était urgent de s'arrêter pour faire boire les chevaux, qui souffraient beaucoup de la soif. Les abords du puits, sur un rayon de 30 mètres, sont sablonneux et complètement dénudés ; au-delà, aussi loin qu'on peut voir, ce sont des broussailles et des hautes herbes qui dépassent de beaucoup la tête d'un cavalier à cheval. L'endroit était mal choisi pour un campement : mais on n'avait pas le choix ; les chevaux n'avaient rien bu depuis la veille.

A onze heures trente, les six premiers chevaux buvaient ; tout-à-coup une fusillade éclate sur la droite ; trois chevaux sont tués, six hommes mis hors de combat. Presqu'au même moment, un feu violent arrive sur notre front. Le capitaine Vallois rallie à droite la moitié des spahis, le lieutenant Chauvet se porte sur le front avec l'autre moitié.

On répond à l'ennemi avec un admirable entrain.

Lat-Dior avec trois cents hommes environ, s'était avancé dans les herbes, et grâce à leur grande hauteur, il avait pu gagner le bord du puits sans être aperçu et ouvrir le feu à petite distance.

A onze heures quarante cinq, le capitaine Vallois était maître de la situation ; il fit monter à cheval vingt spahis et se porta en avant. L'ennemi, déjà ébranlé, se débanda et prit la fuite.

Lat-Dior, ses deux fils et soixante-dix-huit de ses guerriers, avaient été tués.

De notre côté, les pertes étaient sérieuses, un tiers de l'effectif des spahis, hommes et chevaux, était hors de combat.

Depuis vingt-cinq ans, Lat-Dior nous avait toujours combattus, soit par les armes, soit par ses agissements. Il nous infligea autrefois un désastre sanglant à N'Golgol, où cent trois de nos soldats sur cent quarante restèrent sur le terrain ; en 1869, ses cavaliers détruisirent presque entièrement à Mekhey l'escadron de spahis sénégalais : ses menées ont toujours mis en danger la tranquillité du Cayor.

Le système des Damel a fait son temps. Il ne peut être cependant question d'annexer le Cayor, où l'application immédiate de notre administration serait impossible.

Dans cette région, les villages sont naturellement groupés en *Toundé* (le Toundé est une sorte de canton) il semble nécessaire de respecter ces divisions naturelles, et de consacrer par notre autorité, dans chacun de ces cantons, le pouvoir d'un chef nommé par la population. Nous éviterons ainsi de troubler l'état social de ces peuples et l'application de notre administration s'imposera naturellement peu à peu.

Chez les maures Trarza, Ely Ould Mohammed el Habib, le roi de cette tribu était assez fidèle observateur des conventions avec la France. Toutefois, il nourrissait toujours le secret espoir de dominer le Oualo, pays de sa mère Djimbot ; on lui reprochait aussi les mauvais traitements qu'il faisait parfois subir aux traitants. A la fin de septembre 1886 son neveu Ahmed Fall l'assassina. Celui-ci s'emparant aussitôt du pouvoir, jeta la perturbation parmi les partisans d'Ely, faillit atteindre son autre oncle, frère de la victime, Amar Saloum, et s'empara de tout ce qui appartenait à ses deux oncles. Amar se réfugia chez Cheick Sidia, le grand marabout des Brakna ; tandis que le fils d'Ely, jeune garçon de douze ans, gagnait Saint-Louis.

Ahmed Fall, le meurtrier d'Ely, put alors se faire nommer roi des Trarza par les Ouled Ahmed ben Dahman. A la suite de ces évènements, les Azouna et les autres partisans d'Ely se réfugièrent dans le voisinage de Saint-Louis.

Ce ne fut parmi les maures que compétitions, batailles, et tueries. Le gouvernement désirait vivement voir reprendre les transactions commerciales. Il ne pouvait cependant s'entendre avec

l'assassin d'Ely, notre ancien allié, et répudier son frère Amar Saloum ou son jeune fils Ahmed Saloum.

On laissa donc ces voisins de la rive droite régler entre eux leurs affaires, tout en faisant respecter énergiquement la rive gauche du fleuve bordant le Oualo et le Dimar.

Cependant les Trarza n'ignoraient pas que les préférences des Français étaient acquises au frère d'Ely, successeur naturel Aussi, les défections ne tardèrent pas à se produire dans l'entourage de l'assassin Ahmed-Fall.

Bientôt, assuré du concours de la majorité des tribus, Amar Saloum quitta Saint Louis avec une soixantaine d'hommes déterminés pour encadrer les anciens partisans d'Ely devenus les siens. Il infligea peu après à Ahmed-Fall une défaite sanglante à la suite de laquelle il ne tarda pas à devenir maître absolu du pays et réussit le 17 mars à atteindre Ahmed-Fall, son neveu, qu'il tua. Amar Saloum n'ayant plus de compétiteur sérieux s'est aussitôt fait reconnaître roi, et les autres princes, ainsi que les notables, sont venus lui faire leur soumission. Le nouveau roi est un ami de la France ; il doit, dit-on, venir à Saint-Louis pour protester, auprès du gouverneur, de son dévouement à la France. Quoiqu'il en soit, la paix est désormais assurée dans cette partie du fleuve et le commerce possède maintenant la sécurité qui lui est nécessaire.

Pour apprécier la partie des évènements qui se déroulèrent chez les maures Trarza, il est bon de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire de leur famille royale.

En 1828 Mohammed El Habib fut nommé roi des Trarza. Quelques années après son avènement il fit tuer son frère, Ould el Eygat, dont il craignait les intrigues.

Mohammed el Habib eut d'une princesse Trarza, sa femme, trois fils dont l'aîné s'appelait Seidi ; de Djimbot, reine de Walo, un fils, Ely ; et d'une femme trarza nommée Saloum de la tribu des Ouled-Dahman, sept fils. Mohammed el Habib fut assassiné en 1860 par ses neveux, mécontents du traité qu'il venait de passer avec le gouverneur Faidherbe.

Son fils Seidi, après avoir tué ses cousins, les assassins, succéda à son père. En 1871, Séidi et ses deux frères du même lit furent assassinés par les sept frères Saloum, leurs frères consanguins.

Ely vengea son frère Séidi en tuant plusieurs des assassins et fut nommé roi. C'est ce roi qui, à son tour, fut tué au mois d'Octobre 1886 par ses neveux Ahmed Fall et Ahmed Dey, fils de Séidi. Ces deux deux derniers furent tués à leur tour.

Ely avait d'une de ses cousines Saloum deux fils : Ahmed Saloum, âgé de douze ans et un autre de trois ans qui fut tué par les assassins.

Le dénouement heureux des évènements survenus en 1886 et 1887, montre combien notre puissance est solidement assise dans le Soudan Français.

La campagne de ravitaillement des postes est terminée et la situation est partout excellente.

Le colonel Galliéni a quitté Bammakou le 6 avril. Il est revenu par la route du Bakhoy sur Kita.

Une compagnie indigène tient garnison sur le Niger.

Avant de prendre ses dispositions de retour, le Commandant supérieur du Soudan Français a préparé le voyage que la canonnière va faire à Tombouctou, et poussé l'achèvement du vapeur en construction à Bammakou.

En consultant la carte ci-jointe, on peut remarquer que l'empire d'Ahmadou très amoindri, n'a plus aucun point de contact avec le Niger.

Les populations riveraines du grand fleuve soudanien sont disposées à faire bon accueil au pavillon français.

Tidiani, chef de Macina, est en excellentes relations avec nous, et son concours nous est assuré.

A Tombouctou, les notables sont impatients de nous recevoir.

La route est donc ouverte et dans quelques semaines, dans quelques jours peut-être, le vapeur *Le Niger* jettera l'ancre devant la cité si longtemps mystérieuse du Soudan.

Ainsi, après sept ans d'efforts et de persévérance, le programme légué autrefois par le gouverneur Faidherbe se trouve accompli.

Bientôt la flottille de Bammakou promènera librement les couleurs nationales à travers ces pays à peine connus que traverse le grand fleuve soudanien sur un parcours de plus de 2,000 kilomètres jusqu'aux chutes de Boussa.

Dans un généreux élan d'enthousiasme, les habitants du Sénégal viennent de décerner un hommage suprême à celui qu'ils appellent le père de la colonie, en dressant sur la place du Gouvernement, à Saint-Louis, la statue du général Faidherbe (1).

Paris, 10 Mai 1887. Capitaine H. BROSSELARD.

(1) Une dépêche de Saint-Louis que nous recevons à l'instant nous apprend que « le colonel Galliéni vient de passer un traité avec Ahmadou et que ce dernier place son empire sous notre protectorat. »

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR A LILLE.

DES CLIMATS FROIDS AU POINT DE VUE DE LA VIE HUMAINE

Par le docteur L. WAGNIER,
Officier d'Académie, membre de la Société de Géographie de Lille.

Conférence faite à Lille le 24 Février 1887.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a quelques semaines nous entendions, avec un grand intérêt, la conférence qu'a faite M. Letort, à la Société de Géographie, sur le Canada (1). Nous avons fait ainsi, à sa suite, par la pensée, un voyage des plus intéressants ; nous avons recueilli, avec un vif et patriotique plaisir, les mille preuves qu'il nous donnait des sentiments d'attachement que les Français du Canada, arrachés à la mère-patrie, ont conservés pour elle. Et lorsqu'il nous montrait les immenses ressources, malheureusement méconnues lors de la cession de cette magnifique colonie, que Voltaire lui-même appelait dédaigneusement « quelques arpents de neige », nous avons ressenti toute l'étendue de la perte que la France a éprouvée alors.

Je me rappelais, en écoutant, les conditions climatériques de ce pays, qui, placé cependant sous la même latitude que la France, en diffère tellement par le climat qu'il se trouve environ sur la même ligne isothermique que Stockholm et Christiania ; et, d'ailleurs, la description que faisait l'orateur du rigoureux hiver de cette contrée nous rendait plus sensible cette donnée scientifique.

C'est à ce moment que j'eus la pensée qu'une étude sur les climats au point de vue de la résistance humaine pourrait avoir de l'intérêt pour notre Société ; mais je m'aperçus bientôt que la question des climats, de l'acclimatement et de la colonisation en général, même en la restreignant dans les limites les plus étroites, dépasserait beaucoup le cercle d'une conférence, et je me bornerai à l'étude des climats froids et de la manière dont l'homme les supporte.

(1) La conférence de M. Letort a été sténographiée et sera prochainement reproduite *in-extenso* dans nos Bulletins.

Je laisserai de côté toute énumération géographique quant à la fixation des limites conventionnelles des climats tempérés, froids et polaires, et je ne considérerai que le côté médical et hygiénique de la question. Après avoir étudié rapidement l'action du froid en général sur l'organisme humain et indiqué avec quelle énergie les forces vitales résistent à cette influence, je dirai les conditions qui font varier cette résistance, je parlerai des maladies dans les climats froids, de l'acclimatement à ce point de vue, et de la colonisation des pays situés sous une latitude plus élevée que la métropole en la comparant dans ses grandes lignes avec la colonisation des pays chauds.

I.

La chaleur vitale, vous le savez, est le résultat des oxydations qui se produisent au sein de l'organisme. Elle est si admirablement équilibrée que l'homme conserve, à peu de chose près, la même température propre, intérieure, sous tous les climats.

La chaleur que l'homme produit à chaque instant tend à se perdre quand le milieu où il se trouve est à une température plus basse que la sienne, en vertu des lois qui président à l'équilibre général de la température des corps, par rayonnement et par conductibilité.

L'action du rayonnement est surtout remarquable quand l'organisme prend part à la radiation calorique terrestre si sensible dans certaines circonstances, lorsque, par exemple, par une belle nuit, les astres brillent d'un vif éclat dans l'espace pur de tout nuage, et que rien n'arrête la déperdition de la chaleur terrestre. Le refroidissement est alors considérable et il a été noté dans des circonstances mémorables. Dans son récit de la campagne de 1812, Larrey déclare que c'était au bivouac, lorsque le rayonnement était à son maximum, que survenait la plus grande mortalité, aussi bien parmi les hommes que parmi les animaux. Le capitaine Ross, qui s'est illustré par ses expéditions vers le pôle Nord et dont les récits sont si intéressants et si utiles au point de vue de la question de la résistance au froid, signale aussi le danger considérable qui peut résulter de ce rayonnement.

A côté de l'influence du rayonnement, il faut placer celle de la température du milieu ambiant. Jusqu'à quel degré a pu descendre cette température de l'air sans cependant dépasser les limites de la résistance des forces vitales, luttant activement et puissamment aidées par les

ressources dont l'industrie humaine dispose ? Je ne citerai que quelques chiffres empruntés aux récits des voyages de John Franklin, Ross, Parry, Back. On a observé par 66°, 11 de latitude Nord — 39°, par 64° de latitude — 49°, par 69° de latitude — 50°8, on a constaté par 66° — 56°. En 1834, on a noté au Fort-Reliance, dans l'Amérique anglaise — 56°7.

L'organisme humain oppose à ces froids excessifs les ressources passives qu'il emprunte aux abris et aux vêtements dont je vais dire quelques mots : il leur résiste aussi par les forces actives qu'il trouve en lui-même, dont je parlerai ensuite.

Pour ce qui est des abris, les cabanes de glace où hivernèrent la plupart des expéditions vers le pôle et qui furent construites sur le modèle de celles qui servent aux Esquimaux, sont l'exemple le plus frappant qu'on puisse citer de leur influence.

Ce sont des huttes en forme de dômes dont la hauteur intérieure n'atteint pas 1m,50 ; elles sont faites de morceaux de glace disposés par assises et solidement cimentés avec de l'eau, On y pénètre en rampant par une entrée longue et étroite ; une lumière douce règne dans l'intérieur, elle est fournie par un morceau de glace peu épais qui, enchassé dans la paroi, sert de vitre, ou par une lampe alimentée d'huile de phoque contenue dans des os de baleine et dont la mèche est faite avec de la mousse. Cette même lampe sert aussi à cuire les aliments.

C'est sur un banc de glace recouvert de peaux de phoques que l'on s'assied, là aussi que l'on dort ; c'est presque le seul meuble.

Ce furent des cabanes semblables qu'habitèrent les matelots du capitaine Ross et lui-même pendant les quatre hivers qu'ils passèrent dans les régions polaires. Ils y dormaient, dit cet explorateur, chaudement et à l'aise, la température intérieure de la cabane étant souvent au-dessous de — 20°. Ce bien-être relatif était dû à la suppression du rayonnement par l'abri qui s'opposait aussi à l'influence réfrigérante si puissante des mouvements de l'air.

Au cours de ces quatre années, Ross ne perdit que 3 de ses 23 compagnons, en quatre années également, Kotzebue, qui en avait 27, n'en perdit aucun. Je rappellerai ces chiffres tout à l'heure parce qu'ils n'ont rien d'exceptionnel et qu'en général la mortalité de ces expéditions, lorsqu'elles ont été préparées et conduites avec intelligence, a été très faible en dehors des causes accidentelles.

Le choix des vêtements est très important dans ces circonstances. Il y aurait bien des choses intéressantes à dire sur cette question des

vêtements. Comment agissent-ils? En s'opposant aux mouvements de l'air qui est en contact avec le corps?

Lorsque l'oiseau couvert de plumes, qui sont pourtant si peu conductrices, se trouve exposé à un froid excessif, nous le voyons se mettre en boule; dans les mêmes conditions, le poil des mammifères se hérisse et la quantité d'air enfermée dans les téguments se trouve augmentée par cet acte instinctif.

Les vêtements produisent les mêmes effets sur l'homme, et, à poids égal, plus un tissu peut enfermer d'air dans ses mailles, mieux il l'emprisonne, mieux il maintient à la surface du corps la couche d'air qui s'y est échauffée, mieux aussi il nous protège du froid.

L'action protectrice des vêtements est considérablement diminuée sous l'influence des mouvements de l'air. Ce fait, d'observation courante, trouve des exemples frappants dans les récits des explorateurs : l'un d'eux rapporte que, par un temps calme, dans une atmosphère presque immobile, les hommes de son équipage vaquaient au-dehors à leurs occupations alors que le thermomètre marquait —41°; avec —29°, s'il survenait une légère brise, ils étaient obligés de se tenir renfermés, tant les échanges d'air que produisait dans les vêtements qui les couvraient, le moindre mouvement atmosphérique, leur rendait plus sensible l'action du froid.

En dehors de ces résistances passives que nous lui opposons, nous luttons aussi contre le refroidissement par l'activité musculaire.

« La meilleure manière de se chauffer avec du bois, disait le professeur Bouchardat, c'est de le scier. »

L'activité des muscles augmente, en effet, d'une façon assez notable la quantité de chaleur que l'organisme produit, et, de plus, elle diffuse cette chaleur dans toute les parties du corps et en particulier aux extrémités où le refroidissement est de beaucoup le plus rapide.

Lorsqu'on est exposé à un froid excessif, il faut se rappeler combien l'immobilité est funeste, il faut faire appel à toute son énergie, lutter par le mouvement contre la tendance au sommeil et à l'engourdissement, qui, dans ces circonstances, est le prélude de la mort.

Dans les désastres causés par le froid sur des armées en marche et qui ne sont pas rares dans l'histoire des guerres, on a vu souvent l'énergie du commandement, la vigilance des officiers, le dévouement des vieux soldats, sauver de la mort un grand nombre d'hommes, en les empêchant de s'écarter, de s'arrêter, en leur rappelant à chaque instant que leur salut dépendait de leur activité et de leur courage.

Quand Jacques Balmat fit, le premier, en 1786, l'ascension du Mont-Blanc, il dut, lui aussi, à son énergie de sortir sain et sauf de cette téméraire entreprise : arrivé au grand plateau, à 3.930 mètres, il fut surpris par la nuit, redescendre était impossible, il prit vaillamment son parti et se promena de long en large dans la neige jusqu'à ce que le jour parut.

Rien n'est plus propre à montrer l'heureuse influence de l'activité musculaire dans la lutte contre le froid que ce que rapporte Spallanzani d'un hivernage de Hollandais au Spitzberg : ceux, dit-il, qui s'enfermèrent dans les cabanes en bois qu'ils avaient construites, moururent de froid l'un après l'autre auprès du feu, ceux au contraire qui vivaient à l'air libre, s'occupant à chasser, à charrier du bois ou à d'autres travaux, conservèrent leur santé.

Non seulement le travail du corps, mais aussi l'activité intellectuelle augmente la chaleur vitale, cette influence peut être telle qu'elle se manifeste d'une manière sensible sur tout le corps quand la tension de l'esprit est très prononcée, mais, plus souvent encore, il s'établit un contraste frappant entre la température de la tête et celle des extrémités : si, dans ces conditions, l'homme veut se livrer au sommeil il n'y parvient que difficilement, l'équilibre organique rompu produit un malaise qui cause l'insomnie.

Les influences morales, les passions, influent sur la production de chaleur, quelques-unes l'augmentent, ce sont les passions expansives et excitantes : l'espérance, la joie, la colère : les influences morales dépressives : la crainte, la tristesse, le découragement, la diminuent. Un heureux caractère, jovial, ardent et courageux est donc une excellente condition lorsqu'il s'agit d'affronter les périls d'un voyage dans les climats polaires.

Dans cette question de la résistance au froid, où nous avons à examiner des points de vues nombreux, nous devons dire quelques mots du rôle si important de l'alimentation. Si, comme l'enseigne la physiologie, nous brûlons à chaque instant notre propre substance, et si cette combustion est d'autant plus énergique que le milieu qui nous entoure tend davantage à nous refroidir, c'est au moyen des aliments que nous réparons les pertes continuelles qu'engendre la combustion respiratoire et l'activité musculaire.

Après le repas, sous l'influence du commencement de la digestion, nous éprouvons une sensation de frisson, mais le résultat définitif de l'ingestion des aliments est la production de chaleur.

L'activité des fonctions digestives est donc une condition de premier ordre dans la question qui nous occupe. d'ailleurs cette activité s'accroît beaucoup lorsque l'organisme doit lutter contre le refroidissement. et si, dans nos climats. sous la seule influence saisonnière. nous notons de grandes différences dans notre appétence pour les aliments et dans l'énergie de notre estomac. cette différence est bien plus prononcée quand on compare. au point de vue de la quantité comme à celui de la qualité, le régime des peuples du nord à celui des habitants des pays chauds.

Le docteur Hayes. qui a étudié et décrit avec soin les mœurs des Esquimaux. attribue à leur genre d'alimentation la résistance que ces peuples opposent à leur terrible climat.

Vivants, dit-il. presque sans feu. misérablement vêtus. ils n'en constituent pas moins une race vigoureuse, susceptible d'une grande résistance à la fatigue et peu accessible aux maladies.

Le morse, le veau marin. le narval. l'ours. sont les éléments de leur nourriture ordinaire. Ils mangent la chair crue. habituellement 6 à 8 kilogr. par jour dont un bon tiers de graisse : des morceaux d'huile de baleine gelée constituent pour ces peuplades un sorbet délicieux.

Les marins qui firent partie des expéditions au Pôle-Nord durent s'habituer peu à peu à un régime analogue et le docteur Hayes raconte que. le besoin aidant. ce régime finit par être du goût des équipages.

C'est donc avec raison que dans le choix des hommes qui devaient faire partie de ces expéditions. on tenait grand compte de la vigueur stomacale.

On exigeait aussi la sobriété à l'égard des boissons alcooliques. non seulement à cause de l'abus qu'on en peut faire. mais parce qu'on a reconnu que l'alcool était funeste même à dose assez modérée et qu'à l'excitation passagère qu'il produit succède un état de dépression qui prive l'homme d'une grande partie de sa résistance au refroidissement.

Je terminerai ce rapide exposé de la question des climats froids au point de vue physiologique par quelques mots sur l'influence de l'âge et sur celle du sexe.

La force de résistance au froid est à son maximum chez l'adulte, beaucoup moindre chez l'enfant. elle est très faible chez le nouveau-né : à mesure que l'enfant grandit et surtout dès qu'il peut courir, la résistance augmente, mais l'enfant reste toujours plus accessible au froid que les grandes personnes, particulièrement dans l'immobilité.

C'est une vérité qu'on n'a guère besoin de rappeler aux mères qui n'ont que trop de tendance à surcharger leurs enfants de vêtements chauds ; si cette conduite est admissible pour l'enfant très jeune, elle cesse de l'être lorsque l'enfant peut trouver dans l'activité musculaire sous toutes ses formes une source de résistance au froid bien plus énergique et bien plus salutaire.

Chez le vieillard, les fonctions calorifiques décroissent à mesure que toutes les actions organiques s'élanguissent, et l'influence d'un milieu où la température est basse devient funeste bien plus rapidement que chez l'adulte.

Au point de vue du sexe, on peut dire, quoique le fait ne soit pas démontré expérimentalement, qu'il semble que la femme supporte mieux que l'homme l'influence du froid.

Le fait est surtout remarquable dans les classes pauvres de la société où les femmes sont incomparablement moins vêtues que les hommes et ne paraissent pas souffrir davantage des abaissements de température.

Dans la classe riche, les lourds manteaux, les épaisses fourrures répondent plutôt pour elles aux gouts de luxe qu'à une nécessité réelle, leurs épaules découvertes,par des températures parfois assez basses, le prouvent. C'est d'ailleurs une remarque qui a été faite aux bains de mer, les femmes redoutent moins que les hommes la fraicheur de l'eau et elles se décident les dernières à partir quand commence à s'annoncer le retour de la saison rigoureuse.

Il faut sans doute accorder ici une grande part d'influence à l'activité nerveuse.

II

Lorsque la limite de la résistance est franchie, que l'action des forces vitales est vaincue, les extrémités du corps et les parties exposées à l'air extérieur sont les premières atteintes. Le refroidissement local peut être poussé très loin sans que la partie atteinte soit frappée de mort. Le danger consiste surtout dans le réchauffement brusque. Après un faible degré de refroidissement, le réchauffement brusque donne lieu à ce phénomène désagréable bien connu sous le nom de l'onglée ; s'il succède à un refroidissement plus prononcé, à la congélation, il produit la mort locale. la gangrène.

Des soins bien entendus pourraient souvent l'éviter : le capitaine Ross rapporte que dans une excursion, il eut une joue frappée de congélation, cette partie avait blanchi sans qu'il éprouvât aucune sensation, le marin qui marchait à côté de lui s'en aperçut et se mit à frotter avec de la neige la joue du capitaine jusqu'à ce que le retour de la coloration normale eut indiqué que le danger avait disparu.

Le réchauffement brusque peut d'ailleurs être le fait des seules conditions météorologiques. A la compagne d'Eylau, malgré un froid intense et une neige abondante, les soldats étaient en assez bonne santé, quand, du 9 au 10 février le thermomètre monta brusquement de—19° à +6°, aussitôt un grand nombre d'hommes furent frappés de congélation à divers degrés, les cas de gangrène furent nombreux et les plus maltraités, dit Larrey, furent ceux qui se chauffèrent.

C'est probablement à la rapide transition de température qu'il faut attribuer les nombreux cas de congélation qu'on a constatés en Algérie : pour ne citer que le plus récent, en 1879, au Tléta des Douars une colonne de troupes fut assaillie par un ouragan de pluie et de neige en se rendant d'Aumale à Laghouat, 19 hommes périrent.

Il faut tenir compte aussi, dans ces cas, de l'influence de la neige fondante, cause puissante de refroidissement, et de la pluie demi glacée qui pénètre la chaussure et les vêtements.

La mort par congélation est souvent précédée d'engourdissement, les mouvements deviennent plus lents, la vue s'affaiblit, la parole s'embarrasse, il se manifeste une tendance invincible au sommeil. C'est probablement ainsi que moururent, pendant la campagne de Russie, ces sentinelles qu'on trouvait roides gelées à leur poste et qui ont inspiré à V. Hugo ces vers célèbres et cette effrayante image :

On voyait les clairons à leur poste gelés,
Restés debout en selle, et, muets, blancs de givre,
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.

Cependant il n'en est pas toujours ainsi, souvent les cadavres des individus gelés révèlent par l'attitude des membres convulsivement tordus les désordres cérébaux qui se sont produits, et le rude combat qui s'est livré contre la mort. Ces phénomènes cérébraux sont surtout remarquables quand le passage du froid au chaud a été brusque. Pendant cette même retraite de Russie, le pharmacien en chef Sureau arriva à Kowno après avoir été exposé pendant de longues heures à un froid excessif : il eut hâte de se réchauffer, de se reposer, et dans

la chambre chauffée où il s'enferma, il mourut subitement sans avoir prononcé une parole et comme frappé d'apoplexie. Larrey qui rapporte le fait dit aussi qu'on vit souvent, à la même époque, des soldats tomber roides morts en s'approchant du feu, et que d'autres, pris d'un délire furieux, se précipitaient au milieu des flammes.

Cependant la mort par congélation peut n'être qu'apparente. Pendant l'hiver de 1802, 20 soldats autrichiens qui s'étaient égarés dans les neiges du Mont Cenis furent retrouvés engourdis et ne donnant plus signe de vie. On les plaça dans des lits froids, on les frictionna d'abord avec de la neige, puis avec de l'eau froide, enfin avec de l'eau tiède et ils se rétablirent promptement.

On pourrait multiplier les exemples, mais j'espère en avoir dit assez sur la question du froid au point de vue physiologique.

Examinons rapidement quelles sont les susceptibilités morbides et les immunités que crée à l'homme des climats tempérés sa migration vers les pays froids.

III.

Il semble, au premier abord, que les maladies qu'on attribue dans nos climats à l'action du froid doivent avoir dans les pays où le froid est très rigoureux un développement très grand. il n'en est rien cependant, si le froid excessif tue parfois, ses effets lents sont moins redoutables que ceux du froid modéré, le rhumatisme, par exemple, est, au témoignage des observateurs, infiniment moins fréquent dans ces climats que dans le nôtre.

Pour la phthisie, malgré quelques divergences des auteurs, il semble qu'il en est de même. Elle est plus rare parmi les troupes anglaises en garnison au Canada que parmi celles qui restent en Angleterre : les populations blanches du haut Canada en sont presque indemnes. Nombreux sont les faits qui justifient la conduite des médecins américains qui envoient volontiers les malades de cette catégorie dans des pays extrêmement froids mais à température peu variable. C'est ainsi que la ville de Saint-Paul, dans le Minnesota, où règne un froid excessif mais régulier, est peuplée de phthisiques qui y jouissent d'une santé relativement bonne. Cependant il y a, sous ce rapport, bien des considérations à peser, bien des distinctions à établir.

Le scorbut est fréquent sous les hautes latitudes ainsi que les

affections intestinales, elles sont souvent dues aux alternatives de pénurie et d'abondance, d'abstinence et d'alimentation excessive et grossière et aux boissons irritantes.

Il faut noter aussi l'ophthalmie des neiges, maladie de la rétine occasionnée par l'éblouissante blancheur des plaines glacées.

Par contre, les grandes endémies des pays torrides et des climats tempérés, les fièvres palustres, entre autres, y sont à peu près inconnues, et il est certain que le tableau des maladies propres aux climats froids et bien moins chargé et aussi bien moins effrayant que le cadre pathologique des climats chauds.

IV.

J'arrive à la question de l'acclimatement dans les pays froids.

J'ai dit tout à l'heure combien avait été faible la mortalité d'un grand nombre d'expéditions dans les mers polaires. En dehors des causes accidentelles comme celles qui ont amené le désastre de *la Jeannette* et de son vaillant équipage, les hardis explorateurs dont nous avons parlé et qui sont arrivés à des degrés de latitude où les Esquimaux eux-mêmes ne se sont jamais montrés, n'ont, en général, éprouvé que des pertes minimes.

Ce fait qui prouve que les hommes des climats tempérés supportent bien les climats froids, est corroboré par une foule d'autres faits d'expérience.

Une chose plus digne de remarque, c'est qu'il semble que les habitants des pays méridionaux supportent mieux que ceux du Nord un froid excessif.

Dans l'armée qui fit la campagne de 1812, et où tous les pays de l'Europe étaient représentés, ce furent, dit Larrey, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Français du Midi qui résistèrent le mieux au froid pendant la retraite, les Allemands, les Hollandais succombèrent dans une proportion beaucoup plus grande.

Les tirailleurs Algériens ont donné lieu à la même remarque, non-seulement devant Sébastopol, mais aussi lors des désastres par congélation qui, comme je l'ai rappelé, se sont montrés assez fréquemment en Algérie sur des corps de troupes en marche.

Le fait a été noté également qu'après un acclimatement dans les pays chauds, un homme bien portant qui rentre dans son pays pendant la

saison rigoureuse, est moins impressionné par le froid que ceux qui n'ont pas quitté le pays. J'ai observé le fait sur moi-même.

Ce qui a pu être constaté dans une foule de cas isolés, de faits particuliers, au sujet de la résistance aux climats froids des peuples méridionaux, emprunte à l'histoire de la colonisation du monde une démonstration bien plus convaincante.

Quel admirable développement n'a pas eu la colonisation Romaine, lorsqu'elle s'est exercée au nord de la métropole, en Gaule, en Bretagne, en Germanie et sur les bords du Danube. Et, à une époque plus récente, ne peut-on pas citer l'exemple du Canada où les Français émigrés au nombre de 10.000, sont arrivés aujourd'hui à 1,000,000, malgré les désastres de la guerre et une incessante émigration aux États-Unis.

L'Acadie ou Nouvelle-Écosse fut colonisée en 1671 par 47 familles françaises qui se sont développées dans de telles proportions que les français d'Acadie sont actuellement plus de 100.000 malgré les persécutions de l'Angleterre.

Il y a cependant une limite au-delà de laquelle l'acclimatement complet de la race aryenne émigrant vers le nord n'est plus possible.

On sait que la mortalité infantile est un élément de première importance dans la question de l'acclimatement. Cette mortalité est grande à Saint-Pétersbourg et il semble qu'on approche de cette limite de l'acclimatement possible, limite que la vigueur de la race dans cette région semble, à la vérité, reléguer beaucoup plus haut vers le Nord.

Le fait est plus remarquable encore pour l'Islande dont la population diminue de jour en jour

Les résultats de l'émigration ont-ils été aussi brillants lorsqu'elle s'est faite vers les climats chauds que lorsqu'elle a eu lieu vers les pays septentrionaux.

Je notais tout-à-l'heure l'immense succès de la colonisation romaine au Nord : ne peut-on pas placer en regard de la magnifique expansion qu'elle a prise dans cette direction, sa disparition complète de la terre d'Afrique où elle s'est pourtant exercé pendant sept siècles. Quelqu'ait été l'importance du rôle qu'a eu la conquête arabe sur le sol africain, a-t-elle été suffisante pour expliquer cette disparition, et le climat n'a-t-il pas eu la part la plus grande dans cette ruine ?

Un siècle suffit pour faire disparaître les vandales d'Afrique et les Goths d'Italie.

L'histoire de l'Egyte où tant de conquêtes ont passé montre mieux

que toute autre l'influence primordiale du climat : ni les Hébreux, ni les Perses, ni les Romains, ni les Arabes, ni les Français, ni les Anglais, ni les Turcs qui ont successivement occupé l'Egypte n'ont pu y prendre racine, et, à travers toutes ces révolutions, toutes ces dominations, la race primitive seule a persisté. Aujourd'hui même, les enfants des Européens et des Turcs y subissent une mortalité effrayante, ils parviennent rarement à franchir les limites de la première enfance, pourtant si ces nouveaux-nés sont envoyés en Europe on les y élève facilement.

Les Allemands réussissent fort mal en Afrique, et même pour les Français en Algérie la question n'est pas encore tranchée. Il est évident que les résultats de la colonisation française s'y sont beaucoup améliorés, mais les hygiénistes qui, lors de la conquête, ont combattu la colonisation algérienne comme impraticable ne seraient pas encore de nos jours dépourvus d'arguments.

Pour l'Inde anglaise, la situation est moins belle encore au point de vue de l'acclimatement. Dans la riche province du Bengale, la mortalité des troupes anglaises est, dit le docteur Twinning, trois à quatre fois plus élevée que dans le Royaume Uni. Dans la presqu'île du Gange, la troisième génération de race anglaise n'existe pas.

Que dire du Sénégal où la mortalité est si considérable parmi les troupes en station.

Je ne parlerai pas du Tonkin dont l'occupation est trop récente pour qu'on puisse s'en faire une opinion exacte au point de vue de l'acclimatement possible de la race française et aussi parce que cette question touche à des discussions trop récemment et trop vivement agitées pour être traitées dans cette pacifique enceinte.

Il est donc certain, et quoique cette règle comporte de nombreuses exceptions dont l'exposé et la discussion nous entraîneraient beaucoup trop loin, il est certain, dis-je, que les colonisations qui se sont faites sous la même latitude ou en remontant vers le Nord ont eu, en général, des destinées beaucoup plus heureuses que celles qui se sont faites vers des climats plus chauds.

Cette question de l'acclimatement, des plus attachantes, demanderait de grands développements, elle exigerait surtout un exposé préalable des climats chauds dans leur influence sur l'homme de façon à pouvoir établir un parallèle complet, je me bornerai donc à cette légère esquisse. J'espère cependant en avoir dit assez pour indiquer de quel secours peut être l'hygiène dans la question de la colonisation.

Il est de la plus haute importance de déterminer pour chaque race et pour chaque contrée, pour chaque localité donnée jusqu'à quel point l'acclimatement y est possible, les conditions nécessaires de cet acclimatement, et d'en déduire le genre de colonisation applicable.

C'est là le rôle de l'hygiène générale; elle doit diriger, contenir s'il le faut, ou, au contraire, encourager l'esprit d'entreprise dans cet ordre d'idées, elle est donc un puissant auxiliaire de la géographie. C'est ce que cette conférence avait surtout pour objet d'indiquer.

Et, à ce sujet, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous féliciter, en terminant, sur la manière élevée dont votre société comprend l'étude de la géographie, c'est-à-dire en reléguant au second plan la stérile nomenclature des localités, et en recherchant, au contraire, les données générales et les lois qui président au développement de l'activité humaine à la surface du globe.

L'hygiène n'est pas non plus restée en arrière dans cette voie : elle ne poursuit pas seulement l'extension du bien être de l'individu, elle détermine les lois qui règlent la marche des nations, les migrations des peuples, l'avenir des races.

Ces deux sciences se rattachent donc entre elles par une foule de liens étroits, elles poursuivent d'ailleurs toutes deux les mêmes buts : le bonheur de l'humanité, la gloire de la patrie.

Dr L. Wagnier.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Sibérie. — Explorations de M. J. Martin. — Nous apprenons qu'un voyageur français, parti de France en 1882, et sur lequel on n'avait plus aucun détail depuis longtemps, M. Joseph Martin, vient de rentrer à Paris.

Pendant cette longue absence de plus de quatre ans, M. Joseph Martin a fait plusieurs voyages importants, et, entre autres, une expédition à travers les monts Stanovoï, de la Léna au fleuve Amour. M. Martin a parcouru pour la seconde fois la Sibérie orientale, et il en rapporte un matériel scientifique considérable. La région des monts Stanovoï qu'il vient d'explorer est si peu connue, que son voyage constitue un fait important dans les annales de la science géographique.

Il faut une santé de fer et une énergie hors ligne pour supporter les fatigues d'une telle marche. Pour franchir la chaîne des monts Stanovoï, M. Martin a dû parcourir une distance de 2,000 kilomètres, la hache à la main, se frayant un passage à travers des forêts vierges, sans autre guide que la boussole, construisant à chaque pas des radeaux et des ponts provisoires pour traverser des cours d'eau, des torrents et des bancs de glace. Le voyageur a perdu en route quarante rennes, tous ses chevaux et tous ses chiens. Deux des indigènes qui l'accompagnaient sont morts de fatigue et un troisième est devenu fou.

L'explorateur français, qui a poussé des pointes avancées jusqu'en Mongolie, en Mandchourie et même en Corée, revient chargé de documents et de collections précieuses qu'il se propose d'offrir à l'État. Le gouvernement français a mis à sa disposition une salle du Musée du Trocadéro pour y exposer ses collections. Les principaux itinéraires ont été dressés à la section militaire topographique de l'état-major général de Saint-Pétersbourg. M. Martin a reçu, en reconnaissance de ses travaux géographiques et géologiques, la croix de Sainte-Anne de Russie, la médaille de la Société des naturalistes de Moscou et la médaille d'or de la Société de géographie de Paris.

AFRIQUE.

Expédition de M. le Dr Wolf. — M. le docteur Wolf, l'un des membres de l'expédition Wissmann, qui fonda la station de Loulouabourg et découvrit le Kassaï, fut chargé, après le départ de MM. Wissman et Muller, de rapatrier les indigènes Boulaba qui avaient suivi l'expédition. C'est après avoir rempli cette mission et avoir créé une nouvelle station au confluent du Louéba, en avant des rapides de la Loloua, que le docteur Wolf se lança dans l'exploration qui vient de le conduire à la découverte d'une nouvelle route navigable dans le bassin du Congo. Étant entré dans le Kassaï, qu'il a pu remonter sans rencontrer d'obstacle, il est passé dans le Sankourou, se dirigeant toujours vers l'Est, puis dans le Lomami, qui l'a conduit à huit jours seulement de Nyangoué.

Le Kassaï, est comme on sait, une large rivière sans cataractes, qui vient du

Sud-Est et se jette dans le Congo, au nord de Stanleypool ; le Sankourou se jette dans le Kassaï par un delta dont les deux bras mesurent respectivement 210 et 300 mètres de largeur. Immédiatement en amont de son confluent, la rivière vient de l'Est, avec une légère courbe vers le Nord.

M. Wolf a dû rebrousser chemin avant d'avoir achevé son exploration, uniquement à cause d'un accident de machine survenu à son vapeur l'*En-avant* ; mais il n'en demeure pas moins établi, pour lui, que les produits européens, pour arriver aux environs Nyangoué, d'abord, puis, par voie d'eau, aux environs du lac Tanganika, n'auraient pas à remonter le Congo, coupé vers la moitié de son cours par les Stanley-Falls ; ils prendront la route du Kassaï, du Sankourou et du Lomami.

Un rapport du lieutenant Von Nimptsch vient confirmer ces indications, au moins quant à ce qui regarde le Kassaï.

Expédition de Stanley au secours d'Emin-Bey. — On a lu dans notre dernier Bulletin les détails que nous avons donnés sur Emin-Bey. La situation du courageux lieutenant de Gordon a ému quelques explorateurs, et Stanley, entre autres, s'est offert au gouvernement anglais pour aller le délivrer. L'Angleterre a accepté.

Stanley s'est donc mis en route au commencement de cette année. Le 15 janvier, il passait à Bruxelles et avait une conférence avec le roi des Belges ; le 28 du même mois il arrivait au Caire et n'en partait que le 6 février pour Aden, après avoir vu le khédive ainsi que les explorateurs Junker et Schweinfurt. Il espérait être à Zanzibar vers le 10 février.

D'avance Stanley avait envoyé au Soudan le major Barthelot, l'un des officiers les plus appréciés de la dernière expédition anglaise au Soudan, dans le but d'y enrôler une centaine de Somalis en l'attendant. Le consul anglais a reçu toutes les instructions nécessaires pour que les hommes soient enrôlés et prêts à partir lors de l'arrivée de Stanley à Zanzibar. L'expédition sera aussitôt transportée en dix-huit ou vingt jours à Barnana par le Cap, et il est probable que le 10 mars Stanley sera arrivé à Barnana.

Il partira de là sur Matadi, où devront l'attendre et l'aider dans le transport des charges par la route terrestre jusque Léopoldville, deux adjoints de l'expédition Stanley, MM. Rose Traup et Ingham, tous deux anciens agents de l'État du Congo, qui ont quitté Liverpool par le dernier steamer, avec mission spéciale de recruter 400 à 500 porteurs indigènes pour aider l'expédition.

A Léopoldville, des ordres sont donnés pour que le navire *le Stanley* et les baleinières avec leur équipage soient libres et attendent l'expédition. Celle-ci, si rien n'entrave sa marche, s'y embarquera au commencement d'avril.

Ce navire peut prendre à bord 250 passagers et dix tonnes de marchandises. En même temps, il peut remorquer les deux baleinières en acier qui marchent à la rame et à la voile, et qui peuvent chacune transporter trente personnes. Le steamer a déjà prouvé qu'ainsi chargé il pouvait marcher, en remontant le fleuve, à raison de 30 milles marins ou 40 kilomètres par jour. Il lui faudrait moins d'un mois pour arriver à la rivière Arouhimi, d'où l'expédition aura à traverser des pays inconnus pour arriver à Wadelaï où se trouve Emin-Bey.

Aux dernières nouvelles, que publie *le Mouvement géographique*, on annonce que Stanley et le major Berthelot sont arrivés à Zanzibar le 22 février. La veille, était arrivé dans ce port, venant de Bombay, le steamer *Madura* de la *British India C°*, mis à la disposition de l'expédition par le généreux directeur de la Compagnie, M. Mackinnon. A Zanzibar, Stanley a eu une entrevue avec Tippo-Tip, le chef arabe des Stanley-Falls, qui a protesté de sa soumission à l'État du Congo et exprimé ses

regrets de ce qui s'était passé aux Falls en son absence. Sa participation à l'expédition de secours, dirigée par Stanley, est acquise.

Le 24 février, Stanley et ses adjoints, avec Tippo-Tip et les soldats égyptiens, somalis et zanzibarites, se sont embarqués à bord du *Madura*, en destination de Banana. L'expédition arrivera à l'embouchure du Congo vers le 12 ou le 15 mars.

Ainsi, cette importante expédition prend décidément la route du Congo. A son arrivée au Caire, Stanley avait eu à discuter contre les autorités les plus compétentes, les avantages de cette route sur celle du Karagoué ou celle du Massaï, de Zanzibar au lac Victoria. D'après les évaluations de Stanley, la route du Congo, par terre, est de 595 milles anglais, dont 235 de Matadi au Stanley-Pool, et 360 des Stanley-Falls au lac Albert, tandis que la route de Karagoué est de 950 milles et celles du Massaï de 925 milles ; en faisant 6 milles par jour de marche par terre, la route du Karagoué demandera un total de 156 jours ; celle du Massaï, 154 jours ; celle du Congo, 157 jours, dont, par terre, 99 jours, et par vapeur 20 jours de Zanzibar au Congo, 3 sur le Bas-Congo et 35 sur le Haut-Congo. Si ces prévisions se réalisent, l'expédition arrivera sur le Haut-Nil vers le 1er août, après avoir traversé, probablement, la région encore inconnue des Européens entre les Stanley-Falls et le lac Albert.

Socotora aux Anglais. — En vertu du droit de préemption qui lui a été accordé par la convention conclue en 1876 avec le sultan de Kaschin, dans l'Arabie méridionale, le ministre anglais résidant à Aden a pris possession de l'île de Socotora et l'a fait occuper le 30 octobre 1886. Les Anglais ont là un terrain de 3,600 kilomètres carrés environ de superficie. En 1834, Wellsted donnait à l'île à peu près 4,000 habitants ; ce nombre, en 1881, est évalué au moins à 12,000 par le Dr Schweinfurth.

Le lac volcanique de Chala sur le Kilmandjaro. — Les *Proceedings* de la Société Royale de géographie de Londres, publient une lettre écrite de Sagalla par M. J.-A. Wray, le 19 novembre 1886, de laquelle il résulte que cet explorateur a fini par atteindre le lac de Chala, décrit d'une façon si enthousiaste par le voyageur Thomson. D'après cette lettre, le lac aurait trois milles de long environ sur un mille de large, et les bords en seraient si escarpés que, le côté ouest excepté, on ne peut que difficilement parvenir à l'eau. Cette eau est claire, froide et douce, bien que le lac ne semble avoir aucune issue ; on y trouve des poissons, le gibier d'eau y est d'une abondance extrême et ses battements d'ailes produisent dans cette sorte de puits le même bruit qu'un train éloigné.

Les bords, qui montent à environ mille pieds, sont richement boisés et couverts de végétation jusqu'au niveau de l'eau. Il n'y a aucune apparence que l'eau ait jamais monté plus haut, et il est probable qu'elle garde toujours le même niveau. Les cris des oiseaux ont un son particulier, et M. Wray est persuadé que c'est là ce qui a donné naissance à cette légende qu'antérieurement un village de Massai se trouvait là et qu'il a été englouti sous les eaux du lac; les gens de Taveta croient entendre des voix, le bêlement du bétail et autres sons de ce genre.

AMÉRIQUE.

Les familles canadiennes françaises. — On achève en ce moment au Canada, l'impression du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, par M. l'abbé Cyprien Tanguay.

C'est une œuvre unique en son genre, dont le premier volume a paru en 1871.

Inutile de parler ici des difficultés sans nombre que l'auteur a dû vaincre pour

conduire l'ouvrage à bonne fin. Vingt-cinq années ont été employées à examiner les documents originaux au Canada et à l'étranger, à feuilleter patiemment tous les registres des paroisses canadiennes et des greffes de chaque district, à classer ensuite dans un ordre méthodique toutes les notes précieuses recueillies et à réunir enfin en un seul corps les membres épars d'une même famille Environ 500.000 actes de naissance, de mariage et de sépulture ont été consultés, et tous ces renseignements, puisés aux sources authentiques, se complétant et se vérifiant l'un par l'autre, ont été discutés à fond.

Le premier volume comprenait les commencements de la Nouvelle-France, de 1608 à 1700 ; les matériaux réunis aujourd'hui compléteront l'époque de la domination française.

Mais tandis qu'un seul volume a suffi pour l'histoire généalogique de toutes les familles françaises établies en ce pays avant 1700, trois volumes suffiront à peine pour rendre compte de l'accroissement naturel de ces familles, sans parler de nouvelles recrues faites pendant les soixante dernières années de la période française

On comprend assez qu'une famille qui a joué un rôle important dans l'histoire ait sa généalogie et puisse remonter de génération sn génération plusieurs siecles en arrière, pour établir son origine et se greffer à un chef de famille illustre ; mais qu'un peuple de 2,000,000 d'hommes ait sa généalogie complète de deux siècles, que 400.000 familles françaises habitant aujourd'hui le Canada et les Etats-Unis, puissent remonter jusqu'à l'origine de la Nouvelle-France et retrouver non-seulement le nom du premier colon qui a fait souche pour chacune d'elle, mais encore la province, le diocèse, la paroisse de France. d'où il tire son origine, cela paraît impossible, incroyable, et cependant cela existe, cela est consigné dans le *Dictionnaire généalogique*.

Aussi lorsque les volumes de la seconde période du *Dictionnaire* auront été mis en circulation, c'est-à-dire dans un an, le plus humble des 2,000,000 des descendants des premiers colons de la Nouvelle France, aura son histoire généalogique complète. Il aura sous les yeux toute la lignée de ses ancêtres.

N'est-ce pas merveilleux ?

La province de Québec ne sera pas la seule à profiter de cet ouvrage. Toutes les provinces de la Confédération ont été françaises à l'origine et renferment des descendants des premiers occupants du sol.

Les territoires de l'Ouest ont été parcourus en tous sens par des Canadiens-Français, pionniers infatigables qui partout ont laissé des traces de leur passage et souvent des établissements florissants.

La province d'Ontario est dans le même cas et renferme en outre plusieurs noyaux importants de Canadiens-Français.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'île du Prince-Édouard ont été colonisés par cette race énergique et vivace des Acadiens français qui a survécu aux secousses les plus terribles que puisse éprouver une nation.

Les États-Unis eux-mêmes sont grandement intéressés dans cette histoire généalogique des familles canadiennes. Notons d'abord que le pays appelé Nouvelle-France comprenait, outre le Canada actuel, tous les pays qui avoisinent les Grands-Lacs, toutes les vallées arrosées par le Mississipi, le Missouri et leurs affluents, et que la Louisiane était une province toute française. Or, les noms des premiers habitants français de ces vastes territoires, se trouvent dans le *Dictionnaire généalogique*. Les documents consultés à ce sujet, sont surtout *deux recensements inédits de la Louisiane, faits en* 1606 et 1724, puis les registres tenus par les anciens missionnaires envoyés par l'évêque de Quékec, lesquels remontent jusqu'à 1695.

Les descendants de ces premiers colons aimeront sans doute à connaître leurs ancêtres ; les enfants des Acadiens dispersés aux États-Unis et surtout dans la Nouvelle-Angleterre, en 1754, pourront refaire la touchante histoire de leurs ancêtres; et les Canadiens domiciliés dans la grande République, au nombre de plus de 500,000, n'oublieront pas que dans le *Dictionnaire généalogique* se trouvent leur origine et le berceau de leur famille au Canada.

Au point de vue historique. l'ouvrage qui nous occupe, aura donc une grande valeur, même pour les États-Unis. Les deux races, française et anglaise, se sont coudoyées si longtemps sur les champs de bataille et dans le défrichement des terres qu'elles se sont trouvées mêlées par des alliances et par les accidents de la guerre. Il s'ensuit que des Français ont été faits prisonniers et sont demeurés de l'autre côté des frontières ; d'autres sont allés chez nos voisins de plein gré, et *vice versa* ; la population de la Nouvelle-Angleterre s'est trouvée un peu déversée sur la Nouvelle-France. L'histoire de la Nouvelle-Angleterre se trouve ainsi intimement liée à celle des territoires français limitrophes.

En 1690, pendant la guerre entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, les Abénakis firent beaucoup de prisonniers, surtout parmi les enfants, qui furent élevés dans la Nouvelle-France : les Gill, les Raiseune, les Dicker ; de meme des Français faits prisonniers par les Anglais furent élevés et restèrent dans la Nouvelle-Angleterre.

On trouvera donc dans le *Dictionnaire* beaucoup de noms d'origine anglaise ou irlandaise, tels que Willis, devenu *Ouellet*, Donaldson, devenu *d'Alançon*, Davis, devenu *d'Hévé*, Sullivan, devenu *Silvain*.

L'ouvrage entrepris par l'abbé Tanguay, est vraiment colossal. Il donne la généalogie de toutes les familles canadiennes, depuis l'établissement de la colonie jusqu'à nos jours, ce sera notre *Livre d'or*, avec cette différence qu'à Venise on ne tenait compte que des familles nobles ; mais dans ce *Dictionnaire*, la famille la plus humble figurera comme les plus illustres.

L'exécution d'un pareil ouvrage offrait sans doute certaines facilités relatives. Nous sommes assez près des origines puisqu'aucune de nos familles ne remonte au delà de 1608. Plus tard nous aurions été dans les conditions des autres peuples.

Chez les anciens, les Juifs avaient des tablettes généalogiques très anciennes. Ils les conservaient avec un soin jaloux. Dans les guerres, les persécutions, la captivité, ils cachaient ces tablettes avec le même empressement qu'ils mettaient à soustraire les vases sacrés à la profanation des païens.

Dans les temps modernes, l'Islande, cachée dans les brumes du Nord, peut se vanter de posseder, seule croyons nous, des généalogies de ses principales familles, mais non de toutes. L'origine sans doute en remonte assez haut. Il y a un orgueil bien légitime à établir authentiquement sa généalogie à travers dix siècles et plus, comme Torswalden, une des gloires de la statuaire, lequel prétendait descendre des premiers découvreurs de l'Amérique. Mais les Islandais, emprisonnés dans leur île, naissant et mourant dans la même hutte, peuvent assez facilement recueillir les noms de ceux qui l'ont fondée.

En Canada, principalement aux origines de la colonie, que de vicissitudes et de migrations dans la vie d'un homme ! Né à l'extrémité orientale du Cap Breton, il se mariait en passant à Québec, et s'en allait mourir au Détroit ou à la Nouvelle-Orléans. M. Tanguay a voulu suivre, autant que possible, chaque individu a travers ses pérégrinations, et indiquer le théâtre où s'est accompli chacun des actes solennels qui marquent l'existence de tout homme.

Les registres de l'état-civil au Canada, dit à son tour l'abbé Tanguay lui-même,

sont de précieux documents que nous devons aux soins intelligents des premiers apôtres qui se dévouèrent au service de cette nouvelle contrée.

Aucune loi civile n'imposait, à l'époque de la fondation du Canada, l'obligation de tenir les actes des naissances, mariages et décès; car l'ordonnance qui règle en France la manière de tenir les registres ne remonte qu'à l'année 1667, et elle ne fut publiée au Canada, qu'en 1678.

Les premiers missionnaires n'en furent cependant pas moins fidèles à enregistrer le mouvement de population de la colonie naissante ; et c'est aux précieuses et uniques sources des registres qu'il faut recourir, pour connaître le berceau de notre patrie.

Dès lors, pourrait-on dire, aucune recherche ne semble plus facile que celle qui a pour but l'origine des familles canadiennes,..

« Il n'y a qu'à consulter les registres... »

Mais ici vont surgir les obstacles. Il faudra d'abord recourir à un nombre de registres considérable pour suivre la généalogie d'une seule famille. et si les actes qui en forment les différents chaînous ont été enregistrés dans les localités distinctes, comme il arrive par la migration fréquente des famillec, il faudra de plus recourir aux registres de toutes ces localités, lesquelles pour la plupart, sont tout à fait inconnues.

De plus, ayant en main tous les documents à consulter, des difficultés plus grandes encore vont se présenter, difficultés qui naissent des variations dans l'orthographe des noms de famille. Des variations proviennent de la consonnance des noms, de la mauvaise prononciation, où de la traduction des noms d'une langue étrangère.

Beaucoup de noms de familles canadiennes ont conservé leur orthographe primitive ; d'autres au contraire, ont subi de telles variations qu'il est naturellement difficile d'en reconnaître l'identité ; ainsi :

Belhoste, Belotte, Blo, Blau, Belleau.
Fribaut, Flibot, Philibot. »
Du Semmetienne, devenu du Cimetière.
Banlia, — Bainlast, — Baillac, — Bayac, — Bayard, – Baillard.
Buisson, — Bisson.
Chambrelan, — Chamberlan,
Arnaud, — Renaud.
Garnier, — Grenier.
Périllard, — Périgard.
Gormelin, — Gourmelin, — Gromelin, et Gromelon.
De Fogas, — Phocas et Phocasse.
Donaldson, — D'Alançon.
Davis, — D'hêvé, — Dévé.
Willis, — Houlet, — Ouellet.
Vauxelle, — Vocelle, — Boheur, — Boïl.
Lanouille, — Enouille.
Bereau, — Brault, — Bro, etc.
Pasquier, — Pasqet, — Pacquet, — Pâquet.
† Guyon, — Guillon, Yon, — Dion.
Guiguère, Dier, — Guillonnet, Dionet.
Guniàre, — Guillonnière, — Dunière.
Brechevin, — Brugevin, — Bergevin.
Beaujoux, — Bugeault.
Quesnel, — Tiennel.
Quenet, — Guenet.

Ces variations sont encore à l'ordre du jour.

Le *Leader* de Toronto, dans son numéro du 24 janvier 1865, rapportant le partage des voix sur l'adresse en réponse au discours du trône, donne un très bel échantillon de l'orthographe anglaise des noms canadiens-français.

Le voici textuellement :

« Liste des Députés qui ont voté pour la négative :

« MM. Bourasco,	pour	Bourassa.
Capron,	—	Caron.
Coopall,	—	Coupal.
Duckept,	—	Duckett.
Fortice,	—	Fortier.
Graffirion,	—	Geoffrion.
Halrichbe Vigor,	—	Labrèche Viger.
Lafrombouse,	—	Laframboise.
Lagire,	—	Lajoie.
Louliot,	—	Pouliot.
Thibadeau,	—	Thibodeau.

Puis, dans un grand nombre de noms de familles les mots *Le* et *De*, etc, sont tantôt ajoutés et tantôt retranchés, et l'on a écrit également :

Le Tardif, — Tardiff, — Le Mercier, — Mercier.
Le Roy, — Roy, — Le Normand, — Normand.
Arrivé, — Larrivé, — Avisse, — Lavisse.
Cotty, — Le Couty, — Pomier, — Le Paulmier.
Créquy, — De Créquy.
Marets, — Des Marets.
Richer, — Leriché.
Lognon, — Aloignon.
De Béhik, — Béïque.

Puis encore un ancien usage dans les familles canadiennes désigne les enfants par le nom de baptême du père. et ce nom finit par se confondre avec le nom propre de la famille : ainsi les enfants de Tugal Cottin, seront appelés les petits *Tugal*, puis Dugal, plus tard, Cottin dit Dugal, et les descendants ne seront plus désignés que sous le nom de *Dugal*.

Les enfants de Raymond de Fogas, deviendront Phocasse dit Raymond, puis Raymond.

Arnoul Lavergne ne pourrait reconnaître ses descendants que sous les noms de Lavergne dit Renaud, puis Renaud.

Tèc Cornelius Aubrenan trouverait dans ses descendants, des Tecaubry, des Cornelius, des Tècle et enfin des Aubry.

Enfin, les actes des registres présentent plusieurs exemples de noms formés par la fusion des noms de baptême et de famille.

Ainsi Dugrousse,	pour	Hugues Rousse.
Tecaubry	—	Tèc Aubry.
Montoléant,	—	Hamond Plehan.
Paulus,	—	Paul Hus.

Les principaux lacs de l'Amérique septentrionale. — Voici des mesurages rapportés par le journal anglais *Science*, dans son numéro de décembre dernier :

LACS D'EAU DOUCE.	Élévation au-dessus du niveau de la mer.	Profondeur la plus grande.
	Mètres.	Mètres.
Temiscouata	121,9	152,4
Supérieur	185,6	307,8
Michigan	177,4	263,3
Huron	177,4	214,9
Érié	174,6	98,7
Ontario	75,3	224,9
Tahoe	1,904,1	501,4
Crater	......	608,4

Le lac Baïkal, en Asie, a une altitude de 414 mètres et une profondeur maximum de 3,766 mètres.

OCÉANIE.

Les îles du détroit de Torrès. — Nous trouvons sur ce sujet dans le *Scottish geographical Magazine* une notice intéressante de M. John Douglas, commissaire de la Grande-Bretagne dans la Nouvelle-Guinée anglaise :

Le bateau-phare de Proudfoot-Shoal est l'avant-garde de la côte australienne pour les navires qui viennent de la mer d'Arafura. Souvent ce bateau reste pendant trois mois sans communication avec la côte. A environ dix-huit milles de Proudfoot-Shoal se trouve Booby-Island, l'ancien bureau de poste du Détroit. Puis vient le groupe des îles du Prince de Galles, dont l'une, Good-Island, munie de signaux, commande le chenal que suivent les vaisseaux d'un fort tonnage pour tourner l'extrémité nord-est de l'Australie. Sir John Coode estime que Bertie-Bay, dans Good-Island, sera un jour une station navale des plus importantes, mais il faudra construire un puissant brise-lames, pour arrêter les marées pendant la période des vents du nord-ouest. Port-Kennedy, dans l'île Thursday, est déjà actuellement un des meilleurs ports de Queensland. L'île du Prince de Galles est une île d'une certaine importance, d'environ 12 milles carrés. Elle contient de l'eau douce en suffisance, et quoique une partie de l'île soit pierreuse, elle renferme cependant aussi de riches prairies capables de nourrir 1,500 ou 2,000 têtes de bétail. De l'ancienne population de 500 indigènes, il reste environ 100 personnes. Les îles Mulgrave et Banks sont pittoresques, mais le capitaine Douglas n'avait pas le temps de s'y arrêter. Il séjourna deux jours dans l'île de Jervis ou de Maubiaz, comme l'appellent les indigènes. Cette île contient une station de missionnaires qui se compose d'une église, d'une école et de quelques maisons habitées par des instituteurs indigènes. Le dimanche, environ 300 indigènes se trouvaient à l'église, tous proprement vêtus et d'une tenue très décente.

M. Douglas se plut à constater l'influence produite par la civilisation sur ces hommes originairement sauvages et brutes. Dans l'île Sabine, située tout près de la côte de la Nouvelle-Guinée, les habitants étaient à un niveau intellectuel de beaucoup inférieur ; la plupart étaient complètement nus. Darnley est la plus importante des îles du détroit ; il y a là beaucoup de bons terrains et de l'eau en abondance; sur les 300 habitants, 50 des insulaires de la mer du Sud, quatre ou cinq sont Européens, les autres Bingi; c'est-à-dire Australiens autochtones. Murray est une très jolie petite île, volcanique et fertile, mais malheureusement entourée de récifs qui en rendent l'approche dangereuse. Au pied des montagnes, le long du rivage, s'étend

le village; un peu plus haut, à cent pieds environ au-dessus, se trouvent le maisons des missionnaires. Derrière l'établissement des missionnaires, les montagnes s'élèvent brusquement en une pente abrupte, à 800 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Nouvelle-Guinée. — Le fleuve Impératrice Augusta. — Le plus grand et le plus important des fleuves de la Nouvelle-Guinée allemande est l'Impératrice Augusta, découvert par l'explorateur docteur Otto Finsch et dénommé par lui, qui se jette dans la mer près du cap della Torre, à 3° 52′ latitude S., et 144° 32′ long. E. de Gr.; seul de tous les fleuves de ces parages, son embouchure est libre et n'est pas encombrée de récifs. Le gouverneur du pays, baron de Schleinitz, entreprit vers la fin de juillet 1886, un voyage d'exploration en remontant ce fleuve sur le vapeur *Ottilie*, en compagnie du vice-consul docleur Knappe, du docteur Schrader et du docteur Hollrung (ces deux derniers font partie de l'expédition scientifique envoyée en Nouvelle-Guinée). Ils remontèrent avec le vapeur, qui avait un tirant d'eau de 3, 4 mètres, deux cents milles marins sans aucune difficulté. A cet endroit, le fleuve s'élargit pour former un lac, qui n'a plus que 3 mètres de profondeur. Au moyen de la chaloupe à vapeur, on put encore remonter cent milles; et l'on aurait, à en juger par le courant, encore pu continuer la même distance, si les provisions n'avaient menacé de faire défaut. Le point le plus éloigné qu'on atteignit, était à 4° 16′ lat. Sud et 141° 50′ long. Est de G., à 156 milles de l'embouchure du fleuve en ligne droite, à 74 milles de la côte septentrionale, et à 60 milles des frontières anglaise et hollandaise. Jusqu'à son élargissement, le fleuve s'étend dans la plaine; les rives sont couvertes tantôt de bois, tantôt de roseaux qui atteignent une hauteur de 6 mètres; puis il traverse une couche de gneiss, d'ardoise et de quartz, pour reprendre après son premier aspect. Pendant la saison des pluies, il doit se produire des inondations, la ligne des eaux le faisait supposer. Les bois sagou alternent avec les cannes à sucre. Dans les environs des nombreux villages d'indigènes, se trouvent d'ordinaire des bois de coco. Les indigènes, qui voyaient pour la première fois des blancs, se montraient réservés et pacifiques, quelques-uns s'étaient teints de différentes couleurs. Leurs maisons sont protégées contre l'inondation par de hautes substructions. Les hommes sont nus, les femmes portent une ceinture autour des reins.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

France. — Création de deux Chambres de commerce dans le Nord. — Par décret en date du 30 mars 1887, deux Chambres de commerce ont été créées à Avesnes et à Armentières (Nord), en remplacement des Chambres consultatives des arts et manufactures.

Ces deux nouvelles Chambres de commerce sont composées chacune de douze membres. Cela porte à neuf le nombre des Chambres de commerce que comprend actuellement le département du Nord.

Importation et exportation des papiers. — Nous extrayons de l'étude publiée par le *Bulletin de statistique et de législation comparée* sur l'impôt sur le papier, le tableau suivant qui donne le mouvement des importations et des exportations de 1870 à 1885 :

ANNÉES.	EXPORTATIONS.	IMPORTATIONS.
	kilogr.	kilogr.
1871	12.386.037	2.902.636
1872	19.281.512	4.711.475
1873	24.010.803	3.180.904
1874	23.656.998	3.320.940
1875	23.943.953	3.587.149
1876	23.638.623	4.033.945
1877	22.083.102	4 939.292
1878	21.014.267	4 710.936
1879	21.682.154	9.974.279
1880	24.370.571	9.047.489
1881	23.792.752	11.115.100
1882	23.149.383	13.891.258
1883	23.678.664	12.666.570
1884	21.696 313	12.776.26.
1885	21.027.197	12.168.169

Hollande. — Chambre de commerce française. — Une Chambre de commerce française a été constituée à La Haye, par les soins de M. Louis Legrand, ministre de France.

Cette Chambre a été divisée en trois comités, qui siègent à Amsterdam, Rotterdam et La Haye.

Allemagne — Le commerce extérieur. — Nous trouvons, à ce sujet, dans le dernier numéro de l'*Economist* les renseignements ci-après qui lui sont adressés de Berlin sous la date du 4 avril courant :

« Je vous ai envoyé, disait cette correspondance, le mois dernier, une revue du commerce allemand à l'importation et à l'exportation pour 1886 ; mais cette revue ne fournissait qu'un aspect relatif de la question pour la raison que les rapports commerciaux sont toujours, en Allemagne, publiés tard. »

La balance complète officielle vient enfin de paraître et la voici, d'après le correspondant de l'*Economist :*

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	
	Quantité	Valeur
	kilos.	marks.
1886	16.940.488.000	2 955.928.000
1885	17.867.330.000	2.989.969.000
1886	— 926.842.000	— 34.041.000
ANNÉES.	**EXPORTATIONS.**	
	Quantité	Valeur
	kilos.	marks.
1886	18.924.283.000	3.111.928.000
1885	48.814.023.000	2.915.257.000
1886	+ 110.260.000	+ 196.671.000

C'est ainsi que, comme valeur et quantité, les exportations ont augmenté, tandis que les importations ont diminué, et ce, dans des proportions fort sensibles.

D'après ces documents officiels, c'est surtout dans les textiles que l'augmentation est considérable dans l'exportation. Pour les tissus de soie, on relève le chiffre de 163,630,000 marks pour 1886, contre seulement 133,490,000 marks en 1885 ; et, en lainaiges, 172,520,000 marks en 1886, contre 159,010,000 marks en 1885.

Les chiffres officiels pour les deux premiers mois de 1887 ont également été publiés et fournissent encore de fortes augmentations sur ceux de la période correspondante de 1886. C'est surtout l'industrie métallurgique qui bénéficie. Durant les mois de janvier et de février, les exportations de rails ont été de 290,913 doubles centners, contre seulement 181,012 pour janvier et février de l'année dernière. Celles de fer en barres s'élèvent à 345.485 doubles centners, contre 205,514 doubles centners en 1886. Enfin, les exportations de fer et d'acier manufacturés, pour les deux premiers mois de 1887, représentent 1,630,054 doubles centners, contre 1.310,982 doubles centners en 1886.

Le développement du commerce de Francfort. — Depuis la canalisation du Mein, le port de Francfort voit s'accroître chaque jour son commerce d'une façon des plus sensibles. L'ouverture d'un immense entrepôt de transit, qui doit avoir lieu ce mois-ci, augmentera encore considérablement les affaires de cette localité, vers laquelle affluent non seulement des masses de matières premières, mais encore des produits manufacturés de toutes sortes. Ainsi, les chargements se font directement de Singapoore sur Francfort de la façon suivante : des cargaisons transportées par les steamers du North German Lloyd depuis Singapoore, sont transbordées à Anvers, d'où elles arrivent directement par bateau à Francfort. Il en est de même pour les importations de Londres. Comme on peut en juger, c'est toute une révolution d'avenir dans les transactions commerciales de cette ville : elle peut, certainement, se trouver bientôt en rapports quasi-directs avec les principaux centres commerciaux du globe.

Une exposition coloniale allemande. — On mandait de Berlin, sous la date du 6 de ce mois, l'information suivante :

« Le Conseil de la Ligue générale allemande pour la représentation des intérêts nationaux allemands, a voté aujourd'hui une résolution en faveur de l'organisation de la première exposition coloniale allemande pour l'automne de 1889. »

Influence de la ligne du Saint-Gothard sur le commerce de l'Allemagne avec l'Italie. — Il résulte d'un rapport récent du consul d'Italie à Bâle, qu'avant l'ouverture de cette ligne, le charbon allemand se vendait, à Milan, 45 fr. la tonne ; actuellement, il ne se vend plus que 30 fr. Voici, pour les quatre années ci-dessous, les chiffres d'importation du fer et du charbon allemands en Italie :

	Wagons.			
	1882	1883	1884	1885
Charbon	2.102	7.808	9 561	9.864
Fer	2.222	10.169	8.823	8.327

Angleterre. — L'industrie métallurgique en 1886. — Nous empruntons à l'*Economist* les renseignements ci-après :

Il résulte des rapports de l'Association métallurgique britannique, qu'en 1886, la production du fer en barre puddlé dans le Royaume-Uni, se chiffre par 1,616,701 tonnes : c'est une diminution de 294,424 tonnes sur la précédente année.

La plus grande diminution s'est produite dans le South Staffordshire où elle représente 110,602 tonnes de moins qu'en 1885. Vient après le Nord de l'Angleterre avec 64,647 tonnes de moins et les Galles du Sud avec 49,419 tonnes en moins. Dans le West et le South Yorhshire seulement, on relève une faible augmentation de 2,908 tonnes.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres de cette production du fer en barre puddlé depuis 1883 jusqu'en 1886 :

ANNÉES.	PRODUCTION.	DIMINUTION.
	Tonnes.	Tonnes.
1886....................	1.611.70	294.424
1885....................	1.911.125	326.410
1884....................	2.327.535	492.969
1883....................	2.730.504	111.030

Quant au nombre des fourneaux de ce genre en feu ou non en feu, il est donné par le tableau suivant :

ANNÉES.	Fourneaux en feu.	Fourneaux non en feu.	TOTAL.
1886..............	2.908	1.338	4.246
1885..............	3.316	1.516	4.902

C'est donc, pour l'année dernière, une différence considérable sur les fourneaux en feu, de 656.

Autriche. — Le commerce extérieur. — Il résulte des rapports officiels qui viennent d'être publiés dans ce pays, les chiffres suivants :

Pour l'année 1886 comparée à l'année 1885, les exportations sont en augmentation et les importations en diminution. Les premières se sont élevées de 672 millions de florins en 1885 à 722 millions du florins en 1886 ; quant aux secondes, les importations, elles restent, en 1886, à 547 millions de florins contre 557,9 en 1885. Le tableau ci-dessous donne les fluctuations depuis 1882 :

ANNÉES.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	Millions de florins.	Millions de florins.
1882....................	654.2	781.9
1883....................	624.9	799.9
1884....................	612.6	691.0
1885....................	557.9	672.1
1886....................	547.2	722.9

Espagne. — Lee Anglais, les Allemands et les Belges. — D'après un rapport consulaire anglais de Barcelone, les résultats du traité hispano-anglais ne seraient guère profitables à l'Angleterre.

« Malgré, dit ce rapport, l'admission des marchandises anglaises sur le pied de la nation la plus favorisée dans tous les traités passés entre l'Espagne et les nations européennes, la concurrence est toujours des plus rudes. Aussi, l'Angleterre doit-elle, pour réussir, produire des marchandises aussi bonnes, mais à meilleur marché que celles fournies actuellement. »

La concurrence vient principalement des Belges et des Allemands. « Ainsi, conclut le rapport en question, l'acheteur catalan préfère donner 5 schellings (6 fr. 25) pour deux couteaux allemands de fabrication inférieure, que le même prix pour un couteau anglais supérieur comme matière et fini, mais, en apparence, complètement pareil ; il a ainsi, en effet, deux couteaux pour un. On raconte même fréquemment que des nouveautés manufacturées à Barcelone sont actuellement exportées sur l'Angleterre, d'où elles sont réimportées avec des marques et des étiquettes anglaises. »

Serbie. — L'Industrie anglaise. — On annonce que les Anglais vont établir des agences commerciales pour le dépôt des produits anglais dans les villes situées sur la nouvelle voie ferrée de Belgrade à Salonique, par Vranja. A Salonique se trouvera un dépôt colossal renfermant tous les produits de l'industrie anglaise.

Roumanie. — Le traité de commerce franco-roumanien.— La Chambre des députés roumaine a émis les votes suivants sur les conventions commerciales :

« 1° Le gouvernement est autorisé à *prolonger jusqu'au 31 décembre 1887* l'arrangement commercial provisoire avec la France ;

» 2° Le gouvernement est autorisé à conclure des conventions provisoires jusqu'à la même date avec d'autres États, en prenant pour base le système économique inauguré par les nouvelles conventions commerciales et en assurant l'exportation des bestiaux et des céréales. »

Le ministre des affaires étrangères, M. Phérékyde, a défendu devant la Chambre le projet des conventions commerciales.

Il a dit que le pays tout entier sentait la nécessité de rassurer les intérêts économiques, et qu'il estimait urgent de mettre un terme au conflit douanier avec la France. Le gouvernement ne peut que s'associer à un tel ordre d'idées.

Si les nouvelles taxes sur les céréales votées par les Chambres françaises, a dit le ministre, frappent d'une façon onéreuse les produits roumains, nos céréales peuvent encore cependant trouver un débouché partiel en France, parce que les consommateurs français supportent les taxes ; il est d'ailleurs d'autres produits, tels que le maïs, le colza et les haricots, qui s'exportent en France dans les conditions ordinaires. Nous avons en conséquence un très grand intérêt à ce que l'état de conflit prenne fin dans nos relations avec la France. Ce sentiment est unanime dans la Chambre.

Le Sénat roumain a ratifié la décision de la Chambre de ce pays.

La production du sucre de betterave en Europe en 1886-1887. — On peut évaluer la production totale du sucre, pour l'année 1886-1887, à 2,580,000 tonnes, contre 2,146,171 tonnes pour 1885-1886.

Le tableau ci-dessous donne les chiffres détaillés comparatifs pour :

	1884-85	1885-86	1886-87
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Allemagne	950.000	825.080	1.154.817
Autriche	525.000	377.031	557.766
France	500.000	298.407	308.410
Russie	475.000	560.312	387.433
Belgique	80.000	48.421	88.463
Autres pays	50.000	37.500	50.000
TOTAUX	2.580 000	2 146.751	2.546.889

Depuis 1880, pour chaque année, la production totale pouvait être estimée comme suit :

1883-84	2.460.314	tonnes.
1882-83	2.146.534	id.
1881-82	1.868.974	id.
1880-81	1.774.545	id.
1879-80	1.403.929	id.

La consommation de la laine. — Nous lisons, à ce sujet, dans le *Manchester Guardian :*

« Le tableau ci-après, donnant en millions de livres, la quantité moyenne de laine mise à la disposition de manufacturiers d'Europe et de l'Amérique du Nord, a été dressé par MM. Helmuth Schwartze et Cᵉ :

ANNÉES.	LAINE BRUTE (Europe et Amérique du Nord.)	LAINE LAVÉE (Europe et Amérique du Nord.)			LAINE NETTOYÉE par tête d'habitant.
	Total.	Production.	Importat.	Total.	Livres anglaises.
1850	790	459	55	514	1.93
1860	955	497	113	610	2.03
Moyenne :					
1861-65	1.053	502	152	654	2 13
1866-70	1.293	534	132	766	2.38
1871-75	1.414	525	297	822	2 44
1876-80	1.532	530	335	865	2.42
1881-85	1.743	560	392	952	2.52
1886	1.911	564	477	1.041	2.66

On doit remarquer que ce tableau donne les chiffres pour les productions européenne et américaine avec les importations d'autres provenances.

Il est également à remarquer que la production moyenne de laine nettoyée après lavage, a grandement diminué ; elle est tombée de 65,1 % à 54,5 % de la quantité de laine brute. La chose est due à l'état stationnaire de la production européenne, estimée en laine de toison lavée, et à la grande augmentation de laine en suint à l'actif

de la production des États-Unis, de l'Australie et de la Plata. En 1869, 30 % seulement de la tonte australienne était pratiqué en suint, alors que l'année dernière, la proportion était de 70 %. Les importations qui, en 1850, représentaient seulement 11 % de la consommation totale, s'élevaient en 1860 à 18 % pour atteindre actuellement 46 % de cette même consommation totale.

ASIE.

Les mines d'étain de Pérak. — Le *Calaëm*, mot dérivé de l'hindoustani *Calaï* « étain », paraît avoir, de temps immémoriaux, fait la fortune de l'État de Pérak. Les voyageurs de Linschott, de Érédia et Tavernier, parlent avec emphase de ce métal *précieux*, et ils ne manquent jamais d'accoupler son nom à celui de l'or. Vers 1675, la monnaie de Pérak en était faite, et sa valeur ne semble pas avoir été sensiblement différente à cette époque, de ce qu'elle est de nos jours.

Plus tard, vers 1780, l'étain devint l'article le plus important des exportations de Malacca, Sélangor s'étant décidé à exploiter, à l'exemple de son voisin, les richesses naturelles de son sol. Depuis lors, la richesse de ce métal n'a cessé de soutenir des milliers de bras à la solde d'industriels malais ou chinois, qu'ont imités, ces dernières années, des Européens dans des conditions qui doivent leur assurer une réussite complète.

Borné au Nord par la province anglaise de Wellesley et le territoire de Kédah, tributaire de Siam, l'État de Pérak est limité à l'Est par le Kélantan et Pahang, et au Sud par la rivière de Bernam qui le sépare de l'État de Sélangor. Sa superficie est d'environ 12,000 kilomètres carrés.

Le pays est divisé en trois plaines allongées, par trois chaînes de montagnes qui descendent parallèlement à la côte et atteignent une altitude moyenne de 2,000 mètres.

Le mot *pérak*, qui signifie en malais *argent*, était, dès l'origine, le nom de la rivière qui arrose le territoire; il est devenu celui de l'État d'après l'usage local qui veut que le cours d'eau, qui tient lieu de route au milieu d'une nature sauvage aux jungles impénétrables, serve à désigner tout son bassin.

Ce n'est qu'en 1875 que Pérak a été mis sous le protectorat de l'Angleterre; auparavant c'était un État indépendant, gouverné par un sultan malais et quelques chefs indigènes, dont l'un, connu sous le nom de *Mountri* et siégeant à Larout, avait pour attributions spéciales la police des districts miniers et la perception des impôts.

Jamais le Malais indolent ne consentit à se livrer d'une façon suivie au travail des mines; aussi les autorités du pays favorisèrent-elles de tout leur pouvoir l'immigration chinoise, qui fournit la majeure partie des mineurs. Toutefois, ce n'était pas chose facile que de recruter une forte armée de travailleurs, et la composition de la colonie ouvrière laissa fort à désirer. Les premiers arrivants, furent pour la plupart des réfugiés fuyant la Chine, où ils avaient pris part à l'insurrection des *Thaïpeng*, ils donnèrent ce dernier nom à la capitale commerciale de l'État de Pérak. Les mineurs chinois ne tardèrent pas à se diviser et à entamer des luttes sanglantes qui bouleversèrent, en 1872, les districts miniers. Puis ce fut l'ouvrier malais qui leur succéda dans cette voie, et, en 1875, à la suite de l'assassinat du résident britannique, les Anglais imposèrent à Pérak leur protectorat, et ils installèrent sur le trône l'héritier présomptif Mouda Yousouf, avec le titre de régent.

L'accès de l'intérieur de la presqu'île de Malacca est difficile : les rivières seules y servent de routes, et la végétation serrée qui recouvre le sol à toutes les altitudes, contribue à rendre laborieuse l'étude géologique du pays. Cependant les quelques voyageurs compétents qui ont visité la Péninsule, s'accordent à y reconnaître la

prédominance des terrains granitiques. C'est dans les terrains d'alluvion, provenant de la décomposition des terrains primitifs et des terrains de sédiment, que l'on exploite le minerai d'étain.

« Le minerai d'étain de Pérak, écrivait en 1881 M. Errington de la Croix, est l'oxyde connu en minéralogie sous le nom de *cassitérite*. Sa couleur est généralement le brun foncé ; mais dans quelques districts de Kinta on rencontre une variété assez rare, d'un blanc sale, gris ou rosé, à l'aspect gras et légèrement translucide. Cette variété est plus pure que l'oxyde brun ordinaire.

» Les nombreux filons de quartz qui traversent les terrains éruptifs sont les gisements où le minerai d'étain se trouve associé à l'oxyde de fer et quelquefois à de l'or... Ces filons de quartz doivent avoir, dans certaines régions, une puissance assez considérable, à en juger par les énormes blocs qui recouvrent le fond des alluvions, et aussi par les échsntillons de minerai massif trouvés parfois au pied des montagnes. Ces échantillons sont très volumineux dans le district de Chanderiong, où l'on a découvert presque à la surface du sol des blocs d'oxyde d'étain pur pesant plus de 60 kilogrammes.

Aussi l'armée ouvrière qui exploite ces richesses naturelles est-elle considérable et augmente-t-elle considérablement chaque année.

Au mois de mars 1881, les districts miniers de l'État de Pérak comptaient environ 20,000 ouvriers chinois ; deux ans plus tard, ils en avaient 48,000, répartis comme l'indique le tableau suivant :

RÉGIONS.	DISTRICTS.		POPULATION.	
			1881.	1884.
Sélama	Sélama et Kréan ...		1,000	1,000
Côte ...	Trong ...		2,200	5,000
	Faroum-Mass ...			
	Tingi ...			
Larout ...	Ville de Thaïpeng ...		4,000	35,000
	Topaï ...		2,166	
	Assam-Koumbang ...		2,195	
	Kamouting ...		4,330	
Haut-Pérak ...	Salak ...		500	1,000
	Kinering ...			
Bas-Pérak ...		Oulou-Kinta ...	66	4,000
	Kinta ...	Raya ...	602	
		Pappau ...	234	
		Trap ...	203	
		Tedja ...	948	
		Kampar ...	76	
		Chandériong ...	72	
	Batang-Padang.	Chemor ...	600	2,000
		Fanka ...		
		Klian-Barou ...		
Bernam ...	Bidor ...		300	
	Slim ...		300	
		Totaux ...	19,792	48,000

Lorsqu'on vient à Pérak dans le but d'obtenir une concession minière, il faut tout d'abord se faire enregistrer moyennant un droit de 1 dollar ; puis on achète, au prix de 2 dollars, un permis de recherches valable pour un an. On peut ensuite faire au radjah Mouda une demande de concession de terrain par l'intermédiaire des administrateurs des districts. Les concessions s'obtiennent pour vingt et un ans et à titre gratuit. Les impôts auxquels elles sont soumises, une fois en cours d'exploitation, consistent en un droit fixe de 2 dollars par *barrah* (187 kilogrammes) d'étain métallique, et en une taxe de 10 dollars à Larout, et de 8 dollars à Kinta, sur la valeur des exportations.

L'exploitation de la concession comprend quatre opérations : le *débroussaillement*, qui s'obtient des charbonniers indigènes au prix de l'abandon du bois enlevé ; l'enlèvement du terrain stérile recouvrant le dépôt stannifère ; l'abatage du minerai et son extraction, qui sont faits par les ouvriers mineurs, à l'aide de l'instrument à long manche appelé *chankol*, qui sert à la fois de pelle et de pioche.

Les procédés primitifs des industriels indigènes ont été remplacés, sur les concessions européennes, par des moyens d'action plus en rapport avec les progrès scientifiques de l'Occident : la *Société des mines d'étain de Pérak*, Compagnie française au capital de 3 millions de francs, possède un matériel important, composé de machines des derniers modèles connus.

Les avantages de cette installation perfectionnée se font surtout sentir dans l'épuisage des mines, qu'envahissent constamment les eaux de sources et celles des pluies.

Une fois l'extraction faite, un triage sommaire de minerai et un simple lavage séparent l'étain des matières étrangères qui l'accompagnent ; on le soumet alors à un traitement métallurgique qui consiste à le faire fondre au four, et à le couler en saumons du poids de 65 à 70 *cattys* (43 kilogr. 750). Transporté ensuite à Pinang, il y est affiné par une refonte soigneuse, et il ne contient plus, après cela, que de légères traces de fer, en fait d'impuretés. L'étain de Pinang est très apprécié sur les marchés d'Europe.

Japon. — L'EXPORTATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE. — Comme pays d'exportation, le Japon attire de plus en plus l'attention de l'Europe. Le trafic est, pour le moment, soumis à certains soubresauts auxquels il faut s'habituer jusqu'à ce qu'il ait acquis un cours normal et régulier.

D'après une statistique donnée par la Chambre de commerce de Yokohama et corroborée par les tableaux établis parallèlement par plusieurs consuls de la localité, l'importation s'est élevée, en 1885, à 28,847,385 yens (le yen équivaut à la piastre mexicaine).

Les chiffres accusent une augmentation constante. Jusqu'à présent, il n'y a eu d'ouvert au commerce étranger que les ports de Yokohama, Hiogo, Nagasaki, Hakodacé, Nigata. Il est à espérer que lorsque le nouveau traité sera conclu, toutes les côtes du Japon seront accessibles aux vaisseaux européens.

Ce sont les étoffes qui occupent le premier rang dans cette importation, 12,562,173 yens.

L'importance de l'importation pour chaque nation européenne, se répartit comme suit :

Angleterre	12.415.421 yens.
Chine	5.763.053 —
Inde	3.596.964 —
États-Unis	2.726.184 —

Allemagne..................	1.695.652	—
France.....................	1.329.866	—
Belgique...................	317.682	—
Suisse.....................	309.254	—

Mais il est à remarquer que la part de l'Angleterre diminue de plus en plus (4 millions de yens depuis 1881). La proportion de la France est encore plus défavorable. Son chiffre actuel est à peine la moitié de ce qu'il était en 1881.

Seule l'Allemagne est favorisée. Depuis cette même année 1881, son importation a augmenté de 800,000 yens. L'Allemagne doit ce résultat à l'influence prépondérante dont ses nationaux jouissent au Japon et aussi de ce fait que les principales maisons d'importation des ports ouverts sont allemandes.

Il n'est que temps pour le commerce français de faire preuve d'énergie de ce côté pour éviter d'être supplanté totalement par les Allemands.

La France commerciale au Japon. — Le consul de France à Yokohama écrit que les grandes maisons de commerce et d'industrie qui ont un courant régulier d'affaires au Japon, sont en général également représentées à Yokohama et à Kobé. Au premier rang, il faut citer les *Messageries maritimes*. Il mentionne aussi les maisons *de Vigan*, *Oppenheimer* et *Bing*, qui ont des agents dans les deux villes, et qui font toutes sortes d'opérations commerciales.

Le « *Bon Marché* » entretient au Japon, depuis bien des années, un acheteur permanent.

De grands établissements industriels tentent, avec plus ou moins de succès, de se créer des affaires au Japon ; ce sont d'abord les *Forges et chantiers de la Méditerranée*, puis les établissements *Cail*, *Fives-Lille*, *Commentry* et *Fourchambault*, etc. Mais comme ces établissements cherchent à obtenir des commandes plutôt du gouvernement que des particuliers, ils ne sont représentés qu'à Yokohama et généralement d'une manière temporaire. Plusieurs d'entre eux se sont constitués en syndicats, en vue du développement des débouchés de l'industrie française en Extrême-Orient ; ces syndicats ont, à ce titre, des agents à demeure.

Les Français qui sont venus créer au Japon, pour leur propre compte, des établissements plus ou moins importants, sont une trentaine à Yokohama, sept ou huit à Kobé, quatre ou cinq à Nagasaki. L'ensemble de leurs affaires ne représente pas un très gros chiffre, mais ils sont, en général, dans une situation honorable et aisée. Les cas d'indigence sont très rares dans notre colonie.

A cette catégorie de Français, on doit rattacher les inspecteurs de soies qui sont employés tantôt par des maisons de notre nationalité, tantôt par des maisons étrangères. L'inspection des soies est un art tout français.

AFRIQUE.

Tunisie. — Commerce général. — Les importations dans les différents ports de la Tunisie se sont élevées, en 1885, à 44,752,546 piastres, ou 1,200,000 francs de moins que l'année précédente. L'année a été mauvaise. Mais si l'on envisage toute la période de l'occupation française, le commerce de la Tunisie a gagné considérablement. De 1875 à 1880, le mouvement général (importations et exportations) ne montait en moyenne qu'à 54,600,000 francs par an, contre 118,200,000 francs de 1880 à 1885.

Parmi les articles d'importation qui nous intéressent, figurent les fils et tissus de coton pour 9,076,043 piastres, des étoffes de laine pour 1,357,181 et de soie pour 1,920,016. L'Angleterre y a importé des tissus de coton pour environ 8 à 10 millions de francs. Vient ensuite la France avec 6 à 7 millions de francs, consistant en étoffes de soie, de coton, conserves, papier, etc. L'Italie y a envoyé du marbre, des meubles, de la soie brute et des vins pour 2 à 3 millions de francs. Immédiatement après, se range l'Allemagne avec des bijouteries, des tissus de laine, des draps et bonneteries pour la valeur d'environ 2 millions de francs. La Belgique est représentée dans l'importation par les fontes, les instruments de fer, les rails, les verreries, quelques articles de lin et de calicot rouge. Enfin, la Suisse vend aux Tunisiens des broderies, des tulles, des fils de coton rouges, des calicots teints aux goûts des Orientaux, des soieries et du fromage.

Les articles d'exportation, consistant en huiles, céréales et bétail, se dirigent principalement sur la Sicile, et l'esparto (alfa), pour la fabrication du papier, est presque totalement pris par l'Angleterre.

Le Cap. — IMPORTATION DE MACHINES. — Le consul de France au Cap fait remarquer que l'envoi des machines destinées à l'extraction de l'or, et qui sont, aux termes du nouveau tarif, admises en franchise dans la colonie, prend une importance chaque jour plus considérable. « J'appelle de nouveau, écrit-il, l'attention de nos établissements métallurgiques sur les bénéfices que réalisent actuellement leurs rivaux d'Angleterre dans cette branche d'industrie, car je suis fermement convaincu qu'à l'époque des pluies, les transports par la voie de Delagoa-Bay, à destination de Barbeton et de Witwatersrand, seront assez faciles pour qu'ils puissent leur disputer ce monopole. Un agent devrait être envoyé, toute affaire cessante, par un syndicat, à l'effet d'étudier la question sur place. »

Égypte. — LE COMMERCE ALLEMAND. — La *Gazette de Cologne* signale à ses compatriotes une occasion offerte à l'industrie métallurgique allemande pour prendre enfin pied en Égypte.

Il résulte, en effet, des rapports consulaires belges que le commerce des fers et des aciers belges souffre beaucoup par les fraudes pratiquées par les intermédiaires. Par suite, les acheteurs d'Égypte, se trouvant dans l'impossibilité d'obtenir des livraisons satisfaisantes, renoncent progressivement à l'emploi des fers et des aciers belges. La feuille allemande conclut de là à la grande facilité pour les fabricants métallurgiques de son pays, d'introduire leurs marchandises dans les meilleures conditions, et elle leur conseille la création, à Alexandrie, d'un dépôt d'échantillons.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE COURANT DE JUIN 1887.

MEMBRES ORDINAIRES

Lille.

Nos d'inscription. MM.

1439. Danjou (Léon), négociant, rue Solférino, 310.
1440. Geiger-Gisclon, fabricant de busettes, rue d'Arras, 72.
1441. Prouvost (Léon), agent d'assurances, square de Jussieu, 1.
1442. Callens, négociant, passage de La Fontaine.
1445. Desreumaux fils, négociant, rue Malus.
1446. Liénart-Mariage, propriétaire, rue d'Inkermann, 19 *bis*.
1447. Santenaire (Paul), représentant, rue du Vieux-Faubourg, 12.

Tourcoing.

1443. Debuchy (Victor), filateur, rue Neuve-de-Roubaix, 58.
1444. Honoré (Albert), fabricant de tapis, rue de la Latte, 21.

COMPTE-RENDU DES CONFERENCES

DE LA SECTION DE ROUBAIX.

Comme les années précédentes, le Comité de Roubaix, sous la direction intelligente de M. Henry Bossut, a organisé en 1887, une série de conférences dans la grande salle de la Bourse, mise obligeamment à sa disposition par la Chambre de Commerce de cette ville qui en a la propriété. Ces conférences ont eu lieu le samedi, à huit heures du soir, et ont été très régulièrement suivies par un public de 300 à 400 personnes, désireuses de s'instruire et d'affirmer par leur présence le succès constant et la puissante vitalité de la section. MM. Victor Duburcq, secrétaire; Leburque-Comerre, trésorier; Junker, Cyrille Ferlié, etc., qui composent le Comité, ont apporté à l'organisation de ces conférences, accompagnées presque toutes de projections à la lumière oxhydrique, le concours le plus actif : nous sommes ici l'interprête de tous les Roubaisiens, en rendant un hommage mérité à leur dévouement constant.

1re Conférence. — *Madagascar et la question coloniale,* par M. de Mahy, député de la Réunion. — *La Nouvelle Calédonie,* par M. Léon Moncelon, délégué de la colonie au Conseil supérieur des colonies.

Par exception, la double conférence de MM. de Mahy et Moncelon, a eu lieu le dimanche 16 janvier 1887, à quatre heures, dans le grand salon de l'hôtel-de-ville de Roubaix. Huit cents personnes environ s'étaient rendues à l'appel du Comité : les dames formaient plus d'un tiers du Comité; elles n'ont pas ménagé les applaudissements aux conférenciers, montrant ainsi combien elles comprenaient l'utilité des études géographiques et remerciant de cette façon le Comité qui savait les entourer d'un intérêt aussi captivant.

A l'heure convenue, M. Henry Bossut, vice-président de la Société et président de la section, a fait son entrée dans la salle, accompagné des deux conférenciers, et de MM. François Masurel père, président

de la section de Tourcoing : Alfred Renouard, secrétaire-général de la Société ; Eeckman, secrétaire-général-adjoint : Van Hende, bibliothécaire, et de MM. V. Duburcq, Leburque-Comerre, Ch. Junker, Delessert et Verspieren, membres du comité de Roubaix

Avant de donner la parole au premier conférencier, M. Henry Bossut a prononcé le discours suivant :

« Mesdames et Messieurs,

» Quand on a l'honneur, qui m'arrive aujourd'hui, de porter la parole au nom de la Géographie, devant un auditoire avide de connaître toutes les parties du monde, il me semble qu'il est permis, lorsqu'on est embarrassé comme je l'étais, d'aller chercher le sujet de son discours partout où il pourra se trouver, fut-il chez nos antipodes ? Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, j'ai feuilleté et parcouru avec soin un livre de proverbes chinois recueilli par le R. P. Perny, provicaire apostolique d'une des grandes provinces de la Chine, auteur d'un dictionnaire des langues française et chinoise, savant missionnaire que nous avons écouté, ici même, il y a deux ans, avec un intérêt bien justifié. Or, j'ai lu dans ce recueil que :

Le plaisir de bien faire est le seul qui ne s'use jamais.

» Voilà un proverbe, me suis-je dit, qui fait bien mon affaire et que nous trouverons d'autant plus vrai et plus juste que nous en ferons de suite l'application :

» N'est-ce pas en effet pour le plaisir de bien faire que M. de Mahy, député de la Réunion, ancien ministre, que M. Léon Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie au conseil supérieur des colonies, vont tantôt à Lyon et à Bordeaux, viennent à Saint-Quentin, à Lille et à Roubaix, dans le seul but d'être utile, répandre leur parole avec leurs enseignements ?

» Et si j'osais parler ici du désir de bien faire qui anime et qui dirige notre Société de Géographie, n'auriez-vous pas l'explication de ce plaisir qui ne s'use jamais et qui nous poussera vers la continuation de notre œuvre sans rechercher d'autre récompense que cette satisfaction intime ?

» J'ai lu encore dans ce petit livre, qui contient tant de choses, que :

Rien ne s'apprend nulle part sans un maître.

» Vous me direz certainement, Mesdames et Messieurs, que cette vérité est un peu banale ; mais est-elle tant connue et tant appréciée en France et n'est-il pas à propos que les Chinois nous la rappellent ? Ce sont des maîtres pour nous, ces hardis explorateurs, ces savants conférenciers et ces orateurs qui, après avoir parcouru le monde, étudié les contrées et les peuples, après avoir, au prix des plus rudes fatigues et souvent des plus grands dangers, acquis un fonds de connaissances étendues et solides, viennent nous apporter leur généreux concours et nous faire profiter du fruit de leurs travaux.

» Et puisque nous sommes allés jusqu'en Chine, voulez-vous me permettre, Mesdames et Messieurs, de ne pas en revenir sans en rapporter un grand enseignement !

» A quelle cause, nous disait le R. P. Perny, attribuez-vous la durée exceptionnelle, unique de la civilisation chinoise qui a vu disparaître toutes les autres depuis plus de quatre mille ans qu'existe le Céleste-Empire ? J'aurais dû le savoir, mais aucun maître ne me l'avait appris et je n'ai su que répondre : alors, mon éminent interlocuteur de me dire : « à l'obéissance et au respect de la famille, dans l'école et dans » l'état : respect à l'autorité du père, du professeur et du chef de » l'État, respect enfin à toute autorité supérieure, humaine et divine. »

» Si nous pouvions, Mesdames et Messieurs, semer en France un peu de cette graine d'obéissance et de respect qui entretient et conserve la vie des nations, ne serions-nous pas heureux d'avoir appris où elle se trouve et nous n'aurions pas encore à remercier le missionnaire excellent qui aurait rendu un pareil service à notre chère Patrie ?

» Vous pourriez croire, Mesdames et Messieurs, en écoutant ces paroles qui reconnaissent et admirent en Chine des qualités dont nous pourrions faire notre profit, que j'éprouve le regret de ne pas être Chinois. — Rassurez vous. J'aime, comme tous les Français, mon pays avant tout, — et, je me garderai bien de méconnaître ses qualités généreuses ; mais c'est parce que je l'aime que je voudrais voir assurer sa grandeur et sa durée. Voilà pourquoi je suis allé si loin chercher quelques sages conseils. Vous voudrez bien excuser la longueur du voyage en tenant compte de notre bonne intention.

» Oui, Mesdames et Messieurs, notre Société de Géographie sait out ce qu'elle doit de remercîments aux hommes de courage et de science qui aident nos efforts et qui sont les auteurs de ses développements. Ce sont des maîtres auxquels il est juste et nous est doux d'offrir l'expression de notre reconnaissance au début de la quatrième soirée de nos réunions hebdomadaires. Le succès nous demeurera assuré, Mesdames et Messieurs, si, par votre présence toujours aussi nombreuse et aussi bienveillante et par de nouvelles adhésions, vous pouviez encourager de plus en plus nos bonnes volontés. »

A la suite de ce discours, unanimement applaudi, M. Moncelon a pris le premier la parole.

Avec une franchise dont on doit lui savoir gré, M. Moncelon a déclaré nettement que l'objet de sa dissertation était moins une conférence qu'une campagne colonisatrice. « Nous ne sommes pas colonisateurs. » Cette déclaration a été faite si souvent, et si légèrement, dit le conférencier, que nous en sommes arrivés à la prendre à la lettre et à affirmer, sans autre examen, que la France n'est réellement pas colonisatrice. C'est cette erreur que M. Moncelon a combattue avec beaucoup de science et non moins de succès.

M. Moncelon est un causeur très attachant ; indépendamment des arguments de sérieuse valeur qu'il a donnés en faveur de sa thèse, il a charmé l'auditoire par certaines descriptions pleines de poésie ; l'itinéraire descriptif de France à la Nouvelle-Calédonie a été particulièrement goûté. Il ne nous est malheureusement pas possible de suivre l'orateur dans ses justes critiques sur l'organisation de la colonisation pénale, ainsi dans ses aperçus sur un régime colonial ayant pour base une économie sage, une justice moins draconienne et une répartition territoriale équitable entre les indigènes que nous allons, en somme, dépouiller avec assez de brutalité.

Les exigences de ceux que nous allons *civiliser* sont généralement modestes ; néanmoins, on a le tort grave de les traiter durement, en vaincus. Il en résulte des révoltes assez fréquentes et l'impossibilité absolue de nous faire accepter pour autre chose que des ennemis. Avant d'imposer des devoirs à des peuplades qui ne connaissent que l'indépendance, il faudrait au moins, après la conquête, leur octroyer des droits qui compenseraient les charges.

Un indigène disait à M. Moncelon, au moment de son départ pour la France : « Nous te prions d'aller voir le grand chef (M. Grévy) et de

le prier de nous donner des titres de propriété semblables aux vôtres. » C'est tout ce que ces gens demandent : au lieu de cela, on les initie aux douceurs de l'impôt de capitation, on les administre à l'européenne.

M. Moncelon a terminé sa remarquable conférence par un appel au patriotisme de chaque citoyen qui peut, dans la limite de ses forces et de ses moyens, participer au grand mouvement qui se produit en France en faveur de la colonisation.

Après M. Moncelon, M. de Mahy a pris la parole.

M. de Mahy a employé le même procédé que son prédécesseur à la tribune, il a joué cartes sur table, et s'est immédiatement déclaré partisan convaincu de la politique coloniale.

« Nous nous sommes réunis aujourd'hui, a dit l'honorable député, » dans une pensée commune, dans une pensée de patriotisme. Partisan » ou non de la politique coloniale, il faut que chacun étudie la question. » En avant! voilà le mot d'ordre auquel nous devons obéir. voilà le » moyen de continuer la prospérité acquise par le travail du passé. »

Madagascar nous appartient depuis plus de deux cents ans ; c'est à la lutte contre l'influence de nos *bons voisins* les Anglais qu'il faut attribuer nos insuccès dans cette île, dont la possession paisible nous serait d'une si grande utilité.

Les Anglais, et plus particulièrement les missionnaires anglicans, ont, de tout temps, combattu notre influence dans ce pays, contesté nos droits et intrigué bassement contre nous Ces raisons ne sont pas les seules, cependant ; il faut y ajouter l'insouciance de nos gouvernants et l'incurie administrative qui a toujours choisi les points les plus insalubres ou les plus infertiles pour ses tentatives de colonisation.

D'après les affirmations de M. de Mahy, Madagascar nous offre des ressources immenses et variées ; le climat au nord et au centre de l'île est aussi sain qu'en France : les naturels du pays qui subissent le joug des Hovas depuis de longues années, verraient avec plaisir le drapeau français flotter en maître dans cette île merveilleuse qui possède une rade, la rade de Diégo-Suarez, capable d'abriter toute notre flotte en cas de défection navale.

Comme M. Moncelon, M. de Mahy s'est adressé au patriotisme de ses concitoyens pour agir moralement en vue de la conquête définitive de cette colonie, dont les avantages pour la métropole paraissent si évidents.

Les deux conférences de MM. de Mahy et Moncelon seront repro-

duites *in extenso* dans nos bulletins.

2e CONFÉRENCE. — *L'Arménie et les Arméniens*, par M. Jean Broussali. — Voici l'analyse de cette conférence qui a été faite à Roubaix le 22 janvier 1887 (1) :

Le conférencier indique tout d'abord quelle est la situation géographique de l'Arménie, contrée de l'Asie occidentale, limitée par la chaîne du Caucause au Nord, la mer Caspienne à l'Est, la Mésopotamie au Sud et l'Euphrate à l'Ouest, et traversée par des hautes montagnes parmi lesquelles le grand et le petit Ararat, le Taurus, les Gortoouk et les monts, appelés par les Turcs, Bingneul. Comme ces derniers donnent naissance à l'Euphrate, au Tigre, à l'Aras (Gehon) et au Djarakh (Phison), l'opinion publique place en Arménie le siège de l'Éden ou Paradis terrestre. Il faut signaler dans ce pays de beaux lacs, tels que le lac Salé, le lac de Van, le lac d'Ornou et le lac Sévanger.

Le climat est généralement froid ; cependant, dans les vallées et dans les plaines, l'air est plus tempéré et le sol très fertile. On récolte en abondance toute espèce de grains, vins, fruits, tabac, cotons. Les montagnes recèlent des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et de magnifiques carrières de marbre et de jaspe. On y trouve aussi du sel gemme, des sources de naphte, de l'arsenic sufuré jaune, etc. Les races chevalines passent pour les meilleures de l'Asie occidentale. La cochenille la plus estimée se trouve en grande partie aux pieds de l'Ararat. La flore de l'Arménie est relativement l'une des plus riches du monde.

Au point de vue politique, l'Arménie, qu'on a justement appelé une seconde Pologne, se trouve partagée en trois tronçons que se sont adjugées la Turquie, la Russie et la Perse. Elle est sans contredit la plus asservie parmi les nations subjuguées par les Ottomans. Les Turcs n'ont appliqué à ce malheureux pays ni la charte de Gulkhané de 1839, ni le Hatti-Houmayoun de 1856. Après des siècles, la situation est la même qu'aux premiers jours de la lutte. En droit comme en fait, il y a

(1) Nous donnons l'analyse détaillée des conférences qui ne sont pas reproduites *in extenso* dans nos Bulletins.

deux poids et deux mesures suivant qu'on est de la race des vainqueurs ou de celle des vaincus ; on promit solennellement, au traité de Berlin de 1878, de réformer cet état de choses, mais ces promesses ont été violées, et c'est en vain que les Arméniens ont adressé des protestations aux chancelleries européennes.

En dehors des indigènes, l'Arménie est peuplée de Turcs, Kurdes et Turcomans, reste des peuplades qui ont fait irruption dans le pays. Les Arméniens se distinguent par leur caractère grave, laborieux, intelligent, hospitalier, calculateur. Ils sont attachés aux traditions de leurs ancêtres et à leur gouvernement ; ils sympathisent beaucoup avec les Européens dont ils apprennent les langues et les manières avec facilité.

L'histoire de la nation arménienne remonte jusqu'au déluge et à la Tour de Babel. D'après un monument historique, en partie conservé par Moïse de Kerène, auteur arménien du Ve siècle, le premier chef de l'Arménie fut Haïg, fils de Thorgom, petit-fils de Noë. Haïg était soumis à Bel ou Bélus, mais il se révolta contre lui, le tua dans un combat, régna péniblement dans les environs du lac Van, et nomma ses sujets Haïks et le pays Haïstane. Actuellement, cette dénomination est encore conservée par les indigènes et le nom d'Arménien ne leur est donné que par les étrangers ; ce nom tire son origine d'Aram, l'un des fils de Haïg. Le dernier roi de la dynastie a été Vahë, à la mort duquel l'Arménie tomba au pouvoir d'Alexandre, qui fit administrer le pays par un simple gouverneur. Elle redevint plus tard un beau royaume : Léon VI de Lusignan en a été le dernier roi, c'est en France qu'il est venu se réfugier après avoir été vaincu par les Musulmans, et c'est au palais des Tournelles qu'il est mort en 1393 ; son corps repose aujourd'hui dans la sépulture royale de Saint-Denis.

Depuis ce temps, l'Arménie a passé tour à tour sous les dominations égyptienne, turcomane et turque. Elle a été bien longtemps le théâtre et la victime des sanglantes rivalités de la Turquie et de la Perse qui se disputaient sa possession. C'est en 1829 que la Russie est intervenue, s'appropriant la meilleure partie de son territoire. A partir de cette époque, ce malheureux pays a été traité de la façon la plus inique : à l'heure actuelle, qu'on accumule tout ce que la tyrannie la plus éhontée peut imaginer pour opprimer une population laborieuse et avide de paix, et l'on aura le tableau du régime ottoman en Arménie ; massacres, dénis de justice, rapines des employés, oppression exercée par les

fonctionnaires, faveurs pour les bourreaux et châtiments pour les victimes, partout la désolation existe.

Le conférencier donne ensuite les détails suivants sur la langue et la religion du pays :

La langue arménienne est une des plus anciennes du globe ; elle appartient à la famille des langues aryiennes, dans lesquelle doivent être compris le zend et le sanscrit, mais elle ne dérive ni de l'un ni de l'autre. Elle comprend, comme le grec, une langue ancienne et une langue moderne. La langue moderne ou *vulgaire* n'a pas de règles fixes ; elle se subdivise en plusieurs dialectes dont quelques-uns sont très difficiles à comprendre. Mais la langue ancienne ou *littérale* a un système grammatical bien établi, et c'est dans cette langue que sont écrits les meilleurs ouvrages anciens et modernes.

L'alphabet arménien a été inventé au commencement du Ve siècle et se compose de trente-six lettres : toutes ces lettres se trouvent de gauche à droite, et leur orthographe est en harmonie complète avec la prononciation. La fréquence des aspirées, des sifflantes et des nasales, plus encore que l'abondance des consonnes de toutes nuances, rendent la langue arménienne peu agréable aux Européens ; cependant, prononcée par les indigènes, elle ne manque pas d'une certaine harmonie sonore et variée.

La religion primitive des habitants de l'Arménie était celle des anciens patriarches; dans la suite, le sabéisme, le magisme et plus tard le polythéisme grec y introduisirent leurs croyances. Ce furent les habitants d'Edesse qui, les premiers, se convertirent au christianisme : l'apôtre Thadée, l'un des soixante-douze disciples, convertit le roi Abgar et la plupart des habitants de la capitale. Mais la religion chrétienne ne devint celle du pays qu'au commencement du IVe siècle, alors qu'il fut évangélisé par saint Grégoire, qui subit le martyre sur l'ordre du roi Tiridate. Actuellement, la nation arménienne, par rapport à la religion, se trouve divisée en trois catégories : *catholique romaine*, *grégorienne* et *protestante* (évangéliste américaine). Les protestants ne datent que de quelques années, et ont tout récemment obtenu de la Porte d'avoir un chef particulier et d'exercer librement leur culte.

M. Broussali dit ensuite quelques mots de la situation économique du pays :

Le sol de l'Arménie est très fertile et peut être cultivé deux ou trois fois par an ; le commerce des bestiaux y est très important : les Arméniens conduisent leurs troupeaux à Constantinople, ils mettent six mois

environ à faire ce voyage. Les chevaux arméniens peuvent être comparés aux chevaux arabes.

Le commerce comprend les cuirs, les cotons et les laines. (A ce propos. M. Jean Brousali fait circuler dans l'auditoire divers échantillons de tissus de laine de fabrication arménienne). On y vend aussi de la garance, de l'opium, de la soie (qui s'exporte en Russie, au Caucause et en Perse), des vins (dont le plus estimé est celui de Mousch), etc.

Le conférencier termine par quelques mots sur le caractère des Arméniens :

Très aptes au commerce, ils sont d'une sincère probité. La cohabitation sous le même toit est un des caractères distinctifs de la race. Lord Byron, dans ses voyages en Orient, a vu de près les Arméniens ; voici ce qu'il en dit : « Il serait peut-être difficile de trouver dans les annales d'une nation moins de crimes que dans celles du peuple arménien, dont les vertus sont celles de la paix et dont les vices ne sont que le résultat de l'oppression qu'ils ont subie. »

La conférence s'est terminée par quelques projections (vues de Jérusalem, Constantinople, Alexandrie ; tombeau des Mamelouks au Caire, tombeau des rois à Jérusalem, quelques types Arméniens et plusieurs autres sujets tirés de l'Orient.)

M. Henry Bossut a remercié le conférencier.

M. Broussali répondu que son but principal, en faisant des conférences géographiques, était d'attirer l'attention sur la malheureuse situation dans laquelle se trouvait sa patrie.

3[e] Conférence. — *L'Australie telle qu'elle est,* par le baron Michel, ancien officier de marine. — Cette conférence a eu lieu le 29 janvier 1887. Elle a été sténographiée lorsqu'elle a été faite à Tourcoing, et a été publiée dans ce volume (page 90).

4[e] Conférence. — *Le Royaume-Uni*, par M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot. — Cette conférence a été faite le 5 février 1887. Elle sera prochainement publiée *in extenso* dans nos bulletins.

5[e] Conférence. — *L'Islande,* par M. le D[r] Labonne. — Cette conférence a été faite le 12 février 1887. Elle sera à bref délai publiée *in extenso* dans nos bulletins.

6e Conférence. — *Les Consulats, les Chambres de commerce à l'étranger et les Musées commerciaux.*, par M. Grousseau, avocat, professeur à la Faculté libre de Lille. — Cette conférence a été faite le 19 février 1887.

Le sujet traité par M. Grousseau n'était peut-être pas très attrayant pour les dames, mais son importance était considérable, et il serait à désirer que des conférences semblables fussent faites dans toutes les villes industrielles, afin d'appeler l'attention des intéressés sur les réformes proposées par le savant conférencier.

M. Grousseau a parlé de l'utilité et du fonctionnement des consulats, des Chambres de commerce en France et à l'étranger, et des musées commerciaux.

La question la plus importante est incontestablement celle qui est relative aux consulats.

Il ne suffit pas de connaître la situation géographique d'un pays, a dit M. Grousseau en commençant, il est indispensable de connaître ses institutions.

Avant toute chose, il faut avoir des renseignements très érécis sur les pays avec lesquels nous avons des relations commerciales. Pour obtenir ces renseignements, à qui les industriels doivent-ils s'adresser ?

Aux consuls évidemment.

Cela paraît aussi simple que naturel, et cependant si notre commerce d'exportation n'avait d'autres auxiliaires que les consuls, sa prospérité serait fort compromise.

D'où vient donc cette infériorité de nos agents consulaires, alors que ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Belgique envoient à leurs gouvernements des rapports si complets, si précis, si utiles ?

L'infériorité de nos agents vient uniquement de ce qu'ils n'ont ni les goûts, ni les aptitudes de leurs fonctions, et, ajoute M. Grousseau, ils ne sont pas trop blâmables.

Si en France, le consulat n'est pas un poste diplomatique, il a trop d'intimité avec cette carrière pour se désintéresser de la politique.

Les agents consulaires et les diplomates passent par la même porte ; le premier poste n'est qu'un stage préparatoire à des fonctions plus élevées, plus brillantes et, par conséquent, plus recherchées. Pour embrasser la carrière diplomatique, il suffit d'être licencié en droit, mais il faut subir le consulat et les quelques années que nos futurs

ambassadeurs *perdent* dans cette carrière ne sont pas un stimulant capable de les pousser dans la voie des études économiques.

Voilà où est le mal, et il n'est pas nécessaire de le chercher ailleurs.

Pendant que les jeunes gens lancés dans la diplomatie parcourent assez allègrement les étapes de la carrière sous le nom de secrétaire d'ambassade, attaché d'ambassade, ministre plénipotentiaire, ambassadeur, ceux qui voudraient rester dans le consulat voient leur position limitée à celle de consul général, poste qui n'est pas comparable, ni comme considération, ni comme profit, à un poste de moindre importance dans la carrière diplomatique. Il y a donc nécessité absolue de séparer ces deux carrières et de donner des avantages plus sérieux à nos consuls. Alors seulement nous aurons des agents capables, qui rendront à notre industrie d'immenses services. On éloignera ainsi du consulat les licenciés en droit qui acceptent les fonctions de consul avec dégoût, mais on y appellera tous les jeunes gens dont les connaissances et les aptitudes commerciales trouveront là leur meilleur emploi, pour le plus grand bien de l'industrie nationale,

M. Grousseau parle ensuite des musées commerciaux et des expositions flottantes. Les premiers peuvent produire un excellent résultat, malheureusement, ils sont depuis des années déjà, soumis à l'examen d'une Commission spéciale dont l'arrêt — comme les arrêts de toutes les Commissions — se fait toujours attendre.

Quant aux expositions flottantes, M. Grousseau, sans avoir une bien bonne opinion de cette innovation, y trouve une idée dont on pourra peut-être tirer parti.

C'est surtout au redoublement de l'initiative privée qu'il faut s'adresser pour améliorer notre commerce d'exportation, mais cela sera toujours difficile au commerce français qui a trop de nonchalance et une dignité mal comprise qui l'empêche d'aller au chaland. Cette nonchalance de nos commerçants est prouvée par un fait observé à l'exposition d'Amsterdam. Certains prospectus de maisons françaises étaient distribués à profusion à tous les visiteurs; nos produits étaient vantés, leurs qualités mises à jour et leur supériorité dûment établie au moyen des tarifs accompagnant les prospectus. Malheureusement, ces prospectus étaient imprimés en français, ce qui rendait inutile. au moins pour les neuf dixièmes, cette abondante distribution, et la valeur des marchandises exposées était imprimée en francs, ce qui, dans le pays des florins, doublait en apparence le prix de nos produits.

M. Grousseau termine sa conférence en adressant une juste critique

à notre législation relativement au service militaire. L'Allemagne, par exemple, dispense absolument le sujet qui part à dix-sept ans, et qui est absent pendant quinze ans. Elle estime que celui qui s'emploie au succès de l'industrie nationale, est aussi le serviteur de la patrie.

7e Conférence. — *Le Nord de la France, ses industries, son commerce, ses ports en présence de la concurrence étrangère*, par M. J. Petit, membre de la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer, conseiller d'arrondissement. — Cette conférence qui a été faite à Roubaix le 26 février, a été publiée dans ce volume (page 309).

8e Conférence. — *La Grèce moderne et sa situation économique*, par M de Joannès. Cette conférence a été faite le 5 mars 1887 et sera publiée prochainement *in extenso* dans nos bulletins.

9e Conférence. — *L'Italie septentrionale*, par M. Castonnet des Fosses, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris. — Cette conférence a été faite le 12 mars 1887, en voici le résumé succinct :

L'Italie se divise en deux parties : l'Italie du Nord et l'Italie du Sud.

La première comprend le Piémont, la Lombardie, la Vénétie et la Toscane.

Sa race diffère de celle du Midi par son origine, son caractère, ses mœurs et son langage.

Dans l'Italie du Nord, l'on assiste à un réveil commercial et industriel. Les habitants de l'Italie méridionale aiment l'oisiveté et les plaisirs.

Le Piémont a 30,000 kilomètres carrés et 3 millions d'habitants. On y distingue des terres basses où on cultive le riz et le maïs, des terres accidentées qui produisent le vin, les céréales, et qui possèdent des plantations de mûriers ; enfin des régions montagneuses avec de vastes forêts et d'excellents pâturages.

La race Piémontaise est très énergique, travailleuse et économe. Le Piémontais émigre et le chemin de fer de Saint-Louis a été construit en grande partie par lui.

M. Castonnet des Fosses donne un historique et une description de la ville de Turin. Il parle des villes de Chieri et d'Asti, cités commerçantes au XIVe siècle, qui entretenaient de grandes relations avec les villes flamandes. Le vin d'Asti, si renommé, était principalement consommé par des bourgeois de la Flandre.

La Lombardie comprend spécialement, mais d'une manière un peu vague et sans limites bien précises, cette vaste plaine qui forme l'Italie du Nord et qu'arrosent le Pô et l'Adige.

Au Nord, les Alpes entourent l'Italie comme d'une ceinture demi-circulaire depuis Savone jusqu'aux Alpes Juliennes ; mais elles la défendent mal, car leur pente la moins rapide est au nord, par où viennent les invasions. Aussi les plaines fertiles de l'Italie septentrionale ont-elles été, depuis les temps historiques, le champ de bataille des nations européennes.

La différence des deux parties de l'Italie est marquée dans leur climat. La péninsule, principalement dans sa partie méridionale, ressemble plus à l'Afrique qu'à l'Europe ; elle a de l'Afrique le climat sec et brûlant et le redoutable *sirocco* qui souffle sur les côtes. Dans la partie continentale, le voisinage des Alpes, l'abondance des fleuves, la direction de la vallée qui s'ouvre sur l'Adriatique, entretiennent le plus délicieux climat. Aussi, les plaines de la Lombardie et de la Vénétie sont-elles d'une inépuisable fertilité, grâce au limon des nombreuses rivières qui les féconde.

On y cultive en abondance le riz, le blé, la vigne, l'olivier ; on y récolte le coton et la soie.

Mais les deux principales productions de l'Italie septentrionale sont le riz et la soie.

Donnons un aperçu de quelques villes ; M Castonnet des Fosses a traité cette partie de la conférence de la façon la plus heureuse : Sa parole imagée, son style précis, ont donné à l'auditoire une idée frappante de ces cités légendaires qui furent le berceau de tant de grands hommes et le théâtre de tant d'évènements historiques.

Milan est une ville dont l'industrie et le commerce gagnent de jour en jour : la noblesse milanaise ne dédaigne pas de se mettre à la tête de l'industrie : elle a compris que c'était là le plus sûr et le seul moyen pour un peuple comme pour une ville, de prospérer et de grandir. Milan est la résidence des grandes autorités du pays ; il y a une Cour de cassation, des lycées, des gymnases, des collèges, des musées, des jardins, de nombreuses fabriques de soieries, velours, rubans, dentelles, instruments d'optique et de mathématiques, carrosserie, etc...

Vérone a, comme Milan, ses monuments et ses institutions : elle renferme des antiquités archéologiques de grande valeur ; son industrie est celle de la soie.

Venise est formée d'un groupe de 70 îles reliées les unes aux autres

par 470 ponts. Elles laissent entre elles 149 canaux qui sont comme les rues principales de la ville, et sont sillonnés par plus de 9,000 gondoles noires. Venise a un aspect original et pittoresque, mais en même temps bien triste, surtout quand on songe à son ancienne splendeur, à son industrie jadis florissante, aujourd'hui bien déchue, à son commerce qui la mettait au nombre des premières puissances d'Europe et qui lui permettait de s'appeler elle-même la *dominante* Venise.

Florence contient de nombreux et somptueux édifices ; ses places sont couvertes de fontaines et de statues ; peu de villes offrent autant de chefs-d'œuvre des arts qu'il serait trop long d'énumérer.

L'industrie de Florence est déchue : le travail de la laine, autrefois très florissant, a maintenant cessé. La fabrication des soieries occupe cependant encore un certain nombre d'ouvriers.

Au point de vue historique, Florence, par sa grandeur littéraire et artistique comme par ses agitations et sa démocratie, a été l'une des villes les plus célèbres de l'Europe. Elle a donné à la poésie Dante, Pétrarque ; l'histoire et la politique lui doivent Villani, Machiavel, Guichardin ; elle a fourni avec Améric Vespuce sa belle part à la nombreuse phalange des grands navigateurs ; Michel Ange, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini et Léonard de Vinci, avec toute l'École Florentine, au XVIe siècle, y représentent les arts du dessin. La musique y a trouvé Lulli et les sciences, Galilée.

Après quelques mots sur Pise et Sienne, le conférencier parle de Livourne qui est une ville morte. Le port est désert. Tout le mouvement maritime de cette côte d'Italie s'est concentré à Gênes.

Le mouvement commercial de Gênes atteint 500 millions de francs, dont 350 pour les exportations, et 150 pour les importations. Cette ville se développe chaque jour ; elle est pour Marseille une rivale redoutable.

De tout temps, les Gênois se sont fait remarquer pour leur esprit mercantile ; pour le prouver, il suffit de citer la fameuse Banque de Saint-Georges, qui remonte au moyen-âge.

Disons quelques mots de la puissance commerciale et industrielle de l'Italie en 1884. Son mouvement commercial atteignait 2 milliards et demi, dont 400 millions pour les importations et 1,100 millions pour les exportations. La marine marchande a un tonnage de onze cent mille tonneaux.

Il y a là un danger pour le commerce et l'industrie de la France.

La véritable lutte existe maintenant sur le terrain économique. Au siècle dernier, Dupleix l'avait prédit : il faut agir.

M. Castonnet des Fosses termine en disant que les négociants de Roubaix, qui font preuve de tant d'énergie et de persévérance, se montrent les vrais compatriotes de Dupleix.

La ville de Roubaix donne l'exemple : à elle de réveiller les provinces qui, en France, vivent dans la torpeur et au jour le jour. Roubaix a conscience de sa force et ne manquera jamais à sa mission.

Le conférencier adresse des remerciements à l'auditoire pour sa bienveillante attention, et termine par un éloge délicat de Roubaix.

Les projections représentaient des vues des villes principales de l' talie du Nord, et de leurs monuments.

10e Conférence. — *La navigation et la marine dans les temps anciens*, par M. Jacquin, Inspecteur de l'Exploitation au chemin de fer du Nord. Cette conférence sera publiée in-extenso.

Tous les ans, à l'occasion de l'ouverture et de la clôture des conférences géographiques, le président de la section de Roubaix, l'honorable M. Henry Bossut, prononce un discours rappelant les travaux de la Société pendant l'année écoulée, passant en revue les conférenciers venus à Roubaix et analysant leurs causeries.

En raison de son importance et de sa valeur, nous publions le discours de clôture *in extenso*, convaincu qu'il intéressera tous nos lecteurs.

« Mesdames et Messieurs,

» Tout d'abord, Mesdames et Messieurs, notre comité, qui a vu deux des conférenciers sur qui il comptait, lui manquer pour cause d'indisposition bien justifiée assurément, tient à vous exprimer ses regrets et à s'excuser devant vous de l'interruption que nos réunions ont éprouvées samedi dernier. Permettez-moi ensuite et avant de commencer le compte-rendu habituel de nos conférences, de rendre hommage à l'obligeance de M. Jacquin, inspecteur de l'exploitation du chemin de fer du Nord, que nous n'avons plus à vous présenter, car tous nous avons conservé le meilleur souvenir de sa conférence sur les chemins de fer. Nous lui avons demandé ces jours derniers un concours nécessaire ; il a bien voulu, pour la clôture de cette cinquième série de nos conférences, nous promettre pour ce soir et nous appor-

ter sa parole instructive et sûre, dans une étude « de la navigation et de la marine depuis les temps les plus reculés ». Je vais m'efforcer de retarder le moins possible le plaisir que nous aurons tous de l'écouter.

» Il y a un peu plus de deux mois, M. de Mahy, député, ancien ministre du commerce, et M. Léon Moncelon, délégué de la Nouvelle-Calédonie, inauguraient avec un éclat, dont nous nous sommes trouvés justement fiers, la reprise de nos conférences annuelles. M. Léon Moncelon, dans un langage sobre et ferme, nous entretenait de la question de l'expansion coloniale ; il nous affirmait que les Français, contrairement à une opinion que rien ne justifie, ont l'esprit d'initiative vers la colonisation ; il veut les pousser en avant et leur inspirer la confiance qu'il a lui-même dans notre succès. C'est ainsi qu'il engage ceux de nos ouvriers, qui ne trouvent pas en France leurs moyens d'existence, à émigrer dans nos colonies, et il leur recommande les Nouvelles-Hébrides, comme des îles d'une fertilité extraordinaire, d'une richesse de végétation incomparable ; on ne pouvait douter, en l'écoutant, qu'il avait fait lui-même la preuve de la sûreté de ses conseils et de ses affirmations. Des projections lumineuses de vues de la Nouvelle-Calédonie ont ajouté à l'intérêt de son récit tout rempli de faits et d'observations qui distinguent l'homme d'action et de sens pratique. Son livre, qu'il a intitulé le « Bagne », dont il a fait hommage à notre Société, traite avec un remarquable talent la question de colonisation pénale aujourd'hui en usage. Il la critique avec une sévérité, hélas ! trop justifiée par les preuves de son insuccès à tous les points de vue et surtout au point de vue moral, le criminel étant inutilisé et traité à l'égal d'un travailleur.

» C'est aussi pour l'expansion coloniale que M. de Mahy fait entendre son éloquente parole : c'est dans une pensée patriotique qu'il appuie de l'autorité de son beau caractère et du charme de son talent d'orateur, les arguments si bien présentés par son jeune ami, M. Léon Moncelon, en faveur de la colonisation. Écoutez avec quel soin il nous fait connaître Madagascar, et comment il sait nous apprendre l'importance de cette grande île que la France possède depuis deux cents ans et qui est non seulement un point stratégique redoutable, mais encore un lieu de ravitaillement sans pareil où la vie est à si bon marché, qu'un bœuf y coûte 7 francs, où tout abonde, le coton, le fer, le nickel, l'antimoine, le plomb argentifère, l'or enfin ; où le charbon se trouve presqu'au niveau du sol, de qualité supérieure, dans un bassin houiller plus considérable que tous les bassins réunis de la France ; où tant de

richesses appellent et attendent l'activité intelligente de nos compatriotes,

» Pour que notre puissance y soit assurée, nous dit-il, ce n'est pas la guerre qui est nécessaire, c'est notre travail qu'il faut y porter avec un peu de notre capital, si abondant et si disponible. M. de Mahy est un charmeur ; il a parlé longtemps, sans fatigue pour lui, sans recherche de l'expression et avec une facilité si agréable que nous l'écouterions encore s'il l'avait voulu et si les meilleures choses n'avaient aussi et surtout leur fin.

» Aucun de vous, Mesdames et Messieurs, n'a pu voir et entendre sans émotion M. Jean Broussali, ce jeune homme de 22 ans, élève des écoles chrétiennes d'Ezeroum, qui, venu en France avec sa mère pour étudier le droit et devenir docteur, consacre sa jeune ardeur à intéresser l'opinion publique au relèvement de l'Arménie turque, sa malheureuse patrie ; c'est dans ce noble but qu'il a essayé devant vous, pour la première fois, sa parole toute empreinte de timidité et de conviction. C'est ici même qu'il a fait ses débuts, et c'est devant la Société de Géographie de Paris qu'il a parlé la seconde fois, pour montrer l'état abandonné de l'Arménie et pour invoquer en sa faveur l'exécution de l'article 61 du traité de Berlin.

» A Paris comme à Roubaix, son succès a été mérité par sa personne sympathique, par son amour pour sa patrie dont il nous a rappelé l'alliance avec la vieille Flandre, au temps des Croisades ; il nous a redit les siècles de grandeur et de prospérité de sa nation dont il vante les vertus patriarcales, l'esprit commercial et la proverbiale honnêteté. Il ne pouvait manquer de nous raconter que pendant le mois de juillet, dans une période de dix ou douze jours, il y a, dans son pays, un pèlerinage jusqu'aux Neiges du Mont-Ararat, où s'est arrêté l'arche de Noé après le déluge, où s'est conservé dans les glaces, pour l'admiration des fidèles, un de ses mâts abandonné.

» Il affirme que Noé a planté la première vigne au pied du Mont-Ararat ; nous l'avons cru sur parole et aussi sur le vin qu'il nous a fait goûter, sans nous le faire apprécier beaucoup. Enfin, nous avons applaudi le charmant conférencier en saluant le drapeau arménien qu'il a planté au-dessus des produits de son pays, étoffes, essences d'arbres, minerais, dont il nous a laissé des spécimens.

» Le baron Michel est l'habile orateur de l'heure présente ; il est l'avocat de l'avenir ; s'il rappelle le passé, c'est par respect de l'histoire

et presque malgré lui ; car il ne voit volontiers qu'en avant ; il chante le Go ahead des Yankees.

» Aussi, est-ce en Australie qu'ils nous transporte, chez ce nouveau peuple, composé d'Anglais, d'Allemands, de peu de Français, hélas! Avec quelle verve il nous dépeint cette île quinze fois grande comme la France, habitée par trois millions trois cent mille européens, où il ne reste que trente-cinq mille indigènes ; les Anglais en ont fait une terre anglaise, après la perte de leurs colonies américaines ; les Hollandais l'avaient découverte, nos voisins d'Outre-Manche l'ont accaparée et s'y sont enrichis au début par les mines d'or, ensuite par l'élevage des moutons, dont le nombre est évalué à 88 millions. La laine d'Australie est une richesse qui ne s'épuise pas ; sa qualité est trop connue et appréciée dans nos centres manufacturiers pour en faire l'éloge. Cette conférence, enlevé avec une rare élégance de parole et un entrain fort remarquable, s'est terminée par de nombreuses et intéressantes vues lumineuses de Melbourne et de Sydney.

» Nous avons eu l'an dernier le plaisir d'entendre M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot, qui faisait aussi et ici même ses débuts avec un véritable succès ; notre Comité s'est empressé de lui demander cette année une conférence sur le Royaume-Uni. Le jeune et savant professeur, tout en nous donnant une idée générale des grandes villes, des ports, de la marine marchande, des mines, de la richesse industrielle et commerciale de l'Angleterre, de la fortune colossale de ses habitants, de la puissance de l'Empire Britannique qui commande et protège 300 millions de sujets répartis dans le monde entier, a surtout dirigé son étude sur le caractère et les mœurs, sur les qualités et les défauts de ce peuple froid, méthodique et sensé : c'est dans ses rapports intimes aussi bien que dans ses relations avec l'étranger qu'il a cherché à nous faire connaître cette nation si homogène, si redoutable comme ennemie et comme concurrente, plus avancée que nous dans le *selt government*, mais plus exposée que nous, par sa constitution civile et la distribution par trop inégale de sa fortune mobilière et immobilière, aux crises sociales qui troublent notre époque.

» Dans un langage châtié et toujours facile, M. Lefebvre nous a raconté, par le détail, les curieuses habitudes de la vie anglaise comparée à la nôtre, et il va sans dire que sans contester le confortable de nos voisins et le mérite des misses et des ladies, il a conclu en faveur de la vie française et surtout des femmes françaises, préférence qui

s'explique et que nous pouvons nous pardonner, sans oublier toutefois, que nul n'est bon juge dans sa propre cause.

» Si vous voulez bien, Mesdames et Messieurs, vous rappeler l'intelligente physionomie du docteur Labonne, vous vous le représenterez monté sur un de ces petits chevaux islandais, sobres, autant que vigoureux et énergique, traversant d'immenses étendues de terres arides, de neiges et de glaces ; l'agréable conteur nous a fait le récit de son voyage en l accompagnant de projections lumineuses qui nous tenaient attentifs à la fois des yeux et des oreilles ; nous l'avons suivi, parcourant cette île volcanique qui ne possède qu'un seul arbre, un sorbier, qui a une capitale d'un nom impossible à prononcer, Reykjavik, avec 3,000 habitants, qui renferme quelques bourgades, qui contient des mines de soufre et dont le commerce peut se résumer dans l'exportation des plumes de l'Eider et des poneys, que le spirituel conférencier nous conseille de nous procurer comme d'incomparables petits serviteurs et dont, pour ma part, j'ai grande envie de profiter.

» Nous avions espéré que le docteur Labonne aurait pu nous faire connaître le Groënland, il nous l'avait promis, mais sa vivante parole a tant d'attraits, qu'il est appelé par 40 villes, ainsi qu'il nous l'écrit. Il n'a plus sa liberté, c'est un regret que vous partagerez avec nous.

» Votre comité, dont le devoir est de mêler l'utile à l'agréable, a prié M. Grousseau, professeur éloquent, avocat distingué, de nous instruire sur l'organisation « des Consulats, des Chambres de Commerce à l'étranger et des Musées commerciaux ». Ce sujet, si intéressant pour Roubaix, est peu connu ; nous ne savions pas que le consulat n'est qu'un passage pour monter dans la diplomatie ; M. Grousseau nous a ainsi expliqué le peu de services que nous rendent nos consuls, pendant qu'en Belgique et en Angleterre le consulat offre une carrière dans laquelle le jeune homme, préparé par des études spéciales, sait qu'il peut monter sur place en grade et en appointements et s'efforce, par son activité, par les renseignements qu'il donne à la mère-Patrie, de gagner son avancement, pour son profit et pour celui de ses nationaux.

» Il y a là une réforme et une amélioration à faire. Les Musées commerciaux, que l'Allemagne développe de jour en jour, ainsi que nous le démontrera ici même après-demain, M. Marius Vachon, sous le patronage de notre Chambre de commerce, appellent toute la sollicitude du gouvernement français qui, par les Consulats et les Chambres de commerce à l'étranger, réunirait facilement dans nos villes indus-

trielles les éléments nécessaires à leur constitution et à leur organisation. On ne saurait mieux dire que M. Grousseau et tous nos remerciements lui sont adressés.

» C'est une question très considérable et d'un intérêt presque vital pour notre commerce que celle de l'approfondissement des ports du Nord de la France. Un homme énergique et dévo é, M. Jules Petit, président de la Société de géographie de Boulogne, membre de la Chambre de commerce, président du Conseil d'arrondissement du Pas-de-Calais, s'est fait conférencier sans être orateur, comme il l'a dit modestement, pour propager l'idée que Boulogne aura bientôt réalisée. Créer des ports en eau profonde, afin d'y assurer à toute heure l'accès au navire du plus fort tonnage, arrêter chez nous leur course vers Anvers, retenir au passage une partie des grands transatlantiques qui peuvent être reçus au nombre de plus de quatre-vingts dans le port florissant de cette grande cité d'un monde cosmopolite, tel est le but de M. Jules Petit, que nous avons chaudement applaudi, en remerciant en même temps M. Luteau, l'aimable sous-préfet de Boulogne, qui l'avait accompagné.

» Il ne nous avait pas été donné encore, Mesdames et Messieurs, de connaître la Grèce moderne au point de vue économique. Chacun de nous, dans ses études classiques, a appris l'histoire de ce petit pays qui a produit tant de grands hommes, qui a créé de si belles œuvres en sculpture et en architecture et qui, des défilés des Thermopyles jusqu'aux remparts de Missolonghi, porte la gloire des actions guerrières les plus hautes, mais nous ignorions tous ou presque tous, le rôle que joua à notre époque ce peuple rajeuni par le travail dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. Les détails que M. de Joannès nous a donnés ont été des révélations. Par ses nombreux voyages, par ses résidences dans le Levant, par ses études comme ingénieur dans les mines, dans les carrières de marbre, dans les chemins de fer, le savant conférencier, qui est presqu'un compatriote, a su nous faire assister au réveil de la Grèce, et a pu lui prédire un nouvel et brillant avenir, en nous montrant presqu'achevé le percement de l'isthme de Corinthe.

» M. Castonnet des Fosses, à qui notre comité ne doit plus que des remerciements pour son concours personnel et ses recommandations auprès de ses amis, nous a promenés comme habile cicérone à travers les villes et les campagnes de l'Italie septentrionale, il nous a montré en paroles simples et agréables et en projections lumineuses bien choi-

sies, Turin, Milan, Vérone, Venise, Florence, Livourne et Gênes; c'est surtout au point de vue industriel et commercial que s'est placé M. Castonnet des Fosses pour nous signaler les progrès réalisés en Piémont et en Lombardie, où se sont développées, pour nous faire une concurrence déjà redoutable, de nombreuses et grandes manufactures de draperies et d'étoffes diverses. Il est bon, nous a-t-il dit, de connaître ceux qui grandissent autour de nous, car il faut que nous grandissions nous-mêmes pour lutter avec succès sur le terrain, ouvert à tous, des intérêts économiques. M. Castonnet des Fosses sait beaucoup et ne dit que ce qu'il sait bien. Ses études constantes de toutes les questions qui intéressent la France sur le continent ou aux colonies, l'ont mis à même de publier des ouvrages qu'il a bien voulu offrir à notre Société. Nous sommes heureux d'avoir ici l'occasion de l'en féliciter et de l'en remercier. Un jour viendra où nos ressources et votre concours, nous permettront de commencer l'installation d'une bibliothèque dans un public pour la lecture des livres et des cartes géographiques que Lille tient à notre disposition pour s'ajouter à ce que nous possédons déjà. Ce sera la seconde partie de notre œuvre.

» En terminant cet exposé, trop long, je le sais bien, Mesdames et Messieurs, mais que je n'ai pas eu le temps ni le talent de rendre plus court et plus intéressant, je dois vous annoncer, au nom de notre comité, que le concours de géographie aura lieu le jeudi 16 juin prochain. Des programmes seront adressés aux écoles en temps utile.

» Nous manquerions à notre devoir, si, à propos du dernier concours, nous ne rendions pas ici publiquement hommage à l'Institut Sévigné, qui a soutenu brillamment la lutte et a fait applaudir dans la salle des récompenses de Lille, au mois de janvier, les noms de Mlles Léonie Cousu, Marie Vandamme et Noémie Lévi. Notre Comité leur adresse aujourd'hui toutes ses félicitations.

» Et maintenant, Mesdames et Messieurs, je prie M. Jacquin de vouloir bien prendre la parole. »

Le discours de M. Henry Bossut a été accueilli par une double salve d'applaudissements.

COMPTE-RENDU DES CONFÉRENCES

DE LA SECTION DE TOURCOING.

A l'exemple de Roubaix, une section spéciale de Géographie a été créée cette année à Tourcoing, grâce à l'initiative de M. François Masurel père, Vice-Président de la Société, qui y a apporté un dévouement dont nous ne saurions trop faire l'éloge. Un Comité a été organisé par ses soins, avec M. Desurmont, juge au tribunal de commerce, comme vice-président, et M. Paillard-Lelong, trésorier de de la Caisse d'épargne de la ville, comme secrétaire, avec le concours de MM. Ernest Delmasure, Émile Destombes, Paul Duquesnoy et Charles Jonglez fils, comme membres du bureau.

A bref délai, une série de conférences a été organisée. M. François Masurel a offert à la Section un appareil Molteni et un écran pour les projections, et un sténographe de talent, M. Dujardin-Rouzé, négociant de la ville, a bien voulu sténographier chaque fois les paroles des conférenciers.

Toutes les réunions publiques organisées par le Comité ont eu lieu dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville de Tourcoing, mise obligeamment à la disposition de la Section par la municipalité ; à chaque fois l'assistance s'est trouvée nombreuse et choisie, témoignant par son attention de l'intérêt que lui présentaient les sujets traités et soulignant par ses applaudissements le talent des orateurs.

1re Conférence. — *Les Républiques de la Plata*, par M. Potel, ingénieur civil, membre de la Société de géographie commerciale de Paris.

Cette conférence a eu lieu le 9 décembre 1886. La séance a été présidée par M. François Masurel père, président de la Section, ayant à ses côtés, outre les membres du bureau de Tourcoing, MM. Paul Crepy, président de la Société, et Alfred Renouard, secrétaire-général.

M. le président a prononcé le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

» Mes collègues et moi sommes heureux de l'empressement avec lequel vous vous êtes rendus à cette conférence, la première qui marque la fondation de la section de géographie de Tourcoing, vous savez ainsi témoigner de l'intérêt que vous portez à notre œuvre, et je vous en remercie.

» En fondant ici une annexe de la Société de géographie de Lille, nous adoptons le programme de cette Société qui se résume dans la diffusion des connaissances géographiques et l'accroissement de nos relations commerciales ou autres avec les pays étrangers. Par les conférences que nous ferons cet hiver, par les bulletins que chaque mois nous vous enverrons, nous voulons donner à nos membres les notions les plus exactes sur le climat, le sol et les produits des diverses contrées du globe, nous voulons en faire connaître la législation, le commerce, l'industrie, le régime économique qui leur est propre.

» On a souvent dit que nous ne connaissions pas suffisamment les contrées autres que la nôtre et surtout que nous ne les visitions pas assez. Nous espérons encore donner le goût des voyages à ceux d'entre nous qui ne se sentiraient pas encore portés vers ce genre de distraction, ou plus, faire naître même, j'ose le dire, des idées d'émigration, mais d'une émigration raisonnée, utile, qui fait la fortune de ceux qui partent et aide à la prospérité de ceux qui restent. Les Français qui se rendent ainsi à l'étranger feront toujours, j'en suis sûr, honneur à la France.

» C'est aux commerçants surtout que je m'adresse. Le monde entier est devenu, de nos jours, client du commerce, c'est une nécessité de le visiter pour cannaître ses besoins. L'entreprise, du reste, est facile, car aujourd'hui du pays le plus éloigné, la vapeur sait faire un pays voisin.

» La section de géographie de Tourcoing vous demande votre appui pour l'œuvre qu'elle poursuit, œuvre avant tout patriotique et qui n'a en vue que l'utile. Nous l'avons commencée aujourd'hui en appelant parmi nous un conférencier de mérite, M. Potel, qui va vous entretenir d'une région, la République Argentine, avec laquelle la ville de Tourcoing engage journellement des transactions considérables. Nous sommes persuadés que tous nous retirerons un grand et réel profit de

la soirée qu'il vient nous offrir aujourd'hui. Je le prie de prendre la parole. »

Après ce discours, vivement applaudi, M. Potel a traité d'une façon des plus intéressantes le sujet qu'il s'était donné. Sa parole facile, sa narration attrayante, les nombreux et utiles renseignements dont il a su émailler son récit, enfin, les magnifiques projections qui ont, à certains intervalles, coupé intelligemment son exposé, tout, enfin, a contribué à faire de cette première conférence, que nous avons déjà insérée dans nos bulletins, un véritable et réel succès.

2e Conférence. — *L'Australie telle est,* par M. le baron Michel, ancien officier de marine.

Cette excellente conférence, qui a eu lieu le 20 janvier 1886, a été publiée *in extenso*, page 90, du présent volume.

3e Conférence. — *Madagascar*, par M. Jolivet, docteur en droit.

Cette conférence a eu lieu le 20 janvier 1887. M. Jolivet remplaçait au dernier moment M. Richard, indisposé.

4e Conférence. — *L'Algérie*, par M. Vibert, membre de la Société des explorateurs.

L'un de nos prochains bulletins reproduira *in extenso* cette conférence, qui a eu lieu le 27 janvier 1887.

5e Conférence. — *Vingt jours au Canada,* par M. Letort, professeur à l'École des Hautes études commerciales.

Cette conférence sera de même publiée *in extenso* dans nos bulletins. Elle a eu lieu le 9 février 1887.

6e Conférence. — *Madagascar et la question coloniale,* par M. de Mahy, député de la Réunion. — *La Nouvelle-Calédonie,* par M. Léon Moncelon, délégué de la colonie au Conseil supérieur des colonies.

Cette double conférence a eu lieu le 20 février 1887. Elle sera reproduite *in extenso* dans nos bulletins.

7e Conférence. — *L'Expansion coloniale chez tous les peuples*, par M. le baron Michel.

Cette conférence, qui a eu lieu le 23 mars 1887, a brillamment clos la série donnée à ses membres par le bureau de la section de Tourcoing. Comme les précédentes, nous la reproduirons *in extenso* prochainement.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

TROIS AFFLUENTS FRANÇAIS DU CONGO
RIVIÈRES ALIMA, LIKOUALA, SANGA

Par M. E. FROMENT, Chef de Station au Congo Français,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Messieurs,

Ce n'est pas une conférence que j'ai la prétention de vous faire, c'est une simple causerie, non sur le Congo français en général, ce qui pourrait nous entraîner trop loin, mais sur trois de ses affluents que j'ai pu étudier plus particulièrement durant un séjour de près de dix-huit mois. Notre estimé Président, M. Crepy, m'a prié hier seulement de dire quelques mots sur cette contrée qui éveille à un si haut degré la curiosité de tous ceux qui s'occupent de géographie ; je n'ai donc pu me préparer d'une façon suffisante et vous me permettrez de faire de larges emprunts à deux rapports adressés par moi au Ministre du Commmerce en novembre 1885.

Je suppose que vous savez tous que notre voie de pénétration dans l'intérieur, est actuellement l'Ogôoué, un cours d'eau qui ressemble davantage à un gigantesque torrent qu'à un fleuve. Le long de son cours, la Mission de Brazza a établi une chaîne de stations dont le rôle est de faire rayonner tout autour d'elles notre influence, de protéger nos convois de ravitaillement, d'amener les indigènes, graduellement et pacifiquement, à se constituer nos pagayeurs, nos travailleurs et même nos soldats auxiliaires. De Franceville, point où l'Ogôoué et la Passa, son affluent, cessent tout-à-fait d'être praticables aux pirogues, à Dielé, station fondée au point où l'Alima, affluent du Congo, commence à être navigable, il a fallu créer une route de 150 kilomètres, à travers les plateaux qui séparent les deux bassins. Un service de porteurs, recrutés parmi les tribus Datékés, permet de donner la main

aux convois de pirogues d'Ogôoué et d'amener sur l'Alima nos marchandises d'échange et notre matériel.

Cela dit, nous allons, si vous le voulez, descendre ensemble cet Alima qui va nous conduire directement au Congo.

L'Alima est d'abord formé de deux cours d'eau, le Diélé et la Lékila, qui prennent leurs sources, l'un au plateau des Tscicouyas, l'autre dans le plateau de Datéké. C'est à leur fonction que la station de Diélé a été établie. L'Alima ne reçoit ensuite que deux affluents : ce sont : rive gauche, le N'Gampo, difficilement navigable sur une faible partie de son cours, et rive droite, le Lékéti, que M. J. de Brazza a pu remonter en pirogue jusque chez les Tscicouyas. Pendant les quelques quatre cents kilomètres qu'elle parcourt ensuite, l'Alima ne reçoit plus d'autres tributaires que des riviérettes sans importance, dont l'embouchure reste inaperçue au milieu des marécages et des bambous.

Très rapide — 3 à 4 nœuds en moyenne — le courant de la rivière n'est cependant dangereux qu'à cause des troncs d'arbres qui l'obstruent et par les coudes brusques qu'il décrit, souvent à angle droit. Les sinuosités de son cours sont telles qu'en beaucoup d'endroits, elle se replie littéralement sur elle-même, et qu'après avoir marché quelques minutes vers l'Est, par exemple, on suit tout aussitôt une direction diamétralement opposée ; on ne voit jamais à plus de deux cents mètres devant soi : toujours quelque coude barre l'horizon. Il s'ensuit naturellement que les bancs de sable sont nombreux ; ils encombrent souvent le lit de la rivière et ne laissent qu'un étroit chenal le long de l'une des rives. Pour une pirogue, cela n'a pas d'importance ; au contraire, cela facilite la montée en ce qu'on peut se servir de perches sur ces bancs qu'un mètre d'eau à peine recouvre ; mais on devine les inconvénients d'un pareil état de choses pour une chaloupe à vapeur, même d'un faible tirant d'eau. Si elle gouverne trop près des bancs, elle risque de s'échouer, si au contraire, elle frôle de trop près la rive opposée, elle court le danger d'être poussée par le courant dans la *brousse* ou de se heurter contre quelque tronc d'arbre immergé. Aussi l'Alima ne sera-t-elle jamais navigable à des steamboats de dimensions tant soit peu importantes.

Les rives, couvertes d'une brousse inextricable, où domine le bambou, sont basses et marécageuses. Rarement une falaise herbeuse, dernière ramification des collines batékées, vient rompre la monotonie de ces murailles de verdure sombre et impénétrable. A mesure qu'on se rapproche du Congo, le terrain s'abaisse graduellement ; les endroits

où l'on puisse prendre pied deviennent de moins en moins fréquents, et si l'on traversait la brousse inondée qui partout borde la rivière, on s'apercevrait qu'aux collines pittoresques du pays Batiké ont succédé les plaines basses et giboyeuses des M'Boschis. Partout les bois de construction foisonnent; de beaux arbres, au tronc droit et élancé, dominent le fouillis des palmiers-bambous. Malheureusement, ces abres, poussant dans un sol inondé, sont durs, difficiles à travailler et coulent à pic dans l'eau.

La descente, depuis Diélé jusqu'au Congo, demande ordinairement six jours; la montée est d'une lenteur fastidieuse : il ne faut pas moins de quinze jours à une pirogue bien armée pour l'effectuer. En fait de pagayeurs, on en est réduit au personnel des postes ou aux piroguiers engagés dans l'Ogôoué pour ce service spécial.

Trois races distinctes habitent le bassin de l'Alima, mais les rives mêmes de la rivière sont occupées exclusivement par les Tpfourous, qui seuls, naviguent et pêchent dans ses eaux. Le Haut-Alima est peuplé de Batékés, tandis que le Bas appartient aux M'Bochis. Ces deux peuplades sont essentiellement agricoles; leurs villages ne sont jamais situés sur le même cours de la rivière. On peut supposer au moins pour les M'Bochis, qu'ils ont été refoulés dans les terres par les Tpfourous, au moment où ceux-ci, débouchant de l'Oubangui et du Haut-Congo, ont remonté l'Alima et s'y sont établis en conquérants.

Quant aux Batékés, c'est un fait partout observé, aussi bien sur les bords du N'Coui, du N'Gampo et du Diélé que dans le voisinage de l'Alima, qu'ils évitent toujours de s'établir à proximité immédiate d'un cours d'eau. Ils recherchent les hauteurs, le sommet des plateaux ou des collines, là où règne la brise et où l'on est à l'abri des moustiques et des miasmes paludéens.

Les Tpfourous sont une branche de la nombreuse et puissante race qui a su monopoliser le commerce et la navigation du Congo et de ses affluents depuis le Pool jusqu'au-delà de l'Équateur, et qui se nomme, suivant les lieux, Oubanguie, Babanguie, Banyannzie ou Abanko. Émigrés probablement de l'Oubangui ou du Haut-Congo à une époque déjà reculée, ils se sont établis d'abord dans les marais qui s'étendent au Nord du delta de l'Alima; puis, ne pouvant tirer leur subsistance de ce territoire inondé, ils ont dû remonter la rivière sur les deux rives de laquelle ils se sont répandus jusqu'en amont du N'Gampo. Aujourd'hui on compte dans l'Alima plus de soixante établissements où ils se livrent exclusivement au commerce et à la manipulation du

manioc, qu'ils achètent en grande quantité et à des prix dérisoires aux Datékés et M'Boschis de l'intérieur des terres. Une vingtaine de ces établissements méritent le nom de villages; les autres ne sont que des groupes comptant de trois à quinze cases, bâties le plus souvent sur des terrains peu élevés au-dessus de la rivière et entouré de marécages, comme de véritables îlots.

Pendant la saison sèche, c'est-à-dire d'avril ou mai à septembre, les villages présentent l'aspect affairé de ruches d'abeilles ; les femmes pétrissent le manioc, les hommes l'entassent et l'emballent dans des paniers en liane tressés à cet effet par les enfants et les vieux. Rien ne donne mieux une idée des aptitudes commerciales des Tpfourous, que de voir sur la rive ces longues rangées de paniers, symétriquement alignés, et si bien ficelés, si proprement amarrés, qu'ils ne seraient nullement désavoués par des emballeurs d'Europe Durant les mois d'avril à septembre, on peut évaluer, sans crainte d'exagération, à une quarantaine de tonnes la quantité de manioc qui descend journellement la rivière, à destination de Licouba.

C'est un curieux spectacle que de voir ces convois de dix, quinze, vingt pirogues, chargées à tel point que leur flottaison se trouve à peine à deux ou trois centimètres du bordage, descendre le fil de l'eau se laissant aller au courant, doucement, sans secousses et sans à-coups, dirigées seulement par un homme et un enfant, assis l'un à l'apant, l'autre à l'arrière, dont le rôle se borne à gouverner pour éviter les chocs. Il suffirait de bien peu de chose pour emplir et faire couler ces pirogues vieilles, pourries et grossièrement racommodées pour la plupart, et cependant il est bien rare qu'un accident de ce genre leur arrive.

Pendant la saison des pluîes, la production du manioc diminue beaucoup; de plus, les risques que font courir à des embarcations aussi lourdement chargées, les orages subits et les pluies torrentielles, deviennent si grands, que le transit se ralentit considérablement. Les villages se dépeuplent; la majeure partie de la population émigre à Licouba, le véritable pays Tpfourpu, leur métropole. Il ne reste à la garde des établissements que les esclaves et les malades.

Licouba est un vaste ensemble de criques, de lagons et de lagunes, sillonnant dans tous les sens la contrée qui s'étend entre l'Alima, le Congo et la rivière Likouala, contrée marécageuse, couverte de prairies tremblantes et de broussailles inondées. Les eaux brunâtres du Congo y donnent rendez-vous aux ondes limpides de l'Alima ; mais

dans beaucoup d'endroits, l'absence de toute déclivité rend les eaux stagnantes et infectes. Les convois de manioc s'engagent tous par l'étroit et tortueux canal qui quitte l'Alima à une trentaine de kilomètres de son confluent avec le Congo ; les Apfourous, piroguiers consommés, évoluent avec facilité dans toutes ces lagunes, mais nos pirogues, armées avec des équipages peu familiers avec cette sorte de navigation, y manœuvrent difficilement. Parfois l'eau manque, et il faut traîner la pirogue à travers les hautes herbes aquatiques : ailleurs le chenal passe sous des voûtes de broussailles dont les racines immergées dans une eau profonde, gênent tous les mouvements : il fait si sombre dans ces dédales, dont la longueur dépasse quelquefois plusieurs kilomètres, et l'eau y est si noire qu'on se croirait dans les égouts de Paris. A côté de cela, il y a de belles nappes d'eau, surtout à mesure qu'on se rapproche du Congo. Je citerai le lac Boumbi, long de trois à quatre kilomètres et large de deux, les lagons du Bêndja, où des troupes nombreuses d'hippopotames règnent en maîtres incontestés. Toutes ces eaux sont très poissonneuses et fournissent aux Apfourous un important élément d'alimentation.

Les villages, ou plutôt les villes, car ce sont de véritables fourmilières humaines, sont bâtis sur des bancs d'argile, exhaussés en talus par le travail des hommes de façon à défier les inondations de la saison des pluies. Ces talus sont divisés en nombre infini par des rigoles profondes où des pirogues circulent, et qui forment ainsi le réseau des rues de ces Venises africaines. — Une multitude de petites pirogues sillonnent incessamment les alentours des villages et contribuent à donner une grande animation au tableau. L'agglomération la plus importante en Licouba, sur le lagon Molondo ; sa population dépasse quatre mille âmes. D'autres centres secondaires s'élèvent dans les lagunes ou sur la rive même du Congo.

Les principaux sont Bênoja (2 à 3000 hab.), Tkita (1500 habitants), N'Counda (3000 hab.) Licouba et Benojà sont en quelques sortes des localités industrielles ; on y fabrique en grande quantité des nattes très prisées sur le Congo et l'Alima, des poteries de toutes formes et de toutes dimensions (marmites, plats, assiettes, touques à l'huile et à vin de palme, fourneaux pour conserver le feu en pirogue, etc......) des pagayes, des filets, des harpons et divers engins de pêche, tous produits qui sont ensuite exportés dans l'Alima, la Likoualp, la Sanga et jusque chez les Banyannzis de Bolobo. D'autres villages s'occupent plus particulièrement de la fabrication de l'huile et du vin de bambou.

Les campements qu'ils construisent dans ce but sur les rives de l'Alima, où abondent les palmiers bambous en livrent à la consommation d'assez grandes quantités. Les deux principaux débouchés de l'huile sont la rivière Sanga et Dolobo ; quand au vin il ne donne lieu qu'à un commerce tout local attendu qu'il n'est plus buvable au-delà de vingt-quatre heures. Les Apfourous sont grands buveurs de vin de palme ; à l'occasion des funérailles, qui durent chaque fois plusieurs jours, il s'en consomme sur une grande échelle, chacun devant manifester son deuil par une ivresse aussi complète que possible.

L'huile de bambou, plus clair et d'un gris moins désagréable que l'huile de palme fournis par l'*Elœis Guineensis*, pourra rendre de grands services quand des steamers nombreux auront été lancés sur le grand fleuve. Déjà les chaloupes de l'Association Internationale viennent sur les lieux s'approvisionner de cet ingrédien indispensable à leurs machines. Purifiée, elle peut, à défaut de graisse, servir à la cuisine ; il est vrai que tous les estomacs ne peuvent s'accomoder du léger goût qu'elle donne aux aliments.

Une grande vigueur physique jointe à un courage incontestable font des Apfourous un peuple redouté des aborigènes. Mais jamais ils n'abusent de cette situation, ils comprennent trop bien l'intérêt qu'ils ont à vivre en bonne intelligence avec les Batékés et les M'Boschis, leurs nourriciers. Ils ne cherchent jamais à dénouer leurs démêlés avec eux autrement que d'une façon toute pacifique. Du reste ils trouvent des moyens plus persuasifs de les tromper et de les voler. L'Apfourou est doué de toutes les qualités qui font un bon trafiquant ; il est hâbleur et rusé en diable ; intarissable pour vanter les qualités de ce qu'il veut vendre ou viprécier ce qu'il veut acheter. Des Européens peut au courant s'y laissent prendre tout comme de vulgaires Batékés. Il faut toujours se faire une règle, quand on a affaire à un Apfourou d'offrir à peu près le quart du prix qu'il propose de vendre et ce faisant, on a encore des chances de payer plus que la valeur de l'objet marchandé. J'ai vu acheté des pirogues deux cents... barrettes de cuivre alors que le vendeur en avait d'abord demandé quinze cents.

Les articles qui ont le plus de valeur dans leurs échanges avec les Batékés sont le sel, la poudre, les étoffes très légères, et de bas prix, la poterie et les nattes de Licouba, etc..... Ils se procurent les premiers de ces articles à N'Counda, au confluent de l'Alima, ou à Dolobo, deux localités ou se tiennent des marchés d'ivoire.

Les mœurs et usages des Apfourous sont identiques à ceux des Babanguis de la Rivière Sanga dont je vais parler tout à l'heure.

Nos relations avec eux sont toujours amicales, ils paraissent avoir oublié le combat qu'ils ont livré à M. de Brazza en 1878. Ne voient-ils pas d'ailleurs que loin de mettre entrave à leur commerce et à leur monopole, nous sommes devenus pour eux une source nouvelle de bénéfices ? nos pirogues qui descendent ou remontent la rivière s'arrêtent dans leurs villages, y achètent des vivres ou des produits de leur industrie, et jamais le plus léger incident n'est venu éveiller leur défiances.

Comme toutes les peuplades conquérentés, les Apfourous sont très prolifiques. Leur intelligence, leur activité, leur courage les désignent comme les futurs auxiliaires du négoce européen : ils seront à l'Alima et au Congo ce que les Pahouins deviendront, dans un avenir prochain à l'Ogôoué.

Malheureusement, il existe chez eux, et développée d'une façon effrayante, une hideuse maladie, lèpre ou syphilis qui fait des ravages terribles. On ne peut accoster dans aucun village, si petit soit-il, sans apercevoir de nombreux hommes, femmes ou enfants atteints de cette affection qui leur ronge le nez, la figure, les bras, les jambes, le corps entier et en fait de tristes êtres, objets de pitié et de dégoût pour leurs compatriotes et leurs parents eux-mêmes. C'est une chose profondément triste de voir une race si forte et si vigoureuse, décimée par un mal impitoyable, de voir ces malheureux enfants traîner une existence douloureuse, trop souvent close par le couteau du féticheur à des funérailles quelconques. C'est surtout dans l'Alima que le nombre de ces malheureux est grand : il semble que les chefs des pays de Licouba, désireux de s'épargner une vue aussi dégoûtante, les aient relégués là pour s'en débarrasser.

En débouchant par l'Alima dans le Congo, si on remonte ensuite vers le nord, on se trouve, au bout d'une grande journée de Pirogue, en présence des confluents de la Likouala et de la Sanga, distants l'un de l'autre d'un kilomètre à peine.

La Likouala a un débit aussi considérable que l'Alima ; son courant est beaucoup moins rapide, mais sa largeur est double ; ses rives sont basses, marécageuses et découvertes, au moins dans son cours inférieur, et c'est ce qui fait que les eaux sont infectées par les crocodiles et les hippopotames. Les indigènes établies à son embouchure la connaissent peu ; les Balanguis n'y sont établis que fort peu avant en

amont et disent ne pas pouvoir la remonter à cause du caractère féroce et guerrier des peuplades riveraines. La Likouala vient d'abord du N. N. W. mais si on le remonte sur un certain parcours, elle s'incline tout à fait ensuite à l'W.

Le récent voyage de MM. J. de Brazza et Pécile ne permet plus de douter que Likouala et la Licoua entrevue en 1879 par M. P S. de Brazza ne font qu'une seule et même rivière. Retraçons en quelques lignes cette exploration qui a eu de si important résultats au point de vue hydrographique.

MM. J. de Brazza et Pécile partirent de Lastoursville, station de l'Ogôoué, en juillet 1885. M. de Lastours devait partir avec eux et commander l'expédition, mais la mort était venu le surprendre au moment où il faisait ses derniers préparatifs. Une dizaine d'hommes d'escorte, laptots et algériens, et une vingtaine de porteurs composaient tout le personnel de cette mission. Son but était de chercher à reconnaître l'Ivindo et le Sébé, deux affluents de l'Ogôoué, et de se diriger ensuite vers la côte occidentale pour aboutir soit à Cameroons, soit au Gabon. Mais des circonstances imprévues forcèrent MM. de Brazza et Pécile à changer leur itinéraire.

Les mauvaises dispositions des tribus habitant la vallée de l'Ivindo les obligèrent à se rejeter vers l'Est.

Traversant la Sébé, ils gagnèrent le Lébaï Ocoua, (rivière de sel) puis le Likouala, qu'ils descendirent en radeau, et débouchèrent enfin sur le Congo en décembre 1885. Leur voyage avait duré six mois.

Le cours supérieure de la Likouala est bordé de rives élevées et déboisées ; le pays a tout le pittoresque et tout l'accidenté des plateaux du Haut Alima. Quant aux populations, la rapidité avec laquelle s'est effectuée leur descente n'a pas permis aux deux explorateurs d'en faire même une étude superficielle. MM. J. de Brazza et Pécile supposent que la Sanga n'est qu'un bras dérivé de la Likouala. Il est permis en se fondant sur l'exploration qui en a été faite, sur les renseignements pris auprès des indigènes, de révoquer en double cette hypothèse.

La rivière Sanga a été longtemps confondue avec le Congo, en raison de sa largeur, du volume d'eau qu'elle roule, des îles qui encombrent son cours et surtout des nombreux canaux qui la mettent en communication avec le fleuve jusqu'à une journée en amont de son principal confluent.

Ce n'est qu'après l'avoir, à deux reprises différentes, remontée pendant une dizaine de jours, que M. Dolisie s'est aperçu qu'au lieu d'être

dans un bras du Congo, il se trouvait en réalité dans une rivière distincte, constituant un des principaux affluents du grand fleuve.

Les Balanguis, qui habitent ces deux rives jusque très avant dans l'intérieur, disent que sa direction est constamment N. N. E. ou N. E., qu'on peut la remonter durant de longs mois avant d'arriver à sa source, que très loin en amont, elle communique avec l'Oubangui, dont la direction connue est parallèle, et qu'enfin son cours supérieur est barré de rapides, bordés de rives élevées et rocheuses. Les populations riveraines se construisent des habitations aussi hautes que nos maisons à l'européenne ; elles sont armées de fusils très longs, obtiennent le sel par l'évaporation de l'eau et se servent de cauris comme monnaies dans leurs transactions. On y rencontrerait aussi beaucoup d'hommes blancs.

Il est à remarquer que ces renseignements obtenus de divers individus et dans des localités différentes, sont toujours concordé entre eux, sauf quelques légères variantes.

En tenant compte du merveilleux qu'ont toujours pour les noirs les contrées inconnues et de l'exagération à laquelle ils sont inclins, ne peut-on présumer, d'après ces informations, que les sources de la Sanga sont situées dans les régions avoisinant le Soudan, peut-être même sur un des versants du plateau d'où sortent maints affluents du Nil, c'est-à-dire au pays des Niams-Niams, et que son cours supérieur est habité par des populations ou musulmans, ou tout au moins en rapport avec les Arabes de la côte orientale ? L'affirmation qui fait de la Sanga un bras dérivé de l'Oulangui, est peut-être plus douteuse, quoique n'ayant rien de bien impossible. Des explorations de M. Greinfell, de la « Daptist Missionary Society, » de M. Dolisii et du capitaine Hanssens, il résulte que si l'Oulangui et la Sanga ne sont point deux bras de la même rivière, elles suivent cependant deux directions parallèles : toutes deux elles nous viennent du N.N.E.

Les rives de la Sanga comme celles de la Likouala, comme celles du Congo lui-même, sont tantôt boisées, tantôt découvertes, toujours basses, marécageuses et en grandes parties inondées à la saison des pluies.

Les deux rives du grand fleuve, d'ailleurs, depuis la rivière N'Kéni (Mpaka de Stanley) jusqu'au pays des Bangalas et même au-delà, présentent une vaste dépression s'avançant très avant dans les terres. On ne peut mieux comparer le système fluvial du Congo à un immense entonnoir, occupant tout le centre de l'Afrique Equatoriale, et dont le goulot

est figuré par le lit étroit et tourmenté que cette gigantesque masse d'eau, pour arriver à l'Atlantique, a dû se frayer à travers la région montagneuse depuis N'tamo jusqu'aux chutes d'Yellala.

La flore de la région n'est pas riche en essences forestières. D'énormes baobabs, des fromagers, des palétuviers d'eau douce, voilà ce qu'on voit le plus fréquemment ; pas de ces beaux arbres bien droits qu'on trouve en si grande abondance dans l'Alima, mais des troncs rugueux, tordus, durs comme le fer, impropres à la construction. C'est une des grandes difficultés que j'ai rencontrées quand il m'a fallu fonder le poste de Bonga. Les bambous qui partout ailleurs remplacent les planches dans la confection des parois de nos habitations, font absolument défaut : il faut aller les chercher dans le Likouala. En revanche, les palmiers, *Elœis Guineensis* et *Borassus* abondent ; partout on voit leur taille élancée et leur panache gracieux.

La faune est plus riche : les hippopotames et les crocodiles pullulent le long des îles et des bancs de sable ; à terre on trouve l'éléphant, l'antilope des mariés et surtout les buffles. Ceux-ci sont si abondants et si peu sauvages que pendant les quatre mois de mon séjour à Donga, nous en avons abattu plus de cinquante. Leur viande et celle des hippopotames m'ont même souvent permis de faire aux chefs des largesses qui compensaient avantageusement celles que ma pauvreté en marchandises m'interdisait. Les singes de toutes tailles, les pintades, les perroquets, les tourterelles, pullulent dans les bois où dévastent les plantations des natifs ; enfin les marabouts, les pélicans, les canards, les corbeaux peuplent les marécages et les lagunes.

Donga, situé sur la rive droite de la rivière, à une demi-journée en amont de son confluent, est l'agglomération la plus importante de la Sanga. Sa population, composée d'éléments hétérogènes, est turbulente et a souvent des démêlés avec les villages d'amont. Elle s'élève au moins à quatre ou cinq mille âmes. Jadis Donga et toutes les localités situées sur le cours inférieur de la Sanga, obéissaient à un seul chef, le puissant M'Pakama, qut fut paraît-il, un guerrier redoutable. Mais lors de sa mort, ce fut un de ses esclaves, N'dombi, le chef actuel de Donga, qui lui succéda, au détriment de son propre fils, trop jeune pour prendre sa place. Les chefs des autres villages, n'étant plus tenus en respect par la crainte que leur inspirait le terrible M'Pakama, se proclamèrent indépendants et N'dombi fut réduit au seul commandement de Donga, où il n'exerce même plus la souveraineté que nominalement. Son caractère mesquin avare, son manque de dignité lui

ont fait perdre tout son prestige et jusque dans son village, des chefs secondaires bravent son autorité et le tiennent en échec.

L'agriculture est peu en honneur à Donga ; le peu de terres cultivables que ses habitants peuvent disputer à l'inondation, une quinzaine d'hectares environ, sont plantées en manioc, patates et arachides. Toutes les plantations sont entourées de clôtures, et la nuit des femmes veilles pour chasser les buffles qui viennent les dévaster.

Le village, comme tous les villages Dabanguis des rives du Congo ou de ses affluents, ressemble à une véritable forêt : les palmiers, les fromagers, les baobabs, et les bananiers répandent partout la verdure, l'ombre et la fraîcheur.

On y recueille beaucoup de vin de palme ; aucun palabre, aucune transaction commerciale ne se traitent sans la calebasse traditionnelle. Pour donner au liquide des propriétés plus enivrantes, les indigènes y mettent une racine appelée « liboga » connue des M'Pongouies pour ses qualités aphrodisiaques.

Pendant la saison sèche, les Dabanguis se livrent activement à une pêche que la baisse considérable du fleuve rend fructueuse.

L'industrie se borne à la fabrication de poteries avec l'argile spéciale du lieu, laquelle pourrait faire des briques, tout comme celle de Brazzaville. Quelques forges primitives, identiques à celles dont se servent les Pahouins et toutes les peuplades de l'Ogoûé, travaillent les fers de pagayes, les couteaux, les bracelets de fer et de cuivre, les colliers en cuivre massif, etc.

Mais l'importance de Donga réside surtout dans son monopole commercial qui s'exerce sur tout le transit de la rivière : les pirogues qui arrivent d'amont avec de l'ivoire et des esclaves ne peuvent communiquer librement avec celles qui arrivent d'aval pour acheter. Un intermédiaire est nécessaire et il prélève une double commission sur l'acheteur et le vendeur. De là une source de richesses pour la localité. Outre l'ivoire et les esclaves, il se fait aussi dans le Sanga, comme sur le Congo, un commerce important de bois rouge de teinture, provenant de l'Oubangui. Ce bois rouge, coupé en petites bûches irrégulières de dix centimètres sur trois ou quatre, se vend dans l'Oubangui au prix de cinq bûches pour une barrette de cuivre. Plus il descend en aval sur le Congo, plus il est cher. A Banga, il vaut une barrette pour trois bûches, à N'Gantchou et Bolobo, une barrette pour deux bûches, au Pool enfin, une bûche pour une barrette.

Il en est de même pour l'ivoire qui, vendu très cher au Pool, est

acheté pour un morceau de pain dans la Sanga supérieure. Ce sont les monopoles qui accaparent la plus claire partie du bénéfice, et il est certain que le commerce européen, s'il peut, sans effusion de sang, les supprimer, réalisera, au moins dans les premières années, des avantages énormes.

Bonga s'approvisionne de manioc, d'huile de bambou et de nattes aux gens de Licouba qui viennent journellement trafiquer dans la Sanga.

La barrette de cuivre « *mitaco* » des indigènes est la monnaie du Congo et de tous les affluents depuis le Pool jusqu'aux Stanley-Falls. Valeur intrinsèque et prix de transport compris, la barrette revient à environ 0,25 centimes. Une poule vaut deux barrettes, un régime de cinquante bananes en vaut trois ; une natte de Licouba ou un panier de manioc de l'Alima se donnent aussi pour deux barrettes. Un esclave mâle se tarife à quatre ou cinq cents, une femme de trois à quatre cents.

Si d'un côté l'ivoire et tous les produits du pays sont meilleur marché qu'à Stanley-Pool, de l'autre, les étoffes et tous les objets de fabrication européenne ont dans la Sanga une valeur double de celle qu'elles ont à N'couna. On recherche surtout les tissus bon marché et de mauvaise qualité; il ne faut pas d'une étoffe qui ne puisse se vendre au-dessous de huit ou dix barrettes la brasse, ce qui fait environ 1 fr. 25 à 1 fr. 90 le mètre. Une étoffe grossière, faite de bourre de laine rouge ou bleu s'y vend très bien au prix de vingt-cinq barrettes la brasse de 1m80. Chaque Babangui porte une large ceinture de cette bourre qui est un long préservatif contre les refroidissements du ventre, partant de la dyssenterie, si fréquente au Congo.

Les bouteilles vides s'arrachent littéralement à six barrettes pièce, soit 1 fr. 50 ; les étuis de cartouches Gras se vendent bien au prix de cinq pour une barrette : les indigènes s'en font soit des pendants d'oreille, soit des breloques à leur ceinture, soit encore des ferrures pour le bois de leurs lances. Les *cauris*, les *tombos* (grosses perles de verre) les *congolos* (petites perles de verre), sont très prisés des dames balanguies qui s'en font des ceintures et des colliers. Quant aux sonnettes, couteaux, glaces, ressorts, chaînes de cuivre, fusils, poudre, sel, on n'en vend pas. Tous ces articles sont jetés en grande quantité sur le congo par les caravanes des traitants noirs de la côte et cela à des prix inabordables pour nous.

Les mœurs des Babanguis, des Banyannzis, des Oubanguis, des

Abanhos et des Apfourous offrent entre elles une analogie complète. Décrire une de ces tribus, c'est décrire toutes les autres.

L'autorité des chefs n'est effective que sur leurs femmes et leurs esclaves ; tout homme libre est complètement indépendant dans ses actes; il ne doit à son suzerain que son concours en temps de guerre. L'influence et le rang d'un homme libre ou d'un chef sont en raison de sa fortune, et celle-ci est en raison du nombre d'esclaves et de femmes qu il possède et sur lesquels il a un droit de vie et de mort.

Les femmes, surtout la plus âgée, d'un chef ou d'un homme libre jouissent d'une certaine considération ; elles assistent aux délibérations de leurs maris, et sont traitées sur un pied plus égalitaire que cela ne se voit généralement chez les noirs. Les gros travaux de plantations sont laissés aux esclaves des deux sexes qui forment les deux tiers de la population. L'adultère et le vol sont punis de la décapitation sur les esclaves , d'une forte amende sur l'homme libre.

Les honneurs de la sépulture ne sont accordés qu'aux chefs et aux hommes libres : les cadavres des esclaves sont jetés à la rivière. Dès qu'une médecine fort rudimentaire s'est déclarée impuissante à guérir un esclave, celui-ci est emmené au milieu du fleuve pieds et poings liés. quelquefois simplement amarré dans une natte, puis jeté à l'eau.

Les affections les plus communes chez les Dabanguis sont la lèpre , moins développée cependant que dans l'Alima, la pneumonie, due à une température et à un sol humides , la dyssenterie , et cette *maladie du sommeil* , sorte de léthargie mortelle, à laquelle la consommation exagérée du *liamba* (sorte de chanvre fumé par les natifs) n'est peut-être pas étrangère. La mortalité est assez considérable , mais comme cette race est très prolifique et qu'en outre les vides sont immédiatement par des achats d'esclaves , le chiffre de la populations ne s'en ressent guère.

Les hommes se coiffent de façon à imiter , avec des tresses de cheveux tombant sur le nez ou sur les tempes , des cornes de rhinocéros ou des trompes d'éléphants. Ils sont bien bâtis et solidement musclés ; ils se couvrent davantage que les femmes, chose qu'on observe du reste chez toutes les tribus africaines ; jamais on ne les voit sans un fusil , des sagayes ou un couteau à la main , et comme ils sont assez irritables et peu portés à se laisser intimider , cette habitude de toujours être armés a souvent des résultats funestes. La moindre querelle dégénère vite en rixe sanglante.

Les femmes participent de la nature vigoureuse de leurs maris ; elles sont généralement massives, énormes, trop corpulentes en un mot pour avoir quelque élégance dans les formes. Elles s'oignent tout le corps d'huile de bambou et de peinture rouge les jours de grand gala : leurs onctueuses personnes ne sont alors rien moins qu'appétissantes.

Les *dames* du high-life portent autour du cou un énorme collier de cuivre massif, dont le poids atteint une *quinzaine de livres*. Cet ornement, pour le moins gênant, est très recherché et attire toujours à celle qui le porte respect et considération.

En fait de religion, les Babanguis croient à une sorte de métempsycose. J'ignore quelles sont au juste les divinités qu'ils se sont forgées; toutes mes investigations à ce sujet sont demeurées sans résultat : les indigènes n'aiment pas à être interrogés là-dessus, ils semblent craindre quelque sortilège ou quelque mauvaise intention chez l'homme blanc. Mais, ce que je puis affirmer, c'est leur croyance à l'immortalité de l'âme. Un chef de Bonga me demandait un jour si je n'étais pas quelque chef du pays défunt et désireux de revenir vivre sur les lieux de sa première existence : un autre jour il s'informa, avec mille précautions, si les blancs, *qui en sont à leur deuxième vie*, avaient encore quelque chose à craindre de la mort. Mes hommes m'ont aussi rapporté plus d'une fois les questions qui leur étaient faites par les indigènes au sujet du pays d'où nous venions, cherchant à savoir si nous n'y avions point vu quelqu'un de leurs parents ou de leurs amis trépassés.

Dans la suite, un frottement journalier avec nos hommes, et surtout un jour, la vue d'un Européen blessé grièvement les ont sans doute convaincus que nous sommes des êtres comme les autres, sujets aux mêmes infirmités et ne nous nourrissant nullement de chair humaine. Néanmoins, l'homme à peau blanche reste pour eux un mystère et un problème, sinon un immortel.

Chez ces peuplades naïves, de l'inconnu au merveilleux il n'y a qu'un pas.

Je ne crois pas d'ailleurs que cela les empêchât de nous faire la guerre, si nous leur en fournissions les motifs : nous croiraient-ils immortels, ils nous combattraient quand même, ne serait-ce que pour s'assurer de notre invulnérabilité.

Cette croyance à l'immortalité de l'âme est cause d'une des plus horribles coutumes qu'on puisse constater chez des tribus barbares : je veux parler des scènes sanglantes qui accompagnent les funérailles

de tout chef et de tout homme libre. On choisit, parmi les femmes et les esclaves du défunt, un nombre de victimes proportionné au rang qu'il occupait : au milieu des orgies nocturnes qui suivent le décès, on les amène, solidement ligottés, près du cadavre ; là, on les fait s'agenouiller, on assujettit une tresse de leurs cheveux à l'extrémité d'une branche plantée en terre et courbée avec force ; puis le bourreau, après avoir fait mille simagrées, remplit son office, et les branches se redressent brusquement, l'une après l'autre, secouant leur hideux fardeau de têtes sanglantes, aux hurlements d'une foule surexcitée par les danses et le vin de palme...

Quand il s'agit d'un grand chef, les immolations prennent les proportions de véritables hécatombes ; c'est ainsi qu'à la mort de M'Fakama, une vingtaine d'esclaves furent égorgés. Quelquefois le supplice varie. M. Dolisii a vu, dans la Sanga, deux enfants enterrés vivants, et cela sans pouvoir s'y opposer.

Les cadavres, une fois décapités, sont abandonnés à la rivière ; quant aux têtes, on les garde pour en orner la tombe du défunt en honneur duquel on les a fait tomber.

Il sera difficile de faire disparaître ces terribles usages : à Bonga, on avait fini par y procéder la nuit, de crainte de voir les blancs s'y opposer, mais je savais toujours d'une façon certaine le nombre des victimes sacrifiées. Cinq femmes s'enfuirent successivement des villages et vinrent demander protection au pavillon français.

Un chef Babangui, à qui on demandait de renoncer à cette odieuse coutume, répondit : « Comment veux-tu que mes pères me reçoivent, si je ne suis accompagné de mes femmes et de mes esclaves, ainsi qu'il convient à mon rang ? Ils me repousseraient comme un esclave et refuseraient de m'admettre parmi eux. »

Les funérailles durent plusieurs jours et donnent lieu à des cérémonies fort curieuses. Le cadavre, oint d'huile et tatoué de lignes blanches, jaunes, oranges, dessinées avec symétrie, est dissimulé jusqu'aux épaules sous une sorte de catafalque drapé d'étoffes aux couleurs vives ; sur le catafalque et tout autour, on arrange les armes, la pipe et les différents objets dont se servait le défunt, sa vaisselle, ses perles et toutes les marchandises qu'il possédait, jointes à celles offertes par ses parents et ses amis. L'art et le goût qui règnent dans la disposition de tout cet appareil est remarquable. Les cases environnantes sont décorées de morceaux d'étoffes voyantes se balançant au bout de longs bâtons, en guise de pavillons.

La danse des guerriers est d'une sauvagerie indescriptible. Ivres de vin de palme, la tête ornée de plumes, le corps peint en deuil, ils fondent les uns sur les autres, brandissant boucliers et sagayes : on croirait qu'ils vont s'entre-tuer, mais non, ils s'arrêtent à temps, avec une précision admirable, baissent leurs lances vers le sol en les entre-choquant, puis s'en vont reprendre leur élan.

Les femmes, en grand deuil, c'est-à-dire avec une ceinture de feuilles de bananier pour tout vêtement, chantent les vertus du mort en des mélopées traînantes, d'une mélancolie touchante, qu'elles rhythment en frappant dans leurs mains. Tour à tour, une d'elles se détache du cercle qu'elles forment, s'avance en dansant au centre et entonne une nouvelle strophe que tout le groupe répète ensuite en chœur.

Les hurlements des guerriers, les chants des femmes, le claquement régulier des mains, le bruit des pieds qui frappent le sol, le cliquetis des armes, tout cela forme un vacarme, un tumulte que dominent à peine la sourde cadence d'une demi-douzaine de grands tams-tams et le crépitement continu de la mousqueterie.

Une fois les cérémonies terminées, le cadavre est mis en terre avec ses marchandises, ses armes et tous les objets exposés sur le catafalque, de façon à ce qu'il fasse son entrée dans l'autre monde d'une manière digne de son rang.

. . . .

Un court historique de notre établissement à Bonga, dans la rivière Sanga, terminera cette esquisse.

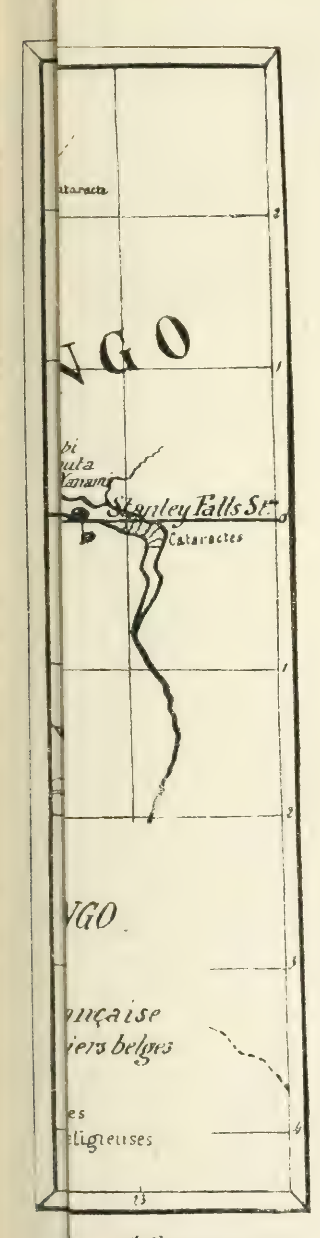
En décembre 1881, M. Dolisii, accompagné de MM. Pécile et J. de Brazza, remontait une première fois le Sanga : il conclut partout des traités de protectorat avec les chefs de tous les villages, et il eut le bonheur, dans ce travail, de devancer les agents de l'Association Internationale, qui arrivèrent en chaloupe à vapeur derrière lui, mais trop tard. Un de ces traités, passé avec les chefs de Bonga, stipulait la cession d'un terrain à la France, qui se réservait d'y établir un poste. Ce terrain, qui n'a, comme tout le pays environnant, qu'une élévation de un mètre cinquante au-dessus du niveau ordinaire des eaux, n'est inondé, au dire des indigènes, que dans les années de crues exceptionnelles ; même alors il n'est guère recouvert que de trente à cinquante centimètres d'eau. Des travaux de terrassements assez considérables pourraient donc le préserver de cet inconvénient, d'autant plus que le sol est formé d'une argile fort imperméable.

Les villages indigènes, qui sont bâtis sur un terrain de même hauteur, n'ont pris d'autre précaution contre l'invasion des eaux, qu'un simple remblai de cinquante centimètres à l'intérieur des cases.

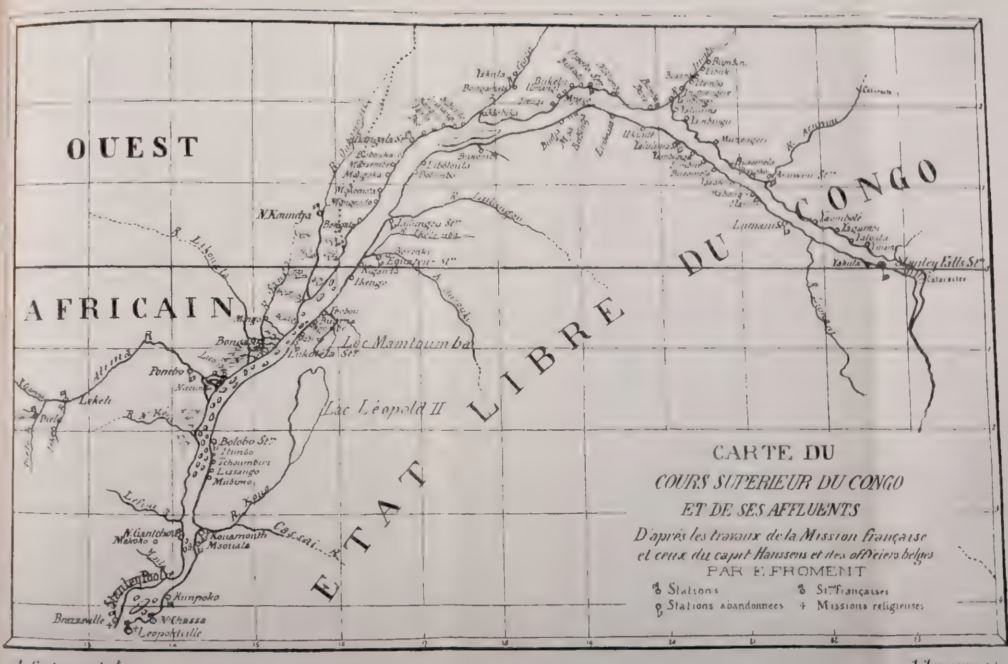
Je reçus, en février, au bas-Climat, l'ordre d'aller porter un cadeau aux chefs de Bonga, et de m'entendre avec eux à l'effet d'occuper le terrain concédé. Je fus bien reçu par les chefs du pays qui me demandèrent même de hâter mon établissement parmi eux. Le 6 mai 1885, je vins définitivement m'installer et commencer les travaux préparatoires de construction avec un caporal sénégalais et six anciens esclaves gallois libérés. Le défrichemeut était terminé et une grande maison d'habitation commencée, lorsqu'un accident de chasse m'obligea, le 3 juin, de descendre à Brazzaville. Le 27 juillet, j'étais de retour avec M. de Chavannes ; l'arrivée de M. de Brazza vint, en août, interrompre la continuation des travaux. Jugeant la situation de Bonga trop malsaine, et ne disposant d'ailleurs que d'un personnel trop restreint, M. de Brazza sacrifia ce poste à celui plus important, au point de vue politique, de N'Koundja. J'ai donc dû évacuer Bonga le 5 septembre 1885. Toutefois, l'utilité d'une station quelconque à proximité du confluent de l'Alima est reconnue ; deux routes se bifurquent là : celle de Brazzaville et celle de l'Oubanqui. Or, le point le plus favorable de toute la région est, sans contredit, Bonga, qui, outre son importance commerciale, est le seul point où l'on puisse trouver des vivres en abondance. Il est donc probable que le poste sera réoccupé.

La population, quoique très mélangée, nous a toujours été favorable; elle comprenait tous les avantages qu'elle retirait de notre voisinage : et c'est avec surprise qu'elle nous a vus partir.

Avec un sénégalais et six hommes armés de fusils à silex, je n'ai jamais été inquiété d'aucune façon, et je suis certain que si notre pavillon y est de nouveau arboré, il sera salué par les sympathies des chef et de toute la population.



J. Jusniaux del.



A. Eeckman .dir.

J. Jusmaux del

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Les possessions allemandes en Afrique. — Le *Bulletin de la Société de géographie de Marseille* annonce que MM. Rabenhorst, de Hambourg, ancien capitaine de vaisseau, qui a été pendant longtemps directeur des comptoirs créés par M. Woerman, dans l'Afrique occidentale, le lieutenant Schmidt, plénipotentiaire du groupe de la Société de colonisation, qui a acheté le territoire de Witou, et les frères Denhardt, sont partis pour l'Afrique, afin de prendre possession de ce pays au nom de leurs mandats. Le lieutenant Schmidt avait été envoyé l'année dernière dans l'Afrique orientale par la Société de ce nom et avait acquis, pour le compte de cette dernière, pendant les mois d'août et de septembre 1885, le territoire d'Usaramo, au sud-ouest de Zanzibar, au moyen d'une série de traités conclus avec les chefs indigènes.

Le Dr Zintgraff au Kameroun. — Le Gouvernement allemand a désigné le Dr Zintgraff, qui a visité l'Afrique Occidentale il y a quelques années, pour explorer le système des rivières des districts du Kameroun sur le petit steamer « Natchigal ». Il a l'intention de visiter les monts Kameroun. Comme il paraît qu'on peut s'y procurer de grandes quantités de caoutchouc, il sera accompagné par un spécialiste.

Les explorations de M. Jacques de Brazza. — M. Jacques de Brazza, frère cadet de l'éminent explorateur, Savorgnan de Brazza, vient, avec M. Pecile, d'explorer un grand affluent du Congo nommé *Sékoli*, qui vient déboucher à la rive droite, entre les confluents de l'Oubanghi et de la Licona, sous le nom de Shanga. (Voir la Conférence de M. Fromont, insérée dans le présent Bulletin, page 458.)

L'expédition est partie le 10 juillet 1886 de Madiville, sur l'Ogôoué, dans le pays des Adoumas. Elle avait pour mission d'explorer le pays situé au Nord de cette rivière, pour gagner, si possible, le Bassin de la Bénoué, en se maintenant sur la crête qui sépare le bassin du Congo des autres bassins côtiers du Nord.

On traversa d'abord dans la direction générale Nord-Nord-Est, un pays couvert de forêts immenses. Cette région, habitée par les Oumbétés et les Ossétés, fractions de la grande famille des Obambas, est fertile et très peuplée.

Après avoir voyagé pendant un mois en forêt, l'expédition arriva dans les grandes prairies des Mbokos. Le 3 septembre, elle atteignit les bords d'une rivière que les indigènes appelaient *Sekoli*, et qui coulait vers l'Est. Les observations astronomiques donnèrent comme latitude environ 1° 30′ Nord.

D'après les rapports des indigènes, le Sékoli qui prend naissance sur le versant oriental de la chaîne côtière à environ 100 kilomètres, en amont de l'endroit où l'expédition le découvrit, se dirige droit vers l'Est.

Cette rivière sépare le pays des Mbokos de celui des Okotas. Ces derniers occupent une zone de forêts qui s'étend, sur une longueur de près de deux degrés, parallèlement à l'Ivindo. Ils ont pour voisins les Ossiébas à l'Ouest, les Obambas, les Mbétés ou Oumbétés et les Ossétés, ainsi que les Mbokos à l'Est. C'est un peuple commerçant et guerrier, qui habite dans de grands villages formés de deux lignes de cases, s'étendant sur deux à trois kilomètres de longueur. Ils sont de petite taille, de couleur sombre, et très amateurs d'ornements. On rencontre parmi eux quelques Bakalais, anciens occupants du pays, aujourd'hui émigrés vers les centres commerciaux de la côte. Ce sont les meilleurs interprètes, car ils savent se faire comprendre de toutes les tribus de l'Ogôoué et du Congo, comme si les dialectes que parlent ces tribus étaient tous dérivés d'une langue-mère bakalai. L'expédition entra ensuite dans le territoire des Giambis, dont on avait parlé avec terreur. Ce ne fut que grâce à un chef bakalai, marié à une femme giambi, que les membres de l'expédition, exténués de fatigue et tremblants de fièvre, purent parvenir au village de Ilokou, par 2° 30 de latitude Nord. Après y avoir passé un mois à souffrir de faim et sans pouvoir obtenir de guides pour continuer leur route vers le Nord, les voyageurs se décidèrent d'opérer leur retraite plutôt que de répandre le sang pour se frayer une voie. Au Nord des Giambis, se trouvent les Abanhas et au Nord-Est les Poupous. Ces peuples, qui cependant voyagent beaucoup pour leur commerce, n'ont pas connaissance d'un pays situé plus au Nord où cesserait la forêt, pas plus qu'ils ne connaissent de rivières ou de lacs. Dans cette direction, le nom de Niam-Niam leur est entièrement inconnu.

A son retour, l'expédition traversa encore une fois le Sékoli avec l'intention de descendre cette rivière jusqu'à son confluent avec le Congo. Sur le refus des indigènes, de lui fournir des pirogues, elle en construisit, et pendant six semaines, d'une navigation des plus pénibles, elle descendit le cours du Sékoli. Cette rivière, pendant la première partie du trajet, continue à couler dans une direction générale Ouest-Est; puis elle s'infléchit doucement vers le Sud, arrêtée dans sa marche vers l'Orient par la ligne de faîtes qui longe, à quelque distance, la rive droite de l'Oubanghi.

Dans son cours, elle change plusieurs fois de nom, et reçoit sur la rive droite, un affluent, l'*Ambili*, qui est vraisemblablement la rivière ***Lebaï-Ocoua***, découverte en 1878 par M. Savorgnan de Brazza, et sur les bords de laquelle le voyageur fut forcé d'abandonner son exploration et de revenir à l'Alima.

Attiré par le sel qu'on recueille sur les rives désertes, les bœufs sauvages, les antilopes, les éléphants, les hippopotames pullulent dans cette région, dont le paysage revêt ainsi un cachet préhistorique.

Au-delà de l'équateur, la rivière a une largeur qui varie entre 500 et 800 mètres, suivant le plus ou moins grand nombre d'îles qu'elle renferme.

Ce n'est qu'après les plus rudes épreuves que, dans les premiers jours de janvier 1886, l'expédition atteignit le Congo où la rivière débouche en face de l'ancienne station de Loukoléla.

Là, elle rencontra fort heureusement la Commission française de délimitation, composée de MM. Rouvier, Ballaz et Pleigneur.

Du confluent du Sékolé-Shanga, qu'on doit identifier avec la Bouanga explorée par MM. Grenfell et Von François, l'expédition gagna l'Alima, qu'elle remonta pour arriver au Gabon par la route de l'Ogôoué.

L'expédition avait duré six mois. Sans parvenir au but qu'elle s'était proposé

d'atteindre, le bassin de la Benoué, elle n'a pas été moins fort utile, en ce sens qu'elle a fait connaître d'une manière définitive l'existence d'une nouvelle grande rivière navigable, coulant dans une direction à peu près parallèle à celle de la Licona entre celle-ci et l'Oubanghi.

C'est au *Mouvement Géographique de Bruxelles* et à la Revue Géographique que publient chaque semestre dans le *Tour du Monde*, MM. Maunoir et Duveyrier, que nous empruntons ces détails.

Ajoutons que M. Jacques de Brazza a rapporté de son voyage de nombreux objets de toute sorte qui ont été exposés dans la grande Orangerie du Jardin des Plantes.

On a pu ainsi se confirmer dans cette idée que le Congo français est une terre particulièrement intéressante à tous égards, et qui remboursera un jour au centuple les faibles dépenses que son organisation impose en ce moment à notre pays.

Cervera Baviera dans l'Adrar. — Récemment est revenu en Espagne M. Julio Cervera Baviera, chargé par la Société géographique de Madrid d'explorer la partie du Sahara occidental qui confine aux possessions espagnoles situées entre le Cap Blanc et le Cap Bojador. Il était accompagné du professeur Don Francisco Quiroga, qui devait se consacrer à l'étude de la météorologie, de la flore et de la faune, et de Din Felipe Rizzo, interprète arabe. L'expédition est allée jusqu'à l'Adrar, effectuant un parcours total de 900 kilomètres, à travers des districts demeurés jusqu'ici à peu près inexplorés. Les plus hautes altitudes franchies ont été de 500 mètres au maximum au-dessus du niveau de la mer. On a conclu deux traités avec des chefs Arabes, en vertu desquels l'Espagne acquiert une grande extension de territoire.

Observations de M. le Dr Louis Wolf sur le cours de Sankourou. — Nous avons relaté dans notre dernier Bulletin les observations de M. le Dr Wolf sur la rivière le Kassaï et sur la découverte qu'il a faite d'une voie courte pour pénétrer dans le Congo supérieur. Depuis ce temps, cet explorateur est rentré en Europe et des détails plus précis nous sont donnés sur ses découvertes. En réalité, il a reconnu le cours de Sankourou, importante rivière dont le nom avait été prononcé par Livingstone, Cameron et Stanley, et que personne n'avait encore vue.

Il résulte des observations de M. le Dr Wolf, que cette rivière magnifique, est pour le Congo ce que le Cher est pour la Loire. C'est la corde du grand arc que le Congo décrit sous l'Équateur. Par conséquent, comme nous venons de le dire, le Sankourou est appelé à être la grande voie de pénétration vers le Congo supérieur, vers Nyangoué, par exemple, dont il n'est éloigné que de dix jours de marche.

Le Sankourou, qui vient de l'Est, se jette dans le Kassaï par un delta dont les deux bras mesurent respectivement 250 et 300 mètres de largeur. Le Dr Wolf l'a remonté pendant 800 kilomètres jusque sous 5° 30′ de latitude Sud, reliant ainsi le confluent à la partie découverte en 1882, par Wissmann et Pogge, et qui porte le nom de Loubilach.

On sait que tout ce pays, habité par la tribu des Bassongès, est extrêmement peuplé. La découverte de la navigabilité du Sankourou, dont le cours a au moins 1,400 kilomètres ds longueur, met ces populations à portée de Léopoldville.

Poursuivant son exploration vers l'Est, le Dr Wolf quitta le Sankourou pour pénétrer dans un affluent qui, par 4° 20′ de latitude Sud, présentait, sur la rive droite, un delta formé par deux bras. En amont, sa direction est d'abord Nord, puis, immédia-

tement après, et d'une façon très brusque, il prend celle du Sud-Est. Wolf le remonta pendant 140 kilomètres. Il se disposait à pousser plus avant sa reconnaissance, lorsque, comme nous l'avons dit dans le dernier Bulletin (p. 415), un accident arrivé à la machine de l'*En-avant* l'empêcha d'aller plus loin (5° 20′ de latitude). Il est convaincu que le tributaire sur lequel il se trouvait, n'était autre que le *Lomani*, dont Livingstone nous fit connaître le premier le nom, que Cameron côtoya quelques années plus tard, et que Wissmann et Pogge traversèrent en 1882 ; le Lomani aurait près de 900 kilomètres de longueur.

On comprend quelle est l'importance de la découverte du Dr Wolf. Il a trouvé la route la plus courte pour pénétrer dans le Congo supérieur, que tous les explorateurs signalent comme une terre promise.

M. Wauters, si compétent pour toutes les questions qui concernent l'hydrographie de l'Afrique équatoriale, se demande si le Kassaï est un affluent du Sankourou, ou si c'est le Sankourou qui est un affluent du Kassaï. Il penche pour la première solution et donne la primauté au cours d'eau dont le cours inférieur a été découvert par MM. Wissmann, Von François et Müeller, le cours moyen par le Dr Wolf, et les sources par Cameron.

Le Sankourou aûrait 1750 kilomètres ; sa navigabilité a été constatée pendant 1,300 kilomètres. Ses principaux affluents seraient : à droite, le Mfim-Ikata et le Lomani ; à gauche, le Koango, le Wambo, le Saïa, le Kouilou, le Loangé, le Kassï et le Loubi.

La baie de Diégo Suarèz. — La baie de Diégo Suarèz, lisons-nous dans l'*Illustration*, a été relevée hydrographiquement par l'état-major de la corvette la *Nièvre*, en 1883, époque à laquelle le Gouvernement français avait déjà l'intention d'y fonder un sérieux établissement colonial.

Il résulte du rapport officiel que cette baie n'a sa pareille, ni pour l'étendue, ni pour l'ancrage, qu'elle est salubre, abondamment fourni de sources et de rivières, et que le territoire qui l'avoisine est propre à la culture.

Découverte par Diégo Suarèz, navigateur portugais qui se rendait aux Indes, cette immense baie semble avoir été découpée comme à plaisir par la nature dans l'intérieur des terres.

Ses contours capricieux forment cinq grandes rades : celle du *Tonnerre*, celle des *Cailloux blancs*, celle de l'île du *Sépulcre*, enfin la *Baie des Français* et le port de la *Nièvre*.

Ces baies se subdivisent à leur tour en hâvres, criques ou anses dont plusieurs sont accessibles aux bateaux même d'un très fort tonnage.

Nne presqu'île resserrée entre la baie de l'île du Sépulcre et le cul-de-sac Gallois, s'avance au milieu de la baie de Diégo-Suarez.

Un large et fertile plateau s'élève sur cette presqu'île, où le Gouvernement a déjà commencé des installations : ponts, débarcadère, dépôts de charbon, magasins, chantiers de constructions, casernes, hôpitaux, etc. Plus tard, bassins de carénage et arsenaux divers seront, dans cette position admirablement choisie, à l'abri de toute agression de la part des Hovas.

Un fortin, construit sur le monticule par lequel se termine le plateau de la péninsule, domine la rade et protège les premiers établissements.

On peut très facilement rendre imprenable l'importante position de Diégo-Suarèz.

La nature a déjà presque tout fait dans ce but. L'entrée de la baie est un goulet de trois kilomètres de longueur environ, sur deux de largeur, resserré entre les promontoires de la côte au Sud et au Nord.

En outre, presque au milieu du chenal qui reste libre, surgit un îlot basaltique très pittoresque, appelé *Nossi-Volane*, ou île de la Lune.

Des batteries installées sur les deux rives du chenal et croisant leurs feux avec ceux des batteries qui seraient également édifiées sur Nossi-Volane, rendraient impossible l'accès de la baie à tout navire ennemi. D'ailleurs, eût-il forcé la passe, malgré tout, ce navire se trouverait encore en face de *Nossi-Langour*, qui se dresse comme un bastion au milieu de la baie, et dont les batteries achèvevaient de le couler à pic.

Des craintes au sujet de la sécurité de notre colonie de Diégo-Suarèz, à cause du voisinage de l'établissement des Hovas à Ambohemarina, ont été manifestées et pourraient être justifiées, si le Gouvernement permettait aux Hovas de faire, sur le plateau qu'ils occupent, de nouveaux travaux de fortifications.

Le fond de la baie de Diégo-Suarez n'est séparé de la baie du Courrier, au Sud-Ouest de la presqu'île d'Ambre, que par un isthme très étroit, qu'il est facile de traverser en une heure de marche à pied.

Délimitations définitives de l'État Indépendant du Congo. — Le texte de la convention de délimitation du Congo a été définitivement arrêté à Bruxelles, vendredi 22 avril, après acquiescement de l'État et du gouvernement français. Les ratifications ont dû être échangées le 26 ou le 27 avril.

Pour la délimitation, l'État accepte la transaction proposée par M. de Freycinet. La limite sera le thalweg de l'Oubanghi. Le petit poste de N'Koundja, fondé par M. de Brazza, et qui se trouve sur la rive gauche, est cédé à l'État libre, la rive droite seule appartenant à la France.

La clause de préemption stipulée en 1885, ne sera pas opposable à l'État, s'il voulait céder partie ou totalité de ses territoires à la Belgique.

L'État renonce à la loterie de 29 millions, dont l'émission en France aurait pu avoir lieu, suivant un engagement pris par M. Jules Ferry, mais le gouvernement français consent à admettre à la cote les titres de l'emprunt du Congo jusqu'à concurrence de 80 millions.

Les journaux de Bruxelles ont publié les documents dont la teneur suit : « Henri Morton Stanley, agissant au nom de Sa Majesté le roi des Belges, souverain de l'État libre du Congo, élève Hamed-Bin-Mohamed Tippo-Tib, à la dignité de vali du district des Stanley-Falls, avec un traitement de trente livres sterlings par mois, et aux conditions suivantes :

1° Tippo-Tib s'oblige à arborer le pavillon de l'État du Congo sur la station voisine des Stanley-Falls, et à faire respecter l'autorité de l'État tant sur la rivière du Congo et tous ses affluents qu'à cette station et en aval de la rivière jusqu'à la rivière Arumni. Il s'engage à empêcher les Arabes et les tribus établis dans l'étendue de ce territoire à faire le commerce des esclaves ;

2° Tippo-Tib recevra un résident représentant l'Etat libre du Congo et l'emploiera comme intermédiaire pour toutes les communications qu'il pourra avoir à faire à l'administration générale ;

3° Tippo-Tib aura pleine liberté de faire le commerce dans toutes les directions et dans tous les endroits qui pourront lui convenir ;

4° Tippo-Tib nommera un substitut pour l'intérim en cas d'absence, auquel il délèguera ses pouvoirs, et qui lui succèdera en cas de décès. Sa Majesté le roi des Belges se réserve le droit de désapprouver le choix de Tippo-Tib si elle y trouve une objection sérieuse ;

5° Le présent traité aura ses pleins effets aussi longtemps que Tippo-Tib ou son substitut pour l'intérim, rempliront les conditions énumérées ci-dessus.

Délimitation des possessions françaises et allemandes sur la côte des Esclaves. — Conformément à la convention du 24 décembre 1885, les commissaires français et allemands ont déterminé la limite des possessions françaises et allemandes, sur la côte des Esclaves. On a choisi le méridien qui coupe la pointe occidentale de l'île Bayol (dans la lagune entre Agoué et Petit-Popo, un peu à l'ouest du village Hillacondji) en le prolongeant vers le Nord jusqu'au neuvième degré de latitude septentrionale. Cet accord a été sanctionné par les deux gouvernements.

L'enseignement français au Sénégal. — D'après un correspondant de la *Gironde*, des écoles françaises fonctionnent à Bakel, Kayes, Médine, Bafoulabé, Kita et Badoumbé ; chaque école comprend deux sections : la première, avec les fils des chefs des villages environnants, sorte d'école d'otages, soumises à l'internat ; les enfants sont nourris et habillés par les soins de l'administration ; — la seconde, destinée à recevoir les enfants des tirailleurs indigènes. Chaque soir, un cours est professé aux ouvriers et habitants de Saint-Louis.

L'école d'otages de Kayes compte trente élèves, enfants venus du fond du Bambouck ou fils des chefs du Kaméra ; celle de Bakel en compte autant, fils des chefs du Guoy. Parmi les élèves de l'école de Médine, se trouve le fils du fameux marabout Mamadou-Lamine-Dramé. Le colonel Gallieni est très satisfait des résultats obtenus jusqu'à ce jour ; il s'efforce d'organiser de mieux en mieux le service de l'enseignement qu'il considère comme le plus puissant moyen d'étendre l'influence française.

L'Espagne dans la mer Rouge. — L'Espagne était désireuse depuis fort longtemps d'occuper sur le littoral de la mer Rouge un point lui permettant d'installer un dépôt de charbon, dépôt indispensable aux bâtiments de sa marine qui empruntent la voie du canal de Suez pour desservir les îles Philippines.

Un officier de sa marine fut envoyé dans ce but, il y a environ un an, pour s'aboucher avec les tribus de la côte, et nous sommes heureux d'apprendre que ses démarches viennent d'aboutir, il y a deux mois. Cet officier. M. Pastorin, s'est, en effet, entendu avec les indigènes Somalis et Dankalis pour l'acquisition d'une petite baie libre jusqu'à ce jour d'occupation par une nation civilisée, et qui permettra à nos voisins de se créer l'établissement que réclamait impérieusement la sûreté de leurs communications avec l'Extrême-Orient.

Sondages et forages en Algérie. — Notre colonisation en Afrique, soit dans la région algérienne, soit dans la région tunisienne, soit au Congo, est considérablement facilitée par les forages de puits artésiens qui s'y exécutent.

L'histoire des Puits artésiens remonte, pour l'Algérie, aux époques les plus reculées. Les sondeurs arabes qui ont creusé les nombreux puits indigènes qui existent dans le désert, notamment dans le sud de la province de Constantine, formaient jadis une corporation très estimée et même vénérée des Arabes.

Le R'tas, ainsi se nomme le sondeur indigène, a, de tout temps, joui de grands privilèges, parmi les populations sédentaires ou nomades du sud de l'Algérie. Son métier très dangereux, et les avantages immenses que les Arabes retiraient de ses travaux, en faisaient un être à part. L'explication du fonçage d'un puits artésien par

le R'tas nous amènerait très loin, mais pour juger du danger que présente son travail, il faut se figurer un puits carré de 0m,70 de côté et de 60 à 80 mètres de profondeur environ, blindé en bois de tronc de palmier (le seul arbre qui existe dans la région des puits). Le R'tas descend, s'enfonce petit à petit dans ce puits percé tout entier dans l'argile et arrive sur la couche de poudingue rouge qui recouvre la partie artésienne. Cette couche est percée à l'aide d'une pioche, et l'eau qu'elle retient prisonnière, jaillit à ce moment avec une telle force, qu'il arrive assez souvent que le malheureux sondeur est brusquement rejeté, aplati contre les parois du puits, l'eau remonte en peu de temps à la partie supérieure sur le sol et rejette inanimé le corps du R'tas.

L'arrivée des ateliers de sondage français, en 1856, a presque fait disparaître le sondeur indigène. Nous avons pu, malgré cela, en rencontrer quelques-uns dans le cours d'un voyage que nous avons fait en 1882 dans la province de Constantine.

Aujourd'hui leurs travaux sont complètement arrêtés, c'est un métier qui a disparu, et les colons français avec leurs ateliers de sondage les font de plus en plus oublier.

Les ateliers français appartenant à l'État, ont chaque année foré un grand nombre de puits, et ont été conduits par M. Jus, ingénieur, ancien élève d'Arts et Métiers d'Angers, auquel revient une grande part de la prospérité dont certaines régions d'Algérie ont bénéficié depuis. Malgré que M. Jus fut aidé dans ses travaux par des soldats des bataillons d'Afrique, ce n'est pas sans difficulté qu'il a pu procéder à ses premiers travaux ; à plusieurs reprises sa vie a été en danger. Les Arabes voyaient d'un mauvais œil un Français qui représentait encore pour eux l'ennemi envahisseur, détrôner le pouvoir indiscuté du R'tas ; c'était une défaite dont leur amour-propre souffrait beaucoup. Mais devant les avantages qu'il tirèrent des travaux de M. Jus, ils en vinrent à le vénérer autant qu'ils le détestaient au début, et aujourd'hui encore ce dernier jouit d'une considération entourée de respect que beaucoup de marabouts lui envieraient.

Le premier atelier de sondage appartenant aux colons fut installé par MM. Fau, Foureau et Cie qui ont fondé depuis la Compagnie de l'Oued Rirh, dont le siège est Biskra. Le premier sondage artésien exécuté par cet atelier, a jailli au mois de décembre 1881, et a donné dans l'oasis de Tamerna Djidda, à une profondeur de 56 mètres, un débit de 4,000 litres par minute. Cet atelier était alors dirigé par M. Boutain, ce fut le dernier poste français que rencontra le colonel Flatters, lors de sa malheureuse excursion chez les Touaregs.

Il a fonctionné jusqu'au mois de mai 1882 et a foré cinq puits artésiens dans l'Oued Rihr. Les profondeurs de ces différents puits ont varié de 50 à 80 mètres, et leur débit moyen de 2,000 à 4,000 litres par minute. L'arrêt du travail a eu lieu en 1882 à cause de l'élévation de la température ; l'atelier était alors dans l'oasis de Touggourt. Depuis cette époque, la Compagnie de l'Oued Rirh a continué ses travaux, tant en forages qu'en plantations de palmiers, et son avenir est complètement assuré, grâce à l'énergie de ses directeurs, qui n'ont pas craint de faire pour leurs besoins personnels les sacrifices qui avaient été jusque-là supportés difficilement par l'État.

L'histoire militaire de notre colonie d'Afrique est, par maints endroits, liée à celle des puits artésiens, et la facilité avec laquelle les Français, avec leur outillage perfectionné, faisaient jaillir l'eau du désert, en imposait aux Arabes comme Christophe Colomb annonçant l'éclipse du soleil aux sauvages de Saint-Domingue.

En Tunisie, les forages artésiens suivent également une marche régulière, et le temps n'est pas éloigné où le nombre des oasis sera doublé, grâce au procédé de forage français. Pour cette région, les études préliminaires pour la réalisation du

projet connu sous le nom de *Mer intérieure du commandant Roudaire*, ont considérablement avancé la reconnaissance du régime artésien. C'est en faisant les son-d'études pour le canal devant faire communiquer les chotts avec la Méditerranée que nos ingénieurs ont reconnu la présence du régime artésien de la Tunisie, lequel est le même que celui de l'Oued-Rihr.

Résultats des explorateurs Grenfell et Junker. — M. Wauters a prétendu établir que l'Ouellé est un tributaire du Kongo, qu'il ne coule point vers le lac Tchad, mais qu'il rejoint le Kongo par le Mobandji, cours d'eau nouvellement exploré par M. Grenfell. M. Wauters invoque, à cet égard, l'autorité de Schweinfurth, de Stanley, de Grenfell et de Lenz. Les géographes français, entre autres MM. de Brazza et Duveyrier, sont d'un avis différent, et, à l'arrivée du Dr Junker à Zanzibar, le vice-Consul français a fait savoir que Junker n'avait à présent aucun doute sur l'écoulement de l'Ouellé dans le lac Tchad. Junker venait précisément d'explorer l'Ouellé et avait atteint un endroit beaucoup plus avancé vers l'Ouest qu'on ne l'avait fait auparavant. La question des limites du bassin du Kongo et de l'État libre du Kongo n'est pas d'une petite importance pour l'établissement ultérieur de la frontière des possessions françaises entre le Gabon et le Kongo. Toutefois, une nouvelle lettre de Schweinfurth, adressée du Caire, semble encore une fois changer la question de face.

A l'arrivée de Junker au Caire, Schweinfurth s'est aperçu que, quand il était à Zanzibar, Junker ne savait rien du Mobandji, de Grenfell ni d'aucun des tributaires septentrionaux du Kongo, à l'exception de l'Arou-Ouimi. Dès que les faits lui eurent été exposés, en ce qui concerne les affluents du Nord, Junker a reconnu la probabilité de la théorie de l'Ouellé-Mobandj-Kongo, et s'avoua absolument convaincu.

Junker a suivi l'Ouellé (appelé en cet endroit le Makoua) jusqu'au village de Bassanga, par 22° 47′40″ E. Long. et 3° 13′10″ N. de Lat., à un degré seulement au nord du Kongo. Or, comme Grenfell a suivi le cours du Mobandji jusqu'à 4° 40′ de Lat. N., il en résulte que l'Ouellé-Makoua fait une grande courbe vers le N.-O., avant de tourner au Sud pour se confondre avec le Mobandji jusqu'à son confluent avec le Kongo, ou bien que le chenal exploré par Grenfell est une autre branche du Mobandji.

En conséquence, le Mobandji serait constitué par l'Ouellé-Makoua, venant de l'Est avec un cours à peu près parallèle au Kongo, et une autre rivière, probablement d'une longueur et d'un volume moindres, le Genko-Kouta (branche de Grenfell), venant du nord. Grenfell a trouvé le cours du Mobandji très encombré d'îles, et on suppose qu'il se pourrait que le confluent de l'Ouellé-Makoua avec le Genko-Kouta, dont il a remonté le cours jusqu'à 4° 30′ N., lui eût échappé. Pour résoudre le problème, il faudrait que quelqu'un descendît l'Ouellé-Makoua à partir de Bassanga et au-dessous, de manière à passer dans le Mobandji inférieur, ou bien qu'il fît voile du Kongo vers Bassanga en remontant. Le Dr Junker rapporte que, sur la partie de l'Ouellé qu'il a explorée, il n'y a aucun obstacle à la navigation jusqu'aux chutes de Kissinga, visitées par Schweinfurth, dans la partie supérieure du cours de la rivière. Il regarde l'Ouellé-Kongo comme la voie d'eau la plus directe et la plus parfaite pour pénétrer dans le Soudan égyptien, et s'attend à ce que, si Stanley s'élance par le Kongo au secours d'Emin-Bey il trouve par l'Ouellé-Makoua sa meilleure route.

AMÉRIQUE.

Chez l'ancien Président de la République Argentine. — Le général Julio Rocca, qui pendant six années, de 1880 à 1886, occupa le poste de Président de la République Argentine, dont il fut le principal organisateur, est arrivé à Paris le mois dernier. Il est accompagné de toute sa famille, ainsi que de son ancien officier d'ordonnance, M. Gramajo, et de son secrétaire particulier, le docteur Enrique Garcia Miron.

Notre secrétaire-général, de passage à Paris, grâce à l'influence d'un ami, a pu se présenter chez le général Julio Rocca, qui s'est installé avec toute sa suite à l'Hôtel-Continental, pour la durée de son séjour à Paris. L'ancien Président de la République Argentine lui a fait le plus bienveillant accueil, malgré une légère indisposition qui l'oblige à garder la chambre.

Le général Julio Rocca est âgé de quarante-quatre ans. Il est de haute taille, svelte et d'apparence très vigoureuse.

Par une exception bien rare chez les Américains du Sud, ses cheveux et sa barbe sont d'un blond très clair. Dès le premier aspect, on devine un homme d'une vive intelligence et d'une rare énergie.

Son front est large et découvert, ses traits sont fortement accusés et pourtant son œil a une expression d'une grande douceur. Rarement il nous a été donné de voir une physionomie aussi ouverte et aussi sympathique.

Notre secrétaire-général ayant demandé au général Julio Rocca de vouloir bien lui donner quelques renseignements sur l'organisation de la République Argentine, sur son développement, son avenir et ses relations commerciales, il pria son secrétaire, qui connaît fort bien la langue française, de transmettre ses réponses. Voici les renseignements que nous avons pu ainsi obtenir tant sur le pays lui-même que sur son ancien Président :

Le général Julio Rocca est né à Tucuman, au mois de juillet 1843. Son père, le colonel Rocca, fut le plus intrépide champion de l'indépendance.

Le jeune Rocca se fit remarquer de bonne heure par son intelligence et son application au travail. Il choisit la carrière des armes.

A l'âge de dix-huit ans, il avait déjà assisté à plusieurs batailles et conquis le grade de capitaine.

Durant la guerre du Paraguay, la plus audacieuse de toutes les guerres américaines, il se distingua par son intrépidité et ses rares qualités de tacticien. Son bataillon, le 6e de ligne, entraîné par son exemple, fit des prouesses de valeur et mérita le surnom d'invincible.

En récompense de ses services, le capitaine Rocca fut nommé commandant et bientôt lieutenant-colonel. Quand la République fut troublée par de nouvelles insurrections, ce fut le lieutenant-colonel Rocca qui rétablit le calme en remportant sur les insurgés les victoires de Lomas Blancas et de las Playas. Au mois de novembre 1869, il reçut le commandement en chef de la frontière d'Oran. Il repoussa l'invasion dirigée par Lopez Jordan. Il le battit à la bataille de Neambe, ce qui lui valut le grade de colonel, qu'il reçut sur le champ de bataille même.

En 1874, les plus dangereuses attaques furent dirigées contre la constitution de la République par les généraux Don Bartolome, Mitre et le général Rivas, appuyés par le mouvement du général Arredondo, qui opérait sur la frontière. Le général Arredondo était un soldat très expérimenté et il disposait de forces importantes. Le colonel Rocca fut chargé de leur tenir tête. L'anxiété du pays était portée à son

comble. De la victoire de l'un ou l'autre de ces généraux dépendait le sort de la nation. Le colonel Rocca déjoua les plus habiles combinaisons de son adversaire et remporta sur lui la victoire de Santa-Rosa.

La nation accueillit la nouvelle de cette victoire avec des transports de joie et le colonel Rocca fut nommé général.

Dès lors, il consacra tous ses efforts à l'organisation d'un service de défense sur les frontières, afin de garantir le pays des incursions des pillards. Il fit plusieurs campagnes dans l'intérieur des Pampas, captura un grand nombre d'Indiens et augmenta le territoire de la République de plus de quinze mille lieues.

C'est aussi au général Rocca, qui ne tarda pas à devenir ministre de la guerre et de la marine, que la République Argentine doit l'organisation actuelle de son armée et de sa marine. L'armée, dont l'effectif sur le pied de paix ne dépasse pas 8,000 hommes, peut, en cas de guerre, s'élever au chiffre de 120,000 hommes bien équipés et avec des armes perfectionnées. Une école navale a été fondée sous la direction d'un officier de la marine française, M. Bœuf. Cette école compte 133 élèves.

La flotte se compose de plusieurs cuirassés, de canonnières, de torpilleurs et d'un grand nombre de navires de moindre importance qui mettent le pays à l'abri de toute tentative d'ogression.

Tant de services rendus à la République, tant de batailles gagnées avaient fait du général Rocca, un héros fort populaire. Aussi, quand le docteur Nicolas Avellaneda, Président de la République depuis 1874, fut arrivé au terme de son mandat, l'opinion publique le désigna-t-elle pour lui succéder. Pourtant, le général Rocca avait un concurrent à la présidence, le général Bartolome Mitre, qui disposait de forces militaires assez importantes.

Avec l'aide de Tejedor, gouverneur de la province de Buenos-Ayres, ce général tenta un soulèvement qui se termina rapidement par la défaite des rebelles, dans une bataille livrée sous les murs même de Buenos-Ayres. Après cette bataille, tout rentra dans l'ordre, chacun quitta les armes pour retourner à ses affaires, si rapidement que trois jours plus tard, la tranquillité la plus complète régnait dans la ville. Le général Rocca pardonna généreusement à tous ses ennemis, nulle poursuite ne fut exercée contre eux.

Seuls, quelques officiers furent mis en retrait d'emploi, mais pour peu de temps. Cette générosité lui donna les meilleurs résultats.

Ses ennemis les plus acharnés devinrent ses plus chauds partisans.

Dès qu'il fut maître paisible du pouvoir, le général Rocca consacra toute son activité à l'organisation de la République et à son développement commercial. Il fit construire les lignes de chemins de fer considérables qui relient Buenos-Ayres à Tucuman et à Santiago, en traversant la Cordillière des Andes. Une autre ligne très importante est en construction ; elle sera continuée jusqu'au détroit de Magellan.

C'est à lui aussi que la République Argentine doit la pacification des Pampas et la destruction des bandes d'Indiens pillards, qui, par leurs incursions fréquentes, enlevaient toute sécurité aux éleveurs.

Le général Rocca, pendant les six années qu'il resta au pouvoir, sut s'entourer d'hommes intelligents et actifs, qui le secondèrent habilement. Ce furent surtout Irigoyen, avocat, ministre des affaires étrangères ; Victorino de la Plaza, ministre des finances ; Eduardo Wilde, ministre de l'instruction publique, et Benjamin Victorica, à la guerre.

Son mandat terminé, le général Rocca fut remplacé par son beau-frère, Juarez Celan, qui est le Président actuel. Nul doute que dans une nouvelle période de six ans, le général Rocca ne revienne au pouvoir. La Constitution défend la réélection immédiate d'un Président de la République.

Après avoir entendu tous les intéressants détails qu'on vient de lire, notre secrétaire-général demanda quelle était l'importance des relations commerciales entre la République Argentine et la France ?

La France, nous dit-on, jouit d'un prestige très grand dans toute la République Argentine.

Tous les produits français y sont consommés de préférence aux autres, surtout les articles de Paris. Nous suivons les mœurs et les habitudes françaises. Buenos-Ayres possède de nombreuses maisons de confection de la plus grande importance.

Dans le tableau de notre commerce, la première place pour le chiffre des affaires, est certainement occupée par la France, surtout pour l'importation. L'Angleterre vient ensuite, puis l'Allemagne et la Belgique. L'anné dernière, le commerce d'importation avec la France a augmenté de 9 millions et demi de francs sur celui de 1880, et près de 5 millions sur celui de 1879.

Comme nous demandions si l'émigration des Européens dans la République Argentine était considérable : le courant d'émigration, nous répondit-on, augmente de jour en jour. En 1880, 21,274 Européens ont émigré dans la République Argentine ; en 1801. ce chiffre s'élève à 35,817.

Que deviennent ces émigrants à leur arrivée ? continuâmes-nous.

Ils reçoivent l'hospitalité, durant huit et même quinze jours, à l'hôtel national de "Émigration. Le bureau national du travail, trouve de l'occupation à ceux qui n'ont pas de capitaux et qui ne trouvent pas directement du travail.

L'émigration doit-elle être encouragée ? Ne doit-on pas craindre l'encombrement ?

Ici la réponse est typique : L'émigration des agriculteurs et de tous ceux qui possèdent des métiers manuels doit être encouragée par tous les moyens. Ces gens trouvent rapidement des emplois bien rémunérés.

L'exploitation du sol dans la République Argentine a subi une grande modification. L'élevage a considérablement diminué et on s'occupe beaucoup de la culture des terres qui donne d'excellents résultats. Nous avons encore d'immenses étendues de territoire entièrement incultes et sans habitants. Les agriculteurs actifs sont donc assurés d'arriver vite à de beaux résultats.

En terminant cette longue conversation, le secrétaire du général Julo Rocca nous fit remarquer qu'autant on devait encourager l'émigration des hommes possédant les métiers dont il vient d'être question, autant on devait en dissuader les jeunes gens se destinant aux carrières libérales. Les médecins français, par exemple, jouissent d'une grande réputation, mais leur nombre est grand déjà.

Le service des autres carrières est suffisamment assuré par les jeunes gens du pays.

Contestation sur la délimitation de leurs frontières entre les Républiques de Nicaragua et Costa-Rica. — L'attention publique est attirée en ce moment dans l'Amérique Centrale sur la question des limites qui existent entre les deux Républiques de Nicaragua et Costa-Rica. Il s'agit de savoir si Juanacaste appartient à l'un ou à l'autre pays.

Voici ce qui se dit du côté de Costa-Rica :

La Constitution de la République, en date du 21 janvier 1825, a bien déclaré que le Rio-Salto constituait la frontière du côté du Pacifique, ce qui équivalait, en réalité, à une déclaration que Juanacaste était bien reconnue comme appartenant au Nicaragua, mais il faut aujourd'hui revenir sur cette déclaration, en raison du traité Jerez Canas, dans lequel la séparation de Juanacaste du Nicaragua a été acceptée.

Le Nicaragua répond :

Des faits et documents cités par le D[s] Thomas Ayon, historien réputé du pays, prouvent que la province de Nicoya a appartenu au Nicaragua à l'époque coloniale où ses limites étaient déterminées par le cours du Rio-Salta. Il est aussi prouvé que la République possédait le rio et la baie de San-Juan del Norte, découverts après l'arrivée des premiers colons dans la province de Costa-Rica, alors pauvre et impuissante à établir ses droits sur le dit rio et soumise aux déprédations des Indiens Mosquitos auxquels le gouverneur payait cependant un tribut annuel pour préserver les colons de leurs dommages. Quant au traité Jerez-Canas, il est nul et non avenu, quoiqu'il ait reçu la sanction de l'Assemblée du Nicaragua : cette sanction, en effet, est contraire à la Constitution du Nicaragua de 1838, qui était alors en vigueur, et est faite la déclaration de la possession de Juanacaste. Enfin, la République de Costa-Rica, après la guerre contre Walker et les flibustiers, a demandé autrefois à la République de Nicaragua de lui céder Juanacaste en récompense des services rendus : eût-elle agi ainsi au cas où elle eût été certaine que Juanacaste fît partie intégrante de son territoire ?

De tout ceci, il semble résulter que, dans cette question de limites, le droit se trouve du côté de la République de Nicaragua. On devine, d'ailleurs, que les espérances actuelles de Costa-Rica sont, avant tout, un peu fondées sur les espérances du succès que lui fait entrevoir la condition actuelle du Nicaragua, affaibli par des dissensions intérieures.

Départ de M. Désiré Charnay. — M. Désiré Charnay, que nous avons entendu il y a deux ans à la Société de géographie de Lille, qui a exploré avec tant de succès le Mexique et la presqu'île du Yucatan, et a enrichi le musée du Trocadéro de curieux spécimens de l'art et de l'architecture des anciens habitants de ces contrées, est reparti de Paris pour continuer ses recherches. Dans le voyage qu'il a fait l'année dernière, il a pu, malgré l'état troublé du pays, faire de nouvelles découvertes, entre autres les ruines d'une cité inconnue, que les gens du pays appellent Ek Balam, nom qui signifie « la ville du tigre noir ».

M. G. Godio dans la République Argentine. — M. G. Godio parcourt en ce moment les Missions de la République Argentine. En vapeur, il a gagné d'abord Corrientes, puis Ituzaingo, puis les rapides d'Apopé, mais son vapeur s'étant brisé contre un écueil, il a dû, pour atteindre la capitale du territoire des Missions, l'ancienne Itapua, aujourd'hui Posadas, recourir à la « galera », espèce de véhicule impossible, traîné par six ou huit chevaux, à travers les fondrières.

M. Godio a été attaqué par les Indiens ; mais les Remingtons ont eu raison des assaillants.

Il se propose de faire une étude consciencieuse des pays qui séparent le Brésil de la République Argentine.

Les deux plus grands fleuves du globe. — Le Major général A. Von Tillo, de l'état-major russe, classe ainsi les huit plus longues rivières du globe :

Missouri-Mississipi	6.971	kilom.
Nil	6.681	—
Yang-tze-Kiang	5.248	—
Amazone	5.091	—
Yennesseï-Selinga	4.903	—
Amour	4.853	—
Kongo	4.791	—
Mackenzie	4.767	—

OCÉANIE.

Les îles Wallis à la France. — Un télégramme de Sydney confirme la prise de protectorat, au nom de la France, du groupe des îles Wallis.

L'archipel des îles Wallis, avec les indigènes duquel nous avions un traité de commerce depuis 1842, est situé dans la Polynésie, au nord-ouest de l'archipel Bougainville, par le 13° 18′ latitude sud et 179° longitude ouest.

Elles ont été découvertes en 1767 par le navigateur anglais Wallis, dont elles portent le nom, et se composent de douze petites îles dont les plus importantes sont Ourea et Nakouatea. Ourea, la plus grande, est de formation volcanique : elle mesure 2,500 hectares environ et contient trois chaînes de collines dont la hauteur n'excède pas 200 mètres, et deux grands lacs servant de déversoir à des eaux jaillissantes qui assurent la fertilité du sol. Ce dernier convient parfaitement à la plantation du café, du cacao, de la canne à sucre, du coton et des cultures tropicales en général. La population d'Ourea est catholique ; elle compte environ 3,500 habitants.

C'est M. Chauvot qui va occuper le poste de premier résident de France aux îles Wallis.

RÉGIONS POLAIRES.

Nordenskiöld au pôle Sud. — On annonce comme très prochain le départ d'une nouvelle expédition que commanderait Nordenskiold et qui doit se rendre dans les régions polaires australes.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

La population de Rome. — L'anniversaire récent de la fondation de Rome a rappelé l'attention sur le nombre des habitants que cette ville a eus aux différentes époques de son existence.

C'est sous l'empereur Auguste que la population de Rome a atteint son *maximum ;* elle fut de 1,336,680 habitants.

A partir de cette époque, elle commença à décroître, à tel point qu'en l'an 525 après Jésus-Christ, elle n'était plus que de 300,000 habitants. En 1375, à l'époque du retour du Saint-Siège d'Avignon, la population était réduite à 17,000 habitants. Elle commença à croître de nouveau, mais d'une façon très lente ; à cette époque, vraiment splendide pour Rome, c'est-à-dire sous le pontificat de Léon X, le chiffre de la population n'était que de 50,000. Au commencement du siècle, il était de 165,000. Le 31 décembre 1871, époque du premier recensement, la population s'élevait à 248,208 habitants ; en 1872, elle était de 250,620 ; en 1874, de 257,000 ; en 1875, 263,130 ; en 1876, 272,560 ; en 1877, 282,214 ; en 1878, 289,321 ; en 1879, 298,060 ; en 1880, 305,459 ; en 1881, 300,467 ; en 1883, 316,205 ; en 1884, 324,649 ; en 1885, 341036. Enfin, aujourd'hui, la population de Rome et 356,000 habitants.

ASIE.

La production du poivre. — On sait à quelles atroces falsifications donne lieu le poivre broyé dont nous nous servons usuellement. Nous avons pu nous procurer au sujet de la production actuelle de ce produit quelques renseignements inédits, que nous sommes heureux de pouvoir communiquer aux lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille :

Les diverses qualités de poivres qui se traitent dans le commerce sont celles de Pinang, de Singagore, de Tellichery, de Sumatra, du Malabar, de Trang et de Siam.

La presqu'île de Malacca, qui en produisait autrefois 4 millions de livres (1,800,000 kilogrammes), n'en donne presque plus.

La culture de ce produit, au point de vue de la quantité, s'est presque entièrement circonscrite aux côtes de Sumatra, et encore a-t-elle diminué considérablement. Autrefois, la production y atteignait 40 millions de livres (18 millions de kilogrammes) ; en 1872, 142,000 piculs furent exportés à Pinang ; en 1873, il n'y en eut que 105,000, et 96,000 seulement (6 millions de kilogrammes) en 1874. En outre, 2 millions de livres (900,000 kilogrammes) prenaient annuellement la route directe des ports de la Méditerranée. Réduite, dès 1877, à 22 millions de livres (10 millions de kilogrammes) par la guerre qui désole le pays, la production de Sumatra est tombée, en 1885, à 131,131 piculs, soit 8 millions de kilogrammes.

Le marché de Batavia reçoit du poivre des îles Lampong, situées sur la côte de Sumatra, qui en donnent environ 23,000 piculs (1,450,000 kilogrammes) par an. La cueillette se fait à partir de septembre jusqu'à la fin de janvier et fournit 2,0000 piculs par mois à Batavia ; de février à août il n'en arrive que 500 piculs mensuellement.

Siam exportait tout son poivre en Chine, il y a quinze ans. En 1870, 25,544 piculs, représentant la somme de 174,881 dollars, prirent directement ce chemin. En 1884, les Détroits en ont reçu 6,227 piculs valant 110,675 dollars.

Le poivrier (*Piper nigrum*) est originaire des forêts du Malabar et du Travancore. Depuis des siècles, le poivre a été un important article d'exportation de la côte occidentale de l'Inde en Europe ; celui du Malabar est considéré comme le meilleur. Sa culture est très simple. On plante des boutures au mois de juin, à l'époque où commencent les pluies, dans un sol riche et assez humide ; au bout de trois ans, elles commencent à produire à raison d'à peu près 2 livres (environ 1 kilogramme)

de poivre par an, en moyenne, et cela jusqu'à l'âge de vingt ans, époque à laquelle elles déclinent. La récolte se fait en mars ou avril : on cueille le fruit un peu avant sa maturité, et on le laisse sécher en plein air.

Sur la côte du Malabar, on sème souvent le poivre ; les gens du métier préfèrent ce genre de reproduction qui assure un rendement de plus longue durée que la reproduction par boutures, toutefois cette dernière donne de plus fortes récoltes et un fruit plus gros et de meilleure qualité. On a généralement soin de planter les poivriers au pied d'arbres à écorce rude qui leur servent de supports : ce sont principalement le jaquier, le manguier et le cachou que l'on recherche à cet effet ; le poivrier s'y attache et grimpe jusqu'à 10 mètres de hauteur, si on n'a pas soin de le ramener vers le sol pour faciliter la cueillette.

Dans l'île de Singapore, on cultive le poivre dans les jungles, à côté du gambier ; ce voisinage présente certains avantages : les détritus du gambier constituent un excellent engrais pour le poivrier, et le cultivateur peut consacrer à ce dernier les loisirs que lui laisse cette même plante entre les récoltes. Le terrain ayant été défriché et labouré préalablement, les boutures se plantent à 5 pieds de distance les unes des autres, appuyées chacune par un jeune plant d'arbre à croissance rapide qui leur donnera bientôt soutien et ombrage. Au bout d'un an ou dix-huit mois, lorsque le poivrier a atteint une longueur de 3 ou 4 pieds, on le recourbe vers le sol et on l'y enterre à quelques pouces de profondeur, laissant seulement à découvert un arc de la tige, qui en peu de temps jette de jeunes pousses qui devront produire le fruit à l'abri de leurs tuteurs. Cette façon de procéder, a pour résultat de multiplier le nombre des jeunes poivriers en même temps que de leur donner une vigueur plus grande par le développement des racines.

Comme apparence et comme manière de croître, le poivrier tient de la vigne et du groseille, mais ses feuilles sont de couleur plus foncée. Les fruits, en forme de grains, se groupent en grappes de vingt à trente, assez peu serrés ; ils sont tout d'abord verts, puis deviennent successivement rouges et jaunes en mûrissant.

Pour obtenir du poivre noir, on cueille les grains pendant qu'ils sont verts, un mois avant la maturité ; on les expose au soleil jusqu'à ce que l'enveloppe extérieure ait pris l'aspect ridé qu'elle a une fois l'article livré au commerce ; mis ensuite sous un hangar sur des tamis exposés à la chaleur d'un feu couvert, ils y acquièrent leur couleur noire.

Si l'on veut avoir du poivre blanc, on laisse mûrrir jusqu'à ce qu'il soit d'un beau rouge brillant : son écorce est alors tendre et d'un goût douceâtre. Une fois cueilli, on le met dans des sacs grossiers à tremper dans de l'eau chaude ou froide pendant un jour ou deux, ce qui relâche l'écorce au point qu'après avoir séché au soleil, une simple friction manuelle suffit à la détacher. Le poivre blanc est alors vanné et livré au commerce.

Le poivrier donne deux récoltes dans l'année ; les fleurs de la récolte principale apparaissent en septembre avec les premières pluies de la mousson ; à la fin de décembre, le fruit commence à mûrir, et on le cueille en janvier. Les plus beaux grains servent à faire du poivre blanc. La floraison de la seconde récolte se déclare en mars et avril, avec les pluies de la petite mousson ; le fruit se cueille en juillet et août ; on paraît attribuer l'infériorité de cette récolte au manque d'humidité qui marque l'apparition du fruit.

La culture du poivre est si aisée, qu'elle est à la portée de tous ; l'importance croissante de ce ce produit semblerait devoir justifier des essais de plantation dans tous les pays où le sol et les conditions climatérique sont analogues à ceux des points actuellement exploités. Un sol plat, le long d'une rivière, est généralement très favorable à cette culture ; il faut cependant éviter qu'il soit sujet à être inondé. On

doit éviter les terrains inclinés qui peuvent être ravinés par des pluies ; quant aux plaines, qu'elles soient nues ou contraire couvertes de végétation, elles ne répondront à cet usage qu'à la condition d'être soigneusement labourées et fumées. Le poivre veut avant tout un climat humide.

Les planteurs aussi bien que les ouvriers qui cultivent le gambier et le poivre dans l'île de Singapore, sont tous Chinois : il en est de même à Pinang. Il semble que cette partie de la population soit seule douée de cette froide et imperturbable persévérance qui accepte pour prix de ses travaux une récompense à long terme. Pour se faire attendre plusieurs années, cette rémunération n'en est pas moins sûre en même temps que hautement satisfaisante. Aussi voyons-nous avec regret le Chinois bénéficier seul, pour le moment, des profits d'une industrie que l'Européen pourrait rapidement accroître à l'aide des ressources actuelles de l'agriculture scientifique.

AFRIQUE.

Les chemins de fer algériens et tunisiens. — De grandes fêtes ont eu lieu à Alger pour l'inauguration du chemin de fer d'Alger à Constantine, dont la dernière section d'Aomar-Dra-El-Mizan à El-Adjiba vient d'être livrée à la circulation. Désormais on peut toujours en chemin de fer d'Oran à Alger, d'Alger à Constantine, de Constantine à Philippeville, de Constantine à Guelma, à Bône et à Tunis.

Le réseau des chemins de fer algériens et tunisiens appartiennent à sept compagnies différentes, savoir :

1° La Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, qui exploite deux lignes : 1. Celle d'Alger à Oran (421 kilomètres). Principales stations : Alger, Maison-Carrée, Bouffarik, Blidah, La Chiffa, El-Affroun, Bou-Medfa, Affreville (station de Milianah, buffet), Orléansville, Relizane (buffet), Perregaux, Saint-Denis-du-Sig, Sainte-Barbe-du-Telat et Oran. — 2. Celle de Philippeville à Constantine (87 kilomètres). Ces deux lignes sont les plus anciennes et la première section livrée à la circulation a été celle d'Alger à Blidah (52 kilomètres) ;

2° La Compagnie Franco-Algérienne eyploite la ligne à voie étroite d'Arzew à Saïda et Mécheria (352 kilomètres), construite pour transporter l'alfa au port d'Arzew. Principales stations : Arzew, Perregaux (intersection avec la grande ligne d'Alger à Oran), Tizi (station de Mascara), Saïda, Kralfallah, El Kreider et Mécheria. ;

3° La Compagnie de l'Ouest algérien exploite deux lignes : 1. Celle de Sainte-Barbe-du-Tlelat à Razelma (153 kilomètres). Principales stations : Sainte-Barbe-du-Tlelat, Sidi-Bel-Abbès, Chanzy, Magenta, Titen-Yaya et Razelma. 2. Oran à Tlemcen. Cette dernière n'est encore exploitée que sur une longueur de 76 kilomètres jusqu'à Aïn-Temouchent. Principales stations : Oran, Misserghin, Lourmel, Rio-Salado et Aïn-Temouchent ;

4° La Compagnie de l'Est algérien vient de livrer à la circulation la dernière section d'Aomar-Dra-El-Mizan à El-Adjiba, de la grande ligne d'Alger à Constantine (464 kilomètres). Principales stations : Alger, Maison-Carrée, l'Alma, Ménerville, Palestro, Aomar-Dra-El-Mizan, Bordj-Bouïra, El-Adjiba, Sidi-Brahim, El-Achir, Sétif, El-Guerrah, Kroubs et Constantine, avec embranchements : 1. Ménerville à Haussonvilliers (17 kilomètres). — 2. El-Guerrah à Biskra, ouverte à l'heure qu'il

est jusqu'à El-Kantara (146 kilomètres). Principales stations : El-Guerrah, Batna, Aïn-Touta, El-Kantara ;

5° La Compagnie de Bône-Guelma, qui exploite trois lignes : 1. Celle de Kroubs-Tunis (447 kilomètres). Elle commence à Kroubs, à 16 kilomètres de Constantine et a pour principales stations : Kroubs, Hamman-Meskoutine, Guelma, Duvivier, Souk-Arras, Ghardimaou (frontière de Tunisie), Souk-El-Arba, Beja, Medjez-El-Bab, Tébourba, Manouba et Tunis. — 2. Celle de Duvivier à Bône (55 kilomètres. — 3. Celle de Tunis à Hamman-El-Lif (17 kilomètres) ;

6° La Compagnie du chemin de fer de Mokta-El-Hadid, qui exploite le petit chemin de fer de Bône à Aïn-Mokra (33 kilomètres), destiné à transporter des minerais de fer à Bône ;

7° La Compagnie italienne du chemin de fer de Tunis à La Goulette (10 kilomètres), de Tunis à La Marsa (10 kilomètres), de La Marsa à La Goulette et de Tunis au Bardo.

Indépendamment de ces grandes lignes, il existe un chemin de fer fer Decauville, de Sousse à Kairouan (60 kilomètres).

L'immigration italienne en Tunisie. — Il est d'une grande importance pour la France de suivre le mouvement de l'immigration italienne sur le territoire du Protectorat. A ce titre, les renseignements suivants présentent un certain intérêt.

En voici le tableau d'après les statistiques de l'émigration italienne :

1876	278
1877	282
1878	585
1879	467
1880	260
1881	265
Total : 1876 à 1881	2.137
Moyenne	236

Avant l'expédition française, la colonie italienne ne se grossissait annuellement que de quelques centaines d'individus.

Depuis l'établissement du Protectorat, les progrès économiques de la régence ont attiré un plus grand nombre d'immigrants.

Pendant l'année 1882, il entrait en Tunisie plus d'Italiens que pendant les six années précédentes. Le mouvement s'est ensuite un peu ralenti, comme le montre l'état suivant :

1882	2.235
1883	1.867
1884	637
1885	818
Total : 1882 à 1885	5.557
Moyenne	1.389

Depuis que notre domination est bien assise en Tunisie, le pays offre du travail à

quatre fois plus d'ouvriers italiens. Nos voisins n'ont pas lieu de s'en plaindre. Mais c'est un devoir pour nos hommes d'État d'observer avec attention le développement de l'élément italien.

A la fin de l'année 1881, le consulat italien dénombrait 10,228 sujets italiens et 28 protégés, soit 10,249 ressortissants. L'immigration a fourni un contingent de 5,587 individus. S. M. le roi d'Italie a donc 15,836 sujets établis en Tunisie, à la fin de l'année 1885, en supposant que l'émigration ait été compensée par l'excédent des naissances sur les décès (environ 150 par an), et environ 16 à 17,000 actuellement.

La présence de ces étrangers est un fait d'autant plus important que le nombre des résidents français d'origine européenne doit être beaucoup moins considérable.

AMÉRIQUE.

Le commerce de l'Europe et des États-Unis avec le Mexique. — Un rapport consulaire nous apprend que dans le tableau des importations de 1885 par le port de Tampico, classées au point de vue de la provenance et comparées à celles de 1884, la part la plus grande revient aux États-Unis : elle est de 37 % de la somme totale pour 1885, soit une augmentation de 113,487 fr. sur 1884.

Il y a lieu de noter que les États-Unis réalisent les plus grands progrès dans leurs relations commerciales avec le Mexique. En 1880, ils n'occupaient que le troisième rang dans les importations commerciales avec le Mexique. En 1880, ils n'occupaient que le troisième rang dans les importations. Grâce aux voies ferrées et maritimes qui les mettent en contact journalier avec le Mexique, ils sont parfaitement renseignés sur les goûts et les besoins de ce pays par de nombreux agents qui le parcourent en tous sens, en vendant sur échantillons. Il en résulte que leur concurrence se développe et s'affirme chaque jour davantage.

Nous ne saurions trop attirer l'attention de nos hommes d'État, de nos diplomates, de nos économistes et de nos praticiens sur le danger croissant de cet envahissement des Yankees qui menacent de faire la tache d'huile sur le continent tout entier.

Leur but, peu dissimulé, est d'accaparer tout le commerce des deux Amériques, en vertu de cet adage : *l'Amérique aux Américains*, de créer un vaste *Zollverein* douanier qui s'étendra du cap Horn au canal de Panama, et des Antilles au Labrador, de manière à fermer complètement l'accès de l'Amérique au commerce européen.

Ceci est pour la France surtout, pour laquelle l'Amérique espagnole a toujours et traditionnellement été le plus sûr et le plus fructueux des débouchés, d'un intérêt capital.

Au Mexique, la France occupe encore le second rang, avec une augmentation de 203,376 francs, qui porte sur la mercerie, les porcelaines, les faïences et verreries, la confection, les produits pharmaceutiques, la parfumerie, la chaussure, les chemins de fer portatifs, la papeterie, l'eau-de-vie, les vins et liqueurs.

L'Angleterre, qui était, en 1884, placée avant la France, est descendue d'un rang, en subissant une notable diminution de 377,326 francs. Les articles qui offrent les plus fortes différences en moins sont : les cotons tissés et filés, les tissus de lin, la bière, la quincaillerie, les métaux en feuilles et en barres, les produits chimiques.

Après l'Angleterre, vient l'Allemagne, avec un abaissement de 86,945 francs, portant sur la bière, l'eau-de-vie, les conserves alimentaires, la stéarine et les bougies stéariques, la quincaillerie, la mercerie, les tissus de coton, les liqueurs.

L'Espagne tient le cinquième rang, avec une légère augmentation.

On voit que le commerce français est encore en une bonne « posture », qu'il faut prendre garde de compromettre par le moindre relâchement ou la moindre imprudence.

OCÉANIE.

Création d'un service régulier entre la Nouvelle-Calédonie et Tahiti. — Le Conseil général a voté une subvention de 3,000 fr. par voyage, aux vapeurs qui exécuteront un service régulier entre la Nouvelle-Calédonie et Tahiti, subvention égale à celle allouée aux services entre Tahiti et San-Francisco.

Par contre, il a refusé une subvention de 25,000 fr. pour un service postal à vapeur régulier à établir entre Tahiti et la Nouvelle-Zélande.

Il a rejeté les propositions de l'administration pour l'établissement d'un tarif d'octroi de mer.

Le gaz à la Nouvelle-Calédonie. — Le gaz a été inauguré à Nouméa dans une soirée du 12 mars de cette année. Un grand bal a été offert à la population par le propriétaire de l'usine, un Anglais, M. Trower, qui a, paraît-il, l'intention de proposer au Conseil municipal d'acheter cette entreprise. Les choses ont été grandiosement faites ; rien ne manquait à la fête d'inauguration. Nouméa est maintenant, de ce côté, en avance sur la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, dont les capitale sont encore éclairées aux huiles végétales ou minérales.

Il se manifeste une recrudescence marquée dans l'exportation des minerais de cobalt.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE 1887.

I. — Membres de la Société.

II. — Société de Valenciennes.

III. — Section de Roubaix *(Cours et Conférences du samedi soir).*

IV. — Section de Tourcoing *(Caurs et Conférences).*

V. — Séance solennelle de la distribution des récompenses.

VI. — Cours et conférences de Lille.

VII. — Communications aux assemblées générales.

VIII. — Assemblées générales. — Procès-verbaux.

IX. — Nouvelles et faits géographiques.

§ I. — *Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.*

Europe.

Asie.

Afrique.

AMÉRIQUE.

OCÉANIE.

Régions polaires.

§ II. — *Géographie commerciale. — Statistiques.*

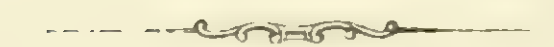
Europe.

ASIE.

AFRIQUE.

AMÉRIQUE.

OCÉANIE.



Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1887

Tome Huitième. — Huitième Année.

LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL.

—

1887.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

SOCIÉTAIRES NOUVEAUX ADMIS DANS LE COURANT DE JUILLET 1887.

MEMBRES ORDINAIRES

La Madeleine-lez-Lille.

Nos d'inscription. MM.

1452. GENEAU, conducteur des Ponts-et-Chaussées, rue de Lille, 7 bis.

Lille.

1453. CROUAN (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 56.
1454. DUPREZ (Émile), négociant, rue Solférino, 289.
1455. DUBOIS (Étienne), industriel, rue du Metz, 20.
1456. BAILLIARD-BOURGINE, négociant, rue du Chevalier-Français, 76.
1457. LAURENGE (Marcel), entrepreneur, rue d'Angleterre, 77.
1458. GLORIE (Ange), étudiant, boulevard de la Liberté, 40.
1459. LESAGE (Gustave), négociant en fils, rue de la Gare, 11.

Roubaix.

1448. VANDEBEULQUE (Hector), commis-négociant, rue de l'Industrie, 12
1449. SCRIVE-RÉQUILLART (P.), propriétaire, à Barbieux.
1450. RÉQUILLART-DUTHOIT (P.), propriétaire, boulevard de Paris, 32.
1451. RÉQUILLART (Ernest), propriétaire, rue du Pays, 22.

COURS ET CONFÉRENCES DE TOURCOING

L'ALGÉRIE

Par M. Paul VIBERT, Membre de la Société amicale des Explorateurs.

Conférence faite à Tourcoing le 27 janvier 1887.

MESDAMES, MESSIEURS,

En venant vous parler de l'Algérie, de son présent et de son avenir, particulièrement et surtout au point de vue de l'agriculture et du commerce, je n'ai pas l'intention de refaire toute l'histoire de notre grande et belle colonie ; je veux simplement vous exposer un des points les plus intéressants de la politique coloniale, telle que je l'entends, c'est-à-dire de celle qui consiste, non pas à opérer des conquêtes par la voie des armes, mais à faire de la France une nation toujours grande et forte au point de vue des affaires, sur le terrain de l'exportation, sur le terrain commercial, en un mot, de celle qui doit en faire une puissance à même de lutter avec avantage contre la concurrence étrangère, contre l'Angleterre et contre l'Allemagne.

La plupart des questions coloniales sont malheureusement très mal connues en France, et, le plus souvent, elles sont encore entravées dans leur développement par ces autres et délicates questions de politique et de religion, que nous ne devrions jamais y faire entrer si nous désirons vraiment faire un jour de la bonne et rapide colonisation.

En 1830, 31 et 33, c'est-à-dire au lendemain de notre conquête, M. Déjobert prétendait que l'Algérie ne produirait jamais que de l'opium et qu'elle ne ferait que nous expédier des fûts vides. Or, on sait aujourd'hui dans quelles proportions énormes cette terre nous rapporte et

l'on pourrait dire avec une très grande justesse que, si l'Algérie était appelée dans l'antiquité le grenier de Rome, elle tend à devenir la cave de la France, comme je vais avoir l'honneur, Mesdames et Messieurs, de vous le prouver.

Aux époques citées plus haut, c'est-à-dire en 1831-32 et 33, le chiffre des affaires qui ont été traitées entre la métropole et la colonie a été évaluée à 7.000,000 de francs. Aujourd'hui ce n'est plus à sept millions, mais à 600.000.000 de francs que s'élève le chiffre de nos affaires avec l'Algérie, et ce chiffre sera doublé et même peut-être triplé dans quelques années.

Il y a 50 ans à peine, un autre grand homme, un grand journaliste, un des personnages les plus marquants de la presse parisienne, M. Emile de Girardin considérait encore l'Algérie comme un gros boulet éternellement attaché aux pieds de la France. Aujourd'hui nous pouvons heureusement constater que ces prédictions étaient erronées. Il est juste d'ajouter cependant qu'il y a 20 ans, c'est-à-dire en 1866-67, un autre grand Français, Prévost-Paradol, a prononcé sur l'Algérie des paroles absolument prophétiques dans lesquelles il a fait ressortir les bienfaits que la France aurait retirés de cette colonie. Et moi-même, plus modestement, je m'efforce aujourd'hui de bien faire comprendre l'importance des ressources qu'elle nous offre pour l'avenir, et je dis que, étant donné la situation géographique de la France, étant donné sa petite étendue territoriale, étant donné le petit nombre de ses habitants et la trop faible croissance de sa population, en face des Anglais répandus partout, des 60 millions d'Allemands et des 90 millions de Russes, en face de tous ces peuples puissants qui couvrent la surface du globe, étant donné d'un autre côté, que nous avons devant nous les Etats-Unis, la République Argentine, l'Australie, pays encore peu habités, à part les Etats-Unis qui, pour mettre en valeur leur territoire, ont usé de moyens vraiment merveilleux, étant donné tout cela et la rapidité étonnante avec laquelle ces pays se peuplent, il est certain que nous Français, renfermés dans les limites étroites de notre territoire, vis-à-vis du monde entier. nous nous trouvons en face du problème le plus redoutable et c'est ce problème què je veux vous faire toucher du doigt.

L'Algérie n'a pas échappé à l'invasion de ces étrangers contre lesquels il nous faut lutter sur le terrain des affaires commerciales, terrain sur lequel il faut absolument qne nous les vainquions dans ce pays. C'est le côté des affaires commerciales, c'est ce point des plus impor-

tants qu'il nous faut suivre de près, à l'instar des Etats-Unis et du reste du globe, si nous désirons enfin que la France ne soit englobée à tout jamais et ne disparaisse pas en tant que civilisation, en tant que race.

Ce grand Français, dont je vous ai parlé tout-à-l'heure, disait encore qu'il est absolument nécessaire que nous ayons sur la Méditerranée une puissance solide et que nous la tenions sans cesse et toujours. Ces paroles se sont encore réalisées, comme vous le savez, car nous avons aujourd'hui un solide appui du côté de la Tunisie. Non-seulement la Tunisie est une contrée merveilleuse, non-seulement ses ressources s'accroissent tous les jours, non-seulement elle produit absolument comme l'Algérie, mais purement au point de vue de notre puissance, nous avons un intérêt capital à la posséder, car, en cas de guerre européenne, je ne dis pas que l'Italie ait des convoitises sur nos colonies, mais enfin, si elle en avait, 100.000 hommes seraient nécessaires pour la protéger, si nous ne possédions pas la Tunisie, qui serait certainement tombée entre ses mains si nous avions seulement tardé de 15 jours à trois semaines à la conquérir.

Vous voyez donc qu'à côté de certaines paroles décourageantes prononcées il y a 50 ans, d'autres hommes compétents ont pressenti d'une façon précise ce que l'Algérie deviendrait pour nous. Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs, si j'entre dans des détails plus ou moins arides, ils sont, à mon avis, nécessaires, car je veux vous faire bien comprendre tout ce que nous pouvons retirer de l'Algérie.

Ce pays est essentiellement agricole et il y a des chances nombreuses pour qu'il ne devienne industriel que dans de faibles proportions (je veux dire « industriel » dans le sens complet du mot, comme on le comprend à Tourcoing), et cela pour cette bonne raison que, sauf dans les provinces lointaines et dans le Maroc, il contient insuffisamment d'eau et de mines de houille. L'Algérie restera donc avant tout agricole et vinicole, puisque sur ce terrain le rapport est absolument merveilleux dans toutes ses parties.

L'Algérie renferme des mines de fer, de plomb, de zinc, de cuivre, d'antimoine, etc... On y trouve des carrières de marbre, d'onyx, de plâtre et de pierres, et tout ce qu'il faut enfin pour subvenir à la construction et pour exploiter le minerai.

Le sous-sol de l'Algérie est d'une excellente qualité. On se figure généralement que ce pays est aride, du moins pendant la sécheresse et qu'on ne peut rien y récolter, que tout est brûlé par le soleil. Eh bien!

ceux qui pensent ainsi se trompent étrangement, car on est arrivé aujourd'hui à démontrer d'une manière certaine (ce qu'avait déjà prouvé le maréchal Bugeaud que l'on appelait, comme vous le savez, le Père de l'Algérie, le Père du Soldat), que, aride parfois à sa surface, la terre algérienne ne l'est pas du tout dans le sous-sol, et d'un autre côté lorsqu'on arrive dans la région des hauts plateaux et des montagnes, lorsqu'on arrive dans le Sahara, on rencontre des lacs plus petits, il est vrai, que dans la région septentrionale, mais enfin considérables, car il faut que ces immenses plateaux donnent naturellement naissance à des cours d'eau.

L'algérie contient donc énormément d'eau, et il est aujourd'hui certain que, pour en obtenir, il suffit de percer des puits artésiens. Le jour où la colonisation avancera dans le désert, on pourra former par intervalles de nombreux oasis et rendre ainsi tout le pays fertile, y compris l'immense désert du Sahara.

Il est bien entendu qu'il existe un autre moyen de faire pénétrer la colonisation dans l'Afrique centrale, c'est de tracer jusqu'au Sénégal, ce qui nécessiterait de grandes dépenses, le grand chemin de fer transsaharien, dont il a souvent déjà été question, mais je ne parle ici qu'au point de vue de la culture et je dis que, grâce à ces hauts plateaux et à ces différents versants sahariens, grâce à ces différentes altitudes et à ces différentes températures qui en sont la conséquence, nous pouvons entreprendre en Afrique une infinité de cultures des plus différentes.

Eh bien ! c'est précisément en quoi consistent les grandes ressources de l'Algérie, et si jamais la science de la culture a été nécessaire, si jamais la culture scientifique a dû être enseignée, c'est en Algérie surtout qu'il faut qu'elle s'impose, et si en France on est enfin arrivé a faire comprendre à la plupart des paysans les avantages de la culture pratiquée avec l'aide des engrais chimiques, en Algérie, il ne s'agit pas de ne pas comprendre, il faut absolument pratiquer cette nouvelle culture, et l'initiative doit en être prise non pas par les colons même, mais par le gouvernement, par le gouverneur, par les hommes enfin qui se tiennent à la tête de l'Algérie.

C'est en entrant résolument dans cette voie de la culture scientifique que l'on parviendra à faire de l'Algérie un des pays les plus fertiles du monde, surtout, et c'est indispensable, si l'on tient bien compte des variétés de terrain, et si on les cultive comme il convient, ceci principalement au point de vue des engrais, car il y a des engrais artificiels

qui sont bons dans les terres chaudes et mauvais dans les terres froides, et réciproquement. Enfin, il faut absolument, sous toutes les formes, créer la culture scientifique.

Il y a encore un autre point qui demande à être amélioré, c'est la mise en valeur des eaux qui existent à la surface de l'Algérie, ce qui ne se fait pas sur une étendue suffisante. De ces hauts plateaux dont je vous parlais tout-à-l'heure descendent des ruisseaux, des torrents qui dévastent tout, des lacs, et avec ces cours d'eau sagement distribués au moyen d'endiguements et de canaux d'irrigation, on peut arriver à des résultats vraiment merveilleux. C'est d'ailleurs ce qu'ont dû faire déjà les Romains, dans l'antiquité, car l'on retrouve encore en Algérie des vestiges qui nous le démontrent. Je pourrais encore vous citer comme modèles : la Perse et le Japon qui arrivent à créer de brillantes cultures de cette façon. Il faut que nous agissions de même en Algérie.

On cultive sur le sol algérien (je passe rapidement en vue les principales cultures) le maïs, dont la production se fait sur une vaste échelle, l'orge, l'avoine, le froment, et en général toutes nos céréales.

La pomme de terre est malheureusement encore mal cultivée, et on en importe de France environ 600,000 kilog. par an. On pourrait également la produire sur une grande échelle ; mais les Algériens préfèrent revenir au maïs, dont la production donne des résultats vraiment admirables. Vous savez que les trois quarts des Arabes s'en nourrissent absolument comme nous nous servons du pain, et qu'ils l'emploient à faire des galettes, ce qu'ils appellent le *cous-coussou*, qui est leur principal aliment.

On plante ordinairement le maïs de $1^{m},20$ à $1^{m},25$ d'écartement, et on le récolte ainsi. Dans ces dernières années cependant, à la ferme de Moudjebem, un riche propriétaire, qui fait la culture en grand, est arrivé à cultiver le maïs sous une autre forme, c'est-à-dire qu'il le sème absolument dru et le coupe lorsqu'il est encore vert. Il paraît qu'il s'en trouve très bien, pour la nourriture du bétail.

Vous savez que la plupart des moutons viennent des hauts plateaux et nous sont fournis par les Arabes, particulièrement les moutons de belle laine appelés *mérinos*.

Il y a en Algérie des chevaux extrêmement remarquables et très renommés, mais le gros bétail y est peu répandu, et ceci est une conséquence de la mauvaise distribution des cours d'eau. Maintenant que l'on sait que le sous-sol algérien contient de l'eau à volonté, cette diffi-

culté pourra s'aplanir petit à petit, au fur et à mesure que la colonisation fera des progrès; c'est un travail lent, c'est vrai, car on ne fait pas de la colonisation du jour au lendemain, mais enfin il ne peut tôt ou tard que s'effectuer.

Une autre difficulté que rencontraient les éleveurs de gros bétail consistait, pendant la sécheresse, à ne pas le laisser mourir de faim. Par la conservation du maïs qui compose une nourriture saine et des plus nutritives, on est arrivé à résoudre la question et d'une façon extrêmement simple. Cette conservation se fait par un moyen peu connu en France, mais qu'on y emploie cependant pour les betteraves, et qui consiste à creuser des *silos* dans lesquels on renferme le maïs. On en conserve ainsi en parfait état avec un poids de mille kilos par mètre de superficie, pendant la sécheresse, pour empêcher la trop grande fermentation.

La culture maraîchère, dont la plus grande partie est entre les mains des Espagnols, est également très développée et produit d'excellents résultats.

Les orangeries rapportent de 600 à 800 francs l'hectare, ce qui n'est pas à dédaigner. D'un autre côté, les mandarineries rapportent de 1,500 à 2,000 francs l'hectare et valent couramment 15.000 francs l'hectare. — Eh bien! Mesdames et Messieurs, (je vous demande pardon d'entrer dans des détails aussi précis, mais je désire toujours faire toucher du doigt ce qui le mérite), nous avons malheureusement à constater dans la consommation de ces deux produits, algériens par excellence, une lacune vraiment déplorable et que nous devrions absolument combler :

Nous consommons en France, par an, plus de 60.000.000 de kilog. d'oranges et de mandarines, c'est-à-dire presque deux kilos par tête, ce qui est énorme. Ces 60 millions de kilos peuvent, mieux qu'en nulle autre contrée du monde, être produits entièrement par l'Algérie et par conséquent enrichir les colons. Eh bien! savez-vous combien, nous autres Français, nous qui habitons le pays de France, savez-vous combien nous allons acheter d'oranges en Espagne? 50 millions de kilos par an sur les 60 millions de kilos que nous consommons! C'est là un véritable malheur auquel il est absolument nécessaire que nous remédiions, d'autant plus qu'il nous est extrêmement facile de le faire. La France est d'ailleurs, dans toute question industrielle ou commerciale, presque toujours assez riche pour se passer presque exclusivement des étrangers si elle le voulait. — (*Applaudissements.*) C'est

principalement à Constantine, à Blidah, etc., que se centralise le commerce des oranges, qui promet beaucoup de se développer.

Après les orangers viennent les oliviers dont on trouve en Algérie de nombreuses forêts à l'état sauvage. Nous allons malheureusement encore en chercher la plus grande partie en Italie et en Sicile, tandis que nous devrions, plutôt que de nous approvisionner toujours à l'étranger et absolument à l'étranger, nous attacher surtout à mettre en valeur nos colonies africaines en y cultivant ces fruits sur une beaucoup plus grande échelle.

Le tabac se cultive aussi admirablement en Algérie ; la production en est de 1.500 kilos par hectare ; elle est achetée en très grande partie aux colons par l'Administration, et l'on peut dire que le commerce actuel du tabac est de 3 millions de kilos achetés presque en totalité par le gouvernement, à raison de 80 à 150 francs les cent kilos.

La culture du tabac peut être confiée aux colons avec contrôle, et dans ce pays plus grand que la France, on pourra rapidement fournir tout le tabac dont nous avons besoin, sans aller en demander aux espagnols, par exemple.

Le coton a été cultivé en Algérie dès le début de la colonisation, il y a 50 ans, mais on y a renoncé d'une façon presque absolue, car en face de la concurrence de la Louisiane et des États-Unis qui obtiennent la main-d'œuvre du nègre à très bon marché, comme vous le savez, les colons n'ont pas pu lutter avec ces pays sur ce terrain.

On y cultive encore le lin, ainsi que la ramie qu'on commence à produire sur une assez grande échelle. La ramie pourra être plus tard la source de très grands profits pour la colonie. Malheureusement, ce ne sont encore que les Anglais qui l'achètent par quantités assez fortes et, d'un autre côté, il y a certains endroits, près de Constantine, par exemple, où on ne cultive la ramie qu'avec une certaine difficulté. Elle se teint très bien, mais comme c'est une matière assez délicate, il y a des soins particuliers et coûteux à prendre pour qu'elle ne soit pas brûlée par la teinture ; on ne récolte donc pas la ramie d'une manière suffisante.

On cultive aussi l'alfa sur une très vaste échelle, mais sur ce produit que cultive également l'Espagne, mais dans de plus faibles proportions qu'en Algérie (car c'est un produit essentiellement algérien), nous avons encore à déplorer la concurrence ; cet alfa s'en va en grande partie en Angleterre. Évidemment, c'est un bénéfice pour les Algériens, mais celui des Anglais est bien préférable et voici pourquoi : cet

alfa, acheté par les Anglais, est transformé par eux en pâte à papier et nous allons, nous Parisiens, qui publions 400 journaux par jour, leur payer tous les frais de manipulation. Cet alfa vient cependant de l'Algérie, et nous sommes, ce me semble, assez intelligents pour le transformer nous-mêmes en pâte à papier et ne pas rester ainsi plus longtemps tributaires des Anglais. (*Applaudissements.*)

Une autre culture qui a pris un grand développement dans ces dernières années, particulièrement dans les environs de *Staovéli*, c'est la culture des plantes aromatiques : le géranium, l'héliotrope, la verveine, le rosier, etc.... Vous tous qui êtes habitués à voir des géraniums, des héliotropes, des fleurs de toute sorte, vous ne pensez pas peut-être qu'on en voit en Algérie des champs immenses et que ces champs arrivent à produire assez pour rapporter aux colons un bénéfice de 600 fr. par an à l'hectare.

La culture du Bambou est également très développée : on en fait des instruments de ménage et tout ce qu'on peut imaginer.

On commence, grâce aux puits artésiens, à faire des prairies artificielles, ce qui permettra de donner un très grand développement à l'élevage des moutons que les arabes, à qui ce soin a été spécialement confié jusqu'ici, pourraient abandonner petit à petit, eu égard au peu de bénéfice qu'ils en retirent. C'est donc encore, dans cette circonstance, le côté scientifique de la question que nous ne devons pas perdre de vue, si nous voulons conserver et multiplier la belle race ovine de l'Algérie.

Les forêts, qui couvrent 2.300.000 hectares, (vous savez qu'elles sont encore assez considérables en Algérie) produisent une infinité d'arbres, notamment le Tuya, qui est très répandu, l'Eucalyptus et surtout le chêne-liège, dont l'écorce sert à faire des bouchons, et qu'on peut classer parmi les grands arbres nationaux de l'Algérie. On en a tiré de plus une industrie curieuse autant que nouvelle, et voici comment : lorsque la fabrication des bouchons est terminée, il reste naturellement une quantité énorme de sciure et de détritus, et cette poussière ne faisait qu'un très mauvais fumier ; aujourd'hui les colons la vendent très cher dans toute l'Europe, et l'on s'en sert pour emballer les beaux fruits, principalement ces merveilleux raisins et ces excellentes pêches que vous voyez à Argenteuil, à Fontainebleau et à Montreuil, parce qu'on a reconnu que cette sciure est absolument imperméable et conserve bien. On en exporte de l'Algérie depuis 10 jusqu'à 15 mille quintaux, dans certaines exploitations. C'est toujours,

comme vous pouvez en juger, une très bonne fortune pour les algériens.

La colonisation, en Algérie, avait mal marché pendant 50 ans, et cela parce qu'il fallait s'y établir, mais maintenant (je demande à le constater hautement), maintenant que nous n'avons plus rien à craindre de la part des indigènes, c'est-à-dire des trois millions d'arabes qui habitent le sol algérien, nous avançons à pas de géants.

On a dit souvent que la plaine de la *Militdjà* était un foyer de fièvre : assurément on exagérait. Quelques soldats français et même des colons y ont en effet péri de cette maladie, mais à l'heure actuelle on peut assurer que la fièvre a complètement disparu de toute l'Algérie, et cela grâce à des travaux d'assainissement qui y ont été exécutés et surtout aux nombreuses plantations d'Eucalyptus, cet arbre de dimensions colossales qui nous vient de l'Australie et dont on connaît les propriétés merveilleuses de salubrité. Il y a quinze ans encore, la fièvre était à craindre dans le voisinage des mines de cuivre à *Mokta el Hadia* et à un tel point que les ouvriers mineurs étaient obligés de passer la nuit à deux lieues de là, pour se prémunir contre ses atteintes. Eh bien ! depuis qu'on a planté autour de la mime des Eucalyptus, la fièvre n'est heureusement plus à craindre dans ces parages, et aujourd'hui l'Algérie possède un climat absolument salubre.

L'élevage du bétail algérien qui, comme je vous le disais tantôt, est confié presque exclusivement aux arabes, se fait surtout dans les hauts plateaux d'où ceux-ci descendent par tribus pour le vendre au colon et à l'européen ; ils fournissent à ces derniers environ 600,000 têtes par an, dont la majeure partie est composée de ces beaux moutons mérinos, dont je vous ai parlé tout à l'heure, et dont la toison remarquable est très estimée dans tous les pays du monde.

Pour ce qui concerne le défrichement des terrains, il est extrêmement facile, grâce au prix de la main d'œuvre qui, en Algérie, est beaucoup moins coûteuse qu'on pourrait se le figurer. Les travaux de défrichement sont faits, d'abord, par les Espagnols et les Siciliens, qui y sont généralement plus accoutumés que nous ; ils exigent de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par jour. Le Kabyle et le Marocain, qui descendent en masse des montagnes au moment de la moisson et de la vendange, ne demandent que 2 à 3 fr. par jour, et enfin, en Tunisie, ce pays merveilleux, comme je le disais tout à l'heure, et où nous sommes depuis peu de temps encore, comme vous le savez, la main-d'œuvre est encore beaucoup moins coûteuse ; elle n'est que de 1 fr. 50 à 2 fr. par jour. Les

arabes de la Tunisie sont très doux et très maniables ; on fait avec eux tout ce que l'on veut, et il est à remarquer que, pour 1 fr. 50 à 2 fr. par jour, ils nous donnent un travail tout à fait irréprochable. En somme, les cultivateurs algériens peuvent s'en tirer parfaitement, quant à la main-d'œuvre.

Pour ce qui concerne le prix des terrains, je les trouve relatés dans un tableau que j'ai sous les yeux, mais je ne sais pas si je dois le lire, car c'est assez long. La valeur des terrains varie de 60 à 120 fr. l'hectare, principalement autour de Tunis.

Le défrichement n'est pas très difficile, puisqu'on peut le faire faire à bon compte par des Siciliens, comme je vous l'ai dit.

Lorsqu'on s'embarque pour l'Algérie avec un petit capital, il est peut être plus simple d'acheter un terrain déjà cultivé qui, au bout de quelques années, vous aura été d'un rapport immense, que de s'attacher au défrichement d'une terre encore inculte. J'ai connu des cultivateurs français qui ont opéré de cette façon et qui s'en trouvent très satisfaits. Il est donc plus sage, en général, pour qui possède déjà un petit pécule, de faire l'acquisition d'une propriété qu'il mettra promptement en valeur.

Quand à celui qui ne possède pas de capital, il n'a qu'une seule chose à faire, c'est de demander au gouvernement, pour les cultiver, des terrains non encore défrichés. J'ai connu des personnes qui ont opéré de cette façon et qui s'en trouvent très bien.

Il y a une chose, toutefois, qu'il faut éviter à tout prix, quand on arrive en Algérie, c'est, pour pouvoir se passer du gouvernement ou des différentes sociétés de colonisation, de tomber entre les mains de ces gens qu'on appelle « prêteurs » et qui sont pour la plupart juifs et voleurs, car si vous avez le malheur de vous adresser à eux, soit à Constantine, soit à Alger ou ailleurs, vous êtes en grand danger de perdre tout votre argent jusqu'au dernier sou. Il ne faut donc jamais s'adresser à cette sorte de gens.

L'un des meilleurs moyens est encore de chercher à vous associer avec un colon, déjà propriétaire d'une petite ferme, ou d'acheter de commun accord avec lui des terres déjà cultivées. Il est presque certain que ce colon ne manquera pas d'accepter vos propositions, si vous avez quelque argent à apporter dans l'entreprise. Il y a là une affaire d'association souvent agréable sous tous les rapports pour celui qui sait s'en servir d'une façon pratique.

Au point de vue de la culture, demandez d'ailleurs et faites ce que

l'on fait dans la République Argentine, dans cette belle contrée de l'Amérique du Sud, dont il n'y a pas très longtemps, je crois, un de mes collègues a dû vous parler, car les gens de ce pays-là sont infiniment plus pratiques que nous. Lorsque, en France, une personne qui désire émigrer s'adresse à un ministère quelconque en vue d'obtenir des terres soit en Algérie, soit en Nouvelle-Calédonie ou ailleurs, on commence par s'informer si cette personne a de la fortune, si elle est honorable et si elle jouit d'une santé parfaite, et si, après avoir terminé ces différentes enquêtes, on satisfait par hasard à sa demande, il est rare qu'une fois arrivée dans l'une ou l'autre de ces colonies, elle n'y rencontre pas des difficultés, de la part soit des fonctionnaires, soit du gouverneur de la colonie, qui, en fin de compte, ne lui donnent point de terre, comme cela arrive la plupart du temps. C'est ainsi que l'on condamne parfois à mourir de faim de malheureux ouvriers, pauvres représentants de cette classe si intéressante de la société laborieuse, et qui ne demandaient pas mieux que de gagner honorablement leur vie par le travail. — Il est donc absolument nécessaire que, nous tous, colons et Français, nous fassions nous-mêmes nos affaires en Algérie, en dehors de toute espèce d'intervention gouvernementale, que nous y fassions, dis-je, nos affaires nous-mêmes, par les seuls soins de l'initiative privée.

Imitons sur ce point la République Argentine qui inonde le monde de ses cartes et de ses prospectus, et use enfin tous les moyens possibles pour attirer vers elle les Européens. Elle a des agences répandues partout, non-seulement à Paris, au Havre, à Londres, en Allemagne, mais dans presque toutes les principales villes de l'Europe, de telle façon que si vous voulez obtenir des renseignements quelconques sur Buenos-Ayres ou toute autre ville de la République, vous ne manquerez pas de les trouver dans n'importe quel coin de l'Europe, tandis que vous rencontrerez maintes difficultés avant de pouvoir en obtenir sur la terre algérienne, cependant si proche de la France. Il est donc de toute nécessité que nous établissions, pour remédier à cet état de choses, de grandes sociétés, telles que le Crédit Foncier, par exemple, qui, absolument indépendantes de l'Etat, se chargeraient de piloter les Français en Algérie, et de leur procurer une position dans cette belle contrée.

C'est de cette façon pratique, et absolument indépendante de toute intervention gouvernementale, que nous arriverons, selon moi, à faire de la culture en Algérie sur une vaste échelle.

J'arrive à la question la plus intéressante de la transformation agricole qui s'est opérée dans la colonie, question qu'il m'est impossible de passer sous silence :

La vigne a commencé à y être importée vers l'année 1857, mais à cette époque on ne savait absolument pas ce qu'elle pouvait y produire et on ne se doutait nullement qu'elle eût pris plus tard une grande extension.

En 1870, on comptait dans toute l'Algérie environ 800 hectares exployés à la culture de la vigne, et en 1876 on passait de ce chiffre assez médiocre à celui beaucoup plus élevé de 17,000 hectares d'un rapport très satisfaisant, dont 6,000 à Alger, 3,000 à Constantine, et le reste à Oran, Staouéli, Cherchell, Mostaganem et dans le Sahel. Actuellement, savez-vous combien les vignobles couvrent d'hectares dans tout le pays : 80,000! Voilà ce qui a été fait depuis quinze ans : du chiffre peu important de 800 hectares, on est arrivé avec une rapidité étonnante à celui de 80,000 hectares qui ont produit pour l'exportation, en 1884, un million d'hectolitres de vin et un million et demi en 1885, soit un tiers de plus que l'année précédente.

La culture de la vigne est donc une bonne fortune qui transforme complètement l'Algérie, et elle est appelée à une extension beaucoup plus grande encore, si surtout on ne perd pas de vue la culture scientifique et si on se rend un compte très exact des différentes altitudes des terrains. Grâce à ces altitudes diverses, l'Algérie est un pays de ressources merveilleuses pour l'industrie vinicole : telle terre d'une essence grasse produira mieux telle espèce de raisins que telle autre terre sèche, et réciproquement. C'est ainsi que, dans la partie de l'Algérie appelée Kabylie, où il y a parfois, le matin, 4 à 5 degrès de froid, on obtient des vins rouges qui sont excellents. Cette diversité d'altitudes, et par conséquent de climats, peut amener pour la mère-patrie des résultats d'une fécondité extrême, si nous avons l'intelligence de nous en servir. Ce n'est pas sans peine qu'on est arrivé aux résultats actuels : on a obtenu d'abord des vins qui ont *tourné*, ce qui a fait dire à beaucoup de personnes que les vins de l'Algérie ne vaudraient jamais rien ; cependant, au bout d'un certain temps, grâce à certaines combinaisons, les vins algériens tournaient un peu moins, et un peu plus tard, dès qu'on fut arrivé à construire des celliers pour les conserver, ce grave inconvénient avait disparu. Pour vous prouver qu'en Algérie il faut absolument avoir recours aux études et à l'expérience dans la culture de la vigne, je vous dirai que, dans le début

de notre établissement dans ce pays, plusieurs colons essayèrent d'y planter une sorte de raisins qui venait de la Champagne et qui est très connue en France sous le nom de *Pineau*. Ils le cultivèrent, et taillèrent les vignes qui en provinrent, de la même manière qu'en France et avec tous les soins possibles, à taille courte. Mais ces vignes ne produisirent absolument rien, ce qui désappointa les importateurs, qui les arrachèrent. Quelques-uns d'entre eux, toutefois, ne se découragèrent pas et bien leur en prit; ils plantèrent la même sorte de vigne taillée longue et, après divers tâtonnements et expériences, ils obtinrent, au bout de deux à trois ans, un vin, non pas équivalent, mais bien supérieur aux vins français. Quant aux vins médiocres, précédemment récoltés, dont la valeur a été estimée de 2 à 300,000 francs, ils n'ont pas été perdus car on est parvenu, en les faisant bouillir, à les transformer en eaux-de-vie.

Un de mes amis, M. B. Gaillardon, qui a publié l'année dernière un ouvrage remarquable sur la viticulture, prouve, par de nombreux exemples, que plus la culture de la vigne fait des progrès en Algérie, plus les résultats qu'on en obtient deviennent excellents. D'ici à peu de temps, sans doute, l'Algérie pourra exporter dans la métropole plusieurs millions d'hectolitres de vin par an. Actuellement, nous en sommes encore, malheureusement, à acheter à l'étranger, et particulièrement en Espagne, la plus grande partie des vins que nous consommons; c'est ainsi qu'en 1886, neuf millions d'hectolitres de vin, venant en grande partie de l'Espagne, ont été importés en France. Quand donc cesserons-nous enfin d'enrichir continuellement les Espagnols au détriment de nos colonies! Quand serons-nous donc enfin décidés à ne plus boire leurs vins dont la plupart, nous en avons maintenant la preuve, sont uniquement fabriqués avec des eaux-de-vie allemandes, des eaux-de-vie prussiennes, les eaux-de-vie de M. de Bismarck et de ses compatriotes, ces empoisonneurs patentés. Savez-vous bien que M. de Bismarck et les Allemands fabriquent leurs eaux-de-vie avec de vieilles pommes de terre et des détritus de toute sorte, au moyen de distillations qui ne font que les transformer en une véritable boisson pernicieuse qui débilite l'homme et le tue! Il n'y a guère longtemps encore, un député allemand a porté la parole sur ce sujet à la tribune du Reichstag pour démontrer publiquement le danger qui résulte de la consommation de pareilles boissons. M. de Bismarck lui a répondu : « Je sais très bien que nous fabriquons des eaux-de-vie qui empoisonnent, mais soyez sans crainte à cet égard : ce n'est pas

par le peuple allemand qu'elles sont absorbées, elles sont presque exclusivement exportées dans les colonies françaises. » Jugez par ces paroles jusqu'où va l'impudence chez le peuple allemand. Ces eaux-de-vie, fabriquées de l'autre côté du Rhin, et que l'on devrait avec plus de justesse appeler «eaux-de-mort», sont expédiées en très grande partie en Espagne, où on les dénature pour en faire du vin qui traverse bientôt les Pyrénées et se vend en France. Vous voyez que nous avons un intérêt considérable à donner une grande impulsion à la culture de la vigne en Algérie, afin que nous ne soyons plus de ce côté les tributaires des Espagnols et, à plus forte raison, de nos plus mortels ennemis : les Allemands. *(Applaudissements).*

Mesdames et Messieurs, je vous demande maintenant la permission de vous exposer quelques idées générales après ces idées rapidement esquissées sur ce que peut fournir l'Algérie et sur les ressources qu'elle nous procure Il est évident que si nous allons nous pourvoir en Algérie de ce dont nous avons besoin, il doit y avoir à cela une contre-partie. Il est évident qu'un pays qui avance de jour en jour dans la voie du progrès et qui est absolument français de cœur, il est évident, dis-je, que ce pays viendra, de son côté, chercher dans la métropole tous les objets manufacturés dont il aura besoin, car c'est toujours là le but principal de la colonisation, l'écoulement des produits du pays colonisateur ; il faut que, si une colonie procure des ressources à la métropole, elle y vienne, à titre de réciprocité, s'approvisionner de ce qui lui est nécessaire, et, pour que ces deux conditions soient également bien remplies, il faut que nous allions lutter contre les étrangers dans cette colonie sur le terrain des affaires commerciales. C'est là le but principal de la politique coloniale ; cette politique est celle qui consiste à lutter sur le terrain des affaires contre la concurrence étrangère, et pas autre chose. Oui, mais vous m'objecterez peut-être qu'il n'y a en Algérie que 225 à 230,000 Français, 130.000 Espagnols et étrangers, et plus de trois millions d'Arabes qui sont nos ennemis. Détrompez-vous, les Arabes ne sont pas du tout nos ennemis, et c'est là un phénomène extrêmement curieux. Après une lutte acharnée, je ne dirai pas de cinquante années, mais de vingt ans au moins, après la conquête de l'Algérie, entre les Français et les Arabes, après de nombreuses batailles, presque quotidiennes, engagées entre eux et dans lesquelles ils se juraient une guerre à mort, se battaient côte à côte avec acharnement et se tuaient à coups de fusils, il n'y a plus aujourd'hui de haine véritable entre les Français et les

Arabes. Nos rapports d'affaires avec ces derniers sont très agréables et toujours ils nous paient avec loyauté. Il n'y a pas, à beaucoup près, tant de haine aujourd'hui entre l'Arabe et le Français qu'entre le Français et l'Allemand, taciturne et jaloux. C'est que l'Arabe est à la fois brave et loyal et que, lorsqu'il a donné sa parole, vous pouvez compter sur lui. Nous devons nous assimiler les Arabes avec fermeté, intelligence et modération, mais non pas d'une façon brutale comme on l'a voulu faire déjà, c'est-à-dire en prenant leurs biens et jusqu'à leurs femmes. Nous devons les considérer comme nos égaux et non pas comme des ennemis, en un mot, nous devons faire de l'Arabe un bon citoyen. Mais, je le répète, les Arabes ont des mœurs et une religion qui sont en contradiction continuelle avec les nôtres et que nous devons pourtant respecter. Si nous voulons leur imposer nos coutumes et nos mœurs d'une façon brutale, en les faisant enterrer, par exemple, à la mode française, non-seulement ils n'en voudront rien entendre, mais ils se révolteront et, ma foi, ils auront raison. Le meilleur moyen de faire de l'Arabe un ami du Français, c'est de faire en Algérie ce que les Hollandais ont fait dans leur immense possession de *Bornéo*, par exemple : c'est de leur ouvrir des écoles. Nous pourrons de cette façon lui enseigner le français et lui montrer nos goûts, nos aptitudes, notre civilisation d'une manière vraiment pacifique. Enfin, ce n'est pas en le traitant en ennemi et en voulant le dominer par la force militaire et l'autorité que nous sympathiserons parfaitement avec lui. Laissons de côté nos instincts guerriers et faisons abstraction de nos haines religieuses, en un mot, mettons l'intéret de la patrie au-dessus de nos intérêts personnels. Le jour où nous traiterons l'Arabe en frère, le jour où nous lui achèterons honnêtement ses vins et ses chevaux, par exemple, le jour où nous lui aurons fait comprendre que nous voulons nous allier avec lui sur le terrain du travail et du commerce, ce jour-là l'Arabe oubliera toute espèce de rancune religieuse ou autre, et il viendra à nous, parce que ce sera dans son intérêt. C'est une théorie comme une autre, c'est vrai, mais elle a au moins le mérite d'être praticable, et je crois, quant à moi, qu'il n'y a pas de meilleur moyen de dominer un peuple que par le travail. *(Applaudissements).*

Malheureusement toutes ces idées sont précisément mal connues chez nous.

Je voudrais, à Paris, par exemple, voir organiser tous les ans des caravanes scolaires pour l'Algérie. Vous savez que, chaque année, le

conseil municipal de Paris, qui est assez riche, paraît-il, organise pour la jeunesse parisienne des promenades municipales pendant les vacances. Eh bien ! il serait beaucoup plus utile, à mon avis, d'envoyer de temps en temps des caravanes scolaires en Algérie, afin de faire voir de près à notre jeunesse ce qu'est ce pays.

Enfin, un autre moyen qui me paraît beaucoup plus pratique est celui qui consisterait à envoyer en Algérie, pour y conquérir une position, ces enfants qu'on appelle « moralement abandonnés » et qui traînent à Paris une vie misérable. Je ne puis m'empêcher de vous le signaler, d'autant moins que j'ai eu parfois l'occasion de discuter sur ce sujet avec quelques-uns de ces conseillers municipaux de Paris qui s'appellent les « possibilistes », c'est-à-dire MM. Vaillant, Chabert et Joffrin.

Ces hommes-là, aveuglés par je ne sais quelle passion, prétendent qu'envoyer ces enfants en Algérie, c'est les envoyer dans un lieu de déportation, c'est les mettre sous le joug de l'autorité et principalement de l'autorité militaire. On a beau leur objecter qu'il y a quinze ans que le régime du sabre a été aboli et que, par conséquent, leur raison n'a pas de fondement : ces messieurs n'en veulent rien entendre. Et cependant, il existe en France, disséminés un peu partout, sans compter ceux qui ont trouvé un refuge dans des établissements de correction, de nombreux enfants moralement abandonnés, qui, pour une raison ou pour une autre, sont malheureux et déclassés et qu'on pourrait dès leur enfance, dresser et conduire dans le droit chemin. On en fait, il est vrai, ce que l'on veut jusqu'à un certain âge et on leur donne quelque éducation pour tâcher d'en faire de bons citoyens, mais à l'âge de 18, 20 ans, on les rejette sur le pavé sans aucun capital, sans famille ni amis, et avec la honte et l'opprobre de leur origine. Ces enfants, n'ayant plus de quoi se nourrir, se dispersent dans la métropole, et alors les jeunes filles se perdent et les hommes deviennent des voleurs, des assassins, des déclassés. Eh bien ! ces enfants malheureux, ne pourrait-on pas les arracher au mal en leur donnant des terres en Algérie où ils pourraient devenir des cultivateurs honorables. Il y a actuellement à Paris plus de 150.000 de ces malheureux, qui se lèvent le matin sans savoir où et comment ils pourront se coucher le soir. Ces filles qui se perdent, ces hommes qui deviennent des voleurs et des assassins, sont-ils réellement coupables dans le sens complet du mot, lorsqu'ils sont poussés par la faim ou par toute autre nécessité de la vie, et ne pour-

rait-on pas, avant qu'ils soient gangrenés par le mal, s'en faire des instruments merveilleux de la colonisation? (*Applaudissements*).

Il y a d'ailleurs pour le colon, en Algérie, des avantages que nous ne connaissons pas suffisamment, particulièrement au point de vue du service militaire : tout fils de colon établi en Algérie ne reste qu'un an sous les drapeaux : tout Français qui arrive en Algérie et promet d'y rester 10 ans, profite de la même prérogative. Les Allemands, il est vrai, ont poussé la libéralité plus loin en pareille circonstance (et pourtant, les Allemands sont dans tout autre cas beaucoup plus rigoureux, comme vous le savez, sur ce qui concerne la question militaire) : tout Allemand qui habite l'étranger pendant un certain temps voulu est dispensé totalement du service militaire. On devrait agir de même en France à l'égard des jeunes gens qui se rendent dans les colonies, mais enfin la prérogative actuelle est déjà pour eux, ce me semble, un grand avantage.

Il n'y a pas en outre comme vous le savez de droits de mutation en Algérie, ce qui est encore un grand avantage, et enfin on peut se passer dans ce pays de tout fonctionnaire pour l'achat et la vente des propriétés, ce qui est surtout un progrès énorme : on peut, en Algérie, comme en Australie, acheter ou vendre des propriétés de gré à gré, sans qu'il faille passer par l'intermédiaire de ces vers rongeurs qui coûtent 600 millions de francs à la France et qui ont noms : notaires, avoués, huissiers, etc... (*Applaudissements*).

Il y a donc des avantages énormes à aller habiter l'Algérie. Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs, de vous parler avec une extrême franchise, mais j'ai l'habitude de toujours dire ce que je pense et si parfois je vais trop loin, je suis sûr d'avance que vous me pardonnerez.

Les domaines commencent à venir considérables en Algérie, il y en a depuis 300 jusqu'à 500 hectares. Je vais, par un exposé rapide, vous donner la situation de l'un d'eux : c'est le domaine de *Zouaïa*, situé à quatre kilomètres d'Alger ; il se compose de 60 hectares de vignobles, 15 de tabac, 15 de plantes diverses et d'oliviers, 75 de fourrages et luzernes, 20 d'orangers, et enfin 120 de céréales et une partie en forêts ; on y fait, comme vous le voyez, des cultures variées, et toutes ces cultures sont d'un excellent rapport

Prenons maintenant la ferme de Mondovi, près de Constantine, dont la valeur est de 800.000 francs, et sur la situation de laquelle il serait également intéressant d'avoir quelques renseignements : elle se com-

pose de 2000 hectares, dont 600 de vignobles, 600 de céréales, 600 de plantes diverses, 30 de prairies, 20 de jardins potagers, et 150 de constructions. C'est comme vous le voyez un des domaines les plus importants : il est estimé à l'heure actuelle 3 millions de francs et rapporte environ 800.000 francs.

Deux jeunes frères, qui cependant n'étaient pas accoutumés aux travaux de l'agriculture, ont entrepris récemment l'exploitation d'un domaine en Algérie ; ils se sont mis résolument à l'œuvre (car en Algérie pas moins qu'en nul autre pays, c'est par le travail qu'on parvient à la fortune) et les résultats de leur entreprise sont on ne peut plus satisfaisants.

Le prix des terrains est de 1000 francs l'hectare sur le littoral. Les terrains du *Tell* coûtent 400 francs l'hectare et 600 francs lorsqu'ils sont déjà défrichés. Du côté de la plaine de la *Mitidja*, ils ne valent que de 200 à 250 francs, ce qui constitue une différence énorme. A Sétif, on a de la terre à 25 francs, 50 et 100 francs l'hectare et en Kabylie, pour 150 francs une terre assez bonne qui promet de faire vite fortune. Il y a encore une quantité d'autres endroits où les colons sont peu répandus et où l'on ferait à coup sûr fortune, mais toujours, bien entendu, à la condition que l'on travaille et qu'on soit entièrement à ses affaires. A cette condition, on peut arriver à retirer des bénéfices représentant le tiers du capital engagé.

Il me reste à vous parler maintenant, Mesdames et Messieurs, d'un point d'une très grave importance, qui va me forcer d'aborder, bien malgré moi, la question militaire que j'aurais voulu pouvoir éviter. D'un côté, comme je vous l'ai dit tout-à-l'heure, le meilleur moyen d'arriver à une prompte et parfaite colonisation de l'Algérie, est de diminuer autant que possible les forces militaires, d'un autre côté, nous ne devons pas nous exposer à des insurrections. Il faut donc absolument étudier la question d'une manière résolue.

Les Algériens, je veux dire les Arabes, qui habitent l'Algérie depuis le littoral jusqu'au Sahara, sont bien calmes à l'heure actuelle et paraissent soumis d'une façon absolue. Il n'en est pas de même dans la région située au-delà des hauts plateaux qui se trouvent autour de l'Algérie et sont habités par les *Touaregs*, ainsi que du côté du Maroc, ce malheureux empire, en état de décomposition politique, et dont la population se compose d'éléments hétérogènes : Anglais, Allemands, Espagnols, veulent y faire prédominer leur influence. — Les Arabes du Sahara, de même que les *Touaregs*, forment une race musulmane

fanatique et très turbulente qui, avec les Marocains, environne l'Algérie de tous côtés. Heureusement, comme ils sont nomades, c'est-à-dire toujours à cheval par tribus à travers les sables du désert, ils sont loin d'être dangereux, d'autant moins qu'ils sont mal armés, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils pourraient amener un jour une insurrection, bien que cependant ce soit peu probable, si l'on considère que le pays est composé d'éléments arabes absolument disparates qui ne parviendraient que difficilement à s'entendre du jour au lendemain pour une action commune. Il pourrait néanmoins survenir soit une guerre européenne dans laquelle l'Angleterre ou l'Allemagne seraient engagées, soit encore, et c'est plus probable, un excès de fanatisme religieux chez les Touaregs, et alors nous serions bien forcés de défendre la colonie. Eh bien ! le meilleur moyen de défense est trouvé et je suis convaincu qu'il est excellent. J'ai apporté avec moi un volume qui traite ce sujet, mais dont l'heure, qui est déjà assez avancée, ne me permet pas de vous lire des extraits (1). Voici en substance ce que j'y ai lu : Si nous consultons la plupart des officiers-généraux français, dont quelques-uns sont devenus les amis intimes, et dévoués jusqu'à la mort, de grands chefs arabes, tels qu'*Ab-del-Kader*, par exemple, si nous consultons ces hommes qui, par conséquent, doivent connaître absolument bien le caractère arabe, ils nous diront tout d'abord qu'en cas de guerre européenne ou d'insurrection, étant donné la superficie de l'Algérie, qui est de 25,000 lieues carrées, dans lesquelles se trouvent 50 postes militaires, soit un poste par 500 lieues, étant donné d'un autre côté qu'un petit nombre restreint de colons s'avancent et se disséminent de plus en plus dans l'intérieur des terres et qu'il faut les protéger, étant donné l'étendue de la côte qui est de 400 lieues et que nous avons une ligne de chemins de fer (à peu près parallèle à la côte) passant par Oran, Alger, Constantine et Tunis, étant donné les 100 lieues qu'il y a à parcourir pour pénétrer jusqu'au Sahara, il en résulte qu'il faudrait le chiffre énorme de 70,000 hommes pour défendre l'Algérie, car aujourd'hui encore, s'il était nécessaire de transporter des troupes de la côte algérienne jusqu'au Sahara, le temps nécessaire pour le faire serait de 10 et peut-être même de 15 jours, puisque les 2,000 kilomètres de chemin de fer et les 500 kilomètres, au moins, d'autres lignes qui

(1) Niox.

sont actuellement en construction, se dirigent de l'Est à l'Ouest, et rattachent Tunis à Constantine, Alger et Oran. Il y a un autre moyen qui s'impose, et ce moyen, le voici : avec des colonnes volantes de 1,500 hommes, on pourrait, non pas réprimer des insurrections, mais toujours les éviter, et, pour y arriver, il suffirait de tracer des voies de pénétration jusqu'au désert, c'est-à-dire des lignes de chemin de fer venant aboutir dans le Sahara. Du jour où ces voies ferrées seraient établies, non seulement elles nous seraient d'un puissant appui au point de vue de nos affaires avec les Kabyles qui habitent les hauts-plateaux, et à celui du développement de notre commerce et de la fortune de la colonie, partant, de la métropole, mais encore et surtout elle rendrait l'Algérie absolument imprenable et maîtresse absolue d'elle-même. Il est évident que le meilleur moyen est encore de créer une mer intérieure, mais c'est là un projet qui entre dans le domaine de ces questions vitales qu'on n'ose trop réclamer, parce qu'on ne sait pas quand ce rêve national pourrait être realisé. Il est plus pratique, par conséquent, d'établir, comme je viens de le dire, deux ou trois lignes de chemin de fer partant de la Méditerranée et aboutissant dans le Sahara

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention ; il me reste encore un point, un dernier point, à vous exposer, et je vais le faire dans le but de vous démontrer qu'au point de vue de la concurrence étrangère, le meilleur moyen de consolider les liens qui unissent une colonie à la Métropole, et réciproquement, est au premier chef une mesure coloniale.

Eh bien ! aujourd'hui on commence à comprendre d'une façon très nette que, à côté du chemin de fer qu'on a considéré pendant 50 ans comme le dernier moyen de progrès, à côté de ce moyen de transport rapide mais coûteux, le moyen de transport par eau ne doit pas, tant s'en faut, être négligé, et ceci est d'autant plus vrai qu'il est compris à la fois par tous les grands peuples. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, il est question de faire de Cologne, de Rome et de Manchester autant de ports de mer. C'est ainsi que le port d'Anvers a été créé. A ce propos, je me souviens qu'au lendemain de l'Exposition internationale qui a eu lieu, il y a deux ans, dans cette dernière ville, les industriels français, et particulièrement les Parisiens, en sont revenus avec la presque totalité des médailles d'or et récompenses, et qu'à cette occasion quelqu'un me disait : « Vous voyez bien que la France n'a pas trop à craindre la concurrence des Allemands et des Anglais, et qu'elle

est toujours la première nation du monde au point de vue industriel. » Eh bien ! cela n'était que de la pure fantasmagorie : si nous avons remporté à Anvers la plupart des médailles et des récompenses, et si nous y avons battu les Allemands qui, le plus souvent, ne fabriquent que de la camelotte, cela n'aurait pas dû nous empêcher de voir que la création du port d'Anvers avait été absolument imposée par la volonté de M. de Bismarck, et qu'une ligne de chemin de fer devait relier cette ville à Cologne, Mayence et Francfort, c'est-à-dire aux grandes lignes allemandes, pour nous enlever à tout jamais le transit de l'Angleterre et de la plupart des autres pays. — Vous voyez donc qu'il est d'une absolue nécessité que les communications par eau soient employées autant que possible, surtout, à mon point de vue, comme un moyen pratique de colonisation, et j'ajouterai que, si nous voulons absolument que notre protectorat au Tonkin et au Cambodge, par exemple, soit à jamais établi dans ces contrées lointaines, c'est à la condition que nous n'y soyons pas vaincus sur le terrain commercial par les Allemands et les Anglais, par suite de l'insuffisance de notre marine marchande, et, par conséquent, à cause de la cherté excessive du transport de nos marchandises. On peut évaluer, d'après les statistiques, à 13,500 le nombre des navires marchands anglais qui ont parcouru les mers de Chine pendant l'année 1886, et à 46 seulement celui des Français. Il s'ensuit que nous devons, la plupart du temps, passer par l'intermédiaire des Anglais pour l'expédition de nos marchandises, et que, lorsque celles-ci arrivent à *Hanoï*, la capitale du Tonkin, nous leur avons payé 30 à 50 % de leur valeur pour frais de transport, surtaxes de pavillon, commissions, etc.

A cause de l'insuffisance de notre flotte marchande, nous enrichissons à notre détriment le commerce de l'Angleterre. Quelques riches maisons de Marseille ont été frappées de cette vérité, et, pourvues d'une marine marchande qui leur appartient, elles ont conservé intégralement le monopole de notre commerce au Sénégal. La voie est ouverte aux imitateurs et je souhaite qu'ils soient très nombreux. — A cette question de la plus haute importance, se joint une autre question qui ne l'est pas moins : c'est la création du *Canal des Deux-Mers*, de l'Atlantique à la Méditerranée, et le canal maritime de la mer à la capitale, qui doit faire de Paris un vaste port de mer. Du jour où ce rêve national sera réalisé, nos relations commerciales avec l'Algérie seront définitivement et solidement établies : non seulement elle pourra nous expédier avec une extrême facilité ses vins, ses

oranges et une foule d'autres produits de son agriculture, mais encore de notre côté, nous trouverons dans la colonie l'écoulement rapide de tous nos objets manufacturés, car les frais de transport par eau étant beaucoup moins coûteux que par chemin de fer, nous pourrons alors lutter victorieusement contre l'étranger. Et enfin ! Mesdames et Messieurs, lorsqu'on se trouvera devant ce magnifique port d'Alger et qu'on admirera par une belle matinée d'été, au soleil levant, ces maisons étagées sur le bord de la mer et semblant se détacher du ciel, lorsqu'on se trouvera devant ces montagnes de l'Algérie qui paraissent, à l'aurore surtout, recouvertes d'une poussière d'or, et à la vue desquelles l'homme le moins sensible se sent, malgré lui, rêveur et poète, on se retournera vers la terre française, et on reconnaitra qu'on se trouve dans une seconde France, la France africaine ! (*Applaudissements prolongés.*)

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(in extenso).

LA NAVIGATION AÉRIENNE

Par M. P. COLARDEAU, professeur de physique au lycée de Lille.

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le 19 Mars 1885.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsqu'on veut se rendre d'un pays à un autre, on peut, contrairement à un dicton populaire « y aller par quatre chemins ». Un premier moyen, en effet, le plus naturel et le plus démocratique, c'est de s'y rendre à pied : un second, déjà plus restreint, serait de prendre le chemin de fer : un troisième, de s'embarquer sur un navire en partance : un quatrième enfin, serait de prendre un ballon, et à l'instar de la fille de Mme Angot, s'élever dans les airs. Quoique ce procédé soit, à n'en pas douter, le moins commode, et le plus sujet à accidents, c'est, cependant de ce mode de locomotion, que je voudrais vous entretenir aujourd'hui, vous faire voir : d'une part, ses débuts, d'autre part, les résultats auxquels on est arrivé récemment

Expérience des Montgolfier — Personne n'ignore que l'invention des ballons, d'origine toute française, est due à deux frères, Joseph et Étienne Montgolfier, fils d'un riche fabricant de papiers de Vidallon-lez-Annonay. Joseph, l'aîné, d'un caractère fort indépendant, s'échappait à treize ans du collège de Tournon, pour aller vivre de coquillages au bord de la mer. Réintégré dans sa pension, il ne put se plier davantage aux exigences de l'enseignement classique : il s'enfuit donc une seconde fois, et se mit à fabriquer du bleu de Prusse, et diverses drogues qu'il vendait lui-même. Inutile d'ajouter, qu'après ces deux tentatives, on renonça à faire de lui un bachelier ! Étienne,

son frère, beaucoup plus jeune, d'un caractère plus calme, était plutôt un homme du monde. « Il était poli, allait à la cour de Louis XIV, portait galamment son épée, faisant des compliments aux dames coquettes et aux grands seigneurs. »

C'est Joseph l'aîné, qui eut le premier l'idée des ballons : comment cette idée lui vint-elle ? Ici les avis sont partagés : les uns racontent que c'est en voyant monter au plafond le jupon de Mme Montgolfier, sa mère, jupon que l'on faisait sécher pendant l'hiver sur un mannequin d'osier. Suivant d'autres, étant à Avignon, il cherchait au coin du feu, le moyen de pénétrer dans Gibraltar alors assiégé par les Anglais, lorsqu'il vit une feuille de papier, échauffée par le foyer, monter dans la cheminée avec la fumée. Mais il faut, Messieurs, oublier ces légendes : la simple vérité, c'est que Joseph Montgolfier qui avait étudié la dilatation des gaz, savait que l'air suffisamment échauffé, devient deux fois plus léger, et peut s'élever en emportant son enveloppe. Un ballon, en effet, n'est autre chose qu'une enveloppe remplie de gaz, et dont le poids total, est moindre que le poids de l'air qu'elle déplace. Je n'ai nullement l'intention de développer ici la théorie scientifique des ballons, l'explication aurait, je crois, peu de charmes : je veux seulement essayer de vous la donner par un exemple. Lorsqu'on enfonce dans l'eau, un objet moins dense que l'eau, un bouchon de liége, par exemple, l'eau, vous le savez, réagit et tend à faire remonter le corps à la surface. De même placez dans l'air, un corps moins dense que l'air, il éprouvera lui aussi une poussée de bas en haut de la part de cet air : et si on abandonne cet objet à lui-même, il s'élèvera naturellement. (Expérience du Ludion).

Les deux frères Montgolfier s'appliquèrent donc à construire un appareil de grandes dimensions, fait de toile d'emballage doublée de papier de soie ; et ils firent en grand, l'expérience que nous allons répéter ici même. Un réchaud fut allumé à la partie inférieure, sur lequel on brûla dix livres de laine mouillée et de paille hachée : aussitôt la machine remplie d'air chaud se souleva, et bientôt elle s'éleva aux acclamations de la foule. En dix minutes, elle parvint à 500 mètres de hauteur, mais comme elle perdait la plus grande partie du gaz qu'elle contenait, par suite de la perméabilité de l'enveloppe, on la vit bientôt redescendre vers la terre. Ce spectacle se passait le 4 juin 1783. Un procès-verbal de cette belle expérience fut aussitôt adressé à messieurs les membres de l'Académie des sciences. L'Académie nomma alors une commission pour examiner ces faits : cette commis-

sion après avoir, comme toujours, nommé une sous-commission, manda à Paris, Étienne Montgolfier en le prévenant que son expérience serait prochainement répétée aux frais de l'Académie.

Cependant l'expérience d'Annonay avait fait grand bruit, et les Parisiens n'étaient pas satisfaits de voir Paris, centre des lumières, devancé dans une pareille voie, par une ville, dont le nom était, la veille encore, inconnu à la plupart d'entre eux : d'autre part, ils ne pouvaient s'accommoder des lenteurs de la Commission académique, il leur fallait à tout prix le même spectacle.

Expériences du physicien Charles. — Il y avait alors à Paris, un jeune professeur plein de zèle, le physicien Charles, qui se chargea de subvenir aux frais de l'entreprise : il eut l'idée, toute naturelle d'ailleurs, de faire payer le spectacle à ceux qui viendraient le voir. Il ouvrit donc une souscription, et plus de 10,000 francs furent recueillis en quelques jours. Charles fabriqua donc un ballon de soie, bien cousu, bien solide, et il se mit en devoir de le gonfler, place des Victoires à Paris ; mais il rencontra dans cette opération des difficultés inattendues. En effet, pour gonfler ce ballon, il fit usage d'un gaz, nouvellement découvert, l'hydrogène, dont je vais vous indiquer quelques propriétés remarquables. D'abord ce gaz est quatorze fois et demie plus léger que l'air : voici, en effet, une bulle de savon gonflée de gaz hydrogène, et vous voyez avec quelle rapidité elle s'élève dans l'air.

Ce gaz traverse très facilement les membranes de papier : pour le montrer, je prends un verre rempli d'hydrogène ; je le ferme avec un morceau de papier, et au-dessus j'approche une allumette enflammée et voilà l'hydrogène qui a passé à travers le papier qui s'enflamme lui-même, communique le feu au papier, et au gaz qui remplit le flacon

Enfin l'hydrogène, combustible comme vous venez de le voir, forme avec l'air un mélange détonant. Nous avons ici un petit ballon de collodion, rempli avec un mélange d'air et d'hydrogène, je l'enflamme, vous entendez la détonation produite et voici maintenant les fragments de collodion qui retombent et vous pouvez constater, que l'ébranlement de l'air, produit par cette détonation, vient d'éteindre cette bougie.

Quoiqu'il en soit, c'est du gaz hydrogène, que fit usage le physicien Charles : le remplissage du ballon commencé le 23 août, n'était pas terminé le 25 : chaque journée se passait à introduire des torrents

d'un gaz qui disparaissait chaque nuit. Enfin le 25 août, on transporta l'aérostat de la place des Victoires au Champ de Mars : ce qui se fit à minuit pour éviter l'encombrement : il était étendu sur une charrette, précédé et suivi par des gens du guet qui portaient des torches ; et telle était la superstitieuse terreur qu'inspirait la vue de ce ballon, que des hommes du peuple se rendant à leur travail se découvraient sur le passage du cortège Enfin, le 26 août, à trois heures du soir, un coup de canon annonça aux 300.000 spectateurs qui se trouvaient là, que l'expérience allait commencer : le ballon s'enleva, en effet, rapidement, entra dans un nuage, ce qui fut salué par une clameur immense ; on le vit de nouveau percer la nue. A ce moment, l'émotion était à son comble : beaucoup de personnes fondirent en larmes, d'autres s'embrassaient, comme en délire : les yeux fixés sur un point du ciel, ils recevaient sans songer à s'en garantir, une pluie abondante qui ne cessait de tomber (1).

« Cependant, au bout d'un peu moins d'une heure, le ballon, gonflé outre mesure, éclatait sous la pression du gaz, et était précipité du haut des airs sur le sol : il tomba à Gonesse, à trois lieues de Paris, à demi-dégonflé, et parvenu à terre, il semblait s'agiter, sous le souffle du vent, comme un monstre colossal en proie aux dernières convulsions de l'agonie. Ce qu'éprouvèrent à cette apparition les braves habitants de Gonesse, paisiblement occupés aux travaux des champs, on peut le deviner aisément. Sans perdre une minute en vaines réflexions, ils se sauvèrent à toutes jambes, tel fut leur premier mouvement : le second fut de donner une direction à peu près raisonnable à leur course folle : ils se rendirent en conséquence au presbytère de leur village, et racontèrent au curé ce qu'ils avaient vu. Le curé, qui savait ses paroissiens sujets à caution sous le rapport de l'intelligence, ne voulut pas ajouter foi à leur récit : mais d'après les rapports unanimes qu'il recevait de vingt bouches différentes lui affirmant qu'on pouvait encore voir le monstre tombé du ciel, se démener furieusement sur le sol, il résolut de lui courir sus ; et bravement il se mit à la tête d'une formidable procession de gens armés de fléaux, de bâtons, de fourches, voire même de fusils. Mais l'enthousiasme diminuait, au fur et à mesure que l'on s'approchait : il y eut même dans les rangs des assaillants, quelques désertions, qui faillirent amener une déroute complète. La colonne hostile finit par investir l'aérostat : elle se mit

---

(1) Jamin. — *Les Ballons.*

à hurler, gesticuler, à faire le plus de tapage qu'elle put. espérant par là l'effrayer, et le forcer à reprendre son vol, mais le monstre ne bougea pas.

» Alors un paysan plus courageux que les autres (quelque ancien troupier sans doute) ajusta le monstre avec le fusil qu'il s'était contenté jusque-là de brandir en poussant des cris, et lacha le coup. Dans l'appréhension des conséquences d'une action aussi téméraire. tout le monde s'enfuit : mais comme ils n'entendaient derrière eux rien d'insolite, les fuyards revinrent sur leurs pas, et constatèrent avec une joie, facile à imaginer, que le monstre s'était pour ainsi dire évanoui en fumée.

» La balle du fusil, en effet, avait fait merveille, en élargissant la déchichure de l'aérostat, elle avait ouvert une large issue au gaz restant, et bientôt l'enveloppe dégonflée, était retombée complètement immobile. Ce résultat inespéré fit renaître le courage, même chez les plus timorés ; tous se précipitèrent sur cet ennemi vaincu, et déchargèrent sur lui des coups terribles de leurs armes variées : en un instant, ce ballon qui avait coûté tant de soins fut en pièces : les paysans triomphants poussèrent la cruauté des représailles, jusqu'à en attacher les débris informes à la queue d'un cheval qu'ils promenèrent ensuite à travers le village et les environs (1). »

Cet évènement fit assez de bruit pour que le gouvernement crut nécessaire de publier un « avis au peuple » touchant le passage et la chute des machines aérostatiques. Cette pièce naïve disait que l'on se proposait de renouveler l'expérience des ballons avec des globes beaucoup plus gros : « Avis donc était donné à ceux qui découvriraient dans le ciel de pareils globes, semblables à la lune obscurcie, que ce n'était qu'une machine composée de taffetas, et de toile légère qui ne pouvait causer aucun mal, et dont il était à présumer que l'on ferait un jour des applications utiles à la société. »

Lu et approuvé, ce 3 septembre 1783.

Expérience de Montgolfier à Versailles. — Ce premier essai, loin de ralentir l'enthousiasme populaire. ne fit au contraire que l'exalter ; le roi, lui-même, voulut être témoin d'une ascension. On prépara donc pour lui, sous la directien de Montgolfier, dans la cour de Versailles, une Montgolfière à son chiffre, avec tous les attributs de la mytho-

(1) *La Science populaire.* 1879.

logie. Malgré ses grandes dimensions (elle avait 57 pieds de haut), elle se gonfla rapidement, et s'éleva pompeusement dans les airs aux acclamations de la multitude, pour aller tomber huit minutes après, dans les bois de Vaucresson, à une lieue de Versailles. C'est le premier appareil qui ait enlevé des êtres vivants, un mouton, un coq et un canard. Ces animaux sortirent sains et saufs de cette épreuve : j'ajouterai, cependant, qu'ils paraissaient inconscients du voyage qu'ils venaient d'exécuter, et tout à fait insensibles à l'honneur de l'avoir accompli les premiers.

Quelques aspects comiques de la question. — A partir de ce moment, les ascensions aériennes se multiplièrent ; les unes avec succès, les autres, au contraire, avec un insuccès éclatant, aussi, nous ne nous étonnerons pas, si, de toutes parts, et au milieu de l'enthousiasme général, s'élevèrent des satires et des caricatures contre ces amateurs inexpérimentés. Les orgues de Barbarie du temps jouaient sur des airs variés le quatrain suivant :

Les Anglais, nation trop fière,
S'arrogent le droit des mers;
Les Français, nation légère,
S'emparent de celui de l'air.

Une caricature représentait un jeune homme qui glisse sur des patins ! Deux petits ballons attachés à sa cravate facilitent sa course.

Sur une autre estampe, inspirée par le manque de réussite de certains amateurs inexpérimentés, qui, après avoir organisé une souscription publique, ne parviennent à gonfler leur malencontreux appareil, on indique « un moyen infaillible d'enlever les ballons. Ce moyen infaillible consiste en leviers et en cordes !!! (1)

En même temps, on voyait à l'étalage des libraires, de violents pamphlets, contre l'idée nouvelle des ballons : ces pamphlets déclaraient la découverte dcs ballons *immorale*, et cela pour plusieurs raisons : « 1° Parce que Dieu n'ayant pas donné d'aîles à l'homme, il était impie de prétendre faire mieux que lui et d'empiéter sur ses droits ; 2e Parce que l'honneur et la vertu sont en danger permanent, s'il est permis à des aérostats de descendre à toute heure de la nuit dans les jardins et vers les fenêtres. » Ce sont là, vous le voyez, des raisons couciuantes

(1) Marion. — *Les Ballons.*

cependant, je ne sache pas que. pour des enlèvements volontaires . force serait de recourir à l'emploi embarrassant d'un aérostat : « il est, je crois, avec le ciel d'autres accommodements. »

Seconde expérience de Montgolfier. Voyage de Pilâtre des Roziers. — Les Parisiens ne se laissèrent pas toutefois influencer par ces diatribes ; ils s'étaient, au contraire , partagés en deux camps : les uns, partisans de Montgolfier, se prononçaient pour les ballons à air chaud , les autres, partisans du physicien Charles, ne juraient que par le ballon à gaz hydrogène. De nouvelles expériences étaient donc nécessaires pour décider entre eux. Cependant la Commission de l'Académie des Sciences avait mené à bonne fin son travail : elle avait fait construire, à ses frais, la plus grande mongolfière que l'on eût jamais vue : elle avait 70 pieds de haut, et jaugeait 6.000 pieds cubes. Tous les jours, en présence de l'Académie et d'un public nombreux, on la gonflait et on pesait sa force d'ascension, c'est à dire le poids qu'elle serait capable d'enlever, tout en la retenant captive à l'aide de cordes. Cette manœuvre était dirgée par E. Montgolfier, qui se faisait aider par un jeune homme nommé Pilatre des Roziers. Tous les jours, il montait dans une galerie qui entourait le bas du ballon et se laissait enlever, d'abord timidement à une faible hauteur, puis il augmentait l'altitude de l'excursion, en présence du public qui applaudissait cette grande adresse, et sans doute aussi cette témérité peu commune. Il finit par atteindre une hauteur de 324 pieds ; de là, il dominait Montmartre, embrassait tout l'horizon , et ne cessait de répéter que ces voyages étaient absolument sans danger. Tout était donc mûr pour essayer dans l'atmosphère un premier voyage en ballon libre.

Le Dauphin offrit alors à Mongolfier le jardin de son château de la Muette au bois de Boulogne, et le 17 octobre 1783, c'est à dire moins de trois mois après la découverte des aérostats, l'expérience était préparée. Mais au moment du départ, le préfet de police du temps survint pour en empêcher l'exécution. En effet, lancer en l'air deux personnes, dans une galerie de bois, avec une provision considérable de paille , près d'un ardent foyer qui pouvait à chaque instent y mettre le feu , paraissait d'une témérité peu commune. Le roi ne consentait à ce départ qu'à la condition de remplacer les deux aéronautes par deux condamnés à mort de bonne volonté que l'on gracierait ensuite. A cette nouvelle, Pilâtre des Roziers s'indigne, il déclare qu'il ne cédera à personne, ni l'honneur du danger, ni la gloire du succès. Le marquis

d'Arlandes, seigneur du temps, tranquillisa les consciences par ses récits, et leva toutes les difficultés en se proposant pour être le compagnon de l'aéronaute. Tout alla bien, les voyageurs atteignirent 3,000 pieds, traversèrent Paris et descendirent à quelque distance. La montgolfière avait donc suffi à les porter ; mais si elle s'échauffait vite, elle se refroidissait rapidement, on ne pouvait la maintenir en l'air qu'à la condition de forcer le feu et d'épuiser la provision de combustible.

Second voyage du physicien Charles. — La réponse de Charles à ce défi de Pilâtre des Rosiers ne se fit pas attendre. Peu de jours après, il ouvrait une nouvelle souscription de 10,000 fr « pour un globe de soie devant porter deux voyageurs, lesquels s'élèveraient à ballon perdu, et tenteraient en l'air des observations et des expériences de physique. » Préparée avec maturité, calculée avec une rare intelligence, cette ascension révéla tous les services que peut rendre en pareil cas le secours des connaissances scientifiques, car le physicien Charles avait perfectionné son appareil ; il avait imaginé la soupape, qui donnant issue au gaz, permet une descente lente et graduelle de l'aérostat ; la nacelle, où s'embarquent les voyageurs ; le filet qui soutient la nacelle ; le lest qui règle l'ascension et modère la chûte. On peut dire qu'on n'a presque rien ajouté depuis cette époque aux dispositions que j'indique. Charles partit donc des Tuileries avec le même concours de spectateurs, les mêmes coups de canon, le même enthousiasme du public. Ce fut-là une remarquable ascension : en moins de dix minutes, l'aérostat parvint à une hauteur de 4,000 mètres, et une demi-heure après, le ballon redescendait doucement à deux lieues de son point de départ.

Dès que les détails de ce voyage furent connus à Paris, ils y provoquèrent un enthousiasme extraordinaire ; une foule considérable se rassembla, dès le lendemain, devant la demeure du physicien Charles et lui fit une véritable ovation.

« A partir de ce moment, la supériorité du ballon à hydrogène sur la montgolfière ne fut plus contestée. Rien désormais ne devait être impossible à l'homme qui venait de conquérir l'atmosphère : telle était l'idée qui à cette époque se reproduisait sans cesse, elle était la passion dominante de la jeunesse. La vieillesse en faisait le texte de mille regrets amers. Témoin la maréchale de Villeroi : octogénaire et malade, on la conduit presque de force aux Tuileries, car elle ne croit pas aux ballons. Le ballon toutefois se détache de ses amarres, le physicien

Charles, assis dans sa nacelle, salue gaiement le public et s'élance ensuite majestueusement dans les airs. Alors, sans transition, passant de la plus complète incrédulité à une confiance sans bornes dans la puissance de l'esprit humain, la vieille maréchale tombe à genoux, et, les yeux baignés de larmes, laisse échapper ces tristes paroles : « Oui, c'est décidé, maintenant, c'est certain, ils trouveront le secret de ne plus mourir et c'est quand je serai morte ! (1) »

Les hommes qui avaient fondé en France la science de l'aérostation eurent des sorts très différents : les deux Montgolfier furent comblés des faveurs du roi, le physicien Charles devint un des professeurs les plus adroits et les plus célèbres de son temps. Quant au plus audacieux des trois, à Pilâtre des Roziers, qui, le premier, « se confia au chemin de l'air », il périt malheureusement à l'âge de 29 ans, dans une ascension qu'il entreprit. Pour se rendre de Boulogne à Londres, il eut la malencontreuse idée de combiner en un seul la montgolfière et le ballon à hydrogène : « C'était mettre le feu à côté de la poudre, disait Charles à Pilâtre, mais celui-ci n'écoutait rien que son intrépidité et l'incroyable exaltation scientifique dont il avait déjà donné tant de preuves. En effet, au bout de quelques minutes, lorsque le ballon était déjà dans les airs, une flamme violette apparaissait au sommet de l'appareil, puis tout fut précipité à terre, et lorsque les secours arrivèrent, Pilâtre des Roziers venait d'expirer ; il avait alors 28 ans et demi.

Ballon de Napoléon Ier. — Je n'ai pas, Messieurs, le dessein de suivre en détail l'hitoire des nombreuses ascensions que tout le monde voulut dès lors exécuter, je parlerai seulement des plus saillantes. Pendant longtemps, et actuellement encore, les expériences des ballons servirent dans les fêtes publiques. L'une des ascensions les plus célèbres à cet égard est celle qui eut lieu à l'epoque du couronnement de Napoléon Ier. Le 16 décembre 1804, un ballon garni de 3,000 verres de couleur s'éleva de la place Notre-Dame et disparut rapidement aux applaudissements de la population parisienne. Le lendemain, à la pointe du jour, quelques habitants de Rome apercevaient au-dessus de la coupole du Vatican un point brillant, c'était le ballon lancé la veille du parvis Notre-Dame, et que, par le plus extraordinaire des hasards, le vent avait porté à Rome en quelques heures. Ce qui ajouta au merveilleux de l'évènement, c'est qu'en touchant la terre dans la cam-

(1) Marion. — *Les Ballons.*

pagne de Rome, le ballon s'était accroché aux restes d'un monument antique, le tombeau de Néron. Pendant quelques minutes, on put croire qu'il avait terminé sa course, mais bientôt poussé par le vent, il avait continué sa route, laissant toutefois à l'angle du monument une partie de sa couronne. Les journaux italiens, qui n'étaient pas soumis à une censure aussi rigoureuse que les feuilles françaises, racontèrent innocemment la chose; certains y ajoutèrent toutefois des réflexions malicieuses, désobligeantes pour l'empereur. Enfin, cela vint aux oreilles du maître, on alla jusqu'à en parler un jour devant lui, à un de ses levers. Napoléon témoigna hautement son mécontentement et demanda avec humeur qu'il ne fut plus question de celui qui avait lancé le ballon, et qui se nommait Garnerin.

L'aéronaute dont il s'agit avait fait, cependant, une invention assez audacieuse : je veux parler du parachûte. C'est, vous le savez, une sorte de parapluie, muni à sa partie inférieure d'une nacelle dans laquelle se place le voyageur. Lorsque le ballon est dans les airs, l'aéronaute placé dans cette nacelle coupe la corde qui le retient à l'aérostat; le parachûte s'étale, offre à l'air une grande résistance, ce qui ralentit considérablement la descente. Garnerin fut donc le premier qui, à la hauteur de 300 mètres, osa se précipiter ainsi à terre : « Je laisse, dit-il, aux témoins de cette scène, le soin de décrire l'impression que fit sur les spectateurs le moment de ma descente en parachûte. Il faut croire que l'intérêt fut bien vif, car on m'a rapporté que des larmes coulaient de tous les yeux, et que des dames, aussi intéressantes par leurs charmes que par leur sensibilité, étaient tombées évanouies. »

Voyages scientifiques. Gay-Lussac. — Bien que les ballons fussent connus depuis longtemps, les sciences n'en tirèrent d'abord aucun profit. C'est en 1804 seulement que s'accomplit le premier voyage scientifique. L'Académie confia cette délicate et dangereuse mission à deux physiciens encore jeunes, mais déjà célèbres par leurs remarquables travaux, à Gay-Lussac et à Biot. Parti, le 14 septembre 1804, des jardins du Conservatoire des Arts et Métiers, Gay-Lussac s'éleva jusqu'à la hauteur de 7,000 mètres. Il fit avec un calme admirable toutes ses observations, et lorsqu'elles furent terminées, il redescendit heureusement entre Dieppe et Rouen.

Arago rapporte à cette occasion une anecdote assez curieuse qu'il tenait de Gay-Lussac lui-même. « Parvenu à la hauteur de 7,000 mèt.

« Gay-Lussac voulut essayer d'aller plus haut, et à l'effet d'alléger le
» ballon, il se débarrassa de tous les objets dont il pouvait rigoureu
» sement se passer Au nombre de ces objets figurait une chaise
» en bois-blanc que le hasard fit tomber sur un buisson près d'une
» jeune fille qui gardait des troupeaux. Très grand étonnement de la
» bergère, car le ciel était pur, le ballon invisible ! Que penser de la
» chaise. si ce n'est qu'elle provenait du paradis ? A cette conjecture
» on ne pouvait opposer que la grossièreté du travail : les ouvriers,
» disaient les incrédules, ne pouvaient être là-haut si inhabiles ! La
» dispute en était là. lorsque les journaux en publiant les particularités
» du voyage de Gay-Lussac, y mirent fin, en rangeant parmi les effets
» naturels ce qui jusqu'alors avait paru un prodige. »

Catastrophe du 15 Avril 1875. — Depuis cette époque, les ascensions entreprises dans un but scientifique se multiplièrent de plus en plus ; on doit citer les noms de Flammarion, des frères Tissandier, mais toutes ne furent pas également heureuses. En effet, lorsqu'on s'élève ainsi dans l'atmosphère à des hauteurs de 7 ou 8000^{m} on ne tarde pas à ressentir des effets physiologiques souvent très graves, connus sous le nom de « mal des montagnes ». La respiration devient de plus en plus pénible ; les pulsations du cœur plus fréquentes, comme si cet organe s'efforçait de suppléer au manque d'oxygène par la rapidité de ses fonctions : les tissus se gonflent sous l'action d'une pression intérieure devenue prédominante, la face paraît plus grosse, les lèvres épaisses et noires : puis la paralysie survient : elle se prend aux jambes, aux bras, aux muscles du cou : la tête tombe, on est dans l'impossibilité matérielle d'agir, de soulever même le doigt pour éviter la mort.

Telles étaient les dangereuses observations recueillies par les aéronautes qui s'étaient élevés à la hauteur moyenne de 8000^{m}. Des expériences de M. Bert, avaient permis de reculer cette limite, il avait fait construire, à cet effet, une enceinte assez vaste pour qu'on put y enfermer plusieurs personnes : on les introduisait par une porte qui se fermait hermétiquement, et on les observait par des fenêtres, à travers lesquelles, ils pouvaient à leur tour, communiquer par écrit avec l'extérieur. En raréfiant l'air, comme cela arrive dans les ascensions, M. P. Bert voyait naître et se développer les phénomènes que nous venons de décrire, mais en introduisant dans cette enceinte, ce gaz qui, dans l'air, entretient la respiration et qu'on appelle l'oxygène, et

en diminuant progressivement la proportion de ce gaz inutile et sans action, qu'on appelle l'azote, M. P. Bert, reconnut avec satisfaction que les animaux continuaient à vivre. M. P. Bert se soumit lui-même à l'expérience, et il déclare n'avoir rien ressenti d'insolite dans un air aussi rarifié ; il aurait même poussé plus loin l'expérience, si les préparateurs effrayés de la responsabilité ne s'étaient décidés, en le trompant, à laisser rentrer l'air, et à lui ouvrir sa prison.

Voyage de Sivel et Crocé-Spinelli. — Encouragés par ces résultats, et voulant encore reculer la limite des ascensions, trois hommes courageux, Sivel, Crocé-Spinelli et Gaston Tissandier s'élevèrent à une grande hauteur, environ 7,500^{m}, emportant avec eux 150 litres d'oxygène, gaz qu'ils devaient respirer, dès qu'ils ressentiraient les premières atteintes du « mal des Montagnes ». Mais cette quantité d'oxygène était insuffisante, et c'est là ce qui causa leur perte ; car, résolus à braver tous les dangers, ils avaient décidé de n'employer l'oxygène, que dans le cas de nécessité absolue, et lorsqu'ils voulurent recourir au remède, il n'était plus temps; leurs bras étaient paralysés.

Vous savez ce qui arriva. M. Tissandier se rappelle, au bout d'une heure de sommeil léthargique, avoir vu ses deux amis évanouis, au fond de la nacelle ; quelques temps après, Crocé, qui s'était réveillé, jette par dessus bord, les instruments, les couvertures, sans qu'on ait pu savoir à quelle ivresse il obéissait. Le ballon s'éleva une à hauteur inconnue, et quand enfin, il redescendit, et que Tissandier fut revenu de son évanouissement, ses deux amis étaient sans vie ; Sivel et Crocé avaient la figure noircie, les yeux ternes, la bouche ouverte et remplie de sang.

Un tel malheur suscita la compassion publique, et une souscription qui dépassa 100,000 fr. permit d'élever un monument digne de leur courage, à ces deux martyrs de la science ; à ces deux hommes, qui, selon l'expression du Président de l'Académie des Sciences « étaient tombés au champ d'honneur ! »

Tentatives anciennes pour diriger les ballons. — J'arrive maintenant, Messieurs, aux tentatives faites pour se diriger dans les airs, idée qui est pour ainsi dire aussi ancienne que le monde. La mythologie, en effet, est remplie de légendes à ce sujet. Vous connaissez l'histoire de Dédale, fuyant la colère de Minos, et se sauvant avec son fils Icare, à l'aide d'ailes de sa construction, qui lui permirent de traverser les airs.

Les ailes étaient, paraît-il, soudées à la cire : l'imprudent Icare s'étant élevé trop haut, fut atteint par un rayon de soleil qui fondit cette cire, et le précipita dans la mer, auprès d'une petite île, qui depuis se nomma Icarie.

Je citerai seulement au IVe siècle, l'histoire d'un contemporain de Platon, Archytas de Tarente, qui avait fabriqué, dit-on « une colombe de bois qui volait ; mais, ajoute naïvement le chroniqueur, qui ne se relevait plus quand elle venait à tomber. »

Sans nous attarder dans ces légendes, nous arriverons donc rapidement à l'époque de Montgolfier. A peine inventés, les ballons furent mis en usage dans les guerres de la révolution. Vous savez, en effet, qu'un ballon captif, s'élevant au-dessus des hauteurs de Fleurus, malgré les balles ennemis, fit connaître aux Français les mouvements des Autrichiens, et fut, pour nous, d'un grand secours dans le succès de cette belle journée.

Ballons du siège de Paris. — Depuis, ces tentatives ne firent que se multiplier, jusqu'à la guerre de 1870. On comprit pour la première fois pendant le siège de Paris, l'importance des ballons libres. Un grand nombre de messagers, risquant leur vie, allèrent au-delà des lignes prussiennes, porter en province des nouvelles de Paris. Mais toutes ces expériences n'étaient pas sans danger : sans parler des inconvénients qui pouvaient résulter des projectiles ennemis, il fallait, dans les hautes régions, où l'on devait se tenir, résister au froid : on ne pouvait emporter de feu, à cause de l'inflammabilité du gaz d'éclairage ; pour chauffer leurs aliments, les aéronautes avaient recours à la chaux vive, qu'ils humectaient d'eau, ce qui, vous allez voir, produit une quantité de chaleur, suffisante pour porter l'eau à l'ébullition. Il fallait aussi tenir compte des courants d'air, qui entraînaient les aérostats ; plusieurs furent entraînés du côté de l'Océan, où il fut impossible de leur porter secours ; d'autres allèrent attérir soit en Allemagne, soit en Suède on en Norwège.

Voyage de M. Rolier en Norwège. — Parmi ces nombreux voyages du siège de Paris, l'un des plus remarquables est celui de M. Rolier. — « Le 24 novembre 1870. M. Rolier, accompagné d'un franc-tireur, s'éleva de la gare du Nord à minuit, par un vent violent et par un ciel sombre : les voyageurs allaient être entraînés, sans s'en douter, à une altitude de 2,000m par un courant aérien d'une vitesse peu commune.

Leur ballon allait, en effet, en 15 heures, traverser le Nord de la France, la Belgique, la Hollande, la mer du Nord, et une partie de la Norwège pour aller échouer au mont Lidd, à 300 k. au Nord de Christiania.

» Après avoir passé la nuit au milieu des ténèbres, les voyageurs virent les vapeurs atmosphériques, qui les enveloppaient, se dissiper au lever du soleil. Mais leur stupéfaction fut immense, quand ils s'aperçurent que le vent les avaient poussés à la surface de la mer. En effet, ils n'avaient pu se rendre compte ni de la vitesse de leur marche ni de la direction suivie : tout ce qu'ils savent, c'est que sous leur nacelle, c'est l'Océan, et qu'ils marchent sans doute vers le plus effroyable des naufrages. Pendant 7 heures consécutives, ils planent ainsi au dessus des vagues ; quelquefois, ils aperçoivent des navires, qui leur apparaissent comme l'espoir du salut : mais leur espérance est bientôt déçue ; car, ces vaisseaux ne sauraient, en aucune façon, venir en aide au navire aérien, qu'entraînent toujours les courants atmosphériques.

» Après plusieurs heures de voyage, M. Rolier a sacrifié tout le lest qui lui reste ; le ballon descend toujours : son compagnon et lui se préparent à affronter la plus cruelle et la plus glorieuse des morts. Tout à coup le ballon s'échappe du massif de vapeurs où il était enfermé mais, ce n'est plus la mer qui s'offre aux regards des voyageurs, c'est une montagne couverte de neige, autour de laquelle s'élève une forêt de pins.

» L'aérostat est jeté violemment dans un champ de neige : les deux Français sautent en même temps hors de la nacelle, et, le ballon, allégé de leur poids, disparaît aussitôt dans les airs : on le retrouva plus tard, avec toutes les dépêches de Paris, à 40 lieues du Mont Lidd.

» Voici donc, nos deux aéronautes, sans vivres, sans couvertures, dans un pays inconnu : ils regardent autour d'eux ; nuls vestiges d'habitations humaines ne s'offrent à leurs regards ; cependant, descendant la montagne escarpée, ils traversent la forêt qui les environne, et rencontrent une cabane abandonnée où ils passent la nuit. Le lendemain, après de nouveaux voyages, ils arrivent enfin dans un village, où un paysan, leur explique, non sans peine, le mot de l'énigme : ils apprennent enfin ou le vent les a jetés. »

Les Norwègiens firent aux voyageurs du siège de Paris, un magnifique et touchant accueil. Quand les aéronautes arrivèrent à Christiania

la ville entière fut soulevée par l'enthousiasme ! c'étaient des diners, des fêtes, des ovations sans cesse renouvelées : le soir, quand ils rentraient chez eux, les deux Français voyaient défiler sous leurs fenêtres des étudiants qui chantaient des airs nationaux. Un jour, des femmes du peuple se présentèrent devant eux, tenant leurs enfants par la main : « Bénissez ces enfants, disaient-elles, afin que plus tard, ils soient braves comme vous. (1) »

Partout où passaient les aéronautes, la foule les acclamait aux cris de « Vive la France ».

« Il est impossible, raconte M. Rolier, qui a donné tous ces détails, » de se figurer l'impression que produisait sur nous le cri de « Vive la » France » lancé au-delà des mers, par des populations sympathiques » à nos malheurs. Dans notre isolement, c'était une consolation de » sentir qu'il y avait encore quelques coins dans le monde, où l'on » pouvait compter sur des vœux sympathiques et désintéressés. »

Mais s'il était relativement facile de sortir de Paris, en ballon, il était beaucoup plus difficile d'y rentrer ; car il est matériellement impossible de partir d'un point éloigné, avec la certitude de passer au-dessus de Paris, et d'y attérir au milieu des rues. Force était donc de se résigner à l'emploi de pigeons voyageurs, porteurs de correspondances microscopiques, que l'on amplifiait ensuite par des procédés spéciaux.

C'est alors qu'un savant ingénieur, M. Dupuy de Lôme, se mit à l'œuvre : il fit un ballon, allongé en forme de cigare, pour diminuer la résistance de l'air. Ce ballon était muni d'une hélice, dont le mouvement communiquait à l'appareil un déplacement perpendiculaire à celui du courant qui l'entraînait : le ballon prenait dès lors une direction intermédiaire. Malheureusement, quelque diligence qu'on ait faite, la machine n'était pas terminée avant la capitulation, et l'essai fut fait seulement le 2 février 1872.

Ballons dirigeables. — Expériences du mois d'août 1884. — Cette expérience fit voir que la solution du problème se réduisait à armer la machine de Dupuy de Lôme, d'un moteur léger et puissant. Une 1re expérience fut tentée avec succès au mois d'octobre 1883, par les deux frères Tissandier, qui avaient armé leur ballon d'un gouvernail et d'une

---

(1) G. Tissandier.

hélice, mue par un moteur électrique, analogue à celui que nous avons ici.

La question venait ainsi de faire un nouveau pas : aussi au mois d'août dernier, M. Hervé Mangon, de l'Institut, faisait savoir à l'Académie des Sciences, qu'un ballon véritablement dirigeable s'était élevé dans les airs à Meudon, qu'il avait suivi un itinéraire fixé d'avance et qu'il était revenu prendre terre, au point même d'où il était parti.

« Cent ans après la découverte des frères Montgolfier, disait M. Hervé Mangon, deux officiers français, MM. Renard et Krebs, ont eu l'honneur de réaliser les premiers un aérostat dirigeable, et d'assurer à notre pays la gloire de la solution d'un problème, regardé si longtemps comme insoluble. »

Conclusion. — En présence de tous ces résultats, on peut se demander, Messieurs, quel avenir est réservé aux ballons. Certaines personnes n'ont voulu voir en eux que des instruments de carnage : « Se figure-t-on, disent-elles, le sort des habitants d'une ville assiégée, sur laquelle un ballon viendrait chaque jour, verser une pluie de dynamite !! » D'autres, beaucoup plus pacifiques, voient dans les ballons un mode de transport et de voyage, et pensent ainsi réaliser la fiction ingénieuse du livre intitulé « Cinq semaines en ballon. »

Sans se prononcer pour l'une ou l'autre de ces deux alternatives, peut-être vaut-il mieux conclure par ce proverbe, vrai surtout, quant il s'agit de découvertes scientifiques :

« Il ne faut jurer de rien. »

C'est, d'ailleurs, et sans une autre forme, la conclusion exprimée jadis par Franklin, lorsqu'il assistait au départ du premier ballon, conclusion qui sera celle de cette causerie : « A quoi peuvent servir les ballons, lui demandait un de ses voisins ? » Et le philosophe Américain de répondre : « A quoi peut servir l'enfant qui vient de naître ? »

Lille, le 20 Mai 1887.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Résultats scientifiques du voyage de M. J. Martin dans la Sibérie orientale. — Une très intéressante exposition des collections qu'a rapportées, de son nouveau voyage dans la Sibérie orientale, M. Joseph Martin, dont nous avons dernièrement annoncé le retour en France, vient d'être ouverte au palais du Trocadéro.

Envoyé pour la seconde fois sur les rives de la Léna, afin d'y étudier les nombreuses mines en exploitation, M. Martin entreprit, comme nous l'avons dit, de parcourir cette fois la vaste contrée inexplorée comprise entre cette rivière et le fleuve Amour.

Le voyage de notre compatriote, qui a duré cinq ans, a donné des résultats très importants : ses relevés topographiques permettront dorénavant de rectifier les cartes antérieures de la Sibérie orientale, toutes fautives, de préciser l'orographie des bassins de l'Oleckma, de la Zéa et de l'Amour, et font connaître la configuration exacte d'une partie de la chaîne des monts Stanovoï. Les collections de botanique, zoologie, géologie, minéralogie, d'ethnographie et d'échantillons commerciaux qu'il a apportées, enrichiront nos musées de pièces rares et d'espèces nouvelles.

Plusieurs peuples se partagent la Sibérie orientale, ce sont les Tschouktchis, les Yakoutes, les Toungouzes, les Mandchous et les Ghilaks. Les régions de la Léna et des monts Stanovoï, visitées par M. Martin, sont peuplées presque exclusivement par des Yakoutes et des hordes Toungouzes, et c'est auprès d'eux qu'il a recueilli les pièces les plus importantes de la collection ethnographique.

Pendant son séjour parmi les Toungouzes, et au cours de sa longue exploration en compagnie de plusieurs familles indigènes, M. Martin a eu l'occasion d'assister plusieurs fois à des cérémonies religieuses de ces peuples encore adonnés au chamadisme, — culte qui disparaît rapidement depuis que les Russes proscrivent et poursuivent à outrance ceux qui s'y adonnent, — et a pu ainsi se procurer un costume complet de sorcier ou Chamane Toungouze qui figure dans l'exposition. C'est le premier que l'on ait rapporté en Europe, et le musée de Moscou lui-même n'en possède pas ; il est destiné à enrichir le musée d'ethnographie du Trocadéro.

Rien n'est plus étrange que cet accoutrement à la fois misérable et prétentieux, composé de pièces disparates associées les unes aux autres. Il se compose d'une grande robe en peau de renne tannée et d'une tunique semblable soutachée d'arabesques en peau teinte et bordée d'une frange de lanières de cuir ; partout pendent de longues bandes d'étoffes différentes ou de peau, auxquelles sont fixées quelques queues et dépouilles d'animaux et un grand nombre de figurines grossièrement découpées dans des plaques de fer poli et travaillé à la forge, qui représentent des rennes, des poissons et des animaux de toutes sortes auxquelles ils attachent un caractère sacré, des plaquettes de cuivre, des grelots et autres bibe-

lots qu'ils ont pu se procurer sur les frontières mongoles. Sur la poitrine, tombe un plastron en cuir recouvert, comme le reste du costume, de ces amulettes. Comme chaussure, des bottes en peau. La tête est abritée sous une calotte en drap de diverses couleurs, soutenue par une carcasse en lames de fer qui supporte une pièce de fer représentant des cornes de renne; des morceaux de peau de cet animal sont enchevêtrés dans les branches. Cette coiffure maintient, en l'appuyant sur le front, un masque grossier en cuivre rouge battu et qui complète bien l'ensemble de ce costume sauvage et grotesque.

Le principal instrument de culte des Chamanes est le tambour magique, qui leur sert à s'accompagner dans leurs chants et leurs danses et à étonner les esprits, en complétant par un bruit sourd et sonore l'horrible cliquetis de toute la ferraille qui recouvre leurs vêtements. La forme de cet instrument caractéristique n'est pas identique chez tous les peuples adonnés au chamanisme; celui rapporté par M. Martin est formé d'une peau tendue sur une membrane de bois, de forme ovoïde, au moyen de sortes de chaînes en fer forgé. Il est orné de peintures rouges et bleues formant bordures, représentant des rennes et divers sujets, et on le fait vibrer avec un battoir courbe en os, recouvert d'un côte de peau avec son poil et dont le manche figure une tête de renne. Il diffère sensiblement des objets analogues provenant d'autres peuples chamaniques qui existent dejà dans les collections du musée d'ethnographie du Trocadéro,

Celui des Lapons, de dimensions un peu moindres, orné de figures plus compliquées, et qui représentent, outre des rennes, des profils de tentes, de croix ou swastikas, etc., est constitué, tantôt par un bloc de bois creusé avec une traverse de même substance, tantôt par un cercle de bois mince avec des tendeurs en cordes de boyaux. Le battoir est un petit marteau en os de la forme d'un T, auquel sont suspendues des pendeloques de métal. Le prêtre, lorsqu'il veut tirer un horoscope, finit par le laisser tomber sur le tambour, prétendant lire dans les signes touchés par la pendeloque ou le marteau, la réponse aux questions qui lui sont posées, et qui, presque toujours, sont relatives aux rennes malades ou égarés. Enfin, le tambour des Tschouktchis se réduit à un petit cercle de bois emmanché, couvert d'une peau d'intestins de poisson et muni, en guise de baguette, d'un éclat de fanon de baleine.

Les cérémonies du culte des Toungouzes sont jusqu'ici restées à peu près inconnues, aucun voyageur ne les ayant étudiées spécialement. La publication par la maison Hachette du grand ouvrage de M. Martin sur son voyage, dont l'apparition est attendue avec impatience par les ethnographes, jettera certainement beaucoup de lumière sur cette question. Les seuls renseignements que nous ayons à ce sujet sont fournis par un article, publié en russe, à propos des recherches du même voyageur, dans un journal illustré de Pétersbourg.

Un des hommes de l'escorte étant mort, le plus ancien Toungouze, raconte notre confrère, revêtit les insignes religieux pour célébrer les obsèques. Le corps du défunt fut placé près d'un grand feu autour duquel tout le monde se tenait debout, faisant entendre des chants qui se terminèrent par des plaintes, des pleurs et des cris, tandis que le prêtre, frappant sur son tambour, appelait les bons génies, et conjurait les démons. Le Chamane s'adresse avec une éloquence véhémente aux divinités des eaux et des airs, à la petite rivière, à la grand'mère montagne, objurgue tous les animaux, la lune, le soleil et les étoiles. Il invoque aussi le chef des méchants hénies: « Et toi, Chandaï, Satana des Satana, vieux comme les pierres et dur comme elles, ne maltraite pas notre frère »; puis il jette en l'air du beurre et de l'alcool, en arrose le feu, répand du lait de rennes, pour remercier les dieux et apaiser les démons. Alors commence l'ensevelissement. On place le corps dans un tronc d'arbre et, à ses côtés, tous les instruments de chasse et les idoles qui lui ont

appartenu de son vivant. Le cercueil est juché sur une charpente à quelques mètres du sol, et en s'éloignant, chaque Toungouze marque avec sa hache, en passant, un signe sur le tronc qui le soutient.

Ce n'est pas seulement lorsqu'un des leurs meurt, mais à l'occasion de tous les actes de la vie, que ces peuplades recommencent les mêmes invocations. Les naissances, les maladies, le retour des saisons, la mort d'un animal sacré, tel qu'un ours, le départ pour un voyage, le passage d'un torrent, tout pour eux est un motif de conjuration. Ils poussent la superstition si loin, que les guides toungouzes s'opposaient absolument, non seulement à ce que M. Martin emportât les crânes humains trouvés dans les tombes anciennes, mais même à ce qu'il prît les têtes et les pattes des animaux tués à la chasse, prétendant qu'il fallait absolument attacher ces ossements, enfermés dans un morceau de peau, aux branches élevées d'un arbre, et les y abandonner, sous peine d'attirer sur la caravane les plus grands malheurs. On peut juger par ce seul fait des difficultés auxquelles se heurte un voyageur lorsqu'il veut former des collections zoologiques dans un pareil pays.

Malgré ces obstacles, M. Martin est parvenu à réunir une série très importante d'idoles, grossières statuettes de bois noirci par le temps, munies d'yeux de verre, habillées de fragments de peau, ornées de mâchoires de rennes sauvages. L'une d'elles est une divinité phallique. D'autres, plus informes encore, sont de simples morceaux de bois surmontés de deux pointes, qui ont l'intention de symbolyser les bêtes à cornes, et servent à la fois de fétiches et de jouets d'enfants.

La collection de M. Martin comprend également un certain nombre de vêtements, objets divers et idoles yacoutes.

Les Yacoutes, qui habitent à l'ouest des Toungouzes, sont en général plus civilisés que leurs voisins, et l'influence russe a changé plus profondément leurs mœurs. Certaines tribus, habitant des districts éloignés, n'en sont pas moins encore très fanatiques, et ont conservé leur ancien culte et leurs dieux. Elles ont, raconte Billings, tout un panthéon de divinités : Aar-Toyon, l'auteur de la création ; Koubey-Khatoum, sa femme ; Ouchyst, qui, disent-ils, a souvent paru parmi eux, tantôt sous la forme d'un cheval blanc, tantôt sous celle d'un oiseau ; Chessougoï-Toyon, leur protecteur spécial ; puis des esprits malfaisants, infiniment nombreux, divisés en trente-cinq tribus, auxquelles ils offrent incessamment des sacrifices et des prières. Convaincus qu'ils sont d'être en état de démonocratie, c'est-à-dire sous l'influence immédiate des esprits malfaisants, c'est à ceux-ci surtout que s'adresse leur culte, exercé, comme chez les Toungouzes, par l'intermédiaire de Chamane et sous une forme similaire.

En outre du soin de leurs troupeaux de rennes et de chevaux, leurs principales sont la chasse et la pêche qui leur procurent la nourriture, des vêtements et des peaux dont ils font un important commerce avec les colons russes. Ils ne craignent pas d'attaquer l'ours avec un épieu à gros manche, armé d'une lame aiguë très large et épaisse. Pour s'emparer des petits animaux à fourrure, martres, zibelines, etc., ils ont des pièges très ingénieux. M. Martin en a rapporté plusieurs spécimens.

Leur instinct nomade est poussé à un tel point, qu'ils ne veulent pas rester plus de six jours à un même endroit, et qu'ils transportent malgré tout leurs tentes, ne fût-ce qu'à une trentaine de mètres, prétendant que leurs yourtes, au bout de ce temps, prennent une odeur malsaine et désagréable. M. Martin a eu souvent occasion de rencontrer des métis de Toungouzes et Yacoutes et de Toungouzes et Tschouktchis. Dans certaines localités, les mélanges de sang ont été tels, qu'aujourd'hui les résidents russes eux-mêmes ne peuvent plus discerner, d'après les traits d'un indigène, à quelle race il appartient.

L'exposition de M. Martin comprend, comme nous l'avons déjà dit, une très belle

collection de minéralogie formée d'environ treize cents échantillons des rochers et des minerais appartenant aux terrains qu'il a traversés et étudiés. Déjà, à son premier voyage, il avait rapporté une série importante de minéraux des rives de la Léna et de la Transbaïkalie, qui a fourni à M. Vélain, directeur du laboratoire des hautes études de géologie à la Sorbonne, les matériaux d'un mémoire de la plus grande importance qui a éclairci bien des points obscurs de la géologie de ces contrées et fait connaître plusieurs espèces absolument nouvelles. M. Vélain va pouvoir continuer et compléter ses recherches.

Il n'a guère été plus aisé de former cette collection de géologie que celles d'ethnographie ou d'histoire naturelle. M. Martin a eu, en effet, à lutter contre le mauvais vouloir de ses porteurs, qui jetaient en cachette les pierres qu'il ramassait, et lorsqu'il s'en aperçut, lui répondirent qu'il trouverait sur les bords de l'Amour autant de cailloux qu'il le voudrait, sans leur donner la peine de les porter si loin!

L'étude des documents variés apportés par ce voyageur, offre un vif intérêt d'actualité, en ce moment où l'attention de l'Europe est attirée sur les possessions russes d'Asie. Elle nous fait mieux connaître, en effet, l'importance commerciale et politique d'une contrée appelée sans doute à jouer un grand rôle par suite de sa proximité avec la Chine, qu'elle limite sur une grande étendue, et de ses ports immenses et sûrs, libres de glace la plus grande partie de l'année, qui sont les seuls que l'empire russe possède sur l'Océan.

Merw. — D'après un article du *Journal de Saint-Pétersbourg*, la nouvelle ville de Merw, fondée récemment par les Russes, comprend actuellement 2,000 à 3,000 habitants, dont la plus grande partie se compose d'employés et d'ouvriers attachés au chemin de fer, et la plus petite d'une foule disparate de colporteurs (Arméniens, Persans, Buchares, etc.), parmi lesquels on rencontre des figures étranges, des gens d'aspect bizarre venus de tous les coins du monde. La ville, qui est en voie de formation, se trouve sur la rive gauche du Murghab, la forteresse est élevée sur la rive droite. Les deux rives sont réunies par le pont du chemin de fer, qui sert également de passage aux chariots et aux piétons. Une fois par semaine, il se tient un marché en pleins champs devant le fort. Cependant, on ne peut espérer un avenir brillant pour la nouvelle ville, car le climat est des plus malsains pour les Européens, si bien que dans tout le pays, à l'exception de Pendsch-Deh, on ne trouve autant de malades qu'à Merw.

Progrès des explorations russes dans l'Asie septentrionale. MM. Potanine, Skassy et Berésofsky sont de retour de leur expédition en Chine et en Mongolie; ils en ont rapporté d'immenses collections anthropologiques, zoologiques et botaniques, et des cartes détaillées des contrées qu'ils ont parcourues pendant leur voyage de trois ans. M. Tchersky, un ancien exilé de Sibérie, vient de publier à Saint-Pétersbourg sa carte géologique des bords du lac Baïkal, avec une brochure explicative. C'est un excellent ouvrage, qui ajoute beaucoup à nos connaissances géographiques sur ce vaste bassin, ajourd'hui le mieux connu de tous les lacs de l'Asie, grâce à ces travaux, à ceux des prédécesseurs de MM. Tchersky, Dybowski et Godlefsky, et à ceux de l'éminent naturaliste, le docteur Radde. — M. Krasnof, l'éminent botaniste et géographe, à son retour de Saint-Pétersbourg de son voyage dans le Thian-Shan et le Turkestan chinois, a fait une lecture des plus intéressantes sur le bassin du Balkash et la géographie physique de l'Asie centrale. — La Société de géographie russe continue à s'occuper du dessèchement des lacs de la Sibérie. M. Yadrintzoff a exposé à la Société la nécessité de faire à ce sujet de nouvelles

recherches. Un comité a été nommé pour s'occuper de la question, et il est probable qu'une expédition sera envoyée pour l'étudier sur les lieux.

Les *Mittheilungen* de Gotha résument comme suit les résultats des explorations de M. Potanine :

Le 11/23 octobre 1886, M. Potanine est revenu à Kiachta, de l'expédition qu'il avait entreprise avec le topographe Skassy et le naturaliste Beressowski dans la Mongolie méridionale ; Beressowski seul prolonge encore son séjour, pour compléter pendant l'été ses collections. Potanine avait quitté le 13/25 juin la ville de Gastai, au N. du Koukou-nor, et avait croisé l'Obi, du sud au nord, par une route encore inconnue ; il put se rendre compte ainsi que la continuation S.-E. de l'Altaï, se compose de quatre chaînes parallèles, dont une seule avait été explorée en 1878/79 par Pewzow. Potanine a fait à la Société impériale russe de géographie une relation détaillée de ses dernières excursions dans les régions du Koukou-nor. Le 22 avril, les voyageurs étaient arrivés à Koukou-nor ; ils remontèrent le fleuve Chargi et croisèrent aux environs de sa source la route que Prjevalsky avait faite en 1872. En traversant la région montagneuse qui sépare le bassin du fleuve Jaune des plaines de la Mongolie méridionale, ils constatèrent que le système du Nan-chan y était plus compliqué que la partie située du côté de Ljantcheu. Cette dernière partie ne se compose que de deux chaînes, entre lesquelles s'étend la vallé du Daitoung-tche, tandis que l'autre est formée par trois chaînes séparées par deux vallées. Dans l'une de ces vallées, le Daitoung-tche coule vers l'est, dans l'autre, le Jedsin, vers l'ouest, et le Bardoun vers l'est ; toutes deux se réunissent au pied du couvent de Pabor-tassy, situé à la hauteur de Hantcheu. Les cols de ces trois chaînes sont tous situés à la même hauteur de plus de 3,900 mètre ; les vallées sont aussi toutes deux à 3,000 mètres, et ce n'est qu'à deux endroits qu'on les trouva à un niveau moindre. De la vallée du Daitung-tche, habitée par les Tangoutes de la race des Arig, la route conduit au col Rdoussoug, le plus haut des trois, et de là en redescendant vers les sources du petit Rdoussoug, un affluent de gauche du Jedsin. Le cours supérieur de ce dernier est bordé, sur les deux rives, de hauts plateaux formant un vaste steppe borné au nord par les monts Pabaoschan. C'est au petit couvent de Pabor-tassy, situé à une hauteur de 2,400 mètres sur le Jedsin, que finit le pays des Arig, et c'est un peu plus à l'ouest que commence celui des Schira-jegoures. Deux routes mènent de Pabor-tassy à Hantscheu ; la première franchit la montagne vers le N.-E. et passe par la petite ville de Nangotscheu, l'autre remonte simplement le Bardoun. C'est cette dernière que choisit l'expédition, mais l'épuisement des chameaux la força à se diriger vers le col de Galdsin-dabau, quoique la vallée du Bardoun s'élargît et devint plus praticable au-dessus du confluent de la Schouktscha qui vient du sud. On atteignit le Galdsin-dabau le 22 mai. En descendant le Tachity, on atteint une plaine et de là, en amont du Lagi, le col de Dagen-dabau, sur le côté nord duquel se trouvent les sources du Charar-gol. Autour du Charar-gol supérieur s'étend un vaste plateau dans lequel les torrents qui se jettent dans le Doussyr, notamment l'Irgylyn, le Rgam, le Gsdym, ont creusé de profondes vallées. Au sortir de la région montagneuse, le Doussyr se jette dans le Jedsin. On atteint le Doussyr en suivant la vallée dessechée du Bajan-gol qui rejoint le Doussyr à 9 kilomètres en amont de la ville de Li-juan-in, encore située dans la région montagneuse à 22 kilomètres environ du village de Schachi. Schachi est situé dans la plaine, sur la grande route de Hantcheu à Ssutcheu. Les Jegoures sont un peuple que M. Potanine, le premier, fait connaître à l'Europe. Ils habitent le versant septentrional de la chaîne de montagnes qui suit la rive gauche du Bardoun. Leurs pâturages s'étendent depuis la rive gauche du Jedsin, en dessous de Pabor-tassy, jusqu'à la ville de Kaerne, située au sud de Ssutcheu. Tout l'itinéraire des voyageurs a été établi par des mesurages

exacts. Sept points ont été fixés au moyen d'observations astronomiques : Gounnboum, Ssinin, l'embouchure du Artcha ten-gol dans le Koukou-nor, Nagatcher dans la vallée du Bardoun, Li-juan-in et deux points sur les fleuves Daitoung-che et Rdoussoug-tchjou.

Ethnographie de l'Assam (Hindoustan). — Le major C. R. Macgregor a lu à une des dernières séances de la Société royale de géographie de Londres, une intéressante relation du voyage qu'il a fait avec le colonel R. G. Woodthorpe dans l'Assam supérieur, au source de l'Iraouadi. Nous en extrayons les détails suivants sur l'ethnographie de ces régions :

Quatre peuplades principales habitent les parties de l'Assam situées entre Sadiya, sur le Brahmapoutre, et l'Iraouadi supérieur ; c'est d'abord les *Kamptis*, originaires de la Chine ; ils sont boudhistes, mais leurs relations constantes avec leurs voisins qui sont adorateurs de l'esprit, ont légèrement modifié leur religion. Ils ont beaucoup d'affinité avec les Siamois, tant dans le langage que dans la religion, les usages et l'habillement.

Les *Sinphos* ou *Kakhyens* appartiennent à la race tibétaine. Ils conservent une tradition sur le déluge qui n'aurait épargné qu'une seule famille, protégée par un esprit, au sommet d'une montagne. Cette famille, les Singphos, aurait repeuplé la terre. Leur langue est des plus difficiles à prononcer pour les Européens, à cause des combinaisons de consonnes. Le genre des noms de choses ou d'animaux est marqué d'une façon singulière ; la première syllabe du mot est retranchée et l'on ajoute *là* pour le masculin, *vi* pour le féminin. Ainsi *shiroung*, un tigre sans distinction de genre ; *rouglà*, un tigre mâle ; *rougvi* une tigresse.

Les *Mishmis* sont un peuple actif, entreprenant, sale, d'un type mongol, nez écrasé, yeux obliques. Leurs cheveux sont tournés en l'air et noués au sommet de la tête. Tant les hommes que les femmes s'élargissent les oreilles au moyen d'anneaux en argent.

Les *Nagas* habitent quelques misérables villages sur le versant nord-ouest du Patkoi. Ils sont mal habillés, souvent nus, se tatouent la face, les jambes et les bras.

Toute la région est peu peuplée, le climat assez malsain à cause des pluies presque continuelles ; le terrain est en général boisé. Les seules routes sont les sentiers tracés par les troupes d'éléphants et les rhinocéros.

AFRIQUE.

Nouvelles de l'expédition Stanley au secours d'Émin-Bey. — Le *Times* a reçu de M. Stanley une lettre datée du 9 mars et écrite à bord du steamer *Madura*, en route pour le Congo. A côté d'un certain nombre de remarques aussi malveillantes qu'oiseuses sur ses rivaux en exploration africaine, l'éminent voyageur y donne d'intéressants détails sur ses préparatifs et ses projets. Pourquoi faut-il qu'il affecte toujours de considérer le continent noir comme son domaine propre et qu'il ne sache pas rendre justice aux efforts des pionniers qui marchent à sa conquête par d'autres routes et d'autres moyens ? Ce n'est pas seulement sur le bassin du Congo que M. Stanley paraît se croire investi d'une sorte de droit divin ; c'est sur l'Afrique entière, y compris les îles voisines. Exemple, ce qu'il dit sur Zanzibar :

« J'y suis arrivé le 22 février, écrit-il, et j'y ai trouvé à l'ancre une escadre allemande de six navires, sous le commandement de l'amiral Knorr. Cette escadre est là depuis assez longtemps et compte y rester encore. Naguère, on voyait rarement les couleurs allemandes dans les eaux de Zanzibar. Les croiseurs anglais y régnaient sans partage. On était sûr d'y trouver en permanence quelque grand navire de commerce sorti de la Tamise, et entouré d'une flottille de corvettes, de canonnières, de chaloupes à vapeur, d'embarcations de tout genre. Le consul général d'Angleterre surveillait activement les intérêts britanniques, et tout annonçait le développement croissant de notre commerce. Huit ans se sont écoulés, et en revenant à Zanzibar, c'est une escadre allemande que je trouve à la place de l'escadre anglaise, et des marchands allemands à la place des marchands anglais. Rien de significatif comme le ton et les allures de ces nouveaux venus. C'est l'envahissement érigé en système. Hautains et impérieux dans toutes leurs manières, ils semblent porter écrit au front le mot : *Il faut.* Les indigènes les considèrent avec stupéfaction, le prince avec inquiétude, et c'est vainement que les anglais affectent une superbe indifférence. Que signifie tout cela, je le demande ?

» J'ai été si occupé depuis quelques années de ce qui touche à l'Afrique orientale, que j'avais fini par perdre de vue l'Afrique occidentale, et ce changement me stupéfie. Les Français, avec leur audace habituelle, se sont déjà frénétiquement hâtés de pousser leur pointe vers l'Est, par la côte occidentale, pour en chasser le commerce britannique. Les Portugais se sont bruyamment jetés vers le Nord, pour affranchir l'Afrique des *ladrones* anglais ; et voici qu'à la côte orientale, je trouve une disposition visible des Anglo-Saxons à s'effacer devant les Teutons !... Tout cela m'ébahit. N'ayant pas entendu dire que la Grande-Bretagne ait récemment subi soit une guerre désastreuse, soit une calamité nationale, je ne m'explique pas cette tendance constante à céder devant les clameurs, les vantardises et les héroïsmes de carton *(noise, bleter and mok heroïcs).* Le fruit était mûr à Zanzibar. Il n'y avait qu'à allonger la main pour le saisir. Nous y avons dépensé, depuis quarante ans, cinq ou six millions par an ; nous y avons supprimé le commerce des esclaves et porté le chiffre de nos affaires à une cinquantaine de millions. Tout cela pour nous laisser déborder par les Allemands ? Cela semble incroyable et l'on a peine à se défendre de quelque amertume à se voir ainsi vaincu sans combat.... »

Ailleurs, M. Stanley n'est pas moins malveillant pour d'autres tentatives allemandes :

« J'ai trouvé à Aden, dit-il, le comte Pfeil et quatre compagnons d'aventures. Quel est l'objet véritable de leur expédition ? Je n'en ai pas la moindre idée. Ces messieurs appartiennent à l'*Association allemande de l'Afrique orientale*, qui prétend posséder d'immenses domaines dans le continent noir. Je ne saurais dire si un seul de ses membres connaît le nombre exact de milles carrés désigné par ses cartographes comme constituant ce domaine africain. Je crois bien qu'il s'agit de quelque 600,000 milles carrés. Mais c'est là une évaluation très élastique ; aucun de ces Brazza allemands n'hésitera jamais à ajouter quelques milliers de milles carrés à ses totaux, pour faire un nombre rond. »

Les renseignements que donne M. Stanley sur ses négociations préliminaires à Zanzibar sont d'un intérêt plus spécifique :

« A mon arrivée, dit-il, j'ai trouvé toutes choses admirablement arrangées par notre agent, M. Mackensie, avec le concours du consul général anglais. Les provisions et marchandises étaient embarquées, les auxiliaires convoqués ; il ne restait, pour ainsi dire, qu'à me rendre à bord, après avoir toutefois réglé quelques détails d'importance, tels que nos rapport à venir avec Tippo-Tip.

« Tippo-Tip est le chef de l'escorte qui m'accompagnait en 1877 dans ma marche

vers le Congo. C'est aujourd'hui un bien plus gros personnage qu'à cette époque. Il a placé en fusils et en munitions la petite fortune qu'il avait gagnée à la sueur de son front ; des Arabes d'humeur aventureuse se sont rangés sous ses drapeaux, et c'est ainsi qu'il est devenu une sorte de roi sans couronne dans la région qui s'étend du lac Tanganika aux Stanley-Falls. Il commande à des milliers de guerriers endurcis aux fatigues et aux dangers. Si je l'avais trouvé mal disposé, mon projet était de passer aussi loin que possible de son rayon d'action, car les munitions que j'en porte pour Émin-Pacha deviendraient un immense péril pour notre État du Congo, si elles tombaient aux mains de cet homme. De Tippo-Tip ou de Mouanga, roi d'Uganda, je ne sais vraiment pas quel serait l'ennemi le plus redoutable. Tippo-Tip, pour tout dire, est le Zebehr du Congo. Mais j'avais sur Gordon, dans mes rapports avec mon Zebehr, l'avantage qu'il n'existe pas entre nous de rancune personnelle et que je suis libre de mes mouvements.

» Dès mon arrivée à Zanzibar, j'eus donc un entretien avec Tippo, je le sondai prudemment, et je pus m'assurer qu'il était également prêt à m'aider ou à me combattre, selon les circonstances. Je choisis le premier parti. Notez que son concours ne m'était pas absolument indispensable, soit pour arriver jusqu'à Émin, soit pour me guider vers Wadelaï à travers des régions qu'il ne connaît pas du tout. Il y a quatre routes du Congo à Wadelaï ; deux de ces routes sont au pouvoir de Tippo, les deux autres échappent à son influence. Mais j'ai su au Caire, par le docteur Junker, qu'Émin possédait environ 75 tonnes d'ivoire, qui valent quinze cent mille francs, à raison de 10 francs la livre. Ce trésor peut nous permettre de couvrir les frais de l'expédition et même la rendre financièrement fructueuse. Pourquoi ne pas tenter d'amener cet ivoire au Congo ? Il ne faut pour cela que des porteurs en nombre suffisant, et c'est ce qui m'a déterminé à traiter avec Tippo. Il s'est engagé à me fournir 600 porteurs, à raison de 150 francs par trajet d'aller et retour de Stanley-Falls au lac Albert. Chaque porteur prendra sur sa tête 70 livres d'ivoire. C'est donc une valeur nette de 300,000 francs qui arrivera à Stanley-Falls à chaque voyage.

» Le contrat a été signé par devant le consul britannique. J'en ai profité pour toucher un autre point avec Tippo, au nom du roi des Belges.

» La station de Stanley-Falls a été fondée par moi en décembre 1883. Depuis cette époque, plusieurs Européens se sont succédés au commandement du poste. Le lieutenant Wester, de l'armée suédoise, avait réussi à en faire une station présentable. Mais son successeur, le capitaine Deang, se querella avec les Arabes, se vit obligé d'évacuer le poste et, avant de battre en retraite, crut devoir brûler les établissements en détruisant toute l'artillerie. L'objet propre du poste était d'empêcher les Arabes de poursuivre leur brigandages en aval des chutes. Il s'agissait moins pour cela de recourir à la force que d'avoir du tact ou, pour mieux dire, de savoir tour à tour et à propos appliquer l'un et l'autre. Quoi qu'il en soit, la retraite des Européens rouvrait l'écluse aux incursions arabes. Tippo-Tip est précisément l'homme qu'il faut pour les empêcher. Après un échange de dépêches par câble avec Bruxelles, je me suis déterminé à le nommer gouverneur de Stanley-Falls, avec appointements mensuels payables à Zanzibar par les soins du consul britannique. Il aura pour fonction de défendre le poste contre les Arabes et les indigènes, au nom de l'État du Congo. Son pavillon sera celui de l'État. Il devra combattre et capturer tout parti courant la campagne pour faire des prisonniers et dissiver tout rassemblement suspect. Il s'abstiendra personnellement de tout commerce en esclaves au-dessous des chutes et l'interdira à ses subordonnés. Un résident européen sera placé auprès de lui. Toute infraction aux articles du contrat entraînera la suspension immédiate des appointements.

» Tandis que je poursuivais cette négociation, dit pour conclure M. Stanley,

M. Mackensie payait quatre mois de salaire d'avance aux 620 porteurs enrôlés à notre service, et aussitôt qu'un détachement de 50 d'entre eux avait reçu sa solde, il était embarqué dans un chaland et conduit à bord. Mon effectif total est de 709 hommes divisés en 7 compagnies. »

El-Goleah. — El-Goleah reconnaît notre autorité d'une façon effective sous la forme d'un impôt annuel assez léger, depuis le mois de janvier 1873, époque à laquelle le général de Galiffet y conduisit la première colonne qui y ait été.

Nous y avons un Caïd, qui relève actuellement de Ghardhaïa et qui y vient tous les ans verser l'impôt imposé par la France.

Vu la distance, il est forcément en dehors de notre surveillance directe et ne nous fait guère connaître que ce qu'il veut bien nous apprendre, mais c'est une situation à laquelle on ne peut remédier.

Le premier Caïd nommé a été cassé quelques années après, pour brigandages à main armée sur différentes routes. Celui qui est en place actuellement est plus tranquille, mais n'a guère d'autorité sur ses gens qui sont toujours campés à grande distance et ne sont pas d'humeur commode.

La seconde colonne qui a visité ce pays, sous les ordres du commandant Belin, commandant supérieur de Laghouat, y est arrivée en janvier 1882. Elle y a ramassé quelques obus lancés sur le Ksar par la première colonne, mais n'était venue là que pour montrer aux gens du Sud que nous étions encore capables d'y venir, après le désastre Flatters. arrivé l'année précédente.

Elle n'a pas eu un coup de fusil à tirer et est revenue par le même chemin : Ghardaïa, Mettili et Bir-Rekaouï.

Les habitants du Ksar, dont l'oasis compte à peu près 20,000 palmiers, appartiennent à la grande famille des Chaamba, qui tient tout le sud de la province d'Alger par Ouargla (Chamba-Guebala), Metlili (Chamba-Bevezga) et El-Goleah (Chamba-Muradhi).

Ce sont des Arabes nomades au possible : Les trois quarts au moins des habitants du Ksar n'y sont qu'au moment de la récolte des dattes : le reste du temps, les maisons sont gardés par des nègres esclaves, ou des gens de confiance, ou même pas gardées du tout.

Le Ksar est bâti sur un mamelon qui domine le pays environnant, mais les habitants sont, comme je l'ai dit plus haut, dix mois sur douze, absents.

Ils sont en relations surtout avec Jusalah et le Touat. Ce sont des cavaliers remarquables à Méhari, mais ils n'ont pas de chevaux, l'orge coûte trop cher, et le pays ne leur conviendrait guère, à cause des immenses dunes de sable mouvant dont il est couvert.

Les nègres s'y trouvent en grande quantité comme esclaves, ainsi qu'au Mzab ; mais ce mot d'esclave ne représente pas du tout ici la même chose que dans les pays où l'esclavage existait jadis : au Mzab, maîtres et esclaves passent leur temps à tirer l'eau du puits pour arroser les jardins et ils travaillent autant l'un que l'autre. L'esclavage est une nécessité dans ce pays qui manque de bras, par suite de la chaleur excessive que l'on éprouve pendant neuf mois de l'année.

En 1881, une petite colonne française vint de nouveau visiter El-Golea et, comme les deux précédentes, n'y fit qu'un court séjour et y fut bien reçue.

Obock. — L'exploitation de l'énorme réservoir de sel, qu'on appelle le lac Assal, et qui se trouve à 18 ou 20 kilomètres d'Obock sur la route d'Aoussa et du Choa, vient d'être concédée à M. Chefneux : cette concession est faite pour 50 ans, moyennant une redevance annuelle de 60,000 francs à verser au trésor d'Obock.

L'exploitation commencera en avril 1888 ; pour la mise en valeur, la construction d'un petit chemin de fer s'impose ; ce sera l'amorce d'une ligne à pousser jusqu'à Aoussa, sur le lac de ce nom, dans lequel se déversent les eaux de l'Aouache, qui descend du Choa, et est navigable pendant huit mois de l'année.

Sans attribuer à cette exploitation une importance trop grande, il est permis de la considérer comme devant inaugurer pour Obock une ère de vie commerciale et de prospérité.

Libéria. — Nous recevons de Libreville (Gabon), de notre correspondant, M. Froment, à la date du 5 juin, les renseignements suivants sur cette contrée :

« La République de Libéria a été fondée, on le sait, vers 1821, par une association philanthropique américaine, connue sous le nom de *Société de colonisation.* Des nègres, arrachés à l'esclavage, y furent alors transportés, et on les mit à même de pouvoir subvenir à leurs besoins par la culture et le commerce.

» Le protectorat de l'Union couvrit la jeune colonie jusqu'en 1845; à cette époque, jugée assez forte pour voler de ses propres ailes, on l'abandonna à elle-même.

» Aujourd'ui ; la population libérienne proprement dite, ne compte pas plus de 15,000 âmes. Elle occupe tout le littoral compris entre la rivière St-Paul et le cap Palmas. La capitale est *Monrovia*, ainsi nommée en mémoire du Président des États-Unis, Monroe ; les villes principales sont : *Caldwell*, sur la rivière St-Paul ; *Millsbury* et *Palmas.*

» La Constitution libérienne est calquée sur celle des États-Unis. Le Président est nommé pour trois ans, au suffrage universel ; il a un traitement annuel de 25,000 francs. Le Sénat et la Chambre des députés ont entre eux deux vingt et un membres et ne tiennent annuellement qu'une session de deux mois. Un article de la Constitution dénie aux Européens et Américains de race blanche, tout droit de propriété foncière ; ils ne peuvent, en outre, ni voter, ni exercer aucune fonction publique.

» Les mulâtres ne sont pas compris dans ces lois prohibitives. On voit que les nègres libériens n'ont pas oublié ce que la race blanche leur a jadis fait endurer.

» Il n'y a pas d'armée active à Libéria ; tous les citoyens en état de porter les armes sont convoqués à différentes époques de l'année pour être exercés. Détail curieux : cette milice est encore habillée des uniformes français dont Napoléon III lui fit jadis cadeau.

» Au moment où je suis passé à Monrovia — 13 avril — une certaine effervescence régnait dans la République : les élections présidentielles allaient avoir lieu dans une quinzaine de jours et on y préludait par des meetings multipliés. Un de ces meetings se tenait précisément le jour même dans la rivière St-Paul, dont l'embouchure est dans la baie Monrovia : les partisans des deux candidats en présence s'y étaient rendus en nombre, non sans s'être faits suivre de victuailles et provisions de tous genres, parmi lesquelles, m'a dit le Missionnaire de qui je tiens ces renseignements, les liqueurs alcooliques tiennent une place considérable. Ces meetings sont parfois très agités, et il n'est pas rare de voir le revolver, dont s'arme prudemment chaque électeur libérien, devenir l'*ultima ratio* des deux partis rivaux.

» Le sol de Libéria est d'une grande richesse ; toute cette côte est peu élevée et couverte de l'exubérante végétation des tropiques. Son climat est chaud, mais relativement sain ; la fièvre jaune y est inconnue. Le thermomètre monte rarement au-dessus de trente degrés à l'ombre, ce qui n'est pas du tout une température excessive, si on la compare à celles du Sénégal et du Congo. De grandes plantations de café, de coton, de canne à sucre, pourraient donner à Libéria une prospérité considérable, si une intelligence plus raisonnée de ses intérêts, lui faisait oublier

ses rancunes contre la race blanche, seule capable d'imprimer au commerce et à l'agriculture une sérieuse impulsion.

» Néanmoins, les colons libériens ne se contentent pas de cultiver ces riches produits, ils se sont faits en même temps industriels. Leurs distilleries et leurs raffineries leur permettent de se passer d'intermédiaires entre eux et le commerce et la consommation.

» *Monrovia*, qui compte environ 3,000 âmes, est bâtie sur un plateau qui s'avance dans la mer en léger promontoire. On y voit beaucoup de maisons bâties à l'européenne ; leurs murs, blanchis à la chaux, et leurs toits de zinc, tranchent sur la sombre et luxuriante verdure des palmiers et des manguiers. Un phare s'élève à l'extrémité du promontoire, mais la baie, d'un accès facile, n'est protégée contre les vents du large par aucun travail d'art. Il n'existe pas même une cale de débarquement où les embarcations puissent accoster pour échapper à la barre.

» Deux ou trois maisons européennes accaparent tout le grand commerce de Libéria ; ce sont elles qui achètent le café, le coton et le sucre aux planteurs et qui l'exportent. On est certain d'y retrouver la maison Werman, de Hambourg, qui a semé des comptoirs sur tous les points de la côte occidentale d'Afrique. Il y a aussi une maison belge.

» Les Missionnaires du St-Esprit sont installés depuis cinq ans à Monrovia, mais de l'aveu même de leur supérieur, ils n'obtiennent aucun résultats auprès des nègres libériens, qui sont tous méthodistes ou presbytériens. Il peut paraître singulier que dans de pareilles conditions, ils s'obstinent à rester, alors que chez les peuplades fétichistes de l'intérieur, ils auraient sans doute plus de succès.

» D'après le supérieur, qui tient lieu provisoirement d'agent consulaire français, l'Angleterre, ne pouvant être remboursée des sommes considérables que la République libérienne a autrefois empruntées à ses sujets, songerait à mettre la main sur son administration financière, malgré l'intérêt et la sympathie que la reine Victoria a toujours témoignés au peuple libérien. D'un autre côté, l'agent consulaire belge manœuvrerait pour faire endosser cette dette à la Belgique ou à une banque belge quelconque, de manière à avoir barre sur la République nègre, qui ferait, il faut en convenir, une riche colonie.

» Il faut espérer que l'Union américaine s'interposera, et qu'on ne verra pas le seul essai de régénération des nègres, tenté jusqu'à présent, avorter après de longues années de quasi-prospérité. Ce qu'il faudrait à Libéria, ce sont non des maîtres, mais des guides. »

Le futur port de Gabès. — On connaît les travaux du colonel Roudaire sur la région des chotts algériens et tunisiens. A la suite de recherches qui lui avaient montré que le niveau des chotts Melrir et Karsa était à environ 24 mètres au-dessous de la Méditerranée, il avait formé le projet de rétablir la grande lagune du lac Triton, signalée et décrite par les géographes de l'antiquité et qu'il appelait *la Mer tunisienne intérieure.* Le projet fut vivement critiqué bien que patronné par M, de Lesseps.

Le colonel Roudaire mort, un officier distingué, M. le commandant Landas, demanda et obtint l'honneur de reprendre l'œuvre projetée. L'année dernière, M. Landas qui avait parcouru, en l'étudiant soigneusement, la région, et y avait retrouvé sur des points nombreux les restes de constructions d'aqueducs romains, indiquant l'existence d'abondantes irrigations et d'une culture prospère, eut l'idée d'opérer aux environs de Gabès, des sondages qui lui révélèrent la présence d'une nappe d'eau souterraine peu profonde. Il creusa un puits qui lui donna de l'eau jaillissante non loin de la mer, sur la rive de l'Oued-Nela. L'eau s'élevait à plus de

quatre mètres au-dessus du sol ; le débit du puits est de 9,000 mètres par minute. Un autre puits a été creusé sur l'autre rive du cours d'eau. Des rigoles ont été établies, des cultures entreprises. Des villages ont surgi comme par enchantement dans ce désert. En étendant les cultures, en appliquant les ressources qu'elles créent au développement graduel et prudent de l'entreprise, on s'occupera d'abord d'établir pour les débouchés un port à Gabès ; puis ce port sera mis par un canal en communication avec les terrains irrigués, qui marcheront, pour ainsi dire, vers le bassin des chotts. On pourra de la sorte se rendre compte de l'utilité et de la possibilité de faire un mer intérieure.

C'est ce qu'a expliqué, le 25 juillet, M. de Lesseps à l'Académie des Sciences, en déposant les plans du futur port de Gabès où aboutira le canal qui doit mener les eaux de la mer dans les chotts Melrir et Rharsa, et créer ainsi la mer intérieure du colonel Roudaire.

M. Serpa-Pinto. — Le major Serpa-Pinto et le lieutenant Augusto Cardoso sont arrivés à Lisbonne, venant de Mozambique.

Nous recevons de la Société de la Société de Géographie de Lisbonne des détails des plus complets sur leur voyage.

Partis de Mozambique en 1884, ils se proposaient d'explorer le territoire situé entre la côte et le lac Nyassa, et de compléter dans cette région les études faites en 1883 par M. A. de Castilho.

De Mussuril, ils se dirigèrent vers le Nord, le long du littoral, pénétrant dans le pays de Matibana, dans la direction de la baie de Fernaô Vellozo, et explorèrent tout le pays jusqu'à Guissanga dans les parages du cap Delgado.

D'Ibo, l'expédition revint sur le Mutepuezi et s'achemina vers Médo.

C'est là, que, par raison de santé, le major Serpa-Pinto dut abandonner la direction de l'entreprise, qui fut dès lors sous les ordres du lieutenant Cardoso.

Partant de Médo, l'expédition se rendit à Métarica, à la recherche de la rivière Lienda (Lyendo), affluent du Kovuna, suivit quelque temps cette rivière, puis se replia sur le lac Nyassa, qu'elle atteignit au territoire de Gui-Rassia, dont le chef s'empressa de reconnaître la suzeraineté du Portugal.

D'après le lieutenant, le Lienda ne prend pas sa source comme on le pensait, dans le lac N'Maramba ; il ne fait que le traverser, venant du mont Songe, à l'Ouest.

La mauvaise santé du lieutenant Cardoso le força à se replier sur la station missionnaire de Blantyre ; de là, il s'achemina vers l'Est en passant le Ruo (ou plutôt Luo), près du pont Mélange. Là, il dut essuyer quelques manifestations hostiles de la part des indigènes qui, le prenant pour un Anglais, essayèrent un instant de lui barrer la route.

En poursuivant sa traversée vers le S.-E., l'expédition est venue aboutir à Quilimane.

Elle rapporte un grand nombre d'observations et de déterminations astronomiques et météorologiques, et a fait, au point de vue orographique, hydrographique et commercial, une étude des plus complètes de tout le pays qu'elle a parcouru.

Les Drs Junker et Schnitzler dans l'Afrique centrale. — Voici une lettre que le docteur Schweinfurth a reçue le 6 novembre de Juncker, datée de Msalala, côté sud du lac d'Ukéréwé, Afrique centrale, le 16 août ; c'est un vrai cri de désespoir. Juncker, Schnitzler, Lupton et Casati ont été isolés par le soulèvement du Mahdi, et défendent jusqu'au centre du Soudan, le drapeau du Khédive. Voici ce qu'écrit le docteur Juncker : « Bien cher ami ! je me trouve en bonne santé

à Msalala, après être échappé des griffes de Mwanga de Uganda (le cruel successeur du roi Mtesa), et je m'empresse de vous faire savoir que j'ai engagé quarante porteurs, avec lesquels je compte me mettre en route pour Zanzibar. Faut-il donc en arriver à la conviction que rien ne sera fait pour ces malheureuses provinces équatoriales. Écrivez, publiez toujours, mon cher ami, semez des articles violents dans la presse, pour ouvrir les yeux du public ! Je fais tout mon possible, pour obtenir quelque amélioration. Il est absolument nécessaire que de prompts secours soient apportés à Emin-Bey (le gouverneur du Soudan). Je lui ai procuré à Uganda pour huit mille francs de cotonnade, mais cela n'empêche que le roi Mwanga lui suscitera encore bien des difficultés. Ce dernier a promis d'envoyer l'expédition avec les marchandises à Unyoro par l'entremise d'un certain Mohammed-Bivi, mais elle n'est jamais partie.

» Le prestige des Européens est singulièrement tombé ici.

» Ce serait une honte éternelle pour l'Europe si on ne faisait rien pour venir en aide à Emin-Bey. Ayez donc la bonté d'agir en ce sens ! Qu'on mette fin aux agissements de Mwanga et de ses complices ; qu'on délivre l'Uganda ; qu'on porte secours à Emin-Bey et qu'on reprenne les provinces équatoriales ! C'est uniquement parce que j'ai l'espoir qu'on agira ainsi, que je retourne en Europe. Écrivez-moi, je vous prie, le plus longuement possible à Zanzibar. Votre ami sincère, Wilhem Juncker. »

Depuis lors, l'explorateur anglais, docteur Felkin, a reçu des nouvelles du docteur Schnitzler (Emin-Bey), datées du mois de juin, d'après lesquelles il se trouvait en bonne santé à Wadelaï, sur le Nil supérieur. D'après un rapport du docteur Juncker, Emin-Bey a soumis les rebelles jusqu'à Lado sur le Nil Blanc. Casati se trouvait en bonne santé à Wadelaï ; Lupton paraît avoir été tué. Le docteur Fischer et le docteur Lenz ont été envoyés pour leur porter secours ; mais le premier, parti de Pangani (côte orientale), en août 1885, fut arrêté au lac Victoria, revint à Zanzibar en juin 1885 et mourut à sa rentrée en Europe ; le second, envoyé par l'Autriche, a suivi le Congo ; mais arrivé aux Stanley-Falls, en mars 1886, il ne put continuer sa route vers le nord, et se rendit à Nyangoué, puis à Kasongo et de là est arrivé à Zanzibar, ayant ainsi accompli à travers toute l'Afrique, par la voie du Congo, une expédition intéressante au point de vue scientifique, mais sans profit pour Emin-Bey.

Le docteur Juncker est revenu le 4 décembre dernier à Zanzibar, d'où il s'est rendu au Caire.

Afrique équatoriale. — Missions catholiques. — Le journal hebdomadaire *les Missions catholiques*, qui se publie à Lyon, vient de faire connaître (nº 916) les modifications apportées aux missions catholiques de l'Afrique équatoriale. Ces missions étaient confiées les unes à la congrégation des Pères du Saint-Esprit, les autres à celle des missionnaires d'Alger. Après des pourparlers entre les différentes parties intéressées, c'est-à-dire entre le roi des Belges, souverain de l'État du Congo, le cardinal Lavigerie, directeur de la mission d'Alger, et les Pères du Saint-Esprit, il fut convenu et le Pape décida :

Que la congrégation des missionnaires belges de Scheut lez-Bruxelles serait chargée des missions du moyen et du bas Congo belge ; que les missionnaires d'Alger conserveraient celles du haut Congo belge proprement dit, c'est-à-dire celles qui se trouvent aux sources mêmes du Congo, entre le lac Tanganyka et les États de Muata-Yanvo, et que la congrégation des Pères du Saint-Esprit prendrait, en compensation de ce qu'elle perdait dans le Congo belge, la partie du Congo français qui ne leur appartenait pas encore et les régions situées sur le Kassaï, en dehors de l'État libre du Congo.

Ce sont ces arrangements qui viennent d'être successivement consacrés par les décrets officiels de la S. C. de la Propagande qui ont fondé : d'une part, le vicariat apostolique du Congo, confié à Mgr Carie, et la nouvelle préfecture du Congo, qui a pour préfet un Père de la même congrégation ; de l'autre, les missions du Congo belge qui ont été données au séminaire africain de Louvain, fondé, sous la juridiction de l'archevêque de Malines et des autres évêques de la Belgique, par la Société des missionnaires de Scheut lez-Bruxelles, précédemment chargée de l'évangélisation de la Mongolie,

Enfin, la Société des missionnaires d'Alger conserve, comme par le passé, la direction des quatre vicariats apostoliques dont les limites et les noms seuls se trouvent modifiés par les décisions que nous venons de rapporter.

Ces quatre vicariats sont les suivants :

I. Le vicariat apostolique du haut Congo, dans les régions situées aux sources du Congo et à l'ouest du Tanganyka, où les missionnaires d'Alger, avaient, depuis plusieurs années, commencé déjà et établi des missions ;

II. Le vicariat opostolique du Tanganyka, qui existe également depuis huit annés ;

III. Le vicariat apostolique du lac Nyanza, existant depuis la même époque ;

IV. Enfin, le vicariat apostolique de l'Ounyaniembé, dont les limites ont été déterminées par une décision toute récente de la Sainte Congrégation de la Propagande.

Nous avons dit plus haut à qui étaient confiés le nouveau vicariat, la nouvelle préfecture et les nouvelles missions du Congo. Les quatre derniers vicariats que nous venons de nommer et qui restent confiés à la Société des missionnaires d'Alger, ont à leur tête :

Celui du Nyanza, Mgr Livinhac, évêque titulaire de Pacando, de la Société des missionnaires d'Alger ;

Celui du Tanganyka, Mgr J.-B. Charbonnier, qui vient d'être nommé par le Saint-Père évêque titulaire d'Utique, de la même Société ;

Celui du haut Congo et celui de l'Ounyaniembé sont provisoirement confiés à deux simples prêtres avec le titre de provicaires. Ce sont les RR. PP. Coqlbois, pour le haut Congo, et Ludovic Girault, pour l'Ounyaniembé, déjà missionnaires dans ces régions, qui ont été proposés pour ces deux charges par S. Ém. le cardinal Lavigerie.

AMÉRIQUE.

Les frontières du Paraguay et de la République Argentine. — Le gouvernement paraguayen doit nommer, d'accord avec le gouvernement argentin, une Commission scientifique qui décidera sur la question de savoir si l'Araguay-Guagu est, ou n'est pas, le principal affluent du Pilcomayo.

Dans ce dernier cas, les frontières de la République Argentine, seraient, comme précédemment, déterminés par les limites du Chaco ; mais, dans le premier cas, la rivière Araguay-Guagu serait considérée comme la division naturelle entre les deux républiques, et la frontière argentine s'étendrait ainsi d'un degré de plus sur le territoire appartenant actuellement au Paraguay.

La colonisation allemande dans l'Amérique méridionale.— D'après le *Bulletin de la Société de Géographie italienne*, on annonce en Allemagne la fondation d'une « Banque nationale transocéanique » qui aura ses sièges principaux à Rio-de-Janeiro , à Buenos-Aires et à Berlin . Le gouvernement allemand qui a déjà officiellement reconnu cette banque , s'efforce de détourner vers l'Amérique méridionale la plus grande partie des émigrants qui aujourd'hui se dirigent vers l'Amérique du Nord. Il y a plus de colonies allemandes dans l'Amérique latine qu'on ne le pense, et presque toutes sont en pleine prospérité. Si l'on excepte la tentative malheureuse de MM. Pinto et Holzwiessig d'amener environ 40,000 de leurs nationaux au Brésil, on peut affirmer que tous les autres essais de colonisation entre Porto - Alegre et Buenos Aires ont réussi. Dans la province de Sainte-Catherine, on peut citer l'importante colonie de Dona Francesca , fondée en 1849 par la Société de colonisation de Hambourg, et qui contient 10,000 Allemands. Non loin de là se trouve San-Benito , colonie de 3,000 âmes. Sur l'Itajahi, à environ 60 milles du bord de la mer, se trouve Blumeneau , avec 11,000 colons allemands , et Brusque, avec 2,500 Allemands , qui ont reçu un subside de 200,000 francs. Dans la colonie de Don Pédro , il y a environ 3,900 Allemands avec 16,000 Italiens. Dans la province contigue, Rio Grande do Sul, il y a une série de comptoirs allemands, qui commence un peu au sud de Porto-Alegre et se dirige vers le N.-E. A Sainte-Catherine, on compte sur une population de 200,000 habitants , 50,000 Allemands , et à Rio-Grande do Sul , sur 580,000 , pas moins de 80,000 Allemands, sans compter 10,000 établis dans la Plata. On espère en Allemagne que ces colonies formeront le nœud et le centre d'un État florissant et où les Allemands seront tout-puissants. Cependant , il est à remarquer que tandis que les Italiens se mêlent et se fondent facilement avec les Espagnols , les Allemands restent à l'écart , apprennent difficilement la langue espagnole et conservent leurs mœurs et habitudes particulières. Si le gouvernement les favorise , rien n'empêche pourtant les Allemands de s'emparer de la plus grande partie du commerce et de l'industrie de ces pays.

Cette statistique des colonies allemandes au Brésil complète le tableau donné par M. Du Fief, dans son travail sur la densité de la population en Belgique, etc.

Ici encore, l'Allemagne donne à la Belgique un enseignement utile, peut-être même un exemple à suivre, en montrant ce que l'on peut attendre de colonies d'émigrants établis par agglomération et non isolément. Comme le dit M. Du Fief, dans son travail sur la densité de la populationn, « l'Allemagne a dans tous les pays du monde des représentants nationaux qui s'y emparent des transactions commerciales. à leur profit en même temps qu'à celui de leur mère-patrie, tirant de celle-ci la plupart de leurs produits d'échange.... Faisons donc comme ces nations, s'il est démontré que l'émigration est aujourd'hui le remède à la stagnation du travail national ; établissons au dehors , avec toutes les garanties possibles , ceux de nos concitoyens auxquels notre pays ne peut plus suffire ; créons , dans des pays nouveaux , des Belgiques nouvelles qui, par leur travail et leur prospérité même , continueront de contribuer au travail et à la prospérité de leur commune patrie. »

Accroissement de température dans les mines du lac Supérieur. — M. H.-A. Wheeler vient de faire des observations thermométriques dans les mines de cuivre de Keweenaw-Point, les plus profondes de toutes celles que renferme le territoire des États-Unis. Les observations , que résume le journal *Ciel et Terre*, furent faites dans cinq mines dont la profondeur varie 221 à 643 mètres , les distances horizontales intérieures étant à peu près égales à la profondeur des puits. Les résultats obtenus prouvent que le gradient thermométrique

est un des plus faibles connus : il est de 59 à 60 mètres par 1° C. Les différences considérables observées dans les cinq mines ont conduit à trouver la cause de ce fait, au premier abord singulier. Keweenawe-Point est une péninsule qui s'étend d'environ 115 kilomètres vers le centre du lac. Aucune des mines n'est conséquemment bien éloignée de l'eau et celles qui s'en trouvent le plus près ont aussi le plus faible gradient, les plus éloignées présentent un gradient plus rapide. Si l'on prend en considération l'énorme étendue du lac Supérieur et le fait que sa surface seule change de température, tandis que les couches profondes restent environ à 4° au-dessus de zéro, il semble que le lac fasse office d'un immense réfrigérant, qui abaisse la température de toutes les masses rocheuses qui l'environnent.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

La préparation de l'eau de fleurs d'oranger dans le Midi de la France. — Tout le monde sait que l'eau de fleur d'oranger se prépare avec les pétales de la fleur, que l'on a soin de séparer des autres parties, pistils, ovaires, etc., et qu'on appelle *néroli* l'essence que l'on peut extraire des fleurs d'oranger, en même temps que l'on obtient l'eau distillée odorante. C'est du 25 avril à la fin de mai que se fait d'habitude la cueillette des fleurs d'oranger, sur tout le littoral méditerranéen. L'oranger, originaire de l'Inde, est probablement arrivé en Arabie vers la fin du neuvième siècle ; mais on ne le signale dans le Midi qu'au cours du seizième siècle. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'en 1566 les plantations d'orangers des environs d'Hyères offraient l'aspect de vastes forêts, et que ces arbres étaient également cultivés à Saint-Chamas, à Fréjus, à Cannes, à Vallauris, à Aix et même à Marseille. De nos jours, c'est à Vallauris surtout que la culture de l'oranger a pris, depuis quelques années, une grande extension. Le climat de cette localité, toujours tempéré, est très propice à la végétation de cet arbre. Aussi peut-on dire que Vallauris, où fonctionnent plus de quinze usines pour la distillation des fleurs, est devenu le centre le plus important pour ce genre d'industrie. La cueillette n'occupe pas moins de 2,000 personnes. La récolte est, en effet, ordinairement d'un million de kilogrammes, ce qui, malgré les variations que subit le prix de vente, constitue un revenu important pour les pays où l'on cultive l'oranger pour en recueillir les fleurs. De 1880 à 1882, les fleurs d'oranger se sont vendues de 30 à 60 francs les 100 kilogrammes ; en 1885, la gelée ayant presque entièrement détruit la récolte, le prix s'éleva jusqu'à 350 francs. En 1886, les cours varièrent de 75 à 100 francs. Le rendement varie beaucoup, selon l'époque à laquelle sont cueillies les fleurs. Celles qui sont récoltées au début de la saison ne rendent guère que 50 centi-

grammes d'essence par kilogramme de fleurs ; mais les fleurs cueillies vers la fin de mai produisent jusqu'à 1 gramme d'essence par kilogramme, c'est-à-dire que le rendement moyen d'une année est de 750 kilogrammes d'essence.

Les industries textiles en Italie. — C'est sur ces industries surtout que semble se porter, après la métallurgie et les constructions mécaniques, la sollicitude des Italiens.

Il est pourtant utile de faire remarquer que c'est sur ce point que l'importation étrangère a le moins progressé pendant les dernières années, ainsi que les écritures italiennes elles-mêmes le démontrent.

Le tableau ci-après, montrera quel est le mouvement d'entrée, en Italie, des fils et tissus de chanvre, lin, laine, coton depuis 1881 :

Importations en Italie.

	1881	1885	En plus pour 1885	En moins pour 1885
	En milliers de quintaux métriques			
Fils de lin et chanvre, simples, écrus ou blanchis	55.0	59.5	4.5	» »
Tissus de lin et chanvre, écrus ou blanchis	7.3	11.5	4.8	» »
Fils de coton simples, écrus	52.6	20.3	» »	32.3
— retors, écrus	40.7	30.9	» »	9.2
— — blanchis	10.2	11.7	1.5	» »
Tissus de coton écrus	34.6	37.2	2.6	» »
— blanchis	32.3	30.8	» »	1.5
— teints	24.2	27.7	3.5	» »
— imprimés	38.6	31.6	7.0	» »
Velours de coton	2.4	4.4	2.0	» »
Tissus de laine de toutes sortes, peignée et cardée, mérinos, cachemires, draperies, passementeries, etc.	56.2	60.1	3.9	» »

J'ai laissé de côté la soie et les soieries qui constituent une industrie tout à fait spéciale en Italie.

Pour ce qui précède, on peut constater que, en présence de quelques augmentations sur les tissus de laine, de lin et de chanvre, il y a une diminution extrêmement importante depuis 1881, sur les filés de coton à l'importation en Italie. L'importation des tissus de coton n'a guère progressé que de quelques centaines de kilog. Quant aux lainages, leur importation ne s'est pas accrue de 4,000 quintaux.

C'est que tout l'effort de la fabrique italienne s'est porté sur ces articles, sur les cotons spécialement, et les filatures.

En 1881, l'importation en Italie des cotons bruts était de 48,182 tonnes, et la réexportation de 16,692, en sorte que la consommation intérieure, pour la fabrication, n'était que de 31,470 tonnes.

En 1885, cette importation est montée à 78,558 tonnes et la réexportation à 19,180 tonnes, d'où il résulte que la consommation intérieure, c'est-à-dire la filature, en a utilisé, sauf ce qui reste dans les entrepôts, 59,408, c'est-à-dire presque le double du chiffre de 1881 ; cela seul indique quel progrès a fait cette industrie. Elle s'est énormément développée pendant les cinq dernières années, et ainsi s'explique la diminution de 32,300 quintaux dans les importations de filés de coton.

Pour en donner la véritable physionomie, je ne puis mieux faire que de transcrire ici, presque textuellement, les indications qui m'ont été fournies sur les industries textiles, en Italie, par la Chambre de commerce française de Milan, en rendant hommage à la compétence et au patriotisme éclairé des hommes qui composent le bureau de cette Chambre et aux membres de la Chambre elle-même.

Filature de coton. — En 1877, d'après l'annuaire Neumann-Spallart, il y aurait eu en Italie 880.000 broches consommant 264,000 quintaux, soit 30 kilog. par broches. Actuellement, on calcule qu'il y a en Italie, 1,931,343 broches de filature qui se répartissent comme suit :

En Lombardie, six filatures principales et ...	452.162	broches.
En Piémont, six filatures principales et......	266.181	—
En Vénétie..............................	65.000	—
En Ligurie..............................	200.000	—
En Toscane..............................	28.000	—
Province de Naples........................	120.000	—
Total (1)...............	1.131.343	broches.

Presque toutes les filatures italiennes sont établies sur des forces hydrauliques, mais comme souvent celles-ci sont insuffisantes, ces établissements ont, en outre, des moteurs à vapeur.

Parmi les filatures importantes, le *Cotonoficio Veneta*, à Venise (de création récente), est le seul qui marche exclusivement à la vapeur. On ne produit, en Italie, que les titres gros ; les numéros fins proviennent encore en grande partie de l'Angleterre. La production en titres gros est plus que suffisante pour les besoins du pays. Depuis quinze ans, le nombre des broches a presque doublé en Italie. Le nombre de filatures travaillant le coton et le lin est supérieur à cent.

Tissage du coton. — On compte dans l'Italie septentrionale et dans l'Italie centrale, environ 30,000 métiers qui se répartissent entre environ 103 établissements divisés comme suit :

(1) Les statistiques italiennes accusent un plus grand nombre de broches, qui atteindrait, selon elles, à environ 1,600,000 ; le recensement officiel, d'ailleurs, n'en est pas encore fait.

Province de Bergame	12	établissements.
Province de Novare	8	—
Province de Milan	18	—
Province de Turin	14	—
En Toscane (dont la majeure partie à Pise et à Pontedera ; ce sont presque tous de petits tissages avec métiers à main.)	29	—
Province d'Udine (d'une importance médiocre).	9	—
Province de Brescia	1	—
Province de Gênes (tous importants, mais plus particulièrement le tissage de MM. Figari et Bixio, à Rivarola, avec environ 1,800 métiers).	6	—
Province de Modène (importance limitée).	4	—
Province de Venise	2	—
Total	103	établissements.

Le tissage du coton a pris un développement très grand depuis dix ans ; on peut dire que, dans cette période, le nombre des métiers a presque doublé. Une des raisons de cette augmentation de la production, dérive de ce que les *tisseurs suisses*, qui ne pouvaient plus lutter sur le marché italien à cause des droits d'entrée et de la main-d'œuvre à bas prix, sont venus s'établir en Italie et y ont fondé de nombreux tissages.

En ce moment, il y a une crise parmi les fabricants de tissus de coton, crise que l'on attribue à une production trop forte comparativement à la consommation.

Une partie de ces tissages possèdent des forces hydrauliques, mais le plus grand nombre fonctionnent par moteurs à vapeur (1).

Filature et tissage. — Laine. — En 1876, on comptait en Italie :

Établissements	540
Force chevaux-vapeur	1.088
— hydraulique	6.184
Broches actives	284.449
— inactives	20.937
Métiers mécaniques actifs	2.364
— — inactifs	207
— à main, actifs	5.989

Pas plus que pour *le coton*, nous ne tenons compte des métiers qui sont chez les paysans et sur lesquels ceux-ci, parfois, travaillent pour leurs besoins personnels.

Déjà, il y a quelques années, l'emploi de la laine peignée qui auparavant était de peu d'importance, arrivait presque à égaler celle de laine cardée.

(1) On peut évaluer qu'il y a dans toute l'Italie : établissements tissant le coton et le lin, à la façon, environ **240** ; tissant pour leur compte, environ **520**.

En 1879, il est entré en Italie :

	quintaux.
Tissus de laine cardée	12.085
Tissus de laine cardée avec chaîne coton	7.256
Tissus de laine peignée	9.522
Tissus de laine peignée avec laine et coton	6.461
Tissus de laine brodés	46
Total	34.370

En 1879, il a été exporté d'Italie :

	quintaux.
Filés de laine ou de poil	488
Tissus de laine de tous genres, y compris ceux brodés	4.055
Objets divers	958
Total	5.501

Voici un tableau de l'importation étrangère en Italie, pendant les onze premiers mois de 1884 et de 1885 comparés:

DÉSIGNATION	1884		1885	
	Quintaux	Valeur	Quintaux	Valeur
Filés	5.561	4.443.600	7.195	5.811.100
Tissus de laine cardée	18.510	16.639.000	12.850	16.065.600
Tissus de laine cardée, chaîne coton	14.547	5.695.910	11.720	6.211.100
Tissus de laine peignée	21.833	26.199.600	21.760	26.112.000
Tissus de laine peignée, chaîne coton	7.393	6.653.700	6.104	5.493.600
Autres tissus manufacturés, laine	6.534	3.732.020	6.891	5.228.136
Objets de laine cousus	3.136	6.272.000	3.592	7.186.900
TOTAUX	75.814	69.635.820	75.113	72.157.430 (1)

(1) Il y a donc une légère augmentation comme il a été établi ci-dessus, d'après les chiffres mêmes fournis par les documents statistiques italiens.

En laine peignée, l'Italie ne compte que quatre filatures, qui sont :

La Société de Borgosesia ;
Le Lanificio ds Schio ;
De Albertis, à Voltri ;
F. Bertolo, à Voltri.

En laine cardée, *on compte 120 filatures* environ : il n'y en a pas à signaler comme de grande importance. En général, les fabricants de tissus cardés ont également leur filature. Il n'est pas possible de produire une sérieuse statistique.

Le centre le plus important d'Italie comme fabrication d'articles de laine se trouve à Biella et environs (province de Novare).

L'augmentation continue de fabriques qui se montent tous les jours, ne permet pas de préciser la quantité d'établissements qui se trouvent dans cette province.

On calcule que le Biellèse (province de Novare) représente à peu près 2/3 (*deux tiers*) des filatures et tissages de laine de toute l'Italie.

A Biella et environs, on compte plus de 105 fabriques de draps et autres tissus de laine, ayant leurs filatures correspondant à environ 7,800 broches. Ces différentes fabriques n'ayant ni l'emplacement suffisant, ni la force motrice nécessaire pour augmenter la filature voulue par la consommation des métiers, sont, en outre, alimentées par environ 15 filatures ayant 7,500 broches.

La quantité de métiers à la main est, depuis quelques années, en décroissance, car, afin de soutenir la concurrence étrangère, il a fallu les remplacer, petit à petit, par des métiers mécaniques qui produisent davantage, et réduisent le coût de la main-d'œuvre.

Les endroits où plus spécialement se trouvent, dans le Biellèse, les fabriques de lainages, sont :

Blella Ville, *Vallées de Mosso et de Strona Coggiola*, *Sardevala*, *Sallone Mangranda*, *Cassila.*

Dans les autres parties de l'Italie, on peut citer : *Turin*, *Schio*, *Bergame*, *Prato*, *Gênes.*

Depuis 1870, l'industrie de la draperie a fait un grand pas en avant ; elle a eu, cependant, dans cette période, des moments difficiles : les grandes grèves des années 1879-1880, et les grandes quantités de marchandises étrangères laissées sur le marché italien à des prix très bas, engagèrent les fabricants de la province de Fovare à donner un très vif élan à l'installation de métiers mécaniques ; et c'est à la suite de cette augmentation de matériel conduit par la force motrice, qu'il y eut une grande amélioration dans l'industrie de la laine. La production des tissus de laine est beaucoup plus importante en cardé qu'en peigné. *Les deux seuls* établissements sérieux qui produisent des tissus de matières peignées, sont : le *Lanificio Rossi, à Schio*, et la maison *Eromonesi et Varesi, à Lodi ;* dans bien des genres, ces deux maisons offrent des tissus qui peuvent rivaliser comme qualité avec la marchandise de provenance française, ils ont de plus l'avantage d'être meilleur marché.

La production des tissus de matières cardées, est installée très largement ; elle est déjà supérieure aujourd'hui à la consommation. *Biella* et les environs forment le grand centre de cette fabrication.

En Toscane, et spécialement à *Prato*, on fabrique des drap cardés ; ce sont des marchandises très ordinaires, mais d'un très bas prix, et, pour cette raison, convenant particulièrement à la consommation de la masse.

Tenant compte de la production à bas prix de l'Italie en tissus cardés, l'industrie française a peu de chose a faire dans cette catégorie de fabrication ; elle n'y trouverait pas un débouché sérieux et rémunérateur.

Par contre, dans les tissus peignés, nous avons encore un assez vaste champ d'expansion, mais il faudrait que le goût du pays fût étudié par nos fabricants plus sérieusement que cela n'a été fait jusqu'à présent. Le plus souvent nos producteurs veulent imposer leurs goûts et leurs qualités ; ils devraient, tout au contraire, se préoccuper davantage de ce que veut le consommateur, et, par suite, se conformer aux besoins du pays. Les Allemands n'ont pas imposé quand même leur goût,

comme nous prétendons le faire, sous prétexte que nous donnons les modes; dans quelques nouveautés spéciales, cela peut encore se faire, mais pour la grosse vente nous devrions travailler davantage suivant les besoins du pays. Les Allemands, avec leur grande facilité d'assimilation, ont compris cela et très promptement; se conformant aux désirs des négociants italiens, ils ont produit, comme matières, qualités, coloris, les articles exigés par la grande consommation italienne. La tactique allemande est assurément celle qui convient dans le pays.

Les établissements Rossi, soit ceux de Schio, Pieve, Torre et Piovene, ont produit :

	1884	1885
Pièces	57.571	60.726
Tissus, mètres	1.674.453	2.455.413
Filés, kilog	459.260	591.900

Le produit des ventes de ces établissements a été :

En 1884, de	Fr. 16.188	260.750
En 1885, de	» 17.193	404.100

Pour tout ce qui concerne la laine, le courant protectionniste est très fort en Italie. A ce propos, voici ce que disait à ses actionnaires une autorité en la matière, le sénateur A. Rossi, lors de la dernière assemblée générale du *28 février 1886* :

« En raison de tout ce que nous vous exposons, votre Conseil, en temps opportun, » aura le devoir de faire observer au gouvernement que les très faibles droits dont » sont frappés les articles de laine provenant de l'étranger font que, au lieu de » diminuer l'importation, nous avons le regret, tout au contraire, de constater » qu'elle augmente chaque année. »

Et plus loin :

« L'an prochain, le 31 décembre, le traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie » sera arrivé à échéance, et en raison de la clause insérée dans le traité franco- » italien, celui-là aussi deviendrait révocable le 1er janvier 1888. Nous avons lu qu'il » était du désir de la manufacture de Borgosesia (filature de laine peignée) de récla- » mer une augmentation de droits à l'entrée; nous savons également que cette » augmentation est réclamée par la situation de l'industrie lainière du Biellèse et » des autres parties de l'Italie. Nous joindrons notre signature à la relation spéciale » et collective qui informera le gouvernement de nos vœux, de manière qu'il en soit » tenu compte lors de la prochaine rédaction des traités, etc., etc. »

Chanvre, jute, lin. — Filature et tissage. On compte *70 à 80 filatures*, petites et grandes, et environ *200 fabriques* de tissus. Nous pouvons citer :

Le *Linificiote Canapificio de Milan*, ayant 25,000 broches filant chanvre jute, lin, possédant en outre un tissage mécanique (*200 métiers*).

Trombini et Cie, à Milan : lin, chanvre et retors à coudre.

Sessa G. F. et Cie, à Milan : lin, chanvre et retors à coudre.

Société de Montagner, à Montagner (Vénétie) : lin, chanvre et retors à coudre.

Société Vénitienne, à Venise : fil à coudre.

Arnaud et Vigo, à Turin : filature de jute. (Tissage à Voltri.)

Société Balestrerie et Cie, à Lucques : filature de jute et tissage.

Justificio Pastareni, à Terni : filature de jute et tissage.

Fratelli Prever, à Giavenne (Piémont) : filature de jute et tissage

Canapificio Ferrarese, à Ferrare : chanvre filé et cordages.

La *Partenopea, à Sarlo, près Naples* : lin, chanvre, tissage.

Hennan et Buckly, à Sarno : lin, chanvre, tissage.

Canapicio Anglo-Italien, à Sarno : lin, chanvre, tissage.

Società anonima filatura canapa (chanvre) : Ses usines sont à Casalanbio di Reno, le siège de l'administration *à Bologne*. Établissement constitué en 1851, reconstitué en 1856 et qui n'a commencé à marcher sérieusement qu'en 1858. Capital versé, 1.060.000 francs ; peut être porté à 1.800.000 fr. Fonds de réserve, 261,461 fr. 52. En 1881, on a travaillé 14,000 quintaux de matière. En 1883, environ même quantité.

Cette nomenclature est exacte et inédite.

L'industrie de la paille en Italie. — Tout le monde sait que la préparation de la paille destinée à la fabrication des chapeaux, constitue, en Italie, une industrie spéciale d'une grande importance. M. Colnaghi, consul général à Florence, vient de faire un rapport à ce sujet. M. Colnaghi établit que l'industrie de la paille existait déjà au seizième siècle dans les environs de Florence. De là, elle s'est répandue d'abord dans les autres parties de la Toscane, puis dans toute l'Italie. Toutefois, elle paraît n'avoir acquis une grande importance qu'au commencement du dix-huitième siècle, époque à laquelle Domenico Michelacci introduisit ou perfectionna la culture du blé de printemps, en vue d'obtenir une paille longue et fine. La paille étant ici l'objet principal de la récolte, le grain n'étant plus que l'accessoire, on comprend que l'on doit adopter un système de culture tout différent du système ordinaire. Ainsi, on doit semer très serré, etc. Au moment de la récolte, on réunit les tiges en poignées, dont chacune peut être facilement tenue dans la main. Un hectare donne 10,000 à 20,000 de ces poignées. On opère un premier blanchiment en étendant les poignées en éventail sur le sol et les laissant exposées à l'air pendant quatre ou cinq jours consécutifs, après quoi on les retourne et on les laisse encore sur le sol pendant trois ou quatre jours. En cas de pluie, la paille doit être rassemblée et recouverte. Une fois transportée à la fabrique, la paille commence par subir un second blanchiment. Cette opération consiste à l'humecter légèrement et à l'exposer à la fumée du soufre dans une chambre close. Il s'agit alors de faire le triage suivant le degré de finesse. On se sert pour cela d'un appareil composé d'une série d'entonnoirs tronconiques combinés avec des plaques de cuivre perforées mobiles. Ces plaques sont percées de trous de plus en plus gros ; généralement elles sont numérotées de 0 à 13, mais quelquefois de 0 à 20. On prend une poignée de paille et on la met dans le premier entonnoir, celui dont la plaque a les trous les plus fins. Les pailles les plus fines traversent la plaque et restent suspendues par les épis. On enlève le reste de la poignée, que l'on place dans le second entonnoir, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Le triage étant achevé, on coupe les épis, ce qui se fait à l'aide d'une machine spéciale. On assortit alors les pailles de même finesse suivant la longueur. Il y a ordinairement cinq ou six longueurs pour les numéros les plus fins. Après toutes ces opérations, la paille est prête à être tressée.

L'émail en Allemagne. — On écrit de Berlin à l'*Agence libre* :

« Berlin a un infatigable esprit de concurrence contre Paris. La capitale de l'Allemagne veut d'abord égaler, ensuite surpasser la capitale de la France, même dans les œuvres où Paris est le plus inimitable.

» L'industrie de l'émail, qui était le monopole de Paris et de Limoges, est l'objet d'une émulation qui ne se lasse pas à Berlin. La princesse impériale s'en occupe spécialement. On a fait venir du Japon des ouvriers spéciaux pour joindre à l'émail français l'émail japonais, et ainsi l'emporter du coup.

» Ce qui a été créé jusqu'à ce jour est certainement remarquable ; mais on a la douleur de continuer à demander les belles couleurs à ce Paris si envié et si détesté. »

MM. les industriels de Limoges se préoccupent-ils suffisamment de cet état de choses ?

L'immigration étrangère en Angleterre. — Le *Board of Trade* vient de publier à ce sujet des documents officiels dont nous extrayons les renseignements ci-après :

Voici d'abord, pour une période de dix années, de 1871 à 1881, les chiffres relatifs au nombre des étrangers résidant dans le Royaume-Uni.

La progression croissante relevée pour cette première période, n'a fait que s'accentuer depuis. Le rapport le constate et donne, à ce propos, les détails suivants :

	1881	1871	Augmentation en 1881
Empire d'Allemagne	40.371	35.141	5.230
France........................	19.618	16.194	3.424
Russie........................	15.272	9.974	5.297
États-Unis....................	20.014	9.467	10.547
	91.850	74.200	17.650
Pays divers..................	43.790	39.779	4.011
TOTAUX.................	135.640	113.979	21.661

Dans l'industrie du vêtement, l'influence de l'élément étranger est absolument dominante, à l'exclusion presque de l'élément national. Il en est de même dans celle de la menuiserie qui, sur un total de 23,000 ouvriers, en compte 4,000 étrangers, principalement allemands, avec des russes et des juifs polonais. Enfin, au sujet de la boulangerie, le rapporteur s'exprime ainsi :

« Les ouvriers attachés à l'industrie de la boulangerie déclarent que, depuis nombre d'années, l'influence des boulangers allemands dans Londres a été si prépondérante, que les Anglais sont graduellement forcés de renoncer à ce genre d'industrie. Une autorité des mieux renseignées dans l'espèce, affirme que, durant les dix dernières années, la proportion des boulangers allemands s'est accrue de 100 % à Londres. Il prétend que sur 4,000 maîtres boulangers établis dans cette ville, 2,000 sont allemands. Partout où une affaire de ce genre se trouve disponible, il y a chance pour qu'elle soit accaparée par un Allemand. Les maîtres boulangers allemands n'em-

ploient pas exclusivement des ouvriers de leur pays, mais les exceptions sont bien rares. L'ouvrier allemand, surtout dès son arrivée à Londres, s'utilise à meilleur marché que l'ouvrier anglais, ce qui tend de plus en plus à mettre entre des mains allemandes l'industrie de la boulangerie londonnienne. »

ASIE.

Les chemins de fer du Japon. — L'industrie allemande a obtenu récemment un certain nombre de commandes de rails et de matériel roulant pour les chemins de fer du Japon et, à ce sujet, le *Bautechniker* publie les renseignements suivants : Le Japon possède actuellement 227 milles de lignes du gouvernement et 120 milles de lignes appartenant à des Compagnies privées, soit un total de 347 milles en exploitation. Le gouvernement a, de plus, 68 milles, et les Compagnies 42 milles, soit 110 milles au total, en cours d'achèvement. Une longueur de 246 milles a en outre été tracée, dont 91 seront construits par le gouvernement et 155 par l'entreprise privée ; 456 milles de chemins de fer sont encore à l'état de projet, dont la majeure partie, c'est-à-dire 336 milles, seront des lignes privées.

Sur la la ligne de Tokio-Nagasaki, appartenant à une Compagnie privée, 47 milles ont été ouverts en 1885, et le projet de ligne entre les deux capitales du Japon, Tokio et Kioto, sera bien achevé. A l'est de Kioto, on fait de grands progrès dans la construction des chemins de fer, et les chiffres qui précèdent font voir que le Japon possède un total de 1139 milles de voies ferrées achevées, en cours d'exécution ou à l'état de projet.

Chemins de fer en Perse. — Un syndicat composé en partie de Belges, a obtenu récemment du Gouvernement persan, à la suite de négociations laborieuses, qui ont duré plus d'un an, la concession pour la construction du premier chemin de fer persan. La première ligne partira de la capitale Téhéran, et aboutira à Shah-Abdul-Azim, ville de 90,000 habitants, célèbre lieu de pèlerinage. La concession accordée à cette Société belge a une importance beaucoup plus considérable que celle de la simple construction d'une ligne de chemin de fer, car cette Société a également le droit exclusif de construire et d'exploiter une longue ligne reliant la mer Caspienne au golfe Persique. Cette Société a pris le nom de Société anonyme belge des chemins de fer persan, avec son siège à Bruxelles.

La houille du Tonkin. — Le steamer *Cachar*, qui vient de rentrer à Toulon, importe, pour la première fois en France, vingt tonnes d'une substance d'origine nouvelle, dite » houille du Tonkin ».

C'est une matière sèche, friable, très chargée de soufre, qui représente les gisements de puits différents, mais dont les échantillons sont de même nature. Les puits sont situés dans la baie d'Along, à proximité de la mer.

On va essayer ce nouveau combustible dans l'arsenal maritime de Toulon, et rechercher les moyens de l'utiliser; il sera tout d'abord employé à la fabrication d'agglomérés.

La production du Sagou. — Le palmier sagou (*metroxilon Sagus*) fournit aux indigènes de l'archipel malais la nourriture farinacée que les autres peuples d'Orient trouvent dans le riz, les céréales en général et les racines farineuses

Marco Polo écrivait en 1275 : « Et je vais vous conter une autre merveille : ils ont une espèce d'arbre qui produit de la farine, et cette farine est un aliment excellent ; cet arbre est long et élancé ; il a une écorce très mince, et cette écorce est remplie de farine. »

Frère Odoricus, des Minorites, qui visita l'Archipel en 1518, décrit ainsi la préparation du sagou alimentaire : « On coupe ce gros arbre à ras du sol : il en sort une liqueur semblable à de la gomme, que l'on met dans des sacs en feuillage exposés au soleil pendant quinze jours ; on plonge le résidu dans de l'eau de mer, puis dans de l'eau douce, et l'on a alors une pâte savoureuse dont on fait du pain. » De nos jours, cette manutention primitive a fait place à une préparation mieux entendue.

Le sagou est, après le nipa, le plus petit spécimen de l'espèce des palmiers ; sa hauteur dépasse rarement 30 pieds ; par contre, c'est le plus large de l'espèce après le Gomuti (*Arenga saccharifera*), et il est difficile d'entourer des deux bras le tronc d'un sujet adulte.

Dans son jeune âge, avant la formation du tronc, il présente l'aspect d'un bouquet de jeunes pousses. Jusqu'au moment où la tige atteint 5 ou 6 pieds de hauteur, elle est recouverte d'épines aiguës qui la protègent contre les attaques du bétail et des porcs sauvages ; ces épines tombent dès que la maturité du bois les a rendues inutiles, grâce à une dureté naissante. De cette époque, jusqu'à son complet développement, sa tige se compose d'une mince et dure paroi d'environ 2 pouces d'épaisseur ; renfermant un fort volume de matière spongieuse et médullaire : c'est la farine dont les indigènes de l'Archipel font leur pain ; puis, au fur et à mesure de la formation du fruit, cette substance farineuse disparaît, et lorsque l'arbre a atteint son plein développement, le tronc n'est plus qu'une écorce vide.

Le sagou ne vit que trente ans ; il aime les terrains bas et marécageux ; Rumphius dit « qu'il lui faut des bas-fonds humides où l'on enfonce dans la vase jusqu'aux genoux ; il croît aussi dans des sols de gravier, à la condition qu'ils soient saturés d'eau ».

On distingue quatre variétés de sagou : le sagou de culture, épineux sur le tronc et les feuilles ; le sagou sauvage, l'espèce à longues épines (*Sagus lævis*), généralement connue des indigènes sous le nom de sagou femelle. La première et la dernière de ces variétés sont celles qui donnent la meilleure farine ; l'espèce sauvage a une moelle dure dont la préparation est difficile ; quant à la variété dépourvue d'épines, vu les dimensions relativement restreintes de son tronc, elle contient peu de matière médullaire.

Le sagou, comme tous les palmiers, se reproduit par son fruit, dont la forme et le fruit sont essentiellement variables ; sa dimension moyenne est celle d'un œuf de pigeon. Ce fruit fournit dans les îles Amboyna une abondante nourriture aux indigènes. Quant à la farine, elle se consomme soit en potage, soit sous forme de biscuits passés au four et faciles à conserver, dont les Malais se nourrissent au cours des voyages qu'ils font à Singapore pour y apporter le sagou brut, qui s'y prépare pour être réexporté en Europe.

Le palmier sagou est répandu dans toute la Malaisie, depuis la côte occidentale de Sumatra jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Il se développe normalement entre 10° de latitude nord et 10° sud ; cependant on ne le trouve en forêts que dans la Nouvelle-Guinée, les Moluques, les Célèbes, Mindanao, Bornéo et Sumatra. Originaire de la partie de l'Archipel où la mousson d'est, se faisant sentir avec violence, est accompagnée de pluies torrentielles, il se reproduit avec la plus grande fécondité dans les îles qui donnent le clou de girofle et la noix muscade.

De tous les sujets du règne végétal qui fournissent à l'homme une alimentation farinacée, c'est certainement le plus productif et le plus facile à exploiter. Sa pro-

duction est réellement prodigieuse ; il n'est pas rare qu'un arbre donne 4 ou 500 livres de matière nutritive brute. En tenant compte des maladies ou des accidents qui peuvent atteindre le palmier sagou, on peut estimer, en moyenne, son produit à 300 livres (136 kilogrammes). Sur certains points, il serait bien supérieur ; d'après Rumphius, il atteindrait 800 livres (362 kilogrammes), dans les Moluques, et un journal de Singapore affirme qu'à Sumatra il va jusqu'à 950 livres (430 kilogrammes) au maximum, sans descendre au-dessous de 475 livres dans les cas les moins favorables. En prenant pour moyenne 700 livres à Sumatra, où les arbres sont à 10 pieds de distance les uns des autres, d'après Forest et Crawfurd, on arrive au chiffre de 300,000 livres de production par acre (136,000 kilogrammes) ; les palmiers se renouvelant tous les quinze ans, la production annuelle est de 20,000 livres, soit de 9,000 kilogrammes par acre. Quand les sagous d'une plantation sont devenus adultes, la récolte devient permanente, le mode de croissance assurant une succession constante de nouveaux plants depuis le moment où les premiers ont commencé à étendre leurs racines, et l'ordre de cette succession peut être réglé au couteau au gré du planteur.

Il n'y a pas de saison particulièrement favorable à l'extraction de la moelle ; il faut se borner à attendre que l'arbre soit suffisamment développé ; l'époque de la maturité dépend de la nature du sol dans lequel le palmier est planté. On compte en moyenne, quinze ans pour l'entière croissance d'un arbre ; mais ce n'est point à son âge que l'on reconnaît s'il peut être abattu, c'est à son apparence extérieure. Les habitants des Moluques distinguent six degrés dans la maturité de la substance médullaire : le premier est marqué par une sorte d'efflorescence poudreuse sur les branches, et le dernier par le commencement de la fructification. La moelle peut être extraite à chacun de ces degrés ; pour cela, on coupe l'arbre près de la racine, et on dépèce le tronc en morceaux de 6 ou 7 pieds que l'on fend en deux dans le sens de la longueur ; puis on enlève la substance spongieuse et on la réduit en poudre avec un pilon de bois.

Pour séparer la farine des filaments qui l'accompagnent, on jette le tout dans de l'eau douce ; le mélange est passé à travers un tamis et va se reposer dans un récipient au fond duquel se dépose la farine. La matière ainsi obtenue est le sagou brut qui peut se conserver pendant un mois environ ; c'est cette matière que l'on prépare à Singapore pour la réexportation.

Dans l'Hindoustan, le palmier sagou sert à l'ornementation des jardins. Vu sa fécondité et la facilité avec laquelle il se reproduit sans soins spéciaux, il devrait rendre aux Hindous les mêmes services qu'aux Malais, et l'industrie s'en emparerait avec succès.

A Bornéo, on le trouve le long de la côte du nord-ouest, à Kaluka, Oya, Muka et Bentulu ; il y est cultivé par la population mellanue et donne un rendement considérable ; entre Rijang et Bentulu, cette culture est susceptible d'un grand développement. A Sarawak, il y a plusieurs fabriques chinoises pour la manufacture du sagou ; Muka, tout en alimentant cette localité, exporte aussi le produit brut à Singapore. A Labouan, depuis que le sultan de Bornéo a levé certaines mesures restrictives qui paralysaient le transport du sagou par les rivières, le commerce s'en occupe activement, et l'île pourra devenir un centre important de préparation pour l'exportation directe.

Dans les Célèbes, tous les habitants se nourrissent de ce produit, qui s'y trouve en abondance. Il y croît dans les vallées humides. Il y avait, en 1874, dans les districts de Tonsawang et de Ménado 353,600 palmiers donnant 2,500 piculs (156,250 kilogrammes) de sagou ; Billiton en comptait 20,600 ; Riouw produisait environ 58,000 piculs (362,500 kilogrammes).

Singapore est actuellement le centre de la fabrication du sagou et son principal marché.

Ce produit y arrive à l'état brut de tous les points de la Malaisie, et notamment de la côte nord-ouest de Bornéo, de la côte nord-est de Sumatra, ainsi que des îles adjacentes, de Siak à Indragari. Près de 25,000 tonnes en sont annuellement reçues et manufactureés ici par des industriels chinois sous forme de farine (*flour*) ou de sagou perlé (*pearl sagou*).

La fabrication du sagou perlé est assez simple. On lave la matière brute sur des plans inclinés d'où elle tombe dans des cuves à travers une étoffe fine qui la tamise : après avoir été agitée dans les cuves pendant une heure, elle s'y repose pendant une demi-journée, et donne un dépôt qui deviendra le produit de consommation. A cet effet, il est de nouveau lavé à grande eau dans des conduits en bois garnis d'obstacles sous forme d'écluses, contre lesquels la partie à conserver, plus dense que les matières sans valeur, s'arrête et se consolide ensuite aux rayons du soleil. Brisé, après cela, et passé au crible, le sagou ainsi obtenu est prêt à être *perlé*. Il reçoit, dans ce but, un mouvement de vibration horizontale et rotatoire sur une toile à bords relevés, puis il est de nouveau criblé. On le chauffe alors sur des bassines de fer exposées à flamme de fourneaux ardents, en ayant soin de l'y agiter constamment avec des spatules de bois. Lorsqu'il a acquis une certaine consistance, il est criblé pour la troisième fois ; il se présente alors sous l'aspect de grains de grandeur égale à celle d'avant la cuisson, mais d'apparence *glacée* ou semi-transparente et d'une plus grande dureté. Une deuxième opération en tout semblable à celle-ci lui donne enfin la consistance voulue et réduit le grain aux proportions désirées. Le sagou est alors prêt à être exporté.

De 1862 à 1875, les exportations de sagou de Singapore en Angleterre ont suivi une progression importante :

1862	165,635 cwts.
1863	123,870
1864	111,423
1865	106,409
1866	151,788
1867	142,844
1868	241,860
1869	268,978
1870	268,666
1871	227,766
1872	288,862
1873	279,766
1874	300,299
1875	350,064

A partir de 1875, l'exportation se fait sur un grand nombre de points et se développe annuellement :

ANNÉES.	UNITÉS.	EXPORTATIONS EN EUROPE.	EN AMÉRIQUE.	EN AUSTRALIE.	EN ASIE et EN MALAISIE
1876...........	Cwts.	316.500	14.581	4.126	24 917
1877.............	*Idem.*	344.993	20.185	8.647	66.766
1878.............	Piculs.	308.685 16.702	13.501	6.896	37.288
1879.............	*Idem.*	260.028	26.311	5.558	40.222
1880.............	*Idem.*	264.995	9.590	7.188	43.224
1881.............	*Idem.*	326.039	14.227	4.181	30.048
1882.............	*Idem.*	293.760	11.784	5.517	29.117

Enfin, en 1883, l'importation du sagou brut et l'exportation du sagou manufacturé atteignent des proportions considérables.

Le pétrole du Caucase. — Le *Scottish geographical Magazine* analyse une récente brochure de M. Charles Marvin, intitulée : « L'invasion prochaine du pétrole russe et son influence sur le marché anglais. » Cette brochure mérite l'attention, malgré ses tendances un peu exagérées. Comme on le sait, d'énormes quantités de pétrole ont été découvertes aux deux côtés du Caucase, tant vers la mer Caspienne que ver la mer Noire. A Baku, sur la côte ouest de la mer Caspienne, un seul puits lance, d'une ouverture de dix pouces, 11,000 tonnes de pétrole par jour, c'est-à-dire plus que tous les autres puits du monde ensemble.

Et ce n'est là qu'un puits parmi cent, et rien ne fait supposer qu'ils s'épuiseront. Ce pétrole de Baku, au dire de M. Redwood, chimiste de la Société de pétrole de Londres, est, sous certains rapports, supérieur aux meilleures huiles américaines. Ce qui manque, c'est uniquement un moyen de transport économique de la mer Caspienne à la mer Noire. On a proposé à cet effet de construire un tuyau de 600 milles, de Baku à un point de la mer Noire. Ce tuyau coûterait 50 millions de francs ; et, ainsi que le fait remarquer M. Marvin, les projets de construction de l'ouvrage principal et des différents accessoires, sont certes dignes de l'attention des capitalistes européens.

En outre, il y a d'énormes champs de pétrole à Ilski, dans le voisinage de Novo-Rassisk, sur la mer Noire ; une ligne de tuyaux de 47 milles relie déjà ces deux points.

Le *Chamber of Commerce Journal*, de Londres, publie un rapport des plus intéressants du colonel C. E. Stewart sur la matière, et nous conseillons à toute personne que la chose intéresse, de lire à la fois ce rapport et la brochure de M. Marvin. Une question de la plus haute importance est celle du chauffage par le pétrole des chaudières à vapeur dans les navires et les locomotives.

Voici, à ce sujet, un extrait du rapport du colonel Stewart : « Les Russes nomment astatki le résidu du pétrole, après que la benzine, la gazoline et l'huile-soleil en ont

été extraites. Cet astatki a dès lors perdu ses éléments volatiles et n'offre plus aucun danger ; il peut facilement servir pour les bateaux à vapeur et a, sur le charbon, de nombreux avantages. Non seulement l'astatki est plus propre que le charbon, il peut encore plus facilement être chargé à bord du vaisseau et occupe beaucoup moins de place. Il peut même être chargé dans des parties impropres à recevoir le charbon, ainsi entre les deux ponts du navire. Il ne reste ni cendres, ni scories, la combustion est complète. L'emploi de l'astatki dispense du nombre considérable de chauffeurs et de machinistes que nécessitent ordinairement le nettoyage des machines et le règlement de la vapeur. Un vaisseau peut, au moyen d'un tuyau, prendre à bord 100 tonnes d'astatki par heure. Plus de 200 bateaux à vapeur brûlent l'astatki, tant sur la mer Caspienne que sur le Volga et la mer Noire. l'usage de ce produit est également introduit sur trois lignes de chemin de fer : celle de Laert-zin-Griazi ; celle du Caucase de Baku à Batoum ; la ligne Trans-Caspienne de Michaelofsk à Merw. Les fourneaux d'astatki ne fument pas et exigent peu de surveillance. »

AFRIQUE.

Ce qu'ont coûté nos colonies d'Afrique. — A la dernière séance de la Société de géographie commerciale, M. Louis Vignon, consul de France, ancien chef de cabinet du ministre du commerce, a fait une communication sur cette très intéressante question : « Ce que l'Algérie et la Tunisie ont coûté à la France. »

La France a dépensé en Algérie, de 1830 à la fin de 1886, la somme énorme de 4 milliards 765 millions. Les recettes faites dans notre colonie pendant cette période s'étant élevées à 1 milliard 165 millions, les dépenses *réelles*, *non remboursées*, ont été de 3 milliards 600 millions.

Dans cette somme, les dépenses du ministère de la guerre — frais de conquête et d'occupation — ont été de 3 milliards 300 millions. Ainsi, « les dépenses civiles », pour administration, colonisation, travaux publics, etc., demeurent au chiffre de 300 millions.

C'est là un très gros chiffre ; encore faut-il ajouter que l'Algérie nous coûte encore tous les ans 75 millions. soit 20 millions de dépenses « civiles extraordinaires » pour garantie d'intérêts aux chemins de fer et annuité à la Société générale algérienne, et 55 millions pour l'entretien du 19e corps d'armée.

En regard de ces énormes dépenses, M. Louis Vignon met les faibles sacrifices faits par la Grande-Bretagne en Nouvelle-Zélande.

De 1849 à 1873, date des derniers subsides à sa colonie, l'Angleterre n'a dépensé que 168 millions de francs, sur lesquels seulement 5 millions de « dépenses civiles ».

Pour subvenir à ses grosses dépenses de travaux publics, la Nouvelle-Zélande, au lieu d'avoir recours comme l'Algérie au Trésor métropolitain, a fait des emprunts sur le marché de Londres.

M. Vignon résume donc la situation ainsi :

L'Algérie a coûté à la métropole trois cents millions de « dépenses civiles » et lui coûte encore vingt millions de « dépenses civiles extraordinaires » par an.

La Nouvelle-Zélande n'a coûté à l'Angleterre que cinq millions de « dépenses civiles » et lui rapporte par an indirectement, quarante millions pour intérêt et amortissement des sommes empruntées aux rentiers anglais.

De 1881 à 1886, la France a dépensé 165 millions en Tunisie, dont 142 millions de

frais de conquête et d'occupation. — Le budget tunisien paye toutes les dépenses de la Tunisie, celles du corps d'occupation exceptées.

Cette très intéressante communication de M. Louis Vignon, fort applaudie, a eu un grand succès.

Commerce avec le Gabon. — Le correspondant de la Société de géographie de Lille au Gabon, M. Froment, nous adresse les renseignements suivants, utiles pour ceux de nos concitoyens qui voudraient engager des affaires avec ce pays :

« *Libreville (Gabon), 5 mai 1887.*

» Voici d'abord le tarifs des douanes pour les principaux objets d'importation dans la colonie du Gabon-Congo :

		Francs.
Alcool à 50° et au-dessus	l'hectol.	100 »
» de 25° à 50°	id.	60 »
Eau-de-vie de moins de 25°	id.	40 »
Armes de traite non rayées	pièce.	2 »
Poudre de traite	le kil.	0 30
Poteries, porcelaines et faïences	les 100 kil.	2 »
Verres et cristaux (y compris les glaces et miroirs)	id.	15 »
Lard et porc salé	id.	5 »
Jambon et langues fumées	id.	10 »
Saucissons	id.	10 »
Autres conserves de toutes sortes	id.	10 »
Beurre salé ou de conserve	id.	5 »
Fromages	id.	8 »
Lait condensé non sucré	id.	6 »
Poissons marinés ou conservés	id,	10 »
Céréales, grains, légumes, farines	id.	0 50
Pommes de terre	id.	2 »
Biscuit de mer	id.	1 »
Tabacs fabriqués à fumer	le kil.	0 60
Cigares, cigarettes	id.	1 »
Sucres bruts	les 100 kil.	5 »
» raffinés	id.	8 »
Café	id.	6 »
Huiles fines pures	id.	6 »
» minérales d'éclairage	l'hectol.	3 »
Houille, coke	les 100 kil.	0 15
Fer en barres, fontes, tôles et acier	id.	2 »
Cuivre en masses, barres, saumons et plaques	id.	6 »
Sel marin et sel gemme	id.	0 40
Savons	id.	8 »
Bougies	id.	16 »
Cidres, bières, limonades	l'hectol.	5 »
Vins titrant moins de 16°	id.	5 »

Vins titrant 16° et au-dessus	l'hectol.	10 »
Vermouth et vins aromatisés	id.	30 »
Vins mousseux	la bouteille	0 40
Vinaigre	le litre	0 05
		ad valorem.
Fils de lin, chanvre, coton, laine et soie		10 %
Tissus de lin, chanvre, coton, laine et soie		10 %
Les tissus teints ou imprimés paient un droit supplémentaire de		10 %
Passementerie		10 %
Vêtements confectionnés		10 %
Chaussures et tous ouvrages en peau et cuir	les 100 kil.	10 »
Ouvrages en fer, fonte et acier	id.	4 »
» en fer-blanc	id.	6 »
» en cuivre	id.	12 »
» en plomb ou en zinc	id.	6 »
» en étain	id.	12 »
Machines françaises		exemptes.
» étrangères	*ad valorem*	10 %
Orfévrerie et bijouterie	le kil.	5 »
Outils de toutes sortes	les 100 kil.	8 »
Coutellerie de toutes sortes	id.	40 »
Instruments de musique	*ad valorem*	10 %
Chapeaux de toutes sortes	la pièce	0 20

Les marchandises de provenance française bénéficient d'une réduction de **60** %.

Les principales maisons de commerce du Gabon sont :

Hatton et Cooknon, de Liverpool ;
Woerman et C°, de Hambourg ;
Daumat, Béraud et Cie, de Paris (rue Maubeuge, 5).

Ces trois maisons font la traite de l'ivoire du caoutchouc, de l'ébène, du bois de teinture et de l'huile de palme. Elles ont des comptoirs dans l'Ogôoué et sur tous les points de la côte jusqu'à Ambriz (Angola). Les deux premières ont chacune une ligne de steamers qui transportent en Europe les produits achetés à la côte. La maison Daumas et Béraud n'a, jusqu'à présent, que des voiliers. Enfin, chacune de ces trois maisons a une flottille de petits vapeurs pour le service côtier et fluvial desservant leurs succursales. La maison Hatton et Cookson est de beaucoup la plus importante, elle paie chaque année à elle seule *250.000 francs* environ de droits de douane, c'est-à-dire près de la moitié du total des droits perçus annuellement au Gabon.

» D'autres maisons de commerce se sont installées à Libreville pour faire surtout le détail ; quelques-unes récemment. Ce sont, par ordre d'importance :

Sajoux et Cie	française.
L. Pecqueur	»
Archambaud et Cie	de Bordeaux, quai des Chartrons.
L. Royer et Cie	de Cognac.
Stein	allemande.
Holt	anglaise.

Béthencourt..................... portugaise.
Redembach..................... française.
Pène......................... »
Gravier..................... »

Ces établissements sont surtout des magasins de détail vendant aux Européens (fonctionnaires et marins) des vins, liqueurs, conserves, etc..., et aux noirs de l'eau-de-vie, des étoffes, des vêtements confectionnés, de la chapellerie, de la coutellerie, du tabac; et les mille bibelots qui composent l'étalage d'un bazar bien achalandé.

On a vu que les droits de douane, réduits de 60 % pour les marchandises de provenance française, importées sous tous pavillons, deviennent presque nuls. Les industriels français profiteront-ils de cet énorme avantage pour essayer, enfin, de mettre leur fabrication au niveau de la fabrication étrangère?

Il est fortement question d'établir une ligne de paquebots français, partant du Hâvre, pour desservir la côte occidentale d'Afrique et surtout notre colonie du Gabon-Congo. Actuellement, quatre lignes font ce service : une anglaise, partant de Liverpool, et qui perd beaucoup de temps à cause de ses nombreuses escales sur la côte de Guinée ; une allemande, de Hambourg, qui se trouve dans le même cas ; une portugaise, partant de Lisbonne, et ne touchant que dans les colonies portugaises, Madère, Cap-Vert, Iles-du-Prince et San-Thomé, St-Paul de Loanda, etc, et enfin une ligne belge, partant d'Anvers, et touchant au Hâvre, au Gabon et au Congo. »

AMÉRIQUE.

L'exportation des locomotives des États-Unis. — Depuis 1875, les États-Unis ont exporté pour 65,500,000 francs de locomotives. Cette exportation s'est faite, pour les différents pays, dans les proportions suivantes : Russie, 4 pour 100 ; Angleterre et colonies anglaises, 29 pour 100 : Espagne et Cuba, 10 pour 100 ; Mexique, 14 pour 100 : Amérique du Sud, 37 pour 100.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

LES PÈRES BLANCS D'AFRIQUE

Par l'Abbé JOSEPH VARIOT, Docteur ès-lettres, Professeur de littérature latine à Lille.

Conférence faite à Lille le 8 février 1887

Si le quinzième siècle est le siècle de la découverte de l'Amérique, on peut bien dire du nôtre qu'il sera celui de la découverte de l'Afrique. Depuis plus de cinquante ans, le continent noir excite la curiosité des esprits et semble vouloir absorber, à son profit, l'activité humaine tout entière.

Pendant que des hommes de génie percent les isthmes, pour établir la libre communication des mers, les explorateurs de toute nationalité se succèdent sans relâche et rivalisent d'audace pour achever la conquête géographique du globe terrestre : ils parcourent nos possessions françaises du Nord de l'Afrique, ils font le guet aux portes du Sahara et du Soudan, ils sont aux grands lacs, vers le sud-est, sous les feux directs de l'équateur.

Aux récits enthousiastes publiés par les voyageurs, les peuples d'Europe se sont émus à leur tour, et dans la pensée d'étendre leur influence et d'accroître leur fortune, ils travaillent assidûment à fonder des colonies au sein des territoires qui viennent d'être ouverts. C'est à qui plantera son drapeau sur quelque promontoire isolé, c'est à qui aura le bonheur d'être déclaré le premier occupant.

Toutefois, cette découverte de l'Afrique n'a pas réveillé que des instincts de curiosité et de conquête. Elle a fait naître, au cœur des nations civilisées, le désir de propager leur civilisation parmi les tribus

barbares, et comme la France, malgré ses épreuves, malgré ses malheurs, demeure encore, en Europe, la première gardienne de l'idée de civilisation, elle sait toujours en devenir l'apôtre, à l'aide d'une armée nombreuse qui ne rompt jamais ses cadres, et par des soldats qui n'ont pas le droit de répandre le sang, sinon le leur.

Parmi ces héros intrépides et toujours à la bataille, figurent au premier rang, ceux que la voix populaire de notre armée, des colons et des Arabes a désigné sous le nom de *Pères Blancs*. On les appelle aussi *Missionnaires d'Alger*, à cause de la ville qui fut leur berceau. Les Pères Blancs ont considéré que s'il est beau de supprimer les distances par le percement des isthmes, de tenter des excursions hardies dans des continents jusqu'à ce jour impénétrables, il est plus beau encore de ne rien ménager, de se dépenser en efforts inouïs, pour faire reculer la barbarie, et rapprocher les âmes et les cœurs de la grande famille humaine. Tel est le secret de leur vocation. Ces ouvriers de Dieu ont eu l'ambition d'être les messagers de la vérité divine, en même temps que les ambassadeurs de la civilisation humaine.

Les Pères Blancs prennent leur nom de leur costume. Ils ont adopté les vêtements de l'Afrique du Nord, afin de moins effaroucher les indigènes et pour mieux se protéger eux-mêmes contre les ardeurs dévorantes du climat. L'Arabe n'aime pas les hommes imberbes : le Père Blanc doit donc porter toute sa barbe ; il est enveloppé de la *gandourah* blanche, coiffé de la *ceccia* ou du *haïk* avec la corde tressée en poils de chameau ; il porte aussi le burnous flottant.

L'association de ces apôtres de l'Évangile s'est formée quelques années avant la guerre, pour conjurer les effets terribles de la famine et de la peste chez les Arabes. Leur nombre s'est vite accru. Par la délégation des chefs suprêmes de l'Église, avec le consentement du gouvernement de la France, qui les a reconnus d'utilité publique, ils ont tout d'abord travaillé à fonder l'influence de leur patrie dans l'Afrique du Nord, et c'est de la civilisation chrétienne qu'ils sont aujourd'hui les hérauts dans la région des grands lacs de l'équateur. On a pu dire avec vérité de cette œuvre, qu'elle est la plus grande de ce siècle. Malgré le court intervalle qui les sépare de leur origine, les Missionnaires d'Alger comptent déjà plus de douze martyrs et quarante-cinq de leurs membres viennent de fonder quatre vicariats apostoliques et onze établissements dans les royaumes de Nyanza, du Tanganyka et sur la rive droite du haut Congo.

Une entreprise si considérable mérite bien une esquisse, un court aperçu qui mette sous les yeux le dessein de tant d'âmes généreuses. Car si l'on vante les exploits d'un seul homme qui a couché sous la tente du désert, qui a navigué en pirogue aux chutes des cataractes, qui s'est frayé un chemin à travers les épines des forêts, au milieu de l'escorte de toute la faune d'une région, n'est-il pas juste de parler aussi d'une congrégation qui compte deux cent cinquante apôtres déjà formés ou en voie de formation, qui voit compléter son œuvre par une congrégation de femmes, où il y a déjà plus de cent membres actifs ? Toute cette vaillante phalange brave aussi les climats, entend sans cesse le glapissement enroué du chacal et le grondement famélique de l'hyène, mais elle n'a pas le temps de le dire à toute la terre.

Quelles sont donc les Missions des Pères Blancs dans le Nord de l'Afrique, quelles ont été leurs tentatives dans le Sahara et le Soudan. comment se sont-ils résolus, sous la bannière du Sacré-Cœur, à la conquête des régions équatoriales ? C'est ce que j'ai l'intention d'indiquer en quelques pages rapides. Pour bien suivre leurs opérations, j'aurai besoin de fournir quelques données sur la topographie de l'Afrique qui leur sert de théâtre, et de faire entrevoir les mœurs de ces peuplades, abandonnées à des instincts sauvages.

Mais avant tout, nous devons faire connaissance avec ces pionniers de la civilisation, qui sont aussi les apôtres de notre foi.

Vers la fin de 1867, au lendemain de la famine et de la peste qui avaient dévasté l'Algérie, plus de deux mille petits enfants abandonnés, flétris, dispersés, mangeaient, autour des huttes, l'herbe des chemins. On les recueillit sans se préoccuper des règles de la prudence humaine. N'y a-t-il pas des heures ici-bas, où la prudence de ce monde est trop courte pour les infortunes à secourir ? Mais la miséricorde divine a le secret de susciter alors de grandes œuvres, afin de les opposer à des détresses sans nom. Pour porter remède aux malheurs qui affligeaient l'Afrique du Nord, il se rencontra un petit groupe de jeunes prêtres français, résolus à se dépenser pour l'Église d'Algérie, dans notre colonie et plus loin encore.

Alger fut leur quartier général ; les nombreux orphelins adoptés, fournirent un aliment au début de leur apostolat. Durant des années, le Pape et les Évêques eurent les yeux fixés sur l'œuvre naissante. Elle se développait tous les jours, se formait à l'intrépidité tenace comme elle s'entretenait dans l'espérance joyeuse, au contact des fils de saint Ignace et des enfants de saint Vincent de Paul. Dès qu'elle eut

traversé les crises et les hésitations de la première croissance, l'Église, par la bouche de ses augustes représentants, fit entendre à ces prêtres, à ces frères, dont la jeunesse était encore toute vive, que l'heure était venue de déclarer librement s'ils se sentaient capables de consacrer leur vie à l'œuvre des missions d'Afrique et de s'y engager par serment. C'était un *visa* pour le martyre qui leur était offert. Ils n'hésitèrent pas à l'accepter de grand cœur. Ainsi, suivant le mot d'un publiciste catholique, au sujet des fléaux de 1867 : « Ce coup de foudre avait creusé un puits de bénédiction, dont les eaux allaient vivifier les déserts. »

La congrégation des Pères Blancs ne s'est pas formée d'une manière soudaine ; mais nous ne l'étudierons pas dans toutes les phases de son développement. Il nous suffit, avant de la suivre dans son action, de nous représenter ses fonctions morales, son organisme, tel qu'il existe aujourd'hui, tel qu'il s'est constitué et affermi en moins de vingt ans. Quelle est donc la fin qu'elle se propose ; comment s'effectue son recrutement ; a-t-elle eu la prévoyance de se ménager une base d'opération, à l'exemple des troupes qui ne se mettent en campagne que lorsqu'elles sont sûres d'être soutenues par la mère-patrie et de pouvoir s'appuyer sur un camp bien retranché?

Dans une région où les enfants sont en si grand nombre, où les malades de tout âge implorent les secours de chaque instant, les Missionnaires d'Alger se proposent l'éducation des enfants et le soulagement des infirmes. Une congrégation de femmes est fondée à côté de la leur, afin de pourvoir à l'éducation des petites filles, et pour soigner les femmes des indigènes.

Des enfants à élever, des malades à guérir, c'est toujours et partout le commencement de l'Évangile. Que signifie donc l'appel aux petits enfants, si souvent répété par notre Sauveur, quel est donc le sens de la recommandation faite aux Apôtres : « Soignez les malades ? » Mais les enfants surtout réclament une sollicitude inépuisable. Leurs premières impressions auront un retentissement si décisif sur leur vie tout entière ! Un proverbe arabe, dans sa forme concise, quoique un peu absolue, en dit plus que tels manuels de pédagogie de notre temps : « Instruire le vieillard, c'est écrire sur l'eau ; instruire l'enfant, c'est écrire sur la pierre. » C'est, d'ailleurs, par l'entremise des enfants et des pauvres infirmes qu'on arrive aux âmes, aux cœurs qui ont tant besoin d'être relevés de lourdes dégradations et délivrés de longues erreurs ! Mais la conversion n'est pas affaire d'un jour. Pour être pru-

dente, elle doit être préparée par des épreuves multipliées, et demeurer toujours libre, afin qu'il n'y ait jamais lieu de regretter les défections qui naissent de l'empressement.

Les Pères Blancs d'Afrique, comme les bons ouvriers de la vigne de Dieu, ne se contentent pas d'en défricher quelque parcelle et de fournir leur journée ; ils songent au lendemain et à l'avenir, afin que la succession des Apôtres soit interrompue. Le recrutement de l'œuvre est incessant. Leurs écoles sont déjà nombreuses et disséminées un peu partout : les unes sont spécialement des maisons d'études, d'autres sont créées surtout pour la formation morale et apostolique. Sur les hauteurs de Carthage, ils ont un scholasticat où l'on cultive les sciences sacrées comme les connaissances humaines, où l'on s'applique à parler ces langues bizarres, qui témoignent de la confusion de la tour de Babel et d'autres confusions encore. De la pépinière de Saint-Louis de Carthage, sortent les Missionnaires et les professeurs préposés à l'instruction complète des enfants, qu'ils soient Maltais, Arabes, Juifs, Nègres, Équatoriens ou fils de colons, comme il arrive à Saint-Charles de Tunis et dans les établissements de Malte. La seule ville de Malte, dans l'un de ses vieux faubourgs, a vu créer, depuis 1881, un institut africain, pour la formation des médecins indigènes, un séminaire de prêtres maltais, et une école normale primaire, où se préparent de jeunes instituteurs kabyles.

Ils ont aussi fondé des écoles apostoliques, afin de discerner les vocations et d'étudier les aptitudes. Français, Belges, Hollandais, Alsaciens, Nègres et Arabes, tous sont appelés à former le contingent de cette armée d'apôtres. A l'extrémité du village de Woluwe, près de Bruxelles, il existe une école très hospitalière qui reçoit les enfants de la généreuse Belgique, de la Hollande et des frontières d'Allemagne. Il y en a une autre à Lille pour toute la grande région du Nord. N'oublions pas l'école apostolique de Saint-Laurent d'Olt, dans l'Aveyron, qui a déjà rendu tant de services, et d'où sont sortis les jeunes Arabes qui suivent aujourd'hui les cours des Facultés catholiques de Lille ; ils sont à la veille de soutenir leur thèse de doctorat en médecine.

Dans chacune des écoles, il se fait un premier travail de polissure sur les intelligences en même temps qu'un triage des volontés qui s'annoncent comme devant être fortement trempées. Les éléments de choix sont envoyés en Afrique pour continuer leur formation apostolique à l'École centrale de Saint-Eugène. De là, les futurs mission-

naires passent au noviciat général de *la maison Carrée*. On les y habitue à préférer « une misérable hutte à un palais, une nourriture grossière aux mets exquis, l'eau au vin » : ils s'y préparent, dans les exercices d'une piété solide, au *serment*, par lequel ils se consacrent à l'œuvre de la mission jusqu'à la mort, comme Pères, s'ils sont prêtres, comme frères, s'ils ne sont pas promus au sacerdoce.

Mais à une œuvre si étendue, il faut des appuis, les ressources sont indispensables.

Grâce à Dieu, le point d'appui moral existe à Alger, sous un œil paternel et vigilant. Alger est le centre où l'action du recrutement, d'abord dispersée, s'agrège et se condense. De plus, les Pères Blancs ont une procure à Sainte-Anne de Jérusalem, sur l'emplacement même de la demeure où, selon la tradition, fut conçue et naquit la Bienheureuse Vierge Marie ; ils en ont une autre à Saint-Nicolas de Rome, auprès du successeur de Saint-Pierre. Ces établissements sont d'abord un acte de piété et d'obéissance filiale. Où peut-on mieux puiser les inspirations de l'apostolat et la foi vivante, dans toute son énergie, si ce n'est à leurs sources, au tombeau du Sauveur, au berceau de la Sainte Vierge, à la confession de saint Pierre et de saint Paul, près du Vicaire de Jésus-Christ ? Mais leur présence à Jérusalem et à Rome est aussi d'un grand poids auprès des peuples qu'ils doivent évangéliser.

Il suffit d'avoir feuilleté quelque étude sur l'Afrique, pour ne plus ignorer de quelle superstition les Arabes entourent le tombeau de leur prophète, de quelle considération ils accompagnent les pèlerins au turban vert qui reviennent de la Mecque. Les Pères d'Afrique sont bien obligés de compter avec les préjugés si invétérés des Mahométans ; ils ont dû se mettre à même d'opposer une réponse victorieuse aux Arabes qui exaltent leur prophète et ses marabouts. Vous nous parlez de la Mecque, peuvent-ils dire, mais le tombeau du vrai et du seul prophète est à Jérusalem ; quelques-uns de nos Pères y résident et nous y allons aussi en pèlerinage. Vous vantez vos écoles si habiles à expliquer le Coran, mais la véritable école qui interprète l'Évangile est à Rome, et c'est de là que nous recevons la lumière !

Les Pères Blancs vivent d'aumônes et sont les clients de tous les cœurs miséricordieux, de toutes les âmes qui ont l'intelligence de la parole de l'Évangile : *Celui qui donne asile à l'Apôtre, recevra la récompense de l'Apôtre !* Cependant, comme on pouvait s'y attendre,

ils n'échappent pas à l'esprit de malveillance qui s'acharne aux œuvres catholiques pour les détruire. On a imaginé, sur de très petits calculs, que ces pauvres religieux possédaient des biens-fonds, des capitaux, des millions. Cette manœuvre perfide a été inventée, ce bruit répandu d'une manière contagieuse, pour détourner des missionnaires d'Alger, les aumônes et les ressources qu'ils attendent de la charité.... Les millions sont une légende, et, comme le disait hier le vénéré Primat d'Afrique, « quand on parle, sans compter, on y croit à force de l'entendre dire : quand on compte, ce sont des millions à *rebours* ». En réalité, c'est dans les aumônes des catholiques du monde entier que les Pères Blancs mettent ici-bas leur principale espérance ; mais leur procure la plus vaste, celle qui ne se refuse jamais à leur assurer le pain de chaque jour, c'est la France. Ils en sont les enfants, ils en connaissent la charité, la bonté qui est celle d'une mère. Aussi ont-ils établi une résidence à Paris, comme dans d'autres centres, où ils reçoivent des offrandes et des charités, en échange des services qu'ils rendent à leur patrie. Car, si les Pères Blancs sont les ministres de l'Église, ils travaillent aussi pour la France. Partout où ils existent, ils répandent nos bienfaits, notre langue, nos mœurs, toute notre influence. Un vaillant marin qui vient de s'éteindre, l'amiral de Gueydon, était venu un jour leur faire une visite à la Maison-Carrée : « Je vous approuve, disait-il, parce qu'en cherchant à rapprocher les indigènes de nous, par l'instruction des enfants, par la charité envers tous, vous faites l'œuvre de la France ! »

Malgré cette approbation flatteuse, ce témoignage si autorisé, n'allons pas croire que cette jeune congrégation n'ait pas connu l'adversité. Elle a traversé ses épreuves, grandes et petites, mais surtout les grandes qui sont venues de partout : des colons français ou étrangers, qui n'émigrent guère pour leurs intérêts éternels : de quelques lettrés moralistes qui imaginent je ne sais quel royaume arabe cristallisé, auquel il ne faut pas toucher ; des assemblées publiques à Paris et à Alger qui refusent de modestes allocations à des prêtres qui sont pourtant plus influents que des bataillons, au dire des Arabes On a prétendu qu'ils ne sont pas populaires, qu'ils affectent une modestie calculée : on a ajouté, en les visant, que la plaie d'une colonie qui commence, c'est le prêtre, que la présence de ces missionnaires, dans nos possessions du Nord, nous conduisait tout droit à des *Vêpres Tunisiennes !* Ces insinuations et ces sarcasmes n'ont pas découragé les Pères Blancs. Ils se sont souvenus que de vrais apôtres doivent être bafoués et

traités comme la balayure du monde ; ils ont continué à passer en faisant le bien.

Un jour, toutefois, des esprits austères, qui voudraient de la géométrie jusque dans le sacrifice, s'avisèrent de ne plus s'attaquer à leurs personnes, mais à l'œuvre même. « Vous voulez trop entreprendre, — disaient ces hommes qui ont surtout le zèle des autres. — le Nord de l'Afrique, le centre, les grands Lacs ! mais vous n'y suffirez jamais ! » Ce jour-là, celui qui est le Père des Missionnaires d'Alger, qui les défend toujours comme les fils de ses entrailles, s'est senti atteint dans ses affections les plus vives, dans sa dignité de chrétien et dans son patriotisme de français. Comme l'Apôtre se levait autrefois devant ses Juges, pour se réclamer du droit de citoyen romain, l'Archevêque d'Alger s'est levé aussi, pour lancer cette réponse vibrante et pleine de fierté : « Lorsqu'on travaille pour l'Église et pour la France, s'est-il écrié, on ne fait jamais assez ! Une entreprise pareille, réclame l'homme tout entier, il y faut plus que du dévouement, elle exige l'héroïsme ! »

Une réponse analogue était adressée, ces dernières semaines, au Ministre revenu à résipiscence et qui offrait de rétablir au budget une somme de cent mille francs, pour le clergé d'Algérie et de Tunisie. Le crédit n'a pas été accepté par les évêques d'Afrique, il ne pouvait l'être. Les motifs de ce refus s'imposent à toute conscience catholique. Aux heures de trouble et de déchirement qui sont les nôtres, faut-il donc laisser croire à la France que les pouvoirs publics pourvoient à tout le service religieux dans une vaste colonie, avec une aumône presque dérisoire ? doit-on permettre, à l'occasion de la discussion des crédits, que des hommes politique de toute tribu et de toute langue, soient admis à discuter des œuvres qu'ils ne peuvent comprendre ?

La Congrégation des Pères Blancs a ses vertus, ses établissements, ses points d'appui ; elle a été trempée par l'épreuve et par la lutte. Elle est prête à entrer en campagne.

Mais jetons tout d'abord un coup d'œil sur la carte d'Afrique.

L'Afrique, dont la superficie égale plus de trois fois celle de l'Europe, offre l'aspect d'une île immense. Elle se développe au Nord, depuis nos possessions d'Algérie et de Tunisie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. La ligne de l'équateur partage le continent en deux parties presque égales ; à l'ouest et à l'est, les mers lui forment une vaste ceinture ; elle est cependant rattachée à l'Asie par l'isthme de Suez.

Les savants inclinent à penser, qu'à la différence de l'isthme de Suez,

autrefois submergé sous les eaux, le massif de l'Atlas, dont les deux extrémités finissent au Maroc et en Tunisie, était, dans des temps très anciens, relié à la Sicile et aux *Sierras* d'Espagne. A cette époque géologique, si jamais elle a existé, la mer Méditerranée n'ayant pas encore fait éclater la soudure, l'Afrique n'aurait pas été une île, mais bien un vaste appendice de l'Europe. Contentons-nous de sa forme d'aujourd'hui et considérons-la comme une île, dont le nord, le sud-est et un peu le centre doivent spécialement attirer notre attention.

Le rivage baigné par la Méditerranée, à partir de la province d'Oran, jusqu'au cap Bon, dans la régence de Tunis, s'élève en amphithéâtre, sous le nom de *tell* ou *sahel* et s'adosse à l'Atlas, qui se divise en chaînes parallèles à la mer, mais réunies entre elles par de puissants contreforts. Quelques-uns de ces contreforts, à angle droit sur les hauteurs longitudinales, se détachent un instant de la chaîne principale ; ils semblent prendre un essor violent, comme des arbres qui seraient gênés à leurs bases, et s'élancent en pics et en cîmes nombreuses, entre lesquelles tournoient les vautours. Plusieurs de ces cîmes, découpées en pitons et en aiguilles, sont glacées et couvertes de neiges éternelles. Telle est la région montagneuse du Djurjurah ; sa configugaration se distingue surtout par des arêtes aiguës, par des ravins abrupts et des précipices béants ; des sentiers étroits et escarpés courent en lacets infinis sur les pentes ondulées, avant d'aboutir aux demeures aériennes des Kabyles. Au printemps, la végétation y est verte et éblouissante, le paysage sauvage et grandiose rappelle les sites les plus pittoresques de la Suisse.

Lorsqu'on descend les pentes de l'Atlas, en tournant le dos au sahel, le désert commence. C'est le Sahara avec sa longue mer de sable, aujourd'hui pleine de vagues et tourmentée par les rafales de la tempête, demain d'une surface calme, unie et brûlante, de temps en temps seulement entrecoupée de quelques hauteurs vives et étincelantes au soleil, comme des lames de sabre, ou couverte de quelques oasis, au milieu desquelles, s'agitent, dans des murmures sans fin, les hauts palmiers. Jadis, paraît-il, des fleuves roulaient sur ces nappes de sable encore imprégné de salpêtre ; de nos jours, il n'y a plus que des lacs d'eaux saumâtres et des puits creusés de loin en loin par les caravanes.

Le Soudan, les hauts plateaux prolongent le Sahara dans la direction du Sud, et les cavaliers du désert, montés sur des *méharis*, les dromadaires rapides, ou sur leurs chevaux qu'ils maîtrisent à leur gré « comme de l'eau dans leurs mains », peuvent, durant des centaines

de lieues, se livrer à des courses vertigineuses, approcher de Tombouctou, la ville mystérieuse où tout le monde n'entre pas.

A partir de l'équateur, si l'on se dirige vers le Sud, en suivant la région de l'est, de manière à être enfermé entre la rive droite du haut Congo et l'Océan Indien, on arrive aux grands lacs, où le Nil paraît prendre sa source : le Victoria Nyanza et le Tanganyka. Quelques voyageurs suivent la vallée du haut Nil, pour arriver aux grands lacs, mais la route par terre paraît plus courte et plus sûre, en partant de Zanzibar, par la voie de l'Océan Indien.

L'Afrique du Nord, celle de nos possessions françaises, est devenue la proie des Arabes. Ils ont, depuis des siècles, semé partout la terreur et tout fait ployer sous la menace du cimeterre ; la polygamie continue à les entretenir dans des instincts bas et cruels. Mais l'invasion arabe n'avait pas trouvé le sol sans premier occupant ; il était peuplé par les Berbères, les Égyptiens primitifs, qu'on appelait les *hommes* par excellence. Des Berbères sont sortis deux grands rameaux, les Kabyles et les Touaregs, répartis en plusieurs tribus. C'est une généalogie qu'il faut retenir dans ses grands traits.

Dès les premiers siècles du Christianisme, et dans les époques qui suivirent, les Berbères déjà gagnés à la vie agricole, avaient reçu la prédication chrétienne. Cette tradition est demeurée si profonde, que de nos jours, leurs descendants parlent encore de « l'ancienne voie des ancêtres ». Ils furent longtemps fermes dans leur foi. Un historien arabe, qui écrivait vers le quatorzième siècle, raconte que, placés dans l'alternative de la mort ou de l'apostasie, quatorze fois ils parurent adhérer à la religion musulmane, et quatorze fois ils revinrent à « l'ancienne voie ». La persécution acharnée a fini par les briser. De leur ancien christianisme, ils ne conservent aujourd'hui, que des mœurs plus sévères, le signe de la croix, qu'on retrouve dans leurs demeures, sur les selles de leurs chevaux, et jusque sur leur front, où le signe est devenu indélébile par les piqûres du tatouage. En pleine Tripolitaine, à Rhadamès, l'ancienne Cydamus des Romains, une rue tout entière, c'est la rue du *Non*, témoigne encore de la résistance que les pieux ancêtres des tribus Berbères surent opposer à ceux qui voulaient les faire apostasier. *Non*, c'était le cri de ralliement des Martyrs ! Toutes ces traditions sont conservées par les Kabyles du Djurjurah et les Touaregs du Sahara et du Soudan.

Car les deux grandes familles des Berbères prirent le parti de céder au flot envahisseur et de se retirer devant les fils de l'Islam. Les

Kabyles ou aborigènes cherchèrent un refuge sur les sommets du Djurjurah, où ne pouvaient chevaucher les cavaliers arabes. Ce n'est qu'à la longue qu'ils ont adopté quelques cérémonies de la religion musulmane : elles sont entretenues chez eux par les marabouts arabes. Il n'y a pas de marabout kabyle. D'ailleurs, les quelques *momeries* qu'ils pratiquent, ne leur tiennent pas au cœur, elles sont tout au plus, comme un burnous jeté sur leurs épaules, suivant l'expression du général Daumas.

Le Kabyle de nos jours est grand, blond, osseux, et se rapproche du type romain. On dirait même d'une médaille romaine. Il est toujours l'homme d'une race longtemps indomptée, à qui la servitude est en horreur, qui se souvient de toutes ses gloires, depuis Jugurtha jusqu'à Abel-el-Kader, qui se barricade dans sa *montagne de fer*, et ne craint pas de répéter à qui veut l'entendre, qu'il prépare deux sortes de kouskous : le kouskous blanc, celui de l'hospitalité, et le koukous noir qu'il met dans son fusil ; c'est la poudre et il sait la *faire parler !*

Une autre famille des Berbères, les Touaregs, se trouvèrent encore trop près des conquérants, dans le massif de l'Atlas ; ils firent leur exode vers le sud. Aussi, depuis des siècles, ces tribus nomades sont en route vers les vastes solitudes, dont ils se sont constitués les gardiens.

On dit que leur nom de Touaregs signifient les indépendants, d'aucuns ajoutent qu'il faut traduire les brigands qui rançonnent les caravanes et vivent de pillage aux portes du Soudan, les Arabisans, fidèles à l'étymologie, préfèrent les appeler « les Séparés ». Rien n'égale leur énergie. Ils courent tout le jour par la chaleur, et dorment en plein air sur une pierre, leurs armes à leurs côtés. Avec des souvenirs du Christianisme plus effacés encore que chez les Kabyles, ils parlent un dialecte de la langue berbère, et ne sont pas étrangers à toute civilisation.

Les Touaregs ne sont pas polygames, les femmes y sont libres et respectées ; elles suivent avec grand soin l'éducation de leurs enfants et s'entendent en littérature et en musique. C'est la dame, parmi les Touaregs, qui chante en s'accompagnant sur une sorte de viole, lorsque reviennent vainqueurs les terribles guerriers. Voici un signe caractéristique de leur costume : les dames Touaregs ne sont jamais voilées, les hommes le sont toujours, même la nuit ; les yeux seulement sont à découvert. Ces nomades, toujours en route à travers le

Sahara et le Soudan, doivent se mettre en garde, par un voile bleu, contre la réverbération solaire et les sables menus du désert.

D'autres tribus, installées plus loin dans le voisinage des hauts plateaux, n'ont pas la facilité, comme les Touaregs, de vivre de vols et de rapines. Elles sont forcément plus sobres. Ce n'est pas à dire, qu'à l'exemple de l'autruche, ces Soudaniens mangent des cailloux comme du pain, mais ils n'ont pas de répugnance à broyer les os des animaux, pour s'en faire une bouillie alimentaire. Un explorateur raconte qu'un matin, à son réveil, il s'aperçut de la disparition de ses chaussures. Les naturels en avaient fait un plat succulent dont ils s'étaient régalés.

La région des lacs de l'équateur est d'une étendue égale à celle de l'Europe et ne compte pas moins de cent millions d'habitants. Elle est surtout peuplée par les nègres *Bantous*. Ces tribus pullulent et n'ont presque jamais le loisir de travailler, elles passent le temps à s'entretuer ou à danser. Ces danses ne sont pas toujours farouches et belliqueuses, elles sont quelquefois calmes et tranquilles, avec des mouvements et des gestes presque imperceptibles. Les femmes ont leur danse à elles, qu'elles exécutent doucement, sans se séparer de leurs enfants. Mais les danses agitées, que les hommes se réservent avec tout l'appareil des armes, finissent presque toujours par des blessures et l'effusion du sang. Elles ne sont pas accompagnées, comme chez les Arabes, du bruit d'un tambourin qui retentit ou des sons perçants de la flûte mêlés aux cliquetis des castagnettes. Le pas africain des Nègres est conduit avec une agilité qui les transporte mieux que le *pombé*; il consiste à soulever avec les pieds des nuages de poussière, pendant que les bras se tordent en mille contorsions et que le gosier pousse ses notes les plus rauques et les plus précipitées.

La race est belle, mais son éducation n'est pas commencée. La langue paraît d'une difficulté extraordinaire. Un linguiste allemand, en veine de plaisanterie, a dit que ce langage se distingue de tout autre par ses quatre claquements : l'un ressemble au bruit d'une bouteille de vin mousseux qu'on débouche, un autre au clac par lequel on excite un cheval, les deux autres ne ressemblent à rien. Ce n'est là qu'une boutade. Ce qui est vrai, c'est que dans cette langue dominent les sons graves et aigus, les onomatopées, qui expriment les sentiments et les sensations, à l'aide d'expressions sonores ou de cris inarticulés. Ces peuples disent bonjour, en faisant subir une série d'inflexion à la voyelle *a*. Quand le bonjour est sec, il n'y a presque pas d'inflexions,

elles sont interminables au contraire, et sur des modes variés, lorsque le salut est gracieux.

Toutes ces peuplades, traquées sans cesse par les Arabes, qui font également la chasse à l'esclave et à l'ivoire, se laissent surprendre par le fanatisme musulman. Sur toute la surface de l'Afrique, on compte aujourd'hui plus de cinquante millions d'adhérents à la religion de Mahomet!

En face de ces races du Nord, arrachées au Christianisme, de celles du Sud menacées à leur tour par les Mahométans, en présence du blocus que les nations d'Europe, avides de possessions nouvelles, entreprennent à l'envi contre toutes les régions de l'Afrique, les Pères Blancs se sont demandé s'ils ne réclameraient pas une place, pour leur ministère de paix, dans tout ce mouvement colonial, et si l'heure d'une nouvelle croisade n'était pas venue, pour commencer ou reprendre la prédication de l'Évangile.

Les Missionnaires d'Alger forment une association toute jeune, qui n'a pas vingt ans : elle est dans toute sa sève, dans sa première fraîcheur. Dès leur apparition, ils ont fait passer un souffle de résurrection sur cette terre africaine, et à l'heure où tout semble finir parmi nous, ils ont la gloire de tout commencer là-bas.

Leurs postes sont établis sur le littoral de la Méditerranée française ; les gorges serrées de l'Atlas se sont ouvertes à leur apostolat, depuis la province d'Oran jusqu'au Djurjurah, jusqu'à la régence de Tunis ; leurs stations, dans le protectorat, s'appellent Kairouan, la seconde ville sainte des Arabes après la Mecque, Tabarca, dans le pays des Kroumirs qui ne sont pas des êtres fabuleux, mais surtout Saint Louis de Carthage et Tunis. Les profondes solitudes du Soudan les ont tentés : ils sont encore au M'zab, en plein Sahara. Les voici enfin, sous les plis de la bannière du Sacré-Cœur, sur les bords des grands lacs de l'Équateur.

N'est-ce pas le lieu de redire que le désert fleurit, qu'il est embaumé!

Les petits enfants arabes, recueillis au moment de la famine de 1867, puis élevés dans des asiles, sont devenus des jeunes gens et des jeunes filles. Leur esprit a été éclairé, leurs mœurs adoucies ; des cœurs de ces barbares on a fait des vases d'élection sans cesse purifiés par les Sacrements ; le Dieu de l'Eucharistie les a pénétrés de force et de chasteté, leur existence a été renouvelée. L'un d'eux, en sortant de la sainte communion, dont ils sont insatiables, disait dans le langage

familier à l'Orient : « Nous y allons comme de petits oiseaux affamés se pressent autour de la main qui répand du grain pour les nourrir. »

Le moment décisif était venu. Renverrait-on dans leurs tribus ces premiers-nés de la foi parmi les Arabes, au risque très probable de les exposer à l'apostasie ? Les confierait-on à des familles catholiques de France, et alors le contact d'une civilisation raffinée et pleine d'embûches, ne deviendrait-il pas, pour ces âmes toutes neuves, comme un danger de tous les instants ? Afin de ne pas les exposer à ces périls, on prit le parti audacieux de fonder des villages chrétiens, à quelque deux cents mètres d'Alger. Ces villages chrétiens ne rappellent, d'ailleurs, que d'une manière tres lointaine les anciennes « réductions des Jésuites au Paraguay ».

Les jeunes gens disposés à former une famille furent unis, ils eurent la dot indispensable pour le premier établissement : une petite habitation, une concession de terrain, des instruments de culture ; mais l'aliénation demeure soumise à de justes réserves. Au milieu de chaque village, s'élève une église, qui est la maison de Dieu et la maison de tous ; des écoles sont ouvertes aux petits enfants. Les Pères Blancs et les Sœurs de la mission, qui ont élevé les parents, continuent leurs soins à la jeune génération. Deux villages existent aujourd'hui ; ils s'appellent Saint-Cyprien et Sainte-Monique, deux noms bien choisis pour signifier la constance invincible et la tendresse inaltérable.

Les pauvres, les malades ne pouvaient être oubliés dans ces fondations chrétiennes. Les infirmes étaient nombreux, avaient besoin d'être consolés, ils réclamaient des remèdes surtout pour ces plaies hideuses qui couvrent si souvent le corps des indigènes. Les soins d'un instant, les consultations isolées n'étaient pas suffisantes pour des affections chroniques et cruelles. Religieux et religieuses souhaitaient un hôpital. Cet hôpital tant désiré, ils l'ont enfin obtenu.

Dans le voisinage des villages chrétiens, au pied du massif de l'Atlas, on a construit en style moresque, et sous le vocable béni de Sainte-Élisabeth, le grand hôpital des *Attafs*. La porte en est toute large ouverte, et l'on y soulage des infortunés qui viennent quelquefois de bien loin.

Le souvenir de l'inauguration reste vivant parmi les populations arabes ; on se raconte encore, sous la tente, la *diffa* offerte aux nobles invités par l'archevêque d'Alger, ainsi que la *fantasia* exécutée par d'anciens chefs indigènes de l'armée d'Afrique. Plusieurs jours avant la cérémonie, les femmes arabes tout affairées autour des larges plats

en bois de frêne que fabriquent les Kabyles, avaient broyé, sans relâche, le froment qui sert au kouskous « de l'hospitalité »; des bardes étaient descendus des hauteurs de l'Atlas, avec de petits poèmes de leur composition. D'Alger, de France et d'Angleterre étaient accourus de magnanimes soldats ; des femmes illustres vinrent aussi tenir la place des héros qui n'étaient plus.

Avec quelle émotion et quel transport n'a-t-on pas acclamé la pieuse et noble épouse du glorieux vaincu de Castelfidardo, du vaillant soldat de Constantine! On l'avait cru perdu dans cette sanglante journée, et les vieux chefs indigènes, en saluant son auguste compagne, après tant d'évènements survenus, rappelaient qu'ils l'avaient vu à l'ambulance, le soir de la bataille, tout noir de poudre, respirant à peine, étendu sur le lit de camp, que, par une inspiration toute française, les chefs de l'armée avaient recouvert du drapeau de Constantine.

Les détails d'une *diffa* ou d'une *fantasia* sont décrits dans tous les livres sur l'Afrique; mais comment ne pas évoquer ici le souvenir d'une poésie qu'un vieil arabe avait écrite en mètre libre, et qu'il récitait dans cet idiôme guttural formé pour des poitrines profondes? Le vieux barde chantait et chantait toujours, mais son refrain préféré était celui-ci :

Les enfants avaient pris la fuite,
N'ayant plus de pain et broutant l'herbe
Ils n'avaient plus de père ni de mère...
Le grand Marabout les a recueillis !

A ce souvenir du fléau et de la charité héroïque qui en avait triomphé, les larmes coulaient, las cœurs étaient attendris. Tout ce qui part du cœur ne se fait-il pas entendre par lui ?

Pendant que les Pères Blancs présidaient à la formation des villages chrétiens, à l'installation de l'hôpital des Attafs, leur avant-garde avait déjà fait de nouvelles étapes. Depuis quelques années, et sutout lorsque l'œuvre des orphelins arabes allait toucher à son terme, ils avaient songé à étendre leur croisade. Ils n'eurent pas un moment d'hésitation sur les tribus qu'ils évangéliseraient de préférence, de la population si mêlée dont se compose l'Algérie. L'Arabe adulte est fanatique, privé de toute liberté et sans cesse surveillé par des zélateurs farouches. Les Juifs, de leur côté, sont trop enfermés dans leurs affaires d'ici-bas pour se mettre en peine de l'au-delà. Les Berbères, au contraire, Kabyles et Touaregs, jadis conquis par les Romains, civilisés par le

christianisme, ont donné du sang pour la défense de leur foi, et, chez eux, tous les vestiges de « l'ancienne voie » ne sont pas effacés.

Les Pères Blancs se sont donc tournés vers la race Berbère, avec l'espoir de rallumer le flambeau de leurs croyances, et les premières expéditions s'engageaient dans le Djurjurah de la Grande-Kabylie. Des stations furent établies sur les cônes qui s'étagent presque en demi-cercle autour de Fort-National, « cette épine plantée dans l'œil », comme l'appellent les Kabyles avec un profond chagrin. Ces stations sont aujourd'hui au nombre de sept, et sur les sommets du Djurjurah, comme au pied de l'Atlas, les premiers soins sont aux malades et aux enfants.

Les voyages à travers les pays montagneux sont longs et pénibles. Mais surtout dans ces régions qui semblent se dérober, les kilomètres sont des kilomètres de spahis, qu'on ne fait qu'en une demi-heure ; on n'a jamais fini de gravir des sentiers qui s'entrelacent, où quelquefois tout le monde glisse et descend, homme et monture ; les premières habitations ébauchées sur ces hauteurs ne sont pas toujours solides : il leur arrive d'être balayées par de terribles ouragans.

L'installation est toujours sommaire sur un sol en terre battue. Dans la même pièce, pas très grande et que des portes à larges fissures protègent mal contre le vent, on crée des compartiments fictifs, afin d'agrandir le domicile. Il y a tout au fond, en face de la porte, ce que l'on nomme la chapelle, celle-ci voilée par un tapis tendu ; près de l'entrée, le *divan*, où sont accueillis les visiteurs ; dans un coin, la cuisine, avec un attirail très restreint ; à une autre extrémité, le logement de la mule et aussi de deux petits sangliers apprivoisés ; au milieu, la salle à manger avec une caisse qui sert de table. Après le souper, la pièce tout entière est transformée en dortoir, et le Père supérieur a le privilège de coucher dans la caisse, où viennent le rejoindre les petits sangliers lorsqu'ils ont trop froid.

Quelque modeste que soit l'installation, le *divan* est rempli, dès la première heure, de malades et de curieux : le marabout arabe vient souvent y passer ses moments de loisir ; les infirmes surtout s'y pressent et sont très prolixes dans la description de leurs maladies. Mais l'école est l'œuvre principale des Pères Blancs.

Les Kabyles apprécient l'instruction pour leurs enfants, mais n'entendent pas s'assujettir aux vexations de l'enseignement obligatoire. L'internat, surtout l'internat des jeunes filles a le don de les exaspérer, et lors d'une création récente qui ne fut pas de leur goût, on les

vit descendre à Fort-National et déclarer au résident civil qu'ils étaient prêts à en finir plutôt que de laisser toucher à leur famille : « Si tu veux prendre nos filles, lui disaient-ils, il ne nous reste plus qu'à *travailler* une route pour aller nous jeter dans la mer ! »

Les Pères Blancs savent respecter la liberté des Kabyles et mériter une confiance que des lois oppressives n'imposeront jamais. Aussi, dès que la petite cloche de l'école annonce l'heure de la classe, sur l'un des sommets du Djurjurah, les enfants accourent avec empressement aux demeures respectives des « Pères marabouts et des vierges maraboutes. En hiver, et même jusqu'au mois d'avril, l'accès de l'école n'est pas sans danger, parmi ces pics couverts de neige, où le sentier doit être frayé chaque matin ; mais le père de famille aime son enfant comme la prunelle de son œil et ne consent pas à l'exposer seul à un voyage aussi périlleux. Au premier signal de la cloche, le Kabyle hisse l'enfant sur ses épaules, et d'un pied agile et assuré, s'avance sur les arêtes vives qui bordent les ravins, et arrive enfin avec son fardeau qui s'échappe triomphant de ses bras et va s'ébattre au milieu des camarades. Vers les premiers jours du printemps dernier, un membre de l'enseignement supérieur, venu de Paris pour une excursion dans l'Atlas, assistait un matin à l'ouverture de la classe. Comme il témoignait sa surprise et son admiration à l'un des intrépides Kabyles qui venait d'accompagner son fils : « Vois-tu, lui dit familièrement le Kabyle, je vais tout t'expliquer. Quand la cloche sonne, nos enfants ne restent plus en place ; ils sont comme des *tourbillons*, impatients d'arriver chez les marabouts de France. On ne peut pourtant pas les laisser partir seuls dans la neige et sur la glace ! Nous les élevons sur nos épaules et nous les apportons. » Le professeur, touché de cette explication, fit un salut cordial aux Pères Blancs et leur dit avec émotion : « Il y a ici un attrait pour ces enfants, et leur instinct ne les trompe pas ; ils trouvent en vous des Pères ! »

Cette œuvre patriotique et de pacification poursuivie par les Missionnaires d'Alger, les résidents civils de Fort-National ne se refusent pas à la faire valoir contre les influences étrangères qui tentent de s'insinuer jusque dans le Djurjurah. Les Anglais nous ont souvent appris à nos dépens qu'ils aiment les colonies, mais surtout les colonies des autres, où il n'y a plus qu'à s'établir, sans s'imposer les labeurs ingrats de la première occupation. L'Angleterre regarderait-elle d'un œil de convoitise nos possessions de l'Afrique du Nord ? On pourrait le soupçonner, en voyant les missions de propagande que la société

biblique de Londres s'est mis en tête de diriger sur la Kabylie. Mais les efforts des ministres anglicans et de leurs *ministresses*, ne sont pas encore à la veille d'être couronnés de succès. Il y a quelques mois, au cours d'une visite qu'un Père Blanc rendait au résident civil, on annonce l'arrivée de quelques membres de la société biblique ; ils demandent à être introduits. Le Père Blanc s'apprête, par discrétion, à prendre congé, mais il est retenu par le résident civil. L'entrevue ne dura qu'un instant avec les nouveaux venus. La députation anglaise sollicitait la protection du représentant de la France : elle venait travailler à la civilisation des Kabyles et leur apprendre à devenir de bons Français. Le résident les remercia de tant de bonnes intentions, et leur indiquant de la main le missionnaire qui était debout à ses côtés : « Nous avons en lui, dit-il, et dans tous les autres Pères Blancs, des hommes qui s'entendent très bien en civilisation et dans l'art de former les enfants de la France ! »

Ils ont, de plus, la joie de former les enfants de l'Église. Car, si les jeunes Kabyles fréquentent leurs écoles pour apprendre le français, ils y viennent aussi pour entendre parler de Dieu et de « l'ancienne voie ».

De temps en temps, quelques-uns de ces enfants, plus avides d'étudier, décident leur famille à les laisser partir pour Alger, à la maison-mère de la Mission. Ils s'y appliquent, ils écoutent et s'habituent à « gouverner leur langue ». A l'époque des vacances, ils reviennent dans les montagnes. Avec quels transports, au milieu de quelles effusions ne se jettent-ils pas dans les bras de leurs mères ! Celles-ci, suivant leur coutume d'exprimer leur joie, les accueillent avec de grands cris : elles convoquent leurs voisines, qui témoignent aussi leur satisfaction par des clameurs assourdissantes. Alors tout ce qu'on leur a enseigné dans la grande ville, les enfants le racontent dans leur pittoresque langage. Là-bas, disent-ils, on nous apprend que Dieu reçoit les siens dans des *maisons d'or*, et que tous ceux qui ne suivront pas la vraie voie, seront condamnés *à manger du feu* toujours. A ces récits vifs et animés, les mères pleurent et méditent. Souhaitons le jour où les enfants et les mères pourront être éclairés ! La conversion de la femme, c'est la fin de l'islamisme !

C'est aussi la cause de la France et de l'Église que les Pères Blancs ont prise en main, depuis 1875, dans la régence de Tunis et dans les profondeurs du Sahara.

A une heure de la Goulette, s'élève en amphithéâtre une série de

collines couronnées par une hauteur célèbre qui fut longtemps l'Acropole d'une colonie phénicienne. Sur le sommet principal de tous ces monts était assise l'ancienne citadelle de Byrsa. On ne peut entreprendre l'ascension de ces collines étagées sans rencontrer quelque grand souvenir, on ne peut faire un pas sans fouler quelque vestige du passé. Le poète épique a chanté, en langue latine, cette reine fugitive, partie des côtes de la Phénicie, abordant à ces rivages pour y fonder la cité de Carthage, qui balança si longtemps la fortune de Rome. La malheureuse exilée avait espéré pouvoir oublier, dans ce refuge, les amertumes de sa vie, tous ses chagrins ; elle en retrouva de plus grands encore et finit de désespoir au milieu des flammes d'un bûcher ! Dans l'histoire des âges, l'histoire dégagée de la légende, a conservé le souvenir d'une autre femme, l'épouse d'Asdrubal, qui se condamna aussi à une mort violente, au sein de cette même forteresse, pour échapper à l'armée de siège et aux outrages du vainqueur.

Après bien des vicissitudes, sous la domination de Rome, après les jours de gloire et de persécution de la première prédication chrétienne, temps admirables et terribles, où l'Église de l'Afrique proconsulaire eut à verser des flots de sang pour la cause de l'Évangile — on a pu comparer cette terre sacrée à un immense reliquaire baigné du sang des martyrs ! — la citadelle devint un camp retranché, pendant les croisades, et c'est là selon une tradition qui n'est pas démentie, que notre roi saint Louis, au milieu de son armée en deuil, étendu sur un lit de cendre, rendit le dernier scupir, les yeux tournés vers « la douce France ». Durant le cours d'une longue période, ces régions barbaresques, dévastées par l'invasion musulmane, ne furent guère visitées que par les Religieux voués à la rédemption des captifs, dont saint Vincent de Paul fut assurément le plus illustre.

C'est seulement dans la première partie de notre siècle, qu'on eut enfin la pensée d'élever, sur les ruines de l'ancienne citadelle, un monument en l'honneur d'un Roi qui fut un guerrier et un apôtre. Une bien modeste chapelle, sous le vocable de Saint-Louis, fut érigée il y a quarante-cinq ans ; des prêtres français y remplirent la charge d'aumôniers. C'est ainsi que l'acropole de Byrsa fit place à la chapelle de Saint-Louis. Depuis plus de dix ans, les Pères Blancs ont reçu de Pie IX la mission de la desservir ; ils y étaient établis à la tête d'un orphelinat pour les indigènes, lorsque survinrent les évènements de 1880 et l'expédition de Tunisie. On vit bien alors, par quel dessein

providentiel, ces enfants de la France s'étaient installés sur les hauteurs de Carthage.

Dès les premiers jours, notre armée d'occupation, notre marine mouillée à la rade de la Goulette, se trouva à Saint-Louis en terre française. Le corps du génie y fixa son quartier général pour les opérations de topographie et de triangulation ; officiers de la flotte et généraux faisaient appel aux Missionnaires pour le service divin et pour la consolation des malades. Plus tard, des sénateurs et des députés chargés d'enquête, faisaient aussi séjour dans l'établissement de Carthage. Émus et reconnaissants de la cordialité toute française avec laquelle ils étaient accueillis, ils déclaraient sans vergogne, que certain cri de guerre religieuse proféré ailleurs, n'était pas « un article d'exportation ou de navigation ». Au cours de cette expédition, qui devait aboutir à notre protectorat reconnu, les officiers qui avaient visité l'orphelinat des Pères, songeaient aussi à le recruter, et se vouaient, entre-temps, à l'œuvre des abandonnés et des vagabonds. Un jour, l'un de ces chefs au cœur magnanime, montait à Saint-Louis, accompagné d'un jeune arabe. Le pauvre petit être était enfermé dans un costume qui n'avait pas été confectionné à sa mesure, ni à la dernière mode. Dès qu'il aperçut le Père Supérieur : « Mon père, dit l'officier, c'est un petit indigène que je viens de racheter, son équipage était très restreint. Il n'est pas vêtu avec luxe, mais j'ai dû lui tailler moi-même cet accoutrement, et mettre la main à l'aiguille, pour qu'il fut en état de vous être présenté. Je vous prie de faire le reste. » Comment un orphelin, présenté sous de pareils auspices, n'aurait-il pas été accepté, les bras ouverts ?

Voilà ce qu'on a vu pendant cette campagne de Tunisie ; mais combien d'autres services rendus par les Pères Blancs, qui ne tombent pas sous les yeux, et que Dieu se réserve comme un spectacle digne de Lui et de ses Anges !

Une armée d'occupation, avec ses cadres, ses lignes déterminées, ses moyens d'approche, n'apparaît au premier coup d'œil, que comme une agglomération de soldats toujours dans l'action, incessamment engagés dans quelque entreprise, dans quelque mêlée sanglante. Mais ce n'est là qu'un aspect de la guerre et de la vie des camps. Aux heures d'effort et d'entraînement, succèdent les journées d'attente, de lassitude, où les cœurs, les âmes envahies subitement par les souvenirs, se sentent comme déracinées sur ces plages lointaines, avec tout le malaise qu'on éprouve en face de l'inconnu. L'absence n'est-elle pas

le plus grand de tous les maux ? Et puis, il y a aussi là-bas, sur le sol de la patrie, des existences que l'inquiétude dévore, des pères qui s'attristent, des mères qui se lamentent, de jeunes familles brusquement interrompues, qui ne sont ingénieuses qu'à se tourmenter, qui n'ont jamais assez de nouvelles, qui se défient de celles qui arrivent, et qui du moins, seraient si heureuses de tout connaître à tous les instants ! A ces heures d'angoisses, il est bon, pour ceux qui sont loin de la demeure paternelle, de toutes leurs affections, de pouvoir respirer un peu d'air natal, de revivre quelques instants en France, au moins par la pensée, de rencontrer des amis sûrs et dévoués en qui l'on épanche le chagrin qui s'accumule, les ennuis noirs et les abattements profonds ; il est bon que des épouses, des mères puissent compter, en toute vérité, sur des correspondants sûrs qui suppléent à tout ce que les dépêches ont de si laconique ! Les Pères Blancs furent ces précieux intermédiaires entre les soldats, leurs familles et leurs enfants. Qui pourra redire les visites souvent répétées, les entretiens fortifiants, les libres causeries échangées avec les Pères, par ces fils de la France, qui retrouvaient, sur les hauteurs de Saint-Louis, la patrie, le souvenir du foyer, la consolation, l''espérance ? Qui pourra jamais connaître toutes les lettres adressées à Carthage, tous les messages qui en partaient, pour calmer, pour rassurer tant d'âmes gémissantes, tant de cœurs meurtris ? Ce sont là des secrets et des mystères, qui échappent au regard de la foule ; mais ceux qui ont pu les soupçonner, verser le baume sur des plaies saignantes, faire passer dans des vies en détresse le courant d'espérance qui retrempe et qui rafraîchit, ces hommes-là, nous n'en pouvons douter, ont accompli une œuvre patriotique et française.

C'est à Tunis que les Pères Blancs ont peut-être le plus contribué à établir notre influence. Au moment de la reconnaissance du protectorat, nous n'avions dans la capitale de la Régence, qu'une ou deux écoles primaires dirigées par des religieuses et des religieux français. Les Italiens, qui sont en quête de colonie, avaient été plus avisés. Convaincus que la langue est le meilleur véhicule pour propager les mœurs et répandre les idées, ils avaient créé, depuis près de vingt ans collège international, un collège de jeunes filles, des cours du soir, et dans d'autres villes de la Tunisie, des établissements semblables. Par ces fondations, ils essayaient de saisir la population maltaise, de rapprocher de leurs coutumes les Juifs et les Musulmans. Mais les dispositions de cette population mêlée ne leur étaient guère favorables.

Nulle puissance, plus que la France, n'a d'autorité et d'ascendant sur les Juifs et les Arabes : le Maltais lui-même a plus de penchant pour le Français que pour l'Italien.

Il était donc indispensable qu'une grande école française fut ouverte à Tunis : les Pères Blancs se trouvèrent en nombre pour suffire à cette besogne. Le collège Saint-Charles fut fondé. Dès l'ouverture, en octobre 1882, les élèves, de toute race, de toute religion vinrent en si grand nombre, qu'il fallut construire une aile nouvelle. Aujourd'hui, en plein quartier Européen, sur l'avenue de la marine, et près de la cathédrale de Tunis, s'élève le collège français, qui va bientôt compter trois cents élèves. Les enfants aiment leur école, apprennent à s'y connaître dès la première jeunesse ; la liberté de leurs croyances, de leurs traditions y est respectée ; mais ils sont formés à la morale la plus pure et s'habituent à considérer la France, comme la grande nation de Dieu, comme leur patrie. Afin que les études soient suivies et régulières, pour que les Pères puissent se livrer tout entiers à l'éducation, le collège Saint-Charles de Tunis est sous le même régime que le collège Stanislas de Paris. Les professeurs sortent de l'Université, mais la direction et l'administrations sont entre les mains des Pères Blancs.

Les jeunes filles ont aussi leurs pensionnats, l'un à Tunis, l'autre à Carthage, et sur le territoire de la Régence, grâce l'activité du vaillant Primat d'Afrique, plus de quinze écoles primaires ont été créées, en trois ans, avec les seules ressources de la charité. Ces écoles, destinées à alimenter le collège Saint-Charles et les pensionnats de jeunes filles, font l'admiration des visiteurs. Naguère, un membre de l'Association Franklin, protestant d'origine, chargé d'étudier les questions d'enseignement en Tunisie, a consigné cette phrase dans son rapport : « Les Missionnaires, dans le protectorat, sont un merveilleux instrument de colonisation. »

On a défini l'apôtre, un homme qui ne doit s'arrêter qu'à la fin du monde. Les Pères d'Afrique ne s'arrêtent pas. Pendant qu'ils s'établissaient sur les hauteurs de Carthage, pour rayonner ensuite sur toutes les villes de la Régence, d'autres groupes de missionnaaires, trois par trois, comme c'est leur règle fondamentale, allaient à la reconnaissance, par delà les gorges de l'Atlas, jusqu'aux portes du Sahara et du Soudan. Ils voulaient atteindre les Touaregs, cette autre famille des Berbères, qui est nomade et ne laisse de ses pas qu'une trace fugitive dans les sentiers du désert. A leur suite, ils espéraient

pouvoir entrer à Tombouctou, la ville fameuse, et porter le coup de mort à la traite et à l'esclavage, qui est la source de toutes les infamies.

A cette fin, les Pères Blancs préparaient de longue main des expéditions dans le Sahara et dans le Soudan. Appuyés sur nos possessions françaises les plus avancées au Sud de Biskra et même sur la Tripolitaine, ils choisissaient Tougourth, El-Goleah, comme des stations, où ils pourraient rencontrer des caravanes et s'attacher des chameliers. De là, ces voyages dans la régence de Tripoli, à Rhadamès, où les Pères Blancs étaient déposés comme des colis dans une rue déserte; de là ces excursions dans ces plaines de sable, couvertes d'alfas et de broussailles épineuses, où l'on n'avait d'autre couche que le lit desséché des rivières et dans le voisinage des vipères à cornes qui donnent la mort en deux heures : tout cela pour approcher les Touaregs, s'aboucher avec eux, et parvenir à se mêler à leurs caravanes en route pour le Sud, par *Rath* ou *In-Salah*. On disait les chefs Touaregs fidèles aux engagements contractés.

Nous allons voir si les Pères d'Afrique ont pu échapper à l'instinct rapace de ces pirates qu'on appelle « les écumeurs de ces mers de sable ».

Vers la fin de 1874, un évènement étrange sembla favoriser les projets d'une croisade dans le Soudan. Des Touaregs, convaincus d'avoir pris part à une insurrection avaient été saisis, conduits à Alger et condamnés à être passés par les armes. L'exécution n'eut pas lieu, car leur grâce fut obtenue par l'intervention de Mgr d'Alger. Les Touaregs, vivement touchés d'une démarche si inattendue, vinrent remercier en corps celui qui leur avait sauvé la vie Un repas leur fut offert, et à la fin de la réception, le chef des Touaregs prenant la parole, dans le langage de toutes ces races du désert : « Tu es notre Père, dit-il à l'Archevêque, nous te devons la vie. Compte désormais sur nous : nous répondrons de ceux de tes enfants que tu voudras envoyer dans le Soudan. Nous les accompagnerons, nous les défendrons jusqu'à la mort. » Cela dit, les Touaregs prirent le chemin d'In-Salah: dans la direction du sud-ouest.

Dès les premiers mois de l'année suivante, on voulut mettre à profit la bonne volonté des Touaregs. Une caravane, composée de trois missionnaires, prenait la route la plus courte pour Tombouctou, celle qui incline vers l'Ouest et passe par In-Salah. Durant plusieurs mois d'indicibles angoisses, on demeura sans nouvelles. Puis des chameliers

échappés au désastre, vinrent annoncer que les Pères avaient été massacrés par les Touaregs noirs ; les têtes avaient été tranchées, les restes jetés au feu et calcinés. Le mystère de ce drame sanglant n'a pu être éclairci. On a dit que les Touaregs n'avaient été que des émissaires, que les ordres partaient d'ailleurs. Il y a tant de Touaregs aujourd'hui !

Malgré tout, les Pères Blancs ne connurent pas le découragement. Ils se reposaient dans la pensée que le chemin du désert, arrosé du sang de leurs martyrs, était définitivement ouvert, qu'en prenant de préférence la route de l'est par Rhat, quoique la plus longue pour se rendre à Tombouctou, ils pourraient s'appuyer sur des Touaregs réputés très sûrs et très hospitaliers. Durant cinq années, par des reconnaissances incessantes dirigées vers le Sud, depuis Rhadamès jusqu'à Rhat, ils contractaient des amitiés, nouaient des alliances avec les plus influents des Touaregs. Ces derniers, soupçonnés d'avoir trempé dans la fin sanglante du colonel Flatters ne montraient aucune hostilité envers les Pères et les voyaient même de très bon œil. L'heure tant souhaitée venait de sonner pour cet héroïque Père Richard ; — nous saluons en lui un breton et l'une des plus belles âmes de notre époque — il allait être au comble de ses vœux et pouvoir partir avec ses deux compagnons « les pieds sur la terre, le cœur dans les cieux ! »

On touchait à la fin de 1881. La caravane organisée et protégée par les chefs Touaregs était partie de Rhadamès : elle s'était avancée à près de cinq cents kilomètres dans le Sud. Après avoir dépassé Rhat, elle marchait à petites journées dans ces mornes solitudes et ne s'arrêtait que pour camper auprès des puits, avoisinant les salines. Les nouvelles reçues par les caravanes qui se croisent, étaient excellentes, lorsqu'au commencement de 1882, des coureurs vinrent annoncer que les Pères n'étaient plus ; ils avaient été décapités aux abord d'un puits, il y avait deux ou trois jours. Des cavaliers s'empressèrent d'accourir : ils ne trouvèrent plus que des ossements brûlés et noircis, des vêtements en lambeaux et couverts de sang, et tout près de ces objets sanglants, le chien du Père Richard, un *Slugi*, au repos, abîmé dans sa douleur, qui ne relevait la tête que pour faire entendre des hurlements lugubres. Tandis que les hommes s'abandonnaient à une barbarie sauvage, un animal n'obéissant qu'à son instinct, pleurait à sa manière, et réclamait par des cris, son maître qu'on venait d'immoler.

La tristesse fut grande dès les premières rumeurs qui apportaient la nouvelle de ce second massacre : un long cri de douleur s'éleva dans

le monde chrétien, une lettre partie d'Alger exhalait les plaintes de la nature déchirée et prodiguait des consolations à des mères qui vivaient encore ! Mais enfin, c'était un sentiment de joie et de fierté chrétienne, qui était la note dominante. Qui donc oserait soutenir que la foi est morte parmi nous, que notre nation n'est plus capable de générosité et de sacrifice, lorsqu'elle a du sang à verser pour la cause de l'Evangile pour la grandeur de la patrie française ? On le vit bien à la messe d'actions de grâces, célébrée avec l'agrément du Souverain-Pontife, en l'honneur des trois victimes. Tandis que les cœurs étaient opprimés, les yeux rougis par les larmes, des voix animées par l'espérance entonnaient le *Te Deum*, et célébraient ces trois enfants de la France qui venaient d'être réunis à la glorieuse armée des Martyrs !

L'expérience était faite. Jusqu'à des jours plus propices, il ne fallait plus penser à poursuivre la croisade au Nord, mais concentrer toute l'action apostolique vers le Sud-Est, par les passages ouverts dans la direction des grands lacs. On devait prendre terre à Zanzibar, et remonter dans la direction de l'équateur. C'était un voyage immense, par mer, pour gagner Zanzibar, par terre, pour traverser des territoires inconnus qui s'étendent du 10e degré de latitude Sud jusqu'à la ligne équatoriale. La perspective de ces obstacles et de ces fatigues ne put ébranler le courage des Pères Blancs, ils se mirent en route pour les Lacs et le haut Congo.

Pour effectuer le long trajet de Zanzibar aux grands lacs, il est presque impossible d'utiliser les animaux vulnérables qui succombent trop vite aux piqûres du *tsétsé*; il faut faire appel aux indigènes de ces contrées et choisir, parmi eux, des porteurs fortement constitués. Aussi, l'organisation d'une caravane est-elle une entreprise des plus compliquées, selon le témoignage de tous les explorateurs qui s'engagent dans les régions équatoriales.

Il s'agit, en effet, d'allier et de mettre d'accord les éléments les plus disparates : des Arabes, des Zanzibarites, des Nègres, qui jouissent de quelque réputation de sobriété et de modération dans l'usage des boissons fermentées. C'est presque un problème insoluble, celui qui consiste à aligner, à discipliner des êtres dégradés, faciles aux querelles, voleurs, incorrigibles et qui profitent souvent de la première halte pour disparaître avec leur bagage. Lorsqu'on s'imagine avoir tout conclu, on s'aperçoit que tout doit être recommencé. C'est une première dépense d'énergie.

Ajoutez le ressort de la volonté sans cesse tendu dans des voyages

qui durent, non pas quelques jours, mais des mois et des mois, des luttes à soutenir contre le climat, les ardeurs tropicales, des obstacles à franchir qui se renouvellent avec une uniformité désespérante. Ici, des fleuves, de larges rivières, dont les gués sont toujours soigneusement cachés par les naturels du pays ; là, des forêts épaisses, des épines drues et serrées, des plantes aux émanations fortes et âcres et dont les brindilles fouettent le visage, en y produisant une brûlure analogue à celle que le piment fait dans la bouche. C'est un art de camper, mais surtout de décamper à propos, pour ne pas entendre le rugissement du lion qui glace de terreur, pour fuir le voisinage de serpents audacieux qui rampent droit à l'homme, lancent leur venin à dix pas; et toujours dans les yeux.

Il n'est pas possible de traverser une peuplade — et ces peuplades ne sont séparées que par une jungle, par un marais — sans que la caravane soit soumise aux tracas et aux humiliations des tributs, des droits de passage et de résidence, bien connus sous le non de *hongo*. Le plus petit négus, la reine du plus modeste territoire entend bien qu'on lui offre, de gré ou de force, un ballot d'étoffes, aux couleurs très vives : peu importe la finesse du tissu. Après bien des pourparlers pour réduire l'imposition, le ballot est accordé, et les porteurs se trouvent soulagés d'autant. Pour entrer dans un village, on paye le hongo : on le paie pour boire un verre d'eau, pour occuper un emplacement, pour être admis dans la case du roi et même pour en sortir. Mais quelque vexatoire que puisse être ce droit de passage, réclamé à tout venant, on le préfère encore au droit de pillage. Dans ce hongo substitué à la destruction de la caravane, les explorateurs s'accordent à reconnaître un commencement de civilisation !...

Pendant les étapes, l'alimentation n'est pas facile, elle est aussi très peu variée. On vit à la grâce de Dieu, aujourd'hui de racines broyées, demain, et ce demain n'arrive pas souvent, d'un morceau de girafe. Les forces sont vite abattues, l'estomac devient paresseux, et la fièvre, qui couve en permanence sous ces régions boisées, mine à la longue les plus fortes constitutions européennes. Faut-il s'étonner que tant de voyageurs succombent à la maladie, lorsqu'ils ont vaincu mille autres fatigues et triomphé des ruses, des embuscades et des guet-à-pens !

Malgré ces difficultés, qui paraissent insurmontables à première vue, les Pères Blancs ont organisé trois, quatre caravanes, appuyées dès la seconde, par des zouaves pontificaux, Belges presque tous, toujours avides de dévouement et de sacrifice, et agréés solennelle-

ment à titre d'auxiliaires pour le commandement si difficile de porteurs indigènes. Ces caravanes, parties de Zanzibar, sont parvenues à Tabora, après des efforts prodigieux, « en montant et en descendant toujours ». A partir de Tabora, les Missionnaires du Nyanza prennent la route du nord, ceux du Tanganyka et des sources du Congo, continuent à marcher en droite ligne dans la direction de l'ouest. D'autres caravanes remontent en ce moment le Bas Congo, depuis notre colonie de Brazzaville jusqu'aux cataractes de la ligne de l'équateur. Plusieurs de ces admirables serviteurs de Dieu, quelques-uns des zouaves pontificaux belges, n'ont pu supporter ce climat meurtrier ou sont morts sous la *zagaie* des nègres sanguinaires. Leurs corps reposent dans les profondeurs des forêts vierges et l'emplacement de leur sépulture n'est révélé que par une petite croix de bois. C'est là qu'ils attendent la résurrection glorieuse.

A peine établis au sein des grands royaumes qui entourent les lacs de l'équateur, les Missionnaires d'Afrique eurent sous les yeux un spectacle navrant, auquel rien jusqu'à ce jour ne les avait préparés. Les récits des voyageurs qui passent, des explorateurs qui vont vite, sont fantastiques, lorsqu'on les compare à la situation telle qu'elle existe. Ces peuplades, en état de guerre continuelle entre elles, se poursuivent sans cesse par le fer et par le feu, s'égorgent de tribus à tribus, pour piller et pour détruire. L'enjeu de la lutte est souvent une verroterie ou un fichu d'indienne. Les têtes des vaincus, plantées au bout des piques, sont les hideux trophées qui servent d'avenue aux villages.

Au milieu de ce ramassis de fauves, vivant dans le désordre et le pêle-mêle de la honte, il ne faut pas s'attendre à trouver les traces de la société, pas même celles de la famille. L'enfant guette son père ou insulte sa mère, dès la première jeunesse : on se vole, on se vend, on cherche à se dévorer. Dans ces contrées, on ne voit presque jamais d'or ni d'argent, l'homme est la monnaie courante et l'instrument de l'échange. Le prix d'un objet, d'une mesure de *sorgho* ou de quelques chétifs quadrupèdes, se compte par têtes d'esclaves, comme chez nous on compte par louis de vingt francs. Il n'est pas rare qu'une pièce de cinq francs soit un homme !

En présence de cette affreuse dégradation, qui avilit toute la personne humaine, les Pères Blancs ont pris le parti de tenter leur premier essai de civilisation auprès des chefs, des femmes et des enfants.

Les chefs, naturellement curieux de tout ce qui est nouveau, ont fait

presque tous un accueil gracieux aux Missionnaires d'Afrique. Ces grands *négus* sont ravis, lorsqu'on leur offre quelque costume étincelant, quelques dépouilles de nos grandeurs déchues : les Pères Blancs ont eu soin de s'en munir au marché du Temple, avant de quitter Paris. Le roi Mtésa, dont on a tant parlé, et malgré qu'il fût circonvenu par des quakers venus d'Angleterre, ne se lassait pas de la conversations des Missionnaires. Souvent, accompagné de son chien, qu'il tenait en laisse, il venait échanger avec eux de fréquentes visites dans l'installation qu'il leur avait permise et facilitée. Mais les Pères Blancs n'ont pas dû se fier à ces premiers témoignages. Le barbare reparaissait trop souvent chez l'enfant. N'est-il pas arrivé Mtésa, au sortir d'entretiens si pleins de cordialité, de faire précipiter des centaines de victimes dans le Nyanza, pour apaiser le génie du lac, de faire exécuter cinquante de ses mille femmes, en une seule fois, en une seule nuit ? Le fils de Mtésa règne aujourd'hui ; il est malheureusement dans les dispositions de son père ; la crainte l'exaspère et le rend cruel. La polygamie est à détruire et l'amour du sang à éteindre, avant que la foi chrétienne puisse germer et s'étendre.

Les femmes et les enfants sont les premières créatures qu'il faille conquérir à Dieu. Tout d'abord les mères. Ces malheureuses, dénuées de tout secours, ne peuvent espérer de dignité morale que par l'influence de l'Évangile. Chargées des fatigues, des soins de la maternité, elles sont vouées aux corvées les plus dures, et travaillent aux champs, leurs petits enfants juchés sur leurs épaules. On ne leur accorde que des satisfactions puériles ou meurtrières, celle de fumer une sorte de *haschich* suffocant. Mais, à la différence des hommes, qui ont le privilège de tousser, à leur aise, à chaque expiration, les femmes ne doivent pas tousser. Qu'elles étouffent plutôt !

Ces traitements indignes ne sont rien en comparaison des actes de cruauté dont elles sont les victimes. Qu'on nous pardonne de consigner ici des détails qui font horreur. Lorsque les chefs barbares construisent un piège pour attirer le lion ou le tigre, ils proposent une de leurs femmes comme amorce vivante. Nous connaissons les récits de ces funérailles royales, où les femmes du mort sont ensevelies, malgré leur terreur, malgré leurs cris, dans le lit d'une rivière, un moment détournée de son cours. Ces créatures affolées sont rangées en cercle et accroupies autour du défunt, et lui servent de piédestal et de monument funèbre. Quand la cérémonie est terminée, la rivière reprend son cours.

Mais ce n'est pas seulement dans le palais des rois que la vie de ces infortunées est exposée à de pareilles infamies. Il n'y a que quelques mois, et dans le voisinage du Tanganyka, une pauvre femme avait été envoyée à la recherche de débris de bois, pour alimenter le feu du soir. La malheureuse, se trompant de sentier, fut tout à coup submergée dans l'un de ces marécages cachés sous la végétation. Elle faisait entendre des cris désespérés ; quelques passants riaient ; son mari : impassible, la regardait de loin et finissait par lui jeter une corde, d'une longueur dérisoire, en lui recommandant de se tirer du mauvais pas comme elle pourrait. La nuit vint, on l'abandonna. et lorsque le jour reparut, elle avait été dévorée par un léopard ! — Cette destinée accablante pèse sur plusieurs millions de créatures.

Ces femmes ont besoin d'être aidées, encouragées pour calmer les humeurs farouches de ceux qu'elles épousent, pour être de vraies mères et devenir ainsi l'honneur de leur foyer ; elles réclament les vaillantes sœurs Maraboutes, qui puissent s'occuper de la mission délicate des jeunes filles et des mères, comme elles le font dans la province d'Alger et dans tout le massif de l'Atlas.

Et les enfants qui ne viennent souvent au monde que pour être esclaves ! Pour se faire une idée de cette plaie de l'esclavage, il n'est pas inutile de rappeler ce que les Missionnaires ont tant de fois observé chez les infortunés dont ils procurent la délivrance. Ces pauvres petits êtres demeurent, pendant des années, même après leur liberté, sous le coup de la crainte, du tremblement et de l'effroi. Ils revoient longtemps encore, dans des cauchemars sanglants, les terribles ravisseurs, leur hutte incendiée, leur mère violemment arrachée à leur tendresse et toutes les scènes de cruauté qu'ils ont dû subir. C'est ce que nous racontait un jeune nègre, racheté depuis quelques années, et qui court aujourd'hui sur ses dix-sept ans, selon toute vraisemblance. Il a vu le jour au Sud de Tombouctou. Vendu six fois à des maîtres successifs, comme le témoignent quinze cicatrices de son visage, il a été délivré par le Père Richard, à Ouargla, sur les limites de notre occupation française. On l'a élevé, il s'est converti, et depuis qu'il est confié à la sollicitude si douce, si patiente du Père Supérieur de Lille, il apprend à travailler le bois, afin de pouvoir donner un jour, dit-il, « un aspect plus beau aux cases des nègres ! »

Ce jeune homme est sauvé. Mais les autres, comment les soustraire à l'esclavage ? Leur prix n'est pas considérable : un enfant ne coûte que cent francs et même moins. Mais il y en a tant à racheter ! Quand

on vient à penser que, malgré les efforts des nations civilisées, plus de quatre cent mille enfants, de tout âge et de tout sexe, sont, chaque année en Afrique, la matière vile d'une traite inexorable, soit que des parents indignes en fassent un odieux trafic, soit que ces petits êtres deviennent les victimes de rapt, de chasse à l'homme ou d'attaques en règle; quand on se représente ces longues chaines d'enfants, torturés, traînés dans les sables pendant des centaines et des centaines de lieues, jusqu'à ce qu'on rencontre un marché favorable, comment n'être pas ému et gagné par un sentiment d'humanité, de pitié, comment ne pas venir au secours de si grandes infortunes, et ne pas contribuer à ce qu'un grand nombre de ces enfants puisse être délivré et disposé, sous la direction des Pères d'Afrique, à jouir de notre lumière et de nos espérances?

C'est à cette entreprise que les Pères Blancs ont voué leur vie dans la région des grands lacs, Sûrs de tenir en main le vrai et seul flambeau de la civilisation, ils luttent et marchent avec confiance, sans se laisser déconcerter par les oppositions de tout genre qui peuvent survenir. Ils sont sujets à la contradiction, et cela est inévitable dans la mêlée des passions humaines, où se choquent des éléments si divers, et qui sont encore si loin d'être réunis dans un même esprit de paix et de concorde! Les esprits empressés leur adressent cette critique: Mais vous ne faites rien chez les nègres, ou bien vos progrès sont si lents qu'ils demeurent insensibles! Ceux qui se font une idole de la liberté de conscience, plaident la cause de la barbarie, en faveur des nègres: Si vous étiez encore les seuls représentants de la civilisation, disent-ils aux Pères Blancs, mais vous coudoyez à chaque instant les apôtres de confessions divergentes de la vôtre! Quel parti peuvent bien prendre ces barbares, au milieu de tant de croyances qui diffèrent? Vous ne faites qu'augmenter la confusion dans les cerveaux de ces sauvages......

Aux esprits travaillés d'impatience et qui réclament des résultats foudroyants, les Pères d'Afrique répondent que Dieu, à qui l'on ne refusera pas la toute-puissance, n'a pas dédaigné d'employer six longs jours à la création du monde, qu'ils construisent un édifice moral, dont les fondations doivent être cachées en terre, comme celles de tous les édifices matériels. Les générations qui suivront, la leur bâtiront les étages en plein jour; pour eux, ils se résignent à être ce quelque chose qu'on ne voit pas.... Malgré que des confessions nombreuses tentent la conquête de ces cœurs, de ces âmes ouvertes aux premières

impressions, la victoire définitive restera cependant aux plus dignes, aux plus désintéressés, aux plus charitables. L'Africain, quelque enfant, quelque naïf qu'il puisse être, sait bien distinguer l'Européen de l'Arabe : il saura bien discerner aussi, parmi les rivaux de tant de confessions religieuses, ceux qui lui veulent sincèrement du bien, de ceux qui ne prétendent qu'à son ivoire ou à la richesse de son pays. En dépit des vicissitudes qu'elles traversent, et cette considération est à l'honneur de l'humanité, la justice et la vérité sont encore les deux plus grandes choses de ce monde ; elles ont des retours imprévus et finissent toujours par récompenser les âmes qui savent attendre.

Les Missionnaires, fermement établis dans cette confiance, commencent à entrevoir le succès que Dieu ne refuse jamais à une humble prière, à des efforts persévérants. Les nègres de l'équateur parlent déjà notre langue, comme les Pères parlent la leur, les premières assises d'une société sont fondées, et la jeune Église des grands lacs apparaît dans la première éclosion de sa foi.

Il y a quelques semaines, un jeune explorateur revenu du Congo, nous disait, avec une conviction profonde, que, seuls, les missionnaires peuvent avoir prise sur les peuplades de l'Afrique, parce que, seuls établis dans ces contrés et non simplement passagers et curieux de voyages, ils ont le temps, la patience héroïque d'apprendre la langue indigène et d'en dénouer les difficultés presque inextricables. Les Pères Blancs ont eu cette patience, ils connaissent la langue des grands lacs et tous ses dialectes ; ils viennent de composer une grammaire et de réunir dans un dictionnaire plus de sept mille mots empruntés au *Ruganda*. La connaissance de la langue est indispensable à ceux qui veulent conduire les barbares aux sources de la civilisation.

C'est aussi par l'intelligence de l'idiome que les missionnaires parviennent à jeter, sur ce sol inculte et désolé, les premières bases d'une société. Près des bords du Tanganyka, il existe un Père Blanc dont le prestige, l'ascendant est incontesté. Les négus le respectent, le consultent, acceptent tout de lui : le pouvoir, les réprimandes, les corrections, même la déchéance. Ce pauvre missionnaire s'est vu transformé en vrai suzerain, investi de la toute-puissance dans des royaumes plus étendus et aussi peuplés que la France. Il n'abuse pas de cette situation qui nous paraît étrange, bien au contraire. Il rachète des esclaves, de tout petits enfants que leurs mères allaitent encore ou que ces malheureuses abandonnent à l'état de squelette. Par ses soins, plus de trois cents de ces enfants sont nourris et préservés dans les postes du Tan-

ganyka. Les adolescents apprennent la langue française et sont initiés à l'instruction religieuse, mais il n'est pas rare. qu'en pleine leçon de catéchisme, les jeunes nègres réclament et sollicitent leur récréation favorite, qui est de danser. Le Père est bien obligé de la leur accorder de loin en loin, jusqu'à l'infusion d'habitudes nouvelles et plus calmes. Les hommes sont aussi l'objet de ses préoccupations constantes. Il leur aprend la guerre, le maniement des armes, la stratégie et la tactique, afin qu'ils soient à même de se défendre contre le léopard, qui vient faire des visites de nuit, et contre le trafiquant arabe qui profite aussi de la nuit, et même du jour pour organiser sa chasse à l'homme. N'est-ce pas une œuvre d'humanité et de civilisation, que d'apprendre à ces peuples impressionnables, prompts à fuir devant le danger, l'art de résister aux fauves, et particulièrement à ces cavaliers audacieux qui enlèvent les femmes et les enfants, qu'ils appellent sans pudeur « le bois d'ébène »? Nous devons ajouter, pour l'intelligence de cette éducation belliqueuse, que le suzerain de Tanganyka, si puissant, si considéré, est un zouave pontifical qui s'est battu au Mans, et qui, depuis, selon un mot heureux, s'est fait Africain, pour demeurer plus Français!

De jeunes églises viennent de naître dans ces vastes royaumes. Les néophytes qui aspirent à la connaissance de notre foi et au baptême, sont soumis aux mêmes épreuves imposées, dès les origines du christianisme, aux catéchumènes. Ces épreuves ont été soutenues pendant quatre années, et les néophytes, dont la persévérance ne s'est pas démentie, ont eu le bonheur d'âtre admis dans la grande famille catholique. Mais Dieu a voulu sonder la fermeté de leurs dispositions, et ces nouveaux chrétiens sont en ce moment jetés dans les prisons et dans les fers.

On nous annonçait des bords du Nyanza, vers la fin de juillet dernier, qu'une persécution venait d'éclater, que la foi de ces jeunes néophytes avait été admirable et s'était montrée capable de résister jusqu'à l'effusion du sang. Des lettres récentes qui nous parviennent, confirment ces nouvelles terribles et consolantes en même temps. Ces nègres chrétiens viennent d'ouvrir leur martyrologe. Un grand nombre — il monte peut-être à cent, on ne connaît que les noms de vingt-deux victimes — sont morts sous la bastonnade, ont été brûlés vifs, au milieu des tourments les plus raffinés, mais avec une constance qui frappait de stupeur les bourreaux eux-mêmes. Mgr Livinhac, le vicaire aposto-

lique de l'Ouganda, reçoit à cette heure, et du Souverain Pontife lui-même, la mission d'informer sur leur martyre pour la foi.

En attendant que le Père de tous les fidèles décide sur leur cause, nous envoyons un salut d'affection fraternelle à ces premières fleurs, empourprées de la jeune Église de l'Équateur......

Cette étude ne peut demeurer incomplète. Elle le serait, si nous finissions sans offrir l'hommage du notre respect et de notre reconnaissance à celui qui a été le bras de Dieu dans toute cette entreprise.

Je sais bien que, de nos jours, deux doctrines se disputent le monde. L'une, celle de nos pères dans la foi, établit que la Providence suscite, aux heures de grande détresse, des hommes qui sont à la hauteur des infortunes, pour les secourir et pour les consoler. L'autre, qui prétend s'appuyer sur les données positives de la science, déclare, dans un langage mécanique, que les grands hommes n'existent pas, qu'ils sont simplement « une force sociale. et la résultante d'un énorme agrégat de forces qui ont agi ensemble pendant des siècles! »

Que cette théorie chimique de la notion du grand homme accomplisse son évolution, mais qu'il me soit permis de rester fidèle à nos traditions et de saluer l'homme providentiel qui a été, après Dieu, depuis vingt ans, l'inspirateur, l'âme et le soutien de cette œuvre immense.

Déjà, lorsque j'ai fait allusion à celui qui se portait le garant et le défenseur des Pères Blancs contre les détracteurs de cette mission, lorsque j'ai raconté la bénédiction des Attafs, les établissements de Tunisie, il était visible que nous avions tous présents à l'esprit, l'intrépide apôtre que les Arabes se plaisent à nommer le grand général des Marabouts de France, l'évêque infatigable qu'un colonel rapprochait de la Lumière de l'Église d'Afrique. « Nous avons vu saint Augustin! sécriait-il », le prince de la sainte Église romaine, qu'un archevêque de nos contrées appelait naguère « le plus grand évêque du temps » — Son Éminence le Cardinal Lavigerie, Archevêque d'Alger et de Carthage, Primat d'Afrique. Nous l'avions tous à la pensée ; néanmoins je persistais à vouloir le réserver pour la fin de cette exposition. Comme il a la gloire de résumer l'entreprise tout entière, d'en être le ciment, n'était-il pas juste qu'il fournît la dernière impression sur laquelle nous devons rester? Son intelligence, sa vertu, son caractère, son activité. toute sa personne est marquée d'une ineffaçable empreinte dons la conception de cette œuvre et dans sa rapide expansion.

C'est lui qui recueillait les enfants arabes, victimes de la famine et

de la peste ; il avait la première idée de ces orphelinats depuis transformés en écoles, lesquels sont aujourd'hui disséminés en Algérie, dans les îles, comme dans la mère-patrie ;

C'est lui qui groupait le premier noyau de prêtres de bonne volonté, et qui leur enseignait que le nom de Père Blanc est synonyme de martyr. Bientôt il projetait au loin l'action de la société naissante à Jérusalem, à Malte, à Rome, à Tunis, longtemps avant la question du Protectorat, ces jours derniers, à Kaïrouan, cette seconde ville du fanatisme musulman, après la Mecque. En vain, quelques voix discordantes s'élevaient-elles, même de notre patrie, pour contester son influence : une feuille italienne, *la Riforma*, déclarait, qu'à lui seul, l'archevêque d'Alger valait un corps d'armée de cent mille hommes !

C'est lui qui fondait l'hôpital de Ste-Élisabeth, et ne reculait pas devant le projet hardi d'établir les villages chrétiens de St-Cyprien et de Ste-Monique. Aujourd'hui, sa plus douce joie est de visiter cette colonie d'orphelins, dont pas un seul n'a apostasié, d'exhorter les jeunes ménages, de se complaire au babil des enfants, qui grimpent sans respect sur ses genoux, et savent déjà, avec un accent de tendresse touchante, bégayer le nom de « grand Papa ». N'est-il pas le père de la première génération ?

C'est des hauteurs de Notre-Dame d'Afrique, où sont venues s'agenouiller tant de nos gloires françaises, qu'il suivait du regard ses fils bien-aimés, en partance pour le désert, pour Zanzibar et les lacs de l'équateur : c'est là qu'il demeurait en prières, pour les bénir, et les accompagner des vœux de son cœur, pour verser des larmes sur leur mort, pour chanter leur martyre et leur triomphe, consoler les mères incomparables qui avaient donné de leur vie à la cause de l'Évangile !

Lorsque, par l'autorité de Pie IX et celle de Léon XIII, il était successivement promu délégué du Soudan et des régions équatoriales, lorsque tout récemment, il était revêtu de la poupre cardinalice et décoré du titre de Primat d'Afrique, il sentit que des honneurs qui persistaient à venir le chercher, lui imposaient le devoir, à lui qui s'était déjà tant donné, de se dépenser par-dessus toute mesure. Que ses fils, les Pères Blancs, portent leur avant-garde dans le Djurjurah, à Carthage, aux solitudes du Soudan, qu'ils affrontent les latitudes de feu de l'Équateur ; qu'ils rendent populaire non seulement la foi qu'ils enseignent, mais encore la langue dans laquelle ils l'enseignent et la patrie d'où ils viennent ; qu'ils apprennent aux barbares la loi de la fraternité, qu'ils les préparent à la réforme-mère de tous les autres,

l'amour et le respect de la personne humaine ; qu'ils dressent enfin leurs autels sur les ruines des cultes cruels et barbares — lui, leur Père, malgré son âge. ses épreuves, ses infirmités, prend son bâton de quêteur, et s'en va, de par le monde. mais surtout dans sa chère France; il parle, il écrit, il a des paroles pour convaincre, d'autres pour persuader ; c'est un voyageur sans halte ni repos. lorsque la fatigue l'accable, il marche encore. Il a pu dire agréablement de lui-même qu'il était, sans contredit. l'évêque qui a fait le plus de kilomètres......

Durant cet hiver, il a voulu se ménager une solitude dans l'oasis de Biskra. Afin de tromper ses fatigues, mais plutôt pour interrompre le cours habituel de ses occupations, il rédige un ouvrage sur les origines de l'Église d'Afrique. Lorsque ce livre sera terminé, il n'y aura qu'à tourner le dernier feuillet, pour rattacher à l'histoire du passé. cette autre histoire du présent, dont le cardinal Lavigerie demeurera le héros. Il a demandé, sur l'inscription tumulaire déjà préparée dans l'un des caveaux de l'église primatiale de Carthage, qu'on ne retînt rien autre chose de lui. sinon qu'il n'était plus que poussière ! Les âges qui suivront ne pourront cependant jamais oublier qu'il fût un Apôtre et l'un des plus fidèles enfants de la France.

Pour nous, en présnce des merveilles déjà accomplies. comment ne pas entourer de nos respects et de nos sympathies généreuses, des hommes qui luttent pour la vérité et la justice jusqu'à la mort, jusqu'à l'effusion du sang, comment ne pas éprouver un vif sentiment de pieuse admiration pour Celui et ceux qui raniment nos énergies chrétiennes si ébranlées, et qui viennent de nous démontrer, en leurs personnes. qu'il y a encore quelque honneur, quelque gloire à se dire Français !

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

France. — Prix Gay. — Le prix de géographie physique décerné par l'Académie des sciences en 1886, a été remporté par M. Ph. Hall, ingénieur hydrographe de la marine.

La question proposée était la suivante :

Recherches sur les déformations du niveau de la surface des mers dans le voisinage des continents par l'effet des actions locales dues au relief du sol ; choisir des exemples qui mettent bien le phénomène en évidence.

La question proposée pour le prix Gay de l'année 1887, est : *Distribution de la chaleur à la surface du globe.*

ASIE.

Découverte des sources du Soungari en Chine. — Les *Mittheilungen* de Petermann, annoncent que les voyageurs anglais H. E. M. James, F. E. Younghusband et H. Fulford auraient réussi à découvrir les sources occidentales du Soungary. Ils ont quitté Moukden en mai 1886 pour se diriger vers l'est, et atteindre, en suivant la vallée du Ya-Lou, frontière de la Corée, la chaîne de montagnes qui sépare la Corée de la Mandchourie. Mais comme cette vallée était absolument impraticable, ils ont dû se résigner à en suivre une autre vers le nord ; ils ont franchi la chaîne par un col situé à une hauteur de 900 mètres et suivre le Ha-ho ou Fleuve Noir, pour atteindre le Soungari, dont ils ont longé le bras occidental jusqu'à sa source dans le Peistan ou Montagne Blanche. D'après leurs observations, le point le plus élevé, qu'on estimait jusqu'aujourd'hui à 3 ou 4,000 mètres, a été fixé à 2,500 mètres. Les glaciers manquent, quoique la neige ne fonde jamais dans les gorges. Le Yalu et le Touemen, qui sépare la Russie de la Corée, prennent leur source tout près. Il a été impossible aux voyageurs d'atteindre ce dernier ; aussi se sont-ils dirigés vers le nord : ils sont arrivés le 12 août à Kirin, capitale de la Mandchourie. Ils continuent actuellement leurs explorations du côté du Nord.

Voyage de M. D. Carey dans l'Asie Centrale. — Un fonctionnaire du service civil de Bombay, vient d'accomplir un voyage remarquable dans l'Asie

centrale. M. Carey a quitté l'Inde en mai 1885 et a traversé le Nord Thibet (Changtan) jusqu'au lac Mangtsa, point où il a tourné au Nord, descendant dans les plaines du Turkestan, vers Kiria. Il a parcouru ainsi 300 milles et un pays qui n'avait jamais été visité par des Européens. Après un séjour à Kiria et à Khotan, il a, dit la *Gazette Géographique*, suivi la rivière de Khotan jusqu'à sa réunion avec le Tarim ; puis continué sa route jusqu'à Sharik; et à travers le désert jusqu'à Shah-Yarand Kuchar. De ce point, il a suivi de nouveau le Tarim jusqu'au lac Lob. après une excursion aux villes de Kurla et de Karastaber ; il a repris de nouveau le cours du Tarim, relevant ainsi le parcours entier de cette rivière. Le pays explosé est plat, sa population pauvre et misérable.

Après le 30 avril 1886, M. Carey est parti de Chaklik, au pied d'une des plus grandes hauteurs du versant nord de la chaîne Thibétaine, se dirigeant sur le Thibet, par une par une passe de l'Altyn-Tagh. Depuis, on est sans nouvelle de lui ; mais on suppose qu'il a employé l'été et l'automne à explorer les hauteurs et qu'il est revenu hiverner au Turkestan.

On a reçu récemment par la voie de Pékin, une lettre de M. Carey, datée de Hamy, 16 novembre ; M. Carey, d'après cette lettre, était à la veille de partir pour Yarkand où il comptait hiverner, et il avait l'intention de revenir dans l'Inde au mois de mars par le pays de Karakoroum.

Les explorations de MM. de Percy et Marx. — Une forte reconnaissance, conduite par M. le capitaine de Percy et par M. le lieutenant Marx, vient de revenir de chez les Moïs, après une exploration de trois semaines, rapportant des renseignements fort curieux sur cette peuplade mal connue, que M. le docteur Harmand a jadis traversée. La colonne, lisons-nous dans le *Temps* composée de trente zouaves, de vingt-cinq chasseurs annamites et de cinq éléphants, est partie de Quang-Try et s'est avancée à travers d'assez grosses difficultés de terrain jusqu'à Aï-Lao, point terminus de sa marche, où elle a séjourné quelques jours. Un jeune médecin militaire, M. le docteur Simon, toujours curieux de science et de nouveauté à connaître, avait été adjoint à la colonne, et chargé de recueillir et de formuler les observations autres que celles d'ordre purement topographique.

Cette fameuse peuplade des Moïs, que la légende locale représente comme inaccessible et presque sauvage, n'a pas, dit-on justifié sa réputation. Officiers et hommes d'escorte n'ont trouvé auprès d'elle qu'hospitalité et secours bienveillant. Dans certains rapides, les habitants venaient complaisamment s'atteler à la cordelle et aider nos sampans à remonter le courant.

Il nous a été donné de voir quelques photographies prises dans les environs d'Aï-Lao par la mission. Le type moï est bien plus beau que le type annamite, le teint plus clair, l'ossature plus vigoureuse. Il se rapproche un peu du Cambodgien par l'aspect physique et le costume. Les Moïs ne portent pas le kéo si uniformément malpropre de l'homme du peuple annamite. Ils se drapent dans une immense pièce d'étoffe bariolée qui s'enroule sur le torse nu, retombe jusqu'aux pieds, et dans laquelle une sorte d'ouverture, habilement ménagée, sert de manches et permet les mouvements des bras. Cet accoutrement leur donne dans le port et la démarche une dignité que l'on chercherait en vain chez nos pauvres Annamites.

Dans quelques coins reculés de cette contrée, l'argent est inconnu en tant que monnaie. Les transactions se font par voie d'échange. Toujours est-il que dans la partie visitée par la mission, les habitants semblent avoir rompu tout à fait avec ces habitudes de patriarcale innocence. A en juger par le prix auquel ils ont vendu aux voyageurs quelques objets de costume ou de vannerie, on peut croire que l'esprit

moïs s'est amplement ouvert à la notion du commerce, et qu'ils connaissent même à ravir les lois de l'offre et de la demande. Ils parlent un dialecte que nos interprètes annamites ont peine à comprendre. Les Moïs fabriquent fort bien les tissus genre crêpons, travaillent l'ivoire, — la plupart des éléphants domestiques de l'Annam viennent de chez eux, — et cultivent en abondance la cannelle et la noix d'arec, qui trouvent si aisément un débouché sur les marchés de Chine ou d'Annam. Les plus grandes difficultés sont dans les communications à établir avec ces tribus. La route difficile, étroite, semée d'obstacles, qu'a suivie la mission de Percy, ne peut à aucun degré être utilisée comme voie de pénétration commerciale Il convient d'en chercher une autre, et ce sera sans doute l'œuvre d'une mission ayant plus de temps elle, avec moins d'escorte et de bagages.

Il n'en faut pas moins féliciter très haut les intelligents officiers qui viennent de diriger cette exploration. Ils ont fait de la bonne et consciencieuse besogne.

Le haut fleuve Rouge et ses affluents. — M. A. Gouin, lieutenant de vaisseau, Résident de France à Sontay, a adressé à la Société de Géographie de Paris, une notice très détaillée sur la région du haut fleuve Rouge :

« Les indigènes appellent Song-Thao cette importante artère fluviale ; les Français la nomment Song-Coï. Elle reçoit deux affluents, la rivière Claire (Song-Ca) et la rivière Noire (Song-Bo), qui viennent se jeter dans le fleuve Rouge entre Hung-Hoa et Sontay. Ces trois cours d'eau, qui sillonnent et desservent tout le haut pays, donnent accès en Chine avec des difficultés que la nature a faites grandes et que l'existence des pirates chinois augmente encore. La navigabilité de ces rivières n'a pas été jusqu'ici étudiée avec soin, et pendant longtemps l'importance en fut exagérée, surtout en ce qui concerne le fleuve Rouge, par les promoteurs de l'expédition du Tonkin.

» M. Gouin décrit minutieusement ces divers cours d'eau ; il indique les reliefs du sol et ses productions, les industries et le commerce du pays, les ressources que nous pouvons en attendre et les importations que nous pourrions faire. Les mines des environs de Lao-Kaï sont, paraît-il, abandonnées depuis longtemps, sauf une mine d'or de peu d'importance ; les forêts présentent de beaux arbres utilisables pour la charronnerie et l'ébénisterie. A l'aide d'irrigations raisonnées, on créerait sans trop de peine de vastes prairies naturelles pour l'élevage du mouton, du bœuf et du cheval.

» Dans tous les points du Tonkin où il y a à faire un commerce fructueux, s'établissent de nombreux Chinois ; on les voit aujourd'hui monter en masse sur la rivière Claire. Nous ferons sagement de suivre l'indication qu'ils donnent de la sorte. La population devient de plus en plus dense à mesure qu'on approche de Ha-Giang, ville qui compterait, dit-on, 10,000 habitants. Le produit principal du Tonkin qui doit alimenter ces régions, est le sel. Depuis le commencement de l'année 1886, il est sorti de Tuyen-Quan près de 5,000 piculs de sel, allant, soit dans le Song-Kam, soit vers la rivière Claire. Le trafic s'est fait par les Chinois.

» Un autre article à importer serait les cotonnades. Un assortiment qu'un Français avait pris à Hanoï pour un essai, lui a été enlevé en un clin d'œil : mouchoirs de couleurs, serviettes, étoffes blanches et noires, soieries, crépons, etc., se vendraient avec une facilité remarquable, Dans son prochain voyage, ce Français se propose d'essayer l'article quincaillerie, instruments aratoires. A Trinh-Thuong et à Bac-Quan, où existent de nombreuses cultures, on pourrait échanger contre nos outils les instruments tout à fait primitifs dont se servent les indigènes. Les habi-

tations de ces gens, construites généralement en gros bois, sont tenues par des fiches en bois ; le travail en est considérable. Ils manquent absolument de fer. »

La voie fluviale de l'Ob-Yénisséi. — Dès le mois de septembre 1881, le ministère des voies de communications en Russie avait conçu le projet de relier les deux fleuves Ob et Yénisséi et de créer ainsi une communication fluviale ininterrompue à travers toute la Sibérie, de l'Oural à Kyakhia. En ce moment, la plus grande partie des travaux est terminée, notamment le canal reliant le lac Bolshoï à la rivière Maly-Koss, la régularisation du cours de la Yazovaïa et des sources du Maly-Koss, ainsi que le déblaiement de quelques autres petites rivières.

AFRIQUE.

Une nouvelle station allemande dans l'Afrique orientale. — D'après la *Kolonial Politische Korrespondenz* du 22 mars, la Compagnie allemande de l'Afrique orientale aurait établi un poste dans la région des Massaï. On lui aurait donné le nom de *Mafi* et M. Zboril en aurait pris le commandement. La fondation de cette station est due à M. Braune, chef de la station de Korogwe, qui écrit à ce propos à l'agence de la Compagnie à Zanzibar : « Mafi est situé, pour ainsi dire, à la limite extrême de l'Afrique civilisée ; c'est aussi le carrefour où viennent se croiser les routes qui conduisent à Pengani, au Dchagga et aux grands lacs. Les districts voisins produisent en abondance le maïs, le matema, le mogho et même un peu de tabac. »

Nouvelles de l'expédition de Stanley au secours d'Emin-Bey. — Annonce de la mort de Stanley. — Le navire *Madura*, qui a amené de Zanzibar toute l'expédition, est arrivé à Banana, le 18 mars dernier, à 8 heures du matin. Immédiatement Stanley s'est rendu à terre pour s'assurer de tous les moyens de transport dont il pouvait disposer, en dehors de ceux que l'État du Congo avait mis à sa disposition. Il eut immédiatement, outre *le Héron*, à l'État, *le Niemann*, de la maison hollandaise, *l'Albuquerque*, de la maison anglaise, *le Serpa-Pinto*, de la Compagnie portugaise, et *le Cacongo*, une canonnière portugaise, de passage à Boma, et dont le capitaine offrit gracieusement le concours.

Le 20 mars, Stanley quittait Boma et, le soir même, arrivait à Matadi, d'où il est parti le 25 pour arriver à Banza Manteka. Ici l'expédition a commencé sa marche par terre. Voici, concernant cette partie du voyage, un extrait d'une correspondance que publie *le Mouvement géographique* :

« Le 30 mars, à quelques heures de la Loufou, je rencontrai l'avant-garde de l'expédition. Il était 8 heures du matin. Immédiatement après quelques soldats, venait Stanley. Il était indisposé, dérangé par les eaux corrompues qu'il avait bues. On le portait en hamac. Il dormait. Près de lui marchait un blanc. Un boys conduisait son âne. Devant, derrière les soldat, les porteurs se suivaient le long du chemin, à la file indienne.

» Un peu plus loin, je fus croisé par un Arabe à belle barbe qui me salua et me demanda en kisouhali : « Sommes-nous encore loin de Ntamo ? » C'était Tippo-Tip. Je ne l'appris qu'un peu plus tard.

» Au pont de la Loufou, la foule était grande. Le petit pont suspendu que le lieu-

tenant Sjocrona y a construit, exige quelques ménagements et les hommes, qui arrivaient toujours, attendaient leur tour de passage. Toute cette cohue bariolée, offrait un coup d'œil intéressant et tout à fait inattendu. »

L'expédition est arrivée le 20 avril à Léopoldville, elle ne pouvait y séjourner, parce que la famine qui y régnait rendait difficile le ravitaillement d'une aussi forte expédition. Elle dut néanmoins y camper pendant neuf jours, qui furent consacrés à l'organisation de la flottille et du chargement. La flottille se compose, outre les allèges, de quatre steamers : *le Stanley*, appartenant à l'État, *le Peace*, de la mission baptiste, *le Henry Read*, de la Livingstone mission, et *la Florida*, de la Sanford expédition.

L'expédition s'est embarquée le 29 avril; elle a passé devant Kwamouth, le 6 mai. Elle a dû arriver aux Stanley-Falls dans les premiers jours de juin, et, à l'heure présente, elle doit être en route vers le lac Albert.

— Au dernier moment (17 août) nous recevons une dépêche de Zanzibar nous annonçant que Stanley serait mort, abandonné par Tippo et ses compagnons et massacré par les indigènes On ne sait rien au siège du gouvernement du Congo, ni dans d'autres sources bien informées. A Bruxelles, on considère la nouvelle comme fausse.

Quelques détails sur Tippo-Tip. — Nous empruntons à l'ouvrage de M. J. Becker, *La vie en Afrique*, quelques détails sur ce fameux traitant :

Hamed-ben-Hamed, surnommé Tippo-Tip, à cause du clignement d'yeux qui altère la sérénité de son imposante physionomie, est fils d'un arabe de Zanzibar et d'une femme de la Mrima (territoire de Bagamoyo). Il habite depuis dix ans le Manyéma entre le Tanganiyka et le Haut-Congo.

Il y jouit d'une popularité immense, non seulement sur tout le territoire soumis à son autorité, mais encore sur les peuplades limitrophes, qui le savent homme à ne laisser passer aucun acte de mauvais voisinage.

Par ses immenses plantations, auxquelles sont attachés des milliers d'esclaves, fanatiquement dévoués au maître, non moins que par le commerce de l'ivoire, dont il a su monopoliser toutes les sources, ce marchand, doublé de conquérant et d'organisateur, a su se tailler, au centre de l'Afrique, un véritable empire, où, bien que vassal nominal de Saïd Bargash, il règne en maître absolu.

Chez Tippo Tip, en dépit du mélange de sang, le caractère arabe l'emporte et se traduit par l'exercice, à la fois instinctif et raisonné, de vertus patriarcales.

Son empire sur lui-même, son courage indomptable, son intelligence des affaires, la profondeur de ses vues et la rapidité de ses décisions, le succès constant enfin de ses entreprises, joints à un côté vraiment chevaleresque qui lui sied à merveille, en font, avec Mirambo, une espèce de héros célébré par tous les noirs rapsodes de l'Afrique Orientale.

Dédaigneux du luxe, Tippo-Tip est modestement logé à Itourou, où son vieux père et son frère Mohamed Massoudi, enrichis, comme lui, par le commerce, vivent à l'écart de toutes intrigues politiques et marchandes comme de toute vaniteuse ostentation

Tippo-Tip, âgé d'une quarantaine d'années, grand, souple, robuste et se présentant avec une dignité suprême, unit au teint noir de l'Africain, la régularité et la noblesse du type arabe. C'est un grand seigneur dans la plus ample acception du mot.

Son vêtement se composait, lorsque M. Becker le vit, d'un ample djoho jaune, brodé d'or fin, et d'une chemise d'une éclatante blancheur. Sa coiffure se bornait au fez blanc d'étoffe piquée sur laquelle les hommes libres, qui en ont la spécialité,

excellent à dessiner à l'aiguille des versets entiers du Coran, mêlés à d'élégantes arabesques. Un djembia, au manche constellé de pierreries, était passé à sa ceinture.

C'est ce grand trafiquant d'esclaves, ce roi sans couronne, dans la région qui s'étend du lac Tanganiyka aux Stanley-Falls, avec lequel Stanley a entamé des négociations. Entre son hostilité et son amitié, il a opté pour son amitié.

Le principal service que Stanley attend de Tippo-Tip est celui-ci : Emin-Pacha possède, paraît-il, à Wadelaï, environ 75 tonnes d'ivoire représentant une somme d'un million et demi de francs. En sauvant cet ivoire, on arriverait à rembourser au Gouvernement égyptien tout ou partie de la subvention qu'il a accordée à l'expédition de secours. Mais il faut des porteurs pour transporter l'ivoire. C'est là, la première raison qui a déterminé l'explorateur à pactiser avec Tippo-Tip, qui a consenti à fournir 600 porteurs.

Tippo-Tip est donc entré au service de l'État du Congo. Stanley l'a nommé chef de la division des Falls. Il a fallu, on le voit, faire la part du feu.

La convention a été signée à Zanzibar le 24 février. Tippo-Tip aura un traitement de 30 livres sterling par mois. Il s'oblige à arborer le pavillon de l'État du Congo sur la station près des Stanley-Falls et à faire respecter l'autorité de l'État sur le fleuve du Congo et sur tous ses affluents. Tant à sa station qu'en aval jusqu'à la rivière Arouhouimï, il s'engage à empêcher les Arabes et les tribus qui y sont établies, à se livrer au commerce d'esclaves. Il recevra auprès de lui un Résident, représentant l'État indépendant du Congo, et se servira de son intermédiaire pour toutes les communications qu'il aurait à faire à l'administration générale.

On se rappelle que les Arabes de Tippo-Tip avaient récemment pris possession de la station des Falls ; c'était une écluse par laquelle l'invasion arabe pouvait devenir menaçante, à un moment donné, pour l'État libre. C'est ce qui a amené Stanley à faire cette alliance avec ce marchand d'esclaves, alliance qui, nous devons le dire, a été sévèrement jugée par bien des gens ; car si Tippo-Tip s'engage à ne pas faire la traite en aval des chutes, on semble lui laisser carte blanche en amont.

Nouvelles d'Emin-Bey. — Il paraît que vers le mois d'octobre, Emin-Pacha, au secours duquel est parti Stanley, a essayé de s'ouvrir un passage à travers l'Ouganda, mais que le roi Mounga s'est opposé à sa marche.

Une tentative du côté du Karagoué, à l'ouest du Victoria-Nyanza, échoua également. Emin dut retourner à Wadelai, laissant dans l'Ounyoro un détachement de soldats sous les ordres du capitaine Casati, le dernier de ses compagnons européens. Cela résulte des renseignements apportés à Zanzibar par un Çomali, nommé Abdullah.

On sait, d'autre part, par une lettre qu'il a adressée au docteur W. Felkin, d'Édimbourg, qu'Emin-Pacha a pu recevoir des vêtements que le docteur Junker lui a fait parvenir.

Dans cette lettre, il rend compte d'une excursion qu'il a faite à l'Albert Nyanza, excursion qui lui a permis de faire la carte du lac et de découvrir une nouvelle rivière qui se jette dans le lac au midi, et qui sort des montagnes de l'Oussongara.

Les Allemands sur la côte orientale. — Voici quelles seraient à l'heure actuelle les stations que la Compagnie Allemande de l'Afrique Orientale possède en Afrique :

1re Zanzibar, dépôt central, créé en décembre 1884 ;
2e Simaberg dans l'Ousagara. Janvier 1885 ;

3e Kiora dans l'Ousagara. Juin 1885 ;
4 Halouh dans le pays Çomali. Décembre 1885 ;
5e Dunda dans l'Ousaramo sur le Kingani. Mars 1886 ;
6e Madimola, dans l'Ousaramo sur le Kingani. Avril 1886 ;
7e Korogwe, dans l'Ousambara sur le Pangani. Avril 1886 ;
8e Ousaungoula dans l'Ousaramo, sur le Kingani. Mai 1886 ;
9e Petershoehe près de Mbousine dans l'Ouseganha. Juillet 1886 ;
10e Bagamoyo sur la côte dans le territoire appartenant au Zanzibar. Avril 1886 ;
11e Tanganiyka sur le Kilefi dans le Giriyama. Octobre 1886 ;
12e Port Hohenzollern, à l'embouchure du Woubouechi, en voie de formation ;
13e Mofi, sur le Pangani, dans l'Ousambara. Novembre 1886.

Découverte du Lokénié par MM. les lieutenants Tappenbeck et Kund. — Nous lisons dans l'*Afrique explorée et civilisée* : M. le lieutenant Tappenbeck a fait à la Société de Géographie de Berlin une conférence sur le Lokénié, découvert par lui et le lieutenant Kund, entre le Kassaï et le lac Léopold II. Avec les hommes qui les accompagnaient, ils construisirent cinq grands canots de 14 mètres de longueur, de $0^m,55$ de largeur et de $0^m,45$ de profondeur. Les arbres que les indigènes emploient pour la construction de ces bateaux sont de gigantesques bombax, qu'ils appellent *mafoumo*. A l'endroit où ils commencèrent à descendre le Lokénié, il a de 300 500 mètres de large ; son cours est très sinueux et serpente à travers la forêt vierge ; il est semé de petites îles couvertes d'arbres élevés et entourées de bancs de sable. Aucun village ne s'élève sur ses rives silencieuses pendant le jour, mais très animées quand vient le soir. Une nuit où l'expédition s'était établie dans une île, des milliers de perroquets gris, qui avaient élu domicile dans les arbres, se mirent à voltiger autour du campement en poussant des cris assourdissants. En même temps, des milliers de grandes chauves-souris roussettes, sorties de la forêt dès le coucher du soleil, rasaient les eaux en se désaltérant à la façon des hirondelles, sans interrompre leur vol. Des nuées de petites mouettes et des bandes de canards sauvages sillonnaient également la rivière en tous sens. Au bout de trois jours de navigation, la rivière s'élargit. Les forêts s'éloignèrent des rives, faisant place en certains endroits à d'étroites bandes de roseaux et d'herbes. A partir de ce moment, l'expédition rencontra très fréquemment de petits villages de pêcheurs, établis à peu de distance de la rive gauche, et des villages plus grands, bâtis à l'intérieur sur le flanc des collines. Les indigènes sont d'une stature élancée. Ils ont des traits agréables et sont des pêcheurs habiles et des canotiers de première force. En aval, le Lokénié continue à s'élargir, formant une succession de pools, parsemés d'îles. Les rives deviennent de moins en moins boisées, la savane apparaît.

Au point où elle reçoit les eaux du lac Léopold, la rivière à l'aspect d'un lac. Sur les rives, parmi les îlots et les bancs de sable, la vie animale est intense : hippopotames en troupes innombrables, bandes de canards s'élevant de partout en sifflant, hérons de taille et de couleurs variées sortant des roseaux, oies, cigognes, petites bécasses au vol léger, pélicans aux mouvements disgracieux, flamants, ibis, vanneaux, fournissent aux chasseurs un gibier abondant. Au-dessous du confluent de l'émissaire du lac Léopold, la rivière est appelée Mfini par les indigènes qui sont d'une race superbe, grands, forts. Leur corps est peint d'une couleur garance ; ils portent les cheveux séparés en deux nattes courtes et épaisses, rendues rigides au moyen d'une pâte huileuse, et recourbées aux deux côtés du front comme les cornes du buffle. Presque tous sont déjà vêtus de tissus européens qu'ils vont chercher au

Stanley-Pool, où l'on rencontre à chaque instant les trafiquants de cette région qui viennent y échanger leur ivoire contre les marchandises des blancs. Pendant quelque temps, les eaux noires du Lokénié continuent à former un courant à part, le long de la rive droite du Kassaï, comme si elles éprouvaient de la répugnance à se mêler aux eaux jaunâtres de celui-ci.

Détails inédits sur la mort du lieutenant Palat. — A l'une des dernières séances, de la Société de géographie de Paris, M. Maunoir a donné des détails inédits sur la mort du jeune lieutenant de cavalerie, Marcel Palat, qui a succombé au commencement de cette année, dans une tentative pour gagner Timbouktou C'est presque au seuil de l'Algérie qu'il a été frappé, pendant la traversée de la courte partie du Sahara qui sépare notre territoire de l'archipel d'oasis du Gurâra.

Cet espace a toujours été difficile à traverser. En 1859, M. Duveyrier avait dû s'arrêter à El-Goléa, et put se considérer comme favorisé d'en être revenu. L'année suivante, le capitaine Colonieu et le lieutenant Burin s'étant joints à la grande caravane du cercle de Géryville, qui va tous les ans échanger des troupeaux au Gurâra, contre des dattes, arrivèrent les premiers au Gurâra, sans obtenir accès dans un seul village. Ils ne durent certainement la vie qu'à la protection d'un millier de fusils de leurs administrés. En 1874, Paul Soleillet, qui vient de mourir à Obok, réussit à atteindre Meliâna, village du Tidikelt, peu éloigné d'In-Salah, mais il n'y fut pas reçu.

Marcel Palat s'était mis en route à la fin de 1885, trop tôt peut-être après la fin de l'insurrection de Bou-Amema, chef d'une partie des Oulâd-Sidi-Ech-Cheik. Le premier jour d'avril le trouvait encore au village d'El-Hâdj-Ghelman, un des premiers geçours du Gurâra. De là, il informait la Société de géographie qu'il avait déjà pu faire de remarquables observations. C'est là dernière nouvelle qui nous soit parvenue directement.

Il résulte des renseignements recueillis auprès des indigènes, que le voyageur ayant éveillé la méfiance des habitants par l'achat d'une parcelle de terre, la Djemâa ou conseil de la tribu, exigea l'annulation du marché et le départ de l'acheteur. M. Palat semblait, d'ailleurs, menacé d'un autre côté, car le fils de Bou-Amama, malgré les ordres de son père, s'était lancé à sa poursuite. Le gouvernement de l'Algérie avait aussi, mais trop tard, été avisé qu'un complot était tramé contre la vie de Palat, par des membres influents de la célèbre confrérie de Sidi-es-Senoûsi.

L'officier français, contraint de quitter l'oasis d'El-Hadj-Ghelman, prit directement la route d'In-Salah, sous la conduite de trois Arabes et de deux Touaregs. Il parvint ainsi à Badjum, que n'indique aucune carte, mais qui est très probablement situé dans l'Oued-Aflinas, affluent de l'Oued-Miya, sur le plateau de Tademaït.

A Badjum, l'un de ses guides, proche parent du chef d'In-Salah, lui propose une chasse aux moufflons dans les rochers, l'éloigne du camp et l'abat d'un coup de feu. Rien de ce qui lui appartenait n'a pu être sauvé jusqu'ici. Comme celles du colonel Flatters et de ses compagnons, la dépouille de cette nouvelle victime du fanatisme musulman est restée sans sépulture dans quelque repli du Sahara.

Limites de la Tunisie et de la Tripolitaine. — Dans la même séance, M. Maunoir a déclaré que la nouvelle annoncée, puis démentie, de la fixation des limites de la Tunisie et de la Tripolitaine, est exacte. La convention intervenue entre la France et la Turquie, fixe cette limite à Ras-Tadjer, cran de la Médi-

terranée situé à l'Est du cap El-Bibiân. Cette convention obligera les cartographes à reporter l'ancienne frontière à 32 kilomètres dans l'Est. Toute la grande baie d'El-Bibân (Bahtret-el-Bibân) est maintenant sous le protectorat français.

Les fleuves souterrains de la région des Chotts. — Tout récemment, M. de Lesseps a fait une communication à l'Académie des sciences sur les travaux qui se poursuivent sur la côte du golfe de Gabès, à proximité de l'Oued-Méla. On se rappelle que M. le commandant Landas, ayant constaté des nappes souterraines dans cette région, a eu l'idée de les mettre à profit pour la fertiliser et y amener une population qui lui sera d'un grand secours pour creuser le canal devant alimenter la mer intérieure de la région des Chotts. Ses découvertes ont déjà donné les meilleurs résultats, mais chaque jour elles se continuent. Il y a quelques mois, les travailleurs se sont trouvés en présence d'un puits débitant 9,000 litres d'eau à la minute qui, le 19 décembre, à six heures du soir, a donné lieu à un phénomène des plus inattendus, prouvant que la richesse aquifère de cette parti du littoral est encore plus considérable qu'on ne l'avait espéré. Un bruit épouvantable se fit entendre tout à coup, et un jet d'eau aussi puissant qu'une trombe, s'éleva du puits à une hauteur de quatre mètres au-dessus du sol, accumulant sur les terrains avoisinants des matières arénacées et des blocs de gypse ; en même temps les constructions élevées en cet endroit, étaient pour la plupart renversées. Tout cela avait eu lieu en moins de trois minutes. L'événement s'est renouvelé depuis, et il en est résulté un lac instantané de forme elliptique, mesurant 10 mètres de profondeur, 15 de largeur et 20 de longueur.

Depuis, les sondages ont continué et ont donné lieu à la découverte d'un autre puits débitant 10,000 litres à la minute.

Tous ces curieux phénomènes viennent à l'appui de ce que disait Strabon sur les fleuves souterrains de cette partie de l'Afrique. M. de Lesseps les signale à l'Académie comme pouvant intéresser la section de géologie.

Une factorerie française dans l'Ubandji. — La maison française Daumas et Béraud, établie depuis longtemps dans le bas Congo, a fondé dans l'Ubandji une factorerie pour laquelle elle disposera d'un petit vapeur et de deux grands canots en tôle ; le premier prendra la route de l'Alima, les seconds feront le service entre la station et Stanley-Pool.

L'Espagne dans le Sahara occidental. — La *Revista scientifico militar*, dans ses numéros du 15 janvier au 15 mars dernier, nous a donné un rapport complet du capitaine du génie, D. Julio Cervera Baviera, sur le voyage d'exploration accompli récemment par cet officier dans la partie du Sahara occidental comprise à l'Ouest du 10e degré de longitude Est et entre les 19e et 27e degré de latitude Nord.

Cette exploration, qui a eu pour point de départ le comptoir déjà fondé par l'Espagne, en 1884, sur la presqu'île formant la petite baie connue sous le nom de Rio de Oro, a eu pour résultat l'annexion par cette puissance d'un territoire de plus de 700,000 kilomètres carrés.

D'après la déclaration même de l'explorateur, c'est pour devancer la France que cette annexion a été faite. Les Espagnols craignaient de voir celle-ci réunir sa colonie du Sénégal à celle de l'Algérie. On redoutait aussi l'initiative de l'Angleterre qui avait déjà fait visiter la côte par des agents détachés de son comptoir du cap

Jubi. Au Maroc même, on avait songé à étendre la domination du sultan de ce pays jusqu'à Tombouctou.

C'est le 12 juillet 1886 que, se trouvant au puits appelé *El-Auiy*, le capitaine Baviera a signé, avec de nombreux chefs de tribus dont il donne les noms, l'acte qui consacre l'annexion à l'Espagne des territoires appartenant à ces diverses tribus. La plus puissante d'entre elles est celle d'Yahia-u-Azman ; le sultan d'Adrar-et-Tmarr, son chef, a signé, le même jour, en présence des principaux chefs inférieurs dépendant de lui, un autre acte qui place toute sa tribu sous la protection du Gouvernement espagnol. Les limites du territoire ainsi annexé sont : sur l'Océan, le cap Bojador au Nord, et le cap Blanc au Sud ; dans l'intérieur des lignes assez mal définies par l'énoncé de quelques points, et des noms des familles qui sont plus ou moins propriétaires d'un sol sur lequel elles vivent à l'état de nomades. Les points les plus importants ainsi nommés sont : les puits de Turin au Nord, d'Akssar au Sud, et de Tixit au Sud-Est. Ce dernier paraît ne pas être à plus de 600 kilomètres de Tombouctou. Voilà donc l'Espagne maîtresse de la route la plus courte de l'Océan à la capitale du Soudan, si toutefois le libre parcours de cette route n'exige pas l'entretien d'une force armée considérable pour résister aux attaques de tribus dont le capitaine Baviera n'a pas toujours eu à se louer pendant son exploration.

Par la prise de possession du littoral situé entre les caps Bojador et Blanc, l'Espagne veut s'assurer le monopole de la pêche dans cette région, monopole que les habitants des îles Canaries possèdent déjà en fait. La sardine, la morue sont parmi les poissons qui abondent sur cette côte. Les étrangers qui voudraient prendre leur part de cette riche production maritime, seraient obligés de se tenir désormais en dehors des limites de la mer territoriale et ne pourraient faire aucun établissement à terre sans subir les conditions des nouveaux maîtres du territoire. L'explorateur conseille la création de trois centres de population : l'un au Rio de Oro, l'autre à l'embouchure du Seguia-el-Hanna, si l'on peut y trouver un bon mouillage ; le troisième à la Uina, « si l'on veut enfin que la côte de *Mar Pequeña* devienne espagnole comme elle doit l'être ».

L'établissement du Rio de Oro sera une factorerie et une pêcherie plutôt qu'une colonie ; celui d'Hamra participera des deux catégories ; celui de la Uina sera plutôt une colonie et fournira le fourrage dont le premier établissement aura besoin pour la nourriture des bestiaux qu'on y achètera, en vue de les transporter en Espagne. Une troupe, formée d'indigènes du Riff, assurerait la défense de ces établissements.

Pour ce qui est de l'aridité du sol sur le continent africain, le capitaine Baviera se flatte d'en triompher par la création d'oasis au moyen de puits artésiens. Il cite, à ce sujet, l'opinion d'un de ses amis, le directeur des explorations de la Société de géographie commerciale espagnole : « Nous avons vu, de nos jours, naître et mourir les oasis. Il y a deux manières de les créer : la première consiste à creuser le sol, sur une plus ou moins grande étendue, quand on sait que l'eau n'est pas loin, et à faire des plantations, quand on s'en est approché à une distance convenable ; la seconde consiste à creuser des puits étroits et profonds, et à faire monter l'eau par des moyens artificiels, quand elle ne jaillit pas spontanément, pour arroser les plantations faites à l'entour. Les habitants du Sahara n'ignorent point ces procédés. Il y a chez eux des corporations de *Ghetas*, dont la profession est de creuser des puits depuis 4 mètres jusqu'à 50 mètres, et plus, de profondeur. Ils reproduisent ainsi le miracle qui n'a pas cessé de se produire, depuis Moïse, en Arabie et en Afrique. Le groupe des oasis du Mzab est un exemple des créations les plus récentes, faites par les indigènes. Quand manqueront les terres fertiles, on sera bien obligé de s'attaquer au désert, et l'on réussira dans cette entreprise par le reboisement de ses montagnes plus facilement encore que par le creusement des puits artésiens. »

N. B. — Le capitaine Baviera est l'auteur d'une géographie militaire du Maroc, dont nous recommandons la lecture aux personnes qui désirent savoir quelles espérances l'Espagne nourrit relativement à la possession de ce riche territoire, dans un avenir plus ou moins éloigné.

Les Espagnols dans la mer Rouge. — Les journaux de Madrid viennent enfin de lever un coin du voile qui couvre encore les visées du gouvernement dans la mer rouge.

Le territoire que l'Epagne convoite dans ces parages serait celui de la baie d'Edd, appelée Idi par les indigènes, située dans le pays de Dankali, et non chez les Somalis, comme les dépêches l'avaient annoncé inexactement.

La baie est profonde et pourrait abriter de gros navires. Elle est entourée de terrains boisés et suffisamment pourvus d'eau ; elle se trouve au sud de Massouah, à une distance de 24 heures de trajet par mer ; d'Edd il faut 12 heures pour se rendre à Slodeida, dans l'Yénien, sur l'autre rive de la mer Rouge, et environ 37 heures pour gagner Aden.

Au fond de la baie est un village, dont la population, d'à peu près mille habitants, est composée de Danakili et d'Arabes, venus en majeure partie de Moka et d'Hodeda.

De ce village, partent deux routes, qui mènent à la capitale du Tigré, Adoua, l'une qui exige cinq jours de marche, se dirige sur Dessor, c'est la plus longue, mais aussi la meilleure ; car elle évite une vaste plaine couverte d'efflorescences salines ; l'autre route, qu'on parcourt en quatre jours seulement, passe par Korkore ; ces deux routes se rejoignent à Saffit, où aboutissent également les chemins de Choa, au sud, et d'Amphila au nord ; de ce point, on atteint Adoua après six jours de marche.

Edd a été occupé autrefois par des factoreries françaises ; mais le gouvernement, depuis l'occupation d'Obok et de divers autres points, n'a pas jugé opportun d'en maintenir la possession ; mais entre Edd et Massouah sont situés les deux établissements français d'Amphila, d'où l'on peut se rendre à Edd en 12 heures, et de Zoula, petit port au fond de la baie d'Adulis, plus au nord et plus voisin de Massouah.

Comme on l'a déjà dit, le gouvernement espagnol n'a pas l'intention d'établir là une colonie proprement dite, mais un simple dépôt de charbons, un lieu de refuge et de ravitaillement pour ses navires à destination de ses possessions lointaines de l'Océan Pacifique.

Quoiqu'il en soit, la prise de possession n'est pas encore consommée ; la Turquie soulève des objections, dont la principale est la baie d'Edd appartient à l'Égypte, et fait, par conséquent, partie du territoire de l'Empire ottoman. La Porte a chargé Turkan bey, son ministre plénipotentiaire à Madrid, de demander des explications au gouvernement espagnol (1).

Situation actuelle de l'État indépendant du Congo. — Les dernières nouvelles reçues du Haut-Congo ont fait connaître l'abandon de la station

---

(1) Il n'est que temps pour la France de fortifier sa position militaire et commerciale dans le débouché du canal de Suez par une installation définitive dans la baie d'Adulis. Elle nous appartient en vertu d'un traité régulier Que les Italiens restent ou non à Massouah, il faut que notre pavillon soit hissé sur tous les villages de la baie d'Adulis et des îles qui la commandent, les *îles françaises*, comme les appellent les indigènes.

des Falls, poste avancé créé par Stanley au pied des cataractes qui portent son nom et situé sur les territoires de l'État indépendant du Congo, à 900 milles géographiques environ des Pool.

La région des Falls est actuellement habitée, ou, pour employer une expression plus exacte, ravagée par des bandes nombreuses d'Arabes qui, sous la conduite du fameux Tipo-Tipo, mettent le pays à feu et à sang et se procurent ainsi par le pillage les esclaves et l'ivoire dont ils font le commerce.

Il paraît que la station des Falls a vécu en assez bonne intelligence avec ses voisins ; on dit même que c'est grâce à l'appui de Tipo-Tipo que plusieurs explorateurs ont dû de pouvoir continuer leur route vers l'intérieur.

A quelles causes faut-il attribuer le mouvement subit qui vient de se produire ? Quelle que soit la nature des faits qui ont pu le provoquer, l'abandon des Falls n'en est pas moins une nouvelle preuve de la situation très aventureuse de l'État indépendant et de l'impossibilité dans laquelle il se trouve, non seulement de se maintenir dans ses positions, mais encore de donner un commencement d'exécution au *programme si pompeusement annoncé.*

Devant les prétentions qui ont été émises dans ces derniers temps, *il est nécessaire que l'opinion publique, en France, soit éclairée sur le véritable état d'une question qui touche de si près à nos intérêts*

Dans le principe, le but poursuivi dans l'Afrique équatoriale avait un caractère exclusivement humanitaire et scientifique. Une telle entreprise ne pouvait que rallier toutes les sympathies ; elle fut poursuivie en commun ; et non sans succès, par les différentes sections de l'Association internationale africaine, à la tête de laquelle se trouvait placée la haute personnalité du roi des Belges.

A peu près à la même époque, Stanley accomplissait à travers l'Afrique le voyage qui l'a rendu à jamais célèbre. Le bassin du Congo qui, suivant l'illustre voyageur, renfermait d'immenses richesses, méritait bien qu'un effort sérieux fût tenté de ce côté: Sous le nom de Comité d'études, qui devait se confondre bientôt avec celui d'Association internationale du Congo, une expédition s'organisa à Bruxelles, des moyens puissants y furent consacrés et le commandent en fut confié à Stanley.

Le but avoué et proclamé reposait encore sur des considérations d'un ordre élevé : civilisation, progrès, science, développement du commerce international. *Le but réel avait un caractère essentiellement égoïste, politique et hostile à la France à qui l'on voulait barrer la route du Congo.*

Au fond, cette expédition n'a été qu'un acte d'usurpation et une invasion à main armée des territoires du Congo. Les premiers efforts eurent pour objet d'imposer des traités. Ce qu'on ne sait peut-être pas très bien, ou, dans tous les cas, ce qu'il est bon de rappeler, c'est l'esprit dans lequel ces traités étaient conçus : le Comité s'appropriait le monopole de tous les genres d'exploitation, à l'exclusion de toute autre puissance, et prenait l'engagement de joindre ses forces à celle des indigènes *pour repousser les intrus de n'importe quelle couleur.*

Les difficultés commencèrent lorsqu'il fut question de fonder des stations et de s'établir dans le pays.

On n'avait pas de temps à perdre dans des négociations qui pouvaient être très longues et ne pas aboutir ; il fallait faire acte d'occupation le plus rapidement possible ; aussi, la force fût-elle employé là où les tentatives de conciliation ne produisirent pas d'effet instantané. Des combats acharnés furent livrés un peu partout ; nombre assez considérable de points purent être occupés le long du Congo, depuis Vivi jusqu'aux Falls. Des agents avaient été envoyés également sur la côte et dans la province du Niari-Quillou ; sans aucun respect pour notre pavillon, ils émirent la

prétention d'exercer des droits souverains et de prendre des mesures de police et d'administration sur des territoires dépendant de la colonie du Gabon.

La mission confiée à Stanley prit fin dans les derniers mois de 1884 ; elle eut pour couronnement la fondation de l'État indépendant du Congo, qui fut reconnu successivement par les diverses puissances, au moment de la réunion de le Conférence de Berlin.

La création d'un État au Congo, avec le roi des Belges pour souverain, est incontestablement une grande idée ; mais, si l'on reste dans le domaine de la pratique, que de difficultés se présentent pour lesquelles on n'entrevoit guère de solution ! Le nouvel État ne peut vivre, ni s'organiser, ni se développer, ni accomplir aucun progrès, sans qu'il en résulte des dépenses considérables ; il n'a, pour le moment, d'autres ressources que celles qu'une main toujours généreuse, en dépit des millions déjà engloutis, continue à lui verser, mais qui sont insuffisantes pour lui permettre autre chose que de végéter.

La liberté absolue du commerce, dans son sens le plus étendu, qui a été la condition *sine quâ non* de la reconnaissance du pavillon de l'Association internationale africaine, élimine une source précieuse de revenus. Quant aux droits à établir sur les produits exportés, on ne peut forcément appliquer que des tarifs modérés, pour ne pas arrêter le commerce et susciter les réclamations des *négociants, qui font remarquer, à juste titre, que la création d'un État au Congo n'a eu d'autre effet que de réduire leurs bénéfices et leur imposer des obligations gênantes.*

Tous les efforts tentés jusqu'à présent par les administrateurs de l'État indépendant, pour se procurer, soit en Belgique, soit à l'étranger, les fonds dont ils ont le plus pressant besoin, sont restés stériles.

Si l'on excepte l'ivoire dont le stock, quelque considérable qu'il puisse être, sera vite épuisé, on ne possède encore aucune notion exacte sur les ressources de la contrée. On a bien vu du caoutchouc dans les forêts qui bordent les rivières, trouvé plusieurs espèces de minerai en différentes régions, mais tout cela a été vu en passant.

Le palmier existe partout en abondance, les arachides viennent très bien, mais l'huile et la noix de palme, de même que les arachides, sont des produits pauvres. La terre est, dit-on, d'une fertilité remarquable ; mais lui a-t-on demandé autre chose jusqu'à présent, que du manioc et des bananes ?

Enfin, il est d'autres questions qui sont autant d'entraves apportées à l'exploitation des ressources naturelles du pays : l'antipathie du noir pour tout genre de travail, celui de la terre en particulier ; les monopoles établis par les différentes tribus ; les taxes imposées aux caravanes ; la difficulté des transports et des moyens de communication.

La construction d'une voie ferrée, reliant le Pool à la partie navigable du Bas-Congo est assurément appelée à réaliser un immense progrès. Quoiqu'on n'ait fait encore aucune étude sérieuse à ce sujet, l'aspect seul du terrain donne la certitude qu'une pareille entreprise présentera de grandes difficultés et sera excessivement coûteuse. Les considérations qui précèdent, nous font craindre que, avant de longues années, les productions ne suffisent pas seulement à couvrir les frais d'entretien et d'exploitation.

Faute d'argent, l'État du Congo se trouve arrêté dans sa tâche ; l'évacuation volontaire ou forcée de ses stations, diminue son prestige vis-à-vis des populations indigène qui, réduites par la force, pourraient relever la tête.

Les tentatives faites en France par l'État indépendant, n'auraient peut-être pas échoué, s'il avait observé à notre égard un peu plus de ménagement ; mais, au fond

de tous ses actes, on voit percer le parti pris absolu de ne rien céder et de tout demander.

Nous nous bornerons à signaler la nouvelle interprétation que l'on voudrait donner à la clause relative au bassin de la Licona-N'kundja et qui dénature complètement l'esprit et la lettre du traité.

Pour nos contradicteurs, la Licona seule est en jeu. Cette rivière, disent-ils, a été découverte par un Français, et les plénipotentiaires n'ont eu d'autre pensée que d'attribuer à la France la possession de son bassin. Or, la Licona a été explorée récemment, et l'on a constaté que cette rivière n'était pas l'Oubangui, donc l'Oubangui ne saurait appartenir à la France.

Nous ferons remarquer d'abord que personne encore n'a exploré ni même retrouvé la Licona, et ensuite qu'il ne s'agit pas de la Licona, mais bien de la Licona-N'Kundja.

Ce n'est point par hasard que ces deux noms ont été placés l'un à côté de l'autre. M. de Brazza n'ayant fait que traverser la Licona, à une très grande distance dans l'intérieur des terres, et personne ne sachant où elle portait ses eaux, il ne pouvait venir à l'esprit des plénipotentiaires de prendre comme base de la détermination de la frontière une rivière dont le cours était absolument inconnu. Ils ont alors cherché sur la carte officielle admise par les deux parties, un autre cours d'eau dont le confluent avec le Congo fût connu, et leur choix s'est arrêté sur une rivière désignée sous le nom de N'Kundja et situé entre Bonga et l'Équateur; cette rivière avait été visitée par les Agents de l'Association internationale africaine, et à l'époque où le traite a été conclu, on ne connaissait pas d'autre affluent du Congo entre l'Alima et l'Équateur.

La N'Kundja, élément précis, a donc éte prise comme point de départ de la délimitation; les faits ayant démontré que la N'Kundja et l'Oubangui ne forment qu'une seule et même rivière, c'est le bassin tout entier qui appartient à la France.

Cela était, du reste, si évident, que les représentants de l'État indépendant n'ont pas hésité à le reconnaître; ils ont signé une convention aux termes de laquelle l'Oubangui est identifiée avec la rivière du traité, et la frontière est portée en amont de l'Oubangui.

Nous ferons remarquer, en dernier lieu, que l'interprétation que nous venons de réfuter, aurait pour effet, si elle était admise, de porter la frontière française sur le Congo, en aval du point que nous avons refusé péremptoirement d'admettre au moment des premières négociations. Ce point a été porté plus tard, d'un commun accord, au point de rencontre du parallèle 8°30′ N. avec la rive droite du Congo, ce qui laisse largement l'Oubangui dans nos possessions.

On s'étonnera que l'Association internationale africaine cherche à acquérir, à notre détriment, de nouveaux territoires, lorsque les évènements démontrent qu'elle n'est pas en état de se maintenir sur ceux qui lui ont été reconnus et qui sont pourtant assez vastes pour rendre sa tâche des plus lourdes et des plus glorieuses en même temps.

AMÉRIQUE.

Découverte de l'Ikpikpuk par M. Howard. — On savait, lisons-nous dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, qu'il existait entre le fleuve Yukon et l'Océan glacial, un fleuve dont parlaient les indigènes. Ce

fleuve est l'Ikpikpuk que vient de descendre l'enseigne Howard, de la marine des États-Unis. Il partit avec le matelot F.-S. Price, de Fort-Cosmos, le 12 avril 1886, avec les ordres du lieutenant Stoney, pour traverser l'Alaska, de la rivière Putman jusqu'à la pointe Barrow, région où jamais un blanc n'avait encore pénétré. Il emmenait avec lui deux traîneaux et seize chiens, pour porter autant de vivres et de de matériel qu'il fallait pour ce long voyage. Tous les jours, M. Howard détermina se position par observation astronomique.

Il cherchait à rencontrer des tribus indigènes avec lequelles il voyageait, jusqu'à ce qu'il fut recommandé à une autre tribu. Il était ainsi escorté de trente à cent indigènes à la fois. Le voyage fut très rude ; le froid très vif ; le thermomètre descendit jqsqu'à 30 degrés au-dessous de zéro ; dans les régions montagneuses, il fallait déballer les bagages et les porter à dos. Il fut accueilli avec bienveillance par les indigènes, qui n'avaient pas encore vu d'homme blanc. Cette race ressemble plus aux Esquimaux qu'aux Indiens de l'Amérique du Nord. Elle est adonnée, sans exception, à l'usage du tabac ; les hommes, les femmes et les enfants, tous, fument.

M. Howard voyagea en traîneau pendant sept jours sur la rivière Cadwell, complètement gelée ; ensuite il franchit une chaîne de montagnes et découvrit le fleuve Ikpikpuk ; du 23 mai au 3 juin, il campa près de la source. A partir de ce moment, il eut à lutter contre la faim, les provisions étant entièrement épuisées, et comme il ne pouvait partager avec les indigènes la graisse putréfiée de phoque, il se contenta de racines.

Quaud la débacle de l'Ikpikpuk arriva, il partit dans un bateau de peau séché et cousue, et descendit le fleuve sur une longueur de 200 milles. A son embouchure, il se forme un grand nombre de lacs et de marécagss, dont quelques-uns ont plus de cinq milles de large. L'explorateur arriva avec son bateau de peau jusqu'au rivage de l'Océan arctique, qu'il longea jusqu'à la pointe Barrow ; là, il trouva du secours et put revenir à San-Francisco. Il avait ainsi traversé l'Alaska sur une longueur de plus de 1,000 milles.

Nouvelles de M. Thouar. — De la frontière du Chaco bolivien, M. Thouar écrit à la date du 15 janvier :

« J'ai franchi la distance de Padilla à Lagunillas avec beaucoup de peine ; de violents orages ont retardé ma marche au milieu de sentiers à peine ouverts. En traversant la Cordillière, notre convoi a souffert ; les hommes sont tombés malades de la fièvre. Cependant, l'organisation de l'expédition est aujourd'hui presque complète ; il ne me reste plus qu'à procéder à l'incorporation de quelques volontaires. Nous sommes pourvus de vivres pour trois mois. Notre cavalerie, tant en chevaux qu'en mules, se compose de cent trente-cinq animaux. Demain, nous nous mettons en marche. »

Depuis, l'on a appris (5 février) que l'expédition avait dû s'arrêter à Lagunillas, par ordre du Gouvernement Bolivien, à cause du choléra qui est signalé à Curumba et au Paraguay.

Lagunillas est à la frontière du Chaco Bolivien, par 19° 41′ latitude Sud et 66° 00′ 14″ longitude Ouest, Méridien de Paris.

Navigabilité de la baie d'Hudson. — Le *Compte-rendu* de la Société de géographie de Paris (séance du 18 mars 1887) contient l'analyse d'un rapport du lieutenant Gordon, commandant le bâtiment l'*Alerte* qui a fait, pendant deux années

successives, des croisières d'été dans la baie d'Hudson. Il avait été chargé de ce service par le gouvernement canadien, désireux de savoir de quelle façon on pourrait organiser des communications régulières, pendant la saison d'été, entre l'Angleterre et la baie d'Hudson.

« M. Gordon a constaté, dit le compte-rendu , que si l'on veut établir des rapports commerciaux entre cette partie de l'Amérique du Nord et l'Angleterre, la navigation ne sera ouverte que pendant deux mois pour les voiliers et pendant trois ou quatre pour les bâtiments à vapeur, selon l'époque où la débâcle des glaces se produira. Cette question a une grande importance pour le Canada , parce que , dans un pays qui se développe de plus en plus au point de vue de la production des céréales , il importe de trouver un moyen de communication rapide, et le moins onéreux possible, pour le transport des produits en Europe , et si la baie d'Hudson pouvait être navigable pendant un certain nombre de mois , il est certain que les frais de transport seraient moins considérable.

» Il avait été question de construire un chemin de fer partant du Centre du Canada, de Winnipeg, pour aboutir à la baie d'Hudson ; aussi, lorsque les premiers rapports du commandant Gordon furent arrivés , et qu'il fut démontré que la navigation pouvait se faire pendant trois ou quatre mois , une Société se forma et commença immédiatement les travaux pour le prolongement d'une ligne ferrée jusqu'à la baie d'Hudson. Cette nouvelle voie aura une très grande importance au point de vue du trafic du Canada. »

Le journal *Paris-Canada*, du 7 avril 1887, annonce que les projets d'établissement d'un service régulier de navigation dans la baie d'Hudson ont été abandonnés :

« Le gouvernement du Canada à décidé de ne pas envoyer cette année de steamer à la baie d'Hudson. Pendant les trois étés dernier, on a envoyé un steamer dans cette baie pour déterminer si la baie et les détroits qui y conduisent étaient navigables assez longtemps pendant les mois d'été, tant pour faire des importations au nord-ouest que pour en tirer des produits de l'exportation en Angleterre.

» Il paraît que sir John Macdonald , premier ministre du Canada , ne regarde pas ce projet comme réalisable. Pour calmer un peu certains intéressés au nord-ouest , qui voulaient avoir quelque autre route que le Pacifique-Canadien pour exporter les produits du nord-ouest, sir John avait consenti à faire des essais afin de déterminer la longueur de la saison navigable. Les résultats de ces essais n'ont pas été satisfaisants au point de vue de l'entreprise commerciale en projet, et on a abandonné l'idée de toute autre tentative, que l'on regarde comme inutile. »

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

La dépopulation du département des Basses-Alpes. — Le département des Basses-Alpes, écrit M. Joseph Mathieu, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, présente un mouvement curieux de dépopulation depuis le commencement de ce siècle. De 1806 à 1836, c'est-à-dire pendant une période de trente ans, la population de ce département s'est accrue de 13,934; mais, de 1836 à 1886, c'est-à-dire en cinquante ans, elle a diminué de 29,713 habitants.

Voici, d'ailleurs, quelle a été l'importance de la population des Basses-Alpes, à diverses époques, de 1806 à 1886 :

1806	145.115	habitants.
1821	149.310	»
1826	153.063	»
1831	155.896	»
1836	159.045	»
1861	146.368	»
1868	143.000	»
1872	139.332	»
1876	136.166	»
1881	131.918	»
1886	129.494	»

La décroissance constante qui s'est produite dans la population de ce département voisin des Bouches-du-Rhône, a eu surtout pour cause l'émigration à Marseille d'un grand nombre de familles des Basses-Alpes. De tout temps, les Bas-Alpins, à quelque classe qu'ils appartinssent, ont aimé le séjour de notre ville ; ils sont innombrables les industriels, les négociants, les médecins, les avocats, qui ont quitté leur pays de montagnes pour venir habiter au milieu de nous et s'y faire un situation par leur travail opiniâtre, leur esprit d'ordre et d'économie. L'un d'eux, un avocat bien connu pendant la Restauration, a été même appelé, en 1830, à administrer le département des Bouches-du-Rhône, en qualité de préfet, et son administration, dans des temps difficiles, a laissé les meilleurs souvenirs.

De tels exemples, à mesure que notre ville se développait, devaient déterminer un plus grand nombre de Bas-Alpins à venir s'y établir, et c'est ce qui explique surtout la décroissance dans la population des Basses-Alpes pendant les cinquante dernières années.

Nous devons aussi mentionner une autre cause qui a contribué à éloiguer les Bas

Alpins de leurs montagnes. Nous en devons la communication à notre viel ami Paulin Guizol, avocat, ancien magistrat.

Depuis près de quarante ans, un certain nombre de Bas-Alpins, habitant notamment l'arrondissement de Barcelonnette, émigrent dans le Mexique.

Voici, d'ailleurs, ce que nous a écrit à cet égard notre ami Guizol :

« L'arrondissement de Barcelonnette est pauvre par lui-même ; les terrains cultivés entrent à peine dans une proportion d'un vingtième, tandis que les montagnes, en grande partie déboisées, en forment les dix-neuf vingtièmes et n'occupent presque point de bras ; l'industrie est nulle. C'est dans ces conditions d'infériorités que quelques hardis habitants de la vallée de Barcelonnette allèrent chercher fortune au Mexique. Ils y apportèrent, en fait de capitaux, peu d'argent à la vérité, mais un grand amour pour le travail, de l'ordre, beaucoup d'économie et une grande persévérance. Ils réussirent, et ce furent les succès des premiers pionniers qui amenèrent un courant d'émigration qui n'a fait que s'accroître surtout depuis 1860. A l'heure actuelle, il n'y a pas moins de six mille Français de cette partie des Basses-Alpes, répartis moitié à Mexico, et l'autre moitié à Vera-Cruz, Mazatlan, Tampico, Guadalajara et dans tout le territoire de la République Mexicaine.

» Des maisons de commerce importantes, presque colossales, ont été fondées et prospèrent depuis des années.

» Au début, nos compatriotes eurent à lutter contre les Allemands qu'ils trouvèrent établis dans le pays ; cette lutte n'a pas eu de trève et, dans vingt-cinq ans, ils ont fini par les supplanter. Les souvenirs de la funeste expédition du Mexique se sont bientôt effacés, et l'influence française, qui était grande déjà avant la guerre, n'a fait qu'augmenter depuis la reprise des relations diplomatiques inaugurées à Mexico par M. Boissy d'Anglas, député, envoyé en mission temporaire à Mexico, en 1881.

» Ces résultats importants témoignent de la puissance de la colonie barcelonettoise dans le Mexique, et de son patriotisme. Beaucoup sont revenus dans leurs chères montagnes où ils ont fait élever, à la place des chaumières paternelles, des châteaux ou de somptueuses villas. Il y a même une commune, celle des Jeantiers, où les « Mexicains » sont en grand nombre ; quand ils viennent au chef-lieu, le samedi, jour de marché, on les reconnaît à leur teint basané ; la Recette particulière des finances et la grande maison de banque Gassier frères, de Barcelonnette, connaissent leurs millions. »

Cette émigration méritait d'être connue avec les détails qu'elle comporte, à cause du caractère aussi curieux que patriotique qu'elle présente, et nous remercions vivement notre vieil ami, M. Guizol, de nous avoir fourni l'occasion de publier les renseignements qu'on tient de lui.

ASIE.

Les chemins de fer du Tonkin. — Un récent arrêté du Ministre des affaires étrangères a constitué une Commission technique extra-parlementaire chargée d'étudier les grandes lignes du programme d'ensemble de l'exécution des chemins de fer projetés au Tonkin. Cette Commission, composée de spécialistes distingués et à la tête de laquelle a été placé M. Fuchs, ingénieur en chef des mines, qui a exploré avec le soin le plus minutieux les terrains carbonifères de l'Annam et

du Tonkin, vient de tenir une séance préparatoire. Elle a arrêté le programme de ses travaux, leur division et les bases sur lesquelles elle compte opérer.

Nous sommes en mesure de donner à cet égard quelques renseignements précis, qui permettront de juger de l'importance des matières qu'aura à traiter la Commission technique.

Avant toute chose, la Commission se fera délivrer tous les documents divers dressés à différentes époques par les ministères intéressés dans la question du Tonkin : plans, cartes, rapports, etc. Elle passera ensuite à l'audition des personnes réputées connaître le mieux le pays, depuis le général Jamont, qui a exécuté de magnifiques travaux de topographie dans toute la vallée du fleuve Rouge, jusqu'aux chefs des principales maisons de commerce de Haï-Phong, Hanoï et de l'intérieur.

La Commission, munie de ces renseignements, s'occupera alors de dresser un tracé éventuel des lignes les plus urgentes. Enfin, elle abordera la difficile question du régime sous lequel vivront les Compagnies concessionnaires. Ce sera la partie la plus délicate de sa tâche.

Voici quel est le tracé sur lequel les commissaires semblent d'accord dès maintenant :

Une première ligne partant d'Hanoï descendrait jusqu'au lieu dit les Sept-Pagodes, sur un parcours de soixante à soixante-six kilomètres, en terrain plat ; de là, elle bifurquerait. soit sur Haï-Phong seulement, soit jusqu'à Quang-Yen, en passant toujours par HaïPhong. Les gens du métier estimdnt, en effet, que Quang-Yen est destiné à devenir le grand port marchand du Tonkin, tant par sa situation que par les avantages qu'il présente au point de vue de la navigation.

Le second tronçon de la bifurcation se dirigerait vers l'Annam, en passant par Nam-Dinh ou par Nin-Binh. Il mettrait ainsi les deux pays en communication directe. Cette portion de voie ferrée ne nécessitera pae de grands travaux d'art. Les ponts en seront les ouvrages principaux.

Plus difficile est la solution de la question des chemins de fer du Nord et de l'Ouest. La ligne de Lao-Kaï, la véritable voie économique du Tonkin, passera forcément par des régions sinon tout à fait inconnues, du moins mal explorées. On n'a que des données incertaines sur la géologie et la topographie de cette partie de la colonie, si différente du pays d'alluvions.

Pourtant cette ligne s'impose, si l'on veut amener au bord de la mer les richesses de toute nature que contient le Yun-Nan et dont l'écoulement assurerait un trafic fructueux et un fret important à nos bâtiments de commerce.

Enfin, la dernière section du réseau éventuel serait la ligne d'Hanoï à Lang-Son, ligne purement stratégique. M. Cavalier de Cuverville, capitaine de vaisseau et membre de la Commission, insiste fortement pour la création de ce railway. Son opinion est déterminée par des considérations d'ordre militaire. Il est certain que de ce côté de la frontière chinoise nous n'ouvrirons jamais un grand débouché commercial.

Telle est la base des travaux futurs de la Commission. Celle-ci, pénétrée de la nécessité de trancher promptement, et dans le sens le plus avantageux, la question des chemins de fer du Tonkin, est résolue à mener sa besogne aussi rapidement que le comportent les études de toute nature auxquelles elle sera obligée de se livrer.

Les chemins de fer en Orient. — Les chemins de fer sont devenus les instruments indispensables de toute conquête tant pacifique que militaire ; c'est grâce à eux que les Anglais ont conquis l'Hindoustan, parcouru aujourd'hui du nord au sud avec autant de facilité que les parties les mieux organisées de l'Europe. Les

Russes comme les Anglais mettent tous leurs efforts à faire pénétrer plus avant dans les pays qu'ils convoitent les lignes qui doivent leur en assurer la possession.

L'Afghanistan sépare seul la Russie des colonies anglaises et cette barrière sera bientôt franchie : les progrès des deux nations sont constants.

Lignes de l'Afghanistan. — Les Anglais avaient d'abord songé à gagner *Herat* par *Pechawar* et *Kabou*, mais soupçonnant l'opposition que leur feraient les Russes si près de leur territoire, ils ont attaqué l'Afghanistan par le sud. Ils ont déjà traversé le Béloutchistan et au-delà des passes de Bolan ont poussé leurs lignes jusqu'à Harnaï et *Quettah*. Ils s'efforcent pour l'instant d'obtenir de l'émir de Kandahar, Abd-ur-Rhaman, la concession de la ligne de Quettah à *Kandahar*. Ce dernier, sent combien cette invasion déguisée lui serait funeste et rejette toute proposition ; mais le Gouvernement des Indes profitant de l'embarras que causent à l'émir les révoltes constantes des Ghilzaïs et des Sinwaris, attend que son vassal soit réduit à lui demander des secours pour lui arracher cette concession.

Les Russes, de leur côté, sont arrivés à la frontière nord-ouest à *Sarachs ;* ils ont remonté au nord jusqu'à Tchartchaï sur l'Amou-Daria (Oxus) et, en janvier 1888, la ligne sera ouverte jusqu'à *Bokhara*. La ligne sera suivie jusqu'à *Samarkande* d'où, continuant son circuit, elle rejoindra plus tard les Indes par la route du Pamir. Lorsque les Anglais iront à Kandahar, et ils y parviendront bientôt, les Russes s'empareront immédiatement d'Hérat ; 500 kilomètres à peine sépareront alors l'Angleterre de la Russie, et après une lutte entre les deux nations, au profit bien probable des Russes, le tronçon européen joindra définitivement le tronçon indien.

Dans cette lutte, les Anglais se laissent entraîner par leur passion de conquête à agir contre leurs intérêts commerciaux. D'abord, il est téméraire à eux de vouloir lutter sur terre contre la Russie ; ensuite, au point de vue commercial, leur marine n'a rien à gagner à laisser s'établir des moyens de transport par terre. Les Russes, au contraire, ne peuvent que profiter d'un trafic qui se fait aujourd'hui uniquement par mer et qui alors passera par leurs lignes et sur leur territoire.

Les produits des Indes consistent en denrées chères et de peu de volume, pour lesquelles le transport plus coûteux par voie ferrée, sera un supplément onéreux sans doute, mais largement compensé par la rapidité et la sécurité du transport. De Paris, par un service quotidien, on pourra atteindre *Lahore* en quinze jours, et, lorsque la ligne d'Orenbourg à Tashkent-Samarkande sera faite, en treize jours ; tandis que, actuellement, il faut vingt jours au minimum par un service hebdomadaire pour gagner Bombay.

D'autres lignes sont également projetées, dont la construction n'entraînera pas des difficultés internationales aussi grandes, mais qui influeront certainement sur la prépondérance de la Russie en Asie.

Ligne de la Caspienne au golfe Persique. — Telle est, en premier lieu, la ligne de *Bakou* à *Recht* côtoyant la Caspienne, rejoignant *Téhéran*, *Ispahan*, *Chiraz* et *Bunder-Bouchir* ; on prétend que le gouvernement russe s'est déjà entendu avec la Perse pour la construction de cette ligne. De Bakou à Recht, la ligne traverse des marécages et nécessitera d'assez grands travaux de ballast ; de Recht à Kasbin (mi-chemin entre Téhéran et Recht) la route au milieu des gorges du Sefid-Roud offrira encore quelques difficultés et exigera de nombreux travaux d'art. De Téhéran à Ispahan, ce sont des déserts plats ; puis en s'avançant vers *Chiraz*, les montagnes du Farsistan présenteront encore quelques difficultés. Ce chemin de fer rendrait de grands services à la Perse en permettant l'exportation des produits des régions fertiles, produits qui se trouvent perdus faute de moyens de transport. Cette route est

aussi la plus suivie par les voyageurs qui se rendent d'Europe en Perse. De Tiflis, on passe par *Bakou*; de là, on s'embarque pour Enzeli, d'où l'on gagne *Recht* en six ou sept heures sur de petites barques; un fort mauvais chemin de mulet remontant le Sefid-Roud et le Shah-Roud, conduit ensuite à Kasbin, et un service de voitures primitif (troïkas russes) vous mène définitivement à Téhéran. Les mauvais temps à Enzeli empêchent souvent le débarquement en rade du courrier même, et le voyageur pressé est quelquefois obligé de revenir avec le vapeur à Bakou pour ne débarquer qu'au voyage suivant.

Ligne de Tiflis a Téhéran. — Une autre route mène de Tiflis à Tauris et de Tauris (Tabris) à Téhéran, mais le voyage se fait par caravanes et est fort long. Il est bien probable que ce parcours sera un jour suivi par une voie ferrée. Tauris est un centre important, capitale de l'Azerbeïdjan, région fertile en céréales et que des travaux d'irrigation intelligemment combinés rendront plus prospère encore, quoique le système primitif actuel de *kanots* soit fort judicieux. La ligne partant de Tiflis passerait par Erivan et traverserait l'Arax à Djoulfa; elle gagnerait Tauris, de là elle rejoindrait le Kizil-Uzen, en suivrait le cours jusqu'à Mendjil (endroit où cette rivière, se réunissant au Shah-Roud, forme le Sefid-Roud) et là se joindrait elle-même à la ligne déjà établie de Recht à Téhéran.

Ligne de la vallée du Tigre. — Si les Turcs n'étaient pas aussi hostiles à tout mouvement de progrès, une ligne existerait déjà dans la vallée du Tigre, facilitant les communications rapides entre l'Europe et l'Inde.

Par cette ligne, les courriers gagneraient au moins huit jours sur les services actuels. Toute la vallée du Tigre et de l'Euphrate, malgré la chaleur et la sécheresse, est fertile. Les habitants des bords du fleuve n'auraient besoin que d'un léger encouragement à leurs travaux d'agriculture par l'assurance de l'écoulement de leurs produits et la sécurité qu'amènerait assurément une voie ferrée dans un pays à chaque instant dévasté par les nomades du désert à l'ouest, les pillards des montagnes à l'est.

Partant d'*Alexandrette*, passant par *Alep*, *Orfa*, *Diarbékir* et *Mossoul*, cette ligne suivrait le Tigre à partir de cette ville jusqu'à *Baghdad* et *Bassorah*. Un service de vapeurs déjà établi et fonctionnant régulièrement, joint *Bassorah*, *Koratchi*, Bombay.

Autres lignes. — D'autres lignes d'intérêt secondaire, quoique fort appréciable, se construiront certainement de *Trébizonde* passant par *Van*, *Ourmiah* et *Tauris*. Au point de commercial, cette voie aurait une grande importance, car c'est la route la plus suivie par les caravanes transportant les produits persans.

De Scutari enfin, une ligne alant rejoindre Alep, permettra aux voyageurs de rejoindre l'Asie occidentale sans avoir d'autre traversée que celle du Bosphore. Cette ligne ne manquera pas non plus d'offrir une grande importance commerciale.

Tels sont, en quelques mots, les principaux projets de voies ferrées qui seront établies en Orient dans un avenir prochain. Outre les bienfaits de civilisation qu'elles apporteraient aux peuplades de ces régions, l'Europe tirerait, elle aussi, grand parti d'un commerce plus suivi avec des gens différents de mœurs et de coutumes, mais qui témoignent par leur histoire de beaucoup d'intelligence et de sagesse.

Convention entre la France et le royaume de Siam. — Le Sénat vient d'approuver la convention signée à Bankok, le 7 mai 1886, entre la

France et le Siam, dans le but de favoriser le commerce entre l'Annam et la province siamoise de Luang-Prabang. Cette importante province, qui exporte notamment de l'ivoire, de la cire et des peaux et importe du sel, des tissus et de la quincaillerie, est habitée par un nombre considérable d'Annamites, dont la protection appartient à la France en vertu du traité signé à Hué, le 6 juin 1884. Pour assurer cette protection, le Gouvernement vient même de créer à Luang-Prabang un vice-consulat.

La convention détermine les attributions de notre agent consulaire et règle les conditions dans lesquelles nos nationaux et protégés pourront faire le commerce. En voici les dispositions principales :

Les Français et protégés français ont le droit de commercer et de s'établir sur le territoire de Luang-Prabang. Les mêmes droits sont acquis en Annam aux Siamois.

Les Français et protégés français passant de l'Annam sur le territoire de Luang-Prabang seront tenus de payer les taxes exigibles, conformément aux lois du pays, sur toute marchandise, soumise aux droits, qu'ils pourraient introduire. Il est entendu que ces droits ne pourront être supérieurs à ceux qui sont perçus à Bang-Kok en vertu du traité du 15 août 1856. Ces droits sont de 3 p. 100 sur la valeur de toutes les marchandises importéee, et sont payables en nature ou en argent, au choix de l'importateur.

Les marchandises importées de Luang-Prabang en Annam seront soumises aux taxes exigibles, conformément aux lois et coutumes de l'Annam.

Les Français et protégés français pourront acheter et vendre des terrains ainsi que les forêts de teck dans tout le territoire de Luang-Prabang. Ils auront le droit d'y faire des plantations, et enfin d'y exploiter des mines et d'y établir des usines.

Les ports du Tong-King. — M. J. Renaud, ingénieur hydrographe, a traité devant la Société de géographie de Paris, le 4 février dernier, la question si actuelle des ports du Tong-King.

Haïphong est actuellement le seul port du Tong-King ; l'emplacement est aussi mal choisi que possible cependant. Les deux barres, qui sont à l'entrée de la rivière, limitent le tirant d'eau des navires qu'il peut recevoir à 4^{m},50 à toutes les hautes mer, et 6 mètres aux grandes marées. Il ne peut pas même devenir la tête de ligne du chemin de fer qui reliera plus tard Hanoï et le haut fleuve Rouge au port de commerce, à cause des nombreux et larges cours d'eau que la voie ferrée serait obligée de traverser.

Haïphong ne date que de 1874 ; l'emplacement de la concession a été choisi alors que le Tong-King était très peu connu, comme le point le plus rapproché de Hanoï accessible aux navires. Il s'est développé d'une manière factice pendant ces dernières années, parce qu'il avait le monopole exclusif d'être immédiatement habitable. Il a donc été créé par le traité de 1874, imposé par les circonstances mêmes de l'expédition militaire ; son développement est factice ; les deux bancs de vase et de sable qui ferment l'entrée du fleuve ne pourront, jamais, dans l'avenir, être améliorés ; il restera un port de caboteurs.

Quang-Yen, mieux situé au point de vue topographique, a l'irrémédiable inconvénient de ne pouvoir recevoir que les seuls bâtiments de mer qui peuvent aller à Haïphong.

Aussi les grands navires sont-ils tous obligés d'aller mouiller dans la rade de Halong accessible, par tous les temps et à toute heure de marée, aux navires du plus fort tonnage.

M. Renaud préconise l'établissement du port à Hong-Gac, situé au fond de la baie de Halong. Hong-Gac est en communication avec les centres du delta par des canaux

intérieurs praticables aux jonques et sampans du fleuve. Il peut être relié à Hanoi par une voie ferrée qui n'aura pas à traverser de cours d'eau importants. Au point de vue militaire, il est le seul pouvant donner abri à des transports, à des croiseurs, et, en général, à des bâtiments de guerre de fort tonnage qui pourront s'y ravitailler aisément.

Hong-Gac se développera donc par la force des choses, au détriment de Haïphong, et deviendra, dans l'avenir, le plus grand port du Tong-King.

AMÉRIQUE.

L'émigration dans la République Argentine. — D'après les statistiques relevées, pendant les trente dernières années, de 1857 à 1886, 1,098,220 individus de toutes nationalités sont venus s'établir dans la République Argentine.

Les chiffres de l'émigration ne sont connus qu'à partir de 1871. Dans les seize dernières années, il est venu s'établir 893,569 immigrants et il en est parti 259,303, chiffres qui donnent en faveur de la République Argentine un accroissement de population de 634,266 individus.

Dans les dix-sept dernières années, de 1870 à 1886, il est venu d'Europe 605,533 immigrants, soit 65 °/₀, et de Montevideo, 328,003, soit 35 °/₀.

Les nationalités se divisent ainsi :

Italiens......	391.454	Allemands ...	41.021
Espagnols....	80.942	Autrichiens.....	18.834
Français.....	60.538	Belges	3.009
Anglais......	16.502	Portugais.......	2.381
Suisses......	13.413	Divers..........	15.439

La répartition par âge se décompose ainsi : adultes, 83 °/₀, enfants, 14,4 °/₀. Dans les adultes, les hommes figurent pour la quantité de 63,6 °/₀ et les femmes 19,4 °/₀. Les Italiens représentent 45,5 °/₀ des adultes, les Espagnols 10,7 °/₀ et les Français 7,4 °/₀.

Les chiffres suivants, publiés par le chef du bureau de statistique, prouvent l'augmentation constante de l'émigration :

	1886	1887
Janvier........................	9.715	13.375
Février........................	6.828	5.129
Mars........................	7.249	4.772
Avril........................	6.832	7.223
Totaux	30.624	31.740

Pendant ces quatre premiers mois de 1887, il est donc, malgré l'épidémie de choléra, entré 875 émigrants de plus que dans le même espace de temps en 1886.

Le commissaire général de l'immigration a reçu, du chef du bureau national, le tableau du mouvement d'immigrants pendant le mois d'avril Il résulte de ce tableau que le bureau a placé 2,056 immigrants répartis de la façon suivante :

Capitale 124, province de Buenos-Ayres 903, Entrerios 302, Corrientes 8, Santa-Fé 343, Cordoba 78, Tucuman 46, Santiago 11, Salta 17, Catamarca 3, Rioja 12, San Luis 8, Mendoza 18, San Juan 9, Chaco 135, Missiones 7 et Patagones 12.

Les envois se décomposent en 1,097 immigrants en 48 voyages par voie d'eau et 885 par voie ferrée. Il a été envoyé 300 passagers privilégiés.

Le traité d'union entre les Républiques du Centre-Amérique. — Nous possédons le texte d'un traité préliminaire d'union politique du 16 février 1887, qui établit virtuellement l'*Union Centre-Américaine*.

Cette convention, intitulée traité de paix, d'amitié et de commerce, a été signée entre les *Républiques de Honduras*, *Costa-Rica*, *Guatemala*, *Nicaragua* et *Salvador*.

L'article premier décide qu'en cas de différend entre deux ou plusieurs Républiques, l'arbitrage décidera en dernier ressort. Les arbitres seront choisis par voie de tirage au sort parmi les puissances suivantes : France, Allemagne, République Argentine, Belgique, Chili, Espagne, États-Unis, Angleterre, Mexique et Suisse. Le sort désignera trois des pays indiqués, qui désigneront les arbitres. En cas de refus du premier arbitre, le second le suppléera, et, s'il y a lieu, le troisième.

En cas de rupture entre deux ou plusieurs des pays contractants, les autres s'engagent à observer la plus stricte neutralité.

Les pays contractants s'engagent à ne pas intervenir directement ou indirectement dans leurs affaires intérieures.

En cas de différend avec une nation contractante, les nations contractantes s'engagent à apporter leur médiation pour une entente amiable. Au cas où le refus d'entente n'émanerait pas de la République Centre-Américaine indiquée, toutes les Républiques contractantes feront cause commune et s'allieront pour la défense du territoire Centre-Américain.

Les Républiques contractantes devant se considérer comme membres séparés d'un senl corps politique et, en aucun cas, comme des nations étrangères les unes aux autres, il est stipulé que le natif de l'une ou de l'autre de ces Républiques jouira de tous les droits politiques dans les autres Républiques. Mais pour cela, et pour être sujet aux charges et contributions que supportent les natifs, il est nécessaire que par déclaration faite, par écrit, devant l'autorité locale compétente, ou tacitement, par l'acceptation d'un poste public, l'intéressé manifeste sa volonté d'être considéré comme naturel. Toutefois, en acceptant la citoyenneté dans quelqu'une des autres Républiques, il ne perd pas sa nationalité d'origine.

Pour que cette clause soit effective dans tout le Centre-Amérique, les gouvernements s'engagent à réformer leurs constitutions respectives en vue d'accorder aux natifs des autres Républiques du Centre-Amérique, sans autre formalité que le consentement exprès ou tacite indiqué plus haut, la jouissance de tous les droits politiques sans aucune restriction.

Quant aux droits civils, ils sont égaux pour tous les Centre-Américains, sans réserve ni distinction aucune.

La résidence exigée pour la naturalisation des natifs hispano-américains, sera réduite à une anné contre trois années exigées des autres étrangers. Les natifs d'une République résidant dans l'autre et non naturalisés, seront exempts du service militaire obligatoire forcé et des réquisitions militaires. Les université, facultés,

collèges de l'une des républiques seront ouverts aux natifs des autres. Le commerce entre les Républiques, par eau ou par terre, sera exempt de tout impôt d'importation ou d'exportation, douanier ou municipal ou de transit. Cette clause fonctionnera à partir du 15 septembre 1890 en ce qui a trait aux droits d'exportation. La navigation intérieure ou extérieure sera également libre de tout droit ou entrave. Les sentences rendues dans une des Républiques seront exécutoires ; il en sera de même de tous les documents publics. Les natifs des Républiques contractantes auront la jouissance égale de la propriété littéraire, industrielle ou artistique.

Les gouvernements des Républiques contractantes ayant encore la peine capitale pour délits communs ou politiques s'engagent, dans le plus bref délai possible, à provoquer l'abrogation des lois qui la décrètent.

Un Congrès de plénipotentiaires de toutes les Républiques sera réuni tous les deux ans et s'occupera des réformes, mesures et affaires d'intérêt général. Sa première réunion aura lieu dans le Costa-Rica le 15 septembre 1888.

La politique extérieure sera uniforme autant que possible vi-à-vis de l'extérieur au moyen d'une représentation commune,

Le traité est perpétuel, sauf pour les clauses ayant trait au commerce et à la navigation, qui sont convenues pour une durée de quinze années à partir des ratifications.

Les ratifications seront échangées à Guatemala.

Comme corollaire, les plénipotentiaires ont également signé un traité d'extradition et une convention consulaire.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

COURS & CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR A ROUBAIX

(*in extenso*).

LA GRÈCE

ET SA SITUATION ÉCONOMIQUE

Par M. E de JOANNÈS,

Ingénieur civil, Membre du conseil et conservateur du musée commercial de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Conférence faite à Roubaix le 5 Mars 1887.

Mesdames, Messieurs,

Mes amis et collègues de la Société de Géographie commerciale de Paris, que vous avez accueillis naguère dans cette enceinte avec tant d'affabilité, MM. Castonnet des Fosses et Moncelon, m'engageaint depuis longtemps à me rendre ici, pour vous entretenir dans une causerie familière, d'une de ces questions géographiques et économiques sur le Levant, qui me sont plus familières en raison du long séjour que j'ai fait dans ces contrées.

« Allez à Roubaix, me disaient mes amis, vous rencontrerez un » auditoire d'élite on ne peut plus intelligent et bienveillant qui ne » pourra qu'écouter avec intérêt un sujet qui touche sur certains » points à ce grand problème, objet de préoccupations générales dans » notre siècle industriel, c'est à dire les conditions de la production à » l'intérieur et celles des échanges à l'étranger, problème dont la solu- » tion est aujourd'hui une question de vie ou de mort pour un peuple » producteur et commerçant. »

Et comme j'hésitais, prétextant avec raison le peu d'autorité qui s'attache à mon nom, ces Messieurs ajoutèrent : « Ne craignez rien, » les Roubaisiens ont des trésors d'indulgence en réserve. »

Or, Mesdames et Messieurs, je vais être forcé de faire un colossal

emprunt à vos richesses de bienveillance, car je vous entretiendrai d'un pays, en apparence du moins, insignifiant au point de vue commercial, et d'un peuple, contre lequel existe malheureusement des préventions très grandes. J'aurai donc d'abord à vaincre une certaine méfiance de votre part.

Et si je parle ainsi, c'est qu'un de nos plus éminents concitoyens, dont vous me permettrez de taire le nom, me disait ce matin même :

« Certes, on vous écoutera ce soir avec la plus grande attention, » mais d'avance je vous préviens que vous aurez bien de la peine à » convaincre vos auditeurs ; les Roubaisiens, aussi positifs que sceptiques, ne croient que ce qu'ils touchent. »

Vous le voyez, on n'est jamais trahi que par les siens ; aussi, contre mon habitude, je suis forcé de rééditer ici ce vieux cliché, dont les conférenciers de profession ne manquent jamais de faire usage, c'est-à-dire de commencer par solliciter votre indulgence.

Et pourtant, veuillez prendre note que je ne suis nullement un conférencier de profession, mais un humble soldat de la science géographique à qui vous faites ce soir l'insigne honneur d'accorder quelques moments de votre temps si laborieux.

Permettez-moi donc, Monsieur le Président, et vous tous, Mesdames et Messieurs, de vous remercier avec effusion de la bonne fortune qui m'échoit, et pour ne pas trop abuser j'entrerai immédiatement en matière en parlant des chemins de fer de la Grèce.

Je voudrais surtout montrer l'influence qu'ils ont exercée sur le développement des divers facteurs de la richesse nationale, car, à dater de l'époque toute récente où le réseau étendu de ces voies rapides et économiques a été décrété, que l'on a vu surgir, comme par enchantement, une foule d'entreprises auxquelles on ne songeait même pas auparavant, bien qu'elles existassent à l'état latent.

Pour des motifs financiers et politiques trop longs à énumérer ici, la Grèce n'avait pu suivre le mouvement qui s'était produit depuis trente ans environ dans les autres Etats de l'Europe, dont les territoires se couvraient de chemins de fer, quand le royaume hellénique ne possédait encore en 1882, que la petite ligne du Pirée à Athènes, longue de de dix kilomètres à peine. Sa voisine, la Turquie, ordinairement réfractaire à toute innovation, avait à cette époque en exploitation près de 700 kilomètres de voies ferrées.

Cet état de choses, si préjudiciable au développement des forces productives de la Grèce, durait depuis trop longtemps, lorsque le gouver-

nement décréta l'exécution d'un vaste réseau, dont une partie est livrée actuellement à l'exploitation, tandis que d'autres lignes sont en construction ou à l'étude.

En raison de l'intérêt qu'offrent certaines de ces lignes pour le commerce de l'Europe occidentale, voici l'énumération détaillée des chemins de fer de la Grèce, dont M. Tricoupi, l'éminent ministre, a doté son pays.

A. — Chemins de fer de l'Attique et du Péloponèse.

1° *Pirée à Athènes*.. 10 kilom

2° *Athènes à Kalamaki et à Corinthe* passant par Eleusis, Mégara, Kalamaki (entrée est du canal) et Corinthe (entrée ouest dudit canal)........................... 74 »

3° *Corinthe à Patras*.. 100 »

Par Zevgolati, Kiato, Sykiao, Xilocastro et Œgumi (Vostitza). Cette ligne est presque parallèle au golfe de Lépante et elle sera prochainement achevée jusqu'à *Patras,* reliant ainsi directement la mer Ionienne au golfe de Salamine.

4° *Corinthe à Nauplie* par Argos .... 50 »

5° *Argos à Myloï* .... 10 »

Cette ligne sera continuée jusqu'à *Kalamata* dans le golfe de Koron.

6° *Patras à Catacolo* .... 100 »

Cette ligne n'est ouverte actuellement que de *Pyrgos à Catacolo*, dans les environs des ruines d'Olympie, dont les fouilles sont opérées par des Allemands. La ligne de *Patras à Catacolo* est parallèle au littoral de la Morée dans la mer Ionienne.

7° *Athènes à Ergasteria Laurium*.......................... 70 »

Par Kephissia, Chalandri, Liopesi, Koroprou, Makropoulo, Kalivia, Keratea, Thorico.

8° Embranchement de *Kephissia à Pentelicus* (ligne précédente)... 10 »

B. — Chemins de fer de la Thessalie.

9° *Larisse à Volo* dans le golfe de ce nom, par *Volestino*.. 62 »

10° *Volestino à Tricala et à Catabaka* par *Carditza et Pharsale*.. 200 1/2

Ces deux dernières lignes, comme on le verra plus loin, sont destinées à être reliées au réseau national à partir d'Athènes, et, d'après les projets à l'étude, à devenir une voie internationale vers l'Europe centrale.

Le réseau actuel donc, tant en exploitation qu'en construction, serait déjà de.................................... 695 1/2 kil.

Presque tous ces chemins de fer ont été construits par des ingénieurs français. Le réseau de Thessalie, concédé à M. Mavrocordato, banquier grec, est considéré comme d'un rapport excellent; il sert de débouché pour les céréales qui vont embarquer à Volo, provenant des frontières de l'Epire, et de ce chef seul, il est assuré d'un trafic de 80 à 100,000 tonnes par année.

Un projet très intéressant pour les relations internationales est étudié en ce moment; il s'agit de construire une ligne d'*Athènes* à *Volestino* en traversant les terrains desséchés du lac de Copaïs, reliant ainsi le réseau de Thessalie à ceux de l'Attique et du Péloponèse. Le but qu'on se propose, est non seulement de souder à ces derniers les divers chemins de fer Grecs, mais encore de les raccorder aux réseaux autrichiens et serbes, soit en s'embranchant sur un point de la ligne de *Salonique* à *Uskub* et *Belgrade*, soit sur le chemin de fer qui traversera la Bosnie et la Croatie dans la direction d'Agram et qui par là, rejoindrait encore les chemins autrichiens.

L'ouverture d'une route ferrée directe du Pirée, à l'un ou l'autre des points ci-dessus, abrègerait les distances de l'Europe centrale à la mer Égée et, par suite, à l'Égypte, dans une proportion très sensible, comparativement à la voie de Brindisi

M. Gotland, ingénieur de la mission française en Grèce, a calculé que de Calais à Port-Saïd (via St-Gothard, Milan, Venise, Agram, Bosna-Seraï, Larisse, Athènes, Pirée) on gagnerait 1000 kilomètres, et de Berlin au canal de Suez, 800 kilomètres environ. Quant au trajet maritime par la voie internationale grecque, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte, pour voir que de *Salonique* à *Port-Saïd* ou du

Pirée à *Port-Saïd*, la distance est de 200 milles marins plus courte en faveur de cette dernière, ce qui constitue quatorze heures de navigation de moins en s'embarquant au Pirée au lieu d'aller par Salonique.

On conçoit quel puissant intérêt il y aurait pour la Grèce, de pouvoir souder ses chemins de fer au réseau autrichien, car alors tout le transit pour le Levant et Suez se ferait à travers son territoire; reste à savoir si les visées de l'Autriche sur Salonique ne feront pas échec à ce beau projet.

De ce qui précède, il résulte que la Grèce est d'ores et déjà en possession d'un ensemble de chemins de fer intérieurs très respectable et qu'elle cherche à se raccorder aux grandes artères de l'Europe occidentale et centrale.

La Grèce a depuis quatre années seulement ouvert au trafic et mis en exploitation près de 700 kilomètres de chemins de fer; elle a donc regagné le temps perdu et, si l'on tient compte du chiffre restreint de sa population ainsi que de l'exiguité de son territoire, on reconnaîtra qu'elle est arrivée, en fait de voies ferrées, presqu'au niveau des autres pays de l'Europe

Il convient encore d'ajouter, que pendant qu'elle construisait ses chemins de fer, elle augmentait l'étendue de ses routes carrossables; 700 kilomètres de routes nouvelles ont été ouvertes depuis 1882; 500 kilomètres sont en construction, et un vaste réseau de 3000 kilomètres est à l'étude.

A Athènes circulent des tramways; d'autres villes vont en établir également; partout l'activité la plus grande est déployée pour accroître les moyens de communication qui ont développé la richesse nationale, c'est-à-dire : l'agriculture, l'industrie ainsi que l'exploitation des mines et forêts du pays.

FORCES PRODUCTRICES DE LA GRÈCE.

I. — Agriculture.

On croit généralement que la Grèce, pays montagneux, n'est pas propre à l'agriculture. C'est une erreur qu'il convient de détruire, en rappelant que les vallées helléniques possèdent au contraire des terres d'une grande fertilité et qui n'attendent que la colonisation pour être mises en valeur, car, s'il est vrai que les Grecs ne sont pas

positivement des agriculteurs dans toute l'acception du mot, il faut dire aussi que la viabilité du pays était, pendant ces dernières années, dans un état rudimentaire peu favorable au développement de la culture.

Ce qui contribue à la fertilité des vallées de la Grèce, ce sont les nombreux cours d'eau qui descendent des montagnes et qui entraînent un limon très riche en matières organiques. Aujourd'hui que les voies de communication sont en bon état, on s'occupe de régulariser le débit de ces rivières, par des barrages et des réservoirs, de sorte qu'une partie des terres incultes seront bientôt exploitées avantageusement.

Je parlerai tout à l'heure du lac de Copaïs, en Béotie, qu'une compagnie française est en train d'assécher. Une fois ces travaux terminés. 25,000 hectares d'excellentes terres pourront être mises en rapport. Le directeur de cette compagnie me disait dernièrement, que beaucoup d'ouvriers italiens occupés aux travaux de dessèchement du Copaïs, ont manifesté l'intention formelle de rester dans le pays comme colons, quand les terrains seront mis à leur disposition.

Nul doute qu'un courant d'immigration ne s'établisse bientôt vers les provinces de la Grèce, dont les terres sont susceptibles de cultures rémunératrices.

Les produits agricoles en Grèce sont très nombreux, le climat des diverses régions se prêtant aux espèces les plus variées. Il serait peut-être intéressant de passer en revue les productions afférentes à chaque province en particulier, mais cela entraînerait trop loin et je me bornerai à en faire une énumération générale.

La garance, le tabac, le maïs, le sésame, toutes les espèces de céréales et de légumineuses réussissent partout.

Le coton, cultivé en grand sur les rives du lac de Copaïs, lors de la guerre de sécession américaine, rend jusqu'à 1.900 kilogrammes par hectare dans les terrains irrigués et 1,200 kilogrammes seulement dans les terres sèches.

Ce genre de culture n'est pas abandonné le moins du monde actuellement ; les filatures du Pirée travaillent exclusivement avec le coton indigène.

On rencontre le mûrier dans beaucoup de localités; par suite, l'élève des vers à soie a pris une grande extension depuis dix ans. L'île d'Andros, notamment, se livre à la sériculture avec profit.

La Grèce possède des variétés d'arbres fruitiers très nombreuses. L'oranger, le citronnier, le grenadier, le figuier, l'amandier, l'abri-

cotier, etc., etc., croissent dans les îles Ioniennes, dans les provinces méridionales et dans l'archipel ; ils donnent des récoltes qui alimentent le commerce de ces contrées.

L'olivier est cultivé sur une vaste échelle et l'huile d'olive figure parmi les produits exportés pour un chiffre considérable. Le jujubier est aussi cultivé dans les îles Ioniennes.

La vigne donne des résultats superbes dans certaines parties du pays, et la fabrication du vin y fait des progrès sensibles.

Le malvoisie de l'île de Tinos, le Santorin, ou *vino-santo*, qui a le goût du Marsala, méritent d'être cités comme des crûs fort estimés. La France importe depuis peu des vins grecs, qui sont éminemment propres aux coupages.

La plaine de Corinthe et les environs de Patras, produisent en abondance les raisins sans pepins, bien connus sous le nom de *raisins de Corinthe*, qui s'exportent pour la France et principalement pour l'Angleterre, où ils servent à la préparation de l'entremets national, si léger et si digestif, le *plum-pudding.*

La statistique de 1885 accuse, pour la seule exportation des raisins de Corinthe, une valeur de 35 millions de fr. représentant un tonnage de 57,440 tonnes. Le port de Patras figure dans cette exportation pour un chiffre de 18,192,716 fr. Cette culture progresse sans cesse, elle forme la richesse des contrées qui s'y livrent, comme les oranges et les citrons constituent celle de Corfou et des îles de l'Archipel.

Les *vallonées* (1), espèces de glands d'un chêne particulier qui sert au tannage des cuirs, proviennent de la Thessalie et de l'Arcanie. En 1879, il a été exporté plus de 8,000 tonnes de cette substance astringente. C'est environ la moyenne annuelle. Peu de nos tanneurs français connaissent ce gland, qui est préférable au tan de chêne et est très employé dans le Levant.

Passant à la sylviculture, on constate que la Grèce est une contrée où les forêts sont nombreuses et les essences de bois excessivement variées ; sur le Parnasse, dans l'Eubée, sur le Taygète, en Arcanie, on trouve surtout beaucoup de noyers dont l'exploitation est difficile encore, à cause de l'état des voies de communications. Cet inconvénient prendra fin bientôt et exonèrera la Grèce du tribut qu'elle paie encore à l'étranger, en important une grande quantité de bois de

---

(1) *Quercus Œgilops.*

charpente et de constructions navales, des douves, etc., alors qu'elle possède chez elle ces matériaux en abondance.

L'élève du bétail était resté stationnaire, cependant il semble que l'on se préoccupe de cette situation. La proportion entre la population et le nombre de bêtes à corne, reste jusqu'ici en dessous de la moyenne, excepté en Thessalie où existent des troupeaux considérables.

On sait que la Thessalie n'a été annexée à la Grèce que depuis huit ans. C'était une province de l'empire Ottoman avant la guerre turco-russe de 1878. Cette nouvelle acquisition a doté la Grèce d'une contrée agricole extraordinairement riche. Les terres d'alluvions, qui recouvrent les immenses vallées dans lesquelles se trouvent les villes de Trikala, Larisse, Pharsale, etc., offrent aux bestiaux des pâturages abondants.

Les troupeaux des clans Albanais et Grecs, peuplent tous les contreforts des montagnes nommées : *Météores Pindiques* : ils se sont tellement multipliés, qu'il n'est pas rare de voir des familles possédant jusqu'à 40,000 têtes de bétail. Le commerce de la laine et des peaux forme par conséquent l'une des principales ressources de cette province. La qualité de la laine est très bonne, elle est blanche, propre et d'une assez grande longueur.

Le territoire de la Thessalie produit aussi du coton de bonne qualité. Un tabac de couleur brune, que les fumeurs de l'Orient préfèrent même aux tabacs blonds de Samsoun.

Après l'annexion de la Thessalie à la Grèce, la population musulmane qui était nombreuse et propriétaire de la majeure partie du sol, a émigré en Asie-Mineure. Toutes les familles turques ont vendu leurs propriétés et des fortunes ont été faites par des Grecs, qui les ont achetées à vil prix. Des terres de première qualité se sont vendues cinquante francs l'hectare et leur valeur a triplé depuis l'ouverture des chemins de fer de *Larisse à Volo* et celui de *Volestino à Kalabaca.*

L'apiculture a pris aussi un grand développement. En 1852 on comptait en Grèce 250,000 ruches seulement ; en 1860 il en existait 280,000 ; aujourd'hui le nombre est plus que décuplé. La Grèce est du reste un pays qui abonde en plantes sauvages, dont les fleurs parfumées donnent au miel un arôme particulier, qui a rendu celèbre le miel de l'*Hymète.*

Les collines de Caryste en Eubée produisent ce miel blond, transpa-

rent et doré, d'une délicatesse extrême, qui remplit la bouche d'un goût de roses très prononcé.

L'agriculture en Grèce n'est donc pas restée en arrière des autres branches de la richesse publique, ses progrès sont tangibles ; de ce côté toujours elle a largement satisfait aux exigences de la civilisation moderne, si l'on considère surtout que le pays qui représente à peine un grand département français, peuplé hier encore de 15 habitants seulement par kilomètre carré et privé de toute ressource, représente aujourd'hui une valeur agricole productive, qui n'est plus évaluée par millions, mais bien par quelques milliards.

II. — Productions minières.

La nature semble avoir favorisé le sous sol de la Grèce d'une façon toute particulière. Ses richesses minérales, connues déjà des anciens, en font un pays on ne peut plus avantageux pour l'exploitation fructueuse des nombreux minéraux que renferment ses montagnes.

La houille, ce pain de l'industrie, a été découverte dans diverses parties du pays, notamment dans les provinces de Phtiotide, d'Acarnie, de Béotie. Le lignite de l'anthracite de Koumi, en Eubée, sont d'une qualité excellente et sont employés en partie sur les bateaux à vapeur de la Cie Hellénique de navigation.

L'anthracite existe aussi près des Thermopyles et à Marcopoulo en Attique.

On extrait la tourbe près de Thèbes.

En Morée, dans le canton de Calavrysta, on a découvert des argiles schisteuses qui dénotent probablement l'existence du terrain houiller.

Des sondages feraient peut-être trouver dans ces parages, plusieurs gissements carbonifères importants.

En attendant, la Grèce importe encore d'Angleterre d'assez fortes quantités de charbons, pour les besoins chaque jour croissants de son industrie.

Le soufre est exploité depuis de longues années dans l'île de Milo ; à Santorin, à Soussaki, dans le golfe de Salonique, en Elide, dans la vallée de Catacolo, en Kyparassie, à Syria, etc., etc.

Les célèbres marbres statuaires de Paros sont généralement connus ; une compagnie belge exploite depuis quelques années les anciennes carrières que les anciens avaient laissées, et qui a fourni le marbre de

la Vénus de Milo. Cette compagnie a établi un appontement à *Parikhia*, relié aux carrières par un tramway de 6 kilomètres 1/2.

Toutes les îles de l'Archipel, du reste, renferment des marbres magnifiques ; on a même trouvé dans le Taygète, des marbres rouges antiques d'une pureté remarquable.

Dans l'île de Naxos, on exploite l'émery et le feldspath, le gouvernement perçoit plus de 100,000 drachmes de droits par an de ce chef. Des pierres lithographiques sont aussi exploitées à Naxos.

A Milo, on rencontre du granit et des pierres à bâtir, des plâtres, de la pierre ponce, des obsidiennes, des pierres meulières, des silex, etc.

Dans l'île de Skyro, on trouve des paillettes d'or dans le sable d'un ruisseau. Selon Hérodote, les anciens tiraient l'or de cette île.

La magnésie existe en Eubée.

La pierre à bâtir s'exploite dans une très grande partie de la Grèce ; à Syra il y a des pierres meulières estimées.

Mais ce qui forme la principale richesse minéralogique de la Grèce, ce sont les nombreux gisements de plomb argentifère, disséminés dans plusieurs parties de son territoire.

Avant d'indiquer les localités les plus importantes qui renferment des minerais de cette nature, donnons la priorité aux mines du Laurium, situées en Attique, parce que ce sont elles qui ont, en quelque sorte, donné l'éveil sur les résultats qu'on pouvait attendre de l'exploitation rationnelle de ces gisements, connus et travaillés dès la plus haute antiquité, mais abandonnés pendant des siècles.

Les mines de plomb argentifère du Laurium, sont situées à la pointe méridionale de l'Attique qui se termine au cap Sunium et a 75 kilomètres d'Athènes. Quinze siècles avant l'ère chrétienne, elles étaient déjà exploitées par les anciens et l'histoire apprend qu'elles produisaient des quantités considérables de plomb et d'argent.

Par suite de l'imperfection des procédés de traitement du minerai à cette époque, les premiers exploitants se bornaient à extraire une très faible portion du métal et abandonnaient sur le sol les scories, ou résidus encore très riches, qui s'accumulèrent, couvrant des surfaces de terrains considérables, sans qu'on songeât à en tirer parti.

Une compagnie franco-italienne sollicita et obtint la première du gouvernement hellénique la concession des scories et bientôt, dans un désert jusque là sauvage, un bourg plein de vie et de mouvement s'éleva, qui prit le nom d'*Ergasteria.* Des voies ferrées et des routes

furent construites, des hauts fourneaux installés et plus de 1,500 ouvriers y trouvèrent du travail.

En 1865 survint une contestation entre le gouvernement et la compagnie. Le premier soutenait n'avoir concédé à la Société que les scories ou *eccolades*, résidus du travail des anciens, mais non les minerais inexploités dans le périmètre de la concession. La compagnie de son côté, prétendait s'approprier ces minerais, et l'on n'a pas oublié les négociations diplomatiques et les procès auxquels ce différend donna lieu.

Pour trancher ces difficultés, la compagnie franco-italienne du Laurium rétrocéda ses droits à une société grecque, pour la somme de 12 millions de francs, réalisant ainsi un grand bénéfice, puisque ses établissements ne lui avaient coûté que six millions de francs environ et qu'elle avait, de plus, encaissé sous forme de dividendes, d'importants profits pendant qu'elle avait traité les scories anciennes.

Il n'en est pas moins vrai que, si les capitaux français engagés primitivement dans cette entreprise y ont trouvé une large rémunération, nous avons, par contre, été les promoteurs en Grèce d'une industrie nouvelle, en découvrant des trésors minéralogiques improductifs jusqu'alors, qui enrichissent aujourd'hui les successeurs des concessionnaires français.

Une autre société, la *compagnie française du Laurium*, se fonda peu après pour exploiter des gisements voisins, en sorte qu'aujourd'hui, elles comptent une vingtaine de hauts-fourneaux et de lavoirs pour traiter leurs minerais. Un chemin de fer industriel a été construit pour porter les produits à la mer; le nombre des ouvriers varie de 1,500 à 2,000, leurs machines à vapeur représentent une force de 400 chevaux, consommant 1,500 à 1,800 tonnes de houille par mois. Des cités ouvrières ont été édifiées pour loger le personnel des mines, et l'on peut affirmer que celles-ci rivalisent comme agencement, avec les entreprises les mieux outillées et les plus intelligemment dirigées de l'Europe. Ce sont, d'ailleurs, les plus considérables mines de ce genre qui existent au monde; le plomb livré au commerce, dépasse la quantité de 10.000 tonnes par année, sans compter la production d'argent, car les scories rendent encore 8 à 12 % de leur poids en plomb et près de 0,060gr en argent.

La *compagnie française du Laurium* produit aussi une quantité notable de zinc dont le minerai s'exploite également aux environs.

D'autres concessions de calamine sont la propriété de la *compagnie*

Grecque minière et de la *compagnie Anglaise David Swan et Cie limited.* On rencontre ordinairement le carbonate de zinc sous la forme cristallisée ; le rendement va jusqu'à 35 %.

Dans l'île de Milo, on a trouvé aussi des minerais de plomb argentifère qui ne sont pas encore exploités sur une échelle bien importante quoique leur production ait été cependant de 1.000 tonnes environ en une année.

Dans l'île Zea, les minerais découverts rendent jusqu'à 80 % de plomb et 0.125 d'argent.

A Zea et Thermia, on trouve aussi des galènes et du carbonate de cuivre, ainsi qu'à Sikino et à Santorin.

A Serphos, des gisements très riches de fer hématite sont exploités en grand, ils rendent de 56 à 60 % de fer et s'exportent en Amérique principalement, où ils sont fort estimés par les aciéries.

Les minerais de fer manganésiforme de *Spiliazeza* sont également recherchés ; ils sont exceptionnellement exempts de silice et renferment du calcaire, qui sert de fondant naturel

Les minerais de fer manganésiforme du *Sunium*, sont bien supérieurs comme qualité aux similaires d'Espagne : on en tire jusqu'à 20 % de manganèse.

Dans l'Eubée on exploite du zinc et du plomb, ainsi que de riches minerais de magnésie et de barytine.

Ces mines avec celles de Serphos, sont la propriété de la *compagnie française* dite « *des mines de Serphos et d'Eubée* ».

On trouve encore dans certaines autres provinces de la Grèce de l'ocre, du chrome, un peu d'étain, etc., etc.

Le Titane se rencontre à Syra, à Paros et en Eubée.

Le cuivre existe à l'état natif et en couches, dans l'île de *Scopelo*, en *Eurytanie*, en *Carystie*, à *Tinos*, à *Milo*, en *Olympie*.

J'abrège cette longue énumération des productions minérales de la Grèce, dont la majeure partie n'attend que l'achèvement des voies de communication, pour modifier complètement la fortune des localités qui les renferment. J'en ai dit assez, pour fixer la plus sérieuse attention des géologues et des capitalistes, sur un pays si bien partagé sous le rapport minéralogique.

N'oublions pas cependant les eux minérales de *Termia* qui ont une grande réputation curative.

III. — Industrie.

Avec des éléments de production comme ceux qui dérivent de l'agriculture et de la richesse minière, tels qu'ils viennent d'être exposés, l'industrie ne pouvait rester longtemps sans prendre son essor et l'on va voir que ne ce chef, la Grèce commence à marquer en Europe, par les grands progrès réalisés depuis cinq années surtout.

En effet, ce petit pays, qui n'eut d'abord qne des relations commerciales insignifiantes avec ses voisins, était arrivé peu à peu à être considéré cependant, comme un débouché ne manquant pas d'une certaine importance pour les marchandises des pays producteurs de l'Europe. Tout à coup, la situation économique de la Grèce se modifie : sous l'impulsion énergique de ses gouvernants, des voies de communication rapides sont établies et ce peuple, de simple consommateur qu'il était, devient à son tour producteur et même exportateur, rappelant ainsi, dans une proportion plus modeste, l'évolution récente qui s'est opérée dans les Etats-Unis d'Amérique.

Le progrès s'est bien accentué depuis que M. Burnouf publiait, en 1869, dans la *Revue des Deux Mondes*, une note sur l'état de l'industrie hellénique à cette époque ; il semble que cet exposé date d'un siècle en comparant la position telle qu'elle est aujourd'hui, avec ce qu'elle était il y a 17 ans.

Je ne répéterai pas ce qui a été dit relativement aux usines du Laurium, qui constituent à elles seules un appoint très important pour l'industrie de la Grèce ; cette entreprise commençait à peine à naître en 1869, lorsque M. Burnouf écrivit l'étude en question ; mais examinons le chemin accompli dans les différentes autres branches de l'industrie hellénique depuis 7 ou 8 ans tout au plus.

Le Pirée, qui n'était qu'un port de passage est devenu en quelques années, une ville industrielle de premier ordre, peuplée de 30.000 âmes.

On y compte actuellement 8 filatures avec 36,000 broches, 4 fabriques de tissus avec teintureries, 8 minoteries, plusieurs fabriques de bougies ; un chantier de constructions navales, des fabriques de machines agricoles et une foule d'autres usines travaillant à la vapeur, telles que des fabriques de chaises, qui envoient leurs produits en Turquie et même en Russie ; des corderies importantes, etc., etc.

Le Pirée, il y a cinquante ans, misérable bourgade, avec quelques

huttes de pêcheurs, est aujourd'hui un centre manufacturier florissant, que les Grecs, avec un légitime orgueil, ont baptisé du nom de : *Manchester de la Grèce* ; on pourrait aussi comparer sa prospérité actuelle à celle des villes américaines, qui naissent et grandissent en quelques années.

A Athènes, à Patras, à Livadia, à Ægion, comme à Syra et au Pirée, l'industrie s'est développée d'une façon extraordinaire, et telle de ces villes qui ne comptaient que cinq à six mille âmes, dix ans après les guerres de l'indépendance, possèdent aujourd'hui 20, 30, 50 et jusqu'à 60,000 habitants.

Les chantiers de constructions navales de Syra, Spetzia, Galaxida et Hydra sont importants. On y compte dix grands chantiers construisant en moyenne plus de cent navires à voiles de 600 tonneaux par an. Syra seul a construit en 1885, trente cinq navires.

La sidérurgie occupe en Grèce plus de 20.000 ouvriers, son outillage peut rivaliser avec celui des meilleures usines métallurgiques d'Angleterre et de France.

Plus de 350 grandes fabriques de moindre importance, marchant à la vapeur, existent en Grèce, en occupant 30,000 ouvriers et jetant sur le marché environ 170 millions de francs de marchandises par année.

Outre les filatures, au nombre de quinze ou vingt, avec 80,000 broches, il existe encore en Grèce quatre manufactures de toiles produisant mille pièces par jour.

La minoterie est représentée par plus de soixante-dix moulins à vapeur, avec 200 paires de meules, travaillant plus de dix millions de boisseaux de blé par année.

Le Pirée, Patras, Syra, Athènes, Volo, Larisse et Corfou possèdent des distilleries considérables ; ces établissements au nombre de 200 fabriquent par an, en moyenne, avec 3,500 alambics :

13 millions de litres de liqueur.
35 » » d'alcool.

Les mégisseries d'Athènes, Corfou et Chalchis, produisent pour une valeur de 20 millions de francs par an.

Deux grandes fabriques de glace ont été installées depuis cinq ans, avec les annexes nécessaires pour l'étamage.

Des filatures de soie travaillent dans les centres où l'on se livre à la sériculture.

La préparation des éponges est concentrée dans les ports de Nauplie,

Hydra, Égine, Granidi, Hermione et Trikeri ; plus de 750 bateaux sans cloche à plongeur et 180 avec des cloches se livrent à cette pêche, les premiers sur les côtes de la Grèce, les seconds vont jusqu'à Tripoli et Tunis. En 1883, la valeur des éponges livrées au commerce par la Grèce, dépassait le chiffre de *trois millions de francs*. La France en importait pour une valeur de un demi-million.

Athènes possède des fabriques de *fer* importantes.

L'industrie des fichus imprimés, nommés *fakeuls*, dont les femmes de l'Orient entourent si gracieusement l'estomac, existe depuis cinquante ans. Une seule fabrique, celle de Syra, produit plus de 1.000 fichus par jour et travaille par la vapeur avec cent cinquante ouvriers.

Des rizeries, des fabriques de macaroni, d'amidon et autres pâtes alimentaires, se sont installées dans plusieurs villes voisines des centres agricoles.

Je ne parle que pour mémoire des fabriques de savon, et de parfumeries ; des huileries, des tanneries et de tant d'autres établissements appartenant à ce qu'on nomme la petite industrie ; n'oublions pas cependant les grandes brasseries de Corfou, qui produisent des bières ressemblant à l'*ale* et au *porter*, rivalisant avec ces produits comme qualité, et encore la fabrication du *Kalva* et du *Lakoum*, confiseries nationales d'une grande consommation dans tout l'Orient.

Enfin, l'industrie de la carrosserie a été recemment importée en Grèce ; à Athènes on construit des voitures sur les modèles français pour les besoins du pays. Par suite, la carrosserie Viennoise a été écartée du marché grec.

En citant plus haut le nombre des moteurs à vapeur existant dans le royaume, j'avais omis une grande quantité de moteurs hydrauliques; représentant une force de plusieurs milliers de chevaux.

Après l'exposé qui précède, je n'irai pas jusqu'à prétendre que la Grèce soit arrivée à l'apogée du progrès industriel, non, mais pour tout observateur impartial, il n'en reste pas moins évident que l'exemple de ces dernières années, est de nature à faire augurer un avenir brillant à l'industrie hellénique, car, elle possède chez elle tous les éléments qui assurent le succès.

IV. — Commerce.

Les statistiques établissant le commerce général de la Grèce, sont assez anciennes en date, du moins quant aux reignements *officiels*

émanant des douanes. Les dernières s'arrêtent à l'année 1882, et si je n'avais pu me convaincre que le mouvement ascensionnel a continu depuis lors, par certains rapports consulaires étrangères, il serait difficile de se rendre bien compte des progrès qu'a fait le commerce hellénique depuis 1882.

En 1859, d'après les *Annales du commerce extérieur*, le commerce général de la Grèce s'élevait à la somme de fr. . . . 70,677.600

Exportation	fr.	24,431,800
Importation	»	46,244,800

En 1882 on trouve :	Exportation. .	fr.	87,780,100
	Importation. .	»	160,173.500
	Total, commerce général. . . .	»	247,953,600

C'est-à-dire, qu'après 23 ans, l'augmentation du commerce général est de 177 millions de francs *en chiffres ronds*, soit un peu plus de 35 *pour cent*, répartis entre l'importation et l'exportation par égale partie environ.

La part de la France dans ce mouvement commercial est ainsi indiquée :

Nous importions en Grèce :

En 1881 pour une valeur de.	fr.	14,735,600
et en 1882 » »	»	20,416,100

L'augmentation de nos importations dans le royaume hellénique a été d'une année à l'autre de. . . . . » 5.680,500

Par contre la Grèce importait en France :

En 1881 pour une valeur de. . . . . , . .	»	12,937,900
et en 1882 » »	»	23,323,400
Soit une augmentation de	fr.	10,385,500

Cette augmentation provient en partie d'une quantité assez considérable de minerais et de métaux que nous avons tirés de la Grèce en 1882.

Sur les 160.173.500 francs de marchandises étrangères importées en Grèce en 1882, la France, on l'a vu plus haut, figure

pour.	fr.	20,416.100
L'Angleterre, qui tient la tête, pour.	»	45,231.800
L'Autriche, qui vient en seconde ligne, pour. .	»	34,131,700
La Russie, au troisième rang, pour.	»	24.669.400
La Turquie, quatrième, pour.	»	22,722.100

La France n'arrive donc qu'au cinquième rang.

Et, chose assez remarquable, pendant cette même année 1882, l'Allemagne n'aurait importé en Grèce que pour la somme dérisoire de 30.013 francs !

Cependant il faut bien se garder de prendre ce renseignement pour exact, car il est certain qu'une partie des marchandises qui figurent à l'importation en Grèce, comme d'origine Autrichienne, est en réalité de la marchandise Allemande, arrivant par Trieste et par navires Autrichiens. Ce qui prouve qu'il en est ainsi, c'est que l'Allemagne a livré à notre connaissance des quantités notables de quincaillerie et d'objets de même genre, qui, bien que de qualité inférieure aux articles anglais et français similaires, sont vendus à meilleur marché, ce qui suffit pour en assurer le débit. C'est l'Angleterre qui a été touchée le plus directement par cette concurrence.

Au surplus, depuis 1882, l'Allemagne a fourni au gouvernement Grec plusieurs torpilleurs ; les rails et le matériel roulant des principaux chemins de fer. Une partie de l'artillerie nouvelle a été livrée par les usines Krupp. Depuis deux ans enfin, l'Allemagne a fait des efforts inouïs pour s'emparer du marché hellénique et elle a réussi à supplanter plusieurs de ses rivaux.

L'Autriche a fourni, en 1885, les fusils pour l'armement des milices grecques.

Les uniformes et objets d'équipement ont été tirés de la France.

Quant à l'Angleterre, elle perd du terrain d'année en année. Les étoffes de coton, considérées il y a cinq ans comme article de grande importation en Grèce, sont fabriquées aujourd'hui au Pirée, dont les manufactures, non seulement approvisionnent tout le pays en concurrence avec les Anglais, mais exportent même leurs produits jusqu'en Turquie.

Les principaux articles d'importation en Grèce sont les suivants : grains et farines, tissus de coton et de laine, sucres, peaux brutes, métaux bruts et ouvrés, houille, pétrole, riz, café, papiers, quincail-

lerie, verres et cristaux, vêtements confectionnés, machines à vapeur, modes, conserves, vins et spiritueux, librairie, matières tinctoriales, etc., etc.

On a vu, plus haut, de quels articles se composent les exportations de la Grèce. Elle a fourni à la France en 1882, entr'autres :

1° Des raisins et fruits secs pour une valeur de	fr.	8.800.000
2° Des minerais de plomb et du plomb fondu pour	»	7.000.000
3° Des vins pour	»	1,100,000
4° Des éponges pour	»	500,000

Cette même année 1882, la Grèce exportait :

En Angleterre pour une valeur de	fr.	39.100.000
En France	»	23.323.400
En Autriche	»	7,813,800
En Turquie	»	5,040.900
En Amérique (fers magnétiques)	»	2,551,000
En Russie	»	1,530,400
En Allemagne	»	1,408,600

Etc., etc.

En résumé, d'une part les progrès effectués par l'industrie nationale en Grèce, surtout dans la filature et le tissage, et d'autre part, la concurrence nouvelle allemande que nous y rencontrons, alors que l'Angleterre et nous-mêmes trouvions dans ce pays de bons débouchés, doivent appeler l'attention toute particulière du commerce français, s'il ne veut se voir bientôt évincé d'un marché qui n'est certainement pas à dédaigner et nonobstant les sympathies que nous rencontrons en Grèce, car les affaires ne se font pas avec du sentiment.

En attendant, ce que j'ai désiré constater c'est que le commerce général de la Grèce est en progrès sensible chaque année, tandis que celui de certains autres pays de l'Europe diminue notablement.

V. — Les travaux publics.

C'est avec intention que j'avais traité en première ligne, la question des chemins de fer dans cette conférence, en la séparant des autres travaux publics : j'ai eu l'honneur d'en dire la raison. Il me reste maintenant à passer en revue les grandes entreprises d'utilité générale exécutées en Grèce depuis quelques années et presque toutes, au

moyen des capitaux de notre pays, libéralement mis au service de ces utiles conceptions.

Par droit d'ancienneté, je placerai l'entreprise du percement de l'*isthme de Corinthe*.

Le 20 décembre 1881, mon distingué collègue, M. le général Türr, faisait une communication à la Société de géographie commerciale de Paris, sur le percement de l'isthme de Corinthe, dont il venait d'obtenir tout récemment la concession.

L'orateur nous donnait des détails excessivement intéressants sur l'entreprise qui allait être bientôt entamée ; il nous détaillait le genre des études faites et les travaux qui avaient été tentés dans l'antiquité, pour établir une communication entre le golfe de Lépante et la mer Égée.

Tour à tour Jules César, Caligula, l'empereur Adrien, Néron, avaient fait exécuter des travaux dans ce but, et les nombreux vestiges qui se remarquent encore, témoignent que, bien avant notre ère, on attachait une grande importance à la jonction des deux mers.

Je m'abstiendrai de rééditer ici les savantes explications historiques et techniques de M. le général Türr, et me bornerai à appeler de nouveau votre attention sur les avantages que le commerce de la Méditerranée doit retirer de l'ouverture du canal séparant le Péloponèse de la Grèce septentrionale.

Pour faire mieux saisir ces avantages, je fais une supposition :

Si le détroit de Messine n'existait pas et si la Sicile était réunie à l'Italie, les navires, qui, de la Méditerranée occidentale, se rendraient au Pirée ou aux Dardanelles, seraient forcés de doubler tout le continent Sicilien ; or, la situation est la même en ce qui concerne les communications maritimes à partir du détroit de Messine, pour arriver à Salonique ou à Constantinople.

Le cap de Messine est situé par 30° parallèle et, les navires venant de Marseille et de Barcelone, doivent descendre au sud jusqu'au 36°, en contournant la presqu'île de Morée et en doublant le cap Matapan — si redouté des navigateurs par les gros temps — pour remonter ensuite jusqu'au 41°, latitude de Salonique et du canal des Dardanelles.

Lorsque l'isthme de Corinthe sera percé, la route du détroit de Messine à l'entrée des Dardanelles, sera presque rectiligne avec le 38°, de sorte que les navires partis de Marseille, par exemple, atteindront les Cyclades avec une avance de 48 heures au moins, sur la

route actuelle, sans compter que par le canal de Corinthe on traversera le Golfe de Lépante dont les eaux sont toujours calmes.

Donc, réduction de la prime d'assurance maritime et économie de temps et de combustible pour les bateaux à vapeur ; ainsi, de Brindisi au Pirée la traversée actuelle, qui est de cinquante heures, sera réduite de moitié par le canal de Corinthe.

Pour ceux qui connaissent la quantité du charbon consommé par un steamer en 24 heures, ainsi que les frais d'équipage, graissage, entretien, etc., l'économie sera très grande, tout en acquittant des droits de passages, qui seront relativement modérés.

En ce moment les travaux sont poussés très activement ; malgré certains retards indépendants de la compagnie, à la fin de 1887 elle aura terminé la majeure partie de son entreprise : déjà les jetées que protègent les deux entrées du canal, sont achevées et servent pour le débarquement du matériel et des matériaux nécessaires. Le raccordement du chemin de fer et de la route de la nouvelle Corinthe est aussi terminé, tous les chantiers sont en pleine marche.

Un travail très hardi, est un pont métallique de 80 mètres de portée qui a été lancé, et sur lequel passera le chemin de fer Pirée-Péloponèse, entre *Kalamaki* et *Corinthe*.

Ce pont franchi le canal à 47 mètres d'altitude, c'est-à-dire que les navires pourvus des plus hautes mâtures, y passeront avec facilité.

Telle est la situation à ce jour d'une entreprise à laquelle on songeait déjà il y a plus de deux mille ans : certes, elle est plus modeste que les gigantesques conceptions de Suez et de Panama, puisque le canal de Corinthe n'est long que de six kilomètres environ, cependant toute proportion gardée, les résultats n'en seront pas moins grands, bien que limités aux exigences de la navigation méditerranéenne, dans la direction de Constantinople et de la mer Noire.

Inutile de dire que la compagnie du canal de Corinthe est essentiellement française, que ce sont nos capitaux et nos ingénieurs qui sont à l'œuvre actuellement, enfin, que deux de nos plus distingués collègues, M. le général Türr, comme promoteur, et M. Péchoux, comme l'un des administrateurs de la compagnie, attacheront leur nom à cette entreprise, qui dotera la Grèce d'une voie de transit maritime économisant temps et argent. Elle devra encore ces nouveaux bienfaits à la France.

Le dessèchement du lac de Copaïs.

Il y a quelques mois les escadres combinées — celle de la France exceptée — venaient de lever le blocus des côtes de la Grèce, après avoir paralysé momentanément l'essor de son commerce, en vertu de l'axiome : *La force prime le droit.*

Presqu'au même moment, un évènement d'une grande portée économique s'accomplissait dans le voisinage du détroit de Négrepont ; on célébrait par des fêtes, l'achèvement de la première section des travaux de dessèchement du lac de Copaïs, et, circonstance mémorable, l'escadre française commandée par le contre-amiral de Marquessac, rehaussait par sa présence l'éclat des cérémonies qui avaient lieu à cette occasion. Nos vaisseaux pavoisés des couleurs nationales et des couleurs grecques, saluaient de leur artillerie une conquête pacifique accomplie, comme tous les travaux importants exécutés dans le royaume hellénique, avec les capitaux français et le talent de nos ingénieurs.

Dans cette province de Béotie où chaque pas évoque, soit les souvenirs historiques de l'antiquité, soit les exploits glorieux des guerres de l'indépendance, la France était là, fidèle à son rôle, non pour dicter ses volontés au plus faible et accumuler des ruines autour d'elle, mais comme le génie de la civilisation et du progrès, elle s'associait à tout un peuple reconnaissant, qui voyait une province fertile de plus, ajoutée à son territoire, et la santé publique succéder à la *mal'aria.*

Le lac de *Copaïs*, ou *Topolias*, le plus grand de toute la Grèce, est situé par 38 1/2° de latitude au nord de la province de Béotie ; il a la forme d'une baie allongée dont l'extrémité orientale est recourbée. A vol d'oiseau, le lac de Copaïs n'est qu'à 6 ou 7 kilomètres du détroit qui sépare la Grèce de l'Eubee, son pourtour est de 90 kilomètres environ et sa superficie de 25,000 hectares.

Sa plus grande profondeur dans les hautes eaux, d'après M. Vivien de Saint-Martin, serait de 12 mètres au pied du mont *Ataous*, tandis qu'au S.-O., les alluvions entraînées par les pentes douces de l'Hélicon, en ont diminué beaucoup la profondeur et laissé sur les rives, des terrains cultivés d'une fertilité extraordinaire, mais malheureusement très insalubres, et, en tout cas, d'une étendue insuffisante pour constituer un centre important d'agriculture.

Le lac de Copaïs, dont les rives Nord et Est sont encaissées par de hautes montagnes, reçoit toutes les eaux de la Béotie occidentale

par trois rivières principales : la Céphyse, l'Hercyne, le Mélas, et par un grand nombre de sources, provenant du massif perméable du mont Parnasse ; mais, comme ces eaux n'ont pas d'issue directe vers la mer, bien que le lac soit à près de 100 mètres d'altitude, elles se perdent par évaporation et par des *katavothra* ou cavités qui sont même obstruées dans certaines saisons, de sorte qu'en hiver le lac offre l'aspect d'un vaste marécage, couvert de roseaux, dont les rives sont habitées par des populations chétives, décimées par les fièvres paludéennes qui sévissent principalement en juillet, août et septembre, lorsque les grandes chaleurs mettent à découvert des surfaces empreignées de détritus végétaux et de matières organiques accumulées depuis des siècles.

On conçoit quelles ressources pour la richesse nationale, il devait résulter de la conquête de 25,000 hectares de terres vierges, propres à toute espèce de culture. Pour n'en citer qu'un exemple, le coton y fut cultivé sur une vaste échelle pendant la guerre de sécession américaine et aujourd'hui encore, ce textile continue à donner de très beaux résultats comme qualité et rendement. Le maïs acquiert dans ces terrains, des proportions surprenantes, bref, toute la partie méridionale du lac que côtoie la route de Thèbes à Livadia, est renommée pour sa fertilité, au point que les Turcs pendant l'occupation du pays, avaient baptisé la contrée de : *Petite Égypte* (*Kutschuk Missiri*).

Cette situation particulière n'avait pas échappé aux anciens : Strabon qui écrivait vers l'an 20 de notre ère, parle des travaux beaucoup antérieurs, entrepris pour donner un écoulement aux eaux du lac Copaïs et parer aux inondations.

En 1846, M. Sauvage, ingénieur en chef du corps des mines de France, avait dressé un projet complet de dessèchement du lac, qui fut soumis au gouvernement hellénique ; ce projet avait le grave inconvénient d'envoyer à la mer, par le chemin le plus direct, la presque totalité des eaux : or, les terres asséchées du Copaïs, ne pouvant être irriguées ensuite, eussent été impropres à la culture et d'un lac malsain, on n'aurait fait qu'un Sahara.

Il était réservé à un autre de nos compatriotes, M. Pochet, l'un des ingénieurs les plus distingués du corps des ponts et chaussées, actuellement directeur de la Compagnie française de « *dessèchement et d'exploitation du lac de Copaïs* », de faire de nouvelles études et d'arrêter un projet définitif. Soumis au contrôle d'une commission

technique, composée de MM. Pascal, inspecteur général des ponts et chaussées, et Larousse, ingénieur hydrographe de la marine, ce projet fut adopté, mis à exécution peu de temps après et est terminé en partie aujourd'hui, avec un succès complet. Le plus grand honneur revient à l'habile ingénieur qui a conçu le travail et qui le dirige, comme aussi aux hardis capitalistes fondateurs, parmi lesquels figurent MM. Remieri, gouverneur de la banque nationale de Grèce, Coronïo, Ellisen, de Maintenant et Etienne Scouloudi, député au parlement d'Athènes.

Voici, très brièvement, en quoi consistent les divers travaux accomplis et ceux restant à terminer. J'omettrai les détails trop techniques, qui ne pourraient que fatiguer.

Le problème à résoudre était complexe, il fallait, tout à la fois, assécher la superficie du lac de Copaïs, afin d'utiliser pour la culture ses 25,000 hectares; en même temps, emmagasiner dans un réservoir en aval du lac, une partie des eaux qui serviraient ensuite à irriguer méthodiquement les terrains conquis; le trop plein devant seul être envoyé à la mer.

La première partie de ce programme, — le desséchement du lac et la principale de l'entreprise, — a été résolue au moyen de trois canaux de dérivation et de drainage.

Un grand canal de ceinture, d'une longeur de 33 kilomètres, suit les rives méridionales du lac et recueille les eaux du Céphyse, du Synoron, de l'Hercyne et des autres cours d'eau venant de l'Ouest.

Presque parallèlement à ce premier canal, on a creusé un canal intérieur, permettant de travailler à sec, dans la partie marécageuse, qui traverse le canal de ceinture.

Un troisième canal, de 28 kilomètres 700 mètres, dit : « *canal de Mélas* », au nord, recueille à leur entrée dans le lac, les eaux de la rivière Mélas et par un barrage, une partie des eaux de la Céphyse.

Ces trois canaux font confluent à l'extrémité Est du lac, vers la baie du *Karditza* et, à partir de ce point, commence la ligne des émissaires et des tunnels, qui conduisent les eaux vers le réservoir dont j'ai parlé et l'excédant à la mer.

Arrivée à la baie de *Karditza*, la masse liquide s'écoule d'abord par une grande tranchée à ciel ouvert, puis s'engage dans le tunnel de *Karditza*, long de 672 mètres, à la sortie duquel une autre tranchée de 2,700 mètres conduit les eaux dans le lac *Likery* ou *Hylicus*, puis vers le déversoir de *Moriki*, dont le débit est régularisé par des vannes, à la cote de 84 mètres d'altitude.

C'est là que se trouve le réservoir destiné à fournir l'eau d'irrigation des terres cultivées du Copaïs. Une chute de 15 mètres actionnera de puissantes turbines, capables d'élever dans ce lac *cinquante millions* de mètres cubes d'eau par an.

Quand au surplus, elle s'écoulera dans le trosième lac, nommé *Paralimni*, en traversant un tunnel dit de *Hungara*, long de 980 m. et à l'altitude de 55 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le lac Copaïs étant à 95 mètres, le lac *Lickeri* ou *Hylicus* à 84 m. et le lac *Paralimni* à 55 mètres, on se rend compte facilement du trajet parcouru par l'eau jusqu'à la mer, et des cascades qu'elle forme sur son parcours.

Voici l'eau arrivée au lac *Paralimni*, c'est sa dernière étape, car à l'extrémité orientale, séparé de la mer par un massif rocheux nommé *Anthedon*, on creuse un troisième tunnel de 800 mètres, au débouché duquel, les eaux arrivant du lac de Copaïs se précipiteront dans la mer, en une formidable chute de 55 mètres, calculée pour produire une force gratuite disponible de 12,000 chevaux-vapeur. Cette force sera utilisée sur place, car la baie d'*Anthedon*, dans le détroit de Négrepont, est disposée naturellement pour donner naissance à une ville industrielle et maritime ; or, quand on considère qu'on transporte aujourd'hui, pratiquement et à de grandes distances, la force et la lumière, on se figure l'avenir réservé tant aux terrains du lac de Copaïs livrés à la grande culture, qu'à celui de la future ville d'Anthedon. En effet, placée comme elle sera, non seulement par sa situation maritime, mais encore par sa proximité du chemin de fer international projeté d'Athènes vers l'Autriche, dont le tracé coupera le lac Copaïs du sud au nord, elle y rencontrera des éléments de trafic considérable.

Aujourd'hui, les eaux du Copaïs se déversent déjà dans le lac *Lickeri* et, c'est à l'occasion de l'achèvement des travaux de cette première et importante section, qu'avaient lieu les fêtes dont je parlais tout à l'heure.

Outre l'escadre française mouillée dans la baie d'Anthedon, notre pays était officiellement représenté par son ministre plénipotentiaire, M. le comte de Moüy, qui, aux applaudissements de la foule, annonçait à M. Pochet, que le gouvernement de la république venait de lui conférer la légion d'honneur, à l'occasion du magnifique travail qu'on inaugurait à cette heure,

Quant à la Grèce, M. le maire d'Akrephaïos s'est fait son interprète

en prononçant les paroles suivantes, le 12 juin dernier, à l'inauguration du tunnel de *Karditza* :

« La généreuse France — a dit cet honorable magistrat — les mains unies à celles de toute la Grèce, transforme le stérile Copaïs en Eden; le limon en or ; nous rend la vie et la santé. Les trois provinces riveraines du lac de Copaïs deviennent des provinces fécondes. Les Akhrephniens, que j'ai l'honneur de représenter ici, expriment leur reconnaissance à la grande nation française et à la société de dessèchement. »

Ces sentiments sont bien ceux de tous les Grecs, et notre pays si souvent payé d'ingratitude, rencontre là bas une trop rare exception, pour qu'elle ne soit pas hautement appréciée et proclamée chez nous.

Ne quittons pas le lac de Copaïs ainsi que la plaine de Delphes et de Thèbes, sans évoquer une réminiscence de la fable, puisque nous sommes ici au milieu d'une contrée qui a le plus excité l'imagination féconde des romanciers de l'antiquité.

Le fameux Sphinx, qui proposait des énigmes aux Béotiens, tenait précisément ses assises sur les bords du lac de Copaïs, et la fable nous apprend qu'il y précipitait les malheureux assez peu intelligents, pour ne pas résoudre ses problèmes. C'est aussi dans le lac de Copaïs, que le Sphinx, à son tour, rejoignit ses nombreuses victimes, après qu'Œdipe, roi de Thèbes, eut deviné l'énigme qui lui avait été posée.

Élargissement de la passe d'Ægripos.

(*Détroit de Négrepont*).

Un autre projet également dû à l'initiative française, est soumis en ce moment en Grèce, à l'examen d'une commission technique.

La navigation dans le détroit de Talenti, est considérablement entravée par l'étroitesse de la passe qui sépare Chalchis de la côte Béotienne ; en cet endroit le peu de profondeur ne permet le passage qu'à des navires de faible tonnage, calant au plus 3^m,50.

D'autre part, le courant de l'Ægripos oppose un autre obstacle à la navigation, car c'est dans cet étranglement que se produit le curieux phénomène du flux et du reflux, qui, avec une vitesse de dix nœuds à l'heure, se fait sentir tantôt du Nord au Sud, puis, après quelques minutes d'immobilité, se précipite en sens inverse du Sud au Nord, avec la même rapidité.

Ce changement de courant se produit douze à quatorze fois en 24 heures.

Ce régime extraordinaire a fatigué la science des Grecs et des Latins ; Strabon, Pomponius, Pline. Sénèque et Tite-Live ont échoué dans la recherche du problème. La légende prétend qu'Aristode, désespéré de ne pouvoir rien y comprendre, se jeta dans la mer en s'écriant : « Que l'*Ægripos me prenne puisque je n'ai pu le tenir !* »

La question emprunte un intérêt tout particulier au projet qu'étudient en ce moment M. le général Türr et ses ingénieurs. S'il se réalise, il créera une nouvelle voie commerciale et stratégique, reliant Pirée à Volo. La grande navigation de Marseille à Constantinople l'utiliserait peut-être avec avantage.

On a déjà jeté les bases d'une société financière française, à laquelle le gouvernement hellénique concéderait l'élargissement du détroit d'Ægripos. Les travaux projetés atténueraient sensiblement les obstacles que le courant oppose à la navigation méditerranéenne.

Il me resterait encore à signaler un grand nombre d'autres travaux publics exécutés en Grèce par des Français, cela m'entraînerait trop loin, car notre nom est attaché à toutes les entreprises un peu importantes dans ces dernières années : je me bornerai à citer : la construction des docks flottants de la baie de Salamine, entreprise par les forges et chantiers de la Méditerranée ; le port de Patras : l'enlèvement des roches qui obstruaient la rade de Catacolo et la construction du môle de cette rade, etc., etc., sans compter les entreprise en cours de négociation, avec des Compagnies françaises, approvisionnement d'eaux pour Athènes et autres villes ; gaz, etc., etc.

Partout, vous le voyez, la France est intervenue en Grèce, lorsqu'il s'est agi d'entreprendre, soit des travaux publics, chemin de fer, canaux, assèchement, ports, docks ; soit l'exploitation des richesses minières de ce pays, comme au Laurium et dans les Cyclades. Les Grecs n'oublieront jamais cette participation prise par notre pays, pour la réalisation des progrès économiques qu'ils ont accomplis, depuis qu'un bon gouvernement a pris en main la direction du pays. De notre côté, sachons entretenir ce feu sacré et la gratitude d'un peuple, en restant des commanditaires et des protecteurs tout à la fois.

Chacun y trouvera profit et honneur !

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Les Allemands dans le Sud-Ouest de l'Afrique. — D'après le *Capland*, des travaux de colonisation seraient déjà commencés dans le pays de l'Orange, qui sont sous le protectorat allemand. L'un des premiers pionniers allemands de la rive droite de l'Orange, M. Henri Petersen, aurait acheté pour 550 livres sterling, environ 300 milles carrés anglais aux indigènes Namaquas, vis-à-vis de Nabasdrift, et en aurait commencé l'irrigation. M. Petersen donne une description de cette contrée qui, d'après lui, est riche en prairies et excellente pour l'élève du bétail, et dans laquelle il est facile de créer des terres fertiles par une irrigation artificielle : dans tous les cas, le pays n'est pas ce désert et cette solitude désolée que les missionnaires allemands y avaient rencontrés. Pour l'irrigation, les sources abondent, et on pourrait alimenter d'eau de grands villages. Il y a beaucoup de gibier, notamment des oies, canards sauvages, gnous, zèbres et hippopotames.

Les possessions italiennes sur la mer Rouge. Un rapport officiel du ministère des affaires étrangères d'Italie relatif à l'extension des possessions italiennes sur les bords de la mer Rouge vient d'être déposé au Parlement italien. Il constate que les établissements de la baie d'Assab, reconnus comme colonie par une loi du 5 juillet 1882, et étendus par la prise de possession de Beiloul et de Gobbi jusqu'au cap Dermah au nord, sont sous la souveraineté immédiate de l'Italie ; que la frontière méridionale de l'Assab, comprenant le sultanat de Raheita, n'est pas tout à fait définie ; que le district qui s'étend du cap Dermah au sud, à la presqu'île Bouri au nord, se trouve sous le protectorat italien ; enfin, que les îles Dahlak et les environs de Massouah, depuis la presqu'île Bouri jusqu'à Emberimi sont simplement occupés et administrés par les Italiens.

Les Mang'anja et les Yao (Afrique orientale).— Les *Proceedings of the R. Geogr. Soc.* de Londres donnent, d'après une lettre du révérend A. Hetherwick, d'intéressants renseignements sur ces peuplades. Parlant tout d'abord des Mang'anja ou Maravi, M. A. Hetherwick les divise, d'après leurs dialectes, en un certain nombre de tribus, et énumère aussi celles dont il connaît la langue: 1° les Mang'anja proprement dits, au pied des rapides du Shiré, à l'ouest du Shiré ; 2° les Mbewe, sur le Shiré inférieur, près du Ruo ; 3° les Shirwa, quelquefoi appelés Ngourou ou Nyanja, dans les

îles du lac Shirwa et dans quelques villages dispersés sur le Mont Zomba ; c'est là la tribu chez laquelle la première mission de l'Université s'établit, à Magomero ; elle fut dispersée par la grande invasion des Yao en 1860-67 ; 4° les Mbo, qui occupaient autrefois l'ouest des cataractes du Shiré, mais qui en furent chassés par les Mangoni ; quelques-uns cependant sont restés et ont su maintenir leur indépendance en se retranchant dans les rochers et en restant continuellement en garde des populations mangoni ; 5° les Chipeta, qui autrefois vivaient au sud-ouest du Nyassa, mais qui ont été détruits ou dispersés par les Mangoni ; beaucoup d'entre eux se trouvent à Blantyre, comme esclaves des Yao, qui les ont achetés aux Mangoni ; 6° les Chewa et les Tumbuka, tous deux à l'ouest du lac ; leur dialecte ressemble beaucoup à celui des Chipeta. — D'après le révérend W.-P. Johnson, il y a quatre dialectes de Yao, à savoir : le masaninga, le machinga, l'amakali et le mwembe. Le révérend Hetherwick pense qu'il y a lieu d'ajouter le mangoche, ainsi nommé d'après le mont Mangoche, au sud-est du lac, d'où les tribus furent repoussées en 1860 par les Machinga. Beaucoup d'entre eux séjournent maintenant dans le voisinage de Blantyre. Les Machinga occupent maintenant Zomba, Chikata, Mponda et Mkata sur le mont Mangoche. Les Lomwe semblent être une sous-tribu des Makoua ; les Angourou, sur la rive orientale du lac Shirwa et les Takhwani, sur la route de Quilimane, sont de la même race qu'eux. Les tribus habitant le delta du Zambèse, parlent des langues qui se rapprochent beaucoup de celles des Makoua et des Man-g'anja.

Missions belges pour le Congo. — Le *Bulletin de la Société royale belge de géographie* annonce que le 8 mai dernier le steamer *Vlaanderen* a quitté Anvers, emmenant une cinquantaine de Belges formant trois missions en destination du Congo : l'une pour l'État du Congo ; une autre pour la Compagnie du Congo, ayant pour but spécial l'étude du tracé d'un chemin de fer ; la troisième pour la maison De Roubaix d'Anvers, ayant pour but de compléter le personnel de l'établissement agricole de Matéba.

Parmi les voyageurs au service de l'État se trouvent : MM. Camille Janssen, gouverneur général, les comtes Antoine et Philippe de Lalaing, les lieutenants Jacques, Bisschofs et Tobbacks ; parmi les agents de la Compagnie du chemin de fer, le capitaine Thys, le capitaine Cambier, Alexandre Delcommune, les ingénieurs Liebrecht et Vauthier et d'autres ingénieurs. Cette brigade compte se diviser en plusieurs colonnes marchant parallèlement, de Matadi à Léopoldville, pour faire une exploration sommaire de la région à quelque distance au sud du fleuve Congo ; puis, avoir réuni à Léopoldville, les notes recueillies dans cette première exploration, la brigade reviendrait plus lentement sur ses pas en faisant le levé d'un tracé définitif. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le 17 mai, *le Vlaanderen* était à Ténériffe et le 21 à Gorée. Il est arrivé dans de bonnes conditions à Boma, le 3 juin.

A ce propos, nous apprendrons à nos lecteurs que le 10 juin est aussi parti d'Anvers pour le Congo, M. Édouard Dupont, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. Il va employer un congé de six mois à faire une exploration géologique de la riv. sud du Congo, de Boma à Léopoldville. Nul doute que le savant géologue n'en rapporte de précieux renseignements qui augmenteront encore la célébrité qu'il s'est acquise par ses premières découvertes paléontologiques.

Nouvelles annexions allemandes dans l'Afrique orientale. — La *Deutsche Kolonialzeitung* de Berlin, rapporte les faits suivants :

« Les vaisseaux de guerre *Olga*, *Caroli* et *Hyène* ont quitté Zanzibar le 9 janvier.

Le commandant de l'expédition, MM. le capitaine Bendemann, le vice-consul Hunholt et M. Gustave Denhardt se trouvaient à bord de l'*Olga*. Cette expédition est partie en droite ligne vers Lamou, et l'a atteint dans la matinée du 11 janvier. Le lendemain, M. Gustave Denhardt se rendit à Witou pour l'avertir de ce qui allait se passer, et l'*Olga* se dirigea vers Kipini, avec le vapeur du Saïd Bargash *Akola*, ayant à son bord le général du sultan de Zanzibar, Matthews. D'une part, une borne fut érigée sur la plage; à 650 pas de Kipini, mesurés en partant du centre du fort; et d'autre part, Gustave Denhardt sut obtenir du sultan Achmed une procuration spéciale, et, le 14 janvier, débarqua avec l'héritier du sultan, Foumou Bakari, et 100 soldats pour prendre possession du pays : l'expédition atteignit Foungasombo, le soir du 14, et y passa la nuit, les anciens des villages environnants étaient accourus à leur rencontre pour souhaiter la bienvenue au représentant du sultan de Souaheli, et ce fut pour eux l'occasion d'une véritable fête populaire. Le 15 janvier, la troupe atteignit Mkonoumbi, où l'on avait tout préparé pour une réception cordiale. Des bœufs et des moutons avaient été tués, du riz avait été cuit en masse, et les anciens de l'endroit vinrent à la rencontre de Foumou Bakari, pour saluer celui qu'ils n'avaient plus vu depuis longtemps. A 10 heures du matin, les chaloupes des navires de guerre amenèrent le capitaine Bendemann, deux officiers et trente hommes de l'équipage; en outre, le général Matthews et dix soldats de Zanzibar. Alors on érigea, devant la maison du chef de l'endroit, sultan Ben Ali, un mât au haut duquel on hissa d'abord le pavillon allemand, puis, en dessous, le drapeau du sultan de Souaheli; d'un côté du mât se trouvait l'équipage allemand, de l'autre, Matthews avec ses gens; on salua militairement, les tambours battirent et le capitaine Bendemann lut l'avis suivant : « Je fais hisser le drapeau allemand au-dessus du drapeau de Wihau, en signe de la décision suprême de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, notre bien-aimé seigneur, qui a bien voulu prendre ce pays sous sa protection. Vive Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne ! » Tous les assistants acclamèrent chaleureusement ces paroles, car on voyait dans cette cérémonie la délivrance du joug des Zanzibarites. Le 16 janvier, au matin, Foumou Bakari arriva à Lamou et se rendit tout d'abord à bord de l'*Olga*, où l'accueil qu'il reçut lui fit une excellente impression. Le 17, les navires se rendirent à l'extrémité septentrionale de l'île Kiwaihou, vis-à-vis de laquelle un drapeau fut également hissé sur le continent avec les mêmes cérémonies; le 18, les vaisseaux retournèrent dans la baie de Manda, et le 19, le drapeau allemand fut hissé au centre de Mokowe. De là, les vaisseaux se rendirent à Kismajou pour y faire des recherches au sujet de la mort du docteur Jühlke; l'assassin fut fusillé en public en présence des ministres du sultan de Zanzibar. »

Retour de l'expédition Lenz. — Les *Mittheilungen* de la Société de géographie de Vienne rapportent que le 15 janvier dernier, la Société impériale et royale de géographie de Vienne recevait un télégramme de Zanzibar, daté du 14 janvier, par lequel le docteur Oscar Lenz annonçait son arrivée à Zanzibar. Des lettres très importantes, datées du lac Tanganyka en septembre, et du Schiré en décembre 1886, sont parvenues à la Société de géographie de Vienne, qui, d'après les indications qu'elles contiennent, résume à peu près comme suit la marche de l'expédition Lenz et ses résultats : Quoique le véritable but de l'expédition n'ait pas été atteint, à savoir la détermination de la séparation des eaux du Congo et de l'Ouellé, il n'en est pas moins vrai que l'expédition autrichienne a accompli la neuvième traversée du continent africain, de l'embouchure du Congo à celle du Zambèse, en touchant aux lacs Tanganyka et Nyassa. C'est surtout les hostilités existant

entre les Arabes et l'État du Congo, les rapports tendus de l'Empire allemand avec Zanzibar, la mauvaise foi des Arabes et la méfiance qu'elle cause chez les indigènes envers tous les Européens, enfin les effets pernicieux de la petite vérole qui règne dans toute l'Afrique centrale, qui ont fait obstacle à la complète réussite du docteur Lenz.

On sait que le docteur Lenz, accompagné de MM. Baumann et Bohndorf, avait atteint, le 14 février, la station des Falls. M. Baumann y tomba malade, et si gravement, qu'il dut renoncer à continuer le voyage. Fin mars, le docteur Lenz se remit en route pour remonter le Congo; soutenu par Tippo-Tip, il arriva à Nyangwe le 19 mai, et de là à Kisonge, résidence de Tippo-Tip, le 1er juin.

L'expédition quitta Kasonge le 30 juin; la petite vérole y sévissait et en rendait le séjour dangereux; elle atteignit même les porteurs de l'expédition et les serviteurs personnels de Lenz et de Bohndorf y succombèrent. C'était là déjà une perte sensible. — Le 11 juillet, on atteignit Kibonde, on traversa un haut plateau couvert de végétation et puis une chaîne de montagnes. Le 7 août, on aperçut dans le district de Mtowa la rive occidentale du lac Tanganyka, et Lenz et Bohndorf rencontrèrent, à la station de missionnaires anglais de l'île Kavala, le capitaine Hore, qui y demeure depuis de longues années avec sa famille et qui explore le lac Tanganyka avec le plus grand soin. Le lac fut traversé et on atteignit Oudjidji, sur la rive orientale, le 15 août. Ici, les circonstances se présentèrent tout autres que le docteur Lenz n'avait pu les prévoir; les entreprises guerrières des Arabes, le meurtre de l'évêque Hannington à Ouganda, rendaient impossible la route vers le nord; au lieu de prendre la route suffisamment connue de Tabora, le docteur Lenz se décida à rejoindre la côte orientale par le lac Nyassa. Pour surcroît de malheur, Bohndorf devint gravement malade et dut être transporté sur une litière, presque paralysé. Lenz n'en exécuta pas moins son plan. Il se rendit par eau à la pointe méridionale du Tanganyka et prit de là la route de terre vers le lac Nyassa, en franchissant la chaîne qui sépare les versants du Congo et du Zambèse. Il atteignit le lac Nyassa à Karouga, le traversa en bateau jusqu'à son extrémité méridionale et se mit alors à suivre le Schiré pour parvenir à la côte à Quilimané. De là, il se rendit par mer à Zanzibar,

Peut-être les résultats de cette expédition ne sont-ils pas ceux qu'on en avait espérés; à qui la faute? les *Petermanns Mittheilungen* en font presqu'un grief au docteur Lenz, les *Mittheilungen* de la Société de géographie de Vienne mettent cet insuccès partiel entièrement sur le compte des circonstances et des obstacles imprévus; le docteur F. Ritter von Le Monier, dans cette dernière revue, fait spécialement remarquer que l'expédition du docteur Lenz, constitue la neuvième traversée du continent africain. Les huit autres sont: 1° *Livingstone*, 1854-56, de Saint-Paul de Loanda sur la côte occidentale à Quilimane sur la côte orientale, en un an et huit mois; 2° *Cameron*, 1873-75, de Bagamoyo sur la côte orientale à Catombela sur la côte occidentale, en deux ans et huit mois; 3° *Stanley*, 1874-77, de Bagamoyo à Banana (côte occidentale), en deux ans et neuf mois; 4° *Serpa-Pinto*, 1877-79, de Bengouela (côte occidentale) à Dourban (côte orientale), en un an et quatre mois; 5° *Wissmann*, 1881-82, de Saint-Paul de Loanda (côte occidentale) à Sadani (côte orientale), en un an et dix mois; 6° *Arnot*, 1881-84, de Dourban à Bengouela, en trois ans et trois mois; 7° *Brito-Capello* et *R. Ivens*, 1884-85, de Mossamèdès (côte occidentale) à Quilimané, en un an et deux mois; 8° *Gleerup*, 1884-86, de Banana à Zanzibar, en trois ans.

AMÉRIQUE.

Exploration de M. Chaffaujon dans le Haut-Orénoque. — Le *Bulletin de la Société de géographie de Marseille* annonce que M. Chauffaujon a entrepris une exploration du haut Orénoque et des sources du Cassiquiari, monté dans une petite embarcation (curiara). Son exploration est des plus dangereuses ; car elle se fait sur le territoire des Guajaribos, sauvages féroces qui attaquent tous les voyageurs. Heureusement il a avec lui un jeune homme très courageux, M. Molina, qui depuis de longues années parcourt cette région. Aussi espère-t-il passer partout, sans être obligé d'engager des combats.

Le voyage a été surtout pénible de Mapué à Caïcara. M. Chaffaujon a dû faire office de marin et ramer comme les autres. Ajoutez à cela les fièvres et les privations. La chasse était nulle par suite de l'inondation de toutes les forêts des bords de l'Orénoque et, pendant quatre jours, le voyageur a été obligé de se contenter de « Changuango », sorte de tubercule qui n'a rien de bien agréable.

Malgré ces misères, M. Chaffaujon continue ses travaux, et par ses observations astronomiques ainsi que par les déterminations hypsométriques qu'il fait, rectifie d'une façon définitive le cours de l'Orénoque, jusqu'ici mal établi.

M. Chaffaujon est rentré depuis à Ciudad Bolivar, ayant terminé ses recherches. Les sources de l'Orénoque sont maintenant découvertes et le Cassiquiari ne serait qu'un bras de ce fleuve, mettant en commuication le bassin de l'Amazone avee celui de l'Orénoque.

C'est le 13 décembre que M. Chaffaujon a pu, après de grandes difficultés, parvenir aux sources de l'Orénoque, qui sont, paraît-il, comme enveloppées d'un immense amphithéâtre de montagnes. Un des sommets de cet ensemble a reçu le nom de Pic de Lesseps. On sait que le docteur Crevaux a déjà donné le nom de Rio-de-Lesseps à un des affluents du moyen Orénoque. Avant de rentrer en France, M. Chaffaujon va explorer le Sud du bassin de l'Orénoque et reconnaître le pays depuis le Causa jusqu'aux sources de l'Essequibo.

OCÉANIE.

Voyage de M. John Douglas dans la Nouvelle-Guinée.. — Dans ces derniers temps, M. John Douglas, haut commissaire anglais à la Nouvelle-Guinée, a voulu visiter lui-même la partie Est du Protectorat, notamment le South Cape, le China Straits et le Dinner Islands ou Samaraï ; il est d'avis que les parages, montagneux et couverts d'une végétation tropicale intense, sont dangereux pour les Européens qui ne sauraient y vivre. Il dit qu'à l'île Hayter (Zareba), les indigènes ne sont pas trop hostiles : c'est une grande île au sol riche, avec de belles forêts et de l'eau courante.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

ASIE.

Situation économique et financière de l'Inde anglaise. — Est-il encore utile, est-il encore permis d'écrire aujourd'hui sur l'Inde un article de journal ou même un livre ? C'est la question que se po e M. Wheeler, l'auteur d'un excellent ouvrage, *India Under British Rule*, paru récemment à Londres, et renfermant des données économiques qu'il nous paraît intéressant de résumer pour les lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*. « Pendant le XIX[e] siècle, dit il, la marche des études s'est détournée de l'Inde, on ne l'a plus connue que comme une réserve à coton, un champ à spéculation en chemins de fer et en thés et un débouché pour les cadets dans le service civil. Pendant les années dernières, il y a eu une certaine amélioration. Le public anglais s'est effrayé de la baisse de l'argent, il s'est réjoui de l'idée de mettre des sujets anglais sous l'autorité de magistrats hindous et mahométans. Il s'est ému de la perspective d'une guerre avec la Russie, mais il s'est tranquillisé à la restitution de la forteresse de Gwalior au Maharaja Sindia. Bien mieux : on ne confond plus la Birmanie (*Burma*) avec les Bermudes (*Bermuda*)... Cependant il y a encore place pour un supplément de connaissances. » Et après avoir ainsi répondu à sa question, il a publié, sur les origines, le développement, les évolutions et les résultats politiques de la domination anglaise dans l'Inde, un livre court, substantiel, spirituel et d'une lecture facile, dont je vais ici résumer les données principales avec d'autant plus de satisfaction, qu'il s'agit ici des opinions d'un auteur anglais sur une colonie anglaise.

Le territoire de l'Inde britannique contient 900,000 milles carrés, avec une population de 200 millions d'habitants. Le territoire laissé sous la domination des princes indigènes comprend 600.000 milles carrés, avec une population de 52 millions d'habitants. Population et territoire se rapprochent de ceux de l'Europe, déduction faite de la Russie. Une si vaste étendue offre naturellement les climats les plus variés à tous égards. En Angleterre, on a fait à l'Inde une réputatation détestable et contestable quant à la salubrité. Récemment encore, tandis que dans nos minuscules possessions de Pondichéry, M. de Gubernatis trouvait, dans son livre *Peregrinazioni Indiane*, le climat salubre et les malades relativement rares, un juge de la Cour de Calcutta, M. Cunningham, écrivait que la mortalité dans l'Inde anglaise était effroyable et que les statistiques, tout incomplètes qu'elles fussent, révélaient un chiffre de mortalité double de celui de l'Angleterre. Mais en même temps, il en indiquait les causes et les remèdes. Il y a, disait-il, dans ce pays-ci (l'Inde), chaque année, 50 millions de cas de maladie et 5 millions de morts que l'on pourrait empêcher. Il n'y aurait qu'à prendre avec les indigènes, contre leurs habitudes et contre leur gré, certains soins de propreté et d'hygiène. A Calcutta, la mortalité moyenne due au choléra était de 4.000 ; on a fait certains travaux de canalisation et d'égouts, et le chiffre est tombé à 1,160, les cas relevés provenant tous d'endroits où les travaux n'avaient pas encore

été exécutés. De même dans l'armée, grâce à une hygiène très sévère et très convenable, le chiffre de la mortalité est, parmi les Anglais, tombé à 69 pour mille en 1854, à 29.30 en 1865, 27.48 en 1870, 18.50 en 1875, 15.32 en 1876, 12.71 en 1877, et n'était plus parmi les Hindous, la même année, que de 13.38 pour mille.

Parmi les conditions qui ont déterminé cette amélioration, il faut placer en première ligne, l'institution des *sanatoria*. Ce sont des lieux choisis, ordinairement sur les hauteurs, par une altitude moyenne de 1,500 à 2,000 mètres, où les soldats anglais sont installés confortablement, presque luxueusement, et mis là, en réserve, pour quelque éventualité fâcheuse, tandis que les troupes indoues font la partie la plus dure du service journalier. Ce système, inauguré d'abord pour les troupes, a été étendu aux employés civils, qui ont chaque année le droit d'y passer cinq ou six semaines avec solde entière. Et depuis une vingtaine d'années, depuis lord Lawrence, l'habitude est prise par le gouverneur général d'émigrer chaque été de Calcutta à Simla. Chaque année, au début des chaleurs, le gouvernement entier, les ministres, leurs familles, leurs employés, toute une suite énorme, s'en vont, beaucoup d'entre eux à contre-cœur, chercher à Simla la fraîcheur et la santé. C'est une habitude très critiquée, et qui menace un jour ou l'autre d'être abandonnée. On lui aura dû de faire mieux connaître aux administrateurs du Bengale les provinces septentrionales de leur gouvernement,

Le gouvernement de l'Inde est confié à un vice-roi, chef suprême de l'administration, assisté d'un Conseil composé de six membres et en plus du général en chef. C'est ce Conseil qui tient en main toutes les affaires de l'Inde, réparties entre six départements différents. De plus, chacune des huit provinces : Bengal, Provinces du Nord-Ouest, Punjab, Province Centrale, Birmanie, Assam, Madras, Bombay, a son gouvernement spécial, et son Conseil distinct, sous l'autorité du gouvernement central. Il y a eu là, depuis quelques années, une unification que l'on aura peut-être à regretter. Autrefois, certaines provinces, le Punjab, les Provinces Centrales et la Birmanie étaient ce que l'on appelait des provinces de « non-gouvernement » (*non-regulation provinces*). Elles étaient régies par les anciennes lois locales sous le contrôle élevé du *Foreign Office*. Aujourd'hui tout, ou à peu près, est soumis aux mêmes lois et à la même administration. Il y a cependant — et si l'on regarde sur la carte, leur situation semble, au premier abord, assez bizarre, — toute une série de principautés, depuis les royaumes véritables, par exemple Haidaradba, grand comme l'Italie, jusqu'aux minuscules communautés relevant de chefs inconnus, en tout plus de 800 États indépendants, dont 200 seulement ont quelque importance, disséminés parmi les possessions purement britanniques, disposant tous ensemble, de plus de 300,000 soldats et de revenus considérables, et dont l'indépendance durera jusqu'au jour où l'Angleterre jugera bon de supprimer les chefs indigènes et de les englober dans ses possessions directes.

La population anglaise de l'Inde, en dehors des troupes, n'est nullement ce qu'on pourrait croire, étant donnée la facilité avec laquelle les Anglais émigrent. Elle n'était, il y a quelques années, que de 60,000. Ce chiffre si réduit s'explique par ce fait que l'Inde est une colonie d'exploitation, où les classes qui alimentent ordinairement l'émigration, ne peuvent trouver place, à cause de l'extrême bon marché de la main-d'œuvre dû à la densité de la population. Les Chinois eux-mêmes ne peuvent rivaliser avec les Hindous ; qu'iraient y faire les travailleurs européens ? Il n'y a donc d'avenir que pour les capitalistes qui utilisent à leur profit cette main-d'œuvre exceptionnelle.

On s'étonne souvent de cette proportion misérable de la population anglaise à la population indigène, et l'on n'est plus disposé à ajouter foi à cette affirmation que la Grande-Bretagne ne pouvant coloniser et s'assimiler l'Inde, la tient sous sa domi-

nation par son armée. C'est là une profonde erreur. L'armée anglaise, aux Indes, ne dépasse pas 50,000 hommes, auxquels il faut joindre 100 000 indigènes solidement encadrés et 200,000 hommes de police.

Cette armée coûte d'ailleurs assez cher : 13 millions de livres sterling, et en comprenant la part contributive de l'Angleterre et la perte au change, près de 20 millions sterling (500 millions de francs).

Ces effectifs, 150,000 hommes de troupes actives et 200,000 de gendarmerie, sont peu de chose pour un aussi vaste empire. Aussi, n'est-ce pas en eux seuls que l'Angleterre a mis sa confiance pour maintenir sa supériorité. Elle attend davantage encore des rivalités des princes indigènes dont aucun ne saurait tolérer l'élévation des autres, même due à un triomphe sur l'ennemi national, et aussi de l'apaisement des esprits que doit nécessairement amener tout un ensemble de mesures d'ordre moral et civilisateur.

La rivalité des princes indigènes est, en effet, un sérieux atout dans son jeu. Mais je ne puis m'empêcher de croire que l'Angleterre se flatte d'un espoir chimérique en attendant d'aussi grands résultats, parmi une population aussi nombreuse, sur un territoire aussi vaste, de moyens, tels que, par exemple, la diffusion de la religion chrétienne, de l'éducation, de l'économie, etc. Au lendemain de la révolte des Cipayes, il y eut un appel éloquent et un très vif mouvement d'opinion en faveur de la propagande religieuse et de l'extension des missions soit protestantes, soit catholiques. Cela d'abord amena quelques conversions. Mais c'était surtout, comme j'ai pu l'observer au Tonkin, parmi les pauvres diables, et parmi les parias qui avaient espéré sortir de leurs castes, et qui, après la conversion, se voyant aussi résolument repoussés par les vainqueurs chrétiens qu'auparavant par leurs compatriotes, retournaient bientôt à leurs anciennes pratiques. Et comme le gouvernement anglais avait proclamé, dès 1858, sa parfaite indifférence en matière de religion, du moins aux Indes, les conversions se firent chaque jour plus rares.

L'éducation mieux comprise eût pu mieux réussir. C'est en 1854 que fut inauguré le système de l'instruction par l'État, commençant par l'école primaire, se continuant par l'école secondaire, pour finir par le véritable collège à l'anglaise, avec des professeurs et des salles de lecture. L'ensemble du système était d'abord dans chaque présidence, puis dans chaque province, placé sous le contrôle d'un directeur de l'instruction publique. Des subventions étaient accordées aux missionnaires et autres maîtres, suivant les résultats qu'ils obtenaient. Une université fût établie à Calcutta, une autre à Madras, une troisième à Bombay, pour faire le service des examens et décerner les grades et les diplômes. En un mot, le vieux système anglais fut tel quel libéralement transporté dans l'Inde. Il arriva ce qu'on pouvait prévoir. Une élite seule en profita ; quelques Hindous prirent leurs degrés et parvinrent à de très hautes fonctions judiciaires ou administratives.

D'autres tentatives du même genre, dans le même ordre d'idées, furent plus heureuses. Les Anglais arrivèrent assez facilement à supprimer le Suttee, l'horrible coutume de la mort obligatoire, quoique volontaire, des veuves sur le bûcher de leur mari. De même, ils abolirent effectivement le culte de la déesse Kali. Les Thugs, la terreur de l'Inde, qui offraient à la déesse des sacrifices humains, dont les Européens faisaient les frais, furent décimés ; 2,000 furent arrêtés, et 1,500 d'entre eux furent emprisonnés ou déportés. Aujourd'hui, leurs enfants et petits-enfants sont paisiblement occupés, dans le lieu de leur détention, à tisser des tapis ou à quelque autre besogne utile.

Mais c'est surtout dans l'ordre matériel que les tentatives des Anglais, pour se concilier les habitants, furent heureuses. Outre que la propriété foncière, concentrée entre les mains de quelques milliers d'indigènes ou même d'Anglais, propriétaires

d'immenses territoires, a aussi constitué une aristocratie dont le sort est lié à celui des conquérants, les progrès matériels, les facilités offertes aux basses classes pour sortir de leur misérable condition, les mesures bienveillantes prises envers eux, ont produit sur leur esprit une impression déterminante. Et parmi ces mesures, que je n'ai pas le loisir d'étudier en détail, aucune ne semble avoir été aussi efficace que la construction des chemins de fer.

A l'origine, les chemins de fer n'étaient pas très en faveur près des hommes connaissant l'Inde et ses mœurs. Ils y voyaient, pour les entrepreneurs, un moyen commode de s'enrichir, par des garanties d'intérêt ou de trafic, aux dépens, soit de la Compagnie, soit, plus tard, du gouvernement. Quant aux indigènes, ces mêmes hommes pensaient qu'ils ne s'en serviraient guère, et que, comme au temps de Porus et de Mégasthène, ils continueraient à aller à pied, traînant dans des chars leurs familles et leurs biens. En dépit de ces prédictions, la construction en prit un rapide développement. Au commencement de mars 1884, il y en avait 10,800 milles (18,000 kilomètres) ouverts à la circulation, 3,450 étaient en construction ou décidés, et le capital employé à ces travaux était de 140 millions sterling (3 milliards et demi de francs). L'influence de ces chemins de fer était déjà considérable. Ce n'est pas qu'ils eussent transporté un bien grand nombre de voyageurs ou de tonnes. En 1883, ils avaient servi à 65 millions de voyageurs et à 17 millions de tonnes, alors qu'en France, la même année, ces chiffres étaient respectivement de 180 millions de voyageurs, avec une population six fois moindre, et de 90 millions de tonnes. Mais surtout depuis 1877, ils avaient une action décisive contre la famine.

La famine est le grand ennemi de l'Inde. La population est extrêmement dense, et le territoire mis en culture n'atteint pas le tiers de la superficie totale. L'eau fait souvent défaut, et l'irrigation, longtemps en honneur, a, jusqu'à ces derniers temps, été négligée. De plus, les moyens de communication sont peu nombreux. Les routes ont été longtemps négligées et, encore aujourd'hui, ne dépassent pas 1 million de milles dans un pays qui compte 1,500,000 milles carrés. Quant aux fleuves, outre qu'ils ne desservent pas certaines régions, ils sont, comme tous ceux de ces contrées, d'une navigation difficile : torrentueux à la saison des pluies et, après cela, parfois asséchés. Qu'une mauvaise récolte survienne et des millions d'habitants se trouvent sans nourriture. Ces famines sont, pour ainsi dire, périodiques. Elles sont, disent les administrateurs, une institution de l'Inde. En 1771, une famine terrible, pendant laquelle les agents de la Compagnie et les fonctionnaires indigènes s'étaient coalisés pour élever le prix du grain, fit périr plus de 5 millions de personnes. Depuis lors, vingt et une grandes famines se sont succédé. En 1866, le pays d'Orissa perdit le quart de sa population, plus d'un million d'habitants. En 1868, le Punjab en perdit 1,200,000, et certains pays soumis aux princes indigènes en perdirent le triple. En 1874, ce fut le tour de la plaine du Gange, et en 1877, du Decan. 4 millions de personnes succombaient pendant que le haut commerce expédiait sur l'Europe des grains en quantités considérables. C'est alors qu'intervint d'une façon effective le gouvernement anglais. De 1874 à 1877, tant en céréales distribuées qu'en travaux de secours, routes, canaux, chemins de fer, il dépensa plus de 400 millions de francs. Après 1877, la lutte contre la famine prit une allure régulière. Le gouvernement central, les provinces se mirent à construire des chemins de fer. Il en fut ouvert en dix ans, pour ce seul but et sans espoir d'un trafic rémunérateur, 4,200 milles (7,000 kilomètres), 1,400 autres milles étant en construction. Cette année même, où le budget sera sans doute en déficit, le gouvernement s'est demandé s'il devait suspendre la construction de ces chemins de fer. « Mais, dit le secrétaire pour l'Inde, arrêter les travaux en cours pour 1886-1887 et 1887-1888, par ce motif que nous ne pensions pas trouver dans les recettes ordinaires

les sommes demandées et qu'il fallait, en conséquence, recourir à l'emprunt, ç'aurait été subordonner notre fin à nos moyens ; et le jour où une nouvelle famine eût éclaté, cette manière de voir eût déterminé, dans une large mesure, les maux qu'il s'agissait d'éviter. » En conséquence, il fut décidé qu'en 1886-1887 et en 1887-1888, il serait demandé à l'emprunt, pour continuer ces constructions, 1,049,000 et 1,248,000 liv. st.

En outre, et toujours pour combattre la famine, on donna une grande extension aux canaux d'irrigation. Dès 1854, on avait complété le canal du Gange. C'est une œuvre colossale, qui, par sa ligne principale et ses embranchements, comprend 614 milles propres à la navigation, et 3,111 pour l'irrigation. Après celui là, viennent les canaux dérivés de l'Indus, du Satledj, de la Ravi, de la Sone. Pour les arrosements, il reste encore à utiliser de grandes rivières telles que le Sardjou, le Gaudak, la Tapti, la Narbadah. Enfin, dans certaines parties du Décan, il n'y a qu'à restaurer les travaux qui existent. En tout, on évalue à 12 millions d'hectares, soit à un territoire grand comme un cinquième de la France, l'ensemble des terres ajoutées au sol cultivable par les canaux d'irrigation.

L'Inde est essentiellement un pays agricole. Les statistiques, très incomplètes, qu'a publiées le gouvernement, montrent que sur 130 millions d'habitants mâles, plus de 50 étaient des agriculteurs, et seulement 13 employés dans des industries diverses. La principale culture consiste en céréales. Après elle, vient l'opium qui se cultive dans la plaine du Gange, autour de Bénarès et de Patna, et sur les hauteurs de Malva, et qui fournit au gouvernement un bénéfice net de 225 millions par an. Après l'opium, le coton. Pendant la guerre d'Amérique, le coton donna lieu, dans l'Inde à des spéculations colossales. En quatre ans, l'exportation en passa de 75 à 925 millions de francs. Après bien des ruines, elle est encore aujourd'hui de 300 millions environ. De plus, l'importation des tissus de coton y a baissé considérablement. Bombay est le centre de cette nouvelle industrie. En 1875, cette province comptait 15 filatures avec 367,000 broches ; en 1886 elle en comptait 70, avec 1,700,000. L'Inde entière en compte 90. Cette industrie ne se contente pas de chasser de l'Inde les produits de l'Angleterre, elle leur fait concurrence au Japon et en Chine. En 1877, elle leur vendait 7 millions de livres contre 12 1/2 que leur vendait l'Angleterre. Aujourd'hui Bombay en fournit 68 millions et l'Angleterre 20. Après le coton, viennent le jute, que l'on travaille à Calcutta, l'indigo, le tabac, le thé, chaque jour plus cultivé, et enfin le café qui représente déjà un commerce de 150 millions de francs.

Le commerce général de l'Inde s'élève à plus de 3 milliards de francs, sans compter le commerce qui se fait par terre et qui échappe presque tout entier à la statistique. Sur ces 3 milliards, l'exportation figure pour 1,800 millions et l'importation pour 1,200 millions, dont 140 millions pour la France Mais ces chiffres moyens sont, surtout depuis quelques années, singulièrement altérés par l'effet de la baisse de l'argent. L'argent est la seule monnaie circulant dans l'Inde. L'or, qui y est importé chaque année, passe en bijoux, ce qui est, chez l'immense majorité des Orientaux, la forme ordinaire de l'épargne. La roupie, étalon de la circulation d'argent, a une valeur nominale de 2 shellings (2 fr. 50) et, malgré la baisse de l'argent, elle a, à l'intérieur de l'Inde, toujours conservé cette valeur nominale ; son pouvoir d'achat est resté le même ; mais dans les affaires avec l'extérieur, elle ne vaut plus que 1.5 1/4 (1 fr. 77 1/2). Cette valeur, si diminuée, exige que, pour acheter en Europe des quantités constantes, les habitants de l'Inde donnent des quantités de roupies toujours plus considérables. Et c'est même cette obligation qui leur a suggéré l'idée de fonder des manufactures de toutes sortes pour fabriquer eux-mêmes ce qu'ils sont forcés d'acheter si cher à l'étranger. Il n'en subsiste pas moins

qu'ils font encore en Europe des achats considérables et dans les conditions désastreuses que j'ai dites. L'État lui-même a, par suite de nombreuses opérations, de gros paiements à faire en Europe ; et le change actuel, tombé à 1.5 1 4 au lieu de 2, lui impose, pour cette seule année, la perte effroyable de 5,252,600 liv. st.

C'est là une des causes, c'est même la cause principale du déficit du budget. L'autre cause est l'expédition de Birmanie. Le budget de l'Inde s'élève, pour 1886-87, en recettes, à 75 millions sterling, et avec la part contributive de l'Angleterre, les emprunts, les dépôts de caisse d'épargne, etc., le capital mis de diverses manières à la disposition du Trésor et employé par lui, il s'élève à 116 millions sterling. Les principales sources de revenus sont l'impôt foncier, 22 1/2 millions ; l'opium, 9 ; le le sel, 6 ; le timbre, 3 ; l'excise, 4 ; les *assessed taxes* dont l'*income tax*, 1.2 ; les taxes provinciales, 3 ; les douanes, 1 ; les forêts 1 ; les tribus des États indigènes, 700,000 livres. Les frais de perception de cette première catégorie de revenus, au total 52 millions sterling, se montent à 8 millions sterling.

Les impôts de l'Inde sont au total assez modérés, moins cependant qu'ils ne le paraissent. Ils sont d'environ 9 à 10 fr. par tête, et la dette n'est que de 20 à 22 fr. Mais la production annuelle ne dépasse pas, dit-on, 10 milliards de francs, soit 40 fr. par tête. Toutefois, je le répète, ces proportions n'ont rien d'inquiétant, parce que l'Inde a, au point de vue agricole et industriel, devant elle un magnifique avenir. Les famines, sources d'énormes dépenses dans ces années dernières, doivent aller toujours en diminuant de fréquence et d'intensité. La guerre de Birmanie et les insuffisances de recettes dans cette province, n'auront qu'un temps. La baisse de l'argent et la perte au change, dont on ne peut prévoir le terme et les limites, sont seules inquiétantes. Mais ici, rien ne vient limiter cette inquiétude. Il n'est pas excessif de dire que si elles continuent, elles peuvent occasionner non seulement un embarras financier, mais, qui sait ? peut-être des difficultés politiques. Or, la guerre, toujours à craindre de ce côté, n'est pas faite pour relever les cours. Et il semble que, au moins en ce qui concerne la tranquillité de l'Angleterre, le mot de sir Grant Duff n'ait jamais été plus vrai : « Je n'entends, disait-il, jamais parler d'un vaisseau naviguant à travers le brouillard dans les bancs de Terre-Neuve, au milieu des montagnes de glace, sans penser à notre gouvernement de l'Inde. »

Le chemin de fer de Quettah. — Si les Russes déploient la plus grande activité dans la construction du chemin de fer transcaspien, les Anglais en revanche, dit la *Gazette géographique*, ne semblent pas devoir ralentir les travaux de la ligne de Quettah.

D'après le projet anglais, ce chemin de fer, qui s'embranche sur la grande ligne de l'Indus, au Sud de Shikarpur, passe à Jacobabad et, remontant vers le Nord, rejoint Sibi, traverse le défilé de Nari, atteint Harnai, puis Mangi, franchit le col de Tchapar et aboutit à Quettah, d'où part un embranchement sur Candahar et l'Afghanistan. La voie est maintenant achevée jusqu'au pied des monts Khodjak, chaîne située au Nord-Ouest de Quettah, et qui court parallèlement aux monts Souleiman.

Il y a 240 kilomètres de Quettah à Candahar ; 500 kil. de Candahar à Hérat, et 380 d'Hérat à la station russe de Merw.

AMÉRIQUE.

Avenir économique d'Haïti. — Haïti ne saurait jamais être indifférente aux Français. Non pas seulement parce que nous y avons dominé pendant

plus d'un siècle, et que nous y avions alors développé un commerce de plus de 200 millions de francs et une prospérité magnifique, preuve de ce que peut faire la France en matière de colonisation ; mais parce là, comme partout où nous avons passé, nous avons laissé, malgré tant de désastres, l'empreinte profonde de notre génie ; que Haïti, comme le Canada et bien d'autres pays, garde de ses anciens maîtres un souvenir durable et sans amertume ; qu'elle nous a emprunté nos institutions et notre langue, et qu'aujourd'hui encore, les Français y ont une situation prépondérante.

L'île d'Haïti est située dans les Indes occidentales, entre le 18e et le 20e degré de latitude nord, et s'étend de 68° 30′ à 74° 30′ de longitude ouest du méridien de Greenwich. Elle mesure 76,000 kilomètres de superficie, deux fois et demie l'étendue de la Belgique, à peu près celle de l'Irlande. La république d'Haïti occupe un tiers de cette île, à l'ouest ; les deux autres tiers forment, depuis la scission due à la brutalité des garnisons haïtiennes, la République Domicaine, moins riche, moins peuplée, et dont les habitants (250,000 environ) sont tous ou presque tous d'origine espagnole. C'est un pays extrêmement montagneux, et dans lequel on retrouve intégralement les dessins de toutes les chaînes parallèles des Andes. Un amiral anglais, voulant décrire au roi Georges III cet amas confus de montagnes, de vallées et de collines, chiffonnait une feuille de papier : « Voilà, sire, disait-il, l'aspect que présente Haïti. » Malgré ces montagnes si nombreuses, Haïti renferme en quantité des plaines fertiles et souriantes, arrosées de nombreux cours d'eau, un peu comme ceux de l'Algérie, et dont un seul, l'Artibonite, est navigable sur un faible parcours.

Le climat est, en général, celui des tropiques, et la température varie naturellement selon la position des villes. Par exemple, la ville de Cap-Haïtien, exposée au nord, est bien plus agréable que celle de Port-au-Prince, située au fond d'un golfe immense. A Tourjeau, près de cette dernière ville, à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, la température varie de 33° centigrades en été à 15°,5 en hiver, et les nuits, comme il arrive sous les tropiques, n'y amènent pas de fraîcheur. Mais d'autres villes ont une température plus basse, notamment Pétionville, où le thermomètre est au moins de 6 à 7 degrés centigrades moins élevé, et Furcy où, dans le milieu même du jour, il n'atteint pas 25°. En même temps, la nuit est délicieuse, et le thermomètre, matin et soir, ne marque que 18 degrés. La saison des pluies commence régulièrement en avril et dure jusqu'en septembre, puis reprend pour quelque temps vers novembre, aux pluies *de la Toussaint*. Le climat n'est pas aussi malsain que le pourraient faire croire les relations effrayantes de certaines expéditions. Au commencement du siècle, un régiment anglais y perdit 400 hommes sur 600 ; un autre, 600 sur 900 ; l'expédition Leclerc eut 13,000 hommes emportés par la fièvre jaune ; et récemment, en 1869, des navires français y laissèrent, à cause de la même fièvre, près de la moitié de leurs hommes. Cependant, en général, cette fièvre et les autres fièvres tropicales n'apparaissent pas à terre, les natifs ne les prennent pas, et le choléra n'a jamais visité Port-au-Prince.

La population d'Haïti qui, à la fin du siècle était d'environ 600,000 habitants, dont 45,000 blancs, 55,000 hommes libres noirs ou mulâtres, et 500,000 esclaves, est à peu près aujourd'hui de 900,000 à 1 million. Mais ces chiffres sont peu sûrs : il se pourrait qu'ils fussent d'un tiers au-dessous de la vérité. Le nombre des blancs y a singulièrement diminué. On les compte non plus par milliers mais par centaines. Il y a au moins neuf dixièmes de noirs contre un dixième de mulâtres, et le type des gens de couleurs se rapproche de plus en plus du noir. Cela tiendrait à ce que les femmes blanches sont excessivement rares, et qu'au contraire, les noires formeraient les trois cinquièmes, peut-être même les deux tiers de la population. Cette population, lors de la conquête, au début du XVIe siècle, était tout entière de ce que

l'on a appelé les Indiens. Il n'en reste pas aujourd'hui un seul représentant. Les Espagnols ont tout détruit : puis voyant qu'il fallait d'autres qu'eux-mêmes pour tirer parti du pays, ils y introduisirent des nègres d'Afrique et des familles des îles voisines. S'il faut en croire M. Spenser Saint-John, qui s'exprime là-dessus, semble-t-il, avec prudence et modération, dans un ouvrage récent sur l'île, nègres et mulâtres, pris en masse, et sauf quelques glorieuses exceptions, sont incapables de civilisation. « Comme homme, dit-il, le nègre ne sait pas se gouverner lui-même, et comme nation, il n'a pu faire aucun progrès. » Quant aux mulâtres, qu'ils aient voyagé ou qu'ils soient demeurés dans leur pays, ils ont les défauts des deux races d'où ils sont sortis et peu de leurs qualités. Pourtant, ajoute-t-il, ceux qui ont été élevés en Europe, dès leurs plus jeunes années, sont à peu près exempts de ces défauts de présomption et d'outrecuidance, qui proviennent surtout des fréquentations de leur enfance. Malheureusement pour elle, Haïti importe du dehors plus de coquins que d'honnêtes gens. « Il y vient, dit M. de Molinari, dans un autre ouvrage paru récemment, de la Jamaïque et des autres Antilles, des États-Unis et même d'Europe, une société mêlée d'aventuriers, de faiseurs d'affaires véreux, de banqueroutiers, de faussaires, que la spéculation sur les incendies, le commerce des « feuilles », les « jobs » de tout genre (j'expliquerai plus loin ces termes techniques) attirent naturellement comme les ulcères attirent les mouches. »

Le pays est divisé en 5 départements, avec 5 chefs-lieux (Cap-Haïtien, Port-de-Paix, Gonaïves, Port-au-Prince, Les Cayes), 23 arrondissements et 67 communes. Port-au-Prince, qui était une belle ville, bien construite et surtout bien dessinée, est aujourd'hui dans un état de délabrement et de saleté déplorable. De loin, cette ville de 25 à 30,000 âmes. bâtie en damier au pied d'une chaîne de mornes, avec ses maisons aux couleurs vives et ses rues plantées d'arbres, présente un très joli aspect. A peine débarqué, l'illusion cesse. Tout n'est que ruine. Les révolutions et les incendies n'ont rien laissé debout. Les unes, d'ailleurs, sont à l'ordinaire, la suite des autres. Contre les incendies si fréquents, on a bien organisé un corps spécial de pompiers. Mais les bandits de toutes espèces, et la population en général, n'y voient qu'une occasion de pillage, et les troupes y ont été parfois conduites par leurs chefs qui leur recommandaient seulement de « piller en bon ordre ». En même temps, les victimes de ces incendies en prennent texte pour réclamer au Trésor de fortes indemnités, si bien que dans la récente constitution, on a introduit un article 192 qui dit : « Nul Haïtien ou étranger ne peut réclamer d'indemnité pour les pertes subies à la suite de troubles civils. » Article, ai-je besoin de le dire, qui est absolument lettre morte.

Haïti, découverte par les Espagnols, a été envahie, dès la fin du XVI[e] siècle, par les boucaniers français et définitivement conquise au milieu du XVII[e] siècle. La domination française dura incontestée jusqu'en 1789. A cette époque, des évènements que tout le monde connaît, amenèrent lentement l'explosion d'une insurrection, au bout de laquelle, grâce à un chef admirable, le nègre Toussaint, le pays conquit son indépendance. Entre temps, les Anglais firent quelques efforts pour s'y établir ; mais sir Spenser Saint-John, dans le livre dont je parlais tout-à-l'heure, reproche à son pays d'avoir pratiqué la politique des « petits paquets » et d'y avoir perdu, en efforts successifs et insuffisants, des forces considérables. Le gouvernement installé par les noirs, ne fut d'ailleurs ni stable ni prospère. Il y a eu, depuis lors, révolutions sur révolutions ; les divers chef de l'État n'ont, à l'ordinaire, pas duré et ont presque tous fini tragiquement. Le premier, Dessalines, a été fusillé ; Christophe se suicida ; Boyer fut exilé ; Hérard-Rivière fut déposé, puis exilé : Pierrot dut abdiquer ; Soulouque, Giffard furent exilés ; Salnave fusillé ; Domingues et

Boisrond-Canal furent bannis. Deux présidents seulement, Pétion et Nissage-Saget, purent atteindre l'époque où devaient cesser leurs fonctions.

Le président actuel est le général Salomon. Sir Spenser Saint-John en parle à peine. On voit, toutefois, qu'il n'a pour lui ni amitié ni estime. Forcé, comme tous les autres, pour se maintenir, d'abattre ses ennemis, le général Salomon a frappé les amis de l'ancien ministre-résident. D'où une inimitié très justifiée et de sombres prévisions. M. de Molinari, qui l'a vu de près, parle du président en de tous autres termes. Il a dîné avec lui, avec sa femme, qui est française, et avec ses ministres. Il a été charmé de leur conversation. « Je m'attendais à une exhibition de la vantardise habituelle des hommes de couleur; j'entendais, à mon agréable surprise, un langage plein de bon sens. » « J'ai épousé une blanche, lui disait le général, et l'on me reproche de ne pas aimer les blancs; je ne laisserai pas à ma femme 1,000 piastres de revenu, et l'on m'accuse de piller le pays; j'ai rétabli la sécurité, restauré les finances; laissons couler le temps et nous ferons mieux. Je suis obligé d'être opportuniste; je ne puis pas tout bouleverser à la fois. »

La forme du gouvernement est républicaine, mais tout le pouvoir est aux mains du président. Il choisit ses ministres, et ce sont eux qui font nommer les représentants au Congrès; et comme ceux-ci touchent 1,500 fr. par mois pendant la durée de la session, ils tiennent à conserver leurs fonctions et, pour y parvenir, s'efforcent d'être agréables au ministère. La constitution du 18 décembre 1879 contient, parmi ses 205 articles, un certain nombre de dispositions au moins bizarres. Telles sont celles de l'article 6 qui interdisent aux blancs « d'être propriétaires »; de l'article 14 qui déclare qu'un étranger naturalisé, ne peut remplir aucune fonction législative ou exécutive; et de l'article 40 qui place les dettes publiques « sous la sauvegarde de la loyauté de la nation ». Sir Spenser Saint-John raconte, à ce propos, qu'un général haïtien étant allé à Paris chez un fameux banquier pour contracter un emprunt, le capitaliste lui demanda quelles garanties il comptait offrir. Il lui répondit: « La Constitution place les dettes publiques sous la sauvegarde de la loyauté de la nation. » Le banquier le regarda fixement pendant un instant et lui dit froidement: « Mes affaires me réclament ailleurs; bonjour! »

L'espace me manque pour parler de l'armée avec ses 6,500 soldats, ses 7,000 officiers, et 6,500 généraux et chefs d'état-major; de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire (au moins pour l'instruction primaire), avec ses 4 lycées, 6 écoles supérieures de filles, 5 écoles secondaires, 165 écoles primaires, 200 écoles rurales, une école de médecine et une école de musique, réunissant en tout 19,250 élèves, sans parler des écoles libres où nos religieux des deux sexes font merveille; de la police et de ses agents au terrible *cocomacaque*, ce succédané du nerf de bœuf; de la justice, avec sa Cour de cassation, ses Tribunaux civils et de commerce, ses juges de paix, sa procédure toute française et son barreau, de l'éloquence duquel M. de Molinari cite de si admirables exemples. Tout cela, d'ailleurs, ne donne de la civilisation haïtienne qu'une idée superficielle et même fausse. Toutes ces institutions, ou n'existent que sur le papier, ou fonctionnent de la façon la plus défectueuse.

Haïti, avec tous les dons de la nature, a, contre soi, deux ennemis: ses habitants et ses immigrants.

Ses habitants, on sait ce qu'ils sont. Une grande faiblesse morale, une instruction qui, sauf à quelques hommes d'élite entretenus à Paris, aux frais de l'État, leur donne, sans la science, la présomption des demi-ignorants, une grande indolence, due au climat, à l'habitude de la vie de désordre et de guerres civiles, à la polygamie et au travail réservé aux femmes, toutes ces infériorités font désespérer les vrais amis de l'avenir de Haïti, si elle doit n'attendre son relèvement que de ses seuls habitants.

Les jeunes gens ont été, depuis quelque temps, envoyés en Europe se former au contact de la civilisation européenne. Ils sont revenus instruits, policés, civilisés, donnant les plus belles espérances. Puis, grisés par la flatterie, irrités par le succès d'autrui, ils ont repris les vieilles coutumes du pays, et conspiré contre les pouvoirs établis, même contre les plus sages. En réalité, les carrières libérales, pour lesquelles on les avait élevés, sont encombrées. Il y a actuellement à Port-au-Prince 40 avocats, dont 5 ou 6 au plus peuvent honnêtement vivre de leur profession. Que devenir ? On fait un « *job* ». On met en commun 30 ou 40,000 piastres pour fomenter une insurrection. Si le *job* réussit, on s'empare du gouvernement et des places lucratives. S'il échoue, on cherche refuge dans les légations, inviolables aux termes de la constitution. Le jeu est si simple, que le rêve de tout jeune Haïtien de bonne famille est de faire un *job*. Le général Salomon, pour couper court à ses velléités, fusilla tout simplement les conspirateurs. Mais après lui ?

Si telle est l'aristocratie, que doit être le peuple ! Toutes les tentatives de relèvement semblent devoir échouer. Les prêtres catholiques, qui depuis quelques années sont extrêmement bien recrutés, ont en vain essayé de répandre les principes d'une morale supérieure ; les protestants s'en sont mêlés de leur côté ; il paraît même, contrairement à ce qui se passe partout, que l'antagonisme ordinaire des missionnaires des deux religions n'a pas eu lieu ; rien n'y a fait, les conversions ne sont que superficielles ; le catholicisme est pratiqué simultanément avec le culte du *Vaudoux* si même il ne recule l'ancienne civilisation. Qu'est, au juste, ce Vaudoux ? La question est controversée. On y voit parfois un culte barbare, qui exige des sacrifices humains ; et parfois un ensemble de règles fondées sur des préjugés ou sur une hygiène au moins bizarre, et qui, par exemple, interdisaient à certaines races de goûter de certains aliments. Ce serait quelque chose comme ce dont il est parlé dans la délicieuse comédie indienne de *Sakountala*, où l'on reconnaît le roi-dieu à ce qu'il a touché, sans danger, une liane particulière. Quoi qu'il en soit, le Vaudoux existe, et le clergé trop peu nombreux, mal payé et surmené, en est réduit à constater l'inanité de ses efforts.

L'autre fléau de Haïti est le recrutement des étrangers qui y émigrent. Non qu'il y ait lieu de proscrire ou d'écarter les étrangers, comme le fait sottement la contitution haïtienne, au contraire ; mais il faudrait avoir des immigrants de choix. On n'a, sauf exception, que le rebut des nations. Les meilleurs d'entre eux ne cherchent qu'à exploiter l'État. Soit qu'ils lui fassent des fournitures de qualité détestable, avec des bénéfices de 5 à 600 0/0, soit qu'ils lui réclament, avec des majorations excessives, des indemnités illégales qu'ils obtiennent, grâce à la protection de leurs consuls et de leurs ministres, de toutes façons ils agissent plutôt comme des ennemis que comme des amis de la République.

Sous l'influence de ces dissolvants, l'État se trouve aujourd'hui dans une situation excessivement précaire. Les étrangers ne pouvant posséder les terres à titre de propriétaires, n'osent guère y aventurer leurs capitaux ; aussi l'agriculture n'y est elle pas prospère. Beaucoup de terres appartiennent à l'État. En 1877, il y avait en location 2,105 fermes nationales, contenant environ 93,000 hectares, loués 6 fr. 15 l'hectare. Beaucoup de domaines appartenant à de grands propriétaires sont loués *à moitié*, et peu florissants ; d'autres domaines moindres appartiennent en propre aux paysans qui y font avec succès de la culture maraîchère. On pourrait, avec des capitaux, même au prix où est la main-d'œuvre (2 à 3 fr. par jour), faire à Haïti de la culture industrielle très profitable. Haïti produit presque *spontanément* le café, le coton, la canne à sucre, le cacao. Le café, bien traité, serait excellent, égal ou supérieur au moka. La production en était, sous la domination française, en 1789, de 88 millions de livres ; elle a été successivement en 1818, de 20 millions ; en 1824,

de 56 ; en 1835, de 48 ; en 1860, de 61 ; en 1863, de 71 : en 1873, de 64 ; en 1875, de 72 ; en 1879, de 47, et en 1880, de 55 millions de livres. Et cela presque sans culture. La canne à sucre, après une période de merveilleuse prospérité, réussit encore admirablement. C'était, avant l'indépendance, la principale culture. En 1789, on exporta 54 millions de livres de sucre blanc et 107 de sucre brut. En 1818, l'exportation totale était tombée en tout à 1 million 900,000 livres, et en 1821 à 600,000, pour disparaître ensuite des mercuriales. Mêmes résultats pour le coton. En 1789, l'exportation en était de 8,400,000 livres; elle était, en 1835, de 1,600,000 ; en 1842, de 880,000 ; en 1853; de 560,000 ; en 1859, de 940,000 ; en 1860, de 690,000. Pendant la guerre des États-Unis, grâce à des primes payées par l'État, ces chiffres remontèrent en 1861, à 1;140,000 ; en 1862, à 1,475,000. Les primes supprimées en 1865, le coton fut de nouveau délaissé, et remplacé en partie par la culture maraîchère. Seul, le cacao a fait des progrès. En 1789, l'exportation en était de 609,000 livres. En 1863, elle était de 2,200,000 ; et en 1881, de 2,730.000 livres. Enfin, on trouve en abondance divers fruits, mangue, orange, banane, des bois de teinture, et de l'acajou qui existe partout dans cette île de la Tortue, récent objet de si vives contestations.

Le commerce a suivi toutes les fluctuations de l'agriculture. Il était, en 1789, de 200 millions de francs. En 1863, après bien des vicissitudes, il était, s'il faut en croire les statistiques, remonté à 105 millions, dont 44 à l'importation et 61 à l'exportation ; en 1864, il n'était plus que de 98 millions, dont 51 à l'importation et 47 à l'exportation. Les dernières années, soit à cause de plus d'exactitude dans les statistiques, soit par suite d'une diminution réelle dans les transactions, présentent des chiffres bien moins forts. L'exercice 1883-85 a donné à l'exportation 7,800,000 gourdes (1) (à 4 fr. 25), l'importation, 6 millions, total : 13,800,000, soit 58 millions de francs : l'exercice 1885-86, à l'importation, 4,900,000 gourdes, et à l'exportation, 7,550,000, total : 12,500,000, soit 53 millions de francs.

M. de Molinari, qui est un libre-échangiste enragé, exprime l'avis qu'il se pourrait bien — mais ce n'est, a-t-il soin d'ajouter, qu'une conjecture que les statistiques ne permettent pas de vérifier — que cette diminution du commerce fût due à l'élévation nouvelle des droits à l'importation et à l'exportation. En octobre 1863, à l'importation, ces droits, furent augmentés de 10 0/0 ; en 1870, ils le furent encore de 10 0/0 ; plus tard, en août 1872, nouvelle surcharge de 25 0/0 ; puis, en 1876, les dettes auxquelles ces augmentations étaient affectées, se trouvant éteintes, on rappela tous ces droits et on les remplaça par un droit unique de 50 0/0 au bénéfice de la caisse d'amortissement. Enfin, en mars 1883, un droit additionnel de 33 0/0 fut établi « pour équilibrer le budget ». A l'exportation, un droit extraordinaire de 20 0/0 fut établi en 1872, et renouvelé en 1876 et et en 1885, pour garantir l'emprunt dit de 1875 ; et en 1884 un droit supplémentaire de 10 0/0 fut encore ajouté sur toutes les exportations. Si bien, qu'à l'importation, un baril de farine, par exemple, revient au prix de 3 gourdes 88 cents, comme suit : un baril, 2 dollars ; droit de quai, 0,15, soit 2 d. 15 ; 50 0/0, soit 1.07 ; 33 1/2 0/0, 0.66 ; total général : 3.88, ou 17 fr. 50 c. De même à l'exportation, 100 livres de café coûtent 1 gourde 66 ; plus 20 0/0, 0.33 ; 10 0/0 supplémentaires, 0.17 ; total général : 2.16 ou 9.30. En somme, après le paiement des droits d'importation, le baril de farine au lieu de 9 fr., doit être acheté 17.50 ; et les 100 livres de café, après paiement des droits d'exportation, doivent, au lieu de 7 fr. 50, être vendues 9.30.

---

(1) Gourdes, dollars, piastres sont synonymes. Cette monnaie vaut de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, à moins de baisse due au papier-monnaie.

Le budget est intimement lié au commerce. Aujourd'hui, presque toutes les recettes viennent des droits à l'importation et à l'exportation. Les recettes pour 1885-1886 s'élèvent à 6,412,956 gourdes ou (à 4 fr. 2) soit 27.255,000 francs. Elles étaient en 1876-1877 de 20,618,325 fr., et en 1881, de 20.344,775 fr.. Sur cette somme de 6,412,000 gourdes, 89.000 étaient affectées aux affaires étrangères, 250,000 aux finances et au commerce, 1 million 096,000 à la guerre et à la marine, 981,000 à l'intérieur et à la police, 254,000 à l'agriculture, 698,000 à l'instruction publique, 316,000 au service de la justice, 67.000 aux cultes, et enfin, 2.388,000 à l'amortissement des diverses dettes. Ces dettes s'élèvent à 13.500,000 gourdes, soit 4.500,000 à la Caisse d'amortissement, 460,000 à la Banque d'Haïti, 320,000 en bons du trésor, 850,000 au syndicat du commerce, 800,000 aux feuilles d'appointements (1), 1.400,000 pour le remboursement du papier-monnaie, 600,000 pour le service des indemnités, et 250,000 à diverses maisons.

Le service de l'amortissement semble fait, depuis quelques années, d'une façon assez rigoureuse. C'est là bon symptôme qui rend quelque peu courage aux amis d'Haïti. Si ce pays était débarrassé des révolutions et se mettait courageusement à exploiter les richesses dont il regorge, il serait bientôt en pleine opulence. « J'ai, dit M. Spenser Saint-John, parcouru presque tout le globe, et je puis dire qu'il n'y a nulle part une île aussi belle que Saint-Domigue. Aucun pays ne possède une plus grande puissance de production : aucun, une plus grande variété de sol, de climats et de produits. » Pour tirer parti de tout cela, il ne faudrait qu'un premier et vigoureux effort de l'étranger. La France, qui a conquis Saint-Domingue, qui l'a, au siècle dernier, amenée à un degré de richesse inouïe et qui, après l'avoir perdue, n'a pas cessé de l'aimer, la France pourrait être ce pays. « Le jour, dit M. de Molinari, où, sans s'embarrasser d'un protectorat officiel, la France voudra prêter à la République Noire l'assistance efficace de ses capitaux et de son industrie, où ses capitalistes et ses ingénieurs iront établir à Haïti un réseau de télégraphes et de chemins de fer, installer des usines à café, exploiter les forêts de bois précieux, sans parler des richesses minérales, elle y retrouvera au-delà de ce qu'elle a perdu à Saint-Domingue. Cependant elle fera bien de se hâter. Si les prêtres et les religieux sont en train de refaire la conquête morale d'Haïti, les Allemands commencent à en faire la conquête économique et financière... Nous avons sans doute une avance considérable sur les Allemands ; nous possédons toutes les sympathies de la population ; nous tenons entre nos mains le culte et l'éducation et, en grande partie encore, le culte extérieur ; mais souvenons-nous de la fable du *Lièvre et de la Tortue* et ne nous attardons pas en chemin. »

La condition présente du Brésil. — Le Brésil attire aujourd'hui tout particulièrement l'attention du monde commercial et financier. Sa magnifique situation, l'immense développement de ses côtes sur l'océan Atlantique, la fertilité de plusieurs de ses provinces, ses innombrables richesses naturelles, le succès soudain

---

(1) La vente des feuilles d'appointements est devenue un des commerces les plus importants d'Haïti. « On dresse une liste des appointements arriérés et on la fait certifier par l'autorité compétente. Quand elle est revêtue des certificats et timbres nécessaires, on l'offre au marché des feuilles. La feuille est achetée par un intermédiaire à 30, 40, 60 ou même 80 0/0 de perte. L'intermédiaire la revend à une des maisons de banque qui ont pour spécialité de prêter au gouvernement. Si le prêt est, par exemple, de 100 000 piastres, à 2 0/0 par mois — ce qui est un taux extrêmement raisonnable, — le banquier verse au Trésor 50.000 piastres en argent et 50.000 piastres en feuilles que le gouvernement dans l'embarras est bien obligé d'accepter, comme il accepterait des crocodiles empaillés ! » Molinari, *op. cit.*, p. 203.

et prodigieux de certains de ces produits et la place qu'ils tiennent sur les marchés du monde entier, le bonheur exceptionnel qu'il a eu de rencontrer une forme de gouvernement et un prince qui depuis des années lui ont assuré, parmi les révolutions des pays voisins, la sécurité et la prospérité, l'avenir enfin que certains lui prédisent et les spéculations qu'on bâtit sur cet avenir, toutes ces causes ont excité la curiosité, mieux que cela, l'intérêt des voyageurs, des économistes et des financiers, et déterminé dans ce pays de nombreuses et sérieuses investigations sur ses ressources, sur leur utilité et le meilleur moyen d'en tirer parti. Parmi les voyageurs les plus récents et les plus dignes de foi, deux Anglais, deux ingénieurs, M. James W. Wells, qui vient d'écrire ses impressions dans un livre *Three thousand miles through Brazil* (2 vol. in-8°), qui a fait quelques bruits à Londres, et M. Hastings Charles Dent, auteur de *A year in Brazil*, édité récemment dans la même ville, et un Français, bien connu à la Société de Géographie de Lille, M. Coudreau, dans son récent ouvrage, *Voyage à travers les Guyanes et l'Amazonie*, nous ont livré récemment le récit de leurs observations dans différentes provinces du Brésil. Chez tous trois le but, ou plutôt l'absence de but est identique : ils écrivent sans aucune préoccupation de personnes ou de pays. Il est même assez curieux de voir chacun d'eux censurer rigoureusement leurs administrations, leurs agents ou leurs compatriotes respectifs. Chez tous trois, il y a le désir de raconter ce qu'ils ont vu, et seulement ce qu'ils ont vu, et la même défiance des généralisations imprudentes ou des assertions sans preuves ; chez tous trois, enfin, il y a une sincère admiration de ce pays, avec, quoique à des degrés inégaux, la confiance en ses destinées. J'ajoute que tous trois semblent avoir une haute compétence. Peut-être M. Wells, à cause de son séjour plus prolongé, mérite-t-il une confiance particulière, quand il s'agit d'opinions basées sur l'expérience personnelle Mais les trois ouvrages sont riches de faits, de documents puisés aux meilleures sources, et témoignent de vastes connaissances techniques. Les appendices des deux auteurs anglais et certains chapitres de M. Coudreau renferment sur la flore, sur le climat, sur la valeur économique du Brésil, etc., les renseignements les plus détaillés et les plus intéressants.

Le Brésil est un vaste triangle dont la superficie est de plus de 8 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire seize fois plus considérable que celle de la France. L'océan Atlantique le baigne à l'Est sur une longueur de plus de 2,000 lieues ; il y découpe des baies magnifiques comme celle de Rio Janeiro, qu'on dit la plus belle et la plus pittoresque du monde entier, et, grâce à la facilité des communications, a, sur une profondeur qui varie de 25 à 100 lieues, développé, en peu d'années, par l'agriculture et le commerce, presque tout le long des côtes, une véritable richesse. Comme dans tous les pays équatoriaux, il y a deux saisons : la saison des pluies, d'octobre à mai, avec les ondées intermittentes d'avril, et la délicieuse accalmie de mars ; la saison sèche, de juin à septembre. La température varie nécessairement beaucoup dans un pays aussi vaste, surtout de forme aussi allongée du Nord au Sud. M. Wells donne comme température minima à Rio-de-Janeiro, dans les années 1880 à 1884, 50 degrés Farenheit, 18 centigrades (1er septembre 1882), et comme maxima 90° 50, 55 centigrades (27 janvier 1880) ; dans les villes, le long de la côte, la chaleur est plus forte, sans devenir jamais excessive ; dans la montagne, on trouve une fraîcheur très agréable. La moyenne thermométrique de l'empire semble être de 27° centigrades. Le climat est salubre. La mortalité à Rio-de-Janeiro (ville et environs), qui n'est pas, tant s'en faut, l'endroit le plus salubre du Brésil, est d'environ 25 pour mille, à peu près comme à Paris ; et, chose qui n'étonnera pas ceux qui suivent d'un peu près les statistiques des causes de décès, ce n'est pas la fièvre jaune tant redoutée qui fait le plus de victimes. En 1885, sur 10,182 décès, 1,754 étaient dus à la phtisie, 1,624 à des causes diverses, 1,232 aux maladies de cœur, 793 à des accouchements malheu-

reux, 654 à la bronchite, 581 à des maladies des voies digestives, 555 à des maladies de la moelle, 545 aux fièvres pernicieuses diverses, 480 à l'apoplexie, 374 à la fièvre jaune, etc. La fièvre jaune semble varier d'intensité proportionnellement avec la chaleur ; toutefois une hygiène meilleure et un traitement plus efficace semblent devoir réduire chaque année le nombre des décès qu'elle cause. Elle avait entraîné, en 1878, 1,174 décès ; en 1879, 974 ; en 1880, 1433 ; en 1881, 912 ; en 1882, 95 ; en 1883, 1336 ; en 1884, 618 ; en 1885, 374. Mais la décroissance est encore bien plus marquée par les statistiques sur l'ensemble des fièvres pernicieuses. Les chiffres des décès dus à ces fièvres ont été (toujours à Rio-de-Janeiro), en 1878, de 4,562 ; en 1879, de 2,147 ; en 1880, de 2,415 ; en 1881, de 1,871 ; en 1882, de 1,781 ; en 1883, de 3,963 ; en 1884, de 1,440 ; en 1885, de 1,342. Ces décès, ceux surtout provenant de la fièvre jaune, sont dus le plus souvent à l'imprudence des victimes. Dans l'ensemble des maladies, les indigènes figuraient, en 1885, pour 7,000 et les étrangers pour 3,000, soit 10,000 sur 400,000 (Rio, ville et environs) ; dans ce nombre, si les statistiques sont dignes de foi, on comptait 9,881 hommes libres et seulement 301 esclaves.

La population du Brésil est d'environ 12 millions d'habitants, peut-être 13, représentés par trois races : la race caucasienne, la race noire et les métis, chacune à peu près pour un tiers ; de plus, il resterait quelques centaines de mille aborigènes. Dans ces 12 millions, les esclaves figurent pour 1,100,000. La mort et les affranchissements ont réduit, depuis 1871, de 500,000 le nombre des esclaves, et depuis 1871 également, une loi déclare libre tout enfant qui naît. Le traitement que les esclaves reçoivent de leurs maîtres, dit M. Dent, quoi que l'on puisse nous raconter en Europe, est très humain et même assez souvent familier et amical, et le serait bien davantage encore sans les socialistes et les épouvantables conseils qu'ils donnent aux esclaves : assassiner les maîtres, violer leurs filles et détruire leurs biens. D'ailleurs, les trois races, que réunit la communauté de religion, vivent à l'ordinaire en bonne intelligence et à peu près dans des conditions et avec des chances égales. Les blancs sont plus civilisés et plus riches ; mais les noirs sont plus prolifiques ; « quant aux métis, dit M. Dent, ceux que j'ai rencontrés, sont non seulement très intelligents, mais très instruits, et particulièrement versés dans la connaissance des langues ».

Dans la race blanche, figurent à peu près 300,000 étrangers, immigrants établis à demeure. Le gouvernement brésilien a, jusqu'ici, non seulement très bien accueilli ces immigrants, mais il fait, pour les attirer, des dépenses s'élevant à plus de 100 millions de francs, et il leur distribue des terres. Toutefois, MM. Dent et Wells disent tous deux, l'un, que l'immigration n'est pas établie sur un pied scientifique et que, sauf des terres, on n'accorde aux immigrants aucun avantage qui puisse leur faire préférer le Brésil aux États-Unis du Nord, par exemple, et à la République Argentine ; l'autre, que ces immigrants se trouvent répartis seulement le long des côtes de l'Atlantique, et que le Brésil semble se flatter de l'idée folle que les vastes espèces de l'intérieur pourront être mis en valeur sans le secours de l'immigration. Quoi qu'il en soit, cette immigration, sans être en rapport avec l'immensité du pays à civiliser, est considérable, et jusqu'à ces dernières années, allait toujours en augmentant. L'immigration atteignait, en 1870, le chiffre de 9,123 personnes ; en 1871, de 12,331 ; en 1872, de 18,441 ; en 1873, de 14,931 ; en 1877, de 29,027 ; en 1878, de 22,423 ; en 1882, de 25,845 ; en 1883, de 30,000 ; en 1884, de 10,608. Parmi ces derniers, figuraient 8,683 Portugais, 5,933 Italiens, 1,240 Allemands, 598 Autrichiens, 576 Espagnols, 155 Français. Les contingents respectifs des divers pays d'Europe varient d'ailleurs notablement : en 1882, il y avait, sur 25,000 immigrants, 15,500 Italiens, 9,200 Portugais, 3,700 Espagnols, 1,570 Allemands, 249 Français. L'élément dominant est l'élément Portugais, puis les Allemands. Il y a au Brésil plus de 150,000

Portugais et peut-être 100,000 Allemands. Les Portugais sont répartis un peu partout ; les Allemands sont surtout concentrés dans la province de Rio-Grande-do-Sul, où, dans la ville de Sao-Leopoldo et les environs, ils sont au nombre de 60,000. Ils ne semblent pas avoir su, comme aux États-Unis, se fondre avec la population indigène, qui est d'ailleurs très jalouse des étrangers, d'autant plus que ceux-ci ont plus de succès. A Porto-Alegre, raconte M. Wells, un Allemand ayant gagné à une loterie un lot de 200,000 milreis (à 2 fr. 84) les indigènes mirent le feu chez lui. La source de cette irritation vient sans doute de ce que les Allemands ont su s'assurer les meilleures terres et en tirer bon parti. Mais elle ne saurait durer, et la majorité de la population brésilienne désire voir continuer et même s'accroître l'immigration d'une race énergique et, en somme, loyale envers le Brésil.

Les Anglais sont peu nombreux, mais ils ont pris une situation prépondérante dans les chemins de fer comme constructeurs ou exploitants. Les Français sont surtout en Amazonie. On appelle Amazonie deux des quatre grandes provinces du Brésil, celle d'Amazone et celle de Para : les deux autres sont celle de Mato Grosso et celle de Minas Geraes, la plus peuplée des quatre, centre des mines d'or et autres et qui aujourd'hui en est arrivée à chercher la richesse dans l'agriculture plus que dans l'exploitation des gisements miniers. L'Amazonie est une vaste, une immense forêt, qui mesure un peu moins de la moitié de l'empire : des fleuves innombrables la sillonnent en tous sens : M. Wiener, l'explorateur que nous avons entendu avec tant de plaisir, il y a quelques années, à Lille et à Roubaix, disait, devant la Société de géographie de Paris, que le fleuve Amazone compte 1,200 affluents, presque tous réunis entre eux par des canaux (furos), sortes d'arroyos naturels, et la publication intitulée *le Brésil à l'Exposition de Saint-Pétersbourg*, dit que l'ensemble de ces cours d'eau offre 43,000 kilomètres navigables pour les bateaux à vapeur. Avec cette masse d'eau, l'Amazonie n'en est pas moins un climat très sain, et qui, en dépit des moustiques et autres insectes, passionne et retient tous ceux qui y sont allés.

L'Amazonie est d'une richesse prodigieuse. Les produits principaux sont la salsepareille, le cacao, et surtout le caoutchouc qui est en train de faire de l'Amazonie ce que l'or a fait de l'Australie. C'est par milliards de francs, dit M. Coudreau, qu'il faut évaluer les produits spontanés qui se perdent faute de bras. La population de l'Amazonie était, en 1871, d'environ 330,000 habitants : elle est actuellement d'environ 600,000 (1/5 habitant par kilomètre carré). La navigation du fleuve a été ouverte en 1867. De 1868 à 1882, l'exportation a augmenté de 700 0/0 ; elle est aujourd'hui d'environ 80 millions de francs. La navigation à vapeur qui a pris un développement inouï, a amené la création d'une capitale, la ville de Manaos, la merveille du Rio-Negro et de l'Amazonie. Aujourd'hui, aucune autre ville de l'empire et peut-être de l'Amérique du Sud, ne possède un plus magnifique réseau de navigation à vapeur. Elle paie pour cela des subventions. La *Compagnie de l'Amazone*, qui a d'innombrables services ; la *Compagnie de Manaos ;* la *Red Cross Line*, qui va de Manaos à Liverpool, *viâ* Para, Lisbonne et le Hâvre ; la *Booth Line*, qui va de Manaos à New-York ; la *Companhia Brazileira*, de Rio à Manaos par Para, touchent ensemble des subventions de 6 à 700,000 francs ; mais c'est là de l'argent bien placé : de 1878 à 1884, les revenus tant impériaux que provinciaux, ont passé de 1,031,158 à 2,355,657 milreis.

Cette vaste et admirable région, le gouvernement ne semble pas avoir tenté de l'ouvrir aux étrangers ; c'est déjà ce que remarquent M. Dent et M. Wells pour l'intérieur du pays. « Il est certain, dit M. Coudreau, qu'on ne pourrait pas citer un seul fait, un seul ordre du gouvernement, tendant à faire affluer l'émigration vers les deux provinces du Nord... Épris, avec exagération peut-être, de la colonisation allemande, il s'est désintéressé de l'Amazonie en pensant, ce qui est d'ailleurs exact,

qu'elle était impropre à la colonisation allemande. Mais des immigrants de race latine, Portugais, Français, Italiens et autres, ne pourraient-ils pas s'y acclimater ? » Nos compatriotes ont pris en Amazonie une situation considérable. Notre langue se parle à Manaos, à Para, tout à fait couramment : elle est enseignée dans les écoles et réellement apprise ; les journaux s'en servent, même parfois le commerce. Mais ce n'est pas seulement notre langue qui a passé là-bas ; une belle colonie française y est établie « Il est difficile d'en faire un recensement exact, nos compatriotes répugnent de se faire enregistrer au consulat ; mais, se basant sur des renseignements pris auprès des principaux commerçants de la contrée, il semble qu'on puisse actuellement fixer à 400 le nombre des Français se trouvant dans la province de l'Amazonie, contre 200 dans celle de Para. Ce chiffre de 600 Français, presque tous notables, constitue une forte proportion... Les autres colonies anglaise, allemande, américaine, italienne sont beaucoup moins importantes. » Nos stations sont notamment Solimoens, Jurua, Madura, Purus, Javari, Rio-Negro. Il faut ajouter aux 600 Français 150 à 200 israélites espagnols et marocains qui parlent tous français et se réclament de la France. Nos compatriotes ne font pas tous le commerce. Quelques-uns sont des agriculteurs, de petits industriels, exploitant le caoutchouc, distillant la sucre, armant et louant des bateaux à vapeur. Parmi les commerçants, M. Coudreau cite une maison qui fait des affaires considérables par le procédé suivant. Elle a une vingtaine de jeunes gens choisis, qui voyagent dans l'intérieur, et à qui, sur la simple garantie de leur solvabilité, elle confie, moyennant commission, 20 ou 30,000 francs de marchandises. Au bout de huit ou neuf mois d'absence, ces voyageurs reviennent, puis recommencent encore et finissent par s'établir à leur compte. Au total, dit M. Coudreau, la France a fait, en 1885, avec l'Amazonie, un commerce de 50 millions de francs. Quel progrès en peu d'années !

Au reste, l'empire tout entier a, sous ce rapport, fait de grands progrès. En 1870-71, l'importation était de 137, et l'exportation de 166, soit au total 304 millions de milreis (à 2 fr. 84) ; en 1871-72, ces chiffres étaient respectivement 158 et 193, total : 351 ; en 1872-73, 156 et 215, total : 372 ; en 1879-80, 172 et 221, total : 394 ; en 1880-81, 180 et 233, total : 414 ; en 1881-82, 184 et 216, total : 400 ; en 1882-83, 185 et 195, total : 380 ; en 1883-84, 194 et 202, total : 394. Il y a là une légère décroissance dont les motifs sont l'élévation des droits de douanes, la fermeture des ports brésiliens par le choléra, et la création à grand renfort de primes, d'industries protégées. Dans ce commerce, l'Angleterre prenait, en 1882, 51 0/0 à l'importation et 45 0/0 à l'exportation, soit 48 0/0 en moyenne ; la France 19 0/0 et 13 0/0, soit 16 0/0 ; les États-Unis 4.5 et 20 0/0, soit 12 0/0 ; l'Allemagne et l'Autriche 5.2 et 3.4 0/0, soit 4.3 0/0 ; le Portugal 5 et 4.7 0/0, soit 4.87 0/0. Ce sont là, d'ailleurs, des proportions qui ont dû, en quelques années, notablement changer. L'Allemagne a pris une avance énorme dans cette partie du monde comme dans les autres. Le consul d'Angleterre à Santos a signalé à maintes reprises l'invasion de son district par les produits allemands. Ç'avaient n'abord été la poterie et la verrerie ; en 1886, il signale la coutellerie et les objets en acier. « J'allai, dit-il, un jour, acheter dans un vaste magasin une paire de ciseaux. — Sûrement, fis-je au marchand, voilà des ciseaux qui ne sont pas de fabrique anglaise ? — Non ! monsieur, ils sont allemands. — Mais j'en préférerais de fabrique anglaise. — Nous n'en avons pas. — Comment ! pas. Mais ne m'avez-vous pas dit, il y quelque temps, que vous ne vous fournissiez dans ce genre que de marchandises anglaises, les marchandises étrangères étant très inférieures ? — Cela est vrai, mais depuis peu, nous avons changé d'idée. Une grande maison d'importation allemande est venue récemment s'établir à Sao-Paulo, avec un vaste assortiment de coutellerie allemande qu'elle distribua dans toutes les villes de l'intérieur. Ces objets allemands ne valent certainement pas comme qualité et comme

fini les similaires anglais ; mais ils coûtent 75 0/0 de moins. Les marchands au détail n'ont plus vu demander que de ceux-là ; et pour faire des affaires, nous avons été forcés de faire de grands achats de coutellerie allemande, à l'exclusion des produits anglais » M. Coudreau donne les mêmes indications pour certains produits français. La produit allemand envahit tous les pays à cause de son extrême bon marché.

Or, par ce temps de protectionnisme, au Brésil comme ailleurs, il n'y a que le produit bon marché qui puisse passer par dessus les droits élevés dont on le frappe. Le Brésil, après l'Europe, s'est dit, comme les États-Unis, qu'ayant chez lui tous les produits naturels. il serait naïf de les acheter, une fois travaillés, aux vieux pays industriels. Le danger de ce raisonnement est, qu'à leur tour, les pays industriels peuvent chercher ailleurs les produits naturels. Il est parfaitement admissible qu'un jour le coton, qui a réussi dans l'Inde, réussisse aussi en Indo-Chine, en Australie, etc., et qu'alors la France, l'Angleterre s'en approvisionnent non plus aux États-Unis ou au Brésil, mais chez elles, dans leurs propres colonies. Mais tout cela est encore loin ; le Brésil ne s'occupe que du présent, il veut tirer le meilleur parti de ses ressources, et il faut avouer que de moins grandes richesses peuvent faire tourner des têtes plus solides.

Le Brésil est, en effet, comblé de tous les produits naturels. Le café, le coton, la canne à sucre, qui occupent les deux tiers des cultures, y viennent exceptionnellement bien, ainsi que le blé, le riz, l'ananas, la banane, le cocotier. La moyenne de rendement par unité qui est de 20 en Europe, serait au Brésil de 30 à 60. Le Brésil fournit la moitié du café du monde entier : 360 millions de kilos sur 660 millions. Et sans la dépréciation considérable qui a atteint ce produit, ce serait pour lui une source inépuisable. La canne à sucre est également très avantageuse. Un homme peut à lui seul en exploiter deux hectares. il gagne 3,000 à 4,000 francs par an, en calculant la vente sur le pied de 19 fr. les 1,000 kilos. J'ai parlé plus haut des richesses de l'Amazonie : le caoutchouc, la gomme copal, les résines, 30 millions de têtes de bétail. Outre les produits agricoles, d'autres produits naturels de toute valeur : des pierres précieuses comme le diamant, le cristal de roche, l'or de Minas Geraes, le granit et le marbre, la houille, le salpètre, l'alun, le sel gemme ; des dépôts de phosphate de chaux aux îles Fernando de Norouha. évalués à 1.300,000 tonnes : le cuivre, etc., etc.

Jusqu'ici le Brésil s'était contenté de vendre ces produits et il avait fait ainsi des opérations très lucratives. En 1840, il exportait du café pour 20 millions de milreis, du sucre pour 10, du coton brut pour 4, des cuirs pour 2, du caoutchouc pour 200,000 milreis, d'autres produits encore pour 2 millions ; en 1881, en dépit de la baisse des prix, cette exportation était pour le café de 126 millions de milreis, pour le sucre de 25, pour le coton de 5, pour les cuirs de 8, pour le caoutchouc de 11, pour les autres produits de 41 ; et en 1885, elle était encore, malgré une baisse persistante, pour le café de 105 millions de milreis, pour le sucre de 32, pour le coton de 8, pour les cuirs de 8, pour le caoutchouc de 11 millions. Mais, depuis peu, la possession de tous ces produits naturels a inspiré au Brésil le désir de les exploiter lui-même. Il a fondé ou subventionné des fabriques de sucre et de coton et construit des chemins de fer pour en assurer l'écoulement, etc. Les manufactures de coton, au nombre de 60, réussissent fort bien, d'autant mieux qu'elles sont plus loin de la côte, le coton et la main-d'œuvre y étant moins cher. Il en est autrement des fabriques de sucre. Dans 14 provinces, il existe plus de 50 usines centrales, représentant un capital de 120.000.000 de francs, auquel le gouvernement garantit un intérêt de 6 à 7 0/0, et malheureusement la garantie doit fonctionner, car ces entreprises subventionnées ne sont pas heureuses, non plus d'ailleurs que les entreprises

privées. Les chemins de fer brésiliens ont été construits ou par l'entreprise privée (en grande partie par des Anglais) ou par le gouvernement ; d'autres sont subventionnés par les provinces ; une Compagnie est française. La longueur en exploitation était, en 1885, de 7,000 kilomètres ; en construction, de 1,300 kilomètres, et en projet, de 5,000 kilomètres. Plusieurs de ces lignes donnent de beaux dividendes ; cependant, d'après un tableau dressé par M. Wells, un certain nombre sont chaque année en déficit, et ce qui, d'après ce même tableau, semble indiscutable, c'est que depuis deux ans le longueur de voies en projet a été réduite.

Cela ne saurait nous étonner. Le Brésil est sillonné par d'innombrables fleuves. Ces fleuves se répartissent en trois grands bassins : celui de l'Amazone, celui des fleuves qui coulent à l'Est vers l'Atlantique, celui des fleuves qui coulent au Sud. Ces fleuves sont presque tous navigables pour les bateaux à vapeur, et j'ai donné l'énorme développement de l'Amazone et de ses affluents qui sont dans ce cas. Les chemins de fer brésiliens n'ont donc d'autre objet que de réunir ces bassins et de desservir certains points de la côte. Toutefois, les distances sont telles, que ce seraient encore là d'énormes longueurs de voies ferrées : l'obstacle véritable à la construction est l'état des finances brésiliennes. Depuis 1874, pas une seule année le budget n'a été en équilibre. Les recettes étaient, en 1875, de 113 millions de milreis et les dépenses de 133 ; en 1876. 109 et 133 ; en 1877, 108 et 143 ; en 1878, 120 et 161 ; en 1879, 125 et 190 ; en 1880, 137 et 166 ; en 1881, 145 et 152 ; en 1882, 149 et 156 ; en 1883, 145 et 165 ; en 1886, 134 et 142. Pour faire face à ces dépenses, il a fallu emprunter. On devait déjà beaucoup à l'étranger ; on emprunta à l'intérieur. La dette étrangère était, en 1875, de 177 millions de milreis (à 2 fr. 84) : elle n'est plus, en 1885, que de 163, mais la dette intérieure qui n'était, en 1875, que de 487 millions, est en 1885 de 690, titres d'emprunts, papier-monnaie et dépôts de caisse d'épargne compris.

Cette situation embarrassée inspire à certains amis du Brésil de tristes pensées. M. Dent, qui, une fois l'empereur Dom Pedro disparu, voit tout en noir, croit à un affaissement momentané du crédit brésilien. M. Wells, au contraire, fait remarquer que le pays est très peu taxé, qu'il n'a engagé jusqu'ici à ses prêteurs ni revenus, ni propriétés, ni impôts ; qu'il a d'immenses richesses inexplorées ou inexploitées, et il conclut, comme d'ailleurs MM. Coudreau et Dent, que la colonisation est sa grande ressource. Il y a, dit-il, telle contrée où un « immigrant travailleur et économe, avec un capital médiocre, mettons une dizaine de mille francs, convenablement guidé et dirigé par des amis expérimentés, aurait bien autrement de chances qu'à suivre le courant ordinaire de l'immigration aux colonies ou aux États-Unis ». La conclusion est qu'il faut que le Brésil fasse la chasse à l'immigrant, et qu'il dispute par de bonnes lois, à la République Argentine et aux États-Unis les immigrants qui s'y portent en foule.

Les ressources économiques de l'Uruguay. — Trois ans après que Christophe Colomb eut abordé à l'île de Guanahani, une des îles du groupe des Lucayes, le pape Alexandre V, par une bulle restée à juste titre fameuse, partageait entre les couronnes unies de Castille et d'Aragon et la couronne de Portugal toutes les terres découvertes ou à découvrir par les navigateurs des deux pays, allouant aux Espagnols tout ce qui serait à cent lieues à l'ouest des Açores, d'une ligne imaginaire tirée d'un pôle à l'autre, et réservant aux Portugais tout ce qui était à l'est de cette ligne.

Grotius, au XVII[e] siècle, protestait au nom du droit des gens et au nom des autres nations maritimes contre cette main-mise sur un domaine qui ne pouvait pas plus appartenir au Saint-Père qu'aux deux peuples à qui il en

faisait cadeau. En fait, la protestation était parfaitement inutile, car ni les compatriotes de Grotius, ni les Anglais ou les Français ne s'étaient crus un seul instant liés par la dévolution d'Alexandre V et, dès 1496, le roi Henri VIII, d'Angleterre, avait muni le Vénitien Jean Caboto ou Cabot, de pouvoirs aussi larges que ceux donnés par le pape aux navigateurs castillans et portugais. Jean, accompagné de son fils Sébastien, après avoir débarqué dans l'île de Terre-Neuve, avait reconnu la terre ferme d'Amérique que Colomb ne vit que l'année suivante, de même qu'il devait, deux ans plus tard, suivre la côte des futurs Etats-Unis, mais sans y aborder, depuis le cap Breton jusqu'aux Florides. Six ans plus tard, la France, suivant cet exemple, prenait pied à son tour sur cette terre, où elle allait pendant un siècle et demi jouer un rôle si éclatant et laisser, dans sa défaite même, d'impérissables souvenirs, et en 1596, un habitant de Honfleur, du nom de Jean Denys, dressait une carte du golfe du Saint-Laurent. La donation d'Alexandre V aux couronnes de Castille et de Portugal était donc en lambeaux une dizaine d'années à peine après son octroi, et d'ailleurs ce n'était pas à titre de souverain temporel que le pape avait lancé sa bulle, c'était comme le chef suprême de la catholicité. Alexandre V se croyait, en cette dernière qualité, le droit de disposer des nations plongées dans l'idolâtrie, de païens auxquels il ne reconnaissait aucun droit à la propriété du sol qu'ils habitaient. Il chargeait les Espagnols et les Portugais de la mission de les convertir à la foi chrétienne — *ut fides catholica et religio christiana* (ainsi s'exprime la bulle) *nostris prœsertim temporibus exultetur*, *etc.*, *ac barbarœ nationes deprimantur et ad fidem ipsam reducantur* — et ce n'était que simple justice de rémunérer, par le don de ces riches pays, les nouveaux croisés.

L'Espagne, cependant, non contente de s'approprier tout le Mexique et l'isthme central, voyait d'un œil jaloux le Portugal s'installer aux Moluques, dont les richesses étaient alors l'objet de fabuleux récits, et elle avait l'intention de planter son drapeau, elle aussi, sur l'archipel malais. C'est dans cette intention qu'elle cherchait une communication entre les deux grands océans, et qu'elle chargea de la trouver un des plus habiles marins de son temps, Juan Diaz de Solis, grand pilote de Castille. Avec deux bâtiments, Solis quitta le port de Lope, le 8 octobre 1513, et descendant le littoral sud-américain, il rencontra l'estuaire de la Plata, qu'il remonta jusqu'à l'île qui reçut de lui le nom de Martin-Garcia, son second. Solis, en débarquant sur le rivage oriental, tomba dans une embuscade de Charruas et y laissa la vie. Le mauvais résultat de cette expédition parut décourager un instant les Espagnols ; mais, onze ans plus tard, ils confiaient une expédition analogue à Diégo Garcia, qui mit à la voile à la Corogne, vers le milieu d'août 1526, et quelques semaines plus tard, pénétra dans le rio de la Plata. Il y fit la rencontre de Sébastien Cabot. qui avait quitté l'Europe presque en même temps que lui, à la recherche d'une communication entre les deux mers, mais que le manque de vivres et l'insubordination de ses marins avaient forcé de ralâcher dans l'estuaire de la Plata, où il avait jeté l'ancre près de l'île San-Gabriel. Une petite troupe armée qu'il avait débarquée pour reconnaître les rives du rio Uruguay, avait été massacrée par les indigènes. Cabot prit alors le parti de remonter le rio Parana, il y parvint jusqu'au confluent du Caroana, où il fonda le fort du Saint-Esprit, le premier établissement des Européens dans le bassin de la Plata. C'est sur ces entrefaites que parut Diégo Garcia, et suivant les habitudes du temps, des difficultés ne tardèrent point à s'élever entre les deux commandants, quoique au service de la même cour, et Garcia rentra bientôt en Espagne. Sébastien Cabot, de son côté, craignant que Garcia ne le desservît à Madrid, revint dans sa patrie, laissant le fort Saint-Eprit à une petite garnison avec qui les Indiens vécurent d'abord en parfaite intelligence, mais qu'ils finirent par massacrer à l'instigation d'un de leurs caciques qui était devenu amoureux de la femme d'un officier espagnol.

Ce désastre n'empêcha pas le gouvernement espagnol de songer définitivement à l'occupation du bassin de la Plata. Don Pedro de Mendoza prit terre, au commencement de 1535, sur la rive occidentale du fleuve et il y jeta les premiers fondements d'une ville qu'il nomma Santissima Trinidad, tandis qu'il appelait son port Santa Maria de Buenos-Ayres ou Sainte-Marie-du-Bon-Air. Tandis que les Espagnols occupaient ainsi le littoral, plusieurs expéditions parties du Pérou franchissaient les Andes, exploraient et peuplaient l'intérieur du pays. C'est ainsi que furent successivement fondées les villes de Santiago del Estero en 1553, de Tucuman en 1565, de Cordoba en 1573, de Salto en 1582, de la Rioja en 1591 et de Jujuy l'année suivante. En même temps, des explorateurs venus du Chili fondaient les villes de Mendoza et de San Luiz. Quelle que fût l'importance des provinces de la Plata et leur prospérité, elles n'en restèrent pas moins de simples annexes de la vice-royauté du Pérou jusque vers l'année 1776, année où elles furent érigées en vice-royauté spéciale avec Buenos-Ayres pour capitale. Elle comprenait les territoires qui sont devenus depuis les républiques Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay, et son premier vice-roi fut le vaillant général Zéballos, qui avait enfin forcé les Portugais à dépouiller toute prétention sur l'intérieur du bassin de la Plata.

Trente-quatre ans plus tard, le 10 mai 1810, on apprenait sur les bords de la Plata la prise de Cadix et la chute de cette célèbre junte qui avait essayé de fonder en Espagne la liberté politique, tout en luttant pour l'indépendance nationale près de succomber sous le plus audacieux et le plus immoral des nombreux attentats de Napoléon Ier. A Buenos-Ayres, comme au Mexique et dans toutes les colonies de l'Amérique méridionale, il y avait une lassitude réelle de la détestable administration de la métropole, et la révolution n'attendait qu'un moment propice pour éclater. Le 22 mai, une assemblée de notables décida d'abolir la vice-royauté, et trois ans après, un gouvernement provisoire était nommé; c'est de ce jour que le peuple argentin date son indépendance, et c'est à cet anniversaire qu'il la commémore encore aujourd'hui. Mais en réalité elle resta incertaine jusqu'aux mémorables victoires qui conduisirent le général San-Martin à Santiago-du-Chili et à Lima, la capitale du Pérou (1817-1821). Seulement, les épreuves des provinces émancipées étaient loin d'être finies; à peine la guerre de l'indépendance était-elle terminée, que ses anciens généraux se disputaient le pouvoir et que la guerre civile éclatait dans le bassin de la Plata. L'Uruguay a longtemps vécu dans un état d'anarchie complète et la République Argentine n'y échappait que pour tomber sous la brutale dictature de Rosas.

L'Uruguay occupe une superficie d'environ 171,178 kilomètres carrés et compte une population de 568,000 habitants, dont un quart environ habite Montévidéo, sa capitale. Cette ville a sur Buenos-Ayres l'avantage de posséder une magnifique situation; elle s'élève sur une petite langue qui s'avance dans la mer entre deux anses, dont l'une, celle de l'Est, lui fait un port, qui a un pourtour d'environ 10 kilomètres et qui va se terminer à la colline, haute de 130 mètres, dont la ville tire son nom. C'est une ville jolie, bien bâtie et assez bien pavée, qui se vante de deux belles places, la *Plaza de la Constitution* et celle de la *Independancia*, ainsi que d'une rue magnifique, celle du Dix-Huit-Juillet. Du reste, elle ressemble à toutes les villes de l'Amérique méridionale, avec ses rues étroites, coupées à angles droits, ses maisons aux toits plats, ses terrasses et ses hauts *miradores*. Ses édifices publics n'ont rien de remarquable, mais ses édifices privés montrent de l'élégance, sinon du goût. Le marbre s'étale à profusion dans leurs cours comme dans leurs escaliers, mais à l'intérieur les appartements sont décorés simplement et meublés de même. C'est, en somme, le seul bon port de l'estuaire de la Plata. Il est à la vérité exposé aux vents du sud, de sorte qu'il n'est ni sûr ni facile d'y attérir par les gros temps; mais la profondeur de l'eau y est suffisante, même auprès de la ville, pour permettre la

construction de quais et de jetées qui obvieraient à cet inconvénient, et de l'autre côté de la baie, près du Cerro, on a bâti une digue en granit qui a coûté quelque chose comme 10 millions de francs. Avec cette amélioration et quelques autres de même genre, des ingénieurs distingués estiment que Montévidéo est destiné à devenir un jour un centre maritime digne de l'immense système hydrographique de la Plata, d'autant que les provinces de l'intérieur du bassin de ce fleuve et les provinces méridionales du Brésil n'ont pas d'autre débouché.

Comme il n'y a plus d'Indiens dans l'Uruguay, ses 568.000 habitants se composent par portions à peu près égales de créoles et d'immigrants européens. Les premiers — *Hijos del pais* — représentent les 52 centièmes de la population et les seconds ses 42 centièmes. Montévidéo voit débarquer annuellement une moyenne de 18,000 Européens qui viennent s'établir dans le pays, et les quatre dixièmes de sa population, environ 50,000 habitants, sont aujourd'hui d'origine étrangère. Parmi les émigrants, c'est la nationalité italienne qui domine. Vous vous croiriez transporté dans une colonie italienne, écrivait il y a quelques années, le célèbre hygiéniste Paola Mantegazza. « Le marinier qui vous débarque est italien : italien aussi est le portefaix qui transporte vos bagages ; italien encore qui vous héberge. » Sur 100 immigrants, on en compte, en effet, 35 qui sont d'origine italienne ; les autres sont des Espagnols, des Français, des Basques surtout, des Anglais : des Brésiliens de la province de Rio-Grande, qui ont pris l'habitude, depuis longtemps déjà, de fonder des parcs à bétail dans l'Uruguay méridional. Aussi bien, l'empressement des Brésiliens à s'établir dans la *Banda oriental* peut-il paraître suspect, et ce ne sont pas là, croyons-nous bien, les immigrants que les Uruguayens voient du meilleur œil. Bien que son aire soit cinquante fois plus étendue et sa population trente fois plus considérable, le Brésil convoite cependant ce territoire et il regarde le Rio de la Plata comme sa frontière normale du Sud.

La richesse des deux rives de la Plata est essentiellement agricole et pastorole, avec cette différence que dans l'Uruguay la production agriçole, proprement dite. l'emporte sur l'élève du bétail. tandis que c'est tout le contraire dans la République Argentine. Toutefois, l'Uruguay est un des pays du monde où il s'abat le plus de bétail et la péninsule de Fray-Bentos, que forment au-dessus de leur confluent le Rio-Negro et l'Uruguay, n'est qu'un immense abattoir. C'est pour leur peau, leur graisse, leur suif, leur laine seulement, que ces millions de bœufs, de chevaux et de moutons sont massacrés. La *carne tasajo*, c'est-à-dire la viande bœuf que les éleveurs découpent en minces lanières et font sécher au soleil, après l'avoir imprégnée de sel, est recherchée au Brésil et à Cuba pour l'alimentation des nègres. Mais elle n'est pas faite pour le marché européen et celui-ci ne s'accommode pas mieux du *charque dulce*, desséché seulement et non salé d'abord. Depuis quelque temps. on a bien essayé d'utiliser d'une manière plus avantageuse la chair des animaux abattus, et il arrive en Europe quelques quantités connues sous le nom d'*extraits de viandes* préparés par le procédé Liebig. On a obtenu, dans cette voie, quelques bons résultats, mais forcément limités, et puisque les producteurs argentins et urugayens semblent avoir conçu l'ambition de devenir, en fait de viandes conservées, les fournisseurs attitrés de l'Europe et surtout de l'Angleterre, qui en ce moment regarde du côté du Canada et des États-Unis pour le futur approvisionnement de ses formidables boucheries, il n'était que temps pour eux de chercher, comme ils l'ont fait, quelque chose de mieux.

Il est certain, d'ailleurs, que l'Uruguay est loin d'avoir fait usage de toutes ses resources productives ; pour le prouver, il suffit de mentionner ce fait que, d'après la *Descripcion* du général Reys. sur 19 millions de terres arables, il n'y en a guère plus de 14 millions à l'état d'occupation ou d'exploitation. Ce calcul, il est vrai, remonte

à plusieurs années ; mais les derniers états de l'administration des contributions directes établissent que depuis, la culture n'a guère conquis plus de 200,000 hectares. On évaluait à 250 millions de francs la valeur des terres labourées et à 652 celle de la propriété bâtie ; mais sur le nombre des propriétaires et la répartition de la propriété foncière, on manquait de données pour toute l'étendue de la république. On savait seulement que dans la province de Montévidéo on comptait près de 8,000 propriétaires et que, chose singulière, il n'y en avait pas le tiers qui fussent Uruguayens ; les autres étaient des Italiens, des Espagnols, des Français, des Argentins, des Anglais, des Allemands. des Brésiliens, des Suisses. La grande propriété, celle qui représentait une valeur de 500,000 à 2 millions de francs, ne comptait que pour 0.30 0/0 du total, et la part des propriétés de 200 à 500,000 fr. n'était elle-même que de 1.15 0/0. La propriété qu'on peut appeler moyenne, celle qui va de 50 à 500,000 fr., figurait pour les 20 centièmes, tandis qu'un autre centième appartenait aux propriétaires de biens allant de 20 à 50,000 fr., et 58 centièmes à la petite propriété, celle dont le lot est inférieur à 25,000 fr. Cette distribution est une preuve qu'à parler d'une façon générale, la propriété terrienne est dans les mains de ces petits capitalistes et de ces petits commerçants qui sont venus s'installer dans le pays depuis 1838, et qui ont su s'y créer une existence à la fois aisée et agréable.

Les tableaux suivants expriment le mouvement commercial de l'Uruguay pendant les deux années 1884 et 1885 :

	IMPORTATION.			
	1884	1885	Augmentation	Diminution
	Piastres.	Piastres.	Piastres.	Piastres.
Liquides en général........	3.599.589	3.806.856	267.267	»
Céréales et comestibles	4.826.563	4.416.865	»	409.698
Tabacs et cigares..........	529.650	519.660	»	10.050
Denrées	3.002.660	3.764.039	»	238.621
Étoffes et confections	1.364.723	1.399.232	34.509	»
Matériaux pour l'industrie..	5.016.965	6.085.653	1.068.688	»
Articles divers	5.209.924	5.283.231	73.307	»
TOTAUX..........	24.550.074	25.275.476	1.383.771	658.369

	EXPORTATION.			
	1884	1885	Augmentation	Diminution
	Piastres.	Piastres.	Piastres.	Piastres.
Animaux sur pied.........	624.692	762.255	137.563	»
Conserves, salaisons.......	23.336.420	23.462.518	126.098	»
Produits agricoles.........	302 537	633.797	331.260	»
Autres articles	384.232	313.904	»	70.328
Articles pour le ravitaillement des navires........	11.604	80.562	»	31.042
TOTAUX..........	24.759.485	25.253.036	594.921	101.370

Quant à la part qu'ont prise à ce trafic les divers pays, en voici les détails

IMPORTATION 0/0.

Angleterre	29 »	Chili	» 55
France	16 »	Hollande	» 25
Espagne	9 »	Suisse	» 15
Allemagne	9 »	Portugal	» 12
Brésil	8 »	Indes	» »
Italie	6 »	Chine et Japon	» 04
États-Unis	8 »	Ile Maurice	» 02
Belgique	3 »	Pays divers	4 02
République Argentine	2 90	Danemark et Russie	» »
Cuba	» 79	Autriche-Hongrie	» 1
Paraguay	» 59	Iles Canaries	» »

EXPORTATION (0/0).

Angleterre	19 »	Portugal	» 53
États-Unis	17 »	Chili	» 22
Belgique	14 »	Antilles, Maurice et la Réunion	» 08
France	13 »	Cap de Bonne-Espérance	» 06
Brésil	13 »	Vénézuéla	» 05
République Argentine	5 »	Paraguay	» 03
Italie	2 »	Inde, Chine et Japon	» 003
Espagne	1 »	Iles Maldives	» 003
Allemagne	1 »	Hollande	» 01
Cuba	1 »	Pays divers	7 89

En remontant le Parana, les *Conquistadores* n'avaient d'autre dessein que de chercher par terre une route vers le Pérou, qui fût plus courte que la voie du cap Horn, et dans cette exploration, ils ne songeaient à se servir du cheval que comme porteur. Mais, trompés dans leur principale recherche et s'étant établis sur les bords de la Plata, l'idée leur vint d'acclimater dans le Nouveau-Monde l'espèce chevaline. Les chevaux abandonnés par Mendoza sur les lieux même où une cinquantaine d'années plus tard devaient s'élever les premiers quartiers de Buenos-Ayres, avaient pullulé et la multiplication des chevaux laissés libres dans la pampa devint si rapide que bientôt les colons ne surent que faire de ces quadrupèdes. Aujourd'hui encore, malgré l'accroissement de la population et des guerres continuelles qui ont fait une consommation incroyable de chevaux, comme par exemple la guerre du Paraguay où il en a péri plus de 400,000 ; malgré les abattages incessants destinés autant à en réduire le trop grand nombre qu'à en utiliser la graisse et la peau, ces animaux sont en nombre si considérable qu'à peine surveillée et abandonnée à peu près à elle-même pour la reproduction, la race chevaline suffirait, dans le bassin de la Plata, aux besoins d'une population dix fois plus considérable, dût-elle en abuser comme autrefois.

Il y a quelques années, on ne connaissait guère sur les deux bassins de la Plata, qu'une seule manière de voyager. Habitué au cheval dès son premier âge et à demi

centaure, l'*hijo del pais* faisait, sans s'en apercevoir, des traites quotidiennes d'une centaine de lieues, et force était au voyageur étranger, mal fait à ce genre de locomotion, de profiter des charrettes qui allaient d'une province à l'autre traînées par des bœufs, faisant de six à huit lieues par jour, ou des *tropas de mulas*, plus accélérées que les charrettes, mais plus fatigantes, pour peu qu'il ne fût pas assez riche pour se procurer une voiture particulière ou tout au moins une place dans ces lourds véhicules à la vieille mode castillane, qu'on appelait *messageries*, et que l'on voyait de temps à autre se mouvoir sur les grandes routes, au petit trot de sept chevaux étiques montés chacun par un postillon. Rien de plus pittoresque, assurément, que cette voiture européenne au milieu d'un désert du Nouveau-Monde ; mais comme moyen de locomotion, rien de moins confortable : le voyageur arrivé au gîte, qui voulait rendre à ses membres endoloris quelque souplesse, devait de toute nécessité emporter avec lui ses matelas et ses couvertures. Maintenant la vapeur siffle dans la pampa et y promène son panache de fumée. Près de 2,000 kilomètres de voies ferrées sillonnent les régions au sud du grand fleuve, et il est question d'un chemin de fer qui, franchissant la colossale barrière des Andes et se prolongeant par le Chili jusqu'à Valparaiso, joindrait ainsi les deux Océans. L'Uruguay possède pour son compte quatre voies ferrées qui s'appellent le Central, l'Uruguay du Nord, l'Uruguay du Nord-Est, l'Uruguay de l'Est. Le premier, partant de Montévidéo, aboutit à Durazno ; le second se dirige de la ville de Salto sur la frontière brésilienne ; le troisième relie Montévidéo à Sainte-Lucie, et le quatrième court de Montévidéo à Pando.

Les États-Unis et l'immigration. — Il y a un mois, des tisseurs lyonnais, au nombre de vingt-quatre, sont partis pour l'Amérique, ayant en poche un engagement leur assurant du travail. Ils partaient contents et pleins d'espoir sur les ressources que leur fournirait l'exercice de leur profession dans le Nouveau-Monde et ne comptaient pas revenir à Lyon de longtemps. Aussi, la surprise a été grande, quand trois semaines après, on les a vu reparaître à la Croix-Rousse.

Trouvant peu naturel un retour si précipité et surtout si contraire aux espérances montrées au départ, nous avons eu la curiosité de nous informer des raisons qui ont pu le motiver, et voici ce que nous avons appris :

Il existe aux États-Unis, notamment à New-Jersey, Paterson et Westobokin, des usines de tissages créées et dirigées par des Lyonnais. L'un d'eux, M. Chauffageon, voulant organiser un centre nouveau a acheté, à une vingtaine de kilomètres de New-York, dans un endroit appelé Sterling, une étendue considérable de terrain à bon marché, puis il y a fait construire une usine dans laquelle il a aménagé des métiers de tissage mécanique. Et, pour que les ouvriers pussent trouver un logement à proximité du lieu de leur travail, il a fait bâtir en même temps, aux alentours de l'usine, un certain nombre de maisons où les appartement ont été divisés de telle sorte, que ceux à qui le travail de l'usine ne convient pas, peuvent installer un ou deux métiers chez eux. Pour 480 fr. par an, un ménage trouve là un appartement de quatre pièces, dont une chambre à coucher, une cuisine, une salle à manger formant salon, et un atelier pouvant recevoir deux métiers à tisser.

Ces constructions faites, M. Chauffageon, voulant que ce nouveau centre fût surtout un centre français, confia à une maison de commission de Lyon le soin de rechercher les ouvriers lyonnais qui voudraient consentir à aller travailler à Sterling. Pour faciliter le voyage, il leur faisait l'avance de 2 à 300 fr. remboursables à raison de 8 0/0 sur leurs salaires. Comme taux des salaires, le travail se faisant à façon, on affirmait qu'un ouvrier pouvait gagner de 50 à 60 fr. par semaine, soit plus du double

de ce que l'on gagne à Lyon. Il y avait là de quoi tenter bon nombre de tisseurs, et malgré leur peu d'amour pour l'émigration, les engagements ne tardèrent pas à se multiplier.

Quelques-uns partirent d'abord isolément et arrivèrent sans encombre, puis vint le groupe dont nous avons parlé plus haut. Ceux-ci, parvenus à New-York, furent conduits à *Castel-Gardem* (bureau d'émigration), où on les interrogea sur leur nationalité, les causes qui les conduisaient en Amérique, les engagements qu'ils avaient contractés et, finalement, on les interna dans les docks sous la surveillance de six douaniers et soumis à un appel, heure par heure, afin de s'assurer qu'aucun ne s'échappait. Ils restèrent ainsi cinq ou six jours, pendant lesquels on leur faisait espérer qu'une décision, les autorisant à débarquer, interviendrait, et qu'ils pourraient enfin se rendre à Sterling.

Vaine attente ; malgré que M. Chauffageon fût venu les réclamer comme étant des ouvriers embauchés par lui. Au bout de huit jours, ils furent contraints de se rembarquer sur le même paquebot qui les avait amenés et reconduits en France.

Ajoutons, pour être complet, qu'au moment de l'embarquement, trois réussirent à tromper la surveillance des gardiens et à pénétrer dans la ville, où ils resteront probablement; un quatrième s'étant déclaré mécanicien et apportant un nouveau système de métier, fut admis, après quelques formalités, à se rendre à l'usine pour laquelle il était embauché.

Toutes ces péripéties proviennent de ce que M. Chauffageon n'a pas tenu compte des lois américaines.

Il y a trois ou quatre ans, après une série de grèves provoquéee par l'abaissement des salaires, abaissement qui était le résultat de la concurrence que faisaient les émigrés, et principalement les Chinois, aux ouvriers américains, ceux-ci firent une campagne formidable contre les étrangers. Les *Chevaliers du travail*, association ayant une infiuence considérable par le nombre de ses adhérents (plus d'un million), se signala dans cette campagne qui aboutit à faire voter par les Chambres une loi interdisant l'entrée de l'Amérique « à tout étranger qui ne peut justifier qu'il a des moyens suffisants pour subvenir à son existence au moins pendant trois ou quatre mois. »

Jusqu'à ce jour, cette loi n'avait pas été appliquée aux Européens. Actuellement, on l'applique indistinctement à tous les étrangers, et c'est en vertu de ces dispositions qu'on a obligé les tisseurs lyonnais à reprendre la route de France.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.

LE SOUDAN FRANÇAIS

UN VAPEUR FRANÇAIS A TOMBOUCTOU

M. le Président de la Société a reçu la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Paris, le 8 octobre 1887.

A Monsieur Paul CREPY, Président de la Société de Géographie de Lille.

Mon cher Président,

Vous qui prenez un si grand intérêt aux affaires du Sénégal, vous devez, comme moi, être bien heureux de la bonne nouvelle qui nous arrive de cette colonie.

Pendant que presque toutes les puissances de l'Europe cherchent à pénétrer de plus en plus en Afrique, nous apprenons que la France vient d'y obtenir un succès considérable D'après ce que nous annonce une dépêche du gouverneur du Sénégal, le bateau à vapeur « *le Niger* », parti de Bammakou dans les premiers jours de juillet, a descendu le fleuve jusqu'à Tombouctou et en est heureusement revenu.

Le 20 septembre, il était à Sausanding, avec tout son équipage (15 hommes dont 3 blancs) en bonne santé. Ce voyage a permis de faire le levé du fleuve sur une longueur d'environ 300 lieues, et au retour, du bras de Diaka.

C'est donc par le Sénégal que la question de pénétration du Soudan a été résolue.

Dès 1863, il y a 24 ans, dans un travail intitulé : « L'avenir du Sahara et du Soudan », et publié dans la *Revue maritime et coloniale*, parlant des projets qu'on commençait à mettre en avant pour établir des communications commerciales entre l'Algérie et le Soudan (sans

qu'il fût toutefois encore question du chemin de fer), je disais : « Dans
» notre opinion, la grande chose à entreprendre relativement à
» l'Afrique centrale, si la France veut tourner de ce côté ses vues et
» son activité, ce n'est pas de rétablir à travers un pays maudit (le
» Sahara), des voies commerciales impossibles. Il faut, après avoir
» repoussé El Hadj-Omar du bassin du Sénégal, s'il ose s'y présenter
» de nouveau, aller fonder un établissement vers Bammakou, sur le
» Haut-Niger, en le reliant à Médine et à Seisoudébou, par une ligne
» de postes distants de 25 à 30 lieues, et dont le premier doit être à
» Bafoulabé, confluent du Bafing (Haut-Sénégal) et du Bakhoy. »

On devenait ainsi maître de la navigation de tout le Haut-Niger, et on allait facilement à Tombouctou, en descendant le fleuve sur une longueur d'environ 300 lieues.

C'est là ce que vient de faire le petit vapeur *le Niger*.

Mais après l'époque dont nous venons de parler, des personnes ne croyant de communications possibles avec le Soudan que par le Sahara, eurent la hardiesse de proposer l'établissement d'un chemin de fer à travers ce désert. Cette idée, d'abord confuse, devint un projet très sérieux, en 1879, dans un ouvrage de M. Duponchel, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et qui a pour titre : « *Le chemin de fer trans-Saharien.* »

Ce projet fut vivement combattu.

On disait, avec raison, que les produits encombrants du Soudan ne pourraient jamais supporter les frais d'un transport en chemin de fer de 600 lieues, car telle est la longueur que lui supposait M. Duponchel.

Le chiffre de la dépense devait monter suivant lui à 400 millions et, ce qui est la condamnation même de ce projet, il supposait *20 millions de dépenses*, rien que pour fournir de l'eau sur toute la ligne, service des machines et personnel des postes.

La vraie voie par laquelle les produits du Soudan doivent arriver à la côte, c'est celle de ses grands cours d'eau, Niger et Sénégal.

Quant à Tombouctou, c'est en 1375 que cette ville fut signalée à l'Europe par le Mapa-Mondo Catalan. En 1468, le roi Soni-Ali du Ghana, état limitrophe de Tombouctou, par hostilité contre les Musulmans, permit aux Portugais sous le roi Jean II, de s'établir dans l'Adrar, groupe d'oasis situé entre la côte et Tombouctou ; mais cet établissement n'eut aucune durée et les Portugais ne persistèrent pas dans leurs tentatives vers l'intérieur du Soudan.

En 1828, un Français, René Caillé, pénétra dans Tombouctou, après

avoir fait un long détour dans le Sud. Il était parti du Rio-Nunez, où j'ai fait construire en 1865, à notre poste de Déboké, un monument pour rappeler la mémoire de ce courageux voyageur. Son voyage n'eut et ne pouvait avoir aucun résultat politique, quelque intéressant qu'il soit à tous les autres points de vue.

Il y a 25 ans, ce furent les Anglais qui s'occupèrent sérieusement des moyens de pénétrer dans l'intérieur du Soudan ; ils y envoyèrent par Tripoli une mission composée de Richardson, Barth et Owerweg, ces deux derniers allemands. Au bout de quelques années, Barth, seul survivant, parvint à Tombouctou, sous un nom arabe, celui d'Abd el Kérim. Il y resta environ 6 mois, de septembre 1853 à mars 1854. A ceux à qui il se confiait, il se disait Anglais, et il ne servait que les intérêts anglais. Il se lia d'amitié avec le chef religieux de la ville, le Kountah Ahmed Bekkay. Celui-ci était alors exaspéré contre les Français à cause de leur occupation de l'Algérie et surtout à cause de ce qu'il appelait l'apostasie de Sidi-Hamza, chef de la puissante tribu religieuse des Ouled-Sidi-Chikh, qui venait de se soumettre à nous et servait dans nos rangs. Bekkay allait jusqu'à dire que si les Français envahissaient le Touat, il marcherait contre eux à la tête des forces du Soudan ; simple fanfaronnade d'un vieux marabout.

Bekkay envoya même une ambassade à la reine d'Angleterre, mais elle ne dépassa pas Tripoli.

Comme on le voit, les circonstances étaient alors très favorables aux Anglais dans la métropole du Soudan ; mais les choses en restèrent là, les Anglais s'occupant surtout alors du Haut-Nil et du Bas-Niger.

Plus récemment, en 1880, les Anglais jetèrent de nouveau les yeux sur le Soudan occidental. Ils fondèrent des comptoirs au cap Juby, au sud du Maroc, en prétendant que ce pays ne faisait pas partie des états du Chérif. En effet il y a toujours eu là des populations qui se proclament indépendantes, ce que n'admet pas le Chérif qui prétend que son empire s'étend jusque là et même au-delà.

Les Anglais, MM. Mackensi et Curtis espéraient attirer au cap Juby les caravanes, qui, annuellement, font le commerce entre le Soudan et Mogador.

Ils firent tout leur possible pour se mettre en rapport avec Tombouctou, comme cela nous a été assuré par Abd-el-Kader-ben-Bakar, cet envoyé de Tombouctou qui vint jusqu'à Paris, il y a deux ans.

Mais les choses étaient bien changées à Tombouctou, et leurs avances furent repoussées. En effet, à la mort d'Ahmed Bekkay, en

1879, son fils aîné, Abidin, ne s'entendit pas avec la population de la ville. Il eut des démêlés avec l'assemblée des notables au Djemaa, composée des principaux commerçants et qui est en quelque sorte présidée par le kiahia ou émir. Cette dignité se transmet dans la famille des descendants du général marocain qui s'empara de Tombouctou au XVIe siècle.

Abidin quitta la ville avec sa famille et ses partisans et alla s'établir dans le Permagha, contrée située à une centaine de lieues dans le sud-ouest de Tombouctou, sur la rive gauche du Haut-Niger.

Il y a trois ans, les membres de la Djemaa de Tombouctou, encouragés à cela par les chefs des grandes caravanes, qui sont des personnages influents, se décidèrent à nous envoyer Abd-el-Kader-ben-Bakar pour nous encourager à nous mettre en relation avec eux. Ils venaient d'apprendre d'une part les désastres des Anglais dans les régions du Haut-Nil, d'autre part nos progrès au sud de la province d'Oran, notre conquête de la Tunisie, de la ville sainte de Kairouan, enfin notre établissement sur le Haut-Niger, à Bammakou, et l'existence, sur ce point, d'un bateau à vapeur qui pourrait arriver chez eux en quelques jours.

Mais dans leur lettre ils avaient bien soin de spécifier qu'ils demandaient à ne passer avec nous que des conventions commerciales et que la terre ne leur appartenait pas, que de fait les Touaregs en étaient maîtres.

Aujourd'hui, nous ne savons pas quelles propositions le Ministère des Affaires étrangères leur adressait par l'entremise de M. le lieutenant de vaisseau Caron, commandant de la canonnière, mais nous sommes certain que c'est d'un mauvais œil que les Touaregs, qui dominent à Tombouctou, ont du voir arriver notre bâteau.

Quant aux gens de Tombouctou, ce n'est pas la présence d'une petite chaloupe à vapeur ayant 15 hommes d'équipage, dont 9 noirs, qui a du leur donner la hardiesse de manifester leurs sentiments. Ils ont du répéter ce qu'ils avaient dit dans leur lettre : le pays n'est pas à nous.

A l'heure actuelle, la population de Tombouctou est aux abois ; le commerce du Haut-Niger dont elle a besoin, même pour se procurer de quoi vivre est arrêté par les pillages des Poul de Tidjani, qui domine jusqu'à la ville de Sa et en aval, des Touaregs Bousdammès qui ont pour chef Loo-Jallissi, lequel a succédé à Eg. Fandagoumou, son frère.

Cet état de désordre ne pourra cesser, comme l'a déclaré Barth, il y a une vingtaine d'années, que par notre intervention.

En même temps que les Anglais, les Espagnols qui ne cessent d'avoir les yeux sur l'Afrique, et qui regardent le Maroc comme devant leur appartenir naturellement un jour ou l'autre, ne pouvaient pas rester indifférents devant les tentatives pour pénétrer dans l'Afrique occidentale.

Les anciens traités, du reste, leur accordaient des droits sur la côte depuis le cap Bojador jusqu'au cap Blanc, c'est-à-dire en face des Canaries, dont les habitants s'y livrent à la pêche.

La Société de géographie commerciale fonda, en 1884, dans la baie Rio-de-Oro, une factorerie qu'on appelle Villa-Cisneros.

Le 14 mai 1885, un vapeur espagnol mouillait devant Villa-Cisneros, et y déposait une mission qui devait pénétrer dans l'intérieur, sous les ordres du capitaine du génie Cervera.

Ould-Aïda, chef de l'Adrar, à qui on avait écrit, envoya deux de ses gens pour prendre des renseignements et accompagner la caravane composée de trois Européens, deux Maures de la compagnie des tirailleurs du Rif et de trois Arabes des Ouled-Abou-Sba. Un nommé Sidi Ahmed-Ould-el-Eide fut encore envoyé par Ould-Aïda pour amener la mission jusqu'à la frontière de l'Adrar, où le roi devait venir la trouver.

Arrivé là, le capitaine arbora les couleurs espagnoles dans son camp et au nom de la Société de géographie commerciale déclara prendre possession du territoire.

Ould-Aïda vint poser sa tente près de la mission, eut avec elle plusieurs conférences et, d'après le capitaine Cervera, aurait consenti à accepter le protectorat sur tout le territoire où il commande, par conséquent sur l'Adrar. Tout cela n'a pas l'air d'être très sérieux, à tel point que devant les dispositions hostiles des indigènes, la mission fut obligée de faire rapidement demi-tour, Ould-Aïda ne voulant pas lui permettre de mettre le pied dans l'Adrar.

Elle retourna à la côte non sans courir de grands dangers. Le capitaine fit un croquis du pays, où il marque la limite du protectorat espagnol englobant l'Adrar et Tichit.

La France ne saurait accepter cette prise de possession. La limite sur la côte acceptée entre les Espagnols et les Français est le cap Blanc. Cette limite doit évidemment rester la même vers l'intérieur. Or elle laisse au sud, c'est-à-dire de notre côté, les villes de l'Adrar et

Tichit, qui est une des étapes des caravanes qui font actuellement le commerce entre Tombouctou et le Sénégal.

Les puissances européennes, agissant dans un but politique, ne sont pas les seules à chercher à pénétrer dans ce continent arriéré d'Afrique; les missionnaires tendent au même but avec un zèle remarquable, et l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, s'ést distingué entre tous dans cette œuvre.

Après la famine de 1867 en Algérie, il se trouva un grand nombre de petits enfants arabes abandonnés et dispersés; Mgr Lavigerie les recueillit, les fit chrétiens, et comptant sur leur concours futur, il fonda la congrégation des *Pères Blancs d'Afrique* (1), qui portent le costume arabe pour ne pas offusquer les populations de l'intérieur, qui n'ont jamais vu d'Européens. Le but est de convertir les Africains au catholicisme. Dans sa foi ardente, l'archevêque d'Alger se montre très entreprenant; il voulut envoyer des missionnaires chez les Touaregs et à Tombouctou. En 1875, il fit partir trois Pères avec des prisonniers touaregs à qui il avait sauvé la vie au moment où on allait les fusiller.

La caravane partit pour Insalah. On apprit bientôt, sans plus de détails, que les Pères avaient été massacrés.

Non découragés, les Pères Blancs continuèrent à lier des relations amicales avec les chefs touaregs Même après le massacre de la mission Flatters, en 1881, trois Pères Blancs, sous la direction du Père Richard, l'un d'eux, partirent de Rhadamès. Ils s'avancèrent vers le sud et dépassèrent Rhat. Au commencement de 1882, on apprit qu'ils avaient été massacrés.

Après ce nouveau désastre, Mgr Lavigerie comprit qu'il lui fallait renoncer à l'espoir d'arriver par le Sahara sur le Niger moyen, et il créa des missions dans l'Afrique orientale, autour des grands lacs du Haut-Nil.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la tentative d'exploration du Soudan par le colonel Flatters, qui finit misérablement par la faute de son chef qui donna si naïvement dans une embuscade, et nous répéterons que la vraie route du Niger *c'est le Sénégal.*

Et cependant, depuis plusieurs années, notre entreprise de pénétration par cette voie est en défaveur auprès du Parlement. La manière

---

(1) Voir la conférence de M. Variot sur les *Pères Blancs d'Afrique*, insérée dans le présent volume.

étrange dont a été menée l'affaire du chemin de fer de Médine en est un peu cause. Mais c'est surtout parce que nous avons en Extrême-Orient des entreprises qui coûtent excessivement cher, qu'on veut faire des économies, en refusant au Sénégal quelques millions qui nous feraient obtenir en Afrique, dans l'avenir, un marché d'une importance considérable et où nous n'aurions pas de concurrents.

Si cela continue, il en sera au Soudan comme en Asie et en Amérique : les Anglais nous y supplanteront. Au XVIII[e] siècle, la cour de Versailles laisse les gouverneurs français : la Bourdonnays et Dupleix sans secours, et l'empire de l'Inde est à jamais perdu pour la France.

En 1754, les Anglais nous disputent le Canada. La France n'envoie pas de secours au gouverneur Montcalm, et nous perdons pour toujours cette belle contrée.

C'est ainsi que notre inconstance nous empêche, la plupart du temps, d'arriver à des résultats sérieux.

P. S. — Autre excellente nouvelle. C'est le colonel Galliéni qui va commander, cette année, les opérations dans le Soudan. Nous sommes sûr qu'il y fera de bonne besogne.

Général FAIDHERBE,
Sénateur du Nord.

COURS ET CONFÉRENCES DE TOURCOING

UN MOT SUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Par M. L. MONCELON,

Délégué de la Nouvelles-Calédonie au Conseil supérieur des Colonies.

Conférence faite à Tourcoing le 20 Février 1887.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je dois commencer par remercier pour ma part, autant qu'il est en mon pouvoir de le faire, votre honorable Président, M. Masurel, des éloges qu'il vient de nous prodiguer (1).

Avant de pénétrer plus particulièrement dans le sujet principal de ma conférence, je désire vous communiquer, si vous voulez bien me le permettre, quelques appréciations sur la politique coloniale. Je vais, croyez-le, le faire rapidement, car je désire laisser le plus de temps possible à mon éminent collègue, M. de Mahy.

En vous donnant ces appréciations, mon intention n'est pas seulement de vous indiquer les raisons pour lesquelles nous ne tirons pas, selon moi, de nos colonies, tout le parti qu'il serait désirable, mon but n'est pas seulement de vous expliquer pourquoi vous avez tous, ou du moins quelques-uns d'entre vous, entendu dire et répéter maintes fois que si notre pays a des colonies, elles rapportent peu, non-seulement je cherche, ainsi que mon collègue, à vous dire quelles sont, selon

(1) M. François Masurel père, président de la section de Tourcoing, avait avant d'ouvrir la séance adressé publiquement quelques mots d'éloges et de remercîments à MM. de Mahy et Moncelon qui avaient bien voulu prodiguer leur talent et leur dévouement dans diverses circonstances à la Société de géographie.

nous, les raisons de cette déplorable situation, mais je veux encore et surtout indiquer les moyens de remédier à cet état de choses.

Nous sommes arrivés, Mesdames et Messieurs, à une époque critique de notre histoire ; elle restera caractérisée par la nécessité absolue où nous nous trouvons de transformer notre état social sous peine de péricliter rapidement et de disparaître de la liste des grandes nations du monde !

Nous en sommes là assurément, tous les économistes le reconnaissent unanimement et jettent un regard inquiet du passé sur l'avenir ; du passé ? hélas, ne nous rappelons-nous pas avec une sorte de terreur que bien des siècles avant notre ère il fut des nations puissantes qui n'existent plus aujourd'hui et qui avaient cependant atteint au maximum de la civilisation et de la grandeur ? l'avenir ? Eh mais, qui ou quoi nous garantit du sort de ces peuples auxquels je fais allusion ? Rien de rassurant, en effet, dans notre situation présente et nous trouvons autour de nous les signes les plus évidents d'une décadence certaine......

La concurrence illimitée et souvent heureuse à nos industries nationales, laquelle nous ferme un à un tous les débouchés sur lesquels comptait notre commerce, l'abaissement rapide et continu du chiffre de notre natalité..... voilà les facteurs effrayants d'un affaissement fatal.... joignez à cela des préoccupations politiques insensées, l'absorption de la fortune publique par des armements formidables en vue de choses barbares, et si vous ne sentez pas l'émotion vous gagner le cœur, c'est que vous aurez perdu la notion du vrai, le sentiment du patriotisme !

Comme les autres, comme vous tous sans doute, dans la modeste sphère où il m'est donné de me mouvoir, j'ai recherché les moyens les plus pratiques de remédier à une situation aussi douloureuse, et je me suis trouvé d'accord avec tant de bons esprits que je crois être sur la meilleure piste.

Chez nous, Mesdames et Messieurs, c'est dans l'expansion, c'est dans la colonisation bien comprise, c'est dans la paix commerciale qu'est le remède...... et j'espère bien vous en convaincre tout-à-l'heure.

Et d'abord, défiez-vous sérieusement des journaux et des hommes qui vous cornent sur tous les tons que le Français n'est pas colonisateur.... Ceux qui le disent, ce sont ceux qui sont intéressés à le dire : *Fecit cui prodest !* C'est l'éternel axiome, et ceux qui le disent le

plus fort ce sont naturellement les Anglais, ils le disent d'un air en apparence si convaincu qu'une masse de nos compatriotes ont fini par le croire !

Ils n'ont plus songé que les dits Anglais vivent actuellement de l'empire colonial que nous avons fondé, nous Français! Cet empire des Indes, œuvre de Dupleix, nous nous le sommes laissé voler, c'est vrai, et cela est une autre affaire ! Ce qui est indubitable, c'est qu'il a été créé par des colonisateurs français !

Le Canada, cette colonie dont le développement prodigieux étonne le monde, où, en quelques années, 70,000 Français sont devenus 2,500,000, le Canada, anglais aujourd'hui, quoique toujours français de cœur, est l'œuvre d'une poignée de colonisateurs français !

Qui a conquis, soumis, créé, façonné la plus belle des colonies actuelles, l'Algérie et ses dépendances ? Des colonisateurs français !

Qui a colonisé le Texas, la Louisiane, des Français !

Qui a donné Madagascar à la France ? Richelieu !

Et les colonies de l'Ouest africain.... et les Guyanes, et les Antilles, et l'empire Cochinchinois, et Tahiti, et la Nouvelle-Calédonie.... et tout le reste !

Vous voyez donc bien que nous sommes colonisateurs, puisqu'il n'est pas un lieu du monde où nous n'ayons colonisé...... bien plus, le Français possède au suprême degré les qualités du véritable colonisateur et aucun autre Européen ne reçoit des peuplades étrangères l'accueil qui lui est exclusivement réservé...... Le Sauvage lui-même aime le Français pour l'aménité, la gaieté, la bonté, la franchise de son caractère, alors que, courbant la tête sous la force, il hait en silence l'Anglais qui ne lui parle qu'avec le dédain de l'orgueil, et le riffle à la main !

Voulez-vous que je vous dise ce qui manque au Français ? Ce n'est pas l'intelligence, ce n'est pas la force de caractère, ce n'est pas l'ambition ni l'audace des entreprises...... nous avons donné des preuves de tout cela ; non, *mais nous ne sommes pas administrateurs*, tout est là.

Et, en effet, si des hommes comme les Dupleix, les Montcalm, les Cartier, etc......, n'ont pas réussi, c'est qu'ils ont été mollement soutenus ou lâchement abandonnées ; pendant qu'ils se sacrifiaient pour la grandeur de leur pays, les intrigues d'une cour luxeuse et corrompue annihilaient leurs efforts ; ils croyaient pouvoir compter sur l'administration et le gouvernement, ces grands français, et l'administra-

tion, elle, considérait leur action comme une source de difficultés nouvelles, de complications inutiles !

Aujourd'hui, les conditions se sont modifiées, mais les principes de la routine sont restés les mêmes.

La centralisation à outrance et la force d'inertie, voilà le système actuel.

Assimilation complète, direction unique par les bureaux, voilà le rêve du gouvernement qui siège à la rue Royale.

L'initiative des hommes les plus honnêtes, les plus dévoués, les plus compétents en matière coloniale. est absolument bannie. et cela se conçoit, d'un centre administratif auquel toutes les colonies sont reliées par des ficelles à l'impulsion desquelles seule elles doivent obéir !

En Angleterre, on rit ironiquement d'une méthode aussi tristement burlesque, et l'on trépigne d'aise, car nous faisons ainsi les affaires de la dévorante Albion !

L'Angleterre ne gouverne pas ses colonies selon le bon plaisir et les lubies de bureaucrates qui n'y ont jamais mis les pieds, ni sur les rapports d'inspecteurs qui ne voient jamais que ce qu'on veut bien leur laisser voir, qui ne disent jamais que ce qu'ils savent être agréable à ceux auxquels ils s'adressent.... Non, elle gouverne ses colonies en se plaçant surtout au point de vue des besoins locaux et, pour que les erreurs qu'elle constate chez nous ne puissent l'entraver chez elle, elle laisse aux Colons de chaque Colonie le soin de se gouverneux eux-mêmes....

Eh bien ! rien que cette idée, si simple et si pratique, fait bondir nos administrateurs coloniaux sur leurs fauteuils: Comment! pensent-ils sérieusement, alors que de vieux administrateurs de profession, rompus à toutes les difficultés de gouvernement, ont tant de mal à mener le char colonial, vous prétendriez laisser s'administrer elles-mêmes des Colonies qui ne savent pas même profiter des conseils de notre longue expérience ? Et ils sont absolument navrés.

Entendons-nous cependant ; en blâmant l'administration générale, les Colons français ne prétendent point, que je sache. à une autonomie complète... en ce qui me concerne, je crois que l'un et l'autre système serait, chez nous, défectueux, mais ce que j'affirme, ce que vous saisirez bien tous, c'est que St-Pierre-Miquelon, par exemple, rocher glacé du Nord, qui vit exclusivement du commerce de ses morues, ne saurait en rien s'accommoder des mêmes institutions que le Sénégal, pays brûlant, aux populations toutes spéciales, aux produits tout particuliers !

La nuance apparaît de suite, n'est-ce pas, et, même sans avoir parcouru nos colonies, le simple bon sens suffit à laisser entrevoir que chaque pays doit être doté d'institutions en rapport avec sa situation géographique, son climat, sa population, ses mœurs, ses productions ! C'est élémentaire !

L'assimilation serait l'idéal assurément, si elle était possible, car elle simplifierait singulièrement les rouages administratifs...... mais essayez d'assimiler la Nouvelle-Calédonie ou Tahiti à la Côte d'Or ou au département de la Seine et vous me donnerez des nouvelles du gâchis que vous aurez provoqué.... Voilà pourtant ce à quoi l'on vise et pourquoi nos colonies restent dans le marasme.

Il y a pis encore que tout cela, il y a l'indifférence la plus complète à l'égard de nos possessions d'Outre Mer ; à l'heure où je vous parle, il y a presque une majorité au Parlement pour la suppression radicale de nos colonies, je connais tels de nos ministres du moment qui ne supportent même pas qu'on leur parle de Colonies, ils s'imaginent que la métropole doit se concentrer en elle-même, ne vivre que par elle-même et pour elle-même, comme si une nation maritime de l'importance de la France, qui a sur trois mers une étendue de côtes immense, peut ne pas posséder des points de relâche et de ravitaillement pour sa marine marchande, des points stratégiques et des dépôts de charbon pour sa flotte de guerre, comme si, enfin, à l'image d'une ruche qui n'essaimerait pas, une grande nation peut vivre et prospérer si, périodiquement, elle n'a pas les moyens de se rajeunir par le renouvellement partiel d'une certaine fraction de sa population.

L'Angleterre émigre dans ses colonies, l'Allemagne qui n'en a pas émigre par centaine de mille chaque année sur l'extrême Ouest-Américain, la France, elle, n'émigre pas assez nulle part, et elle voit le chiffre de sa natalité le plus bas de toutes les nations de l'Europe, elle se laisse encombrer d'éléments abâtardis par la misère, éléments qui, transportés sur un sol neuf, sous un ciel nouveau, sortiraient de leur atrophie et redeviendraient producteurs et prolifiques, tout en laissant sur le sol de la Mère-Patrie, place plus large pour le développement d'autres catégories de citoyens.

Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, dans la tournée de conférences que nous avons entreprise mes collègues et moi, et plus particulièrement M. de Mahy et moi, nous constatons, avec une grande satisfaction, un mouvement sérieux de la population si éprouvée de certaines parties de la France en faveur de la colonisation, je suis littéralement

encombré des demandes les plus sérieuses émanant d'hommes rompus au travail, de chefs de familles entières qui cherchent à émigrer dans nos colonies ; la Société Française de Colonisation, dont j'ai l'honneur d'être membre du Conseil, a enregistré à l'heure actuelle près de quarante mille de ces demandes.

Hélas ! Elle n'a pu faire droit encore qu'à moins d'une centaine ! Et pourquoi, Mesdames et Messieurs, parce que nos ressources sont minimes et parce que l'État refuse son aide indispensable à cette œuvre, la plus patriotique de toutes sans contredit ! Le budget d'un peuple comme la France inscrit au chapitre « Emigration »..... savez-vous qu'elle somme ? Vous ne pourriez le prévoir : cinquante mille francs ! Il était de 25,000 l'an passé !

Croyez-vous qu'il soit de bonne politique de ne point profiter de cet élan, de cette bonne volonté des émigrants français pour peupler rapidement les vastes territoires si riches, mais déserts, que nous possédons dans certaines colonies et d'y créer ainsi, en y assurant notre prépondérance morale, des débouchés nouveaux et certains à notre commerce qui agonise ? Vous entendrez M. de Mahy, tout-à-l'heure.

Sur le sol de la métropole, ces quarante mille Français, anéantis par la misère, consomment sans produire et sans se reproduire, ils encombrent et restent des non-valeurs, commercialement parlant ; tranportez-les sur un sol vierge où ils trouveront des conditions nouvelles et ils se métamorphoseront rapidement en éléments actifs, producteurs et reproducteurs ; de plus, ils consommeront fructueusement pour la Mère-Patrie dont ils resteront les clients. (*Applaudissements.*) Surtout, qu'ils ne soient point paralysés là-bas par les mille entraves mesquines des règlements routiniers de cette administration que personne ne nous envie plus au monde et bientôt nous aurons des colonies prospères.

Dans les colonies, Mesdames et Messieurs, sous ce soleil puissant, sur ces terres fécondes, exubérantes de végétation splendide, de fruits et de productions de tous genres, jamais personne, même le plus fainéant des hommes, n'a souffert de la faim.... et je n'hésite pas à déclarer que je considère comme coupable le gouvernement qui, possédant de vastes déserts dans ces admirables pays du soleil, ne se hâte de les partager entre les citoyens qu'il n'a pas la faculté de doter sur le territoire même de la patrie où ils succombent de misère.

Eh bien ! si, Messieurs, je me trompe, l'Etat a des faveurs pour une certaine catégorie d'individus, il les transporte dans de bonnes condi-

tions et leur partage son domaine colonial...... mais, pour avoir droit à sa pitié et à ses largesses, il faut avoir cessé d'être honnête...... et voilà pourquoi j'ai pu écrire tout récemment sur la couverture d'un livre, que vous connaissez peut-être, ces paroles épouvantables mais exactes :

On se demande pourquoi il y a tant de malheureux en France, lorsqu'il suffit de commettre un crime pour gagner les faveurs du gouvernement. *(Applaudissements).*

Cette citation navrante est si vraie pourtant, Mesdames et Messieurs, que le Parlement a dû élaborer une loi contre les malheureux qui commettent un crime dans le seul but de se faire transporter en Nouvelle-Calédonie.

Croyez-vous de bonne foi qu'un Etat comme la France ne préviendrait pas, jusqu'à un certain point, le crime et la récidive en tendant la main au malheureux pendant qu'il lutte encore avec son honnêteté native, et en facilitant l'exode de la masse de ceux qui souffrent avant que l'excès de misère les ait forcés au mal ?

Croyez-vous que la France, au point de vue budgétaire, ne trouverait pas un bénéfice énorme à destiner à l'émigration sur ses colonies quelques millions de francs chaque année, si ces trois ou quatre millions pouvaient lui éviter l'entretien ruineux d'une partie de ses pénitenciers de tous genres et de son administration pénitentiaire qui est une armée ?

Mais non, ces grandes vérités à la propagation desquelles nous travaillons, mon éminent ami et moi, de toutes nos forces, touchent peu nos administrateurs.... nous sommes des rêveurs, disent-ils ... Et le Parlement fabrique des lois insensées sur les récidivistes, comme si on pouvait détruire le mal sans en détruire préalablement la racine. Or, la principale source du mal c'est la misère (*Applaudissements*).

Mesdames et Messieurs, je n'entrerai pas dans d'autres considérations sur nos colonies, je ne m'arrêterai pas à vous parler de la Guyane, ni de Tahiti, ni de Madagascar dont M. de Mahy vous entretiendra tout-à-l'heure, je vous parlerai seulement, pour ma part, de la Nouvelle-Calédonie afin de pouvoir vous décrire ce pays d'une façon plus détaillée.

La Nouvelle-Calédonie est, à proprement parler, la crête d'une chaîne de montagne émergeant de l'Océan ; elle peut avoir quatre à cinq fois la superficie de la Corse, c'est donc un territoire important, bien qu'excessivement accidenté. Le pays est bien arrosé et d'une salu-

brité remarquable, la mortalité y est de beaucoup inférieure à celle de la France.

L'île est presque entièrement entourée, à une certaine distance des côtes, d'une ceinture de récifs vraiment formidables contre lesquels les grandes lames du large viennent briser leur puissance et qui réserve entre eux et la terre un lagon relativement calme dans lequel la navigation intérieure, le cabotage desservant le pays, peut s'effectuer rapidement, dans de bonnes conditions de sécurité. Cette chaîne de récifs, qui s'étend à longues distances au sud et dans le nord de la Calédonie est formée de murailles coralligènes, véritables forteresses construites par des infiniment petits, et qui, dans certains parages, atteignent des profondeurs de plusieurs centaines de mètres !

Le corail, cependant, ne vit pas à ces immenses profondeurs où il a été entraîné, à des époques difficiles à déterminer, par le mouvement de bascule du sol qu'a subi très évidemment toute la partie océanienne de l'hémisphère sud. Le corail a dû s'élever peu à peu sur ses bases primitives pour répondre aux conditions normales d'existence que lui a imposées la nature. Ces petits êtres, en effet, ne peuvent guère vivre à plus de trente et quelques mètres de profondeur pour, de là, venir s'épanouir au raz des basses marées. Telle a été la formation de ces gigantesques murailles, à pic sur l'Océan, si commodes, aujourd'hui, pour la navigation et l'exploitation des côtes de notre colonie.

L'aspect du pays est en même temps grandiose dans sa sauvagerie et du plus merveilleux pittoresque. Sous ce rapport, rien, en Europe, ne saurait lui être comparé.

Le pays, qui pourra toujours très certainement pourvoir aux besoins directs de la consommation locale par les produits de son agriculture, est cependant doté d'un territoire arable relativement restreint, et je ne crois pas que l'on puisse jamais compter sur une exportation considérable des denrées coloniales proprement dites, mais il y a beaucoup à faire, par contre, au point de vue de l'exploitation de la richesse prodigieuse du sol en minerais de toutes sortes. L'exposé de la statistique suivante peut vous donner une idée de son extrême importance.

Le total des minerais de toute nature, exportés de la colonie de 1872 à 1885, s'élève au chiffre de 110,897 tonnes, c'est une moyenne de 8,430 tonnes par an.

Le maximum a été atteint en 1884 ; les exportations, cette année, ont été de 19,225 tonnes.

La valeur totale des minerais exportés pendant cette période a

été de 36,381,060 francs. En 1872, elle n'était que de 204.288 francs, elle s'est élevée à un maximum de 4,814,050 francs en 1884 pour retomber à 2,233,040 en 1885.

Cette valeur totale se subdivise ainsi, suivant la nature des minerais exportés :

Minerai de nickel : 46,704 tonnes représentant une valeur de 18,814,400 francs ; minerai de cuivre : 40,466 tonnes représentant une valeur de 14,345,220 francs ; cobalt : 10,980 tonnes représentant une valeur de 2,153,425 francs ; chrôme : 12,532 tonnes, représentant une valeur de 1,055,760 francs ; or : 213 kilog., 485 gr., représentant une valeur de 641,485 francs ; antimoine : 190 tonnes représentant une valeur de 57,000 francs ; plomb argentifère : 25 tonnes 500, représentant une valeur de 13,770 francs.

La teneur de ces minerais varie : pour le nickel, de 8 à 14 %; pour le cuivre, de 14 à 25 %; pour le cobalt, de 2 à 5 %; pour le chrome, de 50 à 60 %; pour l'antimoine, de 24 à 50 %; pour le plomb argentifère, de 40 à 60 % de plomb et de 500 à 1,000 gr. d'argent.

La superficie des mines en instance, au 31 décembre 1885, s'élève à 63,713 hectares 87 ares se répartissant ainsi :

406 mines de nickel, d'une superficie de 37.965 hectares ; 94 mines de cobalt, d'une superficie de 10,626 hectares ; 73 mines de chrome, d'une superficie de 4,366 hectares ; 43 mines de cuivre, d'une superficie de 4,114 hectares : 15 mines de houille, d'une superficie de 2.817 hectares 12 ares ; 17 mines d'antimoine, d'une superficie de 1,170 hectares ; 9 mines d'or, d'une superficie de 370 hectares ; 3 mines de plomb argentifère, d'une superficie de 300 hectares : 33 mines de fer, de zinc, d'étain, de pyrites aurifères et argentifères, de platine, d'opale et de plombagine, le tout d'unes uperficie de 1,985 hectares 75 ares.

Pour avoir la superficie totale des mines demandées, de 1870 au 31 décembre 1885, il faut ajouter aux chiffres précédents :

Les demandes minières abandonnées, formant une superficie de 33,659 hectares 54 ares.

Les concessions provisoires et permis de recherches demandés et périmés au 1er janvier 1885, soit 28,597 hectares ;

Enfin, les permis de recherche en instance au 1er janvier 1886, soit 12,778 hectares 50 ares.

Il convient d'ajouter à ces chiffres celui des concessions minières

instituées depuis 1879 jusqu'au 31 décembre 1885, soit 10,937 hectares 35 ares 34 centiares.

Soit une superficie totale de 154,952 hectares 26 ares.

Voici maintenant la répartition des mines définitivement instituées au 31 décembre 1885.

Nickel : 51 mines représentant 4,874 hectares 51 ares 94 centiares ;

Cobalt : 14 mines représentant 1,535 hectares 10 ares ;

Chrôme : 7 mines représentant 3,306 hectares 68 ares 45 centiares ;

Cuivre : 29 mines représentant 747 hectares 94 ares 29 centiares;

Houille : une mine représentant 5 hectares ;

Antimoine : 10 mines représentant 313 hectares 11 ares 65 centiares ;

Or : 8 mines représentant 55 hectares ;

Plomb argentifère, manganèse, fer, pyrites aurifères, opale, argent, zinc, étain, platine et plombagine ;

Une mine instituée (manganèse) d'une superficie de 100 hectares.

Les mines de cette dernière catégorie, en instance, sont au nombre de 36 et représentent une superficie de 2,285 hectares 75 ares.

Parmi les mines de cuivre, on peut citer la mine Pilon, qui est actuellement en exploitation et dont le minerai est d'une teneur moyenne de 30 %. Ce minerai est le plus riche que l'on ait encore trouvé en Nouvelle-Calédonie. Si les résultats que font prévoir les premiers travaux opérés sur cette mine se réalisent, on pourra y occuper avant deux ans un effectif de 2,000 travailleurs. Avec deux exploitations de cette importance, les affaires de la colonie seraient relevées, et cette éventualité n'a rien d'impossible. Malgré les nombreuses recherches et déclarations dont nos terrains miniers ont été l'objet, le pays est encore loin d'être connu, et plus il sera exploré, plus les découvertes prendront de l'importance.

Vous voyez que la Nouvelle-Calédonie renferme des mines d'une très grande valeur. On les a encore peu exploitées jusqu'ici par rapport à leur richesse, et cela par défaut d'argent, car les Calédoniens, n'étant pas pour la plupart assez riches, ne peuvent guère songer, comme en France, à la création de sociétés minières.

Pour l'exploitation des mines de la colonie, nous sommes obligés à l'heure actuelle, de nous adresser à l'étranger et comme les Anglais ne sont pas bien loin, c'est à eux tout naturellement qu'on confie cette

grande entreprise. C'est un véritable malheur que je m'efforce, dans mes conférences, de faire ressortir, en engageant mes compatriotes à se former, eux aussi, en sociétés, afin de pouvoir exploiter eux-mêmes ces immenses richesses.

La houille de Nouvelle-Calédonie, d'après les analyses de M. Porte, pharmacien de la marine, possède une puissance de chauffage supérieure à celle de certaines mines australiennes, et les récentes découvertes dénoncent un vaste bassin houiller comprenant à peu près tout le versant ouest de l'île.

Il y a donc en Nouvelle-Calédonie un bassin houiller de première importance; aussi aurons-nous dans ce pays, dès que le percement du canal de Panama sera un fait accompli, non-seulement une situation navale excessivement sûre, mais encore un dépôt de charbon de la plus haute valeur.

Outre le minerai, il y a en Nouvelle-Calédonie du bétail en grande quantité : c'est, en quelque sorte, la seule de nos colonies où l'on puisse élever le bétail dans de bonnes conditions.

Elle fournit déjà à la marine et à l'armée une partie des conserves de viande, et elle pourra, sous très peu de temps, lui en fournir la presque totalité. C'est, il me semble, assez dire que dans ce pays le bétail croît bien et est par conséquent de bonne qualité.

La population indigène de la Nouvelle-Calédonie, celle que nous avons rencontrée quand nous sommes allés nous installer dans ce pays, doit avoir une origine tout à fait ancienne. Il paraît absolument certain que cette race est arrivée dans l'île par une succession de naufrages. Il y a dans ces parages, comme vous le savez, des courants marins qui se dirigent de l'est à l'ouest et qui sont puissamment secondés par des vents alisés soufflant de la partie nord et est, et dirigeant, par conséquent, vers l'ouest tous corps susceptibles de flotter : Eh bien, le Canaque est navigateur, il construit avec des troncs d'arbres de solides pirogues doubles, portant plate-forme avec foyer central, sur lesquelles il s'installe avec sa famille, et va pêcher sur les récifs quelquefois durant plusieurs jours. Quand le temps est beau, un voyage en mer accompli dans ces conditions n'a rien de dangereux, mais quand survient la tempête, et le mauvais temps s'annonce assez brusquement dans ces contrées, le Canaque, entraîné par la bourrasque, perd à jamais de vue son pays natal et ne s'arrête que lors qu'une île, une terre nouvelle lui barre le passage; il y descend avec sa famille et il y reproduit sa race. C'est ce qu'ont dû faire certaines

populations de l'Inde et de la Polynésie pour arriver enfin jusqu'en Nouvelle-Calédonie.

Il y a dans l'île deux types d'indigènes : le Canaque au teint jaune, qui semble se rapprocher du type polynésien ou tahitien, et le Canaque au teint presque noir, nuance chocolat, pour ainsi dire. La présence de ces deux types différents s'explique tout naturellement par l'existence des grands courants atmosphériques et marins, et par le système de naufrages probables dont je vous parlais tout-à-l'heure.

Ces gens-là ont dû se trouver très nombreux, à certaines époques, dans la Nouvelle-Calédonie, car on y remarque des traces considérables de cultures : il n'existe dans le pays aucun recoin fertile paraissant ne point avoir été cultivé jadis. Souvent même, les montagnes ont leurs flancs couverts de magnifiques plantations, offrant ainsi, de leur base au sommet un coup-d'œil vraiment remarquable.

L'un des principaux produits de l'agriculture indigène est le Taro, que vous connaissez sans doute pour l'avoir vu dans nos squares : c'est une plante magnifique à feuilles vertes lustrées ayant la forme de lances, et qui donne un très gros tubercule farineux et très nourrissant. On la cultive en beaucoups d'endroits de l'île, et principalement sur les versants du bord de la mer.

Pour ses cultures, le Canaque remue à fond le sol : il le travaille avec un simple piquet de bois lourd, durci au feu, mais cet instrument est puissant entre ces mains ; au fur et à mesure qu'il soulève la terre, les femmes en triturent les mottes pour en retirer toutes les impuretés, tous les détritus étrangers, en un mot, pour la rendre parfaitement nette. C'est principalement dans des terres ainsi nettoyées et préparées, lesquelles produisent excellemment pendant quelques années, que les Canaques plantent leurs ignames. La présence de ces nombreuses traces de culture dans toute la Nouvelle-Calédonie établit suffisamment qu'il a dû exister dans ce pays qui, actuellement ne compte plus guère que 40 à 50 mille Canaques, des centaines de mille de ces indigènes. Cette race disparaît donc, comme d'ailleurs celle de tous ces parages, et l'on peut attribuer cette décroissance énorme à une foule de causes, et non pas exclusivement au contact des Européens, car elle remonte certainement à de longues années avant leur apparition.

Assurément nous avons apporté des vices aux Canaques : ils boivent et ils fument, mais ce n'est pas nous qui avons pu provoquer leur dégénérescence rapide.

Nous devons surtout l'attribuer à des causes inhérentes aux mœurs mêmes de la race : les mères, par exemple, ne prennent pas grand soin de leurs filles, elles soignent assez bien leurs garçons que surveillent les pères parce que, un jour, ils devront leur succéder et les aideront de leur travail, mais quant aux filles elles s'en occupent peu et n'hésitent pas parfois à les faire disparaître, lorsqu'elles les gênent, par exemple, pour courir les *Pilous*, sorte de fête locale fort en usage en Nouvelle-Calédonie ; de plus, les femmes canaques, par paresse sans doute, allaitent leurs enfants pendant un temps infini, quelquefois pendant quatre, cinq et même six ans. Je me rappelle avoir vu, un jour, un petit enfant qui prenait alternativement le sein et la pipe de sa mère ; c'était, comme vous pouvez en juger, un spectacle assez original et fort déplaisant, et si je le rappelle, c'est parce qu'il peut vous donner une idée de la longue durée de l'allaitement chez les indigènes de la Nouvelle-Calédonie.

Il existe encore une autre cause grave de la dégénérescence de la race canaque : C'est une coutume assez singulière d'après laquelle les mariages se préparent dès la naissance même des enfants ; ainsi, lorsqu'une fille vient de naître, on donne immédiatement dans son village une sorte de petite fête à laquelle l'enfant est ordinairement plongé un instant dans l'eau.

Après cette cérémonie, qui n'a aucun caractère religieux, comme on pourrait le croire, les parents présents choisissent d'un commun accord le fiancé qui leur semble convenir le mieux à la petite fille ; c'est, dans la plupart des cas, une simple question d'argent, un véritable marché. Parfois il arrive qu'un petit garçon, né presque en même temps que la petite fille, dans le même village ou dans un village voisin, est mis sur les rangs, et, en cas d'acceptation, les cadeaux s'échangent immédiatement entre les parents des deux nouveau-nés. En général, ces mariages ne sont pas heureux, car il arrive que les âges des époux sont disproportionnés et qu'ils n'ont l'un pour l'autre aucune inclination. Aussi, quand l'âge du mariage est arrivé, le jeune homme quelquefois abandonne sa femme et s'enfuit, et réciproquement. Les lois matrimoniales des Canaques sont donc une des causes principales de la décroissance rapide de cette race. Il leur naît, du reste, moins de filles que de garçons.

En Nouvelle-Calédonie, comme d'ailleurs dans presque toutes les tribus d'indigènes vivant à l'état sauvage, les femmes s'achètent ordinairement comme de véritables esclaves. L'homme ne considère pas

sa femme comme une campagne fidèle avec laquelle il peut partager ses sentiments, mais bien comme une simple bête de somme. et plus il a de femmes, c'est-à-dire plus il est riche, plus il est heureux. L'une va recueillir les coquillages sur le bord de la mer, ce qui est une besogne pénible, l'autre transporte les pierres pour le foyer, une troisième fait la provision de bois, etc.

Bref, plus un homme a de femmes, plus il est soigné, plus il vit dans une douce paresse, plus il jouit d'une grande considération.

En Nouvelle-Calédonie, la femme s'achette ordinairement à celui dont elle dépend à l'aide de monnaie Calédonienne, enfilade de petits coquillages fort rares dont un mètre vaut environ huit cent francs ; la longueur du chapelet est proportionnée aux qualités reconnues chez l'objet du marché. Aux Nouvelles Hébrides ou le porc est en honneur c'est contre deux ou trois de ces intéressants animaux que la femme est généralement échangée, et ne croyez pas, Mesdames, que ce procédé puisse blesser en quoi que ce soit la susceptibilité de ces filles de la nature ; elles sont fières au contraire de se voir aussi hautement estimées, car, chez ces peuplades, le porc est l'animal privilégié ; il a droit au lit et à la table, il circule partout à sa guise et si, par malheur, une mère vient à mettre au monde plus de petits qu'elle n'en peut nourrir, les déshérités ne sont pas sacrifiés pour cela, les femmes du village qui se trouvent en état de le faire leur donnent charitablement le sein.

J'ai dit plus haut que la femme Calédonienne sacrifiait volontiers l'existence de sa petite fille pour ne point être entravée dans les courses à travers les Pilous du voisinage, ces mœurs, heureusement, tendent à disparaître ; néanmoins je pus constater *de visu* la facilité avec laquelle une Canaque que j'employais sur mes plantations comme travailleuse fit passer de vie à trépas, en lui enfonçant le crâne d'un coup de pierre, son pauvre petit nouveau-né.

Cet acte de sauvagerie m'ayant révolté, j'en fis prévenir le chef voisin, qui alla constater le fait et vint me dire en souriant que c'était là un fait bien ordinaire et d'une importance d'autant plus mince que l'enfant, prétendait la mère, était d'un Européen... Et la malheureuse continua à jouir, dans la contrée, de la réputation qu'elle méritait ; celle d'une excellente bête de somme !

La femme, en vérité souffre moins qu'on pourrait le croire de cet état d'avilissement qui lui paraît à elle-même si naturel ; elle se met sur le dos des poids énormes et considère ce métier de porte-faix

comme le plus naturel du monde pour le sexe auquel elle appartient. Il y a d'autant moins sujet de s'apitoyer sur leur sort que c'est surtout lorsqu'elles marchent à vides qu'elles paraissent souffrir.

Un beau jour, sur les confins de ma propriété, je rencontrai une bonne vieille succombant sous un ballot énorme dont je fus curieux de vérifier le contenu...... C'était tout bonnement une masse de cailloux qu'elle avait rencontrés à plus de quatre kilomètres de chez moi et qu'elle portait au moins à 6 kilomètres plus loin par la seule raison, me dit-elle, que ces pierres lui avaient plu pour son foyer, par leur forme et leur qualité. Lorsqu'une femme n'a pas sa charge ordinaire, elle paraît s'inquiéter et sonder l'espace autour d'elle comme pour chercher matière à constituer son fardeau.

L'homme, lui, ne fait rien ou ne fait que ce que la femme ne peut absolument pas faire. Il ne porte jamais rien que son casse-tête ou sa sagaie, marchant fièrement le long des sentiers ou du bord de la mer, lançant sa fronde ou pêchant un poisson et lorsque, par hasard, une femme venant en sens inverse l'aperçoit à temps, elle s'efface immédiatement dans la brousse comme un objet indigne de paraître aux yeux de ce seigneur et maître ; si elle est surprise, aussitôt elle se courbe jusqu'à terre pendant que l'homme passe, affectant dédaigneusement de jeter les yeux sur la pauvre créature.

La même cérémonie se répète devant un Européen, à moins que ce ne soit un condamné ou un libéré. La femme indigène a du flair à cet égard ; elle connaît l'état d'avilissement du blanc en question et ne craint pas d'entrer immédiatement en pourparlers avec lui.... Aussi, pour un peu de rhum, un morceau de tabac, un dix sous, un forçat peut obtenir bien des choses dans un village, alors qu'un homme libre devra faire les plus grands efforts diplomatiques pour arriver au même résultat.

Les hommes cultivent la terre, ce qui ne leur prend guère qu'un mois ou deux par année. Ils se livrent à quelques travaux de sculpture grossière ; ils font la pêche en commun, à l'aide d'immenses filets qu'ils savent confectionner dans la perfection ; ils construisent les cases et façonnent les pirogues à l'aide d'énormes troncs d'arbres qu'ils vont chercher jusque dans les endroits les plus reculés des forêts. C'est un spectacle excessivement curieux que celui du transport sur le littoral de ces géants de la nature qui croissent sur les montagnes abruytes de l'intérieur de l'île.

Voici ce que je disais à cet égard dans une précédente conférence à la Société française de Colonisation :

Rien de curieux comme cette manœuvre de la descente de ces pièces énormes du centre des forêts encore vierges jusqu'à la mer, à l'aide des moyens primitifs dont disposent ces sauvages.

Lorsque le conseil des vieillards, toujours plus écouté et redouté que le chef même, a décidé que la tribu devait construire une grande pirogue pour le service de tous, on désigne un certain nombre de Canaques. renommés pour leur connaissance des bois et leur habileté en sculpture, afin de choisir, dans les forêts, l'arbre o les arbres nécessaires.

La recherche est quelquefois longue ; mais jamais les difficultés que peut entraîner la situation même de l'arbre n'entrent en considération dans le choix qui est fait. Si l'arbre convient par sa qualiié et son énormité cela suffit, serait-il sur une pente de 50 degrés ou dans le fond le plus effrayant des précipices.

On met quelquefois plus d'un mois à l'abattre — car souvent la base de ces géants s'appuie sur des contre-forts puissants qui en doublent le diamètre et couvrent tout un territoire. Jadis c'était par l'entretien d'un feu constant que les Canaques arrivaient à user ce qu'ils coupent aujourd'hui à l'aide de la hache américaine qui est parvenue jusqu'à eux. Il fallait alors une année peut-être pour arriver au même but.

Pendant ce pénible travail, tous les hommes valides de la tribu sont occupés à tracer et déblayer à travers l'inextricable végétation de la forêt le sillon que devra suivre la pièce de bois pour se rendre au village et à la mer. Il est difficile de se faire, chez nous, idée d'une besogne pareille à travers les entassements prodigieux d'une forêt tropicale et les brusques accidents de terrain qui caractérisent les îles qui nous occupent. La sente déblayée plonge parfois brusquement au centre de véritables gouffres pour se redresser immédiatement sur des parois presque à pic.

N'importe, on sape, on coupe, on ouvre malgré tout la voie. du lieu où gît le bloc jusqu'aux confins de la forêt.

Il ne s'agit plus que de disposer les lianes solides, nécessaires à la traction, et à se procurer la force suffisante. C'est alors qu'une véritable fête commence.

On a invité les amis des tribus voisines à venir donner leur concours, et au jour convenu on peut apercevoir des grappes humaines

noires et mouvantes suspendues aux flancs des montagnes, convergeant toutes vers le point indiqué.

Une fois réunis, toutes les forces s'établissent autour du monstre à entraîner ; le chapelet humain s'allonge en deux files sur les lianes amarrées de façon à éviter tout frtotement sur le sol ; de solides gaillards, armés de leviers, escortent les flancs du bloc de façon à lui faire éviter les obstacles et à le soulever s'il vient à s'accrocher quelque part ; puis, tout étant bien disposé, un hourrah formidable éclate sous les voûtes du bois et le singulier attelage s'élance en bondissant sur la sente tracée.

On met parfois huit jours et plus pour arriver à la mer ; mais il n'est pas d'exemple qu'on ait jamais abandonné un poteau ou une pirogue en route. La patience est la force du sauvage ! Il faut les voir, dans les pentes escarpées, calant le bloc prêt à retomber au fond du ravin, puis se reprenant en chantant en chœur, le faisant avancer d'une brasse, le calant à nouveau, pour enfin atteindre le sommet aigu d'où il faudra encore replonger dans l'abîme.

Mais si la montée est un labeur immense, la descente est une joie insensée ; la poutre est lancée par la multitude qui l'entraîne de toute la vitesse de ses jambes d'acier... , le tronc bondit et se précipite, semblant devoir broyer tous les imprudents qui narguent ses menaces.... et, de temps en temps, pendant cette descente vertigineuse, vous apercevez les plus audacieux s'élancer sur le dos du monstre, y stationner quelques secondes en poussant des sifflements aigus pour sauter en riant du côté opposé.

Arrivée au village, la pièce est remisée à l'ombre des cocotiers et livrée aux principaux artistes de la tribu. Si c'est un poteau de case, elle est arrondie à sa base et disposée à la partie supérieure pour recevoir les bois de la toiture. Elle est alors en houp, essence incorruptible d'nne grande densité et d'un beau grain jaune-brun. Si c'est une pirogue que l'on veut établir, la pièce est creusée lentement à l'aide de hachettes, d'erminettes, de ciseaux de menuisiers . emmanchés par les ouvriers eux-mêmes et d'une façon toute particulière ; puis elle est façonnée extérieurement, de manière à bien s'asseoir sur l'eau, sculptée aux deux extrémités , pourvue de balanciers destinés à la rendre stable lorsqu'elle ne doit pas être accouplée à une autre pirogue même, et enfin munie d'un mât, d'une voile de nattes triangulaire, d'une ancre, qui n'est autre qu'une pierre lourde et percée

d'un trou qui sert à la rattacher à l'embarcation, et enfin lancée à la mer.

Les villages canaques, qui sont presque tous situés sur le bord de la mer, sont généralement disposés avec un certain goût, particulier aux indigènes. Ceux-ci, dès qu'ils ont l'intention de créer un village, commencent par planter des cocotiers en ligne droite sur l'emplacement qui lui est destiné, et ils y ajoutent toute une variété des plus jolies plantes de la Nouvelle-Calédonie : c'est dans le milieu de cette admirable végétation qu'ils construisent leurs *cases*. La visite d'un village est ordinairement très curieuse : les habitants, n'ayant généralement aucune préoccupation politique ou autre, vivent pour la plupart, je parle surtout des hommes, dans une sorte d'oisiveté que beaucoup de gens leur envieraient. L'emplacement d'un village est toujours choisi auprès d'un cours d'eau et, autant que possible, il est situé non loin de son embouchure, car les Canaques, qui ne sont pas moins observateurs que nous, n'ignorent pas que c'est principalement à l'embouchure des cours d'eau que la pêche est la plus abondante.

Il y a dans chaque village canaque des cases de différentes formes ; celle du chef occupe généralement l'extrémité d'une allée. Le chef, cependant, ne l'habite jamais et il ne faut en aucun temps l'y aller chercher, car, sachant très bien que, naturellement, il a des ennemis capables d'attenter à ses jours, en homme très prudent, il demeure tantôt dans un endroit tantôt dans un autre, et presque toujours dans une case de peu d'apparence de sorte qu'il n'est pas toujours facile de connaître le lieu de sa résidence. Les personnes qui désirent le voir en font part d'abord à quelqu'un de son entourage, qui, suivant les ordres mêmes de son maître, indique un endroit favorable à l'entrevue.

Comme je vous le disais tout-à-l'heure, le Canaque mène une vie bizarre qu'il passe ordinairement à ne rien faire. A part les occupations que je vous ai indiquées tantôt et celle de la culture du *taro* et de l'*igname*, il fait fort peu de chose ; il n'a pas à se préoccuper de son vêtement, puisqu'il n'en porte pas ; il n'a pas de préoccupations politiques, puisqu'il n'a ni Sénat, ni Chambre de Députés ; en somme, il est loin d'être malheureux.

Il n'existe chez les Canaques qu'une seule sorte d'assemblée administrative, laquelle assemblée se compose entièrement de vieillards qu'on écoute toujours avec attention et qui ont une grande influence sur les affaires communes. Toutes les décisions prises par ces vieillards,

quand bien même elles iraient contre la volonté du chef (j'en ai vu des exemples) sont religieusement exécutées.

Le Canaque arrive donc paisiblement à l'heure de la mort, après laquelle on fait dans son village une véritable cérémonie en son honneur. Si le défunt remplissait certaines fonctions honorifiques, on célèbre pompeusement ses funérailles, on lui chante de véritables litanies pendant une journée entière, quelquefois même pendant un jour et une nuit, puis on lui lie les jambes sous le corps, et on l'emmaillote en quelque sorte pour le déposer sur des nattes, derrière la case qu'il occupait, jusqu'au lendemain et quelquefois jusqu'au surlendemain sous la garde de deux ou trois personnes occupées, pendant ce temps, à chanter les vertus du mort. Cette cérémonie faite, on transporte le corps au cimetière, ou plutôt au *perchoir* de famille, car c'est ainsi que j'appelle un cimetière canaque, et cela, parce qu'on y dépose les morts sur des perches disposées, d'une certaine manière, dans les bosses franches d'un sapin ou d'un banian. Comme vous pouvez en juger vous-même, une pareille méthode peut avoir de graves conséquences dans un pays, aujourd'hui, occupé par bon nombre d'Européens.

Je me rappelle qu'un jour, tandis que je visitais l'un de ces cimetières en compagnie d'un chef indigène, un corps canaque dégringola tout-à-coup de son perchoir et tomba dans un ruisseau situé à quelques pas de nous. Grâce à cet accident tout-à-fait imprévu, j'ai pu, à force de patience, arriver à faire comprendre à ce chef les inconvénients qui devaient résulter de cette coutume bizarre d'exposer ainsi les morts, et, au moment où j'ai quitté la Nouvelle-Calédonie, je constatais avec satisfaction qu'on commençait à les enterrer ; c'était pour moi une véritable victoire.

Les relations actuelles des Européens avec les Canaques sont assez faciles ; les colons installés en Nouvelle-Calédonie ont d'ailleurs tout intérêt à ménager la population indigène. Malheureusement, au point de vue administratif, on ne s'est pas encore occupé suffisamment des naturels, et, ce qui pis est, nous n'avons pas toujours agi loyalement à leur égard. En 1878, par exemple, nous leur avons enlevé sans aucune indemnité une portion des réserves qu'ils occupaient dans certaines vallées pour en doter le domaine, nous les avons chassés d'une partie de leurs territoires et de leurs villages où ils laissaient les corps de leurs ancêtres, où ils étaient nés, et les avons refoulés sans aucune précaution dans les villages voisins. Comme c'était à prévoir, cette retraite forcée ne leur a pas plu nous ne serions pas contents non plus, si l'on

venait nous déposséder de la sorte et, il s'en suivit un mouvement insurrectionnel pendant lequel ils ont tué environ 300 de nos compatriotes. Je me trouvais dans le pays à cette époque et je dois constater que les indigènes de mes parages, loin d'être menaçants à mon égard, venaient, la nuit, garder l'habitation ou je résidais ainsi que ma famille.

J'avais été assez heureux pour me concilier l'estime de ces pauvres diables dont j'avais maintes fois soutenu les intérêts et je dus à cette particularité une sécurité complète au milieu de mon isolement absolu, alors que mes voisins avaient fui à Nouméa, et pendant que mes malheureux compatriotes étaient assassinés de l'autre côté des montagnes. J'ai donc vécu avec eux dans les meilleurs termes, aussi je vous assure que je les ai quittés avec un véritable chagrin et, quand je pense parfois à eux, je ne puis me défendre d'une certaine émotion.

J'ai pu élever deux enfants de race indigène, l'un jeune enfant de 7 ans, qui m'a été amené au moment de ces massacres, il était originaire de l'est, mais il avait été entraîné sur la côte ouest par sa famille à laquelle les indigènes, auxiliaires de nos soldats, faisaient alors la chasse. L'enfant fut capturé par ces auxiliaires au moment où, suivant ses parents, il disparaissait dans les fissures d'une grotte profonde.

Le canaque qui me l'amena racontait qu'il arriva juste à temps pour saisir le petit par sa chevelure crépue et le tirer du trou où les autres venaient de disparaître sans qu'il fût possible de les rejoindre car ces grottes sont immenses et possèdent de nombreuses issues.

J'élevai le jeune canaque comme s'il eût été mon enfant. Il constitue un beau spécimen de sa race et est devenu le grand garçon de 16 ans que j'ai présenté tout récemment à la Société d'Anthropologie de Paris.

J'ai amené également avec moi, en France, un jeune métis, fils d'un soldat d'infanterie de marine, et que mon excellente mère eut la bonté de recueillir, alors que tout petit il errait dans nos plantations.

C'est aujourd'hui un superbe garçon de ma taille bien qu'il n'ait que treize ans à peine, il possède les éléments indispensables de l'arithmétique et écrit à peu près correctement notre langue. La race des métis calédoniens est fort intéressante et il y aurait certainement quelque chose à faire à son endroit ; de même que les Canaques, elle nous fournirait certainement de puissants auxiliaires si nous savions nous concilier leur confiance et leur amitié, ce qui n'est pas possible avec les procédés de conquérants et d'envahisseurs dont nous avons usé jusqu'ici à leur égard, et contre lesquels ils sont sans défense.

Mesdames et Messieurs, je voudrais m'étendre longuement sur ce

sujet si intéressant; mais le temps passe vite, et je ne puis tarder davantage à laisser la parole à mon honorable collègue M. de Mahy. — Permettez-moi, cependant, de vous dire que je me suis occupé sérieusement de mes chers sauvages depuis mon retour à la métropole; j'ai demandé a M. le Ministre de la Marine de prendre une mesure par laquelle nous puissions accorder aux Canaques de la Nouvelle-Calédonie, comme à nos colons, des titres de propriété. Ces titres m'ont été réclamés par les Canaques mêmes.

A mon départ de la colonie, alors que le « Destrées », bâtiment de l'Etat, vînt me prendre au fond de cette baie magnifique où j'avais passé tant d'années si calmes et si véritablement heureuses, cinq à six cents canaques viennent me faire leurs adieux sur la plage, à leur tête était le vieux chef, mon ami. Il m'offrit comme souvenir une hâche de pierre d'une grande valeur en me recommandant de revenir bientôt parmi eux après avoir obtenu de leur grand chef, M. Grévy (le nom de notre Président ne leur est pas inconnu comme vous le voyez) des titres de propriété en leur faveur comme en possèdent tous les colons!

Vous pouvez comprendre, Mesdames et Messieurs, que si nous savions faire acte d'équité en donnant à ces gens les titres de propriété qu'ils réclament, il est évident que, ayant besoin de notre appui, ils n'auraient plus de raisons pour se défier de nous, comme ils sont en droit de le faire encore aujourd'hui, sachant qu'à un moment donné nous pouvons encore les chasser de leurs territoires! Cette simple mesure, que je voudrais voir appliquer le plus tôt possible, nous concilierait certainement leur entière confiance et leur sympathie.

Si le temps me l'avait permis, j'aurais voulu vous dire quelques mots des Nouvelles-Hébrides mais l'heure s'avance toujours et je ne dois pas oublier que nous avons à entendre mon honorable ami et collègue M. de Mahy.

Mesdames et Messieurs, il y a actuellement en Nouvelle-Calédonie 14.000 forçats ou libérés, chiffre intéressant à tous les points de vue et surtout au point de vue français, et comme j'ai l'honneur de parler devant des députés, je désire vous dire le fond de ma pensée à l'égard de ces condamnés.

L'administration pénitentiaire a à peu près complètement travesti la magnifique loi humanitaire de 1854, par toute une série de règlements qui, petit à petit, l'ont modifiée de telle sorte qu'il n'en subsiste, pour ainsi dire, plus trace. Eh bien! je ne demande qu'une chose, c'est qu'on la remette en vigueur le plus tôt possible.

Par suite de toute cette série de règlements nouveaux, il arrive journellement que des forçats en cours de peine, même des condamnés à perpétuité, même des condamnés à mort et commués, après quatre années d'un bagne plus qu'anodin, sont mis en concession de terre, dans des conditions tellement favorables qu'il est impossible à l'État d'en offrir de pareilles au français honnête et malheureux. — Je m'adresse surtout ici aux députés, qui pourront s'occuper de la question lorsqu'elle se présentera au Parlement et je les prie surtout de ne pas oublier, dans la discussion qui surgira, que la mise en concession de terre d'un forçat en cours de peine, alors que pareillé faveur ne peut être faite au citoyen honnête, constitue une prime, un encouragement au crime et devient un danger menaçant pour notre société

Occupons-nous de préférence de la classe honnête, profitons surtout de ce moment favorable à l'émigration, que je vous signalais tout-à-l'heure, favorisons nos compatriotes malheureux qui deviennent en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides, de riches éléments de prospérité pour la métropole, et nous aurons accompli une œuvre éminemment humanitaire et patriotique ! *(Applaudissements prolongés)*.

COURS ET CONFÉRENCES DU JEUDI SOIR
A LILLE.
(*in extenso*).

A TRAVERS LES GRISONS
EXCURSION DANS LA SUISSE ORIENTALE

Conférence faite en novembre 1886
devant la Société de géographie de Lille et la Société de géographie de Valenciennes.

Par M. E. GUILLOT,

Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
Membre d'honneur de la Société de géographie de Lille,
Secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris,
Officier d'Académie.

Personne n'ignore combien sont nombreuses et variées les pittoresques beautés de la Suisse : mais nulle part, peut-être, elles ne présentent un caractère de grandeur et d'originalité plus marqué que dans les vallées supérieures du Rhin et de l'Inn, dans les Grisons et l'Engadine. Aussi, en me proposant de relater une excursion charmante que nous avons accomplie, deux de mes amis et moi, dans cette région au mois d'août 1886, je n'ai nullement la prétention d'imposer aux voyageurs à venir un itinéraire à suivre, encore moins d'indiquer dans ces quelques pages toutes les curiosités qu'il est possible de contempler. Nous avons franchi de grandes distances, et vu beaucoup de choses : mais nous en avons aussi laissé beaucoup de côté, soit par une négligence voulue, qu'expliquait suffisamment le temps restreint dont nous disposions, soit par des omissions involontaires. Quoi qu'il en soit, ce qu'il nous a été donné de voir peut, je crois, founir matière à une relation non dépourvue de quelqu'intérêt car, si les Français

connaissent Genève et son lac, parcourent l'Oberland et le Valais, séjournent à Lucerne et accomplissent le traditionnel pèlerinage au Righi, si quelques-uns même explorent la ligne du Saint Gothard et le Val d'Urseren, un petit nombre s'aventurent jusque dans les Grisons : nous avons vu durant notre voyage des familles Allemandes, des Italiens, des Autrichiens, mais peu de Français, et c'est avec un sincère plaisir que nous avons entendu parler purement notre langue, lorsqu'il nous a été donné à Silva-Plana et à Pontresina de rencontrer quelques-uns de nos compatriotes.

I. — De Paris à Gœschenen.

Deux voies s'offrent au touriste pour pénéter dans les Grisons : l'une de Paris à Coire par Bâle, Olten, Aarau, Baden, Zurich, Wesen, Sargans et Ragatz ; l'autre, de Paris à Gœschenen à l'entrée du tunnel du Saint Gothard par Bâle, Olten, Lucerne et le lac des Quatre cantons ; de Gœschenen, une route des plus pittoresques conduit à Andermatt, d'où, en franchissant le col de l'Oberalp, on rejoint le Rhin jusqu'à sa source pour le descendre jusqu'à Ragatz en pénétrant, par des détours obligés, dans les vallées latérales, souvent plus curieuses à visiter que la vallée principale elle-même ; ce second itinéraire avait été, après un mûr examen, adopté par nous.

Le 3 août, nous prenions à Paris l'express de 7 h. 40 du soir, et le lendemain de bonne heure, nous étions réveillés à Belfort au milieu du brouillard qui nous cachait la vue de la ville et de la citadelle. Quelques instants plus tard, à Alt Munsterol, nous subissions la visite toujours pénible et désagréable, quand elle est faite par les douaniers allemands, et, après des arrêts prolongés et non justifiés sur le territoire d'Alsace-Lorraine, nous arrivions à Bâle à sept heures, avec un tel retard que nous eûmes à peine le temps de prendre d'assaut le train qui devait nous emporter vers Lucerne. La magnifique traversée du Jura par la vallée de l'Ergolz, Liestal et le tunnel du Hauhenstein, nous consola de cet incident. A 9 heures, nous étions à Lucerne, et à midi 45 nous prenions, sous une pluie battante, le bateau qui dessert les deux rives du lac jusqu'à Fluelen. La pluie, hélas ! voilà le principal désagrement que, peu favorisés, nous eûmes à subir, chemin faisant, et qui, apparaissant dès le début de notre voyage, contraria nos excursions à plusieurs reprises, sans jamais nuire à l'accomplissement du programme que nous nous étions rigoureusement imposé.

Je ne m'arrêterai pas à décrire Lucerne que tant de personnes connaissent, ni son lac si terriblement pittoresque, ni le Pilate à la vieille légende, ni le Righi déjà gravi par nous dans un précédent voyage, et dont le mauvais temps nous eut empêché d'ailleurs de faire l'ascension.

A Brunnen, où nous avions placé notre premier arrêt, la pluie tombait toujours : il pleuvait encore le 5 août, quand nous prenions à 11 h. 1/2 du matin, à la gare de Brunnen, le train qui devait nous conduire à Gœschenen. Tout a été dit sur les beautés de la ligne du Gothard, sur l'Axenstrasse et ses tunnels, sur la vallée verdoyante que domine Altorf, sur les ponts audacieusement jetés et sur les tunnels tournants de Wasen, qui semblent le dernier mot de l'art et de la science modernes : j'admirais pour la seconde fois toutes ces merveilles, que nous regardions à juste titre comme le prélude de tant d'autres, et c'est avec une impatience facile à deviner que nous arrivons vers deux heures à Gœschenen, où allait vraiment commencer notre intéressant voyage.

II. — De Gœschenen à Andermatt.

La situation de Gœschenen (1,109^{m} d'altitude) est des plus remarquables. Placé à l'entrée du grand tunnel, le village est comme suspendu au-dessus du point de jonction de deux torrents, de force presqu'égale, la Reuss qui vient du Saint-Gothard et celle qui débouche du Gœschenenthal. Un pont des plus hardis supporte la route qui réunit les deux parties du village, tandis que le chemin de fer franchit la rivière sur un pont de fer léger comme une passerelle volante. Gœschenen présentait une animation extraordinaire au moment des travaux du tunnel ; elle abrite aujourd'hui beaucoup d'employés et sert de point de départ à de nombreux touristes.

Six kilomètres séparent Gœschenen d'Andermatt : c'est une courte promenade que l'on ne saurait trop recommander de faire à pied, en suivant la route qui offre les sites les plus curieux et les travaux d'art les plus remarquables. On s'engage dans la gorge sauvage des Schœllenen, bordée des deux côtés de blocs de granit à pic et au milieu de laquelle bouillonne la Reuss. Plus de ces prairies ou de ces forêts qui précèdent Gœschenen ; partout le rocher et le rocher dénudé ; à peine quelques gazons ou des herbes grossières entre les rocs écroulés. Tout est pierre, tout témoigne de la force et de la fréquence des ava-

lanches dont les débris amoncelés apparaissent de tous côtés. A son entrée, près des énormes tuyaux en fonte qui apportaient l'eau de la Reuss aux puissantes turbines de l'ingénieur Favre, la gorge présente une certaine largeur ; mais elle se resserre à mesure qu'on la remonte ; et il ne reste plus que le roc nu, dont les deux murailles finissent par se rapprocher en ne laissant entre elles qu'une étroite fissure.

L'ancienne route, dont les traces sont encore fort visibles grâce aux larges dalles qui la pavaient, et aux ruines des ponts qui lui faisaient franchir la rivière, s'élevait en lacets multiples des deux côtés de la Reuss. La route actuelle est moins accidentée ; ses pentes sont plus douces, ses lacets plus développés et moins nombreux. « En hiver, » quand il fait froid et sec, et que l'air est calme, il règne un silence » de mort dans la gorge des Schœllenen : on n'y entend pas même le » bruit de la Reuss, qui n'est plus qu'un ruisseau obstrué par la neige ; » tout est immobile sous ce linceul uniforme : mais aussitôt que souffle » une bouffée de fœhn, ou que l'air attiédi du printemps commence à » fondre les neiges, on les voit se mettre en mouvement sur tous les » points ; les grandes avalanches même ne sont pas rares du tout. » Dans une excursion faite au mois de janvier, nous avons vu la route » trois fois devant nous traversée par des avalanches assez puissantes » pour enlever, comme un fêtu, hommes, chevaux et voitures de » poste. Une quatrième, tombée peu après notre passage, surprit deux » cantonniers, dont l'un fut emporté jusqu'à la Reuss à deux cents pas » de l'endroit où il travaillait ; on retrouva son cadavre le lendemain : » les deux autres purent être dégagés à temps : l'un d'eux était resté » plus de trois heures sous la neige (1). »

Les endroits les plus exposés sont protégés par des galeries aux toits inclinés, comme sur la plupart des routes alpestres ; mais cette protection ne s'étend que sur quelques points assez rares, et presque partout subsiste le danger. En été la gorge présente une animation momentanée ; le silence qui y règne d'habitude est souvent troublé par le pas des touristes, ou par le bruit des voitures qui conduisent à Andermatt ou à la Furka les voyageurs désireux de pénétrer plus avant dans les montagnes.

Un des sites les plus curieux de cette magnifique route, est celui où s'élèvent les ponts du diable au milieu du paysage le plus grandiose.

---

(1) Eug. Rambert. — La ligne du Saint-Gothard.

De ces deux ponts, l'un encore solide malgré la mousse qui le couvre, livrait passage à l'ancien chemin ; l'autre, construit de nos jours, par l'ingénieur Muller, et formé d'une seule arche de 8 mètres d'ouverture, sert à la route nouvelle. Un peu au-dessus, la Reuss forme une belle chute qui envoie de tous côtés une fine poussière et précipite, dans un gouffre sauvage, à une grande profondeur, ses eaux parfaitement limpides. La route est dominée, à main droite, par un rocher à pic où l'on aperçoit, très nettement dessinés en rouge, d'abord cette réclame d'un journal italien : « *Il Secolo*, 10 centimes dans toute la Suisse », puis un diable qui semble là fort à sa place, car les habitants de la vallée racontent que ces parages sont hantés par un lutin ennemi des chapeaux ; quelle que soit, en effet, la sérénité du ciel et le calme de l'atmosphère, il se produit à cet endroit une sorte de courant d'air et de violents coups de vent auxquels, si l'on n'est point prévenu, il est difficile de résister. Sur la route, à quelque distance du pont, s'élève une petite cabane où l'on peut se procurer du lait, et l'on trouve aussi des photographies et des minéraux du Saint-Gothard.

La route, après s'être élevée par une grande courbe, arrive au trou d'Uri (Urnerloch). C'est un tunnel très primitif, un trou rond, sans aucun revêtement en maçonnerie, et éclairé par des ouvertures latérales à travers lesquelles on aperçoit la Reuss qui mugit au milieu des rochers. Taillé dans le roc, en 1707, le trou d'Uri ne fut praticable longtemps qu'aux hommes et aux chevaux : mais depuis la construction de la nouvelle route, on l'a rendu assez large pour que deux voitures puissent y passer de front.

Au sortir de ce tunnel, coup de théâtre : plus de rochers dénudés : plus de débris accumulés d'avalanches : plus de chutes bruyantes de la rivière. L'œil se repose sur de vertes prairies qui s'étendent à perte de vue et que dominent quelques cimes neigeuses, c'est le val d'Urseren ; au fond, un groupe pressé de maisons blanches : c'est Andermatt. Cette brusque transition du sauvage au riant et de l'obscurité à la pleine lumière produit, sur quiconque la subit, même pour la seconde ou la troisième fois, une impression des plus vives et des plus agréables qu'il soit donné d'éprouver.

Le val d'Urseren, loin de faire suite à la vallée d'Uri, qui commence au lac des quatre Cantons, et s'élève progressivement jusqu'à Gœschenen, constitue un petit monde à part. Son étendue, de l'Ouest à l'Est, est d'environ six lieues depuis le col de l'Oberalp jusqu'à celui de la Furka. La Reuss couvrait autrefois toute la vallée de ses eaux jusqu'au

moment où, s'étant péniblement frayé un passage, elle s'échappa en mugissant à travers l'étroite coupure des Schœllenen. Une longue chaîne, présentant une succession ininterrompue de pics dentelés, domine et ferme au Sud le val d'Urseren jusqu'à la trouée de l'Urner loch. Vers le Nord, au contraire, la chaîne, moins régulière, est découpée par des vallons qu'arrosent des ruisseaux, tributaires de la Reuss, et que dominent de hautes cimes dont les plus importantes se nomment le Baduz, le Pizzo Centrale et le Pic de Lucendro.

Le climat est extrêmement rigoureux dans cette haute vallée alpestre; la neige y tombe pendant de longs mois et en abondance. En novembre, le jour des morts; le cimetière est ordinairement couvert de neige, et les habitants doivent orner les tombes, non de fleurs ou de verdure, mais de rubans ou d'objets en verroterie (1). En janvier, les maisons sont comme ensevelies au milieu d'une épaisse couche de neige qui ne commence à fondre qu'au printemps sous le souffle tiède du foehn. Même en été, la végétation est maigre et rare; au fond de la vallée, des prairies le long des rives de la Reuss, que bordent aussi quelques saules; çà et là de petits champs de pommes de terre; c'est à peu près la seule culture possible à cette altitude (1,450 mètres environ) et sous ce climat. Sur les pentes des montagnes, des myrtilles, des lichens ou quelques buissons alpestres. Au-dessus d'Andermatt, une forêt de sapins, la seule de la vallée, qui protège ce village contre les avalanches et où il est sévèrement défendu de couper un seul arbre.

Malgré la pauvreté de la végétation, la vallée présente pendant les quelques mois d'été un aspect riant, et les touristes ont souvent la bonne fortune, comme cela nous est arrivé, d'apercevoir au-dessus de leurs têtes un magnifique ciel bleu, tandis que d'épais brouillards couvrent toute la gorge des Schœllenen et la vallée inférieure de la Reuss.

La population honnête et robuste, qui habite le val d'Urseren, vivait jadis de l'élève du bétail et du trafic par les routes du Gothard: depuis le percement du tunnel, cette dernière ressource lui manque et le passage ou le séjour de quelques voyageurs ne compense pas aujourd'hui la perte du transit régulier et considérable du Gothard.

Trois villages s'élèvent dans la vallée: Andermatt à l'Est; Hospental à peu près au centre; Réalp à son extrémité occidentale.

---

(1) Eug. Rambert. — La ligne du Saint-Gothard.

Andermatt, qui compte environ 740 habitants, est la localité principale; les hôtels, auberges et cabarets y sont en nombre comme les touristes pendant les trois mois qui constituent, ce que les habitants appellent l'été et ce que des enfants du Midi appelleraient encore l'hiver. Nous y étions le 5 août, et la température était glaciale. Il me souvient encore de l'étonnement de notre hôtelier lorsqu'il nous vit sortir vers huit heures du soir, pour essayer de tromper par une courte promenade, l'ennui d'une soirée trop longue, car le froid nous obligea presqu'aussitôt à regagner nos chambres, et à imiter l'exemple que nous avaient donné nos commensaux plus prudents et plus expérimentés.

Trois kilomètres sur une route presque droite, séparent Andermatt d'Hospental, petit bourg assez pauvre, qui tire son nom d'un ancien hospice aujourd'hui supprimé; une haute tour, reste dit-on, d'un fort jadis bâti par les Lombards, le domine; les maisons son presque toutes construites en bois: elles ont une apparence misérable, et sur leur façade s'étagent des espèces d'écailles enchâssées les unes dans les autres, et qui de loin présentent un aspect assez pittoresque. Au-dessus d'Hospenthal, monte en serpentant la route du Saint-Gothard qui, par des pentes fort bien ménagées, atteint le col de ce nom (2,115^{m}), passe auprès de l'Hôtel de la Prosa où se trouve un bureau de poste et télégraphe, et descend par d'innombrables sinuosités dans le val Tremola, redoutable par ses avalanches, pour gagner Airolo (1,179 mètres) où débouche le tunnel du chemin de fer.

A six kilomètres d'Hospenthal, s'élève le hameau chétif de Réalp (1,542^{m}), composé seulement de quelques maisons : là, commence à monter, par des courbes interminables, la merveilleuse route de la Furka construite dans un but stratégique pour relier la vallée de la Reuss avec celle du Rhône, le pays d'Uri avec le Valais. Elle n'est praticable que pendant les mois d'été car, franchissant le col de la Furka à 2,436 mètres d'altitude, elle doit être placée parmi les routes les plus élevées de toute la Suisse et c'est certainement une de celles qui offre les plus belles échappées de vue sur les glaciers et les pics neigeux des Alpes Bernoises.

Il existe donc au milieu de ces massifs alpestres trois passages bien nettement marqués et qui permettent de sortir de ce large entonnoir que l'on appelle le val d'Urseren : le col de la Furka, qui conduit d'Andermatt à Brieg sur le Rhône : celui du Saint-Gothard, bien délaissé depuis le percement du tunnel, que suit la grande route d'Andermatt

à Airolo ; enfin, celui de l'Oberalp, qu'il faut atteindre pour déboucher dans la vallée supérieure du Rhin, dans les Grisons : c'est ce dernier que nous avions formé le projet de franchir.

III. — D'Andermatt au col de l'Oberalp.

Le 6 août de grand matin, après un déjeuner sommaire, nous quittions Andermatt : la pluie, qui nous poursuivait depuis Lucerne, avait cessé ; les nuages commençaient à se dissiper et le temps s'annonçait à souhait pour cette première journée de marche. La route de l'Oberalp présente absolument le même caractère que les routes du Saint-Gothard et de la Furka, déjà suivies par moi dans un précédent voyage : elle s'élève brusquement par neuf grandes courbes au-dessus d'Andermatt : un ancien chemin permet d'atteindre plus rapidement le col, mais il offre moins de points de vue que la nouvelle route : c'est donc celle-ci que l'on nous conseilla de prendre.

Je ne connais pas de fatigue plus grande et plus monotone que celle qu'on éprouve à gravir lentement les longs détours d'un chemin qui, s'élevant par une pente régulière, semble vous ramener toujours au même point. Un incident regrettable rendit encore pour nous cette ascension plus pénible ; la route avait été tout récemment réparée et empierrée, et, pendant plusieurs kilomètres, nous fûmes obligés de marcher sur les cailloux mal assujettis. A mesure que l'on s'élève, la vue devient plus étendue et plus variée : tout le val d'Urseren nous apparaît en pleine lumière jusqu'à la Furka, avec ses trois villages formant de légères taches blanches. Au loin, se profilent les premiers sommets neigeux des Alpes Bernoises, et, plus près de nous, se détachent les pics élevés qui constituent le massif du Saint-Gothard.

Après une heure et demie de marche, nous atteignons les chalets de l'Oberalp, où cessent les grandes sinuosités de la route, qui, s'élevant toujours, domine la rive droite d'un ruisseau formant une des trois sources de la Reuss : des deux côtés, des prairies, au milieu desquelles se remarquent de grandes tourbières ; le long du chemin, des pierres couvertes d'inscriptions illisibles et rappelant probablement des accidents survenus dans ces parages. A 2.028 mètres d'altitude, le lac de l'Oberalp, long de 1 kilom. 1/2 et dont les eaux se déversent dans la Reuss, contient beaucoup de truites : c'est sur ses rives que nous rejoint la diligence qui porte nos bagages à Disentis, et son passage trouble un moment l'immense solitude qui nous entoure depuis plu-

sieurs heures. Quelques pas encore, et nous atteignons à 8 h. 1/2 du matin le col de l'Oberalp (2.052^{m}) la seule brèche par où l'on puisse pénétrer facilement de la vallée de la Reuss dans celle du Rhin antérieur (Vorder Rhein). Un spectacle merveilleux s'offre à nous ; tandis que du côté de la Reuss, la vue se trouve bornée par les massifs montagneux, dont la route que nous venons de suivre longe la base, devant nous s'ouvre une sorte de fissure étroite et profonde, où les eaux du Rhin mugissent sans qu'on les aperçoive : en face, des glaciers dominés par les pics Baduz et Ravetsch, aux contreforts couverts de neige. En mesurant la profondeur où il faut descendre, on éprouve la même impression qu'au commencement du val Tremola, sinon l'effroi, du moins la surprise et l'admiration, et l'on ne peut s'empêcher de louer le génie de l'homme qui a su établir une voie de communication, au moins temporaire, dans des régions où tout semble rappeler le chaos.

Après un court repos, consacré à jouir de ce merveilleux panorama, nous franchissons la borne qui sépare deux cantons suisses : nous quittons celui d'Uri pour pénétrer dans les Grisons.

IV. — Les Grisons.

Le canton des Grisons (Graubünden), ainsi nommé d'une des principales associations (ligue Grise) qui, au moyen-âge, se partageaient le pays, est aujourd'hui un des cantons les plus étendus de toute la Suisse dont il constitue la partie orientale. Il comprend la vallée supérieure du Rhin jusqu'au-dessous de Mayenfeld, avec les vallons latéraux où coulent les nombreux torrents, affluents du grand fleuve, et la haute vallée de l'Inn jusqu'à Martinsbruck ; puis dépassant, par ses limites politiques, la muraille des Alpes Rhétiques, qui semblerait devoir former une frontière naturelle, il embrasse presque toute la fente qu'arrose le Poschiavino, le vallon supérieur de la Maira, et atteint les rives des lacs Majeur et de Lugano : par sa superficie de 304 lieues carrés, il forme environ la sixième partie de la Confédération Helvétique.

Le pays se compose d'un réseau immense de montagnes que dominent des pics aux neiges éternelles, et entre lesquelles se développent de longues et tortueuses vallées, dont les unes sont remontées par des routes magnifiques, tandis que les autres, abordables par de simples sentiers, sont restées plus à l'écart de la civilisation et du commerce.

Une muraille de rochers épaisse et continue, partant du St-Gothard,

et qui forme à peu près la frontière entre les Grisons d'une part, les cantons d'Uri et de Glaris de l'autre, contient les sommets du Schinstock, du Crispalt, de l'Oberalpstock, les immenses glaciers du Tœdi, et se continue jusqu'à la dépression de Sargans par les hauteurs plus faibles de la Calanda. Des sentiers difficiles conduisent à des cols élevés et que l'on ne jugerait guère praticables, même à des chèvres, quand on les voit du fond de la vallée, permettent de franchir cette chaîne. Dans les Alpes centrales, qui, du St-Gothard au mont Septimer, continuent la ligne de partage des eaux de l'Europe, culminent le pic de Baduz, et les massifs de Rheinwaldhorn et de l'Adula, que couvrent de vastes glaciers, tandis que les cols du Lukmanier, du Bernardino et du Splugen livrent passage à des routes modernes qui conduisent aux lacs Italiens et de là à Milan.

Vers le mont Septimer, à la dépression très remarquable de la Maloïa, où la nature semble avoir tracé elle-même une route facile entre les plateaux de l'Engadine et la profonde vallée de la Maira, la chaîne se divise en deux parties qui enserrent de leurs ramifications la région élevée et lacustre où roulent lentement les eaux de l'Inn. Au Nord de cette rivière, les Alpes Grises se continuent vers le Nord-Est jusqu'aux glaciers de Silvretta : les pics d'Err, Kesh et Linard y culminent, et si de mauvais chemins s'élèvent péniblement jusqu'aux cols du Septimer (2.310^{m}) et de la Scaletta (2,620^{m}), de bonnes routes permettent d'aller de Coire à Samaden dans l'Engadine par les cols du Julier (2,287^{m}) et de l'Albula (2,515^{m}). La muraille du Rhœticon, dominée par le pic de Scesa Plana (2,920^{m}) d'où la vue s'étend sur un panorama admirable, se prolonge, puissant contrefort, jusqu'au défilé de Luziensteig, où elle surplombe le Rhin.

Une dernière chaîne, la plus élevée de toutes, commence à la dépression de la Maloïa, et s'étend en Suisse puis en Autriche jusqu'au pic des Trois-Seigneurs. Ce sont les Alpes Rhétiques aux pics élevés, et aux immenses glaciers. L'important massif de la Bernina, avec les pics de Morterash, de Roseg, Bellavista, Corvatsch et du Capucin, qu'entourent de longs glaciers, est pour ainsi dire isolé entre deux grandes dépressions qui permettent de le contourner. Au Nord, une route magnifique emprunte la dépression de la Maloïa, conduisant de Samaden sur l'Inn à Chiavenna sur la Maira, tandis qu'à l'Est le col de la Bernina permet aux touristes qui ont gravi les sommets et visité les glaciers de l'Engadine, d'aller contempler sous un climat plus chaud et sous un ciel plus bleu, les riantes vignes de la Valteline. C'est le principal passage de la

chaîne, praticable en voiture, la voie de communication la plus fréquentée entre la Suisse et l'Italie.

Dans une région aussi étendue, aussi montagneuses que les Grisons, dans un pays dont les vallées s'ouvrent tantôt vers le Nord-Est, comme celles du Rhin et de l'Inn, tantôt vers le Sud, comme celles du Poschiavino et de la Maira, l'aspect, le climat, les produits, les populations même doivent, il est facile de le comprendre, présenter une remarquable variété. Au-dessous des neiges et des glaces on rencontre, en effet, parfois des vallées riantes, des campagnes luxuriantes à côté de déserts sauvages et de rochers arides, des plateaux où l'hiver dure les trois quarts de l'année à côté de vallons dont le ciel et la température annoncent déjà l'Italie.

Deux grands fleuves, alimentés par de très nombreux affluents, ont leur source dans les Grisons, le Rhin qui recueille la plus grande partie des eaux de la Suisse avant de pénétrer dans la région allemande, l'Inn qui, par la longueur de son cours, est la véritable tête du Danube.

Du lac de Toma, situé sur la pente Nord-Est du pic de Baduz ou Six Madum, sort le Rhin antérieur (Vorder Rhein), au milieu de rochers escarpés et de prairies : après avoir coulé dans le verdoyant val Tavetsch, il reçoit à Disentis le Rhin du Milieu (Mittel Rhein), qui ouvre la route du Luckmanier ; à Ilanz, dans un site magnifique, le Glenner lui apporte les eaux de la vallée de Lugnetz : enfin, le Rhin Postérieur (Hinter Rhein), qui descend du massif de l'Adula, en ouvrant les routes du Bernardino et du Splugen, roule ses eaux écumantes à travers les sombres gorges de la Via Mala dont il sort à Thusis, reçoit près de ce village l'Albula, que rejoint à Tiefenkasten la Julia, rivières suivies toutes deux par des routes conduisant dans l'Engadine, et refoule impétueusement près du château de Reichenau les eaux plus calmes du Rhin, déjà formé, et auquel il vient péniblement mêler les siennes.

Le fleuve est désormais constitué ; à peine grossi plus loin de quelques torrents, comme la Plessur et la Landquart, il baigne les assises glissantes de la Calanda. A quelque distance de ses rives, s'élève Coire (9,000 hab.), la capitale des Grisons où s'arrête le chemin de fer venant de Zurich, et d'où partent toutes les routes qui traversent le massif des Alpes Grises. La contrée qu'arrose ensuite le Rhin entre Coire et Mayenfeld, se distingue par sa fertilité : à droite du fleuve, est Landquart, d'où se détache la route du Prœttigau : à gauche, Ragatz

traversée par le torrent de la Tamina, et où arrivent par une conduite de 4 kilomètres les eaux thermales qui s'échappent des merveilleuses gorges de Pfœffers. Tandis que la route, évitant le fleuve, se détache de Mayenfeld et traverse entre les derniers contreforts du Rhœticon et le Flœscherberg le défilé fortifié de Saint-Luziensteig, le Rhin coule plus à l'Ouest. Jadis, il franchissait la dépression de Sargans pour s'écouler dans les lacs de Wallenstadt et de Zurich : à chacune de ses crues, il menace de reprendre son ancien cours, et de percer la digue de cinq mètres qui le maintient dans son lit actuel ; il s'échappe alors des montagnes pour se diriger vers le lac de Constance et recueillir sur son passage le puissant tribut que lui apporte l'Aar, perpétuellement grossi d'innombrables rivières.

L'Inn n'appartient à la Suisse que par son cours supérieur. Il sort d'un beau lac aux eaux bleues, celui de Lunghino, situé un peu au Nord de la Maloïa. La vallée qu'il arrose jusqu'à Martinsbruck, l'Engadine, n'a guère plus de 80 kilomètres de long et sa largeur est souvent réduite à un ou deux kilomètres. C'est un long plateau lacustre orienté vers le Nord-Est, sans pente appréciable, et par lequel on aboutit pour ainsi dire de plein pied à la dépression de la Maloïa, d'où l'on descend brusquement et par des courbes multiples dans la gorge profonde où bouillonne l'Ordlegna, qui, plus loin, vers Casaccia, va rejoindre l'impétueuse Maira. L'Inn atteint ce plateau en formant, à partir du lac auquel il sert de déversoir, de nombreuses et pittoresques cascades : il faudrait aujourd'hui bien peu de travaux pour changer l'œuvre de la nature, et pour détourner les eaux de l'Inn qui vont affluer au Danube et se déversent, par conséquent, dans la mer Noire, vers la Maira, le Pô et la mer Adriatique. La haute Engadine, de la Maloïa à Samaden, entourée des deux côtés de hautes montagnes, dont les routes de la Bernina, du Julier et de l'Albula rompent la muraille presque continue, est la plus belle partie de cette contrée, celle qui offre les paysages les plus grandioses ; la basse Engadine, de Samaden à la frontière autrichienne, plus monotone peut-être, contient encore cependant des parties curieuses, des points de vue attrayants dignes de la visite du touriste.

Les montagnes qui dominent la vallée sont perpétuellement couvertes de glaciers et de vastes champs de nevé. Sur les flancs, s'élèvent des forêts de mélèzes ou d'alviés. Ce dernier arbre, que l'on appelle le cèdre des Alpes, est presque inconnu dans le reste de la Suisse, son bois léger et blanchâtre exhale une odeur balsamique et sert à confec-

tionner des ouvrages d'ébénisterie très estimés. Ses fruits ont un goût agréable ressemblant à celui de la pomme de pin. L'alvier, qui vient de la Sibérie, croît jusqu'à 2,500 mètres d'altitude et prospère surtout sur les pentes des montagnes.

Dans la vallée s'étalent, de distance en distance, de petits lacs que viennent paresseusement traverser les eaux de l'Inn. Tels sont les lacs de Sils, de Silva-Plana, de Campfer et de St-Moritz, ce dernier dominé par le village du même nom, le plus élevé de toute l'Engadine (1,856^m^ d'altitude) puisqu'il dépasse même l'altitude de la Maloïa (1,811^m^). Près du lac, dans la plaine, s'élèvent l'établissement de bains et les somptueux hôtels qui reçoivent pendant l'été la foule sans cesse croissante et hétérogène des baigneurs.

Autour des lacs, se développent de vastes prairies, la plupart du temps dénuées d'arbres et dont l'aspect contraste ainsi singulièrement avec celui des versants boisés qui les dominent. Les pâturages y sont très abondants et assez productifs : mais, loin de les exploiter eux-mêmes, les habitants les afferment ordinairement à des étrangers. La rigueur du climat empêche toute culture de la terre : le blé n'y pousse jamais, et c'est à peine si autour des villages de Sils et de Pontresina on aperçoit quelques misérables jardinets, quelques maigres champs de pommes de terre ou d'avoine. Un long hiver, un été court, telles sont les deux seules saisons de l'Engadine. Nous avons « neuf mois d'hiver et trois mois de froid » disent les habitants. En janvier ou février, le thermomètre descend jusqu'à 30° au-dessous de zéro ; le lac de Sils est fréquemment gelé en mai : des gelées blanches au mois d'août ne sont pas rares, et nous avons vu, dans ce mois même, à la suite d'un violent orage, la neige fraiche couvrir les montagnes et les pentes qui dominent Silva-Plana. A Pontresina, le 15 août 1886, le thermomètre marquait 0° : les fontaines avaient gelé pendant la nuit : mais le même jour, vers trois heures de l'après-midi, à Tirano, dans la Valteline, nous subissions une chaleur de plus de 30 degrés. Il n'y a pas dans la haute Engadine d'agglomération méritant le nom de ville, mais les villages y sont fréquents, détachant leurs maisons blanches parmi les vertes prairies qui les entourent et les épaisses forêts qui les dominent.

Jadis, les voyageurs qui, venant d'Italie, franchissaient en voiture le col de la Maloïa, n'avaient pour abri que la modeste hôtellerie de la Maloïa Kulm. Aujourd'hui, un hôtel grandiose développe, à l'entrée même du col, ses vastes constructions, offrant au voyageur tout le

confort et le luxe modernes : des villas s'élèvent sur les monticules voisins, et une tour, de construction récente, à peine achevée, permettra aux curieux, toujours nombreux dans ces parages, de contempler le splendide panorama qui se déroule vers la vallé de la Maira.

Plus loin, le long de l'Inn ou des lacs qu'il traverse, Sils divisé en deux localités. Sils-Baseglia et Sils-Maria se montre dans un site riant : Silva-Plana, où aboutit la route du Julier, reçoit pendant les mois d'été les nombreux touristes qui se pressent dans son excellent hôtel Rivalta. A Campfer, la route se dédouble ; un tronçon suit le fond de la vallée pour aboutir aux bains de Saint Moritz : l'autre partie se maintient sur la hauteur pour gagner le village élevé de Saint-Moritz, d'où elle descend par une longue courbe à travers un bois de mélèzes, à Celerina et Samaden.

Samaden (760 habitants) situé à 1,728 mètres d'altitude, est la capitale de la Haute Engadine ; trois routes importantes, celles de la Maloïa, de l'Albula et de la Bernina viennent s'y réunir, mais elle n'est guère qu'une localité de passage : les touristes préfèrent séjourner à Pontresina, qui doit sa notoriété à sa proximité de la chaîne du Bernina, aux vastes glaciers qui l'avoisinent et aux pittoresques excursions que l'on peut faire dans ses environs.

La Basse-Engadine, que nous n'avons pas eu le loisir de visiter, mérite certainement de l'être ; mais elle n'offre pas, s'il faut en croire ceux qui l'ont parcourue, des passages aussi pittoresques et aussi grandioses que la Haute. L'Inn coule toujours dans une vallée étroite, parfois tortueuse, dominée par des montagnes élevées. Sur ses rives, se pressent les villages : Ponte, au pied du col de l'Albula : en face, Campovasto, où les Français et les Autrichiens, en 1799, se disputèrent, pendant six heures, le pont qui permettait de franchir l'Inn : plus loin, Madulein, dominé par les ruines du château-fort de Guardawall : Zuz, où le blé commence à apparaître : Zernetz, presqu'entièrement reconstruit depuis le terrible incendie de 1872 et d'où part la route qui conduit à Munster, sur le Rambach, affluent de l'Adige par le col d'Ofen (2,155 mètres) : Ardetz, au débouché d'un défilé, formé d'un chaos de rochers éboulés ; Schuls, dont les environs sont riches en sources minérales ; les principales sont celles qui alimentent les bains salins et ferrugineux de Tarasp, dominés par le château de ce nom, aujourd'hui en ruine, et ancienne résidence des baillis autrichiens. On traverse, enfin, la gorge profonde du val Sinestra avant d'atteindre Martinsbruck, où l'Inn, au milieu d'un paysage grandiose, quitte la

Suisse pour entrer dans le Tyrol autrichien ; le pont qui le traverse, forme la limite entre les deux pays.

Depuis le col de la Maloïa jusqu'à la frontière autrichienne, de nombreux torrents viennent déverser dans l'Inn, les eaux des glaciers qui couvrent les montagnes voisines. Il serait trop long de nous attacher à les décrire ici : mais l'un d'eux ne saurait être passé sous silence, le Berninabach, important par le nombre des glaciers auxquels il sert d'émissaire et par la route fréquentée qui remonte sa vallée. Trois lacs occupent le plateau élevé que forme le col de la Bernina : le lac Blanc, le plus étendu, s'écoule dans le Poschiavino qui va rejoindre l'Adda : le lac Noir et le Petit-Lac donnent naissance au Bernina-bach qui, après avoir formé de belles cascades, reçu les eaux des deux glaciers de Morterash et de Roseg, et longé les dernières maisons de Pontresina inférieur, mêle ses eaux torrentueuses à celles de l'Inn au-dessus de Samaden.

Pour compléter cette brève hydrographie du pays, remarquons. enfin, que les Grisons embrassent, au-delà de la grande ligne de faîte des Alpes, quelques vallées orientées vers le Sud, où l'aspect des villages, le climat et les habitants annoncent déjà l'Italie. La Maira, contournant au Sud par une longue courbe le col du Septimer, reçoit à Casaccia l'Ordlegna, à la chute superbe, et tombe de rocher en rocher à travers le val Bregaglia : sur ses rives, se succèdent Visocoprano, la localité principale de la vallée : Promontogno, dominé par les ruines du château de Castelmur ; Bondo, avec l'ancien manoir des comtes de Salis ; Castasegna, qui marque la frontière suisse, et dont les plantations de chataigniers sont la ressource principale. Chiavenna est ensuite la principale localité italienne au-delà de laquelle la Maira, traversant une plaine marécageuse, pénètre dans le lac de Côme à sa partie septentrionale.

Une étroite vallée, où l'on descend du col de la Bernina par courbes et des pentes vraiment effrayantes, sert de transition entre l'Engadine et la Valteline. Le Poschiavino l'arrose : les villages qui se succèdent le long du torrent jusqu'à la Madona del Tirano, dépendent politiquement de la Suisse : mais on les croirait déjà italiens quand on considère leur aspect, leur nom, leurs habitants.

A deux heures et demie du relais de poste de la Rosa, s'élève Poschiavo, le chef-lieu du val, petite ville de 2,900 habitants, avec beaucoup de jolies maisons et de nombreuses manufactures. Le Prese, situé sur la rive septentrionale du beau lac de Poschiavo, possède un éta-

blissement de bains sulfureux, renommé dans toute la Suisse orientale, mais où l'excessive cherté de toutes choses ne saurait attirer beaucoup de baigneurs. La route descend alors par une forte pente dans une étroite gorge où il y a place à peine pour elle et pour la rivière qui forme de pittoresques cascades. Brusio est la dernière localité Helvétique de quelqu'importance. A Campo-Cologno est la douane suisse ; à la Madona del Tirano, pèlerinage fréquente, la douane italienne. Deux kilomètres plus loin, on atteint Tirano au milieu de la belle et fertile vallée de la Valteline.

Le pays qui forme le canton des Grisons a subi au moyen-âge, comme la plupart des États de l'Europe, la domination de la féodalité. Vers la fin du grand interrègne (1273) il formait une province de l'Empire Germanique, mais ne tarda pas à se rendre indépendant. De nombreux seigneurs laïques ou ecclésiastiques, tels que les barons de Vatz, de Rhœzuns, l'évêque de Coire, les abbés de Disentis et de Pfœffers habitaient alors les châteaux dont on retrouve aujourd'hui les nombreuses ruines, se faisant une guerre sans merci, et ensanglantant le pays de leurs éternelles rivalités. Ce fut pour les Grisons comme pour l'Allemagne entière, une époque de troubles, de malheurs et de violences. Mais comme en Allemagne aussi, les faibles cherchèrent à lutter contre la tyrannie des forts.

En Germanie, les villes, pour assurer la sécurité des routes, résister aux chevaliers pillards et protéger le commerce, avaient formé de vastes associations politiques et commerciales, la ligue Hanséatique et la ligue du Rhin, ayant leurs milices, leurs tribunaux, et se garantissant par leurs propres ressources une protection qu'elles ne pouvaient plus attendre du gouvernement central désorganisé ou affaibli. Il en fut de même dans les Grisons : le peuple accablé par les seigneurs ou les évêques, s'associa pour triomper des ennemis communs. En 1396, se forma la ligue de la Maison de Dieu (par abréviation Ca Dé = Casa Dei) dont le siège fut à Coire : en 1424, la ligue Grise, celle dont le centre fut plus tard Disentis, et qui renouvela l'alliance entre les villes tous les dix ans jusqu'en 1778 : enfin, la ligue des Dix Juridictions, qui eut pour capitale Davos. Ces associations furent l'origine des trois ligues de la Rhétie Supérieure qui se constituèrent en 1741 et dont les deux premières s'allièrent immédiatement à la Confédération Helvétique, devenue indépendante à la suite de la lutte héroïque que tout le monde connaît. En 1803, les Grisons formèrent un canton de la Suisse, tout en restant divisés jusqu'en 1848 en 26 républiques

ou Juridictions indépendantes. A cette époque, une Constitution nouvelle les priva de cette existence autonome, et de l'ancienne indépendance locale, il ne reste plus que le souvenir.

Le canton des Grisons, quoique très vaste, ne possède pas une population en rapport avec son étendue : elle atteint à peine le chiffre d 100,000 habitants : les 2/3 sont de race romane : 1/3 de race Germanique. L'élément Germanique se trouve principalement dans la vallé du Rhin : l'Engadine est plus particulièrement la Suisse romane, jadi ancienne Rhétie qui, suivant toute probabilité, fut autrefois peuplé par des colons italiens. Les Suisses seraient pauvres et malheureu s'ils n'étaient honnêtes et laborieux, capables de chercher dans l'in dustrie de toute nature, les ressources que, dans plusieurs régions, l terre leur refuse, capables surtout de quitter momentanément le pay qui leur est cher et où ils aiment à revenir finir leurs jours, pour alle conquérir à l'étranger l'aisance qui leur manque. Autrefois ils s'expa triaient en masse : la Suisse était le grand marché de soldats de l'Eu rope ; pendant plus de deux siècles, les rois de France eurent dan leur maison militaire des gardes Suisses, et le rôle bien connu qu'il jouèrent dans la journée du 10 août 1792, a été rappelé par l'inscriptio gravée près du fameux lion de Lucerne. Aujourd'hui, dans l'Engadine les habitants sobres, industrieux, économes et travailleurs émigren en grand nombre pendant leur jeunesse. On les retrouve dans tout l'Europe comme confiseurs, cafetiers, fabricants de chocolat et d liqueurs, ou dans diverses branches de l'industrie. Après avoir fa ainsi péniblement fortune, ils reviennent dans leurs vallées jouir e paix du fruit de leur travail en habitant ces maisons coquettes, l'ameublement confortable, que l'on aperçoit dans tout le pays. Nou avons vu pendant notre séjour à Pontresina une élégante constructio qui s'élève dans le village même, le long de la route de la Bernin Elle était, nous a t-on dit, destinée à l'un des principaux maîtr d'hôtel de la localité, qui, possesseur d'une grande fortune, veut jou dans cette paisible retraite d'un repos acheté par bien des années d'act vité et de fatigues. Les voyages, d'ailleurs, en leur procurant l'aisanc développent singulièrement les connaissances de ces émigrants, presque toujours ils parlent l'allemand, le français, l'italien, quelqu fois même l'anglais, l'espagnol, le portugais et le polonais aussi bie que leur idiome roman : il faut cependant reconnaître que la lang allemande, enseignée dans les écoles, fait chaque jour de nouveaux sérieux progrès. Une entente parfaite semble, d'ailleurs, régner ent

les habitants de ces différents villages si doux, si hospitaliers, et qui paraissent si heureux de vivre. Un vieux proverbe du pays prétend que « après le bon Dieu et le soleil, le plus pauvre habitant est le premier magistrat » ; on ne saurait, cependant, contester l'influence qu'exercent aujourd'hui encore certaines grandes familles, comme celle des Planta, qui possède d'immenses propriétés, tant dans la vallée du Rhin que dans l'Engadine.

La langue romanche qui est encore communément usitée dans une bonne partie des Grisons, comprend deux dialectes : le roman parlé dans la vallée du Rhin et dans les vallons latéraux : le ladin, parlé surtout dans l'Engadine : c'est la seule langue dont on se sert dans les familles. Le romanche est une sorte de patois difficile à comprendre des Italiens comme des Français.

Il nous a été donné de voir, à plusieurs reprises, quelques-uns des journaux qui s'éditent à Coire et à Disentis, et nous devons avouer, à notre honte, qu'il nous a été impossible de les traduire. Dans les cimetières de Silva-Plana et de Pontresina se trouvent de nombreuses inscriptions en roman, dont nous rappellerons les trois suivantes déjà citées dans le guide Bœdeker, et qui, assez compréhensibles, suffiront pour donner une idée de cet idiome singulier :

1° Quia reposan nos chers genitors (Ici reposent nos chers parents) ;

2° Naschieri ils 26 avuost 1831, mort ils 10 scner 1850 (Né le 26 août 1831, mort le 10 janvier 1850) ;

3° Alla memoria da nossa virtuosa ed ameda mamma morta a Zurich ils 18 avuost 1871 nell' etad d'ans 63 et seguond sia giavusch sepulina quià il de 19 sequaind, inua gia reposaiva sia bun bap. (A la mémoire de notre mère vertueuse et aimée, morte le 15 août 1871, à l'âge de 63 ans, et inhumée ici selon ses vœux le 19 suivant, où reposait déjà son bon père.)

Citons enfin l'italien qui est parlé dans les vallées méridionales du canton.

La population des Grisons se compose pour les 3/5 de protestants : le reste est catholique ; les dissensions provoquées par ces différences de cultes et qui jadis ont, dans certaines parties de la Suisse, abouti à de véritables guerres civiles, semblent aujourd'hui complètement apaisées.

De belles routes sillonnent les vallées et, remontant le cours des rivières, franchissent les principaux cols. Quelques-unes présentent

des points de vue dignes d'admiration et que nous n'aurons garde d'omettre dans la description de notre voyage. Peu de chemins de fer, jusqu'à ce jour, sillonnent le pays ; il suffit de mentionner la ligne qui, partant de Coire et passant à Mayenfield et Ragatz, se divise vers Sargans en deux tronçons, l'un suivant la vallée du Rhin jusqu'au lac de Constance, l'autre contournant les lacs de Wallenstadt et de Zurich pour atteindre la ville de ce nom.

Ce court préambule géographique, permettra maintenant à nos lecteurs, — du moins nous osons l'espérer, — de suivre sans effort et comme en pleine lumière, le récit de notre rapide mais très intéressante promenade à travers les Grisons.

E. Guillot

(A suivre).

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(*in extenso*).

LA FORÊT DE MORMAL (1)

Par M. Henri BÉCOURT,
Inspecteur des Forêts au Quesnoy (Nord),
Membre correspondant de la Société de géographie de Lille
et Membre titulaire de la Commission Historique du département du Nord.

(Suite) (2).

III

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE. — I. — *Climat :* situation ; altitude ; exposition ; phénomènes météorologiques. — II. — *Sol*. division du massif ; dépôts géologiques ; sol végétal ; sources et cours d'eau. — III. — *Flore ligneuse :* sa composition ; monographie des essences principales ; état ancien de la forêt et souvenirs qui s'y rattachent.

Indépendamment de l'action que l'homme exerce sur leur composition et leur évolution, les peuplements forestiers sont subordonnés aux conditions climatériques et géologiques dans lesquelles ils sont placés. Aussi, avant de décrire les essences qui forment les peuplements ou la flore ligneuse de Mormal, nous occuperons-nous du climat et du sol de cette forêt.

I. — Le climat d'une région, il est à peine besoin de le rappeler, est déterminé par sa situation en longitude et en altitude ; il dépend aussi de ses diverses expositions, de la configuration orographique des terrains environnants, de la répartition des pluies et de l'humidité, de la transition plus ou moins brusque entre la chaleur et le froid, et enfin, des vents dominants.

Au point de vue de la situation, la forêt occupe une partie de la ligne de faîte qui sépare le bassin de la Sambre de celui de l'Escaut ; elle

(1) Au moment de publier la troisième partie de l'étude sur la Forêf de Mormal que veut bien nous réserver notre savant correspondant, nous recevons communication d'un vœu renouvelé dans le dernier Congrès national de géographie, d'après lequel on souhaiterait de voir chaque Société de géographie étudier d'une façon toute spéciale la région qu'elle embrasse. Rien ne peut mieux répondre à ce vœu que l'étude si substantielle de M. H. Bécourt, étude que nous apprécions d'autant plus qu'aucune étude n'avait été faite, jusqu'ici, sur la propriété Domaniale de Mormal.
(*Note du Secrétariat*).

(2) Voir page 206 du tome VI (1886) et pages 178 et 258 du tome VII (1887).

s'étend sur cette ligne en longueur sur 16 kilomètres du N-E au S-O, et en profondeur sur 5 à 8 kilomètres, et elle est comprise entre les longitudes orientales 1gr. 47′ et 1gr. 66′, et entre les latitudes septentrionales 55gr., 71′ 50″ et 55gr. 85′ 60″.

Son point culminant est à 175 mètres au-dessus du niveau de la mer et le plus bas à 135 mètres (1). En partageant la forêt en trois zônes dans le sens de la hauteur, on trouve qu'elle renferme approximativement 2,900 hectares au-dessus de la côte 160, 5,700 entre les côtes 160 et 140, et 563 au-dessous de la côte 140 (2).

De ses deux versants, sensiblement égaux en étendue, l'un est à l'exposition du N-O, et l'autre à celle du S-O. Sur le premier qui appartient au bassin de l'Escaut, la pente générale du terrain est de 8m,70 par kilomètre, tandis que sur le second qui est compris dans le bassin de la Sambre, elle n'est que de 3m,50. La forêt repose donc sur une plaine et la régularité de cette plaine n'est rompue que par des dépressions légères dues à l'action des eaux Ses environs sont également constitués par des plaines ou par de petites collines, de sorte qu'elle est exposée à tous les vents et notamment à ceux du S-O qui sont les plus fréquents (3) et aussi les plus redoutables.

Il résulte d'observations pluviométriques exécutées à Landrecies depuis 1847 par M. Brocher, ingénieur au service de l'administration du canal de la Sambre à l'Oise, que la quantité d'eau qui tombe annuellement dans cette localité est en moyenne de 0m,778 par mètre carré. D'autre part, les expériences effectuées par M. Aug. Mathieu ont démontré que, bien que le couvert des arbres intercepte et restitue à l'atmosphère un dixième environ des eaux pluviales, le sol des régions forestières en reçoit plus que celui des régions agricoles (4). Le chiffre annoncé par M. Brocher doit donc être un peu relevé pour s'appliquer

---

(1) Parmi les points les plus élevés, se trouvent les carrefours du Pont Routier et des Grandes Pâtures ; le point le plus bas est à la sortie du massif de la Rhonelle ou rieu d'Antiau.

(2) S. Bouvart, *Notice sur la topographie des forêts domaniales de Mormal*, l'Evêque, etc., p. 17.

(3) Observations recueillies aux stations météorologiques n° 102 de l'Opéra et n° 103 du Cheval Blanc (forêt de Mormal), créées en 1880 par l'Administration des forêts et tenues par des brigadiers.

(4) Aug. Mathieu, ancien sous-directeur de l'École Forestière de Nancy. *Rapports sur les observations udométriques, atmidométriques, et thermométriques faites dans les environs de Nancy*, pendant les années 1866-1871.

à la forêt. Néanmoins, il n'est pas excessif; mais le ciel qui est souvent voilé par les nuages et la nature peu hygroscopique du sol entretiennent dans les vallons et dans les cantons dont les arbres ont le couvert bas, une humidité qui, en persistant longtemps à la surface, favorise la production des brouillards et ralentit la végétation.

D'après l'ingénieur précité, la température moyenne annuelle s'élève à 10°23 à Landrecies ; quant à la moyenne des minima elle est de — 11°1 et celle des maxima de + 30°5, de sorte que les moyennes des températures extrêmes présentent un écart de 41°6. La température moyenne de la forêt doit peu différer de celle de Landrecies ; mais il n'en est pas de même des températures extrêmes. Des observations faites par M. A. Mathieu il résulte en effet que la température s'élève toujours moins haut dans un massif et descend généralement moins bas que dans les champs ; qu'elle y offre plus de constance du matin au soir, de jour en jour, de mois en mois, en un mot, que sans abaisser sensiblement la température moyenne de toute l'année, la forêt tend à adoucir les climats excessifs, à les rapprocher des climats constants et littoraux. Bien que l'écart entre la plaine et la forêt ne soit pas bien considérable, moins de 2° au plus, cet écart tout faible qu'il est, ne laisse pas que d'être d'un grand intérêt : au printemps, en effet, alors que les végétaux développent leurs feuilles et leurs fleurs, une température voisine de 0° peut exercer beaucoup d'influence sur la conservation ou la destruction de ces organes, suivant le sens dans lequel il se produit.

Mais la température n'est pas identique au même moment sur tous les points de la forêt ; elle présente des différences qui proviennent moins de l'altitude et de l'exposition que de la configuration du terrain et de la présence dans le sous-sol d'une plus ou moins grande quantité d'eau. Dans les vallons, surtout dans ceux qui sont mal peuplés ou découverts, elle présente entre le jour et la nuit des écarts plus considérables que sur les plateaux ; les brouillards y règnent fréquemment et les gelées s'y font sentir jusqu'au mois de juin et parfois à une époque plus avancée de l'été. En raison de cette circonstance les *bois durs*, plus sensibles au froid que les *bois tendres*, y végètent mal ; aussi voit-on les vallons occupés depuis un temps immémorial par l'aune, le tremble et le saule. Cependant on a tenté, il y a vingt ans, de remplacer ces essences par d'autres plus précieuses, telles que le chêne et le frêne ; mais les résultats obtenus n'ont pas répondu aux espérances qu'on avait conçues : en en détruisant les bourgeons et les

jeunes pousses, la gelée les condamne à l'état rabougri et finalement à disparaître. Sur les flancs des vallons et sur les plateaux, les bois durs souffrent aussi du froid dans leur jeunesse, mais le mal qu'il leur cause se répare au bout de quelques années ; on peut d'ailleurs le prévenir assez souvent, en les maintenant sous un abri plus ou moins complet suivant leur tempérammen et en ne les exposant en pleine lumière que lorsqu'ils ont de 1 à 2 mètres de hauteur.

II. — Après le climat, le sol. Mais avant d'indiquer de quels éléments il est formé, nous dirons, pour en faciliter la description, quelques mots sur les divisions et les subdivisions de la forêt.

De tout temps, on y a connu de grandes divisions, comprenant elles-mêmes des subdivisions. Les premières, dont l'étendue a varié plusieurs fois, correspondaient à l'origine à l'étendue surveillée par chacun des sergents ou gardes du massif, étendue appelée *melte* ou *quartier*; elles empruntaient leur nom aux paroisses ou communautés voisines : ainsi, il y avait le quartier de Locquignol, celui de Maroilles, celui de Landrecies, etc. Après 1778, époque ou l'on modifia l'aménagement de la forêt, on créa, tout en maintenant la division par quartiers, des divisions nouvelles correspondant aux séries d'exploitations entre lesquelles elle était partagée ; elles tiraient leurs dénominations, soit des localités riveraines, soit de quelque endroit remarquable situé dans son enceinte, tel que le Brai-Dieu, la Tombe de Gargantua, etc. A la suite d'aménagements ultérieurs, plusieurs séries ont été fondues en une seule, ce qui entraîna la suppression de certains noms, et d'autres ont eu leurs limites plus ou moins modifiées. Depuis 1860, elles sont au nombre de dix-huit. Parmi celles dont le nom ne rappelle pas une localité voisine du massif, se trouvent la série de Fau-Romarin qui doit le sien à un hêtre exploité il y a quelque cinquante ans et dont la forme générale était celle d'un romarin : la série de Fontaine-Madame, ainsi désignée à cause d'une fontaine que fréquentaient, croit-on, les comtesses Jeanne et Marguerite, filles de Bauduin de Constantinople ; les séries de Pierre-Révisoire ou Rabigeois et de Warfusée, ainsi dénommées, la première en souvenir d'un simple maçon qui y construisit des aqueducs, la seconde, de M. de Warfusée, comte de Groesbeke qui signala par des réformes son passage à Mormal au XVIIe siècle.

La désignation des subdivisions ou cantons a plus varié encore que

celle des divisions. Cette circonstance, qui ne se produit pas dans les forêts en montagne, ne doit pas surprendre ici : l'absence de profondes vallées et d'escarpements prononcés et la grande uniformité des peuplements surtout aux époques anciennes devaient conduire à ce résultat. D'ailleurs les noms attribués aux cantons n'évoquent aucun souvenir remarquable et c'est en vain que l'on chercherait à découvrir parmi eux ceux des Regniers, des Bauduins, des princes des maisons de Bourgogne et d'Autriche qui ont tant de fois parcouru la forêt pour se livrer aux plaisirs cynégétiques, comme aussi ceux d'anciens baillis des bois de Hainaut, tels que Simon de Lalaing, Charles de Lannoy, le comte de Bossu, Jacques de Harchies..... qui s'illustrèrent dans plus de vingt combats. En revanche, on y trouve une foule de noms obscurs : Robot. Gille-Florette, Van der Gott rappellent d'anciens sergents de la forêt ; Martin Tonnant, Malgueule, Balicq, d'anciens fermiers du domaine de Locquignol : Mazingue, Gluyer, des adjudicataires de coupes de bois. Quelques noms de cantons ont été inspirés par la présence d'arbres de dimensions exceptionnelles, tels que le Quesne au leu (1), près duquel ont passé les armées de Louis XIV et de la première république ; le chêne Cuplet, encore debout au commencement de ce siècle : le Quesne à l'orière (2), déjà cité dans les premières chartes de la forêt. Les noms du Camp et de l'Abatis rappellent l'occupation autrichienne de 1793-1794 ; celui du Fort-Misère (3), un retranchement de peu d'importance élevé pendant les guerres du XVIe siècle ; celui de Magoniau, une machine de guerre, le mangonneau, avec laquelle on lançait des pierres au moyen-âge ; celui de l'Homme-de-pierre, la découverte à une époque que l'on ne peut préciser d'une statue de quelque divinité païenne. Les autres cantons enfin empruntent leurs noms à des ruisseaux, des mares, des fontaines.. etc. Nous laisserons de côté les particularités qui s'y rattachent,

---

(1) Ce chêne se trouve à l'angle N.-E. de la forêt, près de l'ancien hameau de Guerlontrau, qui a échangé son nom contre celui de Quesne-au-Leu.

(2) C'est sans doute ce chêne, qui était placé à l'orière ou bordure de la forêt du côté d'Hecq, qui aura valu sa désignation à ce village (*Eecke*, chêne en teuton).

(3) Le canton du Fort-Misère s'appelait jadis canton Dégobille. D'après M. Clément Hemery, ouv. cité, on y lisait sur une pierre, avant les guerres de la première Révolution, l'inscription suivante :

Æternumque locus Degobille nomen habebit.

parce qu'elles nous entraîneraient trop loin, pour passer à la description géologique de la forêt (1).

Le sol de Mormal, comme celui d'une grande partie du département du Nord et des régions voisines, est essentiellement formé de dépôts quaternaires, qui recouvrent presque entièrement les dépôts antérieurs des époques tertiaire, secondaire et primaire. Ces différents dépôts se succèdent dans l'ordre suivant en commençant par le haut :

TERRAIN QUATERNAIRE..	ALLUVIONS MODERNES ..		
	ALLUVIONS ANCIENNES ..	LIMON SUPÉRIEUR	Terre à briques.
		LIMON INFÉRIEUR OU ERGERON..........	Limon sableux jaune Limon gris. Limon jaune. Limon bleu. Limon panaché.
		DILUVIUM (?).........	Cailloux roulés.
TERRAIN TERTIAIRE.......	EOCÈNE INFÉRIEUR	ASSISE LANDENIENNE .	Sables d'Ostricourt. Marne de la Porqueric Argile à silex.
TERRAIN SECONDAIRE....	CRÉTACÉ SUPÉRIEUR	SENONIEN...........	Craie à silex, à *Micras ter breviporus*.
		TURONIEN...........	Marne à *Inoceramu Brognarti* et à *Ter bratula gracilis*. Marne à *Inoceramu labiatus*.
		CÉNOMANIEN.........	Marne glauconifère : *Pecten asper*.
TERRAIN PRIMAIRE........	CARBONIFÈRE INFÉRIEUR	CONDRUSIEN.........	Calcaire à *Productu Cora*.

(1) Nous avons profité pour cette partie de notre travail des remarquables études que M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille et membre correspondant de l'Académie des sciences, a publiées dans la Revue de la Société géologique du Nord ; nous ne pouvions assurément prendre un meilleur guide.

La zône du calcaire carbonifère à *Productus cora*, se rencontre le long du Grand-Rieu, dans le canton de la Passe du Fau, où elle présente une épaisseur assez considérable. Le calcaire de cette zône a un aspect bleuâtre et dégage une forte odeur d'acide sulfhydrique lorsqu'on le brise en morceaux. Il ne contient qu'une petite quantité de quartz lydien ou phtanite. D'un grain fin, très dur et très résistant, il est d'un bon emploi pour l'empierrement et l'entretien des routes ; aussi l'a-t-on exploité, de 1861 à 1872, à la carrière de la Passe du Fau, pour construire la route du même nom et celle de Tortehaye. Depuis lors, cette carrière a dû être abandonnée par suite de l'invasion des eaux qui seront toujours un obstacle sérieux à son exploitation.

La marne glauconifère à *Pecten asper* ou Tourtia de Sassegnies n'affleure dans le massif que le long du Grand-Rieu, où il est le plus souvent recouvert par la vase ; mais il est très apparent dans la haie de Mastaing et à la carrière voisine, dite du Pont du Bois. Dans cette carrière, le tourtia, dont l'aspect est verdâtre et la consistance poudingiforme, présente deux divisions ; à la partie supérieure est la glauconie sableuse, à *Pecten asper, Janira quinquecostata. Ostrea conica, O. vesiculosa*, O. phyllidiana ; à la partie inférieure est une marne grise jaunâtre, argilo-sableuse, contenant avec un peu de limonite et de glauconie (hydrosilicate de fer et de potasse), distribuée dans la masse sous forme de grains verts, des galets et une foule de fossiles, parmi lesquels nous citerons, outre ceux ci-dessus énumérés, *Spondylus striatus*, *Ammonites Mantelli*, *Trigonia scabra*, *Cyprina quadrata. Pecten laminosus*, *Ostrea conica*, *O. lateralis*. *O. carinata*, *Terebratula pectita*, *T. striata*, *Cidaris vesiculosa*, etc. La compacité de cette roche et son imperméabilité en font un très mauvais sol forestier.

La marne à *Inoceramus labiatus*, vulgairement désignée sous le nom de *Dières*, apparaît à la partie inférieure d'un grand nombre de ruisseaux du bassin de la Sambre, mais fait complètement défaut sur le versant de l'Escaut. C'est une craie noduleuse, d'un aspect bleuâtre, renfermant un peu d'argile et dans laquelle on rencontre parfois des pyrites. Les principaux fossiles qui accompagnent les Dièvres sont : *Inoceramus labiatus*, *Ammonites nodosoïdes*, *Amm. Lewesiensis*,

Cidaris hurido, Rhynconella Cuvieri, Discoïdea minima, Serpula amphisboema.

La marne à *Terebratulina gracilis*, connue dans la contrée sous le nom de *Marlette*, est généralement superposée aux Dièves, dans le bassin de la Sambre : on la trouve également dans le sous-sol d'une grande partie de celui de l'Escaut. Elle n'affleure que dans les lits des ruisseaux et est surtout développée au carrefour du Cheval-Blanc, et près de la maison forestière du Sart-Bara, où elle se présente sous forme de bancs de moellons de 3 à 4 mètres d'épaisseur, à peine recouverts de 0m,50 à 0m,70 de limon. Légèrement grisâtre, elle est tout à fait imperméable et donne par suite naissance à une foule de cours d'eau. C'est avec cette marne que l'on fait, en la mélangeant avec le menu charbon, des agglomérés de ménage. Parmi les nombreux fossiles qu'elle contient, mentionnons : *Terebratulina gracilis, T. striata, Inoceramus Brogniarti, Spondylus spinosus, Ostrea sulcata, O. hippopodium, O. lateralis, Baculites bohemicus, Ptychodus mammillaris,* etc.

La craie à silex ou craie à cornus, de l'étage sénonien, est peu développée dans la forêt. Le principal dépôt qu'elle forme gît à 3 ou 4 m. de profondeur au carrefour du Cheval Blanc qui est le point le plus extrême vers l'Est où on la rencontre dans l'arrondissement d'Avesnes. Elle y est caractérisée par le *Micraster breviporus* et l'*Holaster plenus.*

L'argile de silex, sur l'origine de laquelle tant d'hypothèses ont été émises, existe dans le sous-sol d'une grande partie de la forêt ; mais on ne la voit guère affleurer que dans le lit des ruisseaux. Cette assise est formée d'un conglomérat parfois considérable déposé dans les poches de la couche précédente, conglomérat formé de silex empatés, tantôt dans une argile verte ou brune, tantôt dans un sable argileux glauconifère. Les silex ne sont recouverts d'aucune enveloppe blanche comme ceux de la craie à silex ; creusés parfois de cavités, ils sont tantôt entiers, tantôt brisés, mais ils ne sont jamais réduits à l'état de galets. On y trouve parmi eux quelques *Micraster breviporus et M. cortestudinarium* provenant de la craie à silex. On se sert assez souvent des silex de ce dépôt pour l'empierrement des routes de la contrée ; mais il est peu employé dans la forêt parce qu'il s'écrase trop

facilement sous le poids des voitures lourdement chargées employées au transport des bois.

Dans la série d'exploitation de Pont, on rencontre, au-dessus de l'argile à silex, une argile renfermant une petite quantité de calcaire, dont se servaient autrefois les habitants d'Hargnies, pour faire avec le menu charbon des agglomérés de ménage ; son épaisseur est de 3 à 4 mètres le long des ruisseaux des Oiselets et Muthiau dans le lit desquels les eaux l'ont mise à nu. M. Gosselet, qui a reconnu ce dépôt le premier, lui a donné le nom de Marne de la Porquerie.

L'assise des Sables d'Ostricourt se rencontre dans le sous-sol des cantons de l'Homme pendu, de la carrière du Vivier et de la Fontaine-le-Comte. A l'Homme pendu, elle y était représentée par des grès quartzeux que l'on a terminé d'exploiter, il y a quelques années. Ces grès gisaient à une profondeur de 1 à 2 mètres et ne formaient qu'un seul lit s'étendant en largeur depuis le brai Petit-Jean jusqu'au territoire d'Obies sur lequel il se prolonge et en longueur sur 600 mètres à partir de la chaussée. Les dépôts de la carrière du Vivier n'embrassaient qu'une petite surface. Quant à ceux de la Fontaine-le-Comte, ils s'étendaient depuis la route Duhamel jusqu'au périmètre de la forêt en suivant le ruisseau de la Noue-Gluyer. Prés de la route, les grès affleuraient à la surface, mais sur les bords du massif ils étaient recouverts par 10 à 11 mètres de limon. Formés de blocs de diverses grosseurs, applatis, arrondis et tuberculeux, ces grès reposaient sur une couche de sable de 0.50 à 1 mètre de hauteur, et présentaient des bancs dont l'ensemble atteignait parfois 3 et 4 mètres d'épaisseur. Les premières carrières ouvertes au canton de la Fontaine-le-Comte remontent à une époque ancienne : de là proviennent en effet les matériaux employés à la construction des fondations de la villa gallo-romaine de la route de Fontaine : au XVIe siècle, l'abbé de Maroilles y fit des extractions pendant trois années consécutives pour rebâtir son monastère qui tombait en ruines (1) ; mais c'est seulement en 1729, date où l'on entreprit de paver les grandes routes dans le Hainaut, qu'on entama sérieusement ces dépôts que l'on peut considérer comme épuisés.

Il nous reste à passer en revue les divers dépôts qui se sont formés

---

(1) *Compte vingtiesms de Jehan de la Croix, conseiller de l'Empereur et son receveur général de son pays et comté de Haynnau*, du 1er oct. 1524 au 30 sep. 1525.

pendant l'époque quaterniaire ; au point de vue forestier ce sont les plus importants, car c'est sur eux que sont implantés les végétaux de notre massif.

A leur base, on trouve sur quelques points de la vallée de la Sambre une couche de cailloux roulés et de sables grossiers ; c'est le diluvium ; il n'a pas été reconnu jusqu'ici à Mormal

Au-dessus du diluvium, vient le limon panaché. Il a été signalé dans le sous-sol de divers cantons ; à l'Homme-Pendu où il affleure çà et là, à la Porquerie où il a été traversé lors du forage du puits de la maison forestière de ce nom. Ici, il offrit cette particularité lorsqu'il fut exposé à la lumière, de passer en peu de jours de la nuance brun-chocolat à celles lie-de-vin et violette avant de présenter les marbrures d'aspect terreux qui lui ont valu son nom ; il était accompagné de *septuarias* et de nodules manganésifères et surmonté d'une petite couche tourbeuse qui semble annoncer un ancien sol végétal.

Le limon bleu est surtout apparent au canton des Rouillies, sur les bords des ruisseaux. Quant aux trois autres couches du limon inférieur on les rencontre particulièrement à la carrière du Vivier, où elles sont superposées et où leur épaisseur atteint 7 m., dont 2 m. 50 pour le limon jaune, 2 m. 10 pour le limon gris et 2 m. 40 pour le limon sableux jaune.

Désigné dans la contrée sous le nom de sable boulant, ce dernier limon affleure dans quelques cantons, notamment dans ceux d'Antiau et aux Chevaux, et il constitue le sous-sol d'une partie notable de la forêt. Sur les points où il se rapproche de la surface, il forme, lorsqu'il est saturé d'eau, une boue liquide dont il est très difficile de se dégager, et il glisse lorsque l'on pratique des tranchées dans ce dépôt. La composition des autres limons sous-jacents est très variable : tantôt ils sont formés de fines particules d'un silicate hydraté d'alumine, de petits grains de quartz toujours anguleux, imprégnés de sels alcalins et d'éléments calcaires très divisés ; tantôt, ils sont constitués par un sable gras passant insensiblement à une argile compacte formant un niveau d'eau. (1) Ce sont, en tous cas, de très mauvais sols sur lesquels la

---

(1) Il est d'ailleurs parfois très difficile de séparer les diverses zônes du limon inférieur. Quant à leur origine, elle a donné lieu à une foule d'hypothèses. Tandis que Ch. Lyelle les considère comme une boue glacière, pour M. de Rechtoffen, ils proviennent de l'accumulation de particules soulevées par le vent au voisinage d'an-

végétation forestière a peine à s'implanter. Ajoutons que le peroxyde de fer qui colore ces limons s'y rencontre parfois en assez grande quantité pour former un minerai exploitable, dit limonite. Aux cantons du Profond-Brai et de la Minière où il est abondant, la Société des Hauts-Fourneaux de Maubeuge, dirigée par M. Hamoir, fut autorisée, en vertu d'un arrêté préfectoral du 28 novembre 1854, à l'exploiter pendant dix années consécutives. A l'expiration de cette période, durant laquelle elle enleva 7,681 mètres cubes de minerai sur une surface de 1 hectare 53 ares, elle ne sollicita pas le renouvellement de sa concession, à cause des difficultés de l'exploitation qui l'obligeaient à établir des puits de 7 à 8 mètres de profondeur et à ouvrir des galeries, à cause aussi de la richesse médiocre du minerai qui ne renfermait que de 28 à 32 p. °/₀ de fer et de sa composition très variable qui nécessitait des doses différentes de fondants, chaux ou silice, dont l'objet est de former avec les matières étrangères des combinaisons fusibles s'écoulant en scories et laissant dégager le métal.

La partie du limon quaternaire désignée sous le nom de limon supérieur est cette couche rubéfiée qui est vulgairement appelée terre à briques et qui se distingue notamment des autres limons par l'absence presque complète de tout élément calcaire. C'est une argile sableuse, fortement colorée par le peroxyde de fer et parfois accompagnée de silex éclatés, dans laquelle le sable entre dans la proportion de 75 à 85 p. °/°. (1)

---

ciens fonds de mers ou de lacs desséchés, et pour M. de Lapparent, *Traité de Géologie*, p. 1088, ils ont été occasionnés par un ruissellement maintes fois répété dû à des précipitations atmosphériques très abondantes s'exerçant sur les roches voisines. Peut-être ces trois causes ont-elles contribué à la formation de ces dépôts ; quoi qu'il en soit, on peut rapporter leur âge à l'époque comprise entre l'apparition de l'*Elephas primigenius*, dont on trouve *à la base* des débris avec d'autres fossiles du même temps et celle du régime sec et froid qui caractérise l'âge du renne.

(1) Ce limon ne renferme aucune trace de débris organiques contemporains de l'âge où il s'est formé ; mais à sa base, on rencontre parfois dans la région du Nord des silex Moustiériens (silex taillés sur une face), remaniés comme tant d'autres éléments de cette époque ; d'où l'on conclut que l'âge de la terre à briques est post-moustiérien. Comme celle du limon inférieur, la formation du limon supérieur qui s'étend sur une grande partie du nord de la France et de la Belgique, a donné lieu à de nombreuses discussions. L'opinion la plus générale est qu'elle est due à un limon glaciaire. Les faits sur lesquels on se fonde pour lui attribuer cette origine, consistent dans le fendillement et l'éclatement remarquables des silex et autres matériaux solides existant à la base inférieure de ce dépôt, lesquels ont dû être provoqués

Les derniers dépôts effectués dans la forêt sont constitués par les alluvions récentes, qui y occupent une place assez étendue, le fond des principaux vallons, qu'on désigne sous le nom de *brais*. (1)

Formés d'éléments arrachés par les eaux pluviales aux limons supérieur et inférieur et de détritus organiques, ces dépôts rappellent par leur composition ceux de la vallée de la Sambre. Leur épaisseur est variable : dans les brais des Aulneaux et du Vivier-Grand-Mère comme dans l'ancien étang d'Ecaillon, elle dépasse souvent 1 mètre.

Le sol végétal ou humus qui couronne tous ces dépôts, est généralement formé par la partie superficielle du limon supérieur et des alluvions récentes ; son épaisseur est de 0 m. 40 à 0 m. 50 c. en moyenne. Au point de vue chimique, il est essentiellement formé par un mélange intime de grains de sable très fins et d'argile auxquels s'ajoutent des matières organiques provenant de la décomposition des feuilles mortes et d'autres débris végétaux. Au point de vue physique, il peut être classé parmi les terres fortes, car il est compact et tenace ; il absorbe l'eau difficilement et la retient à la surface, surtout quand il est découvert. Lorsqu'il en est saturé et qu'il supporte le passage de voitures lourdement chargées, les roues y creusent de profondes ornières dans lesquelles croissent ensuite des joncs ; il se durcit sous l'action de la chaleur prolongée et se crevasse, surtout dans les brais où il est plus riche en matières organiques que sur les hauteurs. A raison des propriétés physiques de ce sol, dont l'influence sur la végétation est

---

par des alternatives de gel et de dégel, dans l'absence de fossiles et dans la structure même de la roche qui n'est pas stratifiée, mais qui est massive comme une boue qui serait restée sur place après le délaiement à diverses altitudes des dépôts superficiels et notamment des ergerons ou sables gras. Cette interprétation donne la raison, tant de l'extinction des grands mammifères des alluvions précédentes que de la lacune existant entre l'industrie de la pierre taillée en éclats, qui se termine avec l'âge moustiérien contemporain du dernier ergeron et de l'industrie de la pierre polie qui n'a paru qu'après la formation de la terre à briques. Quelques géologues, MM. Butot, Van den Broeck et S.-V. Wood, expliquent cette formation par l'altération de l'ergeron à sa partie supérieure ; mais cette interprétation, dit M. de Lapparent, soulève une foule de difficultés qui n'existent pas lorsqu'on admet celle qui est rapportée ci-dessus.

(1) Le mot *brai*, diminutif *braitteau*, vient du mot *braia*, dont l'origine est celtique, et signifie lieu fangeux. Il a servi à former un grand nombre de noms de lieux, tels que Brie, Folembraye, Vibraye, etc. Les plateaux et les hauteurs étaient autrefois appelés *ternes* et *terneaux* ; ces mots sont encore en usage dans une partie de la Fagne.

plus considérable que celle qui est due à ses propriétés chimiques, les diverses essences réparties dans la forêt ne développent leurs racines qu'à la surface ; le chêne lui-même ne pivote pas. Aussi à la suite des grandes pluies ou de la fonte des neiges, s'il survient une tempête, les grands arbres situés dans les massifs irréguliers fournissent de nombreux chablis. L'excès habituel de l'humidité dans certaines parties de la forêt nuit à la qualité du bois de plusieurs essences, notamment du hêtre, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui, à l'âge de 120 à 130 ans, aient le cœur rouge, indice d'un commencement de décomposition ; après des sécheresses prolongées, la mort frappe parfois les arbres à racine traçante, surtout ceux qui sont isolés depuis peu de temps. Ajoutons qu'à raison de sa richesse en terreau, le sol se couvre immédiatement, après les coupes de taillis ou les coupes d'ensemencement claires, d'une quantité prodigieuse de ronces et de plantes herbacées, graminées, carex, fougères, auxquelles s'associent l'angélique sauvage, *angelica sylvestris*, l'épilobe à épi ou laurier de Saint-Antoine, *epilobium spicatum*, le séneçon vulgaire, *senecio vulgaris*, qui charment les yeux par les tons vifs de leurs corolles : mais toutes ces plantes sont un très sérieux obstacle au succès des semis naturels : les jeunes sujets provenant de ces semis succombent en effet pour la plupart dans la lutte que leurs racines engagent avec celles des plantes herbacées ou sous le feutre que forment au-dessus d'eux ces mêmes plantes lorsque la pluie ou la neige les a couchées sur le sol. Les herbes exposent, d'ailleurs, au péril des incendies les cantons qu'elles ont envahis : au printemps, il suffit d'une allumette ou de cendres mal éteintes imprudemment jetées par un fumeur, d'une flammèche ou d'un charbon incandescent lancé par une locomotive, pour que, si le vent est violent et si le temps est sec, le feu parcourre de vastes espaces et compromette l'avenir des peuplements (1). Quoi qu'il en soit, malgré les défauts qui lui sont inhérents, le sol de Mormal peut être classé parmi les meilleurs sols forestiers.

Avant de passer à la description des essences de cette forêt, nous ferons connaître les principaux cours d'eau qui la sillonnent. Ce sont,

---

(1) Un incendie causé en 1883 par une machine de la Compagnie du chemin de fer du Nord, sur la ligne de Paris à Cologne, s'étendit sur 29 hectares occupés par un gaulis de 20 à 25 ans, et y occasionna un dommage évalué à 22,000 francs.

dans le bassin de la Sambre, la Sambrette (1), que grossissent les ruisseaux des Oiselets (2), des Rouillies et du Brai des Hommes ; le ruisseau des Arbreux qui reçoit les eaux des rieux de la Fontaine-Malgueule et du Grand-Brai : le Grand-Rieu et le ruisseau du Neuf-Vivier ; dans le bassin de l'Escaut, le ruisseau du Brai des Officiers, qui se décharge dans un affluent de l'Hognau, le rieu de Carnoy ou Aunelle, le rieu d'Antiau (3) ou Rhonelle dont le rieu aux Chevaux est tributaire, le ruisseau à Cailloux ou Ecaillon (4) qui prend sa source aux Grandes-Pâtures et reçoit les eaux des rieux de la Fontaine-Tabar et du Vivier-Grand-Mère ; le ruisseau du Pont-à-Chiens qui en dehors de la forêt prend le nom de ruisseau de la Fontaine-St-Georges, enfin celui de la Noue-Gluyer.

Ils sont alimentés par des fontaines prenant naissance le plus souvent sur la marne à *Terebratula gracilis*, parfois sur l'argile à silex. Celles dont les eaux sont plus particulièrement recherchées par les ouvriers de la forêt sont : les fontaines aux Hirchons et Cendrier qui se déversent dans le rieu d'Antiau ; celles du Carne, du Roi-du-Bois et Guyot, tributaires du rieu aux Chevaux : les fontaines Madame, Hecquet, du Butiau et Tabart dont les eaux grossissent l'Ecaillon. Sont à signaler : entre le carrefour du Chêne-la-Guerre et les Etoquies, les fontaines des Vaisselettes, le Comte et au Marbre : dans la vallée du Neuf-Vivier, les fontaines Feuillenne et du Culot-Pavot ; entre Hachette et la Carrière, la fontaine de l'Ermitage, comprise dans l'ancien enclos des Récollets ; celles de Guilbert-Mesnil, de Morgnies, Tordeux, à l'Ortie, Kokeron et Malgueule ; enfin, dans la vallée de la Sambrette, la fontaine des Aulneaux et celle des Bécasses, autrefois Herbégaghe.

---

(1) La Sambrette est désignée sous le nom de Santelle, dans une ordonnance de 1601 des archiducs Albert et Isabel, et sous celui de Sante dans le procès-verbal de délimitation de Mormal de 1678. Sur la carte de l'État-Major, elle porte le nom de ruisseau de l'Hirondelle, et sur celle des Ponts et Chaussées, celui de ruisseau de la Barque !

(2) Autrefois des Oisillis.

(3) Ce ruisseau est désigné sous le nom de *flumen Unctius* dans un diplôme de 885, Miroeus, t. II, p. 935 ; sous ceux d'*Untiel*, dans une charte de Bauduin IV, de 1163, *Cart. de l'abb. d'Hautmont*, f° II, r°, et d'*Aintiel*, dans une charte de 1266, Leboucq, *Hist. eccl. de Valenciennes.*

(4) Il est appelé *Escalius fluvius* dans une charte de 1111 ; le nom de ruisseau à Cailloux lui a été donné à cause des nombreux silex qui se trouvent dans son lit.

A raison de la situation de la forêt sur une ligne de faîte, le débit de ses ruisseaux ne saurait être considérable ; leur régime même n'est pas constant à cause du peu d'hygrospicité du sol. Mais si les futaies disparaissaient de Mormal, après les périodes de sécheresse ils seraient dépourvus d'eau, tandis qu'à la suite de pluies abondantes ils se transformeraient en torrents. Déjà, la vallée de la Sambre souffre fréquemment du fait des innondations qui parfois emportent les récoltes et l'on est obligé, pour assurer le service de la navigation sur cette rivière, de remonter en été une partie des eaux à l'aide de machines installées auprès des sas construits entre Landrecies et Berlaimont. Cette situation ne pourrait évidemment qu'empirer après le défrichement du massif, car les racines des arbres en facilitant le passage des eaux de pluie dans le sous-sol, en jouant le rôle d'un drainage, contribuent à régulariser le débit des sources et celui des ruisseaux.

La seule particularité qui nous reste à signaler touchant l'hydrographie de la forêt se rapporte à la dérivation dont l'Écaillon a été l'objet. Elle a été accomplie au moyen d'un canal d'un kilomètre environ de longueur sur deux mètres de largeur en bas à travers la Clayelle, afin de déverser ses eaux dans le ruisseau du Vivier Corbeau et d'alimenter l'ancien étang dou Noiles, d'Onoilles ou d'Aulnoye. On a tour à tour attribué l'ouverture de ce canal à Louis XVI, à Louis XIV et à Charles-Quint. En réalité, il remonte à une époque très ancienne, car le Pont-à-Vaches, sur la chaussée Brunehaut, qui donne passage à ses eaux est cité dans les plus anciens comptes de la Recette générale du Hainaut. Il était même déjà ouvert dès le XIIe siècle (1), puisqu'à cette époque on constate l'existence de l'étang précité que les seules eaux venant du Vivier Corbeau n'auraient pu remplir. La conjecture la plus vraisemblable est qu'il a été exécuté par Bauduin l'Édifieur (2) dans l'intérêt de la défense du Quesnoy. Quoi qu'il en soit, après la conversion en prairie de l'étang d'Écaillon en vertu d'un arrêt du 21 juillet 1778, il fallut, pour que les fossés de cette place continuassent à recevoir les eaux du ruisseau d'Écaillon,

---

(1) *Cartulaire* précité *des rentes et cens dus au comte de Hainaut, 1265-1286.*

(2) Bauduin IV, surnommé le Batisseur ou l'Edifieur, succéda à son père Beauduin III en 1120. Ce fut un prince batailleur ; il augmenta ses états de la chatellenie de Valenciennes, de la seigneurie d'Ostrevant, dont Bouchain était la capitale et de la terre d'Ath... Il refit les murs de Mons et fortifia Le Quesnoy, qui jusqu'alors n'avait été qu'une simple bourgade. Il mourut en 1171.

prolonger le canal dans la forêt le long dudit étang, puis jusqu'à la fontaine Hecquet d'une part et Blanche-Fontaine d'autre part. Les officiers de la Maîtrise du Quesnoy furent chargés de l'exécution de ce travail. Quelques années après, ils firent redresser et approfondir cette même section du canal, ensuite d'un arrêt en date du 28 septembre 1784, attendu, dit cet arrêt « que malgré les précautions prises pour faire verser dans l'étang d'Aulnoye, situé près la ville du Quesnoy, les eaux nécessaires aux fossés de cette place, aux moulins qui y sont établis, à entretenir de l'eau dans ladite ville et la santé tant de la garnison que de ses habitants, il arrive encore que pendant l'été, les eaux des trois étangs voisins du Quesnoy baissent beaucoup tant par l'évaporation de leur grande surface que par la consommation journalière de la ville et surtout par la diminution et suppression d'une partie des sources que doivent alimenter ces étangs, lesquels laissent alors à découvert une grande quantité de vases molles, dont les vapeurs sont nuisibles à ladite ville... » (1). A la suite du déclassement du Quesnoy en 1873, le gouvernement décida que l'étang d'Aulnoye et les francs-bords du canal dans la traversée de la Clayelle seraient aliénés : l'étang, d'une contenance de 18^{h} 33^{a} 95^{c}, fut vendu par petites parcelles pour 103,000 francs et les francs-bords, d'une contenance de 7^{h} 59^{c} 52^{a}, pour 28,500 francs. Mais après le reclassement de la place, le service du Génie reconnut, que l'intérêt de la défense exigeait que les eaux pussent être amenées rapidement dans les fossés, et prit à sa charge les travaux que nécessitait le canal : mais la surveillance de la section forestière de ce même canal fut abandonnée au service forestier en vertu d'une décision des ministres de la Guerre et de l'Agriculture rendue en l'année 1884.

---

(1) Arch. nat. E. 2618.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Au Thibet. — Un explorateur indien, en mission pour le compte du gouvernement anglais, vient, paraît-il, de pénétrer dans les régions peu connues du Thibet et a obtenu sur le Brahmapoutre, dans les parages situés au Sud de Lassa, des renseignements inédits.

Il paraît que le grand lac situé au Sud de la ville sainte et désigné sous le nom de Jamdok-Tso ou le lac Palté, se déverserait dans le fleuve par un canal.

Le voyageur traversant l'Himalaya, aurait gravi un des sommets du massif, jusqu'à une hauteur de plus de 5,000 mètres.

AFRIQUE.

Limites du Congo Français. — Le dernier litige qui avait trait à nos possessions dans l'ouest de l'Afrique vient enfin de se terminer. Il est aujourd'hui décidé que les limites du Congo français, sauf quelques points contestés, sont marquées sur la côte par le Rio Campo, qui le sépare au Nord de la colonie allemande de Cameroun, et par le Tchiloango, qui leur sert de frontière au Sud, du côté des possessions portugaises de Cabinda. Le cours du Tchiloango et une ligne accidentée qui aboutit à la rive droite du Congo près de Manyanga, forment la limite méridionale. Du côté de l'Est, le Congo français possède la rive droite du fleuve entre le point de raccordement près de Manyanga et l'embouchure de l'Oubanghi-Nkoundja. De ce dernier, la frontière va rejoindre le 17e degré de longitude Est de Greenwich en suivant la ligne de partage des eaux entre l'Oubanghi-Nkoundja et le Congo, puis elle remonte au Nord suivant ce même méridien, jusqu'à la rencontre du parallèle sous lequel coule le Rio Campo.

On sait que, du côté de l'Oubanghi, on n'était pas d'accord pour les limites avec l'État du Congo. Une convention a été signée à ce sujet le 40 avril. D'après cet accord, la limite sera le thalweg de l'Oubanghi, dont la rive droite appartiendra à la France, et la rive gauche à l'État libre, y compris le petit poste de N'Koundja, fondé par M de Brazza,

D'autre part, notre Gouvernement a reconnu que le droit de préemption qui lui a

été attribué en 1885, ne pourrait s'exercer qu'après que la Belgique aurait renoncé elle-même à acquérir cette colonie, au cas où ses fondateurs voudraient la céder. En retour, ceux-ci renoncent à user de la permission qui leur avait été accordée d'émettre en France une loterie au profit de l'État libre et acquièrent le droit de faire inscrire à la cote le cours des titres de son emprunt jusqu'à concurrence de 80 millions.

Extension du protectorat allemand dans le Sud-Ouest de l'Afrique. — D'après la *Deutsche Kolonial-Zeitung*, les Boers qui se sont établis à Grootfontein (à 19° 30′ de lat. S. et 18° de long. E.) dans le district d'Otowi ont, sur leur demande agréée par l'Empereur, été mis sous protectorat allemand. On trouve sur la nouvelle carte d'Afrique de Perthes, à 19° 40′ de lat. S. et environ 17° 20′ de long. E. une sorte d'oasis « Otawa », où doit être situé la ville bâtie par les Boers et qu'ils ont nommée Grootfontein. Ce n'est autre que la république de Boers, Upingtonia, dont on a parlé, il y a quelques mois, à l'occasion de l'assassinat de Jordan.

On prévoyait déjà, depuis quelque temps, que les nouvelles colonies de Boers s'adresseraient au gouvernement allemand pour se soumettre à son protectorat et obtenir de lui aide et appui contre les agressions dont elles sont l'objet de deux côtés, d'une part des Ovambos, de l'autre des indigènes de Berg-Damara. Il est de toute importance de conserver à cette race forte et saine, ses droits acquis et le moyen de prospérer dans ses entreprises civilisatrices.

Annexions anglaises. — 1° *Les territoires de Rode, de la rivière St-John et du Xesibiland, le Zoulouland et le Swaziland.* — A la suite d'un traité conclu entre le Gouvernement du Cap et les indigènes Pondos, les Anglais ont annexé le territoire connu sous le nom de Rode. Ces indigènes ont également renoncé à exercer toute réclamation sur le territoire de la rivière St-John et du Xesibiland, le tout moyennant une rente payée au chef des Pondos.

D'un autre côté, l'Angleterre a déclaré territoire britannique tout le Zoulouland, sauf la partie centrale et occidentale et le Zwaziland qui a été occupé, il y a quelques années déjà, par des émigrants boërs venus du Transwal, qui se sont constitués en République indépendante.

Le Zoulouland formera une colonie distincte de Natal, ayant son administration propre.

2° *Côte de Guinée* (*territoire de Krikor et royaume de Sefwhi*). — Les Anglais ont aussi étendu les limites de leur Protectorat de la Côte-d'Or. C'est ainsi qu'ils ont mis sous leur protection le petit territoire de Krikor, d'une longueur de 26 milles sur une largeur de 6 milles à l'Est du fleuve Volta entre Awonath et Affoo.

Plus récemment encore, ils ont annexé au Protectorat le Royaume de Sefwhi, sur la frontière Nord-Ouest, voisin de l'État indépendant de Gamon.

Limite des possessions française et allemande sur la Côte des Esclaves. — Voici la limite des possessions françaises et allemandes sur la côte des Esclaves : On a choisi le méridien qui coupe la pointe occidentale de l'île Bayol (dans la lagune entre Agoué et Petit-Popo, un peu à l'ouest du village Hilla-Condji) en le prolongeant vers le Nord jusqu'au neuvième degré de latitude septentrionale.

AMÉRIQUE.

Publication d'un atlas de la République Argentine. — La Société de géographie de Lille vient de recevoir de l'Institut géographique, association scientifique analogue à nos Sociétés de géographie, la première livraison d'un atlas de la République, sous les auspices du gouvernement national.

L'atlas, dressé par le docteur Arthur Seelstrang, est publié par les soins d'une Commission spéciale, présidée par M. Stanislas Zeballos, président de l'Institut géographique. Il est gravé et imprimé avec beaucoup de soins, et sous ce rapport, il fait honneur à l'éditeur Kraft, de Buenos-Ayres. La première livraison se compose des cartes : V. Province de Buenos-Ayres, section sud-est ; VIII. Province d'Entrerios ; XII. Province de Cordoba, section sud ; XXVI. Gouvernement de Santa-Cruz ; et XXVII. Gouvernement de la Terre de Feu et îles Malouines. Les cartes sont à l'échelle de 1/1,000,000 et 1/2,000,000.

Les sources du Mississipi. — La Société historique du Minnesota (États-Unis) avait, le 13 décembre 1886, ordonné une enquête au sujet de la prétention du capitaine Willard Glazier d'avoir découvert les sources du Mississipi ; le rapport de l'honorable James H. Baker, qui résume l'enquête, vient de paraître.

Il est tout à l'encontre du capitaine Glazier et la Société, après l'avoir adopté, a voté la résolution suivante :

« Toutes les Sociétés de géographie ou d'histoire, ou toutes autres sociétés savantes du monde, seront priées de se joindre à nous pour repousser la prétention de Glazier et d'effacer sur les cartes qui pourraient les porter, les mots « lac Glazier » pour les remplacer par « lac Elk ».

Traversée du Labrador par M. E. Peck. — Un missionnaire, M. E. I. Peck, a réussi à traverser le Labrador de l'Ouest à l'Est. Il avait échoué dans cette tâche en 1882 et 1883. Parti le 17 juillet 1884 de la Little Whale River, il arrivait à fort Chimo le 11 août. Son journal a été publié par le *Church Missionnary intelligencer* en 1886. D'après lui, les cartes du Labrador sont erronées. Il est douteux que la moitié Ouest du Labrador appartienne même à la Grande-Terre ; car il existerait une communication entre la baie de Mosquito sur la côte Est de la baie d'Hudson, et la Hop-Advance-Bay dans la baie d'Ungava.

Nouvelle mission de M. H. Coudreau. — M. H. Coudreau est chargé d'une nouvelle mission dans la haute Guyane française.

Il devra visiter le bassin du haut Oyapok, les monts Tumuc-Humac, le bassin supérieur ou moyen du Maroni, au point de vue de la géographie, de l'ethnographie, de la linguistique et de l'histoire naturelle.

Il est parti le 10 mai.

OCÉANIE.

Les sources de la rivière Finke en Australie. — M. Charles Chevings vient de publier dans l'*Adelaïde Observer*, la relation de son voyage d'exploration aux sources de la rivière Finke. Ce cours d'eau est certainement le plus important de tous ceux de l'Australie centrale ; il arrose tout l'intérieur du pays. La rivière est très sinueuse et ses rives sont couvertes de bois épais d'arbres à caoutchouc, tout le long de son cours. Le voyage a été effectué en 1885, et la distance parcourue par l'explorateur a été supérieure à 5,000 milles. Il a constaté que les vastes étendues de terres situées au centre de l'Australie, sont loin d'être un désert comme on le croyait ; qu'il y a là au contraire des prairies sans fin, richement fournies et bien arrosées qui seraient d'excellents pâturages.

Les races et langues de la Mélanésie. — Le journal *Science* de New-York, dit que c'est en Océanie qu'on trouve quelques-uns des plus difficiles problèmes d'ethnographie à résoudre. Ce vaste monde d'îles peut, comme on le sait, être divisé en cinq districts géographiques : la *Malaisie* ou archipel Indien, qui s'étend du détroit de Malacca à la Nouvelle-Guinée ; la *Mélanésie*, comprenant la Nouvelle-Guinée et les groupes d'îles à l'Est de celle-ci jusqu'aux îles Fidji ; la *Polynésie*, comprenant les îles de la partie méridionale et orientale du Pacifique, de la Nouvelle-Zélande aux îles Havaï ; la *Micronésie*, formée par les groupes de petites îles disséminées dans le Nord du Pacifique, à l'Est des Philippines, et l'*Australasie*, comprenant l'Australie et la Tasmanie. Les tribus qui habitent ces différentes régions offrent tous les signes d'une entière différence de race. Les Malais sont petits, au teint brun clair ; ils ont les cheveux très noirs et les traits fins. Les Polynésiens sont grands ; ils ont le teint jaune, la chevelure très fournie et noire, la figure belle et presque européenne. Parmi les Mélanésiens, les uns, comme les Papous, sont grands avec des traits aquilins et des cheveux bouclés ; d'autres, comme les Negritos et les Samangs, sont petits et ont les cheveux laiteux et floconneux. Les Australiens sont noirs ou d'un brun rougeâtre, avec des traits nègres et les cheveux bouclés. La question à décider est de savoir si toutes ces populations appartiennent à la même race ou à plusieurs. Les ethnologistes les plus éminents : Crawford, Pritchard, Huxley, Wallace, Lesson, von der Gablenz, ont pris part à la discussion, sans qu'on soit jusqu'à présent arrivé à une solution définitive.

Un des derniers qui aient apporté leur science et le résultat de leurs observations et peut-être un des plus importants, est le révérend Codrington dans son ouvrage sur les langues de la Mélanésie. Les matériaux de cet ouvrage ont été réunis pendant de nombreuses années que l'auteur a passées principalement dans l'île de Norfolk, comme missionnaire.

Le premier résultat de ces travaux est d'élever de beaucoup notre opinion sur la qualité de ces idiomes et sur l'intelligence de ceux qui les parlent. Ces dialectes sont d'une richesse remarquable. Il en raconte une preuve intéressante au sujet d'une de ces langues, celle parlée dans l'île de Mota, dont beaucoup de natifs étaient élèves de l'école des missionnaires de Norfolk.

« Après quelque douze ans de connaissance de la langue, écrit-il, d'enseignement et d'études, après avoir acquis, d'une façon plus ou moins exacte, un vocabulaire considé-

rable de mots mota, je me mis à acheter des mots, qui m'étaient encore inconnus, aux élèves de l'île de Norfolk, à raison de un shilling par cent. Quand je partis, j'avais appris de cette façon trois mille mots qui m'étaient inconnus. De plus, il est certain que les indigènes plus âgés restés à Mota, se servent d'une grande quantité de mots inconnus à ceux qui ont quitté tout jeunes leur patrie, et que les élèves n'avaient nullement épuisé le vocabulaire de la langue. Je puis compter, par conséquent, qu'un nombre de mots, égal à peu près à celui de ceux que je connaissais, m'était encore resté inconnu et que mon vocabulaire aurait certainement pu se monter à six mille mots. Un grand nombre de ceux-ci sont, il est vrai, composés ou dérivés, mais ce n'en sont pas moins des mots différents. Et cela dans une petite île, de moins de mille habitants, qui ne sont en rapport avec des Européens que depuis un temps relativement court.

Ce n'est pas seulement dans les mots désignant des choses et des actions que se rencontre cette richesse. Les termes purement abstraits sont communs; ils sont formés selon un système aussi clair et aussi régulier que celui du grec ou du sanscrit. C'est ainsi que de *toga* (demeurer) on forme *togara* (maintien) et *togava* (station; de *nonom* (penser), *nonomia* (pensée); de *tape* (aimer), *tapeva* (amour). Comme le fait observer le docteur Codrington, c'est un fait digne de remarque que de rencontrer des mots abstraits, comme ceux que nous venons de citer, chez un des peuples qu'on est convenu de considérer comme incapables d'avoir des idées abstraites.

Un résultat non moins important de cet ouvrage, est la preuve évidente qu'il apporte que toutes ces langues ont une commune origine et que toutes appartiennent à la famille malayo-polynésienne. Personne ne peut plus en douter après avoir examiné l'excellente grammaire comparée et les vocabulaires très détaillés qui accompagnent l'ouvrage. La question qui, dès lors, se pose, est celle d'expliquer cette singulière unité de langues chez des peuples si différents l'un de l'autre au physique.

Trois hypothèses ont été formulées. Une première suppose que toutes les îles étaient habitées originairement par une même race d'hommes au teint jaune ou brun clair et que les différences ne proviennent que du lent effet des climats et d'autres causes naturelles. Une autre théorie, celle du révérend docteur Codrington, prétend que tout l'archipel était originairement occupé par une race d'hommes au teint noir et aux cheveux laineux et crépus, venant d'Asie, et parlant la langue unique et primitive de laquelle sont dérivés tous les dialectes malayo-polynésiens. Plus tard, une race presque blanche, alliée aux Siamois et autres peuples du sud-est de l'Asie, se serait, par une migration lente et graduelle, répandue dans les îles, aurait pris des femmes parmi les autochtones, adopté leur langue et fini par les supplanter entièrement dans quelques parages, partiellement dans d'autres : cette ingénieuse théorie ne tient pourtant pas en présence de quelques faits importants que l'auteur n'a pas suffisamment considérés. Un de ces faits est l'existence en Nouvelle-Guinée de plusieurs langues radicalement distinctes de la famille malaise. Le docteur Codrington luimême fait observer que trois vocabulaires de la Nouvelle-Guinée, qu'il a eus sous les yeux, ne contenaient pas de mots qu'il connût, c'est-à-dire pas de mots malais.

Le professeur F. Müller, qui a étudié les dialectes de la Nouvelle-Guinée septentrionale, y a trouvé un grand nombre de mots dérivés du malais; mais c'était là des additions toutes modernes. Le professeur Müller croit que les Mélanésiens qui parlent le malais sont une race mêlée de Malais jaunes avec les atochtones noirs. Cette théorie, qui concorde en certains points avec celle du docteur Codrington, n'en diffère qu'en supposant que la langue malayo-polynésienne appartenait originairement non à la race noire, mais à la race jaune.

C'est certainement l'opinion du professeur Müller qui doit prévaloir, et son hypothèse est la plus exacte, d'après laquelle les Mélanésiens, dont s'occupe le docteur Codrington, sont une race mêlée, tenant leur langage des peuples malais et leurs caractères physiques, en partie des mêmes, en partie d'une race négroïde qu'on retrouve encore presque pure dans certaines parties de la Nouvelle-Guinée.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

ASIE.

Bakou et le bassin pétrolifère de la Caspienne. — « Quand on vient de visiter le désert turkméne, les ruines du vieux Merv, le chemin de fer transcaspien, il semble que le mieux à faire soit de rentrer tranquillement chez soi, sans chercher de nouveaux sujets d'admiration. Mais cependant quel crime ce serait de passer à Bakou sans s'y arrêter ! Nulle part peut-être, à la surface du globe, la nature n'a entassé tant de merveilles pour frapper les yeux du vulgaire, tant d'énigmes pour déconcerter les savants. »

C'est ce qu'a pensé un voyageur français, M. Edgar Boulangier, qui vient tout récemment de visiter le plateau turkmène et qui a fait halte à Bakou avant de rentrer en France, halte qui nous a valu, sous le titre de *Voyage à Merw* (Paris, Hachette), une relation, grâce à laquelle nous allons pouvoir donner quelques renseignements intéressants aux membres de la Société de géographie de Lille.

Quand on a doublé la pointe d'Apchéron et longé la côte méridionale de la péninsule, on entre dans une vaste rade où cent navires sont mouillés. Tout au sud, les montagnes de Lenkoran, d'où l'on extrait le soufre, dressent dans un ciel brumeux leurs cimes aiguës ; puis on aperçoit les établissements de la marine militaire. La ville persane aux murailles crénelées ; la nouvelle cité russe avec ses maisons grises parfaitement alignées ; la ville noire et les nuages de fumée qui l'étouffent.

Rien n'est facile comme l'atterrissage à Bakoú. Il y a une vingtaine d'apontements en bois, bâtis sur pilotis, dans le port ; quelques-uns mesurent 200 mètres de longueur, la plupart appartiennent à des Compagnies particulières. Ils s'échelonnent le long de la courbure du rivage, en partie couvert de quais, sur un développement d'environ 2 kilomètres. Ces chiffres donnent une idée de l'importance commerciale de Bakou, aujourd'hui le second port de la Caspienne, demain peut-être le premier. Sa population a sextuplé depuis vingt ans, elle est montée

à 60.000 âmes de 10,000 qu'elle était auparavant. De petite capitale sous les Kans, elle est devenue, sous l'administration russe, l'un des plus riches centres manufacturiers du monde. L'exploitation du pétrole, sagement conduite, a pu donner ce résultat.

Un des premiers soins de M. Boulangier fut de rendre visite au consul français, M. Thyss, qui a passé vingt années de sa vie en Russie, et qu'il dépeint comme un homme des plus aimables, des plus hospitaliers et des plus compétents dans sa partie. Trois kilomètres environ séparent la ville blanche de l'agence consulaire française. Mais pour les franchir, il faut traverser la ville noire. La voiture roule d'abord avec un infernal bruit de ferraille dans les rues de la cité russe, de belles rues bien pavées, bien vivantes; puis elle s'engage dans un petit désert de sable d'environ 300 à 400 mètres de longueur, où les chevaux n'avancent qu'à grand'-peine. Elle pénètre ensuite dans un terrain solide de couleur rougeâtre, circule entre des mares pleines d'un liquide qui ressemble à l'huile de foie de morue : ce liquide est le résidu de la distillation du naphte naturel, et la coloration en même temps que la consistance du sol tiennent à ce qu'il est imprégné de ce résidu. Chose à peine croyable, les pluies sont si rares dans cette partie du littoral caspien, que l'arrosage des rues de Bakou ne se fait pas toujours avec de l'eau douce. On y emploie des résidus de pétrole. Il n'est pas rare de voir des trottoirs recouvert avec de l'asphalte provenant du naphte tellement sensible à l'action du soleil qu'on y enfonce comme dans de la boue à peine durcie. Cependant, on arrive au milieu de la ville noire : c'est un ramassis d'usines, grandes et petites, qui fument à qui mieux mieux, sauf trois ou quatre, les plus importantes et les mieux outillées, qui appartiennent à des Européens.

M. Thyss ne manqua pas de montrer en détail à son visiteur la fabrique d'acide sulfurique qu'il dirige. Dans un espace restreint, une production colossale est régulièrement conduite par un tout petit nombre d'ouvriers. Et le prix de revient est d'autant plus faible que le minerai du Lenkoran ne coûte pas bien cher et que les résidus du pétrole employés comme combustible ne coûtent rien du tout. Ici, comme pour les locomotives du Transcaspien ou les fourneaux domestiques installés par l'ordre du général Annenkoff, c'est le *pulvérisateur* qui permet d'obtenir un jet de flamme occupant toute la longueur du foyer. Les foyers de Bakou sont immenses, comme ceux de nos grandes usines ou de nos vaisseaux de guerre; et la vapeur d'eau, mélangée aux poussières du pétrole, s'y précipite avec un bruit intense pour former une épaisse gerbe enflammée. Ce spectacle d'un cylindre métallique, complètement vide de matière combustible, rempli par une flamme que l'on allonge, que l'on arrondit, que l'on aplatit à volonté en changeant l'embouchure du tuyau dont elle s'échappe, frappe d'étonnement. Un jour prochain viendra où toute la marine russe sera chauffée par ce système si économique et qui n'offre pas le moindre danger.

Une promenade dans le vieux Bakou est très intéressante; elle dispense d'aller en Perse pour se faire une idée de l'architecture de ce pays. La vieille capitale des kans garde encore son cachet, grâce à cette circonstance qu'elle n'appartient à la Russie que depuis une date relativement récente. Ses ruelles sales et étroites, bordées de maisons blanches aux toits plats, dont les portes sont le plus souvent fermées et les habitants invisibles, n'ont pas changé depuis un siècle; leur dédale inextricable couvre toujours le flanc de la même colline escarpée; ce sont encore les mêmes minarets, les mêmes petits dômes surmontant les salles de bains; tout cela fait de boue et badigeonné à la chaux. Puis il y a le bazar, remarquable par le silence qui y règne; les *mercantis* persans vous offrent sans vergogne des collections variées de pierres fausses, de turquoises surtout, la turquoise est originaire de ce

pays. On trouve également à acheter de beaux tapis de Perse, mais coûtant plus cher qu'à Askhabad

La Tour de la Jeune-Fille et la citadelle ou palais des kans, sont les seuls monuments remarquables de cette vieille cité en train de disparaître. La Tour de la Jeune-Fille, haute de 30 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'aperçoit si bien du large, que les Russes l'ont surmontée d'un phare et d'un feu de port. Un kan de Bakou, raconte la légende, ayant voulu imposer à sa fille, merveilleusement belle, une union qui lui répugnait, celle-ci finit par y consentir à la condition que son père ferait bâtir une tour très élevée ; la construction achevée, elle y monta et se précipita dans le vide, préférant la mort au malheur et à la honte. La citadelle montre une porte curieuse et bien conservée. « Étaient-elles assez hautes ces murailles de pierres garnies d'embrasures de canon, dit M. Boulaugier, car les Persans avaient des canons ; ils en ont mme encore, puisque j'ai eu l'honneur de voyager avec un ex-colonel autrichien, aujourd'hui général en chef de l'artillerie du schah, et retournant à Téhéran. Mais quels canons et quels canonniers ! Les cavaliers turkmènes sabraient tout cela d'importance au siècle dernier, et je vous laisse à penser si les Russes en ont été pendant longtemps incommodés dans leur siège de Bakou. Leur seul perte sérieuse fut celle de leur général, assassiné lâchement par un soi-disant fanatique, au moment de la remise des clés de la citadelle ; un monument a été élevé à sa mémoire. »

La chaîne du Caucase se termine à ses deux extrémités par des contreforts de nature volcanique, où les forces souterraines agissent encore à l'époque actuelle. C'est à l'orient, vers l'extrémité de la pointe d'Apchéron, que l'activité des réactions intérieures paraît avoir atteint son maximum. Le sol y est, en plusieurs endroits, couvert de cratères de boue en ébullition ; son relief se modifie presque incessamment, des gaz inflammables s'échappent de certaines fissures et il peut suffire d'une étincelle pour allumer l'incendie. Monte-t-on sur la Tour de la Jeune-Fille par une nuit calme et sombre, on a quelque chance de voir la presqu'île couverte de lueurs phosphorescentes. Si au XIX[e] siècle ces phénomènes attirent l'attention des esprits les plus sceptiques, on comprend qu'ils aient paru surnaturels aux peuples de l'antiquité. Depuis Zoroastre jusqu'à nos jours, les adorateurs du feu ont considéré Bakou comme un lieu sacré où ils venaient en pèlerinage du fond de l'Asie centrale. Les ordonnances de l'empereur Héraclius, qui fit éteindre le feu entretenu par les prêtres parsis et les précautions des Arabes, conquérants de la Perse, qui voulurent imposer leur religion aux vaincus, ne purent triompher d'une résistance qui ne recula pas devant l'expatriation. On se demande naturellement d'où viennent ces feux qui brûlent depuis des milliers d'années. On doit les attribuer aux vapeurs du pétrole chassées à la surface du sol par la haute pression des gaz emprisonnés dans les cavités souterraines. Reste la question de savoir d'où le pétrole provient et quel est son mode de formation. Selon les uns, le naphte naturel, liquide brun foncé, visqueux, à peu près opaque et formé de divers hydrocarbures, provient d'une distillation de la houille, et à l'appui de cette hypothèse ils citent la ressemblance frappante obtenue dans les laboratoires par cette distillation. D'après d'autres, beaucoup plus nombreux, il proviendrait de la décomposition lente de matières végétales, notamment de plantes marines et d'animaux vivant sur les rivages des mers primitives ; la fermentation de ces matières a produit des gaz que l'on retrouve enfermés dans les gîtes avec l'huile minérale, et la présence de l'eau salée dans ces gîtes s'explique par la supposition qu'elle y a été retenue en même temps que les matières organiques.

Un train spécial conduit de Bakou aux sources de pétrole exploitées. Bakou ne renferme que des distilleries, les puits sont concentrés à 8 milles au nord, sur le

plateau de Balakhani-Saboutchi, élevé de 200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Qu'on s'imagine un cirque de 3 à 4 kilomètres de diamètre, centuré de collines calcaires à faible relief; dans le fond de ce cirque, formé de sables alternant avec des couches de marine dure, on a creusé plus de 400 puits qui ont donné presque tous de bons résultats. Là, sont entassées, pressées les unes contre les autres, des exploitations qui appartiennent à des Compagnies ou à des particuliers, savoir 48 pour le district de Balakhani et 38 pour Saboutchis. Le trajet dure dix-sept minutes. A l'arrivée, un spectacle nouveau s'offre aux yeux : 150 à 200 cages en bois noir, assez semblables à d'énormes cheminées d'usines, se dressent devant vous ; à une distance de 8 à 10 kilomètres, vous les prendriez pour de grands arbres sombres, formant un oasis au milieu du désert transcaucasien. L'erreur serait d'autant plus excusable qu'une eau imaginaire se montre fréquemment au pied de ces prétendus arbres ; en effet, le phénomène du mirage se produit en été dans ces parages brûlants et arides qui bordent la Caspienne. Chacune de ces cages en bois, nommées en russe *vichka*, recouvre un sondage artésien qui va chercher l'huile minérale à des profondeurs variables. Le forage s'opère au moyen d'un système américain qui consiste à substituer une forte corde à la tige de sonde à raccords, employée en France : à l'extrémité de cette corde, on attache un long et lourd trépan à pointe d'acier. La corde passe sur une poulie placée au sommet d'un bâti en charpente, élevé d'une quinzaine de mètres, et elle est actionnée par une machine à vapeur qui soulève et laisse retomber le trépan. Un maître mineur lui imprime en même temps un mouvement de rotation.

Mais le temps est passé où il suffisait de gratter la terre pour faire jaillir le pétrole. Aujourd'hui, la sonde doit descendre à 100 mètres et plus pour le rencontrer, et l'on ne le trouve pas toujours. Si la profondeur des puits de Pensylvanie atteint 2,000 pieds, il n'en est pas moins vrai que les forages de Balakhani sont extrêment longs et coûteux. On fit voir à M. Boulangier un puits dont le forage a coûté 30,000 roubles (75,000 francs), exigé une année de travail et qui n'avait rien donné. Une fontaine de pétrole ne dure pas toujours, comme le jet donné par un puits artésien. M. Boulangier en vit un de 3 à 4 mètres de hauteur, qui huit ans auparavant en mesurait le double, et l'on s'attendait à la voir tarir d'un moment à l'autre. Généralement la durée de la gerbe ne dépasse pas deux mois ; passé ce délai, le *flowing well* rentre dans la catégorie des *pumping well*, et il faut alors employer la pompe pour amener le pétrole à la surface. Ce genre d'extraction comporte l'emploi d'un tube creux à clapet, long de 2 mètres, large d'environ 25 centimètres et de 30 litres de capacité. Attaché à un câble qu'actionne une petite machine à vapeur, il est rapidement descendu au fond du puits, où il se remplit par le jeu automatique du clapet, puis remonté avec la même vitesse ; un ouvrier le saisit à l'aide d'un crochet, fait donner un peu de jeu à la corde pour opérer un mouvement de bascule et le tube vidé est de nouveau introduit dans le sondage. On comprend que la durée de l'opération dépend de la profondeur du puits ; c'est ainsi que le débit journalier peut tomber de 64,000 kilogrammes à 48,000. Ce chiffre paraît presque une quantité négligeable à côté du rendement fabuleux des grandes fontaines, mais il suffit cependant pour donner une exploitation rémunératrice.

Souvakhani, un ancien centre d'exploitation, est le terminus du chemin de fer de Bakou-Balakhani. Aujourd'hui, il ne renferme que quelques puits. Un seul tuyau suffit à conduire leur pétrole aux raffineries de Bakou. Mais c'est à Souvakhani que se trouve le temple des adorateurs du feu et c'est ce qui attire les voyageurs dans cette localité. Un petit édifice carré, surmonté par un dôme percé d'une multitude de petites cheminées minuscules, décoré de cintres, de festons, de créneaux, s'élève au milieu d'une cour entourée d'un mur de style non moins indien. Toutes

ces cheminées donnaient autrefois passage aux gaz enflammés, et les fidèles se prosternaient en foule devant le feu éternel. Mais que ce temple a perdu de son antique splendeur ! Le feu sacré n'est plus entretenu que par deux misérables Parsis, auxquels les exploitants du voisinage veulent bien faire l'aumône d'une minime partie des gaz qu'ils ont captés, et les seuls pèlerins venus depuis quelques années sont les mécréants occidentaux. Il n'en est pas qui n'ait pris plaisir à enflammer avec une allumette les gaz qui se détachent des fissures du sol et n'ait commis à son insu le sacrilège de les éteindre en soufflant dessus.

Il était impossible de distiller le pétrole sur les lieux mêmes de son extraction. Aussi, les distilleries sont-elles à Bakou, dans la ville noire ; les plus petites usines sont installées d'une façon assez primitive : mais les grandes, celles de MM. Nobel, de Boulfroy et de Rothschild, ne le cèdent en rien aux meilleures usines américaines. Le pétrole, au sortir des tuyaux qui le déversent continuellement, est conduit dans plusieurs séries d'alambics, chauffés à différentes températures, où il perd successivement ses éléments volatils et d'où il sort à l'état de résidu. C'est une chose extraordinaire de voir cette huile si inflammable, courir impunément dans des cornues chauffées d'une façon continue de 15 à 1,400 degrés centigrades. Entre 15 et 180 degrés, les produits obtenus forment les essences de pétrole, éther de pétrole, benzine ; de 180 à 250 degrés, on recueille les *huiles lompantes* dont la densité varie de 0,800 à 0,820 ; de 250 à 400 degrés, on distille la paraffine, et il reste les *huiles lourdes*, qui servent au graissage des machines. Enfin, les derniers alambics renferment les résidus que les chemins de fer russes et les bateaux à vapeur emploient comme combustible. Ces mêmes résidus servent également au chauffage des raffineries. Les raffineries de Bakou traitent aujourd'hui 8,000 mètres cubes de pétrole brut par jour. Leur travail annuel représentant un cube de 1,600,000 mètres cubes, ne dure que deux cents jours, le travail chômant pendant les cinq mois d'hiver. Le pétrole rectifié revient à 1 fr. 20 les 100 kilogrammes, les résidus de la distillation employés au chauffage, à 45 centimes les 100 kilogrammes, et l'huile de graisse à 8 fr.

Ce qui ressort de ces chiffres, c'est le bon marché des résidus, qui, en outre, ne donnent pas de fumée et produisent autant de chaleur qu'un poids de houille trois plus considérable. Diminuer des deux tiers les chargements de combustible que nos steamers doivent emporter au loin, rendre disponible un tonnage équivalant pour les marchandises ou l'armement, serait à coup sûr un progrès considérable. Autrefois, le pétrole se transportait par fûts, c'était un procédé barbare. MM. Nobel ont imaginé ce qu'on appelle les *bateaux-citernes*. L'huile pompée dans les usines est amenée par des conduites jusqu'à l'extrémité des jetées en bois où le navire est accosté, il mesure 75 mètres de longueur et 8^{m},50 de largeur. Tout son avant forme un grand réservoir, les chaudières et les machines sont placées au milieu du bâtiment, deux cuves cylindriques descendues à fond de cale occupent l'arrière. La capacité totale de ces réservoirs est de 225,000 gallons. Le steamer est chauffé avec des résidus de pétrole. Sa vitesse est de 10 nœuds, la consommation de combustible ne dépasse pas 30 tonnes pour une traversée de 460 milles.

Un transbordement est nécessaire pour les bateaux d'un plus fort tirant d'eau, mais du même type. Il s'opère au lieu dit *Deviat Fout* (Neuf-Pieds). Mais il serait nécessaire d'entreprendre d'importants travaux pour défendre l'entrée du grand fleuve russe. La barre formée en avant de son delta par les limons et les sables rend la navigation difficile et impose au commerce des sujétions coûteuses. On ne saurait mettre en doute que le système d'ouvrage adopté par la Commission européenne du Danube aurait ici, comme à Soulina, un succès complet. Les petits bateaux-citernes remontent le Volga jusqu'à Tsaritsine, à 364 milles de la mer. Cette ville possède le

dépôt central qui alimente toute la Russie d'Europe. Les réservoirs contiennent 22 millions de litres. Le Volga restant gelé pendant quatre mois, la création d'autres dépôts était indispensable ; ils sont au nombre de trente-six, et leurs réservoirs qui se remplissent avant l'hiver ont une capacité totale de 163 millions de litres. Le pétrole voyage en chemin de fer dans des wagons-citernes identiques à ceux du Transcaspien ; la Compagnie Nobel en possède quinze cents. Il faut trois minutes et demie pour charger un wagon avec une pompe et un tuyau, une heure pour opérer le chargement d'un train de vingt à vingt-cinq wagons. Soixante trains de pétrole sillonnent constamment le territoire russe.

Il existe une autre voie d'exportation pour les produits de Bakou : le chemin de fer transcaucasien qui relie cette ville à Poti et à Batoum. Mais ce débouché n'a pas une importance comparable à celui du Volga. La Compegnie du Transcaucasien ne possède qu'un nombre de wagons assez restreint, ce qui l'empêche quelquefois de satisfaire aux demandes d'expéditions dans l'Europe occidentale. Son matériel actuel ne lui permet pas de transporter annuellement plus de 96 millions de kilogrammes. Les Russes ne semblent pas disposés à favoriser l'exportation d'un produit naturel qui leur est si utile.

Voici le tableau de l'exploitation du bassin de Bakou :

	Balakhani.	Saboutchi.
	—	—
Puits épuisés	37	18
Puits abandonnés	49	21
Puits arrêtés	11	6
Puits en approfondissement	8	9
Puits en sondages	74	13
Puits projetés et en préparation	11	8
Puits en exploitation	99	46
Fontaines jaillissantes	4	46
Production par jour en kilogr.	700.000	2.500.000

La production de tous ces puits, depuis la première découverte, dépasse aujourd'hui 10 millions de mètres cubes, qui ont fourni 3 milliards de litres d'huile à brûler, ce que la France consume en un demi-siècle, et 6 millions de tonnes de résidus combustibles, l'équivalent de 18 millions de tonnes de houille. Depuis dix ans, la production a pris une énorme extension ; elle a passé de 242,000 tonnes de naphte brut à 1,370,000 tonnes en 1885 et à 1,600,000 tonnes en 1886, de sorte que ce petit bassin, dont la superficie atteint à peine 20 kilomètres carrés, donne à lui seul le quart de la masse de pétrole extraite de la terre. En même temps, l'extraction est tombée de 15 fr. 30 la tonne à 2 fr. 75 en 1880. A cette heure, pas un gallon d'huile américaine ne franchit la frontière russe ; loin de là, le marché européen échappe à l'Amérique de plus en plus. C'est ainsi que les usines achetées récemment à Bakou par M. de Rothschild et complétées par les raffineries de Fiume, cherchent à expulser peu à peu les Américains de l'empire austro-hongrois. Ces cubes énormes sont, comme nous l'avons déjà dit, presque entièrement consommés en Russie ; il en est de même des produits secondaires. Outre que le gouvernement ne tient pas à priver le pays d'un produit supérieur, l'exportation par mer à destination de l'Europe occidentale sera toujours difficile pendant une partie de l'année, la navigation des bateaux-citernes à travers la Méditerranée offrant de sérieux dangers pendant la saison chaude. En effet, le point d'ébullition de la vapeur du pétrole est de 28° cen-

tigrades, et quand cette température est atteinte par le milieu ambiant. le navire est enveloppé d'une atmosphère si inflammable, qu'une étincelle pourrait causer une combustion générale. « L'été dernier, un vapeur chargé de pétrole a fait, dans ces conditions, la traversée de Batoum en Angleterre ; après le passage des Dardanelles et jusqu'à Gibraltar, le point d'inflammabilité fut dépassé par les thermomètres immergés dans les réservoirs. Ce fut une semaine terrible. On éteignit tous les feux pour mettre à la voile, on n'alluma même plus les fourneaux de cuisine. Trois mois plus tard, racontant ses angoisses, le capitaine jurait qu'on ne l'y reprendrait plus. Si le pétrole est un combustible fort économique, son maniement exige certaines précautions, surtout dans les pays chauds. Sur le chemin de fer transcaucasien, il est arrivé plusieurs fois, à l'époque des fortes chaleurs, que des trains de naphte ont pris feu ; il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais tout a flambé sur place. »

Commerce et finances du Japon. — Les publications du *Foreign Office* (ministère des affaires étrangères britannique) ont toujours fait une place à des exposés de la situation financière des divers pays d'Europe ou d'Amérique. Cette année, il s'y est ajouté un travail sur le budget du Japon, œuvre de M. Le Poer Trench, secrétaire de légation à Tokio, dont nous croyons pouvoir extraire quelques renseignements intéressants pour les membres de la Société de géographie de Lille. D'ordinaire, les rapports de cette espèce, imposés aux jeunes diplomates anglais par le règlement, sont de simples compilations de documents officiels, faites sans grand discernement et sans esprit critique ; lorsque leurs auteurs essaient de voler de leurs propres ailes, ils commettent parfois des erreurs. Il y a naturellement des exceptions à cette banalité et celle-ci est du nombre. Quelques réserves qu'on fasse néanmoins, on trouve en tout cas dans ces publications des données statistiques qu'on aurait de la peine à recueillir soi-même. D'après le chef immédiat de M. Trench, sir F. Plunkett, ministre britannique au Japon, la plupart des chiffres fournis dans le Rapport se trouvent réunis pour la première fois. Ce qui ajoute au piquant de la chose, c'est que ce travail soit le premier qui ait paru dans les Annales du *Foreign Office*, depuis qu'un grand changement a été effectué dans la forme du gouvernement japonais, par la constitution du cabinet actuel. Celle-ci a été un pas de plus, et des plus importants, sur la route de l'*européanisation* du Japon.

Un intérêt particulier s'attache au budget de cet État de l'Extrême-Orient, qui contraste par tant de côtés avec la Chine, son voisin immédiat. Un emprunt japonais, contracté en 1873 et rapportant 7 0/0, est coté 118 à Londres. La reprise des paiements en espèces, la hausse des fonds publics sur le marché indigène, le raffermissement du crédit public, l'intention attribuée au gouvernement d'ouvrir le pays tout entier aux étrangers, ont attiré l'attention sur l'Empire du Soleil levant. Sa population est d'environ 37 millions d'habitants, son armée sur le pied de guerre de 110,000 hommes armés et exercés à l'européenne, sa marine comprend vingt-cinq navires dont sept sont des cuirassés. 530 kilomètres de chemins de fer sont en exploitation ; l'on pousse rapidement la construction du réseau de voies ferrées. Tout un système de télégraphes, de postes, de caisses d'épargne, de banques, de collèges et d'universités, de phares, sur le modèle européen ou américain couvre le pays d'institutions qui doivent en hâter le développement. Certains pessimistes prétendent, il est vrai, que tous ces progrès, si rapidement effectués, sont restés à la surface, et qu'il faudra du temps pour qu'ils pénètrent profondément.

Le commerce extérieur total du Japon s'est élevé en 1884 à plus de 300 millions de francs (61 millions d'yen) (1). Il a été exporté de la soie pour 13,281,000 yen, du thé pour 5,819,000, du riz pour 2,170,000, de la houille pour 1,800,000, du cuivre pour 1,414,000 yen. Il a été importé 8,200,000 yen d'articles de coton, 5,440,000 de sucre, 3,500,000 de lainage, 2,054,000 de métaux, 1,773,000 de pétrole, 1,745,000 de navires, 453,000 d'armes et munitions.

Les chiffres que nous trouvons dans le rapport de M. Trench s'appliquent à l'année 1886-87 : ce sont ceux du budget de prévision. La comparaison avec les exercices antérieurs n'est pas facile, le gouvernement japonais ayant introduit en 1884 une modification dans la durée de l'année fiscale. Jusque-là, celle-ci allait du 1[er] juillet au 30 juin ; elle est comprise aujourd'hui entre le 1[er] avril et le 31 mars. Le motif de cette modification n'a pas été seulement le désir d'imiter ce qui se passait en Angleterre et en Allemagne. Il y a eu des raisons plus sérieuses. Il existait une très grande inégalité entre les recettes et les dépenses des deux semestres. Presque toutes les dépenses se faisaient de juillet à décembre, tandis que les recettes ne rentraient que dans la seconde moitié de l'exercice, après la récolte. Celle-ci forme une considération fort importante dans les contrées orientales, où l'impôt foncier est la grande source de revenu, et c'est le cas au Japon. Jusqu'à la restauration du mikado, l'impôt foncier a constitué presque la seule ressource de l'État ; aujourd'hui encore, il forme la moitié des recettes. La seconde source de revenu, c'est la taxe sur le saké (bière de riz), qui ne peut qu'être estimée qu'à la fin de la récolte, sur la quantité brassée. Grâce au changement introduit, il y a une corrélation plus exacte entre les encaissements et les débours du Trésor.

Le revenu de l'État pour 1886-1887 était estimé à 12,449,236 liv st., les dépenses à 12,448,169 liv. st.

On attendait de l'impôt foncier 7,191,930 liv. st., de la taxe sur le saké 2,473,840 liv. st., environ 75 0/0 du budget total, — 436,962 liv. st. des douanes, 202,753 liv. st. de l'enregistrement, 530,700 liv. st. des postes et télégraphes, 235,000 liv. st. des industries de l'État, 65,000 liv. st. des forêts, 250,000 liv. st. du tabac, 78,962 liv. st. de la location et de la vente des domaines de l'État.

Si nous passons aux dépenses, nous voyons que le chapitre du service de la dette (intérêt et remboursement) est le plus considérable, 3,333,333 liv. st. (plus de 25 0/0), auquel il faut ajouter 1,166,000 liv. st. pour le retrait du papier-monnaie. Le service des postes et télégraphes demande 606,000 liv. st., ce qui montre une perte de 70,000 liv. st. sur l'exploitation. La liste civile coûte 390,000 liv. st., le cabinet 95,000, les légations et consulats 108,000, le ministère de l'intérieur 331,000, l'administration urbaine et les préfectures 999,800, les finances 240,000, la perception des impôts 315,000, les douanes 33,000, les secours à l'agriculture 200,000, les pensions et disponibilités 121,000, l'armée 1,886,000, la gendarmerie 48,000, le departement de la guerre 64,000, la marine 814,000, la justice et les tribunaux 416,000, l'instruction publique 142,000, le commerce et l'agriculture 89,000, le service de garantie aux Compagnies de chemins de fer (196 kilomètres) 3,330 et aux Compagnies de navigation 4,667. Le bureau pour administrer les industries de l'État exige 416,000 liv. st., ce qui laisse un déficit de 200,000 liv. st. environ.

M. Trench nous apprend que la publication du budget a déçu les espérances qu'on avait formées à la suite des promesses d'économie et de réduction dans les dépenses,

---

1. Le *yen* vaut nominalement 5 fr. 50 ; d'après le cours de Londres, indiqué par M. Neumann-Spallart, il faut déduire 15 à 16 0/0, ce qui donne environ 4 fr. 70. En 1885, le yen valait 4 fr. 25.

au nom desquelles on a introduit un certain nombre de réformes dans les finances publiques. Si l'on compare le budget de 1886-87 avec celui de 1884-85, on s'aperçoit que les économies ne dépassent pas 250,000 liv. st.; il y a augmentation dans les besoins de l'administration locale. L'armée coûte 160,000 liv. st. de plus. Si la marine ne présente pas un accroissement, c'est qu'on a fait face par l'émission d'un emprunt dont il a été émis 800,000 liv. st. aux augmentations nécessitées par l'acquisition de matériel et par les travaux de défense sur les côtes. L'économie réalisée est due à la suppression d'un ministère, celui des travaux publics, et au licenciement du personnel. Le fardeau des contribuables japonais n'a pas été allégé. Si nous mettons face à face les recettes de l'exercice 1884-1885 et les recettes prévues en 1886-1887, nous constatons une diminution de près de 200,000 liv. st., malgré l'introduction de nouvelles taxes. La diminution la plus considérable porte sur la taxe du saké, du tabac et sur le revenu des industries de l'État.

Arrivons à la dette publique. Celle-ci s'élève à 245,427,329 yen = 40,904,555 liv. st., dont plus de la moitié est représentée par des titres de pensions héréditaires (27,500,000 liv. st.). Les emprunts pour travaux publics s'elèvent à 1,793,000 liv. st., non compris les obligations du chemin de fer de Nakasendo qui montent à 3,330,000 liv. st. La dette extérieure est de 7,522,000 yen (environ 1,250,000 liv. st). Le taux d'intérêt auquel le gouvernement a emprunté a varié. Il a en outre accordé des garanties d'intérêt à des Compagnies de chemin de fer et de navigation. Il s'est engagé, par exemple, à parfaire jusqu'à concurrence de 8 0/0 le dividende des actionnaires du Nippon Yusen Kaisha (*Japan Mail Steamship Company*).

En dehors de la dette publique fondée, il y avait en circulation du papier-monnaie pour 11,441,000 liv. st. D'après les chiffres du budget au 1er avril 1886, la circulation du papier-monnaie s'élevait à 76,984,000 yen, soit une diminution de 1,297,400 contre l'année précédente; au 1er novembre 1886, la circulation était réduite à 68,649,000 yen. La Trésorerie avait une réserve métallique de 11,300,000 yen en or, de 21,580,000 yen en argent. En 1885, il a été importé 608,000 yen en or, 6,938,000 yen en argent, exporté 500,000 yen en or, 3,763,000 yen en argent. Au mois de juin 1885, le gouvernement a notifié qu'à partir du 1er janvier suivant, il reprendrait les paiements en espèces. Le papier-monnaie émis par lui est remboursable en monnaie d'argent.

En 1886, il existait 138 banques nationales avec un capital de 7,409,350 liv. st. (44 1/2 millions d'yen), ayant émis 34 millions yen de billets : leur fonds de réserve était de 8 millions yen environ.

Jusqu'en 1870, la question du papier-monnaie a touché fort peu les intérêts du commerce étranger. Entre 1870 et 1876, il y avait environ 100,000,000 yen de papier-monnaie en circulation : durant cette période, il a été coté en moyenne à 2 1/4 0/0 de prime, celle-ci s'étant élevée au maximum à 9 1/2 0/0, la perte n'a jamais dépassé 15 0/0. En 1876, le gouvernement décréta que l'impôt foncier serait payable en monnaie, non plus en nature (riz). Avant cela, le gouvernement vendait le riz contre du papier-monnaie, ce qui donnait une certaine solidité à celui-ci. En 1877, éclata la révolte de Satsuma; les dépenses militaires nécessitèrent de nouvelles émissions de papier-monnaie, dont la valeur se déprécia rapidement. Les détenteurs de riz, voyant la tendance à la baisse et l'incertitude de l'étalon fiduciaire, montrèrent peu de disposition à se défaire de leur stock; le riz haussa, il en résulta un contre-coup sur le papier-monnaie. Le change devint contraire; de plus, le Japon importait plus qu'il n'exportait. De 1877 à 1881, la dépréciation du papier-monnaie ne fit que s'aggraver; elle atteignit 82 0/0 de la valeur nominale, malgré les efforts du gouvernement pour la combattre en restreignant la circulation et en jetant de temps à autre des sommes considérables en métal sur le marché. Si la situation s'est améliorée, si le papier-

monnaie est remonté au pair, on le doit à la politique résolue du gouvernement, qui a persisté à retirer du papier-monnaie, au rétablissement de la tranquillité et au fait que le Japon a exporté plus qu'il n'a importé dans les dernières années. Ce résultat n'a pas été obtenu sans de pénibles sacrifices.

La restriction de la circulation, effectuée surtout à l'aide d'émissions d'obligations de l'État et de chemins de fer, a eu pour effet, dit M. Trench, de faire baisser le prix des marchandises et de rendre les fluctuations des valeurs si intenses, que les capitalistes se sont empressés de placer leur sommes disponibles en fonds de toute espèce. C'est à cela qu'est dû le succès de l'émission des nouveaux 5 0/0. Il en est résulté une hausse inconnue jusqu'ici dans le cours des placements mobiliers, qui ont absorbé le capital flottant du pays. Au moment où écrivait le secrétaire de la légation britannique, certains symptômes semblaient indiquer une réaction et le retour des capitaux vers des entreprises commerciales ou industrielles. Cette réaction serait plus accentuée, si le gouvernement voulait s'adresser davantage au crédit à l'étranger, mais il fait preuve de sagesse sous ce rapport et ne veut pas recourir à des emprunts extérieurs, tant qu'il trouve à emprunter dans le pays à 5 0/0. Il a raison de le faire, car avec une circulation récemment consolidée, il court risque d'en compromettre la solidité, s'il contracte des dettes payables en métal, notamment en or, comme l'exigent les prêteurs européens.

Si la fermeté du marché des fonds publics japonais se maintient, le gouvernement allégera les charges annuelles par une conversion. En juin 1886, on a émis 5 millions d'yen d'obligations de la marine, rapportant 5 0/0 et qui faisaient en janvier 1887 plus de 3 0/0 de prime. Ces obligations sont amortissables en 30 ans, et peuvent être achetées par des étrangers. En octobre 1886, le ministre des finances a annoncé l'intention d'émettre un emprunt de 175 millions d'yen, 5 0/0, dont le produit est destiné à racheter des titres anciens rapportant 15, 7 et 6 0/0. Il a émis une première série de 10 millions d'yen, en titres 5 0/0 qui sont cotés à 2 1/2 0/0 de prime ; le reste sera émis successivement. Les titres sont à l'abri du remboursement pendant cinq ans ; après cela, ils sont amortissables par tirage en 50 ans.

Cette opération si raisonnable a rencontré des critiques ; on s'est demandé si, avec un retour d'activité commerciale et industrielle, les achats de fonds publics ne diminueraient pas, les capitaux se tournant vers d'autres placements.

La situation monétaire du Japon ne laisse pas que d'être précaire. Le pays est soumis à un drainage d'argent monnayé ; en 1886, les banques étrangères de Yokohama ont exporté 6,250,000 yen en argent et elles y ont certainement trouvé un bénéfice. L'exportation a eu lieu même pendant la saison de la soie, et au moment d'une rareté de l'argent. Pour remplir le vide ainsi produit, le *Shokin Ginko* (banque métallique) importe du métal, qui est frappé au Japon ; cette opération lui est facilitée par la dépréciation de l'argent, mais elle ne peut se prolonger indéfiniment sans affaiblir le pays qui la subit. Le yen japonais circule en Chine concurremment avec le dollar mexicain. Quelques personnes croient que la banque Shokin Ginko est aidée par l'État.

La première ligne de chemin de fer construite au Japon par l'État, entre Tokio et Yokohama (1870-1872), a une longueur de 28 kilomètres. Elle a coûté 2,855,000 yen, le r evenu net a été de 10.9 0/0 en 1880, 9 0/0 en 1882, 12 0/0 en 1884. La ligne de Kobé à Osaka (1874), longue de 35 kilomètres, ayant coûté 7,763,000 yen, a vu les recettes tomber de 10 0/0 en 1881 à 5 0/0 en 1884. La ligne de Tsurnga-Ogaki (102 kilomètres, 3 millions yen) a rapporté 0.2 0/0 en 1881, 1 0/0 en 1883, 0.2 0/0 en 1885.

Il existe une Compagnie privée avec un capital de 20 millions (400,000 actions), sur lesquels le gouvernement garantit 5 0/0. Le capital versé est inférieur à 7 millions. En 1882-1883, il a été fait appel à la garantie, mais pas depuis lors. En 1883-1884,

les actionnaires ont reçu 10 0/0, 9 1/2 en 1884-1885, 8 1/4 en 1885-1886. La Compagnie exploite trois lignes d'une longueur totale de 200 kilomètres environ; elle construit 257 kilomètres et projette l'établissement de 380 kilomètres. Dans l'île d'Yeso, le ministère du commerce exploite une ligne de 90 kilomètres qui a coûté 204.000 liv. st. D'après M. Trench, le tarif sur les lignes japonaises est très élevé, prohibitif même pour les marchandises encombrantes de peu de valeur.

A Tokio, dont la population est d'environ 1 million d'habitants, les taxes locales ont triplé depuis 1879. Elles s'élèvent au total de 936,871 yen.

La *Yokohama Shokin Ginko*, la banque dont il a été question plus haut, a un capital de 3,000,000 yen ; elle a des agences à Kobe, Londres, San-Francisco, New-York, Lyon. Elle fait aux banques étrangères (succursales de quatre banques anglaises et d'un établissement financier français) une concurrence qui commence à être sérieuse. Elle achète les traite d'exportation sur l'Europe et l'Amérique à un prix supérieur à celui que les banques étrangères peuvent payer. En 1886, elle avait en portefeuille 9,460,000 yen en traites or; tout le commerce d'exportation annuel de Yokohama est de 24 millions. La Shokin Ginko sert de banquier au gouvernement; c'est elle qui remet les appointements des légations et des consulats et qui effectue les paiements pour les commandes faites à l'étranger. Un tiers du capital de la banque est possédé par la maison impériale et ne reçoit que 4 0/0. Le gouvernement favorise l'établissement par des dépôts considérables, 15 millions d'yen au 30 juin 1886, sur lesquels on lui bonifie un intérêt très modéré.

Culture de la vigne au Japon. — D'après les *Oester. Monatschrift für den Orient*, la vigne est répandue à peu près par tout le Japon, mais c'est surtout dans la province de Kôfou, qu'on la cultive. A en croire la tradition, la découverte de la vigne au Japon date d'il y a 700 ans, et c'est en 1185, sous le gouvernement de l'empereur Gotoba, qu'elle a été faite par deux paysans dans les montagnes de Kôfou.

Il y a au Japon deux sortes de vignes : la *Vitis vinifera* et la *Vitis labraska*; cependant on ne cultive que la première, car quoique la seconde sorte réussisse mieux qu'en Amérique, on l'aime moins; elle pousse à l'état sauvage au flanc de toutes les montagnes. On ne cultivait la vigne autrefois que pour en manger les raisins; aussi, la culture en était-elle très superficielle et laissait-on la plante presqu'à l'état sauvage. Depuis quelque temps, cependant, on tâche, par des soins multiples, d'augmenter le rendement des vignes et d'en obtenir des fruits dont on puisse faire du vin. On a deux manières au Japon pour la reproduction des vignes : l'une, c'est de planter des boutures; l'autre méthode, qui est plus sûre et qui donne de meilleurs résultats, consiste à plier les branches sans les couper, et à en enfouir un bout sous terre, comme le font les vignerons français. Les Japonais choisissent de préférence pour leurs vignobles, des flancs de montagnes pierreux et secs, et procèdent alors de la façon suivante : ils creusent d'abord un fossé de $1^{m}20$ de profondeur et d'environ 2 mètres de largeur, qu'ils relient avec des rigoles d'écoulement des eaux et qu'ils remplissent ensuite de fumier et de terre. On y plante les vignes d'ordinaire en automne, sauf dans les districts très froids, comme Hokkaïdo, où cela se fait au printemps.

Comme fumier, on emploie la farine d'os, les cosses du riz, des gâteaux d'huile et le marc des raisins, et cela non pas indifféremment, mais en vue de résultats distincts. C'est ainsi que la farine d'os, les cosses du riz et le marc des raisins augmentent la douceur et le volume du fruit; le fumier animal donne de la force aux

pieds et produit une récolte plus nombreuse. Aussi presque toujours on applique tous ces fumiers à la fois.

Jusqu'en 1875, la plante n'était cultivée que pour les raisins qu'on mangeait ; tout au plus en préparait-on une sorte de liqueur qui, cependant, n'était pas bue, mais appliquée extérieurement. C'est en 1875, qu'un habitant de Kôfou eut l'idée de faire du vin pour la première fois ; mais comme, ignorant, il avait pris des raisins qui n'étaient pas mûrs, l'essai réussit mal ; l'année suivante, un nommé Oto Matsougoro l'essaya à son tour et avec succès. A Hokkaïdo et dans les provinces d'Harima et d'Ovari, on produit maintenant annuellement quelques milliers d'hectolitres de vin, quoique les parcs de vignes ne soient plantés que depuis cinq à six ans. Il est presque certain que sous peu cette production s'élèvera à 20 ou 30 mille hectolitres. Le vin qu'on produit aujourd'hui ne vaut pas grand'chose, aussi l'emploie-t-on principalement pour en faire, avec les vins européens, un mélange que les marchands japonais vendent comme bordeaux.

La première vigne européenne plantée au Japon fut celle dont Napoléon III fit cadeau au Schogoûn en 1868. Après cela, on introduisit d'Amérique les espèces Isabelle et Concorde, d'Autriche le Frankenthaler, ainsi que quelques espèces françaises. Les vignobles les plus importants se trouvent au centre de Niphon à Harima et sur l'île de Kiou-Siou. Enfin, on cultive depuis quelques années avec beaucoup de succès, des raisins de Palestine. Le directeur de l'école botanique de Harima offrit l'année passée au Ministre des affaires étrangères, une grappe de cette espèce pesant trois kilos.

Le climat et le terrain sont, au Japon, des plus favorables à la culture de la vigne ; aussi peut-on espérer, alors surtout que le gouvernement protège et favorise cette culture que le Japon deviendra, tôt on tard, un pays de vignobles. Malheureusement, les maladies de la vigne s'y font aussi sentir. La nielle s'y est montrée dès 1867, et n'a jamais totalement disparu. Le phylloxera a fait son apparition en 1885, et on s'est résolu à brûler entièrement les vignobles où on l'avait constaté. Les Japonais croient qu'il a été amené par des plantes importées d'Amérique.

La récolte de 1885 n'a pas été très satisfaisante, à part les provinces de Kôfou et d'Hokkaïdo, où les résultats ont été meilleurs. La cause en est aux pluies diluviennes et aux inondations survenues juste à l'époque de la floraison.

AFRIQUE.

Les mines d'or du Transwaal. — La *Norddeutsche Allgemeine-Zeitung* du 22 février, publie la communication suivante :

« Un avis qui nous vient de Prétoria, fait de nouveau ressortir la nécessité qui existe pour nous d'attacher une attention plus grande aux intérêts du commerce allemand dans le sud-est de l'Afrique, alors surtout que la question du chemin de fer qui doit relier Prétoria à Delagoa-Bay va enfin recevoir une solution (le capital de 500 mille livres sterling, nécessaire à cette entreprise, est entièrement souscrit). Bientôt, il ne sera plus possible de fonder des établissements à des conditions aussi avantageuses que sur cette baie de Delagoa, qui offre tant de ressources au commerce et à l'industrie. Les républiques sud-africaines ont une tendance à s'étendre vers la mer, pour y trouver des débouchés pour leurs produits. Plus l'exploitation des gisements d'or augmente, plus cette extension vers les côtes se manifeste. C'est surtout dans les parties septentrionales et occidentales du Transwaal que l'exploi-

tation des mines d'or prend du développement. Les capitaux européens, autres que les anglais, commencent à se répandre dans le pays. Des entrepreneurs français et allemands s'associent pour acheter les mines les plus riches, souvent, il est vrai, par esprit de spéculation pour empocher l'argent des souscripteurs, plutôt que dans l'intention de faire exploiter les mines et de payer de bons dividendes eux actionnaires. Aussi, est-ce un devoir que de mettre le public en garde contre l'achat des actions ou parts des mines d'or du Transwaal et de prévenir les Commissions de Bourses de ne permettre la vente de ces actions que lorsqu'un examen sérieux aura prouvé leur valeur. Si ces précautions ne sont pas prises, il est à craindre que les agioteurs n'en profitent pour exploiter le public en achetant une mine d'or à bas prix pour en faire une entreprise par actions à un chiffre très élevé.

Quant à la richesse des mines d'or, elle est très grande, mais c'est une raison de plus pour laisser passer la période de la spéculation et attendre que les fondateurs, par suite du manque de souscripteurs, consentent à faire des propositions plus acceptables. »

OCÉANIE.

Extraction de l'or en Australie. — L'extraction de l'or dans le district de Victoria s'élève, pour l'année 1886, à 640,872 onces, c'est-à-dire à 142,799 onces de moins que pour 1885, où elle s'élevait à 783,671 onces. L'année 1886 est celle qui, depuis les découvertes des gisements d'or a Victoria, a donné le plus petit chiffre de production. Elle a donné 78,000 onces de moins que l'année 1879, qui jusqu'alors était la plus mauvaise.

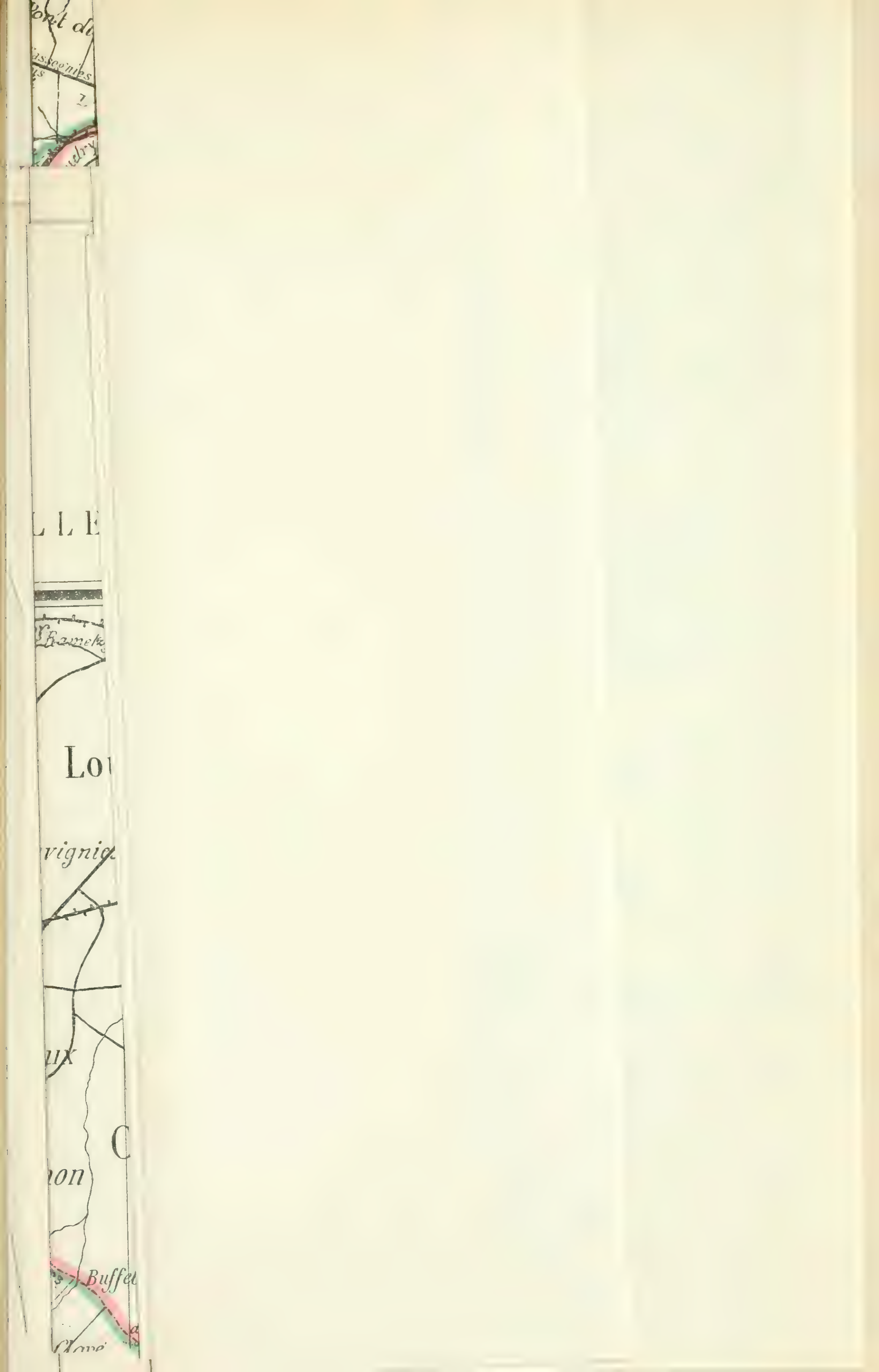
Voici le produit net des gisements d'or dans les douze dernières années :

Année	1875	1,058,823	onces.
»	1876	937,260	»
»	1877	792,839	»
»	1878	753,793	»
»	1879	718,208	»
»	1880	812,092	»
»	1881	886,416	»
»	1882	879,481	»
»	1883	740,373	»
»	1884	774,330	»
»	1885	783,671	»
»	1886	640,872	»

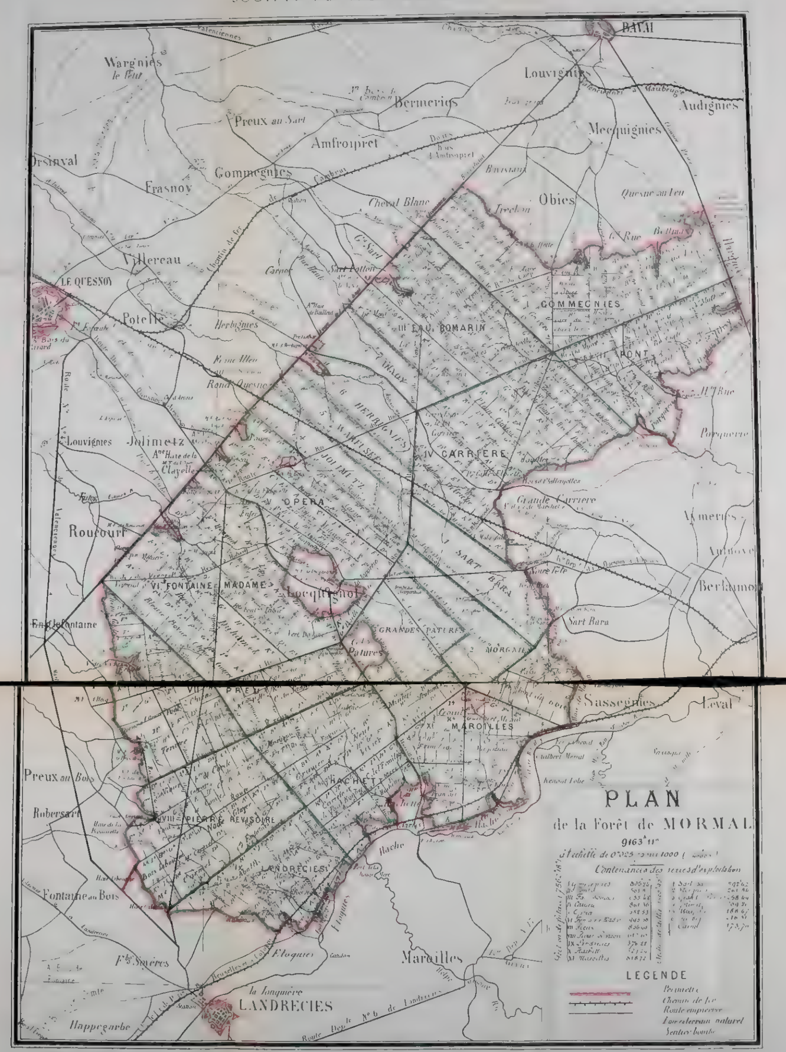
Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD.



LLE
Lo
vignie
ux
C
non
Buffet



M. H. BÉCOURT
1887.

COURS & CONFÉRENCES DU SAMEDI SOIR A ROUBAIX

UNE EXCURSION AU ROYAUME-UNI

Par M. LEFEBVRE, professeur à l'Institut Turgot.

Conférence faite à Roubaix le 5 février 1887.

Votre excellent Président, au nom du Comité, m'a demandé une causerie sur le Royaume-Uni; et comme le Comité connaît vos goûts, vos intérêts, vos appétits géographiques, en même temps que je le remercie de m'avoir indiqué ce sujet, je viens répondre à son désir.

L'Angleterre est à 30 kilomètres de nous; nous l'aimons peu, parce que son nom est pour nous l'évocation de douloureux souvenirs; mais nous ne devons pas oublier que son peuple est de tous les peuples européens celui qui a le plus travaillé à la conquête et à la civilisation du monde, celui dont l'empire est le plus universel et le caractère le plus cosmopolite. Libre à nous cependant de conserver nos rancunes au fond de nos cœurs tant que les monuments de Londres parleront de nos désastres, tant que la réhabilitation de Jeanne d'Arc ne sera publiquement, solennellement, faite de l'autre côté de la Manche.

Le sujet est vaste. L'Angleterre, ce sont ces deux continents d'Irlande et de Grande-Bretagne à qui leur position insulaire a permis de développer prodigieusement leur industrie et leur commerce; c'est ce bloc de fer et de houille mettant en présence les deux nerfs de la vie chez les peuples modernes, fouillé par une légion souterraine de 300,000 cyclopes qui rejettent annuellement à la surface 105 millions de tonnes de ce produit; ce sont ces larges estuaires, ces ports naturels où l'indigène affronte la mer et devient intrépide marin, ce sont ces vaisseaux innombrables qui sillonnent toutes les mers, grands comme des léviathans, portant partout le nom et l'influence anglaises: ce sont ces débouchés, ces colonies, ces postes stratégiques constituant un immense empire d'Outre-Mer qui enserre

toutes les mers et tous les continents ; ce sont, enfin, ces nombreux essaims qui, à l'étroit sur le continent, vont, sur des bords lointains, créer une petite patrie à l'image de la grande

Nous avons là un sujet que nous pouvons difficilement embrasser en 80 minutes. Aussi allons-nous faire moins une étude complète du Royaume-Uni qu'un tour en Angleterre. Je croirai n'avoir pas perdu mon temps si je puis, dans le court laps de temps qui m'est accordé, vous donner une idée assez exacte d'une ville anglaise, du port, de l'industrie, des mœurs britanniques.

Nous entrons en Angleterre par le vaste estuaire de la Tamise ; à droite et à gauche sont de petites maisons jolies, proprettes, de grands arbres isolés ou par massifs. au milieu de larges plaques vertes de gazon. — Sur la rive méridionale, *Gravesend* tout d'abord aligne ses maisons et. devant elles, les vaisseaux passent majestueusement, avec des flots de fumée, toutes voiles au vent. Tout témoigne de la proximité d'un grand port : les docks, les entrepôts, les bassins de construction et de calfatage, les chantiers deviennent de plus en plus nombreux, de plus en plus considérables — partout s'accumulent les marchandises ; des carcasses de maisons en fer que l'on ajuste et que dans quelque mois on bâtira dans l'Inde, des machines achetées par des Américains ou des Russes : tout cela est énorme, écrasant. A partir de *Greenwich*, le fleuve large de plus d'un mille, roule entre deux files de bâtiments rouge sombre : des vaisseaux sont amarrés au rivage pour le chargement, le déchargement : tout cela se fait comme par enchantement ; les grues grincent, les cabestans crient, et le cuivre, le fer. la houille, la pierre, emplissent les flancs des navires. — Beaucoup de vaisseaux remontent vers l'Ouest. — La Tamise est la continuation de la mer : on arrive à Londres, de Canton, du Cap, de New-York, de Melbourne, — vaste caravansérail où tout le monde se rend, vend, achète.

A Greenwich, on a un spectacle magnifique sous les yeux ; l'horizon est occupé par une vaste toile d'araignée ; de plus près, ce sont les gréements de centaines de navires. Là, commence la Babel de constructions, de vaisseaux, d'hommes et d'affaires.

A l'Occident, la forêt de vergues, de mâts s'épaissit. C'est l'immense cité cyclopéenne de *Londres*. Ville bizarre, une brume étrange la recouvre ; elle devient opaque en hiver : tenant un homme par la main, il est souvent difficile de distinguer sa figure ; une averse l'abat, mais bientôt elle se reforme ; les rayons du soleil sont rares dans ce pays ; joignez à cela la monotonie, le silence, mettez sur les façades la sinistre

teinte de la suie, et Londres vous paraîtra une grande manufacture de noir animal fermée pour cause de décès. — L'aspect des monuments surtout est affreux : Somerset-House, British-Museum, Saint-Paul, une espèce de Panthéon anglais, ont les creux de leurs ornements trop nombreux passés à l'encre ; le marbre, la pierre s'encrassent et sont envahis par une pourriture d'un genre particulier. Et pour les statues, quel pays ! — Voyez-les à moitié nues, dans de larges draperies, suivant le modèle antique, sous le brouillard glacé ; c'est une profanation pour ceux que l'on veut tirer de l'oubli, que de les livrer à l'inclémence d'un tel climat. — On ne pense pas au duc de Fer en voyant Wellington sur son piédestal ; et Nelson sur sa colonne, où chaque jour le noircit, n'est pas le terrible amiral. — Que diraient les Grecs en voyant leurs arts ainsi exilés ; ils verraient dans la blanche Albion l'Enfer d'Homère et dans les bateaux à vapeur qui courent sur la Tamise, noirs, fumeux, infatigables, les barques du Styx.

Dans cette brume. vivent 3 millions et demi d'habitants ; douze villes comme Marseille, dix comme Lyon, deux comme Paris en un tas, avec un accroissement annuel de 60.000 âmes dont les 4/5 sont dus à l'excédent des naissances sur les décès ; avec 530,000 maisons, 25,000 rues, et qui s'accroît, comme toutes les grandes villes, vers l'Ouest. — C'est énorme et en même temps riche, soigné. — La vue de Paris ne peut donner une idée des squares, des concerts, des maisons, des rues de Londres, de l'animation qui règne dans certains quartiers ; les cercles, les hôtels sont des monuments, les rues sont souvent très larges, les cabs vont deux fois plus vite qu'ailleurs, et comme le « Time is monney », on avale un renseignement en un mot.

L'immense rivière ardoisée se continue vers l'Ouest et traverse *Hamptoncourt* avec sa belle ceinture de villas, de cottages, de maisons de plaisance, de verdure, d'arbres séculaires, la vigne la plus grande et la plus productive du monde est dans cette ville. — Là, vivent d'heureux riches, opulents, dépensiers, qui peuvent enfin fuir les tracas de la capitale et qui évitent de mettre auprès d'eux rien qui puisse leur en rappeler le souvenir ; la maison est simple, spacieuse, des plantes grimpent souvent aux murailles ; les fenêtres sont larges, avec des fleurs sur les rebords ; pas de persiennes, très peu d'ornements architecturaux, mais une propreté parfaite. — Charmante demeure, direz-vous ; oui, mais elle n'est charmante que pour le maître qui aime à se trouver seul chez lui ; c'est le grand seigneur des temps féodaux, aux instincts intempérants, à qui la règle forme un rempart infranchissable.

— L'isolement, sauf quelques rares exceptions ; 6,000 fr. de loyer, une demi-douzaine de domestiques, une dépense annuelle d'environ 60,000 fr., tel est le châtelain, tels sont les éléments d'évaluation de sa fortune, et il y a en Angleterre dix de ces vies contre une en France.

Si autour de son castel, l'Anglais sème à profusion les richesses naturelles, c'est qu'il aime la campagne. — On en est convaincu quand on visite leurs parcs, Saint-James-Parck, Regent's-Park, et quand on lit leur littérature.

Les parcs sont de grandes dimensions : le jardin français, celui de Louis XIV surtout, est un salon en plein air, peuplé de statues, de vases, où les pièces d'eau sont régulièrement délimitées ; les Tritons, les Nymphes, les divinités, les monstres aquatiques en émergent sous la pluie des jets d'eau ; — on y converse, on y discute ; on s'y plaît en petit comité. — Dans le jardin anglais, les yeux de l'âme font conversation avec les choses naturelles : de vieux arbres, de véritables prairies, des étangs peuplés de canards, de cygnes, d'une multitude d'oiseaux nageurs, des vaches, des moutons, broutent l'herbe toujours fraîche ; là, on se plaît seul. — Nous avons voulu faire le bois de Boulogne sur ce modèle, mais nous avons commis la grave faute d'y composer un groupe de rochers et de canards : la main de l'architecte est trop visible. — L'Anglais ne voit jamais se dresser devant lui l'uniforme d'un gardien ; il y est libre ; entre qui veut et, remarquez-le, pas de dégât ; même liberté dans les gares ; ils sourient quand ils nous voient parqués comme des moutons dans nos salles d'attente.

Hyde-Park, d'une surface de 168 hectares, a une rivière, des pelouses, des bestiaux, des ombrages, c'est un vaste parc champêtre au milieu d'une capitale. Vers 2 heures, la grande allée est un manège ; presque tout le monde est à cheval ; de bons gros papas, des matrones dignes à larges épaules, des enfants passent sérieux sur leurs poneys ; les jeunes filles se tiennent crânement sur leur bête ; elles vont au parc pour prendre l'air et non pour se faire admirer ; à les voir, on ne peut s'empêcher de se dire qu'elles connaissent et remplissent le principal devoir d'une jeune fille, qui est de se bien porter.

Il y a, dans la promenade à cheval, une question hygiénique, pour beaucoup une question de luxe. On juge l'homme, dans le Royaume-Uni, d'après le nombre de ses chevaux, de ses serviteurs et de la dépense en linge et en toilettes toujours fraîches, sans cesse renouvelées. Les habits, une fois fanés, passent à une personne d'une condition

inférieure. L'habit de soirée d'un élégant se retrouve, cinq ou six mois plus tard, sur le dos d'un misérable accroupi sur les escaliers de la Tamise ; ce je ne sais quoi sur la tête d'une vieille qui trie des ordures a été le chapeau rose d'une charmante lady.

Vers le soir, les toilettes abondent, mais les couleurs sont crues et les formes disgracieuses, le chapeau est trop paré ou trop nu, les cheveux trop lustrés : une toilette, c'est souvent un ensemble mal attaché, mal agencé qui crie et qui jure ; elle est trop éclatante quoique venant de Paris, mais c'est une anglaise qui l'a choisie. Règle générale, on peut dire, avec le comte Joseph d'Estournel, que l'Anglaise est un champ clos où les couleurs ennemies se rencontrent et se livrent bataille.

Il y a, comme vous voyez, beaucoup de sujets de distractions et d'études et de réflexions dans le parc anglais ; mais ce qu'il y a d'admirable, c'est la verdure, ce sont les arbres, isolés, formant des bosquets, penchés sur les eaux tranquilles ; ils sont énormes : chênes, maronniers, tilleuls. A côté, les biches paissent dans la fougère humide, les daims accourent à la voix. Les plantes exotiques y poussent admirablement, les palmiers hauts comme des chênes, les bananiers dont chaque feuille pourrait abriter un enfant. L'Anglais entend parfaitement cette architecture des arbres, des pelouses, des fleurs.

Nous avons nos jardins *anglais*, nos voisins d'outre-Manche ont tenté d'établir quelques parcs *à la française*, mais la restauration où le goût anglais a dominé et paraît brutalement ont tout révolutionné ; le jardin de Hamptoncourt est dans ce cas ; les plantes grimpantes s'enroulent aux espaliers ; les pièces ont reçu des habitants, les nénuphars étendent leurs belles feuilles à la surface des eaux. L'esprit national triomphe.

Parmi les mille bonnes choses que l'Angleterre doit à sa position insulaire, nous ne parlerons que d'une seule : les vieux arbres, conservés religieusement. Chez nous, les guerres, les invasions, les émeutes populaires les détruisent : là ils peuvent prospérer et s'élever jusqu'au ciel. Il faut voir dans ce fait un reste de l'ancien amour féodal pour les choses qui parlent du temps passé. De nombreux promeneurs entrent et sortent; on fait de petits dîners sur le gazon; des pensions y viennent jouer ; on ne touche ni aux fleurs, ni aux arbres ; on aime les bêtes, dont on connaît les noms. Un écriteau, de temps en temps, porte : « On espère que le public ne détruira pas ce qui est cultivé pour l'agrément public. » Et chacun se fait son propre constable.

J'ai laissé entendre plus haut que les grandes fortunes sont nombreu-

ses en Angleterre. D'après des relevés officiels de 1841, sur 16 millions d'habitants, il y aurait 1 million de domestiques. Une leçon de musique, la visite d'un médecin qui n'est pas célèbre, se paient une guinée : le principal du collège d'Eton gagne annuellement 152,000 francs : celui d'Harrow, 157,000 fr.; celui de Rugby, 74.000 fr.; beaucoup de professeurs de ces établissement, de 30 à 40.000 fr. La feuille d'impression se paie 200 fr. dans la *Revue des Deux-Mondes*, 500 fr. dans les *Trimestriels* anglais ; certains articles du *Times* ont été payés 2,500 fr. Thackeray, le romancier, gagnait 4.000 fr. en 24 heures au moyen de deux lectures. Avec 8.000 livres sterling par an, on n'est pas riche, dit l'Anglais, on n'est que très *confortable*.

L'Anglais travaille et gagne beaucoup, mais il depense tout, c'est la règle : il ne pense pas à l'avenir ; c'est l'inverse du Français, moins travailleur, mais économe.

Mais, cet argent, d'où vient-il ? Où va-t-il ? Nous pourrions nous procurer des statistiques : mieux vaut visiter les grands centres manufacturiers dont nous parlerons et les docks où sont des arrivages d'épices de Java, de glaces de Norwège ; trente, quarante mille tonneaux de vins qu'une grue décharge ; on dirait qu'ils se meuvent d'eux-mêmes : les machines les portent jusqu'au fond des celliers ; ici, un pont qui pèse 100 tonnes et que meut un seul homme et un cric. Des peaux, des cuirs. Quelques ouvriers, aidés par d'ingénieuses et puissantes machines, font la besogne rapidement, sans paroles, sans gestes. Combiens nous épargnerions quelquefois de temps si nous supprimions notre bavardage, nos impatiences, nos hésitations, nos tâtonnements. Chez eux, l'ordre et l'exécution s'engrènent aussi sûrement que deux rouages.

Nous sommes trop près du Shadwell, le quartier pauvre, pour n'en pas parler ; la grandeur de sa misère est proportionnée à l'immensité et à la richesse de Londres. Les mauvais endroits de Paris, de Marseille, d'Anvers, ne sont rien à côté du Shadwell ; les maisons sont basses le long des rues étroites qui descendent au fleuve ; les marchands de *gin* sont nombreux ; par la fenêtre ouverte on voit, autour des comptoirs, une bande de mendiants, de voleurs, de filles surtout : une musique grinçante agit comme un courant électrique sur ces êtres inertes dont le sourire fait peur. De temps en temps, un rassemblement se forme aux portes : c'est une rixe ; les bancs se vident, véritable égoût humain, plaie de la pudique Albion. Quelques-unes de ces misérables créatures ont un reste de propreté, mais souvent ces haillons

sont souillés et disparates. On ne peut pas se figurer ce que peut devenir un chapeau de dame qui a roulé, pendant deux ou trois ans, de tête en tête, qui a été bossué aux murs, qui a reçu des coups de poing — car ils en reçoivent — ; c'est peut-être le pays du monde où il y a le plus d'yeux pochés, de nez bandés, de pommettes saignantes ; les figures sont affreuses mais, le trait horrible, c'est la voix fêlée, la voix de chouette malade

Les *street-boys*, mille fois plus repoussants que les voyous de Paris, pullulent ; tristes victimes du climat et du *gin* ; ils font la roue pour obtenir une pièce de monnaie. Près d'eux, des hommes en loques étonnantes ; on n'imagine pas, sans les avoir vus, ce qu'un vêtement peut porter de couches de saleté. Toute cette misère, qui n'a quelquefois comme lit qu'un tas de suie, souvent que les escaliers humides de la Tamise, n'ont qu'un refuge, l'ivresse. « Ne pas boire, vous disent ces désespérés, alors mieux vaudrait tout de suite mourir. » Ils sont lâches, profondément féroces.

Permettez-moi de vous rappeler ici un mot de M. de Talleyrand, en 1834 : « La canaille anglaise est très lâche ; victorieuse, elle serait cruelle ; mais trente constables, armés de baguettes blanches, suffisent pour la faire reculer. Chez nous, elle est brave et sait se faire tuer. »

Quand vous entrez dans ces rues, des regards de fauves s'attachent sur vous. « Prenez garde à vos poches, vous dit un policeman, et n'allez pas plus loin, ce serait téméraire. »

Nous nous arrêterons dans le détail de cette misère qui écœure, la misère anglaise, la vie dans un taudis où grandit le *rough* qui tuera pour gagner sa vie, tandis que sa mère, un brûle-gueule à la bouche, ne rêvant que le verre de *gin*, ira faire le détris des tas d'ordures. Et peut-on appeler cela une exception : 150.000 mendiants vivent en hiver, à Londres, de l'assistance publique, et on peut estimer à 180,000 le nombre des *rough* ou gens sans aveu. En 1861, le nombre de pauvres assistés dans l'Angleterre et le Pays de Galles était de 890.423 ; dix ans plus tard (1871), il était de 1,081,926. C'est là un gouffre qui se creuse.

Au sud de Londres, *Epsom* est célèbre par ses courses — les affiches gigantesques les annoncent — c'est le derby, jour de liesse, le Parlement ne siège pas ; on ne parle que de chevaux et d'éleveurs.

Le *derby* est une grande plaine verte, un peu onduleuse ; — tout autour des échafauds, des tentes, des centaines de boutiques, des écu-

ries improvisées, des voitures, des chevaux des hommes 2,300.000 têtes humaines. — Rien d'élégant : les voitures sont des véhicules ordinaires, les toilettes sont rares ; on vient pour voir ; il n'y a d'intéressant que la masse.

C'est une kermesse et l'on s'y amuse avec grand fracas ; partout des bohémiennes, des chanteurs, des danseurs, des tirs à l'arc et à l'arbalete, des charlatans et une file sans fin de cabs, calèches, roskis, four-in-hands, avec viandes froides, pâtés, melons, fruits, vin, surtout du champagne. Avant de s'amuser, on mange ; la grosse gaîté et le franc-rire sont l'effet d'un estomac bien rempli. — Le riche jette l'or à pleines mains, le pauvre promène sa pitoyable personne devant la ripaille toute prête, dans l'espoir d'en recueillir les miettes. Rebut de la société, il se nourrit avec les chiens des restes du repas ; il se couvre d'habits rebutés ; il n'a plus de dignité, il n'a plus de fierté. Le grand moulin social broie ici la dernière couche humaine dans son engrenage d'acier.

La cloche sonne ; — la piste se vide grâce aux efforts muets de 3 ou 400 policemen — la foule sur la prairie forme une immense tache noire. Dans le lointain, les jockeys en rouge, en bleu, en jaune, en mauve, font un petit tas à part comme un vol de papillons posés — 30 ou 40 coureurs — 2 faux-départs, puis départ définitif, ils vont par masse, par petits paquets le long de la piste ; — on les voit venir de loin avec la vitesse d'un train à une demi-lieue. — Ils arrivent ; c'est un ouragan. — « Chapeaux bas ! — chacun se découvre et se lève, les figures froides ont pris feu, les gestes saccadés, courts, secouent les grands corps flegmatiques. — Dans l'enceinte des paris, la secousse est extraordinaire, comme d'une danse de St-Guy ; les parieurs gesticulent comme les pièces d'un télégraphe fou. — Et pendant ce temps la foule se répand dans la piste sur les pas des coureurs : on va peser et vérifier.

Le moment grandiose est celui où les coureurs, n'étant plus qu'à deux cents mètres, la vitesse devient tout-à-coup visible et le peloton de cavaliers et de chevaux fond en avant comme un tempête.

Puis les conséquences : des gains d'un million de francs, des pertes énormes : 20.000 l. st., 50.000 l. st. ; l'un perd sa voiture, l'autre ses chevaux, un 3e se trouvant insolvable, se brûle la cervelle. Ce que l'eau-de-vie est pour le palais, les paris le sont pour l'esprit, un excitant nécessaire à des machines lourdes et rudes ; il faut des impressions violentes, la sensation d'un risque énorme — Le pari est un duel, le duel un danger et l'Anglais est par instinct militant et hasardeux.

Les courses finies, on festine en plein air ; les buffets sont remplis ; les classes se confondent, le cocher trinque avec le gentleman, on boit du porto, du sherry, du stout de l'ale. — Le lendemain chacun reprend sa place ; le subalterne redevient « distant » comme d'habitude.

Plus tard, les têtes sont en feu ; les Phileas-Fog oublient leur flegme, se jettent à la tête des os de poulets, se boxent dix contre dix ; deux ou trois en sortent les dents cassées ; — ils ont perdu leur attitude correcte. leur délicatesse ; le gentleman n'est plus ; la bête fait irruption — au retour les vêtements sont blancs de poussière, ou noirs de boue ; les ivrognes sont nombreux ; leurs compagnons les soutiennent en riant; nul n'en est dégoûté; car c'est le jour où tout est permis. c'est un débouché pour une année de contrainte.

Nous ne parlerons pas de Cremorn-Gardens, une sorte de bal Mabille; le coin est par trop sombre ; on en sort assuré que le mal est plus grand là qu'en France et que si la société anglaise est un bel édifice, le dernier étage est un cloaque.

Intérieur anglais.

Pénétrons chez l'Anglais, l'Anglais riche, bien entendu, — présentés, nous y serons accueillis avec une politesse parfaite ; les salons sont princiers, spacieux quelquefois, très souvent exigus. deux au premier, d'autres aux étages supérieurs, la fête se divise, et l'on étouffe dans les serres surchauffées ; les dames cherchant un peu d'air, un peu de place, s'assoient sur les degrés des escaliers monumentaux ; elles sont couvertes de gaze. de tulle, les cheveux sont pleins de diamants, sur la main et leur cou. des fanfreluches vertes, des anneaux d'or ; ornement de reine sauvage ; comme la française qui a au plus haut point le sentiment des couleurs se récrierait ! les unes sont belles, mais la laideur anglaise est plus laide que la laideur française ; on pense à ces cigognes, à ces haridelles habillées au frontispice de quelque monument humoristique ; les nez proéminents, machoires de *macaques*. — Quant aux hommes, ils sont trop machines. trop automates trop grands, trop anguleux ; les figures si gaies des Français. sont bien agréables par contraste.

On y chante au piano — on réussit rarement ; les Anglais sont encore moins bien doués que nous pour la musique ; on y écorche une sonate

au milieu du recueillement général. Si les jeunes filles sont peu musiciennes, elles sont simples, affables, parlent ouvertement, cordialement, naturellement, sans arrière pensée — elles vous mettent à l'aise. — Bien autres sont les humbles Françaises, avec qui la conversation est un duel, esprit tranchant qui d'un mot vous met en déroute, qui d'un trait vous coupe en quatre, à l'imagination vive, exigeante, qui veut des nouvelles, des anecdotes, des bons mots, de l'amusement, des flatteries, et qui vous plante-là si vous n'avez pas de bonbons à lui offrir. L'anglaise peint la pensée sans ornement, elle parle de choses graves, et raisonne comme un homme.

Ces mœurs font que l'Anglais garde dans son âme un coin pour les sentiments ; il est scandalisé quand il voit un homme à Paris regarder les femmes sous le nez et ne vouloir pas leur céder le trottoir. — Nos façons, nos discours à cet endroit leur déplaisent, les blessent et ils nous trouvent trop commis-voyageurs, fats et polissons.

L'Anglais voit dans la jeune fille une future mère, qui doit être la première institutrice de ses enfants et qui est par son éducation préparée à cet important rôle.

Pourtant elles sont silencieuses ; mais ce n'est nullement niaiserie ; biches effarouchées qui rougissent quand on leur adresse la parole, elles reprennent facilement leur aplomb.

On aime à voir l'Anglaise n'avoir que tard l'assurance et les façons du monde. — La Française est une fleur trop vite ouverte.

Elles n'aiment pas le séjour des villes ; l'été et l'hiver se passent à la campagne, en promenades, en courses de 2 ou 3 heures par jour, — de longues heures sont consacrées, au dessin, à la lecture, à différents travaux, à des visites aux pauvres, à des leçons faites aux enfants indigents du voisinage. — Elles n'ont pas le temps de s'ennuyer. — Quelquefois la famille franchit la Manche ; elles trouvent les françaises « *very agreables* » aimables et surtout gaies.

Une chose les choque fortement chez nous : c'est la surveillance que nous exerçons sur nos filles ; en Angleterre, elles sont plus indépendantes, sortent seules ou avec leur sœur. — Cette liberté a son excès chez les *fast girls* que l'on voit considérer les hommes comme des camarades et parfois fumer avec eux.

Souvent elles sont modestes, pleines de santé, de bon sens, font de bonnes ménagères, fidèles à leur mari, ont des enfants sans être malades et ne mènent pas la maison en toilette.

La femme anglaise n'est pas coquette — elle sait voir de splendides toilettes sans envie, elle est d'ailleurs muette comme une Cendrillon.

Des femmes jolies, bien habillées, portent des lunettes. — Il est certain que l'Anglaise n'a pas au même degré que la Française le sentiment de la tenue de convention ou de la parade. Elles ont en revanche le naturel moins contraint.

L'Anglaise est franchement belle ; le grand air, les exercices corporels, les exercices d'équitation la font robuste ; elle a un tempérament calme. Nous pouvons faire cette remarque à propos de tout le peuple anglais : ce qui nous use, c'est la fréquente variation des sentiments qui nous animent. — En Crimée, par exemple, nos blessés survivaient moins souvent à leurs blessures que les Anglais, tout simplement parce que ceux-ci savaient se résigner.

La condition *sine qua non* d'une bonne santé pour la femme, c'est d'accepter sa condition ; l'Anglaise l'accepte, c'est un modèle de soumission. — Mais elle est moins agréable que la Française, ne sait pas se faire jolie femme, elle est propre quand la Française est attrayante. — L'Anglaise auprès de la Française, c'est une très belle pêche rosée, médiocrement savoureuse à côté d'une fraise parfumée et pleine de goût.

La Française tient habilement un salon ; l'Anglaise n'y peut arriver : le tact, la promptitude, la souplesse manquent. — La femme, chez nous, apprend rapidement le monde : la petite bourgeoise, mariée hier, est installée au comptoir, joue, retient les chalands, la grosse Anglaise de Dieppe, celle de l'anecdote, pendant que son mari s'empresse et court avec toutes sortes de politesses autour des tables, se tient sur son trône, roide et sérieuse et dit d'un ton glacé aux gens qui se lèvent de table : *Havé vo payé, Mosieur?* sans se douter que cette interpellation peut choquer.

Et notre politesse? vient-elle de la sympathie, n'est-ce pas plutôt un dehors, un décor, un point d'honneur, une preuve de notre savoir-vivre plutôt que l'effet d'une sympathie vraie, d'une bonté naturelle. — Un sourire, un coup de chapeau, trois jours après nous avons oublié. — L'Anglais est plus franchement serviable et cordial. Pour l'étranger, il se dérange, il fait des courses, le fait monter dans sa voiture, puis non seulement il vous invite à dîner, mais vous présente à ses amis, vous pilote, vous nourrit, vous loge, vous occupe, vous distrait. — Ce qui frappe le plus, c'est l'ouverture de cœur, au bout de quelques jours, il vous dit ses choses intimes, le chiffre de sa fortune, de sa dépense,

le prix de son loyer, l'histoire de sa fortune, de son mariage. A côté d'eux, nous sommes des ultra-boutonnés.

Pourquoi l'Anglais est-il hospitalier ? Il y a à cela beaucoup de causes dont nous ne résumerons que les principales.

La vie à Londres se passe en courant ; la maison de campagne est le véritable salon ; pendant les huit mois que l'on y passe, les journées seraient bien longues sans les réceptions, les discussions. — La réserve y est toujours la même : en temps ordinaire, beaucoup d'enfants, beaucoup de domestiques ; la présence d'un étranger n'y trouble pas l'intimité comme chez nous, ne force pas les gens à s'écouter parler, à restreindre leur familiarité et leur laisser-aller — Un fauteuil de plus est occupé au salon ; il y a un convive de plus à la table, et c'est tout. — Le service étant organisé parfaitement, un signe suffit et tout est improvisé pour l'étranger. — Il y a là pour l'Anglais une question d'humanité, de conscience ; il sait par expérience que l'étranger est mal à l'aise dans le pays nouveau où il débarque, et il l'aide.

Si l'on admet que la femme joue un rôle considérable dans la société, je crois que montrer quelle éducation la femme reçoit dans un pays, c'est là le plus sûr moyen d'expliquer en partie l'originalité des mœurs et des institutions.

Éducation des filles.

L'Anglais voit dans la jeune fille la future mère ; il veut, par son éducation, la mettre à même d'être la première institutrice de ses enfants ; elle a des bonnes, des gouvernantes étrangères qui lui apprennent le français, l'allemand, l'italien dès l'enfance ; on mêle à ses jouets de volumineux dictionnaires, elle commence par étudier le français, qu'elle parle facilement, souvent sans accent. Elle lit Dante, Schiller, Goethe ; elle apprent même un peu de latin et lit Virgile.

Les jeunes Anglaises donnent aussi beaucoup de leur temps à l'étude des choses naturelles : de la botanique, de l'histoire naturelle, de la minéralogie, de la géologie ; — dans leurs promenades, dans leurs voyages, elles réunissent des plantes, des coquillages, des animaux et en font des collections. — N'est-ce pas s'approvisionner de faits et se donner des connaissances solides !

On s'étonne de voir des jeunes filles s'adonner à de telles études. —

L'une des causes, c'est que beaucoup d'entre elles ne se marient pas ; l'éducation a été soignée, mais la dot est insuffisante, égale souvent au revenu du fils aîné — les prétendants ne sont pas très nombreux ; ils doivent, avant le mariage, garantir à la jeune femme une certaine somme dont elle aura entièrement la disposition, qui sera son argent de poche.

Ce *settlement* épouvante bien des partis. — De plus, l'Anglaise ne comprend que le mariage d'amour, d'inclination ; aussi un très grand nombre passe à travers le monde sans éprouver cette inclination et sans l'inspirer.

Celles qui ont manqué ainsi le coche, deviennent des *spinsters*, et elles sont nombreuses.

Ne vous les figurez pas inutiles, ennuyées.

Ce sont de bonnes tantes qui élèvent leurs neveux, gouvernent la lingerie, le fruitier ou la cuisine, collectionnent, peignent, lisent, écrivent. — Combien parmi ces spinsters sont des savants, des romanciers, des traducteurs. — Miss Bronte, miss Thackeray, M[rs] Gaskell, G. Eliot, Elisabeth Browning — sont des spinsters.

C'est là, je crois, un excellent remède à l'ennui. Il vaut bien le serin ou le minet, ou le Médor de nos vieilles demoiselles.

L'anecdote suivante rapportée par Taine, est une épisode de l'histoire intime de bien des familles.

« Je suis contrarié, disait un père, ma fille Jane a 24 ans, ne se marie pas, s'enferme dans la bibliothèque et commence à lire de gros livres.

» Combien lui donnez-vous de dot? — Deux mille livres sterling. — Et à vos fils? — L'aîné aura le domaine, le second une mine qui rapporte 2,000 livres. — Donnez 5,000 livres à miss Jane. »

Ceci fait penser le père, qui donne les 5,000 livres. Miss Jane se marie, a un petit enfant ; c'est une excellente mère ; c'eût été réellement dommage d'en faire une spinster savante, à mine froncée et à lunettes.

Ce qui doit étonner le plus, c'est le courage de la bonne miss qui, se voyant dans une impasse, prend énergiquement son parti et se met de bon cœur, sans sourciller, à l'étude.

Un mot en passant sur les quelques feuilles imprimées qui s'appellent *le Journal des Modes*, il est partout chez nous — des gravures enluminées, la dernière forme des chapeaux, un point de broderie ; quelques bons mots, des acrostiches, des rébus — pitance terrible à digérer, car c'est la platitude d'un bout à l'autre. L'Anglaise n'est pas

de cet avis et ne prend pas de telles fadaises — il vaut mieux pour elle avoir une robe mal faite qu'une tête vide. — Vous ne trouvez chez elle aucun journal de modes, la place est occupée par la *Revue des Femmes Anglaises*, feuille sérieuse qui parle de l'émigration en Australie, de l'instruction publique en France : des possibilités de commercer, d'établir de nouvelles cultures dans telles ou telles régions.

Le mariage.

L'Anglaise entend par le mariage l'abandon de tout son être et pour toujours ; jeune fille, elle a son roman de cœur où elle reste éminemment anglaise, c'est-à-dire pratique. Elle ne rêve pas les promenades sentimentales, la main dans la main, au clair de la lune ; elle veut être une épouse, une auxiliaire, une associée de son mari dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Voyez M[rs] Livingstone qui traverse l'Afrique, lady Samuel Baker qui va aux sources du Nil. On rencontre à Londres des femmes revenant des îles de la Sonde : elles ont traversé des peuplades antropophages ; les nôtres oublient quelquefois de rire du loup-garou — bagatelle là-bas qu'un voyage de six, dix ans. — Voilà l'épouse anglaise.

Une des ombres du tableau, c'est la chasse aux maris ; le gibier devient chasseur ; le jeune homme noble, riche, élégant, est poursuivi, flatté, tenté, provoqué, il devient soupçonneux à l'extrême. Ce qui n'arrive pas chez nous où les jeunes filles sont trop maintenues pour y prendre cette initiative.

A l'inverse du Français, qui ordinairement considère le mariage comme un pis-aller, l'Anglais ne désire qu'une chose, c'est un *home* avec la femme aimée, des enfants, un petit horizon restreint, à lui seul ; cadet, il doit souvent attendre ; il n'est pas riche ; il s'embarque et va en Australie, dans les Indes, travaille et revient se marier. Quand l'Anglais est amoureux, il est capable de tout. Combien de jeunes gens anglais, passionnément amoureux et incompris, courent le monde, à moitié fous, pour se distraire — on les rencontre en Chine, en Australie, seuls, pensifs, maudissant la vie.

Les jeunes gens se fréquentent librement, peuvent se juger, se connaître ; ils montent à cheval et causent ensemble. Quand le jeune homme est décidé à se marier, il s'adresse d'abord à la jeune fille : la

permission des parents ne vient qu'en second lieu. En France, nos mœurs veulent tout le contraire, et ce serait indélicatesse de dire un mot net ou vague à la jeune fille avant d'avoir averti les parents. Sur ce point, les Anglais raillent nos mariages brusqués devant notaire• Nous pouvous leur répondre que leurs maraiges d'inclination finissent plus d'une fois par la discorde et nos mariages de convenance par le bon accord.

La dot de la femme, déposée entre les mains d'un fidéicommissaire responsable, rapporte chaque année un certain revenu qui est l'argent de poche de la femme : elle doit servir à son habillement et à l'entretien de ses enfants — cette dot constitue un véritable bien paraphernal soustrait aux accidents qui peuvent arriver aux maris. La précaution est bonne, car la loi engloutit tous les biens de la femme dans ceux du mari : sans cette clause, elle entrerait dépouillée en ménage. Il faut savoir que la femme anglaise est sujette, de par la loi, la religion, les mœurs — le mari ne lui doit rien de ses affaires, achète, vend, bâtit, cela ne la regarde pas : elle est une intendante, ne doit s'occuper que de son ménage et de ses enfants : elle se résigne à ce rôle. — Cette inégalité a des inconvénients : si le mari meurt, la femme jusqu'alors ignorante et dépendante, ne peut débrouiller les affaires, gouverner les enfants, en un mot remplacer le chef de la famille.

Le mariage est respecté ; dans les journaux, dans les romans, où chez nous s'étale tant de licence, ils flétrissent l'adultère comme un crime ; on redoute les accrocs dont l'opinion publique s'empare et qu'elle jette à la publicité par la voie des journaux ; ils trouvent nos façons, lestes, débraillées, choquantes ; le livre de Balzac, la Physiologie du Mariage ferait scandale, serait poursuivi par la Société pour la répression du vice et ne trouverait pas d'éditeurs. — Leur jugement sur nos romans : Morale de boursicotiers et de lorettes. — Ils oublient que nous mettons à jour ce qu'ils dissimulent avec le plus grand soin. Nous sommes quelque peu fanfarons de vice ; les désordres des parvenus élégants laissent calme la bonne bourgeoisie qui a des traditions de famille. — Il ne faut pas non plus méconnaître le rôle du commérage, terrible gendarme, universellement redouté.

Dans la classe bien élevée, la femme anglaise est fidèle, sauf de rares exceptions ; libre dès l'enfance elle sait marcher seule dans la vie où un faux pas est si vite fait ; — son bon sens, l'étude des langues, des sciences, les voyages. les conversations, les discussions sur les choses les plus graves, ont développé les habitudes de réflexion.

et la lecture de romans sains, les visites aux pauvres, l'organisation de sociétés de bienfaisance, l'a initiée à la vie réelle ; — elle passe les 3/4 de l'année à la campagne à l'abri de toute tentation, a beaucoup d'enfants, un cortège de bonnes, de gouvernantes ; c'est une activité de tous les instants, une surveillance continue ; — elle lit, fait des herbiers ; en un mot s'occupe si bien que l'esprit est employé, le temps rempli, ce qui ferme l'entrée aux idées malsaines.

Relations de famille.

Il y a beaucoup de roideur dans les relations entre proches. — Le fils appelle familièrement son père : mon gouverneur ; gouverneur, en effet de son castel et de la garnison qui y loge. — Il peut deshériter son fils. — Tout le monde a entendu parler de ce jeune Anglais qui revenant malade de Nice, s'arrêta à Boulogne, n'osant retourner au logis paternel sans y être invité. — Sa mère n'eut osé prendre l'initiative. — Quand il reçut une lettre, il se mit en route. — L'enfant prodigue fut mieux reçu et les mamans françaises ne pensent à de telles choses.

Cet état de choses est encore aggravé par l'inégalité dans la famille ; l'aîné riche ; le cadet n'ayant qu'un léger revenu ; par l'indépendance des enfants qui peuvent se marier sans l'autorisation et usent souvent de ce droit.

Je vois d'ici l'étonnement des parents français entendant dire à des enfants : vous prenez ce droit, prenez-en les charges ; mariez-vous comme vous pouvez. — Quel contraste ! chez nous l'affection, l'intimité, les parents se donnant tout entier pour leurs enfants, poursuivant la veine pour les rendre heureux ; l'égalité parfaite, en un mot le régime absolu de la sympathie la plus profonde.

L'anglais s'étonne ; il ne comprend pas que deux, trois ménages puissent vivre sous le même toit, ce qui se fait quelquefois en France ; en Angleterre, ce serait quasi un prodige. — L'anglais s'isole, se cantonne ; dans son enclos chacun est un intrus, son père, son frère ; il y a même rarement une place pour l'épouse. — Chaque entrée est une violation de domicile. — Pas d'expansion. — Demandez à une mère anglaise ce qu'elle sait des sentiments de sa fille ou des amusements de son fils ; elle ne vous comprendra pas. — En France elle est con-

fidente, presque camarade et est heureuse qu'on lui fasse des aveux ; elle gronde un peu et, levant le doigt, renvoie le mauvais sujet en lui disant de prendre garde.

Les Domestiques.

Nous avons les nôtres, mais nous ne connaissons nullement les domestiques anglais ; de l'autre côté de la Manche sont des serviteurs nombreux, aux fonctions nettement définies ; porter le charbon, allumer les feux, balayer, cirer, sont autant de départements séparés, dans les limites desquels les titulaires se tiennent rigoureusement.. — Ils sont tous soumis à un « butler » qui seul à des relations avec le maître de la maison ; — un groom a-t-il un habit tâché, le seigneur et maître réprimande le *butler* qui cite le délinquant à comparaître devant le Tribunal de ses Pairs, cuisiniers, balayeurs ou autres.

Un domestique se présente. L'acceptera-t-on ? Le Conseil général des serviteurs s'assemble ; le postulant développe ses mérites et après examen et renseignements ils l'acceptent ou le repoussent par acclamation.

Le domestique anglais est exact, régulier ; c'est un mécanisme bien monté, qui a des heures fixes pour les choses les plus futiles. — Il obéit à une consigne, il a le *sense of duty,* le sentiment du devoir et réclame en revanche une certaine liberté.

L'Anglais.

Il marche droit, d'un mouvement géométrique, sans regarder à droite, à gauche, sans distraction, tout entier à son affaire, comme un automate dont on a pressé le ressort. — Ajoutez-y le physique et vous aurez un type pour qui l'agrément et l'élégance ne sont rien, uniquement preoccupé d'expédier vite et bien beaucoup de besogne.

Les Anglais forment des associations, des *clubs* quelquefois tumultueux où ils agitent les questions les plus graves ; ils s'entendent pour ne pas servir plus de deux ans le même maître qui pourrait prendre trop de prise. — Ils ont leurs repas à part, une bibliothèque, où les

orateurs vont puiser ; et sur les rayons inférieurs, des jeux de dames, d'échecs.

La vie anglaise et ses causes.

Spécimen de la vie anglaise : Être confié de bonne heure à soi-même, épouser une femme sans fortune, avoir une nombreuse famille, dépenser le plus possible, travailler énormément, mettre ses enfants dans la nécessité de travailler de même, s'approvisionner de faits et de connaissances positives, se distraire d'un travail par un labeur plus fatigant, produire et acquérir.

Il y a des causes à cela, — le droit d'aînesse, le climat. le besoin d'exercice rude.

Le droit d'aînesse met chacun dans la nécessité de s'aider lui-même ; tout petit, l'Anglais sait qu'il doit être l'artisan de sa fortune. — Le grand nombre d'enfants nous fait supposer chez les parents d'Outre-Manche plus de courage et moins de sensibilité que chez nous. — Plus de courage, car ils ne craignent pas les embarras d'une nombreuse famille, moins de sensibilité car ils ne s'émeuvent nullement à cette idée que leurs enfants, garçons et filles, devront peiner, lutter et les quitteront peut être pour toujours. — Nous n'avons pas de plus grand souci que d'éviter à nos enfants les misères que nous avons subies, — On ne considère pas comme un idéal d'avoir une demi-douzaine de filles gouvernantes ou de s'en défaire par l'exportation.

Le climat a une grande puissance. — La tristesse et la sévérité du pays coupe par la racine toute conception voluptueuse. Il faut s'accommoder à l'inclémence de son milieu ; c'est la terre du travail sous cloche, dans un logis bien sec, au milieu d'une famille très bien portante. devant un feu riant. — Il y a loin de là à l'idéal du Napolitain, le flaneur à l'ombre, sur une terrasse, en plein air, au milieu des fleurs, des statues, des ornements. — Lui se nourrit de raisins exquis, de fruits dignes de la table des Dieux ; il a gratis les plus belles et les meilleures choses, tandis que le palais anglais ne connaît rien au-delà d'un morceau de viande, d'un verre d'*ale* ou de *gin*. — Le mendiant italien est un heureux comparé au besogneux anglais qui à chaque heure doit penser à se couper le cou. — Les fameux rasoirs de Mapping qui ne coûtent qu'un shilling, semblent n'être faits que pour cela.

L'Anglais a des instincts militants, le désir de vaincre et de se persuader qu'il accomplit une tâche difficile. — Témoin les marches des jeunes filles, l'habitude du cheval, les courses, la chasse. — Ce besoin d'activité, uni à leur tempérament flegmatique les rend éminemment propres aux métiers et aux professions : ils travaillent aussi bien la dixième heure que la première. — Ils n'ont pas d'aversion pour la monotonie du labeur insipide : il y a en eux l'étoffe de puissants et patients ouvriers.

La ville manufacturière.

Manchester! dans le pays du fer et de la houille. — De loin, un immense entassement au-dessus duquel se hérissent des centaines de cheminées hautes comme des obélisques, dans le nuage étrange, sombre qui pèse sur la ville. — Les hauts-fourneaux flamboyent derrière les collines qui sont les débris de minerai ; — le sol est excavé à une profondeur considérable — Tout témoigne d'une vie industrielle des plus actives.

Vue de près, Manchester est lugubre. = Les ramifications, hautes, profondes, aux murailles noircies par la suie, aux façades nues s'alignent à perte de vue. — Pas un ornement, pas une brique inutile ; de la solidité et c'est suffisant : on pense à des prisons économiques : les maisons ont l'aspect de grande caserne à bon marché, de *workhouse* pour des milliers de personnes. — Ces bâtisses sont des rectangles à six, sept étages quelquefois, chacun de quarante fenêtres. — Si nous y pénétrons, dans un bruit infernal, des milliers d'ouvriers immobiles presque toujours, alignés, du matin au soir et chaque jour surveillent la machine.

Vers six heures, la manufacture dégorge dans la rue une foule bruyante et agitée ; il y a des femmes, des enfants, des vieillards. — Les figures sont pâles, mornes ; beaucoup d'enfants sont pieds-nus. — Les uns se précipitent chez le marchand de *gin* ; les autres regagnent leurs tanières dans des rues étroites. — Triste maison ; la fenêtre entr'ouverte laisse pénétrer l'air de la rue, moins mauvais que celui de la chambre ; les enfants blancs, charnus, malpropres se roulent sur un reste de tapis ; un linge suspendu sèche, c'est l'enveloppe du

dernier né, plein de vie, qui sourit à ses aînés en attendant la terrible attente qui tue ses frères.

Dans les faubourgs, les maisons sont plus espacées ; c'est la zone des heureux ; ils voient un coin du ciel bleu ; le brouillard est moins impur ; mais cela seulement pendant les beaux jours ; en hiver, le nuage s'épaissit , engloutit tout de sa brume opaque et écrase l'homme

Hors de la ville, fuyant le climat inhumain. les maisons des riches s'alignent comme des dames sur un damier. — Architecture où tous les styles se heurtent ; parcs verdoyants avec des nappes d'eau, des arbres énormes, des troupeaux de daims ; mille belles choses coûtant fort cher, mais où manque un peu de goût. — Pour éviter les équivoques, les contrastes trop frappants, on pourrait s'attifer moins et se parer davantage.

A quoi bon le goût ; n'ont-ils pas la puissance ? — Des manufactures, des capitaux, de l'ambition, des représentants aux quatre coins du monde, des vaisseaux en mer? — Ils connaissent, au jour le jour, l'état et les ressources des différents pays ; ils gouvernent des milliers d'ouvriers, ils surveillent le travail humain ; leurs entreprises se chiffrent par millions ; ils envoient un délégué au Japon, en Chine, en Australie, en Égypte ; ils achètent des terres en Amérique, au Cap, en Océanie, on y élèvera des moutons, on y cultivera le coton, le thé. — Voilà l'activité britannique.

Les magasins sont babyloniens : plus de 100 mètres de façades ; partout des rails ; la machine à vapeur traîne les fardeaux, monte les ballots, fait tout le travail brutal.

D'après les relevés authentiques du coton brut qui entre et du coton manufacturé, le district de Manchester a gagné en deux ans 500 millions de francs par mois pour redescendre à un bénéfice encore énorme de 250 millions.

On s'étonne peu de ces résultats quand on a sous les yeux des ateliers où l'on voit travailler de 23,000 à 35,000 broches par semaine, où travaillent 4,800 ouvriers, où l'on fait pour 30 millions d'affaires par an ; des hangars où 20 forges flamboient, où une fourmilière d'ouvriers s'agite ; où l'on fait cent locomotives par an, chacune de 75,000 francs. — Les piliers en fonte sont gros comme des troncs d'arbres, les machines à entaille, à forer, font sauter des copeaux de fer, ou percent des plaques de fer épaisses comme la main. — Et ces formidables marteaux pilons de 500 kil. dont le jeu est si précis qu'ils cassent une

noisette sans entamer l'amande ! Il faut une armée d'hommes pour préparer la besogne à ces puissants travailleurs ; mais l'acier fait tout, frappe, coupe, lime, sans se précipiter, sans se fatiguer ; à côté, l'homme, l'insecte surveille et commande à la machine géante.

Jetons les yeux sur la carte qui met une teinte noire sur la région de Manchester : houille, fer — et par-dessus l'argile des briques ; à côté un estuaire, un port naturel, un débouché, *Liverpool*. — Joignez à cela les grands capitaux, la victoire est aux gros bataillons, la bonne organisation, l'application, le savoir-faire de l'ouvrier qui donne juste ce qui est demandé, l'assiduité du contre-maître, l'exactitude des machines, la régularité, la discipline et la solidité du personnel industriel qui est un véritable rouage, bien monté et bien huilé et l'on comprendra la prospérité de cette région.

J'ai nommé Liverpool qui prospère sur l'emplacement d'un ancien étang, les pieds dans l'eau : le ciel plein de brouillards, véritable pays de sarcelles : une petite Hollande, avec une verdure plus rare. Rien de beau ni d'élégant ; c'est une ville monstre comme Manchester, où se meut une population d'un demi-million d'âmes autour de la Mersey, large comme un bras de mer.

Au centre, deux bâtiments se regardant étonnés de leur voisinage, l'un grec, un café-concert, l'autre une belle bibliothèque. Puis jusqu'à l'horizon, dans toutes les directions, des rues le long desquelles s'alignent des comptoirs, des magasins, des manufactures, hauts, massifs comme des monuments cyclopéens. Près des docks, les magasins de coton sont le réceptacle de presque tout le coton du monde, mais les docks surtout sont énormes : la rivière, large, profonde, se ramifie en une multitude de canaux, de bassins que l'on agrandit et multiplie chaque jour parce qu'ils sont toujours insuffisants ; les vaisseaux se suivent à la file, se présentant par groupes, attendant leur tour ; les navires à voiles entre lesquels se faufilent les noirs bâteaux à vapeur ; des vaisseaux de guerre qui s'avancent majestueusement au milieu de l'humble foule qui s'écarte pour leur livrer passage.

C'est un spectacle unique au monde : un navire jauge 3,000 à 4,000 tonneaux ; un steamer a 100 mètres de long. Un navire dont la coque a 50 pieds de haut va porter 1,500 émigrants en Tasmanie, les flancs sont recouverts de cuivre et contiennent tout un monde.

Il y a des ateliers pour la construction de navires en fer ; il en sort de chacun de 25 à 30 par an. 1,000 à 1,500 ouvriers, des forges, des outils monstrueux, des chantiers munis de canaux où l'eau arrive. On

voit des carcasses de 350 pieds ; terminé, le navire coûtera 80 à 100,000 livres sterlings : le carré qui doit contenir les chaudières est composé de poutres de fer grosses comme le corps d'un homme.

Toujours l'impression de l'énormité, et cette plaie de la ville industrielle, l'imprévoyance, le travail intime, rapide, qui ne suffit pas à rendre l'homme heureux ; il va détendre ses nerfs à la campagne ou se réfugie dans l'ivresse. Liverpool est une ville terrible pour l'ivresse. Quand on voyage en chemin de fer, on est exposé à trouver en 1re classe un gentleman ivre, en seconde classe, deux ou trois hommes qui chantent et jurent. Les femmes les accompagnent, ne s'étonnent point : ils sont, suivant elles, seulement « gris » comme tous les soirs.

Aux environs de Leeds-street, le quartier de la misère, où les maisons sont des caves malsaines, triste population où s'étalent toutes les laideurs, on sort des boutiques de gin pour jouer sur le trottoir avec des cartes noires, ou pour s'asphyxier dans le taudis infect. Les traits paraissent avoir été corrodés par le vitriol.

Il y a par an 50,000 arrestations, 1 % de la population.

La misère est encore plus grande au quartier des Irlandais, qui sont au moins cent mille et qui y affluent chaque jours ; et il y a pis et plus bas en Irlande, où, au sortir des manufactures, la débauche grossit de quelques pences le salaire de la journée.

Parmi les ouvriers, il y a deux types bien saillants ; l'athlétique, le géant de six pieds qui pousse et retourne les grosses pièces de fer dans la forge ; les plus beaux sont ceux du Yorkshire ; le flegmatique, surtout dans les fabriques de coton : teint pâle, œil terne, regard froid et fixe, mouvements exacts, ménagés ; dépense du minimum d'efforts. Ce sont des travailleurs excellents : rien de tel qu'une machine pour conduire une machine,

Dans les manufactures de fer, les ouvriers gagnent de 40 à 45 fr. par semaine, dans les manufactures de coton, de 20 à 35 fr. C'est suffisant ; les recettes et les dépenses s'équilibrent : mais, viennent le chomage, la maladie, la misère est extrême. D'une façon générale, cinq causes de malheur pèsent sur l'ouvrier :

1° Le mauvais climat ; il faut beaucoup dépenser en houille, lumière, spiritueux, viande, blanchissage fréquent, quatre repas par jour. A Manchester, ils accaparent les primeurs.

2° La concurrence oblige chacun à travailler jusqu'à l'extrémité de

sa force ; la moindre défaillance est une chute et les bas-fonds sont horribles.

3° Ils ont des troupeaux d'enfants, 15 et 18 quelquefois ; la famille grandit et le père n'a toujours que ses deux bras.

4° Les chômages sont inévitables ; les grèves surviennent ; en 1862 (octobre), 210,000 personnes furent sans aucun ouvrage.

5° Ils sont dépensiers et enclins à l'ivrognerie ; c'est un fléau ; le climat y pousse, le gin réjouit.

Toutes ces causes de ruine font que, sur 100 ouvriers, 5 arrivent à l'aisance ; les autres vont mourir dans les tristes quartiers dont nous venons de parler ; car ils ne veulent pas toujours profiter des institutions qui veulent diminuer l'*imprévoyance*, le grand vice de l'ouvrier anglais. Les work-house lui offrent du travail facile, un abri et du pain ; il refuse ; on a oublié le petit verre et l'on pourrait laisser quelque argent ; l'ouvrier ne redoute qu'une chose : laisser de quoi payer son enterrement.

De Manchester, allons à Glascow ; nous traversons le paysage anglais où la terre est contrainte à produire par l'industrie de l'homme.

Glascow est, comme Manchester, sur un sol de fer et de houille ; partout de hautes cheminées, des hauts-fourneaux sur les rives de la Clyde qui s'élargit pour former un port naturel. C'est toujours la grande ruche à l'aspect navrant ; les enfants grouillent pieds nus dans la boue, des femmes en haillons allaitent assises au coin d'une rue, etc Le climat est pire qu'à Manchester.

La côte a ses rondeurs couvertes de villas blanches au-dessus de l'eau peuplée de navires. C'est le rivage écossais aux promontoirs hardiment coupés. Prenons la mer et suivons le canal calédonien ; le Ben-Nevis nous apparait marbré de neige ; le golfe se resserre, la grande eau enfermée entre des montagnes stériles prend un aspect tragique. Sur cette terre indomptable et sauvage, l'homme est mal venu. Tout se flétrit et se rabougrit. On oublie de reboiser ; l'arbre refait le sol, abrite la culture, le bétail et l'homme.

Le canal aboutit à une enfilade de lacs dont l'eau est brunie par la tourbe ; la solitude devient moins sévère, les montagnes se boisent à demi, les vallées s'élargissent, se couvrent de moissons et tout à coup apparaît *Inverness*, jolie ville moderne et vivante au sein des Highlands ; la rivière est claire et vive ; beaucoup de bâtiments sont neufs, partout la propreté, le soin, l'attention active : les vitres sont luisantes, les

boutons de porte sont en cuivre ; il y a des fleurs aux fenêtres ; les plus pauvres maisons sont reblanchies à neuf. C'est une ville à physionomie française, à population affable, on y est chez soi et, pour cette raison, nous terminerons là notre excursion en Angleterre.

Nous pouvons regarder derrière nous et résumer nos impressions dans la visite de ces Babels de l'industrie. Ce qui doit attacher, c'est la grandeur de la richesse acquise jointe à la faculté plus grande de produire et d'acquérir. Toute l'œuvre utile exécutée depuis des siècles s'est transmise et accumulée sans perte, ce pays n'ayant pas subi d'invasion depuis 800 ans, ni de guerre civile depuis 200 ans. Son capital est plusieurs fois plus grand que le nôtre. L'Anglais sait souvent mieux que nous conduire ses affaires, féconder son sol, améliorer son bétail, diriger une manufacture, coloniser et exploiter les pays lointains, il sait mieux se cultiver lui-même. Il faut vivre avec lui et tremper notre généreux caractère par le contact avec le bon sens britannique. Cela ne nous enlèvera pas notre beau climat, notre belle répartition de la richesse et l'agrément de notre vie de famille. Nous serons des Français mieux préparés pour les luttes de la vie.

Nous donnerons à la machine le travail brutal qui excède les forces de l'homme ; car il ne suffit pas pour honorer nos savants de leur élever des statuts, il faut encore leur permettre d'être des bienfaiteurs de l'humanité.

Lorsqu'on pourra espérer trouver dans nos ports un frêt de retour, les navires viendront directement nous apporter les matières premières.

Nous avons de grandes industries nationales. Nous n'avons pas sous les pieds un bloc de fer et de houille, est-il impossible de les mettre en présence ? N'avons-nous pas des chemins de fer, des vaisseaux, des canaux ? Et n'est-ce pas un Français qui a dit que les obstacles avaient été inventés pour être surmontés ?

Nous n'avons pas l'ouvrier machine anglais, mais nous avons l'ouvrier français qui est sans rival ; il a, seul au monde, l'instinct du beau ; c'est un perfectionneur.

Il faut que nous soyons là pour nous faire connaître, et, quand nous serons connus, pour dire à ceux qui médiront de nous : vous mentez !

Et cette langue si claire, de l'aveu de tous les peuples, pourquoi ne l'emploierions-nous pas à défendre nos intérêts sur tous les marchés du monde ? Il nous faut des représentants instruits, éclairés, actifs,

pour défendre nos intérêts industriels et commerciaux. En un mot, nous pouvons réaliser des progrès immenses, développer de plus en plus notre industrie, surtout en nous dotant d'un outillage national. Et nous aurons par-dessus tout, comme plus beau fleuron de notre couronne, la noblesse de nos sentiments qui nous mettent à la tête des nations civilisées.

C'est sur cette pensée flatteuse, pour ceux surtout qui ont en mains les destinées de l'industrie française, que je m'arrête, en vous remerciant de votre bienveillante attention.

Quelques-uns se recrieront, prétendront que notre suprématie morale, notre pouvoir intellectuel doit nous suffire : c'est une erreur. Il faut que nous soyions les premiers du monde par l'industrie ; ce souci des choses matérielles nous permet de mieux jouer notre rôle de Français ; c'est-à-dire d'apporter du désintéressement et de la générosité.

Je termine, Mesdames et Messieurs, en vous traduisant la pensée de tous ceux qui ont en mains les destinées de l'industrie française. Nous serions des industriels, mais non des industriels français si, au-delà de l'industrie et de ses profits, nous ne voyions la civilisation.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Retour de MM. Bonvalot, Capus et Pépin. — On se rappelle que ces explorateurs dont nous avons entendu il y a quelques années une conférence à la Société de Géographie de Lille, étaient repartis à nouveau pour l'Asie centrale. Nous avons relaté de temps en temps leurs nouvelles dans nos divers Bulletins. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer qu'ils sont rentrés en France par Marseille en septembre dernier.

Ils ont vainement, au cours de leur voyage, essayé de pénétrer dans l'Afghanistan. Depuis leur départ de Mesched en mai 1886, ils ont fait quatre tentatives, mais chaque fois ils ont été prisonniers des Afghans, qui les ont expulsés. Leur dernier effort a eu lieu de Samarkand par Hissar et la Kabadie ; leur retour s'est fait par les vallées du Sourkhane et du Kafirnagane en passant au-dessus des monts du Baïsoun. Dans leur voyage vers le sud, les explorateurs ont eu à franchir les cols de Takta Karatcha (5,500 pieds) et d'Aucha (15,585 pieds) ; la descente de ces deux cols vers le sud a été des plus difficiles, les sentiers étant escarpés et pierreux. Au-dessous du second de ces cols, coule, d'après eux, le Sangalak, un affluent du Sourkhane, un torrent dont les eaux sont teintes d'un rouge foncé par les calcaires et l'argile qu'elles traversent.

Ils ont reconnu la structure géologique des montagnes comme étant la même que celle des monts Koungour au nord de Kashi et des montagnes de Derbend, de Kilef et de Schirabad. Géographiquement, ils ont pu constater que la vallée de Kafirnagane s'étend de Hissar jusqu'au confluent de Kafirnagane avec l'Amou ; sa largeur moyenne est de 2 1/2 à 3 milles et elle est côtoyée à l'est et à l'ouest par des chaînes de montagnes d'élévation moyenne coupées de nombreux torrents aujourd'hui desséchés. Le sol de toute la vallée semble largement imprégné de matières salines et la flore est composée essentiellement comme celle que produisent les sols salins. Les montagnes sont presque sans végétation Quoique les voyageurs n'aient pu accomplir le véritable but de leur expédition à cause de l'opposition jalouse des Afghans, ils ont cependant réuni un bon nombre d'observations scientifiques qu'ils feront connaître ultérieurement.

Ils sont retournés par le Pamir et l'Indoustan, en partant du lac Goulcha et en passant par Karakoul, le col de Toujouk, la rivière Amalgane et le petit Khanat de Koundjou d'où ils sont entrés dans l'Inde.

Exploration par M. le colonel Surtees de la terre de Madian. — M. le colonel Surtees, accompagné d'un géologue anglais, M. Witehouse, visite actuellement les terrains de Madian où les Bédouins prétendent avoir découvert des gisements de pétrole. Cette terre de Madian, qui forme la zone frontière entre l'Égypte et l'Arabie, a été explorée en partie en 1877 par M. le capitaine Burton, qui espérait y trouver des mines d'or.

Départ de M. Bobyz pour la région des monts Saïawsky. — Sous la direction du colonel Bobyz, et sur l'initiative du comte Ignatiew, gouverneur de la Sibérie orientale, une expédition s'organise pour explorer cette partie de l'Asie où les monts Saïawsky servent de frontière entre la Sibérie et la Mongolie. C'est là que se trouvent les mines de graphite d'Alibert. L'expédition poussera une reconnaissance jusqu'à l'endroit où commence le fleuve Ienisseï, c'est-à-dire jusqu'au lac Kossogoul, dans la Mongolie septentrionale.

AFRIQUE.

Exploration de M. R.-D. Browne dans l'Afrique méridionale. Le *Gold Fields Times* rapporte que M. R.-D. Browne a fait une tournée d'inspection dans le territoire portugais situé entre Lorenzo-Marquez et Inhambané. Il a constaté que le chemin de fer de la baie de Delagoa avance régulièrement ; il est achevé sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres comprenant les sections les plus difficiles à travers les marais. Les ingénieurs ont eu l'excellente idée de planter des eucalyptus le long de la voie ferrée, ainsi que dans les marécages qui s'étendent derrière Lorenzo-Marquez. Du charbon a été découvert à quelques kilomètres du point de la marée haute, et l'on a entrepris de sonder le filon. La houille paraît être de bonne qualité, non bitumineuse, mais de la nature de l'anthracite, ce qui serait d'un grand avantage au point de vue commercial, les houilles de Natal et de la colonie du Cap étant surtout bitumineuses. On a aussi découvert du platine dans un dépôt d'alluvion. M. Browne est monté à Barbeton, d'où il comptait aller à Sofala, à treize jours de marche environ de l'ancienne résidence d'Oumzila, pour vérifier un renseignement qu'il avait reçu relativement à l'existence de riches gisements aurifères dans cette région.

Exploration du Kouango par M. G. Grenfell. — Avant son retour en Europe, le missionnaire G. Grenfell a encore résolu un problème important du Congo, à savoir le tracé du cours inférieur du Kouango. A 10 kilomètres seulement de son embouchure dans le Kwa, il reçoit un grand affluent, le Djouma, venant du sud-est et qui probablement est formé par les trois rivières Wambou, Saie et Kouilou, que les lieutenants Kund et Tappenbeck ont franchi vers le milieu de leur cours. Grenfell remonta le Kouango jusqu'au point le plus éloigné, atteint en 1880 par le major Mechow, la barrière de Kikounschi à 5° 8′ de latitude S. Ce barrage, ou chute d'eau, quoiqu'il n'eût qu'une hauteur d'un mètre, ne permit pas au vapeur de continuer sa route. Le Kouango suit sa direction S.-N. jusqu'à 4° 30′ S., puis il se détourne vers l'est, pour rejoindre dans la direction N.-N.-E. le cours du Kassaï ou Sankoullou. On attend avec impatience la publication de la carte de Grenfell : on

saura alors, si réellement, comme le fait croire le tracé du docteur Büttner, le Kouango fait un grand circuit vers l'ouest.

M. le docteur Hans Schinz dans la république Upingtonia. — M. le docteur Hans Schinz, de Zurich, qui depuis 1884 a exploré le Sud de l'Afrique, a fourni aux *Mittheilungen* de Gotha des renseignements précieux sur l'extension du Protectorat Allemand à la république Upingtonia par 19° latitude Sud et 18° longitude Est. Nous les résumons d'après l'*Afrique civilisée et explorée*. Cette république, qui tire son nom du premier ministre de la colonie du Cap, est située au Nord du Damaraland, dans le pays d'Ovambo, et a été fondée sur des terrains achetés aux indigènes par un Boër nommé Jordan. Ce pays, riche en sources abondantes intarissables, est propre à l'élève du bétail; il est habité par des Damaras des montagnes, et des Bushmen nomades, dont la seule occupation consiste à chercher du miel, à extraire des racines et à s'attaquer aux bœufs des Boërs.

M. Schinz, qui a exploré la région du lac Ngami, écrit que ce lac n'est point desséché, comme on l'a dit quelquefois, mais qu'il qu'il diminue. L'Okavango forme au Nord-Ouest du lac une vaste nappe marécageuse, et pendant la saison sèche, le lac ne reçoit qu'une faible partie de ses eaux. Il en est tout autrement à l'époque des pluies; les petites rivières se réunissent en un large cours d'eau qui se déverse directement dans le lac. Le Tamalankan, qui se détache de l'Okavango, sous le 18° 40′, se jette dans le Botletlé et non dans le Zambèze.

L'Ambas-Bai aux Allemands. — Les *Mittheilungen* de Petermann annoncent qu'à la fin de mars 1887, l'Ambas-Bai et l'établissement des missionnaires baptistes, Victoria, ont solennellement été remis aux mains des autorités allemandes à Cameroun. L'extension du protectorat allemand à l'Ambas Bai avait déjà été prévue dans la convention anglo-allemande du 7 mai 1885 et devait s'accomplir sitôt que la société des missionnaires baptistes et le gouvernement allemand seraient tombés d'accord. Cette condition est remplie par le fait de la cession de l'établissement aux missionnaires de Bâle.

Exploration de l'Oubangi par M. le capitaine Van Gèle. — Le *Mouvement Géographique* annonce qu'au mois d'octobre 1886, à bord du *Henry Reed*, M. le capitaine Van Gèle a exploré l'Oubangi dans sa partie inférieure et a reconnu ses affluents. Il a passé tout d'abord devant le petit poste français établi sur la rive gauche par 0° 30′ de latitude Sud et 17°,35′ de longitude Est. Là, l'Oubangi mesure 2,500 mètres de largeur, 11 mètres de profondeur au thalweg et une vitesse d'un mètre à la seconde, soit un volume d'eau de 15,000 mètres cubes à la seconde.

A hauteur du 4me degré, en aval des rapides, il a encore 1,200 mètres de largeur, 7^{m},50 de profondeur et 1^{m},30 de vitesse à la seconde.

Entre ces deux points, la largeur de l'Oubangi varie continuellement sans dépasser 4,000 mètres. Ses eaux ont une couleur brun clair. Son aspect général est à peu de choses près celui du Congo : des îles et des rives boisées. La rive droite présente beaucoup de parties marécageuses. La rive gauche est souvent élevée et bordée de collines.

Sur la rive droite, peu peuplée du reste, habitent les Baloï, vrais pirates, qui sont la terreur des peuples voisins. Sur la rive gauche est une des populations des plus

denses. C'est une succession non interrompue de villages ; aussi l'animation sur le fleuve est parfois extraordinaire. On rencontre souvent deux à trois cents canots sillonnant les eaux.

La race est belle, de haute stature. Le cannibalisme existe partout sur la plus grande échelle. Les peuples riverains font des expéditions les uns chez les autres, dans le seul but de se procurer des viandes de boucherie.

Dans cette partie de son cours, l'Oubangi ne reçoit aucun affluent important : les seuls notables sont trois petites rivières ; le *Nghiri* à gauche, l'*Ibenga* et le *Lobay* à droite.

Le Nghiri débouche dans l'Oubangi par 30′ au Nord de l'Équateur et draine d'une façon assez inattendue, dans son cours extrêmement sinueux, la longue presqu'île que forment en cet endroit l'Oubangi et le Congo.

A son confluent, le Nghiri a 100 mètres de largeur, 5 à 6 mètres de profondeur. On la remonte jusqu'à 1° 20 de latitude Nord. Il a, là encore, 3 mètres de profondeur.

Sur ces rives habite une population excessivement nombreuse. Il est probable qu'à l'époque des crues, le Nghiri communique avec le Congo dans le voisinage de la station des Bengala.

Quant à l'affluent de droite, l'Ibenga, il se jette dans l'Oubangi un peu au Nord du deuxième parallèle. Il n'a que 90 mètres de largeur, 4m,50 de profondeur. Ses eaux noires viennent du Nord-Ouest. Sur ses rives basses vivent de nombreux éléphants.

Le Lobay est plus considérable, il débouche par 3° 40′ de latitude Nord et a plus de 200 mètres de largeur, 4m,50 de profondeur. Ses rives boisées s'élèvent par places jusqu'à 10 mètres.

Sous le quatrième parallèle Nord, l'Oubangi est obstrué par des rapides formés par un massif montagneux que le fleuve, venant du Nord-Est, a dû percer pour rejoindre le Congo. Ces rapides, le *Henry Reed* n'a pu les franchir. Il paraîtrait qu'en amont les eaux sont encore plus mauvaises.

AMÉRIQUE.

La délimitation des frontières Vénézuelo-Brésiliennes. — La frontière entre le Vénézuéla et le Brésil a été délimitée dans les années 1880 à 1883. Cette délimitation a démontré que l'Orénoque et le Rio-Negro ne sont pas reliés l'un à l'autre par le Cassiquiari seulement, mais qu'il existe une foule de bifurcations formant une grande île, qu'on a nommée « Ilha Pedro II ».

Projet de canal interocéanique au Nicaragua. — Suivant le *Report of the* W. *S. Nicaragua Surveying Party* 1885, par A.-G. Menocal, le canal projeté commencerait à Puerto et suivrait d'abord la vallée du Rio-Grande, puis celle du Rio-Lajas jusqu'au lac Nicaragua. Le canal traverserait le lac depuis l'ancienne embouchure du Rio-Lajas jusqu'à celle du San-Juan, qu'il suivrait alors jusqu'à la vallée arrosée dans sa partie inférieure par le petit Rio-San-Francisco. Les eaux du San-Juan seraient contenues par un grand barrage à Ochoa, à l'Est de l'embouchure du Rio-San-Carlos. Le San-Francisco serait séparé du San-Juan par une autre digue ; on formerait ainsi un vaste lac artificiel au même niveau que le Nicaragua.

Il y aurait à creuser un petit canal pour relier le San-Juan au San-Francisco. De là, le canal traverserait les montagnes en longues courbes, au sortir desquelles il se dirigerait en droite ligne sur Greytown. Dans cette partie, il faudrait construire trois écluses et quatre autres dans la vallée du Rio-Grande. La longueur totale du canal serait de 169,8 milles, dont 40,3 devront être creusés. Le coût total est estimé à 64,036,197 dollars ou liv. sterl. 12,807,240. Le fond du canal aurait une largeur de 80 à 120 pieds, sa surface de 80 à 300 pieds; il aurait 28 pieds de profondeur.

Alaska. — Explorations nouvelles. — Le rapport officiel du lieutenant F. Schwatka, au ministère de la guerre, sur sa mémorable expédition au fleuve Youkou, en 1883, vient enfin d'être publiée. Si l'on songe que la plus grande partie du voyage sur le fleuve a été faite sur un radeau et que presque partout le courant du fleuve a la rapidité d'un torrent, il faut admirer et le courage et la persévérance de l'explorateur et surtout l'exactitude des plans et des cartes. Le fleuve fut mesuré de Lindeman-Sea à l'embouchure de l'Aphoon, soit 3,290 kilomètres. Le rapport est accompagné de nombreuses photographies de paysages, stations commerciales, indigènes, tombeaux, etc.

L'exploration des régions situées aux confins de l'Amérique anglaise et de l'Alaska, qui a une grande importance à raison des gisements d'or très riches qu'on y a découverts, promet d'être activement poussée cette année; c'est le Canada seul qui s'en occupera, vu que le Congrès des États-Unis n'a pas alloué les sommes nécessaires. Le géologue G.-M. Dawson, bien connu par ses travaux dans la British-Columbia et dans les îles de la Reine Charlotte, entreprendra une expédition dans les régions du Youkon supérieur; une partie de l'expédition, sous sa conduite personnelle, suivra la vallée du Stakeen qui débouche dans le grand Océan, franchira les monts Rocheux et se dirigera vers l'Est le long du fleuve Liard; de là, on franchira la séparation des eaux du Mackenzie et du Youkon et l'on atteindra ce fleuve près du Fort Selkirk en suivant le Pelly. Au Fort Selkirk, Dawson se réunira avec la deuxième division de l'expédition qui, sous la direction de W. Ogilvy, aura suivi en général la route de Schwatka; ils feront alors des excursions étendues le long des différents affluents du Youkon. Dawson retournera en automne et Ogilvy hivernera au Fort Selkirk pour continuer, l'été suivant, ses explorations. (*Peterman. Mitt.*)

Résultats de la Mission M. C. Moyano. — M. Carlos Moyano, lieutenant de vaisseau, Gouverneur du territoire de Santa-Cruz, a adressé au gouvernement Argentin son rapport sur son exploration jusqu'aux sources du Rio Gallegos et du Rio Santa-Cruz.

Cette mission a parcouru une zone s'élevant de la mer jusqu'à la Cordillière des Andes du 50° au 52° de latitude dans la Patagonie australe.

Le voyage de M. Moyano a duré deux mois et demi.

M. Moyano a constaté que les eaux du Pacifique forment des ports excellents sur les côtes, que tous les lacs de la Patagonie australe communiquent entre eux, et que la zone andine, couverte de forêts, se prête très bien à l'élevage; enfin, il a signalé de nombreuses mines de charbon et de fer. Malheureusement, leur éloignement de toute voie de communication, en rend l'exploitation imparfaite.

OCÉANIE.

Explorations en Nouvelle-Guinée.— Le révérend W.-G. Lawes, dans une lettre de Port-Moresby du 20 janvier, annonce dans une lettre publiée par les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres qu'une expédition s'organise sous la direction de M. Vogan, conservateur du musée d'Auckland, dans le but d'essayer, aussitôt après la saison des pluies, de traverser la Nouvelle-Guinée dans sa partie sud-est de Freshwater-Bay au golfe Huon. Au mois d'août de l'année passée, le docteur Clarkson et M. G. Hunter avaient fait un voyage dans l'intérieur; ils sont partis de Kapakapa et ont suivi la dépression entre les hauteurs d'Astrolabe et de Macgillivray. Ils ont traversé la rivière Kemp-Welch, sans pourtant que cette expédition ait eu des résultats bien intéressants.

Les États-Unis dans le Pacifique. — Le Sénat de Washington a ratifié le traité de commerce signé avec les îles Hawai et dont une des clauses porte la cession au gouvernement des États-Unis de Pearl-River.

Les États-Unis s'apprêtent à créer une station navale dans l'archipel de Tonga (île des Amis) qui se trouve sur la route de l'Australie et qui est destiné, par conséquent, à acquérir une certaine importance lorsque l'isthme de Panama sera percé.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

Situation économique de la Bosnie et de l'Herzégovine. — De toutes les provinces que renferme la péninsule balkanique, la plus pittoresque et la plus belle est assurément la Bosnie.

C'est un pays de montagnes, de vallées et de forêts Il n'y a guère de plaines que dans la Pozavina, le long de la Save, du côté de la Serbie. Partout ailleurs s'étend une suite de vallées où coulent des ruisseaux et des rivières et que couronnent des hauteurs boisées. La superficie de la Bosnie est de 5,410,200 hectares, sur lesquels il y en a 871,700 couverts de rochers stériles, tels que le Karst; 1,811,300 occupés par des terres labourables et 2,727,200 par les forêts. Faute de routes pour y accéder,

beaucoup de ces forêts sont encore absolument vierges. Les plantes grimpantes qui s'enlacent autour des chênes et des hêtres y forment des fourrés impénétrables, où l'on ne peut s'avancer que la hache à la main comme au Brésil. Les habitants ont coupé pour leur usage les bois qui sont à leur portée, et les Turcs, afin d'éviter les surprises, ont systématiquement détruit et brûlé toutes les forêts autour des villes et des bourgs, de sorte que les forêts manquent aux alentours des lieux habités. De magnifiques massifs de résineux s'étendent dans les hautes montagnes, derrière Sarajewo jusqu'à Ibar et Mitravitza. C'est de là que, pendant plusieurs siècles, la République vénitienne a tiré tout le bois nécessaire à la construction de ses flottes. On a calculé que, sur les 1,667,500 hectares de bois feuillus et sur les 1,059,700 hectares de résineux, il y avait environ 138,971,000 mètres cubes, dont 24,946,000 de bois de construction et 114,025,000 de bois à brûler. Voilà des éléments d'une richesse énorme, mais, il faut bien le reconnaître, d'une réalisation difficile. Pour le moment, d'ailleurs, l'exploitation de ces bois ne serait financièrement qu'une opération désastreuse, le stère de sapin se vendant de 2 à 5 francs et celui de chêne de 3 à 7.

L'aspect de l'Herzégovine est tout à fait différent. De grands blocs de calcaire blanchâtre, jetés çà et là, recouvrent le sol. L'eau manque presque partout; pas de sources; les rivières sont toutes formées de grottes, elles donnent naissance en hiver à des lacs dans des vallées sans issues, puis disparaissent sous terre. C'est ce que les Allemands désignent très bien sous le nom de *Hohlen Flüsse*, les rivières des cavernes. Les maisons, construites en bois, dans la Bosnie, le sont ici avec de grosses pierres d'un aspect vraiment sauvage. On ne voit presque point d'arbres. Le climat est le même que celui de la Dalmatie, et comme il fait partie du bassin méditerranéen, le pays subit l'influence du siroco et des longues sécheresses estivales. La vigne et le tabac y prospèrent et donnent d'excellents produits. Vers les bouches de la Naranta, l'olivier et l'oranger même apparaissent. Aux environs de Ljubuskr, dans la vallée marécageuse de la Trébisatch, le riz se cultive. Au contraire, dans la Bosnie, région montagneuse orientée vers le nord, le climat est rude; il gèle fort et longtemps à Sarajewo, et la neige y persiste pendant six semaines ou deux mois.

L'éminent écrivain à qui nous empruntons les principaux traits de cette description (1) pour les lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille, ne fait pas de l'agriculture bosniaque une peinture brillante. « Cette agriculture, dit M. Émile de Laveleye, est une des plus primitives de toute l'Europe. Elle n'applique que par exception l'assolement triennal, connu cependant des Germains au temps de Charlemagne, et même, dit-on, à l'époque romaine. Généralement, la terre restée en friche est retournée, ou plutôt déchirée par une charrue informe. Sur les sillons frais, on jette la semence de maïs, qu'on enterre légèrement au moyen d'une claie de branchages servant de herse. Les champs sont binés une ou deux fois entre les plants. Après la récolte, on met un second ou un troisième maïs, parfois du blé ou de l'avoine jusqu'à l'entier épuisement du sol. On l'abandonne alors, et il se couvre de fougères et de plantes sauvages, où paît le bétail, en attendant que la charrue revienne, après un repos de cinq à dix ans. L'engrais est inconnu, car les animaux domestiques n'ont très souvent aucun abri : ils vaguent dans les friches ou dans les cours des maisons. Aussi la production agricole est-elle relativement minime : 100 millions de kilogrammes de maïs, 49 millions de kilogrammes de froment, 38 millions de kilogrammes d'orge, 40 millions de kilogrammes

(1) *La Péninsule des Balkans*, tome I[er], chapitres IV, V et VI (Paris, Alcan, 1886).

d'avoine, 10 millions de kilogrammes de fèves. La fève constitue un article important de l'alimentation : on en mange effectivement tous les jours de jeûne et de carême, et il y en a 180 pour les Grecs et 105 pour les catholiques. On récolte également du seigle, du millet, de l'épeautre, du sarrazin, des haricots, du sorgho, des pommes de terre, des navets, du colza. Le produit des divers grains s'élève à 500 millions de kilogrammes. »

Quelques faits donneront une idée encore plus précise de ce déplorable état de choses. Ce pays naturellement si favorable à la culture de l'avoine, ne peut en fournir assez pour les besoins de la cavalerie ; on est forcé d'en aller chercher en Hongrie, et elle se paye à Sarajewo le prix excessif de 20 à 21 francs les 100 kilogrammes. Le bétail est la principale richesse du pays. La statistique officielle de 1879 fournit les nombres suivants pour les animaux domestiques en Bosnie-Herzégovine : 158,034 chevaux, 3.134 mulets, 762,077 bêtes à cornes, 839,988 moutons, 430,354 porcs. A compter 10 moutons et 4 porcs pour une tête de gros bétail, on obtient un total de 1,114,796, ce qui, pour une population de 1,158,453 habitants, fait presque par 100 habitants 100 têtes de bétail. Proportion extrêmement élevée, puisqu'en France le chiffre correspondant n'est que de 49 ; dans la Grande-Bretagne, 45 ; en Belgique, 36 ; en Hongrie, 68 ; en Russie, 64. En Australie et aux États-Unis, ou pour mieux dire dans tous les pays où la population a une faible densité, les espaces inoccupés entretiennent beaucoup d'animaux domestiques, et par conséquent, les hommes peuvent se procurer facilement de la viande. Quoique la Bosnie exporte des bêtes de boucherie en Dalmatie pour les villes du littoral, le Bosniaque mange beaucoup plus de viande que le cultivateur belge ou français. Considère-t-on maintenant le chiffre du bétail relativement à l'étendue du pays, on obtient, au contraire, une proportion moins favorable : 22 têtes de bétail par 100 hectares en Bosnie, 40 en France, 51 en Angleterre, 61 en Belgique. La production totale que livre le sol dans la Bosnie-Herzégovine est très minime, car elle n'entretient que 22 habitants par 100 hectares, alors qu'il y en a en Belgique 187, en Angleterre 111, en France 70. C'est seulement en Russie que l'on trouve 15 habitants sur la même superficie, et l'on sait que la Russie septentrionale a un climat ainsi qu'un sol détestables. Quant aux salaires des journaliers, ils peuvent se résumer ainsi : de 70 centimes à 2 francs à la campagne, suivant la saison et la situation ; de 1 fr. 10 à 2 fr. 10 dans les villes.

Les vaches sont très petites et ne donnent presque pas de lait. Les moutons sont nombreux : c'est la viande que préfère le musulman ; mais leur laine est très grossière : elle sert à confectionner les étoffes et les tapis que les femmes tissent au sein de chaque famille. Dans les bois de chêne, les porcs vivent presque à l'état sauvage. Avec leurs hautes jambes et leur aspect de sangliers, ils galopent comme des lévriers. Chaque paysan possède des chèvres. Les bergers quittant les plaines pour tout l'été et emmenant les troupeaux sur les hauteurs, dans les pâturages et dans les bois des montagnes, elles sont le fléau des montagnes. Les chevaux sont mal faits et de petite taille ; on les emploie uniquement comme bêtes de somme, car ils sont trop faibles pour tirer la charrue, et la charrette n'est pas usitée ; mais, très agiles, ils gravissent et descendent les sentiers des montagnes avec une rapidité et une sûreté de pied peu communes. Ils sont très mal nourris et réduits pour la plupart du temps à chercher eux-mêmes leur subsistance dans les forêts, les pâturages ou le long du chemin. Quelques begs turcs possèdent des bêtes d'une belle allure, des chevaux arabes introduits dans le pays par la conquête ottomane. Tous les transports s'effectuant sur leur dos, le nombre des chevaux est considérable et chaque exploitation rurale en possède au moins une couple. Si l'on améliorait la race, la Bosnie pourrait fournir d'excellents chevaux à l'Italie et à tout le littoral de l'Adriatique. Aussi bien, le gouvernement autrichien commence-t-il à s'occuper de ce per-

fectionnement ; en 1884, il envoya à Mostar cinq étalons de la race de Lipitça et détail caractéristique, toute la population fut les recevoir drapeau et musique en tête. La municipalité fournit les écuries ; d'autres localités, telles que Nevesinje et Konjica, offrirent d'en faire autant, et l'année dernière, des haras ont été établis sur divers points du pays dans le dessein de grandir la taille des chevaux indigènes.

Sous la domination turque, la condition des paysans était devenue tout à fait intolérable. Après la conquête ottomane, le territoire fut, comme c'est l'habitude en pays turc, divisé en trois parts : la première pour le sultan ; la seconde pour le clergé ; la troisième pour les propriétaires musulmans. Ces propriétaires étaient les nobles bosniaques, les chrétiens convertis à l'Islamisme et les spahis à qui il n'était pas rare de voir le sultan donner des terres en fiefs. Les laboureurs devinrent sous le nom de *kmets* (colons) ou *rayas* (bétail) des espèces de serfs. Tout d'abord et jusqu'au milieu du dernier siècle, les kmets n'eurent à livrer aux grands propriétaires (*begs*) ou aux petits propriétaires (*agas*) qu'un dixième des produits sur place, sans avoir à les transporter au domicile de leurs maîtres, plus un autre dixième à l'Etat pour l'impôt. Les spahis et begs vivaient en grande partie des razzias qu'ils opéraient dans les pays voisins, et l'État, ne faisant rien pour la communauté, avait peu besoin d'argent. Mais, peu à peu, les musulmans élevèrent leurs exigences : ils en vinrent jusqu'à exiger le tiers ou la moitié de tous les produits du sol, livrables à leur domicile, plus deux ou trois jours de corvée par semaine. Il ne resta bientôt plus aux kmets que ce qui leur était strictement nécessaire pour subsister. Dans les hivers qui suivaient une mauvaise récolte, ils mouraient littéralement de faim. Aussi, réduits au désespoir, se réfugiaient-ils par milliers sur le territoire autrichien, où le gouvernement leur donnait des terres, et, en attendant, les nourrissait. En 1840, l'Autriche commença à s'émouvoir de cet état de choses : elle fit entendre des réclamations à la Porte, et celle-ci, à diverses reprises, donna des instructions à ses gouverneurs pour qu'ils intervinssent en faveur des paysans bosniaques.

En 1850, lorsque Omer Pacha eut maîtrisé l'insurrection des begs et brisé leur puissance, un nouveau règlement fut rendu : il sert encore de base au régime agraire actuellement en vigueur. La corvée est abolie d'une façon absolue. La prestation du kmet est fixée au maximum à la moitié du produit si le propriétaire fournit le bétail, les bâtiments et les instruments aratoires ; au tiers, si le capital d'exploitation appartient au cultivateur. Celui-ci doit, en tout cas, livrer la moitié du foin au domicile du maître. Mais, d'autre part, celui-ci doit supporter le tiers de l'impôt sur les maisons. La dîme qui revient à l'Etat est d'abord déduite. Dans les districts peu fertiles, le raya paye seulement le quart, le cinquième ou le sixième du produit. Ce règlement établissait, en somme, un système analogue au métayage en vigueur dans le midi de la France, dans une grande partie de l'Espagne et de l'Italie, sur les biens ecclésiastiques en Croatie sous le nom de *polovina*, et il semble, dès lors, qu'il aurait dû terminer les souffrances des tenanciers. Il n'en fut rien toutefois, et leur sort ne fit qu'empirer. Exaspérés des garanties accordées aux chrétiens, et qui leur paraissaient autant d'atteintes à leurs droits séculaires, les begs maltraitèrent et dépouillèrent plus que jamais leurs paysans ; ceux-ci n'avaient aucun recours possible auprès des juges et des fonctionnaires musulmans. Les rayas bosniaques cherchèrent de nouveau leur salut dans l'émigration. Cet exode eut lieu en 1873-74 et l'Europe se rappelle encore les lamentables scènes qui le marquèrent. Plus énergiques, et soutenus par leurs voisins du Monténégro, les Herzégoviniens se soulevèrent ; c'est ainsi que commença la mémorable insurrection, origine des grands évènements qui ont si profondément modifié la situation de la péninsule.

Quelle est aujourd'hui la situation économique des cultivateurs ? Pour nous édifier à cet endroit, entrons sur les pas de M. de Laveleye dans la chambre de l'un d'entre

eux : « L'habitation est une hutte en clayonnage recouverte de bardeaux de chêne : elle est éclairée par deux lucarnes à volets sans carreaux de vitre. Elle est divisée en deux petites chambrettes. La première est celle où l'on fait la cuisine ; dans la seconde couche la famille. La première pièce est entièrement noircie par la fumée qui, faute de cheminée, envahit tout jusqu'à ce qu'elle s'échappe à travers les interstices du toit. La charpente en est visible : il n'y a point de plafond. A la crémaillère est suspendue une marmite où cuit la bouillie de maïs qui est la nourriture du paysan. Trois escabeaux en bois, deux vases en cuivre, quelques instruments aratoires, voilà tout le mobilier : ni table, ni vaisselle ; on se croirait dans une caverne des temps préhistoriques. Dans la chambre à coucher, ni chaises ni lit : deux coffres pour tout mobilier.... Le *kmet* ouvre l'un des coffres et nous montre avec fierté ses habits de fête et ceux de sa femme. Il a récemment acheté pour celle-ci une veste en velours bleu toute brodée d'or, qui lui a coûté 160 francs, et pour lui un dolman garni de fourrures. « Depuis l'occupation, dit-il, il a pu faire des économies, parce » que les prix ont beaucoup augmenté, et il ose mettre ses beaux habits le dimanche » parce qu'il ne craint pas d'être rançonné par le fisc et les begs. » L'autre coffre est tout rempli de belles chemises brodées en laines de couleur. Elles sont faites par sa femme qui les a apportées en dot. Voilà bien les peuples enfants : ils songent au luxe avant de soigner le confort. Ni table, ni lit ; mais du velours, des broderies et des soutaches d'or. Cette absence de mobilier et d'ustensiles explique comment les Bosniaques se déplacent, émigrent et reviennent si facilement. »

M. de Laveleye fit la connaissance d'un capitaine dalmate, M. Domitchi, qui s'est beaucoup occupé de la géologie et de la minéralogie du pays. Il exploite, au pied du mont Inatch, une concession où l'on rencontre, chose très rare, du mercure à l'état liquide. M. Domitchi assure que le pays est très riche en minéraux de toutes sortes. Près de Tuzla, des salines appartenant au fisc, livrent une partie du sel qu'on consomme dans le pays. En 1883, elles ont donné une augmentation de bénéfice de 300,000 florins, ce qui, pour le dire en passant, est l'indice d'une plus grande prospérité. Non loin de Varès, on produit du fer excellent. Des bassins de lignite de très bonne qualité existent près de Zenitcha, de Banjaluka, de Travnich, de Ronzieta et Mostar ; on a recueilli également des minerais très riches de chrome, de cuivre, de manganèse, de plomb argentifère et d'antimoine. Une collection des minerais de la Bosnie figurait à la dernière Exposition universelle de Paris. L'État s'est réservé la propriété de toutes les mines, mais une Compagnie, la *Bosnia*, a obtenu des concessions importantes et en a commencé l'exploitation.

Tant que la Bosnie appartenait à la Turquie, elle est restée une vraie terre inconnue. Aujourd'hui, veut-on se renseigner sur son orographie, sa géologie, sa constitution, la répartition de la propriété, son régime agraire, sa population, ses races, ses cultes, ses occupations, il n'y a qu'à feuilleter la publication officielle appelée *Ortschafts und Bevolkerungs Statistik von Bosnien und der Herzegovina*, et l'on connaît ce pays mieux que le sien propre. On y trouve les chiffres suivants. En 1879, les 1,158,453 habitants vivaient dans 43 villes, 31 localités où se tiennent des marchés, 5.054 villages et 190,062 maisons. On voit que la population rurale est dispersée dans un nombre considérable de hameaux, n'ayant en moyenne que 231 habitants. Six personnes par maison est un chiffre assez élevé qui s'explique par le nombre assez grand des familles patriarcales. Le sexe masculin est de beaucoup plus nombreux que le sexe féminin : 615,312 d'une part et seulement 543,121 de l'autre ; proportion peu favorable à la polygamie, qui n'existe, au surplus, que chez les fonctionnaires turcs et point du tout chez les musulmans indigènes. Voici un aperçu des professions : 95,400 capitalistes et propriétaires-fonciers, dont un grand nombre cultivent eux-mêmes ; 84,942 cultivateurs-fermiers ; 54,775 manœuvres et ouvriers de

toute espèce ; 10.929 marchands, boutiquiers, industriels ; 1,082 ecclésiastiques ; 678 employés : 259 instituteurs et professeurs, et 94 médecins. « Ce qui peint au vif la situation du pays, c'est l'effectif si réduit de l'état-major des fonctions libérales. Malgré de récents progrès, combien peu il se fait pour les besoins intellectuels et moraux ! Un seul maître enseignant pour 4,506 personnes ! Évidemment, pas un médecin dans les villages et même dans les bourgs. Le musulman se résigne, le raya est pauvre, et tous demandent des remèdes aux exorcismes, aux plantes et à des recettes de sorcière. »

L'élément israélite joue en Bosnie un rôle fort important : les Juifs qui l'habitent, viennent les uns de l'Autriche ou de la Hongrie, et les autres sont des indigènes établis depuis fort longtemps dans le pays. Ces derniers descendent des malheureux réfugiés qui avaient fui l'Espagne pour échapper à la mort, au XVe et au XVIe siècle. Ils parlent encore l'espagnol et l'écrivent avec des caractères hébraïques. Ils sont au nombre de 3,420, dont 2,079 fixés à Sarajewo. Ce nombre est petit, mais la place qu'ils ont su se faire dans le mouvement des affaires est énorme. C'est par leur intermédiaire que se font presque exclusivement les importations et les exportations. Ils vivent d'ailleurs très simplement et ne semblent pas désireux d'attirer l'attention. Ces Juifs ont complètement adopté le costume des musulmans et leur façon de vivre. Pour ce motif, et peut-être aussi à cause de la ressemblance des deux cultes, ils ont été moins maltraités que les chrétiens. Tous accomplissent les prescriptions de leur culte avec la plus rigoureuse ponctualité. Ils ne le cèdent pas aux musulmans sous ce rapport. Le samedi personne ne manque à la synagogue, et même la plupart s'y rendent le matin, quand la voix du muezzin appelle les enfants de Mahomet à la prière.

Il existe encore en Bosnie une autre race très intéressante et qui est disséminée dans toute la péninsule. Ce sont les Tsintsares, gens aussi actifs, aussi économes, aussi entreprenants que les Juifs eux-mêmes, et plus disposés en même temps à faire œuvre directe de leurs bras. Ils habitent dans toutes les villes et y font le commerce ; dans les campagnes, ils tiennent des auberges tout comme les Juifs en Galicie et en Pologne. Ce sont d'excellents maçons, et avant l'arrivée des *muratori* italiens, ils étaient les seuls dans le pays. Ils sont également charpentiers et exécutent avec une grande habileté les travaux de menuiserie. On leur attribue la construction de tous les bâtiments importants de la péninsule : églises, ponts, maisons en pierres. Enfin, on vante leur goût dans la confection des objets de filigrane et d'orfèvrerie. Quelques-uns d'entre eux sont riches et font de grandes affaires ; le fondateur de la fameuse maison de banque Sina, à Vienne, était un Tsintsare. Les Tsintsares sont entre eux d'une probité proverbiale ; ils adoptent le costume et la langue du pays qu'ils habitent, mais ne se mélangent pas avec les autres races. « Ils conservent un type à part, très reconnaissable. D'où viennent ces aptitudes spéciales, qui les distinguent si nettement des Bosniaques musulmans et chrétiens au milieu desquels ils séjournent ? Ce sont évidemment des habitudes acquises et transmises héréditairement. On ne peut les attribuer ni à la race, ni au culte, car leurs frères de la Roumanie, de même sang et de même religion, ne les possèdent nullement jusqu'à présent. Quel dommage qu'il n'y ait que quelques milliers de Tsintsares en Bosnie ! »

Le canal de la mer du Nord à la mer Baltique. — Ce travail, dû à l'initiative de M. de Bismarck, qui fit voter l'année dernière les crédits nécessaires à l'exécution des travaux, a été inauguré le 3 juin dernier par l'empereur Guillaume.

Voici, en quelques mots, le plan, les proportions, le coût des travaux, ainsi que le trafic éventuel du canal des deux mers allemand :

Le tracé adopté est celui qui a été élaboré par l'ingénieur Leutre, en s'inspirant, paraît-il, des conseils d'un grand négociant de Hambourg.

Ce canal partira à trois kilomètres en amont de Burnsbuttel, près de l'embouchure de l'Elbe, pour aboutir dans la baie de Kiel, près de Holtenau Il atteindra l'Eider à Wittelsbergen et en suivra le cours en passant par Rendsbourg jusqu'à Steinrad, où il prendra la direction suivie par le canal actuel de l'Eider, mais en supprimant les courbes.

Le canal aura 60 mètres de largeur au niveau de l'eau, 26 mètres au fond et une profondeur de $8^{m},50$. Les observations techniques faites sur les pluies et sur l'évaporation dans le Holstein, ont prouvé que l'eau nécessaire à l'alimentation des biefs du canal et au service des écluses ne fera pas défaut. Il y a un inconvénient, cependant : c'est l'interruption forcée qu'éprouvera la navigation sur le canal pendant la saison des froids ; il sera gelé pendant trois mois au moins.

Les frais de construction se monteront à la somme de 156 millions de marks, dont 50 seront à la charge de la Prusse et le reste à répartir entre les autres États allemands. Ces sommes sont couvertes au moyen d'un emprunt contracté par l'empire.

Les frais annuels d'entretien sont évalués à 1,900,000 marks. On estime qu'ils seront couverts par les droits perçus au passage des navires qui paieront 75 pfennings par tonne. En 1883, le détroit du Sund a été franchi par 35,000 navires, tant voiliers que vapeurs, jaugeant ensemble 13,975,000 tonnes. On pense que 18,000 navires environ suivront la nouvelle route : c'est de 637 milles marins au moins que la nouvelle voie abrègera la navigation qui se fait actuellement par le cap Skagen. Les voiliers gagneront trois jours et les vapeurs vingt-deux heures, en comptant pour ceux-ci une vitesse de 6,25 nœuds en mer et 5,3 nœuds dans le canal.

Les difficultés et les dangers de la navigation maritime par le Sund se chiffrent chaque année par des pertes considérables. De 1877 à 1881, on a compté 92 navires allemands jaugeant ensemble 20,000 tonnes et représentant une valeur de 3 à 4 millions de marks, qui ont péri autour du cap Skagen, dans le Sund, dans les deux Belt, dans le Kattegat, dans la partie septentrionale de la mer du Nord et aux bouches de l'Elbe Il y a eu d'autres pertes évidemment dont on a jamais rien appris. On estime enfin qu'il se perd chaque année 200 navires de toute nationalité dans ces parages.

Ces dangers et ces pertes étant écartés à l'avenir, le nouveau canal présente encore d'autres avantages considérables au point de vue commercial et militaire.

Avantages commerciaux. — Les ports allemands de Lubeck, de Weimar, de Stettin, de Dantzig, de Kœnigsberg, de Pillau, tous sur la Baltique, se trouveront sensiblement rapprochés des ports de la mer du Nord. Le trajet de la Baltique à Hambourg se trouvera abrédé de 44 heures ; il le sera de 32 pour Bremerhafen, de 22 heures pour Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Dunkerque et Londres. Le port de Lubeck est le centre d'un trafic important. Il a des chantiers, des usines métallurgiques, des manufactures. Les bassins sont remplis de voiliers et de vapeurs venus de Suède et de Norwège.

Rostok, le port le plus animé du Mecklembourg, exporte en abondance des céréales que lui expédient les villes de l'intérieur. Plus loin, c'est Stettin, le grand port de la Basse-Oder, la ville maritime la plus considérable de la Prusse proprement dite.

Stettin est le port de Berlin sur la Baltique et, comme cité industrielle, elle

occupe un des premiers rangs en Allemagne. Là, viennent s'entasser les produits du bassin industriel houiller, métallurgique et agricole de Silésie. C'est le marché naturel de Breslau, l'un des plus grands entrepôts de céréales du continent et le centre du commerce des laines en Allemagne.

Dantzig, le port du bassin de la Vistule allemande a perdu beaucoup de son ancienne importance. En retour, Kœnigsberg a beaucoup gagné. Enfin, Memel, le dernier port allemand, sur la frontière russe, est un grand entrepôt de céréales, de bois, de lin et de chanvre.

Voilà pour la région de la Baltique. Du côté de la mer du Nord, il faut noter tout d'abord que l'Elbe, à l'embouchure de laquelle le canal a son point de départ, est le cours d'eau de l'Allemagne le plus favorable à la navigation. Les droits de navigation qui pesaient autrefois sur le trafic en différents endroits, ont été supprimés depuis 1870, et les embarcations descendent librement de Dresde à Hambourg sans rencontrer de douanes intérieures. L'Elbe a sur son cours, Magdebourg, le grand entrepôt de céréales, de betteraves et d'autres denrées agricoles que produisent les riches campagnes de la Bœrde, le centre d'une activité considérable. Enfin, l'Elbe est en communication directe avec la mer. Son estuaire où la marée remonte jusqu'à 165 kilomètres de l'embouchure, est constamment agité par le flot.

Hambourg est la deuxième ville de l'Allemagne par sa population et par l'importance de son commerce qui a quadruplé de valeur depuis le milieu du siècle. Quoique situé à 110 kilomètres de la mer, elle est en libre communication d'échanges maritimes avec tous les pays du monde par le chenal de l'Elbe. Des services réguliers de vapeurs rattachent Hambourg aux ports de la Russie, aux villes du littoral scandinave, aux cités maritimes de l'occident et au continent américain. Son avant-port, Cuxhaven, lui est très utile en hiver quand l'Elbe est couverte de glaces en aval.

Avantages militaires. — Les avantages commerciaux, considérables ainsi qu'on vient de le voir par ces aperçus, ne le cèdent en rien aux avantages militaires qu'en tirera la marine de guerre allemande.

Le point de vue stratégique tient une large place dans le tracé et dans les travaux à exécuter. Si l'on a choisi Kiel pour point de départ, c'est que c'est le premier port militaire allemand. Dorénavant, il sera relié directement au second port militaire, Wilhemshafen. Les fortifications des écluses tiennent une place importante parmi les travaux prévus. Des forts seront élevés aux entrées. Si le canal n'était construit que pour la marine marchande, et si on faisait abstraction de toutes les considérations stratégiques, il coûterait 50 millions en moins, — le tiers !

Les navires de guerre allemands sont exempts du droit de passage.

Lorsqu'une première fois, en 1873, il fut question du canal devant la Chambre des Seigneurs, le maréchal de Moltke ne voulut pas en entendre parler. Il préférait une augmentation de la marine, qui a eu lieu, en effet, et c'est lui maintenant qui a suggéré au chancelier de reprendre le projet. Il craint, en effet, que, lors d'une guerre, la flotte allemande pourrait bien se voir réduite à l'inaction par une flotte ennemie qui viendrait s'embosser à l'entrée de la Baltique et barrer toutes les passes au moyen de torpilles, étant d'accord avec le Danemark.

Lorsque le canal sera construit, les navires de guerre allemands pourront aisément circuler d'une mer à l'autre, refuser le combat s'ils ne sont pas en force, chercher ou attendre des secours pour accabler l'ennemi.

La flotte de la Baltique pourra se réfugier facilement dans l'embouchure de l'Elbe ou du Weser où des dispositions et des travaux spéciaux ont été exécutés pour créer un abri sûr. Grâce aux vingt-deux heures gagnées par le canal, ces navires de guerre allemands, partis par exemple en même temps qu'une flotte ennemie des hauteurs de

Héligoland, arriveraient encore quelques heures avant celle-ci à l'entree du Grand-Belt pour lui barrer l'entrée de la Baltique.

ASIE.

Le transport de l'or en Sibérie. — On sait que des caravanes font quatre ou cinq fois par an le chemin des mines de la Sibérie orientale à Saint-Pétersbourg pour le transport de l'or. A ce sujet, d'après des journaux russes, la *Deutsche Welltpost* rapporte les intéressants détails suivants sur une de ces caravanes qui arriva à Saint-Pétersbourg dans les premiers mois de 1885, chargée d'environ 346 pouds (1 poud = 154 kilos) d'or pur, d'une valeur de 7 millions de roubles. Les lingots d'or sont de grandeurs variées (depuis quelques grammes jusqu'à 10 livres); on les emballe d'abord dans de petites caisses, qui elles-même sont réunies dans une grande caisse contenant 25 pouds, et fermée au moyen de lattes de fer clouées autour; chacune de ces caisses est soudée à un chariot. Ces chariots sont fabriqués de telle façon qu'on peut les transformer en traîneaux. Ils sont chacun attelés d'une troïque de chevaux de postes. ou de chevaux livrés par les particuliers selon les régions que l'on parcourt. En répartissant 25 pouds d'or sur chaque chariot, il a fallu 14 troïques pour le transport des 346 pouds. Le commandant de la circonscription militaire de la Sibérie orientale nomme ordinairement pour accompagner ces caravanes un de ces meilleurs officiers, qui s'entoure d'une compagnie d'hommes pris parmi les cosaques de Sibérie. La caravane dont il est question ici, était commandée par le capitaine d'état-major Kermal, chef du convoi de Scheragel (gouvernement d'Irkoutsk), qui ne quitta pas un instant la caravane et mit de la sorte un mois et dix jours au trajet d'Irkoutsk à Saint-Pétersbourg, sans jamais pouvoir se reposer suffisamment pour rétablir ses forces. Pour prix de leurs efforts, les hommes, qui ont conduit la caravane d'or de Sibérie à Saint-Pétersbourg, reçoivent, outre leur salaire et leurs frais de route pour l'aller et le retour, un double salaire. L'or transporté sert à frapper des ducats et des demi-impériaux ; il appartient au domaine de la Cour et provient des mines d'or de Nertschinsk et de Kari, qui font partie de ce domaine ; aussi est-il mis à la disposition absolue du ministère de la Cour impériale.

Le commerce de l'Annam et du Tonkin en 1886. — Les renseignements suivants ont été puisés dans le premier rapport annuel sur les opérations des douanes de l'Annam et du Tonkin pendant l'année 1886 :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	—	—
1885............	21.679.878 f. 51	7.860 296 f. 94
1886............	28.808.505 95	9.112.433 82

Le total des importations et des exportations a donc été de 29,540,175 fr. 45 c. en 1885, et de 37,920,939 fr. 77 c. en 1886.

L'excédent en faveur de 1886, soit 8,380,764 fr. 32 c., est dû non seulement à

l'accroissement du commerce, mais encore au plus grand soin apporté dans le service de la vérification. Sur le chiffre total de l'importation en 1886, il n'y a que 4,013,111 fr. de produits importés de France ou des colonies françaises ; le reste, 22,775,394 fr. vient de l'étranger ; sur près de 6 millions, l'importation française n'a été que de 5,000 fr. Les deux tiers des tissus de coton sont fournis par l'étranger.

L'importation française a été très faible pour les médecines diverses, nulle pour les tissus de soie, l'opium et la toile. Au contraire, le vin, les liqueurs sont venus exclusivement de France ou des colonies françaises.

Enfin, pour la quincaillerie, le tabac et les cigares, l'importation française a égalé l'importation étrangère.

En résumé, les importations françaises ne comprennent, pour des chiffres d'une certaine importance, que la bimbeloterie, les conserves alimentaires, les épices, les huiles, les liqueurs, la quincaillerie, le tabac et les vins.

Les principaux articles, tels que les cotons filés, les cotonnades, les matériaux de construction, les lainages, etc., viennent de l'étranger. Les cotons filés et les cotonnades représentent à peu près le quart de la valeur des importations du Tonkin et de l'Annam.

Les produits exportés en 1886 l'ont été, pour la plus grande partie, à l'étranger ; on n'a exporté en France ou dans les colonies françaises que pour 1,968,611 fr., tandis qu'on a exporté à l'étranger pour 7,143,821 fr.

Les produits exportés en France sont principalement les tissus de soie, 647,727 fr., et la bourre de soie, 186,900 fr.

L'excédent de 1,252,136 fr. en faveur de l'année dernière, aurait été plus considérable si plusieurs causes n'avaient nui au développement du commerce : les récoltes du riz ont manqué dans les provinces de Qui-N'hon, de Bin-Ding et du Than-Hoa ; la rébellion et la piraterie ont nui aux transactions et ruiné les habitants.

Signalons comme produits appelés à prendre un grand développement : la cannelle, qui est exportée en Chine ; le coton, dont la production est favorisée par un climat exceptionnellement bon et peut devenir un jour la base d'un grand commerce.

La soie grège est également appelée à prendre une grande place dans le commerce d'exportation. Il n'est pas douteux que cette industrie, dont le développement est certain, pourra nous donner avant longtemps plusieurs milliers de balles de soie de qualité supérieure. Nous approvisionnerons alors en partie nos fabriques de Lyon, qui ont été jusqu'à présent, tributaires de la Chine.

En résumé, malgré la plus-value de 1,252,136 fr., l'année 1886 doit être considérée comme médiocre pour le commerce d'exportation. Quand le calme sera rétabli en Annam, certains articles, tels que les arachides, les huiles d'arachides, la cannelle, la soie grège, les tissus de soie et le sucre, pourront atteindre en 1887, en Annam seulement, un chiffre aussi élevé que celui de toutes les exportations réunies en 1886.

Quant au mouvement de la navigation, nous voyons qu'il est entré en 1886, dans les trois ports de l'Annam et du Tonkin : Haï-Phong, Tourane, Qui-N'hon, 924 navires et jonques jaugeant ensemble 252.597 tonneaux contre 413 navires jaugeant 192,079 tonneaux en 1885.

A part les jonques, les côtes sont régulièrement visitées par des navires français, anglais, allemands et danois. Parmi les premiers, les paquebots des messageries maritimes sont les plus nombreux : ainsi, sur 180 navires français entrés dans les trois grands ports de l'Annam et du Tonkin en 1886, la Compagnie des Messageries maritimes seule figure pour 130 entrées.

Les navires allemands viennent en seconde ligne pour le nombre, mais doivent

être classés les premiers pour la valeur des chargements. Il est entré, sous pavillon allemand, 124 bateaux jaugeant 66,204 tonneaux, en 1886, contre 100 navires jaugeant 53,387 tonneaux, en 1885.

Il est entré 54 bâtiments danois, en 1886, dans les ports du protectorat : 11 seulement étaient entrés en 1885.

Les navires anglais sont moins nombreux : 65 entrés en 1885 et 48 seulement en 1886.

« Un des obstacles les plus graves au commerce, nous écrit à ce propos, l'un de nos correspondants, c'est le change de la piastre. Le Trésor rend toute transaction *avec la France* impossible, en faisant payer de 3 à 6 1/2 pour cent les simples mandats-poste. Comme il suffit avec Hongkong d'envoyer des caisses de piastres qui ne paient presque rien, le résultat est que les marchands sont dans l'impossibilité de vendre des marchandises françaises.

» Joignez à cela que les fournisseurs français veulent être payés comptant ou à trente jours.

» Or, 1° les marchandises françaises sont toutes plus chères que les marchandises allemandes et anglaises, et il n'est pas prouvé du tout qu'elles soient *toujours* de qualité supérieure.

» 2° Il faut payer un fret énorme. Ainsi, c'est aussi cher pour faire venir les caisses de Saïgon à Tourane que de Marseille à Saïgon

» Enfin, la douane crée mille difficultés. Par exemple, une marchandise est destinée à Hué, je suppose. Elle entrerait en rivière à Thuan-an ; mais il n'y a pas de douane à Thuan-an. Il faut donc qu'elle aille d'abord à Tourane. Là, elle reste sur le quai jusqu'à ce que le destinataire ait envoyé à la douane le détail des marchandises et leur prix. Il faut trois jours et souvent quatre pour qu'une lettre aille de Tourane à Hué. Cela fait huit jours pour l'aller et le retour.

» Les marchandises en venant de France paient 2 fr. 50 pour cent de la valeur. Celles d'Angleterre et d'Allemagne paient 5 pour cent. Les marchandises françaises devraient être beaucoup moins frappées, et au contraire on devrait frapper davantage les marchandises étrangères.

» Enfin, ainsi que je vous l'ai dit, les négociants sont trop improvisés. Ils se bornent à tenir des espèces de bazars-épiceries, à l'usage exclusif des fonctionnaires civils et militaires. Tous, à mon avis, seront obligés d'y renoncer. Leur clientèle est trop restreinte.

» Personne ici ne s'est occupé de vendre aux Annamites. Les marchands me répondent : toute cotonnade ou étoffe à très bas prix coûtera en France toujours plus cher que la marchandise similaire anglaise. — Alors, que venons-nous faire en Annam ? Puis, il faudrait courir le pays, se donner beaucoup de mal. Or, c'est ce qu'on n'aime pas.

» L'Annam est inondé de produits anglais, étoffes, fil, aiguilles, médicaments, marchandises de toute nature. Le plus curieux, est que presque tout a échappé à la douane par l'audace des capitaines de navires qui débarquent tout en contrebande.

» Il y a ici beaucoup à faire. Mais il faut des marchandises à bas prix.

» Ainsi donc, jusqu'ici, il n'y a pas une seule maison de commerce qui ait réellement entrepris de commercer avec les Annamites et les Chinois, c'est-à-dire avec l'intérieur de l'Annam et du Tonkin. Et on ne peut pas alléguer le manque de sécurité, car les trois quarts du pays sont absolument sûrs et pacifiés.

» 3° Y aurait-il un commerçant sérieux voulant faire des affaires avec l'Annam ou le Tonkin proprement dits, qu'il en serait empêché :

» A. Par le change de la piastre qui était à 3 fr 85, il y a six mois, qui a été à 4 fr. 20 ensuite, et qui varie ainsi chaque mois.

» B. Par le prix du papier, un mandat-poste se payant de 2 1/2 à 7 pour cent ; cela varie aussi chaque mois.

» C. Comme on ne peut prendre que 500 fr. par jour de mandats, et que c'est très rigoureusement surveillé ici, il faut qu'un négociant de Thuan-an, par exemple, fasse le voyage de Hué, qui prend vingt-quatre heures chaque fois et coûte une piastre et demie chaque fois, autant de fois qu'il a 500 fr. à envoyer en France. Pour 10,000 fr., cela ferait donc vingt voyages à 30 piastres, et vingt fois vingt-quatre heures perdues.

» 4° La facilité, au contraire, de se procurer tout à Hongkong à meilleur marché qu'en France, sans avoir de fret à payer, ou peu s'en faut, sans avoir de traites à acheter, et avec peu ou pas de risques à courir, fait qu'il est presque impossible que le marchand vende de la marchandise française.

» 5° Les maisons étrangères font crédit. Les maisons françaises s'y refusent.

» 6° Il paraît que les maisons françaises ne peuvent pas vendre au prix auquel vendent les maisons étrangères.

» 7° Puisque Hué est le plus grand centre de population de l'Annam, il devrait y avoir une douane à l'entrée de la rivière. Cela éviterait aux navires destinés à Hué de perdre un jour pour aller à Tourane et un jour pour revenir à Thuan-an, sans compter les ennuis de toutes sortes.

» Enfin, il me semble qu'on ne devrait frapper aucun droit sur les marchandises françaises, puisque la seule raison sérieuse que nous ayons de venir ici, est d'ouvrir des débouchés au commerce français. Or, les premières mesures que l'on prend, ont pour résultat de fermer l'Annam au commerce français. Ce n'est pourtant pas pour donner des sinécures à des fonctionnaires, que nous sommes ici. »

AFRIQUE.

Ports algériens. — Plusieurs Sociétés financières sont actuellement en instances pour obtenir l'autorisation de construire quelques-uns des ports de la côte algérienne, dans les conditions qui avaient été proposées par le Conseil supérieur.

La Compagnie de l'Est-Algérien offre de construire le port de Bougie, auquel accède la ligne des Beni-Mansour, en faisant l'avance du capital nécessaire à cette entreprise, dont elle se rembourserait par la perception, pendant une période à déterminer, de taxes de quai et autres que devraient acquitter les navires.

Une Compagnie financière, qui demande la concession de la construction d'un chemin de fer de Tlemcen à Raschgoun, propose de créer un port dans les mêmes conditions que le précédent, de façon à mettre la région extrême du département d'Oran, sur la frontière marocaine, en communication avec la mer par la route la plus courte, ainsi que le demandent instamment les populations.

Le port d'Arzeu peut être construit dans des conditions identiques, car des propositions de même nature avaient été faites à ce sujet il y a deux ans. Sa situation de tête de ligne du chemin de fer de Saïda et prolongement rend probable une solution prochaine à laquelle la Compagnie Franco-Algérienne est très intéressée.

Le port de Mostaganem va être créé au moyen de l'emprunt que réalise en ce moment la municipalité de cette ville.

Celui de Ténès se termine avec les subventions allouées par l'État ; par conséquent, le chemin de fer d'Orléansville à la mer, que réclament avec instances les populations de l'arrondissement, aura sa tête de ligne créée quand il sera lui-même concédé et construit.

Des améliorations, nécessaires pour assurer la sécurité d'entrée des navires et la tranquillité de la nappe d'eau, sont en voie d'exécution au port d'Alger, et, d'autre part, des études complètes d'un projet de création d'un arrière-port, dans la baie de Mustapha, ont été soumises à l'approbation du Ministre des Travaux publics et, en conséquence, aux enquêtes réglementaires, terminées aujourd'hui au premier et au second degré.

Pour Dellys, le projet de construction d'un chemin de fer départemental desservant la Kabylie et se dirigeant sur Boghar, avec prolongements ultérieurs, a déjà provoqué des propositions de construction d'un port dans des conditions beaucoup plus complètes que celui auquel on travaillait depuis six ans. Au projet en cours d'exécution, dont la dépense s'élevait à 635,000 fr, va venir s'ajouter un nouveau projet complètement étudié, dont la dépense s'élèverait à 2,500,000 fr., et qu'une Compagnie financière demande à construire dans les mêmes conditions que les précédentes.

Le port de Djidjelli pourra s'exécuter d'une façon identique, surtout si l'on construit la ligne projetée de Djidjelli à Setif, qui a chance d'être substituée à celle de Bougie-Sétif qui semble abandonnée.

Le port de Philippeville est terminé, ou à peu près, à l'aide des subventions antérieures de l'État et des avances de la Chambre de Commerce, les dons et avances de la municipalité.

Le Gouvernement paraît plein de bonne volonté pour construire également celui de la Calle

On peut donc considérer l'achèvement ou la construction des ports de la côte algérienne comme assurés, sans avoir recours aux subventions allouées annuellement par l'État qui n'aurait plus que des garanties d'intérêt à payer pour quelques-uns.

Le commerce de l'État libre du Congo et de la colonie du Gabon en 1886. — L'exportation de l'État libre du Congo pendant l'année 1886 a été évaluée à la somme de 2,017,942 fr. provenant des marchandises suivantes :

573.468	kilog.	café......................	659.488 fr.
118.366	—	caoutchouc	520.810
381.070	—	huile de palme............	171.488
22.205	—	ivoire..................	444.100

Le reste provient de différents articles, comme de la cire, des peaux, de l'huile de poisson, de la graine de sésame. En fournissant cette statistique, le Gouvernement du Congo fait remarquer que l'exportation de 1887 donne déjà des chiffres beaucoup plus importants.

Nous avons une colonie voisine, celle du Gabon, qui concurrence l'État libre du

Congo. Nous n'avons que l'état de ses exportations en 1885 ; il s'élève à plus de 2 millions ; quatre articles représentent presque seuls ce total, ce sont :

456.555	kilog.	caoutchouc................	1.187.644 fr.
30.014	—	ivoire.....................	898.753
840.572	—	ébène.....................	126.084
3.877.968	—	santal.....................	75.560

Ce qui est regrettable, c'est que, sur ces chiffres, 14,578 fr. seulement, c'est-à-dire moins de 1 °/₀, représentent le commerce d'exportation sur la France. C'est à l'étranger que vont les produits de notre colonie, et cependant ils sont assez riches pour tenter notre commerce.

Il est vrai que la France a négligé cette colonie et y a laissé les Allemands et les Anglais y fonder des comptoirs florissants. Nul doute qu'avec l'appui que donne maintenant l'Administration coloniale à nos nationaux, des maisons françaises pourraient facilement reprendre le terrain perdu.

Mais une autre mesure s'y impose, c'est la création d'une ligne française reliant la mère-patrie à nos colonies de la côte occidentale d'Afrique. Déjà les Anglais, les Belges, les Portugais subventionnent des Compagnies de navigation desservant toutes les colonies de la côte, y apportant et en exportant à leur profit toutes les marchandises possibles. On annonce que les Italiens, qui n'ont pourtant pas de colonies à eux dans ces parages, vont faire créer par la Société Florio-Rubattino un service au départ de Gênes. Seule, la France qui, cependant, a les intérêts les plus importants entre le Congo et le Maroc, n'a pas de service à elle. Il serait temps d'y songer.

Le commerce d'importation avec Madagascar. — Nous donnons ci-dessous la nomenclature des articles d'importation les plus importants :

1° *Spiritueux.* — Tandis qu'un grand nombre de peuples de la côte orientale de l'Afrique préparent les boissons fermentées, les Malgaches, chose curieuse, ne connaissent pas cet art et tirent leurs boissons alcooliques du dehors. Le rhum de Maurice et de Bourbon est presque exclusivement écoulé à Madagascar ; Tamatave et les ports avoisinants importent annuellement pour près de 800,000 fr. de rhum. Ce produit a déjà causé de grands ravages parmi les tribus noires de la côte orientale.

2° *Faïence, verrerie, etc.* — Les Malgaches aisés ont une grande prédilection pour ces objets, qui constituent souvent une grande partie de leur avoir. C'est la France qui, par l'intermédiaire de Marseille, en fournit Madagascar.

3° *Instruments de musique.* — Le Malgache a un goût prononcé pour la musique ; on trouve l'accordéon dans chaque village et autrefois les horloges à carillon du canton de Berne, étaient fort répandues sur la côte occidentale.

4° *Etoffes de laine.* — Elles sont spécialement destinées aux contrées habitées par les Hovas.

5° *Tissus de coton américains.* — Ces tissus, non teints, sont très demandés, tant sur la côte orientale que sur l'autre. Les Hovas les utilisent comme vêtements de dessus, tandis que les Sakalaves s'en ceignent les reins ou les emploient comme tenture de leurs chambres d'habitation. L'importation de cet article est de 8 millions de francs environ pour les deux ports de Tamatave et de Majunga.

6° *Tissus de coton tissés, teints et imprimés.* — Avec l'article précédent, ces tissus constituent la plus importante catégorie des marchandises importées, dont l'Angleterre a réussi à s'emparer ces derniers temps. Les indiennes avec des couleurs mates, sont désirées sur les deux côtes de l'île.

Le commerce se fait en partie par voie d'échanges, en partie contre le paiement en espèces. La monnaie la plus courante est la pièce de 5 fr. appelée piastre. Pour obtenir des monnaies divisionnaires, les indigènes ont coutume de couper les pièces en morceaux.

La plupart des maisons européennes sont établies à la côte ; à l'intérieur, le commerce est entre les mains des Hovas. Les maisons principales ont leur siège en Europe (Marseille, Hambourg, Londres), de là, elles pourvoient régulièrement leurs succursales et factoreries des marchandises nécessaires.

Les peuples suivants participent au commerce de Madagascar :

I. — Les Hovas développent beaucoup d'habileté comme commerçants et soignent, au moyen de porteurs, les transports de marchandises de et pour la côte. Comme les fonctionnaires hovas dominent complètement le commerce dans leur district, il ne sera pas aisé aux Européens de les écarter.

II. — Les Anglais ont leurs principales maisons à Tamatave et Tananarive ; ils importent des tissus, des meubles, des boissons, des tôles. La plus importante de ces maisons qui, en même temps, a joué un grand rôle dans la politique des Hovas, est celle de Proctor Brothers, à Tamatave et à Tananarive. Il faut encore ajouter les importations directes de soieries, dentelles, droguerie, etc., faites par des missionnaires anglais.

III. — Les Américains ne travaillent que dans les tissus de coton écru, et cela sur les places de Tamatave et de Majunga.

IV. — Les Français importent surtout des vins, de l'absinthe, du rhum, de la verrerie, des faïences et du sel ; ils exportent du caoutchouc, du copal, des peaux et du bétail.

V. — Les Allemands ont à Madagascar une influence commerciale qui grandit chaque jour. La maison Oswald, à Hambourg, a fondé une succursale à Tamatave et une autre à Nossi-Bé ; son importation annuelle est maintenant de 3 millions de francs en draperie, cotonnade, faïence, verrerie, vin, bière, etc.

VI. — Les Hindous sont généralement adonnés au petit commerce, la plupart sont actifs et très économes ; on les rencontre dans toutes les localités des côtes orientale et occidentale. Ils tirent leurs marchandises de Zanzibar ou de Bombay. Les moins riches des Hindous habitant sur la côte orientale, sont en relation avec des maisons créoles de Maurice. Les grossistes européens leur vendent fréquemment des marchandises à crédit, et, selon la solidité du client, 3, 4, ou même six mois de terme.

VII. — Les Arabes jouissaient précédemment d'une grande influence dans l'île ; ils la conservent encore sur la côte sud-ouest en excitant continuellement les indigènes contre les Européens. Leur négoce n'est plus très important dans le nord-ouest de l'île.

AMÉRIQUE.

Ressources et état économique du Mexique. — Nous avons sous les yeux deux ouvrages sur la république mexicaine : l'un est de

M. Antonio Garcia Cubas; il a pour titre : *Cuadro geographico, estadistico e historico de los Estados Unidos Mexicanos* (1) ; l'autre porte la signature de M. Jules Leclercq, président de la Société géographique de Bruxelles, un infatigable voyageur dont le nom est bien connu des géographes (2). Ces deux livres ne se ressemblent pas ; l'un est purement économique et didactique , l'autre n'est qu'une relation de voyage ; mais chacun d'eux est, dans son genre, d'une lecture fort attachante et instructive.

M. Antonio Garcia Cubas n'a pas donné à son livre un titre menteur ; il s'agit bien d'une description géographique, statistique et historique de la République mexicaine, comme l'indique ce titre. Après avoir lu le volume, on connaît mieux le Mexique et ses immenses ressources naturelles ; mais on connaît aussi les maux dont ce pays a souffert et souffre encore. M. Cubas est sans doute un ardent patriote ; mais il n'aime pas sa patrie jusque dans ses vices, comme Cicéron le faisait de Rome. Il ne cache point la vérité aux lecteurs. Il constate et déplore en même temps les longues agitations et les vicieux errements politiques dont le Mexique a été la victime depuis son émancipation, espérant d'ailleurs qu'avec le temps et la cessation de l'anarchie, ce beau pays ne tardera pas à voir surgir une ère de prospérité véritable.

Baigné à l'Est par l'Atlantique et à l'Ouest par le Pacifique, s'étendant sur une superficie de 200 millions d'hectares, du 15° au 20° parallèle Nord et du 86° au 117° longitude occidentale, le territoire mexicain occupe une position privilégiée. Son littoral sablonneux et aride en certains endroits, entrecoupé de lagunes, de marais, de forêts épaisses, appartient à la zone intertropicale. Cette zone, partant de l'Océan, se prolonge jusqu'à une hauteur de 3,000 et 4,000 pieds, et comprend ce que l'on appelle les terres chaudes — *Tierras calientes* — extrêmement fertiles, mais soumises aux miasmes pernicieux de la côte. La deuxième, celle des terres tempérées, — *Tierras templadas* — constitue dans son ensemble un immense plateau situé sur le versant de l'Atlantique et sur celui du Pacifique : on y range tous les territoires atteignant de 4,000 à 8,000 pieds d'altitude, c'est-à-dire la plus grande partie des États mexicains Au-dessus de ces plateaux, s'étage la troisième zone, celle des terres froides, — *Tierras freddas*, — laquelle embrasse la dernière assise des Andes et monte jusqu'à la région des neiges éternelles. On conçoit qu'avec une pareille disposition topographique, le Mexique présente tous les climats et une réunion de productions des diverses zones. Pour mieux dire, on y passe en quelques heures d'une température à une autre et de la flore intertropicale à la flore européenne. Ainsi, à Toluca, à quelque 2,600 mètres au-dessus des eaux du golfe, on cultive l'agave ou l'aloès américain, tandis qu'à Tenochitlan, plus bas de 326 mètres, on récolte des blés superbes, comparables aux meilleures variétés européennes. A Actopan, à 1,926 mètres d'altitude, on rencontre des champs de coton en plein rapport, et à Jotla, à 981 mètres au-dessus de la mer, on cultive la canne à sucre qui y vient à merveille.

Le Mexique renferme environ 10 millions 1/2 d'habitants, dont 1,900,000 européens et créoles, 3,970,000 indiens, 4,492,000 métis. Les grandes occupations sont l'agriculture et l'extraction minière. L'agriculture mexicaine est loin d'ailleurs de tirer tout le parti possible des immenses ressources naturelles dont elle dispose. Un premier obstacle au développement de cette industrie est l'immense étendue des domaines ;

---

(1) Mexico, imprimerie du ministère des finances, 1884.

(2) *Voyage au Mexique, de New-York à Vera-Cruz par terre* ; un volume in-18 (Paris, Hachette, 1885).

mais ce n'est pas le seul. Il y a encore le chiffre de la population, qui y est si peu dense, eu égard au développement du territoire qu'elle habite. L'argent ne fait pas défaut aux grands propriétaires assurément, et les fortunes colossales ne sont rien moins que rares parmi eux. Mais ils n'ont pas le goût des améliorations et des nouveautés : descendant des anciens *conquistadores* et très fiers de cette origine, ils vivent les yeux tournés vers le passé, pour eux plein de si grands souvenirs, et s'ils pratiquent avec grandeur et simplicité tout ensemble l'hospitalité de leurs ancêtres, s'ils sont loyaux et fidèles, ils se soucient fort peu de l'agriculture et de ses mille tracas journaliers. Quant aux rancheros, ils disposent de peu de ressources pécuniaires, et chez eux le sentiment du progrès ne pénètre qu'avec une extrême lenteur. Aussi est-ce à peine si l'on connaît au Mexique les machines agricoles les plus usuelles aux États-Unis et en Europe. Le système de rotation des récoltes n'est guère appliqué et l'irrigation est rare. Quelques étrangers, parmi lesquels figurent un petit nombre de Français et de Belges, ont cherché, il est vrai, à introduire au Mexique les méthodes perfectionnées de l'agriculture européenne ; mais jusqu'ici leur exemple n'a pas été suivi et n'a exercé qu'une influence médiocre sur la culture indigène : la routine a continué d'être la plus forte.

Alexandre de Humboldt a calculé que, durant toute la durée de la domination espagnole, les mines d'argent du Mexique n'avaient pas livré moins de 4,500 tonnes du précieux métal, soit en monnaie quelque chose comme 12 milliards de francs, et l'on n'est pas tenté de trouver ce calcul exagéré lorsqu'on songe qu'un seul gîte, celui de Valenciana, près de la ville de Guanaxato, produisit de 1768 à 1816, c'est-à-dire pendant quarante-deux ans, plus de 7 millions de francs bon an mal an, et fit du seigneur Obregon, son heureux propriétaire, à la fois un duc de Valenciana et l'homme le plus riche de la terre. Les Indiens connaissaient, eux aussi, ces richesses, et l'on sait que Fernand Cortez ravit à Montézuma les lingots que le prince indien avait amassés.

Voici, d'autre part, les chiffres exprimés en dollars, que donne M. Cubas sur la frappe de l'or et de l'argent dans les hôtels des monnaies du Mexique. Pendant la période 1537 à 1881 : argent,3.021.758,854 ; or, 118,636,975. Qu'on ajoute la frappe des années 1882 et 1883, on arrive à un total de 3,195,851,018 dollars, soit 15,791,255,000 fr., pour les monnaies d'or, d'argent et de cuivre. Aussi bien, les Espagnols ne s'inquiétaient-ils que des métaux précieux et ne s'occupaient-ils que de ceux-ci. Ainsi, dans l'État de Durango, ils creusèrent de nombreux gîtes argentifères ; mais ils négligèrent tout à fait, quoique situé à une faible distance de la capitale de l'État, le *Cerro de Moncado*, colossale masse de fer d'une homogénéité telle, que Humboldt la prit pour un immense aérolithe, et qui, mise en œuvre, pourrait, assure-t-on, livrer annuellement 15,000,000 de tonnes de minerai. Eh bien ! elle gît toujours à sa place et les Espagnols n'en ont rien tiré, pas plus que des deux mines de houille de Colima, ou de ses dépôts de fer magnétique.

L'industrie manufacturière proprement dite est encore à l'étant d'enfance au Mexique. On s'y livre toutefois à la fabrication des tissus de laine et de coton peint : on file la soie et l'on fait même quelques soieries. L'industrie de la poterie, de la faïence et de la porcelaine ne laisse pas que de montrer quelque activité, ainsi que celle du papier et des substances chimiques. On raffine le sucre et l'on produit des mélasses. On tire de la canne et des fruits du manguey, des eaux-de-vie, parmi lesquelles le *mezcal*, le *tequila*, le *pulque* sont le plus connues. On fait d'excellents vins dans les districts de Paras, de Paso-del-Norte et Aguas-Calientes. Il y a encore des brasseries, des tanneries, des ateliers d'ébénisterie, des manufactures de tabac, etc., etc.

Le Mexique commerce avec l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis, la France,

l'Allemagne, et dans une faible mesure avec la Belgique, l'Italie et quelques républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Les seules données dignes de confiance que l'on ait sur ces importations, dit M. Cubas, remontent à l'année 1874. A cette époque, elles représentaient une somme d'environ 36 millions de piastres, soit 80 millions de francs. Quant aux exportations, le ministère des finances a l'habitude, depuis quelques années déjà, d'en tenir une statistique exacte. Leur chiffre, pour l'année 1883, s'est élevé à environ 42 millions de piastres (210 millions de francs), sur lesquels la part de l'Angleterre est de 17,258,000 piastres, celle des États-Unis de 3,916,739 piastres, et la part de la France de 4,205,000 fr. seulement.

Les exportations de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, à destination du Mexique et de l'Amérique espagnole en général, sont en progrès constant. La vraie cause de la prospérité relative du commerce de ces trois pays avec les contrées du Nouveau-Monde, est d'abord le bon marché auquel ils vendent leurs produits, et ensuite le système de propagande qu'ils ont adopté et suivent depuis de longues années. A cet endroit, aucune illusion n'est possible. En présence de l'excès de production qui frappe tous les yeux, les industriels étrangers ont compris que l'heure de la *demande* était passée, que celle de l'*offre* était venue : de toutes les villes manufacturières d'Europe et des États-Unis sont partis des essaims de commis-voyageurs, munis de catalogues et de nombreux échantillons, ayant pour mandat non seulement d'offrir aux importateurs les produits des diverses fabriques, mais en même temps d'étudier sur place les besoins, les goûts, les coutumes, les ressources, les règlements et les taris de douanes de tous les centres de consommation qu'ils seraient appelés à parcourir ; de créer à leurs commettants une nouvelle clientèle, de visiter celle des autres, de tout faire pour la séduire et pour la conquérir ; de faire tous les efforts possibles pour obtenir les renseignements les plus complets et les plus précis sur les produits similaires des autres pays, leur prix, leur mode d'emballage, le nom des industriels qui les ont créés.

Voilà ce qu'ont fait et font encore les Américains, les Anglais, les Belges, et surtout les Allemands ; c'est par là qu'ils sont parvenus à élargir, dans les deux mondes et principalement en Amérique, le cercle de leurs affaires commerciales, et c'est là ce qui explique le développement si notable de leurs exportations. Il faut ajouter que les fabricants étrangers, mais surtout les fabricants d'Allemagne, s'emparent de nos modèles, les copient, les reproduisent et lancent sur tous les marchés du monde des marchandises de qualité inférieure. Il nous importe de réagir contre les effets de la concurrence que nous font nos rivaux, et le plus sûr moyen de combattre cette coucurrence avec succès, c'est d'aller l'attaquer là où elle se fait sentir ; et pour cela, nous n'avons qu'à suivre l'exemple que nous ont donné les industriels des autres pays. Si les fabricants français veulent développer leurs exportations et se créer des relations productives avec les importateurs, soit de la république mexicaine, soit des autres régions du nouveau continent, il faut qu'ils exploitent résolument et dans une plus large mesure le système fécond de la propagande, et expédient sur tous les marchés des représentants habiles et actifs, chargés de faire connaître et prévaloir les produits de leur fabrication. La qualité de ces produits étant, de l'avis de tous ceux qui les consomment, supérieure à celle des produits similaires d'une autre provenance, il ne saurait être difficile, pourvu que les prix ne soient pas trop élevés, de les faire adopter de préférence par les importateurs. Il convient de ne pas oublier que l'article courant est celui qui donne lieu aux plus importantes opérations dans les pays d'Amérique, et que le bon marché est une des premières conditions de la vente.

Tels sont les conseils que donne au commerce français, dans *la Gazette géogra-*

phique. M. Édouard Sampé, consul de France à Mexico. « Aujourd'hui comme avant, ajoute-t il, l'industrie française tient le sceptre en ce qui concerne la durée du produit, la pureté du goût, la distincion artistique de la forme et la finesse du travail ; comme toujours elle excelle et domine dans l'exquis, mais l'exquis ne constitue par un article de consommation pour la masse. C'est dans la fabrication des articles courants, c'est-à-dire de ceux que consomme tout le monde, que notre industrie s'est laissé distancer par ses rivales, et c'est à mieux réussir sous ce rapport que doivent tendre toutes nos facultés. Il est possible que chez le consommateur désabusé se produise tôt ou tard une réaction de défaveur à l'égard de ces marchandises, dont l'apparence trompeuse séduit la vue, et qui ne se vendent bon marché que parce qu'elles sont de qualité médiocre ou de mauvais aloi. N'importe, le but que poursuit notre industrie française est de vulgariser, dans une large mesure, la consommation de ses prduits. Eh ! bien, il faut, à notre avis, qu'elle s'efforce de réduire le coût de sa production, afin de diminuer ses prix de vente, et qu'elle abandonne ses habitudes casanières contractées dans la paisible jouissance d'une suprématie dont, pendant une longue période, aucun péril grave n'a menacé l'existence. Les temps et les circonstances ont changé. Partout le vent souffle à l'action et à la lutte ; il faut, coûte que coûte, passer les monts et les mers, et ne pas oublier que l'avenir sera au plus actif. »

Le revenu public du Mexique s'élève à 33,166,000 piastres, et ses dépenses à 32,721,000. Le ministère des finances absorbe à lui seul le tiers environ de cette somme et 5 millions et demi sont dévolus au ministère des travaux publics. C'est un chiffre relativement très considérable ; mais il s'explique par l'impulsion donnée dans ces dernières années aux chemins de fer et aux lignes télégraphiques ; ces chemins, en 1884, se répartissaient en vingt-huit lignes, grandes ou petites. La plus importante de ces lignes est le *Ferro Carril Central*, qui se développe sur une longueur d'environ 1,000 kilomètres, de Mexico à Paso-del-Norte, où il se rattache au *Santa-Fé Atkinson Topeka Railroad*. Une ligne non interrompue de rails, courant sur une longueur de 4,488 kilomètres, relie déjà Mexico à New-York, la grande cité mexicaine et le grand emporium du commerce américain. C'est là un fait d'une grande portée pour l'avenir commercial du Mexique et pour ses destinées politiques elles-mêmes.

Pour M. Jules Leclercq également, l'inauguration du *Central Mexican* est un évènement économique d'une portée incalculable, et marque le point de départ d'une ère nouvelle pour l'ancien empire de Montézuma. « Longtemps isolée du monde, cette riche contrée, demeurée jusqu'ici en friche, va attirer, comme autrefois l'Australie et la Californie, des bras et des capitaux, et de rapides et gigantesques transformations en modifieront la face. Le Mexique semble tout naturellement appelé à devenir l'Inde des États-Unis, et qui peut prévoir l'essor d'un peuple ayant l'Inde à sa porte ? La nature a placé les deux peuples dans une sorte de dépendance réciproque ; et cependant, par une étrange ironie, il y a entre les deux pays une antipathie profonde qui frappe l'étranger le moins observateur. Il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir que Mexicains et Américains se haïssent du fond de l'âme en dépit de leurs mutuelles protestations d'amitié. Comment le Mexicain, dont la politesse et l'exquise urbanité égalent presque celles du Japonais, pourrait-il sympathiser avec le Yankee, dont la rudesse va souvent jusqu'à la grossièreté ? Il y a entre les deux races une incompatibilité qui dérive de la différence de mœurs, de caractère, de langue, de religion. A cette antipathie naturelle, s'ajoutent le ressentiment et la méfiance qu'éprouve la nation mexicaine pour celle qui lui a ravi la moitié de son territoire. Elle songe avec amertume que deux des plus riches portions de l'Union,

le Texas et la Californie. étaient autrefois des provinces mexicaines, et les États-Unis les conquirent par les armes en 1847. »

Les Mexicains se rappellent aussi qu'à cette époque la nouvelle de la découverte des mines d'or attira en Californie des millions d'aventuriers, et que devant ce flot d'immigration faisant soudain éruption, la population mexicaine fut éliminée du sol californien ; si bien qu'aujourd'hui San-Francisco et les autres anciens établissements n'ont d'espagnol que le nom. La même chose a eu lieu au Texas, où la langue anglaise s'est substituée à la langue castillane. Actuellement, le même flux anglo-saxon qui a déjà inondé une moitié de l'immense territoire mexicain, menace d'envahir l'autre moitié, et ce n'est pas sans appréhension que certains patriotes mexicains considèrent la carte du futur réseau de voies ferrées dont les Américains du Nord ont résolu de couvrir le territoire s'étendant du Rio-Grande à l'isthme de Panama. Mais la poussée est énorme et l'impossibilité d'y résister inspire à quelques journaux mexicains un sentiment qui tient à la fois de la rage et du désespoir, et qu'ils expriment par les articles les plus acerbes. Ils invoquent le *Timeo Danaos*, que traduit d'une façon assez pittoresque ce vieux dicton : « Si vous soupez avec le diable, servez-vous d'une longue cuillère. » Ainsi il paraît à Mexico un journal dont le nom est l'*Anti-Americano*. Cet organe combat de toutes ses forces l'invasion *norte-americana* ; il réclame du gouvernement des mesures propres à enrayer les agissements des Anglo-Saxons et à favoriser l'immigration des races latines. Juarez, que les Mexicains comparent volontiers à Washington, et qu'ils considèrent comme leur plus grand patriote, nourrissait une haine profonde contre les États-Unis ; il ne voulut jamais entendre parler d'entreprises américaines.

C'est en 1876, lors de l'avènement à la présidence du général Porphirio Diaz, que le gouvernement mexicain a accordé aux Américains les premières concessions de chemins de fer. Le général Porphirio Diaz, un des hommes les plus éclairés de son pays, n'a pas voulu perpétuer l'existence d'une muraille de Chine entre les deux États que l'on désigne depuis quelque temps sous le nom de *Républiques Sœurs*. Depuis l'échec de Maximilien contre le Mexique, ce pays n'a plus, d'ailleurs, les mêmes raisons d'entretenir des défiances contre les Etats-Unis. Le Président a compris que le Mexique, qui n'a jamais possédé de routes, ne peut perdre son temps à en construire ; que le seul genre de voies de communications dont on puisse doter un pays qui n'en a pas, ce sont les voies ferrées, et que les seuls hommes pouvant aider les Mexicains à construire les chemins de fer, sont les Américains, leurs plus proches voisins, disposant de tous les moyens et de toute l'énergie nécessaires pour mener à bien une pareille entreprise. « Aussi longtemps, disait le Président en 1880, par l'organe de son ministre Romero (1), qu'il y aura au Mexique des villes éloignées des chemins de fer, des terres privées de l'outillage agricole moderne, des mines non pourvues de machines d'invention récente, des populations mal vêtues, des maisons sans confort, il est clair que ce pays offrira un vaste champ, où pourra s'exercer l'activité des Américains.

» La situation du pays, dans le voisinage immédiat des États-Unis, sa richesse en productions tropicales et en matières premières demandées par la consommation américaine, la possibilité pour les Mexicains de consommer les produits manufacturés par leurs voisins du Nord, tout semble favoriser l'établissement entre le Mexique et les États-Unis de relations commerciales d'une grande étendue. »

Voici, au sujet des prétendus projets d'invasion du Mexique par les États-Unis,

---

(1) *Report of the secretary of finance of the United States of Mexico, on the actual condition of Mexico and the increase of commerce with the United Sates* (New-York, 1880).

un extrait d'une conversation que M. Jules Leclercq eut, en 1883, avec le général Grant, dans son petit cottage de Long-Ranch : « Ne pensez pas, lui dit l'illustre soldat, que le gouvernement de Washington nourrisse à l'égard du Mexique les mauvais desseins que beaucoup de gens lui prêtent. Une extension de territoire est inutile au maintien des institutions de l'Union et on trouverait à peine un Américain sur cent qui ne s'indignât à l'idée d'acquérir des provinces chez une nation amie. L'Union n'a que faire d'un pays dont la population se compose presque entièrement d'Indiens qui ne consomment ni ne produisent ; elle se soucie d'ailleurs assez peu, de s'annexer un peuple qui abhorre toute domination étrangère et qui serait dans un état de révolte perpétuelle contre ceux qui lui raviraient son autonomie. Le territoire de l'Union, qui compte 50 millions d'âmes, est assez grand pour en recevoir 200 millions ; l'Union n'a donc besoin de s'agrandir ni du côté du Mexique, ni du côté du Canada, et le Mexique doit rester aux Mexicains. »

« Depuis quelques années de paix, dit M. Jules Leclercq en terminant son livre, votre pays a prospéré au-delà de toutes les prévisions. Vous marchez à pas de géant ; il y a en vous de grandes ressources, de grandes intelligences, de grandes passions, au premier rang desquelles je place votre fierté, votre superbe orgueil national. Sachez vous servir de toutes ces nobles qualités. Les États-Unis ont l'œil sur vous, ils épient vos mouvements. Prenez-y garde. Si après qu'ils auront engagé chez vous d'immenses capitaux, vous deviez rouvrir l'ère des révolutions, des discordes intestines, ou si, pour votre plus grand malheur, la paix religieuse devait être troublée par la propagande étrangère, c'en serait fait de votre autorité, vous seriez mûrs alors pour la tutelle humiliante de l'oncle Sam. Les peuples, comme les individus, ont les destinées qu'ils méritent. L'avenir de votre beau pays, que j'aime parce que j'y ai passé des jours si heureux, dépend beaucoup de votre patriotisme et de la sagesse de vos hommes d'État. »

OCÉANIE.

Situation économique des îles Marquises et de Taïti. — « Peu d'années après la découverte de Guanahani par Christophe Colomb, les Espagnols fondèrent les empires du Mexique et du Pérou. Mais l'Espagne qui, dès cette époque, avait le droit d'inscrire au fronton de l'arsenal de Cadix : *Tu regere imperio fluctûs, Hispane, memento*, ne pouvait arrêter là ses investigations, d'autant plus que son objectif, arriver par l'ouest aux îles aux Épices, n'était pas atteint, et que ces colonies nouvelles, jetées sur les côtes des deux mers, allaient servir de point de départ aux voyages ultérieurs. Du littoral américain et en particulier du Pérou, d'intrépides navigateurs, lancés dans l'immensité de cet océan qui couvre le tiers du globe, ne tardèrent pas à ajouter de nouvelles découvertes au domaine géographique, déjà si singulièrement étendu. En 1595, l'un d'eux, Mindanao, reconnut à quinze cents lieues de la côte péruvienne un groupe d'îles, qu'il nomma archipel des Marquises, en l'honneur du marquis de Canête, gouverneur du Pérou » (1).

M. Alfred Davin, lieutenant de vaisseau, à qui nous empruntons ces lignes, ajoute qu'après Mindanao, un grand nombre de navigateurs visitèrent l'archipel. Les baleiniers occupés à poursuivre les cétacés, nombreux alors dans la mer australe,

---

(1) Voir le livre de M. Albert Davin : *Cinquante mille milles dans l'Océan Pacifique* (Paris, Plon, 1887).

adoptèrent l'île de Noukahiva comme lieu de rendez-vous. Mais ces hommes, qui étaient de vrais écumeurs de mer, s'attirèrent par leur cruauté et leurs excès de tout genre, la haine des indigènes. L'archipel était habité par des peuplades de races rouges qu'on appela *Kanaks*, mot dérivé, dit-on, du sandwichien *kanaka* — autochtone. C'étaient des colosses tatoués des pieds à la tête, parlant un langage rude, guttural, hérissé de consonnes, et qui, d'un commerce facile avec les étrangers, se livraient entre eux a des guerres atroces, terminées par d'horribles festins. Placés sous le joug de chefs sauvages et sanguinaires, ils obéissaient servilement à leur direction, et les guerres de tribu à tribu, donnaient lieu à des massacres et à des *vendette* innombrables. Leurs prêtres — *taouas*, — investis de fonctions multiples, exploitaient le fanatisme et la crédulité des insulaires, en soignant les malades, en jugeant les crimes et en servant les dieux. Cette dernière fonction ne manquait pas d'importance : l'Olympe des anciens Marquisiens étant fort peuplé, s'il faut en croire du moins les dires des vieillards ; car on chercherait vainement chez ces peuples un livre, une pierre ou un monument susceptible de jeter quelque jour sur leur ténébreux passé. On pense toutefois qu'ils avaient une vague croyance à la migration des âmes vers un monde mystérieux, séjour de félicité, que les taouas avaient probablement accommodé au génie de ce peuple enfant. Les guerriers morts dans les combats, en acquérant au milieu de ces rixes sanglantes le plus grand nombre de chevelures, devaient vraisemblablement posséder une place d'honneur dans cet empyrée.

Au fond, toute la regliion des Kanaks paraît avoir consisté en sacrifices humains et en scènes de cannibalisme. Le principal théâtre de ces scènes était la vallée d'Oata, que M. Alfred Davin a visitée. C'est un lieu très pittoresque, mais que rendent sinistre les souvenirs qui s'y rattachent. Au fond de la vallée, une cascade blanche d'écume, bondit de rocher en rocher jusqu'à la mer. Si l'on suit les sentiers kanaks, il est aisé de franchir quelques centaines de mètres, bien que la vallée soit entièrement en friche et abandonnée aux animaux errants. Un peu plus loin, des massifs inextricables s'opposent à la marche : force est de lutter corps à corps avec les bambous et les goyaviers. Çà et là, l'œil découvre une multitude de cases abandonnées ; la mort dépeuple la campagne et les survivant se rapprochent du littoral. M. Davin allait renoncer à l'ascension, quand après avoir franchi un épais fourré, il découvrit une clairière étendue. Autour de cet espace vide, une série de plates-formes en ruine, et au milieu un temple — *paé-paé*, — plus élevé que les autres : c'était l'emplacement de ces *koïkas* ou fêtes anciennes, toujours terminées par des sacrifices humains. « Quand les guerriers, au retour d'une expédition contre une île voisine, échouaient leurs pirogues chargées de prisonniers sur la plage de Noukahiva, le ronflement des conques marines, ébranlant les échos des vallées, annonçait la victoire aux tribus d'alentour : grands et petits, hommes et femmes, tous accouraient comme des fauves, pour prendre part à la curée. Les prisonniers, traînés parmi les rochers et les broussailles, poussaient des hurlements de douleur ; mais une fois garrottés sur l'autel central, ils attendaient sans sourciller l'instant du sacrifice : pour eux, la mort n'était que le passage de cette vie dans une autre, le départ pour des contrées mystérieuses, départ auquel ils songeaient sans crainte comme sans joie. »

L'archipel porte les marques les plus évidentes d'une origine plutonienne ; il est probablement formé par les sommets épars d'un continent submergé et comprend sept îles, dont la plus importante est Noukahiva, laquelle possède l'excellente baie de Taïo-haé, entourée de hautes montagnes. La ville de Taïo-haé, la capitale de Noukahiva et de tout l'archipel, est déjà, part rapport aux autres villages éparpillés dans ces îles, un centre de civilisation. C'est le point d'où partent plusieurs routes ;

ses maisonnettes, groupées autour de la baie, commencent à subir la loi de l'alignement; quelques réverbères s'allument chaque soir pendant une heure au moins, et l'eau potable, amenée des sommets, se répand dans les habitations. En 1855, on comptait à Noukahiva 2,700 habitants et 11,900 dans tout l'archipel. En 1872, ces chiffres se réduisaient respectivement à 1,600 et 6,000. La population a donc diminué de moitié en dix-sept ans, et la progression décroissante continue : le recensement de 1883 n'attribue plus que 999 habitants à l'île de Noukahiva. Diverses causes contribuent à produire ce résultat effrayant : l'alcoolisme, la lèpre, les guerres et les meurtres. Les guerres de tribu à tribu sont aujourd'hui presque éteintes ; mais les assassinats continuent, et pendant la seule année 1879, dans un district habité par 600 individus, on a compté jusqu'à trente hommes tués. Aussi bien, sait-on, par l'exemple des États-Unis comme par celui des archipels polynésiens, que les races indigènes fondent pour ainsi dire au contact des Blancs. On est ici en face d'une loi certaine, quoique les anthropologistes et les physiologistes soient assez embarrassés pour en assigner la cause véritable.

Trois grands obstacles se dressent devant les progrès de l'agriculture : le manque de bras, les animaux errants, les sécheresses. Le nombre des animaux errants est considérable, et s'accroît d'une manière inquiétante ; les taureaux, les chèvres, les porcs et les moutons errent à l'aventure dans les taillis. Avec de pareils hôtes, la culture est difficile et la circulation dangereuse. Ces animaux commettent des méfaits sans nombre : ils dévastent les plantations en broutant les jeunes pousses des cotonniers et en dévorant les écorces d'arbres. En troisième lieu, Noukahiva est parfois soumise à des sécheresses prolongées. Vers 1874, il n'est pas tombé de pluie durant quatorze mois ; une autre période de sécheresse a duré quatre ans. Aussi, l'archipel est-il à peu près resté, pour l'agriculture, ce qu'il était au moment de sa découverte. L'industrie n'est guère plus prospère. L'unique industrie indigène, celle de la *tapa*, tuée par les importations d'étoffes européennes, consiste à frapper l'écorce de certains arbres avec un marteau de bois. On obtenait ainsi une matière blanchâtre, à peu près homogène, qui servait de vêtement aux femmes.

Quant au commerce, les exportations, en 1883, n'ont atteint que 400,000 fr. pour tout l'archipel et ne portent que sur quatre articles : ce sont le coton, le coprah (cocos secs), le fungus et le bétail. Le coprah s'expédie aux fabriques de savon de la Californie, et le bétail, capturé dans les montagnes, s'envoie aux archipels voisins. Le fungus, sorte de champignon, pousse sur les vieux arbres ; il passe pour être un des mets favoris des Chinois à l'égal des nids de salanganes et des filets de caïman. Ce produit, entre aussi, paraît-il, dans la composition de la laque. Depuis 1870, les goëlettes américaines qui font le service mensuel des dépêches entre Taïti et San-Francisco, relâchent à Taïo-haé. Quelques rares bâtiments de commerce y viennent mouiller de loin en loin ; presque tout le fret, peu considérable, d'ailleurs, est absorbé par la *Société commerciale de l'Océanie*, laquelle a son siège à Hambourg et des succursales dans tous les archipels. « On a assuré, on a même imprimé que Taïo-haé est sur la route de Panama à l'Australie. Il n'en est rien : l'arc de grand cercle ou route *orthodromique* ainsi que les navigateurs l'appellent), toujours suivie par les bâtiments à vapeur comme étant la plus courte, passe à 600 milles plus bas, à l'île de Rapa, point déjà choisi vers 1867 comme lieu de relâche et dépôt de charbon par les paquebots anglais transpacifiques, les premiers qui relièrent les deux nouveaux mondes. Donc, l'ouverture du canal interocéanique ne saurait avoir aucune influence sur le développement ultérieur de l'archipel des Marquises. Notre colonie restera à l'écart, improductive et peut-être coûteuse, à moins que les communications à vapeur entre Taïti et San-Francisco, si jamais elles existent, ne viennent stimuler la production en lui ouvrant un débouché. »

L'île de Taïti ou d'Otahiti, que Bougainville nommait la *Nouvelle Cythère*, et Dumont d'Urville *la perle et le diamant du cinquième monde*, Taïti fait partie des îles de la Société, ainsi nommées, dit-on, par Cook, en l'honneur de la Société royale de Londres. Bien que l'on doive au capitaine anglais Wallis les premières notions sur Taïti (1767), les Français la visitèrent de bonne heure, et dès 1842, sa sa reine, impuissante à apaiser les querelles intestines et à mettre fin aux difficultés sans cesse renaissantes dans ses États, sollicita de l'amiral du Petit-Thouars la protection de la France. Cette requête fut agréée par l'amiral qui, l'année suivante, crut devoir prendre définitivement possession du pays. Mais le gouvernement français désavoua l'amiral ; il opina pour le maintien pur et simple du *statu quo* et les choses marchèrent ainsi jusqu'en 1880, époque à laquelle cette terre devint colonie française.

Taïti est entourée de récifs de tous côtés. Elle comprend deux masses volcaniques, Taïti proprement dit et Taïarabu, que réunit l'isthme étroit de Tararavr. Elle surgit du sein de l'Océan comme une imposante pyramide dont le sommet monte à l'altitude de plus de 2,000 mètres. L'intérieur est absolument désert. Sa capitale, Papéiti, est une bourgade de 2,500 âmes. Son nom lui vient d'un ruisseau qui prend sa source derrière l'habitation du roi, et dans lequel les naturels allaient jadis puiser de l'eau avec des calebasses (*pape* eau, *ete* corbeille ; d'autres disent *pape*, eau, *iti*, peu). Ses maisons éparpillées, se pressent autour d'une baie, fermée du côté de la mer par l'île en miniature de Motu-uta, que couronnent des bosquets de palmiers et de cocotiers aux vertes aigrettes. Cet îlot eut ses heures de célébrité : le roi Pomaré II, presque exilé, y traduisit la Bible en langue indigène ; la fameuse Pomaré elle-même la visita souvent et le drapeau protecteur y flotta pour la première fois.

Papéiti ne possède aucun monument. On ne saurait, en effet, qualifier de ce titre ni l'église, bâtie en planches, ni l'hôtel du gouverneur, ni le palais bâti pour la descendance de la reine Pomaré. Sa population composée d'Européens, de Kanaks et de Chinois est administrée par un gouverneur, assisté lui-même d'un Conseil colonial. Ici l'administration civile a beaucoup plus d'initiative que partout ailleurs, à cause du manque de télégraphes et d'autres moyens de communications rapides ; par suite, un certain nombre de questions intéressant la colonie ne sauraient être tranchées instantanément du fond d'un cabinet situé rue Royale ou place Beauveau. Papéiti n'est, en effet, relié au monde civilisé que par de petits bâtiments à voiles faisant régulièrement le service de San-Francisco. Dans le temps, il fut question d'établir un service postal par bâtiments à vapeur ; mais la métropole n'ayant offert qu'une subvention insuffisante, ce projet n'eut pas de suite.

Physiquement, les Taïtiens appartiennent à un mélange de la race jaune, de la race noire et de la race blanche. Ils ont le nez épaté, et jadis on écrasait aux enfants le cartilage de cet organe, suivant une mode pratiquée de temps immémorial à Timor. Leurs cheveux sont plats, leurs pommettes saillantes, leurs lèvres épaisses, leur teint couleur de bronze. Signalons, en passant, un fait curieux : les métis issus d'Européens et de Kanaks naissent blonds et roses. Dès la première génération, le type indigène disparaît donc presque complètement pour faire place au nôtre, tandis que chez les races africaines, les enfants, malgré tous les mélanges, portent des traces indélébiles de leur origine jusqu'à la dixième génération. Au point de vue moral, les Taïtiens sont doux, serviables, humains, et l'on ne ee douterait jamais, que ce sont les descendants, en les voyant tels, de ces anthropophages qui, lors de la visite de Wallis, sacrifiaient encore des victimes humaines Dans le district de Pari, domaine héréditaire de Pomaré, se trouvait jadis un temple élevé à Oro, le Jupiter taïtien. Au milieu d'une vallée profonde, étaient dressés plusieurs

autels ; un grand nombre de crânes répandus alentour, ne laissaient aucun doute sur le culte rendu à la divinité qu'on y honorait. Mais si les Taïtiens ne sont plus cannibales, ils sont restés profondément apathiques et paresseux. M. Mœrenhout, entre autres, en eut la preuve significative en 1835. Il s'agissait d'une culture de cannes à sucre Papara ; les défrichements commençaient à s'étendre, les récoltes se faisaient dans de bonnes conditions ; mais les naturels remplirent si mal leurs engagements que ce projet dut être abandonné.

« Quand ces indigènes, se demande un auteur américain, deviendront-ils industrieux ? » Et il se hâte d'ajouter : « Dites-moi quand l'océan leur refusera son tribut de poissons, quand la terre bienfaisante ne produira plus de fruits, et je vous répondrai. » Cet Américain connaissait le pays. « Les heureux Kanaks, dit à son tour M. Alfred, ne sont soumis à aucune obligation militaire ou autre ; couchés sur un lit de feuilles sèches, ils n'ont qu'à étendre la main pour pourvoir à leur subsistance ; l'arbre à pain, — *maïoré*, — leur donne d'énormes fruits, pleins d'une pulpe farineuse ; l'eau pure et limpide de sources nombreuses étanche leur soif, sans préjudice des grappes de cocos pendues aux arbres comme de gigantesques raisins. Le comble est mis à leur joie quand ils peuvent ajouter à ce menu frugal du poisson cru et du *féïi*, sorte de banane qu'ils font cuire au four. En une heure de pêche au flambeau, les Kanaks prennent assez de poisson pour vivre huit jours ; quant au *féïi* qui pousse à l'état sauvage à l'intérieur de l'île, les gens du pays n'ont que la peine de l'aller cueillir. N'oublions pas qu'une foule de végétaux utiles croissent ici spontanément. Le *pandanus*, pour n'en citer qu'un, s'élève sur tous les rivages : ses feuilles tiennent lieu de tabac ; son écorce sert à confectionner des chapeaux, des vêtements et même des cordages. »

M. Stewart, agent de la maison Suarez de Londres, avait fait venir à Taïti des habitants du Céleste-Empire, afin d'exploiter le coton dans le district de Papara. Deux mille cinq cents travailleurs, dont mille Chinois, furent réunis sur un terrain de 3,300 hectares, dont 1,800 ne tardèrent pas à être défrichés ; les cotonniers et la canne à sucre donnaient de belles récoltes, la plantation allait être cédée pour le prix de 5 millions à une Compagnie française, quand la guerre de 1870 éclata. Peu après, M. Stewart, mal soutenu par la maison de Londres, tomba malade ; il mourut et son domaine fut dépecé. La plupart des travailleurs d'Antimaona sont venus s'établir à Papéiti ; ils y habitent un quartier bâti en planches, que les Européens appellent la *Petite Pologne*. Là, les Chinois se livrent aux transactions les plus diverses : les uns font venir d'Amérique des pacotilles qu'ils débitent ; d'autres vendent des légumes d'Europe pour la culture desquels ils ont, comme partout, une aptitude spéciale. Entassés dans leurs petites boutiques, le corps nu jusqu'à la ceinture, ils forment des cercles ou devisent en agitant des éventails ; ou bien encore, accroupis à terre, ils se livrent à la manœuvre des bâtonnets, essayant de faire entrer dans une ouverture trop petite une masse de riz considérable. Ils ont naturellement importé à Taïti leurs vices, dont le moindre est celui de fumer l'opium. Cette funeste passion s'est étendue à la façon des taches d'huile : les naturels adoptent peu à peu l'usage de l'extrait de pavot, et la ferme d'opium, adjugée naguère à 15,000 fr., l'est aujourd'hui à 60,000 fr.

Raïatéa est, après Taïti, la plus grande terre du groupe de la Société. L'annexion de tout l'archipel n'étant qu'une question de temps, on commencera probablement par Raïatéa. Dès à présent, pour préparer la réussite de ces projets, on emploie des voies persuasives, on salue de vingt et un coups de canon la reine de l'île, on donne aux indigènes de grands festins ou *amou-ramas*, pour employer le terme consacré. Les invités emportent quelquefois les fourchettes, mais à titre de simple souvenir, ne considérant ces instruments que comme des objets de collec-

tion ; la femme d'un chef avise, à la fin d'un repas, un flacon de liqueur aux flancs rebondis. « Ceci, dit-elle, doit être bon pour le mal aux dents, je l'emporte. » Au point de vue des mœurs kanaques, ces procédés n'ont rien d'extraordinaire. Entre eux, les indigènes ne se comportent pas d'une manière différente ; un invité enlève toujours et très gravement les restes d'un festin donné en son honneur : c'est là une règle immuable. Quand l'amphitryon sait vivre, il fournit même à ses invités les paniers destinés à enlever les reliefs. D'autre part, quand un chef de l'île invite un Européen, il est d'usage que celui-ci se fasse suivre de quelques paniers de vin ; les lois du pays interdisent aux insulaires l'usage des boissons fermentées ; mais ils se livrent, tranquillement et sans aucun remords, à des libations sans fin quand ils peuvent le faire sans encourir le risque d'une amende. Ces lois offrent un curieux mélange des coutumes du pays et des prohibitions apportées par les missionnaires méthodistes. Inutile d'ajouter que ces missionnaires se font une large part dans l'administration du territoire. Le code indigène, repris et augmenté par eux, punit de la peine capitale le blasphème et l'idolâtrie ; il abandonne aux missionnaires le droit d'annuler le contrat de mariage et celui de donner leur consentement ou d'interposer leur *veto* quand il s'agit de porter des marchandises à bord d'un navire. Ils ont, en outre, introduit un article en vertu duquel la trahison est punie selon les lois anglaises, ce qui implique l'obligation de les consulter, puisque eux seuls peuvent appliquer ces lois en connaissance de cause.

« Quel est l'avenir réservé à cette petite île perdue au sein de l'Océan Pacifique, presque aux antipodes ? Elle offre peu d'intérêt au point de vue commercial, et nous ne croyons pas que son importance puisse augmenter, même après le percement de l'isthme de Panama. Malgré la fertilité du sol, la côte seule est habitée ; les bras font défaut, et d'ailleurs les indigènes ne se décideront point à travailler quoi qu'il arrive. Ainsi, d'un côté un pays peu étendu, de l'autre une population insuffisante : il n'y a place entre ces deux facteurs ni à une importation, ni à une exportation sérieuses. Il ne faut considérer Taïti, que comme un poste militaire et un point de ravitaillement, surtout si l'on se décide à améliorer Port-Phaéton. » C'est sur ces lignes que nous voulons prendre congé de M. Alfred Davin et de son livre, d'une lecture à la fois si instructive et si attachante. *Non cuivis homini contingit adire Corinthum* ; il n'est pas donné à tout le monde de parcourir 50,000 milles sur l'Océan Pacifique et de visiter Taïti et les Marquises ; mais les lecteurs du Bulletin de la Société de géographie de Lille, grâce à la relation de M. Davin, ont pu refaire ce voyage, avec les yeux de l'esprit du moins, et cela sans quitter leur fauteuil et le coin de leur feu, qui ont tant de charmes par le temps inclément qui règne.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,

ALFRED RENOUARD

COMPTE-RENDU DE QUELQUES EXCURSIONS ORGANISÉES PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1887.

Excursion aux mines de Lens. — Cette excursion a eu lieu le jeudi 21 avril 1887 ; nous fûmes ce jour là 52 sociétaires, lillois, roubaisiens, tourquennois et armentiérois, inscrits pour y prendre part. Aux yeux de beaucoup d'entre nous, ce voyage d'un jour avait un double attrait : il nous permettait tout d'abord de visiter dans tous ses détails, tant pour l'agencement intérieur que pour les constructions extérieures, un établissement minier dont la réputation n'est plus à faire ; il nous permettait encore de jouir à peu de frais et avec tout le confortable possible, d'une récréation de quelques heures, que voulait bien généreusement nous offrir M. Léonard Danel, président du Conseil d'administration des mines et depuis de longues années bienfaiteur de la Société.

M. Crépin, président du Comité d'excursion, fait l'appel au départ dans la salle des Pas-Perdus de la gare, et nous voici bientôt sur le quai où M. Léon Danel offre à chacun d'entre nous une carte de la concession de Lens, jointe au programme de l'excursion de la journée. On monte en wagon, on part, et les conversations bruyantes vont si bon train qu'il nous semble, qu'à peine installés, nous sommes arrivés à Lens.

Reçus avec la plus grande cordialité par M. Bollaert, agent général des mines, nous mettons gaiement pied à terre, traversant rapidement la gare de la ville encombrée de wagons de houille, et gagnant le train spécial, mis à notre disposition, pour nous conduire à Liévin, où se trouve l'une des principales fosses en pleine exploitation, celle dite de Saint-Amé, portant le n° 3.

Le trajet s'effectue si rapidement, que nous avons à peine le temps d'examiner les splendides wagons de la Compagnie ; nous descendons bientôt pour nous rendre à travers le village au puits qui attend notre visite.

Liévin, où nous nous trouvons maintenant, n'existait pas il y a vingt-cinq ans : c'est aujourd'hui une jolie bourgade où la Compagnie de Lens a fait contruire sept cents maisons pour le logement de ses ouvriers, une église d'un caractère tout particulier et fort original, deux splendides écoles de filles et de garçons, où l'instruction primaire est donnée à 600 enfants des deux sexes et une école d'adultes. Deux rangées de corons aux toits rouges, bordent la rue principale, mieux entretenue que les chaussées de nos villes. Toutes les maisons sont pareilles et, par les portes ouvertes, on aperçoit des intérieurs propres et coquets qui invitent à entrer : chaque maison comprend, au rez-de-chaussée, une pièce assez vaste, dallée de carreaux céramiques, et une cuisine ; à l'étage unique, deux chambres ; puis, sous les combles, un grenier. Le sous-sol est excavé, et, derrière la maison, le mineur a la jouissance

d'un carré de terre de deux cents mètres qui fournit des légumes pour toute la famille. La Compagnie loue ces maisons à raison de 5 francs par mois, somme qui représente un peu plus que les travaux d'entretien. La plus grande propreté règne partout ; une surveillance active est d'ailleurs exercée sur les corons de la Compagnie par des gendarmes retraités, gardiens vigilants et sûrs.

Nous arrivons ainsi sur la place du village où nous voyons installé un jeu de paume à la disposition des mineurs, et où se trouve l'église Saint-Amé que nous visitons rapidement. Puis nous pénétrons dans les bâtiments en briques qui recouv ent la bouche du puits. L'architecture en est simple et élégante. La recette au charbon est à six mètres au-dessus des voies de l'embranchement qui dessert la Fosse ; c'est ce qui fait que le bâtiment comprend un rez-de-chaussée haut de 6 mètres et un étage qui a environ 15 mètres sous le faîte. Dans le rez-de chaussée se trouve une vaste salle pour les mineurs avec de nombreuses armoires (une à la disposition de chaque brigade d'ouvriers), deux bureaux pour les porions, un autre bureau pour les surveillants et employés de la place, une lampisterie, un magasin renfermant tous les objets nécessaires à la consommation moyenne d'un mois et des ateliers pour les petites réparations ; sans parler de la recette inférieure au niveau du sol pour la descente des bois et l'épuisement des eaux par caisses guidées. A l'étage, sont le chevalement et la machine. Le chevalement est en bois très souple et fort solide, il porte l'axe des molettes à 11 mètres au-dessus du sol et la recette au charbon. La machine est verticale, à cylindres enterrés ; les pistons ont $0^{m},65$ de diamètre et 2^{m} de course ; les glissières sont portées par le couvercle du cylindre, ce qui ne se fait plus ; la distribution, par tiroir sans détente spéciale, n'a rien de particulier.

A leur arrivée, les cinquante-deux voyageurs se partagent en deux groupes : un premier groupe, limité à trente personnes, a le droit de descendre dans les « entrailles » de la terre ; un second groupe visitera en détail les installations superficielles. Puis la caravane se retrouvera à l'orifice de sortie de la fosse n° 4.

Suivons maintenant le premier groupe, celui dit des privilégiés, et mêlons-nous à ces heureux excursionnistes que les vingt-deux autres voient partir d'un œil d'envie. A la hâte, nous revêtons le costume de l'ouvrier du fond : à savoir la chemise de cretonne imprimée, blanchie par des lavages journaliers, la culotte et la veste de toile bleue, le béguin blanc serré autour de la tête par des cordons, et la lourde barrette de cuir bouilli qui doit protéger nos crânes puissants des chocs contre le bois des galeries. On nous donne à tous une lampe de sûreté ; et pour conserver à nos descendants le souvenir du 21 avril 1887, nous nous formons en groupe et permettons qu'on braque sur nous un appareil photographique. Nous gagnons ensuite la bouche du puits ; la descente va commencer.

La salle de recette où nous nous trouvons est dallée de grands carreaux de fonte sur lesquels glissent avec fracas les berlines lourdement chargées de houille. Au fond, la machine met en mouvement deux immenses bobines de dix mètres de diamètre sur les moyeux desquelles s'enroulent en sens contraire deux solides câbles d'aloès. Ces câbles qui soutiennent les cages d'extraction, vont passer au-dessus du puits sur les molettes soutenues par de fortes charpentes en fer.

Après deux coups de cloche, voici que les câbles se mettent tout à coup en mouvement, l'un monte, l'autre descend dans le gouffre noir dont l'ouverture béante semble vouloir tout engloutir. Puis bientôt ils sont au bout de leur course : pendant qu'une cage est descendue au fond de l'abîme, une autre est remontée, supportant sur chacun de ses deux planchers superposés quatre berlines de charbon. Des taqueurs sortant rapidement les petits wagonnets, les déversent dans les bâtiments de criblage et les remplacent sur les planchers de la cage par des berlines où ont pris place les excursionnistes lillois

Le charbon extrait par jour dépasse 500 tonnes, nous dit-on, mais lors de la grande poussée de 1872, on est arrivé au chiffre très considérable de 1,022 tonnes. La Compagnie de Lens est de toutes les Sociétés houillières du Nord et du Pas-de-Calais, celle dont le développement a été le plus rapide et le plus considérable : en 1840, ses 6,939 hectares de concession (Lens et Douvrin réunis) était absolument vierges de tout travail, même d'exploration ; l'extraction n'y a été commencée que fin 1853, et l'on y extrait actuellement plus de 1,300,000 tonnes. En fait, depuis 1872, par sa production, la Compagnie de Lens s'est placée immédiatement après la Compagnie d'Anzin, qui est hors de comparaison avec toutes les autres, détrônant la Compagnie d'Aniche du second rang qu'elle avait conquis en 1852 et toujours gardé depuis.

Mais, attention ! le départ va sonner. Nous sommes deux dans chaque berline, seize en tout dans la cage. Le moment est solennel et une certaine émotion nous gagne. Deux coups de cloche au milieu des râles et des souffles puissants des machines ; puis, après un léger sursaut, la cage s'enfonce éperdument dans la profondeur du puits. En un instant, tout a disparu : les charpentes et les constructions de la recette ont fui, et, à travers la nuit épaisse et noire, on essaye en vain de distinguer les parois du puits. Descend-on ? Monte-t-on ? Par moments, on se croit immobile, puis, des oscillations se produisent et, après quelques minutes de cette descente, la cage s'arrête à l'accrochage, à près de huit cents pieds au-dessous du sol.

Aussitôt des mineurs tirent hors de la cage les berlines qui contiennent les excursionnistes, et la promenade souterraine commence par la visite de l'écurie, voisine de l'accrochage. Un froid intense règne dans la galerie de fond, qui reçoit tout l'air de la mine. L'écurie qui se trouve sur le côté de la galerie, est taillée dans le roc et voûtée en briques : quelques chevaux, d'une extrême tranquillité, très hauts et très gras s'y trouvent. Les autres, laissant leurs stalles inoccupées, traînent des trains de berlines des tailles à l'accrochage.

Après un rapide passage à travers l'écurie obscure, éclairée par une seule lampe, on reprend la galerie de fond dont on suit longtemps les méandres pour arriver à une veine en exploitation. La galerie est fort belle : d'abord voûtée en maçonnerie par suite du peu de résistance du sol, puis taillée en plein roc et entièrement blanchie à la chaux pour donner plus d'intensité à la lumière falote des lampes de sûreté.

On marche, on marche toujours. Par instants, on rencontre un train de berlines traîné par un cheval géant, ouvrant de grands yeux, inutiles au milieu de cette éternelle nuit. A droite et à gauche, des galeries secondaires ouvrent de grands trous noirs au fond desquels pointent les petites flammes des lampes.

La promenade souterraine continue, et bientôt la galerie de fond change complètement d'aspect : la voûte, taillée dans le grès, fait place à une galerie étayée de troncs de bouleaux ; un *canard*, large tuyau de conduite d'air, passe sous le toit, et au froid qui incommodait au début les voyageurs, a succédé une température suffocante A travers les bois de soutènement, on aperçoit entre le mur de la galerie (rocher inférieur) et le toit, une couche de houille d'au moins $0^m,70$ d'épaisseur, que la galerie suit sur toute sa longueur. On arrive ainsi à la veine Arago, dont on visite une des tailles : la veine fait les zigzags les plus singuliers ; à un endroit, elle descend brusquement et un mineur, couché sur le côté, abat le charbon à l'aide d'une pique. La houille tombe en fragments brillants qu'un gamin ramasse et dont il emplit les berlines.

Plus loin, un plan incliné monte à travers les couches successives et dessert de nombreuses tailles secondaires. A grand renfort de genoux et de coudes, et non sans quelques périlleuses glissades, on gravit le plan incliné et on assiste sur son passage au travail des mineurs, arrachant périlleusement le charbon des souterrains, où il

est déposé, il y a des milliers de siècles, dans la seconde période de la vie du globe, au moment où s'épanouissaient dans leur merveilleuse exubérance les végétaux singuliers de la flore secondaire.

La veine Arago, où se promènent les excursionnistes, est grisouteuse ; le terrible ennemi des mineurs s'y dégage lentement des blocs de houille qui l'emprisonnent, et sans les multiples précautions prises par le personnel, sans la sévérité des règlements, des catastrophes seraient inévitables.

Pour reconnaître et doser le grisou, les porions se servent d'une lampe spéciale : c'est une lampe Davy dans laquelle l'huile a été remplacée par de l'alcool, dont la flamme est beaucoup plus sensible. Si on promène cette lampe le long de la veine grisouteuse, on voit la flamme pâlir et s'allonger ; et dans la cheminée de toile métallique qui surmonte la lampe, le grisou brûle avec une flamme bleue caractéristique. A l'aide d'une graduation que porte la lampe, les surveillants déterminent aisément la quantité de gaz dangereux contenue dans l'air de la galerie.

Cette expérience, renouvelée plusieurs fois, intéresse vivement les voyageurs souterrains ; puis la promenade à travers les galeries continue et on gagne ainsi la fosse n° 9, en construction et dont les installations extérieures ne sont pas terminées encore : on creuse de nouvelles galeries à travers un grès d'une dureté extrême qui nécessite l'emploi de puissantes perforatrices à air comprimé Mais, l'heure avance, la course souterraine a aiguisé les appétits, les estomacs crient famine ; les jambes sont lasses et d'aucuns manifestent le désir de revoir la lumière du jour.

On se remet donc en marche silencieusement et on traverse une voie de fond qui ramène tout le monde à l'accrochage de la fosse n° 4. Les voyageurs montent en berline, on charge les cages et une première bande d'excursionnistes quitte le fond.

La cage monte, monte à travers l'obscurité du puits ; on approche de la surface, on perçoit le bruit des machines, on entend les cris joyeux des excursionnistes de la surface, revenus en chemin de fer à la fosse n° 4 ; puis, c'est tout à coup un éblouissement général : la cage est arrivée au jour, les taqueurs tirent les berlines et les voyageurs mettant pied à terre racontent leurs impressions à ceux qui n'ont pu, comme eux, admirer les merveilles de l'exploitation des mines.

La cage vide redescend pour chercher une seconde bande de promeneurs souterrains : bientôt tout le monde est réuni dans la grande cour du n° 4, et pour que chacun conserve le souvenir de cette belle excursion, M. Cayez, photographe, prend pour la seconde fois, une vue du groupe formé par les excursionnistes du jour et du fond réunis. Les derniers se hâtent alors d'aller échanger leurs vêtements de toile noircis par le charbon contre leur costume de voyage ; puis tout le monde se rend à l'hôtel de la Compagnie de Lens, où M. Léonard Danel offre aux excursionnistes lillois un dîner plantureux

Ce dernier a été un vrai banquet dont le confortable venait bien à point après une matinée réellement très chargée : Il était servi dans une immense salle dont les murs étaient ornés avec goût d'un grand nombre de trophées. M. Léonard Danel, président du Conseil d'administration ; M. Bollaert, agent général des mines de Lens, et tous les ingénieurs de la Compagnie y assistaient. Le champagne versé, plusieurs toasts ont été portés, par M. Paul Crépy à la Société des mines de Lens et à son président, par M. Léonard Danel à la Société de géographie de Lille, par M. Alfred Renouard à MM, les ingénieurs et au Conseil d'administration de la Compagnie, enfin par M. Eeckman à M. Bollaert.

Puis, de rechef, l'on s'est mis en route pour visiter les installations extérieures de la fosse n° 7, dite Saint-Léonard. Les trois quarts d'heure passés autour des ateliers de criblage et de nettoyage des charbons ont paru vraiment trop courts aux excursionnistes que l'ordre du jour appelait dans une autre direction.

Nous remontons en wagons, et quelques minutes après nous mettons pied à terre au rivage de Pont-à-Vendin, établi par la Compagnie sur le bord d'un bassin creusé parallèlement au canal de la Haute-Deûle. Ce bassin a 18 mètres de largeur à ligne d'eau, $3^{m},10$ de profondeur, et une longueur considérable de 275 mètres qui permet le chargement en bateaux de 5,000 tonnes de houille par jour.

Après un examen rapide de l'installation, un train complet est arrivé pour le déchargement sur un chemin de fer parallèle au rivage, placé sur un remblai de 7 mètres au dessus de l'eau dans le bassin, et les excursionnistes ont pu jouir à leur aise du spectacle vraiment pittoresque de l'opération du versement dans les bateaux. Le train, en effet, venant des Fosses au Rivage, s'est arrêté en face de trémies couchées sur un talus correspondant chacune à des glissières en tôle sous lesquelles sont les bateaux à charger rangés bout à bout. La locotive est décrochée et vient, par l'aiguillage terminal sur une voie parallèle, se placer à côté du premier wagon : alors un homme accroche l'élévateur à la première caisse qui est lestement versée ; de cette caisse on passe à la seconde en faisant reculer la locomotive d'un tour de roue et ainsi de suite jusqu'au bout du train. Le train, complètement déchargé de la tête à la queue, la machine vient, par l'aiguillage initial, se placer en queue, c'est-à-dire en tête du côté des Fosses, et le signal du départ est donné. C'est un émerveillement que de voir cette manœuvre originale et cette célérité d'exécution qui permet de charger un bateau de 270 tonnes en moins de trois quarts d'heure, avec un personnel réduit à trois hommes, l'un à la locomotive , l'autre à l'accrochage de la grue et aux loquets, le troisième aux glissières. C'est avec regret que l'assistance s'est éloignée d'un aussi curieux spectacle.

Nous remontons une fois encore dans les wagons de la Compagnie, et nous dirigeons vers la fosse de Douvrin qui , d'après l'ordre du jour, est le point terminus de notre excursion.

Sous la direction de M. Reumaux, ingénieur en chef de la Compagnie, nous visitons bientôt cette magnifique installation, à la direction de laquelle est spécialement attaché M. l'ingénieur Rénié, auquel on est redevable du beau travail de serrement qui en a permis le fonctionnement.

Mais il est six heures, le moment du départ approche, il faut terminer quand même cette promenade intéressante. Nous remontons dans le petit train de la Compagnie qui redouble de vitesse pour nous conduire à la gare de Lens.

Avant notre retour pour Lille , réunis au cercle des ingénieurs , nous sommes heureux de remercier encore une fois MM. Danel, Bollaert, Reumaux et les ingénieurs de la mine , du charmant accueil qu'ils ont bien voulu réserver aux membres de la Société et nous les assurons de nouveau que tous nous conserverons de la première excusion de 1887 un souvenir ineffaçable.

A 6 h. 37, nous quittons Lens : en wagon, les conversations ne roulent plus que sur un seul sujet, l'excursion de la journée que nous essayons de nous remémorer par le détail comme pour en jouir encore , et tous nous sommes d'avis que depuis longtemps , pareil émerveillement n'a été offert aux géographes de Lille. Comme Titus, aucun de nous n'avait perdu sa journée. ALFRED RENOUARD.

Excursion à Cassel. — (12 juin 1887). — Partis de Lille à 7 heures 15, sous la direction de MM. Fernaux et Merchier, les excursionnistes aperçoivent d'abord Cassel un peu avant d'arriver à Hazebrouck, puis après avoir dépassé cette gare , ils distinguent progressivement les détails du panorama de la ville qui s'étale sur

le sommet du mont. A 8 heures 55, enfants, dames, tous, jeunes et vieux, sautent les marches du train d'un même élan joyeux, le soleil aussi était de la fête. La ville de Cassel, que nous allons visiter, est située à 50° 48′ de latitude N. et à 0° 9′ de longitude E.; elle est à 50 kil. de Lille, à 20 kil. de St Omer, à 30 kil. de la mer, à Dunkerque, et environ 10 kil. de la frontière belge à Calcane; elle est à 3 kil. de la station de Bavinchove, village que nous voyons à peu de distance. Voici la route de St-Omer, par laquelle trois fois, en six siècles, arrivèrent les Français pour combattre les Flamands. En véritables touristes, nous dédaignons l'omnibus et nous commençons à gravir la célèbre colline, point culminant de toute la Flandre; l'un de nous lui fait l'honneur d'un véritable alpen-stock.

Les riches moissons des champs, les vallons fleuris, les surfaces accidentées et pittoresques nous séduisent, et bientôt, regardant en arrière, nous sommes étonnés de dominer déjà la gare que nous venons de quitter et les clochers qui nous environnent. Un instant après, nous passons devant le château original, construit par général Vandamme enfant de Cassel, dont Napoléon Ier appréciait l'ardeur belliqueuse. Nous sommes là à l'entrée de la ville, nous la trouvons toute pavoisée de drapeaux et d'oriflammes, et décorée de guirlandes de verdure et de fleurs. C'est la Kermesse, et en même temps la procession annuelle de la Fête-Dieu; nous admirons, sur les places, deux superbes reposoirs, devant lesquels sont des tapis artistement dessinés en fleurs naturelles, dont les couleurs ménagées avec goût, font un effet superbe qui soulève notre admiration. Nous regardons passer devant nous, la longue suite d'enfants et de jeunes filles, portant de nombreuses bannières, des statuettes et des reliquaires, puis vient le petit agneau traditionnel, etc. Une foule nombreuse et recueillie, qui donne une idée du caractère des habitants du pays, regarde ou accompagne la procession. Pour nous, profitant de ce que l'église est vide, nous allons la visiter. Nous y voyons un beau Rubens : *la Vierge qui offre l'Enfant Jésus à St-François d'Assise pour l'embrasser* (1). — puis un *Christ* crucifié, supposé de Van Dyck. Au maître-autel est la copie d'une belle *Assomption* d'après Raphaël, l'autel est en marbre de couleur et le rétable à colonnes corinthiennes. Sous le clocher, sont peints à fresque, sur les piliers, les *Pères de l'Eglise*. L'orgue à double buffet est bien installé, on y voit le *roi David* et *sainte Cécile*, en pied ; un chronogramme nous dit qu'il date de 1821. Il n'y a rien de très remarquable dans l'architecture de cette église qui fut souvent brûlée et reconstruite par parties; il reste des vestiges de celle de 1290, bâtie en grés du pays. L'horloge et le carillon de la tour viennent, dit-on, de Thérouanne, mais plutôt de l'abbaye de Clairmarais qui dépendait de la châtellenie. L'église Notre-Dame fut longtemps collégiale à douze chanoines; nous remarquons le porche en forme de lourd péristyle à trois entrées et à côté, un grand Calvaire. Près de là, nous voyons l'ancien collège des Jésuites, bâti en 1687, et occupé par les Récollets de 1770 à 1789; détruit en 1793, ce qui en reste est la chapelle monumentale dont on a fait l'école des frères. Puis nous passons devant l'hospice des vieillards, fondé en 1255; à côté, est l'école des sœurs Augustines et leur chapelle, fondée par Robert-le-Frison; son corps y reposa de 1131 à 1281. Arrivés à une place ornée d'une fontaine, nous montons par une antique ruelle sur la butte du château, on y pénètre par une ancienne porte flanquée de tours crénelées. Cette terrasse est le point légendaire qui fut fortifié de toute antiquité par les Morins, les Menapiens et les Romains avant de devenir le château-fort historique du moyen-âge. Là aussi exista, jusqu'en 1789, la collégiale de Saint-Pierre,

---

(1) Le Musée de Lille possède de Rubens le même sujet, mais plus grand

fondée en 1072 par Robert-le-Frison. Aujourd'hui, nous n'y voyons qu'un jardin agréable et bien dessiné, dans lequel s'élèvent : vers l'Ouest, le Moulin, dit de Cassel, aperçu et connu de bien des lieues à la ronde ; et vers l'Est, quelques habitations particulières. Mais si la puissance a disparu, si les curieux monuments ont été détruits, il reste toujours, la beauté moins fugitive du site et la splendeur de la nature. Si Jules-César et plusieurs de ses Lieutenants ont foulé jadis ce sol et commencé sa célébrité en y fondant l'un des points stratégiques de la Belgique, bien des hommes illustres ont suivi leurs traces, car outre plusieurs comtes et comtesses de Flandre qui l'ont affectionné, et des rois que la guerre y a amenés, ce lieu a été visité avec intérêt et curiosité par une foule de savants et d'hommes distingués ; Charles-Quint, et le 17 messidor an 11, Napoléon, premier Consul, lui firent aussi cet honneur. Quant à nous, déjà émerveillés par les magnifiques points de vue qui sont ménagés pour les promeneurs, nous avons la bonne fortune de pouvoir monter sur le toit en plate-forme de la maison la plus élevée de la butte. De là, nous jouissons de ce spectacle splendide que Malte-Brun appelle le plus beau panorama du monde. La campagne, à nos pieds, avec ses maisons, ses habitants, ses animaux microscopiques, nous rappelle Swift ; ce pavé, que nous croyons voir égaré dans une mousse arborescente, c'est une grosse tour séculaire, perdue avec l'église qu'elle domine au milieu d'un bouquet d'arbres du même âge ; et l'une de nos fillettes, voudrait avoir comme jouet cette maisonnette aux toits rouges qui est un vieux manoir des temps féodaux. Nous voyons rayonner autour du mont, qui a plus de 165 mètres d'altitude, une foule de grandes routes parmi lesquelles les plus droites sont d'anciennes voies romaines qui sont au nombre de sept. Au loin, nos lunettes nous montrent Dunkerque, la mer et même les falaises de Douvres ; puis la haute tour de Bruges sur les confins de la Hollande, tandis que vers l'ouest nous apercevons les collines de l'Artois d'où sortent l'Aa, la Lys et la Scarpe. L'un de nous possède la carte de l'immense horizon circulaire que nous découvrons de ce point presqu'aérien à 180 mètres au-dessus de la mer, et cette circonférence de plus de 150 lieues que nous embrassons, permet de distinguer, par un temps clair, plus de 40 villes et 100 bourgs. C'est de là, pendant que nous contemplons, émus, le théâtre de près de vingt siècles de faits historiques, que le savant professeur d'histoire du Lycée de Lille, M. Merchier, nous fait le récit intéressant des batailles de 1071, de 1328 et de 1677 (1), nous indiquant successivement et sur le vif les localités qu'il cite.

---

(1) Il nous montre Robert-le-Frison, deuxième fils de Bauduin V de Lille, appelé par le peuple flamand, fatigué de l'oppression et des cruautés de Richilde, veuve du comte Bauduin VI, son frère, et qui avait pris la tutelle de ses fils Arnould et Bauduin. Nous le voyons, au levant, descendre du Wonhenberg (Mont des Vautours, aujourd'hui des Récollets) et mettre en fuite les troupes wallonnes; puis ensuite s'élancer à l'ouest du Mont Cassel vers Bavinchove, et repousser les mêmes troupes jointes à celles du jeune roi Philippe Ier, venu au secours de son cousin Arnould. Richilde est faite prisonnière pendant la bataille, puis échangée contre Robert, pris lui-même, s'étant laissé emporter par son ardeur au milieu des ennemis Enfin, le roi de France, revenant de Saint-Omer avec des renforts, ayant été tué, son oncle, Robert-le-Frison, est reconnu comte de Flandre ; plus tard, le roi ayant épousé Berthe de Hollande, sa belle-fille, la couronne de Flandre est assurée à la branche cadette des descendants de Bauduin de Lille.

— Les Cassellois furent moins heureux en 1328; les flamands, soulevés contre

Captivés par sa parole autant que par le décors, nous remercions vivement le maître, prodigue de sa science, dans cette conférence d'un genre si rare. C'est à regret que nous quittons notre belvédère pour visiter au milieu de la pelouse de la butte, d'abord : la crypte de l'ancienne collégiale où existe le tombeau de Robert-le-Frison, dont nous voyons encore une partie qui reste depuis qu'il fut violé sous la Terreur; puis la pyramide commémorative que le D^r De Smyttère a généreusement fait édifier pour rappeler les exploits de ce comte et d'autres faits historiques. Au pied de ce monument, l'un de nos collègues a la bonne idée de photographier notre groupe et d'offrir à chacun de nous ce souvenir de notre agréable excursion.

Nous descendons ensuite vers l'ancienne porte de Bergues où existe une belle chapelle octogonale avec dôme, toute ornée de fresques à l'intérieur : nous y relepons cette inscription : *Onze lieve vrouw van bermhertigheid*, *bid voor ons*, écueil de prononciation pour les français. Nous passons devant la Poste, le Télégraphe, le Collège, l'Orphelinat ; enfin, sur la grande Place, encombrée de saltimbanques, nous voyons une fontaine adossée à une assise monumentale en grés. A côté, se trouve l'Hôtel-de-Ville qui est classé au nombre des monuments historiques ; c'est une élégante construction espagnole bâtie en 1634 après un incendie accidentel ; une petite tour à clocher renferme la cloche d'alarme. Jadis siégeait là le haut justicier ;

---

leur comte, Louis de Crecy petit-fils et successeur de Robert de Béthune, virent arriver, du côté de Saint-Omer, le nouveau roi de France, Philippe de Valois, pour secourir son cousin. Il s'installa vers le nord du Mont Cassel et ravagea le pays. Les Flamands déployèrent, par bravade, une bannière où était peint un grand coq avec cette inscription :

« Quand ce coq ici chantera,
« Le roi Cassel conquestera. »

Un jour, un tisserand, Zanneken, se fit fort de surprendre les français pendant leur sieste du jour et d'enlever le roi et son oriflamme. Il conduisit, en effet, les milices par des chemins couverts du côté d'Hardifort jusqu'à la tente du roi qui fut surpris, comme Philippe-le-Bel, à Mons-en-Pévèle ; il croyait au succès quand, par une coïncidence malheureuse, arriva Robert de Cassel. Revenant d'une expédition vers Dunkerque, il prit à dos les troupes flamandes qui résistèrent avec valeur, Zanneken et les siens se firent tous tuer sans reculer. Le roi, furieux, brûla Cassel et massacra tous ses habitants. La Flandre, effrayée, se soumit.

— En 1667, les Flamands ne jouèrent pas un rôle actif dans la bataille, mais la Flandre devait être le prix de la victoire dans la guerre de Hollande. Louis XIV assiégeait Cambrai et le duc d'Orléans, son frère, St-Omer. Guillaume III de Nassau, prince d'Orange et depuis roi d'Angleterre, accourut pour secourir cette dernière ville. Il arriva par Sainte-Marie-Cappelle au sud du Mont Cassel, gagna Bavinchove et la rivière la Peene, derrière laquelle se trouvait le duc, venu à sa rencontre. Le 11 avril 1677, les Hollandais jetèrent des ponts sur ce ruisseau et le traversèrent, mais ils furent étonnés d'en trouver un second qui les séparait des Français; pendant leur indécision, par des manœuvres habiles, les Français les mirent en déroute et ils s'enfuirent jusqu'à Ypres, abandonnant canons et drapeaux. St-Omer se rendit alors, et la paix de Nimègue (1668) confirma la Flandre à la France. Depuis 1865, un monument, rappelant cette victoire, a été élevé au confluent des deux rivières au sud du village de Noordpeene. Il existe aux Invalides un tableau représentant cette bataille et la vue de Cassel.

à cette juridiction suprême a succédé une humble justice de paix, dont nous voyons le prétoire orné d'un jugement de Salomon. En 1396, Robert duc de Bar et seigneur de Cassel, autorisa un combat singulier en cette ville. Nous visitons la salle du musée presqu'entièrement consacrée à des antiquités du pays, monnaies, scels, blasons, pierres et coquilles fossiles, etc. Dans une autre salle, nous apercevons des mannequins et des décors du carnaval. cette fête qui est légendaire dans les flandres. où partout on promène des Géants ou Reuss. se célèbre avec autant d'enthousiasme qu'à Rome. Des peintres l'ont illustrée jadis, comme les tableaux de Téniers nous ont transmis la gaîté des kermesses flamandes du XVII[e] siècle. En descendant le perron de l'Hôtel-de-Ville orné de deux colonnes en pierre soutenant le balcon où se lisaient les arrêts de justice, nous avons devant nous la *Mairie T'Londs huys*, construction de la fin du XVI siècle, grand bâtiment sans architecture, dont le toit est garni de vingt fenêtres de différentes grandeurs en trois rangées ; c'est là que siégea la *noble Cour de Cassel*, dont la juridiction s'étendait sur toute la châtellenie : de St-Omer à Poperinghe et de Watten à Estaires et Strazeele. Maintenant c'est là que sont les archives, le secrétariat et la salle du Conseil.

Mais toutes ces choses intéressantes n'empêchent pas l'estomac de crier famine ; heureusement, nous voici arrivés à l'*Hôtel du Sauvage* où un repas plantureux nous attend dans un salon d'où nous pouvons contempler en même temps : Hazebrouck, Aire et St-Omer, tout en dégustant le potage. Au dessert, après les toasts d'usage, un piano nous permet de savourer complètement les plaisirs des sens, embaumés que nous sommes par de somptueux bouquets. Il faut pourtant s'arracher à ces délices, et à 3 h. 1/2 nous descendons par la rue de Lille vers le mont des Récollets.

Après la Gendarmerie et le couvent des Dames de Saint-Maur, dont la chapelle monumentale vient d'être élevée sur le dernier contrefort à l'Est du mont, nous cotoyons le Cimetière où nous remarquons une tombe ornée d'une pierre du pays : énorme monolithe rectangle en poudingue ferrugineux à silex, curieux par sa hauteur d'environ trois mètres. Nous admirons de nouvelles perspectives pleines de charmes et bientôt nous arrivons au pied du mont des Récollets (1), dont le sommet qui est à 146 mètres d'altitude n'est qu'à 1,000 mètres de celui du mont Cassel.

---

(1) C'est un monticule de sable qui est recouvert d'une légère couche d'argile sableuse et qui repose sur une assise d'argile de Flandre d'une épaisseur considérable. Ce mont, comme tous ceux de Flandre, est de l'âge tertiaire, la grande quantité de nummulites que l'on trouve dans les sables, indique qu'ils sont de la période éocène. Les couches sont fort nombreuses et de sables très différents ; elles contiennent quelquefois assez de glauconie pour en paraître noires, ou assez de coquilles fossiles et de nummulites pour former des bancs pierreux calcaro-sableux. Ces coquilles sont très variées, on en a relevé près de cent espèces (MM. Ortlieb et Chelloneix) dont quelques-unes sont de grande dimension, telles : les natiles et les cerithes ; on y trouve aussi beaucoup de dents de squale et d'autres débris. Tous ces dépôts furent formés pendant l'époque tertiaire, où la mer recouvrant toute la Flandre, la Belgique, etc, avait pour rivages les hauteur du Pas-de-Calais, jusqu'à Lille, Mons et les Ardennes, à part le golfe d'Orchies, qui s'enfonçait assez avant dans les terres, pour rejoindre vers Laon le bassin parisien. Aujourd'hui, le Mont Cassel est environné de sablières, mais les sables du Mont des Récollets sont grandement exploités, ils offrent des coupes magnifiques et de grandes facilités pour étudier ces terrains tertiaires.

J'ajouterai que de nombreux ruisseaux ou bèkes, prennent leur source au pied de

D'un côté, est exploitée une vaste sablière où nous ramassons des fossiles, le reste est couvert d'un fourré de 3 à 4 mètres de hauteur. Chacun s'élance à sa guise vers le sommet, car il n'y a guère de sentiers, et la gaîté française s'en donne à cœur joie. Arrivés en haut, les bras pleins d'aubépine, de genêts et de bruyères en fleurs, nous constatons sur une terrasse de 4 à 5 mètres de diamètre, que deux bornes de pierre restent seules à la place du couvent des Récollets, fondé en 1610 par les archiducs Albert et Isabelle. Après avoir un peu regardé au loin le mont des Cats et le panorama septentrional de Cassel, nous redescendons à l'aventure vers le rendez-vous : un cabaret sur la route de Lille. Bientôt tous réunis, nous gagnons par un agréable chemin champêtre, la route d'Aire avec ses beaux châteaux, ses parcs, ses étangs aux carpes séculaires et le village d'Oxelaere dont la vieille église romane nous est cachée par des arbres touffus. Je ne saurais décrire ici le charme infini de cette promenade, dont le coup d'œil et les perspectives changent à chaque instant. C'est presque trop tôt que nous apercevons la gare où nous retrouvons quelques dames fatiguées que notre collègue, le Dr Isaïe Reumaux, de Staples, toujours si dévoué, y a conduites dans sa voiture. Alors, joyeux et satisfaits de notre journée, nous trinquons une dernière fois en l'honneur du pays que nous quittons.

Il est 6 h. 16, la cloche tinte, la vapeur siffle, joyeux Cassel achève sans nous ta bruyante kermesse ! Au revoir, Lille nous attend !

E. Cantineau.

Excursion à Anvers. — Le dimanche 29 juin, au nombre de vingt-cinq nous avons pris le chemin de fer avec l'intention de nous rendre à Anvers ; mais, pour ne pas suivre les chemins battus et généralement suivis, et pouvoir faire une partie de la route en bateau à vapeur, nous demandâmes nos billets pour Hamme-lès-Termonde. Le voyage, jusque-là, n'offre rien de bien remarquable ; après avoir jeté un coup d'œil sur les environs charmants de la gare de Gand et aperçu rapidement les défenses de la petite ville de Termonde, placée au confluent de la Dendre et de l'Escaut, nous arrivons à Hamme où nous sommes reçus en descendant du train par un ami dévoué, M. O. Van Haver, qui a bien voulu se charger d'assurer, par ses démarches, la réussite complète de notre petit voyage. Qu'il reçoive ici nos plus sincères remerciements, ainsi que M. Isidore Vandamme, l'un des grands industriels du pays, dont la musique particulière de ses établissements a contribué gracieusement à l'accueil cordial et tout spontané qui nous a été fait.

Nous visitâmes, avant de déjeuner, les digues, promenades superbes, plantées de noyers bordant la Durme, affluent de l'Escaut, qui passe à Hamme. Sur les bords

---

ce mont et de celui de Cassel ; tous se jettent dans l'Yser, rivière qui s'écoule directement à la mer à Nieuport (Belgique).

Parmi ces nombreuses sources, il y en a de ferrugineuses ; un docteur de Cassel en a essayé avec succès les propriétés curatives ; il a fait un rapport de ses expériences en 1863, mais son initiative est restée sans écho, quoique les analyses sérieuses, faites à Lille et à Paris, aient constaté de 6 à 12 centigrammes de fer carbonaté en dissolution par litre d'eau.

de cette belle rivière, deux de nos jeunes excursionnistes qui n'avaient pas hésité, par amour de l'art, à se charger d'un appareil portatif, nous offrirent de photographier notre groupe, ce que nous acceptâmes avec empressement : souvenir charmant qui met devant nos yeux les amis avec lesquels nous avons vécu d'une vie commune pendant 48 heures et qui nous rappellera sans cesse l'amabilité de ses auteurs.

Nous montâmes sur le bateau à vapeur à 1 heure 1/2, après avoir déjeuné, et nous commençâmes les 28 kilomètres qui nous séparaient encore d'Anvers.

Ce voyage en bateau est certainement un des plus jolis que l'on puisse faire. La Durme, déjà large de 100 mètres, coule entre des rives pittoresques ; l'une, la gauche, plate et un peu ondulée, l'autre, formée de ces digues que nous avions parcourues le matin ; elle se jette dans l'Escaut aux environs de Thielrode. A partir de cet endroit, l'Escaut est parsemé de petites villes et de villages ; c'est, à chaque coude du fleuve, un paysage nouveau. C'est Tamise avec son pont superbe de 400 mètres, servant à la ligne de Malines à Terneuze et son port pittoresque et curieux. Puis Steendorp avec ses nombreuses briqueteries, et Ruppelmonde, petite ville au confluent du Ruppel. Là, l'Escaut se resserre légèrement (250^{m}) et nous apercevons l'ancienne abbaye de Saint-Bernard avec son toit pointu, et Hemixem avec ses briqueteries mécaniques ; puis le château de Brakegem, d'Hemsdael, de Gerlocht et le fort n° 8 de la défense d'Anvers se laisse apercevoir, bientôt suivi de Hoboken, où se trouvent les chantiers maritimes de la Société Cockerill de Seraing. Nous côtoyons un beau navire dont on termine la construction au milieu de l'Escaut, qui a retrouvé ses 450^{m} de largeur, et de nombreux navires à vapeur et à voiles nous croisent constamment. L'approche de la grande cité commerciale belge se fait sentir. Enfin, le profil de la cathédrale d'Anvers se fait voir à l'horizon, bientôt suivi de ceux des autres monuments, puis les premiers quais apparaissent à nos yeux. Nous sommes encore en admiration devant ce panorama splendide, lorsque notre bateau accoste. Nous mettons le pied sur le sol d'Anvers, cette grande et belle cité dont l'origine remonte, dit-on, au VIe siècle, époque à laquelle une colonie saxonne s'établit sur les ruines d'une fortification romaine et prit le nom d'Anwarpers (à la jetée). Mentionnons, pour mémoire, la légende qui veut qu'un géant, habitant les environs, exigeait un impôt des bateliers qui remontaient ou descendaient le fleuve ; ceux de ces derniers qui refusaient de se soumettre, avaient la main coupée et jetée dans le fleuve ; d'où le nom d'Hand-Werpen (main jetée) ; de là aussi, l'origine des mains coupées qui ornent les armes de la ville.

La colonie prospéra et, au IXe siècle, les Normands s'emparèrent d'Anvers et la fortifièrent. Le Steen, vieux bâtiment que l'on restaure en ce moment, est ce qui reste, dit-on, de cette enceinte. Après les Normands, Anvers appartint au duché de Brabant, et prit une telle extension, qu'en 1560, elle possédait 125 mille habitants Elle était alors une des plus florissantes cités de la chrétienté. Mais vinrent les troubles religieux, et cette prospérité disparut. Les lois contre les hérétiques firent émigrer des milliers de bourgeois qui transportèrent leurs industries à l'étranger et principalement en Angleterre.

Puis vinrent les émeutes des troupes espagnoles en 1576. Celles-ci saccagèrent Anvers et la ruinèrent. Ce fait est connu dans l'histoire sous le nom de furie espagnole. En 1582, le duc d'Alençon, frère du roi de France, fut élu duc de Brabant et voulut devenir maître absolu des grandes villes. Il s'empara d'Anvers, ses troupes se ruèrent dans la ville et tuèrent tous ceux qui leur résistaient ; mais les Anversois reprirent l'offensive et rejetèrent les Français hors d'Anvers. Cet attentat s'appelle la furie française ; un monument élevé en face du théâtre flamand rappelle cet événement.

Puis vint le siège de 1585, où le bourgmestre, Marnix de Sainte-Aldegonde, fut

contraint de rendre la ville aux Espgnols sous les ordres d'Alexandre Farnèse. Les expatriations et l'occupation des bouches de l'Escaut par les Hollandais firent que le commerce s'éloigna de plus en plus d'Anvers. L'art alors remplaça le commerce et fit briller Anvers du plus vif éclat avec Rubens, Jordaens, Téniers et bien d'autres grands artistes.

La paix de Westphalie, en 1648, consomma la ruine d'Anvers en fermant complètement l'Escaut, de sorte que sa population descendit à 40 mille habitants en 1790. Ce fut l'armée française, en prenant possession de la ville en 1794, qui proclama la liberté de l'Escaut. Napoléon voulut développer cette cité et lui rendre son ancienne splendeur, mais les circonstances ne le lui permirent pas. Après avoir été défendue en 1814 par Carnot, elle fut annexée au royaume nouveau des Pays-Bas.

Sa prospérité s'accrut de nouveau alors, jusqu'en 1830, où de nouveaux troubles lui portèrent préjudice. Le traité de Londres, 15 novembre 1831, obligeait la Hollande à évacuer la Belgique, ce qui ne fut exécuté qu'après la prise de la citadelle d'Anvers par une armée française sous les ordres du maréchal Gérard (décembre 1832). Cette ville alors fit partie du royaume de Belgique. En 1863, eut lieu le rachat de la taxe imposée à la navigation sur l'Escaut ; de cette époque datent sa prospérité et sa fortune nouvelles. Elle compte maintenant 200,000 habitants avec les faubourgs. L'agrandissement et l'embellissement datent de 1863-72. Elle est agrandie de six fois son étendue primitive. Les forts nouvellement construits ainsi que l'enceinte font d'Anvers une des plus importantes forteresses modernes. Les nouvelles installations maritimes et la construction des quais de l'Escaut font aussi d'Anvers un des principaux ports du continent et la tête de ligne des chemins de fer pour le Nord de la France, l'Allemagne du Sud, la Suisse et l'Italie depuis le percement du St-Gothard. Une simple promenade faite par nous dans ce dédale de quais et de bassins, au fourmillement des navires de tous les pays du monde, nous donna une idée générale de l'importance d'Anvers au point de vue commercial.

La fin de la première journée fut employée à visiter le Jardin Zoologique, fondé en 1843, et qui est certainement le plus remarquable établissement de ce genre.

Le lendemain, nous visitâmes les Musées, les monuments si nombreux dans Anvers. Nous n'oubliâmes point le rarissime Musée Plantin, ancienne habitation du célèbre imprimeur Christophe Plantin, né près de Tours en 1514. Il s'installa en 1579 dans cette maison, laquelle passa aux mains de son gendre Moretus, et resta en son état primitif jusqu'à nos jours. La ville l'acheta en 1872 avec tous ses meubles, ses tapis, ses tableaux (parmi ceux-ci quatorze Rubens et deux Van Dyck) et ses collections.

Un dernier repas nous réunit tous et nous nous rendîmes à la gare pour retourner vers notre vieille cité lilloise, heureux et contents de notre excursion qu'un beau soleil accompagna sans cesse, lequel contribua beaucoup à son succès.

FERNAUX.

Excursion à la Sablière d'Ostricourt et à Mons-en-Pévèle. — (24 juillet 1887). — Quelques minutes avant 9 heures, nous débarquons à la station de Libercourt-Carvin sur la lisière des bois dépendant du château d'Oignies. Nous sommes une trentaine, y compris quelques enfants qui courent aussitôt prendre leurs ébats sous la feuillée. Chez les Français, la gaîté de même que la valeur, n'attend pas le nombre des années. Mais il faut modérer une si belle ardeur, un garde tout galonné

vient de surgir d'un fourré comme d'une boîte à surprise, son fusil en bandoulière barre la route et nous croyons entendre: quand vous seriez le petit caporal, on ne passe pas.... sans permission. Il vérifie la nôtre de la première à la dernière lettre et nous autorise à suivre le chemin sur lequel nous voyons nombre de lapins et de faisans, plus heureux que nous, tracer des perpendiculaires. Nous débouchons enfin dans la plaine couverte de moissons dont les épis dorés ondulent gracieusement sous le zéphyr qui tempère l'ardeur d'un soleil splendide. Nous gagnons le bois d'Ostricourt où nous rencontrons une tolérance bien plus large, nous nous déployons librement à gauche et à droite de la route, heureux de nous enfoncer dans la verdure et de savourer les parfums sylvestres : jouissance qui fait si totalement défaut aux citadins affairés. On s'en donne à cœur joie à travers les arbustes et les buissons, les oiseaux interrompant leurs concerts mélodieux pour écouter nos refrains ; les marguerites, le chèvre-feuille et les fougères se transformant, entre les mains des dames, en bouquets élégants et parfumés, peut être même découvre-t-on parfois une fraise exquise qui a attendu notre passage pour mûrir. Après avoir ainsi cheminé quelque temps à travers bois et clairières, nous arrivons à la *Sablière;* belle exploitation qui suit les ondulations les plus superficielles du banc de sable que nous voyons presqu'affleurer. Il est très pur, sans fossiles, ni agglomérats pierreux, quartzeux mêlé à des grains noirs de glauconie, il est verdâtre à l'extraction pour devenir grisâtre en séchant, c'est le même qu'on rencontre partout autour du bassin tertiaire d'Orchies.

Après ces observations, nous rentrons dans le bois, nous traversons un marais où l'un de nous roule en voulant cueillir des roseaux magnifiques, nous l'en retirons tout couvert...... de poussière. Heureux effet de la phénoménale sécheresse. Nous nous arrêtons un instant dans un cabaret tout coquet et plein de charme pour des voyageurs altérés, aussi nous reprenons, plus alertes, le chemin sous bois et nos gais propos. Tout à-coup nous atteignons la lisière et, devant nous, sur la colline, à 3 kil. environ, nous apercevons, fier sur sa cime, le clocher de Mons-en-Pévèle. Les dames profitent d'un char-à-bancs qui les attend pour gravir le mont, tandis que nous prenons un chemin de traverse au milieu de champs d'une fertilité incontestable. En arrivant à l'entrée du village que nous trouvons tout en fête et pavoisé, nous remarquons un arc de triomphe portant l'inscription : *Honneur aux étrangers;* agréable présage de l'accueil sympathique qu'on nous réserve. La réputation des habitants est faite, du reste, depuis longtemps, et c'est toujonrs avec plaisir qu'on est reçu dans ce pays hospitalier où le travail entretient l'aisance. Aujourd'hui, les rues sont remplies d'une foule de musiciens et de curieux ; c'est qu'à l'occasion de la kermesse, la municipalité intelligente et active a organisé un festival auquel ont répondu 21 Sociétés de localités voisines dont les noms nous sont signalés d'une manière flatteuse par de nombreux arcs de triomphe. Outre les drapeaux, les fleurs et la verdure, nous voyons des guirlandes de lanternes disposées avec goût ; le village sera donc ce soir éclairé *à giorno*, de manière à éclipser les pâles rayons de la lune qui fait le service ordinaire. C'est avec difficulté, que nous mêlant à cette foule joyeuse et bruyante de campagnards tout endimanchés mais plus ou moins mélomanes, nous parcourons tout le village aussi bien les abords de l'église encombrés de jeux forains, que la Place où s'élèvent deux élégants kiosques destinés au concert. Nous descendons ensuite vers l'Est, à la fontaine Saint-Jean, située au milieu de riants pâturages : la légende lui attribue des propriétés curatives non contestées, mais ce que nous constatons, c'est que le gracieux berceau de verdure qui la recouvre, cadre fort bien avec le site agréable et pittoresque dont l'horizon est borné par le mont de la Trinité et sa flèche hardie. Tout donne envie de faire une cure à cette fontaine où comme Tytire, mollement étendus sous l'ombrage, nous

pourrions chanter les beautés agrestes de la nature. Mais nous avons quelque chose de plus pressant à guérir, c'est le vide dont notre estomac, comme toute la nature, a une profonde horreur. Nous regagnons le restaurant où l'on a dressé notre couvert sous la tente d'une façon toute rustique. En vrais touristes, nous faisons largement honneur au repas égayé par les bruyantes fanfares des 600 musiciens qui parcourent le village ; nous n'oublions cependant pas de porter des toasts pour exprimer notre gratitude aux organisateurs si dévoués de cette excursion, puis nous terminons en buvant à la santé de notre cher Président et à la prospérité de la Société. Au café, quelques convives charment l'auditoire par de joyeuses chansons dont l'une, d'un comique achevé, obtient un succès de fou rire.

Mais il est 3 heures, nous nous remettons en route ; nous visitons l'endroit appelé le *Pas Roland*, dépression circulaire sur le flanc sud de la colline, elle a environ 50 mètres de diamètre et ceux qui aiment les légendes fantasques, l'attribuent à la place d'une motte de terre, qui s'attachant au pied du cheval du héros de l'Arioste, fut transportée d'un seul pas assez loin pour former le mont de la Trinité. La surface est fournie de gazon, et des arbres plantés symétriquement, permettent d'y établir à l'ombre des jeux et des courses. C'est un cirque naturel formé par une très ancienne extraction de sable qui s'est régularisée par des éboulements. La tradition qui l'appelle *le Parolan*, dit que c'est là que tinrent conseil les chefs des armées pour discuter de la paix, le jour de la bataille de 1304. La science pourrait n'y voir que le souvenir de l'époque où les parois, non éboulées, étaient par hasard taillées de façon à répercuter les bruits un peu éloignés et répéter, en fidèle écho, les paroles dites à un endroit déterminé. Du haut de ce versant où se trouve la place du village, on découvre la plaine qui fut le champ de bataille ; c'est de là, qu'un professeur d'histoire du Lycée, M. Épinay, qui a bien voulu accompagner l'excursion et nous communiquer sa science, nous initie aux intrigues et aux péripéties de la guerre de Flandre entre le roi Philippe-le-Bel et le comte Gui qui en fut victime ; elle se termina par la bataille de Mons-en-Pévèle et la paix d'Athies-sur-Orge.

Mons en-Pévèle (*Mons in pabulis*, colline dans les pâturages) fut longtemps appelé *Mons-en-Puelle*, probablement par la suppression de la première syllabe dans le langage usuel; tandis qu'aujourd'hui, par une habitude inverse, les gens du pays disent *Mons-en-Péve*, en supprimant la seconde syllabe.

Le Pévèle fut un des quartiers de la châtellenie de Lille, dès sa création, vers l'an 1000, mais Mons-en-Pévèle qui en faisait partie, quant aux charges et aux impôts, resta du ressort judiciaire de l'Abbaye de St-Vaast-d'Arras qui y possédait la ferme dite de l'Abbaye, située au pied de l'église et sur les terres de laquelle le roi de France fit enterrer ses morts. Cette commune, qui a plus de 2,000 habitants, dépend du canton de Pont-à-Marcq (jadis Marcq-en-Pévèle) et se trouve à 21 kilom. de Lille; elle n'est pas sur le sommet du mont, mais sur une ondulation du versant sud; le sommet de la colline est à 107 mètres d'altitude ; en 1792, les Français y avaient établi un camp fortifié d'observation. La population, toute agricole, avait jadis une certaine renommée pour la fabrication des fromages, dont on fait encore quelque peu. Jean Buzelin, vers 1600, parlant du village, le dit : *insigni pugnâ et copiâ caseorum*. Le célèbre chansonnier lillois, Brûle-Maison, vers 1700, dans son voyage de Lille à Douai par la barque, chante :

« Vois-tu là-bas sous ces buissons;
« C'est le pays de Mons-en-Pève
« Où les fromages sont si bons. »

Le village possède de belles routes, dont l'une rejoint celle de Lille à Douai à la ferme dite *du blocus*, parce que là, paraît-il, se trouvèrent en 1304 les retranchements

des Flamands contre l'armée de Philippe IV. Le sommet du mont se compose (1) d'une zone de sable fin, très doux, d'une épaisseur d'environ 30 mètres. On y trouve en certaines couches des amas de coquilles fossiles très petites (*nummulites plaunlata*) qui, parfois, sont agglomérées en plaques de 1 mètre sur 15 à 30 centimètres d'épaisseur, on en fait dans le pays des bordures de trottoirs ou du dallage ; c'est l'assise la plus élevée de l'escène inférieur de nos éontrées. Au-dessous, se trouve une deuxième zone d'environ 30 mètres d'argile grise ou bleuâtre, devenant brune par altération et contenant des cristaux de gypse ; c'est de l'argile de Flandre dite de Wahagnies, parce qu'on le retrouve à ce village au pied du mont. Une troisième couche est formée de sable quartzeux sans fossiles, mêlé de glauconie (2), les mêmes qu'à Ostricourt, elle a 17 mètres. Une quatrième couche de 30 mètres se compose d'argile et de Tuffeau qui affleure dans certains fossés du bois de Carvin; enfin, 5° au-dessous se trouve la craie.

Abordons maintenant la partie historique dans ses faits les plus saillants, d'après les auteurs et chroniqueurs français et flamands, Meyer, d'Oudegherst, Buzelin, Van der Heer, Moreri, etc....

Le comte de Flandre était Gui de Dampierre, second fils de Guillaume de Bourbon Archambault, seigneur de Dampierre, époux de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, qui était la seconde fille du comte Bauduin IX, empereur de Constantinople. Cette princesse est bien connue par son mariage illicite avec Bouchard d'Avesnes ; les descendants de cette union occupèrent les rois et plusieurs papes au sujet de leur légitimité et créèrent par leurs prétentions bien des embarras au comte de Flandre, leur frère utérin. Gui de Dampierre succéda à sa mère le 12 mai 1279, son frère aîné ayant été traîtreusement tué dans un tournoi en Hainaut, en 1251, peut-être à l'instigation de Jean d'Avesnes, il ne laissait pas d'héritiers. Les différends entre Gui et Philippe-le-Bel datent de la guerre de Guyenne en 1292 ; le roi, qui retint prisonnière sa filleule, la fille du comte, de crainte qu'elle n'épousât Édouard d'Angleterre, sut bientôt par la ruse prendre pied dans la riche Flandre, toujours convoitée. Heureux aussi par les armes, il vainquit les Flamands en 1297 à la bataille de Furnes, puis en 1299 il fit prisonnier et emmena en France le comte Gui, Robert de Béthune, son fils aîné, et Guillaume son second fils. En mai 1301, Philippe IV et la reine Jeanne de Navarre ayant fait un voyage dans la Flandre soumise, furent éblouis de la richesse du pays et voulurent en profiter; Jacques de Châtillon l'oncle de la reine, fut nommé gouverneur, mais bientôt ses exactions soulevèrent les populations. Les derniers fils du comte Gui : Jean de Namur, son frère Gui et leur neveu Guillaume de Juliers, chanoine de Maestricht, encouragèrent à la révolte les chefs du peuple, Jean Breydel, doyen de la corporation des bouchers et Pierre De Coninck, doyen des tisserands, tous deux de noble condition : ce sont les deux courageux citoyens auxquels Bruges vient, après six siècles, d'élever une statue. Ils furent faits chevalier, à la mémorable bataille des éperons, que les Flamands gagnèrent près de Courtrai le 10 juillet 1302, contre le comte d'Artois, qui y périt avec 63 princes, ducs et comtes de son armée.

Le roi, brûlant de venger cette défaite, envoya une armée qui ne dépassa guère Arras et rebroussa chemin avant d'arriver en Flandre. Mais en 1304, Philippe-le-Bel, ayant pressuré son peuple et même le clergé, put réunir une flotte commandée par l'amiral génois Grimaldi, et une armée importante contenant des troupes allemandes,

---

(1) Ortlieb et Chellonéix : Études géologiques des collines du département du Nord

(2) Silicate de fer et de potasse vert-noir devenant jaune par altération.

italiennes et espagnoles. Jacques Mayer dit : qu'on s'étonnait de la réunion de si grandes forces contre un si petit peuple. Il ne put cependant prendre Douai et, plus loin, il n'osa traverser les marais de Pont-à-Vendin, derrière lesquels les Flamands étaient prêts à le repousser. Harcelé sur ses flancs, il se dirigea sur Tournai, où il se reposa, tandis que les Flamands campaient dans la plaine de Bouvines. Il entra bientôt en Flandre par Orchies, puis trouvant la route de Lille barrée, il vint camper à Mons-en-Pévèle. Apprenant là que sa flotte était victorieuse à Ziérycksée, il descendit dans la plaine vers Faumont, pour attirer les Flamands, qui, en effet, occupèrent Mons-en-Pévèle. Il leur offrit alors une paix onéreuse, qu'ils refusèrent, et le 18 août au matin, ils descendirent à mi-côte, tous rangés sur une seule ligne ; les milices de Lille, d'Ypres et de Courtrai étaient au centre avec Robert de Cassel et le bouillant Guillaume de Juliers. Le roi ne répondit pas à cette avance et le temps se passa en escarmouches ; tout fut mis en œuvre : ruses, diversions surprises, propositions de paix fallacieuses et pis encore, disent les chroniques. Enfin, après des combats partiels jusque dans le camp des Flamands, ceux-ci voulurent en finir et, vers le soir, ils se jetèrent à l'improviste sur les Français. Surpris par une si furieuse attaque à laquelle ils ne s'attendaient pas ce jour-là, ils reculèrent, et les Flamands pénétrar jusqu'à la tente du roi, le blessèrent et faillirent le tuer. L'oriflamme fut mise en pièces et le souper royal, déjà servi, fut mangé par des roturiers flamands. Cependant l'armée française était nombreuse et il fallut reculer ; déjà, sur la gauche, Jean de Namur et ses Gantois avaient été repoussés. On se rallia au clair de la lune sur la colline et l'air retentit des fanfares des milices flamandes se retirant sur Lille Les pertes étaient grandes des deux côtés et les résultats nuls ; les Français s'attribuèrent la victoire : pourquoi n'en profitèrent-ils pas ? Quelque temps après, assiégeant Lille, Philippe-le-Bel offrit même la paix aux Flamands qui venaient secourir la ville. Mais plus rusé que bon général, il sut se faire remettre Lille et Douai par son astuce dans les négociations. Alors il devint exigeant vis-à-vis du comte Robert de Béthune, successeur de son père, mort en captivité, et lui fit signer à Athies-sur-Orges, en 1305, un traité très différent des promesses antérieures. Le peuple flamand ne le ratifia pas avant d'avoir obtenu une modération, ce qui n'arriva qu'en 1309. On voit qu'à Mons-en-Pévèle les adversaires étaient dignes l'un de l'autre, et si l'un garda le champ de bataille, il était trop atteint pour en profiter et poursuivre l'autre. Du reste, Bouvines avait été vengé à Courtrai, et les Flamands, devenus Français, étaient bien dignes de porter ce nom. Jadis, les comtes de Flandre ont plus d'une fois versé leur sang pour le roi et la France, et aujourd'hui si nous pouvons encore nous émouvoir aux récits des glorieuses actions de nos ancêtres, nous savons qu'à l'heure du danger, on ne trouverait en France que des Français.

Revenons maintenant à notre excursion : En quittant le Parolan et le champ de batailles, nous nous dirigeons vers l'église qui est sous le vocable de Saint-Jean ; elle a trois nefs, elle est assez vaste mais n'a rien de remarquable, à gauche est un tableau, d'un dessin original, qui représente Saint-Michel. Sous le porche, nous découvrons la porte du clocher, qui est tout neuf, il date de 1882, d'après une inscription rimée, toute à la louange de M. Desmoutiers, seigneur du Blocus, conseiller général, en reconnaissance de sa libéralité envers la commune. Nous gravissons escaliers et échelles, environ 190 marches ou 35 mètres jusqu'à la naissance de la flèche ; là, nous sommes largement récompensés de nos efforts par le panorama splendide qui s'offre à nos regards. Vers le N.-O., nous apercevons dans le lointain, à 60 kil. en ligne droite, le mont Cassel et son voisin le mont des Récollets qui ont 165 mètres et 140 mètres d'altitude (nous sommes aussi à 140 mètres environ), vers la droite, suivent les collines des environs de Bailleul. Lille s'aperçoit à peine derrière les hauteurs de Faches à 15 kil. Vers l'Est, nous voyons le mont St-Aubert ou de la Trinité (à 35 kil.)

surmonté de son église ; altitude 146 mètres. En gagnant vers le S.-E., on voit émerger de bois sombres l'ancienne tour de St-Amand et, à côté, les nombreux clochers de Valenciennes (à 35 kil.) adossés aux hauteurs de la vallée de la Sambre qui dessinent l'horizon vers Maubeuge à 170 mètres, et vers Fourmies à 235 mètres. Directement au sud, nous apercevons un groupe varié de dômes, de tours et de clochers, c'est Douai à 15 kil.; — enfin, au couchant au-delà de Vimy, sont les ondulations du Pas-de-Calais, où la Scarpe et, plus loin, la Lys, avec leurs affluents, prennent leurs sources. En avant, sont les bois qui avoisinent Phalempin et Carvin, dont on voit les importants clochers, et, plus près de nous, contre l'église où nous sommes, nous apercevons l'ancienne ferme de l'abbaye de St-Waast, citée plus haut, puis vers le levant, le cimetière de Mons-en-Pévèle avec un beau monument élevé à la mémoire de M. Desmoutiers dont j'ai parlé ; partout autour de nous, nos regards planent sur un paysage ravissant dont nos yeux ne peuvent se détacher. Nous étions absorbés dans la contemplation de ce majestueux tableau, éclairé des mille feux d'un soleil resplendissant ; quelques-uns songeaient peut-être à nos valeureux ancêtres qui, il y a près de six siècles, se battaient ici corps à corps, comme des lions, dont la bannière des comtes portait l'image, quand, tout-à-coup, le bruit du canon nous fait tous tressaillir et nous rappelle à la réalité. Ce sont des cris d'allégresse que la poudre couvre de sa voix puissante, c'est le départ du cortège qu'elle annonce. Nous assistons, de notre estrade, un peu élevée peut-être, au défilé des Sociétés de musique dont les instruments, aussi brillants que bruyants, étincellent au soleil. Nous entendons les marches entraînantes par lesquelles les exécutants se mettent en haleine avant d'aborder les grands morceaux réservés pour les concerts.

Il faut cependant quitter notre gigantesque belvédère, nous jetons un dernier coup d'œil sur la foule qui grouille autour des installations foraines et sur tout le paysage qui nous enchante, puis nous retournons nous mêler aux êtres minuscules que nous voyons festoyer plus bas. Bientôt, nous songeons au départ, que nous effectuons après un hourrah énergique en l'honneur de la belle et sympathique commune de Mons-en-Pévèle. Un vaste char-à-bancs recueille les plus fatigués et les transporte jusqu'au bois de Phalempin, tandis que les intrépides arpentent pédestrement le chemin. Sur la route, nous voyons Thumeries, nous traversons le ruisseau qui devient la Marque, dont la source se trouve à l'ancienne sucrerie Coget, que nous laissons à gauche, tandis qu'à droite nous voyons les deux châteaux voisins de M. Pierre Legrand (mort en 1859) et de M[me] Vanderstraeten. Au petit village de la Neuville, nous passons devant un vieux château du XVII[e] siècle à fenêtres ogivales garnies de petits carreaux, tourelles pointues et pignons à degrés, il appartient à M. Dillies-Vallois. Arrivés à la forêt, nous tournons à gauche pour gagner, à travers bois, Phalempin, l'antique baronnie où Saswalon, le premier châtelain de Lille, fonda en 1039 l'abbaye où il fut enterré. Nous suivons une longue avenue en charmille qui passe devant l'*Ermitage*, jolie construction entourée d'eau, bâtie il y a un siècle (1789) par l'administration forestière comme demeure du conservateur et occupée aujourd'hui par le brigadier. Derrière la grille, une joyeuse société a l'air de priser fort peu les mérites de la vie ascétique. L'heure nous force à brûler le Gros-Chêne et le Plouick, ce vieux château qu'habita Henri IV avec la belle Gabrielle ; ce roi possédait la châtellenie de Lille dès 1562 (1), il l'apporta en 1589 à la couronne, qui la conserva deux siècles. Peut-être reste-t-il encore dans le bois, quelques effluves attractives du génie familier de ce roi galant-homme, car on y vient de bien loin

---

(1) Il la tenait des ducs de Vendôme qui l'avaient héritée par alliance de la maison de Luxembourg.

folâtrer dans la verture. Tout-à-coup, les sons plus bruyants que mélodieux de l'orgue de Barbarie frappent de nouveau nos oreilles ; c'est Phalempin qui fête aussi sa ducasse avec entrain. Nous traversons ce village bien connu, nous nous comptons en dégustant un dernier rafraîchissement, pas un traînard n'est resté dans la forêt ; bientôt la vapeur siffle et nous emporte. A 7 heures 50 nous sommes à Lille, échangeant tous de cordiales poignées de mains et nous dispersant, contents de notre journée, nous pouvions répéter avec Horace et Voltaire :

« Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci. »
« Heureux, qui sait mêler l'utile à l'agréable. »

E. Cantineau.

Excursion à Furnes (31 juillet). — Quarante-trois excursionnistes s'étaient fait inscrire au bureau de la Société pour se rendre en groupe à Furnes le 31 juillet et assister au défilé de la célèbre procession séculaire. Partis le matin par le premier train de Dunkerque sous la direction de MM. Alfred Renouard et Houzé, ils arrivaient bientôt dans ce port où ils trouvaient le temps de se livrer au plaisir du bain et de se trouver réunis vers midi autour d'une table bien servie. Quelques heures après, ils prenaient le train à la station des Dunes qui les débarquait bientôt à la ville de Furnes.

La procession était le but unique de leur voyage, nous allons en dire quelques mots :

Une fois par an, le dernier dimanche de juillet, Furnes quitte sa torpide attitude de ville belge momifiée et organise ce cortège.

Dès le matin, les rues de la cité, la veille encore muettes et mornes, retentissent des sons prolongés des cornes et de l'aigre grincement des crécelles : les unes et les autres devant servir dans la journée aux soldats chargés de prodiguer l'ironie et l'outrage sur le chemin du Calvaire.

Puis à mesure que l'heure avance, des groupes de cavaliers romains, casqués de fer-blanc et drapés de manteaux éclatants, des Pharisiens aux longues robes traînantes, des apôtres ceints de peaux de bêtes et affublés de perruques chevelues, commencent à circuler ; les cabarets s'emplissent d'hommes représentant des personnages sacrés et s'affermissant par des libations de bière dans la gravité de leurs robes, et derrière les prêtres, on voit les dames de la ville se parer de sombres voiles flottants pour figurer dans le cortège des saintes femmes.

En quelques heures, la vie moderne s'est effacée sous la poussée d'une sorte de résurrection de la vie d'autrefois comme la comprenaient les chrétiens du moyen âge qui, dans l'ardeur de leur foi, ne craignaient pas de mêler le sacré au profane et de faire concourir les hommes et les choses à la glorification et au souvenir des mystères de la religion.

Les mîtres et les dalmatiques s'emmêlent aux étendarts et aux boucliers ; les crèches qui vont servir à figurer la Nativité avec la paille et les bœufs croisent les seigneurs de la cour d'Hérode en collants gris-perle et en toques de velours ; des anges à tuniques blanches se heurtent à de grands prophètes barbus ; puis toute cette foule bigarrée va s'aligner aux portes de l'église Sainte-Walburge, tandis qu'à

l'intérieur de l'édifice se consomment les apprêts du drame intime et de la Passion même du Sauveur. Là, des mains griment et habillent les figurants qui devront représenter le Christ aux différentes époques de sa vie de gloire et de douleur, les Madeleines pleurant sur leurs molles chevelures écroulées, les saintes vierges chevauchant sur des ânes en souvenir de la Fuite en Égypte.

Au coup de quatre heures, le porche s'ouvre sur cette apparition. Dans la rue, un monde de docteurs, de lévites, de ceinturions, de confrères de la Passion en brunes cagoules et de pénitentes en bure grossière s'est joint aux groupes déjà formés; puis le chars se mettent en mouvement; l'énorme file s'ébranle, et la procession commence à se dérouler et à circuler dans les carrefours ainsi qu'un fleuve de pourpre et d'or. Comme la procession coïncide avec la foire, les théâtres forains étouffent le mugissement de leurs cuivres, les ballerines passent à la hâte un vêtement sur leurs maillots, les petits immobilisent des yeux sérieux sous le pied de blanc qui leur enfarine la trogne. Et partout une foule énorme s'incline au passage du cortège.

On voit d'abord apparaître les prophètes, suivis de masques horribles simulant la Peste, la Guerre et la Famine; puis l'étable de Bethléem traînée par des pénitents, avec Marie et Joseph caressant des yeux l'Enfant dans la crèche, puis les quatre bergers et les trois mages, Siméon portant Jésus au temple, Marie et Joseph fuyant en Égypte, la cour d'Hérode, Jésus et les docteurs, les apôtres, sur deux rangs, accompagnent Jésus sur son âne, le jardin des oliviers, Judas méditant sa trahison, le christ prisonnier, puis encore le christ flagellé, le couronnement d'épines, Pilate et ses assesseurs, Longri à cheval, le saint sépulcre, Jésus ressuscité ; et toute cette gigantesque mise en scène qui s'avance au ronflement des cornes et un crécellement des moulins et par moments s'arrête pour permettre au christ de s'abîmer sous le bois du supplice dans la poussière du chemin, avec des sueurs de lassitude qui imitent les eaux de l'agonie, s'achève en une troupe compacte d'hommes et de femmes habillés de longs suaires et fléchissant sous les croix que chacun porte à l'épaule.

Une telle réalité préside à tous ces simulacres que par moments le spectateur se sent pris d'un frisson et croit assister aux horreurs d'un drame véritable. Comme pour rendre l'illusion plus saisissante, les apôtres discutent entre eux (non en hébreu, mais en flamand, Hérode parle aux seigneurs de son entourage, le christ s'entretient avec ses disciples, les soldats romains poussent des huées, et des musiques sépulcrales qui semblent sortir de dessous terre font entendre la joie abominable des esprits infernaux.

Enfin, derrière le char de la Résurrection, le clergé, dans la magnificence de ses chasubles, ayant à sa tête Mgr l'archevêque de Bruges, promène sous un dais d'or le saint sacrement comme le vivant soleil et l'éternel témoignage de la présence divine.

Lentement la procession fait le tour de la ville, entre des rangs pressés de population prosternée sur lesquels se projette la clarté vacillante des cierges braséant à toutes les fenêtres. Aussi, quand après d'infimes stations, pour ajouter à la solennité de la mort, elle s'écoule sous les arceaux de l'église, on demeure sous le coup d'une émotion que rien ne peut rendre.

Rien, en effet, dans les données modernes de nos fêtes religieuses ou civiles n'offre une idée de la procession à laquelle il nous a été donné d'assister. En voyant ce défilé si nouveau pour nous, il nous semblait être transporté en plein moyen âge et vivre pour un instant de la vie de cette époque si absolument différente de la nôtre, poétique, imagée, profondément religieuse et croyante, bercée d légendes dorées, pleines de pittoresque dans les manifestations extérieures, où

l'imagination exubérante donnait à tout une acuité de vie extraordinatre, où s'édifiaient nos vieilles cathédrales.

Où nos vieilles romances.
Ouvraient leurs ailes d'or vers un monde enchanté

La ville de Furnes est bien le cadre qui convient à ce tableau : ses églises inachevées et où il semble que demain on va reprendre l'œuvre interrompue, ses antiques maisons aux toits pointus à pinacles et à pignons, sa grande place à logia, une des plus archaïques et des plus pittoresques du pays, concourent à compléter l'illusion et à donner à ce spectacle une note et une couleur qu'on chercherait vainement ailleurs.

La procession de Furnes remonte au XIII[e] siècle, elle fut instituée en l'honneur de la Vraie Croix dont Robert de Flandre avait rapporté une parcelle qu'il offrit à l'église de sainte Walburge à son retour de la croisade. Cette procession se célébrait au mois de mai et retraçait la légende miraculeuse de Robert sauvé d'un naufrage. Modifiée et complétée au commencement du XV[e] siècle par l'adjonction des sociétés de rhétorique, elle comporta à partir de 1422 la représentation dialoguée du Mystère de la Passion, dont les excursionnistes lillois ont pu voir les principales scènes; c'est de cette époque également que date l'introduction de la musique dans le cortège et notamment des troupes dont l'effet est si étrangement funèbre. Puis, la fantaisie s'en mêlant, les géants, les cybilles, les grotesques. avaient pris place dans la procession, lorsque la période troublée de la Révolution vint brusquement la suspendre pendant un demi-siècle. Enfin, en 1637, quand l'apaisement fut complet, on voulut renouer la tradition, mais l'antique cortège n'excitait plus le même intérêt, la Réforme avait refroidi les enthousiasmes et un peu ébranlé la foi, lorsqu'en 1650 un horrible sacrilège fut commis dans la ville de Furnes et causa une profonde émotion dans toute la région.

Un soldat de la garnison nommé Mannart, cédant aux mauvais conseils d'un de ses camarades Mathurin Lejeune, s'approche de la sainte table, mais au lieu d'avaler l'hostie, il la cracha dans son mouchoir et la brûla, croyant au moyen de cendres pouvoir ouvrir toutes les portes et se rendre invulnérable. Les coupables furent appréhendés et punis de mort. La ville, théâtre de ce forfait, voulut le réparer en restituant à l'ancienne procession sa primitive splendeur et en lui donnant en quelques points la forme d'une procession de pénitence.

Cette procession subsista jusqu'en 1793 où elle fut momentanément supprimée; reprise en 1814, elle s'est perpétuée depuis lors sans altération notable. Elle porte encore aujourd'hui le caractère de ces trois évolutions.

Plus de trente mille visiteurs étaient accourus le 31 juillet à Furnes pour assister à la cérémonie; on s'écrasait dans les rues, et cette foule compacte, serrée, grouillante, en rappelant à sa façon les beaux jours de la procession qui, au moyen âge, attirait des millions de pèlerins, ajoutait à la vigueur du tableau.

Le soir, reprenant le train pour Dunkerque et après s'être restaurés un instant dans cette ville, les géographes revenaient à Lille, heureux d'avoir pu assister à ces splendeurs que jusque-là la seule renommée leur avait permis de connaître.

Alfred RENOUARD.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 28 octobre 1887.

Présidence de M. Paul CREPY.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. MM. Paul Crepy, président ; Alfred Renouard, secrétaire-général ; Alex. Eeckman, secrétaire-général-adjoint ; Van Hende, bibliothécaire ; Quarré-Reybourbon, archiviste ; Crépin, Duflos, Leburque-Comerre, Delessert, Warin, membres du Comité, prennent place au bureau.

Membres nouveaux. — M. le secrétaire-général donne les noms de 67 sociétaires nouveaux admis depuis la dernière assemblée générale.

Agent de la Société. — Pour assurer le service intérieur de la Société, qui devient de plus en plus assujettissant, le Comité s'est préoccupé du choix d'un titulaire spécial, qui pourrait décharger MM. les secrétaires-généraux d'une partie de la besogne matérielle qui leur incombe encore actuellement. Divers candidats lui ont été présentés ; M. Jusniau, cartographe diplômé, a été définitivement proclamé « Agent de la Société ». MM. les sociétaires qui voudraient obtenir les renseignements dont ils ont besoin, le trouveront dorénavant à leur disposition chaque jour de la semaine, dans la salle des cours, à des heures qui seront ultérieurement déterminées.

Concours. — Les résultats du concours sont aujourd'hui connus : ils ont été publiés par tous les journaux de l'arrondissement. Au nom de la Société, M. le président remercie MM. Mamet, Merchier, Épinay et Jacquin qui ont bien voulu accepter la mission de corriger et classer les copies des 223 élèves de Lille, Roubaix et Tourcoing qui y ont pris part.

Congrès géographique du Hâvre. — M. le président a représenté la Société au Congrès annuel des sociétés françaises de géographie qui s'est tenu cette année au Hâvre, du 16 au 20 août. Ce congrès a réuni, outre les représentants de 18 sociétés de géographie proprement dites, ceux des sociétés des études coloniales et maritimes, académique indo-chinoise et de topographie, ainsi que les délégués officiels de presque tous les ministères. De plus, les députés du Hâvre ont manifesté, par leur présence, l'intérêt qu'ils portaient à cette assemblée, aux séances de laquelle assistaient régulièrement des membres de la Chambre de commerce de la ville. L'incontestable supériorité de son président, M. Levasseur, que nous avons entendu comme conférencier il y a deux ans à Lille, et le choix des questions posées au programme, n'ont pas peu contribué à rendre cette réunion utile à la science géographique. Parmi les principaux problèmes débattus dans les séances nos membres pourront trouver la discussion in-extenso dans le volume qui sera, comme d'habitude, publié à cette occasion, il y a lieu de citer : la question de l'outillage des ports français,

comparé à ceux des ports étrangers, celle du travail aux colonies, celle de l'administration coloniale, et diverses autres se rapportant à la pédagogie.

Comme d'ordinaire, tous les représentants des sociétés de géographie ont lu, par ordre d'ancienneté de création, un compte-rendu des travaux ou de la situation des associations qu'ils représentaient. Lorsqu'est venu le tour de parole du délégué de la Société de Lille, M. le président a donné lecture du rapport suivant :

« La Société de géographie de Lille se composait, au 31 décembre 1886, de :

1,318 membres, dont 1,013 inscrits à Lille ;
137 » à la section de Roubaix ;
168 » à celle de Tourcoing (fondée en septembre dernier).
De plus, elle sert ses Bulletins à chacun des
268 membres de la Société de géographie de Valenciennes.

1,586.

Ces Bulletins, tirés chaque mois, — même pendant les vacances, — à 1.650 exemplaires, contiennent ensemble 832 pages de texte grand in-8°, avec de nombreuses cartes, planches et figures à l'appui, sans compter des milliers de cartes volantes (éditées par la Réunion des Explorateurs et Conférenciers) distribuées aux sociétaires les jours de conférences.

En 1886, la Société a organisé :
26 conférences à Lille :
10 » à Roubaix ;
3 » à Tourcoing.

39, presque toutes accompagnées de projections lumineuses à l'appareil Molteni.

Elle a dirigé 11 excursions en France, en Belgique, en Angleterre ; nous croyons, en effet, que ce moyen de répandre le goût de la géographie est l'un des plus efficaces auxquels nous puissions avoir recours.

Le Concours annuel a réuni 223 concurrents des deux sexes divisés en douze catégories, depuis les jeunes gens de 9 ans jusqu'aux candidats à St-Cyr. — A cette occasion, elle a distribué des récompenses dont le total s'est élevé à fr. 1,400 ; cette somme avait été entièrement offerte par quelques-uns de ses membres.

La Société reçoit une seule subvention : fr. 300 de la Chambre de Commerce.

Un cartographe, un sténographe et un photographe lui sont attachés.

Je viens de vous exposer très succinctement, Messieurs, la situation et les travaux de notre Société, en 1886. Je suis heureux d'ajouter que sa marche en avant ne se ralentit pas en 1887, et qu'elle se fait de plus en plus une place enviée parmi les nombreuses Sociétés savantes dont s'honore la ville de Lille. »

Excursions. — M. le président annonce que les excursions d'été sont terminées, et que le programme élaboré par la Commission spéciale, sous la présidence de M Crépin, a été scrupuleusement rempli : Le nombre moyen des excursionnistes a été chaque fois de 15 à 25, il a dépassé deux fois 40 et a atteint 52 pour la visite aux mines de Lens. M. le président remercie, au nom de la Société, ceux qui ont bien voulu chaque fois se dévouer pour diriger ces courts mais instructifs voyages, et notamment MM. les professeurs Merchier et Épinay qui, lors des excursions de Cassel et de Mons-en-Pévèle, ont rappelé, dans une improvisation des plus goûtées, le souvenir des grandes batailles et des hauts faits qu'évoquait la visite à ces lieux

célèbres. Un compte-rendu des principales excursions de 1887 sera inséré à bref délai dans le Bulletin.

Conférences. Sous peu, nos conférences de la saison d'hiver seront reprises comme de coutume, et le bureau s'est préoccupé du soin de les organiser. M. Lefebvre, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de Lille, a accepté de les inaugurer en décrivant, à l'aide de projections, un « voyage dans l'espace » ; M. Guillot, notre ancien secrétaire-généaal, actuellement professeur d'histoire au Lycée Charlemagne, a promis de parler sur le « massif du Cantal » ; nous avons aussi la certitude d'avoir M. Lourdelet, président de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires et vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris, qui décrira, avec projections, « un voyage commercial au pays des Yankees » ; M. Perrot, directeur de l'École normale supérieure, parlera sur la Mésopotamie à la séance solennelle de la distribution des récompenses en janvier 1888 ; enfin, nous avons les promesses de MM. Labonne, sur l'Islande ; Broussali, sur l'Arménie, etc. On le voit donc, une bonne partie de notre organisation d'hiver est assurée, et il est à croire que notre Société, comme les années précédentes, traversera avec succès cette période d'un nouvel exercice.

Cours hebdomadaires. — Notre collègue, M. Merchier, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Lille et membre du Comité d'études, a accepté de faire, tous les mardis, dans la salle ordinaire des cours de la Société, une série de conférences hebdomadaires sur la Russie, l'Allemagne et l'Autriche. Le talent bien connu de M. Merchier nous est un sûr garant du succès que ne peuvent manquer d'obtenir ces conférences. M. le président le remercie de son intelligente initiative et de son dévouement à la Société.

Necrologie.—La Société de géographie de Lisbonne nous a informé le 10 septembre dernier, de la perte qu'elle venait de faire en la personne de son président. M. le Conseiller Antonio Augusto d'Aguiar, ancien ministre d'État, pair du royaume de Portugal, et professeur à l'École Polytechnique et à l'Institut industriel de Lisbonne. Au nom de la Société de géographie de Lille, notre président, membre correspondant de la Société de Lisbonne a envoyé à cette dernière l'expression de ses regrets et de ses sincères condoléances.

La géographie au Congrès des Sociétés savantes en 1888. — La Société a reçu du Ministre de l'Instruction publique, le programme des questions mises à l'ordre du jour du Congrès des Sociétés savantes pour 1888. M. le président donne lecture aux membres présents des questions concernant la section de géographie historique et descriptive, afin que les délégués que la Société enverra comme d'habitude, à Paris, puissent les étudier et, au besoin, les traiter avec avantage. Ces questions sont les suivantes :

« 1° Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule conservées jusqu'aux temps modernes ;

2° Exposer les découvertes archéologiques qui ont servi à déterminer le site de villes de l'antiquité ou du moyen-âge, soit en Europe, soit en Asie, soit dans le nord de l'Afrique, soit en Amérique ;

3° Signaler les documents géographiques curieux (textes et cartes manuscrits) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements et des communes. — Inventorier les cartes locales manuscrites et imprimées ;

4° Biographie des anciens voyageurs et géographes français ;

5° De l'habitat en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, les villages et les hameaux. — Dispositions parti-

culières des locaux d'habitation, des fermes, des granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités ;

6° Tracer sur une carte les limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.) ;

7° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur nos cartes ;

8° Chercher le sens et l'origine de certaines appellations communes à des accidents du sol de même nature (cours d'eau, pics, sommets, cols, etc.) ;

9° Étudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France ;

10° Chercher les preuves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique ; traditions locales ou observations directes ;

11° Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au-delà de la période historique, tels que : déplacement des cours d'eau, brusques ou lents ; apports ou creusement dus aux cours d'eau ; modifications des versants, recul des crêtes, abaissement des sommets sous l'influence des agents atmosphériques ; changements dans le régime des sources, etc ;

12° Forêts, marais, cultures et faunes disparus. »

Don de cartes — M. Eeckman offre à la Société, de la part de M. le capitaine de frégate Charles Rouvier, chef de la mission française de délimitation du Congo français en 1885-86, dix-huit cartes à grande échelle de notre nouvelle colonie. Ces cartes, qui sont exposées dans la salle des séances et seront insérées nominativement dans le catalogue de la bibliothèque, constituent la première œuvre géographique et hydrographique de l'Afrique équatoriale.

A ce propos, M. Eeckman fait une description sommaire de la colonie du Congo, et fait remarquer que, des trois membres qui composaient cette mission, MM. Rouvier, Ballay et Pleigneur, les deux premiers sont encore vivants. Le dernier, capitaine d'infanterie de marine, a péri sur la rivière Niari, victime de son dévouement à la science ; sur l'une des cartes exposées ont été jointes sa photographie et sa biographie. On sait que le commandant Rouvier a reçu récemment, pour son œuvre remarquable, une grande médaille d'or de la Société de géographie de Paris ; notre président a pu, le jour de la séance solennelle où cette récompense a été décernée au vaillant explorateur, lui exprimer les félicitations de la Société de géographie de Lille.

Communication. — La séance est terminée par une communication de M. Quarré-Reybourbon, archiviste de la Société, sur *la vie et les travaux du géographe lillois Gossellin*. Cette étude intéressante sera prochainement reproduite *in extenso* dans nos Bulletins

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire-Général,

ALFRED RENOUARD.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(*in extenso*).

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS

DE GÉOLOGIE APPLIQUÉE A LA GÉOGRAPHIE (1)

PROFESSÉ A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE

Par M. J. GOSSELET,
Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille,
Membre du Comité d'études de la Société.

Leçon du 1er Décembre 1887.

Un homme dont vous avez longtemps applaudi la parole, M. Abel Desjardins, le regretté doyen de la Faculté des Lettres, disait souvent, aprés un examen de baccalauréat, que les Français se reconnaissent

(1) Voici le programme approximatif de ce cours :

Origine première du relief.

Continents et mers. — Falaises, plages, dunes, polders, deltas.

Lacs salés, carpiennes.

Origine des vallées. — Vallées de plaine, rivières de l'époque quaternaire, Escaut, Lys, Somme, Seine. — Vallées des pays de montagne, Meuse, Semoy, Moselle, Rhin.

Glaciers. — Lacs. — Cataractes et cagnons.

Origine des montagnes. — Ridement du sol.

Relief du sol primaire du nord de la France et de l'Europe. — Ardenne, Pays de Galles, Harz, Monts Hercyniens. — Chaîne du Nord. — Bretagne, Vosges, Plateau central.

Relief de la grande plaine du Nord, Bassin de Paris, Glis de la craie, Pays de Bray, Boulonnais.

Relief de la chaîne méditerranéenne. — Alpes, Pyrénées, Espagne, Italie, Méditerranée et îles de la Méditerranée.

Région des déserts. — Sahara, Egypte, Arabie.

Océan atlantique. — Ses îles. — Cap de Bonne-Espérance.

Grand Océan, Iles océaniques, Atlas. Formations des grandes profondeurs.

à leur esprit, à leur politesse et à leur ignorance en géographie. Possèdent-ils encore ce dernier caractère ? J'espère que non. En tous cas, on doit constater que, si on ne sait pas la géographie en France et particulièrement à Lille, les moyens de l'apprendre ne manquent pas.

La Société de géographie de Lille, dont la direction active et éclairée fait l'admiration de tous ceux qui connaissent les difficultés d'une pareille tâche, a donné dans notre pays une puissante impulsion aux études géographiques. Outre la publication régulière de son intéressant bulletin, outre ses concours, outre ses conférences où elle fait entendre les plus illustres explorateurs, elle a organisé des cours réguliers, qui cette année sont confiés à l'éminent professeur du Lycée, M. Merchier. Ces cours devaient avoir lieu le jeudi, comme les années précédentes. Avec une bienveillance qui m'honore, la Société a mis son cours au mardi pour permettre à ses auditeurs d'assister à nos leçons. Je les remercie et remercie mon collègue M. Merchier de leur courtoise attention.

A côté de ces cours dûs à l'initiative privée, il y a les cours munipaux et ceux du Haut-Enseignement. Depuis de longues années, M. Mamet fait un cours annexé à la Faculté des Sciences. L'arrivée de la Faculté des lettres à Lille va permettre à mon savant collègue, M. Cons, d'inaugurer un nouveau cours public de géographie, indépendamment des leçons et des conferences, qui s'adressent spécialement aux élèves de la Faculté des lettres.

Il peut donc sembler étonnant que j'annonce aussi un cours de géographie et que j'y consacre un temps que je parais enlever à mon enseignement naturel : je vais vous en exposer les motifs.

Je crois que l'enseignement supérieur ne doit pas se borner aux limites étroites d'une salle de conférence. A côté des élèves, il y a le grand public, auquel s'adressent uniquement les professeurs de faculté, avant que l'institution des bourses de licence leur eut fait une clientèle spéciale. Par le cours public, le professeur agit sur la partie active et éclairée de la Société ; il y fait pénétrer d'emblée des idées scientifiques qui mettraient toute une génération pour y arriver, en passant par l'intermédiaire des élèves et de l'enseignement secondaire. Aussi j'ai tenu à maintenir à la Faculté des Sciences de Lille, la tradition des cours publics qui y avaient été longtemps si prospères. Tous les ans, je développe dans cet amphithéâtre un point quelconque de la science et j'appelle la société lilloise à venir s'asseoir sur ces bancs à côté des élèves. Ceux-ci n'y perdent rien. S'ils trouvent dans ces leçons publi-

ques moins de faits de détail, moins de précision didactique, moins de préparation à l'examen, ils y rencontrent les idées générales plus développées, les théories plus largement exposées, les problèmes de la science soulevés en plus grand nombre. Certes l'enseignement supérieur borné à ce cours public serait incomplet, mais, à côté il y a le cours de licence, les conférences et le livre, le livre qui dans bien des cas peut remplacer le professeur J'avoue que je ne crois pas devoir vous forcer à venir entendre près de cette chaire ce que vous pouvez aller lire à quelques pas d'ici, dans un ouvrage bien écrit: je ne me sens pas le courage de vous macher la besogne, de m'assurer si vous savez votre cours, si vous pourrez me le réciter dans quelques mois à l'examen. Ce n'est pas pour cela que j'ai passé ma vie à travailler et à réfléchir. J'ai une plus haute idée de mon rôle et du vôtre Dirigez vous-mêmes vos études d'après vos goûts et votre caractère, si vous voulez du secours, je vous en donnerai; si vous voulez des conseils, je serai toujours à votre disposition. Je veux bien vous frayer la voie, mais je ne veux pas que vous emboitiez le pas : Ayez de la spontanéité dans le travail, comme dans les idées.

Puisque j'étais décidé à continuer le cours public, il fallait en choisir le sujet. J'ai pensé que je devais profiter de la réunion des Facultés pour inaugurer un cours qui pût s'adresser aux élèves des deux Facultés. Je donnerai ainsi la preuve matérielle de l'utilité d'une concentration qui ne fait de doutes que pour ceux qui ne comprennent pas ce que doit être l'enseignement supérieur universitaire. J'ai donc choisi les applications de la Géologie à la Géographie.

La Géologie et la Géographie sont deux sciences qui traitent du même sujet : de la terre. La Géologie, c'est l'histoire de la terre et des êtres qui ont vécu à sa surface, la Géographie traite, non seulement de la surface actuelle de la terre, mais encore de la distribution des êtres vivants qui la peuplent et en particulier des diverses Sociétés humaines, de la situation des centres intellecluels, industriels et commerciaux, des ressources naturelles que le sol offre à l'activité humaine, etc. On pourrait donc définir les deux sciences d'une manière plus générale en disant que la Géologie, c'est l'étude de la terre en elle-même et la Géographie, l'étude de la terre dans ses rapports avec l'humanité.

On comprend quelle est l'union intime des deux sciences : le géologue doit être géographe, car, pour parler de la terre, pour faire son histoire, il faut connaître son état présent et pouvoir désigner les différents lieux par les noms que les géographes leur ont assignés. Ceux d'entre

vous qui ont déjà suivi nos travaux savent quelle importance j'attache à la géographie ; j'écrirai volontiers au-dessus de mon laboratoire : *Nul n'entre ici, s'il ne sait la géographie.*

D'un autre côté, le géographe doit connaître la géologie. La nature du sol joue un rôle prépondérant sur les diverses manifestations de l'activité humaine. Que l'on compare, comme l'a fait Elie de Beaumont, l'habitant de l'Ile de France avec celui de l'Auvergne. Quelle différence au point de vue physique comme au point de vue intellectuel ! Quelles richesses le Parisien n'a-t-il pas trouvées dans son sol : Pierres de taille pour construire ses maisons, plâtre pour les orner, argile à tuile pour les couvrir, meulière pour ses égoûts et ses caves, grès pour ses routes, etc. La terre dont la nature est très variée se prête à toutes les cultures : les sommets des collines sablonneuses sont couverts de bois et de forêts : les pentes exposées au soleil laissent murir le raisin, les pêches, les figues ; les plaines revêtues de limon alluvial constituent d'immenses potagers : les plateaux de la Beauce se couvrent de moissons sans égales. Et le sol, doucement incliné de tous côtés vers la capitale, semble disposé pour y laisser couler naturellement par toutes les routes qui y convergent tous les matériaux necessaires au développement de la civilisation. C'est bien le pôle attractif de la France, suivant l'énergique expression d'Elie de Beaumont.

Le pôle répulsif, c'est le Plateau central avec son sol granitique où le chataignier seul prospère, avec sa forme de coupole d'ou l'eau s'échappe en divergeant et où l'homme civilisé semble ne pouvoir vivre que par une sorte d'équilibre instable.

Ne disons cependant pas trop de mal du Plateau central. Outre qu'il peut y avoir dans cet auditoire des Auvergnats à qui je serai désolé de faire de la peine, il faut se rappeler que le Plateau central est le noyau autour duquel s'est formée la France.

Du reste, nous n'avons pas besoin d'aller chercher si loin nos exemples. Il nous suffit de comparer les deux extrémités du département du Nord.

Voyez dans nos rues le lourd chariot que traine lentement un seul cheval, attelé d'un seul côté du timon et que conduit un homme impassible gravement assis sur le devant de sa voiture. Comparez à cela la charrette légère des environs d'Avesnes, emportée par un trotteur ardennais que le conducteur debout sur sa voiture exhorte par des claquements de fouet continuels. N'est-ce pas sous la même latitude avec la même langue et le même gouvernement, deux peuples bien

différents, le peuple de l'argile et le peuple du schiste. Auquel faut-il donner la préférence? je ne sais. Laquelle des deux voitures a fait le plus de chemin au bout de la journée? Peut-être pas celle que l'on croit. Le lourd chariot roulant sur les routes unies de la Flandre n'a aucune raison pour s'arrêter, tandis que la charette avesnoise s'arrête au bout de la cote escarpée, pour se reposer et souvent aussi en bas, pour se donner le courage d'en gravir une nouvelle.

Il est inutile d'insister sur l'influence minéralogique du sol. Cette influence est d'autant plus grande qu'elle s'exerce sur les végétaux, sur les animaux, sur l'air, sur l'eau, sur le climat et qu'elle se répercute ainsi sur l'homme de tous les points du milieu dans lequel il vit.

L'année passée quand je vous ai parlé des nappes aquifères, j'ai placé sous vos yeux deux cartes, l'une des environs d'Hazebrouck, l'autre des environs de Cambrai. Dans la première, vous avez vu tout le pays couvert d'habitations disséminées et isolées : dans la seconde, les plaines nues et les maisons ramassées en gros villages. De quoi cela dépend-il? du sol, rien que du sol. Dans la Flandre où le sol est argileux, il y a de l'eau partout. Indépendamment des sources et des ruisseaux, le moindre trou en fournit. Dans la pleine crayeuse du Cambrésis, il n'y a pas de ruisseaux, les rivières y sont rares : tout aussi rares sont les sources ; les nappes aquifères n'existent qu'à une grande profondeur ; l'homme n'a donc pu y construire ses demeures que dans des endroits privilégiés.

Ainsi le géographe, quand il veut décrire un pays, doit tenir grand compte de la nature du sol. C'est ce que font tous les géographes éminents. Mais s'ils sont étrangers à la science géologique, ils s'exposent à commettre de graves erreurs. Ils diront que le cap Gris-Nez est formé de rochers granitiques, ou ils parleront de convulsions volcaniques en face du mont Cassel.

Voici donc un premier terrain commun aux géologues et aux géographes, la géologie géographique qui renseigne sur la nature du sol d'un pays, qui en fait connaître la carte géologique

La nature minéralogique du sol n'est pas le seul facteur de son influence sur ses habitants ; le relief de la surface terrestre a plus d'importance encore.

Qui ne connaît les différences entre les pays de plaines et les pays de montagnes ? Elles se manifestent dans tout : végétation spontanée et culture, animaux sauvages et races domestiques, taille, physionomie, habitudes, industrie, caractère. Rien de ce qui intéresse l'humanité

n'est indépendant du relief du sol. Or l'étude du relief ne consiste pas uniquement dans la géodésie, c'est-à-dire dans la constatation brute des altitudes. Les montagnes voisines ont entre elles des rapports plus ou moins intimes : les vallées sont dans la dépendance des montagnes. Il y a des lois qui les relient les unes aux autres Cette partie du savoir humain désignée sous le nom d'Orologie ou d'Orographie se rapporte tout autant à la géographie qu'à la géologie Toute description géographique d'un pays commence par son orographie. Tout traité de géologie se termine par des considérations orographiques.

L'orographie est donc un second trait d'union entre les deux sciences et la place qu'elle occupe au commencement de l'une et à la fin de l'autre m'amène à vous soumettre un troisième ordre de considérations.

Si nous examinons la marche d'une des branches quelconque des sciences de la nature, et la géographie en est une au premier chef, nous constatons que l'on ne s'est pas contenté longtemps de réunir les faits, ni même de les grouper et de les coordonner ; on a voulu en connaître les causes. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* s'est écrié le poëte philosophe. C'est aussi le cri de tout savant. Nous voulons connaître les causes ; voulons expliquer les faits, nous voulons des théories. Or, le moyen d'expliquer les faits dans les sciences d'observation et en dehors de l'expérience, un illustre botaniste du commencement de ce siècle, Turpin, nous l'a enseigné en disant : *Il faut voir venir les choses.*

Les naturalistes de l'école de Linnée n'étudiaient les êtres vivants que sous leur forme la plus parfaite. Ils prenaient la plante en fleur et ne considéraient les fleurs qu'en leur plein épanouissement. S'ils décrivaient un oiseau, ils le décrivaient en plumage de noce. Plus tard, on a compris que la connaissance d'un état particulier n'est pas la connaissance complète de l'être ; on a remonté dans son jeune âge jusqu'au moment où il devient un individu distinct ; puis le microscope étant venu centupler nos moyens d'observation, on s'est livré avec passion à l'étude des embryons. On a été si loin dans cette voie, que pour quelques naturalistes, l'embryogénie a fait négliger la connaissance de l'être achevé.

Quoiqu'il en soit, la géographie ne peut pas échapper à cette marche de l'esprit humain. Pour elle aussi la connaissance de l'état actuel des continents, des mers, des vallées et des montagnes, des fleuves et des lacs n'est pas une science complète ; pour elle aussi, il y a le *rerum*

cognoscere causas ; il y a une embryogénie et l'embryogénie de la géographie, c'est la géologie.

Je viens de parler aux naturalistes ; je m'adresse maintenant aux historiens. Je leur dirai : vous admettez que l'état actuel d'un peuple est la conséquence de son passé, qu'il faut aller chercher dans les siècles l'origine de ses institutions. Peut-il en être autrement de notre vieille terre ? n'a-t-elle pas acquis sa constitution actuelle peu à peu et telle que nous la voyons, n'est-t-elle pas le résultat des phénomènes qui se sont succédés pendant un laps de temps immense ? Si vous voulez la connaître, étudiez donc les formes qu'elle a successivement acquises et voyez la venir.

Je n'ai pas la prétention de faire de vous tous des géologues, ni même d'apprendre la géologie aux futurs géographes ; mais je voudrais qu'ils fussent bien convaincus de la nécessité d'être au courant des idées géologiques, de pouvoir consulter les ouvrages et les cartes géologiques, de pouvoir même dans des cas spéciaux appliquer les principes de la science

La géologie peut rendre de très grands services à la partie de la géographie que l'on appelle géographie historique. N'avez vous pas vu écrit partout, même dans les livres des maîtres de la science, qu'à l'époque de Jules César, la mer couvrait tout le nord de notre département. On donne la forme des côtes ; on cite les golfes, y compris le *Sinus Itius* ; on décrit les rivières, les ports. Tout cela passait pour authentique lors qu'un géologue (1) s'avisa d'étudier le pays. Il reconnut que toute la plaine maritime est bien constituée par un épais dépôt marin prouvant qu'elle a réellement été submergée : mais que ce sable marin recouvrait les tourbières dans lesquelles on trouve des poteries gallo romaines remontant au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Ainsi sous la domination romaine et à plus forte raison à l'arrivée de César, le nord de notre département n'était pas encore recouvert par la mer. C'était un sol tourbeux, sur lequel vivaient de nombreuses populations. Tout ce que les géographes avaient écrit sur cet ancien littoral à l'époque romaine était un fruit de leur imagination.

J'ai encore à citer un autre service que la géologie a rendu à la géographie. Elle lui a fourni son personnel habitué aux voyages et à l'observation. Parmi les grands géographes du siècle, ne voit-on pas

(1) M. Debray.

citer Humboldt, Abich, Darwin, von Reichtoffen, tous géologues. Les vrais créateurs de la géographie de la France ce sont des géologues : Monnet, d'Omalius d'Halloy, Elie de Beaumont, Boblaye, Leymerie pour ne citer que les morts. Il y avait 40 ans que la carte d'Etat-Major était presqu'entièrement publiée, que l'explication de la Carte géologique de France avait paru et la géographie de cabinet, la géographie d'enseignement en était encore aux cartes que vous avez pu voir dans cet amphithéâtre, où l'on mettait une chaîne de montagnes dans la partie la plus basse de l'Orléanais et où l'on faisait courir l'Ardenne du nord au sud, tandis qu'elle est dirigée de l'est à l'ouest.

On comprend donc pourquoi, lorsqu'on voulut fonder à la Sorbonne un enseignement de géographie physique, on le confia à un géologue qui s'était fait connaître par ses études sur le terrain et par ses explorations géologiques dans les pays les plus lointains.

J'espère aussi trouver dans ces considérations une excuse pour avoir introduit le mot de géographie dans le programme de mon cours.

Parmi toutes les applications de la géologie à la géographie, vous devez prévoir, par ce que je vous ai dit tout à l'heure, que je choisirai celle qui présente les aperçus les plus généraux. Laissant de côté, au moins pour le moment, les descriptions locales, j'examinerai avec vous la formation du relief. Votre contrée se prête peu à des études de ce genre : il faudra souvent que nous allions chercher nos exemples plus loin. Néanmoins dans beaucoup de cas, nous nous contenterons des observations faites dans le pays. Il nous suffira de les projeter par l'imagination sur un cadre plus grandiose, pour arriver à une conception exacte des phénomènes.

NOUVELLES ET FAITS GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE

Les îles Faroë. — Le *Bulletin de la Société royale belge de géographie* contient une notice intéressante sur ces îles. Des trente-trois îles et îlots qui composent les possessions danoises connues sous le nom de Faröerne, dit-il, Stromoe est la plus grande, sa superficie étant de vingt-cinq milles de long sur sept de large ; la ville de Thorshavn en est la capitale. Les îles Faroë ont une population d'environ 11,000 habitants et la capitale Thorshavn en compte environ un millier. Cette ville est originale, mais n'est pas belle. Ses maisons sont construites en bois, et en guise de toitures elles sont couvertes d'écorces de bouleau, sur lesquelles est déposée une couche de tourbe et de gazon. En été, l'occupant d'une de ces maisons peut cueillir un bouquet de fleurs à la fenêtre de sa chambre à coucher. Les rues de la ville sont très rudes et pierreuses ; elles sont fort sales, et l'odeur de poisson sec et à sécher et d'huile de poisson sont d'une nature à donner des nausées aux touristes. Des tranches de baleines et des myriades de jeunes morues et de sardines sont suspendues aux gouttières. Malgré l'air humide de ce climat quasi arctique, où des brouillards continuels sont formés par le courant chaud du Gulf-Stream se rencontrant dans ces latitudes avec le courant froid arctique, il est vraiment remarquable de voir que ces carcasses de baleines et de poissons soient aussi rapidement desséchées.

Un visiteur accidentel n'est guère favorablement impressionné par ce qu'il aura vu à Thorshavn ; mais le voyageur qui ose s'exiler pour quelques semaines aux Faroë, s'aperçoit bientôt qu'il se trouve parmi des gens dont les vertus patriarcales sont aussi anciennes que leurs us et coutumes.

Il n'y a pas d'arbres aux îles Faroë. Le bois de construction est importé de la Norwège. Le principal commerce est le produit de la pêche. La laine aussi forme une branche importante de l'exportation, les habitants ayant ici plus d'attention aux produits en laine qu'à la qualité de la viande des moutons. Les photographies reproduites dans le numéro du *Graphic* de Londres (19 février 1887) ont été prises par Herr Müller, l'honorable « Sysschmand » de Thorshavn, qui représente les îles Faroë dans la Chambre haute du Parlement danois ; mais il est impossible de reproduire correctement les nombreuses et grandioses « scènes » de ces îles.

Le voyageur qui, par exemple, se trouve vers le milieu de la tête de Myling, l'extrême pointe nord de l'île de Stromoe, qui plonge perpendiculairement et d'une

hauteur de plus de 2,000 pieds dans la mer, n'oubliera pas aisément les sensations qu'il a éprouvées en cet endroit.

Les fameux rochers le Géant et les rochers des Femmes sont près de Myling. D'après la légende, ces pétrifications étaient des géants qui enjambèrent la distance de l'Islande aux Faroë. Les jambes de l'homme rocher le distinguent des roches des femmes.

Kirkebo est l'un des plus anciens villages de cet archipel. Il y a des siècles, il y avait déjà là un évêché et une école ecclésiastique ; mais les anciens pirates des mers du Nord causèrent toujours beaucoup de tourments à cet évêché, le ravageant et le pillant suivant leur caprice. Les ruines de cet évêché existent encore aujourd'hui à Kirkebo.

La baleine est aux habitants de Faroë ce que le hareng est à certains ports de la Hollande. Quand un troupeau de « gruid », nom indigène donné à la baleine, est en vue, un enthousiasme surgit parmi les habitants de l'archipel. Le plus grand nombre possible d'embarcations prennent la mer et les équipages tâchent de cerner les baleines et de les forcer à se réfugier dans une « voe » ou baie à baleine, où ils pourront, sans trop de difficultés, capturer ces cétacés. Trois à quatre cents baleines viennent, bon an mal an, se faire prendre aux îles Faroë, et comme le produit d'une baleine est évalué à environ cent francs, ces cétacés sont toujours considérés comme des visiteurs bien venus.

AFRIQUE.

Nouvelles de Stanley. — Nous avons relaté dans l'un de nos derniers Bulletins la prétendue mort de Stanley et nous exprimions des doutes sur ce fait que rien ne venait confirmer. Depuis ce temps, divers journaux ont donné des nouvelles du célèbre explorateur.

En premier lieu, le *Times* a publié une lettre de lui, datée du 23 juin, de Yambounga sur la rivière Arouwimi. Stanley y fait savoir que le major Barthelot, qui avait escorté Tippo-Tip jusqu'aux Falls, était de retour la veille à Yambounga ; il disait que Tippo-Tip avait annoncé sa nomination de gouverneur du district, mais demandait, pour être soutenu dans sa mission et faire prévaloir son autorité, l'aide de deux officiers européens et d'une troupe de soldats.

En septembre, l'Agence Reuter a publié une dépêce de Saint-Paul de Loanda, du major Barthelot laissé au camp d'Yambounga, au pied des rapides de l'Arouwimi, avec une garaison de cent hommes, et transmise par Léopoldville. Le major disait avoir reçu le 12 juillet des nouvelles de Stanley qui venait d'accomplir alors une dizaine de journées de marche vers l'intérieur à partir de Yambounga : Stanley, alors en bonne santé, longeait le cours de l'Arouwimi qu'il trouvait navigable à une certaine distance au-dessus des rapides et sur lequel il avait lancé la baleinière d'acier qu'il avait emportée ; il espérait arriver le 22 juillet au centre du pays des Mabodès et à Wadelaï dans le milieu du mois d'août.

Enfin, en date du 4 novembre, l'Agence Reuter publie la dépêche suivante de Saint-Paul de Loanda :

« Nous avons reçu quelques nouvelles fraîches de l'expédition de Stanley. Elles sont datées du 8 août environ.

» A cette époque, Stanley avait quitté le camp de repos qu'il avait établi à 8 journées de marche environ du territoire des Mabodés et s'avançait directement vers la côte occidentale du lac Albert-Nyanza.

» Il avait éprouvé d'assez grandes difficultés par suite de la fatigue de ses hommes, ce qui avait amené un éparpillement de sa troupe sur une distance de plusieurs kilomètres.

» D'autre part, il avait dû négocier avec quelques-uns des chefs les plus importants de ces contrées pour obtenir des vivres frais, la consommation de ceux de l'expédition étant très grande.

» Les indigènes s'étaient prêtés de bonne grâce à ces exigences.

» Il avait séjourné trois ou quatre jours au camp qu'il avait établi, pour remettre tout en état et laisser reposer ses hommes, puis il était reparti, en laissant la garde du camp à une trentaine d'hommes.

» Son intention était, en arrivant à la côte occidentale du lac Albert, de s'établir sur les montagnes très fertiles qui, d'après les renseignements recueillis, bordent cette partie du lac, et d'envoyer vers Wadelaï, par le lac, une petite avant-garde sur la baleinière en partie démontée.

» Cette mission sera probablement confiée au lieutenant Stairs, toujours à l'avant-garde et en bonne santé.

» Cet itinéraire peut être modifié si Stanley recevait avant, comme il le croit, des nouvelles d'Émin.

» Jusqu'à présent, et par suite de la grande sensation produite dans toute la contrée par l'arrivée de l'expédition, Stanley a déjà pu apprendre, sans avoir des nouvelles directes, qu'Émin était en bonne santé et qu'un apaisement avait eu lieu au sud du lac Albert.

» Stanley avait également écrit au camp d'Yambounga, par le même courrier qui a apporté les présentes nouvelles, qu'il serait très utile de lui faire des envois de nouveaux vivres, car il pourrait ainsi mieux ravitailler le camp d'Émin.

» On est très embarrassé au camp d'Yambounga pour donner suite à cette demande, étant donnée l'agitation qui règne dans le pays et le souvenir de ce qui s'est passé aux Falls. Il serait très difficile de se procurer des porteurs désireux de s'enfoncer dans des régions inconnues quand Stanley ne les accompagne pas.

» On espère que la caravane, annoncée par Tippo-Tip comme ayant été envoyée par lui par le Mbourou, rejoindra Stanley à temps pour lui être utile.

» Stanley croyait être en relations avec Émin vers le 15 août.

» Stanley a envoyé aussi à Yambounga des renseignements curieux sur les pays inexplorés qu'il a parcourus. La population est très hospitalière.

» Stanley a dû abandonner le camp du cours de l'Arouwimi, qui se dirige vers le sud à partir d'un endroit situé au commencement du pays des Mabodés et où il redevient navigable.

» Stanley a rencontré dans sa marche, après avoir quitté l'Arouwimi, des cours d'eau qui, d'après des renseignements incomplets parvenus ici, doivent être considérés comme des affluents de l'Ouellé.

» Tippo-Tip a adressé de nouvelles informations au gouverneur de Boma, concernant la situation des Falls.

» Cette situation s'est améliorée et Tippo-Tip assure de rétablir toute son ancienne autorité, quand il aura reçu les renforts demandés.

» Il a fait plusieurs excursions importantes dans l'intérieur, et elles ont produit le meilleur effet sur les Arabes. Ces derniers se persuadent qu'il ne s'agit pas de nuire à leur commerce. »

Les frontières des colonies françaises et allemandes dans l'Afrique occidentale. — La *Deustche Rundschau* annonce que les études

faites par les commissaires allemands et français en février dernier, viennent enfin d'aboutir, et qu'on a pris comme frontière des colonies des deux pays le méridien qui part de la côte des Esclaves, touche la pointe ouest de la petite île Bayol (dans la lagune entre Agué et Petit-Popo, à l'ouest du village Hillakondschi), jusqu'au neuvième degré de latitude N. Cette délimitation a été acceptée par les deux puissances.

Concession du lac Assal par M. Chefneux. — M. Chefneux, moyennant une redevance annuelle de 60,000 francs, vient d'obtenir la concession de l'exploitation de cet énorme réservoir de sel qu'on appelle le lac Assal et qui se trouve à 18 ou 20 kilomètres derrière Obock, sur la route d'Aoussa et du Choa. Un petit chemin de fer amènera le sel à Obock.

Le pays des Betjouanas. — La *Zeitschrift für Schuhlgeogr.* donne d'intéressants renseignements sur cette contrée peu connue, à laquelle le gouvernement colonial anglais du Cap vient d'imposer son protectorat, et qu'il dépeint, contrairement à l'opinion admise qui en faisait un Sahara inhabitable pour les Européens, comme un pays pourvu d'eau et propre à la culture. Elle cite, à ce propos, une lettre insérée dans le *Cape Times*, dans laquelle un Anglais qui habite le Betjouanaland depuis dix ans, donne les détails suivants sur ce pays : « J'avais sur cette contrée les idées de tout le monde, je le croyais stérile et impropre à toute culture, mais depuis le séjour que j'y ai fait, mon opinion s'est modifiée en bien des points. La plus grande partie du Betjouanaland se compose de prairies ; l'herbe qui y pousse est substantielle et nourrissante et peut fort bien supporter la sécheresse. Il y pousse en outre deux sortes d'arbustes totalement inconnus au Cap ; c'est le « vaalbosch » et le « razynkiebosch », tous deux donnant une excellente nourriture pour le bétail, ce qui augmente considérablement la valeur du pays comme pâturage. Le vaalbosch surtout est une véritable richesse pour le pays, c'est un arbuste toujours vert, qui constitue donc une ressource précieuse tant en hiver que dans les époques de sécheresse. Le razynkiebosch se dépouille de ses feuilles en hiver, mais au printemps et en été il constitue une nourriture abondante et saine pour les bêtes à cornes, les brebis et les chèvres, qui s'en montrent très friandes ; il porte de plus comme fruit des baies douces qui servent de nourriture aux indigènes, et dont les Boers font une sorte de sirop, qui leur sert de sucre. Mais le grand avantage que possède le Betjouanaland sur la colonie du Cap, c'est sa richesse en eaux souterraines. La raison de ce fait tant contesté, mais actuellement établi, est simple : le Betjouanaland est un haut plateau sans cours d'eau, au terrain sablonneux ; par suite, toute l'eau provenant des pluies est absorbée et se réunit dans des réservoirs souterrains, au lieu de s'écouler vers la mer en entraînant le sol végétal, comme c'est le cas dans la colonie. Les pluies diluviennes des mois d'été alimentent ces réservoirs et on peut conclure que tout le pays est sillonné sous terre de cours d'eau très nombreux ; il suffira de creuser un puits à une profondeur de 3 à 6 mètres ordinairement, ponr trouver de l'eau en abondance. On ne trouve que peu de sources à la surface du sol. On rencontre dans le Transvaal et dans quelques autres districts des lacs d'eau limpide et d'une profondeur insondable ; les sources très abondantes en eau, qui se montrent dans le Betjouanaland à de rares intervalles, s'écoulent et se perdent dans le sable. L'existence des cours d'eau souterrains n'est pas une simple hypothèse. A 5 heures de Vryburg, dans la ferme d'un M. Brezuidenhout, se trouve un trou assez large pour permettre à un homme de s'y glisser ; à une profondeur de 4 mètres on voit couler un fleuve d'eau claire. On a essayé de sonder l'eau, mais on n'a pas

pu atteindre le fond. On a même un jour descendu un homme en le tenant par des cordes ; il a rapporté que l'intérieur du trou ressemblait à une coupole et qu'aussi loin que portait la vue on ne voyait qu'une même nappe d'eau. Cet endroit n'a été découvert par les indigènes que par hasard, parce que le sol se défonça un jour qu'une vache y passait et que les indigènes essayèrent en vain de boucher l'orifice béant pour éviter les accidents. »

L'île de Tristan d'Acounha. — On sait que dans les eaux antarctiques la pêche de la baleine a diminué sensiblement : cette situation, paraît-il, menace l'existence des habitants de l'île solitaire Tristan d'Acounha ; ces habitants sont en grande partie les descendants de la garnison entretenue ici lors de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène ; des naufragés se sont aussi fixés dans l'île. Par suite des passages toujours plus rares de baleinières, les habitants ont perdu l'une de leurs sources de richesses des plus importantes, à savoir la vente de viande fraîche et de pommes de terre ; de plus, une épave a amené dans l'île, des rats qui s'y sont multipliés de telle façon, qu'ils détruisent presque entièrement les moissons et les pommes de terre. En 1885, un malheur sérieux a frappé la petite colonie, en lui enlevant 15 hommes qui périrent en mer par accident. En août 1886, l'île fut visitée par deux vaisseaux de guerre anglais qui remirent aux habitants des secours en blé, farine, etc. La misère n'a pas encore fait son apparition, mais elle est imminente ; aussi le pasteur E.-N. Dodgson, qui y réside, exhorte-t-il fort les habitants à émigrer vers le Cap ou vers Sainte-Hélène. Cependant, on ne peut espérer le succès d'un pareil plan, si l'on se rappelle que les habitants des îles Pitcairn transportés à Norfolk, il y a trente ans, n'hésitèrent pas à préférer leur île solitaire et à y retourner bientôt. En août 1886, l'île comptait 97 habitants, dont 30 enfants au-dessous de 14 ans, 44 filles et femmes et seulement 23 hommes.

AMÉRIQUE.

Vallées sous-marines de la côte du Pacifique. — Le premier numéro dn *Kosmos*, nouvelle revue, organe de la Société géographique du Pacifique, publie la relation des explorations du professeur Georges Davidson sur les vallées sous-marines des côtes du Pacifique. Le professeur Davidson indique trois de ces vallées. La première partant de Shelter Cove, à 30 milles au sud du cap Mendocino, à 100 brasses de profondeur à 1 1/4 mille de la côte et 25 brasses sous les rochers ; mais à l'endroit où elle traverse le plateau marginal, sa profondeur atteint 400 brasses. Les flancs de la vallée sont très abrupts. A mi-chemin entre cette vallée et le point Gorda, il y en a une autre d'une profondeur variant de 150 à 300 brasses et immédiatement au N. du point Gorda une vallée très profonde vient de l'O.-S.-O. et aboutit à la côte même. A 1 1/2 mille au large, elle a 100 brasses de profondeur et les flancs en sont très raides. Là où elle traverse le plateau, sa profondeur est de 520.

Une troisième vallée existe un peu plus près du cap Mendocino ; elle vient de l'ouest. Elle a 450 brasses de profondeur à 6 1/2 milles au sud-ouest du cap Mendocino. Le fond est composé de mousses vertes.

La connaissance de ces vallées est intéressante, parce que des vaisseaux de cabotage qui se rendent a Humboldt-Bay, sont souvent surpris par les brouillards à Shelter-Cove et doivent chercher des mouillages le long de la côte.

RÉGIONS POLAIRES.

Explorations antarctiques. — Les *Proceedings* de la Société royale de géographie de Londres annoncent qu'on s'occupe activement en Australie de former une expédition pour explorer les régions antarctiques. Il s'est formé un comité antarctique appuyé par la Société royale de Victoria et la Société royale de géographie d'Australie. Une somme de 10,000 liv. st. a été consacrée à l'équipement d'une expédition. On cherche à obtenir des offres de la part des grands armateurs pour la fourniture de deux vaisseaux cuirassés de 175 tonnes chacun et de la force de 60 chevaux. Chaque vaisseau devra contenir des cabines pour deux explorateurs qui s'occuperont des constatations scientifiques : ces cabines devront être intallées de telle façon qu'elles pourront servir de laboratoires et de salles d'expériences. Les vaisseaux auront droit à une prime spéciale de 800 à 1,000 liv. st. pour les premieres 100 tonnes d'huile qu'ils amèneront à l'entrepôt d'au-delà 60° au sud. Les buts spéciaux qu'on se propose d'atteindre sont : dresser un plan général de toutes les côtes se trouvant dans le cercle antarctique et qui ne sont pas encore mentionnées sur les cartes de l'Amirauté ; la découverte de nouvelles routes vers le pôle sud, de ports pouvant servir de quartier d'hiver et de nouveaux produits commerciaux. De plus, on espère recueillir des observations précieuses en matière de météorologie, d'océanographie, de magnétisme terrestre, d'histoire naturelle et de géologie. Voilà un résumé des projets du comité antarctique, qui espère encore obtenir des subsides du gouvernement. Puisque nous parlons de voyages antarctiques, nous pouvons assurer que le bruit d'un voyage de M. Nordenskiöld dans ces régions est dénué de tout fondement.

La température probable du Pôle. — Les plus grands efforts ont été tentés pour atteindre le pôle ; la légitime curiosité de l'inconnu a provoqué, depuis cinquante ans, vingt-cinq ou trente expéditions, grandes ou petites qui n'ont pas répondu au but proposé, ni même donné des résultats scientifiques en rapport avec les frais qu'elles ont entraînés. L'*anankè* de l'inconnu persiste toujours.

Devant cette impossibilité, on a pensé qu'on pouvait du moins faire le siège scientifique du pôle en organisant tout autour, sur un certain nombre de points accessibles, une série d'observations où, pendant une année consécutive, on procéderait à une série d'études simultanées ; en les concentrant, on pourrait déduire par comparaison, les principaux phénomènes physiques des régions circumpolaires.

L'honneur de cette généreuse initiative revient à M. Wayprecht, le compagnon de M. Payer, l'explorateur hardi qui dirigea l'expédition du *Tegetthoff* en 1872 ; il fut le découvreur de la terre François-Joseph au 79° 51′ de latitude. Largement secondé dans les détails assez délicats de l'organisation de l'entreprise par M. le comte Wilczek, il réussit, à la suite de nombreux préliminaires diplomatiques, à rallier la plupart des nations européennes au projet présenté et à obtenir les sub-

ventions nécessaires. Les délégués de chacune d'elles se réunirent successivement à Hambourg, à Berne, à Saint-Pétersbourg, dans des conférences où fut discuté le choix des points les plus propres à l'installation des observatoires circumpolaires. Chacune des nations représentées s'engagea alors à entretenir à ses frais, pendant au moins une année (août 1882 à août 1883), une mission scientifique sur un des points convenus, obligée à se conformer à un programme arrêté d'avance. C'est ainsi que fut résolue l'organisation des stations suivantes :

1° Etats-Unis. — Station d'Uglaamie, à 5 milles à l'ouest de la pointe Barrow (côte nord de l'Alaska), sous les ordres du lieutenant Ray ; lat., 71° 18′ ; long., 158° 44′ O. ;

2° États-Unis. — Station de la baie Lady Franklin (côte est de la terre de Grinnel), sous les ordres du lieutenant Greely. Cette expédition aboutit à un désastre complet : la plupart des membres périrent ;

3° Angleterre. — Station de Fort-Raë (grand lac des Esclaves, Canada), sous les ordres du capitaine Dawson ; lat., 62° 30′ ; long., 118° 00′ O. ;

4° Allemagne. — Station de Kingua Fiord (golfe de Cumberland), sous les ordres du Dr W. Geise ; avec stations annexes sur la côte du Labrador ;

5° Danemark. — Station à Godthaab (côte ouest du Groënland), sous les ordres de M. Paulsen ; lat., 64° 10′ ; long., 54° 05′ O. ;

6° Autriche. — Station à l'île Jan Mayen (entre la Norwège et le Groënland), sous les ordres du lieutenant Von Wohlgemuth ; lat., 70° 58′ ; long., 10° 55′ O. ;

7° Suède. — Station à la baie Mossel (Spitzberg) ; sous les ordres de M. Nils Ekholm ; lat. 79° 53 ; long. 13° 40′ E. ;

8° Norwège. — Station à Bossekop (Laponie), sous les ordres de M. Akel Steen ; lat., 69° 56 ; long., 20° 40′ E. ;

9° Hollande. — Station à Dicksonshaven (embouchure du Yenissei). sous les ordres de M. Snellen ; lat., 73° 20′ ; long., 79° 40′ E. ; l'expédition a été prise dans les glaces ;

10° Russie. — Station à Ssagstyr (bouches de la Lena) ; sous les ordres de M. Yurghens ; lat., 67° 24′ ; long., 24° 16′ E. ;

11° Russie. — Station à Sodankylä (Finlande) ; lat., 67° 24′ ; long., 24° 16′ E. ;

12° Russie. — Station à la baie Karmakuli (côte nord de la Nouvelle-Zemble), sous les ordres de M. Andrieff ; lat., 72° 30′ ; long., 50° 40′ E.

Les autres stations, situées dans l'océan Antarctique, ont été distribuées à la France, à l'Allemagne, à l'Italie et à la République Argentine. Elles complétaient pour les deux pôles la série des observations possibles.

Les travaux de toutes ces stations ont été publiés ; les observations ont été faites d'heure en heure pendant douze mois consécutifs et uniformément d'après un programme identique. Ils fournissent ainsi des documents de haute importance.

En ajoutant à cette série d'observations régulières, un certain nombre de documents fournis par les expéditions polaires indépendantes qui ont atteint des hautes latitudes, sur des points éloignés des stations internationales, on comble certaines lacunes. Il faut aussi tenir compte des stations météorologiques permanentes et régulières de l'extrême nord de l'Europe, en Russie, en Sibérie, en Norwège, ainsi que celles de l'Amérique du Nord.

Parmi les expéditions indépendantes qui ont hiverné dans les parages les plus voisins du pôle, on peut citer : celle de Th. Von Heuglin, commandant le navire allemand *Germania* (1873) qui a fait une croisière au nord du Spitzberg ; celle du

capitaine Koldewey, qui atteignit l'île Sabine (1869-1870) ; le voyage de circumnavigation de M. A. E Nordenskjöld (1879), pendant lequel il a hiverné sur la côte nord de la Sibérie, chez les Tschoukotches ; l'expédition de MM. Payer et Weyprecht, de la marine autrichienne (1872-1874) qui ont découvert la terre François-Joseph ; celle des capitaines Nares et Thompson, commandants l'*Alert* et le *Discovery* (1875-1876), enfermés pendant un hiver dans les glaces près de la terre Grinnel ; et enfin l'expédition dramatique de la *Jeannette*, commandée par le capitaine De Long, qui s'est avancée jusqu'au nord des îles de la Nouvelle-Sibérie.

En réunissant les indications fournies sur la température par ces différentes séries d'explorateurs, qui ont attaqué le pôle de tous les côtés, on forme un ensemble approximatif servant de base à un essai sur les climats circumpolaires.

Le tableau suivant fournit les documents nécessaires pour tracer les principaux isothermes ; ceux qui représentent les deux extrêmes : janvier et juillet ; ce tracé indique seulement l'expression des caractères généraux de la température :

Jauvier. — La température la plus basse normalement constatée a été — 57° relevée par l'expédition de l'*Alert* et le *Discovery*, pendant l'hivernage à la terre de Grinnel. On en a cité qui sont encore inférieures ; mais, comme l'a fait observer M. A. Pinart, voyageur dans l'Alaska, au-dela de — 40° l'alcool du thermomètre « se transforme tellement, qu'il est difficile d'accepter ses indications ». En partant du détroit de Behring vers l'est, on peut constater que l'isotherme — 40° débute à l'embouchure du Mackensie ; à Fort-Yukon et à Fort-Good-Hope, situés à peu près sous la même latitude ; il redescendrait ensuite vers le sud jusqu'à la baie Chesterfield, où Schwatka a observé — 40° à Camp Daly ; sa trace se perd ensuite jusqu'à la terre de Grinnel ou cap Colombia.

L'isotherme — 30° est indéterminable dans l'Est de l'Amérique du Nord à cause du manque de documents ; il semble passer par la baie d'Hudson, la station internationale allemande de Kingua Fiord et remonter jusqu'au cap York, d'après une observation de Hayes. On retrouve ce même isotherme dans le nord de la Sibérie, où il est rigoureusement déterminé d'après les stations permanentes de l'empire russe. Il s'infléchit jusqu'à la mer d'Okhotsk pour remonter au nord à l'embouchure de la Kolyma.

L'isotherme — 20° prend naissance à la pointe Barrow ; descend au sud jusqu'au lac Winnipeg et remonte ensuite jusqu'à la côte du Labrador, près de la station internationale d'Okok ; très indéterminé sur toute la côte orientale du Groënland, il réapparaît au Spitzberg, à la terre François-Joseph, à l'île Bennett, au nord des îles de la Nouvelle-Sibérie, d'où il rejoindrait la pointe Barrow, contournant ainsi le bassin polaire dans la moitié de son trajet et pénétrant profondément dans le continent américain.

Les isothermes représentant des températures plus élevées sont déterminés, pour la plupart, au moyen des renseignements fournis par des observatoires météorologiques réguliers.

Il résulte de ce tracé que le froid paraît se répartir avec intensité sur deux centres principaux : le premier, déterminé par des observations méthodiques, se trouve dans le nord de la Sibérie, aux environs des bouches de la Léna, près Verkhoyansk, d'après H. Wild ; le second centre, indiqué par des observations moins certaines, mais ayant une réelle concordance entre elles, serait au nord de la baie d'Hudson, près de la Boothia. Il est à remarquer que ces deux centres de froid se produisent au nord des deux continents.

Juillet. — La répartition de la température estivale présente plus d'uniformité que celle de l'hiver. Au mois de juillet débute l'été, avec une rapidité inconnue dans

nos climats ; le soleil restant perpétuellement à l'horizon, ses rayons obliques donnent une chaleur peu élevée, mais ininterrompue : leur action est telle, que la température s'élève du côté éclairé à + 12° et même + 15°, tandis qu'à l'ombre, du côté opposé, elle s'abaisse au-dessous de 0. Une atmosphère à peine tiède s'étend tout autour du pôle.

La moyenne la plus basse se trouve à la terre François-Joseph, sans avoir d'autre point d'attache pour le tracé de l'isotherme. Les documents fournis par : Nares, à la terre de Grinnel ; Payer et Weyprecht, à la terre François-Joseph ; Smith et Ulves, au Spitzberg ; Nordensjöld, sur les glaciers du Groënland, la station internationale de Kingua Fiord, celle de Pointe-Barrow, stations les plus rapprochées du pôle, donnent pour la moyenne de juillet + 3°. Le tracé de l'isotherme + 5° passe par les points suivants, pour chacun desquels il a été établi une moyenne mensuelle : Fort-Yukon, Fort Good-Hope, Rivière Sullivan, Godthaab, le sud du Spitzberg, le sud de la Nouvelle-Zemble, Dicksonshaven, la péninsule de Taimour. Le tracé se maintient entre le 68e et le 76 degré de latitude. Au nord de Terre-Neuve, l'influence des vents marins ne permet aucune détermination régulière ; elle s'accentue encore plus sur la côte orientale du Groënland, d'où les courants tièdes s'épanouissent vers le nord d'un côté, à l'ouest du Spitzberg et de l'autre dans la mer de Baffin.

Il paraît résulter de l'ensemble des renseignements comparés sur la température, que les isothermes de froid se concentrent autour de deux centres, situés tous deux à la partie la plus septentrionale des deux continents du globe. On sait, du reste, que les climats extrêmes concordent presque toujours avec les grandes surfaces continentales et que les climats sont plus équilibrés dans le voisinage des mers. Si l'on pouvait prolonger le tracé figurant les isothermes concentriques aux deux centres froids, on obtiendrait au pôle même des températures moins basses qu'en Sibérie et dans l'Amérique du Nord. L'intensité du froid ne concorde donc, pas plus que le pôle magnétique, avec le pôle terres

Cette absence des basses températures au centre du bassin polaire indiquerait la prédominance des eaux sur les terres ; il existerait des terres détachées ou des groupes d'îles, analogues à la terre François-Joseph et non pas un continent que les géographes ont considéré pendant longtemps comme étant la prolongation du Groënland.

La répartition de la température de l'été est moins nettement indiquée. Elle a des rapports encore inconnus avec les mouvements des eaux et des effets des marées, qui provoquent la débâcle des glaces. La chaleur des mois de juillet et d'août contribue à diminuer les glaces dans des proportions considérables, tandis que les courants transportent dans des régions plus chaudes, celles que la température d'été ne parvient pas à fondre sur place.

OBSERVATIONS SUR LA TEMPÉRATURE MOYENNE MENSUELLE.

1° Stations internationales circumpolaires (1882-1883).	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMB.	DÉCEMB.
POINTE-BARROW, Alaska.	— 14	— 4	— 3	— 3	1	7	3	0	0	7	— 12	— 15
FORT-RAÉ, I. des Esclaves (Amérique)..........	— 32,67	— 23,36	— 22,06	— 7,06	2,32	15,75	16,17	13,61	6,89	0,33	— 12,61	— 26,22
KINGUA FJORD, G. Cumberland (Amérique)...	— 30,52	— 35 79	— 21,19	— 15,18	— 0,88	2,45	5,91	7,39	0,26	— 10,91	— 18,16	— 21,67
OKOK, Labrador (Amérique)...............	— 24	— 23	— 15	— 7	2	7	11	9	6	1	5	10
GODTHAAB, Groënland...	— 9,72	— 15,47	— 6,02	— 5,63	0,07	2,69	6,34	4,62	2,75	— 3,04	— 5,50	— 7,48
I. JAN MAYEN, Oc. Glacial	— 7,30	— 4,45	— 10,34	— 2,72	— 3,96	1,85	3,50	3,10	2,33	2,14	— 1,94	— 9,63
SAGASTYR, bouches de la Léna, Sibérie........	— 35,45	— 39,89	— 32,16	— 20,43	— 7,75	3,03	6,98	5,54	0,05	— 15,01	— 27,50	— 32,80
SODANKYLA, Finlande...	— 12,32	»	»	— 1,75	»	»	12,36	»	»	7,13	»	»
2° Stations diverses et indépendantes.												
TERRE FRANÇOIS-JOSEPH, Payer...............	— 21,01	— 27,95	— 25,52	— 17,49	— 7,12	— 0,41	1,01	0,41	— 7,34	— 13,50	— 19,52	— 23,95
TERRE GRINNEL, Nares..	— 36,00	— 38,00	— 39,90	— 27,70	— 11,56	0,22	3,50	— 0,05	— 9,15	— 20,54	— 27,12	— 30,06
I. SABINE, Koldewey....	»	— 7,62	— 6,75	— 2,17	1,81	»	»	— 0,78	— 4,83	— 9,85	— 13,04	— 9,50
I. JEANNETTE, au nord des îles de la N^lle-Sibérie(1)	»	— 20	»	»	»	»	— 1	»	»		»	»
FORT-YUKON, Alaska (2).	— 45,	— 42	— 37	— 8	5	12	18	12	3	— 6	»	— 40
NORDSHAVEN, Spitzberg(3)	»	»	»	»	»	1,50	3,00	6	0,50			

(1) De Long. — (2) Yvan-Peterhoff, 1881. — (3) Sorensen.

II. — Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.

EUROPE.

Ressources naturelles et situation économique de la Serbie. — Il y a bientôt vingt ans qu'un éminent publiciste belge, qui est en même temps un infatigable voyageur, visitait les Jugo-Slaves du Danube et la péninsule du Balkan. M. E. de Laveleye, pour l'appeler de son nom, a voulu revoir ces pays, constater les changements de toutes sortes qui s'y sont opérés depuis 1867 et se rendre compte de leur situation économique et politique, dont il avait déjà parlé dans son livre intitulé : *la Prusse et l'Autriche depuis Sadowa.* Le moment était opportun et il fallait le saisir, dit-il, « car toutes ces populations se transforment rapidement. Sous l'influence des chemins de fer, de leurs constitutions nouvelles et des rapports plus intimes avec l'Europe occidentale, elles ne tarderont pas à abandonner leurs coutumes locales et leurs institutions primitives, pour adopter la législation et la manière de vivre que nous appelons la civilisation moderne. Elles renonceront à leurs costumes pittoresques et à leurs usages séculaires, pour s'habiller, penser, parlementariser, se quereller et se moraliser à la façon de Paris ou de Londres ». M. de Laveleye s'est donc remis en route, et après avoir séjourné quelque temps à Vienne et parcouru la Bosnie, il montait à Vukovar sur un steamer à deux ponts, pour se rendre à Belgrade, capitale de la Serbie, et pénétrer ensuite dans la Bulgarie, la Roumélie, la Macédoine et la Roumanie (1).

Le Danube qu'il descendait, laissa à M. de Laveleye l'idée d'un grand et même un très grand fleuve. Mais quel contraste avec le Rhin ! s'écrie-t-il. Tandis que le cours d'eau qui baigne Manheim, Mayence, Cologne, réalise bien, avec ses deux voies ferrées latérales et ses innombrables bateaux de toute forme, l'idée du « chemin qui marche », selon le mot de Pascal, transportant d'innombrables masses de voyageurs et de marchandises, le magnifique Danube traverse des solitudes et ne semble destiné qu'à faire tourner les roues des moulins flottants à farine, que portent ses eaux. La cause de ce contraste est bien simple. Le Rhin coule vers l'Occident et aboutit aux marchés de la Hollande et de l'Angleterre ; le Danube, lui, porte ses eaux à la mer Noire, c'est-à-dire vers les contrées nagère encore frappées de la malédiction turque, pour se servir du terme même de notre voyageur.

A Peterwarden, M. de Laveleye admira les merveilles de l'industrie moderne. Le chemin de fer direct de Pesth à Belgrade, qui aboutira à Constantinople, franchit le Danube sur un pont de deux arches, construit par la Société de Fives-Lille, puis passe par un tunnel sous la vieille forteresse reconstruite par le prince Eugène. Le Danube, après avoir reçu la Tisza, s'élargit beaucoup ; il prend l'aspect du Mississipi,

---

(1) Voir *la Péninsule des Balkans*, etc., etc. Félix Alcan, Paris. 1886

et à Belgrade, sa largeur est tout à fait imposante. Depuis 1867, la ville s'est transformée. Une grande rue occupe l'arête de la colline entre la Save et le Danube, et aboutit à la citadelle, dominant le fleuve du haut de promontoire escarpé sur lequel se dressent ses formidables bastions. Cette rue est maintenant garnie des deux côtés de hautes maisons à deux ou trois étages, avec des boutiques dont les vitrines montrent de la quincaillerie, des étoffes de toute espèce, des chapeaux, des antiquités, des habits tout faits, des chaussures, des photographies, des livres et du papier, tout comme dans nos grandes villes. Sur les deux versants de la colline centrale, vers le Danube et vers la Save, des rues nouvelles ont été bâties. Elles se composent de villas fort élégantes, mais n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Toutes les constructions, vieilles et nouvelles, sont fraîchement badigeonnées, et Belgrade continue ainsi de mériter son nom turc — *Beo-grad* — qui signifie blanche ville. « De la domination musulmane, il ne reste presque plus de traces : quelques fontaines avec des inscriptions arabes et une mosquée qui tombe en ruines, voilà tout. Il y avait jadis un grand nombre de mosquées, et le traité d'évacuation stipulait qu'elles seraient respectées ; mais comme nul ne les répare, le temps fait son œuvre : elles s'écroulent; bientôt il n'en restera plus une seule. C'est dommage. Le gouvernement serbe devrait en conserver une comme souvenir d'un passé dramatique et comme ornement architectural. Voyez avec quelle rapidité recule la domination ottomane. Récemment encore, elle s'étendait sur toute la rive droite du Danube et de la Save, et nominalement jusqu'en Roumanie, en plein cœur de l'Europe ; maintenant elle est rejetée au-delà des Balkans, où elle n'exerce même plus qu'une autorité nominale. »

Nul pays, mieux que la Serbie, ne mérite le nom de démocratie. Il n'y a ni aristocratie, ni grands propriétaires ; les beys turcs ayant été chassés ou tués pendant les longues guerres de l'indépendance, les paysans serbes sont devenus les maîtres absolus du sol. Dans les campagnes on ne trouve guère d'ouvriers et, semblable en cela au Yankee, aucun Serbe ne consent à être domestique ; même les cuisinières et les servantes viennent de la Croatie, de la Hongrie et de l'Autriche. Un cultivateur ne peut-il, avec l'aide de sa famille, suffire à couper ses foins et ses blés, il s'adresse à ses voisins qui viennent lui donner un coup de main, sauf à lui demander, le cas échéant, le même service. Cela s'appelle le *moba*. Par malheur, les Serbes, qui auparavant marchaient toujours armés, sont de très médiocres cultivateurs. Leur grossière charrue toute en bois, avec un petit bout de soc en fer, traînée par quatre bœufs, déchire le sol, mais ne le retourne pas. Au maïs succède le froment ou le seigle, puis une jachère de plusieurs années suit. C'est à peine si le tiers de la surface du sol est en culture. Néanmoins, la population étant peu dense, — 1,800,000 habitants sur 4,900,000 hectares, ou 2 hectares et demi par tête, — il en résulte que les vivres ne manquent pas et qu'on peut même en exporter. En effet, la statistique nous apprend qu'en moyenne la Serbie vend à l'étranger pour 30 millions de francs de bétail et de produits animaux et pour 8 à 10 millions de fruits, graines et vins.

Les chiffres suivants indiquent l'emploi de la superficie et la richesse agricole du pays. Des montagnes et des forêts occupent 2,400,000 hectares, soit la moitié du pays ; les terres cultivées 800,000, les prairies 430,000. Le surplus se compose de terrains vagues. Sur les terres labourables, le maïs prend 470,000 hectares ; le seigle, le froment et les autres céréales 300,000 ; le reste est consacré à la culture de la vigne, de la pomme de terre, du tabac, du chanvre, etc. En Serbie, comme dans tout l'Orient, le maïs est d'ailleurs le produit principal. On estime qu'en moyenne la récolte donne pour le maïs 438,327 tonnes, 250,000 pour le froment, 32,000 pour l'avoine et 80,000 pour les autres céréales. La proportion sur 100 attribuée à chaque céréale est la suivante : maïs, 52,35 ; froment, 27,20 ; orge, 6,30 ; avoine, 6,60 ; seigle, 3,90 ; épeautre, 3 ; millet, 0,65.

Les héros de l'insurrection des Pays-Bas, les *Gueux* de mer, qui au XVI[e] siècle ont dispersé les flottes de Philippe II, étaient des pêcheurs de harengs ; en Serbie, Milosch et ses compagnons étaient des éleveurs et des marchands de porcs. D'innombrables troupeaux de ces animaux, presque à l'état sauvage, s'engraissaient de glands dans les vastes forêts de la région centrale, la Schoumadia. On les amenait par grandes bandes vers la Save et le Danube et on les vendait à l'Autriche et à la Hongrie. Maintenant ces forêts sont dévastées, et le porc américain a pénétré partout. Pendant 1881, on transportait encore 325,000 porcs gras ou maigres. Certaines zones de la Serbie sont renommées pour leurs animaux domestiques : les plaines de la Koloubara et la basse Morava pour leurs chevaux ; Resavska pour ses bœufs ; Krivoviv, Visotehka, Pirot et Labska pour leurs moutons. En somme, la richesse en bétail est représentée par les chiffres suivants : 826,550 bêtes à cornes, 122,500 chevaux, 3 millions 620,750 moutons et 1,067,940 porcs ; mais cette richesse ne suit pas le mouvement de la population elle-même. Considère-t-on les anciennes provinces serbes, sans compter les districts annexés par le traité de Berlin, qui ont 280,000 habitants, on trouve que la population s'élevait à 1 million 1859, à 1,215,576 en 1866 et à 1,516,660 en 1882. L'accroissement annuel est donc d'environ 9,2 0/0, ce qui donne une période de doublement de cinquante ans, comme en Angleterre et en Prusse. En même temps, de 1859 à 1882, le nombre des bêtes à cornes tombait de 801,296 à 709,000, celui des chevaux de 139,000 à 118,500, celui des porcs de 1,752,011 à 958,440. Il n'y a que le chiffre des moutons qui augmente un peu : il a monté de 2,385,458 à 2,832,500. Toutefois, le rapport entre le chiffre du bétail et celui de la population est beaucoup plus satisfaisant ici que dans les pays occidentaux, car en réduisant le nombre des animaux domestiques en têtes de gros bétail, on arrive au total de 1,400,000 pour 1,516,660 habitants, ce qui fait presque une tête par habitant. C'est la même proportion que dans la Bosnie-Herzégovine, qui avec 2 millions d'hectares de plus, n'a que 1,158,458 habitants au lieu de 1,820,000. Il faut aller dans les pays récemment occupés, comme l'Australie et les États-Unis, pour trouver une proportion aussi favorable. De là, on peut conclure que les Serbes mangent généralement de la viande à l'un de leurs repas, quand ils ne sont pas obligés par leurs pratiques religieuses de faire maigre, ce qui leur arrive plus de cinquante jours par an. Alors ils se contentent de maïs et de fèves.

Les hommes d'État serbes se montrent très préoccupés d'importer chez eux l'industrie manufacturière, et à cet effet, ils ont fait voter en 1873 une loi spéciale permettant au gouvernement d'accorder aux entreprises industrielles qui s'établiront en Serbie un monopole exclusif, dont la durée peut être de quinze ans, et en outre des faveurs de diverses sortes : des terres, des bois, des exemptions de droits d'importation sur les machines. Quelques concessions de monopole ont été demandées, mais ces entreprises n'ont guère réussi. La seule qui fasse exception est une grande fabrique de draps, établie à Paratchine par une maison morave. Mais l'État lui prend tous les draps nécessaires à l'armée, et il les paie 10 0/0 de plus que le prix le plus bas soumissionné par d'autres fournisseurs. Cela constitue une lourde charge pour les contribuables, et sans profit pour personne, pas même pour les ouvriers, lesquels reçoivent un salaire minime variant de 0 fr. 40 à 1 franc pour les femmes ; de 1 fr. 50 à 2 francs pour les hommes.

M. de Laveleye proteste en termes très vifs contre de pareils errements ; il déclare qu'à son sens les hommes d'État serbes poursuivent une chimère dangereuse en voulant acclimater chez eux, dès à présent, la grande industrie. « Dans un pays, dit-il, où chacun est propriétaire et cultive sa propre terre, l'heure de l'industrie manufacturière n'est pas venue : il manque le prolétariat pour lui fournir la main-d'œuvre à bon marché par la concurrence des bras. Au lieu de se féliciter d'une

situation économique si heureuse, qui permet à tous de mener la vie saine de la campagne et de se procurer par le travail agricole un bien-être suffisant, le gouvernement serbe s'efforce, au moyen de primes, de protection et de privilèges, de créer une industrie factice, contre nature, plus exposée encore que la nôtre aux cruelles crises dont nous souffrons périodiquement. Quelle aberration ! Elle est dictée par cette idée qu'un pays où manque la grande industrie est arriéré, barbare. Même erreur en Italie. Voit-on s'élever des cheminées de fabrique, on s'en réjouit : c'est l'image de la civilisation occidentale. Qui profitera de la création de ces établissements ? Ni l'État qui leur accorde des faveurs de toute espèce, ni le public rançonné par les monopoleurs, ni surtout les travailleurs enlevés aux champs et entassés dans les ateliers. Quelques spéculateurs étrangers s'enrichiront peut-être aux dépens de la Serbie, et iront dépenser ailleurs le produit net de leurs prélèvements privilégiés. »

Comme nous l'avons dit déjà, le sol, source principale de la richesse serbe, est dans les mains de ceux qui le font valoir. Il n'y a point de rentiers et d'oisifs et les villes les plus grandes ne sont que faiblement peuplées. Belgrade n'a que 36,000 habitants et Nisch 25,000. Ensemble, toute la population urbaine ne dépasse pas 200,000 âmes. Il n'y a point du tout d'aristocratie et peu de bourgeoisie : celle-ci se compose de négociants, de boutiquiers et de propriétaires de maisons. Les habitants de la campagne forment les neuf dixièmes de la population, et à peu près tout ce dont ils ont besoin — vêtements, meubles, ustensiles, instruments aratoires — ils le confectionnent eux-mêmes sur place. On ne voit pas bien l'urgence de remplacer les bonnes et solides étoffes de laine du pays et les solides chemises de lin brodées, appropriées au climat et si pittoresques, que les Serbes fabriquent eux-mêmes, par des cotonnades à bon marché, imitées de celles de l'Autriche et de l'Allemagne. Tout manque donc ici jusqu'à présent pour favoriser le développement de l'industrie manufacturière : les marchés urbains, les consommateurs et le personnel ouvrier.

Ce développement, d'ailleurs, se heurterait à un autre obstacle. Effectivement, l'Autriche s'est fait accorder des avantages exceptionnels par le récent traité de commerce de 1881. Afin de faciliter les échanges des populations habitant des deux côtés de la frontière dans une certaine zone, l'Autriche a adopté de commun accord et sans condition de réciprocité, avec quelques Etats limitrophes, un tarif de faveur appelé *Grenz Verkehr Tarif.* Le tarif différentiel arrêté avec la Serbie réduit pour certaines marchandises les droit de douane à la moitié de ceux payés par la nation la plus favorisée ; mais au lieu de limiter la zone à laquelle doivent être réservées ces facilités, le traité austro-serbe de 1881 les accorde au produits qui sont directement importés du territoire douanier de la monarchie austro-hongroise, par les frontières communes. Les droits de douane, généralement faibles déjà, se trouvent ainsi très réduits, et les fabriques serbes rencontrent une concurrence qui leur devient bientôt fatale. Les patriotes serbes s'indignent de ce qu'ils appellent un asservissement commercial à l'Autriche. Les autres nations, fait remarquer à ce propos M. de Laveleye, ont le droit de se plaindre de cette prime exorbitante accordée à un État que favorise déjà sa proximité même ; car sur le total du commerce extérieur de la Serbie, s'élevant en 1879, pour les importations et les exportations, à 86 millions de francs, les échanges avec l'Autriche montaient à 65 millions. Quant à lui, il trouve à cet arrangement un grand avantage pour les Serbes : « Il les préserve d'être enfermés — ce sont ses propres termes — dans des ateliers insalubres et exploités par des manufacturiers privilégiés. »

Aussi bien, un rapport récent du consul d'Autriche-Hongrie à Belgrade, fait-il ressortir, sans y mettre de façon, cette sorte de vassalité commerciale de la Serbie vis-à-vis de sa puissante voisine. « La Serbie, dit M. de Wysocki, est, par sa situation, attribuée presque entièrement à l'Autriche-Hongrie, et elle le sera encore long-

temps. Le long de sa frontière septentrionale, la Serbie a trois grands moyens de communication : le Danube, la Save et la Staatsbahn, qui lui imposent impérieusement l'Autriche-Hongrie comme débouché et comme source d'importations. » Cette affirmation est confirmée par les chiffres qui expriment le commerce international de la Serbie en 1880 : importation, 59,096,263 francs ; exportation, 31,685,553 francs ; transit, 1,504,877 francs ; total, 90,826,693 francs. Importation d'Autriche-Hongrie : 38,151,904 francs ; exportation en Autriche-Hongrie, 24,376,208 francs ; total, 62,528,112 francs. Reste donc pour tous les autres pays 27,758,581 francs. En 1882, l'exportation a représenté 13,990,000 francs pour les porcs, 14,246,270 francs pour les pruneaux, 6,083,600 francs pour le froment, 2,584,660 francs pour les vins, 8,101,770 francs pour la laine, soit un total de 45 millions environ. M. de Laveleye ne donne point l'indication de l'importation ; mais il fournit sur la progression du mouvement commercial en Serbie des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt : 13 millions de francs en 1842 ; 22 millions en 1852 ; 28 millions en 1862 ; 67 millions en 1867 et 90 millions en 1880.

Le centre industriel le plus important de la Serbie ne lui appartient pas depuis longtemps : c'est Pirot, chef-lieu de la seconde province attribuée à la Serbie par le traité de Berlin. Située dans une plaine, entourée de collines cultivées, mais très nues, Pirot s'étend sur les rives d'une rivière bordée de saules. Elle a encore tout l'aspect d'une ville turque : ses rues sont formées d'échoppes basses et complètement ouvertes ; dans les unes on voit travailler les artisans, dans les autres le marchand est assis, les jambes croisées, au milieu de ses objets a vendre. Presque tous les Turcs ont émigré. Aussi les mosquées et le bain — *hammam* — tombent-ils en ruines. L'église principal du rite oriental est très intéressante ; elle est ancienne et contient des bois sculptés, des icones et quelques tableaux qui semblent dater du moyen-âge. Elle n'a rien d'ailleurs qui l'annonce à la vue, pas de clocher ; un grand mur sans fenêtres la cache entièrement aux passants. Le préfet de Pirot, qui accompagnait M. de Laveleye, lui fit remarquer avec orgueil qu'on n'avait pas perdu de temps dans cette ville pour s'occqper de l'instruction publique, si dédaignée, pour ne pas dire nulle, pendant la domination turque. Ils visitèrent tous les deux l'école primaire installée dans une ravissante maison turque à vérandah et à plafond en bois sculpté. Les murs étaient couverts de cartes géographiques, de tableaux d'histoire naturelle, voire même d'anatomie humaine. Plus loin, se trouve le gymnase, subventionné à la fois par la ville et le département. Les bons élèves obtiennent une bourse de 24 francs par mois et des livres. Pour une population de 14,000 habitants, le nombre total des élèves s'élève à 700.

Les habitants de Pirot confectionnent des tapis d'un genre tout spécial, et qui portent le nom de leur localité. Ils sont de basse lisse, sans poils redressés, assez minces par conséquent, mais semblables des deux côtés et inusables. Leurs dessins, où dominent le rouge, le blanc et le bleu, sont d'un goût admirable. Ces couleurs, autrefois, étaient pour ainsi dire indestructibles ; malheureusement, les fabricants commencent à employer l'aniline, et elles s'altèrent plus ou moins promptement. Les femmes, presque dans chaque famille, font de ces tapis entièrement à la main, sans même employer la navette. La chaîne est tendue perpendiculairement et l'ouvrière, accroupie, y fait passer le fil de la trame, sans modèle et pour ainsi dire d'inspiration. Leur gain est des plus modiques : il ne s'élève qu'à 30 ou 40 centimes, pour douze heures de travail. Il est vrai qu'à Pirot, éloignée de tout débouché commercial, le coût de l'existence est extrêmement bas ; ainsi un poulet ne coûte que 0 fr. 50 ; un dindon 1 fr. 50 ; les œufs 18 centimes la douzaine. Les tapis de Pirot, eu égard à leur bonne qualité, sont extrêmement bon marché : 10 à 12 francs le mètre carré. On en fait sur commande de toute grandeur ; ils sont très recherchés

en Bulgarie et en Turquie ; mais la Bulgarie, pour favoriser la fabrication de ce tapis chez elle et peut-être aussi pour se venger de ce qu'on lui a enlevé un district qu'elle prétendait bulgare, a frappé l'importation de ces tapis d'un droit très elevé, accompagné, dit-on, de vexations de toutes sortes.

« Si j'essaie de résumer, dit M. de Laveleye, l'impression que me laissent mon séjour en Serbie et l'étude des documents qui m'ont été fournis, j'arrive à cette conclusion que la nation serbe est une des plus heureuses de notre continent, et qu'elle possède tous les éléments d'un brillant avenir. Elle réunit les conditions de la vraie civilisation, de celle qui apporte à tous moralité, liberté, lumières et bien-être. Ici ont survécu des autonomies locales et des libertés communales rattachées au passé, tandis que dans notre Occident, nous devons les reconstituer et leur donner une vie nouvelle. La production de la richesse est encore limitée, mais toutes les familles vivent sur une terre qui leur appartient. Un certain bien-être est le lot de chacun, et l'on ne rencontre point ce poignant contraste, très fréquent chez nous, entre l'extrême opulence et l'extrême dénûment. » Bref, M. de Laveleye augure très bien de l'avenir du peuple serbe ; seulement, il discerne sur l'horizon politique deux points noirs : la convoitise des places officielles et des fonctions publiques, qui n'est pas moindre en Serbie qu'en France, ainsi que le développement toujours croissant de la dette publique. Il redoute encore, et non sans raison, comme en témoigne et trop éloquemment la guerre déclarée par la Serbie à la Bulgarie, sans rime ni raison, c'est bien le cas de le dire, les visées trop ambitieuses de certains hommes d'État serbes, et les aspirations d'une partie de la nation elle-même.

Il y a effectivement à Belgrade des patriotes exaltés qui rêvent la renaissance, dans un avenir plus ou moins prochain, de l'empire de Douchan. D'autres espèrent qu'un État serbo-croate réunira un jour sous sa domination toutes les populations parlant la même langue : les Croates, les Serbes, les Slovènes, les Dalmates et les Monténégrins. Ce sont là, selon toute probabilité, pour longtemps encore, pour toujours peut-être de pures illusions. Les patriotes plus rassis et plus pratiques envisagent un résultat plus vraisemblable et plus prochain. C'est l'annexion de la Vieille-Serbie, cette pointe septentrionale de la Macédoine, au sud de Vrania, qui comprend le théâtre de la grandeur et de la chute de l'ancien royaume serbe : Ipek, la résidence des anciens patriarches ; Skopia, où Douchan plaça sur sa tête la couronne impériale de toute la Roumanie ; Detchani, le tombeau de la dynastie des Némanides, et Kossovo, le champ de bataille épique, où le croissant triompha définitivement. Une partie de la Vieille-Serbie a été déjà conquise en 1879 ; elle compose aujourd'hui les trois départements de Nisch, de Vrania et de Prekoplje, mais le reste appartient encore à la Turquie et demeure sous la domination de ces Arnautes, dont un voyageur anglais, M. Arthur Evans, qui connaît bien cette partie de la péninsule balkanique, presque inaccessible aux Européens, trace un fort vilain portrait. « Les Arnautes de la Vieille-Serbie sont sans contredit les plus fanatiques et les plus turbulents des musulmans. Toujours les armes à la main, ils portent sur eux un véritable arsenal, car dans leurs larges ceintures en cuir, ils ont généralement deux pistolets, un et quelquefois deux kandjiars. A cette ceinture, les Arnautes accrochent trois cartouchières ou boîtes en métal ciselé de dimensions différentes, et dans lesquelles ils mettent les balles, la poudre et les amorces. Une baguette en fer, terminée par un anneau en cuivre ouvragé et qui sert à bourrer leurs pistolets, complète leur attirail guerrier. Lorsqu'ils sont en expedition ou qu'ils voyagent, les Arnautes portent toujours un immense fusil à crosse de cuivre plein. »

ASIE.

Un recensement en Transcaucasie. — L'année dernière, les autorités russes ont entrepris un recensement de la population du Caucase dans le but de déterminer le nombre de jeunes gens, âgés de vingt ans, soumis au service militaire. La population chrétienne fournit seule le contingent, la population musulmane paye une taxe d'exemption, conformément à la loi dernièrement votée. Les Cosaques, dans les provinces de Terek et de Kouban, n'ont pas été soumis à ce recensement, leur prestation militaire se faisant sur d'autres bases, ni la population civile de Stavropol, qui a déjà été soumise au service militaire obligatoire en vertu de lois antérieures. Bien que toutes les données ne soient pas encore connues, il est possible de déduire des comparaisons curieuses entre le nombre de la population recensée cette fois, et celle obtenue lors du dernier recensement fait, il y a treize ans.

Par l'examen des registres tenus dans les églises paroissiales et les mosquées du gouvernement de Tiflis, il a été possible d'arriver à cette conclusion, que pour la période de cinq années (1875-1880) l'augmentation moyenne naturelle de la population entière de toutes les nationalités, dans cette province, est égale à 1 : 5 p. c. par an ; ce qui porte à croire que pendant les treize années écoulées, depuis le dernier recensement, la population du Caucase s'est accrue d'environ 20 p. c. En effet, comme le démontrent les chiffres obtenus au dernier recensement, le taux d'augmentation est considérablement supérieur à celui des gouvernements de Tiflis et de Kutaïs. Le taux actuel d'augmentation dans la population pour les treize dernières années est comme il suit : Pour le gouvernement de Kutaïs, 17 p. c. : dans celui de Tiflis, 19 p. c. (ces gouvernements ayant la plus dense population, la raison du taux d'accroissement, relativement lent, est suffisamment visible) ; dans celui de Baku. 24 p. c. ; dans celui d'Erivan. 26 p. c. ; et dans celui d'Elizabetopol, 33 p. c. d'augmentation moyenne des cinq gouvernements transcaucasiens est de 23 p. c. pour les treize années, ou 1,77 p. c. par an, résultat que l'on doit considérer comme très satisfaisant. Une chose qui mérite une attention spéciale et que l'on doit considérer comme un fait très satisfaisant, c'est que cette augmentation considérable dans la population tombe, pour la plus plus grande partie, sur les districts habités par les Tartares, dont la nationalité disparaît rapidement dans l'Empire turc. Un examen plus détaillé des facteurs particuliers de la population montre que, même dans certaines places, comme, par exemple, dans le gouvernement d'Erivan, l'augmentation de la population tartare est plus forte que l'augmentation correspondante de la population chrétienne. Le taux d'augmentation pendant les treize années parmi ces deux parties différentes de la population, était le suivant : Dans le district de Nakhitchivan, les chrétiens (Arméniens) se sont accrus de 19 p. c. ; les Tartares de 26 p. c. ; dans le district de Novobagazid, les chrétiens (Arméniens et Russes) se sont accrus de 35 p. c. et les Tartares de 42 p. c. ; dans le district de Alexandropol, les premiers (Arméniens et Grecs), 27 p. c., et les derniers (Tartares et Kurdes), 32 p. c.

Le dernier recensement peut être considéré comme satisfaisant quant aux résultats obtenus tant au point de vue de l'exactitude que de la supputation. C'était la première fois qu'une distinction exacte avait été établie entre les différentes sectes de mahométans. Le nombre supputé de la population dans la Transcaucasie, si l'on admet une augmentation de 3 p. c. durant les treize dernières années, doit être quelque chose comme 4,515,155; y compris les provinces de Kars et de Batoum.

AMÉRIQUE.

Groënland. — Population. — Le *Dagblad* de Copenhague, donne comme chiffre de la population au Groënland, fin 1885, 9,914 habitants, dont 4,676 hommes et 5,328 femmes. Il y a 4,414 habitants (dont 2,119 hommes et 2,295 femmes) dans la partie septentrionale, et 5,500 (dont 2,557 hommes et 2,943 femmes) dans la partie méridionale. Dans le cours de l'année 1885, la population s'est augmentée de 86 individus dans le nord et de 31 dans le sud du pays.

Un chemin de fer transcontinental. — D'après le *Deutsche Kolonialzeitung*, le Paraguay ne tardera pas à être relié à l'Océan par un chemin de fer. Le général Osborne, bien connu par sa valeureuse conduite pendant la guerre de sécession, est en pourparlers définitifs pour la constitution d'une Société anonyme pour la construction d'un chemin de fer ; il s'agit de traverser le continent sud-américain du sud-est au nord-ouest, de telle sorte qu'à l'embouchure de Rio-Uruguay, près de Gualeguaychu, on construirait un port d'où le chemin de fer serait mené sur la rive gauche de l'Uruguay jusqu'au Mont-Cacero ; on pourrait utiliser sur cette ligne des chemins de fer déjà établis ; du Mont-Cacero la ligne croiserait l'isthme entre Uruguay et Parana, franchirait le Parana près de Posadas, traverserait le Paraguay pour franchir le Rio-Paraguay dans les environs de Villa-Hayes, et irait ainsi relier le Gran-Chaco d'un côté avec la Bolivie, de l'autre avec le Paraguay et la République Argentine Mais Sucre, la capital de la Bolivie, n'est que le point final provisoire de ce chemin de fer, qui aura ainsi une longueur de 1,800 kilomètres ; on le continuera de là soit vers le Pérou, soit vers Panama. Le capital de 100 millions de dollars est dès à présent souscrit. On s'est assuré le concours de Hobart, le constructeur du chemin de fer du Pacifique, qui a déjà établi plus de 9,000 kilomètrss de chemins de fer dans les États-Unis.

Ce chemin de fer ouvre un nouveau champ à la colonisation. Les journaux allemands ne se font pas faute d'insister sur ce point et d'indiquer à leurs compatriotes ce nouvel exutoire.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques non extraits :

Le Secrétaire-Général,

Alfred Renouard.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND SEMESTRE DE 1887.

I — Membres de la Société.

II. — Cours et conférences de Lille.

III. — Section de Roubaix

IV. — Section de Tourcoing.

V. — Communications aux assemblées générales.

VI. — Excursions.

VII. — Procès-verbaux des Assemblées générales.

VIII. — Nouvelles et faits géographiques.

§ I. — *Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.*

EUROPE.

ASIE.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Régions polaires.

§ II. — *Géographie commerciale. — Statistiques et Faits économiques.*

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Lille Imp. L. Danel.